LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

170

TOME CENT SOIXANTE-DIXIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT TRENTE-QUATRIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1893

LE

CORRESPONDANT

LA GUERRE SOCIALE[1]

IV

Le but de l'armée révolutionnaire montré, sa tactique exposée, recherchons comment le monde auquel elle a dénoncé les hostilités se prépare à y répondre?

La grande majorité ne s'y prépare pas du tout. Elle n'entend rien ou ne veut rien entendre. Elle monte solennellement sur ses *mail-coachs* devant le populaire dont son infatuation opulente n'aperçoit pas le ricanement goguenard; elle jase, médit, se promène, se visite, va au bal, au théâtre, aux courses, aux eaux, court les grosses dots ou les beaux titres, se renferme héroïquement dans son hôtel le 1er mai, puis n'y pense plus, et recommence à s'agiter dans le vide.

A l'opposé de cette majorité d'indifférents ou d'égoïstes se trouve une autre catégorie dont le nombre s'accroît à vue d'œil, celle des philanthropes révolutionnaires. De même que le collectivisme, c'est de la Prusse que nous vient cette secte. Le propagateur efficace, sinon l'inventeur, a été Mgr Ketteler, l'archevêque de Mayence, prélat docte et fort éloquent. Aveuglé par l'espoir chimérique d'un succès impossible, il a cru qu'il ramènerait les ouvriers

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 décembre 1892.

collectivistes au catholicisme, en s'associant à leurs passions et, en grande partie, à leur langage. Il s'est prononcé pour la réglementation légale des heures de travail, sans se rendre bien compte de ce qu'impliquait cette adhésion, et il a souvent fait entendre contre les riches des diatribes aussi enflammées que celles des démagogues les plus emportés.

« La fausse théorie du droit absolu de propriété est un crime perpétuel contre la nature, car elle trouve parfaitement juste de détourner, pour la satisfaction d'une insatiable cupidité et d'une sensualité effrénée, ce que Dieu a destiné à la nourriture et au vêtement de tous les hommes; car elle étouffe les plus nobles sentiments dans la poitrine des hommes et développe une dureté, une insensibilité à la misère humaine telle, que les animaux même n'en connaissent pas de semblable; car elle appelle justice le vol organisé. En effet, comme le dit un Père de l'Eglise, un voleur n'est pas seulement celui qui s'empare du bien d'autrui, mais aussi celui qui retient le bien d'autrui. Le mot fameux : la propriété c'est le vol, n'est pas purement un mensonge. Il contient auprès d'un grand mensonge une féconde vérité. On ne peut plus aujourd'hui s'en débarrasser par de simples plaisanteries. Il nous faut détruire ce qu'il renferme de vérité pour qu'il devienne un jour tout à fait un mensonge. Aussi longtemps qu'il recélera une parcelle de vérité, il a assez de force pour renverser de fond en comble l'ordre de ce monde... Elle n'est pas seulement antichrétienne, mais antinaturelle, cette doctrine qui fait de l'homme le dieu de son avoir et lui donne le droit de détourner les fruits de sa propriété, qu'il devait distribuer à ses frères pauvres, pour la satisfaction de ses plaisirs et de sa sensualité débordante [1]. »

On dirait vraiment que Mgr Ketteler n'a jamais observé le fait de la richesse. Où a-t-il vu un riche détournant les fruits de sa propriété au détriment de ses frères pour satisfaire ses plaisirs et sa sensualité débordante? Prenez un acte quelconque de la vie du riche, de ses plaisirs, de sa sensualité, de son luxe, de ses folies, je ne parle pas de ses vertus, loin d'y trouver un détournement, vous y verrez une distribution faite au profit de celui qui n'a rien par celui qui a trop. Ses indigestions font vivre les médecins et les pharmaciens ; sa vanité sustente les parasites; son luxe enrichit les artistes ; son indolence entretient de nombreux serviteurs. Quoi qu'il fasse, quoi qu'il invente pour s'amuser ou tuer son ennui, il arrive toujours à laisser tomber de sa main dans la main d'un autre une portion de ses biens. Dépenser sous une forme quelconque,

[1] *La Théorie du droit de propriété*, 1er *Sermon*, traduction Decurtins.

économiser même, puisque l'économie s'emploie en valeurs destinées à alimenter du travail, c'est toujours distribuer. Dans les temps de la thésaurisation, on concevait l'absorption égoïste par un seul de ce qui appartient à tous; aujourd'hui que la fortune s'emploie et circule sans cesse, le riche n'est qu'un distributeur selon la donnée de saint Thomas d'Aquin et de Mgr Ketteler, ou mieux un intendant du pauvre se payant de ses propres mains. Le moraliste regrettera que la distribution ne s'inspire pas toujours des règles de la saine morale; l'économiste, qu'elle tourne au profit des arts parasites au lieu d'être productive de nouvelles richesses, mais ni l'un ni l'autre, s'ils ouvrent les yeux, n'accuseront le riche de détourner à son profit exclusif ce qui appartient à tous. Le voulût-il, il n'y parviendrait pas. Il est dans l'impossibilité matérielle d'user seul de sa richesse. Cette richesse est comme ces réservoirs des hautes montagnes, d'où les eaux fécondantes, lentement amassées, descendent dans les plaines qu'elles couvrent de moissons. Leur a-t-on jamais reproché d'arrêter les nuages et d'emmagasiner la pluie du ciel?

La véritable victime de la richesse, c'est le riche lui-même, s'il ne sait pas la maîtriser, si, au lieu d'en faire un instrument de bien, il s'en rend l'esclave. Son désir, trop souvent, au lieu d'être apaisé par l'abondance, en est enflammé d'une convoitise sans cesse croissante, et sa faim est plus aiguisée par l'usage que par la disette. Il avait d'abord acquis pour se tirer de gêne, maintenant il acquiert furieusement dans la crainte de perdre, et ne pas s'accroître sans mesure finit par lui paraître une perte intolérable. Dans cette tension, que ne tempère plus aucune culture littéraire ou artistique, l'âme se resserre, se stérilise, et baisse à mesure que les revenus montent.

La richesse n'est vraiment odieuse que lorsqu'elle est acquise d'une certaine manière. Ainsi quelques financiers se groupent en syndicats occultes, achètent des journaux, lancent avec force réclames et mensonges une valeur équivoque, médiocre ou mauvaise, en gorgent le public ignorant et crédule, puis se retirent et la laissent tomber après s'en être débarrassés avec de gros bénéfices. L'opération liquidée, ils en recommencent une autre du même genre, vont écumer un marché différent et faire de nouvelles victimes. Voilà qui justifie la haine publique et l'indignation de la conscience honnête.

Qu'on le veuille ou non, les déclamations contre la richesse de la nature de celles de Mgr Ketteler aboutissent à préconiser l'établissement de l'égalité sociale comme corollaire de l'égalité politique. Quel téméraire la promettra?

Si l'on me dit que l'homme fabriquera des vêtements plus commodes que ceux des anciens; qu'il se nourrira d'une manière plus hygiénique, et peut-être moins sauvage, en s'affranchissant, par la composition chimique de certains aliments, de la cruelle nécessité de vivre de la mort des animaux; si l'on m'annonce que le travail, étant de plus en plus généralisé, sera moins lourd pour chacun en particulier, qu'il s'opérera avec moins de sueurs et dans des conditions plus faciles; si l'on m'assure que la science, à qui nous devons déjà tant de miracles, en opérera de plus grands encore, qu'elle allègera de plus en plus les douleurs inévitables et augmentera le nombre de celles dont on se préservera; si l'on me prédit qu'un jour chaque citoyen pourra entendre, comme s'il était présent, sur la place de son village, le discours prononcé à Paris et qu'ainsi une nation dispersée sur un vaste territoire sera comme autrefois réunie sur un seul forum, je n'y contredirai pas. Mais si l'on me prophétise que toutes les différences entre les hommes disparaîtront, j'aimerai autant croire que nous marcherons sur la tête ou que nous ne mourrons pas.

L'égalité des conditions ne se conçoit pas plus que la terre réduite à une immense plaine monotone, dépouillée de la parure de ses montagnes et de ses vallées. Le communiste Henri George daigne le reconnaître, et aujourd'hui ce n'est plus sans mérite : « Tous les hommes ne possèdent pas les mêmes capacités et parmi les milliers d'hommes qui ont passé sur la terre, il n'y en a probablement jamais eu deux physiquement ou mentalement identiques. » Comment des êtres aussi différents seraient-ils égaux? Ils ne le deviendraient pas, même si on les plaçait dans des conditions matérielles semblables, tant ils sont autres par les pensées, les sentiments, les sensations, les forces. Tandis que, dans les casemates de 1851, mon père (il me l'a souvent raconté) souffrait cruellement de la malpropreté, de la nourriture sordide, du froid, beaucoup de ses compagnons, habitués à la dure, déclaraient ne s'être jamais trouvés aussi confortablement. Un homme du monde saisi à son réveil, dans un appartement riche, conduit en voiture cellulaire dans une cellule de Mazas, éprouve des tortures que ne soupçonne pas le repris de justice ou le vagabond soumis au même traitement.

L'erreur de ceux qui poursuivent le nivellement social est de confondre la pauvreté avec la misère. Cependant, bien avant Proudhon[1], Aristophane les avait distinguées. « La vie du mendiant, dit-il dans son *Plutus*, consiste à ne rien avoir; la pauvreté, à vivre

[1] *La Guerre et la Paix,* t. II, p. 129.

d'épargne et de travail, sans superflu, mais aussi sans manquer du nécessaire. » Dans la misère même, il y a à distinguer la misère imméritée, celle des victimes de la fatalité, celle de l'ouvrier qui ne trouve pas de travail, de la femme restée sans protecteur avec de jeunes enfants à nourrir, celle de l'infortuné auquel la santé fait défaut, et la misère de l'ivrogne, du libertin, du paresseux, de celui qui préfère pourrir dans l'abjection plutôt que de s'imposer des contraintes et de s'assujettir à des devoirs.

Tant que le travail restera la loi du monde, la diversité de l'effort et de l'intelligence entraînera la disproportion des profits et du salaire et toujours à côté des riches, il y en aura d'autres qui le seront moins, d'autres qui ne le seront point du tout. « Il y aura toujours des pauvres parmi vous », est-il écrit. Au contraire, de plus en plus, sous l'action de tant de cœurs généreux, la misère imméritée s'atténuera et disparaîtra enfin. Quant à la misère qui est un châtiment elle durera autant que le gendarme et le geôlier.

Les déclamations contre la richesse ne constituent pas toute la rhétorique du philanthrope révolutionnaire : il y ajoute les droits du travail, les désastres de la concurrence, la nuit du 4 août du capital, l'avènement du quatrième État.

Les droits du travail ! — Le travail n'a pas des droits distincts de ceux du capital. Le caractère vrai des rapports entre le capital et le travail est l'harmonie et non l'hostilité, le concours et non l'antagonisme. Le véritable rival du capital, c'est le capital qui lui fait concurrence, et non le travail qui le féconde; le compétiteur sérieux du travail, c'est le travail qui s'offre en même temps, et non le capital qui l'assiste. Même, à y regarder de près, le capital n'est que l'autre nom du travail : le travail proprement dit c'est le travail actuel, le capital n'est que le travail accumulé par l'épargne. Ainsi tout ce qui profite au premier profite au second, et celui-ci s'enrichit de tout ce dont bénéficie celui-là. Chaque progrès, ainsi que l'a constaté Bastiat, augmente la part absolue de chacun d'eux dans le partage du produit de la collaboration. La seule différence est que la part proportionnelle du capital diminue sans cesse comparativement à celle du travail, qui augmente sans interruption.

Les désastres de la concurrence ! — Sans doute la concurrence n'est pas, plus que tout autre fait économique, dénuée d'inconvénients. Elle avilit le salaire lorsque le travail est rare. Alors comment l'empêcher? Elle le fait hausser, au contraire, quand les patrons en quête d'ouvriers surenchérissent entre eux; elle accroît sa valeur réelle lorsque les marchands en quête d'acheteurs abaissent le prix des objets de consommation. D'une manière générale, elle est le stimulant auquel l'industrie doit ses découvertes et ses

perfectionnements ; elle éveille l'activité, l'esprit d'invention et suscite les initiatives fécondes. Comme l'a dit avec énergie Stuart Mill, malgré ses tendances socialistes : « Partout où il n'y a pas concurrence, il y a monopole, et le monopole, quelle que soit sa forme, est une taxe, levée sur ceux qui travaillent, au profit de la fainéantise, sinon de la rapacité. Dans l'état actuel de la société, tout ce qui limite la concurrence est un mal, tout ce qui l'étend, fût-ce même aux dépens du bien-être temporaire d'une classe de travailleurs, est un bien en définitive. La protection contre la concurrence est une protection en faveur de l'oisiveté, de l'inaction intellectuelle, une dispense de l'obligation d'être aussi intelligent et aussi laborieux que les autres hommes. » Chaque fois que les effets de la concurrence sont paralysés par une entente quelconque, le consommateur est rançonné.

La nuit du 4 août du capital ! — Cette nuit est en train depuis longtemps. Elle s'opère sous nos yeux insensiblement, mais irrésistiblement ! La conversion successive des fonds d'État, la capitalisation de plus en plus élevée des valeurs de tout repos, la surcharge constante des impôts, la diminution des profits, tendent à supprimer à la fois l'homme et le capital oisifs. Bientôt nul ne pourra vivre sans un labeur incessant, et, pour demeurer les bras croisés, il faudra une accumulation de richesses tout à fait exceptionnelle. Cette nuit ne saurait donc signifier que l'abolition complète du capital. Qu'on l'essaye ! Cela équivaudrait à réduire le Temps à Aujourd'hui en supprimant Hier et Demain.

L'avènement du quatrième État ! — On concevait un tiers État, lorsqu'il y en avait officiellement et légalement deux autres, le clergé et la noblesse. Mais aux trois Etats hostiles et inégaux, la révolution a substitué un Etat unique, dans lequel nobles, prêtres, bourgeois et ouvriers trouvent honorablement leur place dans l'égalité des droits et des devoirs sociaux. Où il n'y a plus ni premier, ni second, ni troisième Etat, un quatrième ne saurait surgir. Et Dieu en soit béni ! Car le siècle des ouvriers serait celui de la barbarie. La société en périrait.

La seule des thèses des philanthropes révolutionnaires qui nous paraisse sensée est leur critique de nos lois sur les associations. Elles sont absolument défectueuses. Elles interdisent toute fondation perpétuelle comme toute constitution d'un être moral capable de posséder et de transmettre sans l'approbation du gouvernement. Par là l'initiative originale est paralysée, découragée ou annulée. Après la triste expérience de la liberté de réunion, je n'oserais conseiller d'accorder le droit de s'associer en matière politique. Partout ailleurs, je le crois indispensable. Il devrait être permis,

à certaines conditions générales déterminées par la loi, de créer des fondations perpétuelles, se maintenant et se gouvernant elles-mêmes sans aucune immixtion officielle.

L'essentiel de la liberté n'est pas la liberté politique, simple garantie le plus souvent nécessaire, parfois aussi inutile ou dangereuse; c'est la liberté sociale et civile dout aucun parti ne paraît avoir souci. Les créations individuelles prodigieuses telles que le Crédit lyonnais, et dans un autre ordre le Bon Marché, le Louvre, la Belle-Jardinière, etc., suscitées par la liberté des sociétés anonymes, donnent la mesure de ce dont nous serions capables si nos mains et nos pieds étaient enfin débarrassés de leurs entraves séculaires.

Les États-Unis doivent leur puissante vitalité à cette large liberté d'association. Leur gouvernement est détestable. Démocratique d'enseigne, il est en réalité une oligarchie de politiciens impudents, rapaces, tarés, dont rougiraient Washington, Franklin, Jefferson. « Il est d'axiome courant qu'il ne peut pas y avoir un honnête homme dans les emplois publics et que s'il y en a un, il est bien fou de l'être [1]. » — Le peuple joue un rôle très subordonné même dans les élections de ses propres représentants, la majorité se bornant à ratifier purement et à confirmer les nominations faites et soutenant les mesures et la politique préparées par l'oligarchie du parti [2]. » Le gouvernement lui-même ne réside pas dans les mains du président et des Chambres, mais dans celles de comités irresponsables nommés par le speaker, délibérant sans publicité et décidant toutes les affaires avec l'autocratie d'un conseil des Dix. Cependant la nation continue son mouvement d'extraordinaire expansion, grâce à cette faculté d'association qui développe sans mesure le ressort individuel et permet de ne pas souffrir des défectuosités du gouvernement et d'y suppléer.

Notre gouvernement vaut moins encore que celui des États-Unis, et chaque jour il deviendra pire, sous la pression anarchique d'un suffrage universel non hiérarchisé et de plus en plus ahuri par la détestable éducation de politiciens dignes de ceux des États-Unis. Il est donc urgent que le droit d'association nous donne les moyens d'avoir notre vie propre et de sauver ce qui demeure intact du génie français.

Les philanthropes révolutionnaires compromettent cette belle cause, en l'associant à un projet de restauration du système corporatif de l'ancien régime. Ce mot, mal famé aux yeux des libéraux,

[1] Henri George, p. 510.
[2] Seaman, *Système du gouvernement américain*.

a écarté bien des concours qui, sans cela, eussent été assurés. La victoire des idées est facilitée par les condescendances du langage et ce n'est pas le chef-d'œuvre de l'habileté politique que d'employer les mots qui alarment.

Tout en désirant l'établissement de la liberté civile et sociale d'association, et quoique nous n'ayons plus en elle autant de confiance qu'au moment de notre rapport sur la loi des coalitions, nous en attendons d'excellents résultats. Nous ne croyons pas pourtant qu'elle fonde une société nouvelle dans laquelle il y aura autant d'harmonie et de bonheur qu'il y a de conflits et de calamités dans la nôtre. Après comme avant la liberté d'association, la fatalité de la vie humaine sur la terre sera le combat, l'incertitude, la souffrance. L'association reconstituât-elle des corporations, même chrétiennes, la question du capital et du travail ne serait pas résolue. Les nouvelles corporations, on en peut juger par les *Trades-Unions* anglaises, ne tarderaient pas, à l'instar des anciennes, à se fermer, à limiter le nombre des apprentis, à rejeter les invalides, à établir un monopole à leur profit. Et les travailleurs refusés ou exclus recommenceraient la bataille sociale et poursuivraient la destruction des nouvelles maîtrises et jurandes. Un mouvement de ce genre commence aujourd'hui en Angleterre dans la masse des travailleurs contre les *Trades-Unions* traitées d'aristocratiques [1].

La candeur avec laquelle Mgr Ketteler s'est engagé dans sa voie funeste n'est pas douteuse. La doctrine politique qu'il a maintenue, a côté de sa thèse socialiste le démontre. L'Eglise, dans laquelle le plus humble a toujours pu parvenir par son mérite aux sommets sociaux les plus élevés, a toujours, en ce sens, admis la démocratie. Elle a éprouvé, au contraire, une répugnance presque constante, quoiqu'elle ne l'ait jamais proscrite [2], contre la démocratic pure, gouvernement par la multitude. Elle a souvent répété la parole de l'un de ses pontifes : *Populus docendus non sequendus* « Le peuple doit être enseigné et non suivi. » Suarez et Bellarmin indiquaient le sentiment commun des docteurs de l'Église, lorsque l'un disait que la monarchie était le meilleur des gouvernements (*monarchicum esse optimum* [3]) ; l'autre, que la démocratie en était le pire (*deterrimum regimen* [4]), Mgr Ketteler en est resté à cette

[1] Howell, *le Passé et l'avenir des Trades-Unions,* traduction Le Cour Grandmaison.

[2] Bossuet, *Politique tirée de l'Ecriture,* l. II, art. 2, 12e proposition : « Dieu prend en sa protection tous les gouvernements, *en quelque forme qu'ils soient établis.* » — Emile Ollivier, *le Concile du Vatican,* t. Ier, p. 326.

[3] *De Fide,* disp. IX, sect. VI, n° 10.

[4] *De Romano Pontifice,* l. I, cap. III.

opinion. « L'histoire, dit-il, atteste que les Etats démocratiques sont condamnés à une prompte décadence et à une corruption intérieure plus prompte encore. Il n'existe pas de fait historique plus évident que celui-ci : c'est que, entre toutes les formes possibles de gouvernement, la monarchie est de beaucoup la plus fréquente, celle qui a le plus duré, celle enfin qui, comparée, non à un idéal arbitraire, mais à la réalité, aux avantages et aux inconvénients des autres gouvernements, offre le plus de garanties pour la félicité des peuples. Si donc nous consultons l'histoire, et si ses résultats nous apparaissent comme légitimes et nécessaires, nous devons admettre que la monarchie tempérée est relativement la meilleure forme de constitution. [1]»

D'autres personnages qui, à l'exemple de l'évêque de Mayence sont devenus des philanthropes révolutionnaires y ont mis plus de malice. Ils ont voulu imiter la conduite si souvent rappelée des patriciens romains. Ceux-ci voulant perdre le second des Gracques s'adressèrent au tribun Livius Drusus « et lui proposèrent de se liguer avec eux contre Caïus, non en violentant le peuple ou en résistant à ses volontés, mais au contraire en faisant tout ce qui pouvait lui être agréable, et en lui accordant des choses par le refus desquelles il aurait été bien plus honnête d'encourir sa haine et de s'exposer à toute sa fureur » [2]. Tactique au lendemain dangereux ! Le succès répondit d'abord à cet astucieux calcul, Caïus Gracchus fut abandonné par le peuple, mais, « dit Mirabeau, frappé du coup mortel, il jeta de la poussière contre le ciel en attestant les dieux vengeurs, et de cette poussière naquit Marius : Marius moins grand pour avoir exterminé les Cimbres que pour avoir abattu dans Rome l'aristocratie de la noblesse ».

Il en adviendra de même des philanthropes révolutionnaires par politique. La démocratie coule à plein bord de leurs lèvres, et ils se fâchent quand on ne se prosterne pas, avec eux, devant leur idole nouvelle. Peines perdues ! Quoi qu'ils offrent, le collectivisme ne s'en contentera pas : quand ils auront tout accordé, on leur demandera encore quelque chose, c'est de se supprimer eux-mêmes. Si, réveillés enfin de leur illusion, ils s'y refusent, on les supprimera. La philanthropie révolutionnaire ne conjure pas le collectivisme, elle l'encourage, l'alimente, le justifie. Elle est une complicité, non une résistance. Elle portera une large part des malheurs que déchaînera, sur nos sociétés, cette aberration doctrinale. Les cupidités des foules ne sont dangereuses que lorsqu'elles sont exaltées

[1] *L'Allemagne après la guerre de* 1866, traduction Bellet, p. 198.
[2] Plutarque.

par des encouragements d'en haut. Il est imprudent d'accorder la moindre satisfaction à un système faux : on ne repousse ses conséquences extrêmes qu'en s'opposant, à tout risque, au moindre de ses effets. C'est une illusion de croire qu'après avoir allumé un grand feu, on l'éteindra par quelques gouttes d'eau bénite.

V

D'autres philanthropes sont beaucoup moins dangereux même quand ils se trompent, ce sont les philanthropes philosophes étrangers à l'action, qui, du domaine de la pensée pure, donnent des directions à ceux qui sont dans l'activité politique ou industrielle. J'en connais peu de plus désintéressés, de plus dignes de respect que mon noble ami le comte de Chambrun. Malgré sa grande fortune et sa cécité, devenu sociologue en ses vieilles années, il aborde ces études compliquées avec la verdeur d'une âme éprise de charité, et la puissance d'un esprit habitué à remuer en maître les problèmes philosophiques. Selon lui, l'usine en est encore au gouvernement personnel, aristocratique, arbitraire : elle doit se transformer, s'élever au gouvernement libre, représentatif, démocratique, par la constitution d'un conseil patronal. Il consent à procéder par gradations. Le conseil patronal du chef de l'industrie serait d'abord nommé par lui-même avec une seule session annuelle de un ou quelques jours, il finirait par être l'élu du suffrage universel de l'usine, pour arriver à une sorte de permanence chaque dimanche ou à peu près, et il participerait avec voix impérative au contrôle et à toutes choses [1].

Ce système méconnaît le caractère prédominant du régime industriel, qui est l'omnipotence du patron. Il est erroné de mettre sur la même ligne le patron et l'ouvrier. Par le nombre, les ouvriers l'emportent de beaucoup sur le patron, puisque leurs salaires entrent dans toute entreprise pour les 3/5 ou les 3/4 ; au contraire, au point de vue du succès de l'affaire, ils ne sont que des zéros, d'un effet formidable lorsqu'ils sont précédés d'un chiffre sérieux, sans nulle valeur lorsqu'ils sont seuls. Observez l'industrie la plus florissante, demandez-vous pourquoi elle a réussi, tandis que tant d'autres de même nature ont échoué, et vous verrez qu'à la tête de l'une il y a eu un homme d'une volonté énergique, d'une claire intelligence, tandis que les autres ont été conduites par des chefs indolents ou bornés. Prenez cette entreprise en pleine prospérité, placez-la pendant quelques années entre des mains incapables ; les machines

[1] *Mes conclusions sociologiques* (Calmann Lévy), p. 84.

seront aussi excellentes, les ouvriers aussi exercés, et cependant l'entreprise croulera.

Autrefois, en Angleterre, les ouvriers participaient à l'administration des ghildes marchandes. Les maîtres, absolument empêchés par cette immixtion paralysante, obtinrent du pouvoir royal d'en être débarrassés. Il existe en Australie, à Broken-Hill, une mine de minerai d'argent d'une remarquable richesse. Les directeurs, sociologues aussi, eurent l'idée d'abandonner la direction aux ouvriers. Ceux-ci débutèrent par s'allouer un salaire uniforme de 12 fr. 50; peu à peu ils réduisirent les heures du travail à trois heures dix minutes. L'entreprise allait sombrer si les patrons ne s'étaient hâtés de reprendre le commandement.

Alors que je préparais la loi sur les associations coopératives, j'ai suivi de très près le fonctionnement des sociétés de production assez nombreuses, créées par les ouvriers. Toutes échouèrent piteusement, sauf celle des maçons, parce que, parmi les associés, l'un d'eux, nommé Cohadon, très actif et très intelligent, avait obtenu l'autorité du patron.

Le même résultat est constaté par tous les observateurs bien informés. En ce moment, il existe à Paris trois associations d'ouvriers charpentiers de production. Dans deux d'entre elles, le directeur, dépendant absolument de l'assemblée des associés, est contraint d'obéir à la volonté de la majorité, selon les idées de M. de Chambrun. Dans la troisième (de la Villette), le directeur est investi d'un pouvoir dictatorial; sa révocation ne peut être prononcée que par les deux tiers des voix, c'est un consul à vie, appuyé sur une puissante société secrète organisée aristocratiquement (Société des Compagnons du devoir), selon les vieilles idées de commandement énergique et de hiérarchie sociale. Les deux premières sont en liquidation; la troisième prospère; en 1890, elle a réalisé 96 003 francs de bénéfices [1].

Mettez sur le plus accompli des corps humains, celui de l'*Apollon du Belvédère*, une tête de niais ou de fou, malgré la beauté des membres, il ne sera certainement pas le dieu des poètes. Rien n'est fort que par la tête, à l'usine comme à l'armée, comme au gouvernement. Mieux vaut, selon le dicton éternellement vrai malgré sa banalité, une armée d'ânes conduite par un lion qu'une armée de lions conduite par un âne. Le régime parlementaire et représentatif n'a pas toujours fait bonne preuve en politique; à l'usine, ce serait certainement la banqueroute!

Quand je dis omnipotence du patron, je n'entends pas par là

[1] Du Maroussem, p. 173.

despotisme et brutalité. Je sais que toute multitude méprise le chef qu'elle ne craint pas. Le châtiment qui, dans les armées romaines, n'était appliqué qu'après la seconde faute, suivait la première dans l'armée de l'austère Corbulon. « Cela parut, dit Tacite, préférable à la clémence; car il y eût moins de désertions dans le camp où l'on était impitoyable que dans ceux où l'on était indulgent. » L'observation pourrait être généralisée. Néanmoins, je ne puis me défendre de croire que, même dans la sévérité, il doit y avoir quelque chose de miséricordieux, et surtout qu'il faut se garder des âpretés blessantes, autorisant l'ouvrier à supposer qu'on le traite en ilote.

En Belgique fonctionnent, dans les charbonnages de Mariemont et de Bascoup, des chambres d'explication, composées en égal nombre de représentants des ouvriers et de la Compagnie. Ces conseils se réunissent chaque mois pour étudier toutes les réclamations que les délégués des ouvriers demandent à soumettre à un examen contradictoire, et, à l'occasion, s'entretenir avec les ingénieurs des règlements d'atelier et des améliorations techniques. Dans la Prusse rhénane, les ouvriers élisent un collège de confiance, *Aeltesten Collegium*, chargé à la fois de veiller à la conduite de l'ouvrier, même en dehors de l'usine, et de transmettre aux patrons leurs observations et leurs vœux sur la marche et les conditions du travail. A Berlin, dans la brasserie Schultheiss, les ouvriers nomment des délégués que la direction consulte sur les questions intéressant le personnel, salaire, règlement de travail. En tout ceci, il n'y a pas un acheminement au système de M. de Chambrun, puisqu'il s'agit de conversation et non d'immixtion autorisée dans la conduite de l'affaire. L'omnipotence patronale peut très bien se concilier avec cette bonne pratique. Malheureusement elle n'est pas partout réalisable. Quelle conversation, par exemple, établir entre un ingénieur et les ouvriers qui tentent de l'assassiner?

Un homme de savoir et de bien, M. Charles Robert, s'est constitué, depuis des années, l'apôtre convaincu et persuasif du système de la participation aux bénéfices. Il y a quelque chose à retenir de ce système.

Le salaire, loin d'être une vieillerie de l'ancienne société destinée à disparaître, me paraît, au contraire, une des formes indestructibles de la rétribution du travail.

Le chef de l'État est salarié, pourquoi l'ouvrier rougirait-il de l'être? Le salaire, les économistes l'ont démontré à satiété, est la forme perfectionnée de la collaboration primitive. Primitivement le capital apportait la force accumulée, le travail la force actuelle; puis le bénéfice de l'opération se partageait entre les deux collaborateurs. Mais s'il n'y avait pas de bénéfice ou si sa réalisation se

faisait attendre, le travailleur dépourvu de ressources antérieures se trouvait dans la détresse. Alors survint une nouvelle convention. Le capitaliste dit au travailleur : « Tu vas me vendre à forfait ta part de bénéfice moyennant une somme fixe indépendante des résultats de l'affaire et je supporterai seul les chances favorables ou contraires. » Voilà ce qu'est le salaire. Il assure au travailleur ce que tant de Français cherchent avec avidité dans les emplois publics dont le nombre s'accroît toujours si effroyablement : une rémunération ne dépendant pas d'un aléa.

Le progrès sera d'abord de mieux établir les conditions de ce salaire et, au rebours de ce que poursuivent les partisans des heures réglementaires, de le proportionner à l'effort et à la capacité de chacun, puis, sans revenir à l'aléatoire dont on est sorti, d'exciter l'émulation par l'espérance, en ajoutant à la partie fixe une partie mobile dépendant des chances heureuses de l'entreprise. La participation aux bénéfices atteint ce premier but.

Elle aura en outre l'avantage de résoudre une contradiction en apparence insoluble. L'humanité exige que le taux du salaire suffise à l'entretien de l'ouvrier ; le calcul du *doit* et de l'*avoir* ne permet pas qu'il excède le prix déterminé par l'offre et la demande. Un patron n'est pas un apôtre, c'est un spéculateur. Quand il stipule le salaire, il ignore si son opération sera lucrative ou ruineuse ; il est donc obligé de restreindre autant qu'il le peut le prix de revient dont le salaire est l'élément principal. Si, en effet, l'affaire ne donne pas de bénéfices, il s'en tiendra là, et l'ouvrier, quelque réduite qu'ait été sa rémunération, aura été plus favorisé que le patron, obligé peut-être de déposer son bilan. Si, au contraire, l'affaire procure un beau bénéfice, il sera libre alors, se rappelant que son superflu est dû au pauvre, de réparer l'inflexibilité de l'exigence industrielle et d'offrir spontanément à ses collaborateurs, sous forme de participation, ce qu'il a été obligé de leur mesurer sous forme de salaire, avant la liquidation heureuse de l'affaire.

Réduite à ces termes, l'idée d'une participation aux bénéfices, consentie volontairement par le patron et réglée souverainement par lui, est juste. Poussée au delà, arrivant à une immixtion de l'ouvrier dans les inventaires et dans les gestions des chefs d'industrie, elle soulève les mêmes impossibilités que le conseil patronal et ne doit pas être acceptée.

Cette participation imposée aurait en outre un inconvénient signalé par M. Funck-Brentano. « La participation aux bénéfices, dit-il, n'est en réalité qu'une prime payée aux grandes entreprises qui se trouvent dans une situation de production vraiment heu-

reuse : elles sont un désastre pour toutes les autres, et surtout pour la petite production et les petites entreprises. »

VI

L'attitude des chefs d'industrie, qui se débattent au milieu d'exigences et de difficultés sans cesse accrues, est ce qu'il importe le plus d'étudier. Ils manient les choses, par conséquent leur témoignage a plus de poids que celui des théoriciens les mieux intentionnés.

Les chefs d'industrie n'ont pas procédé de même dans tous les pays.

En Angleterre, le patron ne fait rien; chacun pour soi et à chacun le soin de ses intérêts personnels. Le patron paie l'ouvrier, puis il ne s'en occupe pas; à celui-ci d'organiser comme il l'entend sa vie et de préparer la sécurité de sa vieillesse. C'est à quoi pourvoient plus ou moins bien les puissantes associations *Trades-Unions* [1], dans lesquelles se répartissent les ouvriers. Parmi ces associations, il en est d'exécrables; il en est aussi de tout à fait dignes d'admiration. Telle, par exemple, celle pour l'amélioration du sort des femmes, à laquelle une des plus généreuses et des plus intelligentes femmes d'Angleterre, lady Dilke, consacre les ardeurs d'une volonté intrépide.

Ces associations ont exercé une action puissante en faveur de l'ouvrier. Partout où elles se forment, son sort s'améliore et son salaire augmente. Dans le Lancashire, les tisserands, hommes et femmes, forment une union, ils reçoivent le même prix pour le même ouvrage, soit 24 francs par semaine; au contraire, dans l'industrie typographique, les hommes qui sont organisés reçoivent 85 centimes pour le travail payé seulement 55 centimes aux femmes qui restent isolées. Des hommes et des femmes d'un atelier de reliure demandent en même temps une réduction des heures de travail. Les hommes étaient syndiqués, ils l'obtiennent; les femmes ne l'étaient pas, elles ne sont pas écoutées. « Nous concédons aux hommes ce qu'ils demandent, répondent les patrons, non aux femmes, car celles-ci n'ont pas de fonds pour se soutenir. » Les *Trades-Unions* [2] ne sont pas même obligées de recourir toujours à la grève pour obtenir, la menace suffit.

[1] Voy. la belle étude de M. le Comte de Paris et la compléter par le livre de Mr Howell.

[2] *Les Syndicats professionnels pour ouvrières en Angleterre,* conférence par miss Florence Routledge.

Ce sont les mineurs qui ont fait produire les résultats les plus extraordinaires à la libre initiative. Ils ont fondé, en 1879, une association contre les accidents qui, en 1892, comprenait plus de 300 000 membres, et dont le revenu s'élève à plus de 6 millions de francs. Les patrons se sont intéressés à l'œuvre par des contributions volontaires qu'ils paraissent disposés à égaler à la moitié des cotisations ouvrières.

L'État intervient uniquement en vue de protéger l'hygiène et la sécurité publique quand les patrons, trop absorbés par leur intérêt individuel, ne s'en occupent point assez. C'est ainsi qu'en 1887 la sécurité des mines a été assurée par une réglementation très minutieuse. Indépendamment d'un corps d'inspecteurs, les ouvriers mineurs sont autorisés à charger deux délégués d'inspecter l'état de la mine; droit dont, à ce qu'il paraît, ils n'usent pas dans la plupart des exploitations [1]. Lorsque le bourgeois Chamberlain, imbu des idées allemandes proposa d'étendre l'immixtion de l'État au delà de cette protection hygiénique, c'est l'ouvrier Burt, député des mineurs, qui le combattit par la raison que les questions de durée des heures de travail doivent être réglées de gré à gré entre patrons et ouvriers. Il rappela que dans le seul pays où la journée de huit heures soit généralement admise dans les mines, l'Australie, cette règle a été obtenue sans aucune intervention de la loi, par le libre accord des patrons et des ouvriers.

En Prusse, le patron a été dispensé de toute sollicitude; l'État a pris sa place et a établi d'autorité, obligatoirement, la protection légale du travail, en instituant trois caisses distinctes : celle des accidents, des maladies et de la vieillesse.

Une loi d'assurances contre les maladies (15 juin 1883) impose un prélèvement de 3 à 4 1/2 du gain supporté pour un tiers par le patron, et pour deux tiers par l'ouvrier.

Une loi d'assurances contre les accidents (6 juillet 1884) exonère le patron de toute action en responsabilité pour les accidents survenus chez lui : c'est le trésor qui paye les secours et pensions. Les sommes avancées ainsi par l'État, augmentées des tant pour cent pour les fonds de réserve, sont réclamées sous forme d'impôt l'année suivante, contre chaque patron, proportionnellement au total des salaires payés par lui dans l'année et au coefficient de risque qui lui a été attribué.

Une loi d'assurance contre la vieillesse (22 juin 1889) crée des pensions d'invalidité, à l'aide de cotisations perçues par l'État et payées moitié par l'ouvrier, moitié par le patron.

[1] Ledoux, p. 16.

En France, les patrons n'ont pas été encore placés sous la tutelle de l'État, et ils n'ont pas voulu se renfermer dans l'abstention du patron anglais. Sentant qu'ils allaient être acculés à une défensive désespérée, ils ont spontanément accordé ce qu'on aurait pu leur arracher et ils ont établi à leurs frais un ensemble d'institutions patronales, de nature à satisfaire toutes les exigences légitimes des ouvriers : écoles, églises, secours médicaux, caisses de retraite, économats où les ouvriers se procurent au prix du gros des aliments sains, chauffage gratuit, etc.

Dans quelques usines, les ouvriers contribuaient par un certain prélèvemeut sur le salaire. Cela suffit pour qu'ils exigeassent d'être associés à la gestion du patronage. Etonnés de cette prétention de considérer comme leur bien ce qui n'était en grande partie qu'un don gratuit, les patrons ont d'abord résisté; ils se sont enfin rendus presque partout.

Ils ont aidé les ouvriers à substituer aux économats des sociétés coopératives de consommation administrées par eux et susceptibles de procurer quelque profit.

Ils ont consenti à ce que les caisses de retraite émancipées, passant entièrement aux mains des ouvriers, fussent entièrement conduites par ceux-ci. Ils ne se sont cependant pas soustraits à la plupart des charges auxquelles ils s'étaient astreints et ils ont continué à subvenir à l'insuffisance des caisses émancipées.

Cette évolution est achevée ou en train de s'achever. Partout dans nos usines importantes prévalent de plus en plus les idées si bien exprimées par l'ingénieur en chef de Blanzy : « Susciter l'initiative de l'ouvrier; faire son éducation économique; l'habituer à compter plus sur lui et moins sur le patron; lui apprendre à gérer ses propres affaires, voilà qui est préférable à cette espèce de tutelle sous laquelle on est porté, par pure bienveillance, d'ailleurs, à tenir l'ouvrier comme s'il était incapable de comprendre ses intérêts. Le patron ne doit pas hésiter à recourir à l'association, quand c'est possible. Avec ce système, il n'est plus responsable du bonheur de ses ouvriers. Ceux-ci, étant associés à ses efforts, partagent la responsabilité avec lui et en assument même la plus grande partie. « Cela n'empêche d'ailleurs pas le patron de s'intéresser autant qu'il le veut au bien-être matériel et moral de son personnel, et de faire tous les sacrifices qu'il juge à propos. Seulement, il donne mieux, ce qu'il donne est mieux apprécié, parce que, à ses propres efforts, à ses propres sacrifices, se joignent les efforts, les sacrifices des intéressés qui mettent en pratique ce vieux précepte : Aide-toi, le Ciel t'aidera. Bien des patrons sont hostiles aux associations ouvrières parce qu'ils les redoutent;

ils y voient des foyers qui entretiennent l'indiscipline, le mauvais esprit. A la rigueur, on comprendrait leur manière de voir s'ils pouvaient arrêter le mouvement d'association; mais ce courant est irrésistible. Il faut à l'ouvrier quelque chose pour le distraire, le changer de son travail habituel; il a une certaine somme d'activité intellectuelle à dépenser; il faut qu'il la dépense bien ou mal, et les associations fondées dans un but économique, social ou moral, ou même simplement établies pour procurer à leurs membres des distractions honnêtes, sont encore le meilleur aliment qu'on puisse offrir à cette activité; elles sont encore le meilleur dérivatif, la meilleure soupape de sûreté contre les passions populaires. Les associations bien dirigées contribuent, d'ailleurs, puissamment à consolider la paix sociale, car elles apprennent aux braves gens à se connaître, à s'apprécier; elles permettent de démasquer plus facilement les meneurs, les nullités tapageuses. »

Si l'on désire se rendre compte de la situation des patrons et des ouvriers dans des relations organisées suivant ces idées, il faut aller à Anzin, et y suivre l'ouvrier de sa naissance à sa mort.

Enfant, il va à l'école où on l'instruit gratuitement. Dès qu'il le peut, il descend dans la mine, à côté de son père, comme rouleur et freinteur; il apprend à manier le pic, à poser le bois. S'il est bon sujet, on l'admet à un cours technique professé par les ingénieurs de la Compagnie. A dix-huit ou dix-neuf ans, il est mineur, et le premier vêtement de travail avec lequel il descend dans le puits lui est donné par la Compagnie.

Il se marie; on le loge dans une petite maison entourée d'un jardin de 2 ares, au prix de 4 à 6 francs par mois, à peine le montant de l'impôt et de l'entretien, et dès qu'il a réuni quelques économies, on lui accorde des avances, afin qu'il puisse bâtir une maison qui sera sa propriété. On le chauffe pour rien. On lui assure le moyen de se procurer des aliments sains et à bon marché. Le pain est-il trop cher, on lui distribue de la farine et du pain, afin de ramener à 0 fr. 40 le prix du kilogramme.

On l'occupe presque sans aucune interruption. Les prix baissent-ils, les débouchés se ferment-ils, une crise industrielle pèse-t-elle sur les bénéfices, on ne le renvoie pas, on abaisse à peine ses salaires, de telle sorte qu'il ne connaît pas le chômage, et que, de 1867 à 1888, par exemple, malgré les crises de 1881 et de 1888, le taux moyen du salaire n'a oscillé que de 3 fr. 69 à 4 fr. 40, et il a pu s'élever à 5 francs.

Pendant son travail, il n'est aucune précaution dont on ne l'entoure pour le préserver des accidents. Tandis que, annuelle-

ment, en Prusse, on compte un ouvrier tué sur 295 employés, en Angleterre, 1 sur 458, il n'y en a là que 1 sur 1087.

Malgré toutes ces précautions, est-il blessé, on le soigne. Reste-t-il infirme, on lui donne une pension. Meurt-il, sa famille reçoit un secours. La vieillesse arrive-t-elle, on lui sert une retraite.

A l'origine, à Anzin comme ailleurs, ce patronage si ample et si généreux était exercé par le chef d'industrie lui-même : il était autoritaire et à ses frais.

Obéissant aux idées nouvelles, la Compagnie a encouragé elle-même les ouvriers à remplacer ses économats par des sociétés coopératives de consommation. Elles fonctionnent et rapportent à chaque sociétaire un bénéfice annuel d'à peu près 110 francs.

En ce qui concerne les retraites, elle a fait bien plus encore. Elle a complètement délié l'ouvrier de toute dépendance à son égard. Les anciennes caisses de retraite, même celles à la gestion desquelles les ouvriers étaient associés, avaient l'inconvénient de priver de ses droits celui qui quittait la Compagnie avant l'âge réglementaire. Ce qui rendait les ingénieurs hésitants à renvoyer, dès qu'il approchait de l'âge de la retraite un homme réduit cependant à l'état de non-valeur.

On a suppléé à ce double inconvénient et imprimé une nouvelle excitation à l'esprit de prévoyance, par la création du livret individuel. La Compagnie fait sur les salaires une retenue de 1 1/2 pour cent, et, continuant sa générosité de patronage, elle ajoute une somme égale. Le tout est versé à la Caisse nationale des retraites, à capital aliéné et au profit exclusif du titulaire. Ainsi se constitue une pension viagère payable à un certain âge et reversible pour moitié sur la tête de la femme. L'ouvrier quitte-t-il la Compagnie, il ne perd pas le bénéfice de ses sacrifices, il emporte son livret et reste le maître de continuer son versement.

Indépendamment de cette participation au livret individuel, la Compagnie accorde une majoration aux longs services. Elle n'est sévère que pour ceux qui vivent en concubinage, auxquels elle refuse les avantages accordés aux ouvriers mariés, et envers ceux condamnés par la justice qu'elle exclut de ses travaux. De même autrefois, sous le régime de la corporation, il était interdit de donner de l'ouvrage aux débauchés, aux voleurs, aux meurtriers, aux bannis, aux gens de mauvaise réputation [1].

Il résulte de cet ensemble d'institutions que les ressources annuelles d'une famille de mineurs étaient, de 1916 francs en 1888, de 2107 en 1889. Si l'on apprécie en argent les avantages indirects,

[1] Fagniez, *Etudes sur l'industrie*, p. 78.

véritable participation aux bénéfices, il convient d'ajouter 250 francs par an, par famille, ce qui représente un budget annuel de 2166, 2357 francs.

Combien plus dignes de commisération, les ouvriers isolés des villes, les petits employés, les bourgeois faméliques en quête d'un emploi, les malheureuses jeunes filles attelées du matin au soir à une machine à coudre meurtrière, toutes ces femmes dont M. Jules Simon a si éloquemment décrit les misères dans son livre *l'Ouvrière!*

Sait-on ce que, en sus des salaires, représente de dépenses pour la Compagnie toute cette assistance aux formes multiples? En 1888, 1 567 757 fr. 22, soit 47 pour cent de la somme attribuée comme dividende aux associés.

Sous des formes plus ou moins sembables, on trouve, au Creuzot, sous la direction de l'éminent M. Schneider, à Montceau-les-Mines, sous l'inspiration d'hommes de bien et d'intelligence, tels que MM. Chagot et de Gournay, des institutions semblables à celles introduites à Anzin par l'initiative du duc d'Audiffret-Pasquier, de M. Cuvinot, etc.

Au Creuzot, pour l'année 1888, les dépenses du patronage se sont élevées à 1 632 000 fr. A Montceau-les-Mines, la somme employée a été de 1 118 794 fr. 89, soit 50 pour cent du dividende distribué. A Lieven, les subventions s'élèvent à 70 pour cent. Des sacrifices aussi considérables sont faits à Baccarat, à Saint-Gobain, par M. Mame, à Tours, par les Compagnies de l'Ouest et de Lyon, par le Bon-Marché, etc.

Chaque jour apporte une nouvelle amélioration au système. Certains industriels, tels que MM. Menier, Decauville, diminuent le loyer de leurs maisons avec les années, au point de le rendre gratuit.

Est-il équitable d'accuser de tels hommes de manquer de cœur, de ne songer qu'à s'enrichir et de ne voir dans l'ouvrier qu'une machine à exploiter, un homme-outil?

La plupart des ouvriers, sauf dans quelques centres, se sont montrés dignes de la confiance qu'on leur a témoignée. Ils ont multiplié les associations, et presque partout ils les conduisent fort bien. Par un contraste dont devront se souvenir les futurs organisateurs du suffrage universel, les mêmes hommes qui, ayant à choisir un député, nomment sans discernement le premier démagogue ignoré qui les grise de déclamations, préfèrent toujours, dès qu'il s'agit de la sauvegarde de leurs intérêts, le camarade le plus sérieux, le plus probe, le plus digne vraiment d'être choisi; à ce point que chaque fois que les administrateurs croient nécessaires

d'être renseignés sur les dispositions des ouvriers ou de les instruire des leurs, c'est à ces élus du travail qu'ils s'adressent, et ils n'ont jamais eu à le regretter.

M. Cheysson, dans son remarquable rapport sur les institutions patronales, a très judicieusement décrit la transformation qui s'opère, il ne l'a peut-être pas aussi heureusement caractérisée. C'est, a-t-il dit, la substitution du patronage libéral au patronage patriarcal. Patronage et libéral sont deux mots qui se contredisent. Dès que le patronage n'est plus patriarcal, il n'est plus. Aussi, à mon avis, ce qui se produit est quelque chose de plus grave que la transformation du patronage, c'est sa destruction progressive. De plus en plus les associations autonomes se substitueront à son action et, d'un commun accord, on y renoncera. Les ouvriers préfèreront leur indépendance à une protection, même lucrative; les patrons seront enchantés de n'être plus contraints à immobiliser d'énormes capitaux dans des écoles, des cités ouvrières, etc. Et la continuation de leurs sacrifices, s'ils y consentent, sera une participation à leurs bénéfices volontairement accordée, et non plus un acte de patronage. « En présence de l'état moral de la classe ouvrière dans les deux pays, a dit l'ingénieur de Blanzy, on se demande si l'exploitant anglais n'a pas pris la meilleure solution. » M. Plichon, ingénieur attaché aux exploitations houillères du Pas-de-Calais dit aussi : « S'occuper des besoins matériels et moraux de l'ouvrier, chercher à améliorer son bien être constitue un péril. »

Le patronat suppose l'ouvrier dépourvu de tout moyen d'action, ne pouvant ni se coaliser ni s'associer. Alors, force était que le patron avisât pour lui. Maintenant que l'ouvrier est armé suffisamment, qu'il a le droit de se coaliser et de s'associer, celui de veiller sur lui-même et d'organiser au mieux sa destinée, le patronage, correctif d'une subordination abolie, n'est plus une nécessité. Il a fait beaucoup de bien, et il continuera à en faire, dans la période encore longue peut-être de son agonie. Toutefois, aussi bien par la volonté d'indépendance toujours croissante de l'ouvrier, que par la lassitude du patron de plus en plus combattu, le patronat français s'affaiblira jusqu'à ce qu'il disparaisse totalement. A la fin, il n'y aura plus en présence que deux systèmes : celui de l'Angleterre, l'indépendance réciproque de l'ouvrier et du patron se rapprochant par le contrat, se limitant par la liberté d'association, se tempérant par une participation volontaire aux bénéfices, sous forme de primes et de subventions, et le socialisme d'État de la Prusse.

VII

Le choix ne saurait être douteux pour quiconque a le sentiment de la dignité humaine. Les inconvénients accessoires du socialisme d'État sont déjà manifestes en Prusse : d'abord, l'accroissement excessif des frais de gestion; tandis que dans la caisse libre des ouvriers d'Anzin, ils ont été de 1,9 pour cent, ils se sont élevés en Prusse jusqu'à 9,64, et parfois 186 pour cent.

Ensuite, les accidents se sont accrus dans des proportions inouïes. La moindre blessure est un prétexte à cesser le travail, et le traitement ne finit jamais; la simulation, que l'œil vigilant des co-intéressés ne surveille pas, devient l'habitude.

Les effets généraux n'ont pas été meilleurs. Un observateur très attentif du fonctionnement de ces lois en Allemagne, M. Grüner, l'a résumé ainsi : « Ces lois ont été acceptées assez volontiers par les patrons de la grande et de la moyenne industrie, qu'elles déchargent de toute responsabilité et de tout devoir envers leurs ouvriers, et qui ne voient pas quelle charge écrasante elles leur imposeront dans quelques années. Elles ont suscité des plaintes nombreuses et très vives de la part des petits patrons et surtout des ouvriers qui les trouvent absolument insuffisantes. Elles sont d'ailleurs une déception pour eux en Alsace et dans quelques régions de l'Allemagne du Sud, où les industriels avaient tenu à honneur de remplir leurs devoirs de patronat. De par la loi, ils donnent beaucoup moins à leurs ouvriers qu'ils ne leur donnaient auparavant. »

Le mécontentement des classes laborieuses au lieu de diminuer s'est accru. Dès que l'État s'offrait à eux comme une providence, ils en attendaient tout, et comme ce qu'ils en obtiennent est peu en comparaison de ce qu'ils en espéraient, ils murmurent, et la plaie sociale, loin de se guérir, s'est envenimée. Récemment, le congrès des socialistes (novembre) a catégoriquement répudié ce socialisme d'Etat inventé pour les amadouer : « Le congrès déclare que le socialisme n'a rien de commun avec le socialisme d'Etat. Ce prétendu socialisme d'Etat, en tant qu'il poursuit la monopolisation à son profit, veut se substituer au capital privé afin de pouvoir imposer au prolétariat le double joug de l'exploitation économique et de l'esclavage politique. Le socialisme d'Etat, lorsqu'il s'occupe d'améliorer le sort du prolétariat, propose des demi-mesures nées de la peur du socialisme. C'est un palliatif afin de détourner les classes ouvrières du véritable socialisme. »

Les mêmes résultats particuliers et généraux se produiront par-

tout où s'installera le despotisme du socialisme d'État. D'autres non moins désastreux s'y ajouteront, qui n'ont pas eu encore le temps de se développer en Allemagne.

Le socialisme d'État n'est qu'un trompe-l'œil. Les personnes qui le préconisent en sont encore aux contes des *Mille et une nuits*, dans lesquels le Commandeur des croyants a dans un coin de son palais un trésor inépuisable amassé par on ne sait qui, et où il puise à pleines mains pour la joie de ses sujets. Nous ne savons que trop bien que le trésor de notre État se remplit par l'impôt. Or, quoi qu'on fasse dans l'impôt, la contribution du pauvre restera plus nombreuse que celle du riche. Il s'ensuit que c'est celui qu'on prétend soulager qui paye le soulagement qu'on se targue de lui accorder. Il le paye doublement, car tout ce qui diminue le capital disponible (et c'est un des effets de l'impôt), réduit la somme du travail et sa rétribution. De telle sorte que le socialisme d'État grève à la fois l'ouvrier, et par ce qu'il lui prend et par ce qu'il l'empêche de recevoir.

Un autre des côtés condamnables de ce socialisme et son châtiment, selon l'expression de M. Cheysson, est qu'il ne peut jamais s'arrêter en route, et que forcément son œuvre est toujours imparfaite. Tandis que les faits se modifient sans cesse, il reste pétrifié dans ses formules bureaucratiques, et lorsqu'il se meut enfin, une nouvelle transformation opérée démode sa nouvelle loi; et ainsi il court sans cesse après les réalités sans les atteindre jamais.

Son effet moral est plus défectueux encore que ses imperfections matérielles.

Il brise le grand ressort de la vie humaine, la responsabilité. C'est par là que les hommes se distinguent des animaux voués à la fatalité. Un homme vaut en proportion de son aptitude à porter les graves responsabilités. Celui auquel on enlève le souci de lui-même est comme l'esclave d'Homère qui a perdu la moitié de son âme.

Le socialisme d'État ne détruit pas seulement l'individu, il supprime le devoir familial et tue la famille qui ne subsiste que par ce lien. La véritable caisse de retraite du père vieilli, c'est la maison de son fils. Le père l'a élevé enfant, lui, à son tour, il le nourrira vieillard. Les choses se passent ainsi parmi les populations rurales non encore corrompues. Il y a plus de philanthropie dans l'article 205 du Code : « Les enfants doivent des aliments à leurs pères et mères ou autres ascendants qui sont dans le besoin », que dans toutes les caisses de retraite patronales ou d'État.

Une caisse de retraite pour la vieillesse se conçoit à titre d'expédient exceptionnel suppléant à l'absence ou à l'impuissance du fils :

on ne saurait, sans tomber dans un abîme d'égoïsme, en faire une institution générale et de droit commun. La famille, déjà trop atteinte par la loi sur l'instruction obligatoire, serait achevée par le socialisme d'État. Le père serait réduit à n'être plus pour son fils qu'un fonctionnaire en attendant qu'il devienne un étranger.

A défaut de la famille, les nombreuses sociétés de secours mutuels, si on secondait leur développement, suffiraient à organiser l'assistance de la vieillesse. On obtiendrait ainsi les avantages de la fraternité sociale sans les servitudes du socialisme d'État.

Repoussons donc ce socialisme aussi résolument que celui des collectivistes. Le législateur n'a à intervenir à aucun titre dans les rapports du capital et du travail et dans le régime industriel, si ce n'est pour sauvegarder la décence et l'hygiène publique. Organiser en pareille matière, c'est désorganiser. Aux intéressés associés entre eux ou soutenus par des associations humanitaires de poursuivre et d'obtenir de leurs patrons la diminution des heures de travail s'ils la désirent, l'augmentation de leurs salaires, la participation aux bénéfices; à eux aussi de se concerter pour avoir les secours dans la maladie et la retraite dans les vieux jours. L'État n'a à se mêler d'aucune de ces questions, et si, à la suite d'un dissentiment, à leur sujet entre les ouvriers et les patrons, un conflit éclate, son seul rôle est de maintenir égale la loi du combat, en protégeant l'ordre, en empêchant ou en punissant les violences et les menaces.

Le socialisme d'État est, comme le collectivisme, habile à s'insinuer. De même que le collectivisme s'abrite pour mieux se pousser derrière la réglementation légale des heures de travail, le socialisme d'État, afin de ne pas être aperçu dans son envahissement, se cache derrière des corporations obligatoires ou libres auxquelles serait attribué le pouvoir légal de réglementer dans chaque profession la journée normale du travail, le minimum du salaire, les conditions de l'apprentissage. Ne nous laissons pas rassurer par de pieux stratagèmes. De quelque manière qu'on s'y prenne, réglementer en matière de travail, c'est opprimer, par conséquent c'est faire du socialisme d'État. Qu'importe que l'oppression, au lieu d'être exercée par un ministre, le soit par le syndic d'une corporation! Celle du ministre serait certainement moins dure.

Le système anglais, celui de la liberté réciproque, est le véritable régime des rapports entre le capital et le travail. C'est celui qui élève et pacifie, qui rend les individus vaillants et les nations grandes.

Le socialisme d'État ne se comprendrait que si l'initiative privée était absolument paralysée et impuissante. Alors l'État, comme

ressource extrême, serait autorisé à intervenir. Or le contraire a lieu dans la plupart des sociétés contemporaines et particulièrement dans la nôtre malgré les entraves de la législation.

La véritable calamité de la vie ouvrière n'est pas l'excès de travail, mais son manque, le chômage et non le surmenage. Les ouvriers qui s'agitent afin de travailler le moins possible méritent peu d'intérêt. Quelle compassion n'inspirent pas au contraire les hommes valides, pères de famille, sollicitant en vain un emploi de leur activité qu'ils n'obtiennent pas! De tous les côtés il y a émulation de zèle à atténuer cette fatalité. Un digne fils de Saint-François, le P. Ludovic de Besse, essaye de substituer la coopération chrétienne à la coopération démocratique et de placer dans les banques populaires le prêtre à côté du banquier. Un ancien député, doué des grâces de la bonté, M. Lefébure, assisté d'un orateur et d'un écrivain de premier ordre, M. Etienne Lamy, constitue à la fois un office central des institutions charitables et l'assistance par le travail. La Société d'économie sociale fondée par mon illustre ami Le Play, qui compte dans ses membres des esprits supérieurs tels que MM. Delair, Claudio Jannet, A. Leroy-Beaulieu, Cheysson, Georges Picot, Du Maroussem, multiplie les études, les enquêtes, les projets. A Marseille, un écrivain et un sociologue de haute valeur, M. Eugène Rostand, sans se laisser décourager par la résistance de la routine, tente d'associer la création du crédit populaire urbain et rural et l'assainissement de l'habitation ouvrière à la réforme des caisses d'épargne. Il essaye d'acclimater l'idée déjà admise en Italie, en Suisse, en Allemagne, qu'il y aurait aux ressources des caisses d'épargne un emploi plus fructueux que l'engloutissement dans la dette consolidée ou flottante des Etats. Avec le concours d'un auxiliaire très intelligent, M. Louis Brière, il a résolument engagé dans la voie nouvelle la caisse d'épargne de Marseille, dont il est le président[1]. Cette énumération des œuvres d'amélioration populaire pourrait être continuée longtemps encore.

Rien n'est plus inexact que de représenter le travailleur comme un serf à la merci du capital. Depuis la loi des coalitions et celle des syndicats professionnels, l'ouvrier fait la loi au patron autant

[1] Il a obtenu l'autorisation d'employer 160 000 francs, faisant partie de son fonds de dotation, à la construction d'immeubles salubres et économiques, destinés à l'habitation de familles ouvrières et cessibles moyennant libération par annuités (Décret du 13 août 1888); 20 000 francs en avances à toute société qui viendrait se constituer en vue de la construction d'habitations ouvrières; 70 000 francs en prêts hypothécaires consentis à des ouvriers laborieux désireux de construire eux-mêmes leurs maisons. (Décret du 4 février 1889.) Voy. sur cette tentative de réforme le livre récent de M. Eugène Rostand : *L'action sociale par l'initiative privée.*

qu'il la reçoit de lui. On traite presque de puissance à puissance dans l'usine. En dehors, l'ouvrier a certainement l'avantage. Orateurs et journalistes, députés et candidats, s'empressent à soutenir ses doléances, à défendre même ses violences; le patron, au contraire, est conspué, caricaturé, parfois menacé, et à peine quelque vaillant se risque-t-il à pousser un soupir en sa faveur.

Certainement, dans l'existence de l'ouvrier le plus favorisé il y a bien des duretés. Qui ne voudrait les adoucir? Est-ce que par contraste l'existence du patron est toute de béatitude? L'ouvrier travaille un certain nombre d'heures, mais rentré le soir chez lui, s'il ne va pas se griser, il dort en paix. Le patron a travaillé aussi toute la journée et il ne connaît pas toujours le délassement d'un sommeil paisible, tant sont multiples, écrasantes les responsabilités, les sollicitudes, parfois les angoisses dont il est accablé. Elle représente une autre sueur que la sienne, la pièce d'argent que reçoit l'ouvrier !

Rien de plus faux que de présenter la situation de l'ouvrier comme ayant été meilleure dans l'ancien régime que sous le régime de la liberté contractuelle, inauguré en 89 [1]. Depuis ce temps, les capitaux n'ont cessé de s'accroître, ce qui entraînait une demande plus grande de travail. En même temps la rémunération de ce capital diminuait, ce qui n'empêchait pas une hausse permanente des salaires. En 1791, le charpentier gagnait 2 fr. 50; il reçoit aujourd'hui 8 francs. J'ai vu dans le Midi le salaire du travailleur agricole de 1 franc à 1 fr. 50, il est aujourd'hui à 2 fr. 50, avec tendance à s'élever à 3 francs. Partout le revenu moyen des familles de la classe ouvrière a augmenté, et cet excédent de ressources est loin d'avoir été absorbé par la hausse des prix, parce que beaucoup d'objets de consommation ont baissé malgré une augmentation très considérable de toutes les consommations populaires [2]. Dans les campagnes, la terre de plus en plus passe de la main du bourgeois qui n'y trouve plus de profit, dans celle du paysan qui en fait le plus lucratif des placements. Le jeu naturel de la loi économique aidé par la bonne volonté générale, transforme, améliore le monde industriel, élève la condition du travailleur, sa dignité, son bien être, et opère la seule révolution sociale désirable et possible. Au delà il n'y a place que pour les catastrophes. Aucune société n'a moins mérité l'humiliation du socialisme d'État.

Néanmoins, il est probable qu'elle la subira. Le socialisme d'État

[1] Fagniez, *Etudes sur l'industrie*, p. 87.

[2] Claudio Jannet, *La spéculation et la finance*, p. 21. — Cet excellent livre est à étudier avec le plus grand soin. Il contient d'utiles informations et des idées élevées et saines présentées avec une élégante clarté.

est favorisé par l'argument sans réplique chez nous en ce moment, l'exemple de la Prusse. C'est par là que nous est venue la nation armée, ce retour néfaste à la barbarie. Sous le nom de Louis Blanc et de Cabet, le collectivisme avait échoué; depuis qu'il se recommande du nom prussien de Karl Marx, il fait fureur. La philanthropie révolutionnaire avait été honnie lorsqu'elle fut professée par François Huet [1]; depuis qu'elle a été recommandée par un évêque prussien, Mgr Ketteler, elle est reçue avec vénération. Tant que le socialisme d'État a été une conception purement française de Dupont-White [2] et de quelques néo-jacobins, on n'y a pas même pris garde; depuis qu'il a obtenu les faveurs de M. de Bismarck, c'est à qui s'y précipitera.

O liberté! Ceux qui te restent fidèles, de moins en moins nombreux, seront bientôt réduits à dire comme Dante : « Nous sommes ceux qui allons cherchant la liberté, qui est si chère. » Lamentations stériles! rien n'arrêtera le courant : trop de gens, socialistes, jacobins, philanthropes sont attelés à la poussée despotique pour qu'elle ne prévale pas. Par la complaisance des classes élevées aussi bien que par la volonté des masses, nous arriverons au socialisme d'État. L'obligatoire dont nous sommes déjà excédés gagnera encore. A l'obligatoire militaire, pédagogique se joindra l'obligatoire professionnel, intellectuel, médical, et qui sait? culinaire et somptuaire. Nous aurons la corporation obligatoire, la charité obligatoire, l'athéisme ou la religion obligatoire. On ne s'arrête pas en si beau chemin. Ceux qui se désolent de ne pas être encore assez gouvernés, seront exaucés. De plus en plus l'État, et Dieu sait quelles inepties seront incluses en ce mot, l'État pensera, agira, voudra, prévoiera, pour nous, et, troupeau abêti, nous n'aurons qu'à baisser la tête et à payer l'impôt. Bienheureux ceux qui ne verront pas de tels jours!

Il se peut même que notre société descende plus bas et qu'elle savoure les douceurs du collectivisme. L'événement peut être tout simplement amené par l'affaissement et la désertion des classes élevées dont on n'aperçoit que trop de signes. Elles en arrivent plus ou moins au socialisme d'État. De là au collectivisme, il y a moins de distance que de la liberté au socialisme d'Etat. Il n'est pas non plus absolument impossible que, de même que les collectivistes du quatorzième siècle, les Ciompi, brûlèrent une portion de Florence, ceux du dix-neuvième siècle ne se passent la même fantaisie sur Paris, et qu'ils n'établissent ensuite leur domination sur des ruines fumantes.

[1] *Le règne social du christianisme.*
[2] *L'individu et l'État.*

Macaulay, dans une lettre célèbre à un Américain (23 mars 1857), a prédit des catastrophes de ce genre, et plus terribles encore, aux démocraties modernes. « Je ne puis m'empêcher, a-t-il dit, de prévoir ce qu'il y a de pire. Un jour viendra, dans l'État de New-York, où la multitude, entre une moitié de déjeuner et la perspective d'une moitié de dîner, nommera les législateurs. Est-il possible de concevoir un doute sur le genre de législateurs qui sera nommé? — D'un côté, vous aurez un homme d'État prêchant la patience, le respect des droits acquis, l'observation de la foi publique; — d'un autre côté, un démagogue déclamant contre la tyrannie des capitalistes et des usuriers, et demandant pourquoi les uns boivent du vin de Champagne et se promènent en voiture, tandis que tant d'honnêtes gens manquent du nécessaire. Lequel de ces candidats, pensez-vous, aura la préférence de l'ouvrier qui vient d'entendre ses enfants lui demander du pain? — J'en ai bien peur, vous ferez alors de ces choses après lesquelles la prospérité ne peut plus renaître. Alors ou quelque César ou quelque Napoléon prendra d'une main puissante les rênes du gouvernement, ou votre république sera aussi affreusement pillée et ravagée au vingtième siècle que l'a été l'empire romain par les barbares du cinquième siècle, avec cette différence que les dévastateurs de l'Empire romain, les Huns et les Vandales, venaient du dehors, tandis que les barbares seront les enfants de votre pays et l'œuvre de vos institutions. »

Convaincu des réserves inépuisables de bon sens et de courage de notre cher pays, je veux croire que la domination possible des collectivistes ne serait que d'un jour et que ceux qui les auraient vus s'installant le matin, ne les retrouveraient plus le soir.

Collectivistes, anarchistes, auront beau entasser les sophismes et les crimes, ils ne viendront pas à bout de l'inéluctable loi de la nature qui a établi l'inégalité des aptitudes et par suite la hiérarchie comme la condition primordiale de toute existence sociale.

En 1869, lorsque Gambetta lança son fameux programme de Belleville : l'égalité *sociale* dans la loi, dans les *faits*, dans les mœurs, la suppression du budget des cultes et la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la nomination de tous les fonctionnaires publics à l'élection, la suppression des armées permanentes, la modification de notre système d'impôt, ce fut un cri d'admiration dans le parti républicain et du coup son compétiteur, le sensé Carnot II, fut distancé. Je venais de lire ce monument de déraison, lorsque je rencontrai Gambetta dont jusque-là j'avais beaucoup encouragé les débuts. Je lui exprimai mon étonnement et ma tristesse. Il tint bon. « Je vous suppose arrivé au pouvoir, lui répliquai-je, je vous

affirme que si vous ne voulez pas être renversé en cinq minutes, vous n'établirez pas en fait l'égalité sociale, vous ne détruirez ni les armées permanentes ni le budget des cultes et vous ne ferez pas nommer vos fonctionnaires à l'élection. » Ai-je été bon prophète?

Du reste, il n'y avait nul mérite à l'être. Dans tous les temps, le même phémonène s'est renouvelé. Après que les Ciompi se furent emparés du palais de la Seigneurie, ils choisirent pour chef un des leurs, Michel Lando, ouvrier tout débraillé qui s'était signalé par sa violence. A peine installé depuis huit jours, le démagogue était devenu un parfait conservateur, au point de lancer les compagnies des arts et métiers sur ses anciens camarades et de les réduire à l'obéissance par la force. Après la révolution de 1494, il en fut de même. Le peuple, irrité de l'assagissement inévitable de ses nouveaux chefs, avait beau les renverser, le violent de la veille devenait toujours le modéré du lendemain. De là était né ce proverbe : « Avoir une âme de palais et une âme de place », ce que Mirabeau a traduit librement ainsi : « Un jacobin ministre ne serait pas un ministre jacobin. »

Les collectivistes, s'ils devenaient les maîtres du pouvoir, n'échapperaient pas à la loi commune. Pour arriver, ils déchaîneraient certainement des calamités devant lesquelles l'imagination recule épouvantée. Toutefois, après leur installation, ils ne tarderaient pas à devenir réactionnaires et à désavouer leurs doctrines d'opposition par leurs actes de gouvernement, avec la désinvolture cynique dont on leur donne tant d'exemples. Eux aussi ils changeraient leur âme de place contre une âme de palais. Ils châtieraient leurs soldats de la veille obstinés à l'ancien programme. Ils ne supprimeraient pas la propriété, ne mettraient pas en commun le sol et les usines. En réalité, ils visent le propriétaire plus que la propriété, ils veulent simplement avoir leur tour. Dès que, selon la tradition jacobine, ils se seraient gorgés, ils feraient éditer en beau texte, par leur imprimerie nationale, une *Défense de la propriété*, et si, par miracle, cet article tombait sous les yeux de l'un de leurs érudits, il y trouverait du bon et peut-être, sans le citer, en copierait-il des fragments.

Emile Ollivier.

LE PANAMA
ET LES MŒURS FINANCIÈRES

La chronique politique du *Correspondant* apprécie avec autorité les conséquences des scandales du Panama sur la situation des partis. Nous n'avons pas à entrer sur ce terrain ni à chercher à prévoir les résultats du procès qui doit être appelé en police correctionnelle le jour où ces lignes paraîtront, et de celui qui doit se poursuivre ultérieurement devant la cour d'assises. Mais un autre procès passionne non moins l'opinion, c'est celui des mœurs financières contemporaines. Des révélations inattendues ont fait la lumière sur des pratiques ordinairement couvertes d'un voile épais et connues seulement du *monde des affaires*. Il est utile de résumer avec impartialité les traits généraux de toutes ces malversations pour dégager les leçons que l'opinion doit y recueillir, les réformes légales que le Parlement doit accomplir dans le régime de la presse et des sociétés par actions.

I

Même honnêtement conduite, l'ouverture d'un canal à niveau dans l'isthme de Panama dépassait les forces financières de la France et de l'Europe peut-on dire. C'était l'opinion des juges compétents et désintéressés. Le *Correspondant*, dans son numéro du 25 juin 1885, publiait un article où toutes les difficultés techniques, toutes les impossibilités financières de l'entreprise étaient exposées avec une précision irréfutable. L'auteur montrait en outre que le canal, s'il eût jamais été fait, aurait servi uniquement aux États-Unis, et il concluait en ces quelques lignes qui semblent une prophétie :

Il est temps encore de jeter le cri d'alarme aux souscripteurs français, de leur montrer le péril que court leur épargne compromise pour le seul profit de l'étranger... Sans doute les grands noms qui brillent au-dessus de tout cela, Suez et Lesseps, jettent assez d'éclat pour éblouir le présent ; mais défions-nous du lendemain et prenons garde

d'ajouter une page nouvelle à la douloureuse histoire de nos déceptions et de nos ruines.

Telle qu'elle a été menée, cette entreprise a été la plus colossale razzia sur l'épargne publique qui ait jamais eu lieu.

1 335 565 700 francs, ou en déduisant les versements heureusement non effectués, 1 271 682 637 francs ont été enlevés à huit cent mille petits capitalistes français sous forme d'actions, d'obligations et finalement de bons à lots entre mars 1881 et juin 1888. Sur cette somme, 783 millions figurent dans les comptes comme dépensés dans l'isthme en travaux et acquisitions de matériel; mais même les personnes qui croient à la reprise possible de l'œuvre estiment à 300 millions à peine la valeur des travaux effectués réellement et du matériel resté sur place, qui, d'ailleurs, se détériore rapidement. Tout le reste, si l'on en déduit 271 millions reversés aux souscripteurs comme intérêts, comme lots ou déposés à titre de garantie des lots, a passé en frais d'administration, de publicité et aussi de corruption.

Les souscripteurs ont été ruinés en trois actes.

Dès l'abord, 10 millions sont attribués aux promoteurs de l'entreprise, 35 millions sont gaspillés en frais de constitution de la société et de propagande en France et en Amérique. C'est en grand ce qui se fait sur des proportions plus petites dans la fondation de beaucoup de sociétés, et la justice ne paraît pas devoir revenir sur ces débuts de l'entreprise.

Puis avec le commencement de l'exécution sont venus une série de contrats avec des entrepreneurs qui se succèdent les uns aux autres sans motifs plausibles. Au début, les grands entrepreneurs français, MM. Hersent et Couvreux, dont la liaison à l'affaire avait été pour beaucoup dans la confiance des actionnaires, se désistent eux-mêmes de leur contrat en disant que des entrepreneurs étrangers seraient moins onéreux pour la Compagnie, et leur dédit leur est payé 1 200 000 francs! Jusqu'à la fin, ce n'a plus été que changements d'entrepreneurs, résiliations et transactions payées à coups de millions. Le prix du mètre cube de déblai va toujours en s'élevant : il est de 3 fr. 95 avec l'*American contracting and dredging C°*; il est près de 30 francs avec M. Eiffel. On ne sait même pas au juste quelle a été l'importance réelle des déblais. Pendant la période qui s'étend entre l'entreprise générale de MM. Hersent et Couvreux et celle de M. Eiffel, les six entrepreneurs qui s'étaient partagés le travail ont été payés pour 39 539 805 mètres cubes. Or on prétend qu'il n'y en a eu que 19 622 303 extraits réellement! Les liquidateurs judiciaires ont

réglé les entrepreneurs et ont fait homologuer leurs transactions par le tribunal; mais le dernier mot n'est pas dit sur cette partie de l'affaire dans laquelle la ruine de l'entreprise a été irrévocablement consommée. C'est elle qui, étant données les manœuvres employées pour tromper les souscripteurs, entraîne une première poursuite contre trois administrateurs du Panama, M. Eiffel et un ancien député, devant la police correctionnelle pour escroquerie et abus de confiance. Elle donnera lieu ultérieurement à maints procès en responsabilité civile.

Enfin le troisième acte, quand un effort spasmodique a été fait pour arracher un nouveau demi-milliard au public et pour prolonger par là de quelques mois la vie de l'entreprise, a été l'achat de presque toute la presse et la corruption des pouvoirs publics : c'est ce qui amènera les administrateurs du Panama et dix membres du Parlement, dont cinq anciens ministres, devant la cour d'assises.

Le syndicat des métaux, l'agiotage sur les mines de cuivre, dont nous avons raconté l'histoire, il y a deux ans, avaient surtout causé des ruines dans le monde des spéculateurs et chez cette catégorie de Parisiens qui se laissent attirer par la Bourse comme les phalènes par une lampe dans une nuit obscure. Mais ici, c'est la petite épargne, celle des domestiques, des curés, des petits rentiers, des retraités, qui a été presque exclusivement spoliée. Il n'est pas un village, si reculé soit-il, qui ne compte quelques victimes du Panama. Le succès du Suez après une période d'épreuves, un sentiment très honorable, quoique, en réalité, erroné, qui faisait attacher un intérêt patriotique à l'accomplissement de cette œuvre par la France, ont rendu les petites gens particulièrement accessibles à la campagne de conférences, menée par M. Ferdinand de Lesseps avec un talent oratoire qui lui a ouvert les portes de l'Académie française. Les démonstrations de ces conférences, malgré les projections à la lumière oxhydrique, étaient de la même force que les allégations hautement fantaisistes des rapports faits chaque année aux assemblées générales. M. Burdeau y croyait plus qu'aux vérités de l'Évangile et y faisait écho avec enthousiasme dans son journal. Mais notre collaborateur de 1885, qui avait été sur les lieux, les jugeait tout autrement dans l'article que nous avons rappelé :

Il y a, disait-il, des descriptions du mode d'élimination de la Culebra qui font penser à la distribution de la galette du Gymnase. Coupez et emportez. C'est très simple à dire : on prend une montagne entre deux phrases comme avec une pincette et on la projette d'un mot au fond de la vallée voisine en accompagnant sa chute d'un petit air de victoire.

Peu de riches capitalistes sont restés engagés dans les valeurs du Panama; ils ont été mis en garde à temps, tandis que, jusqu'au dernier jour, les petits et les humbles ont été trompés par la presse.

II

L'achat quasi universel de la publicité française et d'un grand nombre de feuilles étrangères n'était possible qu'à des gens à qui le public avait déjà livré les sommes énormes nécessaires pour le tromper. Dans le rapport du liquidateur, M. Monchicourt, nous voyons figurer 83 084 203 francs comme frais d'émission, parmi lesquels 20 432 554 francs pour frais de publicité et 36 447 133 fr. pour frais de syndicats, sans compter les dépenses de même nature qui peuvent se trouver mêlées à d'autres chapitres.

Si la Compagnie s'était bornée à louer, pour ses annonces, la quatrième page des journaux, comme le *Louvre* et le *Bon-Marché* le font aux changements de saison, ou encore à faire insérer des *réclames* comme celles du savon du Congo et des pastilles Géraudel, nul n'aurait pu s'y tromper, et il n'y aurait pas plus à en faire un reproche aux journaux qu'aux propriétaires qui louent leurs pans de mur pour les affiches monstres. Mais beaucoup de journaux louent leur *Bulletin de la Bourse* à des maisons de coulisse qui le rédigent à leur guise, et ils n'avertissent pas leurs lecteurs de ce contrat. C'est ainsi qu'un entrepreneur habile de publicité avait, dit-on, acheté pour une somme minime le Bulletin financier hebdomadaire de soixante-quatre Semaines religieuses, qui ne se doutaient pas de l'usage qui en serait fait, et l'avait revendu à haut prix à la Compagnie. Cette location du Bulletin financier est déjà un fait grave[1]; mais les 500 000 francs payés à tel journal, les participations aux syndicats d'émission attribués gracieusement à leurs propriétaires, rémunéraient un tout autre genre de services, c'est-à-dire des articles de fond, des entrefilets habilement placés, le silence fait systématiquement sur tous les renseignements défavorables. Ce n'est pas la première fois que des journaux se vendent ainsi. Plusieurs des procès financiers qui ont eu lieu dans ces dernières années ont montré comment la presse pouvait être systématiquement employée à tromper le public, comment des entrepreneurs de publicité se chargeaient de faire, dans les feuilles les plus diverses, l'éloge d'affaires véreuses[2]. A défaut d'une responsabilité

[1] Nos lecteurs remarqueront que le *Correspondant* n'a pas de *Bulletin financier*.

[2] Voy. les faits cités dans notre ouvrage : *le Capital, la Spéculation et la Finance au dix-neuvième siècle*. (Plon 1892), p. 171 et suivantes.

civile qui n'existe pas dans la loi, il n'y en a pas moins une responsabilité morale dont les propriétaires de journaux ne peuvent pas s'exonérer, malgré l'audace avec laquelle ils affirment leur droit de se vendre au prix qu'ils jugent. L'un d'eux n'a-t-il pas poussé l'impudence jusqu'à se plaindre de la divulgation du chiffre relativement infime pour lequel son journal avait été acheté?

Dans une conversation que M. Charles de Lesseps avait, le 6 juin 1890, avec M. de Lamarzelle, le loyal député du Morbihan, et que celui-ci nota immédiatement, le malheureux directeur du Panama se plaignait en ces termes du changement qui s'était opéré dans les mœurs en quelques années :

Nous avons construit Suez nous-même, sans syndicats, sans banquiers, avec nos propres ressources, et sans autres dépenses de presse que des annonces. Les choses pouvaient se faire ainsi à cette époque; mais, depuis, les mœurs ont changé. Il faut maintenant, pour réaliser une émission, la presse et le syndicat de garantie.

A chaque émission, il faut verser de très fortes sommes à la presse. Le gouverneur actuel du *Crédit foncier* a encore aggravé le mal. Il ne se contente pas, lui, de donner de l'argent aux journaux au moment des émissions. Il donne à chaque journal tant par mois, continuellement, toujours. Il a inventé les mensualités... Au moment des émissions, les journalistes affluent chez nous... Sans donner des mensualités, nous nous sommes arrangés pour que, dans l'intervalle des émissions, la presse nous fût favorable. Nous disions aux journaux : « Soyez gentils ; sans cela, à la prochaine émission, vous n'aurez rien ou très peu de chose. »

N'a-t-il pas été prouvé dans le procès de M. Burdeau contre M. Drumont que la *Banque de France* elle-même était obligée d'avoir un agent de publicité attitré auprès des journaux et de les payer pour obtenir l'insertion d'un rapport fait à la Chambre des députés sur une question d'intérêt public de premier ordre!

Une pareille unanimité de la presse à exalter l'entreprise du Panama, depuis la feuille pieuse jusqu'au journal socialiste le plus hargneux, était faite pour mettre en garde les personnes avisées; mais comment les petits capitalistes, les personnes qui n'ont d'autre moyen d'information que leur journal, n'auraient-elles pas été prises au piège?

III

En 1886, la situation devenait plus difficile; les émissions ordinaires d'obligations se couvraient péniblement. M. de Les-

seps s'adressa aux principales chambres de commerce, leur demandant d'envoyer des délégués pour s'assurer de l'avancement des travaux et de l'ouverture prochaine du canal. A ce voyage de plaisir, organisé aux frais de la Compagnie, on invita naturellement des journalistes; l'on embarqua même un économiste, dont la candeur en affaires égalait la science. Comme on pouvait le prévoir, les invités de M. de Lesseps ne virent dans cette excursion rapide que ce qu'on voulut bien leur montrer; ils crurent tout ce que leur dirent des hôtes si généreux, et, à leur retour, ils écrivirent qui un livre, qui des articles, qui des rapports solennels destinés à confondre les détracteurs de la grande œuvre.

Cette mise en scène était destinée à préparer l'appel que la Compagnie, déjà à bout de ressources par les dilapidations commises dans l'isthme, allait faire au gouvernement. Elle voulait obtenir encore un demi-milliard de la crédulité du public français. L'appât d'obligations à lots, sur le modèle de celles du *Crédit foncier*, parut seul capable de faire sortir les gros sous des tirelires devenues déjà quelque peu méfiantes. Pour cela, il fallait une loi.

Le gouvernement n'était pas pris au dépourvu par la demande de la Compagnie. Dans les premiers mois de 1885, le ministère de la marine avait chargé un de nos officiers les plus distingués de visiter les lieux et de lui adresser un rapport confidentiel, et ce rapport avait été de nature à l'éclairer complètement. Néanmoins, un an après, le département des travaux publics chargeait deux ingénieurs de l'État, MM. Boyer et Rousseau, d'une mission officielle dans l'isthme. Leur rapport concluait à la possibilité technique de l'exécution du canal : — en principe, rien n'est impossible à la science —; mais ils indiquaient très nettement les difficultés énormes de l'entreprise et, partant, son impossibilité financière. Leur rapport fut d'abord soigneusement tenu sous le boisseau. Une indiscrétion seule, dont la responsabilité n'a pu être déterminée, permit au journal *le Temps* d'en publier quelques extraits, et ce fut l'occasion d'un grand coup de bourse à la baisse sur les actions et les obligations de la Compagnie. Le gouvernement n'en persista pas moins à présenter le projet; mais la communication du rapport fit hésiter la commission de la Chambre et, pour éviter un rejet formel, le projet fut retiré. Un syndicat de garantie, en vue de l'émission, paraît avoir été formé à cette époque, et, quoiqu'il n'y ait pas eu d'émission, certains chèques furent délivrés, dès lors, à des personnages importants sous cette rubrique.

Deux ans plus tard, un travail de corruption savamment conçu, et dont l'exécution avait été prise à forfait par le baron de Reinach, avait été mené à bonne fin. On parle d'une liste de 104 hommes

politiques ayant reçu des sommes de l'administration du Panama. Quel que soit le nombre des copartageants, ce qui est certain, c'est que plus de 20 millions furent dépensés de cette manière en quelques semaines.

Les députés qui, pour faire figure dans le monde politique, ont besoin d'un journal, ce journal soit-il à peu près sans abonnés, profitèrent de l'occasion pour faire remplir, à leur décharge et à leur profit, la caisse du journal sous forme de subventions directes ou, quand ils y mettaient plus de précautions, sous forme de souscription d'actions.

MM. Floquet et Rouvier, qui étaient ministres à cette époque, ont dû avouer que, pressés par le mouvement boulangiste et trouvant, dès le commencement de l'année, les fonds secrets épuisés, ils avaient eu recours à la bourse de financiers amis, et surveillé cette vaste distribution de fonds pour qu'elle tournât au profit de leur parti. Dans la séance historique du 20 décembre, M. Rouvier s'est vanté d'avoir fait élire la majorité actuelle et sauvé la République par ces procédés. Des chèques de 300 000 fr., de 50 000 francs, de 40 000 francs auraient fourni d'argent de poche la République et accompli cette grande œuvre à laquelle, on le donne à entendre, la plus haute approbation n'aurait pas manqué! Dans son bureau, M. Rouvier a laissé entrevoir qu'il s'était aussi adressé à un autre établissement financier. Il est donc parfaitement prouvé que la République a sa *caisse noire*, et c'est là, peut-être, l'explication de l'inextricable confusion des bilans d'un grand établissement de crédit.

Les politiques jugeront de ce que devient le gouvernement parlementaire, quand le ministère, quand le pouvoir suprême de l'État, use de tels moyens; mais une vulgaire question d'honnêteté se pose. Cet argent employé aux élections, aux besoins du gouvernement et des gouvernants, appartenait, en réalité, aux actionnaires et aux obligataires du Panama. Ils en ont été dépouillés, sans le savoir, par la collusion des administrateurs nommés par eux pour gérer leurs intérêts et des pouvoirs publics qui sont chargés de réprimer le vol.

Le Panama, répète-t-on partout, n'est pas seul à avoir usé de pareils procédés. Toute société un peu importante, dit un des accusés pour sa défense, est obligée d'avoir ses *fonds secrets*. Si de pareilles allégations prenaient corps, elles révéleraient une profonde perversion des mœurs politiques et financières.

Quoi qu'il en soit, dès qu'en 1888 le Parlement fut saisi à nouveau du projet autorisant une émission d'obligations à lots par le Panama, ce fut une véritable curée. Sénateurs et députés influents

se mirent à vendre leur vote à des prix variés. L'un d'eux, qui se trouvait à même de départager, par sa voix, la commission de la Chambre chargée d'examiner le projet, obligea la Compagnie à surenchérir, jusqu'à la dernière minute, et fut payé en conséquence. Les divers groupes de la majorité républicaine se trouvèrent ainsi entraînés par leurs meneurs habituels et circonvenus par les influences de toutes sortes mises en œuvre autour d'eux. Dans cette œuvre de corruption le leader de l'opposition radicale a été engagé aussi à fond que les ministres opportunistes. C'est dans ces conditions que fut votée la loi du 8 juin 1888, qui autorisait l'émission de 1 200 000 obligations à lots. Cette émission parut au public ignorant, qui recherche ce genre de placements, patronnée par le gouvernement, et elle lui arracha encore 198 millions, quoique la souscription n'ait été qu'à moitié couverte.

Plus une émission est difficile à placer, plus les frais s'élèvent. Dès l'origine, alors que l'enthousiasme était réel, la Compagnie donnait une commission de 4 francs par titre placé, commission qui ne se confondait pas avec les frais de syndicat. Cette fois, les frais d'émission deviennent fantastiques : ils dépassent 31 millions, sur lesquels on compte 11 millions pour frais de syndicat, 20 898 700 francs pour commissions de placement, et 7 301 131 fr. pour frais de publicité!

Des précautions minutieuses avaient été prises pour dissimuler cet achat des députés et des ministres. Ils étaient réglés soit en *bons de caisse au porteur*, soit en chèques sur des banques diverses qu'ils faisaient toucher par des prête-noms. Malgré cela, quand la Compagnie dut suspendre ses payements et qu'un jugement du tribunal civil de la Seine du 5 février 1889 nomma un liquidateur judiciaire, forcément toutes ces fraudes vinrent à la connaissance du liquidateur et du parquet. Or le liquidateur a déposé deux rapports successifs sans y faire allusion. Le parquet est resté immobile. Le temps nécessaire à la prescription s'écoulait peu à peu, tandis qu'on amusait les malheureux porteurs d'obligations avec des plans chimériques de reconstitution de l'entreprise.

Il a fallu l'indomptable persévérance d'un journaliste emprisonné, tout meurtri encore d'une fausse campagne contre la Banque de France, et la dénonciation d'un député à la tribune, pour amener peu à peu des révélations partielles, faire sortir les documents accusateurs des portefeuilles où ils se cachaient. Puis, comme au hasard, malgré les résistances obstinées du parquet, en dépit de toutes les manœuvres gouvernementales pour brouiller les pistes, une force irrésistible de l'opinion a pesé sur la Chambre, a forcé les plus compromis à pousser eux-mêmes à l'enquête pour

essayer de se dissimuler, et finalement la vérité a éclaté dans toute sa justice vengeresse.

Pour retrouver l'exemple d'une pareille corruption des pouvoirs publics, il faut remonter jusqu'à la Convention et au Directoire; jusqu'aux temps où Chabot, Bazire, Fabre d'Eglantine, les coryphées de la faction Dantoniste, falsifiaient le texte d'un décret de la Convention sur la liquidation de la Compagnie des Indes, où Barras vendait à bureau ouvert les contrats de fournitures à faire aux armées de la République. Il semble qu'il y ait là une fatalité inhérente à un régime par le jeu duquel le pouvoir suprême est confié à des hommes qui ont leur fortune à faire et qui continuent leur commerce habituel alors qu'ils ne devraient avoir de souci que pour les intérêts généraux du pays. C'est après la retraite du maréchal Mac-Mahon et de Dufaure que cette corruption recommence à déborder, et les ventes de la Légion d'honneur faites par Grévy et Wilson étaient des peccadilles auprès de ce qu'ont fait les hommes, qui, sous la pression de l'opinion, durent bien, malgré eux, les chasser de l'Élysée.

Entre ce qui se passait sous la Convention et le Directoire et le drame qui se déroule sous nos yeux, il y a cependant une différence et elle n'est point à l'avantage du présent : c'est l'étendue de la spoliation du public et l'extension de la corruption due à l'intervention de la Finance telle qu'elle s'est constituée de nos jours.

IV

La haute Banque proprement dite a aidé à la constitution du Panama et a pris sous son patronage l'émission des actions que l'hostilité avouée des Américains rendait difficile; mais elle s'est dégagée très promptement de l'affaire, et depuis lors on n'y aperçoit plus sa main.

Quant aux grandes sociétés de crédit, elles ont fait avec le Panama leurs opérations habituelles d'ouvertures de guichets aux émissions, d'avances moyennant commission et de syndicats.

Ces sociétés ouvrent leurs guichets à toutes les émissions indistinctement. Leur intervention s'impose, d'ailleurs, d'une manière absolue. L'importance qu'elles ont prise est telle, qu'actuellement l'entreprise la plus sérieuse, l'État lui-même pour ses emprunts ne peut plus s'adresser directement au public. Un grand changement s'est opéré depuis vingt ans dans ses habitudes. Les capitaux disponibles épars dans le pays, qui ne vont pas à la Caisse d'épargne, sont de plus en plus déposés en comptes courants dans les coffres des quatre à cinq grandes sociétés de crédit qui couvrent Paris de leurs

agences et les départements de leurs succursales. Elles ont absorbé la majeure partie de la clientèle des agents de change, des notaires, des banquiers de province. Cette concentration des disponibilités du pays s'explique par la supériorité de l'outillage de ces sociétés et par les nombreux services qu'elles rendent presque gratuitement à leurs déposants; mais elles se rattrapent dans les émissions. Ce n'est pas seulement aux dépens des entreprises qui font appel au crédit et auxquelles elles imposent leur intermédiaire, c'est aussi, comme dans le cas présent, aux dépens de leur clientèle qui ne peut pas croire que la société où ils déposent habituellement leurs fonds affiche à sa porte, organise des guichets spéciaux et annonce à grands renforts de réclame la souscription à une affaire qu'elle n'entend recommander en rien. Le public n'en est pas arrivé à comprendre à demi mot ces sous-entendus, et jusqu'à présent les grands établissements de crédit n'ont rien fait pour dissiper des confusions si dangereuses.

Ils y sont d'autant moins portés que toute émission un peu importante fait l'objet de *syndicats de garantie*, qui sont l'occasion de larges profits pour ces sociétés, pour leurs administrateurs et pour les privilégiés qu'on y admet par des motifs divers.

On en jugera par une opération assez compliquée que la *Société générale* et le *Crédit lyonnais* ont faite avec la Compagnie du Panama, quand elle était déjà réduite aux expédients. Entre le vote de la Chambre autorisant l'émission d'obligations à lots et celui du Sénat, sa caisse était absolument à vide et il fallait immédiatement de l'argent, on sait aujourd'hui pourquoi. Par un traité du 14 mai 1888, ces deux sociétés lui avancèrent 30 millions dont dix livrables immédiatement et les vingt autres après le vote de la loi. L'intérêt en avait été fixé à 5 pour 100 l'an, ce qui n'a rien d'anormal. La durée du prêt fut de 90 jours. Mais il leur fut en outre alloué une somme de 10 francs par obligation sur un maximum de 400 000 obligations souscrites par le public et sur un minimum de 200 000. Le premier chiffre ayant été atteint, ç'a été une commission de 4 millions, soit deux millions pour chaque société. Elle était absolument indépendante de la commission perçue par ces sociétés comme par toutes les autres sur le placement effectif des obligations[1]. C'était une commission de prêt, s'ajoutant à l'intérêt, non pas proportionnelle au temps pendant lequel il était fait, mais basée sur l'événement de la souscription; l'émission n'eût-elle pas atteint 200 000 obligations, chaque société eût toujours empoché un million outre l'intérêt au 5 pour 100. A l'honorable M. Provost de

[1] Le *Crédit lyonnais* à lui seul a placé 278 000 obligations à lots dans sa clientèle.

Launay, qui s'étonnait de cet énorme prélèvement et calculait que cela faisait un taux de 58 pour 100 ou à peu près, M. Germain a répondu de très haut que ces 4 millions avaient été transformés plus tard en une participation au syndicat et réglés par le liquidateur en obligations à lots, restées en magasin, ce qui avait un peu diminué les profits du *Crédit lyonnais*, mais qu'en tout cas ces taux de commission étaient usuels dans les opérations des syndicats.

Que sont donc ces *syndicats de garantie* sur lesquels ces incidents et certaines dépositions faites devant la commission d'enquête ont appelé l'attention publique?

V

Necker paraît avoir été le premier à s'adresser à des groupes de banquiers pour que moyennant l'attribution des titres à un prix inférieur à celui auquel ils sont offerts au public, ils en garantissent le placement intégral, c'est-à-dire gardassent pour eux ceux qui n'auraient pas été souscrits. C'est par une opération de ce genre faite avec la haute Banque du monde entier, qu'au lendemain des désastres de la guerre, Thiers put faire un emprunt de deux milliards. Ces syndicats là sont parfaitement légitimes. C'est aux gouvernements et aux sociétés emprunteurs à n'y recourir que dans les cas nécessaires et à leur allouer seulement une prime proportionnée aux risques qu'ils courent effectivement; mais d'autres pratiques se sont introduites de nos jours pour les émissions douteuses. Le syndicat de garantie ne prend plus les titres ferme, il garantit seulement les frais d'émission; l'on donne à la participation à l'opération le nom d'*option* emprunté à la terminologie des marchés à prime. C'est alors une simple combinaison d'efforts pour lancer l'affaire dans le public. Il y a des affaires tellement véreuses que des syndicats de garantie ne portant que sur les frais d'émission entraînent des pertes pour les participants. C'est M. de Soubeyran qui l'a dit devant la Commission d'enquête et il a cité des exemples dans lesquels il s'était trouvé lui-même en perte. Mais quand il n'y a pas à craindre que les frais d'émission ne soient pas couverts, le syndicat de garantie est en réalité une gageure sur le résultat de la souscription payée par l'entreprise qui fait l'émission aux individus qu'elle a de la sorte intéressés à son succès. Aussi bien ces syndicats sont-ils toujours conclus oralement; on ne veut pas prévoir le cas où un tribunal civil aurait à examiner la valeur de pareils engagements.

Donc, en juin 1888, la Compagnie du Panama voulait placer deux millions d'obligations à lots qui devaient produire les 600 millions

suffisant selon elle pour relever l'entreprise. Chaque syndicataire avant l'ouverture de la souscription versait 2 fr. 50 par titre, — ou bien on les passait en écritures à son nom. — Il devait toucher 20 francs, sur les 800 000 premiers titres; 15 francs, sur les 400 000 suivants; 5 francs, sur les derniers 800 000. On voit quel intérêt chaque syndicataire avait à faire de la propagande dans son journal, dans son club, dans son salon pour faire réussir l'émission. C'était une simple propagande que l'on demandait aux syndicataires; car, répétons-le, la commission de syndicat était indépendante de la commission de placement et les syndicataires qui n'étaient pas banquiers de leur métier ne plaçaient eux-mêmes aucune obligation. En réalité, ils ne garantissaient rien du tout. Or, 849 000 titres seulement furent placés : la somme produite était manifestement insuffisante, même pour continuer les travaux. L'on se demande si les souscriptions n'auraient pas dû être annulées. La question ne fut pas posée alors devant les tribunaux, et la Compagnie essaya de nouveaux expédients pour écouler le stock des obligations non souscrites. Elle ne voulut pas toutefois donner aux syndicataires 20 francs par titre. Elle fit une sorte de cote mal taillée et leur alloua 5 fr. 50 (ce qui, avec les 2 fr. 50 versés, ou censés versés, car tous les participants n'avaient pas versé effectivement), fit 8 francs par titre.

Un membre de la Commission d'enquête disait avec beaucoup de raison que des syndicats de garantie de cette sorte ne servent qu'à masquer de véritables dons, que ce sont des *cache-pots-de-vin*. Quant aux *participants* qui ne vendaient pas un vote au Parlement, c'était un prétexte pour prendre part à la curée des millions qui venaient d'être soutirés au public.

Il faut entendre M. Ch. de Lesseps nous dire combien les participations au syndicat étaient recherchées :

Aussitôt que l'émission est annoncée, c'est à qui fera partie du syndicat. Nous recevons la visite de quantité de gens qui viennent nous dire : Je veux tant, donnez-moi tant. Ce ne sont pas seulement des banquiers qui nous tiennent ce langage; ce sont des gens du monde qui loueront ou éreinteront l'opération dans leur milieu, suivant qu'on leur donnera ou leur refusera la somme demandée. Et parmi tous ces gens il n'y a pas seulement des hommes tarés, de petits banquiers véreux; il y a aussi des gens connus, très haut placés, jouissant dans le monde de situations élevées, et je dois le dire, ceux-là sont cyniques.

L'idée d'associer des comparses à un coup de bourse ou à une opération financière promptement liquidée n'est pas nouvelle. Voltaire déjà recherchait fort les participations. La moralité d'une par-

ticipation à un syndicat de garantie dépend de deux conditions : 1° de l'honnêteté de l'émission elle-même : le caractère de l'affaire, ses chances de réussite, les procédés employés pour attirer des souscriptions, sont autant de choses dont les syndicataires, honnêtes gens, ne sauraient se désintéresser; 2° des risques qu'ils courent effectivement et qui justifient leur gain, de la réalité de l'engagement qu'ils prennent de supporter les pertes éventuelles de l'opération.

Or les conditions dans lesquelles les syndicataires des émissions du Panama ont admis des sous-syndicataires ont varié beaucoup. Dans bien des cas, ç'a été une manière à peine déguisée d'acheter les votes de sénateurs, de députés, de ministres. D'autres fois, des participations de ce genre ont été attribuées à des personnes étrangères aux affaires pour rémunérer des services d'entremetteurs, ou des concours d'opinion sans qu'il y ait eu de leur part un engagement pécuniaire sérieux devant être réalisé en cas d'échec absolu de la souscription. Nos financiers ne sont pas des Mécènes comme les *traitants* d'autrefois : ils n'ont pas la vanité d'un Crozat, d'un Paris-Duverney, et quand ils abandonnent à des hommes du monde une part de leur proie, c'est pour des services positifs.

Cette forme moderne du parasitisme soulève justement les indignations des socialistes; mais le mal est, en réalité, cantonné dans certains compartiments de la société parisienne où les exigences du luxe oblitèrent les traditions d'honneur et le sens de la probité. Dans l'ensemble, quoi qu'en disent les étrangers, la société française reste profondément honnête. Le jeu des institutions républicaines a fait monter l'écume à la surface et les tentations de la vie parlementaire ont fait faillir bien des hommes qui seraient probablement restés probes dans le cadre régulier de leur vie provinciale. Ce qui a manqué à leur faiblesse, c'est le maintien par une souveraineté indépendante des partis du sentiment du devoir envers l'intérêt public. Mais, à côté d'eux, nos grandes administrations sont plus honnêtes qu'aucune autre en Europe : c'est tout au plus si dans les administrations municipales la pratique des pots-de-vin commence à se répandre. La magistrature, même épurée après les décrets de 1880 et de 1883, peut manquer de courage dans les procès où la politique est engagée ; jamais, depuis neuf ans, un soupçon de vénalité ne l'a effleurée. Nos juges consulaires, sortis du suffrage des commerçants, sont irréprochables; au dernier degré de l'échelle, nos douaniers demeurent incorruptibles. Nous avons le droit de le dire bien haut : si le gouvernement et le Parlement ont prévariqué dans la personne de leurs chefs, la nation demeure saine.

VI

Quel triomphe pour les antisémites de constater que les grands entrepreneurs de cette corruption sont des Israélites!

Cornelius Herz d'abord, cet énigmatique personnage cosmopolite qui arrive à Paris commandité par les Rothschild pour des affaires d'électricité et pendant dix ans joue un rôle politique et financier sur lequel le dernier mot est loin d'avoir été dit, dont l'argent et le contact rendent justement suspects tous ceux qui le touchent, et qui, au moment du dénouement du drame, se dérobe par la fuite à toutes les investigations;

Puis Reinach, cet Allemand affublé du nom d'une de nos plus glorieuses races alsaciennes, naturalisé en France, baronisé en Autriche, qui, après avoir traité avec les entrepreneurs des travaux de l'isthme les contrats et les résiliations, véritable cause de la ruine de la Compagnie, s'était chargé moyennant un prix fait de corrompre le Parlement, grâce à ses relations de vieille date avec les chefs du radicalisme et de l'opportunisme;

Son corréligionnaire Arton, enfin, qui exécute en sous-ordre toutes ces besognes et qui, plus heureux que son patron, jouit vis-à-vis de la police d'un absolu *noli me tangere*. C'est lui qui sert de lien entre le Panama et la *Société générale de dynamite*, où l'ancien ministre Barbe et le député Leguay donnaient la mesure de l'improbité qui se cachait dans le Parlement. C'est lui qui fonde les sociétés anonymes de toute sorte, qui viennent se superposer les unes aux autres. — A un moment donné, dix-huit avaient leur siège social dans le même local. — C'est lui qui, en dernier lieu, concourt à la fondation du *Crédit* dans lequel le public croyait bien à tort voir une banque catholique!

Une des pratiques favorites de nos grands financiers est, grâce à la facilité de la constitution des sociétés anonymes, de fonder des banques qui leur servent de paravent et sous le couvert desquelles ils font certaines de leurs opérations. Telle est entre autres cette curieuse société, créée en mai 1890, pour faire des affaires de banque et de bourse, et qu'on appelait plaisamment *la banque des frères*, parce qu'elle avait pour fondateurs les frères de plusieurs des financiers et entrepreneurs du Panama. La multiplicité des caisses auxquelles les chèques accusateurs ont été touchés avait évidemment pour but de dérouter les investigations en cas de danger.

Ces banques de second et de troisième ordre pullulent dans les époques d'excitation à la Bourse où le public se laisse entraîner dans le tourbillon de la spéculation. Organisées sur le modèle des grandes sociétés de crédit, elles ne rendent en réalité aucun de

leurs services généraux et sont de dangereux organismes parasites, pour ne rien dire de plus.

Un autre fait mis en évidence par l'enquête, c'est le grand nombre d'affaires industrielles fondées en province et qui, faute de ressources locales, viennent chercher des capitaux à Paris, où, trop souvent, elles tombent entre les mains des loups-cerviers de la Finance. Il y a évidemment une centralisation des capitaux exagérée contre laquelle les capitalistes et les hommes d'initiative de la province devraient réagir par l'association. Nous voudrions voir se reproduire des entreprises locales ou régionales, comme le fut le *Crédit lyonnais* à son origine, avant que l'extraordinaire capacité de son fondateur, M. Germain, en fît la première des sociétés de crédit nationales.

Dans l'ordre financier comme dans l'ordre politique, la vie s'est trop concentrée à la tête et les extrémités se refroidissent. Le développement du marché financier de Paris depuis une quinzaine d'années est un fait très remarquable et qui, en lui-même, serait heureux si le grand ressort de la vie nationale, si la souveraineté fonctionnait normalement. Nous ne voudrions point, pour notre part, que des charges fiscales excessives portassent atteinte à ce grand marché des capitaux [1]. Mais il faut bien reconnaître que ce développement a amené, en même temps, l'établissement en France d'une multitude d'éléments étrangers ou cosmopolites qui ne sont pas sans danger. Ainsi, *la Réforme économique*, dans son numéro du 15 décembre, donnait la liste des maisons de la coulisse des valeurs. Sur 113 maisons inscrites à la feuille, c'est-à-dire faisant partie du syndicat régulièrement constitué, 67 sont étrangères, généralement allemandes, et parmi les 46 qui sont françaises de nom, la rubrique

[1] La Chambre des députés, après avoir d'abord voté le principe d'un impôt spécial sur les transactions à la Bourse, par surérogation aux droits de transfert, à la taxe sur les titres au porteur et au timbre des bordereaux à agents de change existant déjà, l'a repoussé dans la séance du 21 décembre. On fait valoir que cet impôt, s'il n'était pas minime, atteindrait surtout les capitalistes moyens. Les rois de la Finance font leurs grandes opérations *en banque :* ils achètent et vendent par un coup de télégraphe ou un ordre téléphoné sur les bourses du monde où ils trouvent les conditions les plus avantageuses et les bourses où n'existe pas cet impôt ont de ce chef un grand avantage. Ont-ils besoin de se faire reporter, ils le font dans des maisons de banque où l'opération est passée seulement en écritures. La petite et la moyenne spéculation porteraient donc exclusivement le poids du nouvel impôt. A l'appui de cette opinion, on peut citer la statistique du rendement de l'impôt sur les contrats à terme établi en Allemagne en 1889. Il donne de mois en mois, comme le prouvent des résultats de plus en plus bas, les relevés publiés par *le Monde économique* du 31 décembre 1892. La haute Banque trouve évidemment moyen d'y échapper.

et compagnie dissimule des attaches cosmopolites sur lesquelles il ne peut y avoir de doute.

VII

Les tribunaux vont faire leur œuvre : œuvre bien imparfaite, car les forces qui habituellement défendent la société, le parquet et la police, ont dû, pendant trois ans au moins, s'employer à protéger les coupables, à leur laisser le temps de faire disparaître les preuves accusatrices et de gagner des prescriptions.

La Commission d'enquête, grâce à cet esprit public qui, à certaines heures, domine tous les partis-pris de groupes, a déjà fait la lumière sur bien des faits qui seraient, sans elle, restés dans l'ombre.

Il est des personnes qui s'effrayent de ce jour accusateur projeté sur les tristes côtés de la société moderne; elles voudraient que la Commission limitât ses investigations à une recherche disciplinaire sur les membres de la Chambre et surtout qu'elle clôturât au plus tôt ses travaux. Nous ne partageons pas ce sentiment. L'opinion a été saisie; elle ne se laissera pas dessaisir et elle exige que la Commission aille jusqu'au bout. C'est déjà une chose heureuse pour raffermir les notions de moralité sur lesquelles vit la société humaine, que cette lumière justicière quoique tardive venant jeter le trouble au milieu des spoliateurs à qui leur position sociale semblait depuis trop longtemps garantir l'impunité.

Puis tout un ensemble de réformes économiques et morales doit sortir de la leçon du Panama.

La première c'est qu'il faut de plus en plus tenir les fonctionnaires administratifs et les élus du peuple à l'écart des intérêts économiques qu'on peut soustraire à leur contrôle.

Notre législation sur les sociétés anonymes par actions, qui date de 1867 et qui est restée en arrière de la plupart des législations étrangères, appelle évidemment une réforme. Après le krach de 1882, un projet de loi avait été soumis au Sénat; mais il n'a pas abouti, comme la plupart des lois d'affaires. La reprise de ce projet s'impose d'autant plus que les fraudes en matière de sociétés anonymes sont très fréquentes. Le Tribunal de commerce de la Seine a prononcé, le mois dernier, la nullité de la *Société des établissements Decauville aîné* dans des conditions qui auraient frappé l'opinion, si elle n'eût pas été absorbée par le Panama. Pour qu'une réforme de ce genre soit efficace, il faut, d'une part, ne pas dépasser le but et de l'autre ne pas s'exagérer le bien à en attendre. Nous avons exposé dans le *Correspondant* du 25 janvier 1891 les principales modifications à la loi de 1867 réclamées

par les hommes compétents. Nous n'y reviendrons pas en détail. Nous dirons seulement que ce qui se passe sous nos yeux depuis l'établissement de la République montre qu'il ne faut, à aucun prix, faire intervenir le gouvernement dans la fondation et l'administration des sociétés anonymes. L'ancien *Comptoir d'escompte* n'a pas été préservé d'une catastrophe par l'approbation ministérielle exigée pour la nomination de son directeur. Personne, croyons-nous, ne voit aujourd'hui une garantie pour la bonne gestion du *Crédit foncier* dans la nomination de son gouverneur et de ses sous-gouverneurs par le Président de la République.

Les réformes décisives, en matière de sociétés anonymes, portent sur quatre points : la vérification effective des apports; la responsabilité des fondateurs réels; celle des lanceurs de l'émission et des journaux qui la recommandent; le point de départ pour la prescription pénale des délits commis dans la fondation et l'administration des sociétés.

La majoration des apports en nature, les souscriptions fictives, sont des procédés très fréquents dans la constitution des sociétés anonymes. Il faut absolument qu'une procédure soit organisée pour contrôler la sincérité de l'assemblée générale qui est censée vérifier les apports et les souscriptions. Dans l'état actuel, les fondateurs, apparents ou cachés, de l'affaire ont à peu près leurs coudées franches. La meilleure solution nous paraîtrait que l'assemblée, chargée de vérifier les apports, ne pût statuer que sur le rapport d'un expert assermenté nommé par le tribunal.

Les lois belge, allemande et anglaise se sont attachées à définir ce qu'il fallait entendre par fondateurs et à déjouer les artifices par lesquels les fondateurs réels se dissimulent derrière des hommes de paille; puis elles les rendent civilement responsables de toutes les allégations inexactes contenues dans les prospectus et rapports, à moins qu'ils ne prouvent que leur bonne foi a été surprise dans des conditions où un *homme soigneux de ses affaires* aurait pu se laisser tromper.

La même responsabilité devrait être étendue à toutes les maisons de banque qui ouvrent leurs guichets à une émission, à moins qu'elles n'insèrent des déclarations très explicites par lesquelles elles déclineraient toute solidarité avec les énonciations de leurs annonces. Les propriétaires des journaux devraient être également déclarés responsables de toutes les erreurs préjudiciables à autrui contenues dans leurs articles financiers, à moins qu'ils ne fissent la preuve de leur bonne foi : les annonces seules et les réclames, placées sous la rubrique de *publicité* n'engageant pas leur responsabilité.

Ces réformes-là mettraient un frein à bien des manœuvres coupables; elles rendraient la presse et les sociétés de crédit plus réservées dans leurs agissements. Dans le cas du Panama, elles fourniraient des recours pécuniaires effectifs aux obligataires ruinés par tant de mensonges.

On a pensé qu'il serait utile d'élever les peines dont sont frappées les infractions à la loi sur les sociétés. En ces dernières années, les magistrats ont abusé de la faculté de substituer l'amende à la prison dans ces affaires. Or que sont 1000 francs ou 2000 francs pour un pillard de la Finance? Toutefois la réforme, en pareille matière, nous paraît devoir résulter plutôt d'un raffermissement du sens de la répression chez les juges que d'une modification de la loi. En tout cas, à notre avis, il serait dangereux de substituer la réclusion à la prison, comme le propose M. Mège dans un projet déposé à la Chambre dans les derniers jours de la session; car cela emporterait attribution de juridiction à la cour d'assises. Or, le jury est peu propre à apprécier ce genre d'infractions : il y faut l'expérience et les connaissances techniques de magistrats de profession [1].

Une réforme bien plus efficace consisterait à faire courir la prescription de trois ans, non pas à partir de la perpétration de l'acte délictueux, mais à partir de sa constatation. En effet, les financiers peuvent presque toujours soutenir une affaire à la Bourse pendant les trois ans nécessaires à la prescription. C'est pour eux seulement quelques millions à mettre dehors. Un jurisconsulte éminent, M. Lacointa, dont le nom est bien connu des lecteurs de ce recueil, et qui a, sous la robe d'avocat, poursuivi, avec une émotion indignée, quelques-uns des plus grands brigandages financiers de ces dernières années, réclame, avec instance, cette réforme. Il fait remarquer que les fondateurs de sociétés véreuses portent le capital social intentionnellement à des chiffres très élevés, de manière à pouvoir soutenir plus longtemps l'affaire et que la catastrophe ne se produise qu'au bout des trois ans [2].

Après avoir demandé au Parlement de faire quelques réformes

[1] Cette attribution de juridiction à la cour d'assises aurait pour résultat de faire appliquer aux coupables de ces infractions qui prendraient la fuite les articles 465 et 471 du Code d'instruction criminelle aux termes desquels les biens des accusés d'un crime sont séquestrés pendant l'instruction de la coutumace. C'est là en somme le principal objet de la proposition de l'honorable M. Mège.

[2] Voy. l'article de M. Lacointa dans *la Réforme sociale* du 16 juin 1892, à propos de notre ouvrage : *le Capital, la Spéculation et la Finance au dix-neuvième siècle.*

législatives, et surtout de se réformer lui-même, il faut provoquer et soutenir le travail de l'opinion publique.

Les hommes si nombreux, les groupes si importants qui sont restés à l'abri de ces corruptions, doivent les flétrir bien haut et par leur réprobation refaire l'opinion ébranlée, en ce qui touche les affaires d'argent, par trop d'exemples restés impunis. Descendant sur le terrain pratique, les hommes qui ont le talent de la parole et qui font des conférences dans les cercles et les mairies, devraient s'attacher à faire l'éducation économique de cette masse de capitalistes petits et moyens, qui sont la force de la France, et qui sont si déplorablement ignorants des notions financières les plus élémentaires. Leur exposer les pièges de la Bourse, les raisons et les conséquences du grand phénomène de la baisse du taux de l'intérêt, le mécanisme du crédit, la fonction des banques, les règles qui doivent présider à la constitution des affaires commerciales et industrielles, honnêtement menées, voilà qui remplirait vis-à-vis des petits et des humbles ce devoir de protection et de patronage toujours nécessaire dans la démocratie.

Les socialistes font de grands efforts pour exploiter à leur profit l'émotion populaire. Ils cherchent habilement à rejeter sur la société tout entière ce qui est le fait d'un certain nombre d'hommes appartenant aux classes riches et aux professions libérales. Plusieurs syndicats ouvriers de Paris, dans ces derniers temps, ont cependant été volés outrageusement par leurs secrétaires. Cela prouve que les élus socialistes ne sont pas d'une autre nature que les élus opportunistes ou radicaux, et que, en dehors de la religion et de l'intégrité du pouvoir suprême, il n'y a pas de garanties réelles pour la moralité publique.

Si les hommes de bien accomplissent leur devoir et ont l'intelligence de la situation, ils peuvent, sur ce terrain si simple et heureusement accessible à toutes les intelligences, celui de l'honnêteté, faire des scandales du Panama le point de départ d'un relèvement moral du pays. Mais ce qu'il faut savoir, c'est que les masses profondes de la population ne les oublieront pas de longtemps : elles ne passeront pas à un autre sujet de conversation comme le monde des salons et le public des boulevards ; les poursuites judiciaires aboutiraient-elles à des acquittements inattendus, les légendes redoutables n'en circuleraient que davantage dans les ateliers et les villages. De pareils procès marquent la fin d'un régime, et l'affaire du Panama sera, vraisemblablement, pour l'ordre de choses actuel, ce que fut l'affaire du Collier pour l'ancien régime.

CLAUDIO JANNET.

L'ASSOCIATION POPULAIRE
CATHOLIQUE
EN ALLEMAGNE

Comment s'y prend-il? Quels sont ses moyens d'action? Par quelle voie pense-t-il arriver à l'oreille et au cœur de l'ouvrier? Le comité directeur de l'Association a exposé son plan de campagne dans son manifeste du 20 décembre 1890. Ce plan, — cela va de soi, — est calculé sur celui de l'agitation socialiste. On cherche à battre l'ennemi sur son propre terrain.

Une des armes les plus puissantes du socialisme allemand, c'est la presse. Sans presse, point de parti politique, et la force d'un parti est en raison directe du nombre et de la valeur de ses journaux. Avec le levier de la presse, Bebel et ses amis ont soulevé l'Allemagne. Ils ont multiplié les feuilles quotidiennes ou hebdomadaires; il les ont propagées par millions d'exemplaires dans les centres ouvriers, ne craignant pas de distribuer gratuitement les premiers numéros. Ces semences socialistes jetées dans le sol ont germé rapidement, et d'innombrables ouvriers ont été gagnés à la cause de la révolution par les journaux.

Sous ce rapport, le *Volksverein* n'avait rien à créer. La presse catholique d'Allemagne est organisée et outillée à la perfection. Elle est née et a grandi avec le Kulturkampf, et aujourd'hui elle excite la haine des libéraux et la jalousie des conservateurs.

Pour le *Volksverein*, l'existence de cette presse catholique était un excellent appoint. Il suffisait d'en tirer le meilleur parti possible et de lui faciliter la tâche en lui fournissant, pour ainsi dire, des munitions. Les fondateurs de l'œuvre eurent une inspiration fort heureuse, celle de créer une *Correspondance sociale.*

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 décembre 1892.

« Cette correspondance, dit le manifeste, paraîtra tous les quinze jours et sera envoyée gratis à tous les organes du Centre. Rédigée par des économistes et des sociologues de premier ordre, elle est destinée à rendre les plus grands services, particulièrement aux feuilles provinciales. Ces dernières y découvriront de riches matériaux pour leurs articles d'économie sociale et politique. »

Inutile d'insister sur la valeur pratique d'une telle correspondance. En Allemagne comme ailleurs, les économistes très au courant de toutes les questions n'encombrent pas les bureaux de rédaction. Généralement, les rédacteurs sont si surchargés de besogne qu'ils n'ont guère le loisir de suivre de près le mouvement scientifique du socialisme. Et pourtant il serait indispensable de pouvoir répondre d'une façon prérremptoire et sur-le-champ aux sophismes des feuilles révolutionnaires. C'est pour mettre les journalistes catholiques à même de lutter avec les socialistes à armes égales que le *Volksverein* a fondé la *Correspondance sociale*. On se félicite dès maintenant de cette innovation, et il serait à souhaiter que la presse catholique de tous les pays eût à sa disposition un organe du même genre.

En dehors des journaux catholiques, le *Volksverein* veut atteindre le peuple par une publication spéciale qui porte le nom même de l'Association. Ce *Bulletin* [1] est envoyé à tous les membres. « Il paraîtra, dit le manifeste, toutes les six semaines. D'une part, il rendra compte de tout ce qui se fait dans le *Verein* et maintiendra ainsi une union active entre tous les catholiques de la patrie allemande. De l'autre, — et c'est là son but essentiel, — cette revue sera un véritable arsenal où les membres du *Verein* puiseront les arguments dirigés contre le socialisme. » Le *Bulletin* renfermera des réfutations théoriques du socialisme sous la forme d'études d'économie sociale, et en même temps des petits récits dont l'histoire fictive implique pratiquement la réfutation des mêmes erreurs. Les contes comme les études ont pour mission de tenir l'ouvrier en éveil, de lui rappeler son devoir social, de l'armer contre les séductions des promesses démocratiques. Le socialisme est semblable au lion de l'Écriture, cherchant sans cesse une proie à dévorer. Il attend l'ouvrier sur la voie publique, — *est leo in via*, — il le poursuit à l'atelier, dans les lieux de réunion, et surtout au cabaret, son champ d'action préféré.

Là où le *Volksverein* est introduit, le *Bulletin* vient, à époque fixe, dénoncer l'ennemi, démasquer son jeu, renverser le château

[1] *Der Volksverein. Stimmen aus den Volksverein,* paraît chez Riffarth, à Munchen-Gladbach.

de cartes de ses utopies. On ne l'écoutera peut-être pas chaque fois, mais ses avertissements et ses conseils répétés finissent par exercer une action très sérieuse. Les déclamations socialistes rencontrent des esprits sinon prévenus du moins attentifs, peu susceptibles d'un emballement irréfléchi. Par le seul fait du *Bulletin*, le *Volksverein* empêche bien des chutes et neutralise, — dans les pays catholiques, — la propagande effrénée du socialisme.

* * *

Quand l'ennemi est aux portes, la garnison est obligée d'augmenter ses moyens de défense, sous peine de succomber. Le *Volksverein* ne se contente pas de soutenir et de fortifier la presse quotidienne, de publier un *Bulletin* spécial, il tâche de charger la multitude avec « tous les soldats de Guteberg ».

Le livre savant, le gros roman à tendances, ne se prêteraient pas à une diffusion assez large, et ce mode d'apostolat serait d'ailleurs trop coûteux. A ces armes de gros calibre on substitue la brochure populaire, le *tract* à bon marché. En France, la brochure est passablement usée et le journal est resté seul maître du terrain. Il n'en est pas de même en Allemagne. Ici on fait encore une prodigieuse consommation de brochures. Les socialistes répandent par milliers leurs petits catéchismes incendiaires, qui sont la principale nourriture intellectuelle de la classe laborieuse.

La brochure a sur le journal cet avantage qu'elle a une existence moins éphémère que lui. On la conserve, on la relit, on la passe à d'autres et on décuple ainsi sa puissance. Cet avantage qui a tant servi le socialisme peut profiter également à la cause de l'ordre. Du moins les catholiques l'ont pensé et depuis quelques années ils inondent le pays d'innombrables *Flugschriften*.

La *Germania* de Berlin publie un cycle qui comprend déjà une soixantaine de numéros. Bien que leur caractère ne soit pas exclusivement économique et social, la grande question du jour occupe une large place dans cette série : *Rome et la question sociale; les Socialistes et les Jésuites; la Démocratie sociale dévoilée; un Catholique peut-il être socialiste; les Paysans dans l'Etat socialiste*, etc., etc., autant de titres qui prouvent que les « brochures catholiques » s'occupent du socialisme.

La *Bibliothèque populaire*, que la maison Dasbach, de Trèves, a commencée l'année dernière, vise encore plus directement le socialisme. On s'en convaincra en passant en revue les brochures qu'elle renferme. En voici d'abord deux de l'abbé Dasbach lui-même : *les Ordres religieux et la Question sociale; l'État socialiste dans l'avenir*. L'abbé Schmitz, de Trèves, traite avec une haute

éloquence de *Nos devoirs en face de la démocratie;* l'abbé Spitz, de Strasbourg, raconte les progrès du *Socialisme en Alsace-Lorraine.* Citons encore quelques récits touchants : *les Socialistes* de Bolanden*; l'Usure et le Socialisme; les Bienfaiteurs du peuple*[1], etc.

Le *Volksverein* ne pouvait manquer de recourir à cette batterie, et il a inscrit dans son programme la publication de brochures. « Les brochures, dit le manifeste, auront pour objectif d'éclaircir les questions brûlantes du jour; elles devront familiariser le peuple avec celles des vérités chrétiennes et sociales qui sont plus vivement attaquées par le socialisme. De même que les brochures socialistes répandues jusqu'à présent sont spécialement dirigées contre la foi catholique et s'efforcent d'aigrir les masses en dénaturant les problèmes économiques, de même les brochures du *Volksverein* seront consacrées en première ligne à la défense de la foi. »

Le manifeste ajoute un peu plus loin : « Les récits populaires tendront à la même fin par d'autres procédés. Ecrits d'une façon intéressante, ils fourniront au peuple une lecture saine et instructive pour ses heures de loisir. Ils montreront par des exemples pris sur le vif comment se présentent en réalité les rêves socialistes lorsque, dans la vie privée et la vie publique, on croit pouvoir se passer de Dieu et mépriser le Décalogue. »

Ces deux séries de brochures répondent exactement à des séries analogues de la propagande démocratique. Les socialistes, se basant sur ce fait d'expérience que l'exemple, même simplement raconté, entraîne mieux que le conseil, ont incarné leurs théories dans un certain nombre de petits romans admirablement conçus. On serait effrayé si l'on connaissait le nombre de têtes mises à l'envers par ces récits romanesques imprégnés des idées d'un Lassalle ou d'un Karl Marx.

Les brochures du *Volksverein* seront un excellent préservatif contre les ravages de ces productions littéraires perverses. L'action du poison socialiste que l'ouvrier aura absorbé sera atténuée par l'antidote de ces *tracts* catholiques; et, d'autre part, l'ouvrier qui n'aura pas encore touché au fruit défendu, ou bien n'y touchera jamais, ou du moins ne sera pas si facilement dupe et victime des sophismes révolutionnaires. Dans les deux cas, l'influence de la brochure aura été excellente.

Journal, revue, roman populaire, *tract*, le *Volksverein* se sert de tout cela pour contre-balancer l'action socialiste. Ainsi l'enten-

[1] Tout récemment une maison importante de Ratisbonne — *Verlags-Anstalt vorm.* G. Manz — a commencé une 10 *Pfenning-Bibliothek* (Bibliothèque à 10 centimes) pour le peuple catholique.

dait Windthorst, qui donna à cette œuvre les derniers jours de sa vie. Le grand *leader* disait qu'il était oiseux et puéril de gémir sur la passion de la lecture, et qu'il valait mieux profiter de ce courant en faveur des idées conservatrices. Il serait préférable peut-être que le peuple lût beaucoup moins à cause de son manque de discernement; mais, du moment qu'il lit, il s'agit de lui procurer des lectures qui le détournent de la littérature socialiste, si funeste à son esprit et à son cœur. Voilà pourquoi le comité du *Volksverein* travaille tant à la diffusion de la parole *écrite*, imitant, du reste, en cela l'exemple des révolutionnaires eux-mêmes.

*
* *

Lutter par la presse, répandre des idées justes par les brochures populaires, glisser la littérature conservatrice dans les foyers les plus humbles, c'est quelque chose. C'est même beaucoup si l'on veut; mais ce serait bien insuffisant pour le but que se propose le *Volksverein*. Les socialistes ne se contentent pas non plus de la parole écrite. Partout où ils s'insinuent, ils organisent des meetings, ils convoquent des réunions où les plus éloquents d'entre eux tâchent d'endoctriner la foule. Il faut des coups de grosse caisse pour attirer les chalands, des éclats de voix pour fixer l'attention, des mouvements oratoires pour ébranler les esprits hésitants. Nulle part, les socialistes ne sont aussi remuants qu'en Allemagne. Dans les villes dont ils sont les maîtres : Hambourg, Brême, Berlin, etc., ils tiennent régulièrement des réunions plusieurs fois par mois. Quand il s'agit d'un nouveau centre à conquérir, ils y préparent d'avance un grand meeting à effet et exploitent la curiosité des badauds et les rancunes sociales des mécontents. Chacun de leurs discours leur vaut quelquefois des centaines d'adeptes. A la suite de cette première réunion, leur drapeau reste arboré dans la ville nouvellement envahie. C'est le commencement de la conquête.

L'apostolat de la parole *parlée* est même pratiqué dans les campagnes, au milieu des populations agricoles. On a vu des réunions socialistes dans de gros villages qui ne possèdent presque pas d'ouvriers industriels. Cette année même, les chefs les plus en vue du socialisme ont parcouru l'Allemagne en vrais charlatans, offrant partout leurs drogues au peuple. Les rebuffades ne les découragent pas plus que les succès ne les grisent. Quel que soit l'accueil qu'on leur fait, ils reviennent à la charge, soit qu'il s'agisse de consolider leurs conquêtes, soit qu'ils espèrent vaincre les récalcitrants. Ils se souviennent, pour l'exploiter, de la parole du Christ : « Frappez et l'on vous ouvrira ! »

Ils frappent à coups redoublés à la porte de notre société vermoulue. Il faut dire à l'honneur des catholiques qu'ils ne se sont pas laissé distancer par les socialistes. Depuis le *Kulturkampf*, ils tiennent chaque année d'innombrables réunions publiques. Cette habitude est même tellement entrée dans les mœurs, que les orateurs du Centre rencontrent des auditoires que les plus vastes salles ne suffisent pas toujours à contenir.

Comme de juste, le *Volksverein* a profité de ces antécédents et il a voulu que les réunions publiques fussent la plate-forme de toutes ses opérations. « Dans les réunions, dit le manifeste, d'habiles orateurs renseigneront le peuple sur le but de l'*Association*. On y discutera ensuite les grands problèmes religieux et économiques qui intéressent notre temps. Outre qu'elles servent à établir et à propager l'œuvre du *Verein*, ces réunions éveilleront dans le peuple le sentiment de la solidarité catholique, y feront éclater sa force. Chacun s'apercevra qu'il n'est pas isolé dans la lutte, que des milliers de frères combattront à ses côtés. Son courage et son enthousiasme s'en exalteront. Il sera fidèle à son drapeau et se mettra énergiquement à l'œuvre. »

Pour rendre ces instructions encore plus précises, le comité directeur ajoute, dans une autre circulaire :

1) « Tous les ans on convoquera une assemblée au moins dans chaque district.

2) « Si, sur un point déterminé, l'agitation socialiste est particulièrement intense, le *Volksverein* y tiendra des réunions extraordinaires. »

Et comme il est bon de se rendre compte périodiquement de l'ensemble des progrès d'une œuvre, le comité du *Volksverein* invite chaque année tous les membres à se réunir en assemblée générale. « Ce congrès, dit le paragraphe 6 du manifeste, siègera à tour de rôle dans les principaux centres catholiques de l'Allemagne. On consignera dans un rapport les détails les plus intéressants de ces réunions plénières, et ce document sera publié dans le *Bulletin*. De la sorte tous les sociétaires seront initiés à la vie et aux progrès du *Verein*. Ils seront fiers d'appartenir à une si puissante association, et la conscience qu'ils auront de leur force suscitera en eux l'esprit de prosélytisme et fera de chacun d'eux un missionnaire social et un champion de la cause conservatrice. »

Cette organisation, — il serait difficile de le nier, — est admirablement comprise. La conception du *Volksverein*, qu'on pourrait appeler la dernière pensée de Windthorst, est le chef-d'œuvre de la politique merveilleuse de la Petite Excellence.

III

CRÉATION ET EXPANSION DE L'ASSOCIATION POPULAIRE

Mais n'est-ce point là une utopie, un idéal chimérique, ou bien l'œuvre que nous venons d'esquisser est-elle réalisable et en partie réalisée? Le testament politique de Windthorst a-t-il trouvé de sérieux exécuteurs, ou ses amis ont-ils été obligés d'abandonner ce plan magnifique après sa mort?

Il y a des pays où l'on a facilement des idées généreuses, voire même ingénieuses, mais peu d'ouvriers pour les mettre en pratique d'une manière constante. On est doué d'une imagination très vive, on a de nobles élans; une chose fait défaut, l'esprit de suite, le sens du réel, la possession de soi. C'est où les catholiques allemands, ces prétendus idéologues, triomphent. Ils mettent dans leurs entreprises une ténacité incroyable et ils savent organiser, diriger, avec une sagesse, une précision de détails, qui expliquent leurs succès.

La création du *Volksverein* a montré une fois de plus leur supériorité à cet égard. En moins de deux ans, ils ont obtenu des résultats que les plus optimistes n'auraient osé espérer. Malgré les difficultés qui se sont présentées en foule, malgré l'apathie contre laquelle les organisateurs ont eu à lutter dans certaines régions, l'œuvre a rapidement grandi. Au bout d'une année d'existence, l'*Association* comptait au delà de 100 000 membres, et, en ces quelques mois, plus de 500 réunions ont été tenues dans les milieux menacés par le socialisme.

Il pourra être intéressant d'assister, pour ainsi dire, à la genèse de l'*Association populaire catholique*, de suivre pas à pas sa marche progressive et de s'instruire à l'école de ces vaillants chrétiens qui savent si bien défendre leur religion et leur patrie.

Les rouages du *Volksverein* étaient prêts à la fin de 1890. Le comité de direction avait tenu plusieurs séances préparatoires avec le concours de l'infatigable Windthorst, le Pape avait béni et les évêques avaient encouragé l'œuvre naissante; il ne s'agissait plus que de se mettre en route et d'aller hardiment à la conquête de l'Allemagne.

Avant toute chose, il fallait prendre possession de l'opinion publique par quelque manifestation retentissante. Afin de bien affirmer son existence, l'*Association* devait donner des preuves de sa vitalité, en provoquant une grande assemblée populaire. C'est ce qu'elle fit au mois de février 1891. Le lieu du rendez-vous fut

non pas Mayence, mais Cologne, la métropole du catholicisme rhénan. On pensait évidemment que l'impression produite par ce coup d'essai serait particulièrement profonde si l'on siégeait à l'ombre du célèbre dôme, sous le patronage du primat d'Allemagne. On n'avait pas tort. Bien qu'on fût au cœur de l'hiver et en dépit de l'absence complète des orateurs parlementaires qui étaient tous retenus à Berlin, la réunion du 15 février fut tout à fait imposante. L'immense salle du Gurzenich était bondée. Le clergé et la noblesse, la bourgeoisie et les ouvriers, plusieurs milliers de personnes avaient répondu à l'appel du comité et étaient accouru au baptême du *Volksverein.* L'archevêque, Mgr Kremenz, avait tenu à honneur d'assister personnellement à cette fête, sans trop se soucier de ce qu'en dirait le gouvernement.

En Allemagne, les évêques n'ont pas l'habitude de consulter les préfets ou les chefs de bureau ministériels quand il est question de créer ou de favoriser une œuvre catholique. L'expérience du *Kulturkampf* leur a montré que les préfets ont quelquefois de singulières exigences et ils préfèrent se passer de leurs avis. Saint Paul, du reste, faisait de même.

La séance fut ouverte par M. Brandts, de Munchen-Gladbach. En quelques phrases bien senties, l'orateur exposa le but de l'œuvre qu'il préside. Le *Verein*, dit-il en résumé, cherche à préserver les populations ouvrières de la contagion socialiste. « Et qu'on ne dise pas que c'est audacieux à nous d'engager la lutte avec le socialisme en dehors des rangs de la grande armée conservatrice. Nous avons toujours eu un concept très net de ce que nous voulions ; le reproche contraire nous a été rarement adressé et dans le cas présent il serait moins justifié que jamais. » Après avoir fourni ces explications avec la haute compétence que tout le monde lui reconnaît, M. Brandts donna la parole au docteur Siben, de Deidesheim.

J'ai parlé du docteur Siben, à propos du congrès de Mayence. Ce jeune Bavarois est partout au premier rang des protagonistes catholiques. Il est avec l'abbé Schœdler, son compatriote, le grand agitateur du Palatinat et une des personnalités catholiques les plus populaires de l'Allemagne. Dans son discours prononcé à Cologne, il attaqua le socialisme, en montrant quelle situation l'Etat socialiste ferait à la famille, à l'enfant, à la jeune fille, à l'épouse, à la mère.

Sa critique de la théorie collectiviste fut vivement applaudie, et les ouvriers présents à la réunion firent assez voir par leur attitude combien Bebel et Liebknecht perdaient du terrain dans leur esprit.

Le discours de l'orateur suivant produisit peut-être plus d'effet encore. Le R. P. Weiss, de l'ordre de Saint-Dominique, est l'un des économistes marquants du parti catholique en Allemagne. Sa grande *Apologie du Christianisme*, dont la seconde édition vient de paraître, fait époque même après celle de Hettinger. Jamais l'action sociale de l'Eglise n'a été indiquée avec autant de relief que dans l'ouvrage du savant Dominicain. Philosophe et théologien, le P. Weiss est de plus un orateur de beaucoup de verve, un de ceux qui sont le plus goûtés dans les congrès catholiques. A Fribourg comme à Coblenz, sa parole tour à tour véhémente et acerbe, émue et enjouée, avait soulevé un tonnerre d'applaudissements. Le même triomphe lui était réservé à Cologne. Il avait choisi, pour thème de son discours, le socialisme, sa filiation logique, ses procédés révolutionnaires, ses conséquences désastreuses. Le socialisme est le fils naturel du libéralisme religieux et économique. Il traduit en acte les doctrines déterministes et matérialistes de la philosophie contemporaine. Il attaque tout, ébranle la religion, la morale, toutes les colonnes sur lesquelles repose l'édifice de notre société. C'est la barbarie qui fait son avènement et qui espère régner un jour sur les ruines de la civilisation chrétienne. Ces nouveaux barbares, un seul obstacle pourra les arrêter, l'épée du christianisme qu'Attila vit étinceler dans les nues au-dessus de la tête du pape Léon Ier.

Avec le P. Weiss, l'auditoire avait été entraîné sur les plus hauts sommets de la pensée. Il redescendit dans une région plus modeste, lorsque Trimborn parut à la tribune. Le jeune et brillant avocat, qui est vice-président du *Volksverein*, fit connaître le mécanisme, le fonctionnement, les moyens d'action de la nouvelle œuvre. Il rendit compte des résultats déjà obtenus et retraça, à grands traits, les parties du programme qui restent à réaliser. Le sujet ne se prêtait guère aux grands mouvements oratoires. Mais il y a dans l'âme de ce vaillant une telle exubérance de vie, un tel feu sacré, qu'il sut triompher bientôt de l'aridité de son exposé technique. A mesure qu'il parlait, son verbe devenait plus frémissant et plus chaud, et ce qui promettait d'être un simple rapport finit par de merveilleux coups d'aile. Les quatre ou cinq mille personnes qui assistaient à la réunion étaient subjuguées par cette éloquence si jeune et si vibrante dans laquelle passait je ne sais quel souffle d'en haut. Le procès du *Volksverein* était gagné et lorsque, à la fin de la séance, l'archevêque prit la parole pour exhorter l'assistance et la bénir, les cœurs et les esprits étaient ouverts. Tout le monde poussa, en quelque sorte, le cri de : « Dieu le veut ! » et la plupart prirent la croix.

*
* *

Trimborn disait, dans son discours de Cologne : « Jusqu'à présent notre *Association* s'est surtout efforcée de trouver des représentants dans les différentes provinces de l'empire. Ces délégués provinciaux ont sous leurs ordres des mandataires dans chaque district et des hommes de confiance dans chaque localité. C'était une rude tâche. Aujourd'hui l'essentiel est fait; l'édifice est achevé dans son ensemble. »

Nous allons voir comment s'y est pris le comité de direction.

Deux voies se présentaient. On pouvait choisir comme champ d'opération les cadres de l'administration civile ou bien s'en tenir au réseau des circonscriptions ecclésiastiques. Dans les deux cas, on atteignait le but, et les préférences, si préférence il y avait, devaient dépendre de circonstances fortuites ou de conditions spéciales à un pays. En Wurtemberg et dans la Province rhénane, on s'est arrêté à l'organisation basée sur les divisions politiques; en Westphalie, par contre, l'organisation hiérarchique des diocèses a été adoptée. Comme ces diverses provinces se sont distinguées dès l'origine par leur zèle et leur intelligence, il est juste de mettre en relief l'expansion rapide qu'y a trouvée le *Volksverein*.

Le Wurtemberg compte environ 580 000 catholiques répandus dans les dix-sept circonscriptions électorales du royaume. Parmi ces circonscriptions, quelques-unes sont catholiques à peu près tout entières. Dans d'autres, la population est mixte et dans la plupart l'élément protestant domine d'une manière absolue. Le *Volksverein* s'est implanté partout où il y a des catholiques. Au bout de peu de mois d'existence, il a réussi à trouver des délégués pour les districts suivants : 4 pour le XVe (Blaubeuren), le XVIe (Biberach) et le XVIIe (Ravensburg); 3 pour le XIIIe (Aalen) et le IXe (Balingen); 2 pour le VIIIe (Freudenstadt), le XIIe (Gerabronn) et le XIVe (Ulm); 1 pour chacun des autres districts. En tout, 34 délégués dont 14 appartiennent au clergé — ceci est à noter, — et 20 au monde laïque.

Les prêtres marchent en tête, comme il convient; mais ils ne sont pas seuls; ils sont secondés par le dévouement infatigable de toutes les classes de la société. Sur les vingt délégués laïques, il y a des députés, des fonctionnaires, des avocats, des médecins, des instituteurs, des industriels, des commerçants. Chez tous, il y a la même flamme, le même entrain. La preuve, nous l'avons dans le succès même de leur activité. Quelques centaines d'hommes de confiance furent enrôlés dès les premiers mois qui suivirent la fondation de l'œuvre, et actuellement il y en a à peu près dans tous les villages.

Les soldats ne tardèrent pas à se ranger sous les ordres de cet état-major. Au 1er octobre 1891, le *Volksverein* comptait en Wurtemberg 11 035 membres; au 31 décembre, 13 007; et à la fin de 1892, on aura atteint le chiffre de 15 000. Il ne faut pas oublier que les femmes et les jeunes gens ne sont pas admis à faire partie de l'*Association*. Du rapprochement de ces chiffres éloquents il résulte que le *Volksverein* a très bien travaillé en Wurtemberg.

Ces succès impliquent une leçon qu'on médite dans le reste de l'Allemagne. On s'imagine trop volontiers que l'action catholique ne peut se déployer que là où il n'y a pas de résistance, c'est-à-dire dans les pays croyants. Si les catholiques wurtembergeois avaient raisonné ainsi, ils se seraient croisé les bras; car ils vivent au milieu des protestants qui les jalousent et les persécutent, ils ont contre eux un gouvernement qui glisse à chaque instant sur la pente de l'intolérance et du fanatisme. L'atmosphère politique et religieuse qui les enveloppe est donc loin de les soulever et de les soutenir. Mais ils luttent énergiquement, et la lutte c'est la vie.

Le terrain avait été préparé par le congrès catholique qui siégea à Ulm, au mois de novembre 1890. Une assemblée d'ultramontains dans une ville dont la cathédrale, — cette merveille de l'art gothique, — est aux mains des protestants, le spectacle pouvait être piquant! Il fut magnifique, et le congrès d'Ulm a été une manifestation religieuse comme on en voit rarement, même en Allemagne. Vingt mille catholiques étaient venus de toutes les parties du royaume pour assister à la réunion : ce fut un enthousiasme indescriptible, un vrai délire.

Le *Volksverein* recommanda aux délégués wurtembergeois de recourir souvent à ce moyen d'action. Ils entrèrent pleinement dans ses vues et tinrent les catholiques en haleine par des convocations incessantes. Je vais essayer de donner un aperçu général de leur agitation dans le courant de la première année pour faire voir comment on soulève un peuple.

Prenons d'abord les circonscriptions où il y a le plus de catholiques.

La XVIIe comprend les districts de Ravensberg, de Riedling, de Saulgau, de Tettnang. Dans ces quatre petites villes, il y a eu périodiquement des réunions du *Volksverein*. En outre, il y en a eu d'analogues dans la plupart des villages qui sont de leur ressort administratif. A côté de ces réunions locales dont l'importance saute aux yeux, les délégués du *Volksverein* ont tenu des réunions de district, auxquelles participaient les communes respectives de chaque district.

Les socialistes furent atterrés par ces coups de massue. Leurs

représentants de Ravensberg écrivirent au comité central de Stuttgart pour avoir du renfort et obtenir au rabais les feuilles socialistes. « Nous avons à lutter contre des difficultés énormes, dirent-ils, par suite de l'énergique activité du *Volksverein.* » Ils sentaient que leur influence déclinait, et de fait les réunions dont nous venons de parler leur avaient été fatales.

Même agitation féconde du *Volksverein* dans la XVIe circonscription. Les districts de Biberach, de Leutkirchen, de Waldsee, de Wangen, eurent chacun sa réunion générale et de nombreuses réunions dans les localités tant soit peu importantes. Rien ne pouvait lasser le zèle des délégués et les orateurs catholiques se multipliaient sur toute la ligne.

Le premier de ces apôtres de l'ordre social, le premier par le talent et l'énergie, c'est le député Grœber. De loin Grœber a quelque chose de la silhouette de son ami Lieber. Au moral, il existe également plus d'un trait de ressemblance entre les deux. Grœber est un puissant orateur populaire. Je l'ai entendu au congrès de Mayence, où il a su captiver l'auditoire par sa verve, son humour d'Allemand du Sud, son esprit caustique. Le peuple catholique du Wurtemberg l'adore et veut l'entendre partout. Grœber parle partout. Il a prononcé des discours à la réunion du district de Biberach (9 septembre), à celle de Leutkirchen (14 septembre), à celle de Wangen (8 septembre), à celle de Waldsee (5 janvier 1892). On l'a retrouvé dans toutes les circonscriptions électorales, et il n'en est, je crois, pas une seule où son éloquence n'ait été mise à contribution au moins une fois.

Dans cette campagne contre le socialisme, Grœber était soutenu par quelques-uns de ces collègues du Parlement, entre autres par les députés Braun, Probst, par un grand nombre de prêtres, par des rédacteurs, etc., en un mot, par tous les catholiques qui ont quelque talent de parole. Le doyen, le curé, le vicaire, le juge, l'instituteur, l'inspecteur d'école, on les voit à tour de rôle haranguer le peuple et l'intéresser à la cause du *Volksverein.* On résiste difficilement à un entraînement pareil.

Les quatre districts de la XVe circonscription furent entraînés comme ceux qui viennent d'être nommés. Blaubeuren, Ehingen, Laupheim, Munsingen, ont tenu régulièrement leurs réunions, et d'après le compte rendu des journaux, elles étaient toujours bien fréquentées. Suivant l'importance de la localité, on y voyait parfois 800 et 1000 personnes. Les délégués du *Volksverein*, aidés de leurs hommes de confiance, étaient parvenus à provoquer ce grand mouvement.

Ils avaient, du reste, choisi le bon moyen pour y réussir. Les

orateurs traitaient toujours des questions vitales, des sujets qui intéressaient le pays, et qui étaient étroitement liés aux intérêts du catholicisme. Je cite au hasard l'un ou l'autre de ces meetings. A la réunion du district d'Ehingen (3 janvier 1892), le professeur M. de Bagnato parla du *Volksverein*, le professeur Herter de la démocratie et du devoir des catholiques; le député Grœber établit un parallèle entre l'action du Centre et celle de la *Volkspartei*, le parti libéral de Wurtemberg. Autant de thèmes qui passionnaient la foule. Trois jours plus tard, à Laupheim, Grœber reprit son discours d'Ehingen; son collègue Probst y parla de l'histoire du catholicisme wurtembergeois; le conseiller Raff exposa les vœux politiques et économiques du pays. Nous retrouverions la même variété, le même intérêt, en parcourant le programme des autres réunions que le *Volksverein* a organisées en Wurtemberg. Point de déclamations creuses, point de théories vaines, mais une éloquence pratique qui tire ses idées du cœur même du peuple. Par le fait même, c'est une éloquence victorieuse, et l'exemple est bon à suivre.

Les missionnaires du *Volksverein*, il faut le reconnaître, rencontrent beaucoup de bonne volonté. Le clergé et le peuple les secondent et c'est pour cela que les progrès de l'œuvre ont été si rapides. Mais il se présente des obstacles aussi, et quelquefois inattendus, comme on vient d'en faire la douloureuse expérience dans la IXe circonscription.

Au mois d'octobre dernier, Grœber voulait y convoquer une assemblée générale du *Volksverein*, à laquelle Lieber avait promis d'assister. La petite ville de Rottweil possédant un local magnifique, on était disposé à la choisir comme lieu de rendez-vous. Les délégués du *Volksverein* s'adressèrent au curé de la ville pour obtenir les autorisations nécessaires. A leur grande stupéfaction, ce curé leur répondit : « Je vous cède le local pour votre réunion, mais à la condition que les orateurs s'engageront à ne rien dire qui puisse mécontenter le gouvernement. » Cette réponse qui équivalait à un refus souleva l'indignation de toute la contrée, et les journaux catholiques ne craignirent pas de blâmer hautement la lâcheté du curé. On renonça à l'idée de se réunir à Rottweil et on se rejeta sur la ville voisine d'Horb. Comme si le pays tout entier avait voulu protester par un acte significatif contre l'abbé Ruckgaber, une affluence énorme se porta à Horb au jour désigné. On compta au delà de sept mille assistants, et le clergé paraissait en tête de chaque escouade. L'attitude louche du curé de Rottweil était devenue un stimulant pour ses collègues et ce qui risquait d'être une défaite se transforma en une éclatante victoire.

Par bonheur les curés qui bronchent sont rares en Wurtemberg,

et dans cette même IXe circonscription, à laquelle appartient Rottweil, le *Volksverein* a tenu de fréquentes réunions en 1891.

Il en fut de même dans les localités catholiques de la circonscription voisine dont Horb forme l'un des districts et dans toutes les circonscriptions du Wurtemberg. A Stuttgart, la capitale protestante, il y a eu plusieurs meetings. Partout s'élevait le même souffle catholique, partout régnait le même esprit de concorde; et loin de se ralentir, ce zèle de la première heure ne fait que croître de mois en mois. Le jour viendra où à peu près tous les catholiques wurtembergeois seront enrôlés dans la grande armée de l'*Association populaire*. L'idée de Windthorst sera déjà réalisée sur un point de l'empire.

*
* *

Elle le sera ailleurs encore ainsi que nous pourrons le constater en examinant ce que devient le *Volksverein* dans la Province rhénane et en Westphalie.

La population catholique de la Province rhénane est d'environ 2 800 000 habitants répartis dans les deux diocèses de Cologne et de Trèves. C'est le boulevard du catholicisme allemand. Le *Volksverein* devait donc concentrer ses efforts sur cette région, et il a réussi dans une proportion fort consolante.

Les cadres de l'agitation sociale furent formés dès les premières semaines. La province est partagée en 5 gouvernements : ceux de Dusseldorf, d'Aix-la-Chapelle, de Cologne, de Trèves, de Coblenz, et chacun de ces *Bezirg* en un certain nombre de *Kreis*. Le *Volksverein* a nommé 2 ou 3 mandataires dans chaque *Kreis*, de telle façon que le gouvernement de Dusseldorf en compte 21, celui de Cologne 14, celui de Coblenz 15, celui de Trèves 13, et celui d'Aix-la-Chapelle 14, en tout 77. Ces agents poussèrent la propagande avec l'ardeur juvénile qui caractérise les Rhénans. Au 1er octobre 1891, le nombre des sociétaires enrôlés étaient de 32 324; au 31 octobre 1891, de 37 038; lors du congrès de Mayence, (fin août 1892) de 40 000; et aujourd'hui ce chiffre est dépassé.

D'innombrables réunions, tour à tour point de départ et résultat de la propagande du *Verein*, furent tenues non seulement dans les villes, mais jusque dans les bourgs les plus reculés de l'Eifel et du Rhin inférieur. Dans le cercle d'Aix-la-Chapelle l'activité déployée par les mandataires fut particulièrement énergique. Aussi figure-t-il en tête de la liste. Viennent ensuite, par ordre de succès, les cercles de Mayen, de Duren, de Sieg, de Clèves, d'Altenkirchen, de Neuss, de Kempen, de Ruhrort, de Solingen, de Wipperführt, de Saarlouis. Au mois de janvier 1892, les deux premiers avaient

au delà de 2000 membres, les autres de 1000 à 2000. Une année s'est écoulée depuis lors, une année féconde en réunions, par conséquent ces chiffres auront augmenté dans une large mesure.

Et ils augmenteront encore davantage, car l'œuvre se développe presque dans les proportions de la boule de neige. Un village en attire un autre, et dans chaque village les membres gagnent de nouveaux adhérents.

Dans le courant de 1892 le *Volksverein* a fait des progrès exceptionnels, parce qu'il était secondé par l'éloquence irrésistible de Lieber et de Trimborn. Au congrès de Mayence, le comte Ballestrem a appelé ces deux orateurs « les anges de la paix sociale », et ils méritent ce titre de gloire. Ils s'en allaient à travers les pays rhénans et l'Allemagne entière, annonçant partout la bonne nouvelle, prêchant la justice et la charité aux riches et aux pauvres, montrant que seul le Christ possède la solution des redoutables problèmes de ce temps, parce que seul il a les paroles de la vie éternelle. Le peuple les écoutait avec ravissement et plus d'un ouvrier qui avait prêté l'oreille aux séductions socialistes s'en revenait converti et se faisait porter sur la liste du *Volksverein*. Il y a telle ville industrielle où une seule réunion du *Volksverein* a fait perdre plusieurs centaines d'ouvriers aux clubs socialistes. Nulle part les efforts de l'*Association* n'ont été inefficaces.

Au début, les socialistes affectaient de mépriser cette œuvre nouvelle. Ils disaient très haut, au congrès de Halle (1890), que les provinces catholiques leur écherraient, que les paysans eux-mêmes viendraient se réfugier dans leurs rangs. Ils se disaient les héritiers présomptifs du Centre, et peut-être le croyaient-ils alors. Lieber et Trimborn se chargèrent de détruire leurs illusions et de rabaisser leur suffisance fanfaronne. La leçon produisit tant d'effet que Bebel, Liebknecht, de Vollmar, se hâtèrent d'entrer en campagne pour enrayer l'action du *Volksverein*. Après avoir chanté sur tous les tons qu'ils étaient athées par principe, qu'ils abandonnaient le ciel aux anges et aux noirs, que le diable était la seule personne comme il faut de la société chrétienne, on les vit tout à coup changer de mélodie, devenir modérés, déclarer que la religion était chose privée à laquelle le socialisme ne touchait pas.

L'hypocrisie arrivait trop tard, le *Volksverein* avait fait la lumière. Les socialistes auront beau se démener, la province rhénane continuera à leur opposer une résistance énergique et victorieuse dans les districts catholiques.

*
* *

Du côté des catholiques westphaliens, l'opposition ne sera pas moins ferme. Le *Volksverein* s'y est profondément enraciné, coupant ainsi l'herbe sous les pieds des agents socialistes. Au risque de fatiguer le lecteur, je me hasarde encore à lui servir des chiffres pour indiquer la marche de l'*Association populaire* en Westphalie.

Ici, comme je le disais plus haut, le comité directeur a adopté les cadres de l'organisation ecclésiastique. La province comprend deux diocèses : celui de Munster et celui de Paderborn, subdivisés chacun en un certain nombre de doyennés ; les doyennés eux-mêmes renferment des séries de paroisses plus ou moins considérables. Le diocèse de Munster a une population catholique de 830 000 âmes ; celle du diocèse de Paderborn est de 900 000 environ. Le *Volksverein* a placé à la tête de chacune de ces sections un délégué général. Les deux délégués ont sous leur direction 43 mandataires et un grand nombre d'hommes de confiance.

L'organisation préliminaire du diocèse de Munster fut achevée pendant l'hiver de 1891. L'évêque, Mgr Dingelstadt, avait recommandé l'œuvre dans une circulaire du 20 février. Aussitôt le délégué diocésain, l'abbé Galland, se mit en mouvement et à la fin de l'hiver, le *Volksverein* était représenté dans la plupart des 226 paroisses du diocèse. C'était le moment de commencer les réunions publiques.

La première, une des plus brillantes, eut lieu à Munster le 6 avril 1891. L'évêque y assista avec son vicaire général, Mgr Giese, et il adressa à l'auditoire une allocution vibrante pour insister encore une fois sur l'importance qu'il attachait au *Volksverein*. Mgr Dingelstadt est l'un des membres les plus ardents de l'épiscopat prussien. Il était professeur de troisième d'un petit collège, lorsque le chapitre de Munster l'inscrivit sur la liste des candidats à soumettre au gouvernement. A Berlin, on ne prit pas garde à ce nom et on jugea inutile de l'éliminer. On s'imaginait que c'était un candidat de remplissage qui n'avait aucune chance d'être élu. Arriva le jour de l'élection. Elle se fit solennellement à la cathédrale de Munster en présence du gouverneur et de toutes les autorités de la ville. Trois noms étaient restés sur la liste officielle. La surprise de la bureaucratie fut générale quand elle vit sortir de l'urne l'inconnu, l'humble professeur d'un humble collège de l'Oldenbourg. Le chapitre de Munster avait été plus habile que les diplomates de Berlin. Son choix était excellent. L'abbé Dingelstadt, encore jeune, est un prêtre de grande valeur, d'une volonté indomptable, un de ces hommes dont les *Kulturkampf* font des héros et des martyrs. Il occupe dignement son rang dans l'épi-

scopat allemand, à côté de Mgr Kremenz, de Mgr Korum et de Mgr Haffner.

Avec un tel évêque, le *Volksverein* ne pouvait manquer de prospérer dans le diocèse de Munster. Les réunions succédaient aux réunions. Le 19 avril, l'*Association* convoqua les catholiques à Recklinghausen; le 7 mai, à Buer; le 18, à Nordkirchen; le 24, encore à Recklinghausen; le 27, à Oldenburg; le 7 juin, à Rheine; le 12 juillet, à Bottrop; le 20 septembre, à Gladbeck; le 25 octobre, à Dorsten; le même jour, à Bocholt; le 15 novembre, à Bochum; le 20 décembre, à Warendorf. Je ne cite que les réunions très importantes où l'on entendait le baron de Schorlemer-Alst, les députés Stœtzel, Fritzen (frère de l'évêque de Strasbourg), le comte Galen, l'abbé Hitze, les fabricants Brandts et Wiese. Des meetings moins nombreux furent tenus dans une foule d'autres localités du diocèse. Les adhésions pleuvaient en quelque sorte. Au 1er octobre 1891, le chiffre des sociétaires s'élevait à 11 090; le 30 décembre, à 13 826; au printemps 1892, à 16 000.

L'expansion du *Volksverein* n'a pas été moins rapide dans le diocèse de Paderborn.

Les fréquentes réunions furent, ici comme ailleurs, le principal moyen de propagande de l'*Association*. La Westphalie étant un pays industriel et houiller, les socialistes y ont naturellement transporté leur organisation et leur système de prosélytisme. Comme d'autre part les patrons de cette province, — les barons du charbon, — ont toujours fait preuve d'un égoïsme effroyable, les agitateurs démocratiques trouvaient facilement de l'écho en exposant leurs revendications sociales. Beaucoup d'ouvriers, même catholiques, commençaient à être séduits, et rien n'est contagieux comme le mauvais exemple. Le *Volksverein* arrivait au moment psychologique.

Le clergé du diocèse de Paderborn ne perdit point de temps et il entra hardiment en lutte avec le socialisme dans les réunions publiques. La première siégea à Paderborn même, le 19 avril 1891, sous la présidence de Mgr Nacke, le directeur du *Bonifatiusverein*. L'abbé Schulte y parla avec tant de flamme, qu'à la fin de la séance 2000 auditeurs adhérèrent à l'œuvre. En même temps il y eut deux autres grands meetings à Herford et à Minden, et là non plus les résultats ne se firent pas attendre. Trois jours après, le 22 avril, l'abbé Schulte parla devant une très nombreuse assemblée à Dortmund, en plein pays du charbon.

Ce vaillant soldat ou, si l'on veut, ce brillant général laissa la vie sur ce nouveau champ de bataille. Il était déjà souffrant lorsqu'il monta à la tribune. Mais la cause à laquelle il avait voué sa verte vieillesse lui parut si sacrée, qu'il ne voulut pas reculer. Sa parole

fut d'une véhémence qui rappelait ses plus beaux triomphes oratoires. L'auditoire fut électrisé.

Quelques semaines plus tard, Schulte mourait victime de son dévouement, et l'Allemagne catholique perdait l'un de ses orateurs les plus éminents. C'était le second sacrifice que Dieu acceptait pour sanctifier les débuts du *Volksverein*. En effet, peu de temps auparavant, Windthorst avait succombé aux fatigues que lui avaient valu cette œuvre capitale de sa vie.

L'impulsion était donnée dans le diocèse de Paderborn. On s'y prodigua dans les réunions. Je me bornerai à rappeler les plus importantes. Le 26 avril 1891, il en eut une à Driburg, le 7 mai à Lippstadt, le 24 à Höxter, le 7 juin à Husten, le 24 à Oschersleben, le 21 à Wiedenbruck, le 29 à Buren.

Les travaux des champs ralentirent un peu le mouvement au cours de l'été. On se réunit néanmoins à Gelsenkirchen le 5 juillet. à Menden le 26, à Castrop et à Warstein le 9 et le 16 août, à Strasfurt le 13 septembre. Avec le retour des mois d'automme et d'hiver, le *Volksverein* reprit plus activement ses tournées. C'est ainsi que le 18 octobre il y eut à la fois trois meetings à Bielefeld, à Meschede et à Attendorn. Et partout se constituaient les régiments de l'armée antisocialiste! En ce moment le diocèse de Paderborn compte plus de 20 000 membres de l'*Association*, un chiffre respectable qui s'arrondira encore, grâce au travail intelligent des délégués et aux encouragements de l'évêque.

*
* *

Encore qu'il soit incomplet, on aura vu par ce tableau comment procède l'*Association populaire*. Elle tâche d'étendre ses ramifications jusqu'aux districts les plus reculés et de couvrir l'Allemagne d'un réseau dont les mailles sont plus ou moins larges ; en d'autres termes, elle fait de la propagande *extensive*. Elle organise ses cadres dans toutes les provinces, sauf à ne les remplir que lentement et plus tard, sur tel ou tel point particulier. La tactique est justifiée par l'expérience. Par ce grand déploiement de forces, l'agitation socialiste a été divisée et paralysée. Les chefs ont dû éparpiller leurs troupes d'attaque, ce qui les a nécessairement affaiblis.

Extensive en principe, la propagande du *Volksverein* devient intensive lorsque les conditions spéciales d'un district l'exigent. On en a vu un exemple frappant, il y a quelques mois, dans le bassin de la Saar.

La population ouvrière de cette région est en grande partie

catholique. Ce sont, la plupart, des mineurs qui ont conservé avec leur foi des mœurs simples et un esprit excellent. Le malheur a voulu que ces braves gens fussent victimes d'odieuses exploitations ou de traitements indignes. L'administration des mines de l'Etat, oublieuse de son devoir social, finit par les exaspérer, et en 1889 éclata une vaste grève dans le pays. Le socialisme profita de ce conflit pour chercher fortune sur les bords de la Saar. Une coalition d'ouvriers se forma; on créa un *Rechtschutzverein*, destiné à défendre les intérêts du prolétariat. Idée bonne en soi si on ne s'était jeté à la tête de quelques hâbleurs qui étaient des socialistes masqués. Après la grève, ces socialistes, presque tous Westphaliens, restèrent sur place et se firent servir des appointements par les ouvriers. Ils s'établirent cabaretiers et, sous le couvert de cette profession, ils excitaient au désordre et préparaient la voie à la démocratie. La fièvre socialiste flottait en l'air, les ouvriers l'aspiraient à pleines narines.

A diverses reprises, l'abbé Dasbach s'efforça d'enrayer le mal et d'éclairer les ouvriers sur leurs véritables intérêts. Il aurait réussi peut-être si l'administration avait favorisé son apostolat. Mais le contraire eut lieu, et le socialisme profita de l'aveuglement des autorités! C'est sur ces entrefaites que naquit le *Volksverein*, et une de ses premières pensées fut pour la population ouvrière de la Saar. On se demandait par quel stratagème l'arracher à la gueule du loup socialiste. Le comité directeur s'occupa de la question dès le mois de septembre 1891, mais dans le plus grand secret, le moment d'agir n'était pas venu.

On s'entendit avec l'évêque de Trèves et avec le clergé du pays et on décida qu'à partir du 20 août 1892 il y aurait coup sur coup douze grandes réunions dans des localités fixées d'avance. Trimborn, les députés Lieber et Fuchs, d'autres orateurs, dont plusieurs ouvriers, devaient rendre la population attentive au péril qui l'enveloppait.

Le programme fut exécuté ponctuellement. Le dimanche 21 août la série des meetings fut ouverte à Saint-Johann. 2000 à 3000 ouvriers avaient répondu à l'appel des organisateurs et applaudirent les discours de Lieber, du doyen Œsterlin, de Trimborn. Le lendemain il y eut deux réunions, l'une à Quierscheid, l'autre à Neunkirchen. Le 23, les ouvriers étaient convoqués à Illingen, le 24 à Puttlingen et à Guichenbach, le 25 à Vœlklingen, le 26 à Schwalbach et Fraulautern, le 27 à Schiffweiler, le 28 à Saint-Wendel et à Sulzbach. Dans ces divers endroits les ouvriers se présentèrent en foule et chaque réunion amena au *Verein* quelques centaines d'adhésions. L'enthousiasme se communiqua à tous

les ouvriers, même à ceux qui n'assistaient pas aux meetings.

Le petit clan socialiste de la Saar en ressentit vivement le contre-coup. Très sûr de son affaire, il avait escompté l'avenir et voilà que par une manœuvre habile le *Volksverein* renversa ses espérances en occupant le champ de bataille. Dans son trouble, il tenta une démarche désespérée et convoqua les ouvriers à son tour. On célébrait la fête des mineurs à Vœlklingen. L'état-major socialiste s'y rendit pour organiser une manifestation. Vains efforts! Les mineurs se réunirent à l'église, laissant les socialistes se morfondre dans leur local. Le *Volksverein* avait pris les devants et retardé pour des années la marche triomphante des socialistes à travers l'Allemagne.

*
* *

Tout en suscitant ces innombrables réunions, le comité du *Volksverein* tâchait d'organiser l'armement de ces troupes fraîchement levées. La littérature antisocialiste fut créée et ses productions répandues dans toute l'Allemagne.

Le premier numéro du *Bulletin* parut au printemps de l'année 1891. Il s'ouvre par une excellente étude sur le but et l'organisation de l'œuvre. En outre, il contient une touchante nécrologie de l'inoubliable Windthorst, un parallèle instructif entre la protection ouvrière telle que l'entendent les économistes chrétiens et la protection telle que la conçoivent les socialistes. Le fascicule se termine par un ingénieux développement du proverbe : *Aide-toi, le Ciel t'aidera.*

Ce dernier travail tout pratique est émaillé de conseils fort précieux qui, par la forme même qu'ils revêtent, doivent frapper l'ouvrier. De fait, on a remarqué que les lecteurs y ont pris plaisir, et le même économiste qui l'avait rédigé a paraphrasé dans les numéros suivants d'autres dictons populaires : *Borgen macht Sorgen* « Emprunter donne des soucis »; *Spare in der Zeit, dann hast du was in der Not* « Épargne à temps si tu veux être à l'abri du besoin », etc., sont autant de chapitres d'un charmant traité d'économie politique à l'usage du peuple. On a reproché aux catholiques allemands de trop pencher vers le système de l'État-Providence, de ne pas assez compter sur l'initiative privée. En lisant le *Bulletin*, on sera bien vite détrompé; on verra comment les publicistes du Centre inculquent aux ouvriers les principes d'une saine économie domestique. S'ils prêchent la justice à l'État, la charité au patron, ils insistent auprès des prolétaires sur la nécessité qu'il y a pour eux d'être prévoyants, économes, soucieux des intérêts du lendemain.

La même préoccupation perce dans les petits récits que publie

le *Bulletin*. Le feuilleton est aujourd'hui un des besoins les plus impérieux de l'ouvrier qui lit. C'est au point qu'un journal sans roman ne sera jamais populaire ni en Allemagne, ni en France. Le *Volksverein* a dû tenir compte de cette tendance, et il insère presque dans chaque numéro du *Bulletin* quelque récit attachant, où la leçon se dissimule derrière les péripéties du drame.

L'*Association* s'est proposé de parler à l'intelligence encore plus qu'au cœur, et le *Bulletin* apporte régulièrement des études sur les problèmes complexes et touffus de la question sociale. On l'a appelé « l'arsenal intellectuel » du *Verein*. Or qui dit arsenal dit armes et munitions. On a soin de forger de bonnes armes à opposer au socialisme et de trouver des munitions qui ne soient pas hors d'usage. Cette partie est la plus difficile du *Bulletin*, parce qu'il y faut de la science sans pédantisme, de l'histoire sans détails prolixes, de la philosophie à la portée des intelligences ordinaires. Ce n'est pas chose facile que de réunir toutes ces qualités à la fois. Le secrétaire général du *Volksverein* a eu jusqu'ici la main heureuse. Dans divers numéros du *Bulletin*, on a pourtraicturé d'une manière saisissante Lassalle, le père du socialisme allemand. — Lassalle, « l'apôtre des ouvriers et le Messie du dix-neuvième siècle »; Lassalle, agitateur; Lassalle et Mgr de Ketteler; Lassalle et l'Association générale des ouvriers allemands, sont des esquisses qui tiennent tout ce que promettent les titres. Puis ce sont des études sur le socialisme et la charité, sur la famille dans l'État socialiste, sur le socialisme et les ouvriers, sur le socialisme et la religion, sur Karl Marx, sur le congrès d'Erfurt, etc. Tout cela est clair, pratique, vivant, simple, ramené à la mesure de l'âme populaire. L'ouvrier y trouve de quoi s'instruire.

Le *Bulletin* paraît huit fois par an et est envoyé à tous les membres du *Verein*. La première année, quatre numéros seulement purent paraître, parce que la publication ne commença qu'à Pâques. Au mois de décembre 1891, il y eut environ 500 000 exemplaires distribués. A la fin de l'année 1892, plusieurs millions de numéros seront en circulation, et ces cahiers roses auront rétabli la paix dans bien des têtes et dans bien des familles.

Le *Bulletin* vise plus spécialement les affiliés de l'œuvre. C'est à tous les ouvriers que sont destinés les *brochures* et les *Récits* surtout à ceux qu'il s'agit d'entraîner, qui résistent encore à la propagande antisocialiste.

Jusqu'à ce jour, quatre brochures ont été publiées : 1° *l'Athéisme, la sagesse des fous;* 2° *Homme ou animal;* 3° *Un empoisonneur à la barre de la justice;* 4° *le Charlatan rouge.*

Les deux premières sont une démonstration populaire des deux

vérités fondamentales : l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. « Après tout, nous ne sommes que des animaux, disait un jour un député socialiste. » N'est-ce pas le meilleur moyen de lever l'armée socialiste que de semer dans les masses ces doctrines désolantes? Supprimer Dieu, c'est, en effet, supprimer le Décalogue, la légitimité de la propriété, etc. L'ouvrier athée est naturellement socialiste, de même que l'ouvrier chrétien ne pourrait l'être, si ce n'est par surprise et par ignorance. Par ses brochures le *Volksverein* s'efforce de rétablir les vérités primordiales que le socialisme obscurcit dans les intelligences populaires. Il rend à l'ouvrier son Dieu et son âme.

L'empoisonneur dont il est question dans la troisième brochure n'est autre que l'alcool. Il n'y a point de meilleur allié du socialisme et, pour ce motif, les meneurs se font généralement cabaretiers. Au moyen de l'alcool, ils arrivent à leur fin mieux que par les déclamations haineuses. Le *Volksverein* attaque cet ennemi de front, comme l'avait déjà fait l'*Arbeiterwohl*, et le *Giftmischer* de l'un est le pendant du *Schnaps* de l'autre.

Des quatre brochures, la meilleure est le *Charlatan rouge*. C'est un petit chef-d'œuvre de bon sens, de logique, de raillerie; une réfutation écrasante de l'utopie collectiviste. L'auteur, évidemment un Allemand du Sud, écrit cette langue savoureuse, imagée qui plaît au peuple. Il met le *charlatan rouge* en si pitoyable posture, que l'ouvrier auquel il reste un éclair de raison et de conscience est pleinement convaincu. Partout où passe cette brochure du *Quacksalber*, elle contrarie la stratégie socialiste. Elle rend au *Volksverein* des services inappréciables.

Toutes ces brochures ont été mises à un prix très bas, — environ 0 fr. 10 les 30 à 40 pages, — pour en faciliter la diffusion. Déjà énorme, cette diffusion augmente chaque jour. Plusieurs millions de ces petits livres, — de nouveaux paraîtront prochainement, — ont fait leur entrée dans les milieux ouvriers, et le *Charlatan rouge*, à lui seul, a déjà dû être tiré à plus de 500 000 exemplaires.

Pour être complet, il faut ajouter que le *Volksverein* est assez éclectique dans le choix des brochures de propagande. En dehors de celles qu'il édite, il est prêt à en répandre d'autres, à la seule condition qu'elles répondent aux mêmes tendances. Si je ne me trompe, il répand les opuscules retentissants qu'Eugène Richter a lancés contre le socialisme et d'autres travaux analogues. On accepte les alliés d'où qu'ils viennent quand ils inspirent confiance. Ce n'est pas trop de toutes les forces vives de la société pour refouler la grande hérésie de notre siècle.

Le *Volksverein*, nous venons de le démontrer, remplit fidèlement la mission qu'il s'est donnée. A peine créé, il forme déjà la meilleure

armée contre le socialisme. Le gouvernement saisit lui-même la portée et l'importance de ce puissant organisme, comme Lieber l'insinuait, non sans malice, au congrès de Mayence. Quoique dans les régions ministérielles on n'aime pas les apôtres de l'*Association populaire*, on les laisse tranquillement poursuivre leur odyssée d'une extrémité de l'Allemagne à l'autre. Le temps n'est plus où l'on préférait les *rouges* aux *noirs*. On est enchanté d'avoir à sa disposition des gendarmes aussi zélés et aussi habiles que les amis de Windthorst.

*
* *

Les socialistes se sont trop hâtés de chanter victoire au congrès de Halle. Leur oraison funèbre du Centre était à tout le moins prématurée. Dans les pages précédentes, on a vu, en effet, que les catholiques qu'ils ont tués se portent encore assez bien. « Nous aurons les paysans, disait Bebel, et nous aurons les ouvriers industriels. » Les uns et les autres leur échappent dans les provinces catholiques, grâce à l'activité du *Volksverein*. Partout où surgissent les apôtres de la démocratie, ils se heurtent à une solide muraille; ils trouvent des sentinelles vigilantes, des troupes exercées, peu de dupes à faire. On a répondu d'avance à leurs objections, percé à jour leurs théories spécieuses, renversé leurs sophismes, dévoilé ce qu'ils ont l'habitude de cacher. Ils se croyaient extrêmement malins; en créant le *Volksverein*, Windthorst leur a prouvé qu'il l'était plus qu'eux.

Dès aujourd'hui, cette *Association populaire* compte plus de 140 000 membres. Ce chiffre sera probablement doublé d'ici à un ou deux ans, lorsque le Sud de l'Allemagne se sera organisé. Or on s'y est mis très sérieusement.

En somme, la Westphalie, la Province rhénane et le Wurtemberg avaient seuls travaillé avec énergie. Au mois de décembre 1891, les huit diocèses de la Bavière, avec leur population catholique de 3 805 303 habitants, n'avaient fourni que 6641 membres. Le diocèse de Fribourg, avec ses 1 280 004 catholiques, n'en comptait que 6000, celui de Strasbourg (782 000 catholiques) que 500, celui de Metz (472 000 catholiques) que 1000. Le diocèse de Breslau (2 014 000 catholiques), le diocèse d'Ermeland (410 226), celui de Kulm (619 313), n'avaient pas encore eu le temps de s'occuper d'une propagande active. Mais à présent l'impulsion est donnée, et rien que dans ces derniers mois un mouvement très considérable s'est dessiné sur toute la ligne. Il y a eu dans chacune des provinces retardataires d'immenses réunions, le 1er octobre, à Augsbourg, le 9, à Neustadt en Silésie, le 20, à Offenburg

(Bade), le 6 novembre, à Strasbourg, etc., et l'éloquence de Lieber a fait merveille. On annonce, de tous côtés, que les adhésions arrivent en foule et qu'en Bavière et en Alsace l'action du *Volksverein* est particulièrement féconde.

A la fin du mois de septembre dernier, le comité directeur a inauguré, à Munchen-Gladbach, ce qu'on a appelé l'*Université populaire*, c'est-à-dire une série de cours d'économie politique et sociale. Unique en son genre, cette initiative intéressante dont nous parlerons prochainement aura les conséquences les plus heureuses pour l'œuvre. Les 600 prêtres, instituteurs, journalistes, fabricants qui ont suivi ces cours ont emporté, dans toutes les directions de l'Allemagne, le désir très arrêté de se dévouer au *Volksverein* et d'imiter l'exemple des Rhénans, des Westphaliens et des Wurtembergeois.

Quand viendront les élections du Reichstag, — en 1895, — les cadres de l'armée catholique seront organisés dans les coins les plus ignorés de l'empire : ce sera un jeu de la mobiliser!

Les socialistes s'en aperçoivent et au récent congrès de Berlin leurs espérances avaient singulièrement baissé. Ils constatent avec tristesse que si Windthorst a disparu, son œuvre lui survit et que la tour du Centre, gardée et défendue par le *Volksverein*, est plus inébranlable que jamais !

Abbé A. Kannengieser.

LE PRÉSIDENT HÉNAULT

D'APRÈS DES LETTRES ET DES MÉMOIRES INÉDITS [1]

Majorité du roi à treize ans. — Le lit de justice et les quatre discours. — Mort du cardinal Dubois. — Mort du régent. — M. le duc de Bourbon, premier ministre. — Il est l'amant de la marquise de Prie. — Mariage du roi. — Portrait de Mme de Prie. — Le cardinal de Fleury. — Disgrâce du duc de Bourbon. — Exil et mort de Mme de Prie.

L'époque approchait où la majorité du roi allait être déclarée, il devait, à cette occasion, tenir un lit de justice[2], pendant lequel quatre discours seraient prononcés, l'un fort court par le jeune roi, le second par le duc d'Orléans, le troisième par le garde des sceaux, M. d'Armenonville[3], et le quatrième par le premier président de Mesmes, dont nous venons de parler.

Le cardinal Dubois, fort embarrassé de savoir à qui il confierait le soin de faire le discours du roi, celui du régent, et celui du garde des sceaux, qui n'avait point l'habitude de parler en public, eut l'idée de demander conseil au marquis d'Argenson, qui lui désigna le président Hénault, dont il connaissait la souplesse d'esprit et la facilité de travail. Le cardinal se mit à rire, il connaissait aussi Hénault de réputation, mais sous un tout autre rapport. « Cela serait bon, dit-il, s'il fallait écrire la vie de Mme de ***, ou de Mme de X. — Non, Monseigneur, dit d'Argenson, j'en réponds à Votre Excellence. » Le cardinal fit aussitôt mander

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 décembre 1892.

[2] Ce lit de justice fut tenu au parlement de Paris, 22 février 1723; le roi venait d'atteindre l'âge de treize ans; le roi coucha en son palais des Tuileries et reçut le lendemain matin les compliments des trois cours supérieures, le Parlement, la Chambre des comptes et la Cour des aides, et l'après-midi ceux du Grand Conseil, de l'Université et de l'Académie française.

[3] Joseph-Jean-Baptiste d'Armenonville.

Hénault qui trouva la chose si plaisante qu'il se chargea immédiatement du tout.

« Pendant que je travaillais pour les trois discours, dit Hénault, le premier président de Mesmes, qui m'aimait tendrement et avec lequel je passais ma vie, me parla du discours qu'il devait prononcer au lit de justice et me lut différents projets que lui avaient donnés l'abbé Pucelle, l'abbé Menguy, et M. de Vienne, me priant d'y mettre l'ordre et d'en faire un discours en règle. J'obéis. » Le duc d'Orléans et M. d'Armenonville reçurent leurs discours peu de jours avant la séance et sans se douter du nom de l'auteur. M. d'Armenonville, qui avait grande confiance dans le goût et la critique d'Hénault, le fit demander et lui lut son discours d'un bout à l'autre; Hénault, conservant non sans peine son sérieux, déclara que la harangue était fort bien. Enfin le grand jour arriva et les quatre discours remportèrent tous les suffrages.

Celui du roi, fort court et fort bien, celui du duc d'Orléans, tendre pour son royal pupille et précis sur les affaires, celui de M. d'Armenonville était une sorte de mémoire justificatif sur toute l'administration du duc d'Orléans, et enfin celui de M. de Mesmes, très fort, très éloquent et très conforme à l'esprit de sa compagnie. Aussi la cour et le Parlement se trouvèrent parler un langage approprié à chaque parti et émanant de la plume d'une seule et même personne.

Cette curieuse anecdote ne fut connue qu'après la mort de Dubois, Hénault et le marquis d'Argenson ne se gênèrent plus alors pour la raconter.

Le succès des quatre discours avait singulièrement élevé Hénault dans l'opinion du cardinal, et à partir du lit de justice, il l'admit dans son intimité et lui témoigna une faveur particulière. L'ambassade de Hollande allait être vacante, et le cardinal laissa entrevoir au jeune président qu'il serait désigné pour la remplir, mais la Providence en avait décidé autrement. Laissons la parole à Hénault lui-même pour ce récit d'un intérêt extrême.

« Il y avait déjà longtemps que la santé du cardinal s'affaiblissait, et depuis le jour qu'il monta à cheval à la revue qui se fit à Versailles, son incommodité augmenta considérablement : son mal était la suite d'une jeunesse fort désordonnée; enfin, malgré toutes les précautions qu'il avait prises pour le cacher, ce ne fut plus un secret à Meudon que le cardinal avait un abcès à la vessie, cette nouvelle m'inquiéta par les vues de fortune que j'avais fondées avec raison sur le goût qu'il avait pour moi; on ne rencontre pas tous les jours un ministre à qui on soit sûr de plaire, et j'avais été assez

heureux pour y réussir. Contre l'ordinaire de ces sortes de gens, il faisait un cas infini de l'esprit parce qu'il en avait beaucoup, et loin de craindre ceux à qui il en croyait, il aimait fort à les voir. Je ne dis pas cela pour m'encenser mal à propos, car en même temps que je m'applaudissais du goût qu'il avait pour moi, cela diminuait à mes yeux le cas que je faisais de sa personne. Je sentais qu'il était trop sensible à ce genre de mérite qui ne vient que de l'esprit et que pour n'être pas autant instruit qu'il aurait dû l'être, dans une place aussi éminente, il ne s'apercevait pas de toutes les connaissances qui me manquaient.

« Comme j'arrivais de la campagne où j'avais été pour quelques jours chez mon beau-père, c'était un mercredi (4 août 1723), je reçus une lettre de l'abbé Dubois, son neveu, qui arrivait de Meudon [1], et me mandait que son oncle m'y attendait avec Mme de Tencin et M. de la Mothe [2]. Nous y allâmes tous les trois, je laissai ma compagnie dans son antichambre et je montai voir un moment M. de Morville, qui allait partir pour Versailles. A peine fûmes-nous ensemble que l'on vint me chercher de la part du cardinal. J'entrai donc dans sa chambre avec Mme de Tencin et M. de la Mothe, nous le trouvâmes couché avec une table de nuit enveloppée dans son rideau, il était environ quatre heures et demie, et notre visite dura jusqu'à près de huit heures. Jamais je ne l'avais trouvé si léger ni avec tant de badinage, cela me frappa au point que je fus tenté de croire qu'il ne gardait son lit que par quelque raison de politique que je ne pénétrais point. Il était plein de ces petites finesses-là, surtout quand il voulait faire faire quelque chose à M. d'Orléans, et qu'il y trouvait de la résistance.

« Notre conversation roula sur toutes sortes de sujets, nous parlâmes du cardinal de Richelieu et du cardinal Mazarin, il me parut qu'il trouvait que ce dernier avait une souplesse dans l'esprit qu'il préférait à la dureté de caractère du cardinal de Richelieu, et sur ce qu'on lui parla de quelqu'un qui était fort méchant et dont il avait sujet de se plaindre, il nous répondit avec vivacité : « Il faut le laisser faire, on a plutôt fait d'essayer d'éviter les « méchantes gens que de les poursuivre; un ennemi, si petit qu'il « soit, quand vous cherchez à vous en venger, vous nuit dans tous « les moments de votre vie, et quelquefois il ne faut que cela pour « ruiner les plus grandes fortunes. » Nous parlâmes ensuite de

[1] Le château de Meudon était la résidence d'été du duc d'Orléans.

[2] Extrait en entier des Mémoires inédits d'Hénault, dont le manuscrit nous a été obligeamment confié par le comte de Contades.

M. de Richelieu (le duc) et de M. de la Feuillade, il nous dit que le premier avait bien de l'esprit et que s'il voulait renoncer au mérite de plaire aux femmes, il serait capable d'affaires. Pour le dernier, il nous parut qu'il en faisait grand cas, et sur ce que je lui dis qu'il aimait à soutenir des thèses et que je croyais que cela venait de la fécondité de son imagination qui lui fournissait des raisons sur le pour et sur le contre, il me dit que cela lui venait d'avoir vécu avec Canillac.

« La Mothe lui lut ensuite une épître dédicatoire qu'il lui adressait à la tête de sa tragédie d'*Inès* et dont il fut fort content, il ne prévoyait pas qu'il ne lui laisserait pas le temps de l'imprimer. On parla de l'Académie, où la mort de l'abbé Fleury avait fait vaquer une place; il dit qu'il désirait que je la remplisse, et qu'il agirait pour cela sans que je fusse commis, parce que c'était à l'Académie à me souhaiter. Dans le moment, on vint lui annoncer M. de Fréjus [1]; nous sortîmes dans la petite galerie qui joint son appartement, Mme de Tencin, M. de la Mothe et moi, et nous le laissâmes avec M. de Fréjus un bon quart d'heure, ensuite il me fit rappeler seul et me dit : « Voilà une proposition que l'on fait au roi pour « la ferme des tabacs, on m'a dit que vous étiez des amis de « M. Maynon [2], je vous prie d'en raisonner avec lui et d'autres si « vous le voulez et vous m'en rendrez compte samedi. Et puis, « ajouta-t-il en me serrant la main, nous finirons votre affaire », voulant parler de l'ambassade de Hollande. Pendant tout le temps que nous fûmes dans sa chambre, je remarquai qu'il prit son pot de chambre cinq ou six fois, et quoique je l'observasse fort, il ne parut aucune altération sur son visage. J'oubliais une des choses qu'il nous dit dans la conversation, à propos d'une lettre de l'abbé de Tencin (alors à Rome), cela nous donna occasion de parler de la cour de Rome : « Il n'y a rien de si malheureux qu'un pape, nous « dit-il, le sérieux de sa place ne souffre aucun adoucissement... »

« J'allai travailler à mon mémoire sur le tabac et je le rapportai le samedi à Meudon, où j'allais avec Mme de Tencin, M. de Fontenelle et M. Schaub, l'envoyé d'Angleterre. Le cardinal reposait quand nous arrivâmes, il avait pris du pavot à trois heures et nous passâmes toute la journée sans le voir dans sa petite galerie, entre Chirac et La Peyronnie [3], qui commencèrent à nous donner de grandes

[1] Plus tard évêque de Fréjus et cardinal Fleury, mais alors simple précepteur du roi.

[2] M. Maynon d'Invau, contrôleur des finances.

[3] Chirac était un des plus célèbres médecins du temps, et La Peyronnie jouissait de la même réputation comme chirurgien.

alarmes sur sa maladie, en nous disant pourtant que s'il voulait souffrir l'opération il pourrait se tirer d'affaire...

« Le lendemain, qui était le dimanche, les nouvelles de la santé du cardinal devinrent si mauvaises, que je résolus de retourner à Meudon, dès le lundi. C'était le jour que M. d'Argenson y allait travailler avec le régent et le cardinal, et nous convînmes d'y aller ensemble. Je ne fus jamais plus surpris que de voir arriver, le soir, chez Mme de Morville où je soupais, un courrier du cardinal, par lequel il me mandait que j'avais fort mal fait de ne lui pas rapporter le samedi l'affaire dont il m'avait chargé le jeudi (Dieu sait s'il était en état de tout cela) et que je vinsse le lendemain lundi à Versailles, où il serait, pour lui en rendre compte.

« En arrivant, je trouvai sa maison dans une grande désolation, on venait de le confesser. Ce fut un P. Germain, récollet, qui fit cette fonction, et les médecins et les chirurgiens étaient désespérés de l'opiniâtreté avec laquelle il refusait de se laisser faire l'opération... Je ne puis omettre un trait dont son confesseur nous vint faire confidence, c'est une franche espièglerie que la simplicité de ce bon religieux rendait encore plus ridicule et qui m'aurait fait rire dans d'autres circonstances.

« Après l'avoir confessé, ce Père lui proposa de recevoir le viatique. Le cardinal n'en voulut rien faire, disant que cela ne pressait pas, qu'il faudrait voir, et plusieurs autres défaites dont le moine ne se contenta pas. Enfin, pour lui fermer la bouche, le cardinal lui dit : « Vous ne savez pas, Père, qu'il y a un cérémonial pour faire rece-« voir le viatique aux cardinaux, allez vous informer de ce que c'est, « et puis après nous verrons ». Le bonhomme sortit avec empressement et dans la bonne foi pour s'instruire à nous de ce cérémonial dont il nous jurait qu'il n'avait jamais ouï parler, et il avait bien raison.

« Cependant le mal pressait, chaque minute le rendait incurable, il était midi, on voyait mourir le cardinal à la pendule, menaces, prières, raisonnements, rien ne pouvait le déterminer à l'opération, enfin Chirac imagina d'écrire à M. d'Orléans, qui était à Meudon, l'état de la maladie et qu'il n'y avait que sa présence qui pût engager le cardinal à la seule chose qui pouvait lui sauver la vie. M. d'Orléans répondit par Lestang, écuyer du cardinal, qui avait porté la lettre, qu'il allait monter en carrosse pour venir ; que cependant il suppliait le cardinal de se laisser faire l'opération, qu'il espérait la trouver faite, et que si elle ne l'était pas quand il arriverait, il le prierait et même lui ordonnerait d'y consentir. Cette réponse ne fit rien sur le malade. On vit arriver sur les trois heures

et demie, M. d'Orléans avec M. de Biron, M. de Nantes et M. le grand prieur. En entrant dans sa chambre, S. A. R. lui dit : « Vous n'avez guère de courage. » Le cardinal lui répondit : « J'en « ai contre toute autre chose que la douleur, mais je ne saurais me « déterminer à ce qu'ils veulent me faire. » M. d'Orléans fut attendri de le voir dans cet état; et étant sorti de la chambre en pleurant, il reprocha au médecin et au chirurgien l'extrémité où il le voyait et leur indolence sur son mal. La Peyronnie lui répondit ce qui était vrai, c'est qu'ils s'étaient exposés aux plus durs traitements de sa part, pour lui avoir fait connaître le danger où il était. « N'y a-t-il « plus de ressources, leur dit M. d'Orléans. — Nous ne connaissons « que l'opération, encore ne répondons-nous de rien. » M. d'Orléans rentra dans la chambre et l'y détermina enfin, il ressortit aussitôt, on ferma toutes les portes et les chirurgiens s'en emparèrent. Il était alors quatre heures, il me parut que M. d'Orléans souffrait, il était agité, il changeait de place, il monta dans la galerie d'en haut et appela d'Osambray qui était là, à qui il parla bas dans une fenêtre. Dans le moment on courut l'avertir que l'opération était faite le plus heureusement du monde et qu'elle avait duré quatre minutes; il rentra dans l'intention de le voir, mais après il nous dit tout haut qu'il craignait que sa présence ne lui donnât de l'émotion, qu'il aimait mieux ne le pas voir, mais qu'on lui dit bien qu'il n'était reparti qu'après s'être informé du succès de l'opération. Il laissa des courriers pour lui en venir dire des nouvelles d'heure en heure, tout le monde le suivit, et il ne resta que moi d'étranger dans son petit cabinet avec le professeur.

« Comme ceux qui sont auprès des malades s'alarment plus aisément que ceux qui ne les voient pas, aussi ils sont susceptibles des plus légères consolations. Nous reprenions tous un air plus gai de voir l'opération faite, cette opération que nous avions tant désirée, quand tout à coup nous vîmes le temps se brouiller et nous entendîmes un fort grand tonnerre. A ce bruit, La Peyronnie sortit de la chambre du malade, et me dit : nous sommes perdus (on sait combien le tonnerre est fatal aux plaies). Chirac, qui était dans la première antichambre, entra par une autre porte dans la même chambre et parut aussi consterné. Le confesseur demanda à La Peyronnie ce qu'il en pensait, et il lui répondit : « Mon Père, il a plus besoin de vos prières que de « nos remèdes ». Il était environ cinq heures du soir, et comme je n'étais là d'aucun secours, je m'en revins à Paris.

« Le lendemain mardi, il courut dans Paris cent nouvelles différentes, les uns disaient que le cardinal avait bien passé la nuit, les

autres qu'il était plus mal. Je retournai à Versailles, où les pleurs de tout le domestique m'apprirent de loin ce que j'allais trouver. J'entrai tout droit dans la chambre du malade, dans cette chambre dont quatre jours auparavant on n'aurait pas osé toucher la clef, j'y trouvai le cardinal couché à plat et râlant entre deux valets de chambre qui lui soutenaient la partie où on lui avait fait l'opération, un apothicaire qui lui tenait une cuiller dans la bouche et un prêtre en surplis qui priait Dieu devant un crucifix... Je contemplai un moment cet homme qui avait été assurément le maître des autres et qui allait cesser d'être. Ensuite je sortis de la chambre, et comme j'étais dans la cour des princes, je vis arriver M. de Morville que M. de Nantes attendait sous la galerie; il me dit tout bas qu'il allait s'emparer de tous les papiers et qu'il avait les affaires étrangères. Je reçus cette nouvelle avec la joie que me devait donner mon amitié pour lui, et je revins souper à Sceaux où m'attendait un réveillon qui ne put effacer la noirceur qui me restait d'un pareil spectacle.

« Le lendemain au matin M. d'Orléans prit la qualité de premier ministre dont il se fit expédier le brevet tout semblable à celui du cardinal et prêta serment entre les mains du roi. Cette cérémonie se passa avec de grandes démonstrations de tendresse de la part du roi et d'attachement et de respect de la part de S. A. R. Le parti le plus sage que M. d'Orléans put prendre en cette occasion déconcerta tous les nouveaux projets que cette mort avait enfantés. »

Ce fut Hénault qui remplaça le cardinal Dubois à l'Académie française, il fut reçu le 23 décembre 1723, et cette fois encore, il eut la plaisante fortune de faire les deux harangues académiques. L'abbé Bignon, alors directeur, ne voulut point faire l'éloge du cardinal Dubois qu'il détestait et avec lequel il était brouillé. M. de Morville, intime ami de Bignon, offrit de faire le discours, mais comme ses nouvelles occupations l'absorbaient tout entier, il pria secrètement Hénault de s'en charger. « J'acceptai, dit celui-ci, et pour n'en pas dérober le mérite à M. de Morville, je me donnai le divertissement de me louer moi-même, tout en faisant une bonne action. Je rapporte ce fait qui, assurément, ne touche en rien à la la gloire de M. de Morville, dont le mérite était bien connu et qui se divertit lui-même à en parler plus tard. »

L'anecdote des quatre discours du lit de justice et celle-ci donnent la mesure de la prodigieuse facilité de travail du président et de la souplesse de son esprit. Elles lui firent grand honneur dans le monde, car le secret n'en fut pas trop soigneusement gardé.

Pendant que ces événements se passaient, Mme du Deffand continuait à vivre dans l'intimité du Palais-Royal, très avant dans les bonnes grâces du régent, qui appréciait fort les complaisances intéressées de la dame pour ses maîtresses.

M. du Deffand, sans cesse absent pour les devoirs de son service, ignorait à coup sûr la plupart des détails de la vie de sa femme. Elle était assez adroite pour les lui cacher pendant ses courts séjours à Paris. Le ménage cheminait donc tant bien que mal, malgré les légèretés de la marquise, et son mari semblait fermer les yeux ou ignorer ce qui se passait. M. du Deffand, brave militaire, doué de plus de bon sens que d'esprit, était loin d'avoir touché le cœur de sa femme. « Il est, disait-elle malicieusement, aux petits soins pour déplaire. » Mais un fait d'une assez grave importance vint éclairer tout à coup ce mari débonnaire. En 1722, le régent accorda à la jeune femme six bonnes mille livres de rente sur la ville de Paris : c'était le fruit de ses complaisances et de ses intrigues avec Mme d'Avesne et les favoris du régent. Il est probable que ce dernier trait fit déborder la coupe; le marquis ne voulut pas supporter la honte d'un pareil marché, et c'est précisément en septembre 1722, au moment où la marquise reçut les six mille livres de rente, que son mari indigné la mit à la porte. Elle avait alors une intrigue avec un misérable personnage, favori du régent, nommé Delrieu du Fargis. M. du Deffand ignora-t-il la première faiblesse de sa femme et ne s'aperçut-il que de sa liaison avec du Fargis, on peut le supposer; les contemporains le donnent à entendre, et cette fâcheuse découverte, jointe à l'affaire de la pension, lui firent prendre le parti de la chasser honteusement.

Mme du Deffand ne se laissa point abattre par une punition aussi grave que bien méritée et commença dès lors, pour tâcher de se maintenir, à déployer cette souplesse mélangée d'audace, on pourrait même dire d'effronterie, qui parvint toujours à la tirer des situations les plus scabreuses. Jugeant avec sa sagacité habituelle que le régent ne peut durer longtemps à la vie qu'il mène, elle se détache doucement de sa société pour se rapprocher de Mme de Prie, maîtresse en titre du duc de Bourbon. Toutes deux jolies, fines et spirituelles, ces deux personnes, tout en affectant la plus tendre amitié, se détestaient, et souvent, malgré elles, dilettantes de railleries, elles se lançaient des pointes acérées qu'elles feignaient de ne point comprendre.

« Mme de Prie était fille de Bertholot de Pléneuf, homme d'affaires. C'étaient des gens considérables dans la finance et qui s'étaient alliés par leurs enfants aux Matignon, aux Novion et aux

familles les plus distinguées de la robe. Pléneuf voulait encore augmenter sa fortune, il avait à soutenir l'état que sa femme avait pris dans le monde : sa maison était le rendez-vous de la jeunesse la plus brillante de la cour, on y soupait tous les soirs, et Mme de Pléneuf donnait dans toutes les genres de dépenses les plus chères. Pléneuf, qui était intéressé dans les vivres, ne se contenta pas des profits immenses qu'il y pouvait faire, il y ajouta les malversations, il fit mourir de faim les pauvres qui étaient aux hôpitaux de l'armée, et il faisait en cela un double profit, celui de ne leur pas fournir les vivres et les remèdes nécessaires qu'il mettait en dépense pour le roi, et celui de passer ces malheureux comme vivants après leur mort et de se faire payer leur nourriture.

« La Chambre de justice prit connaissance de cette affaire, et Pléneuf fut trop heureux de racheter sa vie par la cession de tous ses biens. C'était là le père de Mme de Prie. »

Mme de Pléneuf ne pouvait souffrir sa fille dont la beauté excitait sa jalousie, et dans laquelle elle voyait une rivale dangereuse et clairvoyante; elle fut heureuse de s'en débarrasser en la mariant à M. de Prie, qui allait être nommé ambassadeur en Sardaigne. « Il n'y avait rien de si joli qu'elle, quand elle partit pour Turin, en 1714, pour suivre son mari... Elle était d'une taille déliée et au-dessus de la commune; une figure, un air de nymphe, le visage délicat, de jolies joues, le nez bien fait, des cheveux cendrés, des yeux un peu chinois, mais vifs et gais, et en tout une physionomie fine et distinguée. Tous les talents dont la coquetterie sait faire usage, la nature les lui avait donnés; elle avait une voix légère comme sa figure, elle était grande musicienne, jouait très bien du clavecin, enfin c'était de quoi faire la plus jolie maîtresse du monde. Mais sa folie était de gouverner l'État, et quelque désir qu'elle eût d'acquérir du bien, elle se serait contentée d'une médiocre fortune, pourvu qu'elle eût dominé. L'activité de son esprit voulait de la pâture, et elle ne la trouvait que dans les affaires; un grand nombre de connaissances superficielles lui faisaient croire qu'elle en était capable, et parce qu'elle pouvait parler de tout avec une grande facilité et beaucoup d'agrément, elle prenait la superficie pour le fond des choses, et elle se persuadait qu'elle avait approfondi des matières dont elle ne connaissait tout au plus que les définitions.

« Elle n'avait que quinze ans quand elle alla à Turin, et ce fut là qu'elle commença à entendre parler d'affaires et à se mêler de celles de l'ambassade. » Bientôt le mauvais état de la fortune de M. de Prie et la chute totale de Pléneuf le firent hésiter à conserver son ambassade; il leur restait tout au plus 7000 livres de rente, il

eut l'idée de faire partir Mme de Prie pour aller solliciter en France une pension qui les mît en état de subsister. « Envoyer une femme de dix-huit ans à la cour, on entend bien ce que cela veut dire. Mme de Prie entra de bien bonne foi dans les vues de son mari et arriva à Paris dans la ferme résolution de les remplir, mais réduite au point de prendre une chambre d'un couvent. Elle n'avait pas des projets médiocres, et sa coquetterie se tourna d'abord sur M. d'Orléans... Elle se flatta de lui plaire et de s'emparer de son esprit. L'un était plus aisé que l'autre, mais elle échoua à tous les deux, soit qu'elle ne plût pas à M. d'Orléans, soit qu'il la regardât comme une maîtresse trop dangereuse. Mme de Prie voyant le peu de succès de cette première tentative se retourna bien vite. On comprend que M. le Duc seul lui convenait puisqu'il n'avait que M. d'Orléans au-dessus de lui; elle se mit à aller chez Mme la duchesse la jeune [1], elle y vit le prince et, sous les yeux mêmes de sa femme, elle l'eut bientôt rendu amoureux...

Mme de Prie usa fort sensément pour elle et pour lui de l'empire absolu qu'elle avait sur M. le Duc; elle l'engagea à prendre une connaissance plus particulière des affaires, elle l'instruisit de tout ce qui se pouvait dire contre le régent, l'encouragea même parfois à le contredire, enfin elle en fit un personnage avec lequel le duc d'Orléans fut obligé de compter.

En se rapprochant de Mme de Prie, Mme du Deffand avait fait un coup de maître, il semblait qu'elle eût prévu les événements qui allaient advenir.

Le 2 décembre, Hénault soupait chez le marquis de Coigny, avec M. de Morville et M. d'Argenson. Au milieu du souper, un homme appartenant à ce dernier vint d'un air fort effrayé lui parler à l'oreille; au même instant, le secrétaire de M. de Morville entrait et lui parlait de même. L'un et l'autre apportaient la nouvelle de la mort de M. le duc d'Orléans, tombé en apoplexie à six heures du soir et mort à dix. On peut imaginer quel coup leur portait cet événement. M. d'Argenson, chancelier de ce prince et honoré de sa plus intime confiance; M. de Morville, secrétaire des affaires étrangères, tous deux particulièrement protégés par le régent, voyaient leur avenir brisé. Le duc de Bourbon, premier prince du sang, devenait évidemment le chef du gouvernement, et Mme de Prie

[1] Mlle de Bourbon-Conti. Son mari la rendait fort malheureuse et le ménage était fort désuni. Elle avait épousé le duc de Bourbon le 9 juillet 1713, et son frère, le prince de Conti, épousait le même jour Mlle de Bourbon-Condé. La jeune duchesse mourut en 1720.

toute-puissante, la marquise du Deffand avait deviné juste, un règne nouveau allait commencer.

La mort du duc d'Orléans laissait une grande place à prendre, et chacun savait que son fils ne pouvait prétendre à le remplacer. Ni ses goûts ni ses capacités ne l'y rendaient propre. Le duc de Bourbon, premier prince du sang après les d'Orléans, désigné par Louis XIV comme surintendant de l'éducation du roi, semblait indiqué pour succéder au régent. Il existait entre M. le Duc et l'évêque de Fréjus, précepteur du roi, une antipathie marquée, et l'on pouvait s'attendre à une assez vive opposition de la part de M. de Fréjus; il fallait donc emporter l'affaire d'assaut avant que le précepteur eut le temps d'influencer son royal élève. L'abbé de Broglie, tout dévoué à M. le Duc, accourut lui porter la nouvelle de l'attaque qui venait de foudroyer le duc d'Orléans, lui disant « qu'il n'y avait pas un moment à perdre, que M. d'Orléans se mourait et qu'il fallait monter chez le roi lui demander la place de premier ministre. M. le Duc, étonné de la proposition, se laissa mener à la porte du cabinet du roi, y entra, lui demanda en bégayant la permission de gouverner l'État que le roi lui accorda entre ses dents, après en avoir comme demandé l'aveu à M. de Fréjus qui était avec lui, et qui ne répondit que par un signe de tête. Voilà comme se font les premiers ministres en France! »

M. de Fréjus, revenu de sa première surprise, mit un correctif au pouvoir du premier ministre qui finit par le rendre nul. Ce fut qu'il ne travaillerait jamais seul avec le roi sans qu'il y fût; et quand M. le Duc arrivait le premier, on allait toujours chercher M. de Fréjus. Cela fut invariable.

Le régent fut peu regretté à la cour; quant au peuple, qui le haïssait, il ne se gêna point pour témoigner sa joie. La vie de dissipation et de débauche qu'il menait n'avait cependant point exclu chez lui le travail et les préoccupations politiques. Philippe d'Orléans était né avec de remarquables facultés, qu'une éducation insuffisante n'avait pas cherché à développer, mais elles suffisaient à elles seules pour le rendre fort capable de bien gouverner, s'il n'eût pas été aussi mal entouré. Cependant il fit quelquefois de bons choix. Lors de la mort de M. de la Houssaye, son chancelier, il choisit le comte d'Argenson, fils cadet du garde des sceaux, pour le remplacer. Habitué à être blâmé de ses choix, il dit en annonçant celui-ci : « On ne dira pas que je n'aie pas choisi un homme d'esprit et de bonne maison. » Il se prit de grande estime et confiance pour son nouveau chancelier. « Nos conversations, disait celui-ci à Hénault, se passent à causer sans que j'ouvre seulement

mon portefeuille; ces conversations me sont utiles au plus haut point et m'éclairent sur toutes les parties du gouvernement.

Plus tard d'Argenson fut nommé lieutenant général de police [1] et le premier acte d'autorité qu'exerça Mme de Prie fut de lui ôter cette charge et de la donner à Dombreval, son parent. Il est vrai qu'auparavant elle avait proposé à d'Argenson de prendre avec elle de telles liaisons qu'elles le livrassent tout entier à M. le Duc. « Cette proposition fut reçue avec la hauteur qu'on connaît à M. d'Argenson. Il répondit qu'il devait tout à la maison d'Orléans et qu'il ne connaîtrait jamais d'autres intérêts que ceux du fils du régent; et au lieu de porter sa démission à M. le Duc, comme c'était la règle, il la porta au duc d'Orléans, ce que tous ses amis désapprouvèrent. »

Ce procédé causa la plus grande colère à M. le Duc, il ne parlait de rien moins que de faire mettre M. d'Argenson à la Bastille, tandis que, de son côté, le duc d'Orléans demandait pour le disgracié une place de conseiller d'État. On parvint à calmer M. le Duc, en lui disant qu'il devait des égards au premier prince du sang qui l'avait laissé maître du gouvernement sans y avoir fait d'opposition, et d'Argenson fut nommé conseiller d'État le 8 janvier 1724, mais il resta brouillé à mort avec Mme de Prie. C'est précisément à ce moment-là qu'Hénault fut présenté à Mme de Prie. M. de Morville, son ami et protecteur, l'ayant désiré dans son intérêt, il se lia dès lors assez intimement avec elle.

On ne peut s'empêcher de remarquer que le président sait fort à propos se tourner vers le soleil levant, et, tout en n'abandonnant jamais ses amis malheureux ou disgraciés, qualité rare et qu'on doit lui reconnaître, il ne laisse point échapper l'occasion de se rapprocher des favoris du jour : il fait partie de la cour du régent, est au mieux avec le maréchal de Villeroi, avec le cardinal Dubois, devient l'ami de Mme de Prie; il se rattachera à la duchesse du Maine après son retour à Sceaux et finira par être le favori de la reine Marie Leczinska. Mais n'anticipons pas.

« L'avènement de M. le Duc au pouvoir rendait Mme de Prie toute-puissante, il fallut compter avec elle; on le vit bien dès l'abord. On sait que jamais il n'y eut de haine plus forte que celle de Mme de Prie et de sa mère, Mme de Pléneuf. M. le Blanc avait été fort amoureux de Mme de Pléneuf, il avait succédé à M. de Belle-Isle, et ils lui étaient restés attachés l'un et l'autre, car elle n'a jamais perdu un

[1] Il l'avait déjà été le 1) janvier 1720, et Law l'avait fait renvoyer au bout de six mois.

seul de ses amants. » Le premier usage que fit Mme de Prie de sa puissance fut de perdre les deux amants de sa mère; M. le Blanc fut mis à la Bastille, accusé de malversation dans les finances et d'un espionnage par la police qui ressemblait à une sorte d'inquisition, et d'accord avec M. de Belle-Isle d'avoir falsifié les registres de l'extraordinaire des guerres. M. de Belle-Isle, ainsi que son frère le chevalier, furent mis également à la Bastille, ainsi que M. de Séchelles. L'affaire fut examinée avec la plus grande rigueur, et les prétendus coupables furent absous, mais destitués de leurs emplois, pour satisfaire Mme de Prie. « Ne fut-ce pas, dit Hénault, une chose bien singulière, dans le commencement du règne de Louis XV, de voir des hommes occupés tour à tour à se perdre et de les voir remplacés les uns par les autres dans la même prison. Je ne suis pas l'ordre des temps. M. le maréchal de Belle-Isle, M. le Blanc et M. de Séchelles sont mis à la Bastille sous M. le Duc, par la haine de Mme de Prie et de Duverney. M. le cardinal de Fleury succède à M. le Duc, et sur-le-champ M. le Blanc fait mettre Duverney en prison! Ce qui ne m'étonne guère moins, c'est que ces mêmes hommes ont vécu ensemble depuis, sans qu'il y parût. Je me souviens que peu de temps avant cette alternative de prison, nous avions dîné à Plaisance, chez Duverney, M. de Belle-Isle, M. de Séchelles et moi, et nous revenions tous quatre; le chemin est de passer sous la Bastille. Nous causions fort gaiement, et tout à coup l'aspect de cette prison me fit dire : Messieurs, voilà où je n'irai jamais; je n'en dirais pas autant de vous autres. Tous les trois ont rempli mon horoscope. » Je fais encore une réflexion : « C'est que de tous les règnes de nos rois, il n'y en a eu aucun où les ministres aient fait voir tant de désintéressement. Tous ceux qui ont servi sous Louis XV, ou sont sortis du ministère comme ils y sont entrés, ou sont morts ruinés. » On n'en dirait pas autant aujourd'hui.

De graves difficultés attendaient le duc de Bourbon après son avènement au ministère...

On sait que le jeune roi était fiancé avec l'infante d'Espagne[1] à

[1] Marie-Anne-Victoire infante d'Espagne, fille de Philippe V et de la princesse Louise de Savoie, née le 31 mars 1718, renvoyée en Espagne en 1725; elle épousa depuis le prince du Brésil, devenu roi de Portugal, dont elle n'eut que des filles. Quand elle arriva à Paris, elle fit son entrée dans le carrosse du roi, assise sur les genoux de Mme de Ventadour, avec Madame et les princesses du sang. Elle serrait précieusement entre ses bras une magnifique poupée ayant coûté 20 000 livres, dont le roi son futur époux venait de lui faire don.

peine âgée de six ans; la petite princesse était arrivée à Paris, en mars 1722. Ce mariage, par l'extrême jeunesse de l'infante, ne pouvait promettre des héritiers au trône que dans un avenir fort éloigné, ce qui était une grave imprudence, car il ne faut pas oublier que Louis XV devenait le dernier de la branche aînée des Bourbons de France. S'il mourait sans enfants, les d'Orléans héritaient de la couronne, mais il était probable que, malgré leur renonciation officielle au trône de France, les Bourbons d'Espagne disputeraient la royauté aux d'Orléans.

« La mort du duc d'Orléans, dit Hénault, ramena le ministère de France à ses véritables intérêts. M. le Duc reconnut que le mariage avec l'infante était une pire illusion; et qu'il n'y avait rien de plus pressé que de donner des héritiers au roi : ainsi, il ne fut plus question que de renvoyer l'infante, coup hardi, et qui fut susceptible d'approbation et de blâme. Je n'entrerai point dans les détails du pour et du contre, et je me réduirai au seul point de vue qui frappa alors tout le monde : c'est qu'il était important, attendu la situation de l'Europe, que le roi eût des enfants, et qu'il est certain que l'infante ne paraissait pas assez avancée pour qu'on en pût espérer sitôt. Il fut donc résolu qu'on renverrait l'infante au roi d'Espagne. Mais quand on eut pris ce parti, le difficile fut la question de l'exécuter. Devait-on négocier avec la reine d'Espagne pour lui faire agréer une résolution qui devait lui déplaire mortellement? En ce cas, on la mettait à portée de s'y opposer et de prendre des mesures avec les ennemis de la France, qui auraient pu l'embarrasser. Fallait-il que cet événement fût subit? Quel affront pour un prince aussi brillant et auquel le roi appartenait de si près! Je fus témoin de toutes les perplexités qu'éprouva alors M. de Morville, qui devait au roi d'Espagne l'honneur de porter la Toison.

« Cette commission était réservée au malheureux abbé de Livry, qui, après être parti mécontent de la cour de Portugal, où il était ambassadeur, et où il n'avait pu réussir sans que peut-être il y eût de sa faute, reçut ordre en chemin de s'arrêter à Madrid, et d'y annoncer au roi et à la reine d'Espagne que l'infante, leur fille, partait pour retourner auprès d'eux. On peut juger de l'état d'un homme chargé d'une pareille annonce. Il entra dans le cabinet du roi d'Espagne, et, tout tremblant, présenta à ce prince la lettre du roi de France. La reine était au bout de ce cabinet, occupée à travailler : elle entendit tout à coup le roi frapper avec violence sur la table en s'écriant : « Ah! le traître! » Elle accourut en demandant de quoi il s'agissait. Le roi lui donna la lettre en lui disant :

« Tenez, Madame, lisez! » La reine lut et puis, lui remettant la lettre, répondit d'un grand sang-froid : « Eh bien! il faut envoyer « recevoir l'infante. » La porte du cabinet était ouverte, et le bruit qu'on avait entendu dans l'antichambre avait fort effrayé tous les courtisans. Quand on sut de quoi il s'agissait, tout ce qu'il y avait de Français à Madrid fut dans une grande consternation. La duchesse de Saint-Pierre, qui était dame du palais de la reine, fut dans une peine extrême, et s'attendit à éprouver, de la part d'une reine aussi haute que violente, tout ce que le ressentiment pouvait lui inspirer contre sa nation. En effet, la reine ne lui parla plus et elle tomba dans la disgrâce, sans pourtant que sa place lui fût ôtée. L'infante partit de Versailles le 5 avril 1725. Elle épousa depuis le prince du Brésil, aujourd'hui roi de Portugal, dont elle n'a que des filles; et le prince des Asturies, son frère, la princesse de Portugal.

« La Providence choisit, suivant ses décrets, les causes secondes pour donner une reine à la France. Des intérêts particuliers fixèrent ce choix. Mme de Prie détermina M. le Duc, malgré les instances de sa famille, qui voulait donner au roi une de ses sœurs : peut-être Mme de Prie aurait-elle été du même avis, si elle avait été mieux reçue d'une des filles de Mme la duchesse (Mlle de Vermandois), qui, depuis, a été abbesse de Beaumont. Mme la duchesse mena avec elle Mme de Prie pour faire à la princesse la proposition du mariage. Mais elle se refusa à cet honneur, en suppliant sa mère de ne pas la presser, et s'aperçut à peine de Mme de Prie. Je doute encore qu'une bonne réception qu'elle aurait faite à Mme de Prie eût pu lui procurer l'honneur d'épouser le roi. On ne manquait pas de dire à la cour de Madrid que M. le Duc ne renvoyait l'infante que pour la remplacer par sa sœur, et le soupçon seul était assez fort pour arrêter M. le Duc, qui ne songea jamais sérieusement à faire monter sa sœur sur le trône de France. Le caractère élevé du duc n'aurait pas souffert qu'on l'accusât de renvoyer l'infante pour faire épouser sa sœur au roi. Il fit tomber le choix sur Marie Leczinska, fille de Stanislas, ex-roi de Pologne, petite princesse fort ignorée, qui semblait une pauvre alliance pour le roi, car on ne supposait pas alors qu'elle apporterait plus tard la Lorraine à la France. La reine était donc l'obligée du duc de Bourbon, elle le savait bien et cherchait à lui témoigner sa reconnaissance; mais elle craignait le roi et redoutait les démarches auxquelles le duc cherchait à l'entraîner contre M. de Fréjus.

« La reine se trouvait en France, toute reine qu'elle était, dans un pays perdu, n'ayant personne à qui se confier, et devant trop

à M. le Duc pour ne le pas écouter. Il exigeait d'elle de servir son ressentiment contre le cardinal, qui lui ôtait tout crédit, en l'empêchant de travailler jamais seul avec le roi. La reine, timide et sans secours, mais défendue par son bon esprit, résistait aux volontés de M. le duc et aux persécutions de M[me] de Prie, laquelle était fort avant dans sa faveur, au moins en apparence. Elle savait du roi lui-même ce qu'il pensait, et de M. le Duc et de M. de Fréjus. Sa Majesté ne faisait aucun cas du premier et lui avait fait connaître qu'il n'aimait que son précepteur. C'était donc se commettre et se rendre inutile à M. le Duc que d'entreprendre rien contre son favori. Elle pleurait, résistait et encourait encore le blâme d'ingratitude que M. le Duc ne cessait de lui reprocher.

« Enfin, dans une conversation pleine de violence et d'injures, il déclara qu'il voulait avoir avec le roi un entretien particulier et que c'était à elle à le lui procurer. La reine frémit à cette proposition; mais ses remontrances furent vaines, et pour la déterminer, M. le Duc lui dit qu'il avait à confier au roi des secrets que Sa Majesté seule pouvait entendre. La reine chercha alors un prétexte pour amener le roi chez elle et il y vint; elle voulut s'éloigner, mais M. le Duc la força de rester. D'abord le prince commença par lire au roi une lettre de Rome du cardinal de Polignac, où il rassemblait tout ce qui pouvait détruire M. de Fréjus. Le roi en écouta la lecture avec impatience. M. le Duc voulut y joindre des faits, le roi ne l'écouta pas. Enfin M. le Duc, s'apercevant de la colère du roi, lui demanda s'il avait déplu à Sa Majesté? — Oui. — Si elle n'aurait pas de bontés pour lui? — Non. — Si M. de Fréjus avait seul la confiance de Sa Majesté? — Oui. Alors il se jeta à ses genoux en pleurant; la reine, qui se trouvait une complice fort innocente, pleura de son côté, et le roi sortit plein de colère.

« Cependant le cardinal s'était présenté chez le roi; il trouva tout fermé par ordre de M. le Duc et, sur-le-champ, se retira dans sa maison de campagne à Issy. On peut juger quelle fut la commotion de toute la cour. Le roi renfermé sans vouloir parler à personne, dans la dernière colère, sans prendre de parti... Enfin, M. de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre, le décida à écrire à M. de Fréjus, qui revint le lendemain prendre sa place auprès du roi. Il n'était pas difficile de prévoir ce qui allait suivre. Le cardinal de Fleury ne pardonna jamais à la reine, quoiqu'elle eût bien résisté à M. le Duc, et il n'oublia rien depuis pour la mettre mal dans l'esprit du roi.

« Ce fut un grand crime au cardinal d'avoir brouillé le roi avec

la reine : c'était enlever à l'État des enfants que cette princesse pouvait encore nous donner; mais c'était aussi une grande injustice. Un raisonnement qui se présente naturellement sur la conduite de la reine par rapport à M. le cardinal de Fleury, c'est que jusqu'au moment de son arrivée auprès du roi, elle pouvait n'avoir pris que les impressions qui lui avaient été données par Mme de Prie; mais lorsqu'elle fut mariée, un de ses premiers soins devait être de demander directement au roi de quelle manière elle se conduirait, et quels étaient ceux en qui le roi avait le plus de confiance. Beaucoup de gens croient que la reine n'a jamais fait cette question au roi; elle nous fit l'honneur de nous dire hier qu'elle avait nommément demandé au roi s'il aimait M. de Fleury, et que le roi lui avait dit : « Beaucoup »; qu'elle lui avait fait ensuite la même question sur M. le Duc, et que le roi avait répondu : « Assez ». La reine nous ajouta qu'elle n'avait jamais voulu dire à M. le Duc cette réponse du roi; que, ne pouvant s'empêcher de bien traiter M. le Duc, il aurait pu, sachant la façon de penser du roi, croire qu'il y avait de la fausseté dans la conduite de la reine. Il aurait été à désirer pour M. le Duc qu'il eût au moins connu, mieux qu'il ne le fit, que rien ne pouvait ébranler ni diminuer la confiance du roi pour M. de Fleury.

« L'autorité du cardinal de Fleury surpassa celle du cardinal de Richelieu. A la fin, il fatigua son maître qui commençait à en être las quand il mourut. Malgré tout cela, ça a été une grande perte pour l'État; il possédait deux grandes qualités bien essentielles, l'économie et la patience, surtout dans une puissante monarchie, où l'on est toujours trop près du luxe et où, quelques revers que l'on éprouve, on est sûr de retrouver, tôt ou tard, des ressources dans l'avenir, pourvu que l'on veuille bien les attendre. »

L'avènement du duc de Bourbon et de Mme de Prie au ministère ne fut point défavorable à Hénault, l'influence de M. de Morville, protecteur déclaré du jeune président, n'avait point diminué, et Mme de Prie, avec qui Hénault était en fort bons termes, était fort disposée à aider M. de Morville. « Mais, comme le dit Hénault, j'étais fait pour porter malheur à mes amis. Le cardinal Dubois était mort dans le moment où j'avais tout à attendre de son crédit et de son amitié, l'ambassade de Hollande m'était promise si le cardinal avait vécu, ma famille n'aurait jamais osé lui refuser de profiter de ses bienfaits. Au lieu que M. de Morville était assez de nos amis pour ne pas se contraindre avec lui, de sorte que mon père m'engagea à le remercier de cette même

ambassade pour laquelle il me proposa au roi et à M. d'Orléans.

« Mais le repentir m'avait pris, et j'avais prié M. de Morville de réparer la sottise de mon refus, en me cherchant une nouvelle place. L'influence de M. de Morville n'avait point diminué sous le ministère de M. le Duc. Mme de Prie, auprès de laquelle j'étais en fort bons termes, car elle s'était prise de grande amitié pour moi, était fort disposée à aider M. de Morville; ce fut dans ces circonstances que la révolution de M. le Duc arriva et que sa chute entraîna la mienne.

« Un mercredi matin 12 juin 1726, mes gens me dirent en m'éveillant que l'on disait que M. le Duc était relégué à Chantilly. Cette nouvelle m'alarma sans trop me surprendre; je me levai, j'envoyai aux enquêtes, et dans le moment je vis entrer dans ma chambre d'Antrey et l'abbé Alary, qui me confirmèrent tout ce qu'on m'avait dit : je m'armai de courage contre cet événement qui, mettant l'état de M. de Morville dans une grande incertitude, détruisait pour toujours toutes mes espérances, et j'allai en marquer toute ma douleur à son cher père et à Mme de Prie qui faisait encore une perte plus réelle. Le lendemain, M. de Morville me fit dire de l'aller voir à Versailles, où j'appris les détails de cet événement et où je trouvai tous les intérêts différents de ce qu'ils étaient il y a deux jours, voici comment la chose s'était passée.

« Le mardi à six heures du soir, M. de Charost[1] était entré chez M. le Duc, où il avait attendu quelque temps dans son antichambre. M. le Duc était sorti pour aller à Rambouillet trouver le roi qui était parti à l'issue de son dîner; M. de Charost l'aborda en lui disant qu'il avait à l'entretenir : comme le prince était pressé, parce que le roi lui avait dit qu'il l'attendait à souper, et avait ajouté « Ne vous faites pas attendre », il parut impatient de ce que l'on le retardait et dit à M. de Charost qu'il prenait bien mal son temps, qu'il était tard et qu'il savait qu'il avait 7 lieues à faire, qu'il lui dît donc succinctement ce qu'il avait à lui dire. M. de Charost lui répondit assez sérieusement qu'il ne pouvait lui parler dans son antichambre et qu'il le priait de rentrer dans son cabinet. M. le Duc parut étonné et commença à soupçonner quelque chose. Quand ils furent rentrés, M. de Charost lui présenta la lettre de cachet par laquelle le roi le remerciait de ses services et lui marquait de se retirer à Chantilly. M. le Duc, sans témoigner d'émotion, répondit que : « Depuis deux ans il avait appris aux

[1] Charost (Armand de Béthune, duc de), capitaine des gardes du corps du roi.

« autres à obéir au roi et qu'il saurait, lui, obéir mieux que per-« sonne. » On prétend que M. de Charost était chargé de deux lettres de cachet, et que si M. le Duc avait fait quelque résistance à la première, il devait lui donner la seconde plus dure et plus absolue, mais que, troublé par l'importance de cette commission, et malgré la soumission qu'avait fait voir M. le Duc, il n'avait pas laissé de lui montrer la seconde lettre. Quoi qu'il en soit, M. le Duc se prépara à exécuter les ordres du roi, et après avoir écrit quelques commissions pour ses domestiques, il pria M. de Charost de vouloir bien s'en charger, mais de ne les donner qu'après qu'il serait parti, de crainte que cette nouvelle n'affligeât trop sa maison et que la douleur de ses gens ne l'attendrît lui-même. Ensuite il sortit de son cabinet et monta dans sa chaise. Au lieu de prendre le chemin de Rambouillet où il devait souper avec le roi chez la comtesse de Toulouse, il fit signe à son postillon d'aller passer à la grille. M. de *** était à cheval, chargé de le suivre de loin pour voir s'il ne prendrait pas un autre chemin. Dès qu'il l'eut vu arriver à Chantilly, il en vint rendre compte. M. de Morville, qui avait travaillé avec le duc l'après-dîner et qui venait de le quitter, était alors à la fenêtre de M. le garde des sceaux son père, chez lequel il y avait une assemblée. Il remarqua le chemin que prenait M. le Duc, et quoiqu'il ne se doutât de rien, il jugea bien vite de ce qui se passait. Il sortit pour aller chez M. de Fréjus, où il trouva M. de Charost, lequel venait rendre compte de sa mission. Voyant entrer M. de Morville, il lui dit qu'il allait chez lui pour lui porter une lettre du roi.

« Revenons au départ de M. le Duc. Quand M. de Charost, que nous avons laissé chez M. de Fréjus, eut pris avec lui tous les arrangements nécessaires, M. de Fréjus alla trouver la reine sur les neuf heures dans son appartement. On faisait de la musique chez elle : Mme de Gontaut et Mme de Prie y chantaient. Il fut quelque temps dans la chambre sans qu'on s'empressât trop de le remarquer; enfin on alla dire à la reine qu'il avait à lui parler; elle le fit entrer dans son cabinet, et là, il lui rendit une lettre du roi qui lui annonçait la disgrâce de M. le Duc en ces termes : « Madame, ne soyez point surprise des ordres que je donne. Faites « attention à ce que M. de Fréjus vous dira de ma part, je vous en « prie, et s'il le faut, je vous l'ordonne. » En la lisant, la reine fondit en larmes, car on sait que c'est à M. le Duc, à lui seul, qu'elle devait son élévation sur le trône de France. M. de Fréjus sortit après la lecture de la lettre et laissa la reine dans la douleur et dans les larmes, larmes qu'elle ne pouvait refuser à la disgrâce d'un homme

à qui elle devait tout ce qu'elle était et qu'elle n'aurait jamais été sans lui. Elle appela Mlle de Clermont[1] et Mme de Prie, à qui elle apprit la nouvelle et qui sortirent à l'instant pour songer au parti qu'elles avaient à prendre. Elles résolurent de partir pour Chantilly, et pour n'avoir point à essuyer les regrets véritables ou feints de ce qui était à Versailles, Mlle de Clermont soupa chez elle avec du monde, à son ordinaire, sans rien laisser connaître de ce qu'elle savait, et partit sur le minuit, amenant avec elle Mme de Prie.

« Cette démarche fut blâmée de tout le monde, premièrement parce que le public était en possession de critiquer tout ce que faisait Mme de Prie, et que le temps de la disgrâce ne lui devait pas être plus favorable; en second lieu parce qu'il paraissait singulier que Mlle de Clermont, propre sœur de M. le Duc, se chargeât d'elle et jouât le rôle de confidente. Elles arrivèrent à Chantilly, et Mme la duchesse les suivit de près. J'appris par une lettre que Mme de Prie m'écrivit deux jours après, qu'elle avait trouvé M. le duc dans la situation du monde la plus tranquille, occupé de se préparer des amusements et très content d'être débarrassé du poids des affaires; pour elle, elle était consolée de sa disgrâce et elle y trouvait même un avantage assez singulier, c'est que son absence donnant lieu d'examiner sa conduite et laissant toutes ses actions à découvert sans qu'il restât personne pour la défendre, elle en serait plutôt justifiée. Je fus très aise de la voir dans de si bonnes dispositions, mais je craignis bien que cela ne durât pas. Le premier moment du malheur a un certain appareil qui soutient contre le malheur même, on est encore grand dans le moment de la chute, mais bientôt après il ne reste plus que la réalité de la déroute; les réflexions et les regrets s'emparent de l'âme, et le vide que laisse la privation des affaires se fait sentir, cela ne se trouva que trop vrai pour M. le Duc, et un nouveau dégoût acheva de le désespérer. Mme de Prie reçut une lettre de M. de Maurepas, par laquelle il lui annonçait que l'intention du roi était qu'elle se retirât dans sa terre en Normandie. Ce fut un coup de foudre pour elle : il fallut obéir et elle partit de Chantilly pour venir à Paris arranger ses affaires et se mettre en état d'aller à son exil.

« Si quelque chose avait pu la consoler de quitter Chantilly, ç'aurait été les traitements qu'elle y reçut. Elle fut contrainte, pendant les trois jours qu'elle y passa, de demeurer dans sa chambre pour ne se point présenter devant Mme la duchesse

[1] Clermont (Marie-Anne de Bourbon-Condé, Mlle de), sœur du duc de Bourbon et surintendante de la maison de la reine (née en 1697).

mère, qui ne la voulait pas voir et qui à toutes les raisons que nous avons vu qu'elle prétendait avoir de la haïr, ajoutait encore de la regarder comme la cause du malheur de son fils. Un jour qu'elle descendit pour dîner, comptant que Mme la duchesse était dans son appartement, elle fut fort surprise de la voir arriver; elle s'avança vers elle et lui dit un mot tout bas. Mme la duchesse lui répondit tout haut qu'elle pouvait rester, et comme elle se préparait à s'asseoir près d'elle, Mme la duchesse appela quelqu'un qui était à l'autre bout de la table, et lui dit de venir prendre sa place. Tout le reste de la maison ne la traita pas mieux. Jusqu'aux valets la maudirent, et son départ eut l'air d'une fuite.

« Ce fut le samedi qu'elle arriva à Paris. J'étais allé passer quelques jours à Sceaux et je n'en revins que le mardi, de sorte que je ne pus la voir que le mercredi, qui était le jour de son départ. Je trouvai chez elle toute sa famille assemblée; et comme si elle n'avait pas assez de tous ses malheurs, il lui fallait encore soutenir les fausses démonstrations de compassion de sa mère qui s'efforçait de la plaindre et qui laissait voir tout à la fois la joie d'être vengée de sa fille et la rage de ne pouvoir point l'insulter... Quand Mme de Prie eut donné ordre à tous ses papiers, elle me fit entrer dans un cabinet où elle m'entretint environ une demi-heure; elle avait trop de choses à me dire sur sa situation pour m'en dire aucune. Je me souviens seulement qu'elle finit par me demander si son exil devait être long : « Combien, me dit-elle, deux mois, trois mois? » Je frémis de voir comme elle se flattait et à combien de maux elle était réservée. Je l'embrassai et je sortis de ce cabinet d'où elle partit dans un état que l'on peut se représenter plus aisément qu'il n'est possible de le peindre, je lui donnai la main pour la mettre en voiture.

« Croirait-on que la méchanceté ait pu aller jusqu'à dire que des gens de la maison voisine nous avait vus nous donner les marques les moins équivoques de tendresse! Dans quel moment, lorsqu'une femme perd tout à la fois, son ressort, son crédit et toute sa fortune, cela fut dit pourtant et devint la nouvelle de Paris. Quand une fois le public a eu occasion de mal parler d'une femme, il se croit tout permis contre elle, même de lui supposer les extravagances les moins vraisemblables. J'ajouterai même une chose, c'est que, quoique je la trouvasse fort aimable et surtout fort amusante, jamais il ne m'était venu dans l'esprit d'en être amoureux.

« Je dois la justice à Mme de Prie, qu'elle voulait longtemps auparavant la disgrâce se séparer de M. le Duc et ôter à M. de Fréjus le prétexte de leur liaison pour le perdre dans l'esprit

du roi. Je fus même chargé d'une lettre pour M. le Duc, où elle lui expliquait les motifs de sa retraite pour le propre intérêt de M. le Duc. Il lui répondit qu'il était de son honneur de la soutenir, et on dit alors que c'était M. de Fréjus qui lui avait fait suggérer cette réponse pour achever de le détruire.

« Une autre anecdote de la même conversation d'hier avec la reine est un discours de M. le cardinal de Fleury à M. le Duc. Huit jours auparavant que M. le Duc fût exilé, Mme de Prie étant alors à la campagne, il vint chez la reine et lui dit qu'il venait lui demander permission pour une dame qui voudrait bien pouvoir rester quelque temps à la campagne. La reine, accoutumée à cette façon de parler de M. le Duc, lui dit que c'était apparemment Mme de Prie; que non seulement elle le trouvait fort bon, mais qu'après tous les discours qui s'étaient tenus et se tenait sur elle, et sur lui-même M. le Duc, il lui paraissait très convenable qu'elle fût quelque temps sans paraître ici. M. le Duc répondit que pour lui il était fort tranquille dans le moment, qu'il venait d'avoir une grande conversation avec M. de Fleury qui le rassurait complètement; et malgré la reine, Mme de Prie revint. »

Au moment du brusque départ de son amie, Mme du Deffand ne lui fit pas défaut, elle crut devoir payer son tribut aux convenances en l'accompagnant au château de Courbépine en Normandie, lieu désigné pour son exil. On raconte que les deux amies, qui ne s'aimaient guère, mouraient d'ennui dans le tête-à-tête forcé. Pour se distraire, ces deux émules en beauté, en galanterie et en méchanceté, s'envoyaient chaque matin des couplets satiriques qu'elles composaient l'une et l'autre sur leur passé réciproque, le sujet était abondant. « Elles n'avaient, dit Lémontey, rien su imaginer de mieux, pour conjurer leur ennui, que cet amusement de vipère. » Le fait est authentique, car Mme du Deffand le raconte tout au long dans une lettre à Walpole.

Voici un de ces couplets fait à propos d'une différence dans leur goût :

Quand mon goût, au tien contraire;
De Prie, te semble mauvais,
De l'écrevisse et sa mère
Tu rappelles le procès.
Pour citer gens plus habiles,
Nous lisons aux Evangiles
Que paille en l'œil du voisin
Choque plus que poutre au sien.

« Cette amitié de Mme du Deffand et de Mme de Prie était un sin-

gulier commerce dans lequel, comme le dit spirituellement M. de Lescure, toutes deux, fines, railleuses, blasées, elles se passaient elles-mêmes au fil de l'épigramme, ne s'embrassaient que pour se déchirer, et s'entre-becquetaient, comme les pies-grièches, de façon à se crever les yeux. »

Le séjour de Mme du Deffand chez son amie ne se prolongea pas longtemps, elle lui donna tout juste le temps nécessaire pour échapper aux reproches d'ingratitude.

Quelques mois après, la marquise de Prie, dont la santé était gravement atteinte, se sentit fort mal et, fort inquiète de son état, elle envoya une grande consultation, pour Chirac, à M. de Senneterre et à Hénault. « Personne ne voulut même lui accorder d'être malade, dit celui-ci. Chirac lut la consultation sans grande attention et répondit, en haussant les épaules : C'est une comédienne ! » La comédie eut un lugubre dénouement, car, quinze jours après, au bout d'un an d'exil, Mme de Prie mourait à Courbépine[1] dans le plus grand abandon; elle avait à peine vingt-huit ans. Le désespoir que lui causèrent son exil et sa solitude furent réellement cause de sa mort. Tous les détails qu'on vient de lire empruntent un intérêt particulier aux liaisons d'Hénault avec les principaux personnages en scène. Devenu plus tard ami intime de la reine, fort lié avec Mme de Prie et le marquis d'Argenson, il sut de leurs bouches même une foule de particularités intéressantes et ignorées du public.

La disgrâce du duc de Bourbon entraîna celle d'un grand nombre de ses amis et de ses créatures. M. Dodun, contrôleur général, homme d'un esprit supérieur et dont les lumières étaient aussi étendues que ses connaissances, mais entièrement soumis à Mme de Prie et à Duverney, fut immédiatement remercié. Il était fils du conseiller au Parlement et avait été président en la quatrième Chambre des enquêtes[2]. Il fut remplacé par M. Desfforts, que le cardinal protégeait à cause des Basville, avec lesquels il avait passé sa vie.

« Desfforts était un homme vain, sec, le visage pâle, ricanant et voulant qu'on prît son rire pour de l'esprit, ce qui aurait été une furieuse méprise. Pour son début dans la finance, il supprima toutes les petites parties des rentes viagères, sous le prétexte que c'était un trop grand détail : à la vérité, il ôtait par là la subsistance à je ne sais combien de gens du peuple, mais qu'importe le peuple!...

« Mais ce qui m'indigna le plus, ce fut le consentement du Parle-

[1] En juin 1727.
[2] Il mourut le 25 juin 1736, âgé de cinquante-sept ans.

ment à cet édit, fondé sur la parole du cardinal de Fleury, qu'il suppléerait d'ailleurs à cette perte, ce qu'il n'a pas fait. Mais c'est ce qui fait connaître dans quelle considération était alors le cardinal, surtout en comparant cette disposition du Parlement à celle où il est aujourd'hui. Plus tard le cardinal fut obligé de renvoyer M. Desfforts, qu'il ne pouvait plus soutenir contre le public [1].

« Ce serait ici l'occasion de parler de M. le cardinal de Fleury : mais on en a tant écrit que les pinceaux sont usés. Il était doux, faux, irréconciliable; jaloux de son crédit, comme le sont tous les ministres. M. de Fréjus n'avait aucune idée du commerce ni de la marine, et c'était peut-être par là qu'il s'était montré moins suspect à l'Angleterre. Il avait passé sa vie à Paris et à la cour, dans la grande compagnie. Paris est la capitale du royaume ou, plutôt, Paris est tout le royaume, situé au milieu des terres et loin des mers qui l'environnent : aussi, nulle idée de marine, ni rien qui en rappelle l'idée. En vain, Louis XIV et Colbert avaient-ils tenté, et étaient-ils parvenus à ressusciter cette partie morte de l'administration. Rien de si grand, rien de si heureux que leurs succès : Brest, Rochefort, Toulon, Dunkerque, le Havre-de-Grace, devenus des ports et des arsenaux célèbres; l'établissement des gardes-marine, etc., l'éclat de ces établissements devint réel, et nos flottes avaient repris ou partagé l'empire des mers usurpé. Mais c'était forcer la nature, disait le cardinal, c'était vouloir rendre les Français marins, ce qu'ils n'avaient jamais été. Le moindre accident pouvait détruire ce moment de prodige; et c'est ce qui arriva : des malheurs sur la mer en dégoûtèrent; nous crûmes trop aisément que ce genre de gloire n'était pas fait pour nous; il nous arriva ce qui était arrivé aux Romains : c'est qu'après les désastres causés par les Carthaginois, ils prononcèrent qu'ils avaient pour toujours renoncé à la mer : on se retourna sur la gloire acquise sur la terre; et le mot de marine ne fut plus prononcé. On suivait en cela les préjugés de l'éducation; et c'était flatterie que de ne plus connaître ces objets.

« Les hommes du monde les plus instruits connaissaient assez les intérêts du continent; et c'était la science du temps, quand M. de Fréjus entra dans le monde; il n'était plus question de ports de mer, de colonies, de marine, de commerce : c'étaient des ouï-dire; on méprisait ce qui n'était plus à la mode. On avait entendu parler de batailles navales : c'étaient des monstres de puissance qui n'étaient que de la vanité; mais on n'imaginait seulement pas que

[1] Desfforts mourut le 11 juillet 1740. Le duc de Bourbon rentra en grâce en décembre 1727; son exil ne dura que dix-huit mois.

cela dût influer sur le gouvernement, bien loin d'en être le premier mobile. Voilà l'éducation du cardinal et de presque tous ceux de son temps. M. Colbert était mort. Aussi, M. de Fréjus aurait-il voulu supprimer les dépenses de la marine et n'avoir point de vaisseaux : tout au plus laisser agir les armateurs pour leur compte. De faux raisonnements s'efforçaient, par flatterie ou par ignorance, de prouver que la France se suffisait à elle-même; que c'était aux autres nations à la venir chercher, et qu'elle n'avait qu'à les attendre. M. de Maurepas, secrétaire d'État de la marine, fatiguait en vain le ministre par des représentations trop frappantes, et importunait, à force de vérité. M. de Fréjus voulait croire que c'était jalousie de ministre qui cherchait à faire valoir sa partie, et ne croyait pas un mot de l'importance, ni de l'extrémité où était cette portion du gouvernement. Le cardinal est mort sans le savoir : nous sommes restés pour l'apprendre. »

Lucien Perey.

La fin prochainement.

MADAME CORENTINE[1]

XI

Par un sentiment de fierté, et selon le conseil de sa sœur, Corentine désirait que son départ pour Lannion fût, autant que possible, ignoré de Simone. Et le grand-père avait dit :

— Simone? moi je l'emmène.

Il n'y pouvait plus tenir. La joie du sauvetage de Sullian, celle qu'il commençait à entrevoir dans la résolution de Corentine, lui donnaient des idées de grand air. Seul, il aurait paré son canot et poussé au large. La pensée que le canot n'était pas assez propre pour une jeune fille comme Simone, le fit hésiter. Depuis huit jours, pas un coup de balai aux bancs, pas un godet d'eau jeté hors de la cale. Il appela Simone.

— Petite, dit-il, mets ta mante. Nous allons promener tous deux, veux-tu?

Elle ne demandait pas mieux. Depuis son arrivée, elle n'avait guère vu autour d'elle que des visages anxieux ou désolés. Sa jeunesse appelait une diversion. Elle saisit celle-là de toute l'ardeur comprimée de ses quinze ans.

— Grand-père, vous prenez le bateau?

— Non, je pensais suivre la côte à pied, avec toi, jusqu'à...

— Non, le bateau, je vous en prie!

— C'est que...

— Pourquoi pas? Il y a longtemps que vous n'avez canoté, grand-père! Je suis sûre que vous en avez envie?

— C'est que, répondit le bonhomme, ravi au fond, c'est que le canot n'est guère en état, je n'ai pas fait sa toilette...

— Bah! nous nous passerons de toilette. En mer! grand-père, en pleine mer!

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 décembre 1892.

Il secoua la tête, d'un air content :

— Les jeunesses, fit-il, faut bien leur céder, pour qu'elles vous aiment.

Simone se coiffa d'une casquette de laine blanche, d'où sortaient ses cheveux roulés. Il fallait les voir tous deux, côte à côte, longer le quai tournant qui mène à la jetée. Le soleil les enveloppait. La joie commune rendait le capitaine alerte et droit comme un jeune homme. Il se sentait bonne mine, sous le regard des baigneurs qui n'ont rien à faire, et suivent volontiers des yeux tout passant qui se hâte. Intimement il comparait ce départ avec ses départs habituels, quand Marie-Anne l'accompagnait, lourde et si souvent accablée par l'ennui. Elle était légère, cette petite Simone. Et comme elle marchait! Comme un mousse, en vérité, oui, comme un mousse qui va aux crabes.

— Je ne te savais pas si marine, dit Guen, en pointant déjà son regard sur le canot immobile dans le flamboiement de la mer, au pied du môle.

— Moi! j'adore l'eau. A Jersey, je suis allée plusieurs fois en excursion. Je connais tous les noms de voiles : grande voile, misaine, foc, bonnettes, perroquets.

— Oui, mais la manœuvre?

— Essayez!

— Tu ne sais seulement pas prendre un ris?

— Regardez-moi! fit-elle.

Et il vit la grande enfant qui souriait, de ses deux yeux pleins de lumière et de ses lèvres qui s'ouvraient sur de belles dents saines, humides comme des coquilles de rivage.

— Ah! ma Simone! dit le capitaine, tu as joliment gagné dans mon vieux cœur, depuis le premier d'août!

Oui, il était heureux comme il l'avait été rarement, le capitaine. Son pas sonnait sur les dalles, sonnait comme une fanfare de vie.

Il n'y avait point de bonnettes ni de perroquets au canot de Guen. Un foc seulement, de toile usée, et une voile jaune sur un mât courbé.

— Maman reste près de ma tante? demanda Simone en s'asseyant à l'arrière, tournée vers la façade grise, là-bas, si étroite entre les maisons avançantes.

Guen fit semblant de ne pas entendre, très occupé à tirer l'ancre.

— Maman reste à la maison?

Cette fois, Guen rougit, de l'effort qu'il venait de faire, sans doute, en embarquant le gros hameçon de fer qui aurait pu servir à prendre un fort poisson autant qu'à tenir le bateau. Quand il l'eut posé sur le cordage soigneusement roulé :

— Non, dit-il négligemment, ta mère va à Lannion.

— Lannion! fit Simone en se retournant.

Il ne se retourna pas, devinant la vivacité du geste qu'il n'avait pas vu, et ajouta, tâchant de réparer l'effet :

— Oui, des commissions, je crois, pour Marie-Anne. Quand on a un enfant naissant, n'est-ce pas?...

Un instant après, quand il eut hissé la voile, et sous prétexte de dire : « Largue un peu l'écoute, petite », il la regarda. Elle était sérieuse, et elle fixait la maison du port avec des yeux si graves, si près de pleurer!

« Ce n'est pas facile de cacher les choses aux enfants, pensa Guen. Elle se doute qu'il y a une affaire. »

Mais il ne voulut pas être indiscret, et, amarrant la corde :

— Puisque tu connais la manœuvre, Simone, prends la barre, et droit sur Thomé. La passe est à gauche, pour les coques de noix.

Le canot doubla la jetée, brûlante de soleil, et d'où s'échappait une odeur de goëmon séché.

— Le foin d'ici, mademoiselle Simone.

Simone était redevenue la jeune fille douce et maîtresse de ses émotions qu'il aimait, avec un étonnement d'inventeur, chaque jour davantage. Elle avait le regard en avant, sur la grande nappe élargie entre les rives montueuses. Elle semblait tout entière au plaisir de la course, qui devenait d'instant en instant plus rapide. Car la brise, par-dessus les collines de Louannec, arrivait à présent, et claquait dans la toile.

Quand Guen se vit en bonne route, il vint s'asseoir près de Simone, et, tout épanoui :

— On m'a entendu dire du mal de la mer, ces jours, fit-il. Mais je ne pense pas tout ce que j'ai dit.

Cela lui pesait, les injures que la douleur lui avait arrachées.

— Que veux-tu, petite, on se fâche quelquefois avec elle. C'est comme une femme, n'est-ce pas? On la trouve mauvaise, on s'emporte. Et puis on revient à elle, parce qu'on l'aime.

— Pas de séparation durable? dit Simone, qui regardait toujours le large.

— Non, dit Guen embarrassé, pas de durable. Moi, je ne peux vivre huit jours sans elle. Et moi, mon Dieu, c'est comme tout le monde.

— Plus que tout le monde, grand-père!

— Oui, reprit-il, heureux de l'éloge et d'avoir évité l'allusion. Je ne m'en dédis pas. De tous ceux de Perros, je suis le plus naviguant, de tous les vieux, s'entend... Un peu à bâbord, Simone... Laisse aller... Bien... Est-elle jolie aujourd'hui la mer!

Ils couraient dans la passe, entre la pointe du château et les

rochers de Thomé, sur le chenal vert comme une émeraude et glissant au-dessus d'eux. Le courant les portait. La terre, à gauche, découvrait une à une ses anses rocheuses et ses deux plages. Sur la seconde, à Trestrao, des pointes rouges, blanches, noires, mouchetaient le sable, une ombrelle roulait, prise par le vent, plus petite qu'une fleur de mouron.

— Au large, Simone, par le travers de Rouzic !

Au large, c'était l'immense plaine que pas un frisson ne ternissait. La brise y coulait sans creuser. Des veines d'azur s'emmêlaient à l'infini, comme des sillages de navires disparus, sur la surface toute blanche, miroitant au soleil. Les Sept-Iles, au loin, laissaient pendre vers la Bretagne leurs falaises herbues, qui paraissaient de velours brun. A peine un ourlet blanc autour des pierres que la marée engloutissait sans bruit.

— Voilà ce que j'aime, dit Guen, remarquant l'enthousiasme muet de sa petite-fille. S'en aller avec le vent, causer tout seul et tendre ses lignes. Tiens, le fond est de roche à présent, bon pour les congres et les vieilles. Tout à l'heure, ça sera de la coquille. Et puis la roche reprendra, à une demi-lieue de Rouzic.

Il s'était rapproché encore de Simone. Ils allaient, pressés par le grand souffle doux qu'exhalent les terres chauffées, le soir, et ils voyaient la courbe de l'horizon immense au bas du ciel.

— Mon enfant! dit Guen attendri.

Elle ne bougea pas, car ils se sentaient profondément unis de pensée.

— Mon enfant! je voudrais t'avoir toujours près de moi!

— Je voudrais bien, moi aussi, grand-père.

— Vois-tu, maintenant que j'ai goûté de vous, je ne me réhabituerai plus à mon ancienne vie : moi ici, vous là-bas.

— Il n'y a qu'un seul moyen, grand-père, dit posément Simone, et vous le connaissez.

— Oui, je le connais

Il s'arrêta un peu, car il avait promis de se taire devant l'enfant. Et puis, il céda, conseillé par l'infini qui les enveloppait tous les deux, loin des conventions étroites.

— Simone, dit-il, ta mère est allé à Lannion pour essayer...

— Je l'ai deviné, répondit-elle. Je suis venue en France parce que je pensais toujours à cela. Je ne pouvais pas savoir comment cela se ferait, mais je comptais que Dieu le permettrait. C'est si triste!...

Le vieux Guen sentit que la main de Simone saisissait la sienne, que la tête de Simone se penchait, touchait son épaule, s'y appuyait. Et il resta droit, immobile, transporté d'émotion et de tendresse,

tandis que sa petite-fille pleurait silencieusement du même rêve que lui, et qu'il répétait, pour elle et pour lui-même :

— J'espère, ma petite amie, j'espère.

Le vent demeurait léger, la mer ensoleillée. Les îles grossissaient à peine. Et des bandes d'oiseaux se levaient en triangle, indiquant le large.

XII

Seule dans le grand salon, la fenêtre ouverte, Mme Jeanne additionnait des colonnes de chiffres. D'ordinaire, c'était une joie pour elle de régler ses comptes de ménage ou d'établir le bilan d'une année commerciale. Elle aimait le calcul, dont elle avait eu le goût très jeune. Elle s'était réservé le contrôle de la comptabilité chez son fils. Et, précisément, elle établissait, en ce moment, l'inventaire annuel.

Mais elle le faisait avec inquiétude. Elle n'était pas sûre. Elle soupçonnait seulement un résultat mauvais. Déjà, les deux dernières années s'étaient soldées en perte. Elle avait espéré que les affaires du moulin à huile se relèveraient. Guillaume paraissait assez content. Les chiffres semblaient indiquer cependant une mauvaise année. Les deux rides au coin des lèvres de Mme Jeanne se creusaient. Elle relevait la tête, par moments, lasse, et, pour se reposer, regardait les ondes mouvantes des arbres, vaguement.

« Encore une illusion de mon fils, pensait-elle. L'année va être mauvaise, si elle n'est pas désastreuse. Ah! le pauvre enfant, qui ne se doute pas d'où nous en sommes! S'il le savait! Mais j'ai mieux fait de le lui cacher. Il a assez de ses chagrins. Le commerce, pour lui, est une manière d'oublier, une occupation qui le force à ne plus songer. C'est tout... Et ce n'est pas assez pour réussir. Il aurait fallu mon mari. »

La physionomie austère de M. Jobic L'Héréec lui revenait en mémoire. Elle revoyait cet homme dont elle n'avait pas seulement pris le nom, mais les goûts, les habitudes, la manière de voir et d'agir, qu'elle interrogeait encore de souvenir, avec vénération, dans les cas difficiles, contente au fond et immuable en ses résolutions, dès qu'elle était convaincue d'avoir fait ce qu'il eût fait lui-même. Oui, il eût fallu la grande expérience, l'esprit méthodique et réfléchi de M. Jobic, pour se tirer d'une situation comme celle-là. Il aurait eu la décision, l'énergie persévérante de l'effort, tandis que Guillaume...

Des mots de ce monologue intime étaient prononcés à demi-voix, sans suite. Ils tombaient dans le silence de la vaste salle blanche, dont un bourdon égaré faisait le tour en ronflant.

Puis elle se remettait à parcourir les colonnes de chiffres. Sa plume, posée en travers, suivait, d'un mouvement régulier, l'absorption des chiffres dans la mémoire de la calculatrice. Mais c'était une sorte de travail machinal qui n'interrompait point, chez Mme Jeanne, la rêverie commencée.

« Je ne vois pas d'issue. Lui parler à lui? A quoi bon? Il fait ce qu'il peut. Le commerce n'était pas son affaire. Et puis les chagrins... Oh! c'est bien sa faute à elle, si nous allons à cette... »

Le mot s'arrêta aux lèvres. Et elle s'arrêta aussi un moment, Mme Jeanne. Bien qu'elle fût seule, une rougeur légère, un peu de sang venu du cœur troublé, mit une tache sur ses maigres joues. Elle sentait la réprobation de la longue suite de bourgeois patients, économes, qui avaient fait la fortune, et qui la voyaient prête à sombrer, du fond des tombes, au pays de Tréguier.

Dehors, le soleil chauffait les fleurs. Un parfum violent sortait des glycines, qui levaient leurs secondes fleurs au ras de la fenêtre.

Elle se pencha de nouveau.

Tréguier! Comment avait-elle fait pour quitter Tréguier, elle, Trégoroise depuis des siècles, attachée par des habitudes de race et par tous les liens de près de cinquante ans de vie à ce coin de sol breton? Elle se demandait cela encore quelquefois. Et la question se présenta de nouveau à son esprit, avec le cortège de réponses tristes, usées, que l'on revoit l'une après l'autre. Oui, le malheur avait commencé là... Au dedans de son cœur, le nom de Tréguier sonnait comme celui d'une noblesse dont elle avait été et dont elle n'était plus.

Tomber de Tréguier à Lannion! Pour elle, la chute avait été pressentie. Oui, elle savait d'avance qu'elle ne s'accoutumerait jamais dans la ville folle, comme elle l'appelait, que le séjour des Espagnols et des gouverneurs débauchés avait remplie d'une population avide de plaisir, et légère, et folle de cœur. Entre elles deux, il y avait une de ces haines de canton que la Bretagne nourrit, sous des apparences rigides et uniformes. Quand elle pensait à Tréguier, elle revoyait la splendeur épiscopale de l'ancienne cité; son air de pudeur farouche; la cathédrale, où un peuple aurait tenu, haute de voûte, couverte de moisissures qui verdissaient glorieusement le granit, avec ses longues files de chevaliers de pierre couchés dans les niches, ses inscriptions, son cloître, ses tours, ses rosaces découpées par le génie bizarre et poétique des aïeux. Elle revoyait sa place à l'église, sous les rayons atténués des vitraux, sa maison aux murs de forteresse, autour de laquelle une rue tournait. Elle nommait les bourgeois et les nobles qui la saluaient, les visites qu'elle avait reçues lors de la mort subite de M. Jobic L'Héréec.

Vingt fois le jour, encore maintenant, son esprit pleurait l'homme énergique, entendu en affaires, dominant et digne, qui l'avait faite la première bourgeoise de Tréguier, par l'immutabilité de sa fortune, de son caractère et de ses habitudes.

Quand il avait fallu quitter Tréguier, elle avait eu le sentiment que sa vie à elle était finie. Elle avait lutté. Pourquoi partir? Pourquoi abandonner cette usine médiocre et sûre qui avait un canal sur le port, où les goëlettes venaient s'approvisionner d'huile? M. Tanguy Morel, l'associé, suffisait à mener l'affaire. Guillaume, après la mort du père, pouvait vivre honorablement, presque sans travail, assuré de l'avenir... Il avait fallu l'amour insensé pour cette Lannionnaise... Et tout quitter, la ville, l'usine, les amis, la paix, le paysage, si bien entré dans les yeux qu'il ne s'efface plus, renoncer à mourir là... et venir tomber à Lannion, parmi les filles aux cheveux blonds, qui ont les joues roses et la rage de la danse au cœur!

Tout cela repassait au travers des colonnes de chiffres, aussi net qu'au premier jour, aussi douloureux. Le reste, tout ce qui avait suivi cet arrachement au pays natal, ne lui revenait qu'en bloc, comme une conséquence logique, fatale, prévue : la brouille lente du ménage, les reproches, les dépenses inconsidérées d'une tête folle de petite ambitieuse, l'acquisition désavantageuse du moulin sur le Guer, les froissements nouveaux engendrés par la gêne, la séparation, la vie nouvelle, alors, où son fils et elle s'étaient retrouvés seuls, mais assombrie, préoccupée, atteinte par le souci d'argent et rongée de souvenirs.

Dix ans de lutte contre soi-même.

Elle était devenue blanche de cheveux, Mme Jeanne L'Héréec. Elle avait beaucoup travaillé, comme un homme, comme le vrai chef de la maison « Vve L'Héréec et fils. » Le chagrin d'avoir quitté Tréguier la tenait toujours. Devant son fils, elle se contenait. C'était une sorte d'abîme entre eux, cette question du passé. Ils le regardaient chacun de leur bord, et tristement tous deux. Mais quand elle était seule à travailler, Mme Jeanne laissait parler les vieilles déceptions de sa vie, amassées au fond de son cœur. Et elle concluait souvent : « Si j'étais un homme, je retournerais à Tréguier, et j'y referais ma fortune! »

Mme Jeanne, ce jour-là, n'eut pas le temps de conclure.

La sonnette qui, mêlée aux feuilles de la glycine, agitait en se remuant tout un système de branches, rendit un son étouffé. L'heure était morte.

Mme Jeanne entendit une voix qui demandait son fils. Elle crut, à travers dix années, la reconnaître. Ses pommettes sèches pâlirent subitement. Elle posa la plume, et tendit l'aile de son bonnet. La

domestique répondait que monsieur était à l'usine. Il y eut un silence. Puis, deux ombres coulèrent sur le bourrelet de verdure, au ras de la fenêtre. Gote ouvrit la porte du salon, et une femme en deuil entra.

Avant même que Mme Corentine eût relevé sa voilette, Mme Jeanne la reconnut. Elle demeura muette de surprise, renversée par cette audace, dans son fauteuil jaune, ses yeux gris fixés sur Corentine et éclairés jusqu'au fond par la lumière de la fenêtre. La jeune femme, debout à contre-jour, ne trouvait pas une parole de son côté. Une émotion trop forte l'avait saisie, en mettant le pied dans cette maison qui était la sienne : le sentiment de la fragilité de ses espérances, du peu de chance qu'avait sa démarche d'être accueillie. Après dix ans, elle retrouvait les yeux, l'attitude, la raideur de cette femme, dans le même décor immobile du salon jaune. Elle baissa les yeux, comme devant un juge. Mme Jeanne se leva à son tour.

— Que venez-vous faire ici?

Mme Corentine reprit un peu de courage, et dit très doucement :

— Je venais voir mon mari.

— Vous n'en avez plus le droit.

— Oh! madame, après si longtemps... et quand on souffre...

— Vous souffrez?

— Oui... beaucoup...

— Nous aussi, madame, nous avons souffert... chacun a eu sa part... Et la nôtre a été large... Guillaume n'est pas ici...

— Je le savais... Gote m'avait dit...

— Il est inutile de le voir... Mon fils a pris son parti de notre solitude... Que lui vouliez-vous?

Corentine fut sur le point de répondre : « Lui demander pardon. » Les mots lui vinrent à l'esprit. Mais elle ne répondit pas. Mme Jeanne la tenait sous ce regard de mépris et d'invincible obstination qu'elle connaissait. Et ce fut la vieille femme qui reprit :

— Personne ne vous a demandée.

— Non. Je suis venue de moi-même, madame, je vous assure, par un bon mouvement... parce que j'étais à Perros... en passant... chez mon père... et que je ne voulais pas m'en aller sans avoir essayé... Ah! tenez, madame, ne me repoussez pas...

Elle s'avança jusqu'au près de la table où travaillait Mme Jeanne.

— Je suis malheureuse... Je ne suis plus celle que vous avez connue... Il me semble que si vous étiez bonne, si vous vouliez m'aider..... Guillaume peut-être me donnerait son pardon.

Sa main se tendait un peu en avant, tremblante, sur le bois de frêne noueux, prête à soutenir un corps qui s'agenouillait.

— Vous oubliez que je suis difficile à tromper, dit Mme Jeanne,

en se reculant. Vous avez trop peu manifesté, pendant dix ans, le désir de savoir même des nouvelles de votre mari, pour que je croie aujourd'hui à ces attendrissements. Je crois plutôt à d'autres motifs.

Elle toisait du regard, en disant cela, sa belle-fille, et considérait la toilette modeste, presque pauvre, que la jeune femme avait mise, afin de mieux faire voir, justement, qu'elle n'était plus, comme autrefois, toute folle d'élégance.

— Vous venez mendier! continua Mme Jeanne.

La petite main de Mme Corentine se releva d'un geste brusque, comme pour repousser l'injure... Puis, rouge de honte, mais assez forte pour ne rien répondre, la jeune femme se détourna, et quitta rapidement le salon, tandis que Mme Jeanne, implacable, ses yeux clairs poussant l'étrangère dehors, la suivant dans l'ouverture de la porte, par la fenêtre dans l'allée du jardin, disait :

— Vous autres séparées, on est sûr de vous revoir, à un moment ou à un autre. Vous quêtez quand la famine vous a réduites. Vous n'avez pas honte. Allez, allez! Le moment est mal chois : il n'y a pas de pain pour vous!

Mme Corentine n'entendit pas ces derniers mots. Elle avait déjà traversé le jardin, elle ouvrait la porte, d'un coup nerveux de la main sur le loquet en forme de trèfle, qu'elle écoutait sauter avec un battement de cœur, autrefois, quand Guillaume rentrait.

Elle fuyait suffoquée, indignée. Cependant, quelque chose de plus fort que sa honte, de plus puissant que la colère qui l'avait une première fois entraînée hors de cette maison, lui faisait, en ce moment, accepter l'injustice. Était-ce le conseil profond et muet de ces objets frôlés par sa vie passée : elle sentit qu'elle ne pourrait quitter Lannion sans avoir revu au moins celui pour qui elle était venue.

Hâtivement, la voilette baissée, elle suivit la pente de la rue du Pavé-Neuf, laissa sur sa gauche la promenade plantée d'ormeaux, tourna près du café du pont de Viarmes, le long du quai au sable, descendit encore jusqu'au coin d'un vieil hôtel tout enveloppé de poiriers en pyramides, où elle avait joué, enfant, quand son père était mandé par l'armateur. Et elle se trouva sur l'allée de la Corderie, qui borde le Guer jusque très loin au-delà de Lannion.

Toute jeune, les premiers soirs de son mariage, elle s'était promenée là, les yeux perdus dans le feuillage des ormes, et souriant aux choses passionnées qu'il disait...

Elle ne pleurait pas, elle était seulement très triste. Son espérance n'était plus de reprendre la vie d'autrefois, — l'avait-elle même formée? — mais elle pouvait encore le voir, lui, se faire pardonner, lui dire : « Je vous aime encore! » Après cela, qu'adviendrait-il?

Peu importait. Elle partirait plus contente, plus forte, elle aurait obéi à cette impulsion qui la poussait ainsi, humiliée, troublée, vers celui qui était tout près, et qui ne se doutait pas... Même l'injure qu'elle avait reçue la rejetait vers lui. Elle pensait, sans savoir pourquoi, très sûre pourtant, que si Guillaume avait été là, l'accueil eût été autre...

Elle allait, sans plus se hâter, regardant, de l'autre côté du chenal à peu près vide, la touffe d'arbres d'où s'élevaient une cheminée, un toit long couvert de tuiles : l'usine. Il était là. Elle n'irait pas le trouver là-bas, à cause des ouvriers, des anciens employés qui avaient tout su, hélas! Elle attendrait l'heure où M. L'Héréec, chaque soir, revenait, en traversant le Guer... Dix coups de rames... Le bateau était amarré, à demi hors de l'eau, écrasant la boue molle de la rive opposée. Sur l'arrière, plongé dans le courant, des lettres à demi effacées disaient le nom du canot... *Corent*... Les dernières avaient péri. La rivière se vidait avec rapidité, bue par la mer lointaine. Et les herbes du fond, ployées, ondulaient comme des cheveux de femme qu'on peigne, avec des reflets blonds.

Mme Corentine comparait son attente humiliée d'à présent à ses promenades triomphantes dans cette même allée, quand, toute jeune femme, au bras de son mari ou de quelque amie qu'elle allait prendre au passage, elle emmenait Simone, et que l'enfant courait devant, dans le clair soleil.

Elle était si lasse, qu'un peu au delà du point où le bateau était attaché elle s'assit, et s'appuya le long d'un arbre. Plusieurs fois, elle crut entendre une voix qui donnait des ordres, et reconnaître la voix de son mari. Illusion, mais qui lui faisait lever les yeux et la secouait d'un frisson. Elle avait l'air d'une pauvre fille honteuse qui attend son amant. S'il était passé quelqu'un, elle aurait fui. Personne ne longeait la promenade qui ne mène à rien. La fatigue l'endormit.

Quand elle se réveilla, elle eut peur qu'il ne fût trop tard. Mais non. La marée remontait, couvrant les vases, soulevant le canot qui roulait, collé à la rive. L'usine travaillait encore : une fumée de vapeur jaillissait au-dessus d'elle, avec un bruit régulier. Mme L'Héréec se leva. Elle se cacha presque entièrement derrière l'arbre. Quelqu'un était sorti par la porte du chantier, là-bas. Elle n'eut pas de doute, malgré l'éloignement et l'ombre déjà commencée. Elle reconnut le geste amical qu'il avait, en prenant congé d'un de ses employés. Bientôt, défaillante, elle le vit tout à fait, dans l'espace découvert qui séparait l'usine de la rivière. Il venait par le sentier du pré, la tête basse, songeant à des affaires, sans doute. Elle aurait voulu l'appeler, et elle avait peur de lui, peur du premier

regard. Il allait lentement, droit vers elle. Dans une minute, il aurait détaché l'amarre, poussé le canot, abordé là... Elle n'eut plus la force de voir. Elle ferma les yeux... Puis, n'entendant rien, elle vit qu'il avait brusquement tourné le long de la rive, et qu'il remontait par le sentier de hâlage, pour rejoindre le pont de Lannion.

Un moment, elle courut, et puis elle s'arrêta... Ce n'était plus la même chose. Le rencontrer en ville, dans une rue? Non. L'occasion était perdue. Si l'entrevue pouvait amener un pardon, c'était à la condition de n'avoir pas de témoins... Il fallait même éviter de le rencontrer... Et elle demeura immobile, regardant diminuer la forme de ce passant, sur la levée, parmi les premières maisons.

XIII

Guillaume L'Héréec trouva sa mère au salon. En l'apercevant, elle l'enveloppa de ce regard rapide et sûr de la mère habituée à lire la physionomie de son enfant. Il avait son air de commerçant content de rentrer et d'oublier le travail.

— Comment, mère, encore dans les livres?

Il s'approcha, balançant ses épaules épaisses, pour embrasser sa mère au front, selon sa coutume. Elle continua de le regarder, prise d'un reste de doute, jusqu'à ce qu'elle sentît la mousseline de sa coiffe serrée contre sa joue par la barbe rude de Guillaume. Il se redressa. Elle prit sur la table un grain de blé, dont elle marquait les pages de ses livres, le glissa entre deux feuilles du registre, et dit, en se renversant un peu :

— Mais oui, Guillaume, il le faut bien. J'ai peur que, cette année encore...

Il l'interrompit du geste de repousser une chose importune.

— Non, je vous en prie, pas ce soir, pas avant d'être sûre. J'en ai assez!

Il s'était détourné vers la fenêtre, les sourcils rapprochés, son visage court et carré subitement assombri. Lui qui arrivait, dégagé des préoccupations du jour par la course du retour, il éprouvait un ennui vif à se sentir ramené vers elles.

— Est-ce que la journée a été mauvaise, Guillaume?

— Pas plus qu'une autre.

— Vous n'avez pas reçu la visite de M. Quimerc'h?

— Mais non.

— Ni aucune autre qui vous ait chagriné?

— Aucune. Je demande seulement à oublier les affaires, les ennuis, et le temps, si cela se peut.

Il répondait, le regard vague, dans l'ouverture de la baie.

— Non, reprit Mme L'Héréec. Cela ne se peut pas toujours. Allons dîner, vous êtes en retard. Gote est venue deux fois prévenir.

Il offrit le bras à sa mère, et passa dans la salle à manger.

Depuis plusieurs jours, Mme Jeanne avait remarqué chez son fils cette sorte d'irritabilité, résultat d'un trop long repliement sur soi-même. Cela ressemblait aux mélancolies invincibles où il tombait souvent, dans les premières années après la séparation. Le dîner fut presque silencieux. Mme Jeanne mangea moins encore que de coutume. Elle s'élevait et s'animait intérieurement, elle, femme de résolution et de pratique, contre ces accablements inutiles, nuisibles à la gestion de leurs affaires compromises. A peine revenu dans le salon, comme il allumait sa pipe, elle s'accouda près de lui, à la fenêtre ouverte, et ils restèrent un peu sans rien se dire, devant cette muraille déjà confuse d'arbustes, au-dessus desquels le ciel était pâle. Des grincements de poulie arrivaient du Guer invisible.

— Est-ce un bateau pour la maison, Guillaume?

Il répondit, d'une voix posée :

— Non, maman, je crois que c'est une barque de sable que j'ai vue arriver ce soir.

Elle avança, au delà du mur, sa main sèche de vieille femme, et, du bout des doigts, indiquant une direction, elle dit :

— Si pourtant nous pouvions.....

— Quoi donc?

— Relever notre situation, transformer l'outillage, lutter avec des procédés nouveaux contre les usines de la côte! Ce n'est pas impossible! A nous deux...

Guillaume branla la tête.

— Je dis, continua-t-elle, que ce n'est pas impossible. M. Quimerc'h ne refuserait peut-être pas le crédit. Je me chargerais de lui demander...

— A quoi bon?

— Mais à vivre, mon enfant!

— Pour qui? fit-il, en soufflant une bouffée de fumée sur les plantes enlacées.

Au ton dont cela fut dit, elle sentit qu'elle avait touché le fond du mal. C'était bien ce qu'elle supposait. Cependant il n'avait pas eu d'entrevue avec Mme Corentine, non, rien de nouveau, elle en était sûre. L'ancien souvenir seulement, contre lequel elle avait tant lutté.

— Mettons que ce soit pour moi, Guillaume.

Il la regarda, de son œil doux et voilé.

— Ma pauvre maman, il nous faut si peu! Puisque cela va encore!...

Il ajouta, en reprenant sa contemplation vague, en avant :

— Si j'avais eu près de moi mon enfant, oui, j'aurais voulu mieux faire, j'aurais eu de la force.

— Voyons, Guillaume, dit la vieille femme en s'animant, vous ne comprenez donc pas que cela vous serait utile à vous-même, un effort, utile pour oublier? Vous ne réfléchissez pas. Car vous l'avez eue, votre fille, pendant quatre ans, un mois par an, selon les termes du jugement. Est-ce que, au lieu d'être une joie, ce n'était pas une épreuve de plus?

— Oui.

— Je me souviens de cela, vous pouvez me croire. Je me souviens de ces arrivées au bateau de Jersey, quand vous alliez l'attendre à Saint-Malo, et qu'elle vous embrassait timidement, comme un étranger, et même pis, car on l'avait mise en garde contre vous pendant onze mois. Elle avait déjà un air de réfléchir aux ordres que vous lui donniez, pour voir s'ils n'étaient pas contraires à ceux qu'elle avait reçus d'ailleurs.

— Grande coupable, en vérité!

— Non, vous l'aimiez, et je l'aimais, moi aussi, Guillaume. Mais elle était élevée en dehors de vous, contre vous, et vous en souffriez. Quand vous alliez avec elle acheter la moindre chose, vous lui disiez : « Aimes-tu ceci? Aimes-tu cela? As-tu mes goûts? » Souvent vous n'aviez pas les mêmes. Vous revoyiez une enfant, mon pauvre Guillaume, mais pas votre fille. Une autre que vous la formait, et vous aviez peur, je le devinais bien, allez! en rencontrant sans cesse en elle l'autre dont vous étiez séparé... celle qui a été cause de tout... De sorte que vous avez eu raison de renoncer à vos droits.

— Je n'en sais rien, fit-il brutalement.

Il avait toujours le même regard vague, errant au ras des ondes lourdes des feuilles. Une planète s'y était levée, tremblante. Il la fixa un moment, parut vouloir parler, puis il secoua sa pipe sur l'appui de la fenêtre, et se mit à marcher à grands pas dans le salon.

Mme L'Héréec regrettait à présent de s'être engagée sur cette voie dangereuse du passé. Elle devinait qu'elle avait fait fausse route. Son cœur de mère souffrait de voir cette homme torturé, écrasé par le passé, et, en même temps, elle s'en trouvait humiliée, comme d'une faiblesse de son fils. Elle vint à lui, au moment où il traversait le salon, près d'elle, lui prit les deux mains, et les serra dans les siennes, bien fort. On eût dit qu'elle voulait faire passer en lui quelque chose de sa propre énergie.

— Allons, mon Guillaume! dit-elle, j'ai eu tort de reparler de

cela. En effet, à quoi bon? Ce qu'il faut, c'est oublier le passé et regarder en face l'avenir, tous les deux, voulez-vous?

Il retira ses mains, et, levant sur elle ses yeux où toute flamme semblait éteinte :

— Je suis découragé. Tout est inutile.

Elle voulut essayer de plaisanter, pour voir.

— Découragé, Guillaume! On croirait vraiment que je ne suis pas votre aînée! Mais regardez-moi donc! Suis-je découragée? Mon pauvre garçon, vous n'avez jamais été jeune!

Que disait-elle là?

A ce mot de jeunesse, à ce reproche inconsidéré, Guillaume L'Héréec changea de physionomie. Sa figure placide s'anima d'une sorte d'indignation. Son regard brilla. Le Breton passionné, colère, excessif s'éveilla.

— Jamais jeune! Ah! vous vous trompez ma mère, je vous en réponds! Je l'ai été! J'ai eu l'éblouissement de l'avenir, j'ai senti le monde joyeux autour de moi. Je ne vous le disais pas. Quand j'allais par les chemins, enfant, à Tréguier, il y avait presque toujours un oiseau blanc qui partait devant moi. C'était le même, je le reconnaissais à son cri : c'était ma jeunesse qui chantait. A présent, je ne vois plus rien dans les carrefours. En ce temps-là aussi, lorsque je passais le long des champs de blé, je me couchais sur la pointe des épis, je ne sais si c'était en esprit ou en réalité, et je nageais, porté sur les houles vertes, léger comme les taons de printemps. Oh! si, j'ai été jeune, j'ai cru à la vie, j'ai cru à l'amour. Et je l'ai goûté si pur et si grand, qu'il m'en est resté des larmes pour toujours. Même aujourd'hui, je sens bien, par moments, que tout n'est pas mort, et que ma jeunesse revivrait si elle avait une autre jeunesse à côté d'elle. Vous avez tort de me parler de cela. Vous me faites du mal...

Il parlait comme égaré. Des larmes tremblaient dans ses yeux. Mme Jeanne vit qu'elle avait été plus imprudente encore qu'elle ne le pensait.

— Allez vous reposer, Guillaume, dit-elle doucement. Nous recauserons quand vous serez en état de comprendre... Dieu sait que je n'ai d'autre volonté que de vous tirer de là... Allez, je vais me remettre aux comptes, puisqu'il faut être pratique et veiller pour deux ici.

Elle le suivit du regard, qui sortait du salon, et tournait pour monter. Depuis longtemps, elle ne l'avait plus trouvé ainsi. La quitter sans adieu! Et cette colère sourde, cette exaltation du passé, ce découragement absolu... Tristes signes qu'elle reconnaissait avec effroi, sans savoir exactement ce qui les ramenait.

Elle resta, la tête dans ses mains, devant le registre ouvert, incapable de lire deux chiffres.

XIV

La chambre de Guillaume occupait toute la largeur de l'hôtel, à gauche. Ses trois fenêtres ouvraient, l'une sur le bosquet du côté du Guer, l'autre sur un étroit couloir que bordait le mur de clôture, au delà duquel il y avait un chemin, et l'autre sur la cour pavée que prolongeait, séparé par un escalier, un potager montant.

Même en hiver, la domestique avait l'ordre de laisser les fenêtres ouvertes et de ne fermer que les contrevents. Guillaume aimait à respirer très tard l'air de la nuit, il jouissait d'écouter les bruits rares du port et des rues. Presque tous étaient habituels et connus. Il s'y laissait bercer, assis dans son fauteuil de paille, la bougie éteinte, la tête renversée, les yeux clos.

Ce Breton, épais, à la carrure de garde-chasse, était doué, comme beaucoup de sa race, d'une sensibilité féminine. Il se reposait dans des rêves vagues, qu'il n'aurait pu raconter, tellement ils étaient inconsistants, fous quelquefois. Et puis, une rumeur inexpliquée s'élevait, un cri d'animal que la distance rendait étrange : il se redressait en sursaut, pris de peur, les pommettes rouges. Toutes les superstitions du vieux pays vivaient dans les dessous de son âme. Il allumait la bougie, fermait les fenêtres, et se couchait.

Ce soir-là, il alla droit à la cheminée, alluma le bougeoir, et le posa sur le bureau à étagère, en vieil acajou, dont les plaques se soulevaient par endroits. Au fond d'une case, derrière une boîte de plumes, il saisit une clef, et la fit tourner dans la serrure d'un des gros tiroirs pendus au-dessous de la table du meuble.

Dehors, un bruit comme d'une infinité de clochettes d'une sonorité adoucie. Guillaume écouta. C'était la pluie sur les toits et sur les feuilles. « Un grain amené par la marée, pensa-t-il. Ça ne m'étonne pas. On étouffe. » Il se leva, poussa les contrevents de la fenêtre ouverte sur la ruelle sablée, et respira profondément. Il essaya de boire lentement, à pleins poumons, l'air d'orage qui soufflait, chaud et pourtant mélangé de courants froids, imprégné d'odeurs de goëmon et de fruits mûrs. Des sensations lointaines lui revinrent. Son cœur battit plus vite sous la poussée de l'imagination qu'il espérait calmer. Des gouttes d'eau, lourdes comme la grêle, fouettèrent le mur, éclaboussant la fenêtre. Guillaume se retira, et revint s'asseoir devant le meuble. Sa main plongea dans le tiroir, et saisit une photographie et un papier d'un doigt de long. La photographie, c'était celle de Simone à cinq ans ; le papier, c'était la ligne écrite sur la plage de Sainte-Brelade.

Il les posa devant lui, et appuya sa tête brûlante dans ses mains.

Il aurait voulu, à l'aide de ces deux documents incomplets, se représenter Simone, telle qu'il l'avait entrevue à la procession de la Clarté. Et il arrivait bien à grandir cette petite fille en robe courte, l'air espiègle, assise les jambes croisées sur un banc, et tenant sa poupée sur le bras; il modelait cette taille, nouait les cheveux blonds, devenus châtains, derrière la nuque, se souvenait du chapeau de feutre à voile blanc. Mais la pensée de ces yeux qu'il n'avait pas rencontrés? Mais l'âme, les goûts, les rêves de la jeune fille? Le son de cette voix qu'il n'avait plus entendue depuis des années? Que savait-il de tout cela? La ligne d'écriture était nette, ferme, révélatrice d'une volonté déjà formée. Mais le reste, le sens vrai de ces mots qui ne disaient rien par eux-mêmes, et n'avaient que le sens mystérieux des reliques? Oh! qui le dirait?

Que cela était poignant, de constater une séparation si complète! Comme il se sentait étranger, lui, le père, à cette enfant qui était la sienne!

Il se rapppelait le jour où Simone avait été conduite chez le photographe, à Tréguier, un mardi. On avait fait, la veille au soir, trente papillotes avec les cheveux blonds, et la petite avait dormi avec une résille blanche de la mère... Chez le photographe, en haut d'une rue, on voyait des photographies de la cathédrale avec des légendes en lettres rouges... Il s'était écrié : « La jolie enfant! » C'était un Parisien, qui ne fit que passer en Bretagne. Mme Corentine souriait, et la grand'mère pleurait presque d'orgueil. Celle-ci avait dit, au moment grave de la pose : « Regardez bien, mignonne, l'oiseau qui va sortir de la boîte. » Et l'étonnement, l'attente ravie de cinq ans qui vont voir voler un oiseau, s'était à jamais fixé sur le portrait...

Et voilà qu'elle avait quinze ans!

N'avait-il donc pas autre chose encore qui parlât d'elle?

Il hésitait. Il s'était si souvent défendu de toucher à cette relique du passé, où le souvenir de sa fille n'était ni le seul évoqué ni le plus poignant. Il se rendait compte, avec tant de certitude, que ce soir, comme bien des soirs, le regret de Simone, l'amour de Simone, enveloppait un autre regret et un autre amour.

La pluie, dehors, avait pris une sorte d'allure régulière. Elle tombait plus fine et plus serrée, avec un balancement de feuillages chancelants, ployés en tous sens, ivres de bien-être sous l'ondée.

Guillaume fouilla dans le tiroir, écarta une liasse de titres et d'actes serrés par une sangle à boucle, et, dessous, prit un album de dessin, relié en toile grise. Les bords du papier avaient jauni, l'intérieur s'était piqué. Depuis dix ans, l'album avait dormi là,

point oublié, mais redouté, comme un ami qui en sait trop long et qu'on évite.

D'une main tremblante, Guillaume l'ouvrit. Il n'y avait pas de dessin, mais cinq ou six pages couvertes d'une écriture rapide, capricieuse, avec des enroulements de majuscules suivis de petits caractères à peine formés.

Il s'en échappa un parfum très ancien, comme une odeur décolorée, douce pourtant. Guillaume fut tenté de baiser la page. Il passa la main sur son front, et lut :

Mon mari m'a demandé de recueillir les mots et hauts faits de Simone, notre fille, âgée de trois ans et sept mois. Bien volontiers. J'en suis flattée, étant la mère de cet amour. Les dames d'ici prétendent qu'elle me ressemble. Moi, je lui trouve les yeux de son père quand il est bon avec moi, c'est-à-dire à l'ordinaire. Je trouve surtout qu'elle a plus d'esprit que tout Lannion ensemble. Nous l'adorons. Je puis le dire ici, puisque ce petit cahier est pour nous deux, tout au plus pour nous trois. Guillaume assure que j'y mettrai des folies. Alors, ça sera pour nous deux.

Oui, il se souvenait! Il avait dit, un soir, dans cette même chambre, comme ils revenaient d'endormir ensemble Simone : « Vous devriez écrire ce que dit de drôle cette petite. Quand nous serons vieux et qu'elle sera grande, cela nous rajeunira tous de la retrouver ainsi. » Corentine n'avait pas voulu écrire devant son mari. Mais le lendemain, avant le déjeuner, l'album était acheté, la première page écrite. Ils étaient restés à la lire. Ils étaient descendus en retard, et Mme Jeanne les avait grondés.

Je commence aujourd'hui 3 juillet. Hier soir, je couchais Simone. Elle avait le cœur gros parce que le chat était mort dans la journée. « Maman, est-ce que je ne le verrai plus jamais? — Non. — Peut-être qu'il est dans le paradis? — Mais non, tu sais bien que le paradis est pour les hommes. — Alors, maman, les chats qui sont morts, ils n'ont donc pas, comme nous, une petite chose qui monte? » Et puis, Simone, se trouvant en veine de philosophie et de pensées sérieuses, a montré du doigt de grosses immortelles, que ma belle-mère cultive et dont elle remplit ensuite les vases des cheminées : « Maman, ces fleurs-là, c'est béni? — Pas du tout. Quelle idée? — Pas même le cœur? » Nous avons trouvé cela très remarquable, son papa et moi.

8 *juillet*. — Sommes allés nous promener tous trois, en cabriolet, sous prétexte de visiter une vieille tante. Simone était en rose, ce qui lui va bien, et entre nous deux, ce qui nous ravit toujours. Elle saluait de la tête, à droite et à gauche. Personne ne passait dans la campagne.

« Que fais-tu ? petite. — Je salue le blé, maman. Il me dit bonjour. » En effet, de tous côtés, les champs s'inclinaient sous le vent. Moi, je n'ai pas pu me retenir d'embrasser Simone. Son père non plus, et à la même place. Ce qui m'a touché le cœur. Il y a des jours où il ne l'eût pas fait.

Mon Dieu ! que ces choses, tracées d'une plume légère, s'enfonçaient cruellement dans l'âme ! Comme il y retrouvait, avec un peu de l'enfant dont elles parlaient, tout le charme de la jeune femme d'alors, son esprit vif, sa vie débordante, et cette note d'amour, hélas !... Il ne croyait pas que l'album fût si plein de son nom et de celui de Corentine. Elle avait cru aussi, la petite plume fine courant sur les feuillets blancs, y mettre surtout des pensées de Simone. Et ces souvenirs de jeune mère étaient surtout des mémoires de jeune femme. Et c'était lui, à dix années de là, qui découvrait, le cœur saignant de regrets, pourquoi l'idée leur avait tant plu de conserver des mots de petite fille. Leur amour les enchâssait, les soulevait, les emportait, comme le courant du Guer charrie des algues roses.

Cette femme, avait-il su la guider, s'était-il appliqué à la former, à modérer ce qu'il y avait d'excessif dans son désir de plaire et de puéril dans sa vanité de jolie fille adulée? Non, il n'avait su qu'adorer, excuser, approuver quelquefois les impertinences qu'elle se croyait permises. Il s'était mis à la servir, comme il servait sa mère, combattu entre ces deux natures qui se repoussaient, faible entre elles deux si fortes, jusqu'au jour où sa trop longue faiblesse s'était changée en sévérité outrée. Les premières années avaient été pleines de ce bonheur lâche, presque coupable, les autres d'accès de fermeté tardive et parfois excessive.

Le sentiment de ce qui lui avait manqué l'étreignait en ce moment. Il voyait ce qu'il aurait fallu être avec cette femme si heureusement douée, mais à peine élevée : un maître indulgent, un conseiller tendre qui, peu à peu, en aurait imposé, par la douce raison persévérante, à cette nature d'impulsion et de caprice. L'expérience était finie, finie et manquée.

Il reprit la lecture :

Aujourd'hui 22 août, la petite pleurait sur la plage de Trestrao. Nous étions allés voir mon père. Moi, je n'ai pu la consoler. Guillaume l'a emmenée, il a, du bout de sa canne, dessiné sur le sable un oiseau, le bec ouvert, et il a dit : « Regarde le rossignol, Simone, comme il est gai. Il chante toujours. Fais comme lui. » Elle a promis. Le soir, nous repassions au même endroit, et nous avions oublié l'oiseau consolateur. Simone s'est approché de son père, lui a pris la main, comme

elle sait faire, avec ses yeux levés, câlins : « Allez, mon petit papa, j'ai eu grande envie de pleurer tantôt, une autre fois, mais j'ai pensé au rossignol. Et alors, au lieu de pleurer, j'ai chanté. » Jamais je n'aurais inventé ce moyen-là. Guillaume a une sorte d'intuition naïve de ce qui convient aux enfants, de leurs goûts, de leurs jeux. Il est plus près d'eux que moi.

... Oh! ce matin, ce matin! Dans notre chambre, Simone jouait. Elle s'est interrompue, tout à coup : « Maman, je voudrais bien être jumelle. » J'ai regardé Guillaume. C'est bon, la vie, quand on s'aime encore.

Guillaume L'Hérécc ferma l'album, lentement. Deux larmes tombèrent sur la couverture grise. Il ne voyait plus ni le bureau ni le tiroir ouvert. Il la voyait, elle, la reine blonde de Perros, avec ses jolis yeux bleus et ce rire perpétuel qui leur avait été fatal, mais qui avait mis tant de joie dans la maison. Il sanglotait d'amour et de regret. Dans sa soif inapaisée de tendresse, il étendit les bras de toute leur longueur, il les ramena frémissants, tout doucement, sur sa poitrine, comme s'il allait presser cette tête charmante. Puis, quand ils touchèrent le corps, brusquement il fut secoué d'un frisson.

— Je suis fou! dit-il.

Autour de la chambre, il regarda avec effarement les chaises immobiles, alignées le long du mur, l'armoire, le lit qui avait été le leur. Une souffrance nouvelle sortait de toutes ces choses. La pluie continuait de tomber avec un murmure monotone, d'une tristesse immense, traversé par la plainte aiguë des rafales qui se brisaient aux angles.

Il écoutait, et il s'entendit appeler :

— Guillaume!

Il se leva, l'oreille tendue vers la fenêtre.

Quelqu'un appela de nouveau dans la nuit :

— Guillaume!

Cette fois, il courut à la fenêtre. La voix était celle qui n'avait plus retenti dans la maison depuis dix ans. Il la reconnut au battement de son cœur. D'où venait-elle? Que voulait-elle de lui? Il se demanda s'il ne rêvait pas. Pour s'en assurer, il tâta de ses deux mains les bordures de granit de la fenêtre. L'impression du froid et de l'humidité le saisit. Non, ce n'était pas une création de son esprit malade. Il se pencha. L'allée était déserte. La pluie fouettait les arbres. De l'autre côté du mur, dans le crépitement des gouttes d'eau, il ne pouvait distinguer aucun bruit de pas. Il chercha des yeux, dans le noir uniforme de la nuit, comme si les yeux de femme avaient dû luire. Et il voulut crier.

— Guillaume ! répéta la voix, timide, implorante, comme épuisée de souffrance.

Il voulut crier. Il essaya. Un son rauque sortit de sa gorge. Alors il ne comprit qu'une chose, c'est qu'elle allait s'éloigner. Une pensée le traversa jusqu'aux moelles : courir, puisque c'était elle, courir et quoi qu'elle demandât, quoi qu'elle voulût, l'enlever grelotante de dessous l'averse, l'emporter dans ses bras, lui ouvrir la maison, la réchauffer contre son cœur et la couvrir de baisers, et puis revivre avec elle, revivre les années d'autrefois... Toute sa jeunesse était retrouvée, puisque Corentine l'appelait, et c'étaient ses vingt ans qui se jetaient au-devant d'elle, éperdument.

Et à tâtons, à travers le grand escalier qui craquait, étonné d'être troublé à cette heure-là, il descendit. Il arriva devant la porte du jardin. Elle était verrouillée. Il enleva les verrous. Elle était encore fermée à clé, et la clé avait été enlevée.

Il retourna sur ses pas pour sortir par la cour, à l'autre extrémité du vestibule.

La porte du salon s'ouvrit, et il se trouva face à face avec sa mère.

Mme Jeanne, un bougeoir à la main, pâle, les traits accentués encore par la lumière rapprochée de son visage, avait cet air de statue sévère qui en imposait à Guillaume, dans sa petite enfance.

— Qu'y a-t-il donc ? fit-elle.

— Vous n'avez pas entendu ?

— Peut-être avant vous. Mais j'espère que vous n'y allez pas ?

Elle disait cela avec un tel accent de mépris qu'il eut presque honte de répondre.

— Je ne puis pas ne pas y aller. Elle m'appelle. J'ai trouvé la porte fermée, j'irai par l'autre.

— Inutile, elles sont toutes fermées. J'avais prévu...

— Vous aviez...

— Non, vous n'irez pas !

Tout hors de lui, il s'avança dans le vestibule. Mais elle se jeta au devant, les deux mains étendues, barrant le couloir.

— Non, vous n'irez pas ! dit-elle, la voix sourde et les yeux étincelants d'une volonté impérieuse qu'il connaissait.

Guillaume pouvait, d'un mouvement, écarter l'obstacle qui aurait tout de suite cédé.

Cependant il s'arrêta. Et sa mère reprit :

— Je ne veux pas ! Dieu merci, je veille sur votre honneur et sur le mien. Je ne veux pas qu'on vous voie courir après une femme que vous avez chassée, qui a fait la ruine de votre maison, que vous avez traînée devant les tribunaux. A quoi pensez-vous donc ?

Elle le prit par la main, et l'entraîna dans le salon.

— Venez, Guillaume, dit-elle.

Elle le conduisit au fond de l'appartement, le fit asseoir à côté d'elle, sur le canapé dont le bois contourné s'enlevait, comme une tache, sur la tapisserie.

Au moment où elle s'asseyait, ils crurent entendre la voix qui appelait encore, faible, de l'autre côté, là-bas. La pauvre Corentine avait dû faire le tour, sous la pluie battante, de cette maison qui avait été la sienne, et où elle demandait à rentrer. Elle suppliait encore. M[me] Jeanne sentit dans ses mains la main de Guillaume qui cherchait à se dégager. Elle le retint. Tous deux tressaillirent. Il y eut un silence. Si la voix jetait un nouveau cri dans la nuit, M[me] Jeanne devinait que Guillaume allait lui échapper. Tout était retombé dans le silence. Les gouttières seules chantaient par saccades.

— Vous pouvez encore passer par la fenêtre, et escalader le mur pour aller retrouver cette femme, dit-elle. C'est votre seule ressource. J'ai tout fermé. Allez donc, Guillaume, je vous laisse libre. On racontera cela demain, dans Lannion. Seulement, moi, je ne serai plus là pour l'entendre. Je serai retournée à Tréguier.

En parlant, elle lui avait lâché la main.

Il ne bougea pas. La tête baissée, il pleurait. De grosses larmes roulaient sur sa barbe.

Le voyant à demi vaincu, elle changea de ton subitement. Sa tendresse maternelle, tout à l'heure irritée et violente, se fit caressante. La femme très bonne sous cette rude écorce reparut. Elle passa le bras autour du cou de son fils.

— Mon Guillaume, dit-elle, je vous rends un immense service. Restez près de moi. Écoutez-moi. Tout ceci n'est qu'une comédie de plus. Je l'ai vue, moi, tantôt, celle qui rôde ce soir autour de la maison.

— Comment, vous l'avez...

— Oui, elle est venue ici.

— Vous l'avez chassée?

— J'en avais le droit, je pense! Elle venait mendier. Et insolente avec moi! La même toujours.

Il répéta, avec une pitié profonde :

— Vous l'avez chassée! Pauvre femme!

Et, suivant le même rêve inquiet, il demanda, détourné à demi :

— A-t-elle beaucoup changé?

M[me] L'Héréec répondit évasivement :

— Je ne sais pas. Je l'ai à peine regardée. Elle était assez mal vêtue.

— Vous croyez que c'était cela! O mon Dieu! mon Dieu!

Il cacha sa tête dans ses mains, pleurant comme un enfant.

Mme Jeanne se fit extrêmement douce, et, penchée au-dessus des grosses épaules de Guillaume, l'aile de sa coiffe frôlant les cheveux de l'homme accablé de douleur et pleurant d'amour, elle dit :

— Vous auriez voulu lui donner, n'est-ce pas? Je devine votre pensée. Je connais votre cœur. Mais ce cœur, mon pauvre enfant, vous vous êtes repenti déjà de l'avoir suivi. Est-ce que je ne l'avais pas prévu, moi, ce qui est arrivé? Vous étiez trop bon, trop faible. Vous avez laissé cette femme prendre un empire si grand sur vous, qu'en très peu d'années elle a tout compromis. Elle n'a été ni sage ni sérieuse, pour ne pas dire plus. Vous le savez bien. Elle nous a conduits à la gêne, elle qui n'avait que peu de chose, nous qui lui donnions tout. Il a fallu lui rendre encore sa dot intacte, sa dot qu'elle avait vingt fois dépensée. Qu'est-ce que vous lui devez donc, je vous le demande? Et que voudriez-vous lui donner encore, à elle qui nous a presque ruinés?... Allez, il n'y avait pas autre chose à faire que ce que j'ai fait. J'ai agi comme votre meilleure amie, en nous défendant tous deux, en protégeant ce qui nous reste, mon enfant : notre honneur qui aurait pu être compromis, et le peu de tranquillité que nous avons acheté bien cher.

Il se leva sans répondre. Elle le retint par le bras, en faisant signe d'écouter. Des gouttes de pluie espacées heurtaient encore les vitres. C'était, avec le gloussement régulier des gouttières, tout ce qui emplissait le silence de la nuit. Mme Jeanne essaya de sourire.

— Vous voyez, dit-elle, il n'y a plus rien!

Elle attendait un de ces mots qui finissaient toujours les explications entre eux : « Je vous remercie, mère, vous avez eu raison », moins encore, une de ces plaintes qui annoncent l'acceptation, déjà consentie au fond, des rigueurs de la vie. Mais non. Elle avait bien pû empêcher Guillaume d'ouvrir une fenêtre et de rejoindre sa femme. Mais son action avait été toute physique. Elle avait bénéficié d'une longue déférence à ses volontés. Rien de plus. Entre elle et son fils il n'y avait eu aucune rencontre de pensée, même un moment. Il la regardait, les yeux vides de toute émotion filiale et de toute réponse, seulement pour voir si elle avait tout dit.

Alors elle se troubla. Elle se leva à son tour, lui jeta les bras autour du cou, en répétant comme une invocation :

— Mon Guillaume! mon Guillaume!

Il la laissa l'embrasser, et sortit sans rien dire.

Quand il eut disparu, elle alla jusqu'à la porte du salon, à petits pas, anxieuse, un sentiment de défaite dans l'âme. Elle écouta une minute, et revint au canapé, honteuse de ce rôle d'espion.

Guillaume était remonté dans sa chambre.

XV

Sous l'averse moins violente, Mme Corentine suivait la route de Perros. Sa robe, détrempée de pluie, lui collait aux jambes et, gênait sa marche. Le vent soufflait de terre, et la poussait le long des talus qu'elle distinguait à peine. Elle ne songeait guère à la fatigue. Que lui importait! C'était l'âme qui souffrait le plus. Oh! cette après-midi, cette soirée, comme elle les revivait douloureusement! Rebutée, renvoyée, elle qui était venue, dans un élan de tout son être, si vrai, chercher le pardon du passé! Que fallait-il donc pour les toucher? En quel mépris ils la tenaient, après dix ans! Encore s'il n'y avait eu que les paroles blessantes de Mme Jeanne! Mais le silence incompréhensible de Guillaume, voilà ce qui la torturait.

« Que pouvais-je faire mieux? disait-elle tout haut. Quoi encore? J'ai tout fait, tout. Et ils n'ont pas eu pitié! »

Elle avait attendu, en effet, rôdant autour de la maison, que la nuit fût tombée. Aux approches de l'heure où son mari se retirait dans sa chambre, elle s'était cachée tout près, dans la ruelle déserte qui borde le jardin et s'enfonce à travers la campagne. Elle connaissait le bruit doux que faisait le contrevent en tournant. Elle l'avait entendu, net dans la nuit pluvieuse, au delà du mur. Elle avait aperçu la lueur d'une lumière sur la corniche du toit. Guillaume était donc là. Elle avait appelé. Et tout son cœur était plein de la réponse désirée, du mot qui devait la sauver : « Corentine! » Hélas! elle avait répété l'appel, d'abord en face de la fenêtre, puis le long du verger, puis dans la rue du Pavé-Neuf, près du salon. Elle avait tourné autour de l'hôtel, implorant une réponse, espérant toujours. Et l'humiliation avait été vaine, la souffrance vaine, l'espérance vaine.

Toute seule, sur cette route bordée de talus d'ajoncs, elle allait vers son père, qui ne pourrait la consoler, vers sa fille, qui ne devait rien savoir. Et se voyant réduite là, par la dureté de ceux qu'elle avait été chercher, elle sentait passer en elle des réveils de l'ancienne colère. Elle se repentait de sa bonté, elle jurait de ne plus jamais se prêter à aucune réconciliation, se mît-on à genoux devant elle pour l'implorer à son tour. Mais cela ne durait qu'un instant. C'était plutôt en elle un grand chagrin, une impression d'abandon et le martèlement douloureux de cette question, toujours revenue : « Comment ne l'ai-je pas touché, lui du moins, lui qui m'a aimée? »

Elle ne trouvait point de réponse, si ce n'est qu'on la rejetait à

jamais au delà de la mer, dans l'exil. Et cela lui semblait horrible, maintenant, cette vie à Saint-Hélier, qu'il allait falloir reprendre.

Parfois la pensée de la nuit et de l'heure la prenait, quand le vent secouait les buissons, quand les chiens, au loin, hurlaient. Alors elle se hâtait, portée par la peur, par la fièvre qui l'empêchaient de sentir le froid.

Il était plus de minuit lorsque, exténuée, Mme Corentine s'engagea, au bas de la côte de Saint-Quay, entre les premières maisons du port de Perros. Elle fut ressaisie par de très anciennes timidités de bourgeoise, et s'efforça de ne plus faire de bruit en marchant, de crainte d'attirer l'attention. Que dirait-on de l'apercevoir à cette heure, trempée de pluie, seule sur les routes? Mais toutes les fenêtres étaient closes. Un douanier faisait le quart, enveloppé dans son manteau. Elle attendit, pour tourner au coin de la petite place, qu'il se fût éloigné.

Le vieux Guen veillait dans la salle basse. Il devinait que les choses avaient mal tourné. Jusque très tard dans la soirée, il était resté à causer, près de la cheminée, avec Simone. Il n'avait pu se retenir de lui parler de ce sujet qui l'occupait tout entier, et ce que lui avait dit la petite lui semblait si bien pensé, si brave, si fort au-dessus, croyait-il, d'une fille de quinze ans, que maintenant qu'elle était remontée là-haut, il ne cessait de songer à elle.

Au coup frappé par Corentine, il se leva brusquement, et vint ouvrir.

Quand il l'aperçut, pâle, haletante, les vêtements tachés de boue, il comprit, et dit, avec une grande pitié dans la voix :

— Entre, ma Corentine, assieds-toi. Comme tu arrives tard!

Il l'avait prise par la taille, et l'amenait vers la chaise qu'avait laissée Simone. Puis il enlevait le mantelet tout mouillé, et jetait sur le feu une brassée de bois.

— Chauffe-toi, approche-toi. Tiens, comme ceci.

Mais son orgueil de petite tête folle avait ressaisi Corentine. Elle passa la main sur son visage, pour écarter les cheveux collés à ses joues, et, regardant le père, elle dit, avec un rire forcé, qui tremblait :

— Eh bien! je n'ai pas réussi!

— L'as-tu vu?

— J'ai vu Mme Jeanne. Je vous assure qu'elle n'a pas changé. C'est la même femme qui nous déteste, moi, vous, nous tous. J'ai eu grand tort d'écouter tout le monde et d'aller vers ces gens-là!

Elle avait l'air de reprocher son insuccès au vieux Guen, qui s'était assis près d'elle et, tantôt la regardait, tantôt rassemblait, du bout d'une pelle, les rames de bois brûlées en leur milieu. Il resta très doux, et répondit :

— Ce que tu faisais était bien, pourtant.

— J'en suis récompensée, vous voyez! Des injures, le mépris : voilà ce que j'en ai retiré.

— Cela ne m'étonne pas beaucoup d'elle, ma petite. Mme Jeanne n'a jamais été bien disposée pour toi. Mais lui, mon enfant?

— Il n'a pas paru.

— Peut-être il n'était pas là?

— Si! si! il était là, je le sais, et il n'est pas venu!

— Pauvre petite! dit Guen.

Il la considéra un moment, comme la chose la plus triste, la plus faible, la plus à plaindre qu'il eût vue. Puis il reprit :

— Alors, pourquoi es-tu rentrée si tard? Tu devais revenir avant le dîner, en voiture.

Elle rougit. Au coin de ses lèvres deux plis se creusèrent. Elle renversa un peu la tête en arrière, puis de côté, et, la laissant retomber sur l'épaule de son père, elle dit, en sanglotant :

— Je ne puis pas vous dire,... non, pas en ce moment... laissez-moi pleurer...

Et lui, qui n'avait guère l'habitude de ces menues attentions, il s'arrangea pour qu'elle pût mieux pleurer, sans être vue, à moitié cachée dans le pli de sa veste brune et soutenue d'un bras, très doucement. Il la traita comme une enfant, se bornant à répéter : « Pauvre! pauvre! » Et cela voulait dire : « Pleure, va, tu es à l'abri, je t'aime bien. Je suis vieux, Corentine. Mais tu ne pèses guère, appuie-toi. » Elle s'abandonnait à cette tendresse, pour la première fois depuis longtemps elle avait besoin de lui. Il le sentait. Et cela lui était une douceur incroyable.

Quand il la vit apaisée et les nerfs détendus, il la releva :

— A présent, dit-il, tu vas monter dans ta chambre. Fais attention. Simone dort.

— Ah! oui, Simone, fit-elle, comme si elle avait oublié la présence de sa fille.

— Il faudra nous la laisser, fit gravement le capitaine.

— La laisser? Y pensez-vous? Après cela?

Elle se retrouvait tout entière, avec son accent impérieux, son air de lutte et de révolte.

— Oui, dit Guen tranquillement. D'abord, tu l'as promis.

— A qui, je vous prie?

— A elle.

— Je voudrais voir qu'elle me le rappelât, par exemple! Demander à revoir son père, ma fille, après ce qui vient de m'être fait!

— Mais elle ne sait rien, Corentine. Elle serait excusable.

— C'est vrai.

— Et puis, ce n'est pas elle qui te le demande, mon enfant, c'est moi !

— Vous, père? Vous voulez?...

— Oui, je veux.

Elle fixait, stupéfaite, les yeux ardents, ce vieux père qui lui tenait tête sans se fâcher ni s'émouvoir, avec une conviction grave. Elle était si peu habituée à l'entendre parler de la sorte !

— Vois-tu, continua-t-il, je la connais bien ta Simone, à présent. Elle est capable de faire ce que nous ne ferions pas, ni toi ni moi.

— Pauvre innocente!

— C'est peut-être à cause de cela, justement, Corentine. Laisse-la aller. J'ai idée qu'elle trouvera des moyens. Quand ils la verront, si belle comme elle est, et si facile à aimer...

Mme Corentine lui prit le bras, brusquement :

— Mais vous ne comprenez donc pas qu'ils la garderont !

— La garder?

— Eh ! oui, la garder. Ils sont capables de tout!

Le vieux se leva tout d'une pièce, le visage et la voix rudes pour la première fois.

— Capables de tout, je veux bien, dit-il. Mais elle, ta fille, tu ne la connais pas !

— Allons donc!

— Non tu ne la connais pas! Si elle te dit qu'elle reviendra, tu peux avoir confiance, elle reviendra, et elle t'en aimera mieux, de ne pas l'avoir traitée comme une enfant qu'elle n'est plus.

— Et s'ils la chassent? dit-elle, mobile comme toujours, et sans voir la contradiction.

— Je serai là, moi, Corentine, pour te la ramener. Et alors, jamais je ne te demanderai plus rien. Je te le promets. Mais, essaye encore, dis, essaye par notre Simone, qui ne saura pas tout, mais qui devinera, s'il le faut, et qui peut-être, peut-être...

Sa voix se fit un peu tremblante.

— Tiens, Corentine, fais-le pour moi, qui ai toujours regretté ton mari !

Et telle était la fatigue morale et physique de Corentine, telle aussi la supplication douloureuse du père, que la jeune femme baissa la tête, et dit :

— Je ne sais plus ce que je veux. Faites ce que vous voudrez. Je la laisserai.

René BAZIN.

La suite prochainement.

LE CHÔMAGE DE L'OUVRIER[1]

L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL

III. — *L'Hospitalité du travail, à Auteuil.*

L'œuvre de l'*Hospitalité du travail* qui réserve ses faveurs aux femmes est à peu près contemporaine de la *Maison hospitalière* pour les hommes. Elle a vu le jour à Auteuil, quartier des jardins et des guinguettes, vers les mêmes temps que l'autre naissait à Belleville, pays de misères et de noirets; mais, en dépit de la célèbre théorie qui exalte l'*influence des milieux*, celle-ci n'en est pas plus morose, et celle-là n'en est pas plus frivole... Laquelle des deux a été la première? Il n'y a pas grand intérêt à le savoir, puisqu'elles sont nées d'inspiration aussi distincte et d'initiatives aussi différentes que dissemblables sont leurs lieux de naissance; ce ne serait qu'une question d'amour-propre, et la charité n'a point d'amour-propre. Si ce n'est pas bien utile à connaître, ce n'est pas non plus très facile : l'*Hospitalité du travail* est peut-être l'aînée, et la *Maison hospitalière* seulement la cadette; du moins, c'est ce que m'a déclaré, avec une bonne grâce qui m'a touché, M. le pasteur Robin, comme je le félicitais d'avoir fondé à Paris la première *Maison de travail.* Mais, à l'avantage de l'établissement de Belleville, on peut ajouter que, si l'établissement d'Auteuil lui est antérieur par sa naissance, il n'est devenu que postérieurement une œuvre d'assistance par le travail.

Lorsque, en effet, il y a quelque douze ans, la porte de l'*Hospitalité* s'ouvrit pour la première fois, l'œuvre n'avait pas encore le caractère qu'elle présente ni le nom qu'elle porte aujourd'hui. A l'exemple de ces nombreux établissements d'origine ancienne, qui fonctionnent, en hiver surtout, dans presque toutes les grandes villes, et que nous appelons « Hospitalité de nuit », elle se pro-

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 septembre, 10 octobre et 25 novembre 1892.

posait seulement d'offrir des lits, et rien de plus... Le soir, on ouvrait la porte pour recueillir le flot des malheureuses sans abri qui se pressait; on la rouvrait le matin pour rejeter ce flot vers la pleine mer du monde. On sauvait bien par là les pauvresses des horreurs de l'heure sombre; on ne les délivrait pas des tentations de la misère. L'insomnie ne les guettait plus; la faim les attendait toujours.

Si encore on avait pu l'assurer pendant une certaine durée de temps, cette petite hospitalité de la nuit! Mais non. Le règlement avait dû se dresser, inexorable, pour éviter que les étroits dortoirs dont disposait l'œuvre ne devinssent l'habituelle et exclusive demeure de quelques malheureuses qui en auraient chaque soir occupé tous les lits. Il avait fallu prescrire une limite excessivement restreinte à l'hospitalité : une nuit, deux nuits, trois nuits au plus, après lesquelles la porte ne devait plus s'ouvrir... Et c'était pour les fondateurs une tristesse immense que de constater cette imperfection de leur institution; et ils s'accusaient d'avoir fait tout juste ce qu'il était nécessaire pour découvrir la plaie, et de n'avoir rien fait pour la guérir. Eh quoi! Fallait-il donc, suivant les admirables expressions de l'*historiographe de la charité parisienne*, de M. Maxime du Camp, « fallait-il fermer la porte à une femme hâve et harassée qui demande à dormir sous un toit? Fallait-il la renvoyer à la rue, à l'arche du pont, à l'anfractuosité du vieux mur, au gardien de la paix qui la verra en faisant sa ronde, la réveillera et la conduira au poste?... On remarquait en outre que lorsqu'elle se présentait pour la seconde, pour la troisième fois, elle était plus déguenillée, plus maigre, plus « minable » qu'au premier jour. On en conclut qu'il était humain d'étendre, de prolonger l'hospitalité, et qu'il serait chrétien d'aider celles qui étaient trop affaiblies ou trop découragées pour se sauver elles-mêmes[1] ».

Il n'y avait pas à appliquer cette fois le mot du penseur que « le cœur a souvent ses raisons que la raison ne connaît pas ». Le cœur des charitables fondateurs de l'œuvre avait des raisons qui étaient très raisonnables... et qui n'en furent pas moins très goûtées. Comme nous le raconte encore M. Maxime du Camp, « des femmes du monde, — et du meilleur, — s'émurent; elles regardèrent avec commisération vers ces malheureuses que la nécessité rendait haletantes et poussait vers des hasards redoutables; elles résolurent de leur offrir un asile où elles auraient le droit de séjourner pendant trois mois, ce qui ménageait le loisir de les refaire, de leur enseigner les premiers éléments d'un métier et de leur trouver

[1] Maxime du Camp, *la Charité à Paris; — l'Hospitalité du travail.*

une condition acceptable. Chacune de ces femmes, dont quelques-unes sont jeunes et jolies, vida sa bourse dans la caisse de l'œuvre qui allait se créer; on loua une maison au n° 39 de la Grande-Rue d'Auteuil, et pour le reste on s'en rapporta à la Providence; quant aux pensionnaires, on savait que l'on n'en manquerait pas; la misère parisienne était là pour en fournir ».

Il n'en manqua pas en effet; et, dans l'humble logis de la rue d'Auteuil, le jour vint vite où l'on se trouva trop à l'étroit. A force de les serrer les unes contre les autres, la supérieure était parvenue à caser dans l'établissement plus de cent pensionnaires, « ce qui est incompréhensible, remarquait un visiteur, car il est inexplicable qu'un si grand nombre de personnes puissent être comprimées sans étouffer dans un espace si restreint ». Malgré des prodiges d'adresse et d'élasticité, cela n'allait pas sans peine. On avait beau rapprocher les couverts sur les tables du réfectoire, on ne pouvait point contenir plus de cinquante personnes en même temps, ce qui obligeait à faire deux ou trois tablées successives. Quant à la cuisine, c'est resté un mystère de savoir comment tant de portions et tant de repas s'y trouvaient préparés chaque jour. Pour faire des ateliers, on avait dû utiliser des pièces « rabougries », des chambres « de dimension dérisoire », et où, faute d'espace, les ouvrières étaient forcées de coudre « les coudes au corps ». Aux dortoirs, les lits se touchaient presque; les garde-robes (plus pauvres encore que leur contenu) étaient faites de cabinets noirs; des recoins servaient de cabinets de toilette. La supérieure et deux de ses religieuses se reposaient des fatigues de la journée dans une soupente; la sœur tourière, moins difficile que Mme Pipelet, avait sa loge dans une niche; et le bon Dieu, aussi mal partagé que ses humbles servantes, avait dû être relégué dans un grenier. Et, malgré tout, on ne pouvait pas recevoir tout le monde... Bref, la maison était si petite que, suivant un mot charmant, « elle en devenait inhospitalière et qu'elle mentait à son titre ».

On ne pouvait pas, malheureusement, songer à s'agrandir sur place. La maison, pour laquelle on payait annuellement un loyer de 8500 francs, se trouvait enclavée par des propriétés qu'il eût été trop coûteux d'acquérir et d'accommoder, et qui du reste n'étaient pas à vendre. Il fallait donc s'éloigner de ce berceau devenu trop étroit. Mais si on devait quitter le toit, on ne voulait pas du moins quitter la paroisse; on tenait à vivre à l'ombre du même clocher. Les œuvres sont comme les hommes : elles sont attachées au petit coin de terre où elles ont vu le jour. L'*Hospitalité du travail* était née à Auteuil, elle désirait grandir à Auteuil. Il y avait bien un gros point d'interrogation : l'occasion se présen-

terait-elle? Mais les Sœurs comptaient sur la Providence, et elles n'eurent pas tort.

Précisément, à la suite d'un désastre industriel (c'est le cas de répéter le proverbe qu'*à quelque chose malheur est bon*), un vaste terrain de 35 ares, contenant une maison d'habitation et de grands ateliers, fut mis en vente au coin de l'avenue de Versailles et de la rue Félicien-David, à quelques pas du n° 39 de la Grande-Rue d'Auteuil. On n'aurait pas pu trouver mieux. C'était comme un fait exprès.

Mais le moyen de faire une acquisition de cette importance, quand déjà, pour faire face aux seules dépenses d'entretien, on demande annuellement à la charité plus de 40 000 francs? Où trouver les centaines de mille de francs nécessaires? Et comment se les procurer du jour au lendemain? L'excellente supérieure, dont l'imagination avait travaillé et qui, toutes les nuits dans sa pauvre soupente rêvait des choses magnifiques, commençait à se désespérer, « lorsque, nous dit avec une charmante simplicité M. Léon Lefébure, quelques amis de l'œuvre, dont plusieurs n'étaient à Paris que par hasard au mois de juillet, sont avisés de la vente qui va avoir lieu et des anxiétés des religieuses. Sollicités vivement par la présidente, Mme la comtesse de Briey, et sous le coup de je ne sais quelle inspiration providentielle, ils se réunissent, fondent une société » : la *Société anonyme immobilière de l'avenue de Versailles, constituée au capital de... divisé en actions de cinq cents francs*, prennent en attendant mieux toutes les actions (un seul d'entre eux en souscrit dès le premier jour *deux cents* soit pour 100 000 francs!), — et achètent l'immeuble tant désiré.

Ceux de nos lecteurs qui ne sont pas familiarisés avec la législation française sur l'assistance se demanderont peut-être : « A quoi bon une société anonyme? Que signifient ces actions de 500 francs? S'agit-il ici d'une entreprise de commerce, d'industrie ou de finances? Non, sans doute. Eh bien! s'il s'agit d'une œuvre de bienfaisance, pourquoi prendre à la langue des affaires sa terminologie qui sonne mal? Vous ne prétendez pas réaliser une opération lucrative : vous voulez seulement entreprendre une opération charitable. Dites-le donc comme vous le faites. » A cette franchise, qui de prime abord semble toute naturelle, il n'y avait qu'un petit obstacle : notre législation sur l'assistance. Cette législation, que les Turcs pourraient nous envier s'ils n'avaient déjà la pareille, est si libérale qu'elle interdit radicalement à toute œuvre de charité qui n'a pas été reconnue d'utilité publique (et c'était le cas ici) de recevoir ni dons ni legs. Comme, d'autre part, notre code pénal

considère comme illicite toute association de plus de vingt personnes qui ne se propose pas de faire des bénéfices, il a fallu se proposer de faire un bénéfice et se constituer en une société anonyme, c'est-à-dire en une société commerciale... Voilà comment, aux yeux de la loi, les acheteurs de l'immeuble de l'avenue de Versailles sont des gens intéressés qui ont voulu réaliser une « bonne affaire »! Et voilà comment, Messieurs les capitalistes qui avez de l'argent de trop et qui cherchez un bon placement, vous vous trouvez invités à prendre des actions de la *Société anonyme immobilière*, etc., et à venir ainsi en aide à l'œuvre de l'*Hospitalité du travail.* Je ne vous promets pas que vous toucherez ici-bas de gros dividendes; non, je suis même persuadé du contraire. Mais vous ne perdrez rien pour attendre; et les intérêts qui tarderont à rentrer en vos coffres-forts, seront inscrits à votre crédit dans une banque solide entre toutes, plus solide même que la Banque de France, car elle n'a pas besoin qu'on lui renouvelle son privilège, dans la *Banque de l'autre monde!*

*
* *

Il y a donc environ six années que l'*Hospitalité du travail* s'est mise dans ses meubles, ou plutôt dans son immeuble; et on peut constater, en la visitant, qu'elle est tout à fait à l'aise dans sa nouvelle installation.

Par la porte qui donne sur l'avenue, toujours ouverte pendant la journée, on entre dans une grande cour; et on est saisi dès les premiers pas de l'activité qui semble régner dans l'établissement. A droite, quelques rangées de séchoirs, où une nombreuse équipe de femmes est en train d'étendre du linge, étalent leurs blanches stries sur un gravier entremêlé de verdure. On entrevoit, dans le fond, une concentration d'ateliers, tout un ensemble de hauts bâtiments qu'anime la vapeur et que la fumée domine, et, dans les espaces laissés vides, des ouvrières qui vont et qui viennent avec entrain. L'œil ne se repose que vers la gauche, sur une maison à deux étages, aux murailles blanches, qui veut cacher (semble-t-il) derrière ses volets fermés l'humilité de son ameublement.

Le visiteur monte les quatre ou cinq marches d'un modeste perron et sonne. « La sœur Supérieure? » demande-t-il à la servante qui vient ouvrir, une assistée évidemment. Sans mot dire, on l'introduit dans une étroite antichambre qui, à certains jours, est impuissante à contenir la foule de ceux qui s'y présentent en même temps. Je ne parle pas seulement des malheureuses qui viennent implorer l'assistance : en outre d'elles, c'est pendant toute

la journée un défilé de visiteurs qui se succèdent, les uns pour recommander une indigente, les autres pour offrir une place; celui-ci, client de la maison ou voyageur de commerce proposant sa marque, pour traiter d'affaires; celui-là, en curieux, pour se rendre compte par ses yeux propres des merveilles qu'il a entendu dire... — A tous, la sœur Saint-Antoine fait le plus aimable des accueils.

La sœur Saint-Antoine, c'est la supérieure; et son nom, qui est porté dans des milliers de cœurs, restera gravé dans la mémoire du visiteur... Il suffit d'avoir approché quelques minutes cette humble servante de Dieu et du pauvre, qui joint, comme on l'a dit élégamment, « l'habileté des enfants du siècle aux vertus des enfants de lumière »; d'avoir lu quelques lignes de cette physionomie joyeuse et ouverte, et d'avoir tourné quelques feuillets de ce cœur compatissant à toutes les misères; il suffit d'avoir entretenu quelques instants cette petite Sœur blanche et noire, que les plus éminents de ses collaborateurs dans l'œuvre de l'*Hospitalité* n'hésitent pas à appeler « une femme supérieure »; d'avoir discerné en elle ce mélange exquis de modestie pour sa personne et d'ambition pour son œuvre; de l'avoir suivie dans cette visite qu'elle vous fait faire avec autant de complaisance et d'entrain que le propriétaire qui détaille les merveilles de son parc; d'avoir écouté ces explications sans cesse redites avec l'ardeur et le secret contentement de l'inventeur qui démontre l'ingéniosité de son invention, — pour vouer à la sœur Saint-Antoine une admiration sans réserve et une vénération sans tache. Elle est véritablement, comme M. Léon Lefébure l'a répété après d'éminents visiteurs, l'*âme* de l'œuvre, le génie de la maison, le centre de l'institution : c'est elle qui souffle et qui distribue la vie en ce merveilleux organisme dont nous admirons, sous sa conduite, tous les détails.

... La cuisine d'abord, avec sa grande surface de fourneaux et ses énormes marmites de cuivre rouge, où évoluent, sous la haute direction d'une religieuse, une demi-douzaine de cuisinières, des assistées bien entendu; ce n'est pas une petite affaire que de préparer chaque jour la nourriture, si simple qu'elle soit, de plus de cent cinquante personnes! On n'en dérobe point la vue au visiteur; et on a bien raison, car elle ne laisse pas d'être appétissante. Il ne s'y passe pas d'aussi affreuses choses, il ne s'y fait pas d'aussi triste besogne, il ne s'y triture pas d'aussi bizarres mélanges que dans tel hôtel que je pourrais nommer, où une main prudente a tracé cet « avis » au public : *On n'entre pas dans la cuisine.* Tout y est, au contraire, d'une éblouissante propreté; poêles, marmites, casseroles, et le reste, reluisent et rayonnent, suivant l'expression

consacrée, « comme des miroirs ». Si par hasard, quelque cuisinière de grande maison en disponibilité, atteinte par les revers, y venait échouer, elle ne se plaindrait pas trop du contenant : elle gémirait seulement sur la frugalité et sur l'uniformité du contenu, et de ce que ses talents culinaires n'eussent point grande occasion de s'exercer; car il ne faut pas être grand clerc en l'art de Vatel pour préparer l'invariable menu des pensionnaires de l'*Hospitalité du travail*, la soupe du matin, le ragoût de midi et la salade de pommes de terre du soir.

Cette même propreté que le visiteur a admirée dans la cuisine, il la retrouve dans toutes les autres parties de la maison : dans le réfectoire, une immense pièce carrée qui figurerait assez bien la salle à manger d'un de ces vastes caravansérails suisses, si les tables avaient des nappes, si les couverts n'étaient pas de plomb, si les verres étaient en cristal,... et si la nourriture qu'on y prend n'était pas gratuite; dans les deux dortoirs, qui renferment chacun une soixantaine de lits, des lits qui, comme on l'a dit avec esprit, ne sont inférieurs en rien à la literie des casernes et sont supérieurs à la literie des navires; dans les lavabos qu'on a très habilement aménagés dans un coin des dortoirs, où les pensonnaires viennent à tour de rôle et par fournées de dix se débarbouiller, lorsque l'heure du réveil, six heures un quart, les a jetées à bas du lit; dans les ateliers de couture qui furent d'abord l'unique lieu de travail de l'*Hospitalité* et qui n'occupent plus aujourd'hui que les plus habiles ou les plus délicates; partout, en un mot. On voit que « les religieuses ont passé par là ».

Il faut bien, du reste, que la propreté règne en souveraine absolue dans l'établissement de l'avenue de Versailles, puisqu'elle s'y impose, non seulement par des considérations générales d'hygiène et de morale, mais par des besoins professionnels et par des nécessités de métier : comment n'ai-je point dit déjà que, pour occuper ses pensionnaires en même temps que pour subvenir à leur entretien, l'*Hospitalité du travail* s'était faite, depuis quelques années, *entrepreneur de blanchisserie?*

Oh! cette blanchisserie! que de plans, que de projets, que de combinaisons elle a fait rouler dans l'actif cerveau de la sœur Saint-Antoine! De combien de rêves ambitieux elle agita son sommeil! Avec quelle impatiente ardeur sa création a été attendue! Et comme son exécution avait été préparée de longue date! Aux premiers jours de 1884, lorsque M. Maxime du Camp visitait, dans son ancienne installation de la Grande-Rue, l'œuvre d'Auteuil, l'excellente Supérieure lui exprimait déjà ses doléances et ses espérances, et l'écrivain s'en faisait l'écho dans ce délicat

langage auquel il nous a accoutumés. « Parmi les femmes qui entrent chez nous, lui disait-elle, il y a bien quelques ouvrières habiles, quelques servantes qui savent coudre, voire quelques institutrices; mais le plus grand nombre, ce sont des journalières, « c'est-à-dire « de pauvres créatures ne sachant aucun métier, qui se disent aptes « à tout et ne sont bonnes à rien. » Or, avec le système actuel des lessiveuses et des laveuses mécaniques, une femme peut, sans apprentissage préalable, blanchir le linge convenablement et produire un gain dont profiterait l'œuvre commune. » Il y avait bien, dès cette époque, et dans la maison de la Grande-Rue, une buanderie où l'on employait celles des assistées à qui on n'avait pas le loisir d'enseigner la couture; mais cette buanderie était de dimensions si misérables et de si minimes proportions, qu'un très petit nombre seulement d'ouvrières pouvaient s'y trouver ensemble, et qu'elle était encombrée par le seul linge de la maison. « C'était une sorte de cave; le fourneau, le cuvier à lessive, les auges à rincer laissaient à peine la place de se mouvoir; le repassage se faisait sous les combles, dans un grenier où l'on étouffe et où l'on se heurte la tête contre les solives! » Il n'y avait rien de bon à faire avec un pareil taudis. Mais la Supérieure, pensant au nouvel immeuble qu'elle attendait de la Providence, se prenait à songer : « Si l'on pouvait établir une blanchisserie! une véritable blanchisserie, avec machines à vapeur et cuves de cuivre, dans de larges salles où les laveuses, debout devant les bassins, savonneraient, battraient, rinceraient le linge venu de l'extérieur, apporté des collèges, envoyé par les couvents, expédié par les particuliers! Les journalières, promptement devenues de bonnes laveuses assureraient la prospérité de l'œuvre, et la rémunération de leur travail serait pour la maison une cause d'accroissement et une source de bienfaits. » Oui, affirmait-elle avec une assurance parfaite, « le jour où nous aurons une blanchisserie, l'œuvre se suffira à elle-même et croîtra!... » Le rêve de la sœur Saint-Antoine est devenu la réalité; son œuvre a eu sa blanchisserie; elle s'est accrue et elle se suffit! Elle dépense gros, mais elle gagne en proportion : songez donc qu'elle a fait l'an dernier pour *cent cinquante mille francs* d'affaires!

*
* *

L'œuvre se suffit à elle-même : c'est dire qu'elle n'a besoin d'exiger des malheureuses qui sollicitent leur admission aucune recommandation étrangère, aucune garantie pécuniaire, aucune caution solvable. N'étant point obsédée par des préoccupations

financières, elle ne connaît pas le *bon de travail.* Elle ne l'a du reste jamais connu, même au temps où son budget était moins solide. Heureusement possédée de cette foi qui sauve, de cette confiance qui assure tous les triomphes, de cette audace qui fait sourire la fortune, elle a toujours ouvert ses portes toutes grandes, s'en rapportant pour le reste à la Providence. Et *le reste* lui est toujours venu par surcroît.

Les statuts sont très formels sur ce point : « L'œuvre de l'*Hospitalité du travail*, disent-ils dans l'article premier, a pour but : 1° D'offrir un abri gratuit et temporaire *sans distinction de nationalité ou de religion*, à TOUTE femme ou fille sans asile, décidée à chercher dans le travail le moyen de gagner honorablement sa vie... » Et il n'y a qu'à se reporter au registre qui se trouve sur une table dans la petite salle d'attente de la maison des Sœurs, il suffit d'entr'ouvrir ce livre « que la préfecture de police appelle le *livre des garnis*, qui est délivré, signé, paraphé par le commissaire du quartier, et sur lequel on doit inscrire, sous peine de contravention, le nom, la date d'entrée, la profession, la provenance de toute personne prenant logis dans la maison », — pour se convaincre que cet article premier du règlement n'est pas resté lettre morte... Depuis la petite provinciale qui, trompée par le mirage de la grande ville, a émigré de son humble trou et à qui les placeuses ont tout offert sauf un métier honnête, jusqu'à la femme abandonnée par son mari ou qui a fui un domicile conjugal devenu inhabitable; depuis les journalières, dépourvues d'instruction, jusqu'aux institutrices cousues de brevets qui ne donnent pas de pain; depuis les renvoyées de l'hôpital jusqu'aux libérées de la prison : toutes les misères se présentent à la porte de l'avenue de Versailles, et toutes les misères sont reçues à bras ouverts pourvu qu'elles soient guérissables. La Supérieure me l'a déclaré : « Nous ne refusons personne ici, tant que nous avons de la place. »

Mais, dira-t-on, si à l'*Hospitalité du travail* le seuil est si large et l'entrée si facile, si on n'exerce pas le moindre contrôle sur les nouveaux arrivants, il doit y pénétrer souvent des solliciteuses indignes, comme des ivrognesses ou des paresseuses, sans le sou, en quête d'une auberge gratuite : elles n'y resteront pas, sans doute, puisque la discipline de la maison ne leur conviendra pas; mais le mal qu'aura fait leur court passage sera considérable. Qu'on se rassure. Toutes les précautions sont bien prises pour que pareille alerte ne se produise pas. La bergère, je veux dire la sœur Saint-Antoine, parvient sans trop de peine à empêcher qu'aucune brebis galeuse ne trouble et ne contamine son cher troupeau. La maison n'est-elle pas connue, du reste, par cette catégorie d'indi-

gentes qui sont prêtes à tout, sauf à travailler; et comment leur viendrait-il l'envie de s'y frotter? Que si pourtant il en arrive une, ignorante de l'inflexible discipline de l'établissement, la Supérieure, qui se connaît en physionomies, la devine presque toujours à quelque signe extérieur; et elle se met sur ses gardes. Elle ne ferme pas la porte, — oh! non, si jamais elle s'était trompée! — mais elle ne l'ouvre qu'à demi. Elle envoie la solliciteuse dont la mine « ne lui revient pas » loger chez quelque femme du voisinage avec qui elle a un compte ouvert; elle ne la reçoit dans l'établissement qu'aux heures du travail et des repas; et c'est seulement au bout de quelques jours, si l'épreuve a été satisfaisante, que l'admission deviendra définitive.

C'est le travail qui est la *pierre de touche :* de toute femme qui refuse de travailler, il n'y a rien de bon à attendre; au contraire, toute femme qui consent à travailler, si bas qu'elle soit tombée, peut être relevée. Si ce principe vous paraît contestable, allez à l'*Hospitalité :* vous y verrez, il est vrai, un grand nombre de pauvres filles qui, en dépit des tentations et des occasions, sont restées probes et de bonnes mœurs; mais vous y verrez aussi des malheureuses qui, incapables de résister aux sollicitations pressantes du mal ou aux puissants attraits de la faute, se sont laissées aller parfois à quelque faiblesse; vous y verrez même des misérables que la charité a ramassées jusque dans la boue. Et cependant, vous n'y rencontrerez pas d'infortune qui soit indigne d'être secourue, vous n'y côtoierez point d'affliction qui ne doive être consolée, vous n'y trouverez pas de ruine qui ne puisse être relevée. Il n'y a là que des misères intéressantes, encore qu'elles aient été parfois méritées, puisque celles qui les souffrent n'ont pas reculé pour en sortir devant l'effort, puisqu'elles ont accueilli comme un bienfait le rude labeur qui doit les en tirer, puisqu'elles ont pris sans hésitation le pénible sentier qui les en éloigne. Et il n'y a pas là, quoi qu'il en puisse paraître, de situations désespérées : celles même, parmi les assistées, qui sont entrées profondément vicieuses à l'*Hospitalité* en sortent apaisées, fortifiées, purifiées! Comme le dit à ses visiteurs la sœur Saint-Antoine : « Le petit troupeau marche tout seul; il est rare que je ne sois pas satisfaite. » Malgré la rigueur de la discipline, les expulsions sont presque une chose inconnue.

L'excellente Supérieure reporte modestement tout l'honneur de ce beau résultat à la « sagesse » de ses pensionnaires : je ne dis point qu'elle ait tout à fait tort, mais elle s'oublie très injustement, elle et la dizaine de religieuses qui sont sous sa direction. Toutes ces bonnes Sœurs appartiennent à l'*Ordre de Notre-Dame du*

Calvaire, qui, au témoignage de M. Maxime du Camp, « a été choisi avec un rare discernement pour diriger l'*Hospitalité par le travail* ». L'origine de cet ordre, qui est assez ancien, étonnera plus d'un lecteur : il a eu pour fondateur un religieux dont le nom est célèbre dans l'histoire, mais qui est connu davantage pour l'habileté de sa politique que par les actes de sa vie ecclésiastique, en religion *le Père Joseph*, capucin, dans le langage de ses contemporains *l'Eminence grise*. Sa première Supérieure fut une princesse de sang royal, Antoinette d'Orléans, dont un vieil historien raconte en ces termes la sainte mort : « Comme les vieux arbres du mont Liban portent le meilleur encens, aussy voyoit-on que tant plus elle s'approchoit de sa fin, plus elle espandoit les suaves odeurs de sa vertu[1]. » Ce devait être, dans l'esprit de ses fondateurs, et ce fut en réalité, pendant les dix-septième et dix-huitième siècles, un ordre très austère, plutôt contemplatif, dont les membres devaient prendre pour but « d'honorer la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de prendre pour patronne la glorieuse Vierge assistant au pied de la croix et compatissant à ses douleurs, et d'appliquer toutes les bonnes œuvres, pénitences, prières et mortifications pour obtenir de Dieu la conversion des infidèles et des hérétiques et le recouvrement des lieux saints consacrés par la vie et la mort du Sauveur. » Depuis sa réorganisation après la tourmente révolutionnaire, si le but de l'ordre de Notre-Dame du Calvaire est resté le même, — c'est toujours la plus grande gloire de Dieu et la conversion des infidèles, — le moyen a changé : la contemplation a été remplacée par l'action. Les Calvairiennes d'aujourd'hui récitent un peu moins de litanies et de chapelets que leurs aînées du siècle dernier; mais, en revanche, elles instruisent les enfants, elles soignent les malades, elles recueillent les infirmes, elles font travailler les valides.

Pour suppléer à l'insuffisance du nombre des religieuses, il y a, dans la maison d'Auteuil, ce que la sœur Saint-Antoine appelle, je ne sais par quelle dérivation étymologique, son *équipe*. Les femmes d'équipe, ce sont des mères de famille du voisinage que la Supérieure connaît de longue date, en qui elle a toute confiance et qu'elle charge, dans chaque branche d'occupations, dans toutes les salles de travail, d'organiser, de diriger, de surveiller. Elles sont la tête agissante et responsable, je dirais volontiers (si l'expression n'était ici fort déplacée) les caporaux des chambrées ou, dans un ordre plus pacifique, les contremaîtres des ateliers. En les occu-

[1] *Encyclopédie théologique* de l'abbé Migne. Dictionnaire des ordres religieux, t. IV. Voy. *Notre-Dame du Calvaire.*

pant, on a le double plaisir de leur procurer à elles-mêmes un peu de pain, — elles touchent, bien entendu, un salaire en espèces, — et d'introduire dans le milieu des assistées un ferment d'entrain, de moralité et de bon ordre. La sœur Saint-Antoine m'a paru très fière de ses femmes d'équipe : elle n'a pas manqué, toutes les fois que nous en rencontrions quelqu'une, de me la montrer discrètement de la main.

C'est à l'excellence de ce personnel plus encore qu'à la perfection de ses règlements, que l'œuvre de l'avenue de Versailles doit de justifier si bien le nom que ses parrains lui ont donné d'*Hospitalité du travail.* Hospitalière, elle l'est à l'égard de toute femme qui veut travailler, elle l'est sans réserves et sans distinctions, elle l'est de la façon la plus large qu'il soit possible; elle l'est enfin, — et c'est ici le dernier trait sur lequel il nous reste à insister, — aussi longtemps qu'il est nécessaire.

Théoriquement, il y a bien une limite de durée qu'on ne peut pas dépasser. En réalité, on y demeure plus ou moins longtemps, suivant que la position définitive, qui mettra la pensionnaire à même de se suffire, se fait plus ou moins longtemps attendre. C'est la Supérieure qui se charge elle-même de placer ses protégées; et elle a pour ce un talent hors ligne qui fait l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui s'occupent de placement gratuit. « Je ne sais pas, en vérité, me disait l'un d'eux, comment s'arrange la sœur Saint-Antoine, mais elle parvient à caser tout le monde; et ce qui est pour nous si difficile paraît un jeu pour elle. » Il n'y a pas à le nier : c'est extraordinaire! Elle ne dispose que de cent cinquante places; elle ne se débarrasse d'aucune de ses assistées autrement qu'en leur procurant un emploi; et quand on fait le compte au bout de l'an, on trouve qu'elle a pu recueillir plus de *trois mille* indigents! C'est presque invraisemblable, — mais c'est vrai.

Il faut attribuer la meilleure part de ce succès à son étonnante perspicacité, qui lui permet de lire comme en un livre ouvert dans les physionomies et dans les consciences; à l'exactitude presque mathématique des appréciations qu'elle porte sur les qualités et sur les défauts de ses assistées; à la sincérité éclairée et à la prudente loyauté des renseignements qu'elle fournit : elle s'est attirée par là l'entière confiance de ceux qui ont une première fois fait appel à ses services. J'ai parlé de sincérité; ce n'est pas cependant qu'elle ne sache, à l'occasion, pour faire valoir une de ses protégées et sans rien enlever à la vérité, user de petits *trucs :* j'en ai eu sous les yeux un exemple curieux, qu'on ne m'a pas fait défense de rapporter... Tandis que j'attendais dans la petite antichambre de la

maison des Sœurs que mon tour fût venu, la Supérieure s'entretenait dans le salon voisin avec deux jeunes époux. Et par la porte restée entr'ouverte (il n'y avait rien de confidentiel dans l'entretien), je saisissais quelques bribes de la conversation. Les visiteurs étaient à la recherche d'une domestique (cuisinière ou femme de chambre, je ne sais), dont ils avaient besoin dès le lendemain. « J'ai votre affaire, disait la sœur Saint-Antoine, une telle... ayant tel caractère, telles qualités, tels défauts, etc.; elle sera chez vous demain à l'heure dite. — Ne pourrait-on pas la voir? interrompait la jeune dame. — Hum!... c'est très difficile... grand dérangement... pas moyen... » Et nos confiants visiteurs de partir sans avoir vu leur future bonne. Or ils n'étaient pas sortis de cinq minutes, que celle-ci apparaissait dans la salle d'attente, et que la Sœur, pas du tout étonnée de sa présence, lui annonçait sa nouvelle situation. Il n'y avait donc plus de dérangement?... J'eus bientôt l'explication de ce mystère ou plutôt de cette *manœuvre;* car c'était une manœuvre, et des plus habiles : l'excellente religieuse me l'a d'elle-même et très franchement déclaré : « La protégée en question, me dit-elle, ne paye pas de mine; elle est d'une extrême timidité; si on l'avait vue d'avance, elle courait le plus grand risque de ne pas être acceptée. Mais l'étiquette, sur laquelle jugent tant de personnes, est souvent trompeuse. Dans le cas présent, la Sœur était certaine que ses visiteurs ne pouvaient pas trouver mieux, que c'était absolument leur affaire, qu'ils seraient tout à fait satisfaits... Elle n'avait vu qu'un moyen pour faire à la fois le bien des maîtres et le bien de la servante... Elle en avait usé. »

Mais ce n'est pas tous les jours qu'on trouve des gens aussi commodes que nos deux époux. D'ordinaire, l'assistée doit être présentée; et bien souvent on se heurte à une grosse difficulté : elle n'a pas de tenue présentable! J'ai vu le vestiaire de l'*Hospitalité*, qui se compose d'autant de petites cases adossées aux murs que la maison peut contenir de pensionnaires; et j'ai constaté qu'un grand nombre de ces petites cases n'étaient pas loin d'être vides! Beaucoup de ces malheureuses portent tout leur trousseau sur elles, et je vous laisse à penser s'il est mince... et s'il est râpé. Le reste est au Mont-de-Piété et on a perdu les reconnaissances qui permettraient de le dégager, — ou encore gît dans quelque consigne de chemin de fer, en attendant que le bulletin d'enregistrement ou de dépôt qu'on a égaré se retrouve, — ou même n'a jamais existé : il y a de si pauvres gens! « Comment voulez-vous qu'on trouve à se caser quand on est aussi mal vêtu! » me disait la sœur Saint-Antoine; et elle songeait tristement que dans une

multitude d'armoires, il y a des monceaux de robes fripées, des entassements de linge usé, des amas de chaussures démodées, qui depuis longtemps ne servent plus... et qui trouveraient dans ses mains un si facile et si profitable emploi !

*
* *

En terminant ce court exposé, j'éprouve la crainte qu'on ne trouve que j'y ai mis trop de « lyrisme ». Je tremble, non pas pour moi, mais pour l'œuvre que j'ai contée, d'être taxé d'exagération. Un chiffre plein d'éloquence, — et deux témoignages très différents l'un de l'autre, mais l'un et l'autre aussi concluants, convaincront mieux que toutes les phrases le lecteur incrédule.

Le chiffre, c'est le total des pauvres filles qui, depuis dix ans, ont trouvé à l'*Hospitalité du travail* un refuge provisoire et par l'*Hospitalité du travail* une position définitive : il dépasse VINGT MILLE !

Des deux témoignages, le premier est celui des assistées elles-mêmes : il est d'autant plus intéressant à recueillir que, suivant la remarque qui en a été souvent faite, on aime les gens pour le bienfait qu'on leur rend et non pas pour le bienfait qu'on en reçoit. Le bienfait reçu est tel, à la maison d'Auteuil, que la reconnaissance s'y impose, malgré les faiblesses de l'âme humaine, et qu'elle s'y manifeste parfois de la façon la plus touchante... Lors de ma visite à l'avenue de Versailles, la sœur Saint-Antoine me conta qu'elle venait de revoir, quelques jours auparavant, une de ses anciennes pensionnaires, qui avait été, comme tant d'autres, *ramassée du ruisseau* (ce sont ses propres termes), régénérée par deux ou trois mois de travail, et pourvue de quelque bon emploi. C'est, du reste, l'habitude de presque toutes les anciennes assistées de revenir ainsi de temps en temps à la maison qui leur fut si hospitalière... Mais celle-ci, au moment de s'en aller, avait glissé dans la main de la Supérieure une petite pièce d'or, économisée sans doute au prix de mille privations; et il avait fallu faire des prodiges de délicate persuasion pour la décider à reprendre cette petite somme. — Et ce fait si touchant n'est pas, m'a-t-on dit, un fait isolé.

A côté de ce premier témoignage, j'en placerai un second qui ne fait pas moins d'honneur à l'institution, parce qu'il n'est pas moins rare : c'est celui du conseil municipal de Paris. Saisie, il y a quelques années, d'une demande de subsides en faveur de l'*Hospitalité* d'Auteuil, la commission budgétaire de cette assemblée en proposait — naturellement — le rejet; et elle avait choisi pour rapporteur M. Cattiaux, un de ces laïcisateurs féroces, qui devant

une soutane noire ou une guimpe blanche gigottent d'ordinaire comme leur patron le diable dans l'eau bénite. Or, — admirez le miracle! — voici ce que dans la séance du 28 décembre 1883 ledit rapporteur déclarait : « Cette œuvre est religieuse; et il vous semblera peut-être étrange que moi *qui*, *en principe*, *refuse toute allocation à une œuvre où l'idée religieuse trouve place*, je vienne parler en faveur de l'œuvre de l'*Hospitalité*. Mais j'ai visité hier l'établissement. J'y ai vu venir des femmes qui reçoivent gîte et nourriture et peuvent rester jusqu'à ce qu'on ait pu les placer... J'ai constaté que l'œuvre était excellente, et je le dis. » Enhardi par cette déclaration inattendue, le directeur de l'Assistance publique ajoutait : « Le grand avantage de cette œuvre, c'est qu'elle *place* les jeunes filles et les empêche ainsi de tomber dans la mauvaise voie. Elle est très méritante, et je déclare que, pour ma part, j'en suis jaloux. » Finalement, le conseil municipal alloua une subvention de 1000 francs.

... On le voit, il n'est guère de certificat qu'à l'appui de ses « bons et loyaux services » l'œuvre de l'avenue de Versailles ne puisse exhiber : des bienfaiteurs qui ne se lassent pas de donner; des assistées qui ne cessent pas d'être reconnaissantes; des visiteurs, et parfois les moins prévenus en sa faveur, qui ne laissent pas d'être émerveillés! Et tout cela ne lui suffit pas : elle fait plus; elle force jusqu'à l'admiration des adversaires déclarés et irréductibles de l'idée religieuse, de cette idée religieuse par qui elle a été engendrée, dont elle atteste une fois de plus la puissante et éternelle vitalité.

IV. — *La Fondation Laubespin.*

Les lecteurs du *Correspondant* connaissent, par un récent rapport de M. Léon Lefébure, qui a été publié ici-même [1], les origines et l'organisation de cette institution qui promet d'être pour les hommes ce que l'*Hospitalité de travail* est pour les femmes. Ils savent à quelle générosité quasi royale la *Fondation Laubespin* doit d'avoir vu le jour; ils ont appris qu'elle est tout à fait voisine de sa glorieuse aînée et que ce voisinage sera très profitable à l'une et à l'autre. — D'ailleurs, l'arbre est trop nouvellement planté pour qu'on le puisse juger par ses fruits... Il n'en reste donc rien à dire, pour le présent; et l'on doit se borner à enregistrer d'un mot les grandes promesses qu'elle donne, les belles espérances qu'elle fait concevoir [2].

[1] *Correspondant* du 25 mai 1892.

[2] Nous avons visité au mois de juin dernier la *Maison Laubespin*, qui

V. — *L'Assistance par le travail, à Marseille.*

De Paris, où nous venons de décrire les principales d'entre ses manifestations, le principe de l'assistance par le travail n'a pas tardé à se communiquer à la province; et il y a été appliqué avec succès dans un certain nombre de nos grandes villes, à Lyon, à Bordeaux, à Montauban, à Marseille, à Nîmes, à Nantes, et ailleurs. La plus intéressante de toutes ces applications, parce qu'elle est à la fois la plus originale et la plus considérable, est celle qui a été réalisée à Marseille : il est indispensable d'en dire ici quelques mots.

A la suite du rigoureux hiver de 1890-1891, la Caisse d'épargne de Marseille, qui, par la grâce d'un décret présidentiel, jouit de la rare faveur (et précieuse pour les pauvres marseillais) de disposer au profit des œuvres d'assistance d'une partie de sa fortune personnelle, promit une subvention de 4000 francs, à *l'institution existante ou nouvelle qui organiserait dans le mois une œuvre d'assistance par le travail.* Quelques semaines plus tard, M. Eugène Rostand, président de la Caisse d'épargne, qui avait été l'inspirateur de cette décision, organisait une réunion publique dans laquelle il exposait, — avec cette éloquence persuasive que tous ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre lui reconnaissent, — l'utilité de l'œuvre prônée et les moyens pratiques de la réaliser. A l'unanimité, cette assemblée ratifiait les propositions de M. Rostand, approuvait les statuts d'une société nouvelle, nommait un comité de trente administrateurs, « réunissant, à des représentants des journaux de toute nuance, deux ministres de cultes différents, plusieurs conseillers municipaux de la ville de Marseille et diverses personnes, soldats obscurs ou chefs connus de l'armée de la charité sociale ».

Peu de jours après cette réunion, le 25 mars 1891, l'*Assistance par le travail* ouvrait les portes de son agence.

*
* *

L'indigent qui s'y présente doit être porteur d'un *bon de travail :* c'est la condition *sine qua non* de son admission, une condition que, nous le verrons bientôt, le mécanisme financier de l'œuvre imposait.

venait seulement de naître. Aujourd'hui, l'Œuvre est dans son complet épanouissement; elle est aussi importante et aussi utile que l'*Hospitalité de travail pour les femmes.* Nous enregistrons avec satisfaction ce succès, en attendant que l'occasion se présente pour nous d'y revenir plus longuement.

Ce « bon de travail » ressemble ou à peu près, quant à sa forme, à celui que nous avons rencontré, précédemment, à la *Maison hospitalière* de Belleville. C'est un véritable « chèque de secours » remis à l'indigent par un des bienfaiteurs de l'œuvre, — le *bienfaiteur* est à Marseille, toute personne qui souscrit une cotisation annuelle de 5 francs, — qui ne figurera au crédit de l'institution que si le donataire le présente et l'utilise. Matériellement, c'est un petit morceau de carton, timbré au numéro matricule qui figure le donateur sur la liste d'inscription des adhérents, portant deux lignes en blanc destinées à recevoir (s'il est possible) une double mention : le nom de l'assisté, pour empêcher le trafic des bons; la date de la remise, afin d'éviter que les assistés ne fassent des provisions de bons à trop longue échéance.

Mais si, comme nous venons de le remarquer, le bon de travail de l'*Assistance* de Marseille ressemble par sa dénomination et par sa forme extérieure au bon de travail de l'établissement du pasteur Robin, il en diffère absolument par sa valeur et par sa portée. Tandis qu'à Belleville il n'est qu'*accessoirement* un engagement pécuniaire du donateur, il l'est à Marseille *principalement*. Là, il coûte au bienfaiteur un peu plus cher, 1 fr. 50; mais il représente pour l'assisté au minimum *dix fois plus* qu'il ne coûte au bienfaiteur, puisque, ne payant qu'une journée d'entretien, il en assure dix autres et souvent plus. Ici, on ne le paye que 25 centimes; mais en l'offrant à l'indigent, on ne lui donne qu'*exactement* 25 centimes; muni de ce bon, le donataire obtiendra la somme qu'il représente, après une heure d'ouvrage,... et rien de plus. Mais par contre, chez le pasteur Robin, le pensionnaire doit rembourser par les *produits de son labeur* tout ce qu'il reçoit. Tandis que, à Marseille, le salaire est indépendant de la tâche; il est entièrement *payé par la charité*. D'un côté, l'assistance par le travail est considérée comme un secours *à la fois* plus moral et plus économique que l'aumône. De l'autre côté, elle est *seulement* considérée comme un secours plus moral. La première, non seulement transforme, mais encore *décuple* la charité. La seconde se contente de la transformer.

C'est là une différence fondamentale et qui est fertile en conséquences. Ainsi, alors qu'à la *Maison hospitalière* on ne peut admettre que les individus capables d'accomplir la tâche déterminée, l'*Assistance par le travail* accueille aussi bien que les plus valides ceux qui peuvent à peine user de leurs bras ou donner de leurs jambes. Ainsi encore, tandis que l'œuvre de Belleville, devant vivre des affaires qu'elle réalise, voit l'étendue de son action étroitement délimitée par le chiffre de ses affaires,

l'œuvre marseillaise, où il n'est pas besoin que le travail soit productif, ne connaît pas de limites, je veux dire qu'elle n'en connaît point d'autres que la plus ou moins féconde charité de ses bienfaiteurs. Et, dès le premier exercice, messieurs les Marseillais ont sur ce point fait bien les choses : en neuf mois, depuis la fondation jusqu'au 1er janvier 1892, il a été « travaillé » plus de 50 000 bons, en moyenne presque *deux cents* par jour.

Le travail auquel ces bons correspondent est de diverses catégories, suivant les sexes, suivant les forces et suivant les qualités. La plus grande quantité des hommes, ceux qui sont tout à fait valides, scient, fendent et portent à domicile du bois de chauffage; leur chantier, qui est très vaste, est situé dans un quartier excentrique de la ville. Dans un autre chantier, les hommes âgés, fatigués, débiles, et un certain nombre des femmes, cassent et lient en fagots un bois d'allumage résineux, très employé à Marseille où on le connaît sous la dénomination de *bois gras*. Des ouvrages de couture grossiers, tels que l'ourlage des torchons et des sacs, occupent une autre partie des travailleurs féminins. Enfin on emploie à des travaux d'écriture, à des copies, à des adresses, etc., les assistés « lettrés » des deux sexes; *lettrés*, ne riez pas du mot, il n'est pas déjà si inexact : depuis sa très récente fondation, l'institution a déjà recueilli plusieurs négociants en faillite, quelques pharmaciens à qui les drogues n'ont pas porté bonheur, des professeurs qui attendent avec le même succès que sœur Anne les élèves, et des étudiants qui ont perdu de vue leurs doctes maîtres, des clercs de notaire et d'huissier en quête de patrons, et même un ancien notaire...

Chacun des bons de travail présentés par l'indigent donne droit à une heure d'occupation; et une heure d'occupation correspond à un salaire de 25 centimes, payé en espèces. Dix heures de travail procureraient donc 2 fr. 50, une somme assez rondelette pour le métier. Mais on a pensé, non sans de justes raisons, qu'il est nécessaire de réduire le plus possible la rémunération d'une main-d'œuvre aussi anormale, afin d'éviter que l'assisté ne la préfère au travail régulier et ne cherche à s'y éterniser; et on a décidé qu'aucun indigent ne serait autorisé à travailler plus de quatre bons, c'est-à-dire à toucher plus d'*un* franc, dans la même journée. En fait, la moyenne a été jusqu'ici de deux bons, soit 50 centimes par jour... « C'est bien peu de chose qu'un salaire quotidien de 50 centimes, ou même de 1 franc », est-on tenté de se dire. Il y a pourtant des gens qui s'en trouvent très bien, trop bien. Il paraît, c'est un administrateur de l'institution qui nous l'apprend, que, même réduit à ce minimum, « le salaire est encore une ten-

tation pour certains philosophes qui savent restreindre leurs besoins à peu de choses sous le ciel clément de Marseille; et que plusieurs se font assez bien à l'idée de mendier chaque jour deux ou trois bons, et de se constituer par là une existence modeste mais peu fatigante[1] ». Bien entendu, l'agence marseillaise ne trouve pas du tout de son goût cette philosophie à la Diogène; elle est sans pitié pour ces « acoquinés ». Dès que le nom d'un assisté revient trop fréquemment sur ses registres, elle l'invite à se présenter dans les différents ateliers de sa profession, à y demander d'être employé, et à faire constater, sur un imprimé *ad hoc* qui lui est remis, ses démarches infructueuses. Si l'invitation lui déplaît, on l'exclut pour une durée plus ou moins longue des chantiers, et on en avise les bienfaiteurs par le *Bulletin*, une publication qui est adressée tous les mois aux adhérents de l'œuvre,... et à ceux qui sont susceptibles de le devenir.

Ce n'est pas assez d'offrir un soutien temporaire aux victimes du chômage. L'institution se préoccupe de leur trouver une position définitive; et elle dirige notamment ses efforts vers un mode de placement que lui recommande sa situation géographique. Comme l'écrit un de ses fondateurs, « la Société de Marseille, située dans le port d'embarquement de presque toutes nos colonies, favorisée d'une bienveillance extrême de la part des grandes compagnies de navigation, se trouve placée dans des conditions exceptionnelles pour jouer, d'une façon désintéressée et judicieuse, le rôle d'agence d'émigration restreinte, et pour embarquer à passage réduit des ouvriers d'art d'une capacité et d'une moralité vérifiées par elle, sur la demande des administrations coloniales ou des colons qui voudraient nous payer le transport de ces ouvriers et s'engager à leur fournir du travail d'une certaine durée dans des conditions à débattre »[2]. Les assistés ne manquent pas, qui consentiraient à cette émigration : on en a consulté un grand nombre, et ils ont, pour la plupart, répondu affirmativement. Il n'y a que l'offre qui se fait attendre.

*
* *

Si l'on compare l'institution de Marseille avec les autres œuvres françaises d'initiative privée qui ont été précédemment examinées, on constate qu'elle leur est inférieure par certains côtés et supérieure par d'autres.

[1] J. de Pulligny, *l'Assistance par le travail de Marseille*, dans la *Réforme sociale* du 16 février 1892, p. 276.
[2] J. de Pulligny, *loc. cit.*, p. 277.

Au point de vue de l'économie, il est incontestable qu'elle ne présente pas des résultats aussi satisfaisants, et c'est assez naturel, puisqu'elle ne cherche pas dans le labeur de ses assistés le remboursement de ses dépenses. Il ne faudrait pas dire, néanmoins, que le produit du travail y est une quantité négligeable : les chiffres de son premier exercice budgétaire l'établissent. — Dans la première branche d'occupation, un ouvrier manuel quelconque peut, s'il est *valide et laborieux*, fournir en deux heures un travail dont la valeur brute atteint les 50 centimes qui lui sont remis. Si l'on fait entrer en ligne de compte le labeur très imparfait des invalides et des paresseux, le temps perdu au début et à la fin de chaque séance individuelle ainsi que celui qui est employé à des services accessoires comme la propreté et l'ordre du chantier ou le rangement des outils, le produit moyen de l'heure varie suivant les mois entre *huit* et *onze* centimes, un peu plus que le tiers du salaire payé. — Mêmes observations dans la branche du « bois gras » : une ouvrière solide et de bonne volonté peut peser et attacher en deux heures 100 margotins, ce qui représente une plus-value de 50 centimes, précisément égale au salaire. Et, en tenant compte du travail des paresseux et des invalides, du temps perdu, des ouvrages accessoires..., on trouve la même moyenne à peu près qu'au chantier des hommes, un produit par heure de *neuf* à *douze* centimes. — Les quelques travaux de couture grossière que la Société a pu procurer à quelques assistées lui ont rapporté ce qu'ils rapportent d'ordinaire aux malheureuses qui doivent y chercher leurs moyens d'existence : de *dix* à *quinze* centimes l'heure. — Enfin, dans l'atelier d'écritures, qui ne compte ni incapables ni paresseux, parce qu'on y impose aux travailleurs une tâche fixe et que ceux qui ne suffisent pas à cette tâche sont impitoyablement dirigés sur le chantier, le bénéfice brut réalisé par l'œuvre est exactement égal à la main-d'œuvre qu'elle alloue... Assurément il y a loin de tous ces chiffres à ceux que nous avons rencontrés ailleurs. Mais si l'on songe que l'institution de Marseille n'est pas comme telle de ses aînées réservée à une élite de travailleurs solides et de bonne volonté, qu'elle n'a pas à sa disposition comme telle autre une blanchisserie à vapeur, on trouvera peut-être que de faire produire, à l'être qui tout à fait improductif autrefois passait le jour à mendier sur la voie publique, un gros sou par heure, c'est déjà, au seul point de vue économique, un résultat appréciable.

Si maintenant je me place au point de vue moral, je crains que l'organisation marseillaise ne réponde pas tout à fait à l'idéal qu'on peut se créer, en visitant les œuvres parisiennes du pasteur Robin et de la sœur Saint-Antoine, d'une œuvre d'assistance par le

travail. — Lorsque vous remplacez le secours en argent par le secours en travail, lorsque vous changez l'aumône en salaire, vous prétendez remédier à ce mal si fréquent qu'appréciant trop les facilités de la vie de mendiant, que perdant l'habitude de travailler, la victime du chômage se transforme avec l'aide du temps en un volontaire de l'oisiveté. Or je me demande si le labeur qu'à Marseille la Société fournit à ses assistés est assez sérieux, si surtout il est assez long (quatre heures par jour, au maximum!) pour empêcher leur démoralisation? Ajoutez que les compagnons qu'on y coudoie ne brûlent pas tous, à l'égard des laborieuses occupations, de cette flamme qui se propage, de cette ardeur qui est contagieuse... — Un autre avantage, au point de vue moral, de l'assistance par le travail, c'est qu'elle sauvegarde la dignité de l'indigent honnête. « Ce qui importe par-dessus tout, me disait la Supérieure de l'*Hospitalité* d'Auteuil en me parlant de la *Fondation Laubespin*, c'est d'éloigner de l'esprit de nos assistés cette idée que nous leur faisons la charité. » A Marseille, on laisse bien voir aux malheureux qu'ils ne sont aidés que par la bienfaisance, on ne s'efforce pas de dissimuler l'aumône qui se tient derrière le salaire : et il le faut bien, à cause des incapables et des attiédis qui y sont admis.

En regard de cette infériorité économique et morale, il faut mettre à l'actif de l'*Assistance par le travail* la supériorité de ses résultats sociaux. Puisqu'elle n'exerce pas seulement son action sur l'élite, mais qu'elle s'en prend aussi à la masse des flottants, à la foule des douteux, au peuple des irrésolus, il est bien évident qu'elle peut amener dans des proportions plus sensibles la diminution de la mendicité. Elle permet d'entrevoir, dans un avenir plus ou moins proche de nous, le jour où la substitution complète du bon de travail à l'aumône en argent débarrasserait la rue de ses mendiants en leur coupant les vivres. Second avantage : grâce à l'incomparable élasticité de son mécanisme, résultant de ce qu'elle est seulement un intermédiaire entre le bienfaiteur et l'assisté, elle ne peut pas, comme ses sœurs parisiennes, être débordée par la misère. « Qu'il survienne une catastrophe, un malheur public, entraînant une explosion exceptionnelle d'infortunes, la charité pourra se surexciter à loisir et se montrer à la hauteur de tous les maux à soulager. Qu'on lui envoie mille, deux mille malheureux demain, elle peut les recevoir; leur paye n'est qu'une avance dont elle sera remboursée « fin courant » et dont elle a le gage en portefeuille sous forme de bons travaillés... »

On peut dire, en somme, que l'*Assistance par le travail* de Marseille, suivant la loi de nature, gagne en surface ce qu'elle perd en profondeur. Elle s'ouvre à plus de misères, mais elle ne les soulage

pas aussi efficacement. Elle met en œuvre plus de bras, mais elle leur fait moins produire. Elle délivre plus d'individus des tentations de l'oisiveté, mais elle les en délivre moins sûrement.

CONCLUSION

En résumant d'un mot les données que, dans les pages précédentes, une observation prudente et loyale a fournies, on peut dire que, si, *en principe*, l'assistance par le travail a une incontestable et très considérable supériorité sur le secours en argent, à un triple point de vue économique, moral et social, — *appliquée par l'État*, elle n'a conduit jusque dans le présent qu'à d'amers déboires, — *appliquée par l'initiative privée*, elle a au contraire donné le jour à des institutions très satisfaisantes par leurs résultats, mais quant à leur étendue assez restreintes, et (ce qui doit être remarqué) d'autant plus satisfaisantes qu'elles sont plus restreintes... Les dépôts de mendicité en France, les *workhouses* en Angleterre et aux États-Unis, la colonie de bienfaisance en Belgique, établissements d'origine et de réglementation différentes mais *officiels*, ont, à des degrés divers, manqué leur but et de l'assistance par le travail ne portent guère qu'une marque trompeuse; et quant à la trop fameuse tentative des ateliers nationaux, quant aux expériences de colonisation algérienne, elles ont été telles, qu'il ne viendra de longtemps à personne l'envie de les recommencer. — Au contraire, les colonies ouvrières allemandes, l'*Assistance par le travail* de M. Mamoz, la *Maison hospitalière* de Belleville, l'*Hospitalité* d'Auteuil, l'*Assistance de Marseille*, et d'autres encore, œuvres entreprises, administrées et soutenues par l'*initiative privée*, méritent les éloges et même appellent l'admiration. Mais que leurs bienfaits sont peu de chose, si on les mesure à l'étendue de la misère! Combien est mesquin leur budget si on le compare à la quantité des aumônes chaque jour gaspillées! Et comme leur champ d'action paraîtra étroit si on le rapproche du nombre des indigents valides! Encore doit-on ajouter que ce sont précisément parmi elles les moins étroites qui donnent les moins beaux résultats, et que plus elles prétendent s'étendre, plus elles s'éloignent de la perfection : nous en avons fait la remarque à propos de l'*Assistance par le travail* de Marseille; nous l'aurions pu faire, avec plus de force, à propos des colonies de travail allemandes... — Comment expliquer cette impuissance radicale de l'État, ces lenteurs et ces tâtonnements de l'initiative privée, dans l'application d'un principe dont l'excellence intrinsèque a été démontrée avec évidence? Lorsque le

but à atteindre est si nettement défini, quels sont donc les obstacles qui empêchent de se mettre en route? Et, si l'on est enfin parvenu à se mettre en marche, pourquoi est-il si difficile de rester dans le droit chemin? Pourquoi ce qui en théorie est un mode d'assistance moins coûteux, plus conforme à la loi morale, meilleur pour la société, devient-il souvent dans la pratique un mode antiéconomique, démoralisateur et antisocial?... Essayons de démêler les causes de cette antinomie.

Et d'abord au point de vue économique... Il est vrai qu'à première vue, on ne voudrait pas contester l'exactitude de cette affirmation : à savoir que l'entretien d'un individu qui travaille (fût-ce le plus mollement et le plus inhabilement du monde) est *nécessairement* moins lourd que l'entretien d'un individu qui ne travaille pas; et, partant, que l'assistance en échange de laquelle l'indigent fournit les fruits de son labeur est *nécessairement* moins coûteuse que le secours donné sans compensation. C'est pourtant loin, dans la réalité, d'être vrai toujours : un exemple le fera bien saisir. — Mettez un individu en présence d'un héritage de 50 000 francs. Supposez que, s'estimant assez riche pour le restant de ses jours, il n'essaye pas de l'augmenter par son travail et qu'il le dépense au fur et à mesure de ses modestes besoins : je reconnais que son mode de vivre sera peu conforme à l'intérêt général, et, en ce qui touche son intérêt propre, qu'il pourrait bien voir assez vite le fond de son sac. Supposez qu'il lui prenne au contraire l'ambition de décupler par son travail sa petite fortune et qu'il l'emploie, par exemple, à fonder un commerce : j'accorde qu'il arrivera peut-être à ses fins, et je le lui souhaite; mais serait-il impossible qu'à la suite de faux calculs ou par inintelligence des affaires, il « fît le plongeon » après quelques jours seulement d'exercice, lui et son héritage?... Non certes! — Eh bien! c'est un peu la même chose ici. Avec le secours en argent, il y a des forces *non* utilisées; avec l'assistance par le travail, il peut y avoir des forces *mal* utilisées, ce qui est plus grave. Dans le premier cas, vous dépensez sans espoir, mais vous dépensez sans risque; dans le second cas, vous gardez l'espoir de rentrer dans vos débours, mais vous courez le risque de débourser beaucoup plus. L'aumône se donne au jour le jour, de la main à la main : dès qu'elle est donnée, elle est à jamais perdue; mais du moins celui qui la fait sait-il exactement à quoi il s'engage et jusqu'où l'amènera sa générosité. Il y a plus de place pour l'imprévu dans l'assistance par le travail : elle suppose une organisation compliquée et un matériel souvent considérable, c'est-à-dire des dépenses de premier établissement énormes et des frais généraux élevés, qui peuvent aboutir en définitive à un

enrichissement, mais qui peuvent aussi bien mener à la faillite...

Si l'on se place au point de vue moral, des observations de même forme prennent corps. Assurément, le travail est un excellent moralisateur; et tout de même que la sagesse des nations répète depuis les temps les plus reculés que l'oisiveté est la mère de tous les vices, elle pourrait dire que, inversement, le travail est le père de toutes les vertus. Mais encore faut-il que son action bienfaisante ne soit pas mise en échec par l'influence contraire d'un élément de dépravation. Et, malheureusement, cet élément corrupteur est très disposé à se rencontrer dans les institutions d'assistance par le travail, dans celles du moins (et c'est le grand nombre) qui réunissent en un établissement commun leurs assistés. Il y a bien une fable qu'on fait apprendre aux tout petits, où d'une renoncule qui se trouva placée par hasard en l'excellente compagnie d'un œillet, il est dit qu'

Elle eut en quelques jours le parfum de l'œillet,

mais, le plus souvent, c'est le contraire qui arrive : c'est l'œillet qui perd son parfum.

Et lorsque, par suite d'application défectueuse, l'assistance par le travail n'est ni plus économique ni plus morale que le secours en argent, je ne vois pas trop ce que la société aurait à gagner à la transformation de celui-ci en celle-là. Si elle ne fait disparaître la mendicité de la rue que pour lui substituer la mendicité du refuge, si pour la forme seulement elle décore l'aumône du titre pompeux de salaire, si elle se contente en somme de régulariser une situation anormale, elle ne remédie pas du tout au mal; elle l'aggrave même. Toutes les fois qu'on ajoute un peu plus de stabilité à cette position sociale (déjà si recherchée) qui est la profession de mendiant, on accroît le nombre de ses fidèles.

En réalité, l'assistance par le travail est une arme à deux tranchants : meurtrière toujours aussi bien lorsqu'elle se retourne contre le bien que lorsqu'elle pourfend le mal. Elle ressemble à ce fameux sabre de M. Prudhomme, tour à tour prêt à défendre, ou au besoin à combattre, les « institutions existantes ». Plus simplement, elle est très utile si elle est pratiquée d'une certaine manière, elle est fort nuisible quand on l'applique d'une autre façon.

L'État serait-il capable de l'appliquer de la bonne manière? Je ne le pense pas. Les nombreuses expériences qui en ont été faites suffiraient à le démontrer, si même on ne pouvait pas déterminer les raisons de leur insuccès; mais j'ajoute aussitôt que ces raisons sont très faciles à définir. Entre le fainéant incorrigible et l'homme

qui peut être relevé, la limite est très délicate, presque imperceptible; et des règlements administratifs, nécessairement absolus et tout d'une pièce, incapables de saisir cette limite, ne se prêtent pas à des distinctions qui sont pourtant le fondement de toute institution d'assistance par le travail. Il faut donc laisser entrer tout le monde, — coquins et honnêtes gens, — et se heurter à cet implacable dilemme : ou le régime sera de ceux qui conviennent aux honnêtes gens, et puisque les coquins en profitent, il y a là un encouragement à la paresse; ou le régime sera de ceux que méritent les coquins, et puisque les honnêtes gens n'y peuvent tenir, il n'y a plus là qu'un simulacre d'assistance. Maison de bienfaisance, les fainéants y sont trop bien; maison de répression, les malheureux y sont trop mal.

A supposer même que par je ne sais quel miracle de réglementation, une institution officielle parvînt à surmonter cet obstacle et à écarter de son sein l'élément pernicieux des incorrigibles, elle n'en aurait pas fini, hélas! avec les difficultés. M. Maxime du Camp écrivait, après avoir visité l'*Hospitalité du travail :* « Une œuvre comme celle-ci pourrait-elle être dirigée administrativement par des fonctionnaires relevant du ministère de l'intérieur ou de la préfecture de la Seine? Je ne le crois pas. Jamais une femme salariée, quel que soit son salaire, ne pourra faire ce que fait naturellement une religieuse qui n'est point payée, qui mange quand tout le monde a mangé, qui se couche quand tout le monde est couché et qui se lève avant que personne soit levé. Pour rechercher de tels travaux, les aimer, s'y donner sans mesure, y trouver sa récompense et n'en demander nulle autre, il faut avoir la vocation du dévouement et croire que l'on obéit aux injonctions d'une pensée supérieure. La régularité, l'économie, l'esprit de direction, sont indispensables à de telles fonctions, mais que seraient ces qualités administratives si elles n'étaient dominées et, pour ainsi dire, enveloppées par la tendresse qui s'inquiète du mal dans l'espoir de le guérir, et qui pénètre l'âme avec la volonté de la sauver? C'est précisément ce qu'il y a de surnaturel dans la foi qui lui permet d'accomplir des œuvres que l'on dirait surnaturelles, tant elles nous paraissent grandes et secourables. Si à cette foi qui ne doute de rien parce qu'elle ne peut douter d'elle-même, on substitue l'autorité des employés et des bureaucrates, nul effort ne pourra remplacer l'action des croyances qui s'affirment en épousant toutes les douleurs et en s'associant à toutes les infortunes[1]. » La même remarque pourrait être faite à propos de l'œuvre de M. Mamoz,

[1] Maxime du Camp : *la Charité à Paris.*

de celle de Belleville, de celle de Marseille, qui ne vivent que des efforts de leurs fondateurs et de leurs directeurs, des hommes de dévouement comme il n'y en a malheureusement pas assez en ce monde; ou encore à propos des colonies de travail allemandes qui sont nées, on se le rappelle, d'initiatives et d'inspirations essentiellement religieuses. Pour mener à bien une institution d'assistance par le travail, la conscience professionnelle ne suffit pas : il y faut en outre ce que les sceptiques appellent dédaigneusement le *feu sacré*.

D'une si délicate et si exigeante entreprise, l'initiative privée doit conserver le monopole. Mais il faut qu'elle se montre à la hauteur de sa tâche. Il y a très peu de temps qu'elle l'a compris; et elle s'efforce aujourd'hui de réparer le temps perdu. Elle fait à l'assistance par le travail une place au soleil de la charité; elle fonde, de nation en nation, de cité en cité, des œuvres nouvelles... Il faut approuver son zèle, exciter son courage, stimuler ses efforts. Sous quelque forme qu'elle se présente, toute œuvre privée d'assistance par le travail est bonne, pourvu qu'elle soit prudente dans ses opérations financières, pourvu qu'elle écarte de son sein les fainéants incorrigibles, pourvu qu'elle reste un abri temporaire et provisoire. Ces conditions étant observées (elles ne le sont pas toujours, malheureusement!) on peut dire qu'il n'y en aura jamais trop, puisqu'à supposer même qu'il y en eût d'inutiles, il n'y en aurait pas du moins de nuisibles. Et il est peut-être permis d'entrevoir le jour où il y en aura assez, c'est-à-dire le jour où où elles seront assez nombreuses, assez larges, pour ne repousser aucun indigent valide de bonne volonté.

... Si même ce jour doit arriver, l'assistance par le travail ne sera encore, je le sais bien, qu'un palliatif au mal du chômage : elle sera toujours de l'assistance, encore que présentée sous forme de travail; et dans une société moins imparfaite, l'homme robuste devrait vivre de son travail, sans avoir besoin d'assistance. Mais, si l'on veut rester pratique, ne faut-il pas prendre le monde tel qu'il est, et, en attendant qu'il soit possible de le transformer, borner ses efforts à l'améliorer?

Maurice Vanlaer.

UN MÉCÈNE DE L'ÉRUDITION

PEIRESC ET SES LETTRES

1580-1637

Toutes les royautés sont éphémères : les royautés littéraires comme les autres, et leur souvenir est vite effacé. Qui, en dehors des érudits de profession, connaît aujourd'hui seulement le nom de Peiresc, de celui qu'on appelait, au début du dix-septième siècle, le *prince de l'érudition*, le *Mécène des savants?* Grâce cependant au goût si vif de nos jours pour les documents laissés par le passé, cette curieuse et intéressante figure de Peiresc commence à être mieux connue et à sortir de l'ombre où elle demeurait ensevelie. On a fait avec soin sa biographie, écrite déjà, peu après sa mort, par Gassendi, le plus intime de ses amis. Ses lettres et celles de ses correspondants, qui ont échappé au temps et à l'incurie, sont réunies et publiées avec soin. Mais rien ne contribuera plus à la gloire du vieil érudit que la belle publication des lettres adressées aux deux frères Du Puy, que vient d'achever un des plus savants chercheurs de notre époque, qui semble s'être voué à la tâche d'exhumer tout ce qui touche à la mémoire de Peiresc. Deux [1] volumes in-folio ont été publiés en 1888 et 1890, le troisième vient de paraître. L'œuvre entière, menée avec autant de zèle que de judicieuse persévérance, a été ainsi menée à bonne fin en peu d'années. Il y a lieu, nous le croyons du moins, d'attirer l'attention sur ce beau travail. Ce que nous en dirons, malgré notre incompétence en pareille matière, aidera, au moins en une faible mesure,

[1] *Lettres de Peiresc aux frères Du Puy*, publiées par Philippe Tamisey de Larroque. (*Collection des documents inédits sur l'histoire de France*. Paris, Imprimerie nationale, 1888, 1890 et 1892.)

au succès de l'entreprise en la faisant connaître au lecteur profane, et préparera la voie au travail complet que promet le consciencieux éditeur.

I

Avant d'aborder l'étude directe de cette réunion de papiers inédits tout à fait inconnus jusqu'ici, disons d'abord quelques mots de leur auteur, de sa vie et des événements historiques qu'il vit s'accomplir sous ses yeux. Ceci seul suffira à faire saisir l'intérêt qui s'attache à cette publication nouvelle.

Claude-Nicolas Fabri de Peiresc naquit en 1580 et vécut jusqu'en 1637, c'est-à-dire qu'arrivé à l'âge d'homme, il assista à l'un des plus brillants moments de l'histoire de France, et vit s'écouler cette période si pleine de vie et de jeunesse, qui s'étend des dernières années de Henri IV à la fin du règne de Louis XIII. La famille de Peiresc était très ancienne et avait une origine italienne. Hugues Fabri, de l'aristocratie de Pise, ayant suivi saint Louis à la seconde croisade, s'établit au retour en pleine Provence, et ses descendants ne tardèrent pas à se placer au premier rang de la noblesse de cette province. Le parlement d'Aix compta plusieurs Fabri parmi ses membres, et le père de Claude y exerçait la charge de conseiller. C'était un homme cultivé et intelligent qui, grâce à sa fortune, put donner à son fils l'éducation la plus soignée et la plus libérale. Doué d'une intelligence précoce et d'une ardente curiosité pour tout ce qui intéressait les lettres, les sciences ou les arts, Peiresc sut mettre à profit les soins éclairés dont il fut l'objet. Après avoir achevé ses études, commencées chez les Jésuites d'Avignon, au collège alors fort célèbre que cette même congrégation dirigeait dans la petite ville de Tournon, il fut envoyé étudier le droit à l'université de Padoue. Mais cette science, qui ne parle guère à l'imagination, ne put absorber l'attention du jeune homme ébloui par le spectacle de l'Italie, et les études juridiques ne tinrent que le second rang dans ses préoccupations pendant son séjour sur la terre classique des lettres et des arts. Incapable de demeurer tranquillement à Padoue pour y étudier le droit, Peiresc parcourut toute la péninsule, voyant tout, admirant tout. Il va partout, et partout il a la curiosité des hommes encore plus que des choses. A Venise, il cause avec Paolo Sarpi; à Rome, il voit Baronius, Fulvio Orsini, Sirmond, et étonne ces grands savants par la précocité de son érudition et la vivacité de son esprit. Ce fut aussi à cette époque, et alors qu'il avait à peine vingt ans, que Peiresc commença à réunir une collection de curiosités dans tous les genres, *un cabinet*, qui devait devenir célèbre dans toute

l'Europe. Il achetait des médailles, des marbres avec des inscriptions, des statues, des objets d'art, des instruments de physique, et les envoyait à Aix. Déjà aussi, le maître de toutes ces richesses témoignait de cette libéralité qui devait le rendre non moins célèbre que sa collection : il laissait voir ses trésors, les donnait même aux savants avec une générosité qui n'est pas fréquente chez ceux qui ont pu se procurer la possession des raretés qu'ils estiment par-dessus tout. Partout aussi, il nouait des relations épistolaires avec ses maîtres ou ses émules. Lorsque, après cinq années de séjour en Italie, il rentra en France, le jeune érudit ne rapportait pas seulement des curiosités, des manuscrits et des objets d'art, il était en correspondance réglée avec les plus grands savants italiens.

De retour à Aix, Peiresc acheva ses études de droit qu'il avait fort négligées, absorbé qu'il avait été par la passion de l'érudition. Ce fut à cette époque qu'il connut Malherbe et se lia intimement avec lui. Encore ignoré, sans fortune et ne sachant trop que faire, Malherbe avait suivi, en 1595, son premier protecteur, le duc d'Angoulême, fils naturel d'Henri III, lorsque celui-ci alla commander en Provence. Il fit un séjour de plusieurs années dans cette province, s'y maria avec la fille du président de Coriolis, conseiller au parlement d'Aix, et se prit de la plus vive affection pour Peiresc, bien qu'il fût son aîné de près de trente ans. Le poète au caractère rude et revêche, mais rempli d'une finesse toute normande, sut vite apprécier l'intelligence ouverte et la parfaite probité morale du jeune homme et lui voua une amitié, une confiance qui ne se démentirent jamais. C'est à cette liaison, qui ne souffrit pas de nuage, que nous devons la précieuse correspondance de Malherbe et de son ami, toute pleine de détails curieux sur la fin du règne de Henri IV et la régence de Marie de Médicis.

Un autre personnage célèbre alors, mais dont la réputation ne devait pas survivre, le premier président du parlement d'Aix, Du Vair, orateur fameux et homme d'une austère probité, se prit également d'un goût très vif pour le fils de son collègue et l'emmena à Paris, en 1605. Ce fut pour Peiresc l'occasion de voir de près la cour, le grand monde sous Henri IV, son protecteur ayant partout ses entrées. Il en profita également pour se lier avec la société lettrée et se fit présenter à François Pithou, à Casaubon, aux Sainte-Marthe, au président de Thou, dont il devint l'intime ami. Malherbe, qu'il retrouva à Paris, devenu célèbre et fort avant dans la faveur royale, mais toujours grondeur et « malgracieux », reprit avec son jeune ami ses habitudes de Provence, et leur amitié fut encore resserrée par ce commun séjour dans la capitale.

L'année suivante, Peiresc passa en Angleterre avec l'ambassa-

deur de France, La Borderie. Il put y voir tout à son aise la cour pédante et lettrée de Jacques I[er], et là aussi il noua d'étroites relations avec les principaux savants du pays. Puis ce fut le tour de la Hollande, où il connut Scaliger, Grotius et tous les érudits en *us* de cette docte contrée. Rappelé en Provence par sa famille, Peiresc fut reçu au parlement d'Aix et y prit séance, mais il refusa de se marier, afin de se donner plus exclusivement à l'étude.

Depuis cette époque, sauf un séjour de quatre années à Paris où il suivit le président du Vair, lorsque celui-ci fut un instant garde des sceaux, de 1617 à 1621, Peiresc ne quitta plus guère la Provence et résida le plus souvent qu'il le pouvait dans sa belle maison des champs, à Belgentier, où il accumulait tous ses trésors. Dès lors aussi, il se voua sans partage à ses deux uniques préoccupations : la recherche des curiosités, raretés de toute espèce, et la correspondance avec tous les savants d'Europe. Aussi ne tarda-t-il pas à avoir une situation vraiment unique en son genre et une sorte de royauté incontestée dans le monde savant de son époque.

La curiosité de Peiresc était du reste insatiable. Livres, tableaux, statues, plantes rares, animaux inconnus, instruments scientifiques, tout l'intéressait, tout le charmait, il eût voulu tout connaître, tout savoir, tout posséder. Il avait en Orient des correspondants qui étaient comme ses chargés d'affaires et cherchaient les manuscrits rares pour les lui envoyer. Ce fut par cette voie qu'arrivèrent en France de précieux exemplaires manuscrits de l'Écriture sainte, qui font aujourd'hui encore l'orgueil de nos grandes collections. On acheta même pour l'insatiable collectionneur, au prix de 50 louis, les célèbres marbres de Paros connus sous le nom de marbres d'Arundel. Mais les vendeurs ne tinrent pas parole, et la France fut privée de ces précieux débris, qui passèrent en Angleterre. Dans son désir d'enrichir son cabinet et d'acquérir quelque rareté, le grave magistrat provençal va jusqu'à rester en relations avec un renégat de la contrée, qui s'était fait musulman à Tunis, d'où il lui envoie des copies d'inscriptions antiques et lui fait passer des *caméléons*. Les arts n'intéressent pas moins Peiresc que la science et l'érudition. Rubens, qu'il avait connu à Paris, resta en correspondance avec lui : Van Dyck fit son portrait, et les meilleurs peintres du temps firent, par ses ordres et à ses frais, les portraits des savants célèbres, ce qui finit par lui former une véritable galerie. Ce n'est pas tout : passionné pour la botanique, aimant les fleurs presque autant que les vieux livres, Peiresc forma, dans son jardin de Belgentier, une collection de plantes rares dont la richesse était à peine surpassée par celle du Jardin du Roi, et ce fut lui qui acclimata en France le laurier rose et plusieurs espèces de lilas.

Dans cette même maison de campagne, il avait un observatoire, où il fit avec Gassendi, le plus chaud comme le plus intime de ses amis, de nombreuses observations astronomiques. Jusqu'à sa mort, sa libéralité ne se démentit pas du reste plus que sa curiosité ne se ralentit : il n'est pas un savant de l'époque qu'il n'ait aidé de ses manuscrits ou de ses livres, qui étaient toujours à leur disposition. Il les donnait même sans regret, lorsqu'il les savait devoir être en bonnes mains.

Ces quelques indications suffisent à donner une idée de ce qu'était, dans les premières années du dix-septième siècle, Nicolas de Peiresc, *le procureur général de l'érudition*, comme l'appelle Bayle. Les lettres que nous allons étudier vont nous le faire connaître mieux que tous les détails biographiques. Sa correspondance, en effet, fut immense et absorba une grande partie de sa vie. A sa mort, on trouva, rangées avec soin, plus de dix mille lettres de tous les érudits de l'Europe. Ces richesses furent dispersées avec une incroyable incurie. Si l'on en croit la légende, la nièce de Peiresc et son héritière faisait des papillotes et allumait son feu avec ces vieilles paperasses. Il est même avéré qu'on s'en servait pour faire des couches de vers à soie. Une pareille négligence ne dura pas toujours cependant et quelques débris du trésor épistolaire de Peiresc ont été sauvés, et sont conservés. Les lettres que l'on publie aujourd'hui sont celles que Peiresc adressait à ses amis, les deux frères Du Puy. Ces lettres ont passé à la Bibliothèque nationale avec les papiers de ces deux rudes travailleurs.

Pierre et Jacques Du Puy, tous deux successivement gardes de la Bibliothèque du roi, étaient issus d'une de ces fortes familles parlementaires qui jetèrent un si vif éclat à cette période de notre histoire. Fils d'un avocat au parlement de Paris, qui s'était distingué pendant la Ligue par son dévouement à la cause royale, amis et parents du président de Thou l'historien, camarades d'enfance de ce brillant de Thou, qui devait avoir une fin tragique, les deux Du Puy s'étaient tout à fait adonnés à l'érudition et à la science. Mais, en dignes héritiers d'une race parlementaire, ils dirigeaient tous leurs travaux dans un sens utile à la cause royale et au pouvoir du roi, « à la recherche des droits du roi », comme on disait alors. Le plus célèbre de leurs ouvrages, *les Droits et les Libertés de l'Eglise gallicane avec les preuves*, tendait au même but et eut alors un grand succès, parce qu'il flattait les préjugés régnants. Peiresc s'était lié fort étroitement avec ces doctes personnages lors de son séjour à Paris. Lorsqu'il se fut définitivement fixé en Provence, une correspondance régulière, toujours suivie malgré mille obstacles, s'établit entre eux. Les deux Du Puy racontaient les nouvelles de

Paris, expédiaient les livres nouveaux ou rares et se chargeaient des commissions. Peiresc ripostaient en envoyant à son tour les manuscrits, les curiosités que contenait sa collection ou qui lui arrivaient d'Orient; puis il donnait, de son côté, les nouvelles de la province, alors fort agitée par les derniers restes des guerres de religion et les séditions populaires. Les lettres des frères Du Puy, religieusement conservées par leur ami, ont disparu dans le naufrage général des papiers de Peiresc, sauf quelques rares épaves qui font vivement regretter l'ensemble. Au contraire, les longues missives de Peiresc sont presque toutes parvenues jusqu'à nous dans le fonds Du Puy à la Bibliothèque nationale, et ce sont elles qui font l'objet de la belle publication que nous voudrions signaler aux lecteurs amis du passé.

II

Les lettres de Peiresc, qui sont contenues dans les trois gros volumes de *la Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France*, vont de l'année 1617 à l'année 1637. Elles embrassent donc la plus grande partie du règne de Louis XIII, cette période si animée, si brillante qui ouvre le dix-septième siècle. C'est le temps où Richelieu pose les fondements solides du grand édifice de la monarchie et achève l'œuvre de l'unité nationale; le temps où le duc de Rohan essaye, sans y réussir, de faire revivre les anciennes luttes religieuses, où la noblesse encore frémissante s'agite sans cesse et s'efforce en vain de renverser le tout-puissant cardinal. C'est le temps où Malherbe est venu et discipline le Parnasse, le moment où M. de Bérulle fonde le Carmel et l'Oratoire, tandis que M. Vincent commence à exercer son admirable ministère de charité, et que M. Olier établit sans bruit le séminaire de Saint-Sulpice. Jamais peut-être époque ne fut plus fertile, plus féconde en talents de tous genres. On dirait un printemps ardent, où tout germe à la fois : lettres, sciences, arts, fleurissent également. La terre de France, si profondément labourée par la guerre civile et la guerre étrangère, commence à porter la plus belle des moissons sous le soleil nouveau d'un pouvoir fort et obéi. La fin du siècle serrera le grain dans la glorieuse sérénité d'un été qui décline, mais à cette heure, tout a encore la fougue, l'emportement de la jeunesse. La vie coule à pleins bords, la sève monte partout et la floraison est d'une exubérante richesse. Ce n'est pas la forte et majestueuse unité, la règle grandiose, cette maturité pleine de grâce et d'harmonie, qui seront les traits dominants du grand siècle. Rien n'est encore fixé : tout est indécis mais plein de vie et de feu : les

caractères ont sans contrainte leur entier développement et les physionomies, plus marquées, sont d'une étonnante diversité. La langue, cette image si fidèle des temps qu'elle reflète, est encore flottante et sans fixité. Ce n'est plus la langue du seizième siècle, naïve jusque dans sa force. Ce n'est déjà plus la langue de Montaigne, ce n'est pas encore celle de Bossuet et de Corneille : elle a quelque chose de dégingandé, d'inachevé, d'entre deux âges qui lui donne un caractère propre.

C'est à ce moment, unique dans notre histoire, que se placent les lettres de Peiresc, et c'est ce qui leur donne un intérêt tout particulier. La langue, le style, la hardiesse tranquille dans les idées, la liberté de jugement, qui ne ménage personne et toise les grands de ce monde sans être éblouie de leur grandeur, tout, jusqu'à une certaine gentillesse affectée, porte sa date dans cette longue série de lettres. Elles forment le tableau le plus vivant, le plus coloré de la vie provinciale au début du dix-septième siècle, alors que Paris n'était encore que la plus grande ville du royaume et n'absorbait pas tous les éléments vitaux de la France.

Le lecteur nous saura gré de n'avoir en rien modifié l'orthographe bizarre et irrégulière des fragments que nous allons citer. Ce serait leur ôter toute leur physionomie propre que de les habiller en quelque sorte à la moderne. Cette langue encore si jeune, si verte, si on nous passe l'expression, perdrait tout son charme si on ne lui laissait pas son entière ingénuité.

Une des premières lettres de Peiresc est datée de Rouen, où il avait accompagné le président Du Vair à l'assemblée des notables, la dernière qui fut convoquée sous l'ancien régime, jusqu'à celle qui précéda la révolution de 89. On voit par le ton de la missive qu'on n'espérait pas grand soulagement pour les maux du pays de cette réunion remplie de divisions, où les querelles de préséance primaient tout.

Nous avons esté icy à la veille de voir cette assemblée dissipée à faulte de pouvoir mettre d'accord des rangs MM. les mandès de la noblesse, qui voulaient précéder absolument les officiers du tiers. Enfin, ils ont prins parti et, laissants la droite au clergé et la gauche aux officiers, se sont rangés hors d'œuvre derrière et à costé des présidants de l'assemblée en deux demis lunes. Ils doivent à ce matin commancer leur première séance. Dieu les veuille inspirer à ce qui est du bien de l'Estat [1].

Au contraire, le passage suivant révèle un attachement passionné

[1] *Lettres de Peiresc*, I, 2.

pour la gloire du roi qui a quelque chose de touchant dans sa naïveté un peu pédante. Il s'agissait d'un travail que Peiresc avait entrepris avec un autre savant de ses amis pour défendre la supériorité d'origine de la maison de France sur la maison d'Autriche, qui prétendait remonter à Pharamond et avoir ainsi sur la France une sorte de droit de dévolution. La communication d'un manuscrit provenant de l'abbaye de Moury qui appuyait ses théories le remplit d'unc joie qu'il ne peut céler.

Nous avons trouvé des merveilles dans l'Histoire de Mury, et que le père du bisayeul de l'empereur Rodolphe n'estait que fils d'une fille d'Habspurg. C'est un eschecq et mat [1].

La cour récompensa par une abbaye, la seule qu'eut jamais Peiresc, la publication de son savant mémoire qui ruinait les prétentions généalogiques de la maison d'Autriche.

Partout dans ces lettres circule une jeunesse d'impressions, un mouvement, une indépendance, qui sont comme la marque incontrefaisable de cette époque de rénovation. L'érudition en fait le fond, mais une érudition aimable, même un peu cavalière, sans l'ombre d'emphase, qui s'occupe de tout et aime tout.

Si l'on en juge par ce que nous en dit Peiresc, les savants de ce temps avaient une bonne grâce, une désinvolture qu'ils n'ont pas toujours gardée, et il y a encore sur leurs graves chapeaux d'érudits quelques plumes égarées des casques de la Ligue. Mais peut-être est-ce que l'esprit de l'auteur prête à ses amis quelques-unes de ses qualités particulières, et voir Saumaise, Rigault, les Du Puy, Grotius et bien d'autres à travers les légers croquis qu'il nous en a laissés, c'est sans doute les voir parés d'un agrément et d'un charme dont en réalité ils étaient fort dépourvus. Peut-on voir, en effet, un plus agréable portrait que celui de Gassendi, jeune et ignoré arrivant à Paris, appuyé par une lettre de son ami qui devait lui servir, et lui servit, en effet, de passeport auprès des lettrés de la capitale et des membres du *Cabinet*, réunion littéraire, sorte d'ébauche de l'Académie française, qui avait alors grand crédit.

Vous recevrez cette lettre par les mains de M. Gassendy, que vous avez desja commencé d'obliger, et qui a une inclination très grande pour vostre service et pour touts les vostres.

. . . .

Cette province icy reculée comme elle est du commerce des bons livres et de la fréquentation des gens doctes qui sont en voz quartiers,

[1] *Lettres de Peiresc*, I, 6.

ne peult pas produire des hommes qui ayent les notices requises en la perfection telle qui se peult acquérir de par de là. Mais ils ne laissent pas d'essayer de bien faire, et par foys leur peult il réussir en quelque rencontre de ne pas regretter leur labeur, ne l'exercice qu'ils peuvent donner à leur curiosité. La principale de celle de M. Gassendy a esté dans la philosophie, aultre toutefoys que celle qu'il se traite communement dans les escoles, et s'il a l'honneur de vous entretenir de ce qu'il a faict pour Epicure, possible ne l'aurez-vous pas desagreable. Dans les mathématiques, il a eu d'assez heureuses rencontres en ses observations, et peult-estre qu'un jour pourront-elles servir au public. Il n'a pas esté noury à l'air de la cour pour y acquérir cette gentillesse en laquelle on y excelle. Mais encores veux-je espérer que vous trouverez de la modestie et de la doulceur en sa conversation, pour en demeurer satisfaict, eu esgard à vostre bon naturel, qui excuse si volontiers les manquements de ses amys, principalement quand ils ne viennent d'aucun deffault de bonne volonté ains plustost de l'air natal qui nous rend icy plus rudes que le reste de la France [1].

Dans un genre tout différent, voici jetés, comme en passant, des portraits à peine esquissés, d'évêques, de grands seigneurs, d'une malicieuse bonhommie.

On fait des mauvais contes de M. de Marseille, qui non seulement le peuvent jetter dans le mespris et dans la haine publique, mais nuire grandement à luy et aux siens : que parlant de cette censure des Carmelites, il avait dict qu'il ne serait contant que s'il pouvait exterminer de son diocèse les Carmelites et les suppots du père Berule. Voyez où peut aller cela. Luy ayant esté dit qu'on imputoit quelque chose de son humeur aux maximes des Jésuites, il respondit qu'il estimoit mieux une seule pantouffle de Jésuite que toutes les sandales des Cappucins [2].

Tout à côté, au contraire, se trouve le portrait d'un évêque savant, l'évêque d'Orléans (de Laubespin), que le goût de l'étude a ramené à la régularité. Il est dans le Midi pour remettre sa santé, chose curieuse à noter pour le temps.

Si ne fault-il pas que j'obmette que nous avons eu l'honneur de voir à Marseille M. l'évesque d'Orléans, qu'y a traicté magnifiquement M. nostre archevêque et nous tous. Il travaille à de trez curieuses observations ecclésiastiques, et m'en monstra quelques-unes que je

[1] *Lettres de Peiresc,* I, 593.
[2] *Ibid.,* 111.

trouvay fort à mon goust. Il estudie tous les jours neuf ou dix heures, qui est beaucoup à un homme de sa sorte, ce me semble, et ne joüe plus ce gros jeu. Il se loüe fort de la suavité de ce bon air où il a recouvré le dormir à souhait. Nous l'attendons icy [1].

Cette prestesse de plume, cette ironie souriante se retrouvent jusque dans les matières de pure érudition, jusque dans la description des chers trésors qui forment le cabinet de Peiresc, où il a mis une grande partie de sa fortune et tout son cœur. L'égalité d'humeur persiste même lors d'une catastrophe qui appauvrit singulièrement la collection, objet de tous les soins de son possesseur, un vol important que l'aimable savant nous raconte ainsi en plaisantant, mais avec une larme furtive dans les yeux.

Parmy tout cela j'ay eu un si sensible déplaisir, m'estant apperçu que pendant mon absance on avait vollé mon cabinet et emporté plus de deux mille escus de médailles d'or, pierries et autres curiosités que je ne sçay comment avoir assés de courage pour y rentrer, m'appercevant tous les jours de pertes que je n'avais pas recosnues d'abord, tant il y a qu'enfin il faut se résouldre à la patiance... Mais il faut se contenter de jouyr des biens que Dieu nous donne aultant et si longuement qu'il lui plaist les nous laisser, aussy bien que des enfants et des parents et amys et le louer de ceux qu'il nous laisse, lesquels il pourroit nous avoir ôté aussy bien que les autres. Et de faict quand je rencontre quelque pièce qui est eschappée des mains des voleurs il me semble qu'on me la donne tout fraischement et que j'en doibs bien de reste puisqu'elle n'a été emportée, voilà toute la consolation qui me reste et je crois bien qu'il s'en faut contenter, puisqu'en vain se mettrait-on en peine d'en chercher d'autre [2].

Il est impossible de prendre avec plus de philosophie un plus sensible contre-temps. Se voir ainsi enlever ses précieux manuscrits, c'était pour un véritable amateur un malheur, une calamité digne de bien des larmes. Peiresc soupire, mais ne perd pas son temps en lamentations. Aussi les pertes sont-elles bientôt réparées. Presque dans chaque lettre, c'est en effet l'annonce de quelque heureuse trouvaille, qu'on n'a garde de laisser ignorer aux amis de Paris, très friands de cette sorte de nouvelle. Un jour il annonce ainsi l'entrée dans sa bibliothèque d'un livre important d'une extrême rareté, qu'il fut le premier à posséder et à faire connaître en France.

[1] *Lettres de Peiresc*, I, 131.
[2] *Ibid.*, 8, 14.

Comme je voulois fermer cette lettre, on m'a apporté un exemplaire des Assises de Hierusalem, de l'édition de Venize de l'an 1535, in-folio en grande forme, que je n'avais jamais veu, un peu frippé et maculé d'ancre, mais assez entier, ce semble, de prime abbord pour ce qui est des feuilles du texte et cahiers reduicts aux deux signatures par alphabet, mais je crains qu'il y manque des feuillets mis avant le texte, aprez le tiltre, parce qu'il paroict de la dechireure en fonds. Je le feray collationner par mon libraire et y jetteray un peu l'œuil, Dieu aydant, et puis le vous envoyeray, car j'espère que le consul de Cypre m'en busquera quelque autre tost ou tard, celuy-cy s'estant recouvré par autre voie d'un Flamand qui se trouva céans quand j'en parlois au consul, qui l'a apporté de Seide. Puis que nous avons ouvert cette porte du Levant en matière de livres, nous pourrions bien en rencontrer de meilleurs avec le temps, y tenant la main, comme je désire faire [1].

La porte du Levant une fois bien ouverte, Peiresc ne la laissa plus se refermer, et, comme nous l'avons dit, il tira de cette mine encore si peu exploitée de précieux trésors dont s'enrichit sa collection et, par elle, le patrimoine littéraire de la France. Lorsqu'il doit recevoir quelque nouvel envoi, il l'annonce toujours sous une forme piquante.

L'on me nourrit en l'espérance et en l'attente que dans ce terme-là debvroit arriver un navire de Marseille nommé *le Saint-Esprit*, sur lequel on a chargé toute une grosse caisse de volumes grecs manuscrits en parchemin qu'un mullet ne pouroit porter, dont il y en a trois ou quattre pièces reliées à la Royale ou Impériale, dont celuy qui en a faict l'acquisition pour moy se promet que j'en doibve bien avoir de la satisfaction; or il cognoict un peu ma curiosité. Il a eu deux ou troys bonnes fortunes tout d'un coup et peult venir à bien, j'espère que nous aurons de quoy fournir quelque pasture aux curieux [2]. . . .

M. Rigault a le goust si friand et si délicat qu'il n'estime ce semble rien l'argent parce que l'or est plus précieux, ny par conséquent la chair du bœuf et du mouton, parce que celle des perdreaux et des chappons est plus exquise et plus savoureuse. Et toutefoys encores que toutes cez choses ne contestent poinct la preseance entr'elles selon l'usage de ce siècle, où elle est assez réglée, si est-ce qu'on ne jette poinct l'argent pour ne garder que l'or, non plus qu'on ne jette pas le lard aux chiens pour vivre si scrupuleusement de la seule chair

Lettres de Peiresc, I, 441.
Ibid., II, 502.

du gibier dont on se lasseroit plustost que du bœuf et mouton, estant bien certain que ce qui faict trouver le sucre meilleur, est la vicissitude et l'entregoust d'autres choses qui sont aigrettes et de différantes saveur. Si touts les livres estoient d'un mesme style, pas un ne mériteroit de loüange par-dessus les autres, et ne sçauroit-on ce que c'est de beaulté de femmes s'il n'y en avoit que d'esgalement belles [1].

Un jour même, le bon érudit crut avoir fait une découverte d'un prix inestimable et retrouvé un livre des prophéties d'Enoch qui est perdu et dont on ne connaît l'existence que par la mention qu'en font les Pères.

J'ay aujourd'hui receu du Levant un petit volume en Aethiopien grandement ancien des revelations d'Henoch, que j'avois recherché trois ou quatre ans y a, en estant venu à bout quand j'en avois perdu toute espérance. Je pense que ce soit le même volume qu'avoit vu Postel en cez païs-là, car il y estoit unique par la tradition de toute la nation. J'ecripts à ce soir mesme au bon P. Gilles de Losches, pour le semondre de la promesse qu'il m'a solennellement faicte de le traduire. Espérant que si ce n'est une fidèle version de l'œuvre alléguée par saint Jude, elle sera pourtant bien ancienne et en contiendra possible une bonne partie [2].

Malheureusement la curiosité de Peiresc fut trompée et le précieux petit volume, bien que très curieux encore, n'était, comme on l'a prouvé depuis, que l'œuvre d'un faussaire. Mais pour une fois qu'il eut la main malheureuse, le chercheur passionné fut le plus souvent très favorisé dans sa chasse ardente et resta jusqu'à la fin fidèle à sa passion dominante. Lorsqu'on parle de troubles en Orient, il pense tout d'abord à ses *pauvres* livres qu'il ne pourra faire venir et ensuite aux pauvres familles chrétiennes qui vont pâtir. Mais malgré son amour des vieux livres, Peiresc a l'esprit ouvert à tous les genres de préoccupation, il est aussi bien l'ami de Rubens que celui de Malherbe et de Casaubon. Tandis que les manuscrits hébraïques le ravissent, il est un des premiers à goûter les *Mémoires* de la reine Marguerite de Valois, la sœur d'Henri III, qui parurent dès 1629 et eurent alors un vif succès de curiosité, presque de scandale.

La reine Marguerite était morte seulement en 1615, elle parlait dans ses souvenirs d'événements dont de nombreux acteurs survi-

[1] *Lettres de Peiresc*, II, 38.
[2] *Ibid.*, III, 600.

vaient encore. On voit que ce n'est pas de nos jours seulement que date le goût d'exciter la curiosité publique par ces révélations hâtives qui semblent d'autant plus piquantes qu'elles froissent ou blessent de légitimes susceptibilités. Quoi qu'il en soit, Peiresc reçoit bien vite de Paris le précieux volume et sait apprécier à leur valeur ces pages charmantes qui ouvrent une des branches les plus riches de la littérature française, celle des Mémoires personnels, et en restent un des modèles les plus achevés. Peiresc, qui avait sans doute connu l'auteur à Paris, où jusqu'à sa mort la reine Marguerite avait tenu maison et reçu les beaux esprits, « trouve grandement curieuses (*sic*) » ces *Mémoires*, auxquels le temps n'a rien ôté de leur fraîcheur première.

Un ouvrage d'un ordre absolument différent et dont la lourde et puissante masse fait le plus parfait contraste avec les feuilles légères de la plus légère des princesses, la *Chronologie* du P. Pétau vit aussi le jour à cette époque, et Jacques Du Puy n'a garde d'oublier de signaler son apparition à son ami, qui s'en montre tout aussi avide que des *Mémoires* de la reine de Navarre. Jacques Du Puy, qui connaît son homme, lui annonce ainsi l'apparition du savant traité.

Enfin le livre du P. Petau, intitulé : *Opus de doctrina temporum*, est publié. Il contient deux gros tomes in-folio dédiez au cardinal de Richelieu. Il est si nouveau qu'on ne sçait encore le jugement qu'en fairont les savants. A ce que l'on peut voir, à jetter la veu sur le sommaire des chapitres, il est remply d'une grande variété de matières très belles; il est effroyable le travail qu'a pris cet homme. Il y a quantité de tables de supputations. Le pauvre Joseph Scaliger y est malmené à toutes les pages. Je ne sçais s'il se rencontrera personne pour venger sa mémoire. Cette matière très abstruse est très difficile à manier et est de peu de gens. Il y a des exemplaires en fin papier; je crois qu'il vous en faut un que j'arresteray chez Cramoisy. Cependant vous me fairez sçavoir vostre volonté [1].

On peut juger, par ces passages, du plaisir avec lequel Peiresc, qui était aussi lettré qu'érudit, vit fonder l'Académie française, cette institution en apparence si fragile qui a résisté à toutes les révolutions. Lorsqu'il en apprend la formation, notre érudit s'en réjouit fort, mais n'ose se flatter que la nouvelle académie puisse surpasser celle d'Italie.

[1] *Lettres de Peiresc*, I, 840.

Avec vostre despesche du mecredy 29e mars, j'ay recu tout plein de petites curiositez dont je vous remercie trez humblement, ensemble des advis tant de Rome que de voz cartiers qui n'estoient pas venuz jusques à nous, et particulièrement l'establissement de ceste nouvelle academie faicte en concurrence de la Crusca, laquelle n'a pas esté inutile pour la polissure de la langue italienne, quoy qu'il ne luy aye pas manqué des contradicteurs. Et si celle-cy peult aultant faire de bien à nostre langue que celle-là à la sienne, il n'y aura pas de quoy se plaindre de ceux qui s'y sont employez [1].

L'année suivante, quand l'Académie fut définivement fondée et que ses règlements eurent reçu la sanction royale, Peiresc se montre très curieux d'en savoir l'effet et caractérise en deux mots le fruit que la langue française devait retirer de cette sorte de parlement littéraire.

Cez loix académiques vérifiées en Parlement seront bien de recherche et je croys bien que vous ne vouldrez pas que nous soyons des derniers de les voir quand elles paroistront. Car l'advis met bien du monde en impatience, principalement aux provinces où l'on ne peut quasi pas sçavoir le vray language mieux receu, et le plus espuré des corruptions que chaque païe y forme insensiblement, en traduisant sans y penser les locutions locales [2].

Ces quelques extraits montrent quel grand intérêt pour l'histoire littéraire ont les documents qui nous occupent. Cet intérêt n'est pas moindre au point de vue de l'histoire de la langue. Elles appartiennent, comme nous l'avons dit plus haut, à une époque de transition. Ce n'est plus le parler un peu précieux, le parler mignard d'Amyot et de la Marguerite des Marguerites. Ce n'est pas encore la langue forte et souple, mais embarrassée dans ses incises comme d'un manteau trop ample, qui va nous donner Bossuet et Pascal, c'est quelque chose d'intermédiaire. Un mélange de mots déjà vieillis et d'expressions toutes jeunes qui n'ont pas encore fait leurs preuves, ni conquis droit de cité. La phrase est tantôt courte, tantôt longue, mais toujours vive et alerte, pleine de sous-entendus malicieux. On croirait entendre une causerie sans apprêt, et la plume du bon Peiresc court bride abattue, comme dira cinquante ans plus tard Mme de Sévigné. C'est une langue qui a toutes les grâces indécises

[1] *Lettres de Peiresc,* III, 75.
[2] *Ibid.*, 264.

de l'adolescence et est encore en pleine croissance, sans avoir atteint l'harmonie et la force calme de la virilité.

Après avoir ainsi brièvement indiqué les caractères généraux de cette correspondance si variée et qui touche à tous les sujets, essayons maintenant de montrer sa valeur au point de vue des mœurs, des opinions régnantes, des faits historiques, enfin de la vie provinciale à un moment où cette vie est aussi active que diverse.

III

Bon royaliste, bon parlementaire, Peiresc est catholique sincère et convaincu. Il n'y a chez lui nulle trace du scepticisme des humanistes de la Renaissance : sa foi est simple et robuste : sa fin fut même édifiante. Le jour de la Toussaint 1632, malade et pouvant à peine se lever, le bon érudit trouve cependant assez de force pour « pouvoir aller faire un tour à l'église, un si bon jour que celluy-ci » [1]. Mais sur les matières religieuses sa plume est aussi libre que sur toute autre, et il raconte avec une insouciance narquoise les petits détails de la vie ecclésiastique, qui avaient alors une grande importance. Les démêlés entre l'autorité civile et ecclésiastique étaient fréquents, et les parlements ne s'accordaient guère avec les évêques. Les lettres de Pereisc sont pleines des récits des différends de l'archevêque d'Aix et des membres de la cour souveraine qui s'occupait de tout, du Propre des saints comme du bréviaire, et se refusait à aller « à l'offrande » durant le service religieux, autrement que suivant un cérémonial bien défini et dûment établi. Voici un échantillon de ces récits, où se peignent vivement les mœurs d'une époque où la vie civile et religieuse était encore si étroitement mêlée.

Pour le *Proprium sanctorum*, nous sommes quasi à la veille d'entrer en mesintelligence avec monsieur notre prélat, qui ne se veult rendre, mais pour n'accumuler trop de choses les unes sur les autres, cela est demeuré en surcéance, en attendant l'issüe du traicté où nous sommes touchant la forme de cette offrande cy-devant prétendüe à recevoir sur son théâtre, dont il a commancé enfin de relascher et la vouloit faire adosser contre l'autel, auquel il fault monter par six degréz; mais on y trouve quasi la mesme difficulté. Il s'en est remis à l'arbitrage de l'abbé de Foix, qui nous relasche desjà les trois plus haults degrez et vouldroit faire placer la chaire sur un pallier, qui est

[1] *Lettres de Peiresc*, II, 362.

entre les dicts trois plus haults degrez et les trois plus bas. Je ne sçay si noz messieurs se pourront resouldre à celà, où il n'y auroit en effect qu'un seul degré à monter, à sçavoir le plus bas, car sur le suyvant on logeroit le carreau de velours, sur lequel on met le genouil et sur le bord du troisiesme on feroit abbouttir ladicte chaire. Nous en sçaurons bientost le succez et aprez cela il fauldra vuider l'affaire du bréviaire; que s'il ne se résoult de faire de luy-mesme quelque chose pour le contentement de la compagnie, la cour y pourvoira infailliblement [1].

On trouve aussi dans ces lettres, à maints endroits, la trace des luttes que commençait à soulever partout, dans l'Église de France, cette admirable réforme intérieure, qui s'attaquait aux abus comme au relâchement et se poursuivait souvent en dépit des efforts de ceux qui auraient dû être les premiers à la favoriser. C'est ainsi que Peiresc raconte les essais d'abord infructueux des religieuses de Marseille pour introduire une réforme.

Au reste, l'affaire des religieuses de Saint-Saulveur de Marseille ayant esté jugée au grand conseil contre l'establissement de la discipline monastique au proffit des desbauchées, toutes cez pauvres filles, qui avoient voulu maintenir la refforme, cherchent de sortir de ce couvent pour se loger en d'autres de la mesme ville où elles se font transférer par bulles du légat d'Avignon, ce qui desroge un peu à la bonne opinion qu'on avoit conceüe de M. de Marseille, parce qu'il a tousjours protégé les libertines et persécuté les bonnes, et le pis est que le bruict court par Marseille d'une chose qui n'est peult-estre pas vraye ou que peult-estre les siens ne sçavent pas, à sçavoir qu'il a desparty sa protection à cette abbesse pretendüe moyennant l'espérance qu'elle luy a donnée de recevoir une sienne nièce de luy pour coadjutrice, laquelle on doibt faire venir de Perigueux ou Limosin [2].

Bien que Peiresc soit lié avec les principaux personnages de la cour de Rome, que le cardinal Barberini soit son ami et son correspondant attitré, il est trop bon gallican pour ne pas se permettre de temps à autre une raillerie contre les prétentions romaines, mais sa malice est toujours bienveillante et jamais la plaisanterie n'emporte la pièce.

Vous aurès, dit-il un jour, une gazette de Rome, où il y a quelque chosette de plus qu'en vostre billet et j'ay depuis apprins d'un gen-

[1] *Lettres de Peiresc*, I, 623.
[2] *Ibid.*, 249.

tilhomme venu de là (qui estoit présent en la chappelle lors que le grand-duc (de Toscane) y eut séance) que ce jour-là, extraordinairement le pape descendit à pied dans Saint-Pierre au lieu de se laisser porter dans sa chaise comme de coustume dont on était bien estoyné. Mais on ne le fut plus quand on s'aperçut que c'estoit pour faire cet honneur à M. le grand-duc de luy laisser porter sa queue jusqu'à son *solio* (trône)[1].

Cet esprit d'indépendance, qui est bien du temps, ne l'empêche pas d'être très hostile aux protestants, nombreux encore et puissants dans le midi de la France. Leur chef, le duc de Rohan, essayait alors de faire revivre les guerres de religion. A la tête de sa petite et vaillante armée, il battait le pays, qu'il s'efforçait vainement de faire ménager par ses troupes.

Nous n'avons poinct d'autres nouvelles de pardeça depuis la publication du manifeste de M. de Rohan, si ce n'est que sa guerre est si modeste qu'il fait faire restitution du bestail, des marchandises et de tout ce qui peult interrompre le commerce et la culture de la terre. Il a possible quelque appréhension de s'estre trop hasté, voyant que les Anglais sont encore si loing de leur costé[2].

A chaque moment, les faits et gestes des huguenots reviennent sous la plume du conseiller au parlement d'Aix. A le lire, on sent avec quel intérêt et même quelle anxiété les royalistes et les catholiques suivaient les péripéties de cette guerre de partisans, qui eût pu remettre la paix publique en péril si elle se fût étendue.

Mme de Rohan estoit attendüe ces jours passez à Nismes, ou l'on a quelque allarme du bruict de la venüe du Roy à Lyon et des changements qui ont esté faicts en Dauphiné; mais de mes amys de ce païs-là me mandent qu'ils n'estiment pas que cez peuples ayent aulcune disposition à entendre à nouvelles brouilleries, si ce n'est que le Roy voulust presser les villes huguenottes, y ayant une trez grande faiblesse entr'eux. Mais si on les pressoit, la nécessité les porteroit à des conseils desesperez et les mesintelligences d'Angleterre pourroient bien y coopérer beaucoup. Dieu nous veuille garder d'entrer en guerres civiles pendant les mauvaises dispositions de la cour, dont les gents de bien doivent bien déplorer l'estat[3].

C'estoit par oubliance, dit-il encore quelques jours après, que j'avais

[1] *Lettres de Peiresc*, I, 601.
[2] *Ibid.*, 390.
[3] *Ibid.*, 157.

obmis de vous advertir du désarmement des huguenots de Montélimar qui autrefoys estoient aussi revesches qu'ayent jamais esté ceux de la Rochelle, de Montauban et de Nismes. C'est leur vrai bien comme des petits enfants de n'avoir pas des coutteaulx en main dont ils se puissent mesfaire [1].

Citons encore en passant l'anecdote suivante, qui peint vivement l'état des provinces où fumaient encore, pour ainsi dire, les derniers tisons de la guerre civile.

Dez hormais nous esperons que les chemins se r'asseureront, puis que d'un costé M. de Montmorancy vient suyvre M. de Rohan avec quelques trouppes et de l'aultre M. de Crequy descend avec des canons, et tout ce qu'il a peu ramasser en son gouvernement, de sorte que les gents de M. de Rohan ne pourront pas tenir pied en Daulphiné, si ce n'est à ce petit lieu de la Poulle qui sera bien aisé à boucler. Desja l'abbé de Turaz avec un peu de secours qu'il eut de M. de Ventadour a constraint M. de Rohan de lever le siège devant son abbayie, apprez avoir esté sommé de se rendre, et avoir faict responce au tambour que si son maistre ne se resolvoit d'obéir au Roy et se retirer de ce lieu, il courroit fortune d'estre mis soubs les lois monachales et qu'on luy fit une couronne à la Benedictine [2].

Les cruautés qui accompagnaient les derniers restes des guerres de religion sont racontées par le bon érudit avec un sang-froid bien caractéristique d'une époque qui avait vu tant de sang versé et tant de ruines.

300 hommes des prisonniers de Galargues ont esté effectuellement mis aux galères. On dict que M. de Rohan en a faict pendre de ceux qu'il avait pris dans Monts pareil nombre de celui de 66 que M. de Montmorancy avait fait décimer sur les dits prisonniers de Gallargues [3].

Témoin de tous les maux qu'entraînait à sa suite la continuation de ces troubles sanglants, Peiresc suit avec une patriotique anxiété les progrès du siège de la Rochelle, le dernier boulevard du protestantisme militaire aux abois. L'ardeur patriotique se mêle assez étrangement chez lui à la crainte de la peste, fléau qui tenait alors, comme nous le dirons plus loin, une grande place dans les préoccupations de tous.

[1] *Lettres de Peiresc,* I, 493.
[2] *Ibid.,* 595.
[3] *Ibid.,* 547.

Voz lettres du 29 du passé m'ont apporté icy aux champs deux trez bonnes nouvelles, l'une de l'entière guarison de M. du Puy, vostre frere, et l'aultre de l'extremité des Rochelois dont je me conjouys grandement avec vous et prie à Dieu que la prochainee despesche nous apporte la reduction effectuelle de cez rebelles, et la cessation entiere de la maladie qui se faisoit à Lyon, pour laquelle ceux d'Avignon ont refusé des chevaux à noz courriers ordinaires, et pour satisfaire aux apprehensions populaires, il a fallu que le courrier ayt esté retenu aux champs, et que toutes ses lettres ayent esté parfumées, et les premieres enveloppes ouvertes en présence de certaines personnes qui y ont procédé fort fidellement, et sans que rien se soit esgaré, Dieu mercy [1].

Lorsque la nouvelle de la prise de la Rochelle se répandit en France, la joie des bons catholiques et des bons Français fut extrême. On sentait qu'une porte ouverte à l'invasion des Anglais venait de se fermer pour jamais. A Aix, comme dans toutes les villes à parlement, le corps des magistrats figure en grand costume aux solennités célébrées en l'honneur du succès des armes du roi.

Nous sommes tous en joye de la reduction de la Rochelle, dont la despeche du Roy n'arriva qu'hier au soir. A ce jour d'huy la cour n'entroit pas au palais à cause d'une feste locale de saint Mithre, martyr de cette ville, mentionné dans Grégoire de Tours, auquel jour on porte les reliques du sainct en procession generale par la ville, sans toute foys que la cour s'y trouve assemblée. Mais aujourd'huy elle a esté solemnisée bien extraordinairement, car, à ce matin, messieurs du Parlement se sont tous rendus au palais où les lettres du roy ayant esté leües, par lesquelles il mandoit de rendre graces à Dieu du bon succez de ce siège, avec tesmoignage de toute sorte de joye, en a deliberé d'y apporter toutes les solemnitez en tel cas requises et accoustumées, considerant cette bonne advanture, non pas pour y voir domptez les subjetz du roy, mais pour l'y voir conjoinctement triompher des Anglois, des Espagnols et des mauvais catholiques françois. Et en effect pour y voir garantie l'authorité souveraine du roy que l'on taschoit d'entamer de toutes parts, nous avons veu les articles accordez par la clemance du roy à ces obstinez, et les avons certainement trouvés bien doulx, veu l'extremité où ils estoient reduicts, qui meritoit bien que l'on fist ressentir quelque punition à quelqu'un des principaulx autheurs de la faction. Mais quand on considere la nécessité de l'Estat et le grand progrez que va faisant la maladie en diverses provinces, il fault advoüer que l'anticipation d'un

[1] *Lettres de Peiresc,* I, 711.

seul jour ne se pouvoit assez prinser, en une telle occurance, et que la reduction de cette place estoit inestimable, de quelque façon qu'elle arrivast. La cour est donc allée en corps en robbes rouges, les presidants avec leurs manteaux de chevallerie fourrez de menu vair, leur mortier en teste sur le bonnet quarré et tous les conseillers avec le bonnet. Ils ont tenu le costé droict des chaires du cœur de l'Église métropolitaine Saint-Saulveur et ont laissé le gauche à la Chambre des comptes. Mais ils n'ont pas voulu faire la feste au bas du cœur, ains du costé de l'autel dont Messieurs des comptes ont un peu grondé, parce qu'ils estoient en bas, à main gauche de la grande porte du cœur, et ne pouvoient se loger du mesme costé aux chaires plus prochaines de l'autel, pour estre à l'esgal du Parlement, à cause que cez places-là sont affectées, et estoient lors occupées par les consuls procureurs du païs (qui sont comme les Prevost des marchands et Eschevins) lesquels n'auroient pas quitté leurs places. Si tost que la cour de Parlement est sortie du palais, la Chambre des comptes n'a pas tardé de les suyvre, en robbes longues de soye, les presidants en robbes de velours, et les conseillers en robbes de satin, les auditeurs en robbes de gros de Naples avec leurs toques, les gents du roy n'y estoient pas pour ne vouloir céder aux auditeurs, parce que c'estoït le corps de la Chambre des comptes qui y estoit représenté. Car, quand ils vont en cour des aydes en robbes rouges, les gents du roy y sont, et les auditeurs ne s'y trouvent pas. Comme les deux compagnies ont esté logées, on a faict commancer le *Te Deum* en musique avec deux orgues, et puis la grande messe, où la cour de Parlement est allée à l'offrande, Messieurs des Comptes s'en estants abstenus, pour ne vouloir suivre le Parlement et pour ne s'y pouvoir commodement entrelasser [1].

Peïresc n'est nullement, on le voit, un érudit enterré dans une science maussade et ne pensant qu'à ses vieux grimoires. Il a les yeux grand ouverts, il a l'air de jouir du spectacle brillant et divers que présente la France à ce moment. C'est ainsi qu'il décrit vivement, en deux traits de plume, la silhouette des grands seigneurs ou des princes qui lui passent devant les yeux. Un jour, c'est *Monsieur le Prince*, le père du héros de Rocroy, médiocre général et personnage assez effacé, qui vient combattre les huguenots que, cinquante ans auparavant, son père avait menés au combat. Puis, c'est le duc de Guise, fils du Balafré et père du héros de l'insurrection de Naples, qui avait renoncé aux prétentions de ses devanciers et se contentait de jouer à la cour un rôle assez

[1] *Lettres de Peiresc*, I, 743.

pâle, dont son père eût sans doute frémi. Il était gouverneur du Languedoc et commandait une partie des troupes du roi contre les huguenots, mais il préférait les distractions de la ville et les querelles d'étiquette aux rudes labeurs du soldat.

Nous n'avons nouvelles quelquonques, si ce n'est celles d'Italie venues par l'ordinaire qui seront cy joinctes, le païs ne produisant rien a present, car vous aurez sceu que dimanche dernier M. de Rohan vint brusler les bleds et granges de ceux de Beaucaire et aultres villages d'allentour. M. de Guise ne bouge guieres de Marseille et prend plaisir de s'y entretenir avec les comediens, et principalement une certaine petite comedienne qui se met à genoux devant luy avant la comedie durant des heures entières à causer, attendant que la compagnie soit bien pleine [1].

Le duc de Guise prenait, on le voit, assez philosophiquement son parti de la ruine des espérances de son ambitieuse maison. Il faisait cependant encore observer, en sa présence, une étiquette quasi royale, que sa qualité de prince étranger faisait tolérer, dernier et trompeur vestige d'une puissance qui avait un moment balancé celle des Valois.

M. de Ventadour et le marquis Malatesta, général d'Avignon et le collateral sont encore ici, traictez par M. de Guise et de Crequy alternativement, lesquels leur font bien passer le temps, et quand c'est chez M. de Crequy, on use d'une cérémonie que je n'avois encores veu pratiquer, car on prepare une table à part, où M. de Guise disne ou souppe et le général d'Avignon avec lui. Et là auprez on dresse la grande où se met M. de Crequy avec M. de Ventadour et tout le train des uns et des aultres [2].

Peiresc a l'œil à tout, s'amuse de tout. Les visites secrètes de Buckingham à Paris, auxquelles on accusait la reine Anne d'Autriche de ne pas être insensible, l'intéressent, lorsqu'on les lui raconte, autant que la découverte d'un vieux manuscrit, et toute la bonne grâce du grand seigneur anglais ne désarme pas ses méfiances de vieux royaliste contre tout ce qui vient d'Angleterre.

Je ne descrois pas aisément que l'homme qui vouloit venir en foire ne fust assez hardy pour exécuter son entreprinse, quelque danger qu'il y eust. Ce n'eust pas esté une mauvaise deffaicte, s'il s'y fust laissé attrapper, car quelque mine qu'il tienne je ne me puis per-

[1] *Lettres de Peiresc*, I, 632.
[2] *Ibid.*, 645.

suader qu'il ne rebutte tousjours tant qu'il pourra contre la grandeur de cet estat [1].

En 1629, Louis XIII fit un assez long voyage dans le midi de la France, dont la pacification venait enfin d'être obtenue. Il visita successivement Nîmes, Uzès, Marseille. Le parlement d'Aix se rendit en corps à Uzès pour y saluer le roi. Peiresc y fut comme les autres, mais il ne paraît pas enchanté de la réception royale et ne cache pas sa mauvaise humeur à ses amis.

Nous avons veu icy M. de la Hoguette, qui est toujours le plus courtois et le plus obligeant homme du monde, et M. Sanguin, vostre parent, qui nous est venu si à propos que sans luy, qui nous a desparty son logement par pitié, tous noz députés du Parlement qui estoient venus pour salüer le roy demeuroient logez dans les rües. Et il ne se contenta pas de nous céder son logis et son lict, mais il nous y fit apporter de chez le roy de quoy vivre et à disner et à soupper le premier jour de nostre arrivée, si magnifiquement qu'il ne se pouvoit rien faire de plus exquis. Il est merveilleusement honneste et bien faisant, et est bien vostre parent de ce costé-là. Le roy entra en cette ville mardy au soir, et croit-on que les deputez de Nismes le viendront aujourd'huy prier d'aller voir la leur et qu'il s'y en ira demain [2].

Le grand cardinal arpentait aussi le pays comme un vainqueur, et son entrée à Montpellier en attirail de général fut l'objet de vives critiques.

Nous venons d'apprendre par un honneste homme venu de Montpellier que M. le cardinal y fit son entrée à cheval, en général des armées du roy, trois mareschaulx de France marchant devant en un rang, puis M. le duc de Montmorency avec le duc d'Uzez en un autre rang, et après eux M. le cardinal seul avec le capitaine de ses gardes un peu en arrière, et ses valets de pied [3].

Car, il faut le remarquer, si Peiresc est un bon royaliste, qui n'aime ni les ligueurs ni les huguenots, il n'en garde pas moins la pleine indépendance de son jugement. La liberté avec laquelle il parle des grands, du roi même, la parfaite aisance avec laquelle il les juge est bien caractéristique de cette époque. Nous sommes loin encore de la soumission absolue qui va régner à la fin du siècle. Tout homme d'esprit est encore à ce moment, pour employer un

[1] *Lettres de Peiresc*, I, 171.
[2] *Ibid.*, II, 129.
[3] *Ibid.*, 140.

mot inventé seulement vingt ans plus tard, frondeur de cœur et de bouche. Du Puy écrit à son ami l'effet produit par les harangues véhémentes d'un président au parlement de Paris, lors de l'enregistrement d'édits fiscaux, qui annoncent celles dont retentiront les salles du palais, lors des assemblées de la Fronde parlementaire.

Le dit sieur Chevalier, premier président, prenant la parole, se mit sur les louanges du règne du feu Roy et la différence de celui-ci et finit par ses paroles : « Misérable peuple, misérable règne sous lequel nous sommes ! » Et comme il est bien disant, il prononça cette harangue avec véhémence et reconnut-on qu'il s'estoit préparé à cette response [1].

De son côté, Peiresc glisse un jour en passant cette phrase d'une fierté un peu hautaine, qu'on ne retrouverait plus à la fin du siècle, lorsque le pouvoir royal restera seul debout.

Nous apprîmes dez le vendredy au soir la royaulté de la febve du marquis de Gordes et l'honneur quil eut de boire une fois couvert avant le roy, qui n'est pas une petite prérogative pour la province, dont l'honneur se plaist beaucoup plus à manger du pain bis chez soy et à boire de l'eau en liberté, que s'il falloit servir à boire du nectar à la table des roys [2].

Il y a également, dans les lettres qui reflètent si fidèlement les événements du temps, de très curieux récits des émeutes populaires qui eurent lieu, en ce moment, dans tout le midi de la France. La lourdeur des nouveaux impôts en était la principale cause. A Aix, les troubles furent graves, et tous les membres du Parlement ne furent pas à l'abri du soupçon de connivence avec l'émeute. Le président de Coriolis, entre autres, beau-frère de Malherbe, fut même destitué de sa charge, et sa maison fut rasée par ordre du roi. Peiresc était trop bon royaliste pour ne pas blâmer les perturbateurs et leur résister, bien qu'il mesurât toute l'étendue de la misère du peuple et la pesanteur de l'impôt. Il raconte à ses amis les « journées » qui avaient failli ensanglanter sa bonne ville d'Aix, préservée par une véritable garde nationale volontaire.

Nous espérons pourtant que tout s'appaisera, Dieu aydant, les gents d'honneur de la ville s'estant enfin rendus les maistres, par l'establissement d'un corps de garde jour et nuit, où se trouvent les plus qualifiez chascun à son tour, ce qui fut commancé tandis que ces jeunes fouls estoient allez faire du desgast à la Barben, d'où revenant

[1] *Lettres de Peiresc,* I, 332.
[2] *Ibid.*, II, 425.

ils trouverent les places prinses, et peu s'en fallut qu'ils ne trouvassent visage de boys et qu'on ne les laissast dehors tout à faict. Depuis ce temps-là, il ne s'est plus faict de violance contre persone, et desjà le Parlement a commancé de faire quelque arrest contre cez assemblées et voyes de faict, et pour la seureté de la ville, mesmes pour faire sortir tous les vagabons et gens qui n'y avoient pas des affaires notoires, qui y estoient accourus de toute la province comme à un saccage de ville, qui s'en alloit peu à peu tout au pillage, si Dieu n'y eust mis la main, car le peuple tant de la ville qu'estranger commençoit à gouster les doulceurs de la vie oisive aux despans d'autruy, et n'y avoit persone qui eust des moyens qui ne passast incontinant pour esleu. Vous aurez sceu ce qui s'estoit passé contre divers particuliers, et specialement contre un de noz voisins, dont le logis fut pillé, en plain jour, et deux aultres maisons joignantes entamées, entr'autres la nostre par un costé, où Dieu mercy ils ne trouvèrent pas grande chose à prendre [1].

Cette sédition populaire, qui prit le nom de sédition des *sonnettes*, à cause des cloches que les mutins agitaient par les rues, fut un moment très grave. Tous ceux que les révoltés soupçonnaient d'être en intelligence avec la cour couraient risque d'être pillés ou massacrés. Le pauvre Peiresc a plus peur pour ses livres et ses collections que pour sa propre personne. Mais il raconte ses angoisses sans colère ni rancune.

Nous avons esté exposez depuis quelque temps à des jalousies si estranges, que nous avons esté constraincts de nous abstenir d'escrire du costé de la cour, et de prier nos amys de ne nous pas escrire aussy, pour esviter les occasions d'encourir les reproches, et la punition dont nous estions menassez à touts moments qui n'estoit poinct moindre que de faire piller, brusler et raser nos maisons, et dans la ville et aux champs et spécialement d'affecter le saccage et incendie de mes pauvres libvres et papiers, comme ce qu'ils sçavoient bien m'estre fort à cœur. Il ne falloit poinct lors d'aultre crime plus grave pour estre condamné à ce traictement, que d'avoir des habitudes en cour, et d'en recevoir ou révéler aultres nouvelles que celles que l'on vouloit semer, selon les interests de ceux qui donnèrent le bransle à tous ces mouvements. Et il y avoit des espies de tous costez, pour observer noz actions et de tous ceux qui abordoient à nous. Encores ne pouvions-nous esviter mille impostures et inventions à toutes heures de ceux qui taschoient de nous tirer à la haine publique, qui nous faisoient imaginairement courir en poste tantost d'un costé de

[1] *Lettres de Peiresc,* II, 261.

la province, tantost d'un aultre, pour aller porter ou prendre des advis, et traicter avec les personnes les plus descriées et les plus suspectes, et bien souvent ils se persuadoient tellement cez calomnies qu'ils avoient mesmes de la peine d'en croire les certifications de leurs espions encore qu'ils fussent tesmoings occulaires de nostre sesjour en cet hermitage. Et sans les particulières obligations importantes que nous avoient plusieurs de ceux qui n'avoient peu esviter de se ranger parmy les plus mauvais, je ne pense pas que nous eussions jamais esvité le malheur [1].

A ces séditions populaires vint se joindre la grande tentative de soulèvement provoquée et dirigée, en 1632, par le duc de Montmorency. Tout le Midi en fut ému et l'on put craindre une révolte générale. Mais bientôt la nouvelle de la défaite, puis de la prise, et enfin du terrible châtiment du héros de l'entreprise, vint frapper tout le monde d'épouvante et calmer l'effervescence générale. « La nouvelle de l'exécution du duc de Montmorancy a mis une estrange terreur au monde par deçà », écrit Peiresc avec une brièveté éloquente. Apprenant la nouvelle de la sortie de France du frère du roi, Gaston d'Orléans, gravement compromis dans la révolte, il ajoute avec tristesse, mais avec un juste sentiment des dures nécessités de la politique :

L'advis de la sortie de Monsieur n'a pas touché bien avant les espritz de par-deçà, qui ne peuvent meshuy respirer que l'obeissance toute entière, quelque commiseration qu'on aye eüe du rigoureux traictement quoy que trez juste du feu duc de Montmorancy, et il ne fault pas qu'on aye de l'apprehension qu'un chascun ne demeure dans le debvoir en ce païs. Je suis néantmoins grandement fasché de voir esloigner l'occasion de bien radjuster tout ce mal entendu, tant avec Monsieur qu'avec la royne mere que je pensois voir revenir bien tost, lassée du mauvais traictement des Espagnolz, avec lesquelz il faudra enfin rompre ouvertement.

Les lettres de Peiresc sont pleines de ces phrases courtes, mais singulièrement expressives, sur les événements publics, qui sont comme l'écho des conversations du moment. Parfois même, on trouve, dans les jugements jetés comme à la volée, une concision et une vigueur qui ne lui sont pas ordinaires. C'est ainsi que deux ans plus tard, lors de la foudroyante campagne de Gustave-Adolphe en Allemagne, campagne qui servait si bien les intérêts de la

[1] *Lettres de Peiresc.*
[2] *Ibid.*, II, 366.

France, Peiresc résume, en trois phrases expressives, la profonde impression causée par la mort du héros à la bataille de Lutzen.

Cependant je vous remercie trez humblement des belles particularitez dont il vous a pleu me faire part, sur cette grande bataille qu'il vaudroit bien mieux n'avoir pas gaignée que de l'avoir payée si chèrement par la perte d'un si grand cappitaine et qui avoit de si bonnes intentions pour la France, aux interetz de laquelle Dieu ne l'avoit presté que pour aultant de temps comme il a voulu nous le laisser, estant necessaire de le croire ainsy pour nostre consolation, et que sa divine Providence pourvoira de quelque autre façon à ce qui restoit encores à faire par luy pour le bien de la France [1].

A quelques années de là, 1637, les Espagnols s'étant un moment emparés des îles de Lérins, grand émoi dans toute la Provence, où l'on redoute qu'ils ne débarquent. Dans chaque lettre, Peiresc revient sur ce sujet avec une anxiété toute patriotique; il va jusqu'à se réjouir des orages qui ravagent la contrée, dans l'espoir qu'ils forceront les ennemis à abandonner leur conquête passagère. Il ne semble pas cependant que les hostilités fussent menées très vivement, à voir les politesses que les combattants échangeaient entre eux.

Je ne puis vous rien mander à presant, du costé des isles, que la continuation des travaux et approches du costé de Ragon pour oster l'usage de l'eau doulce à ceux du grand fort Sainte Marguerite, et faire bresche competante pour les forcer comme l'on l'espère pouvoir faire bientost. Le gouverneur de ce grand fort qui l'est des deux isles et a nom dom Miquel Perez de Queya, Sarde, fils d'Espagnol, a envoyé prier M. le comte d'Harcourt de changer d'habit ou de ne poinct sortir si souvent, parce que ses soldats commençoient à le recognoistre et et avoient faict dessein de le tirer, dont il seroit bien marry qu'il fust mezadvenu à un prince de si hault lignage et de si grande valleur, et a faict dire à M. de Bordeaux de ne paroistre pas si souvent aussy avec son parasol. Un gentilhomme qui estoit bien vestu, quasi comme M. le comte d'Harcourt, ayant depuis paru, fut chargé d'une gresle de mousquetades nompareille, dont pourtant aulcune ne porta sur luy [2].

Tous les événements de cette époque, si fertile en événements de toutes sortes, ont ainsi leur écho dans ces lettres, qui n'ont rien, absolument rien de provincial. On sent que celui qui tient la plume

[1] *Lettres de Peiresc*, II, 393.
[2] *Ibid.*, III, 668.

ne se trouve pas exilé dans sa province, loin de la capitale, qui n'est encore qu'un centre politique. Le roi, le cardinal, les princes, les grands, font de perpétuels voyages dans le pays. Aix, avec son Parlement, sa noblesse de robe et d'épée, est une capitale au petit pied; la société y est animée : on y voit des gens de lettres et des artistes. Tous les voyageurs de distinction s'y arrêtent, et l'on voyageait alors beaucoup. Les aventures scandaleuses ou romanesques n'y faisaient même pas défaut, et les grandes dames y gardaient encore l'allure cavalière qui fut de mode sous la Ligue et alla s'éteindre chez les pseudo-héroïnes de la Fronde. On pourrait citer, comme études de mœurs, les lettres où est raconté avec détail le procès entre le duc de Créquy et sa femme, qui eut alors un grand retentissement. En sa qualité de magistrat, Peiresc prenait un vif intérêt à cette cause célèbre d'il y a près de trois siècles. Il écrivait à ses amis de Paris tous les incidents du procès, qui fut plaidé à Aix.

La maréchale de Créquy était fille du connétable de Lesdiguières et fort riche. On peut lire, dans les Mémoires du temps, le récit de ses aventures. Elle avait épousé son beau-frère, le maréchal de Créquy, veuf d'une autre fille du connétable. L'union n'avait pas été heureuse. D'accord avec le comte de Sault, fils de sa première femme, qui, lui-même, avait épousé sa tante, sœur de sa mère, et se trouvait être ainsi à la fois le neveu et le beau-frère de sa belle-mère, le maréchal de Créquy finit par accuser sa femme de supposition d'enfant, de supposition de part en langage juridique. Le but de ce procès était, disait-on, de priver la maréchale de ses biens et de les faire attribuer au comte de Sault. Les interminables débats auxquels ce procès donna lieu sont rapportés par le menu et doivent être curieux pour l'histoire judiciaire.

Au [1] reste, M. de Crequi s'est enfin rangé du costé de M. le comte de Sault, son filz, picqué, ce dict-il, de ce que sa femme ne faisoit que rire de tout ce procez qu'on avoit intenté et a permis la traduction de Gondin dans les prisons de ce palais, auquel on a desja bien advancé le procez et a mandé à M[me] de Crequi qu'elle choisist ou d'estre dans un de ses chasteaux à la Montagne et de passer le reste de ses jours entre quatre murailles ou bien d'entrer dans un monastère. Elle a longuement consulté là-dessus premièrement avec ses advocatz, puis avec M. notre archevesque, à qui elle avoit voulu remettre et la disposition de ses moiens et de sa vie, et finalement des Pères Jésuistes. Enfin elle a opté le monastère et, pour s'accommoder à la mode, a choisy celluy des Carmelites. La question est des biens, car le comte de Sault, presuppose debvoir dez à présent d'entrer en la jouissance

[1] *Lettres de Peiresc*, I, 520.

des biens substituez et M. de Crequi la confiscation de son dot et advantages nuptiaux et quelque chose de plus. Elle n'en vouldroit pas tant donner et eust bien voulu qu'on se fust contenté d'un testament qu'elle avoit faict où elle disposoit de tous ses biens en faveur de M. de Crequi, mais on ne s'en contente pas.

Après de longues plaidoiries, d'interminables débats, une foule d'essais d'accommodement infructueux, l'affaire finit par un compromis. Mme de Créquy abandonna presque tous ses biens et recouvra la liberté de ses mouvements. La signature de cette transaction si désavantageuse pour elle donna lieu à une scène piquante :

Vous verrez une relation concernant le contract de M. de Crequi à laquelle je ne sçaurois adjouster, si ce n'est que, quand il fut question de signer, il y eut un peu de ceremonie. M. le mareschal signa tout le premier, et aprez diverses semonces Mme de Crequi signa, et puis jetta la plume, assez desdaigneusement et rudement, M. de Guise signa au dessoubs, et puis les procureurs des absants, et le curateur et les tesmoings. Et tout estant faict, tandis que M. de Guise ramenoit Mme de Crequi dans le monastère, M. de Crequi demeura au parloir à causer avec ses demoiselles, en ayant prins une sur son gyron, et aprez les avoir toutes baisées et caressées, descendit à la rue, où il alla retrouver M. de Guise, et s'en allerent touts deux à la comédie où M. de Crequi entretint les dames de ce qu'il venoit de faire, disant qu'il venoit de se rabiller avec une bonne sœur, laquelle il vouloit aymer et servir comme sa chere sœur. La premiere foys qu'il alla voir sa femme chez elle le lendemain de la signature du contract, il s'entretint fort longuement à une fenestre, et ailleurs, avec des grandes caresses, et la print diverses foys, en l'embrassant, et relevant, pour la faire seoir, sur quoy des mauvaises langues dirent en sa présence qu'il ne la debvoit trouver pas trez pesante, l'ayant allégée comme il avoit faict.

Pour un érudit de profession, Peiresc ne manie-t-il pas fort alertement la plume et ne sait-il pas conter avec une grâce facile et narquoise? Mais dans ces pages toutes sincères et naïvement joyeuses, on voit, de temps à autre, passer comme de grandes ombres qui révèlent l'état de misère des classes inférieures, périodiquement soumises à deux fléaux qu'elles redoutent également : *les maraudeurs et la peste.*

Emmanuel de Broglie.

La fin prochainement.

[1] *Lettres de Peiresc*, I, 649.

REVUE DES SCIENCES

L'année 1893. — Les premiers de l'an à dimanche dans le passé et dans l'avenir. — Cycle des premiers de l'an revenant aux mêmes jours de la semaine. — Une illusion. — Période complexe. — Moyen de savoir rapidement par quel jour commence une année. — Le calendrier de Jacques Inaudi. — Quel est le jour correspondant à une date donnée. — Inventions à sensation. — Prétendues réformes de la télégraphie et de la téléphonie. — Le téléphone sans fils. — Vieilles histoires. — Correspondances à grande distance sans fils par induction. — Réaction d'un courant électrique sur un fil à 5 kilomètres de distance. — Expériences de M. Preece. — Expérience de transmission électrique de signaux pendant l'investissement de Paris. — Du Pont-Neuf à Saint-Denis. — De l'École de pharmacie à Auteuil. — La tour de Babel. — Physique : Les plus hautes températures connues. — Autrefois et aujourd'hui. — Le four électrique. — Fusion de toutes les substances connues. — Volatilisation du carbone. — Température de l'arc électrique. — Températures de 3000 et 4000 degrés. — Encore les ballons-sondes. — Expériences de Chalais-Meudon. — Peut-on s'élever indéfiniment au sein de l'atmosphère? — Limite pratique que les aérostats peuvent atteindre. — A 20 kilom. de la surface terrestre.

Une année de plus! Encore une. Comme elles vont les années; c'est certainement ce qui va le mieux en ce monde; elles défilent tranquillement du même pas avec uniformité et régularité, envers et contre tout. C'est la loi. L'année 1893 a commencé par un dimanche, *dies magna*. Est-ce un bon présage? On trouve encore des personnes qui redoutent les années débutant par un vendredi; on en trouve de même qui se réjouissent quand le premier de l'an survient un lundi, un mardi, un mercredi, etc. Le dimanche est bien vu; cependant les écoliers et les employés ne l'aiment pas; il supprime un jour de congé. Bref chacun a son jour de prédilection, et les tireurs d'horoscope en ont largement profité de tout temps, jusqu'au dix-neuvième siècle inclus. Il y a toujours eu des nombres fatidiques et des dates cabalistiques. Malgré tout, les années à dimanche ont toujours eu très bonne renommée. Pourquoi? C'est une autre affaire et cela ne nous regarde plus.

Les années à dimanche reviennent à leur rang tout comme les autres. La dernière a été 1882. Puis antérieurement nous avons eu 1876, 1871, 1865, 1854, 1848, 1843, 1837, 1826, 1820, 1815, 1809, 1797. Il suffit de les mentionner pour que chacun s'aperçoive que, contrairement à une opinion assez répandue, les premiers de l'an ne concordent pas successivement et régulièrement avec chacun des jours de la semaine. C'est un peu plus compliqué, et les mêmes jours de première année ne reviennent pas tous les sept ans. La raison en est que toutes les années n'ont pas exactement le même nombre de jours. Tous les quatre ans la réforme du calendrier nous a gratifiés d'une année bissextile plus longue d'un jour que l'année commune et par cela même a modifié l'ordre de succession. L'année commune a 52 semaines plus un jour. L'année bissextile a 52 semaines plus deux jours, le jour d'excédent tombant en février. Si donc une année bissextile vient par exemple un lundi, il est clair que l'année commune qui lui succédera ne commencera pas un mardi ainsi qu'il serait arrivé sans cela; le mardi constituera le jour d'excédent de l'année bissextile et l'année commune débutera par un mercredi. Un des jours de la semaine saute ainsi forcément à chaque année bissextile, c'est-à-dire tous les quatre ans. Au bout de cette période les mêmes jours de la semaine reviennent aux mêmes quantièmes du mois. Cette période de 28 ans est connue sous le nom de *cycle solaire*, probablement parce que le soleil n'a rien à y voir.

La période des premiers jours de l'an commençant par le même jour est assez complexe par suite de la perturbation due aux années bissextiles. Les mêmes premiers de l'an surviennent selon les jours, tantôt au bout de 11 ans ou de 5 ans, ou encore de 6 ans, pour recommencer ensuite et ainsi toujours, etc. Nous voilà loin des sept ans réglementaires comptés trop souvent les yeux fermés. Ainsi appliquant la règle, nous avons dans le passé les premiers jours de l'an à dimanche :

1893	moins	11 ans	=	1882
1882	—	6 ans	=	1876
1876	—	5 ans	=	1871
1871	—	6 ans	=	1865
1865	—	11 ans	=	1854
1854	—	6 ans	=	1848
1848	—	5 ans	=	1843
1843	—	6 ans	=	1837
1837	—	11 ans	=	1826

La période est ici par ordre 11, 6, 5, 6, 11, 6, 5, 6, etc.

Si l'on applique la règle à l'avenir, nous devrons ajouter à 1893 6 ans, ce qui donne 1899, la veille du nouveau siècle; puis encore à 1899 5 ans, ce qui donne 1904. Ici la règle est en défaut, il convient de

corriger ; nous nous trouvons, en effet, en face d'une exception assez rare. En effet, d'après la réforme grégorienne, les années séculaires dont les deux derniers chiffres à gauche ne sont pas divisibles par 4 ne sont pas bissextiles ; on doit, en effet, en raison même de la réforme, supprimer trois jours par quatre siècles. L'année 1900 ne sera pas bissextile; par suite, il faudra une année de plus qu'en temps ordinaire pour arriver à l'année commençant par un dimanche. Le 1er de l'an débutant par un dimanche sera donc au vingtième siècle non pas 1904, mais 1905. Ensuite la règle s'applique strictement : 1905 plus 6 ans, 1911 ; 1911 plus 5 ans, 1916; 1916 plus 6 ans, 1922; 1922 plus 11 ans, 1933; 1933 plus 6 ans, 1939, etc.

Le 1er de l'an 1894 surviendra un lundi ; celui de 1895 continuera la série, mardi; puis 1896 mercredi; mais 1897 viendra un vendredi, 1898 un samedi, 1899 un dimanche, etc.

Ces quelques détails suffisent pour que le premier venu maintenant puisse retrouver le jour d'un premier de l'an.

Il y a un moyen encore plus simple qui n'exige qu'un coup d'œil. Jacques Inaudi, le calculateur incomparable, a publié dans les derniers jours de 1892 un calendrier qui porte son nom. Ce n'est pas un almanach. C'est un petit tableau extrêmement ingénieux, qui permet de résoudre immédiatement ce problème : « Quel est le jour répondant à une date donnée ? » La question intéresse notamment les historiens. Par exemple : Quel est le jour qui correspond au 27 janvier 1838? Le calendrier d'Inaudi répond immédiatement *samedi*. Beaucoup de personnes ignorent le jour de leur naissance. Elles savent le quantième et l'année, mais pas le jour. Le calendrier d'Inaudi fournit à une simple lecture le jour demandé de 1791 à 1965. Un tableau rectangulaire de petite dimension. En bas les années ; au milieu un disque qui se déplace et qui, sur sa circonférence, porte, en bas, les noms des mois, et en haut les noms des jours. Enfin un petit tableau intercalé au milieu du disque et indiquant, convenablement rangés, les quantièmes. Quel est le jour correspondant au 15 juillet 1893? On cherche 1893 dans le tableau des années en bas. On tourne le disque de façon que juillet affleure au sommet de la colonne 1893. On cherche alors le quantième 15 dans le tableau supérieur. On lit au-dessus le nom du jour « samedi ». Ce petit calendrier évite ainsi des calculs pénibles. On comprend que de même à simple lecture, il donne toutes les années commençant par un jour donné. C'est très simple, mais cela peut rendre des services.

On a fait certain bruit, ces temps derniers, autour d'expériences de M. Preece, ingénieur en chef du Post-Office de Londres, sur le moyen de correspondre à distance sans *fils* ni poteaux télégraphiques.

Certains journaux, et parmi les plus sérieux, ont annoncé que la télégraphie et la téléphonie étaient à la veille d'une révolution complète. On a bien voulu même nous demander un devis de Paris à Fontainebleau pour un téléphone sans fils. C'est aller un peu trop vite en besogne. Nous n'en sommes pas là et nous n'en serons pas là de sitôt. Les expériences de M. Preece sont intéressantes, mais ne comportent pas en elles-mêmes de si grosses conséquences. On s'est complètement abusé sur leur portée pratique.

Voyons les faits. On sait bien que lorsqu'un courant électrique traverse un fil, s'il se trouve un autre fil dans le voisinage, le courant du premier engendre un autre courant momentané dans le fil voisin. C'est le phénomène que les physiciens nomment *induction*. Induction du premier fil sur le second. Le phénomène est de même ordre que le suivant. Quand on chauffe un fil au rouge et qu'à côté on dispose parallèlement un autre fil, il est clair que la chaleur de l'un réagira sur l'autre, l'influencera, élèvera sa température. C'est de l' « induction calorifique ». Induction signifie tout bonnemeut *influence*. Les vibrations électriques produites dans un fil métallique réagissent sur un fil voisin de la même manière. C'est ainsi que lorsqu'on parle dans un téléphone, s'il existe un fil voisin aboutissant aussi à un téléphone, cet appareil parlera tout comme le premier. Pour se débarrasser de l'influence du courant sur les fils voisins, on est obligé d'adopter un fil double, un circuit fermé, un conducteur pour l'aller et le retour. Les influences sur les fils voisins sont alors de sens contraire et s'annulent. Autrement tous les fils feraient écho et bavarderaient.

A quelle distance l'induction d'un fil sur un autre peut-elle se faire sentir? C'est ce qu'a cherché à préciser M. Preece. Le savant électricien avait constaté qu'à Londres les fils télégraphiques souterrains exercent une action sur les fils téléphoniques aériens passant au-dessus des maisons, soit à environ 25 mètres de distance. Dans des mémoires successifs, il releva des influences jusqu'à des distances de plus de 1 mille (1609 mètres). En 1887, devant l'Association Britannique réunie à Manchester, il affirma que la distance d'influence pouvait être très grande; tout dépend uniquement de la grosseur des fils et de l'énergie du courant employé. Pour justifier cette théorie, M. Preece a obtenu du Post-Office les sommes nécessaires pour entreprendre les essais préliminaires. On a installé simplement un fil sur poteaux d'une longueur de 1 kilomètre et demi le long de la côte du pays de Galles, entre Lavernock-Point, au sud de Cardiff, et Lavernock-House. Puis on a établi une seconde ligne semblable à la première, de 2 kilomètres et demi sur l'île Flat-Holme dans le canal de Bristol. Les deux lignes se regardent parallèlement à 5 kilomètres

de distance et communiquent avec la terre. Le premier fil servit de fil excitateur; il fut mis en relation avec un puissant générateur et avec un téléphone. Le second devint le fil récepteur. A son extrémité, on plaça aussi un téléphone. Or toutes les paroles prononcées à Lavernock dans le téléphone transmetteur furent reproduites dans le téléphone récepteur de l'île de Flat-Holme, à 5 kilomètres de distance, sans la moindre communication. La voix parvenait avec netteté. Ainsi le fil conducteur influença nettement le fil récepteur à plus d'une lieue de distance.

Ces expériences sont curieuses, mais on semble ignorer toutefois ce qui s'est fait en France bien avant les essais de M. Preece. Pendant le siège de Paris, MM. Lissajoux et Bourbouze, tous deux morts aujourd'hui, ont influencé du Pont-Neuf à Saint-Denis un galvanomètre. Une puissante pile de 80 éléments de Bunsen avait un de ses pôles à la terre et l'autre dans la Seine. Le galvanomètre de Saint-Denis, installé sur la rive, s'inclinait à droite quand on lançait le courant dans la Seine. Nous avons recommencé l'expérience, de l'Ecole de pharmacie à Auteuil, en 1872. Nous voulions savoir si le sol de Paris avec ses canalisations métalliques constituerait un conducteur assez bon pour transmettre un signal sans fil. Les signaux lancés par M. Bourbouze nous arrivaient distinctement sur le galvanomètre rue Michel-Ange, à Auteuil[1].

La télégraphie sans fils, comme on voit, ne date pas d'aujourd'hui. De plus, M. Edison a tiré parti aussi de l'induction, pour faire passer des dépêches d'un train en marche sur les fils de ligne qui longent la voie et parler téléphoniquement entre deux stations. Edison encore a songé à établir de même des communications entre des navires peu éloignés ou entre des navires et la côte. Enfin, tout récemment M. Testa a pu, à distance, sans conducteur, illuminer des tubes, faire fonctionner de petites machines. Il a fait espérer le jour où, sans aucun conducteur intermédiaire avec des inducteurs puissants, on pourra mettre en action, à très grande distance, des moteurs électriques. Mais la téléphonie et la télégraphie par induction sont-elles créées pour cela? Est-ce à dire que ces faits vont nous donner le moyen de communiquer à distance sans fils? Pas le moins du monde. Dans nos expériences de Paris-Auteuil, il est clair qu'il suffisait à une personne quelconque dans 10 000, 20 000 maisons, d'avoir un galvanomètre pour recevoir le même signal. Avec le téléphone, une conversation ainsi transmise irait partout. Tous les appareils fonctionne-

[1] En 1872 le téléphone n'était pas inventé. Il est clair que nous l'aurions employé de préférence au galvanomètre, et peut-être aurait-il résonné à chaque signal.

raient à la fois, toutes les communications se superposeraient. Ce serait la tour de Babel. Pour que la téléphonie ou la télégraphie sans fils ait chance d'aboutir pratiquement, il faudrait que chaque correspondant restât sourd au milieu des transmissions générales et ne pût distinguer que ce qui le concerne. Le problème est complexe; il n'est pas insoluble, il s'en faut, mais nous ne tenons pas encore la solution. Chaque courant électrique a sa tonalité propre comme un son. Chaque vibration peut exciter une vibration similaire à distance. Chaque abonné d'un réseau téléphonique devrait posséder son petit courant à lui, son « sésame ouvre-toi ». On conçoit qu'il puisse en être ainsi. Les résonnateurs de Helmholtz sont sourds à tous les sons, sauf pour celui qui doit les faire retentir. M. Lacour a appliqué ce principe à la télégraphie multiple, mais en téléphonie, c'est une autre affaire; il ne s'agit plus de distinguer sept notes, sept transmissions, mais des milliers. C'est pourquoi, en résumé, à moins de découverte tout à fait imprévue, nous pouvons assurer aux personnes qui se croyaient en état de téléphoner sans le plus petit fil, que nous n'assisterons pas au fonctionnement de cette nouvelle merveille, même en l'an 1900. Plus tard, beaucoup plus tard, qui vivra verra!

Quelle est la plus haute température que nous puissions produire? Jusqu'ici c'était celle que donnait le chalumeau à gaz oxygène et hydrogène combiné par Henri Sainte-Claire-Deville et Debray. On l'estimait par à peu près à 2000 degrés. M. Henri Moissan, de l'Académie des sciences, a eu dernièrement l'idée de faire un four électrique, pour laboratoire. Déjà on avait employé la chaleur si intense de l'arc électrique pour fondre et souder des métaux; mais par une indifférence assez singulière, on n'avait pas fait entrer encore couramment dans le laboratoire le foyer électrique. La chaleur développée augmente cependant comme le carré de l'intensité du courant; on peut donc aller très loin; il y a une limite, parce que les corps entrent en fusion ou se volatilisent quand on atteint certaine température, et on a beau augmenter la chaleur, on perd son temps; il n'y a plus ni contenant ni contenu et tout se dissoud et se volatilise. A 2000°, tout fond, sauf la chaux vive.

Le four électrique de M. Moissan est constitué avec deux briques bien dressées de chaux vive. La brique inférieure porte une rainure longitudinale qui reçoit les deux charbons conducteurs du courant; au milieu se trouve une petite cuvette servant de creuset. M. Moissan a d'abord employé, pour faire éclater l'arc électrique entre les charbons, un courant de 30 ampères et de 55 volts, obtenu avec une dynamo Edison mue par une machine à gaz de 4 chevaux. La température obtenue a été de 2250°. Il a doublé la force du moteur et avec 8 che-

vaux, il a eu un courant de 100 ampères et de 45 volts. Température obtenue : 2500°. Enfin grâce à l'obligeance de M. Violle, il a pu disposer au Conservatoire des arts et métiers d'un moteur de 50 chevaux fournissant un courant de 450 ampères et de 70 volts. La température a passé aux environs de 3000°.

Avec cette énorme température inconnue encore dans les laboratoires, M. Moissan a pu fondre tous les corps. A 2500°, la chaux, la strontiane, la magnésie, cristallisent en quelques instants. A 3000°, la matière du four, la chaux vive elle-même fond et coule comme de l'eau; le charbon passe à l'état de graphite. Les oxydes irréductibles par l'action du charbon aux plus hautes températures de nos fourneaux sont immédiatement réduits. L'oxyde d'uranium par exemple est réduit et l'on peut obtenir un culot de 120 grammes d'uranium en moins de dix minutes. M. Péligot auquel on doit la découverte de l'uranium, n'avait jamais pu, par les moyens ordinaires, obtenir que quelques grammes d'uranium. L'alumine pure fond et cristallise en quelques instants; en y ajoutant un peu de sesquioxyde de chrome, en voit se détacher de la masse des cristaux rouges de rubis; en dix minutes, le rubis est fabriqué, mais bien petit. On voit que le four électrique a de l'avenir; il pourra nous renseigner sur les combinaisons minéralogiques, par exemple, qui ont nécessité, pour se former, des températures exceptionnelles.

Comment a-t-on su que réellement on atteignait des températures de 2000°, 2500° et même 3000°? Jusqu'ici on ne s'accordait guère sur les températures que nous pouvions atteindre et même sur les températures qui pouvaient exister. On a donné, pour la température du soleil, des millions de degrés; à côté, on affirmait que cette température devait être réduite à 1500°, d'autres allaient jusqu'à 3 ou 4000°. Evidemment ces derniers chiffres sont un peu petits, mais se rapprochent de la vérité. En effet M. Violle a imaginé une méthode de détermination des températures qui paraît bonne. Pour trouver la température de l'arc électrique, il fait une entaille dans le charbon positif dont la température est maximum; puis au moment où le charbon est usé par l'oxydation et bien prêt de se volatiliser, d'un coup sec, il détache la pointe incandescente et la fait tomber dans un calorimètre. Le petit morceau de charbon cède sa chaleur au calorimètre, et par calcul on en déduit sa température. L'erreur commise ne saurait être très appréciable. C'est ainsi que M. Violle a pu savoir que le four de M. Moissan donnait un peu plus de 3000°. La température de l'arc va plus haut encore, à 3500. Au delà le charbon se volatilise et la température ne monte plus. 3500 degrés! C'est déjà joli! Ce résultat concorde très bien avec des expériences peu connues de MM. Berthelot et Violle relatives aux corps explosifs. Ces deux savants ont établi l'existence

de températures effectives voisines de 4000° et même de 4500° par la mesure des pressions développées à volume constant pendant la combustion de mélanges de cyanogène et d'oxygène. Certains essais de M. Violle rendaient probable l'existence vers 3200° d'une notable tension de la vapeur de carbone. Si donc le carbone se volatilise au delà de 3200°, vers 3500°, nous voilà avec un repère bien défini de haute température. A la surface terrestre, 3500°, voilà la limite de température compatible avec l'existence des corps. Mais au centre de la terre, dans les profondeurs, est-ce là la limite? La température doit s'accroître encore avec la pression. Et les pressions sont énormes au centre du globe. La température doit donc y dépasser notablement 4000°. Et dans le soleil, où la pression est autrement considérable, il doit exister des températures encore plus élevées, du simple au double peut-être. Il nous est donc permis de concevoir des températures supérieures à 5000°, allant sans doute jusqu'à 8000 degrés. Nous voilà loin des températures de 1500 à 2000° admises il y a quelque dix ans.

Nous devons revenir sur la question des petits ballons non montés, destinés à sonder les hautes régions atmosphériques et à nous rapporter des renseignements météorologiques. Les petits aérostats de M. Gustave Hermite se sont élevés au delà de 8000 mètres. Mais n'y a-t-il pas une limite? Peut-on en allégeant le ballon s'élever jusqu'aux confins de l'atmosphère? M. le commandant Renard, qui a beaucoup étudié le problème, ne nous laisse aucune incertitude à ce sujet. Non, on ne peut indéfiniment monter dans l'atmosphère.

M. le commandant Renard, directeur des ateliers aérostatiques de Chalais-Meudon, avait songé, comme beaucoup d'autres avant et après lui, à obtenir ainsi des observations météorologiques avec des ballons non montés. Mais avant tout, il s'est demandé à quelle hauteur on pourrait faire monter ces bouées aériennes. Et, de ses calculs, très rigoureux, il ressort que l'on se tromperait étrangement si l'on pensait pouvoir franchir certaines limites. Toutes choses égales d'ailleurs, le volume à donner au ballon croît avec la hauteur qu'il doit atteindre avec une incroyable rapidité. L'atmosphère se présente comme une montagne dont les pentes d'abord très douces se transforment peu à peu en une muraille à pic. Pour atteindre 12 à 15 kilomètres avec les enveloppes très légères dont M. Renard a trouvé le secret, il suffit de quelques mètres cubes de capacité. Pour doubler cette hauteur, il faut des centaines de mètres cubes; une hauteur quadruple, des millions. Il semble que l'atmosphère si facile à gravir d'abord soit bientôt limitée par un plafond d'airain. Impossible de franchir certaine limite.

Ainsi, pour citer quelques chiffres. Le volume de 1 mètre cube suffit

pour monter à 12,900 mètres; il faut 10 mètres cubes pour s'élever à 18 400 mètres; 640 mètres cubes pour 29 500 mètres; 80 000 mètres cubes pour 42 300 mètres; enfin 1 250 000 pour 49 701 mètres. Et le calcul se rapporte à des ballons sans surcharge.

En pratique, la limite paraît voisine de 30 000 mètres de hauteur. car un ballon non monté de 640 mètres cubes est déjà cher. M. le commandant Renard se contente de petits ballons-sonde de 6 mètres de diamètre, correspondant à 144 mètres cubes, qui pourront s'élever aux environs de 20 000 mètres. Il les construit en papier japonais imperméabilisé par un vernis spécial ne pesant que 50 grammes par mètre carré. Les instruments seront extrêmement légers et enfermés dans une boîte suspendue par des ressorts en caoutchouc au milieu d'une cage en osier. Cette cage est d'une telle rigidité qu'on peut la projeter avec violence sur le sol sans que la secousse détériore la boîte aux instruments. Enfin, le gaz d'éclairage n'ayant qu'une force ascensionnelle des 2/3 de celle du gaz hydrogène, on gonflera avec l'hydrogène. Un de ces ballons-sonde est tout prêt à partir. S'il s'élève réellement à 20 000 mètres, la pression indiquée par le baromètre qu'il emportera, sera de 55 millimètres de mercure au lieu des 760 millimètres que l'instrument marquera à terre. Le contrôle sera donc facile. Nous n'avons plus qu'à attendre l'expérience qui s'effectuera, des ateliers de Chalais-Meudon, au premier jour de temps propice.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 janvier 1893.

Quelle sera la nouvelle année qui commence? Ce ne sont pas de bonnes fées qui président à sa naissance; nous n'apercevons guère à son berceau que des harpies et des furies : harpies dont les doigts avides et crochus laissent voir de l'argent mal acquis; furies qui ont remplacé la torche classique par la dynamite. Année du centenaire du régicide et de la Terreur, année de la liquidation judiciaire et politique du Panama, année des explosions, année des grèves-monstres : l'année 1893 n'a que l'embarras pour se choisir un nom parmi ces horreurs et ces tares, sans compter toutes celles que nous ne connaissons pas encore. Son premier jour, son premier de l'an n'était pas levé, qu'elle s'était déjà annoncée, en guise d'étrennes, par des avertissements sinistres à notre pauvre vieille société qui, rongée, minée, assaillie, trahie, n'a vraiment l'air de ne tenir sur ses pieds que par un reste d'habitude. Une bombe éclatait au Palais de Justice, et quelques anarchistes, du fond de l'un de ces repaires dont parlait autrefois Gambetta, et qu'ils appellent aujourd'hui les Maisons du Peuple, lançaient tranquillement des convocations publiques pour l'émeute.

A l'ombre de l'impunité dont il jouit et de la licence dont il use, le Conseil municipal de Paris, — espèce de Cour des Miracles, ouverte à toutes les infirmités et à toutes les difformités, à tous les bancroches et à tous les culs-de-jatte de la politique, — ne pouvait point ne pas dire son mot pour cette date de 93. Il a été alléché par l'odeur du sang qui coula le 21 janvier. Ne pouvant, parce que ce n'est pas une propriété municipale, jeter à bas la Chapelle expiatoire, — ce noble et doux monument, d'un goût si pur, qui, sans clocher, sans haute tour pour le désigner au loin, se cache dans un repli du bruyant Paris, comme une pensée de paix, de douleur, de miséricorde, et rappelle à l'âme les Pardons de la Bretagne, — le Conseil municipal a décidé d'ériger, en face de cette Chapelle, la statue d'un régicide. En vérité, le moment est bien choisi; quand tout ce qui est français, et surtout quand tout ce qui est républicain, a ou devrait avoir la tête basse, le temps est-il aux statues? Le Conseil municipal n'a pas eu déjà la main heureuse dans celles dont il a sali Paris. Il y a deux ou trois ans, il en dressait une, sur le boulevard Saint-Germain, à l'égorgeur

de Septembre, qui fut, par-dessus le marché, l'un des monstres les plus pourris, l'homme peut-être le plus vénal de la Révolution. Les ministres, les députés qui, pour quelques chèques malencontreux, vont passer en cour d'assises ou en police correctionnelle, ont leur plaidoirie toute trouvée : De quoi nous accusez-vous? D'insignifiantes vétilles. Vous avez élevé une statue à Danton, qui, député et ministre, avait reçu de toutes mains dix fois plus d'argent que nous!

Et quel est le grand homme en bronze que nous allons voir sortir de terre? Le Pelletier de Saint-Fargeau, régicide piteux. C'est sur lui que le Conseil municipal a jeté son dévolu. D'une antique famille parlementaire, président à mortier, possesseur d'une immense fortune, Le Pelletier avait d'abord été l'un des plus intraitables tenants de l'ancien régime. Lorsqu'il vit que la révolution l'emportait définitivement et devenait de plus en plus la Terreur, il trembla. Sa peur fit son jacobinisme : « Quand on a 600 000 livres de rente, disait-il, il faut être à Coblentz ou au faîte de la Montagne. » Il gravit à ce faîte qu'il préférait à la plate-forme de la guillotine; il ne pouvait y gravir qu'en commençant par descendre dans tous les bas-fonds. Lors du procès de Louis XVI, il ne se contenta pas de voter la mort, il la réclama. Le surlendemain de l'exécution, un garde du corps, dont l'indignation mal contenue avait armé le bras, le poignarda au Palais-Royal. Immédiatement déclaré grand homme par la Convention, l'infortuné fut, par décret, solennellement transporté au Panthéon d'où, par un autre décret, la Convention le renvoya deux ans plus tard, lorsque, s'assagissant elle-même, elle essaya de nettoyer ce mauvais lieu.

Tel est le favori actuel du Conseil municipal de Paris. A sa rentrée en 1814, notre glorieuse royauté des Bourbons avait autrement placé ses faveurs parmi les héros du drame le plus pathétique de notre histoire. Celui qu'elle avait voulu honorer était aussi un magistrat : tandis qu'au jour de la toute-puissance Le Pelletier avait défendu les abus, Malesherbes les avait dénoncés; et lorsqu'au jour de l'adversité, Le Pelletier avait envoyé son roi à la mort, Malesherbes l'avait affrontée pour lui, il finit par la recevoir avec ses enfants et petits-enfants, même des femmes, avec ses plus éminents collègues, tous conduits ensemble, dans les mêmes tombereaux, à l'échafaud. Le Conseil municipal peut élever son monument; la royauté a élevé le sien, il est debout encore au Palais de Justice, à côté de celui de notre Berryer, sublime émule de Malesherbes. Et sur ce monument les frères de Louis XVI ont fait graver cette inscription qui répond à une beauté éternelle de l'âme humaine : « Toujours intrépidement fidèle, il apporta à son roi,

sur le trône, la vérité; dans la prison, le secours ». *Strenuus semper fidelis Regi suo In solio veritatem Præsidium in carcere attulit.* L'homme ainsi dépeint fait tellement honneur à l'homme, que Victor Hugo, affamé de popularité, terminait son discours de réception à l'Académie par une sorte d'apothéose dont il demandait, au nom de sa *piété* pour Malesherbes, d'excuser le hors-d'œuvre : « Son souvenir, disait-il, est resté indestructible dans la mémoire orageuse de ce peuple en révolution qui oubliait tout, comme reste au fond de l'Océan, à demi enfoncée sous le sable, la vieille ancre de fer d'un vaisseau disparu dans la tempête. »

Il est manifeste que, dans le choix du Conseil municipal, ce n'est ni le talent, ni la vertu, ni les services, ni la renommée qu'il s'agit de glorifier; tous ces titres sont absents. C'est le régicide, tout seul et tout nu, avec ses circonstances les plus aggravantes, que les représentants de la ville de Paris entendent mettre sur le pavoi pour l'admiration et l'imitation des hommes. Du crime du 21 janvier, nous n'avons pas à discuter ici; MM. Denys Cochin et Froment Meurice ont adressé à leurs collègues du Conseil municipal les observations les plus sévères et les plus sensées. Parmi les républicains, tous ceux qui ont quelque esprit, quelque conscience et quelque cœur, désirent le silence sur cette journée d'il y a cent ans, qui laisse, selon une expression d'Edgar Quinet, une inquiétude éternelle dans l'âme de la postérité. Pour obtenir ce silence, il suffirait, en un temps normal, d'évoquer les simples et fortes images dont l'empire a toujours été considéré comme un des signes de la supériorité de l'homme sur la brute : la pitié, la pudeur, la justice, le respect du malheur et de la mort. Mais non; ces images ont le sort de l'idée de Dieu, dont elles sont comme un reflet, elles sont dans la disgrâce des gens du jour. Parlons-leur donc d'autre chose, parlons de la patrie, non pas même en déployant la grandeur que ce mot sacré éveille, et qui ne serait pas comprise, mais au point de vue le plus sensible, à celui qui touche à l'instinct de la conservation personnelle : dans l'année terrible, les radicaux, par leur empressement tumultueux à se fourrer dans des sinécures lucratives pour échapper au service militaire, nous ont appris que, foudres de guerre contre Dieu, les prêtres, les sœurs de Charité, les faibles, ils étaient, devant l'ennemi, les plus prudents des hommes.

Or n'est-ce pas, hélas! une vérité de tous les instants que la France mutilée est toujours sous le coup d'une menace formidable; que, par sa triple alliance, l'Allemagne a triplé notre péril; qu'elle a lié à ses mouvements et à ses ambitions l'Autriche et l'Italie; que notre meilleur et même unique contre-poids à ce faisceau de

monarchies coalisées est la Russie, où la monarchie est plus encore qu'un régime et forme une religion? Si c'est là une vérité hors de doute, n'est-ce pas une autre vérité non moins irréfragable que dresser officiellement, dans la capitale de la France, la statue symbolique du régicide, c'est donner à l'Allemagne l'arme la plus efficace qu'elle ait jamais pu rêver pour river à ses desseins les souverains qui règnent en Autriche et en Italie, qui n'ont, ni l'un ni l'autre, le goût d'être tués par leurs sujets, et dont le plus grand des deux a l'honneur d'être le petit-neveu de Louis XVI? N'est-ce pas encore remettre aux mains de l'Allemagne l'instrument le plus captieux et le plus dangereux, qu'elle aurait cherché en vain dans ses propres combinaisons diplomatiques, pour troubler dans sa bienveillance pour nous le tzar Alexandre III, dont les régicides ont massacré le père et guettent la vie; pour l'ébranler dans ses velléités d'une alliance plus étroite; pour le détacher d'une politique que nos incertitudes intérieures, mêlées de tant de hontes, lassent singulièrement, et qui, sans l'attrait de nos banquiers et les provocations de M. Stambouloff, serait peut-être déjà rompue? Si le fonds des reptiles de Berlin avait passé au Conseil municipal de Paris, nous ne savons trop quelle autre proposition il aurait pu suggérer que cette consécration solennelle de la France au régicide. Il n'a pas eu, d'ailleurs, besoin d'y passer; nous avons déjà rappelé une réponse que nous faisait un républicain spirituel, M. Ernest Picard, lorsque nous lui demandions si les extravagances des dernières réunions publiques de l'Empire étaient gratuites : « Soyez sûr, reprit-il, que mes amis sont assez bêtes pour dire tout cela sans être payés. »

Sans rien pousser à l'extrême, il est difficile de ne pas reconnaître de plus en plus une sorte de mainmise occulte de l'étranger dans nos affaires de France; elle a grandi à mesure que s'énervaient, sous le ver rongeur d'une législation athée, les croyances et les vertus qui sont la sève du patriotisme. Pareil phénomène s'est produit dans les décadences de la Grèce et de Rome. Dans la grève de Carmaux, de l'argent allemand a été signalé; songez à tout ce que des pratiques et des tolérances de ce genre pourraient receler de désastres! Qu'un concurrent étranger veuille ruiner à son profit une de nos industries nationales, il n'a qu'à soudoyer une grève interminable. Il peut même, à la veille d'une guerre, par les mêmes procédés, désorganiser les services vitaux de notre pays. Ce qui se remue obscurément en bas, s'étale cyniquement en haut. L'instruction du Panama se poursuit lentement, laborieusement, à travers bien des résistances désespérées et des entraves cachées. Il en est de cette instruction comme il en a été de l'entreprise elle-même :

la sonde n'atteint pas le fond; de nouveaux gisements de boue se succèdent les uns aux autres, et les miasmes putrides s'épaississent. C'est tout le détritus d'un régime qui apparaît, c'est le guano d'une quantité d'oiseaux de proie, de toute volée et de toute volerie, qu'on découvre. Avec le nombre des anciens ministres mis en cause, on pourrait déjà former un cabinet tout entier, avec son président du conseil. Au milieu de tant de clartés qui se projettent sur notre monde de gouvernants, ce qui ressort avec le plus de relief, c'est le rôle de l'étranger dans tous les tenants et aboutissants de cette affaire du Panama.

Voici, par exemple, qu'on nous apprend qu'il y a deux ans, M. Constans siégeant encore au ministère de l'intérieur, un rendez-vous fut concerté entre M. Clémenceau et M. Rochefort, à couteaux tirés depuis la déconfiture du boulangisme, pour les amener à une entente et à une action communes contre le cabinet d'alors dont le programme avait pour objet la fameuse concentration républicaine. Où se passe la rencontre? En Angleterre, à l'hôtel où est descendu cet Allemand qu'on voit et qu'on sent partout, M. Cornelius Herz. Les deux interlocuteurs étaient sur le point de s'accorder, lorsque M. Rochefort ayant prononcé des propos de guerre à mort contre M. Constans qui a vaincu le boulangisme, un nuage rembrunit la figure de M. Clémenceau, qu'on ne savait pas aussi ami que cela avec notre ancien ministre de l'intérieur. Quelques jours après, M. Cornelius Herz, qui veut amadouer M. Rochefort, lui propose de lui faire gagner beaucoup d'argent dans une affaire où il n'aura pas un sou à avancer. Puis il ajoute en bon papa qu'il est : « Laissez donc M. Constans reposer en paix; vous l'avez tué. Je vous promets que dans quinze jours je le forcerai à monter à la tribune pour demander lui-même votre rentrée en France. » C'est à n'y pas croire; soupçonnait-on que M. Cornelius Herz tenait ainsi M. Constans en laisse? Évidemment ce Juif d'outre-Rhin portait un intérêt tout platonique aux affaires de France.

Le cas de M. de Freycinet, notre ministre de la guerre, est plus curieux, plus *suggestif* encore, comme on dit aujourd'hui. Pour expliquer la promotion extraordinaire de cet Allemand, Cornelius Herz, à la dignité de gran-dofficier de la Légion d'honneur, il avait invoqué la recommandation scientifique de M. Joseph Bertrand, qui lui a opposé un démenti net. Ce qui, malheureusement, ne recevra pas de démenti, ce sont les relations étroites et persévérantes, sous les formes les plus diverses, de notre ministre de la guerre avec M. Cornelius Herz. Un instant, on avait espéré que la lumière allait se faire, après la déposition si assurée où M. An-

drieux, muni de documents qu'on ne songeait même pas à contester, avait annoncé qu'il dirait la vérité sans fard ni merci, la vérité implacable sur le système et le personnel au pouvoir depuis quinze ans. Tout à coup le bruit, d'abord invraisemblable, se répandit et se confirma qu'avec cet ennemi juré d'une administration dont il a été souvent le chef, presque toujours un des membres, M. de Freycinet avait eu, en dehors de ses collègues, un entretien. Qu'allait-il demander à M. Andrieux? Le secret? Sa grâce?

Quoi qu'il en soit, il reste le fait étrangement douloureux que M. Cornelius Herz, protecteur ou protégé de M. Clémenceau, dont il a commandité le journal, protecteur ou protégé de M. le ministre de la guerre, qui l'a comblé de distinctions et d'avantages, est un personnage suspect à tout patriote. L'*Estafette* de M. Jules Ferry le nomme *un scélérat immonde*; la plupart des journaux républicains le traitent de *coquin*. Même dans le monde officiel, beaucoup disent aujourd'hui qu'ils l'ont toujours considéré comme un espion de l'Allemagne. Loin de nous la pensée d'incriminer la bonne foi, la sincérité de M. Clémenceau et de M. le ministre de la guerre! Si peu naïfs qu'ils semblent, ils ont été, — leurs visées politiques aidant, — abusés, trompés, mis dedans par un matois. Lorsqu'on se rappelle le rôle décisif qu'ils ont joué l'un et l'autre pour amener la France à cette évacuation de l'Egypte qui, brisant le lien que nous donnait avec l'Angleterre une occupation en commun, y a substitué, à la grande joie de la triple alliance, une cause perpétuelle de malaise, de brouille et d'isolement, on est en droit de leur jeter à la face un mot célèbre : Il y a des incapacités plus funestes que des trahisons.

Si, dans un temps où le ridicule et le lugubre se confondent si souvent, on pouvait encore s'étonner de quelque chose, ce serait de voir ces radicaux, qui acceptent pour bailleur de fonds de leur principal journal un Allemand de mauvaise odeur, déchaîner la persécution religieuse contre la partie la plus nombreuse et la plus respectable de leurs concitoyens en lui reprochant d'obéir à un souverain étranger. M. Cornelius Herz! Le Pape Léon XIII! Souverain étranger pour souverain étranger, auquel est-on le plus fier d'obéir? Nous les comparerions volontiers, si ce n'était, comme disait autrefois le cardinal de Retz, une sorte de blasphème. L'Allemand, nous le reconnaissons, est plus riche; il a plus de subventions et d'allocations à distribuer avec l'argent qu'il a soutiré à la France, et qu'il distribue pour avoir le droit d'en soutirer davantage encore. Le Pape est pauvre, il ne peut ni acheter ni même aider personne; il est dans cette situation unique de ne vivre que de la charité, c'est-à-dire de l'amour de ceux qui lui obéissent. Père

commun, médiateur-né entre les hommes, il n'est l'agent secret ou public d'aucun peuple; il les unit tous dans son cœur, il n'aspire qu'à les unir dans la paix, avec une préférence peut-être marquée pour ceux qui souffrent. A cette heure douloureuse où nous sommes, l'Allemand qui nous a exploités a déguerpi de l'autre côté du détroit; changeant sans cesse de résidence, il est sans domicile fixe : confident et dépositaire de tous nos déshonneurs, on le sent, quoique invisible et insaisissable, le plus âpre à souffler, avec ses petits papiers, l'immense humiliation nationale qui nous enveloppe. Un ami fidèle nous reste, c'est le Pape; il étend son manteau sur nos misères, il nous dit qu'elles passeront et que la France demeurera, il nous garde sa confiance, il nous rend la nôtre en nous-mêmes, il est le répondant auguste qui fait que, tout schismatique qu'il est, le puissant potentat du Nord laisse sa main dans celle du pays aimé de Léon XIII. Rappelez-vous l'histoire du bon Samaritain : comme le jeune homme de l'Évangile, la France est tombée de son cheval de guerre, elle a été dépouillée et couverte de plaies par les voleurs; le Pape s'approche d'elle, il verse de l'huile dans ses blessures; il la relève, réalisant la parabole adorable du Dieu dont il est le vicaire

Est-ce exagérer que d'appeler M. Cornelius Herz un souverain? M. Rochefort défie le gouvernement de le poursuivre parce qu'il a trop de secrets. Qui ne sent qu'il a raison? Dans la République française, ce Juif matiné d'Allemand est un roi inviolable.

Certes, il importe à tous les points de vue, pour notre dignité, pour notre crédit, pour nos finances, que, menée jusqu'au fond, l'instruction du Panama soit close au plus vite. Mais cette instruction en suppose et en exige une autre, d'un effet plus durable : une instruction morale, sans laquelle la première, revêtue ou non d'une sanction, serait un incident sans conséquence.

Dans le pas difficile où se trouve le gouvernement actuel, il est des gens qui, pour le tirer d'embarras, lui proposent d'inventer une conspiration royaliste. Façon commode de rompre les chiens, sans interrompre la curée! Evidemment, les royalistes exciteraient beaucoup de gratitude s'ils se prêtaient à ce jeu enfantin; ils se garderont de tout faux mouvement, de toute fausse démarche, qui n'aurait pour résultat que de créer une diversion dont, les premiers, ils seraient victimes.

M. le Président de la République a des souvenirs de famille qui doivent l'édifier sur la valeur de ces conspirations royalistes. Il y aura bientôt cent ans, son grand-père, l'un des cinq membres du gouvernement d'alors qui s'appelait le Directoire, était aux prises avec des difficultés assez semblables à celles où il se débat lui-même.

Probe, ayant les mains pures, sinon de sang, du moins d'argent, le vieux Carnot souffrait impatiemment d'être entouré de voleurs. Il avait pour collègue Barras, dont le nom est légendaire; comme il l'a raconté dans une brochure, il avait un autre collègue, également régicide, Rewbell, qui professait doctrinalement « que probité et civisme sont incompatibles », et qui, par conscience républicaine, pillait le plus qu'il pouvait. Dans ses louables efforts pour rétablir un peu d'honnêteté dans le gouvernement, le vieux Carnot était soutenu par les conservateurs des deux Assemblées électives, les Royer-Collard, les Camille Jordan, les Mathieu Dumas, les Portalis, qui, nettement, loyalement, sans arrière-pensée, s'étaient placés sur le terrain constitutionnel pour rendre leur opposition plus efficace. Que firent les voleurs? Un coup d'État contre les opposants qu'ils qualifièrent de conspirateurs royalistes; si le vieux Carnot ne s'était sauvé à l'étranger, il aurait été bel et bien, comme les autres, déporté à Cayenne.

Dans un autre camp, on entend des voix, comme au temps où le général Boulanger posait pour la dictature, déclarer que tout le mal vient du parlementarisme. Assurément, par les conditions défectueuses où il fonctionne, par l'absence de tout contrepoids ferme, par le dérèglement de sa toute-puissance, le parlementarisme actuel mérite bien des critiques. Mais en quoi serions-nous plus avancés, s'il n'y avait pas eu de Parlement? Avec M. Grévy tout seul, assisté de son dauphin, M. Wilson, tout seul, l'Élysée aurait-il été irréprochable? Sans la présence des Chambres, les anciens ministres, qui défilent en ce moment dans le cabinet du juge d'instruction, auraient-ils rencontré et écouté moins de tentateurs?

Ce qui, depuis une quinzaine d'années, a manqué au gouvernement de la république, c'est d'être un gouvernement, dans la pleine et historique acception de ce mot. Par suite de causes qui tiennent peut-être au régime lui-même, aux luttes d'où son triomphe est sorti, aux alliances et aux séparations également arbitraires et factices qu'elles ont engendrées, ce gouvernement, dans ses évolutions successives, n'a guère été qu'une juxtaposition d'hommes jaloux, non pas de faire prévaloir dans la marche des affaires de leur pays une politique précise dont ils n'avaient pas la pensée, et dont, ayant la pensée, ils n'avaient pas le moyen, mais d'occuper le pouvoir pour la satisfaction de vanités, de jouissances, d'avidités particulières. Rester en place était leur seule ambition permise. La recette la plus simple pour éviter les accrocs et les chocs qui ont pour contre-coup la culbute, étant la concentration républicaine, ils ont tout livré et tout sacrifié pour le maintien de cette concentration dont ils étaient les plastrons. Sans être les pires, sans être même

les mauvais dans leur parti, la plupart d'entre eux n'ont eu en vue, dans leurs projets et leurs actes, que le bon plaisir de ceux que M. Challemel-Lacour appelait le pire dans le mauvais. Ils ont ainsi procuré aux radicaux, qui les mettront à la porte, les profits combinés du pouvoir et de l'opposition. Au moment où contenter M. Clémenceau était leur but suprême, M. Clémenceau s'abouchait avec M. Rochefort pour aviser à la façon la plus expéditive de les renverser. Le ministre de l'intérieur, M. Loubet, vient de voir, dans son propre département, son chef de cabinet battu par le candidat de M. Clémenceau; n'a-t-il pas ce qu'il mérite? A cette politique qui n'est que la défaillance de toute politique, le moment presse de substituer une politique d'hommes d'État qui sachent vouloir, et qui, voulant quelque chose, veuillent le bien. Tout engourdi qu'il est, le pays renferme encore les éléments d'un grand parti d'honnêtes gens qui, s'affranchissant des classifications byzantines, remplacent la concentration républicaine sur le terrain radical par la concentration sociale sur le terrain légal et libéral.

Cette œuvre de salut public devrait partir du haut de la tribune; à droite, au centre ou à gauche, qu'un citoyen de bonne volonté ait donc le courage de l'oser! Le gouvernement qui l'entreprendrait s'honorerait certainement, s'affermirait probablement. Il dégagerait l'aspiration confuse qui s'agite au fond de tant de cœurs las de se déchirer et de voir mourir la patrie. En 1831, M. Casimir Périer ne fut suivi par l'opinion que parce qu'il avait commencé, non seulement par lui parler, mais par lui commander. Les négociations et conversations de salons, de couloirs, de comités, de groupes et sous-groupes sont choses sans vie avec le suffrage universel. Si cette reconstitution électorale de la France dans des conditions saines et vraies ne se fait pas, l'année 1893 se terminera par l'avènement de quelque Chambre radicale dont la sottise, l'imprévoyance et la bassesse livreront aux extrêmes périls, avec nos destinées nationales, notre fortune publique et nos fortunes privées.

Malgré tant de leçons et de périls, le ministère de M. Ribot, espèce de syndicat indulgent de la faillite du Panama, sent-il la responsabilité qui pèse sur lui? Comprend-il, par ces foudroyants exemples, qu'en mettant l'immoralité dans les lois, on met plus encore l'immoralité dans les législateurs? Est-il capable, non pas même d'arborer, mais de saluer le noble programme que M. Jacques Piou, au nom des constitutionnels, vient de tracer : République ouverte, tolérante et honnête! Il y a quelques jours, nous étions surpris et charmés de voir le ministère mettre fin à la longue vacance des sièges épiscopaux : vacance dont la durée s'expliquait d'autant moins que la longanimité règne au Vatican. Les choix

étaient approuvés; et parmi ces choix nous aimons à signaler celui de l'évêque nommé de Nantes, Mgr Laroche, vicaire général d'Orléans, prêtre intègre et conciliant, administrateur habile, orateur éloquent et savant, ancien élève et professeur de ce petit séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin, où Mgr Dupanloup a laissé, avec le rayonnement de sa gloire, la flamme de son zèle. Le surlendemain, renouvelant les inutiles et inconvenantes vexations de M. Ricard, de triste mémoire, le même ministère attentait à la liberté des cultes et aux stipulations du Concordat, en proscrivant des écoles publiques et privées le catéchisme qui, depuis quarante ans, est enseigné dans le diocèse de Luçon, et celui que l'éminent cardinal Place, esprit modéré et pondéré entre tous, a marqué du sceau de sa piété et de sa sagesse. Lors même (ce qui est faux) que ces catéchismes empièteraient sur la politique, est-ce que, en ces temps où la politique est gangrenée faute de fidélité au respect du bien d'autrui que le catéchisme enseigne, ce serait un mal?

Quelques personnes sont tentées de se consoler de notre bourbier de Panama par les scandales où Berlin fait concurrence à Paris. C'est une émulation moins atténuante qu'avilissante. Les biens du roi de Hanovre, dont le conquérant s'était emparé par une brutalité surchargée de beaucoup d'autres, avaient peut-être un caractère moins absolument sacré que l'argent librement apporté par les braves gens de France pour une entreprise nationale et internationale. Cependant la corruption à laquelle un démon politique les a employés jusque dans les régions les plus hautes est hideuse; d'autant plus hideuse qu'ils ont servi à des besognes lâches et louches au fond desquelles on craint de trouver, avec l'espionnage, le crime. Tout cela prouve que, pas plus en Allemagne qu'en France, les épreuves de l'année terrible n'ont assaini la nation; même les lauriers finissent en fumier. Les sociétés ont besoin, avant tout, pour leur santé morale, d'un bon régime. L'année 1893, qui marque le premier centenaire de la mort de Louis XVI, marque le troisième centenaire de l'un des événements les plus providentiels de notre histoire : l'abjuration de Henri IV, qui, le faisant catholique, le fit roi. A cette France corrompue et perdue par les guerres civiles, ce Bourbon pacificateur rendit en quelques années la force et la vertu d'où allaient procéder les merveilles, les victoires, les conquêtes, les chefs-d'œuvre du grand siècle.

L'empereur Guillaume ferait bien de lire et de relire la vie de notre Henri IV. Il y trouverait un bel art de gouverner et de régner, même de parler. Il vient encore, aux réceptions du jour de l'an, de dépasser la mesure en annonçant qu'il *pulvériserait* toutes les

oppositions à son projet de loi militaire. Les sabres qu'on tire trop souvent, un peu à tort et à travers, prennent des airs de sabres de bois.

On sait en quoi consiste ce projet de réforme militaire. Dans le système actuellement en vigueur, fondé sur le service de trois ans, si tout Allemand est soldat en principe, il ne l'est pas en fait. D'après les chiffres fournis par la statistique du recrutement de 1891-1892, le nombre des incorporations a été de 198 497, tandis que celui des hommes laissés dans leurs foyers était de 196 537. Dépourvus de toute instruction, la plupart des inscrits de cette dernière catégorie auraient dû, en cas d'une mobilisation nécessitée par la guerre, être conservés dans les dépôts, l'armée active, à qui incomberait l'entrée en campagne, étant alimentée par des soldats dont beaucoup seraient plus âgés, mais mieux exercés.

Substituant au service de trois ans celui de deux ans, le nouveau projet de loi augmente, dans des proportions considérables, l'effectif de paix; de telle sorte qu'au lieu de 66 952 sous-officiers l'empire en ait 78 809, et qu'au lieu de 420 031 soldats, il en ait 492 068. Ainsi renforcée, l'armée, plus défensive qu'agressive, serait mieux en mesure de faire face aux énormes concentrations de troupes que l'avenir pourrait amener aux frontières de l'est et de l'ouest.

Une opposition sérieuse s'élève contre ce projet de loi : pour les uns, parmi lesquels l'élite des généraux, il ébrèche, dans l'illusion vaine de la quantité, la qualité de l'armée allemande; pour les autres, il accroît, avec les exigences budgétaires, les charges sous lesquelles plient les citoyens, et qui, engendrant la misère, engendrent la crise sociale. Le gouvernement a espéré longtemps tourner ces difficultés par des appels au loyalisme et à la discipline, par des sourires aux divers partis, par des considérations sentimentales. Si, comme il y en a l'apparence, ses calculs échouent, il dissoudra le Reichstag, au risque de rencontrer dans le pays des plaintes et des protestations plus véhémentes encore. C'est une lutte obscure qui s'engage; M. de Caprivi n'y apporte pas le prestige, le ton de Jupiter tonnant dont M. de Bismarck s'était fait un jeu. Il y a trente ans, lors de luttes de ce genre, le roi Guillaume était déjà vieux; mais son gouvernement était jeune. Aujourd'hui l'empereur Guillaume est encore jeune, mais son gouvernement est vieux.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Femme dans l'Art, par M. Marius Vachon, magnifique volume in-folio. (Chez Rouam.)

Ce livre très original, qui peut être considéré comme le premier travail de ce genre, est une glorification de la Femme pour le rôle brillant et fécond qu'elle a joué dans l'art, comme inspiratrice des grands génies, comme modèle des chefs-d'œuvre et comme artiste.

M. Vachon a voulu caractériser, dans leur diversité infinie, les variations du type féminin dans les arts, montrer, d'après les bas-reliefs, les statues, les terres cuites, les pierres incisées, les camées, les peintures, quels aspects revêtit, au moral et au physique, la Femme, depuis les contemporains de Sésostris ou de Rhamsès le Grand, jusqu'aux Français du temps de Louis XVI ou de Napoléon Ier. L'auteur de *la Femme dans l'Art* a voulu plus encore : élargissant son cadre, il a mis en lumière l'influence que la Femme a exercée par sa grâce, par sa beauté, sur les évolutions de l'esthétique, dans l'antiquité, au moyen âge, à la renaissance et dans les temps modernes. Tous les grands types féminins populaires sont décrits et analysés avec une aimable érudition par M. Vachon : il a retracé les nobles et pures silhouettes des déesses taillées par le ciseau grec; il a fait revivre dans leur chasteté idéale les vierges des primitifs, dans leur charme troublant les bourgeoises et les courtisanes de la renaissance.

De nombreux chapitres, d'une lecture fort agréable, sont consacrés aux femmes : impératrices, reines, princesses et grandes dames qui, aux diverses époques de l'histoire générale, dans tous les pays, mais surtout en France, ont, par leur goût et leur luxe, contribué aux progrès des indusiries artistiques. A côté des figures célèbres, telles que Diane de Poitiers, Isabeau de Bavière, Béatrice de Provence, Catherine de Médicis, Catherine de Russie, etc., on en voit apparaître de nouvelles, ignorées jusqu'ici, et dont la vie et l'œuvre sont d'un intérêt romanesque.

Enfin, M. Vachon n'a pas oublié non plus les femmes qui, peignant, modelant, ciselant, gravant, ont marqué dans l'art par leurs œuvres personnelles, depuis les miniaturistes anonymes qui enrichissaient les vélins liturgiques jusqu'à Mme Vigée-Lebrun, depuis Aristarète et Lala de Cyzique jusqu'à Mme de Pompadour.

M. Marius Vachon aurait pu borner ses hommages au culte purement profane de la Femme. Mais son œuvre eût été incomplète, s'il eût négligé les manifestations religieuses dont la Femme a été l'objet. Et s'il y a dans sa galerie toutes les déesses, il y aussi, radieuse en sa surhumaine et presque divine beauté, la douce image de la Vierge Marie. La Vierge, en effet, plus que le Christ lui-même presque, domine tout l'art prodigieux de notre moyen age. C'est en son honneur que les cathédrales fleuries lancent hardiment dans le ciel le magnifique enchevêtrement de leurs forêts de pierre. C'est pour la montrer secourable et bonne, toute-puissante et triomphante, que le ciseau des tailleurs de pierre s'attendrit et que le pinceau des peintres idolâtres de la seule Beauté devient chaste. Et n'est-ce pas justice? La Vierge n'est-elle pas la Femme idéale en qui se résument toutes les bontés et toutes les grâces? M. Marius Vachon a tenu à la conserver à sa vraie place, la première, celle qui la rend voisine de la Divinité.

Un tel ouvrage appelait nécessairement une illustration abondante et choisie avec discernement. La maison Rouam, qui a somptueusement édité ce magnifique volume,

l'a enrichi de 400 gravures; portraits, reproductions de sculptures, de peintures, etc... Les femmes françaises, auxquelles ce beau livre est dédié, et qui, de tout temps, ont aimé les créations des artistes et des poètes, sauront lui assurer le succès qu'il mérite si complètement.

Histoire du bréviaire romain, par M. l'abbé Batiffol, aumônier de Sainte-Barbe, docteur ès lettres. In-12. 3 fr. 50. (Picard.)

Voici un petit livre à mettre hors de pair. Les lecteurs du *Correspondant* ont vu plus d'une fois le nom de l'auteur cité par M. Kraus dans ses bulletins d'archéologie chrétienne, parmi ceux des plus jeunes et des meilleurs élèves de M. de Rossi. Jusqu'ici, M. Batiffol s'était renfermé dans une série de monographies et d'études écrites pour les seuls érudits: il a voulu, cette fois, donner au public un livre de vulgarisation savante, l'histoire de ce bréviaire que l'on voit les ecclésiastiques réciter chaque jour, et dont personne encore n'avait raconté les origines et les vicissitudes. M. Batiffol y a mis une remarquable érudition, érudition légère d'allure, légère à se débrouiller dans le chaos des informations. Son exposition rapide, brillante, concise et spirituelle, a su renfermer en 300 pages la substance de bien des gros livres. Sa méthode critique et sa curiosité avisée l'ont amené à des résultats nouveaux et à des trouvailles aussi heureuses qu'imprévues. L'*Histoire du bréviaire romain* est d'un érudit, d'un lettré et d'un théologien : trois qualités qui vont rarement de compagnie.

Géographie universelle de M. Elisée Reclus, tome XVIIIe. (Hachette.)

Ce volume est consacré aux « régions andines », c'est-à-dire à l'Amérique méridionale, au Vénézuéla, à la Colombie, au Chili, etc. Ce sont des pays en ce moment très troublés, où grondent des bruits de guerre. Il ne serait peut-être pas prudent de s'y risquer, mais il est bien agréable de les connaître par le menu, au coin du feu, en lisant les notes si prodigieusement complètes que l'auteur a recueillies sur eux et auxquelles il a su donner la couleur et la vie.

Souverains, hommes d'Etat et hommes d'Eglise, par M. Charles Benoist, 1 vol. (Lecène et Oudin.)

M. Charles Benoist donne aux *Croquis parlementaires* de Sybil, qui eurent un si vif succès, il y a deux ans, un digne pendant avec ce nouveau volume : *Souverains, Hommes d'Etat, Hommes d'Eglise*. Seulement, cette fois, c'est de la peinture d'histoire, après la peinture de genre. Six portraits composent la nouvelle galerie : le Pape, le feu roi Guillaume III des Pays-Bas, le cardinal Rampolla, M. Crispi, le prince Napoléon, le cardinal Lavigerie.

L'auteur a étudié de près et dans la détail les hommes et les choses dont il parle. Son ouvrage n'est pas une simple collection de biographies plus ou moins ornées d'anecdotes. Les personnages y sont soigneusement placés dans le milieu où ils se meuvent; le cadre du portrait s'en trouve fort élargi. Le portrait de M. Crispi, par exemple, est précédé d'une analyse, tenue en Italie même pour très juste et très pénétrante, de l'esprit italien et de la société italienne.

Notices et Portraits, par M. Jules Simon, 1 vol. in-8°. (Calmann Lévy.)

C'est le recueil des éloges prononcés par l'éminent auteur dans les séances solennelles de l'Académie des sciences morales et politiques, dont il est le secrétaire perpétuel. Louis Reybaud, Caro, Michel Chevalier, Fustel de Coulanges, font l'objet de ces études éloquentes où la pensée revêt l'attrait d'une forme exquise.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LA QUESTION BIBLIQUE

En rendant compte ici même[1] de la vie et de l'œuvre d'Ernest Renan, je faisais remarquer naguère que le secret de son influence tenait à ses qualités d'artiste. Sans rien découvrir de nouveau dans le champ de l'érudition, mais aussi sans copier personne, il a réussi, disais-je, « à jeter dans le grand courant de la publicité française les résultats de la critique allemande et à faire entrer les arguties de la controverse biblique dans ce domaine ouvert de la littérature où chacun se sent chez soi ».

Voltaire aussi a beaucoup parlé de la Bible au public lettré; il a fait de la critique à sa manière, critique railleuse, souvent burlesque; mais il n'a pas tenté, comme Renan, de mettre à nu, sous les yeux des hommes de son temps, le mystère de la formation des dogmes. Il s'est moqué de la Bible comme de tout le reste. Sa clientèle immédiate s'est amusée de ses plaisanteries sacrilèges. Les générations suivantes les ont oubliées; mais elles ont aussi oublié la Bible elle-même et, tournant le dos à toutes les spéculations religieuses, ont laissé aux théologiens la garde solitaire de ce qui n'était plus, à leurs yeux, qu'un musée d'antiquités.

Depuis l'apparition de la *Vie de Jésus* et de l'*Histoire du peuple d'Israël*, l'attention publique, en France, a été de nouveau attirée sur les Livres saints. On les a ouverts et feuilletés, non plus pour y trouver matière à railleries, mais pour se rendre compte du rôle extraordinaire qu'ils ont joué dans l'histoire de l'esprit humain. On a abordé cet examen avec une sorte de curiosité à la fois respectueuse et libre, comme celle que pourrait apporter un chrétien à la lecture des Védas. Les croyants ont été surpris de voir qu'on s'occupait tant au dehors de ces vieux textes qu'eux-mêmes ne lisaient plus guère et qu'ils vénéraient de loin sans les connaître. C'est donc à l'appel des indifférents et sous la conduite des impies qu'ils se sont remis à fréquenter la Bible. Faut-il s'étonner que, renoué dans de telles conditions, leur commerce avec les saints

[1] *Correspondant* du 25 octobre 1892.

Livres ait été, pour plusieurs d'entre eux, une occasion d'ébranlement et de trouble? Quelques-uns ont succombé à l'épreuve, d'autres n'y ont échappé qu'en refermant avec précipitation le volume entr'ouvert et en s'interdisant de penser sur un tel sujet.

Je suis convaincu, pour ma part, que l'abandon de la lecture de la Bible depuis cent ans a été un grand malheur pour la société chrétienne, une cause de faiblesse pour les âmes, une des fautes qui expliquent l'extinction progressive de la foi. Mais, quoi qu'il en soit du passé, dans le présent, l'abstention n'est plus possible à l'égard des saintes Écritures. Entre l'affirmation chrétienne, qui maintient le dogme de l'inspiration et assigne aux Livres saints *Dieu pour auteur*[1], et la prétention de la critique naturaliste qui n'y veut voir qu'une œuvre humaine, intéressante au même titre que celle de Zoroastre, de Confucius ou du Bouddha, tout homme qui pense est obligé de prendre parti.

Or, il faut bien le reconnaître, de notre côté on est assez mal préparé à remplir le devoir d'option qui s'impose. En matière d'études bibliques, on ne connaît ni le sens des mots, ni l'état des questions, ni la portée des controverses. Les uns ont peur de la discussion et semblent craindre que nos croyances ne puissent pas supporter le grand jour : comme, néanmoins, ils tiennent à les conserver pour les garanties morales qu'elles procurent, ils voudraient les maintenir dans la pénombre et les soustraire au contrôle de la science. Les autres abordent résolument tous les problèmes que soulève la Bible; mais leur hardiesse est téméraire, parce qu'ils n'ont pas eu la patience d'acquérir les connaissances préliminaires dont l'absence les met à la merci d'un sophiste.

Je voudrais aujourd'hui dissiper un peu le brouillard au travers duquel la plupart de nos contemporains entrevoient ce qu'on pourrait appeler la *question biblique.* Je m'adresse aux hommes du monde qui sont encore chrétiens, qui voudraient le demeurer, mais se sentent menacés dans la possession de leurs croyances.

Bien peu, sans doute, parmi ceux-là, sont en état de se faire, sur l'autorité des Livres saints, une opinion vraiment personnelle; mais ils ont besoin de savoir comment procèdent ceux qui, dans les deux camps, forment l'opinion des autres. Quelles sont les questions qui se posent; quelles solutions elles ont reçues jusqu'ici; ce qui, dans la conception catholique de la Bible, demeure immuable et ce qui est susceptible de développement et de progrès; sur quels points, par conséquent, porte le conflit irréductible des deux doctrines antagonistes et quelle peut être l'attitude des croyants en

[1] Conciles de Trente et du Vatican.

face de la science rationaliste, voilà ce que presque tous les chrétiens ignorent; voilà sur quoi tous devraient posséder, à défaut de connaissances approfondies, des principes sûrs et des vues nettes et claires.

Si je réussissais à dresser d'une façon satisfaisante cette table des matières, j'aurais contribué, pour une part modeste, mais qui est loin d'être inutile, à pacifier les âmes croyantes que trouble l'écho des controverses bibliques. Il me resterait alors à montrer de quel usage doit être la sainte Écriture à l'intérieur de la société chrétienne; quel parti les croyants peuvent en tirer, non plus pour la défense de leur foi, mais pour le développement de leur vie religieuse et morale.

I

Le mot *Bible* en grec signifie *livre.* La Bible est, pour les chrétiens et les juifs, le *Livre* par excellence, parce qu'elle est le *Livre de Dieu.*

Toutes les religions ont eu leurs livres sacrés : le brahmanisme hindou a les *Védas;* le mazdéisme persan a l'*Avesta;* le bouddhisme a les compilations multiples et discordantes qui sont censées contenir la doctrine de *Çâkya-Mouni;* la Chine a les *Kings*, dont les principaux remontent aux origines de la civilisation chinoise [1], bien que la rédaction actuelle en soit attribuée, selon la doctrine officielle, à *Confucius* ou *Kong-Fou-Tse* [2]. L'antique Egypte avait aussi ses livres, aujourd'hui perdus, dont les textes hiéroglyphiques nous ont conservé la doctrine. Les briques de la Chaldée livrent, depuis peu, aux assyriologues le secret de leurs empreintes cunéiformes, lesquelles, bien qu'imparfaitement déchiffrées, placent sous nos yeux des mythes sacrés et des légendes analogues, par plus d'un côté, avec les récits de la Genèse. Homère et Hésiode ont fixé dans leurs chants les traditions religieuses de l'Hellade. Seule, dans l'antiquité, la religion romaine semble s'être développée sans textes écrits, jusqu'au jour où elle s'appropria les mythes helléniques et les fondit avec les données traditionnelles de son culte national. Nous ne parlons pas du mahométisme, parce qu'il fut l'œuvre artificielle d'un conquérant qui, pour accréditer son pouvoir, fabriqua de toutes pièces, avec des éléments empruntés au judaïsme et au christianisme, un code de morale et de culte auquel il ajouta le récit d'aventures merveilleuses destinées à certifier sa mission. Le Koran porte le caractère évident d'un pastiche. Il ne

[1] Vers le vingt-troisième siècle avant notre ère.
[2] Sixième siècle avant Jésus-Christ.

saurait entrer en parallèle avec les monuments que nous trouvons au berceau de toutes les civilisations.

Qu'était-ce, auprès de ces grands empires de l'antique Orient, que ce pauvre petit peuple, resserré entre le Jourdain et la mer, entre l'Arabie et la Phénicie? A ne considérer que son importance numérique, l'étendue de son territoire, l'influence politique qu'il a exercée sur ses voisins, on peut dire qu'il ne méritait pas d'être compté. Et pourtant son rôle dans l'histoire est immense. M. Renan ne craint pas de le comparer avec celui de la Grèce et de dire que le rayonnement d'Israël a été plus grand sur la vie morale et religieuse du genre humain que celui de l'Hellade sur la vie intellectuelle des nations civilisées.

Or ce qui a fait Israël, c'est son livre sacré. La Bible apparaît ainsi comme le facteur puissant et mystérieux de ce phénomène unique dans les annales de l'humanité. Le christianisme n'est que le développement, selon nous divinement ordonné, de la religion mosaïque. Car le mosaïsme contenait l'idée du Messie, qui s'est réalisée dans le Christ; et Jésus lui-même a dit en parlant de la dispensation du Sinaï : « Je ne suis pas venu l'abolir, mais la compléter[1]. »

Comment dès lors un esprit sérieux, jaloux d'explorer les causes des grands mouvements qui ont soulevé le monde, resterait-il indifférent aux origines d'un pareil livre? Seule, la frivolité ou l'ignorance peut détourner l'attention d'un tel problème. Et, de fait, il n'en est aucun qui ait passionné à ce point la curiosité des hommes et défrayé, en tout temps, de plus ardentes et de plus laborieuses recherches.

Toute investigation scientifique qui porte sur un objet particulier, présuppose chez celui qui l'entreprend un ensemble de données générales encadrant pour ainsi dire le coin de l'horizon qu'il veut fouiller du regard. Pendant longtemps, en ce qui concerne les origines de la Bible, ces données générales ont été communes aux croyants et aux incroyants. Ne parlons pas du moyen âge, qui ne connaissait rien en dehors de la chrétienté. Mais quand, en plein dix-septième siècle, Bossuet appelait la Bible *le plus ancien des livres*, même alors, il ne trouvait pas de contradicteurs parmi ceux qu'il appelait les *libertins*. Un siècle plus tard, Voltaire contestait à Moïse la composition du Pentateuque parce qu'au temps de Moïse, disait-il, l'*écriture n'était pas encore inventée*. Mais ce qu'il ne contestait pas, c'est que les livres hébreux fussent les premiers échantillons de cet art.

[1] Matthieu, v, 17.

Il y a plus : jusqu'à nos jours la doctrine *monogéniste*, celle qui fait descendre toute l'humanité d'un seul couple, n'était guère mise en question. C'est au dix-septième siècle que, pour la première fois, l'hypothèse polygéniste fut proposée par le protestant La Peyrère, qui, en supposant l'existence d'hommes *préadamites*, croyait faciliter la solution de quelques-unes des difficultés ethnographiques de la Genèse. Encore l'inventeur de cette hypothèse l'abandonna-t-il bientôt.

Le polygénisme trouva de plus nombreux partisans au dix-huitième siècle, parce qu'il fournissait des armes contre la Révélation chrétienne ; mais il est à remarquer qu'il eut pour patrons, non les savants, mais les littérateurs. Les grands naturalistes du siècle dernier le combattaient résolument au nom de la science. On peut dire qu'avant notre époque cette doctrine ne fut que l'opinion bizarre de quelques penseurs isolés ou l'affirmation intéressée d'un groupe de polémistes, ennemis du christianisme. La conception monogéniste était encore générale.

Il est un dernier point sur lequel on était à peu près d'accord : c'était le peu d'antiquité de la race humaine. En mettant bout à bout les fragments de chronologie que contient ou semble contenir la Bible, on trouvait 4000 ans avant Jésus-Christ, selon le texte hébreu et la Vulgate, près de 6000 ans (5963), selon les Septante. Ce qu'on savait de l'histoire grecque, égyptienne, chaldéenne, etc., tenait très aisément dans le dernier tiers de cette période. L'antiquité plus grande que s'attribuaient dès lors les Chinois était mise sur le compte d'une jactance ignorante. On n'avait donc aucune raison de faire remonter plus haut les origines de notre race.

Réunissons maintenant ces données communément admises et nous verrons sous quel jour se présentait la question de la Bible.

On accordait qu'elle était le plus ancien des livres : il était donc naturel d'y chercher l'expression de la tradition primitive de l'humanité à supposer qu'une telle tradition existât.

Cette tradition avait dû exister, car on admettait que le genre humain descendait d'un seul couple ; il devenait donc vraisemblable que quelque chose des pensées du premier homme se fût transmis à toutes les branches de sa descendance ; et dès lors l'existence de la tradition primitive paraissait difficile à contester.

Enfin, on croyait pouvoir enfermer dans un espace de quatre à six mille ans, au plus, la vie de l'humanité depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ : la tradition primitive n'avait donc pas eu le temps de se perdre entièrement avant Moïse, et l'on ne voyait aucune difficulté sérieuse à en reconnaître l'expression dans les livres sacrés d'Israël.

On voit quelle situation privilégiée était faite à la Bible dans cette façon, commune à toutes les écoles, de concevoir le passé de l'humanité.

Aujourd'hui l'accord est rompu.

La Bible n'est plus, elle est bien loin d'être le plus ancien des livres. On écrivait en Égypte et en Chaldée 1000 et 2000 ans avant Moïse. Ceci n'est pas une hypothèse en l'air. Les écrivains catholiques au courant de l'égyptologie, comme le R. P. Brücker l'a reconnu, ne contestent plus l'existence d'une civilisation complète, d'une religion formée, ayant sa littérature et ses monuments, environ 4000 ans avant le Christ[1]. Or Moïse a vécu, d'après les anciens chronologistes 1500 ou 1600 ans, d'après un grand nombre d'égyptologues modernes 1350 ans seulement avant notre ère. Les renseignements chronologiques sont moins abondants, mais non moins précis pour la Chaldée et permettent de faire remonter certains textes cunéiformes à 3000 et même 4000 ans avant le Christ[2]. La Chine a une histoire certaine au vingt-quatrième

[1] 3892 ans d'après Lepsius ; 4157 ans d'après Lauth ; 4455 d'après Brugsch ; 5004 d'après Mariette. Ces dates sont celles des commencements de la période historique en Égypte. Nous les empruntons à un savant travail publié par le R. P. Brücker, dans une revue aujourd'hui disparue : *la Controverse et le Contemporain*, n° du 15 mai 1886. (T. VII. Nouvelle série, 1re livraison.) Voici comment il résume sa discussion :

« Si les découvertes futures doivent modifier cette conclusion, toutes les chances sont pour une augmentation, non pour une diminution du chiffre. En toute hypothèse, les grandes Pyramides, qui datent de la quatrième dynastie, ne sauraient être postérieures à l'an 3000 avant Jésus-Christ.

« De combien de siècles faut-il encore reculer les débuts de la monarchie et de la civilisation égyptiennes ? Il serait oiseux, croyons-nous, de le rechercher, et tout calcul de ce problème, où tant de données essentielles font défaut, ne peut être qu'arbitraire. Une chose, toutefois, est évidente; c'est que des monuments gigantesques comme les grandes Pyramides, supposent un développement de population et une organisation politique qui ne peuvent avoir suivi de près le renouvellement du genre humain après le déluge. Il serait bien difficile aussi de croire que l'art dont témoignent ces Pyramides et les chefs-d'œuvre de sculpture de la même époque, soit arrivé tout d'un coup à une perfection admirable qui depuis lors n'a jamais été dépassée, au dire des archéologues modernes. L'éducation de cet art étonnant s'est-elle faite en Égypte même, bien qu'on n'y trouve aucune trace de son enfance, ou s'est-il formé parmi les ancêtres de la race égyptienne avant leur arrivée dans la vallée du Nil ? Personne ne le sait. Mais nier qu'il ait eu une enfance et une période plus ou moins lente de formation, ce serait, nous semble-t-il, supposer une dérogation aux lois connues de l'histoire, un miracle moral que rien assurément n'oblige d'admettre. (*Loc. cit.*, p. 24.)

[2] « Une date absolue a été récemment découverte par M. Pinches, dans une inscription de Nabonide (*Nabunit*), père du Balthasar du livre de Daniel, et dernier roi de Babylone. Ce souverain nous y apprend qu'en fai-

siècle[1]. Ce sont là des données admises, même par les apologistes les moins hardis, parce qu'il n'est plus possible de les mettre en doute.

Quant à la doctrine monogéniste, elle reste toujours vraie, mais la Révélation seule nous en garantit la vérité. Les incroyants, qui n'ont pas cette raison de l'admettre, ne trouvent pas davantage dans les sciences ethnographiques ou biologiques de motifs impérieux de la rejeter. Ils se croient libres d'opter entre les deux hypothèses, et beaucoup parmi eux inclinent vers l'hypothèse polygéniste.

Pour ceux-là, évidemment, la tradition primitive est un mot qui n'a plus de sens. Il a dû se former autant de traditions qu'il y a eu de sources diverses de la descendance humaine.

Enfin, même en adoptant l'hypothèse monogéniste, les 8000 ou 10 000 ans qu'il faut désormais assigner à la vie de l'homme sur la terre avant le Christ[2], laissent un intervalle de 6000 à 8000 ans entre l'origine et Moïse. Des civilisations considérables ont pu et dû se former et disparaître avant la plus ancienne connue, qui est celle de l'Égypte. Comment affirmer qu'une tradition primitive, si elle a existé, ait traversé une aussi longue période, entrecoupée de bouleversements ethnographiques, sans s'altérer au point que les traces en soient devenues méconnaissables?

Certes, il se peut que cette tradition ait subsisté. Ceux qui, comme nous, ont des raisons extrinsèques de l'admettre, le peuvent faire librement sans que la science y contredise; mais il ne leur est plus permis de partir de là comme d'une donnée généra-

sant réparer le temple du Soleil, à Sippara (Sepharvaïm), il trouva, à 32 pieds au-dessous du sol, la *tablette dédicatoire* (voilà bien un texte) du constructeur primitif, *Naram-Sin*, fils de *Sargina*, tablette, dit-il, *qui n'avait été vue par aucun œil mortel depuis* 3200 *ans*. Comme Nabonide régnait aux environs de 555 ans avant Jésus-Christ, son évaluation chronologique reporte Naram-Sin et Sargina vers l'an 3800 avant notre ère. Des assyriologues illustres, M. Oppert, en France, sir H. Rawlinson, en Angleterre, et d'autres admettent sans hésiter l'exactitude, au moins approximative, de cette information : les moyens de supputer le temps jusqu'à une antiquité très reculée existant certainement dans l'ancienne Babylonie. (Brücker, *loc. cit.*, p. 25-26.)

[1] Cf. Brücker, *loc. cit.*, p. 9. — De Harlez, *Religion primitive des Chinois*. Dictionnaire apologétique de Jaugey, col. 2768.

[2] Surtout si l'on admet l'universalité du déluge pour la race humaine; car alors ce n'est plus de la création de l'homme, c'est du déluge, c'est-à-dire au moins 2000 ans plus tard, qu'il faut faire partir cette période qui doit suffire à un développement de l'humanité dont voici les deux points extrêmes : à l'origine, une seule famille; au terme, des civilisations comme celles de l'Égypte et de la Chaldée, 4000 ans avant notre ère, sans parler de ce qu'elles ont pu être auparavant, et de celles qui ont pu les précéder.

lement admise et d'asseoir sur ce fondement les preuves qu'ils prétendent faire valoir en faveur de la véracité des Livres saints.

Telle est la situation nouvelle que les progrès de l'orientalisme ont faite aux défenseurs de la Bible.

Cette situation n'a rien d'alarmant, mais il faut savoir la regarder en face et prendre son parti des obligations qu'elle nous crée. Le procédé de l'apologétique doit se rajeunir et s'adapter aux conditions entièrement renouvelées du litige.

De tout temps, les théologiens ont fait remarquer que les Livres saints peuvent être envisagés sous un double aspect : comme documents humains, et comme écrits inspirés. C'est en les considérant sous le premier aspect que l'apologiste doit établir leur véracité. Sur leur témoignage reconnu vrai, il fonde la démonstration de ce fait : que Dieu a réellement parlé aux hommes et leur a révélé une doctrine. Cette doctrine révélée une fois admise, l'une des premières vérités qu'elle nous oblige de croire, c'est l'inspiration des Écritures. Dès lors, nous reconnaissons aux Livres sacrés une seconde autorité, celle qui leur vient de l'inspiration même.

Autrefois, on croyait pouvoir appuyer aussi bien sur l'Ancien Testament que sur le Nouveau la démonstration qui établit le fait de la Révélation. Les miracles de Moïse garantissaient son témoignage comme les miracles de Jésus-Christ garantissent le sien. Les prophéties d'Isaïe, clairement accomplies, pouvaient être mises en parallèle avec les prédictions du Sauveur, touchant sa résurrection ou la ruine de Jérusalem.

Aujourd'hui, tout nous conseille de changer de tactique.

L'Ancien Testament ne peut plus figurer au premier plan. Les conceptions nouvelles introduites dans l'histoire de l'ancien Orient ne permettent plus à la Révélation mosaïque de se défendre elle-même, et toute seule. Contre l'économie traditionnelle de cette Révélation, des objections ont surgi dont aucune n'est décisive, mais dont l'ensemble impressionne beaucoup d'esprits. Ainsi, l'on nous dira : Le Pentateuque n'est pas contemporain de Moïse; c'est une compilation de documents, partie traditionnels et partie légendaires, qui s'est formée lentement entre le neuvième et le cinquième siècle avant notre ère. S'il en est ainsi, le récit des miracles mosaïques perd son caractère de témoignage, et par là son autorité. Ou encore : Les prophéties que vous attribuez à Isaïe, et dont vous prétendez montrer l'accomplissement cent ans après lui (par exemple, la prophétie relative à Cyrus), sont d'un écrivain postérieur, qui a écrit après l'événement.

Que répondre à ces allégations?

Sans doute, l'examen des textes dans leur connexité avec l'hi-

toire d'Israël fournira de fortes présomptions contre le système des nouveaux exégètes. On leur dira avec raison qu'ils n'ont pas le droit de se placer en face d'un livre en l'isolant de la longue tradition nationale qui en fournit le commentaire; que leur façon d'interroger la Bible en fermant la bouche au peuple qui a vécu d'elle, ressemble au procédé d'un juge qui prétendrait instruire un procès en analysant une pièce et en refusant d'entendre les témoins.

Mais outre que cette réponse, très solide contre certaines parties du système, ne vaut pas contre toutes, en aucun cas, elle ne tranche la question. Elle montre que les assertions de nos adversaires sont souvent invraisemblables, jamais prouvées. Elle ne suffit pas à établir notre thèse à nous, qui est celle de l'inspiration des saints Livres. Il nous faut chercher des raisons positives, et ces raisons, ce n'est plus à l'Ancien Testament, c'est au Nouveau que nous irons les demander.

Pourquoi cela?

Parce que la valeur humaine du Nouveau Testament est beaucoup plus facile à vérifier. Les faits évangéliques, et ceux qui se rapportent à l'œuvre des apôtres, ne se perdent pas, comme les récits de Moïse, dans le lointain brumeux d'un passé qui se dérobe au contrôle. C'est au plein midi des temps historiques, c'est sous les règnes d'Auguste, de Tibère, de Caligula, de Claude, de Néron, de Domitien, que se déroulent les événements qui vont de la naissance de Jésus-Christ à la mort du dernier apôtre. Les écrits qui racontent ces événements sont d'un usage courant et dûment constaté dans l'Église chrétienne, dès la première moitié du second siècle, moins de cinquante ans après la mort de saint Jean, et du vivant même de ceux qui, comme saint Polycarpe, avaient connu personnellement le plus jeune des disciples du Sauveur. A mesure que l'antiquité grecque et romaine, interrogée par une science plus sûre et plus riche en documents, nous livre plus complètement ses secrets, il devient plus impossible de contester aux auteurs des quatre Évangiles et du livre des Actes le caractère de témoins oculaires ou de narrateurs contemporains.

C'est ainsi que, sans recourir à la révélation, et rien qu'en faisant œuvre de critique, l'apologiste peut établir la réalité de la vie du Sauveur, de ses miracles, de sa mort, de sa résurrection, de ses prophéties connues avant l'événement et vérifiées par l'événement.

La parole de Jésus-Christ reçoit alors la plus haute consécration humaine qui se puisse concevoir. Les sources évangéliques sont vraiment historiques. Jésus-Christ a vraiment tenu le langage et

fait les œuvres qu'on lui attribue. Il est donc Dieu. Ce Dieu-Homme a fondé l'Église et lui a garanti son assistance. L'Église est donc son interprète.

Mais, à son tour, l'Église reçoit comme divins, comme inspirés de Dieu, les livres saints des deux Testaments : ceux de l'Ancien, d'après la tradition de la synagogue; ceux du Nouveau, d'après son propre canon. Donc, nous devons recevoir de sa main ces livres et leur reconnaître, non plus au nom de la critique, mais en vertu d'un acte de foi, la valeur souveraine de livres inspirés.

Nous nous retournons alors vers nos adversaires et nous leur disons : Vous ne savez pas si l'homme vient d'une seule ou de plusieurs descendances; comme savants, nous avons de fortes objections, mais non peut-être décisives, contre le polygénisme; comme croyants, nous savons que la souche est unique. Vous ne savez pas si le témoignage attribué à Moïse, à Josué, à Samuel, à Isaïe, est véritable ou légendaire; comme savants, nous acceptons la discussion sur ce point, elle ne nous fait point peur; comme croyants, nous sommes fixés, parce que l'Église nous garantit l'inspiration de ces témoignages, parce que la parole de Jésus-Christ nous garantit celle de l'Église, parce que les faits évangéliques nous garantissent la parole de Jésus-Christ, parce que la critique historique, s'exerçant dans un milieu qui n'a rien d'obscur, nous garantit les faits évangéliques.

Que faudrait-il alors pour que notre foi fût convaincue d'erreur? Il faudrait que les incroyants, non contents d'opposer des hypothèses à nos affirmations, pussent démontrer que leurs hypothèses sont vraies, et que nos affirmations sont fausses. C'est ce qu'ils se déclarent prêts à faire : ils l'annoncent tous les jours, mais ils ne le font jamais.

Nous retournerons donc en arrière pour les rejoindre sur ce champ de bataille de l'Ancien Testament. Assurés par ailleurs que Dieu est l'auteur de ces livres, nous aurons à discuter les difficultés qu'on soulève contre leur contenu. Mais là encore, dans ce conflit qui est vieux comme le christianisme, les conditions de la lutte ont changé. Nous allons essayer de montrer comment il est possible aujourd'hui de défendre le dépôt sacré dont nous sommes les gardiens.

II

L'Ancien Testament! Cette expression nous est familière, à nous chrétiens; elle est toute pleine de cette grande idée qui fait le fond du christianisme : à savoir que la religion est une alliance de Dieu avec l'homme, une économie contractuelle, dont les condi-

tions, réglées par Dieu même, peuvent être remplies ou violées par la liberté humaine. Le mot *testament*, en effet, est ici le synonyme de *pacte*. L'hébreu *Berith*, le grec *Diathèkè* ont les deux sens.

Or nous croyons que ce pacte a traversé plusieurs phases : il y a eu le pacte primitif, en l'état d'innocence; puis, le pacte de la promesse, après la chute; et celui-là encore a connu deux formes : l'une plus étendue, mais plus vague, la forme patriarcale; l'autre plus restreinte, mais plus précise, celle qui concerne la race élue d'Abraham, et que Moïse a promulguée au pied du Sinaï. Tout cet ensemble de communications divines antérieures à la Rédemption forme l'ancienne alliance, l'*Ancien Testament*. La dispensation plus parfaite, dont le Christ est l'organe, inaugure le Nouveau.

Tout autre est l'idée que l'exégèse rationaliste va nous donner de la Bible. Ce que nous appelons l'Ancien Testament n'est qu'une compilation tardive de documents disparates. L'évolution religieuse qui s'est accomplie en Israël dans les sept ou huit derniers siècles avant notre ère, explique la formation de ce recueil, mais oblige le critique à remanier entièrement l'ordre traditionnel de la composition des livres. Il y avait en Israël, vers l'an 900 avant notre ère, des *Chansons de geste*, partie historiques, partie légendaires, rédigées selon deux types, celui de Jérusalem et celui du Nord. Ces rapsodies ont fait l'objet d'un remaniement postérieur, dû à la plume de certains ascètes ou *prophètes*, qui, à partir du huitième siècle, s'étant élevés eux-mêmes à la conception monothéiste, ont entrepris d'y amener leurs concitoyens en leur présentant la nouvelle doctrine comme un retour à la tradition. Ce sont ces hommes, contemporains d'Amos, de Joël, de Michée, d'Osée, du premier Isaïe, qui ont exploité les vieilles légendes et placé sous le nom, peut-être historique, de Moïse, l'œuvre hybride qu'ils avaient composée avec les fragments recousus et retouchés des anciens documents. La suture fut assez habile pour tromper les contemporains et, après eux, toute la synagogue, toute l'Église chrétienne; assez maladroite pour laisser subsister des indices d'hétérogénéité qu'a relevés la sagacité des modernes critiques. C'est ainsi que les divers noms de Dieu peuvent servir à reconnaître la provenance des fragments : il y a les morceaux *Elohistes*, ceux où Dieu est désigné sous le nom d'*Elohim*; les morceaux *Jéhovistes*. ceux où Dieu est désigné sous le nom de *Jahveh*. *Elohim*, c'est le nom *philosophique* de Dieu, celui qui convient à la Divinité en général, mais qui, par sa forme plurielle, se prête au polythéisme; *Jahveh*, c'est le nom *historique* du Dieu d'Israël, du Dieu de l'alliance. Jahveh est unique, mais il est local; Elohim est universel; mais il peut être plusieurs; l'élaboration prophétique a ramené

Elohim au singulier et a élargi Jahveh pour en faire le seul Dieu de tout l'univers. Ainsi s'est formée, avec des éléments impurs, mais traditionnels, la doctrine qui devait distinguer Israël du reste du monde par le culte d'un Dieu unique et faire un jour, par le christianisme, la conquête de l'univers civilisé.

On conçoit ce que devient, dans cette théorie, l'autorité du Pentateuque. Ce n'est plus une révélation faite par Dieu à Moïse, et par Moïse à son peuple; c'est une transformation savante de données grossières où se mêlent des souvenirs comparables à ceux que nous a gardés la *Chanson de Roland.* On est alors bien à son aise pour éliminer de l'histoire tout élément miraculeux; on les attribue à la légende ou à l'artifice des prophètes, et tout est dit.

Une autre conséquence du système, c'est de placer la composition du Pentateuque, — et même de l'Hexateuque, — car on rattache le livre de Josué au cinq livres dits de Moïse, — après la rédaction des livres des Rois, — sortes d'annales politiques et d'une bonne partie des livres sapientiaux et prophétiques. C'est une révolution complète dans l'histoire de la Bible.

Cette conception nouvelle est due à des savants allemands (Reuss et Wellhausen) et hollandais (Kuenen). M. Renan, dans son *Histoire du peuple d'Israël*, s'est chargé de la présenter au public français. Il l'a fait avec l'esprit qui lui est propre, plus soucieux de la mesure que de la logique, accordant plus de valeur que les Allemands aux documents primitifs, sauf à en rejeter tout ce qui le gêne, racontant les faits d'après ces vieux textes, comme si c'étaient des sources historiques, mais prenant avec eux toutes les libertés qu'on peut s'accorder à l'égard de simples légendes, et nous avertissant lui-même qu'il faut, pour avoir sa vraie pensée, mettre un *peut-être* devant chaque mot et regarder son récit comme une représentation imaginative de ce qui a pu se passer à ces époques reculées.

Ce n'est pas ici le lieu d'entreprendre un examen critique de ces fantaisies. L'entreprise a été tentée et menée à bien par M. l'abbé de Broglie, dans une étude magistrale que les lecteurs du *Correspondant* n'ont pas oubliée [1]. Ils feront bien de la relire pour se convaincre que le désir de prendre nos croyances en défaut a eu plus de part que le souci de la vérité scientifique dans ces inventions bizarres.

Qu'il nous suffise en ce moment de déterminer les positions respectives de la doctrine traditionnelle et des nouvelles théories.

[1] *Les nouveaux historiens d'Israël.* (*Correspondant* des 10 février, 10 mars, 25 mai et 10 juin 1888; 4 articles réunis en brochure. Paris, Putois-Cretté. 1889.)

D'abord, quel est le point de départ de celle-ci? C'est la constatation de certains indices philologiques qui semblent accuser dans les cinq premiers livres de la Bible deux sources de documents, caractérisés par la dualité des noms divins.

Cette découverte n'appartient pas aux hétérodoxes. Elle a été faite, au siècle dernier, par un médecin français, qui n'avait nullement la pensée d'en faire une arme contre l'autorité divine du Pentateuque[1]. Et, de fait, elle ne prouverait qu'une chose, si elle prouvait quelque chose : c'est que le rédacteur de ces livres s'est servi de documents antérieurs et les a fondus ensemble. Cette hypothèse n'a rien qui exclue ni l'inspiration du Pentateuque, ni son attribution à Moïse. L'action surnaturelle de l'Esprit de Dieu sur l'écrivain sacré se conçoit tout aussi bien, soit que celui-ci travaille sur des textes, soit qu'il tire de son fond un récit entièrement inédit. La garantie de véracité sera la même dans les deux cas.

Pour étayer les conclusions audacieuses qu'ils déduisent de ce dualisme des documents, les rationalistes sont obligés d'entasser les unes sur les autres bien d'autres suppositions, celles-là entièrement gratuites et même démenties par les faits. Il faut admettre que le peuple hébreu a été longtemps barbare et inculte, que ses relations avec les Égyptiens et son séjour en Égypte, au temps des Hycsos, séjour attesté par les monuments égyptiens, l'a laissé étranger à la culture littéraire de la vallée du Nil; que l'écriture a été inconnue en Israël jusqu'au neuvième siècle avant notre ère, alors qu'elle était pratiquée en Égypte depuis trois mille ans; que ce peuple a partagé les superstitions polythéistes des tribus sémites qui l'entouraient, non seulement, comme le dit la Bible, par la pente naturelle de son esprit grossier, mais par l'ignorance absolue de la conception monothéiste; qu'enfin cette conception a germé sur le tard dans l'esprit de quelques ascètes, sans qu'on puisse savoir où ils l'ont empruntée et, chose plus étonnante encore, que ceux-ci ont formé et exécuté le dessein prodigieux de plier à cette doctrine austère et pure une race esclave, jusque-là, de préjugés séculaires qu'elle avait en commun avec tout le reste du monde.

Ce n'est pas tout. Le Pentateuque, ou même l'Hexateuque, n'est qu'une petite partie du recueil biblique. Tous les autres livres qui composent ce recueil : Histoires, Psaumes, Sentences, Prophéties, tout cela est plein du souvenir des faits et des merveilles que racontent les livres de Moïse. Or ces diverses parties de la Bible sont loin d'appartenir à la même époque. Leur composition s'éche-

[1] Astruc, *Conjectures sur les Mémoires originaux dont il paraît que Moïse s'est servi pour composer le livre de la Genèse.* Bruxelles, 1753.

lonne sur plusieurs siècles. Il faut admettre alors que les pieux faussaires qui ont fabriqué le Pentateuque, ont retouché tous ces autres documents pour y insérer ces références innombrables à un passé imaginaire. Quand on fait de pareilles chevauchées dans le domaine de l'hypothèse, on est mal venu à parler au nom de la rigueur scientifique.

En face de ces *postulata* téméraires, la doctrine traditionnelle apparaît dans son ensemble cent fois plus vraisemblable, plus homogène, plus liée aux faits, plus conforme à l'esprit des textes. Mais c'est dans le détail que les rationalistes espèrent reprendre l'avantage, en relevant de nombreuses erreurs dans un corps de récits qui, s'ils étaient inspirés de Dieu, ne devraient contenir que la vérité pure.

C'est donc à l'examen des *erreurs* de la Bible que nous nous trouvons ramenés pour trancher le grand litige soulevé entre nous et les critiques modernes. Ç'a été à toutes les époques, même dès le temps de Celse, le vrai terrain de la controverse ; et l'on peut déjà conclure de là que dans les attaques contemporaines dirigées contre nos saints Livres, il n'y a de nouveau que la forme et l'appareil.

Oui, si la Bible, prise à la lettre dans toutes ses parties, n'offrait pas à l'exégèse des difficultés nombreuses, qui semblent parfois insurmontables, nul n'aurait même l'idée d'abandonner la conception traditionnelle de la synagogue et de l'Église, conception de beaucoup plus vraisemblable et plus homogène que celles qu'on lui oppose.

Allons plus loin : si la tradition ne nous donnait pas la Bible pour un livre inspiré et garanti par Dieu même, les erreurs dont nous parlons ne suffiraient pas à rendre douteux dans son ensemble le corps de récits que ce livre nous présente. On ne conteste pas à Tite Live la qualité d'historien, parce que telle partie de ses annales offre les caractères de la légende, parce que telle autre porte la marque de l'imagination de son auteur. Mais si l'auteur principal de la Bible est le Dieu de vérité, il ne semble plus possible de faire une part à l'erreur dans les écrits qui se réclament d'un tel patronage. Dès lors la doctrine de l'inspiration apparaît comme une pieuse invention des docteurs qui ont voulu accréditer par ce moyen l'enseignement sublime qu'ils destinaient à leur peuple. Et cette hypothèse une fois admise, il n'y a plus qu'à chercher dans les textes les traces d'interpolation qui peuvent lui donner de la vraisemblance [1].

[1] La preuve que telle est bien, dans l'esprit des novateurs, la marche des idées, c'est que Reuss commence son grand ouvrage (l'*Histoire sainte*

La question étant ainsi posée, la tâche de l'apologiste est double : il doit rechercher d'abord s'il est vrai qu'il y ait des erreurs ou des impossibilités dans la Bible; puis, à supposer que certaines difficultés de faits soient reconnues insolubles, il doit se demander si la doctrine de l'inspiration est réellement inconciliable avec l'inexactitude constatée de certaines énonciations contenues dans la Bible.

Il faut donc procéder à une double enquête. La première est ouverte depuis l'origine du christianisme. De tous temps les ennemis de la Révélation ont cherché à prendre en faute les Ecritures sacrées; les apologistes leur ont répondu. La valeur des attaques, la valeur des réponses, ont varié avec l'état des connaissances humaines aux diverses époques. Telle objection qui paraissait terrible il y a cent ans, aujourd'hui nous fait sourire; telle autre qu'on ne soupçonnait pas alors, exerce maintenant toute la sagacité des défenseurs de la Bible.

On peut ranger en deux classes les erreurs reprochées aux écrivains sacrés : erreurs scientifiques, erreurs historiques.

La discussion des erreurs scientifiques a défrayé d'ardentes controverses. Nous dirons tout à l'heure pourquoi ces controverses tendent, de nos jours, à s'apaiser. Pour toute une école d'apologistes, c'est le terrain même de la lutte qui vient à manquer. Les auteurs inspirés tantôt auraient parlé, à propos des phénomènes naturels, le langage vulgaire sans le garantir, comme nous faisons encore aujourd'hui; tantôt auraient reproduit les conceptions qui avaient cours dans la science de leur temps sans aucune intention de nous enseigner les lois qui régissent le monde physique. On ne pourrait convaincre d'inexactitude un enseignement qui, de fait, n'existerait pas.

Au reste, le conflit possible entre les assertions bibliques et les vérités scientifiques est nécessairement enfermé dans un champ très étroit. Le premier chapitre de la Genèse, le récit du déluge,

et la loi) par l'analyse minutieuse d'un certain nombre de récits bibliques : il s'attache à montrer l'impossibilité pratique de tels et tels détails : par exemple, le défilé des Israélites à travers le bras desséché de la mer Rouge en vingt-quatre heures : il prouve par des calculs empruntés à l'art militaire qu'une troupe de six cent mille hommes, sans compter les femmes, les enfants et les bagages, ne pouvait pas défiler à moins d'un temps beaucoup plus long. Cette discussion patiente, conduite avec une grande modération de ton, a pour but avoué d'établir que la Bible est pleine de contradictions et d'impossibilités; que par conséquent elle n'a pu avoir pour auteurs des témoins ou des narrateurs voisins des événements, bien moins encore le Dieu de vérité; que dès lors il faut demander aux lois de l'évolution morale, religieuse et littéraire d'Israël, le secret de la composition de ce livre.

quelques allusions transitoires, éparses dans les livres historiques ou sapientiaux, c'est à quoi se réduisent les points de contact de la Bible avec ce qu'on appelle aujourd'hui la science.

Bien plus large est le domaine des vérifications historiques. Considérée dans son ensemble, l'Ecriture sainte apparaît comme un long récit. C'est parce qu'il se prête plus aisément, parce qu'il résiste plus victorieusement au contrôle de la critique, que le Nouveau Testament doit être choisi de préférence pour servir de pivot à la démonstration de la foi. C'est par ce côté que nous pouvons prendre l'offensive et fournir des raisons de croire. Pour l'Ancien Testament la défensive nous suffit, mais elle s'impose; nous devons réduire à néant toutes les raisons de ne pas croire.

Or quelle est, à l'égard de la critique historique, la situation actuelle de l'Ancien Testament? Beaucoup de chrétiens se persuadent, sur la foi des incroyants, que cette situation est devenue moins sûre que par le passé. Les découvertes que notre âge a multipliées dans le champ de l'histoire ancienne auraient ébranlé profondément le crédit des Livres saints. Cette persuasion est fausse, parce que sur certains points elle contredit la vérité, sur d'autres elle la dépasse.

D'abord, sur deux points essentiels, elle contredit la vérité : je veux parler des rapports d'Israël avec l'Égypte, avec l'Assyrie, la Chaldée et la Perse. Tout ce que l'égyptologie et l'assyriologie nous ont appris d'authentique touchant les points de contact de ces grands empires avec le peuple hébreu, loin d'infirmer, confirme d'une façon éclatante le témoignage des historiens sacrés. Nous ne pouvons entrer ici dans les détails de cette démonstration. C'est dans les ouvrages spéciaux, notamment dans ceux de M. l'abbé Vigouroux[1], que le lecteur les trouvera[2]. Empruntons seulement à M. l'abbé de Broglie une page qui résume les principaux résultats de cette confrontation.

« Au fur et à mesure que l'on exhume l'histoire des peuples qui ont été en rapport avec Israël, la sincérité des annales du peuple juif se manifeste. Les textes cunéiformes, la stèle de Mésa, sont dans un frappant accord avec le livre des Rois. Les noms des rois d'Israël et des souverains de la Syrie, cités par la Bible, se retrou-

[1] *Manuel biblique. — La Bible et les découvertes modernes. — Les Livres saints et la critique.* — Paris, Roger et Chernowitz.

[2] On sait que le livre d'Esther est considéré par toute l'école rationaliste, comme un pur roman. L'école rationaliste n'est pas allée à Suse. M. Dieulafoy, qui en revient, écrit ceci dans son livre *l'Acropole de Suse* (Paris, Hachette, 1893, p. 383) : « Les fouilles de Suse ne confirment pas seulement les descriptions architecturales du livre d'Esther, mais le récit dans ses moindres détails. »

vent sur les monuments assyriens. En Egypte, les murs du temple de Karnak contiennent le récit de la prise de Jérusalem par Sésac.

« S'il n'y a pas de témoignages directs relatifs au séjour des Israélites en Égypte, les témoignages indirects abondent. Ramsès II est bien le constructeur que dépeint Moïse. La ville forte de Pithom, contenant ses magasins, a été retrouvée.

« En remontant plus haut encore, on reconnaît dans les Héthéens de la Genèse les Khétas des monuments égyptiens et les Hittites, dont les hiéroglyphes spéciaux défient encore la sagacité des interprètes. Le fait, inexplicable jusqu'ici, d'une expédition d'un roi d'Elam en Palestine, est maintenant devenu facile à comprendre, depuis que les briques chaldéennes nous ont appris qu'une dynastie élamite a régné à Babylone. Là encore, il y a entre les noms des rois cités dans la Bible et ceux des rois assyriens une remarquable ressemblance.

« Ces confirmations du texte biblique ne sont pas contestées par les savants rationalistes. Ils ne peuvent non plus leur opposer aucune contradiction avérée entre l'histoire biblique et les documents étrangers. Le récit des origines d'Israël qui, dans les siècles précédents, s'élevait comme une colonne isolée, se rattache maintenant en divers points au reste de l'édifice de l'histoire. Partout où il y a eu rencontre, il y a eu accord. Les historiens sacrés n'ont jamais été pris en défaut, leur témoignage s'est trouvé sincère partout où il a pu être vérifié par des documents étrangers [1]. »

Mais sur d'autres points, il faut l'avouer, l'accord entre le récit biblique, tel qu'on l'avait entendu jusqu'ici, est plus difficile à établir. Prenons, par exemple, les questions de chronologie générale, et plus spécialement celles qui intéressent les époques antérieures à la vocation d'Abraham. Si l'on veut chercher dans la Bible des données chronologiques rigoureuses, — et l'appareil de nombres, employé, par exemple, dans la généalogie des patriarches, a semblé longtemps l'exiger, — les difficultés deviennent inextricables. On s'en tirait autrefois en admettant l'altération de certains chiffres par les copistes; on expliquait ainsi l'écart qui existe entre les nombres du texte hébreu et de la Vulgate et ceux de la version des Septante. Aujourd'hui cette latitude ne suffit plus. Nous avons indiqué, en commençant ce travail, la nécessité d'attribuer à la race humaine au moins 8000 ou 10 000 ans d'existence avant notre ère et d'intercaler une période assez longue entre Noë et Abraham, pour donner à l'humanité, surtout si elle s'est renouvelée tout entière dans la famille de Noë, le temps d'aboutir à l'état de peu-

[1] M. l'abbé de Broglie, *les Nouveaux historiens d'Israël, à propos du dernier livre de M. Renan*, p. 6. (Puttois-Cretté, 1889.)

plement et de civilisation qu'accusent les monuments de l'Égypte aux environs de l'an 4000.

Les difficultés de chronologie ne sont pas les seules; il y en a beaucoup d'autres : par exemple, certains passages dont la signification historique nous échappe entièrement, comme les mariages entre les fils de Dieu et les filles des hommes, d'où serait née une race de géants. Les histoires des demi-dieux dans les poèmes païens ne nous embarrassent pas, parce que nous y voyons un mythe. Que penser de l'insertion de cette même donnée dans la trame de l'histoire génésiaque qui nous raconte le déluge? Et le déluge lui-même, dans quelle mesure sera-t-il possible et nécessaire de le déclarer historique dans la Bible, lorsqu'on en retrouve l'équivalent dans les légendes antérieures de la Chaldée?

On voit comment le problème naît et grandit; comment les résultats de la première enquête nous conduisent fatalement à entreprendre la seconde. Pour savoir s'il y a des erreurs de fait dans la Bible, il devient nécessaire d'examiner si toute assertion des écrivains sacrés s'offre à nous sous la garantie de l'inspiration, avec le caractère d'un enseignement divin. Nous allons quitter le domaine de la discussion historique pour entrer sur le terrain autrement épineux de la discussion théologique. Nous y rencontrerons en passant ces conflits d'ordre scientifique que nous avons écartés tout à l'heure par une fin de non-recevoir. Et peut-être la solution plus facile des objections formulées au nom de la science nous fournira-t-elle des principes de solution pour les difficultés plus redoutables empruntées à l'histoire.

III

Rappelons d'abord la doctrine catholique touchant l'inspiration des Écritures. Nous la trouvons définie en termes identiques par les deux derniers conciles œcuméniques. Le concile de Trente (sess IV) déclare « recevoir tous les livres, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, puisqu'un même Dieu est l'auteur de l'un et de l'autre » : *Cum utriusque unus Deus sit auctor*. Le concile du Vatican, reprenant la définition de Trente, l'explique et la précise en excluant certaines interprétations qui en énervaient le sens. « L'Église tient ces livres pour sacrés et canoniques, non parce que, composés par le seul génie de l'homme, ils auraient ensuite obtenu l'approbation de ladite Église, ni même seulement parce qu'ils contiennent la révélation pure de toute erreur, mais pour ce motif formel que, ayant été écrits sous l'inspiration de

l'Esprit-Saint, ils ont Dieu pour auteur et ont été en cette qualité remis aux mains de l'Église[1]. »

Cette définition est à la fois très précise et très large.

Très précise : l'Esprit-Saint a eu une action motrice et prévenante sur les écrivains sacrés. Cette action n'est pas une simple assistance *préservatrice de l'erreur*, comme celle qui est promise à l'Église enseignante quand elle définit la foi, assistance qui ne révèle rien, ne suggère rien, n'apprend rien à celui qui enseigne (Pape ou concile), qui le laisse à ses ressources naturelles dans l'investigation de la vraie doctrine révélée, mais qui l'empêche de se tromper lorsque, l'ayant trouvée, il la déclare. L'assistance promise à l'Église est une caution négative, une *garantie d'inerrance;* au contraire, l'action du Saint-Esprit sur l'écrivain sacré est positive, motrice, suggestive, elle met dans sa pensée ou sous sa plume ce que Dieu veut révéler. C'est ce qu'exprime le concile du Vatican, c'est en ce sens qu'il interprète le concile de Trente, en redisant après lui que les Livres saints *ont Dieu pour auteur.*

Mais cette définition si précise est très large aussi. Par là même qu'elle trace des limites et qu'elle nous défend de les franchir, elle affirme notre liberté en deçà de cette frontière.

Dieu est l'auteur des Écritures, mais il n'en est pas le seul auteur, il y a un auteur humain. Dieu est l'auteur principal[2], mais l'auteur humain garde, sous l'action transcendante de Celui qui l'inspire, une autonomie relative qui va assez loin. Elle comprend l'originalité du style et du caractère, elle admet l'influence du milieu, la dépendance de l'écrivain à l'égard des sources qu'il exploite. En un mot, Dieu est l'auteur responsable, mais on peut se demander s'il est responsable de tout.

D'abord, est-il responsable des mots? Ce serait l'hypothèse de l'inspiration verbale, cette hypothèse n'a jamais été généralement admise, elle est aujourd'hui généralement abandonnée, ou du moins restreinte à certaines paroles dont l'exactitude semble nécessaire à l'expression du dogme; par exemple, la formule de l'institution de l'Eucharistie : « Ceci est mon corps. »

Dieu, auteur principal des Écritures, est-il responsable de leur contenu, quant aux choses? Oui, certes, mais là encore une foule

[1] *Conc. Vat. Const. Dei Filius*, cap. II.

[2] Voici comment deux théologiens très approuvés (Knoll et Klupfel) définissent l'inspiration : « Un secours spécial par lequel Dieu excite les écrivains sacrés à écrire, leur révèle des vérités qui leur étaient cachées, ou, s'il s'agit de choses connues par ailleurs, leur suggère la manière de les présenter, les assiste et les guide pour les préserver de l'erreur. » (Knoll, *Theol. gen.*, p. III, sect. 1, cap. I, § 172. Turici, 1863.)

de questions se posent. Et les solutions qu'elles reçoivent classent les exégètes en trois groupes principaux qui semblent former, dans l'armée des défenseurs de la Bible, une aile droite, une aile gauche et un centre.

A l'aile droite se placent ceux qui veulent que Dieu soit responsable de tout le contenu des Écritures, sans distinction. Selon ces théologiens, tout énoncé, quel qu'en soit l'objet ou le caractère, par cela seul qu'il se trouve dans l'Écriture, est une vérité garantie par le témoignage divin, dans le sens naturel du passage, sans préjudice des autres significations mystiques que la tradition peut lui reconnaître. Ce sens naturel est celui que tout lecteur de bonne foi, sans parti pris et sans subtilité, attache aux paroles. Ce n'est pas toujours le sens littéral, car lorsque l'intention évidente de l'auteur a été de parler par allégorie, c'est le sens allégorique qui est le sens naturel (*sensus obvius*). Pour les théologiens de cette école rigoureuse, toute énonciation reçoit de son insertion dans le texte inspiré une garantie divine d'exactitude. Quand saint Paul écrit à Timothée de lui rapporter le manteau et les parchemins qu'il a laissés chez Carpus [1], il est l'organe de la vérité divine comme lorsqu'il développe la doctrine de la justification. Nous devons croire de *foi divine* qu'il avait oublié son manteau. Cette exégèse rigoureuse, appliquée à certaines parties de l'Ancien Testament, notamment à la chronologie des patriarches, laisse l'apologiste en face de difficultés que les découvertes modernes aggravent sans cesse et qui semblent à plusieurs véritablement insolubles.

A l'aile gauche se rangent ceux qui ne craignent pas d'admettre des énoncés inexacts dans la Bible. Dieu alors n'en serait pas responsable, et il serait cependant l'inspirateur de tout l'ouvrage. Comment cela? C'est qu'autre chose est révéler, autre chose inspirer. La révélation est un enseignement divin qui ne peut porter que sur la vérité. L'inspiration est une action motrice qui détermine l'écrivain sacré à écrire, le guide, le pousse, le surveille. Cette motion, selon l'hypothèse que j'expose, garantirait l'écrit de toute erreur dans les matières de foi et de morale; mais on admettrait que la préservation ne va pas au delà; elle aurait alors les mêmes limites que l'infaillibilité de l'Église. La *promesse d'inerrance* n'a été faite à l'Église que pour nous proposer avec certitude l'objet de la croyance et la règle des mœurs. Sans doute, la Bible n'est pas seulement *infaillible* comme l'Église, elle est *inspirée*. Mais si l'inspiration s'étend à tout, peut-être ne confère-t-elle pas l'infaillibilité à tous les dires de l'auteur inspiré; peut-être réserve-t-elle ce pri-

[1] II Tim., IV, 13.

vilège aux dires qui intéressent la foi et les mœurs; peut-être les autres énoncés que l'inspiration ne garantirait pas, sont-ils là seulement pour servir de véhicules à un enseignement concernant la foi et les mœurs; peut-être le Dieu inspirateur, qui aurait pu redresser, même en pareil cas, les erreurs matérielles de l'écrivain sacré, a-t-il jugé inutile de le faire.

Telle est l'opinion de l'école qu'on pourrait appeler large.

Et voici les raisons qu'on apporte en faveur de cette opinion :

D'abord, disent les tenants de cette école, le meilleur moyen de déterminer les effets de l'inspiration c'est d'en chercher le motif. Si Dieu a eu des raisons de sagesse et de bonté pour inspirer les écrivains sacrés, il est évident que l'inspiration doit cautionner leurs dires dans tous les cas où ces raisons trouvent à s'appliquer. Il est moins certain que cette caution divine ait été donnée là où la raison spéciale faisait défaut. Or la fin que Dieu s'est proposée en dictant les saints Livres a été de conduire l'homme à sa destinée surnaturelle, en l'instruisant de ce qu'il doit croire, espérer et pratiquer. Si donc il est nécessaire que tous les énoncés contenus dans la Bible et qui se rapportent à cette fin soient des affirmations divines, cela peut paraître douteux pour les autres.

En second lieu, le concile de Trente, parlant de la Vulgate, la déclare *version officielle* (*authentica*) de l'Eglise pour les *lectures publiques*, *argumentations théologiques*, *prédications* et *expositions doctrinales*. Or tout cela indique en vue de quel usage la Vulgate est ainsi recommandée; il s'agit de l'enseignement de la vérité révélée, et pas d'autre chose. Pour tout le reste, pour ce que nous appelions tout à l'heure les objets indifférents, la Vulgate n'est pas déclarée texte officiel. Et cependant, elle est, pour l'immense majorité des chrétiens, l'*Ecriture elle-même;* car bien rares sont ceux qui peuvent recourir au texte hébreu et même au grec. Si donc l'autorité divine de la Vulgate n'est garantie que pour l'exposition de la foi, pratiquement l'autorité divine de la Bible est enfermée dans les mêmes limites. Pourquoi pas théoriquement?

En outre, le concile du Vatican, renouvelant le décret du concile de Trente, déclare que le vrai sens des Écritures est celui que retient la sainte Église, seule juge de l'interprétation des saints Livres; et il défend de les entendre dans un sens différent de celui de l'Église, ou contrairement à l'unanimité des Pères. Mais il a soin d'ajouter que l'interprétation dont il s'agit, et qui est soumise à ces règles, est celle de la Bible *dans les choses de la foi et de la morale*, *dans les choses qui ont pour objet la détermination de la doctrine chrétienne : ut in rebus fidei et morum*, *ad ædificationem doctrinæ christianæ pertinentium*, *is pro vero sensu sacræ Scrip-*

turæ habendus sit quem tenuit ac tenet sancta mater Ecclesia, etc.

Un auteur très orthodoxe, et qui passe pour très sûr, M. le chanoine Didiot, professeur et ancien doyen de la Faculté de théologie à l'université catholique de Lille, a, dans un récent ouvrage, exposé les raisons que j'indique ici et les a confirmées par cette ingénieuse remarque : « Si la Bible était regardée par l'Eglise comme objet de foi jusque dans les moindres détails d'ordre purement scientifique, elle devrait aussi être imposée par elle comme guide infaillible dans les recherches du même ordre. Or cette conséquence, évidemment nécessaire, est en opposition avec la conduite officielle du Saint-Siège. »

C'est le cas de rappeler ce mot de Baronius : « La Bible a été inspirée, non pour nous apprendre comment va le ciel, mais comment on va au ciel. »

M. Didiot conclut par ces remarquables paroles : « L'Église, exposant dans les conciles son autorité d'interprète infaillible des Écritures, l'applique ou la suppose toujours appliquée *aux choses de foi et de morale*, mais elle ne l'applique pas aux autres; *et il est bien peu probable, ce semble, que Dieu ait fait la Bible infaillible en des points, en des sujets, où l'Eglise ne le serait pas, ou du moins ne prétendrait pas l'être. Il est difficile de croire que l'infaillibilité du gardien soit moins ample que celle du trésor à garder*[1]. »

Reste à savoir l'usage qu'on fera de la liberté que cette théorie semble donner à l'exégète. Le cardinal Newman paraît l'avoir restreinte aux menus détails, aux choses *dites en passant*, *obiter dicta*, et qui n'ont pas de lien essentiel avec l'ensemble du texte, comme, par exemple, la recommandation de saint Paul à Timothée, au sujet de son manteau. Cette timidité s'explique, si l'on remarque que l'éminent auteur avait posé la question sur un terrain particulièrement dangereux : *l'objet ou l'étendue de l'inspiration*. Si l'inspiration est limitée *en étendue*, c'est qu'il y a des parties non inspirées dans la Bible. Or c'est là une formule nouvelle et périlleuse, difficile à concilier avec les textes des conciles, avec la doctrine de la tradition; et l'on conçoit qu'un théologien prudent ait cru devoir en restreindre l'application à des fragments tout à fait accessoires. L'inconvénient est bien moindre et semble même disparaître si l'on maintient l'inspiration totale de l'Écriture, même à l'égard des moindres détails, sauf à restreindre, quant à certaines parties qui n'intéressent pas la foi, cette garantie d'infaillibilité qui est ailleurs l'effet propre de l'inspiration[2].

[1] Didiot, *la Logique surnaturelle subjective*, p. 103. Paris, Lefort.

[2] Voy. *l'Inspiration de l'Ecriture sainte.* — Cet opuscule du card. Newman,

Toujours est-il que, limitée aux *obiter dicta*, l'exception serait de peu de secours pour résoudre les grandes difficultés de l'exégèse. On dit que le cardinal Newman allait, dans l'expression intime de ses opinions, beaucoup plus loin que dans ses livres. Mais c'est sur ses publications seulement qu'il nous est permis de le juger.

D'autres écrivains catholiques, en ayant bien soin de parler des effets de l'inspiration et non de son objet, ont déduit explicitement les conséquences du principe posé par Newman. Ils l'ont appliqué très largement, non plus seulement à des détails accessoires, mais à des parties considérables de la sainte Écriture : d'abord à celles qui traitent ou semblent traiter des questions scientifiques, puis à d'autres passages, bien plus importants et plus considérables, qui présentent ou semblent présenter un caractère historique.

Commençons par les questions d'ordre scientifique. En face de l'école rigoureuse, qui veut que tout énoncé biblique soit un enseignement divin, c'est-à-dire, ou bien une vérité révélée, ou une vérité naturelle garantie par l'inspiration, une autre école s'élève, qui tend à débarrasser l'apologétique de toutes les difficultés empruntées aux sciences d'observation, en niant simplement que la Bible contienne aucun enseignement sur ces matières. Au lieu de chercher, comme on l'a fait longtemps, dans les découvertes de la science une confirmation des paroles sacrées, les exégètes dont il s'agit, pensent supprimer la possibilité même du conflit, en évitant la rencontre. Laissons-les exposer leur système.

Jusqu'ici, disent-ils, la plupart des apologistes se sont appliqués à justifier, par des considérations scientifiques, le récit de la création. Lorsqu'il n'a plus été possible d'admettre les jours de vingt-quatre heures [1], ils ont mis en avant l'hypothèse, depuis longtemps réputée orthodoxe, des *jours périodes*. Lorsqu'on s'est étonné de voir la création de la lumière rapportée au premier jour et celle du soleil au quatrième, ils ont été tout heureux d'opposer, aux sarcasmes que cette apparente anomalie inspirait à Voltaire, les conceptions nouvelles que l'hypothèse de Laplace a rendues vulgaires sur la préexistence de la lumière dans la nébuleuse primitive avant la formation des globes sidéraux et sur l'individualisation des planètes précédant celle du soleil.

Rien n'est plus respectable que ce religieux souci de faire con-

traduit en français par M. l'abbé Beurlier, a paru dans le *Correspondant* du 25 mai 1884 (t. 135, p. 677) et en brochure. (Paris, Gervais, 1884.)

[1] Notamment à cause des progrès de la paléontologie et de la géologie qui obligent d'admettre des périodes considérables entre les différentes formations de terrains et entre les apparitions successives des types principaux de la flore et de la faune primitives.

corder, à chaque époque, les données d'une science changeante avec l'immuable vérité qui vient de Dieu. Mais, disent les partisans du système que j'expose, rien aussi n'est plus dangereux et plus inutile. En effet, les données scientifiques se transforment; l'accord cherché ne peut être que provisoire. Quand vous vous serez ingéniés, comme l'a fait Cuvier dans ses *Révolutions du globe*, à lier l'interprétation de la Bible à une certaine théorie géologique, par exemple, que ferez-vous le jour où cette théorie viendra à succomber devant le progrès de la science? Vous ne persisterez pas à soutenir que tel était pourtant le vrai sens des Écritures, ce serait compromettre leur autorité; mais si vous abandonnez ce sens, vous avouez avoir travaillé en vain. D'ailleurs personne ne prétend qu'il soit possible d'apprendre par la Bible à mieux connaître la nature. On se borne à soutenir que les lois de la nature, à mesure qu'on les connaît mieux, doivent trouver dans la Bible une expression qui y corresponde. Ainsi il y aurait des éléments de science physique dans nos saints Livres, mais ce seraient des éléments cachés, et le rôle des savants serait de les faire apparaître progressivement par la succession même des découvertes dues à leurs recherches naturelles. On se demande alors à quoi aurait servi cette révélation destinée à dormir pendant tant de siècles. Quoi! Dieu aurait inspiré Moïse pour apprendre aux hommes ce qu'ils ont mis quatre mille ans à découvrir dans son texte et pour exposer des centaines de générations à voyager d'erreurs en erreurs en attendant que des faits purement humains, par exemple, les travaux d'un Laplace et ceux d'un Fresnel, vinssent leur montrer ce que l'Esprit-Saint a voulu dire quand il a dicté ces mots : *Fiat lux!* Mais c'est là une étrange manière de témoigner de son respect aux Livres saints; car c'est les placer en quelque sorte dans la dépendance de la science humaine, de qui seule ils devraient recevoir à la longue et leur justification et leur commentaire.

Combien n'est-il pas plus simple, plus naturel, plus prudent, et aussi plus respectueux, de reconnaître que Dieu n'a fait entrer dans la révélation biblique aucun enseignement touchant ces choses qui n'intéressent que notre vie sur la terre sans aucun rapport avec notre destinée future? L'homme, par les ressources de son génie, suffit à les découvrir et, quand il n'y parvient pas, son bien-être seul en peut souffrir; sa condition morale et religieuse n'en est pas altérée. Quelle que soit la lenteur ou la rapidité des développements que prend, aux diverses époques, la connaissance de l'univers, la doctrine sacrée contenue dans les Écritures n'en est ni moins bien ni mieux connue. Elle ne perd donc rien à se désintéresser de cet ordre de recherches; elle y

gagne, au contraire, en dignité, en sécurité même. Ne s'étant pas liée aux destinées d'une science mobile et toujours imparfaite, elle n'a rien à redouter des variations, des rétractations que la loi du progrès impose à celle-ci.

Cette façon de comprendre — ou plutôt de supprimer — les rapports du texte sacré avec la science aurait surpris et scandalisé les apologistes, il y a vingt ou trente ans. Elle n'est cependant pas une nouveauté dans l'Église, et il serait facile de lui trouver dans le passé d'illustres parrains. L'école symboliste d'Alexandrie attachait beaucoup plus de prix à la signification dogmatique ou morale des récits dont nous parlons qu'à leur vérité littérale. Bien qu'obéissant à des préoccupations très différentes de celles d'Origène, saint Augustin a donné du premier chapitre de la Genèse des interprétations successives également inconciliables avec l'idée d'une exposition historique des faits. Ainsi, dans son Commentaire intitulé : *De Genesi ad litteram*, il s'efforce de mettre d'accord le récit de la création avec cette parole du livre de l'Ecclésiastique : « Celui qui vit éternellement a créé toutes choses à la fois » *Qui vivit in æternum creavit omnia simul*[1].

Disons en passant que la contradiction qui tourmentait le saint docteur n'existe pas dans l'original grec[2] du livre de Jésus, fils de Sirach. Là où l'ancienne Italique et la Vulgate ont traduit *simul*, *en même temps*, le grec porte κοινῇ, *en commun*, *en général*. Le vrai sens est donc : Dieu a fait toutes choses *en général*, *universellement*, *sans exception*. C'est la même pensée qu'exprime saint Jean quand il dit du Verbe : « Tout a été fait par lui et rien de ce qui est créé n'a été fait sans lui. » Mais quel que soit le motif qui a porté saint Augustin à chercher une conciliation inutile, ce qui nous intéresse c'est le procédé de conciliation. Or ce procédé consiste à sacrifier tout le caractère historique du récit génésiaque relativement à l'œuvre des six jours. Si Dieu a tout fait en même temps, comment Moïse peut-il dire qu'il a tout fait en six jours? C'est peut-être — le saint procède par hypothèses, — qu'il a d'abord fait les anges (*cælum*), puis le monde visible (*terram*) et qu'il a montré aux anges *en six tableaux successifs* toute son œuvre créatrice. Il leur a même présenté deux fois chacun de ces tableaux : d'abord à l'état de projet, dans le miroir de sa pensée; c'était l'aurore de la création, *mane*; et la connaissance anticipée qu'en ont

[1] Eccl., XVIII, 1.
[2] D'après le prologue de ce livre, il aurait été composé en hébreu par Jésus, fils de Sirach et traduit en grec par son petit-fils. Mais c'est ce texte grec qui figure seul dans le Canon et qui, à ce titre, peut être appelé original.

ainsi acquise les esprits célestes est appelée par le saint docteur connaissance du matin, *cognitio matutina*. Puis il leur a montré le même tableau à l'état d'œuvre accomplie; c'était le soir de la création, *vespere*, et la connaissance qu'en acquéraient les anges était la connaissance du soir, *cognitio vespertina*[1].

Ainsi, pour se tirer d'une contradiction qui a sa source dans un contre-sens, saint Augustin n'hésitait pas à proposer une hypothèse qui laissait sans doute subsister tout le côté dogmatique, philosophique, moral, du récit de la création, mais qui en faisait évanouir tous les détails historiques, tout l'appareil prétendu scientifique. Là où tant d'exégètes se sont évertués à nous faire admirer une révélation de l'astronomie, de la géologie, de la botanique et de la zoologie primitives, il n'y aurait eu que des visions angéliques sans aucun rapport avec l'ordre des faits! Et saint Augustin a pu proposer une telle hypothèse sans manquer au respect dû aux saints Livres et sans blesser la foi. Pourquoi des motifs autrement sérieux, puisqu'ils reposent sur des certitudes scientifiques, ne nous assureraient-ils pas à l'égard des mêmes textes une égale immunité?

Quoi qu'il en soit, l'apologétique moderne semblait avoir perdu de vue cette tradition de liberté; elle avait longtemps maintenu la prétention d'imposer aux croyants une exégèse scientifique littérale de la Bible. Depuis une vingtaine d'années, la brèche est faite. Elle a été ouverte par un prélat catholique anglais, Mgr Clifford, évêque de Clifton, qui a donné du récit génésiaque une interprétation purement liturgique. Après avoir combattu énergiquement, bien qu'avec plus ou moins de bonheur, l'hypothèse des jours périodes, en essayant d'établir qu'elle n'est pas plus satisfaisante au point de vue scientifique que celle des jours de vingt-quatre heures, il a entrepris de montrer dans l'*Hexameron* une simple attribution rapportant à chacun des jours de la semaine le souvenir d'une série d'œuvres divines, pour mieux combattre l'idolâtrie en inculquant au peuple de Dieu cette idée, désormais incarnée dans le culte, que tout ce qui existe a le Dieu unique pour auteur. S'agit-il de la lumière? Sachez bien, dit Moïse, que c'est Dieu qui l'a faite; n'adorez pas la lumière, mais son divin Créateur : que le premier jour de la semaine soit consacré à ce souvenir. Admirez-vous la voûte des cieux et l'immensité des eaux? N'allez pas croire qu'il y a un Dieu du firmament et un Dieu des ondes; il n'y a qu'un seul Dieu qui a fait toutes ces grandes choses : que le second jour de la semaine soit employé à l'honorer dans ces ouvrages. Et ainsi de suite.

On peut discuter et l'on a discuté vivement la valeur de cette

[1] *De Genesi ad litteram*, lib. IV, circ. fin.

interprétation. Toujours est-il qu'à la suite de Mgr Clifford, nombre d'exégètes ont adopté, sinon les explications qui lui sont propres, du moins le principe qu'elles supposent, à savoir que le premier chapitre de la Genèse est plutôt un enseignement dogmatique qu'une exposition historique du fait de la création et de l'ordre réel qui a présidé à l'apparition successive des créatures. Tout le détail du récit ne serait alors qu'une mise en scène destinée à fournir le commentaire imagé et saisissant de ce grand enseignement contenu dans le premier verset et qui pose le fondement de la vraie philosophie, de la vraie religion et de la vraie morale : « Au commencement, Dieu a créé le ciel et la terre. »

Certes, il s'en faut que cette conception ait encore rallié tous les suffrages. Mais il est à remarquer que les innombrables écrits auxquels elle a donné lieu depuis vingt ans, n'ont été l'objet d'aucune censure ecclésiastique. A la faveur de cette immunité et aussi à cause des grandes facilités qu'elle assure à l'apologiste, elle gagne chaque jour du terrain. Dès à présent on peut dire qu'elle a pris rang parmi les opinions autorisées dans l'Église catholique.

Or la conséquence qui s'en dégage, c'est qu'il n'y a pas de révélation scientifique dans la Bible. Car, s'il y en avait quelque part, ce serait assurément dans le récit de la création.

Et maintenant peut-on aller plus loin? Sera-t-il permis d'étendre aux parties réputées historiques de la Bible la théorie qui paraît s'appliquer, sans dommage pour la foi, aux parties réputées scientifiques? Grave question qui peut être considérée comme l'axe principal sur lequel tourneront désormais les controverses bibliques. Hâtons-nous de dire que la question ainsi posée est beaucoup trop générale. S'il fallait absolument la résoudre dans ces termes d'une excessive simplicité, la solution négative s'imposerait. S'il est possible de prétendre qu'il n'y a pas de cosmographie dans la Bible, on ne peut songer un seul instant à soutenir qu'il ne s'y rencontre pas d'histoire. Mais aussi il n'y a pas les mêmes raisons de le contester.

Pourquoi est-il permis de dire que l'enseignement scientifique est peut-être absent de l'Ecriture? Parce que cet enseignement n'intéresse en rien le salut de l'homme, véritable fin de la révélation biblique; parce qu'il n'ajoute rien, pas même un éclaircissement, à la manifestation de ce qu'il faut croire, pratiquer, espérer pour aller au ciel. En peut-on dire autant de l'histoire? Évidemment non. Il y a tout au moins une partie de l'histoire qui est divinement enseignée, parce que la Révélation est un fait qui se mêle à la trame de l'histoire; parce qu'il y a tout un système de faits humains qui font corps avec la Révélation elle-même. La création, l'état primitif de l'homme, la chute, la promesse du Rédempteur, les diffé-

rentes phases de l'alliance divines, les signes qui attestent cette alliance, les événements qui préparent la venue du Messie, enfin la vie même du Sauveur, sa prédication, sa mort, sa résurrection, la fondation de son Église, voilà des *événements*. S'ils sont faux, tout est faux dans la religion. S'ils ne sont pas révélés, rien n'est révélé. Si les narrateurs inspirés qui les racontent ne sont pas protégés contre l'erreur par l'inspiration, l'inspiration ne sert de rien.

La question n'est donc pas de savoir s'il y a de l'histoire dans la Bible, mais si tout ce qui, dans le divin recueil, paraît historique, est une histoire révélée ou du moins garantie par l'inspiration.

Écartons d'abord certains morceaux et même certains livres qui ont forme de narration, mais qui ne font pas corps avec l'histoire générale du peuple de Dieu, avec la préparation messianique, et que, par suite, il serait moins téméraire d'assimiler à des paraboles, à des instructions figurées, enfermant, sous l'enveloppe d'un récit, une leçon dogmatique ou morale. Tels le livre de Job, certains détails de l'histoire de la chute, le livre de Ruth, etc. Certes, il se peut que le cadre où se placent les enseignements contenus dans ces livres soit rigoureusement historique et que la vérité des faits, comme celle de la doctrine, soit cautionnée par l'Esprit-Saint. Toutefois cela n'est pas évident et la foi n'oblige pas à l'admettre.

La vraie difficulté commence quand on se trouve en présence de récits relatifs aux époques primitives : l'histoire de la chute, les mariages des *enfants de Dieu avec les enfants des hommes*, le déluge, les généalogies précises des patriarches, les fragments chronologiques, etc. On ne peut nier que ces morceaux n'apparaissent à première vue comme solidaires de cette grande histoire révélée que nous appelons avec Bossuet *la suite de la religion*. Si donc il ne s'y rencontrait aucune difficulté intrinsèque, aucun désaccord avec des données historiques ou chronologiques établies par ailleurs, si surtout on n'y découvrait pas des analogies surprenantes j'allais dire troublantes, avec des documents empruntés à la mythologie des anciens peuples de l'Orient, il n'y aurait aucune raison de les mettre à part ni de poser à leur occasion une question qu'on ne pose pas au sujet d'autres récits contenus dans la Bible.

Ici, encore, nous retrouvons en présence l'une de l'autre les deux écoles d'apologistes : celle qui reçoit comme histoire vraie, infaillible en vertu de l'inspiration, toute narration qui n'a pas le caractère évident d'une parabole, et celle qui croit pouvoir faire un triage dans les récits bibliques d'après les procédés de la critique historique.

L'un des premiers tenants de cette seconde école et certainement le plus hardi a été le regretté François Lenormant. Dans la Préface de ses *Origines de l'histoire d'après la Bible*, il se demande

quelle doit être l'attitude d'un savant catholique en face de ces éléments d'apparence légendaire qui remplissent les premiers chapitres de la Genèse et qui se retrouvent avec de frappantes analogies dans les littératures plus anciennes de la Chaldée. Il s'exprime ainsi :

« Tout est inspiré dans la Bible, tout n'est pas révélé. L'inspiration n'exclut nullement l'emploi de documents d'un caractère humain, l'acceptation par les auteurs d'antiques traditions populaires formées spontanément dans le cours des âges, communes aux Hébreux et à des peuples étrangers à tout autre secours que celui des lumières naturelles de l'homme, à des peuples livrés aux erreurs du polythéisme.

« Que doit-on reconnaître dans les premiers chapitres de la Genèse? Un récit révélé, ou bien une tradition humaine recueillie par des écrivains inspirés comme le plus antique souvenir de leur race? C'est le problème que j'ai été amené à examiner en comparant les narrations du livre sacré à celles qui avaient cours bien longtemps avant l'âge de Môscheh, parmi les peuples, civilisés dès la plus haute antiquité, dont Israël était entouré, du milieu desquels il était sorti. Pour moi, la conclusion de cette étude n'est pas douteuse. Ce que nous lisons dans les premiers chapitres de la Genèse, ce n'est pas un récit dicté par Dieu lui-même[1] et dont la possession ait été le privilège exclusif du peuple choisi. C'est une tradition dont l'origine se perd dans la nuit des âges les plus reculés et que tous les grands peuples de l'Asie antérieure possédaient en commun avec quelques variantes. La forme que lui donne la Bible est même si étroitement apparentée avec celle que nous retrouvons aujourd'hui à Babylone et dans la Chaldée, elle en suit si exactement la marche que je ne crois plus possible de douter qu'elle ne sorte du même fonds. La famille d'Abraham a emporté cette tradition avec elle dans la migration qui l'a conduite d'Our des Chaldéens dans la Palestine ; et elle a même dû l'emporter avec une rédaction déjà arrêtée, sous forme écrite ou sous forme orale; car sous les expressions du texte hébraïque, on voit transparaître en plus d'un endroit des choses qui ne peuvent s'expliquer que par des expressions propres à la langue assyrienne, par exemple le jeu de mots de *Genèse*, XI, 4, lequel a purement sa source dans l'analogie des mots *zikru* « souvenir, nom » et *zikurot* « tour, pyramide à étages », dans ce dernier idiome. Ce

[1] Cette expression trahit la pensée de l'auteur, car elle est contraire à ce qu'il a dit en commençant : « Tout est inspiré dans la Bible. » Au lieu de *récit dicté par Dieu*, il aurait dû dire pour être d'accord avec lui-même : *récit garanti par la véracité divine.*

qu'ont fait les écrivains bibliques en enregistrant cette tradition au début de leurs livres, c'est une véritable *archéologie* au sens où les Grecs entendaient ce mot. Les premiers chapitres de la Genèse constituent un « livre des origines » conforme à ce qu'on en racontait de génération en génération dans Israël, depuis le temps des patriarches; et ce qu'on en racontait chez ce peuple est pareil, dans toutes ses données fondamentales, à ce qu'en disaient les livres sacrés des bords de l'Euphrate et du Tigre.

« Mais s'il en est ainsi, me demandera-t-on, peut-être, où donc voyez-vous l'inspiration divine des écrivains qui ont fait cette *archéologie*, le secours surnaturel dont, comme chrétien, vous devez les croire guidés? Où? Dans l'esprit absolument nouveau qui anime leur narration, bien que la forme en soit restée presque de tout point la même que chez les peuples voisins. C'est le même récit, ce sont les mêmes épisodes se succédant de même; et pourtant, il faudrait être aveugle pour ne pas voir que le sens en est devenu tout autre. Le polythéisme exubérant qui encombrait ces histoires chez les Chaldéens en a été soigneusement éliminé pour faire place au plus sévère monothéisme. Ce qui exprimait des notions naturalistes d'une singulière grossièreté est devenu le vêtement des vérités morales de l'ordre le plus haut et le plus purement spirituel. Les traits essentiels de la forme de la tradition ont été conservés; et pourtant, entre les livres sacrés de la Chaldée et la Bible, il y a tout l'intervalle d'une des plus immenses révolutions qui se soient jamais opérées dans les croyances humaines. Voilà où est le miracle, et pour être déplacé, il n'en est que plus éclatant. Que d'autres cherchent à expliquer ceci par un simple progrès naturel de la conscience de l'humanité : pour moi, j'y vois sans hésiter l'effet d'une intervention surnaturelle de la Providence divine, et je m'incline devant le Dieu qui a inspiré la loi et les prophètes[1]. »

Ces derniers mots expriment une profession de foi bien nette; mais sont-ils conciliables avec les vues de l'auteur sur la composition de la Genèse? Plusieurs en doutent, surtout depuis que l'ouvrage de Fr. Lenormant a été mis à l'index.

Il ne faudrait pourtant pas tirer de ce fait des conséquences qu'il ne contient pas. La mise à l'index n'est pas toujours la condamnation d'une doctrine, c'est une prohibition de lire tel livre. Cette prohibition peut être motivée, dans l'esprit de la Congrégation qui la prononce et du Pape qui la sanctionne, soit par des erreurs doctrinales, soit par des témérités et des imprudences qui rendent la

[1] F. Lenormant, *les Origines de l'histoire d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux*. Préface, p. XVI.. (Maisonneuve et Cie. 2e édition, 1880.)

lecture de l'ouvrage dangereuse au commun des fidèles, soit par une simple inconvenance de ton ou d'accent, soit enfin par des circonstances d'opportunité. Or ces motifs ne sont jamais exprimés. On est donc réduit aux conjectures. Il y a loin de ce blâme vague jeté sur un livre aux notes précises qui accompagnent les jugements doctrinaux du Saint-Siège et qui qualifient telle proposition d'hérétique, telle autre d'erronée, celle-ci de scandaleuse, celle-là de téméraire.

Dans le cas présent, il est permis de supposer que la lecture du livre de Lenormant a été interdite aux fidèles, surtout à cause de la nouveauté inquiétante des théories qui s'y faisaient jour. Jetées sans préparation et sans explication dans la publicité, ces théories étaient de nature à troubler profondément la foi des simples. D'ailleurs, il semble que Lenormant ait inutilement exagéré les concessions. Ainsi, non content d'admettre que la tradition primitive ait pu s'altérer dans la race d'Abraham au contact de la civilisation chaldéenne, il semble croire que *toute l'économie* des récits bibliques *a sa source* dans les légendes chaldéennes et ne contient pas le plus petit élément historique. L'action du Saint-Esprit se serait bornée à *épurer* les légendes pour en tirer une doctrine saine et sainte. Ce sont là des excès. Et quand on pense que c'est sous cette forme excessive que l'hypothèse a vu le jour pour la première fois sous une plume catholique, on conçoit que le Saint-Siège ait dit aux fidèles : « Ces doctrines ne sont pas sûres; en tout cas, elles ne sont pas mûres; abstenez-vous de lire l'ouvrage qui les contient. »

Depuis, la science a marché; les textes cunéiformes déjà connus ont été mieux compris; d'autres ont été découverts et interprétés. Plus d'un savant catholique a pénétré dans un domaine primitivement réservé à quelques protestants anglais et à quelques libres penseurs juifs. Les travaux d'exégèse assyrio-chaldéenne se sont multipliés. Les vues de Fr. Lenormant, dégagées de certaines exagérations, ont paru acceptables à plusieurs, surtout elles leur ont paru commandées par les nécessités de l'apologétique. L'hypothèse suivant laquelle l'inspiration des Écritures pourrait porter sur des récits d'origine humaine sans en garantir l'absolue véracité, mais en y introduisant des vérités dogmatiques ou morales, cette hypothèse est adoptée par un certain nombre de savants orthodoxes. C'est ainsi qu'ils se tirent de toutes les difficultés historiques, chronologiques, ethnographiques, etc., que soulève aujourd'hui la lecture de la Genèse.

Certes, on peut trouver que c'est là une conception hardie et, disons le mot, nouvelle dans l'Eglise. Mais, sans prétendre prendre parti entre les deux écoles, nous devons faire connaître par quelles considérations les partisans de l'école la plus large se défendent

du reproche d'hétérodoxie que leur prodiguent leurs adversaires.

Cette conception est nouvelle, dit-on. Peut-être; mais pourquoi? Parce que l'état de la science historique ne lui a pas permis de naître plus tôt. Comment aurait-on supposé que la Bible eût emprunté quelque chose aux documents chaldéens quand on ignorait la teneur et jusqu'à l'existence de ces documents, que dis-je? quand on ignorait l'existence même d'une civilisation chaldéenne à l'époque où ils ont paru, quand on était persuadé que la Genèse, que nous reconnaissons postérieure de deux mille ans peut-être à ces documents, était le plus ancien des livres? Les savants ne font pas des hypothèses en l'air, pour le plaisir d'en faire; surtout ils n'en font pas que l'état des connaissances de leur temps permettrait de traiter d'absurdes. Ils font des hypothèses pour expliquer les faits connus. Ainsi les Pères de l'Eglise et les docteurs chrétiens n'ont pas pu même concevoir les suppositions que l'assyriologie nous suggère aujourd'hui; mais ils en ont fait bien d'autres. Chaque fois qu'ils ont cru voir une difficulté sérieuse à mettre le texte sacré d'accord avec des vérités certaines, ils ont proposé des interprétations quelquefois très hardies. J'en donnais tout à l'heure un exemple en parlant de saint Augustin et de l'*Hexameron.* Si le saint docteur s'était vu dans la nécessité d'écarter les objections historiques qui nous arrêtent aujourd'hui et qu'il ne pouvait prévoir, nul doute qu'il n'en eût cherché la solution dans une façon plus large d'entendre le rapport de l'inspiration avec la mise en œuvre des souvenirs primitifs.

Mais, dira-t-on, il reste que la nouvelle exégèse introduit des erreurs dans la Bible. Or ce seul mot d'erreur exclut l'inspiration.

C'est encore parler trop vite, répondront nos apologistes. L'erreur exclut l'inspiration en tant qu'elle pourrait être imputable au Dieu inspirateur, non en tant qu'elle resterait le fait de l'auteur inspiré. Or le Dieu inspirateur aurait pu sans doute se rendre responsable de tous les énoncés contenus dans le livre inspiré; mais il a pu également borner son action inspiratrice aux effets suivants : mouvoir l'auteur à écrire; lui révéler certaines vérités; le guider et le préserver de toute erreur dans ce qui intéresse la foi et la morale; enfin, quand l'écrivain utilise des documents humains, n'intervenir pour en corriger les imperfections et même les inexactitudes qu'autant qu'elles iraient contre la fin dogmatique et morale de l'inspiration.

Il y a là deux manières possibles de concevoir l'action divine. Que les partisans de la première cherchent à montrer sa supériorité sur la seconde, c'est leur droit; mais qu'ils ne partent pas de ce principe que l'inspiration exclut dans tous les cas toute espèce d'erreur, car c'est là ce qu'ils auraient à établir.

Or, ajoute-t-on, rien n'est moins prouvé. Et même, malgré l'apparence d'orthodoxie rigoureuse qu'elle revêt, rien n'est moins conforme que cette opinion à la notion traditionnelle et véritable de l'inspiration. En effet, on a toujours admis un élément humain subordonné à l'élément divin dans la composition des saints Livres. Tous les commentateurs, tous les Pères de l'Église, ont fait remarquer les différences de style, de génie, de préparation intellectuelle, qui distinguent entre eux les écrivains sacrés. Or, si le Saint-Esprit, par cela seul qu'il inspirait ces écrivains, a dû les préserver de toute erreur scientifique et même historique, quand elle n'intéressait pas la foi, il a dû également les préserver de toute défaillance littéraire, il a dû faire produire à tous des œuvres également belles; *étant responsable de tout* dans l'enfantement du livre inspiré, il a dû tout garantir; pourquoi aurait-il fait exception pour la valeur artistique? Est-ce que, à côté de grandes beautés, certains livres de la fin du recueil biblique, la Sagesse, les Macchabées, ne contiennent pas des subtilités de langage et de véritables erreurs de goût? Est-ce que la Genèse, les livres des Rois, ne contiennent pas des répétitions, des doubles emplois, des retours en arrière, des défauts de proportion? Tout cola s'explique aisément si les auteurs sacrés n'ont été protégés contre leur faiblesse naturelle que là où la foi était intéressée. Tout cela reste inexplicable si l'Esprit-Saint prend la responsabilité de tout, s'il absorbe l'activité de son instrument au point de le réduire à une sorte de passivité [1]. Une œuvre qui est intégralement divine doit être intégralement parfaite. Or, aux yeux de plusieurs, une faute de goût, de composition, en un mot, une faute d'art est une plus grande tache dans un écrit qu'une erreur historique.

Il y a donc de sérieuses difficultés à maintenir l'*inerrance* absolue comme un effet nécessaire de l'inspiration. Si on l'abandonne, les plus graves objections qu'on ait faites contre la Bible tombent d'elles-mêmes.

Ainsi, dans le premier chapitre de la Genèse, on dira que Dieu a voulu nous révéler le dogme du Dieu unique, créateur de toutes choses. C'est là-dessus que porte son enseignement. Il a pris pour

[1] Qu'on relise, par exemple, les dernières lignes du II[e] livre des Macchabées, où la personnalité de l'écrivain s'accuse avec force, mais aussi avec candeur, et où se reconnaît, à première vue, le caractère d'une œavre littéraire de basse époque : « J'arrêterai ici ce récit. L'ai-je bien conduit et comme il convient à l'histoire? C'est tout mon désir. Si je suis demeuré au-dessous de ma tâche, qu'on me le pardonne. Car, de même qu'il n'est pas agréable de boire toujours du vin ou toujours de l'eau, tandis qu'il y a plaisir à alterner; ainsi en est-il des lectures : un discours toujours égal à lui-même cesse de plaire. Le mien trouvera donc ici sa fin. »

véhicule de cet enseignement la cosmologie reçue au temps de Moïse, la cosmologie des apparences, qu'une science plus exacte a modifiée. En cela, il ne nous a pas trompé, parce que ce n'est pas cela qu'il a voulu nous apprendre. De même, dans les chapitres suivants, l'inspirateur de la Genèse nous a révélé les mystères de la justice et de la bonté de Dieu aux prises avec la liberté humaine; il a pris pour véhicule de cet enseignement des récits traditionnels répandus dans tout l'Orient et qui avaient revêtu chez les peuples idolâtres une forme légendaire, souvent même fabuleuse et mêlée d'erreurs polythéistes. Il a dégagé ces récits de tout l'alliage hétérodoxe qui s'y était introduit. Reste-t-il au fond des récits ainsi épurés un résidu d'histoire vraie, représentant la tradition primitive? Les uns l'affirment, les autres croient pouvoir en douter. Ceux-ci ont peut-être tort d'en douter, peut-être ne tiennent-ils pas assez de compte de l'élément traditionnel et de l'accord des traditions. En tout cas, c'est uue question à débattre par des arguments scientifiques. L'orthodoxie ne paraît pas y être engagée. Il est même à remarquer que dans ces deux hypothèses, on admet l'emprunt fait par la Bible aux légendes chaldéennes et leur épuration [1] par l'auteur inspiré. Dans les deux hypothèses, on reconnaît que le rôle principal du Dieu inspirateur a porté sur l'élément dogmatique, dont le récit n'est que l'enveloppe. L'accord règne donc entre les deux écoles d'exégèse sur le point essentiel; on ne voit pas que le désaccord qui subsiste sur le point secondaire, autorise les partisans de l'exégèse étroite à suspecter la foi de ceux qui, pour des raisons d'ordre scientifique, se séparent de leur sentiment [2].

[1] Voici comment M. l'abbé Vigouroux s'exprime au sujet des trois récits du déluge, d'après Bérose, d'après le poème assyrien découvert par Georges Smith, et enfin d'après la Genèse :

« Il y a aussi loin de la théodicée de la tablette chaldéenne à celle du Pentateuque que de celle du *Mahâbhârata* ou de la *Théogonie* d'Hésiode à celle de l'Évangile... Qu'on nous dise donc où Moïse a puisé ces idées si nobles, si pures, si grandes? Son récit est-il une simple *épuration* de la tradition chaldéenne, ou bien est-ce la tradition primitive conservée dans toute la fleur de son intégrité par la race d'Abraham? Nous ne saurions le dire; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que si c'est une épuration, ce n'est pas une épuration humaine... Il nous semble qu'il sera bien difficile à quiconque étudiera sérieusement cette double relation du déluge, si semblable par le côté pour ainsi dire matériel, aussi différente que le ciel et la rerre par le côté dogmatique et théologique, de ne pas s'écrier, saisi d'admitation devant les pages de la sainte Écriture : Le doigt de Dieu est là. » (Vigouroux, *la Bible et les découvertes modernes*, 4e édition, t. I, p. 294-295. Paris. Berche et Tralin, 1884.)

[2] Comparez le passage de M. Vigouroux que nons venons de citer au passage cité plus haut de François Lenormant. Malgré la divergence des

Nous n'aurions pas achevé d'exposer l'état de la question si nous négligions d'examiner l'objection la plus sérieuse qu'on ait dirigée contre l'hypothèse d'emprunts faits par la Bible à des documents contestables au point de vue historique. C'est la critique humaine, dit-on, qui fera alors le départ entre les éléments vraiment historiques et ceux qui ne le sont pas dans les récits sacrés. Où s'arrêtera-t-elle dans cette voie? Vous-mêmes, savants orthodoxes mais téméraires, vous reconnaissez que la plus grande partie des narrations bibliques appartiennent à l'histoire; et cependant ces narrations sont pleines de faits surnaturels. Nos communs adversaires s'empareront de vos aveux. Ils vous diront que l'invraisemblance et la contradiction se rencontrent aussi bien dans les parties que vous conservez que dans celles que vous contestez. Où prendrez-vous un point d'appui pour résister à leurs exigences? Après avoir accordé que l'invraisemblance suffit à rendre douteux un fait attesté par l'Écriture, comment défendrez-vous les miracles que la critique rationaliste rejette en masse? N'en viendrez-vous pas insensiblement à dépouiller l'histoire sacrée de tout ce qui en est l'âme? Ne serez-vous pas entraînés sur cette pente jusqu'à remanier, à la suite des Kuenen et des Wellhausen, toute la composition du recueil biblique, refusant aux récits miraculeux le caractère de témoignages contemporains des faits pour en attribuer la paternité à de pieux fraudeurs, esclaves de préoccupations dogmatiques? Ainsi de concessions en concessions vous glisserez dans le rationalisme pur et dans une monstrueuse impiété.

Non, répondent les écrivains dont j'expose le système, telle n'est pas notre attitude en face des rationalistes. Nous n'admettrons jamais que le surnaturel constitue par lui-même une invraisemblance, moins encore une contradiction, dans l'histoire des rapports de Dieu avec l'homme. Si nous croyons pouvoir contester la valeur historique de certains passages des Écritures, ce n'est pas parce qu'ils contiennent des faits miraculeux, c'est parce qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'accorder ces récits avec eux-mêmes ou avec des données chronologiques confirmées. Notre criterium est celui de la raison, il n'est pas celui du rationalisme impie.

On nous demande où nous nous arrêterons? La réponse est aisée. Nous nous arrêterons là où l'autorité de l'Église tracera la limite. Et nous savons par l'enseignement des conciles œcuméniques que cette limite sera celle qui circonscrit le domaine de la foi et de la morale. L'objection qu'on nous fait pourrait embarrasser des critiques protestants de l'école dite orthodoxe. Ceux-là veulent sauver

opinions, comment n'être pas frappé de l'analogie de langage sur ce que nous avons appelé le point essentiel?

l'inspiration des Écritures, mais ils sont livrés à eux-mêmes dans la détermination de ce qu'il faut croire. La Bible est pour eux un livre qui doit se défendre tout seul. On conçoit que l'exégèse la plus étroite, appuyée sur le *postulatum* de l'inspiration, soit l'unique moyen de conserver à ce livre son autorité souveraine.

Pour nous, l'inspiration n'est pas un *postulatum*, c'est un enseignement de l'Église assistée de Dieu dans la définition de la foi. Notre croyance à l'autorité de cette Église s'appuie principalement sur les livres du Nouveau Testament, considérés comme documents historiques. A cet égard, nous ne craignons rien, nous attendons tout des progrès de la critique. Si les Évangiles, les Actes, les Épîtres sont de bonnes sources d'histoire, — et qui pourrait désormais en douter? — Jésus-Christ est Dieu et l'Église nous parle en son nom. De sa main nous recevons la Bible tout entière comme une œuvre *dont Dieu est l'auteur*. S'il survient quelque difficulté dans l'application de ce principe fondamental à l'interprétation des textes, nous cherchons à les résoudre d'après les règles de la critique, mais nous soumettons d'avance nos solutions au contrôle de ce magistère infaillible qui n'est pas, comme la Bible des protestants, une *lettre morte*, mais une autorité vivante et pleine de Dieu.

Les catholiques ne savent pas tout ce qu'ils doivent à l'Église, de sécurité et de liberté tout ensemble. Otez cette magistrature doctrinale, tout se dessèche et se cristallise dans la théologie chrétienne. Ce n'est plus seulement le dogme qui est immuable, c'est l'intelligence du dogme qui est soustraite à la loi du progrès. Il n'y a plus de milieu entre une foi rigide, incapable de développement, et l'incrédulité totale. C'est le douloureux spectacle qu'offre le protestantisme contemporain. De cette situation désespérée les uns sortent par la porte du rationalisme, les autres par celle qui donne accès dans la véritable Église. Là seulement on peut avoir une foi raisonnable, parce qu'on ne s'interdit pas de penser et qu'on n'est pas obligé de se limiter soi-même. Jésus-Christ, vivant dans son Vicaire et dans le corps des pasteurs, est toujours là pour tracer la frontière qui sépare les hardiesses permises des témérités funestes [1].

Or, depuis que les nouvelles opinions sur l'étendue, ou plutôt sur les effets de l'inspiration, ont été présentées au public, l'autorité n'est intervenue qu'une seule fois, par la mise à l'index du livre de Lenormant. Pour les raisons que nous avons données plus haut, il ne semble pas que cet acte du Saint-Siège tranche le litige pendant entre les deux écoles d'exégèse. On n'en peut conclure

[1] Voy. sur cette question la belle étude de M. l'abbé de Broglie, intitulée *l'Individualisme dogmatique*. (*Correspondant* des 10 octobre, 25 octobre, 25 novembre et 10 décembre 1890.)

qu'une chose : c'est qu'au moment où elle a vu le jour, sous la forme imprudente et excessive qu'elle a revêtue, à raison surtout de l'effet qu'elle pouvait produire alors sur l'esprit des fidèles, la tentative de cet auteur catholique présentait des inconvénients et des dangers. Galilée, lui aussi, a été mis à l'index, et les apologistes n'ont pas intérêt à prétendre que cette censure impliquât la condamnation dogmatique de son système du monde.

Après la promulgation du décret de l'index relatif au livre *des Origines de l'histoire d'après la Bible*, bien d'autres publications ont paru qui, avec des nuances diverses, ont développé des théories analogues. Rome a gardé le silence. Loin de nous la pensée de nous faire les interprètes de ce silence, de lui donner une signification d'approbation ou de tolérance que peut-être il n'a pas. Le jour où le Saint-Siège viendrait à le rompre, il n'y aurait qu'une voix parmi les enfants de l'Église pour accepter sa direction doctrinale. Mais plus d'un indice nous fait supposer que le moment de cette intervention n'est pas très prochain. L'exégèse orthodoxe semble traverser actuellement une période de transition. Les ennemis de la Révélation ayant changé la direction de leurs attaques, il y a lieu de modifier aussi l'économie de la défense, et l'on sait qu'un sage pilote évite de compliquer par des manœuvres accessoires l'opération toujours délicate d'un virement de bord. Tandis que la critique rationaliste trouve en Allemagne des interprètes de plus en plus téméraires qui perdent leur cause à force d'excès, la société catholique est travaillée par un renouveau d'activité scientifique qui se manifeste principalement dans le monde anglo-saxon des deux côtés de l'Atlantique. La France suit; l'Espagne et l'Italie sont encore en retard. Mais on connaît les sympathies du Saint-Siège pour l'esprit d'initiative hardie et féconde qui caractérise les fortes races de langue anglaise et qui se manifeste à la fois sur tous les terrains : études sociales, études historiques, études sacrées. Rome sait ce qu'un brusque arrêt de ce généreux élan pourrait causer de trouble dans les consciences, ce qu'il accumulerait d'obstacles sur la voie du retour à l'unité où s'acheminent les parties les plus saines du protestantisme anglo-américain. Encore une fois nous pouvons nous tromper; et si le Pape vient à parler, la cause sera entendue. Mais nous ne croyons pas qu'il parle de sitôt. Et tant qu'il se tait, les adversaires de certaines opinions peuvent les combattre par des raisons; il ne leur appartient pas de les condamner.

C'est ainsi que les partisans de l'exégèse qu'on taxe de témérité, repoussent les reproches de leurs adversaires. Mais la défensive ne leur suffit pas : à leur tour ils prennent l'offensive. Vous nous trouvez trop audacieux, disent-ils : nous prétendons donner l'exemple

de la prudence. Que diriez-vous d'un général qui aborderait l'ennemi sans s'être ménagé une ligne de retraite? Serait-il sage ou téméraire? Telle est pourtant votre tactique. Vous avez affaire à des savants qui renouvellent par leurs travaux la face des connaissances humaines. Vous condamnez en bloc leurs conclusions sans vous demander si, dans le nombre, il ne s'en trouvera pas que l'exégèse orthodoxe soit forcée d'accepter un jour. Plus d'un indice, cependant, pourrait vous avertir des nécessités prochaines qui vous obligeront vous-mêmes à évacuer quelques-unes des positions que vous défendez inutilement. Nous savons bien que vous les abandonnerez enfin quand l'impossibilité de vous y maintenir sera devenue évidente à tous les yeux. Pourquoi vous fermer d'avance par des serments imprudents une voie qu'il faudra bientôt rouvrir? Est-ce une attitude digne des représentants de la vérité que de reculer sans cesse, et toujours au dernier moment, devant les apôtres de l'erreur, en leur laissant le mérite et les bénéfices des progrès scientifiques qu'ils mènent de front avec leurs mensonges? Ne voyez-vous pas qu'une telle stratégie compromet votre cause et livre nos communes croyances au mépris des impies, qu'elle les discrédite même devant les neutres [1]?

Ce que nous proposons, ce n'est pas un système de retraite par échelons, bon tout au plus à multiplier nos défaites : c'est le choix d'une position solide qu'il ne sera jamais nécessaire de rendre et d'où nous pourrons porter nos incursions sur le pays ennemi. En dégageant le dogme de l'inspiration de toute solidarité avec des assertions contestables, qui ont pu prendre place dans le texte sacré sans être cautionnées par l'Esprit-Saint, nous coupons court aux difficultés de demain comme à celles d'aujourd'hui. On fera de ce principe les applications successives que l'état de la science

[1] Ce mot de stratégie, ces comparaisons stratégiques étonneront peut-être quelques lecteurs. Ils diront : la vérité ne change pas; s'il y a une notion vraie de l'inspiration, nous n'avons pas de concessions à faire ou à refuser, pas de prudence ni de hardiesse à montrer; il faut maintenir l'affirmation orthodoxe et compter sur le temps et sur Dieu pour confondre les objections de la science impie.

Je répondrai d'abord une fois de plus que je ne parle pas ici en mon nom, j'expose les opinions. Je répondrai ensuite qu'il ne s'agit pas de faire des concessions à l'erreur, mais à la vérité elle-même mieux connue. Si le dogme est immuable, l'intelligence du dogme est sujette au progrès; il y a place aussi pour la tactique dans la manière de défendre la foi contre les erreurs changeantes des hommes. Il n'est si bonne cause qui n'ait intérêt à trouver des avocats avisés plutôt que des défenseurs maladroits ou ignorants. Pour confondre l'erreur, Dieu se sert des hommes. Il importe que les instruments humains de cette grande œuvre soient bien préparés à leur mission.

rendra opportunes; mais on ne changera pas à chaque instant de point de vue dans la façon d'envisager l'autorité des saints Livres, tenant un jour pour l'inspiration verbale, le lendemain pour une inspiration de choses s'étendant aux moindres détails, un autre jour pour une inspiration qui ne garantit plus les *obiter dicta.* Un critérium large, ouvert d'avance aux exigences des faits connus et des faits à connaître, mais nettement séparé du critérium rationaliste par la croyance à l'inspiration des Ecritures, à leur autorité souveraine dans les matières de religion et de morale, sous le contrôle du magistère vivant et infaillible de l'Eglise, voilà ce qu'il nous faut dès maintenant pour défendre la parole de Dieu contre ses détracteurs; voilà ce qui nous suffira dans l'avenir.

IV

J'ai fini d'exposer les deux systèmes d'exégèse qui se partagent, à l'heure présente, au sein du catholicisme, l'opinion des croyants. Si j'ai donné de plus longs développements à l'analyse de l'un des deux, c'est qu'il est moins connu et moins compris du grand nombre. Mais je n'ai pas voulu pour cela me l'approprier. Ce qui intéresse en effet le public chrétien, ce n'est pas de savoir ce que telle personne pense d'une théorie, c'est de connaître les diverses solutions proposées de nos jours à ce que nous avons appelé la question biblique. Dans l'accomplissement de cette tâche de rapporteur, j'ai insisté sur les opinions extrêmes, parce que les couleurs tranchées sont celles qui font le mieux ressortir les contours d'un objet. Il n'en faudrait pas conclure que ces opinions ne puissent être rapprochées l'une de l'autre par une série de nuances intermédiaires. Les nuances du milieu pourraient servir à caractériser une opinion moyenne dont nous allons esquisser rapidement les principaux traits[1].

[1] On trouvera de cette opinion moyenne une expression docte et sage dans les divers écrits de M. l'abbé de Broglie sur *l'Histoire religieuse et sur la question biblique*. Voy. notamment :

Les Nouveaux historiens d'Israël; *la Loi de l'unité de sanctuaire en Israël*; *les Généalogies bibliques* (congrès scientifique de 1888); *Elohim et Jéhovah*; *l'Histoire religieuse d'Israël et la nouvelle exégèse rationaliste*; *Conférences sur l'idée de Dieu dans l'Ancien Testament*, 1 vol.

Ces écrits, publiés la plupart dans diverses revues, ont été réunis en brochures. (Paris, Putois-Cretté, 90, rue de Rennes.)

Voy. en outre :

Le Présent et l'avenir du catholicisme en France (Plon); *le Caractère historique de l'Exode* (*Annales de philosophie chrétienne*, mai, juin, juillet 1887); *l'Origine du monothéisme chez les Hébreux* (*ibid.* octobre, novembre, décembre 1887 et janvier 1888).

De l'école hardie, cette opinion emprunte une façon assez large d'entendre ce que nous avons appelé les effets de l'inspiration. L'intervention de l'Esprit-Saint dans la composition des livres sacrés étant motivée par le dessein miséricordieux du Seigneur, qui a voulu instruire les hommes des choses du salut, il ne paraît pas impossible *a priori* de concilier le fait de l'inspiration avec la présence dans les textes de documents d'origine purement humaine et dont la valeur reste à vérifier.

Mais dans l'application de ce critérium, il faut se garder d'une fâcheuse tendance à croire sur parole les novateurs les plus téméraires. Et ici l'opinion moyenne se rapproche beaucoup, sinon des principes, du moins des conclusions de l'école rigoureuse.

Nous avons vu que la valeur historique de l'Ancien Testament est attaquée de deux manières.

D'abord, on conteste l'antiquité des documents et, pour récuser le témoignage, on refuse aux narrateurs la qualité de témoins. C'est l'entreprise de Reuss, de Graf, de Kuenen et de Wellhausen, qui, pour la mener à bien, bouleversent l'ordre traditionnel de la composition du recueil biblique, mettent les livres des Rois, les prophéties de Joël, de Michée, d'Amos et du premier Isaïe, une partie même des livres Sapientiaux, avant le Pentateuque et avant Josué. A les en croire, le monothéisme a été tardif en Israël; la loi de l'unité de sanctuaire, qui en était la garantie, n'a été promulguée que sous le règne de Josias.

Certains auteurs catholiques sont trop complaisants pour ces systèmes. Sans doute ils en rejettent les conséquences évidemment hétérodoxes, mais ils se montrent trop faciles à en admettre les bases philologiques, qui sont loin d'avoir la solidité qu'on leur accorde de confiance. Il convient de reviser le procès fait aux textes, de réduire à sa juste valeur, — c'est-à-dire à peu de chose, — la distinction des fragments élohistes et jéhovistes, déjà bien atteinte dans son crédit par les incroyables complications qu'elle engendre et les prodigieuses contradictions qu'elle suscite entre ses principaux patrons. Quand les savants catholiques auront achevé cette revision dans un esprit à la fois soucieux des droits de la critique et respectueux de la tradition, ils auront fait évanouir bien des fantômes qui cachent aujourd'hui aux yeux de plusieurs la belle ordonnance et la haute autorité des documents dont se compose l'histoire d'Israël.

La seconde attaque des rationalistes est dirigée contre les parties anciennes de l'histoire biblique. Là, sans doute, il peut être utile de faire appel au critérium de l'école hardie pour écarter certaines difficultés, autrement presque insolubles. Mais dans le détail,

les nouveaux exégètes vont trop loin. Sous prétexte que la tradition primitive, si elle s'est transmise à tous les peuples, est devenue méconnaissable, ils raisonnent pratiquement comme si elle n'avait jamais existé; ils l'écartent systématiquement de leurs hypothèses; dès qu'une analogie se découvre entre les documents chaldéens et la Bible, ils accordent sans hésiter que l'emprunt a été fait de celle-ci à ceux-là et refusent de remonter à la source commune. Ils font ainsi la part beaucoup trop belle à l'ennemi et se privent d'éléments précieux, qui, maniés avec discrétion, renforceraient la défense. Ici encore, ce qui manque aux tenants de la nouvelle école, c'est le sens de la tradition. Un zèle malentendu pour la science, une crainte mal inspirée de passer pour rétrogrades, les précipitent inutilement vers les excès. La science biblique a besoin d'accomplir une évolution : ils proposent une révolution.

Il n'est pas jusqu'aux rapports de la Bible avec les sciences physiques qui ne donnent lieu à ce reproche de radicalisme qu'on peut légitimement adresser aux réformateurs de l'exégèse. Sans doute, ils ont raison de se défier du concordisme à outrance, dont ils font ressortir avec évidence l'inutilité et le péril. Ils ont raison de chercher à réduire plutôt qu'à multiplier les points de contact de la Révélation avec des connaissances purement naturelles et qui n'intéressent que la vie terrestre. Mais n'est-ce pas aller bien loin que de répudier un concordisme modéré, restreint aux grandes lignes et de se priver ainsi des avantages que le progrès de la science peut procurer à l'apologétique. Certes, la Bible n'a pas été inspirée pour nous apprendre l'astronomie ou la géologie. Mais n'est-ce pas un fait digne de remarque que l'impossibilité où l'on est de prendre la Genèse en défaut quand on veut comparer son texte aux conceptions les plus nouvelles et les plus autorisées de la science? Il n'est pas probable qu'en plaçant la création de la lumière avant celle du soleil, Moïse ait pressenti les théories de Laplace et de Fresnel; mais Dieu, qui l'inspirait, n'a-t-il pas su mettre en réserve dans ces pages immortelles, destinées à tous les temps, des semences de vérité qui ne devaient lever que bien des siècles plus tard, sur le champ du savoir humain? On demande à quoi aurait servi cette révélation accessoire si longtemps ignorée et incomprise des hommes. On peut répondre que le temps n'est rien pour Dieu, et que si son dessein principal devait apparaître aux yeux des premières générations, il convenait à sa prévoyance de laisser quelque chose à découvrir de son dessein secondaire aux générations successives qui viendraient épeler, l'une après l'autre, le livre de la nature et le livre de son auteur.

Il nous plaît d'achever par l'analyse de cette opinion moyenne,

probablement la plus sage et la plus féconde en progrès, l'exposé des controverses que soulève aujourd'hui l'étude scientifique de la Bible. Si le lecteur a pu suivre sans trop de lassitude ce long voyage à travers l'exégèse, j'ose espérer qu'il en reviendra rassuré et comme apaisé sur l'avenir des croyances chrétiennes dans leur relation avec les Livres saints. Non, il n'est pas vrai que l'autorité divine des Écritures ait besoin de trouver, chez ceux qui la révèrent, une foi aveugle, destinée à s'évanouir au premier contact de la science. Non, la critique historique, pas plus que la critique scientifique, n'est pas inconciliable avec la croyance à l'inspiration. Qu'on pousse la critique aussi loin qu'on voudra : si la méthode est saine et si l'emploi en est sincère, pas plus aujourd'hui qu'hier ou que demain, on n'a le droit de dire : *ceci tuera cela.*

La Bible peut donc être victorieusement défendue contre ses ennemis du dehors. Mais cette façon de l'étudier n'est qu'une préparation à une étude meilleure, celle qui pénètre à l'intérieur du livre afin d'y trouver l'aliment des âmes, une source de renouvellement pour la vie chrétienne. De brèves indications nous suffiront pour montrer au lecteur cet aspect intime, le plus fortifiant et le plus consolant, de la question biblique.

V

Entre beaucoup de preuves de la divinité de la Bible, celle-ci m'a toujours singulièrement frappé : c'est un livre que depuis dix-huit siècles on s'acharne à tuer et qui ne meurt jamais. Ceux qui l'attaquent ne sont pas des adversaires médiocres, ce sont d'ordinaire les premiers littérateurs, les premiers savants de chaque époque [1]. Ils mettent à cette œuvre de destruction une passion incroyable, qui les dispense d'être logiques. Ainsi, ils s'en vont répétant que ce livre ne se soutient pas, qu'il est le fruit de la fraude, l'œuvre de l'ignorance, qu'il fourmille de contradictions, de naïvetés, d'erreurs grossières, qu'il ne mérite pas d'être pris au sérieux... Si tout cela était vrai, serait-il besoin de se donner tant de peine pour l'anéantir ! Combien d'ouvrages d'un réel mérite, loués et vantés dans leur temps à l'égal de chefs-d'œuvre immortels, sont tombés d'eux-mêmes dans l'oubli, sans qu'il fût besoin de précipiter leur chute ! Les impies d'alors les déclaraient très supé-

[1] Il convient d'ajouter que les défenseurs qu'a de tout temps rencontrés la Bible, ne le cèdent en aucun genre de mérite à leurs adversaires. Ce qui prouve, une fois de plus, que ce ne sont pas des raisons scientifiques, mais des causes morales, qui motivent les attaques.

rieurs à la Bible. On ne les connaît plus que par leur titre, et la Bible est toujours vivante, puisqu'elle est toujours en butte aux assauts de la haine.

C'est que ce livre étrange est nécessaire à l'humanité. Il est entré dès l'origine dans la vie morale d'un peuple; le christianisme en a fait un élément vital pour le genre humain tout entier.

Les chrétiens qui croient aux paroles de ce livre n'épuisent pas envers lui leurs devoirs en défendant son autorité contre d'indignes attaques; pas plus que la foi à la présence réelle n'épuise leurs obligations envers le sacrement de l'amour. La Bible et l'Eucharistie sont deux formes du pain vivant descendu des cieux : y croire est nécessaire pour s'en nourrir; mais il faut encore le manger.

Qu'on ne s'étonne pas de ce rapprochement entre la sainte Écriture et le mystère de l'autel : c'est à la plus pure tradition chrétienne que je l'emprunte. La Bible fut déposée longtemps sur l'autel dans un tabernacle voisin de celui qui gardait les saintes Espèces. L'Eucharistie, c'est le Verbe incarné dans la chair; la Bible, c'est le Saint-Esprit en quelque manière incarné dans la lettre. Qui n'a lu ces touchantes paroles de l'auteur de l'*Imitation* : « J'avoue que, enfermé dans la prison de mon corps, j'ai besoin de ces deux choses : la nourriture et la lumière. Aussi, avez-vous donné à ma faiblesse votre chair sacrée pour la réfection de mon âme et de mon corps et avez-vous placé sur mon chemin, comme une lampe pour éclairer nos pas, votre parole, ô mon Dieu. Je ne saurais me trouver bien sans ces deux choses, car la parole de Dieu est la lumière de mon âme et votre sacrement est le pain de vie. On les peut encore nommer les deux tables qui sont placées à droite et à gauche dans les trésors de votre Église[1]. »

Ces dernières paroles contiennent une allusion et à l'antique usage liturgique que je rappelais tout à l'heure et à l'arche d'alliance qui contenait les tables de la loi avec le vase de manne, figures expressives de la Bible et de l'Eucharistie.

Le pieux ascète, en écrivant ces lignes, n'exprimait pas un sentiment qui lui fût particulier, il était l'écho de toute la tradition et si nous voulions en apporter la preuve, c'est l'œuvre entière des Pères et des docteurs qu'il nous faudrait analyser.

Et cependant cette vérité si familière aux chrétiens des âges de foi, apparaîtra comme une nouveauté à plus d'un lecteur de ce travail. Quelques-uns même en éprouveront peut-être une sorte de scandale. Ils se demanderont si je ne parle pas ici un langage entaché d'esprit protestant. Je le sais, je m'y attends, car ce n'est

[1] *Imitation,* liv. IV, ch. xi.

pas la première fois que j'exprime ces pensées et j'ai déjà rencontré la critique que j'annonce. Il faut la regarder en face.

Qu'est-ce que la Bible pour les protestants? C'est d'abord la règle, l'unique règle de la foi. C'est ensuite, — je parle ici des protestants pieux, — l'aliment de la vie chrétienne.

Sur la règle de foi, les protestants se trompent. Ils dénaturent le dessein de Jésus-Christ. Ce n'est pas aux pages d'un livre, c'est à une Église vivante que le Sauveur a confié la dispensation de la vérité révélée. La Bible contient une partie de la Révélation, mais elle ne la contient pas tout entière, surtout elle est incapable de s'interpréter elle-même. Si ce n'est pas un organe autorisé de la vérité divine qui l'interprète, ce sera le sens privé de chacun, et c'est ainsi que naîtront ces divisions infinies qui tendent à faire du christianisme séparé une poussière. Enfin l'inspiration qui est pour nous le seul motif raisonnable de croire aux enseignements contenus dans les saints Livres, ne peut pas se démontrer par elle-même. Chez les Juifs, c'était une tradition. Pour les catholiques, c'est à la fois une tradition et un dogme imposé par l'Église enseignante. Pour les protestants, ce n'est qu'un préjugé d'éducation que rien n'appuie et que bat en brèche tous les jours l'incrédulité montante. Ils ne peuvent résister à cette pression du dehors qu'en se réfugiant dans un mysticisme individuel : asile précaire et trop souvent forcé.

Aussi voyons-nous sortir des rangs mêmes du protestantisme allemand les pires ennemis de la Révélation biblique. Les initiateurs de la critique rationaliste sont presque tous des pasteurs luthériens ou des professeurs d'universités appartenant à la communion luthérienne.

Si le protestantisme anglais se défend mieux, si le rationalisme, qui pourtant pénètre jusque dans la hiérarchie de l'Église établie et qui tient le haut bout de la science officielle, rencontre dans la communauté des fidèles et jusque dans les grandes universités une résistance honorable et tenace, c'est parce que là plus qu'ailleurs le peuple chrétien vit de la Bible. Il ne faut pas oublier que la Réforme n'a pas été, en Angleterre, l'œuvre de la prédication hérétique, mais un coup de politique. La tyrannie de Henri VIII, trop bien secondée par la faiblesse de l'épiscopat, a détaché, en une seule fois et comme à son insu, la nation anglaise de l'unité catholique. Pour mieux ménager la transition, Henri VIII a conservé presque tout l'extérieur du culte catholique, la hiérarchie épiscopale, la liturgie, tout ce qui rend la religion sensible aux yeux du peuple. Le roi lui-même a porté jusqu'à la fin de sa vie le titre glorieux de *défenseur de la foi* que le pape Léon X lui avait conféré pour

récompenser le royal auteur d'une réfutation des premiers écrits hérétiques de Luther. On conçoit donc que, devenus protestants presque sans le savoir, les chrétiens d'Angleterre aient conservé longtemps les habitudes religieuses qu'ils tenaient de leur éducation catholique. La lecture de la Bible en famille était une de ces pieuses coutumes; elle était également chère à nos aïeux catholiques de France. Privés des sacrements et même, peu à peu, des cérémonies du culte que le progrès du protestantisme reléguait dans le *Prayer-book* et dans les *Trente-neuf articles* à l'état de lettre morte, les anglicans durent s'attacher d'autant plus fortement au seul acte de religion collective qui restât à leur disposition. Et c'est ainsi que toute la partie demeurée croyante de ce grand peuple a pu garder sa foi. La Bible l'a nourrie.

Dira-t-on qu'en cela les protestants de langue anglaise se soient trompés encore comme ils se trompent sur la règle de la croyance? Loin de là : ils ont réparé par ce côté les brèches faites par ailleurs dans l'héritage de religion qu'ils tenaient de leurs ancêtres. Il faut les en louer; et plût à Dieu que, par notre faute, nous ne fussions pas réduits à les envier!

C'est qu'en effet, il n'y a pas de préjugé plus mal fondé que celui qui représente l'Église catholique comme animée d'un esprit de défiance à l'égard de la Bible. C'est le reproche que nous adressent sans cesse les protestants : il faut avouer que bon nombre de catholiques font tout ce qu'il faut pour le justifier.

Et cependant quelle a été la conduite de l'Église à cet égard?

D'abord, dans l'antiquité, elle a remis les saints Livres aux mains des fidèles. On eût bien étonné saint Jérôme si on lui eût dit qu'en recommandant à Læta, dans un certain ordre successif et moyennant de certaines précautions, la lecture de la Bible tout entière, il la détournait de la docilité due à l'Église. Les Pères du quatrième siècle, les Augustin, les Ambroise, les Basile, les Chrysostome, ne connaissaient guère d'autre mode de prédication que le commentaire suivi des Écritures. Or, qu'on le remarque, à cette époque, les Septante et la *Peschito*, en Orient[1], en Occident l'ancienne version italique et la Vulgate, appartenaient à la langue vulgaire. On en lisait de fort longs extraits dans l'office public auquel assistaient les fidèles : ceux-ci en possédaient des exemplaires et les lisaient en famille. Où trouver dans cet ensemble de pratiques la moindre trace de défiance, le moindre indice de cette indifférence que les

[1] La *Peschito* est une version syriaque très autorisée, écrite dans une langue très voisine de celle que parlaient les Juifs au temps de Notre-Seigneur.

fidèles de nos jours témoignent pour une lecture réputée inutile, inaccessible ou dangereuse?

Le moyen âge a continué la tradition de l'ère patristique. Les grands docteurs de cette époque, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, ont donné de nombreux commentaires des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Je veux bien que, plus tard, l'hérésie protestante, avec sa prétention toute nouvelle de faire de la sainte Écriture, livrée au sens privé d'un chacun, la règle de la foi, ait fait naître un péril particulier que ne connaissaient pas les premiers âges du christianisme. Mais c'est contre ce péril qu'est dirigée la solennelle définition du concile de Trente, renouvelée par le concile du Vatican, qui réserve à l'Église enseignante l'interprétation dogmatique des Écritures et défend aux catholiques de les entendre autrement que selon le sens unanime des Pères et des docteurs. C'est pour prévenir aussi les altérations du texte que le concile de Trente a fait choix d'une version officielle, la Vulgate, pour servir à l'enseignement et à la prédication, et qu'il s'est déchargé sur le Saint-Siège du soin de publier une édition autorisée de cette version, tâche dont se sont acquittés glorieusement les papes Sixte-Quint et Clément VIII. Enfin, c'est pour guider le lecteur chrétien dans l'intelligence du saint Livre que le concile de Trente et les Souverains Pontifes ont entouré de certaines précautions la publication du texte sacré en langue vulgaire. Toute version qui n'a pas une approbation spéciale du Saint-Siège, doit être revêtue de l'*imprimatur* de l'Ordinaire et accompagnée de notes empruntées à des commentateurs autorisés. Voilà des règles tutélaires, dignes de la sagesse de l'Église et suffisantes pour prévenir les abus et les périls. Nous ne demandons pas que ces règles soient méconnues, nous demandons qu'elles soient observées.

A quoi serviraient-elles, en effet, si les fidèles ne devaient jamais lire la Bible entière? Pourquoi faire des traductions, pourquoi déterminer dans quelles conditions elles doivent voir le jour, si le clergé, toujours familier avec la langue de la Vulgate, devait être seul à lire le texte ailleurs que dans les courts fragments insérés au milieu des livres liturgiques? On dirait vraiment qu'il y a deux christianismes, l'un à l'usage des prêtres, l'autre à l'usage des fidèles. Encore si les chrétiens instruits avaient conservé l'usage, autrefois assez fréquent, de lire chaque jour au moins les Matines du bréviaire! Les leçons du premier Nocturne feraient alors passer sous leurs yeux, dans le courant de l'année, des parties importantes de tous les livres sacrés. Mais il n'en est rien. On se contente aujourd'hui du *paroissien*, qui contient, par morceaux détachés et sans suite, la cinquantième partie, peut-être, du Nouveau Testa-

ment et quelques pages à peine de l'Ancien. Il en résulte qu'on ne connaît bien ni les Évangiles, ni les Actes des Apôtres, ni les Épîtres, ni l'Apocalypse, et qu'on ignore entièrement les livres de l'ancienne loi. S'autoriser des prescriptions de l'Église pour légitimer cette ignorance, c'est se conduire comme ferait un malade à qui le médecin aurait conseillé un choix d'aliments, et qui, pour mieux obéir, se laisserait mourir de faim.

Au dix-septième siècle, les prescriptions disciplinaires relatives aux traductions de la Bible étaient connues et observées, et elles n'empêchaient pas nos grands sermonnaires de chercher dans l'Ecriture la source principale de leurs enseignements. Bourdaloue et Bossuet, suivant de loin la trace de saint Bernard, ont tellement tissé leurs discours de passages des livres saints, que, pour les bien comprendre et surtout les goûter, il faut être déjà familier avec les Ecritures. Un prédicateur qui aujourd'hui adopterait cette méthode ne serait pas suivi; et j'ai expérimenté, pour ma part, que lorsque, dans la chaire, on veut faire un usage fréquent de la Bible, il faut à chaque fois souligner l'emprunt et en expliquer le sens, faute de quoi la citation ou l'allusion passe inaperçue et fait tout au plus l'effet d'une anomalie de style au milieu du langage moderne de l'orateur.

A ceux qui ne se contenteraient pas de ces autorités, nous pouvons apporter un document plus récent et qui émane du Saint-Siège lui-même. Le pape Pie VI, à la fin du siècle dernier, adressait à un traducteur de la Bible en langue italienne un bref très connu en Amérique, où il figure en tête des éditions catholiques de la Bible et même, chose curieuse, de certaines éditions protestantes, mais très peu connu en France [1].

[1] En voici le texte latin. Nous l'empruntons à un excellent opuscule de M. Ernest Michel, de Nice, qui, frappé des résultats religieux et moraux que ses voyages lointains lui avaient permis de constater au sein des populations protestantes de l'Australie, adonnées à la lecture de la Bible, a consigné ses observations dans un écrit intitulé : *Les Peuples nouveaux et l'Écriture sainte.* « Dilecte fili, salutem, etc. In tanta librorum colluvie qui catholicam religionem teterrime oppugnant et cum tanta animarum pernicie per manus etiam imperitorum circumferuntur, optime sentis si Christi fideles ad lectionem divinarum litterarum magnopere excitandos existimas. Illi enim sunt fontes uberrimi qui cuique patere debent ad hauriendam et morum et doctrinæ sanctitatem, depulsis erroribus qui his corruptis temporibus late disseminantur. Quod abs te opportune factum affirmas, cum easdem divinas litteras ad captum cujusque vernaculo sermone redditas in lucem emisisti, præsertim cum profitearis et præ te feras eas addidisse animadversiones, quæ a sanctissimis Patribus repetitæ quodvis abusus periculum amoveant. In quo a Congregationis Indicis legibus non recessisti, neque a constitutione quam in hanc rem addidit Benedictus XIV, immor-

Plusieurs choses sont dignes de remarque dans cet acte pontifical.

D'abord le Pape déclare qu'au milieu du déluge de livres pernicieux qui menacent la religion de ruine, c'est une pensée juste et salutaire *d'exhorter puissamment les fidèles à la lecture des saintes Lettres. Optime sentis si Christi fideles ad lectionem divinarum litterarum magnopere excitandos existimas.*

Puis il va plus loin et, prévenant en quelque sorte l'objection courante qui tend à faire de la Bible un domaine réservé, il affirme que c'est au contraire une source féconde *qui doit être ouverte* à *tous* pour y puiser la pureté de la doctrine et la sainteté des mœurs et se préserver de l'erreur. *Hi enim sunt fontes uberrimi qui cuique patere debent ad hauriendam et morum et doctrinæ sanctitatem*, *depulsis erroribus*, etc.

Il continue en félicitant le traducteur d'avoir donné de la Bible une version en langue vulgaire et ajoute que, par le fait même qu'il y a joint des notes empruntées aux saints Pères, il s'est mis en règle avec les prescriptions de la Congrégation de l'*Index* et avec celles du pape Benoit XIV.

Après des paroles aussi décisives, soutiendra-t-on encore que c'est aller contre l'esprit et la tradition de l'Eglise romaine que de faire de la lecture de la Bible un moyen d'éducation religieuse pour les fidèles?

C'est bien de venger la Bible contre les attaques de l'impiété. Mais pourquoi tant s'occuper de défendre un livre qui ne serait d'aucun usage pour la masse du peuple chrétien? De quelle utilité seraient d'ailleurs les plus savantes apologies si elles ne devaient avoir pour lecteurs que des personnes à qui le texte lui-même serait totalement étranger? Ce qui fait le danger de la critique rationaliste, c'est moins la valeur des objections que la faiblesse de la foi chez ceux qui en subissent l'influence. On est vite ébranlé quand on ne croit guère, quand la croyance est à la surface de l'âme, quand elle n'est qu'un reste d'habitude, un souvenir relégué

talis Pontifex, quem nos et in pontificatu prædecessorem et, cum in ejus familiam feliciter olim asciti fuerimus, ecclesiasticæ eruditionis Magistrum optimum habuisse gloriamur. Tuam igitur non ignotam doctrinam cum eximia pietate conjunctam collaudamus, et tibi de hisce libris quod ad nos transmittendos curasti, gratias quas debemus agimus, illos etiam, si quando possumus, cursim perlecturi. Interim pontificæ benevolentiæ testem accipe apostolicam benedictionem, quam tibi, dilecte fili, peramanter impertimur.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum, XVI kal. aprilis MDCCLXXVIII Pontificatus nostri anno IV.

Philippus BONAMICIUS,
Ab epistolis latinis Sanctitatis Suæ.

depuis l'enfance dans la région inexplorés de la conscience. Telle est, hélas! la disposition de bien des âmes. Comme nt s'étonner alors de les voir renversées au premier choc? « Nous croyions à la Bible, pourraient-elles dire, parce qu'on nous avait dit autrefois qu'il fallait y croire; mais il paraît que cela ne se soutient plus. Au fond, que nous importe ce livre? Nous ne le connaissons pas, nous ne l'avons jamais lu. »

Tout autre serait la force de résistance d'un esprit familiarisé de bonne heure avec les saintes lettres et habitué à respirer l'atmosphère de foi qui se dégage du texte sacré. Pour celui-là toucher à la Bible, c'est l'atteindre au cœur. « Si la Bible n'est pas divine, s'écriera-t-il, en modifiant à peine le mot de saint Paul [1], notre foi est vaine, notre espérance est vaine, nous sommes les plus misérables des hommes. » Quand on en est là, on lutte avant de se rendre, et comme la cause est bonne, on ne se rend pas, on remporte la victoire. Qui lira les apologies les mieux faites, qui se tiendra au courant des controverses, qui fera son profit des travaux les plus récents? Ce ne sera pas l'homme du monde qui n'a pas lu la Bible. Celui-là, M. Renan peut l'amuser et, en l'amusant, lui ôter la foi; la réponse d'un savant chrétien ne fera que l'ennuyer, car c'est le privilège de la négation d'être simple et facile; l'apologiste de l'affirmation a le rôle ingrat; et seuls ceux-là le suivent dans ses déductions qui prennent intérêt au fond du débat.

Que conclure de tout ceci, sinon que pour préparer des disciples aux défenseurs de la Bible, il faut avant tout procurer à la Bible elle-même des lecteurs? C'est le but principal que je me suis proposé dans ce travail. D'autres, je le sais, poursuivent une tâche pareille. Réussirons-nous?

D'avance il faut renoncer à réussir auprès du grand nombre. Même parmi les catholiques pratiquants, le grand nombre est superficiel, frivole, ennemi de l'application. Ce qu'il lui faut, c'est une religion commode, qui parle à sa sensibilité, à son imagination, et n'exige de lui ni efforts ni sacrifices. Déjà le culte a été simplifié pour ces chrétiens au rabais : une messe basse le dimanche, quelquefois un salut du Saint-Sacrement, pourvu qu'on y fasse de la musique de théâtre et qu'il ait lieu à une heure tardive qui permette de s'y rendre au retour des courses, voilà ce qui leur tient lieu d'offices liturgiques, voilà ce qui doit suffire à nourrir leur maigre piété. Et l'on viendrait leur parler d'une lecture austère comme celle de la Bible? d'une lecture qui fait travailler et réfléchir? C'est impossible. La Bible de ces gens-là, c'est telle

[1] I Cor., XV, 14-19.

feuille du boulevard, chargée de leur fournir leurs opinions, leurs pensées et le genre de foi qui est à leur mesure. A la suite des maîtres étranges qu'ils se sont donnés, ils défendent aujourd'hui la religion et le prêtre, demain ils souriront de plaisir aux blasphèmes élégants d'un apostat disert et onctueux. Vous n'obtiendrez jamais d'eux qu'ils lisent Isaïe ou les livres de Moïse. Et c'est peut-être un bien, car s'ils se mettaient à cette lecture dans l'état d'esprit où nous les voyons, ils pourraient y trouver un écueil pour ce qui leur reste de croyance.

Mais il y a encore, grâces à Dieu, des familles chrétiennes; il y en a où l'irrémédiable frivolité des classes qui s'appellent dirigeantes n'a pas encore pénétré, où l'éducation a gardé sa marque religieuse et austère. Là, il y aurait beaucoup à faire auprès des enfants. Lire en famille les parties historiques de l'Ancien Testament, en omettant tout ce qui ne convient pas au jeune âge : donner ainsi aux esprits qui s'éveillent le goût et le respect des Ecritures, plus tard mettre successivement dans la main de l'adolescent le Nouveau Testament tout entier, puis les Psaumes, les livres Sapientiaux, les Prophètes; réserver pour l'âge adulte quelques morceaux mis à part dans la Genèse et le Lévitique, et enfin le Cantique des Cantiques; voilà ce qu'un père chrétien peut faire pour ses fils, une mère pour ses filles [1], sous la direction et avec les conseils d'un prêtre éclairé. J'affirme qu'une éducation ainsi conduite, sans rien ôter aux loisirs que réclame la formation littéraire et scientifique, donnera à l'âme qui l'aura reçue, une trempe surnaturelle qu'on ne connaît plus parmi nous et dont l'absence explique la facilité des apostasies, la difficulté du retour à la croyance.

Alors on verra des chrétiens forts et tendres, parce qu'ils seront nourris de la douceur et de la vigueur de l'esprit de Dieu. Alors la pratique des sacrements ne sera plus le scandale des indifférents ou des impies, parce qu'elle produira dans les âmes bien préparées les fruits de rénovation morale que le monde s'attend à trouver sur les plantes arrosées du sang de Jésus-Christ.

Tel est l'usage intérieur des Ecritures. La piété y trouve son aliment. Les paroles inspirées reviennent d'elles-mêmes aux lèvres du chrétien qui prie. Quand elles se présentent à sa mémoire, son esprit s'illumine, son cœur s'échauffe, les pensées de foi qu'il s'efforçait d'évoquer dans la méditation, prennent tout à coup une portée plus haute, une puissance nouvelle, une fécondité inattendue. Assiste-t-il à la prédication? Les sources où l'orateur sacré a puisé ses enseignements lui sont familières : il pénètre aisément dans le

[1] Il est à remarquer que c'est à peu près l'ordre qu'indique saint Jérôme dans ses conseils pour l'éducation de Læta.

fond des mystères qu'on lui expose. Dans ce colloque intime qu'il échange après la communion avec la victime de l'autel, il trouve pour parler à son Dieu le langage de Dieu même. Tout se transforme, tout s'élève dans cette âme sous l'action de l'esprit qui a inspiré les Ecritures.

Cet usage de la Bible n'est pas seulement plus intime, plus sanctifiant, plus consolant que celui qui relève de l'apologétique et de l'exégèse : il est surtout plus fréquent et plus général. C'est le petit nombre qui pourra suivre les discussions ardues de la critique : c'est le peuple chrétien tout entier qui, dûment initié, saura s'approprier la moelle cachée dans les saintes lettres.

Un dernier mot et j'ai fini.

On s'étonnera sans doute de me voir tant insister sur cette fréquentation mystique des Livres saints après que je me suis fait le rapporteur, peut-être indulgent, de certaines théories, qui font assez large la part de l'humanité dans la composition des Écritures. Il n'y a cependant pas de contradiction entre ces deux attitudes.

Lorsqu'il s'agit de venger notre foi, nous devons combattre nos adversaires avec leurs propres armes. Ils prétendent que la Bible ne peut pas être inspirée parce que la science y découvre des erreurs. Nous répondons en montrant que ces erreurs ne se rencontrent pas dans les textes. Quelques apologistes croient devoir ajouter que si l'exactitude matérielle de certains énoncés scripturaires est difficile à soutenir, l'autorité du Dieu inspirateur n'en est pas compromise, parce qu'elle n'y est pas engagée. Ils se trompent peut-être en estimant ces concessions nécessaires. Mais pourquoi les font-ils? Ce n'est pas pour pactiser avec l'ennemi, c'est pour obéir à ce qui leur paraît être une exigence des faits. En matière de critique biblique, il faut accorder ce qui est vrai, nier ce qui est faux, rien de plus, rien de moins. Ce qui restera toujours vrai, même aux yeux des exégètes les plus tolérants, c'est que la Bible est un livre divin, enseignant avec une autorité surnaturelle tout ce qui éclaire la foi, fonde l'espérance et nourrit l'amour.

Or c'est cela et cela seulement qui défraye l'usage intérieur des Écritures. Il n'y a donc plus ici deux écoles catholiques en présence : il n'y en a qu'une seule, l'école de ceux qui veulent croire, espérer et aimer.

Puissions-nous, par cet humble travail, avoir contribué à multiplier les disciples de cette école que Jésus-Christ lui-même a béatifiée quand il a dit : *Bienheureux ceux qui entendent la parole de Dieu et qui la conservent dans leur cœur*[1].

M. d'Hulst.

[1] Luc, xi, 28.

DOUDAN

LETTRES INÉDITES A M. DE BACOURT

A Monsieur le comte Lavedan.

Monsieur,

Parmi les correspondances de M. de Bacourt, mon oncle, j'ai trouvé quelques lettres de M. Doudan. Je vous envoie ces pages charmantes, écho déjà lointain de cet esprit si fin, si incisif et si profond !

Celui qui, modeste et dévoué, vivait à l'ombre d'une grande maison, enfermant toutes ses espérances et sa gloire personnelle dans le talent, la carrière et la renommée de son élève, a conquis une célébrité posthume qu'il n'avait jamais attendue ni désirée, et sur cette tombe, depuis longtemps couverte de lauriers, je suis heureuse d'apporter une dernière couronne tressée par lui-même.

Comtesse DE MIRABEAU.

A Paris, le 11 mai 1847.

Mille et mille remerciements pour votre aimable lettre, mon cher voisin; j'aurais voulu que vous fissiez à *M. Eothen* l'honneur de le placer dans votre bibliothèque; mais, puisqu'il devait revenir avec une lettre de vous, je suis charmé de l'avoir revu; il a été bien accueilli à raison de sa compagne de voyage. Vous avez donc été obligé de camper par les chemins! Je vous croyais bien établi dans votre agréable demeure de Nancy, tandis que vous étiez encore dans les horreurs des auberges et du mal de nerfs! C'est trop à la fois que les auberges et le mal de nerfs! A présent, tout a cédé, j'espère, à ce grand soleil que nous avons depuis deux ou trois jours; il est, chez nous, mêlé d'orages. La politique aussi est à la tempête. Depuis que vous nous avez quittés, nous sommes

devenus un peu fous. La majorité a cru qu'elle pouvait s'amuser à houspiller incessamment trois ou quatre ministres sans qu'il en résultât aucun inconvénient. Elle tenait ce jeu pour un amusement innocent; elle n'a pas tardé à voir que jeux de mains sont jeux de vilains : trois habits de ministres lui sont restés entre les bras et on ne savait trop qui les voudrait endosser! De loin, l'imagination des hommes est très hardie; on se laisse parler de ministère, on est flatté de la perspective; mais quand vient le moment tout de bon, que le vent souffle un peu fort, qu'on voit ce gros bâtiment de l'État secoué par la houle, le mal de mer prend, et l'on ne peut se résoudre à monter. Enfin, il s'est trouvé trois hommes que le bruit de la mer n'épouvantera pas probablement. Deux certainement, à savoir : M. Trézel et M. Jayr; ceux-là ont répondu catégoriquement : oui. Le troisième est un peu loin, mais ceux qui le connaissent disent qu'il faut tenir son acceptation pour assurée. Je crois qu'ils sont bien tous les trois. La situation n'est point périlleuse. Les nouveaux venus s'associent à des gens qui ne manquent ni de talent ni d'énergie assurément. Ce qu'on prend pour le bruit de l'orage sont les cris de ceux qui feignent d'avoir peur, afin de faire leurs affaires. Je ne connais pas M. Jayr. J'en ai entendu parler à Lyon comme d'un homme sensé, très bon administrateur et d'une nature élevée.

Pour le général Trézel, j'en pense un grand bien sur le témoignage même de M. Cousin, qui m'en parlait autrefois comme d'un sage qui avait l'intrépidité d'un soldat et les lumières d'un philosophe. A ce portrait, fait il y a longtemps et sans esprit de parti, j'en avais fait une sorte de pendant à votre compatriote, le général Drouot. Je crois donc que nous ne sommes pas bien malades. Il faut seulement aujourd'hui que la majorité ne se livre plus à toutes ses fantaisies, et qu'elle ne s'amuse plus à tirer sur les ministres les jours où elle s'ennuie.

Que lisez-vous dans votre solitude après *Eothen*? Si vous continuez *les Girondins*, vous aurez vu, à la fin du cinquième volume, les belles perspectives du communisme. Toute vallée sera comblée et toute montagne sera abaissée; c'est pour le coup que la terre sera ronde! M. de Lamartine aurait dû se souvenir, quand il se payait de ces belles comparaisons, que Méphistophélès recommande à l'écolier de *Faust* de ne jamais jouer avec une figure. Or, quand la terre sera toute ronde, il n'y aura plus de montagnes, plus de fleuves et, partant, plus d'eau à boire. Cela n'est pas moins vrai dans l'ordre de l'économie sociale que dans l'ordre de la physique terrestre. Mais, quoi que j'en dise, le livre des *Girondins* continue à faire rage ici. L'espèce humaine, y compris le beau monde, aime

le mélodrame; tout le monde fait semblant d'aimer la tragédie; mais, au fond du cœur, les couleurs tranchées, le pathétique vulgaire, le romanesque bourgeois, les imaginations colossales et fausses font plus d'effet sur chacun que la mesure, l'harmonie, la proportion, la pureté, l'éclat tempéré, le sentiment du vrai. Enfin l'esprit des hommes, en général, est plus sensible à la grosseur qu'à la grandeur. Ce n'est pas que M. de Lamartine n'eût reçu de la nature un sentiment assez élevé et assez délicat de ce qui est vraiment beau, mais cela est mêlé à d'autres instincts probablement qui ont étouffé peu à peu le bon grain; le goût et le besoin du succès lui ont fait préférer la pourpre des mauvaises herbes, qui frappe tous les yeux, aux grandes et fugitives lueurs du vrai et du beau, lesquelles ne sont saisies que par le petit nombre. C'est pourquoi j'ai toujours cru que, dans les grands hommes, le côté faux de leur talent est ce qui a commencé leur gloire. Il faut de grands défauts pour réussir en ce bas monde. J'espère que cette règle n'est pas sans exception.

Que va-t-il sortir pour vous de cette vacance de Naples? J'imagine qu'en ce moment on ne pense qu'au plus pressé; M. Duchâtel a la fièvre double tierce; ce n'est pas grave, mais M. Andral veut qu'il change d'air une quinzaine de jours si le quinquina ne parvient sous peu à couper cette fièvre.

La triste affaire de M. le général C. [1] s'instruit à la Chambre des pairs. Jusqu'à présent, à ce que j'entends dire vaguement, le résultat de l'examen est d'ôter aux faits la gravité que leur donnait la rumeur publique.

Adieu, cher Monsieur, je ne regarde point sans tristesse vos persiennes hermétiquement fermées. Donnez-moi des nouvelles de votre santé quand vous aurez un quart d'heure dont vous ne saurez que faire. Je vous aurais remercié plus tôt si je n'avais souffert assez sérieusement de la tête depuis bien des jours. Mais voici le beau temps que je vous souhaite aussi sans nuages.

Mille et mille sentiments dévoués et affectueux. M. de B. [2] me demande de vous faire tous ses compliments.

X. Doudan.

A Paris, le 20 juin 1847.

Mon cher voisin, je vous trouve un peu loin de nous pour un voisin dont on regrette l'aimable société. Je me figurais que vous

[1] Général Cubières, impliqué dans le procès Teste.
[2] M. le duc de Broglie.

vous laisseriez aller à jeter un petit coup d'œil sur Paris, avant de vous enfermer dans les forêts de la Germanie; mais je conviens que nous ne valons guère la peine qu'on vienne nous visiter. La session est ennuyeuse, même de loin; la Chambre des pairs disserte sur les qualités et les défauts d'un bon apothicaire, d'une bonne sage-femme, d'un dentiste digne de l'être. Chacun a son idéal. On dit qu'il se dépense beaucoup d'esprit et de talent dans ces petites scènes qui ne seraient pas un mauvais intermède du *Malade imaginaire*. Je ne crois pas qu'il sorte de cette discussion ni un grand médecin ni un remède efficace contre la migraine. Il est singulier qu'on fasse, après tout, de meilleures lois sous les gouvernements représentatifs que sous les gouvernements absolus, car, ici, l'esprit de parti, qui est plein d'adresse et de malice, se glisse dans les institutions qui devraient le plus en être à l'abri. Il y aura, ou il n'y aura pas, d'officiers de santé, les médecins sauront plus ou moins de grec, de philosophie naturelle, et même de physiologie, selon que l'opposition pourra faire niche au ministre de l'instruction publique, ou que le ministre aura moyen de prouver à ses adversaires qu'il en sait plus long qu'eux dans la tactique des Chambres. En définitive, nous serons traités à l'avenir dans nos maladies conformément à la force réciproque des partis, en l'année 1847, si la loi passe en 1847, ce qui n'est pas certain.

Les épisodes de la session ne sont pas gracieux non plus. L'instruction de l'affaire de M. de Cubières s'est tristement étendue dans ses résultats. Voilà M. Teste en prévention. Maintenant, les uns disent qu'un ministre du roi ne peut être mis en accusation pour des faits de son administration sans l'initiative de la Chambre des députés. L'article de la Charte semble bien le dire; le bon sens me paraît aussi l'exiger, car si un ministre trop libéral tombait entre les mains d'un roi et d'une Chambre des pairs trop peu libéraux, il pourrait mal passer son temps durant ou après son administration. On assure néanmoins que les serviteurs de la gauche, M. Odilon Barrot, M. Thiers, sont pour le droit de la Chambre des pairs de rechercher un ministre quand bon lui semble. M. Dupin est aussi de ce sentiment. Je dis *sentiment*, car cela m'a plus l'air d'un sentiment pour M. Teste que d'une opinion réfléchie. On a dit que les opinions des femmes étaient des noms propres, les partis sont joliment femmes à cet égard, et leurs opinions tiennent à peu près exclusivement à la manière dont leurs amis et leurs ennemis ont le nez fait. Vous avez vu la manière dont M. Emile de Girardin a établi la profonde corruption du gouvernement. Visiblement, il n'est pas né procureur général, et je ne lui donnerais pas un mouton à accuser. Les preuves n'ont pas

eu grand succès devant la Chambre, et, en effet, elles avaient la mine de jugements téméraires au plus haut degré. Quand on a été journaliste toute sa vie, on devrait savoir un peu mieux son monde et ne pas compter sur la citation d'un article de *la Mode* pour intenter une action capitale. Il comparait mardi devant la Chambre des pairs. Je ne sais s'il a entendu outrager cette Chambre, mais il a beaucoup outragé le bon sens depuis quelques jours. Je lui conseillerais plutôt de chercher à développer la bienveillance de son caractère, de s'appliquer à servir ses amis, que de se faire un devoir de nuire, car la nature ne l'a pas armé pour faire les philippiques ni les lettres de Junius. Il ne suffit pas, pour faire pendre d'honnêtes gens, de donner à la tribune sa parole d'honneur qu'on les croit des scélérats; c'est un homme qu'il faut prêcher sur la prudence dans l'art de mal faire, sans quoi il se perdra un jour ou l'autre. On dit que le général Alexandre de Girardin est dans une grande exaspération contre M. Guizot; on prétend qu'il voulait lui faire une scène violente à la sortie de la séance, mais des gens de bon sens lui ont représenté avec raison l'énormité du cas; enfin, il ne sera sûrement point pair de France sous le présent ministère. C'est dommage. On affirme qu'il a beaucoup de facilité de parole, à ce point même que, bien qu'il soit plus fatigant de parler que d'écouter, ceux qui l'écoutent demandent grâce bien avant qu'il sente le plus léger malaise. Ce n'est pas nous, gens de petite santé, qui pourrions faire de ces tours de force, et puisqu'il s'agit de santé, comment vont vos nerfs? Qu'est-ce que ces eaux de Hombourg? J'ai lu à votre intention la liste des voyageurs qui se rendent à ces bains. Vous avez d'aimables compagnons, ce me semble. Faites-vous lire aux belles dames qui sont là les livres que vous étiez en train de lire vous-même? L'ouvrage de Léon de Laborde n'est pas fait pour le sexe le plus timide et le plus réservé? C'est déjà beaucoup si ce livre peut supporter les coups de pinceau un peu singuliers que M. de Lamartine a donnés, çà et là, dans ces scènes et mélodrames.

Je ne vois rien à lire de nouveau que je vous puisse indiquer. Tout le monde s'en va, sauf les députés. Je vais être seul dans cette grande maison, mais tout ce qui y est à présent se rappelle à votre souvenir.

Mille et mille sentiments dévoués et affectueux.

X. Doudan.

(Sans date).

Vous êtes bien bon et bien aimable, mon cher voisin, d'avoir

songé à moi pour m'annoncer cette bonne nouvelle[1]. Je n'en dirai rien, mais je l'entendrai redire avec un extrême plaisir. Il me semble qu'on vous mettrait là à l'unanimité. Si tous les choix sont aussi bien faits, il faudra que le *Constitutionnel* s'aille jeter à la rivière. Ce qui est sûr, c'est que je suis charmé de vous voir sur *celle* de Gênes, dans un beau palais de marbre. Turin n'est pas tout à fait de marbre, mais l'air qui y vient du midi est beaucoup plus doux que celui de Madrid.

Mille remerciements et mille sentiments dévoués.

X. DOUDAN.

Le 16 juin 1848. Vendredi.

Dearest sir, je n'avais certainement pas oublié la promesse que vous avez bien voulu me faire de lire mes lettres quand je vous écrirais; mais vous savez peut-être l'histoire d'un certain perroquet qui perdait ses plumes et dont les passants disaient : *Dieu! qu'il est laid!* A quoi le perroquet répondait invariablement : *C'est que j'ai été malade.* — Je dis comme le perroquet. — J'ai recommencé ma petite fièvre nerveuse qui n'a l'air de rien et qui me casse bras et jambes. Il n'est pas très sain non plus de vivre dans l'atmosphère de révolutions où nous nageons. Je ne sais plus combien il faut compter de tremblements de terre dans le monde politique depuis que vous nous avez quittés; l'air est chargé d'une terrible électricité; heureusement que M. de Lamartine est un paratonnerre, à ce qu'il a bien voulu nous confier, mais il y a bien de la besogne pour un seul paratonnerre.

Voici que les aigles impériales, avec leurs foudres, ont plané plusieurs jours sur la capitale; ce sont des aigles qui ressemblent à mon perroquet et, tout compte fait, leurs aigles n'étaient qu'un pistolet de poche et on ne sait même pas qui l'a tiré. Cette explosion avait produit un certain effet dans l'Assemblée nationale, qui n'est pourtant pas très sonore. On a crié : *A bas le tyran!* avec une ardeur qui a ému même le *Journal des Débats*. Le lendemain, quand les vents avaient emporté la fumée du coup de pistolet ou de fusil, on a revisé les pouvoirs du jeune tyran de la veille, et il demeure convenu qu'il est un citoyen comme un autre; ses parents affirment qu'il a des goûts trop simples pour rechercher la pourpre, et il est admis à porter la petite rosette tricolore des représentants du peuple. Ses ennemis disent qu'il est d'un esprit remuant, qu'il a

[1] La nomination de M. de Bacourt à l'ambassade de Turin.

fait du tapage dans sa première jeunesse à Strasbourg et à Boulogne, mais il faut être juste, dans ce temps-là, il s'attaquait à la tyrannie la plus effroyable qui fut jamais, et aujourd'hui, il faudrait qu'il fût bien pervers pour troubler l'ordre magnifique qui règne du Pas de Calais aux Pyrénées; ce serait tout simplement, selon la belle expression de M. Joly, dans une autre occasion, *mettre en doute la grandeur et la stabilité de la république.* Enfin nous voilà tranquilles pour quelques jours; on ne voit à l'horizon que le magnifique paratonnerre de M. de Lamartine, au-dessus duquel passent de petits nuages, d'un air intimidé. Reste que la commission du pouvoir exécutif est un peu blessée de ce que l'Assemblée nationale a effacé le décret d'exil quand on lui disait qu'il était indispensable au salut de l'empire, mais on s'expliquera amicalement là-dessus, et pourvu qu'on ne s'explique pas clairement, tout ira bien. N'avez-vous pas remarqué que la clarté est une des choses qui empêche le plus de s'entendre? Il y a toujours des points par où les cœurs les plus nobles et les plus grands esprits ne se touchent pas. C'est quand on insiste sur ces points que la discorde s'introduit partout. S'il y a jamais des différends entre nous, parlez-moi d'autre chose et vous verrez que nous ne nous disputerons pas : par exemple, si je veux des fonds secrets et que je sache que vous trouvez singulier que je demande de l'argent pour surveiller apparemment les ministres que j'ai choisis, je vous dirai, d'abord, que notre première révolution avait eu quelques petits excès que je ne veux pas exagérer, mais qu'avant tout, celle-ci doit être douce et régulière dans sa conduite; que celle-là était une lutte, que celle-ci est une constitution, que la douceur est une qualité très aimable, et l'ordre dans les finances, une grande bénédiction; — que la concorde fait vivre les hommes en paix et que, sans harmonie, il y a discordance; si tout cela ne fait pas d'effet sur vous, je vous plains, et j'ajoute en péroraison : *Mais j'entends trois coups de fusil!* Et voilà comment j'arrive au fait de mon chapon que vous m'adjugez au milieu de l'émotion générale.

Oui, c'est de Normandie que je vous écris; j'irai, je crois, en Suisse le mois prochain, et alors, je vous sommerai, *dearest sir*, de faire une petite course vers ce canton de Vaud, où l'on sera charmé de vous retenir un peu ; j'ai mission de vous le dire. Ici nous vivons parmi un peuple d'une mollesse déplorable. Le grand nom de république ne lui fait presque aucun plaisir. Il obéit quand on requiert de lui ce qu'il a à peu près envie de faire, et pour le reste il fait la sourde oreille; il prend les manières de M. de Lamartine, et quand le percepteur lui demande les 45 centimes, il répond qu'il pleut, que les avoines ne lèvent pas encore, que l'impôt est sans doute le

meilleur des placements et qu'heureux sont ceux qui ont des placements à faire. Ce même peuple aime pourtant assez le bruit du tambour; la garde nationale va bientôt savoir tirer six coups à la minute comme les soldats du grand Frédéric. J'ai peur que dans les longues nuits de l'hiver prochain, ce maniement des armes ne soit une connaissance précieuse pour repousser les nombreux élèves formés par M. Barbès, M. Blanqui, et l'ingénieux Raspail, et l'impétueux Louis Blanc et M. Proudhon, qui trouve Marat très supérieur à Dieu. Il est vrai qu'il déteste Dieu de tout son cœur.

Vous relisez donc Alfieri? Je compte que s'il voyageait en France à cette heure, il se guérirait des préjugés qu'il avait conçus contre nous. Quel singulier homme que cet Alfieri; il avait la raideur d'un bâton et l'impétuosité d'un ouragan; c'est une pluie froide et violente comme les vents froids des Alpes en apportent dans son pays : un empire qui va de la mer de Venise à la mer de Gênes; toutes les Alpes pour citadelles, toutes les riches plaines et tous les beaux fleuves pour la possession desquels toute l'Europe a livré tour à tour des batailles terribles pendant tant de siècles! Si Henri IV et Louis XIV étaient à la place de M. de Lamartine, ils auraient le cœur un peu serré, mais ce n'étaient pas des gens ayant cette largeur d'esprit à travers quoi peut passer tout l'univers créé.

Merci de ces notes sur les États-Unis; après les avoir lues, je les ai remises en meilleures mains encore que dans les miennes. Seulement ces vues très sages qui supposent une grande connaissance du jeu des pouvoirs et du jeu des passions dans les grandes républiques sont de l'histoire ancienne; nous ne sommes pas si petites gens que d'aller prendre nos leçons dans le passé. Nous avons le nez tourné vers l'avenir, et c'est le point fixe que nous tenons pour notre étoile polaire. On voit loin, même quand on ne voit pas tout à fait jusqu'au bout de son nez, pourvu qu'on se tourne dans ce sens; c'est la différence des temps nouveaux aux temps anciens.

Adieu, *dearest sir*, je veux absolument avoir de vos nouvelles souvent; vous verrez que je suis importun quand je ne suis pas malade. — Vous avez donc M. le comte Apponiy à Bade? J'ai vu une fois, comme un éclair, Mme Esterhazy, sa fille, — est-elle à Bade? Je ne sais point d'air plus noble et plus aimable. Sans les Sobrier et les Barbès de tous les pays, elle serait encore à Paris. J'aimerais incomparablement mieux la voir habituellement que voir même M. Ledru-Rollin dans toute sa gloire.

Pour Raulin, qui n'a jamais causé au monde d'aussi grandes secousses que M. Ledru-Rollin, il a un rhumatisme aigu, ce qui ne

lui permettra pas de défendre l'ordre à la pointe de la baïonnette de huit jours d'ici.

M. de Broglie et Albert sont très reconnaissants de votre souvenir et vous disent mille affectueux compliments. Nous avons de bonnes nouvelles et de Suisse et de Seine-et-Marne.

Mille et mille sentiments dévoués.

X. Doudan.

A Coppet, le dimanche 10 septembre 1848.

Dearest sir, j'ai attendu de jour en jour que nous fussions à Coppet pour vous rappeler votre promesse de faire une excursion dans nos montagnes. M. de Broglie a été successivement retenu en France par des élections municipales, puis par des accès de goutte assez longs; puis par les élections du conseil général, et nous voici arrivés depuis quelques jours seulement. Il nous serait bien agréable de vous voir un matin descendre des hauteurs qui nous environnent au bord de ce joli lac. Vous pouvez vous flatter que vous y seriez accueilli avec joie. Je suis chargé de vous le dire sous toutes les formes.

Mais où êtes-vous à présent? J'adresse ma lettre à votre quartier général de Nancy, de crainte qu'il n'ait déjà soufflé un vent d'automne dans la vallée de Bade. Ici vous trouverez encore toutes les splendeurs de l'été; cette nature a l'air aussi riant que s'il n'était rien arrivé dans ce monde depuis un an. Je crois vraiment que le bruit de nos révolutions n'est point arrivé jusqu'aux neiges des montagnes qui sont roses ou pourpres au lever et au coucher du soleil comme par des jours de fêtes. Les eaux du lac baignent le pays gouverné par M. Druey, comme s'il était sous le sceptre de l'un des sages de la Grèce. Ce n'est pas non plus qu'il y ait ici grand désordre extérieur, mais la maladie du communisme travaille sourdement les esprits et les dispose, pour l'occasion, à toutes les sottises que comporte ce noble système.

J'ai passé huit jours à Paris depuis les batailles de Juin; il y règne un grand ordre; les tentes des troupes sont admirablement alignées dans les Champs-Élysées, autour des Invalides et à l'ombre de Notre-Dame. Le bronze des canons est brillant comme de l'or et la pointe des baïonnettes d'un admirable poli; la retraite est battue avec une exactitude merveilleuse, et les bataillons marquent le pas avec une régularité charmante; c'est tout l'ordre moral que nous pouvons exiger dans le présent état de notre république, et c'est quelque chose en comparaison de ce que nous avons vu.

J'ai parcouru les quartiers visités par le canon ; cette histoire écrite avec des boulets sur les murailles surpasse les plus belles pages du livre de M. Thiers sur la Révolution. Les militaires affirment qu'il ne sera pas nécessaire de renouveler cette terrible et indispensable leçon. On me racontait que M. le général Cavaignac disait, il y a quinze jours, au président du Tribunal de commerce, qu'il garantissait que les agents de troubles étaient dorénavant dans l'impossibilité d'essayer même de livrer bataille. Dieu veuille qu'il juge bien, et je suis assez porté à croire qu'il en est ainsi, je ne dis pas à toujours, mais pour quelques mois.

Que dites-vous des justifications auxquelles il faut que s'abaisse aujourd'hui M. de Lamartine? Je suis bien convaincu qu'en effet il n'a point pillé le trésor public, mais il est juste qu'il en soit réduit à cette humiliation d'avoir à nous donner sa parole d'honneur qu'il est incapable de voler. Il vient de faire un discours sur la propriété, qui est dans tous les goûts à la fois. Il semble que dans les révolutions, il ait été prédestiné au rôle de grande coquette. Il ne peut se résoudre à rompre avec qui que ce soit ; il a l'air d'être devenu fou d'éclectisme ; il comprend tout depuis Blanqui jusqu'à M. Royer-Collard ; toutes les idées bonnes et mauvaises semblent lui passer non par la tête, car elles y laisseraient une trace plus durable, mais entre les jambes.

Nous voilà donc arrêtés à l'idée d'un préambule à la constitution ; c'est assurément une résolution absurde. Une douzaine de propositions générales, prétendues philosophiques, qui planent ainsi sur une constitution seront comme une nuée d'oiseaux qui mangeront tout le bon grain qui pourrait être par hasard dans la constitution elle-même. Les articles raisonnables d'une charte quelconque sont toujours une conciliation de principes opposés et ces grands lieux communs tout d'une venue qui sont à l'entrée, ou arrêteront toute conciliation de principes au passage, ou leur donneront l'air de contradictions palpables. Mais, enfin, nous aimons passionnément les grands principes ; c'est ce qui fait que nous sommes *à la tête de l'initiative en ce monde* pour parler à peu près le beau langage du préambule.

L'Italie ne s'arrange pas pour que vous puissiez encore vous arrêter à l'idée d'y passer l'hiver. Elle n'aura cette fois ni tranquillité ni liberté. Il faut qu'il soit écrit là-haut que, quoi qu'il arrive, elle ne sera pas libre, car si les grandes secousses qui viennent d'être imprimées à l'Europe n'ont point brisé ses liens, il est bien clair qu'ils sont d'un métal difficile à rompre. Si fort que soit le vent, il n'a pas pu abattre le vieil étendard gibelin. Pour un homme de quatre-vingts ans, le maréchal Radetzky a un poignet de fer ; il a

été plus heureux que les vieux généraux et les jeunes généraux, aussi, qui ont rencontré Bonaparte au bord des rivières d'Italie. Le pauvre Charles-Albert n'aura guère gagné que la fièvre tierce dans ces campagnes; bien heureux s'il n'y perd pas son État. J'imagine pourtant que, malgré la force de ce bras desséché du maréchal Radetzky, l'Autriche va faire beaucoup de concessions à ses sujets Lombards ou Vénitiens. Les temps sont durs, même pour les Autrichiens. Il faut faire tête aux étudiants de Vienne aussi bien qu'aux Italiens. Ce doit pourtant être une pièce diplomatique assez difficile à rédiger que l'offre d'une médiation entre deux puissances, dont l'une est parfaitement victorieuse et l'autre battue à plates coutures : « Vous êtes rentré, Monsieur, la force à la main dans votre maison; oserai-je vous prier d'en céder la jouissance à ceux que vous avez battus? » Quoi qu'il en soit, il y a certainement manière de le dire et des motifs pour que l'Autriche consente à engager la conversation. Il règne en France des bruits de guerre sur cette affaire d'Italie, mais il faudra que nos armées soient déjà bien avancées dans les Alpes pour que j'y croie. Nous avons malheureusement d'autres chiens à fouetter que les Autrichiens, et je crois que le séjour à Paris ne sera pas un lit de roses le jour où une partie considérable de nos troupes aura passé nos frontières.

Adieu, *dearest sir;* il n'y a personne ici qui ne vous dise mille souvenirs très affectueux y compris M. Raulin, qui est venu passer ici ses vacances et qui prétend aussi vous voir; il ignore si ses vacances ne seront pas fort longues, ne sachant pas ce que les pouvoirs de l'État décideront dans leur sagesse du corps auquel il appartient. Tous les Français doivent vivre aujourd'hui comme l'oiseau sur la branche. Il y a beaucoup d'étourneaux parmi eux, et aussi trop d'oiseaux de proie.

Mille et mille sentiments dévoués. X. Doudan.

A Paris, le 26 juin 1851.

Dearest sir, il n'est pas bien de commencer une lettre par des menaces et de me dire que si vous avez la bonté de m'écrire, c'est bon pour une fois, mais qu'une fois n'est pas coutume. A ne vous rien déguiser, je compte, par force et par ruse, vous obliger à une correspondance un peu réglée avec moi. Si vous me trouvez persécuteur, adressez-vous aux autorités constituées, mais sachez bien que j'ai déjà vu tant d'autorités constituées dans ma vie, qu'elles ne me font qu'une très médiocre impression. Je trouve vos lettres parfaitement aimables et je prétends en avoir une part raisonnable; vous voyez que je deviens quasi socialiste.

Je suis charmé de savoir que vous êtes satisfait de votre instal-

lation dans ce Bade si bruyant et que vous y jouissez d'un grand repos. La tranquillité et la vie réglée au milieu du monde, quand on peut les y garder, y sont plus agréables qu'ailleurs. On entend le bruit des autres et l'on vit paisible; c'est être deux fois tranquille, et puis surtout cette grande et un peu terrible figure de Mirabeau n'est plus là devant vous pour vous dire : *Monsieur, j'attends* [1]. Cette ombre est satisfaite, à présent, autant que l'ombre de Mirabeau peut être satisfaite. Pour vous, *dearest sir*, il me semble que vous n'avez qu'à vous louer du succès de votre travail. Je ne veux pas dire que tout le monde soit content sans restriction. Les cousins, parents ou alliés de ceux que M. de Lamarck ou Mirabeau ne traitent pas bien, grognent plus ou moins, suivant leur nature particulière, mais le public curieux et instruit, qui n'a pas de famille engagée dans cette bagarre, vous a lu avec un immense intérêt, et vous devez savoir mieux que moi que ces trois beaux volumes ont eu un débit fort rapide. Amyot (le libraire) m'a dit, il y a environ trois semaines, qu'il en avait vendu trois cents exemplaires, et il ajoutait qu'il est fort rare de placer trois cents exemplaires d'un ouvrage en trois volumes si intéressant qu'il soit, même quand on habite rue de la Paix et qu'on est un libraire en vogue. Voilà, entre autres, un jugement littéraire qui a bien sa solidité. Vous seriez bien aimable de me dire de votre côté ce que vous avez appris directement de la manière dont ces trois jeunes garçons, assez libres de langage, ont été reçus en pays étrangers. Je veux du bien à ces jeunes gens parce que leurs récits m'ont intéressé et aussi parce qu'ils ont été pour moi, cet hiver, l'occasion d'entretiens agréables qui me manquent beaucoup à présent. Ne vous déciderez-vous pas l'année prochaine à publier encore quelque grand ouvrage? J'espère que le repos dont vous jouissez vivement à cette heure perdra de son charme pour vous peu à peu, et que vous rentrerez dans cette mer orageuse de la publicité où l'on est bousculé, secoué, pressé, inquiet, irrité, harassé; tout cela, avec des moments de répit, fait le fond de l'agrément de la vie. Vous n'en resterez pas toujours, n'est-il pas vrai, à ce plaisir mélancolique de Socrate, qui frottait doucement sa jambe quand on lui eut ôté ses fers, et qui racontait cette jolie fable de la chaîne qui unit dans ce bas monde le plaisir à la douleur. Quoi que j'en dise, je n'espère pas beaucoup que vous cherchiez avec empressement comment vous pourriez passer l'hiver qui vient entre M. Barrière et M. Lenormant. Vous n'en aurez pas moins tort, et j'en serai très fâché en ce qui me concerne.

[1] M. de Bacourt venait de publier la correspondance de Mirabeau et du comte de Lamarck.

La France, comme vous le voyez bien, n'a pas donné son bon à tirer de sa dernière épreuve. Elle voudrait bien corriger sa constitution, dont le style ne lui plaît pas. Il est certain que beaucoup d'articles ne sont pas très *français;* ils ne sont même d'aucune langue parlée par des gens sensés. La difficulté n'est pas de faire convenir les hommes raisonnables ou à demi raisonnables de tout cela, mais de savoir dans quel sens se feront les corrections? Le diable est le président naturel de toutes les Assemblées dans les occasions périlleuses. Il excelle à empêcher qu'on s'entende; si ces disputes sourdes durent longtemps, il n'est pas impossible que M. Nadaud devienne, au mois de mai prochain, chef de la république française. Il sera comme le voleur de la fable, sans comparaison, et il montera sur l'âne, soit dit sans comparaison non plus. C'est pour lors que l'Europe se moquerait de nous, mais elle n'en aurait pas pour longtemps à rire, et la danse funèbre d'il y a trois ans recommencerait et irait vraisemblablement plus loin. Un homme de beaucoup d'esprit me disait l'autre jour avec peu d'esprit : « Si tous les honnêtes gens s'entendaient, il n'y aurait pas même besoin de cette revision. » J'en tombai d'accord, en lui faisant remarquer, toutefois, que cette entente générale était précisément le grain de sel sous la queue de l'*oison*. Tout cela dit, vous savez peut-être que je crois toujours que nous ne mourrons pas définitivement, mais il est bien possible que j'aie cette impression comme tout homme qui vit ne croit pas sérieusement à la possibilité de sa mort. Nous sommes tous comme Mme de Fourqueux, qui commençait son testament par ces mots : « Si par hasard je meurs. »

Vous vivez donc en bien grande compagnie, *dearest sir?* D'abord tous ces princes et princesses qui couvrent les colonnes de nos journaux à l'article *Bade;* tout cela a l'air des *Mille et une nuits*, quand nous vous regardons du fond de notre démocratie. Et puis, je vois que, dans votre appartement, vous réunissez Bossuet, Voltaire et M. Nicolas, et peut-être M. de Sainte-Beuve. C'est une assemblée un peu bien bigarrée, mais M. de Sainte-Beuve peut y être un élément de conciliation. Il n'est point d'un naturel exclusif, il serait homme à faire vivre en paix, une heure ou deux, Voltaire et Bossuet. M. Nicolas n'est pas si éclectique. Il doit se tenir les yeux baissés derrière Bossuet et jeter, durant la conversation, quelques regards irrités sur l'auteur de l'*Essai sur les mœurs*. J'ai lu attentivement le premier volume de l'ouvrage de M. Nicolas : comme apologie, c'est un assemblage de raisons bonnes et mauvaises, fortes et faibles, qui n'ont pas l'air de sortir du même esprit et qui diversent beaucoup; cela tient plus du *magazine* que de la *revue*, pour parler le langage du journalisme; de bons juges disent

qu'il y a dans les volumes suivants des parties fort distinguées et entre autres ce qui touche aux prophéties. Je poursuivrai cette lecture à la campagne. Pour le moment, voici venir deux grands et beaux volumes de M. de Barante, sur la Convention nationale. On dit qu'ils ne plairont ni aux gens qui regardent les conventionnels comme des demi-dieux, ni à ceux qui n'aiment que les anciens dieux. Il est indigné contre les crimes du régime révolutionnaire et attristé des faiblesses de l'ancien régime. Enfin, il est sensé, ce qui n'est pas une bonne situation en ce monde, à moins qu'on ne soit de beaucoup le plus fort.

Voici un petit volume de M. Thiers, qui contient une partie de 1809; c'est l'Iliade qui paraît par livraisons, comme il paraît que l'ancienne était publiée vers les temps d'Homère, supposé qu'il y ait eu un Homère. Cette Iliade impériale a, comme l'autre, beaucoup trop de batailles, si l'on veut; de loin pourtant toute cette fumée de canons a une grandeur singulière. M. Mignet va faire diversion à ces grands coups d'épée, et vous montrera la figure mélancolique de Marie Stuart à travers les barreaux de sa prison. Il la tient, dit-on, pour fort criminelle bien que charmante, mais criminelle comme on l'était dans ce siècle de fer, où la vie des hommes ne pesait pas une once.

Je ne compte pas les deux volumes de M. de Maistre; ce sont des lettres curieuses, de l'esprit, un certain instinct assez fort de quelques-uns des principes de la politique éternelle avec la complète ignorance et méconnaissance de quelques autres principes, beaucoup d'âpreté dans le langage, des jugements d'une cruelle partialité, et aussi une grande ouverture d'esprit, des sentiments nobles, des affections de famille très tendres exprimées avec grâce, quelquefois aussi une pesanteur terrible dans la plaisanterie; plus d'habitude de manier la massue que l'arc et les flèches; frappant de cette massue à tort et à travers, et parfois à côté, mais, après tout, cela mérite d'être lu et critiqué sévèrement.

Lirez-vous aussi tout ce grand bagage dans vos loisirs des eaux, *dearest sir?* Prenez un peu de vos moments de liberté pour écrire à vos amis ici. Je ne vous demande point de nouvelles; il n'y a plus de nouvelles depuis les télégraphes électriques. Dites-nous le détail de votre agréable vie de Bade et ce que vous jugez de tout ce que vous voyez. Je voudrais bien passer un an en pays allemand, je reconnais de plus en plus que je ne comprends pas un mot à la nature allemande. Je viens de relire par un temps de migraine *les Affinités électives* de Gœthe; je n'entends absolument rien à ce genre d'imagination. Je soupçonne que les écrivains allemands font le contraire de ce que nous faisons. En Allemagne, un

homme d'esprit se donne beaucoup de peine pour exprimer la partie la plus singulière de ses impressions, celle qui frise l'inintelligible pour les autres. Chez nous, un homme d'autant d'esprit ne prend pas grand souci de la portion excentrique et originale de soi-même; il rend vivement ce qu'il a de commun avec les autres, et fournit pour ainsi dire des tours et des expressions aux sentiments des autres; c'est l'excès de la sociabilité connue; c'est, de l'autre côté, l'excès de l'indépendance individuelle.

Je n'ai plus que le temps de finir brusquement, de vous dire que je regrette fort cet hiver dernier et de vous offrir les souvenirs très affectueux de M. de Broglie et de toute cette maison.

X. Doudan.

A Paris, le samedi 26 juillet 1851.

Dearest sir, j'ai vu M. Saint-Marc Girardin, qui m'a parlé de vos trois enfants avec une vivacité d'intérêt qui vous aurait plu, qui m'a fait grand plaisir. Il devait revoir le jour même les premières épreuves de son article. Nous y verrons, je crois, tout ce que nous pouvons souhaiter. Il aime fort M. de Lamarck, en particulier. Enfin je l'ai trouvé dans les meilleures intentions pour l'ouvrage et pour l'auteur. Je crois que l'article paraîtra le 1er du mois prochain, sans oser l'affirmer cependant, car M. Saint-Marc Girardin était obligé de faire promptement un voyage de quelques jours qui pourrait être une cause de retard. J'espère que, malgré votre peu de goût pour notre politique, vous lirez, ces jours-ci, nos journaux, et que vous avez eu la curiosité de savoir si vous seriez régi à tout jamais par cette constitution tout d'une venue qui nous domine aujourd'hui. Les 446 voix étaient de bon augure, du moins comme signe de l'entente des diverses parties de la majorité. Vous avez vu malheureusement que cette majorité a tout juste la solidité d'un château de cartes qui croule, tandis qu'on le regarde avec satisfaction. Il est des membres de cette Assemblée qui sont comme la Vénus, dont on a dit :

Quand elle est sage, elle en a du chagrin.

Ils se mordent la langue dès qu'il leur est échappé quelque chose de sensé, et s'ils agissent, par hasard, raisonnablement, ils se disent : « Que cela ne m'arrive plus. » Aussi le lendemain qu'ils avaient bien voté, le ministère a eu affaire à eux, et s'il n'est par terre, ce n'est pas leur faute comme vous en pouvez juger. La conséquence naturelle de leur blâme de l'autre jour, c'était certainement un joli ministère de gauche et si le dit ministère avait fait campagne jusqu'aux élections, *la face de la terre*, et surtout de la

Chambre aurait fort bien pu être renouvelée. Je ne sais pourquoi nous n'allons pas plus vite à tous les diables, car la moitié de l'équipage, la plus intéressée à n'y pas aller, rame habilement dans ce sens-là. Comme il y a un dieu pour les ivrognes, c'est en lui qu'ils se sont confiés. Je suis toujours convaincu que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre nous, bien que tous les démons soient sous les armes, et qu'ils soient tous pleins d'espérance de mal faire. J'ose croire, contre toute probabilité apparente, qu'un bon génie nous garde sans beaucoup se montrer.

Quis deus (incertum est), quis habitat deus?

On disait cela en Italie du mont Aventin et je le dis de nos pauvres petites collines de Paris.

Ah! vous avez montré un petit bout de mes lettres à une fille des Rois[1] qui est fort belle et qui a beaucoup d'esprit. Ce n'est pas bien de se moquer de ses amis avec les grands de la terre. Voilà ce que c'est que de se laisser éblouir par de beaux yeux rayonnant d'esprit, par de beaux cheveux qui porteront une couronne! On n'a plus ni foi ni loi! Sachez, Monsieur, que dans l'autre monde, vous passerez peut-être un siècle ou deux en tête à tête avec une vieille républicaine stupide pour vous punir d'avoir amusé de belles princesses aux dépens des pauvres gens, et je rirai bien quand je vous verrai l'air triste à côté de cette citoyenne qui n'aura pas l'air agréable, probablement...

Quand vous reprendrez le cours de vos lectures (et je vous souhaite de les reprendre très tard, car il n'y a pas grand'chance que vous trouviez dans un livre quelconque le charme et la supériorité d'esprit qui vous ont distrait de votre train d'études ces derniers temps), enfin, quand vous reviendrez à ces livres qui sont la meilleure des sociétés quand on ne vit pas parmi l'élite de ce monde, veuillez faire demander à Londres cet *History of the Romans*, par Merivale, dont je crois vous avoir parlé à Paris. Ces deux premiers volumes publiés sont l'histoire de la chute de la République romaine et de la fortune de César; c'est là qu'on voit comment se font et se défont les sociétés; c'est là qu'on retrouve les derniers moments des anciens partis, et leur orgueil et leurs espérances chimériques et leurs folles entreprises. Vous rencontrerez dans le camp de Pompée beaucoup de personnes de votre connaissance, mais comme le passé n'est pas toujours une image exacte du présent, je ne réponds pas que vous trouviez autant de visages connus sous les tentes de César. Il reste toujours que c'est une lecture curieuse et instructive. Toutes les lettres de Cicéron

[1] A l'impératrice Augusta, alors princesse royale de Prusse.

prennent une signification nouvelle et sont comme illuminées par le récit détaillé des temps où elles ont été écrites. Ce sont toutes les angoisses, toutes les incertitudes, toute la mobilité d'impression, tous les bons mouvements, toutes les défaillances soudaines qui se sont vus, se voient et se verront.

M. de Lamartine est-il arrivé jusqu'à Bade avec ses deux premiers volumes de l'*Histoire de la Restauration ?* Je n'en ai parcouru encore que le premier volume et je n'ai guère suivi que la campagne de 1814. Il y a tout autant de canons, de chevaux, de charges impétueuses, de fumée, de cris de guerre que dans M. Thiers, mais ce sont des canons pointés par un poète et non par un général d'artillerie. Ils font plus de fracas, mais ne battent peut-être pas si bien les murailles et les rangs en brèche. On ne fait pas l'exercice avec tant de précision sous les ordres de M. de Lamartine. Les troupes tiennent plus des cavaliers d'Orient et n'ont point la redoutable régularité de mouvement des armées savantes dont M. Thiers guide la fureur calculée. Il faut les lire l'un et l'autre pour savoir ce que c'est que de se battre en prose ou en vers. Chacun est bien libre de livrer bataille sur le papier comme il l'entend, et les généraux n'ont pas grand'chose à y voir.

Quelle abominable histoire que celle de ces lettres falsifiées dont vous parlez. Cet homme [1], assurément, n'était pas un scélérat ordinaire, mais n'en vaut pas mieux dans ce genre-là pour être extraordinaire. Il vaudrait la peine que le public en sût quelque chose, afin de mettre en défiance contre les prétendues pièces authentiques qu'il a pu fabriquer dans le cours de son aimable existence.

Adieu, *dearest sir*, vos cailloux du Rhin sont fort supérieurs à notre similor pour le poli, la finesse du grain et les belles nuances que n'a point le similor. Nous vous envoyons ce que nous avons de mieux, beaucoup d'amitiés très dévouées et qui ne sont point de *similor*. J'ai voulu vous dire sans retard ce qui touche à la *Revue des Deux Mondes*, et je suis un peu pressé par l'heure ce matin.

X. Doudan.

Je suis chargé de mille compliments très affectueux pour vous de tous ceux qui sont encore ici parmi vos amis.

Je n'ai point d'injures à vous transmettre et personne ne m'a dit qu'il ne pourrait supporter la vue de ce criminel auteur de trois abominables volumes; tout au contraire.

La fin prochainement.

[1] Perey, secrétaire du prince de Talleyrand.

LES FAITS ÉCONOMIQUES

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

I. Le mouvement socialiste en Europe. — II. La propagande du parti ouvrier possibiliste en France et les *Bourses du travail*. — III. La tyrannie des syndicats ouvriers et la liberté du travail. — IV. L'alliance électorale des radicaux et des socialistes sous les auspices de la franc-maçonnerie. — V. Le *Social-Democrat Partei* en Allemagne et l'antisémitisme. — VI. Les nouveaux courants d'idées sociales en Angleterre. — VII. Les anciennes et les nouvelles *Trade's Unions*. — VIII. Le congrès de Glascow et la fixation légale de la journée de travail à huit heures. — IX. Le socialisme municipal et le protectionnisme corporatif. — X. Les plans de retraite pour la vieillesse et la réforme de la loi des pauvres. — XI. L'échec de la Conférence monétaire de Bruxelles.

I. — Le calme qui a régné dans les rues de Paris durant la journée du 10 janvier ne signifie rien, si ce n'est que les émeutes dans la rue sont impossibles quand le gouvernement est averti et veut les empêcher. Les anarchistes peuvent commettre des assassinats en masse par les explosifs que la vulgarisation de la chimie met aux mains des criminels ou bien empoisonner en grand comme ils l'ont fait à Homestead en Pennsylvanie. C'est un danger nouveau avec lequel il faut compter; la police se montre assez impuissante à son endroit; car elle n'est pas plus arrivée à mettre la main sur les auteurs des attentats de novembre que sur Arton, sans avoir les mêmes raisons pour cela. C'est un avertissement des désordres effroyables et des effusions de sang qui marqueront inévitablement le triomphe passager du socialisme. Il est bien certain que les éléments relativement modérés seront ce jour-là débordés par les criminels. En attendant ce ne sont pas les anarchistes ni les blanquistes réunis à la *Maison du peuple* qui renverseront la république opportuniste ou radicale.

Le danger est dans la propagande des idées, dans la perversion du suffrage universel que poursuivent, de concert avec les politiciens radicaux, les politiciens socialistes qui s'intitulent *possibilistes*.

Partout, depuis six mois, en Allemagne, en Hongrie, en France, en Italie, ce sont des congrès ou des conférences dans lesquels sont arrêtés des plans de campagne. La communauté d'idées sur le but à atteindre, à savoir : l'expropriation des propriétaires actuels, l'attribution de tout

le capital industriel aux syndicats ouvriers, est parfaite, et le concert international pour donner l'assaut à la société actuelle existe aussi bien et même mieux que du temps de l'*Association internationale des travailleurs*. La saison d'hiver, en multipliant les souffrances des dernières couches de la population, fournit dans toutes les grandes villes un personnel aux manifestations des *sans-travail*. Le ralentissement des affaires industrielles qui suit nécessairement la période d'activité commerciale marquée par les années 1888 à 1891, mais qu'aggravent les hostilités douanières dans lesquelles tous les États de l'Europe continentale s'engagent, commence à atteindre les ouvriers dans leurs salaires et dans la régularité de leur emploi. De là les grèves qui éclatent de tous côtés.

Sous ces traits généraux, le mouvement socialiste a des traits parculiers à chaque pays et il a une tactique appropriée à chaque situation économique qu'il faut déterminer; car si la défense sociale doit avant tout reposer sur la morale éternelle et sur la science, elle comporte aussi des éléments politiques qu'on ne saurait négliger.

II. — Le congrès de Marseille, qui a été en réalité dirigé par l'allemand Liebknecht, a eu surtout pour but d'organiser une propagande capable de pénétrer les campagnes. Son programme a habilement mélangé quelques revendications pratiques à l'affirmation jamais dissimulée de la théorie collectiviste. Les divers candidats socialistes dans l'élection de Carmaux se les sont appropriées. Cette propagande se heurtera à la résistance de la petite propriété rurale et des détenteurs de valeurs mobilières si nombreux dans nos bourgs et nos villages. Le mécontentement très vif que soulève dans toutes les régions intéressées le vote de la Chambre supprimant le privilège des bouilleurs de crû indique combien le sentiment d'individualité est profond chez le paysan français. Néanmoins dans les départements du Centre, le Loiret, le Cher, la Nièvre, où la grande propriété forestière comporte forcément un prolétariat rural, la baisse du prix de vente du bois amène des chômages et des réductions de salaires très durs pour les ouvriers. La fermentation qui règne dans cette région est sérieuse. Or, précisément, sans cause apparente, les campagnes de la Hollande ont été, au mois de décembre, le théâtre de désordres agraires assez graves. N'est-ce pas un résultat du grand effort que les socialistes allemands font pour agiter les populations rurales et du mot d'ordre que leurs chefs sont venus porter jusque chez nous?

Cette propagande ne reste pas à l'état d'apostolat doctrinal; elle se fait surtout par l'intimidation que les meneurs exercent sur des ouvriers honnêtes, mais pleins de préjugés et de défiances, grâce à la tolérance du gouvernement et aux institutions qu'il leur livre.

Les *Bourses du travail* peuvent rendre des services là où, comme à Liège, on fait appel pour les organiser aux patrons et aux ouvriers à la fois. En France, elles sont malheureusement une organisation révolutionnaire que les municipalités radicales ont créée aux frais des contribuables pour donner aux meneurs le moyen de se poser comme les représentants de la classe ouvrière. C'est un fait bien connu que, sauf dans les professions tout à fait spéciales, la grande majorité des travailleurs répugne à se laisser encadrer dans les syndicats. Or, une fois installés dans une Bourse du travail officielle, le syndicat exerce bien plus facilement sa pression sur les récalcitrants et les indifférents. Le conseil municipal de Paris a édifié sous ce nom, place du Château d'Eau, un coûteux édifice où s'installent des syndicats qui ne prennent pas même tous la peine de remplir les formalités de publicité exigées par la loi du 21 mars 1884 : c'est ce qu'on appelle les groupes corporatifs. Un secrétariat est mis à la disposition de la commission exécutive élue par les syndicats avec des fonds prélevés sur le budget municipal. La commission en profite pour publier chaque semaine un *Bulletin officiel de la Bourse du travail de Paris*, qui est distribué gratuitement aux syndicats et envoyé en province. Il aspire ouvertement à jouer le rôle de moniteur du socialisme international et il dépasse, par son appel aux plus mauvaises passions, la *Révolte* et le *Père Peinard*. Ses rédacteurs n'ont-ils pas osé écrire les lignes suivantes : « Les journaux bourgeois déplorent la perte de dix-sept officiers depuis le commencement de la campagne du Dahomey. Il n'y a pas de quoi! »

La *Bourse du travail*, malgré la rivalité de métier, est en communication avec la *Maison du peuple* où trônent les anarchistes et les blanquistes. A un moment donné, les deux institutions fusionneront, et elle est destinée à devenir dans des jours mauvais ce que fut l'Hôtel de Ville au 31 octobre 1870 et au 18 mars 1871.

La *Bourse du travail de Paris* n'est pas isolée. Sur la recommandation des congrès socialistes, les municipalités radicales ont créé des institutions semblables dans vingt-trois autres villes de province, et, comme les bonnes influences locales auraient pu dans quelques-unes prendre le dessus, des congrès annuels sont organisés pour rendre effective la fédération établie entre ces bourses et celle de Paris. En 1892, ce congrès a eu lieu à Saint-Étienne; en février prochain, il se réunira à Toulouse. C'est la résurrection avec des éléments purement ouvriers de cette *ligue des communes* qui fut si dangereuse en mars et en avril 1871.

Et cependant, à côté de ces excitations creuses et malsaines, les exemples de paix et de bien pratique abondent dans notre pays. Il y a quelques jours, les ouvriers et employés de la grande maison Mame

fêtaient les noces de diamant de l'homme éminent, qui, par son génie industriel, a créé à Tours, loin de Paris, en dépit de tous les courants centralisateurs, la plus importante maison d'édition française. Chrétien admirable, M. Mame a consacré le meilleur de ses forces à assurer le bien-être de ses collaborateurs. Sans fracas ni réclame, toutes les institutions capables d'améliorer le sort de la famille ouvrière florissent sous l'égide et avec le concours de la famille patronale. Un don de 200 000 francs fait par M. Alfred Mame à ses ouvriers a marqué cette fête du travail et de l'honneur; et, si l'âge du vénérable vieillard attristait involontairement ses amis, la présence d'un fils et de petits-fils dignes de lui à la tête de l'usine était un gage de la durée et de la solidité de cette grande œuvre industrielle et sociale.

III. — Malheureusement la bonne volonté d'un grand nombre d'industriels, qui seraient disposés à suivre au moins de loin ces exemples, ainsi que la formation d'associations professionnelles chrétiennes, semblables à cet admirable syndicat des patrons du Nord dont l'œuvre de paix est déjà si considérable, est tenue en échec dans beaucoup de localités par la tyrannie des syndicats ouvriers. Par la faiblesse du gouvernement, parfois même avec sa complicité, tous les jours la liberté du travail et les droits élémentaires des citoyens sont l'objet de quelque nouvel attentat.

Le syndicat des bûcherons de la Nièvre ne se contente pas d'obtenir pour ses membres un certain taux de salaires, il exige que les propriétaires payent des salaires inférieurs aux ouvriers non syndiqués et prétend partager avec eux la différence! A Montluçon, le maire socialiste fait refuser les secours du bureau de bienfaisance aux femmes et aux enfants des ouvriers qui ne sont pas syndiqués. A Paris, la chambre syndicale des bijoutiers, apprenant qu'un nommé Delabaudière, ancien ouvrier devenu gardien de la *Bourse du travail*, travaille de son métier à ses heures libres *chez lui*, une fois son service fini, exige sa destitution, « parce qu'un employé n'a pas le droit de travailler dans sa corporation en dehors de son service à ladite Bourse ». (*Bulletin officiel de la Bourse du travail*, du 25 décembre 1892.) On voit là l'esprit corporatif dans son étroitesse jalouse, toujours disposé à opprimer les hommes laborieux au profit des paresseux. A Chaumont, le syndicat des mégissiers avait exclu de son sein un nommé Daudin, qui, s'étant présenté au conseil municipal comme candidat républicain radical, avait été élu contre un autre membre du syndicat candidat socialiste. En l'excluant le syndicat était dans son droit strict puisqu'une pareille association est volontaire de part et d'autre; mais il a exigé que le patron qui employait Daudin le renvoyât de ses ateliers en le menaçant de les

abandonner en masse. C'est la situation de Carmaux renversée, car Daudin continuait à travailler et ce sont ses camarades qui veulent lui ôter le moyen de vivre par son travail.

Lors du vote de la loi de 1884 sur les syndicats professionnels, le Sénat, capitulant devant la Chambre des députés, a commis la faute énorme d'abroger l'article 416 du Code pénal qui punissait les attentats à la liberté du travail commis par les ouvriers ou les patrons « à l'aide d'amendes, défenses, proscriptions, interdictions prononcées par suite d'un plan concerté ». Notre législation est la seule à laisser ainsi l'individu désarmé contre la force de la coalition. Un acte anglais de 1875 décrit minutieusement et punit les pratiques usitées pour molester ceux qui veulent continuer à travailler, comme d'épier une maison, de suivre en nombre dans la rue, etc. Quand, en 1867, nos voisins de Belgique revisèrent le Code pénal, ils maintinrent soigneusement une disposition analogue à l'article 416, et, à la suite des attentats commis dans les grèves récentes, le Parlement a voté, en mai 1892, une loi ainsi conçue pour rendre la répression plus énergique et atteindre certains actes d'intimidation :

Sera puni d'un emprisonnement de huit jours à deux ans et d'une amende de 50 à 1000 francs ou d'une de ces peines seulement, toute personne qui, dans le but de forcer la hausse ou la baisse des salaires ou de porter atteinte au libre exercice de l'industrie ou du travail, aura commis des violences, proféré des injures ou des menaces, prononcé des amendes, des défenses, des interdictions ou toute proscription quelconque soit contre ceux qui travaillent, soit contre ceux qui font travailler.

Il en sera de même de tous ceux qui auront porté atteinte à la liberté des maîtres ou des ouvriers soit par des rassemblements près des établissements dans lesquels s'exerce le travail ou près de la demeure de ceux qui le dirigent, soit en se livrant à des actes d'intimidation à l'adresse des ouvriers qui se rendent au travail ou en reviennent, soit en provoquant des explosions près des établissements dans lesquels s'exerce le travail ou dans les localités habitées par les ouvriers, soit en détruisant les clôtures des établissements dans lesquels s'exerce le travail, soit en détruisant ou en rendant impropres à l'usage auquel ils sont destinés les outils, instruments, appareils ou engins du travail ou de l'industrie.

Le Saint-Père, dans son Encyclique sur la condition des ouvriers, qui paraît justement si favorable aux revendications des travailleurs manuels, revient à deux reprises sur la nécessité de réprimer les meneurs malfaisants, les excitateurs coupables. C'est précisément parce que le ministère catholique belge a su le faire que les réformes accomplies par lui donnent des résultats. Dans une prochaine chronique, nous dirons quel merveilleux essor de l'initiative privée et de l'association a répondu à l'appel du gouvernement sur le terrain de

la mutualité et de l'amélioration des conditions de l'habitation ouvrière. Sans sortir du sujet qui nous occupe aujourd'hui, nous constaterons avec une publication officielle récente que les *Conseils de l'industrie*, institués par la loi du 16 août 1887, ont réussi dans un certain nombre de cas à prévenir des grèves en conciliant les patrons et les ouvriers [1]. Chez nous, étant données les conditions politiques générales, la nouvelle loi du 27 décembre 1892 sur la conciliation et l'arbitrage facultatif, quoique inspirée par une bonne intention, doit forcément rester lettre morte. Elle fait jouer au juge de paix un rôle tout à fait au-dessus de sa situation et auquel sa dépendance pratique de l'administration le rend impropre. Il faut bien s'en convaincre : on ne peut pas poursuivre des plans pratiques de réforme en faisant abstraction de la constitution de la souveraineté qui est le grand ressort régulateur de toute la machine sociale.

A défaut d'une loi semblable à celle votée par le Parlement belge, les lois actuelles sur les attroupements et les menaces armaient suffisamment le gouvernement pour empêcher les grévistes de Carmaux de provoquer à l'assassinat de deux membres du conseil d'administration par des chants abominables : *Au bout du canon le baron, Au bout du fusil le marquis*, et d'interdire à leurs camarades de travailler. A ces derniers qui réclamaient la protection de la loi, le préfet a répondu, au mépris de tous les principes de justice, « qu'ils seraient protégés quand ils seraient plus nombreux ! » Qu'on s'étonne après cela que la majorité honnête de la population ait suivi docilement l'impulsion des meneurs ! Aux États-Unis, ce triste personnage administratif eût été traduit devant les tribunaux pour y recevoir une injonction d'avoir à appliquer les lois; mais, en France, à défaut du sentiment du devoir chez les fonctionnaires, notre système constitutionnel couvre alternativement et leurs actes d'arbitraire et leurs défaillances non moins coupables.

IV. — A l'heure actuelle, la plupart des syndicats ouvriers sont transformés en comités électoraux et préparent activement les prochaines élections législatives.

La recrudescence du mouvement socialiste date en réalité de l'époque où le gouvernement, pour combattre le boulangisme et emporter les élections d'octobre 1889, a pris à sa solde les plus dangereux agitateurs socialistes et leur a facilité les moyens de s'implanter au milieu des populations. Cela a été particulièrement visible dans le département du Nord.

[1] *Salaires et budgets ouvriers en Belgique au mois d'avril* 1891. *Renseignements fournis par les conseils de l'industrie et du travail.* Bruxelles, 1892. Weissenbruch, éditeur.

La même manœuvre va se répéter sur de plus grandes proportions. C'est avec une haute raison qu'un républicain sincère, M. Georges Picot, dans un discours prononcé à Gien, le 11 décembre, a signalé l'alliance radicale socialiste comme le grand danger qui menace les institutions républicaines. M. Floquet, avant de faire naufrage dans le Panama, a donné le mot d'ordre, en disant au comité central du XIe arrondissement : *Le Socialisme est le développement de la république.* Après lui M. Millerand, dans la *Petite République,* déploye une grande persévérance pour faire prévaloir ce plan de campagne et opérer sur ce terrain la concentration des différents groupes socialistes en vue des prochaines élections. Déjà dans celle de Carmaux, M. Jaurès a déclaré que « le programme du congrès de Marseille — celui de Liebknecht — avait toujours été le sien ». Cette concentration est aujourd'hui un fait accompli dont on ne doit pas se dissimuler l'importance.

MM. Floquet et Millerand sont les enfants chéris des loges. Or, il y a plusieurs années, la maçonnerie, sentant que la guerre au cléricalisme ne suffisait plus comme plate-forme électorale, a décidé d'y joindre le socialisme. L'orateur du convent du Grand-Orient, en septembre 1892, le frère Duquesne Grobel, a indiqué très nettement cette évolution. Elle se préparait du reste, depuis plusieurs années, comme on peut s'en convaincre par quelques extraits de *tenues* de loges :

Au jour, qui ne saurait être éloigné, où nous aurons complètement triomphé sur le terrain politique, nous aurons à poursuivre la lutte sur le terrain social. Nos adversaires, qui ont le coup d'œil juste, ont déjà pris position. Ils font une propagande active pour le socialisme féodal et religieux parmi les chefs d'industrie. Là encore il appartiendra à la franc-maçonnerie, dont le programme est absolument socialiste, d'entreprendre et d'accomplir l'émancipation du peuple. (*Bulletin maçonnique* de 1882, p. 375.)

Il faut que vous soyez les pionniers de la civilisation, que nous travaillions à l'émancipation des prolétaires; il faut que nous soyons républicains et socialistes, mais véritablement républicains et véritablement socialistes. (Toast du f.·. Michelin au banquet de la loge *les Héros de l'humanité,* le 15 décembre 1886. *Bulletin maçonnique* de 1886.)

La franc-maçonnerie dans un pays républicain doit surtout préparer l'évolution sociale dans le sens de la justice et de l'égalité. A elle d'étudier les moyens de supprimer les privilèges; à elle de prendre l'initiative des réformes économiques; à elle de propager les institutions de solidarité et les œuvres de socialisme pratique. (*Circulaire du conseil de l'ordre du Grand-Orient,* 28 juillet 1890. *Bulletin du Grand-Orient,* 1890, p. 180.)

Ce jour-là, sous la pression de ces indifférents (en matière religieuse), à la production desquels nous devons viser, la société ouvrière ouvrira enfin

les yeux. Elle comprendra que son salut ne réside que dans une organisation nouvelle, l'organisation collectiviste dans laquelle viendra se noyer l'idée religieuse elle-même, comme la propriété de l'Eglise viendra se dissoudre dans la propriété collective. Alors seulement, morte la bête, mort le venin; la société sera émancipée de l'Eglise et pourra consacrer à de nouveaux progrès les efforts qu'elle avait consacrés jusqu'ici à lutter contre elle. (*Revue des travaux de la maçonnerie de la région du Nord*, 1886, p. 213.)

L'ouvrier proprement dit a sans doute de l'antipathie pour le franc-maçon, dans lequel il ne voit qu'un bourgeois égoïste et exploiteur; mais il ne faut pas se fier à ce sentiment et compter sur un antagonisme sérieux entre le socialisme et la franc-maçonnerie pour nous débarrasser de cette dernière. Beaucoup de meneurs socialistes sont eux-mêmes franc-maçons. En tout cas, ils sont profondément antichrétiens et la haine de l'Église rapprochera toujours ces frères ennemis. Ne voyons-nous pas le conseil municipal socialiste de Roubaix enlever des écoles les emblèmes religieux et celui de Marseille se préparer à expulser les Sœurs de Charité des hôpitaux?

V. — En Allemagne, les *Social-Democrats* sont un parti classé et organisé de longue date. Un savant éminent, M. Maurice Block, vient de publier un ouvrage où son histoire et ses doctrines sont exposées avec une connaissance intime de l'état des partis et des idées en Allemagne que l'on chercherait vainement ailleurs [1]. Nous y renvoyons nos lecteurs. Il les confirmera dans l'impression que la politique d'à coups du jeune empereur, tout comme la législation sociale de Bismarck, ont singulièrement aggravé la situation. Une grève formidable a éclaté dans les charbonnages de la Sarre, où la plupart des exploitations appartiennent à la Couronne. La tutelle administrative, les assurances d'État, — c'est là qu'elles étaient évidemment le mieux pratiquées, — ne suffisent donc pas pour résoudre la question sociale.

Sans doute la religion peut seule, par les vertus qu'elle crée, par l'idéal qu'elle propose, inspirer assez de dévouement aux patrons, assez de raison aux ouvriers pour concilier ces deux éléments du travail si rapprochés dans l'usine, si distants souvent par les habitudes et la vie sociale. Néanmoins la réfutation scientifique des utopies et des sophismes est fort importante. S'il ne suffit pas d'éclairer les intelligences, encore faut-il ne pas laisser l'erreur s'y implanter. Aussi saluons-nous comme un événement la brochure merveilleuse de dialectique et de clarté dans laquelle M. Richter, le

[1] *L'Europe politique et sociale*, 2e édition entièrement nouvelle avec 18 cartes et 5 diagrammes. Hachette, 1 fort volume in-8°. Cet excellent ouvrage, écrit avec une minutieuse exactitude de détails et de larges vues scientifiques, est une source inappréciable de renseignements pour l'homme d'études et pour le politique.

chef du parti progressiste au Reichstag, a décrit ce que deviendrait la société au bout de quelques mois d'expérience du collectivisme. Le succès en a été immense en Allemagne et elle est, à l'heure actuelle, traduite dans presque toutes les langues [1]. Malheureusement, la corruption, dont la société moderne est saturée depuis qu'elle a cessé d'être chrétienne, fait éclater, les uns après les autres, des scandales de nature à surexciter les imaginations et à enflammer les passions.

Trois semaines avant les révélations du *Vorwærts* sur les quittances du fonds guelfe, le procès d'Ahlwardt avait mis en émoi toute l'Allemagne, et l'impression n'en a assurément pas encore été effacée.

Le pasteur Ahlwardt avait signalé, dans une brochure intitulée : *les Fusils juifs*, les malversations commises par un industriel israélite, Lœwe, dans la fourniture des fusils à l'armée. Le ministre de la guerre et le chancelier de Caprivi lui-même, commirent la faute de chercher à étouffer l'affaire et de nier d'abord la vérité. Poursuivi comme calomniateur devant le tribunal de Berlin, Ahlwardt a produit des documents écrasants qui justifiaient pleinement ses accusations. Il n'en a pas moins été condamné à cinq mois de prison par un tribunal évidemment dominé par l'esprit de parti. Mais l'opinion s'est hautement prononcée pour le courageux publiciste. Il a été élu à une majorité écrasante député au Reichstag par la circonscription d'Arnswalde-Friedeberg. Après le procès, les révélations se sont multipliées de tous côtés, dévoilant l'absence de patriotisme de nombreux industriels juifs, les connivences qu'ils rencontraient dans certaines hautes sphères administratives. Ç'a été le signal d'une vive recrudescence du mouvement antisémitique. Le grand journal de la Cité, *the Economist*, déclare que décidément la situation devient mauvaise pour les Juifs dans toute l'Europe et que, dans dix ans, elle sera pire encore [2]. En attendant, cela va être pour le gouvernement allemand la source de difficultés politiques d'autant plus sérieuses qu'on peut dire qu'il est *mal engagé* dans la question.

Après la constitution du nouvel empire, les cinq milliards de l'indemnité française donnèrent naissance à une effervescence d'affaires financières véreuses qui aboutit au krach de 1873. Un publiciste qui a beaucoup de traits de ressemblance avec M. Drumont, Rudolf Meyer, démasqua ces turpitudes et les compromissions des hommes politiques libéraux. M. de Bismarck, qui était alors lié avec ce parti, poursuivit à outrance l'auteur des *Politische Grunder* et le força à

[1] Une traduction française a paru à la librairie Le Soudier, sous ce titre : *Où mène le socialisme : Journal d'un ouvrier*. C'est une des meilleures publications de propagande et en même temps une des lectures les plus instructives pour les personnes qui s'occupent des questions ouvrières.

[2] N° du 17 décembre 1892.

s'exiler. Mais c'est de là que date, en réalité, le mouvement antisémitique. Avec le changement de système inauguré par Guillaume II, on pouvait croire que les tripotages financiers et les concussions seraient énergiquement poursuivis. Mais l'empereur allemand s'est livré, dans ces dernières années, à des emprunts à jet continu qui l'ont obligé à se mettre dans la dépendance de M. de Bleichrœder et à installer dans son ministère M. Miquel, qui y joue vis-à-vis de la Finance le même rôle que M. Rouvier a rempli si longtemps chez nous. Cette situation équivoque explique les fausses manœuvres de M. de Caprivi. Les conservateurs protestants ont hautement pris parti pour Ahlwardt et se sont jetés dans l'antisémitisme qui, par là même prend un caractère beaucoup plus sérieux qu'auparavant. Ils y voient un moyen de *tourner* le parti *social-démocrate*. Les catholiques, sans s'engager aussi à fond, ont le souvenir du *Kulturkampf*, dont les Juifs libéraux furent les artisans acharnés. La *Germania* a sommé le gouvernement, dans un article très remarqué, « d'avoir à s'occuper de la question juive qui, autrement, serait exploitée par les partis extrêmes, et de présenter des propositions auxquelles tous les honnêtes gens pussent se rallier ».

Quant aux socialistes, ils avaient déjà traité la question dans leur congrès annuel réuni à Berlin, en novembre. En principe, ils condamnent l'antisémitisme. En effet, parmi eux se trouvent beaucoup de Juifs instruits, qui, avec le génie propre à leur race, sont des révolutionnaires très actifs ; puis, le judaïsme étant l'ennemi héréditaire du christianisme, ils voient en lui un allié dans la lutte contre l'Église qui est de l'essence de leur doctrine. Néanmoins, l'antisémitisme avec le caractère socialiste que ses promoteurs lui donnent, en Allemagne comme en France, sert puissamment à propager leurs sophismes. Aussi ont-ils terminé leur déclaration par le passage suivant qu'on ne saurait trop méditer :

Les socialistes désapprouvent l'antisémitisme comme l'agitation réactionnaire. Néanmoins ils reconnaissent son caractère révolutionnaire qui, en excitant la classe moyenne et les paysans contre les capitalistes juifs, leur fera reconnaître que leurs ennemis ne sont pas seulement les capitalistes juifs, mais tous les capitalistes dont ils ne peuvent se débarrasser qu'en adhérant au parti socialiste.

VI. — L'universalité des courants qui agitent le monde du travail se manifeste aussi en Angleterre ; mais ils y prennent des caractères particuliers, une portée plus limitée et plus pratique, en raison de l'organisation déjà ancienne des associations ouvrières et des habitudes, des idées qui forment le fond de la constitution de la société.

Cependant, à la condition d'entendre cette expression avec beaucoup

de réserves, on peut dire que le socialisme fait aussi des progrès sensibles de l'autre côté du détroit.

Les causes en sont multiples : d'abord l'influence exercée par les théoriciens allemands, par Karl Marx surtout, sur la pensée des agitateurs qui prennent la tête du mouvement. Cette influence est très visible, encor qu'ils soient obligés de modifier leur tactique pour se faire suivre par les masses ouvrières; car, en Angleterre, elles sont moins attirées par des plans éloignés de réorganisation sociale que par la solution immédiate des questions les touchant directement. C'est pourquoi les thèses d'Henri George, qui veut nationaliser le sol, mais qui reconnaît la légitimité de l'intérêt du capital mobilier, sont devenues plus populaires parmi elles qu'en Amérique. L'ouvrier anglais, qui n'a point de parents petits propriétaires, regarde le *landlord* comme un accapareur, tandis qu'il voit journellement la fructication du capital dans sa *friendly society* ou sa *trade-union*.

Puis la grande extension du droit de suffrage produit ses conséquences logiques. Depuis la réforme de 1884, presque tous les Anglais mâles, majeurs et ayant un domicile stable sont électeurs. Sous d'autres noms, on en est arrivé à peu près au suffrage universel, tel au moins que la loi du 31 mai 1850 l'avait organisé, c'est-à-dire débarrassé des éléments nomades ou indignes. Les travailleurs manuels forment la majorité dans la plupart des circonscriptions électorales, et il est naturel qu'au bout d'un certain temps la question de savoir jusqu'à quel point des mesures législatives pourraient améliorer leur sort se pose aux scrutins; la possibilité de faire débattre ces mesures dans le Parlement est un puissant encouragement à la formation de nouvelles organisations ouvrières. Dans les dernières élections générales, les unionistes inspirés par M. Chamberlain ont fréquemment surenchéri sur les libéraux dans leurs promesses de réformes sociales. La question du *Home rule* l'a sans doute emporté dans les préoccupations des corps électoraux; mais dans les prochaines élections les questions ouvrières pourraient bien passer au premier plan. La révolution administrative de 1890, qui a substitué des conseils électifs aux grands propriétaires pour la gestion des intérêts locaux des comtés, l'institution du *County Council* de Londres, notamment, a fourni un objectif immédiat au mouvement électoral ouvrier; car les attributions de ces conseils en matière d'instruction, d'assistance, d'hygiène publique, de logement des pauvres sont fort étendues et présentent aux nouvelles théories des champs très larges d'application.

La foi dans la vertu de la liberté et du *self help*, la confiance dans l'association et la sympathie de l'opinion n'occupent plus que le second rang dans la pensée des ouvriers; leurs yeux sont de plus en plus fixés sur cette toute-puissance de la majorité de la Chambre des

communes, qui est devenue le dogme constitutionnel cardinal et a relégué au musée des antiques la théorie de l'équilibre des trois pouvoirs.

Des écrivains de valeur fort diverse, mais nombreux, réagissant contre l'insuffisance des connaissances historiques et une certaine dureté propre aux économistes orthodoxes de ce pays, ont taxé l'économie politique de *dismal science* et substituent de plus en plus la sentimentalité à la science positive dans la discussion de ces problèmes si complexes.

Le changement dans les idées de la classe ouvrière a été enfin hâté par la concentration de la population dans les grandes villes. Tous les comtés ruraux sont en décroissance, et l'agglomération londonnienne, avec ses cinq millions d'âmes, devient à elle seule un monde dans lequel les éléments les plus divers s'accumulent. Tous les déclassés, tous les déchus du pays y affluent et forment cette terrible dixième partie de la population que M. Charles Booth a décrite comme vivant, sans espoir ni chance de relèvement, d'un travail irrégulier, des secours donnés dans les refuges de nuit et aussi des produits du vol. Ils sont, en pleine civilisation moderne, l'équivalent des vagabonds d'autrefois contre lesquels les Tudors prenaient des mesures si énergiques. Grâce à l'adoucissement des mœurs, ils peuvent remplir, sans danger pour eux, les cadres des manifestations que les meneurs organisent périodiquement en cette saison à Trafalgar-Square ou à Tower-Hill. Il y faut ajouter les étrangers allemands, italiens, juifs russes ou slaves qui viennent encombrer les bas-fonds de la ville immense et contre lesquels aucune mesure restrictive n'a encore été prise. Tant qu'on leur reprochait seulement de faire concurrence aux ouvriers nationaux et d'abaisser le niveau des salaires dans certains métiers, les intérêts opposés étaient assez forts pour empêcher d'aboutir les réclamations des *Trade's Unions*. Mais maintenant les hommes politiques sont frappés de ce fait que l'émigration, qui, en somme, est provoquée par les difficultés de la vie encore plus que par le désir de s'élever, enlève chaque année aux Iles-Britanniques une partie de sa jeunesse la plus énergique au profit de l'Amérique, de l'Australie, de l'Afrique du Sud. Sa place est prise par de 35 000 à 50 000 immigrants, selon les calculs, que le continent rejette sur les grandes cités anglaises parce qu'ils ne sont ni assez instruits ni assez vigoureux pour faire leur trouée dans les pays neufs [1]. Il en résulte à la longue une détérioration de la population qui commence à être sensible à Londres. Cela explique comment des organisations socialistes modelées sur celles de l'Allemagne ou de la France, des groupes marxistes et anarchistes, peuvent se maintenir et jouer un certain rôle dans les manifestations de la rue. Là se borne toutefois leur importance. Les forces

[1] Le *Morning-Post* du 20 janvier demande une loi interdisant l'entrée du Royaume-Uni aux étrangers indigents... pour éviter le choléra!!

de police suffisent à les contenir, et les agents secrets des gouvernements du continent aiment à trouver tous ces éléments dangereux réunis dans des organisations où ils sont faciles à surveiller. Le vrai socialisme anglais a sa forteresse dans les nouvelles *Trade's Unions* : c'est leur composition et leurs tendances qu'il faut observer ; ce sont les arrière-pensées et les visées lointaines de leurs chefs qu'il faut pénétrer.

VII. — Les *Trade's Unions* se sont constituées dans le premier tiers de ce siècle en développant de modestes associations qu'avaient formées, au dix-septième et au dix-huitième siècle, les ouvriers de certains métiers restés fidèles à l'antique esprit des guildes si malheureusement détruites à l'époque de la Réforme. Profitant du grand courant de liberté et de justice qui se répandait alors dans la société anglaise, leurs fondateurs voulurent à la fois rompre avec les violences auxquelles les travailleurs étaient portés et améliorer leur condition matérielle par la force de l'association. Obtenir le rappel des lois qui méconnaissaient le droit naturel de l'ouvrier à faire valoir ses intérêts, peser sur les employeurs par une action concertée se manifestant au besoin, mais seulement à la dernière extrémité, par la grève, surtout relever chez lui le sentiment de sa dignité et le mettre à même d'exiger des salaires et des conditions de travail convenables en lui donnant les moyens de supporter éventuellement une interruption d'emploi, voilà le triple but que poursuivirent ces hommes à larges vues et à caractère fortement trempé, au milieu de toutes les contradictions et parfois des persécutions légales. Ils l'ont pleinement réalisé, et, au bout d'un demi-siècle, ils ont doté la société anglaise d'une élite de travailleurs qui joint à la culture de la bourgeoisie l'énergie propre aux professions manuelles.

Au moins autant que le rappel des lois sur les céréales et que les lois protectrices de l'enfant et de la femme (*factory legislation*), les *Trade's Unions* ont contribué à relever la condition de leurs propres adhérents et aussi celle de tout le monde du travail.

Leur grand moyen d'action a été l'établissement d'une série de fonds d'assurance se complétant les uns par les autres et garantissant leurs membres contre les principaux risques de la vie. Secours funéraires, secours en cas de maladie, retraites, indemnités en cas d'accidents, en cas de chômage, de perte d'outils, d'émigration, secours exceptionnels aux membres tombés dans la misère, dons extraordinaires aux autres Unions, enfin une caisse des grèves, voilà les dix services d'assurance que réunissent les Unions les plus anciennes et les mieux organisées. Nous avons mis la caisse des grèves à la dernière place, parce que, contrairement à l'opinion courante, c'est la moindre partie de leurs dépenses. Un vétéran des *Trade's Unions*,

M. Charles Howell, dans un livre que notre ami, M. Lecour-Grandmaison, vient de traduire [1], a fait le relevé des comptes des quatorze plus importantes Unions anglaises depuis leur fondation; il a établi que leurs dépenses pour les besoins constants et permanents des ouvriers avaient atteint 7 331 952 liv. st. (183 298 800 francs), tandis que les dépenses occasionnées par les grèves étaient montées seulement à 462 818 liv. st. (11 570 450 francs). La *Société des employés des chemins de fer réunis*, qui s'est fondée en 1872 et qui a fait triompher la grève écossaise de 1889, est basée sur les mêmes principes. Les *Trade's Unions* ainsi organisées engagent difficilement une grève; elles sont portées à la terminer par l'arbitrage; mais aussi elles sont les plus en état de la faire réussir si les circonstances économiques la justifient. Les unionistes ne se sont pas bornés à développer les combinaisons diverses de l'assurance et à forcer les employeurs à compter avec eux; ils ont aussi exercé une influence sérieuse sur la législation. Depuis vingt-cinq ans un congrès des délégués des *Trade's Unions* se réunit chaque année et discute toutes les questions intéressant le monde du travail. Il élit un comité parlementaire permanent avec un secrétaire général salarié, qui a pour mission de poursuivre auprès du Parlement la réalisation de leurs vœux. Ils ont fait élire aux Communes un certain nombre d'ouvriers dont la conduite a généralement fait honneur à leur classe et dont l'opinion a toujours eu du poids dans les questions où ils avaient une compétence spéciale. Ils sont quinze dans le Parlement actuel. Sans avoir constitué un *parti ouvrier*, ils ont fait passer un grand nombre de réformes législatives favorables à la classe ouvrière.

Les *Trade's Unions* étaient ainsi devenues graduellement un élément conservateur dans la société anglaise. En 1869, à une époque où des restrictions légales injustes pesaient encore sur elles, ce caractère avait été reconnu par M. le comte de Paris avec la perspicacité et la liberté de jugement qui font de l'auguste exilé l'homme d'Europe le mieux au fait de la question ouvrière. Aujourd'hui, ces *Trade's Unions* apportent une résistance sérieuse à la propagation du socialisme, et, dans le livre que nous venons de citer, M. Charles Howell le combat de la meilleure manière, c'est-à-dire par l'exposé et la discussion des faits réels de la vie ouvrière.

Les *Trade's Unions* ne groupent qu'une minorité de la population laborieuse anglaise. Les travailleurs n'ayant pas de métier, les ouvriers venus de la campagne ou de l'étranger restent en dehors

[1] *Le passé et l'avenir des Trade's Unions* (*Trade Unionism new and old*), in-8°. Guillaumin. On en rapprochera avec intérêt l'excellente *Monographie d'un tanneur de Nottingham* que M. Urbain Guérin a publiée dans le tome III (2e série) des *Ouvriers des deux mondes* (Didot, 1891).

de leur organisation et forment une masse flottante. Le nombre des *Trade's Unions* et le chiffre de leurs adhérents a varié à diverses époques suivant les circonstances économiques et les courants qui agitaient le monde ouvrier. Au congrès de Hull, en 1886, 102 délégués représentaient environ 800 000 unionistes. Au congrès de Glascow, en septembre 1892, 495 délégués étaient censés représenter 418 unions : et 1 220 000 unionistes.

Entre ces deux dates il s'est produit un mouvement qui a abouti à la fondation de nouvelles Unions recrutées parmi les *unskilled labourers* ou manouvriers : la plus importante est celle des ouvriers des docks. Il y a même aujourd'hui des Unions de femmes. Les hommes qui ont pris cette initiative, MM. Tom Mann, Burns, Keir Hardie, ont rendu un grand service aux travailleurs de cette catégorie. C'est leur constitution en *Union* qui a permis aux dockers de triompher dans la grande grève de 1890 terminée par l'arbitrage du cardinal Manning. Mais ils sont moins sages que les *leaders* de la génération précédente et ils affectent de traiter d'aristocrates les anciennes Unions, non pas seulement parce qu'elles se recrutent parmi des ouvriers d'art, mais surtout parce qu'elles ont des capitaux accumulés considérables. Au lieu de chercher à arriver au même résultat, ils prennent la voie diamétralement opposée. S'adressant à des ouvriers dont les salaires sont médiocres, les néo-unionistes devaient naturellement leur demander des cotisations peu élevées. Ils ont tourné la difficulté en ne constituant qu'un fonds de grève et en refusant systématiquement de s'occuper de secours en cas de maladie ou d'accidents et de retraites. Ils déclarent même la guerre à ces institutions, qui, prétendent-ils, rendent les ouvriers moins ardents à l'attaque contre l'ordre économique actuel. C'est ce que font de leur côté les collectivistes quand ils repoussent par tous les moyens en leur pouvoir la mise en œuvre des lois récentes qui tendent à multiplier les petits propriétaires : *l'ouvrier qui épargne est un traître.* Au fond, les socialistes prétendus scientifiques, de nos jours, en sont au même point que les communistes de 1848.

Ce qu'elles ne demandent pas à l'épargne et à la mutualité, les nouvelles Unions entendent l'obtenir de l'État et des autorités locales par une série de mesures que nous allons indiquer. Au fond, les chefs actuels du mouvement ouvrier sont des collectivistes. Ils font, partie de la *Social-democratic Federation*, qui est ouvertement marxiste, ou sont en étroite communauté de vues avec elle. A l'occasion, ils laissent parfaitement entendre que leurs revendications sont autant de pas vers le collectivisme ; mais, pour le moment, ils sont obligés de compter avec leurs soldats. Ceux-ci, en effet, tout en suivant avec intérêt le mouvement révolutionnaire du continent et en lui donnant,

à l'occasion, un appui moral dans les congrès internationaux, ne s'engagent pas à fond sur ce terrain et gardent toute leur liberté d'action. Comme le disait un délégué allemand au congrès de Paris en 1886, la grande différence entre l'ouvrier allemand et l'anglais, est que l'allemand est avant tout un socialiste et qu'il devient ensuite un *trade-unionist*, tandis que l'anglais est avant tout un *trade-unionist* qui quelquefois devient un socialiste.

Les nouvelles *Trade's Unions* n'ont pas constitué une organisation à part. Elles sont représentées au *Trade council* de Londres et elles envoient des délégués aux congrès annuels des *Trade's Unions*. Là est le danger; car elles ont conquis la majorité dans ces organisations et elles imposent leur programme aux unions plus solides, plus sages, mais moins nombreuses. Ensuite les déclarations votées ont auprès des masses l'autorité attachée à ces grands corps représentatifs des organisations ouvrières.

VIII. — La bataille s'est engagée sur la question de savoir s'il fallait demander au Parlement de fixer à huit heures le maximum de la journée de travail. Les anciennes Unions estiment qu'on ne doit pas faire intervenir l'État dans les contrats entre les hommes adultes et les employeurs; que la durée de la journée doit varier suivant les professions, et que dans toutes la puissance des organisations ouvrières suffit à faire réduire graduellement le travail au point raisonnable et possible. C'est notamment l'opinion des mineurs du Nord et de ceux du Durham ainsi que des filateurs du Lancashire.

Au congrès de Dundee, en 1889, ces considérations avaient encore prévalu ; mais à Liverpool, en 1890, la majorité a été acquise à l'intervention de l'État, et cette majorité s'est accrue encore aux congrès de Newcastle, en 1891, de Glascow, en 1892. On a toutefois admis que les Unions locales seraient libres de repousser la fixation à huit heures et que leur décision, soit dans un sens, soit dans l'autre, serait obligatoire pour tous les travaux du métier, même pour les ouvriers ne faisant pas partie de cette organisation.

Malgré cette restriction, l'intervention du législateur, en cette matière, doit être repoussée. Il ne s'agit plus, en effet, de fixer une limite à des journées dont la longueur excéderait manifestement les forces humaines comme au temps où l'on travaillait douze et quatorze heures. On ne prétend même plus qu'en huit heures les ouvriers feront la même tâche qu'en dix. La théorie de la *compressibilité du travail* s'arrête évidemment à un point donné. Le but poursuivi est que la somme de travail à effectuer restant la même, un plus grand nombre d'ouvriers soient appelés à l'exécuter. C'est le moyen de donner de l'ouvrage aux ouvriers sans emploi : les Unions prétendent

être en état d'empêcher les salaires de baisser en proportion de la réduction de la journée, et elles entendent empêcher tout ouvrier de faire des heures supplémentaires, même chez lui, parce qu'il enlèverait par là du travail à un frère. C'est pour cela qu'elles réclament l'extension de l'inspection aux ateliers domestiques. Parmi leurs revendications figure aussi l'abrogation de l'acte de 1875 qui punit les atteintes à la liberté du travail : encore un point par lequel les nouvelles Unions se séparent de leurs devancières. Celles-ci n'étaient certes pas bienveillantes pour les ouvriers qui travaillaient en dehors d'elles, les *scraps*, les *black legs;* mais elles étaient trop respectueuses du droit de l'individu à disposer de ses forces pour admettre contre eux la coaction matérielle; elles agissaient seulement par la persuasion. Les nouveaux unionistes entendent que la loi frappe les récalcitrants et surtout qu'elle les laisse *cogner* eux-mêmes.

On voit déjà par cet exposé à quelles difficultés se heurte dans la pratique la fixation obligatoire à huit heures de la journée de travail dans une profession. Elle suppose d'abord que l'industrie sera assez prospère pour supporter cette élévation du coût du travail et que la même demande de travail se maintiendra. La réduction de la journée sans réduction de salaire est possible à la condition que des progrès techniques, l'introduction de machines notamment permettent de réaliser des économies équivalentes. Ce n'est ni la loi ni la volonté d'une Union qui peut faire cela. Les promoteurs de la législation ouvrière oublient trop que si les mesures déjà édictées n'ont pas amené une désorganisation industrielle, c'est parce que la baisse du taux de l'intérêt a permis aux entreprises de supporter un coût plus élevé du travail. Mais on ne peut pas aller indéfiniment dans cette voie. En deuxième lieu, pour que les Unions réussissent à donner du travail aux non-employés, il faudrait que le nombre de ceux-ci ne s'accrût pas, et pour cela il faudrait limiter le nombre des gens exerçant le métier, empêcher l'immigration des ouvriers des autres villes. Les nouveaux *Trade-Unionistes* cherchent à empêcher le nombre de leurs membres de s'accroître, et au congrès de Glascow ils ont fait voter une résolution pour que l'État exigeât dans certaines professions un certificat de capacité professionnelle. Les socialistes logiques et instruits savent bien qu'il faudrait en arriver à la limitation de la population elle-même. Enfin ces mesures auraient pour résultat d'empêcher les ouvriers les plus habiles, les jeunes gens laborieux de gagner des salaires plus élevés en faisant des heures supplémentaires : c'est toujours la subordination de l'élite à la masse, du plus digne au moins digne, comme à la *Bourse du travail* de Paris.

Ces objections ont été faites par des ouvriers eux-mêmes : elles feront leur chemin dans les longues discussions nécessaires avant que

ce projet vienne devant le Parlement. Toutefois elles n'ont pu arrêter la majorité du congrès de Glascow, qui s'entraînait elle-même de plus en plus dans la voie de l'intervention de l'État et du socialisme.

IX. — Le congrès a voté des résolutions pour restreindre l'immigration étrangère, pour empêcher l'État d'acheter des objets fabriqués à l'étranger, pour interdire les sous-contrats dans les travaux publics. Toutes ces mesures ont pour objet d'étayer le protectionnisme corporatif et le socialisme municipal que les meneurs du mouvement veulent obtenir des *county* et *city councils*. C'est surtout au *county council* de Londres que les membres du *parti progressiste*, ainsi qu'il s'appelle, se font l'écho du parti ouvrier que MM. Tom Mann et John Burns essayent de constituer sous le nom de *London Reform Union*. Voici leurs principales revendications.

D'abord les entrepreneurs de tous travaux exécutés pour le compte de la municipalité devraient payer les salaires fixés par les *Trade's Unions* et adopter la journée de huit heures. Le Conseil municipal de Paris avait voulu aussi rendre obligatoire la série des prix de la Ville, mais il a été arrêté par le Conseil d'État [1]. En théorie, il est équitable que les municipalités, comme les particuliers, s'ils le peuvent, veillent à ce que les travaux exécutés pour leur compte ne le soient pas à des salaires au-dessous de ce qui est nécessaire pour faire vivre l'ouvrier; mais dans les travaux publics il n'y a guère de danger de ce côté. Les *Trade's Unions*, comme nos syndicats, fixent des taux de salaires très supérieurs aux salaires nécessaires : ce sont des *salaires de convenance* et, à Londres comme à Paris, les salaires courants dans l'industrie restent généralement au-dessous, quoique atteignant et dépassant le *minimum* nécessaire pour vivre. Par conséquent cette fixation des salaires et de la durée de la journée tend à faire des ouvriers employés aux travaux publics une classe de privilégiés gagnant beaucoup et faisant peu. Ce serait la désorganisation et la démoralisation du travail. La majorité du Conseil de Londres a résolu de s'en tenir comme bases de ses prix aux salaires *effectivement pratiqués*. Dans beaucoup de métiers les tarifs des *Trade's Unions* excèdent de 5 shillings par semaine les salaires courants.

Comme le système des entreprises et des adjudications ne peut guère durer dans ces conditions, MM. Tom Mann et Burns veulent que la municipalité exécute en régie tous ses travaux, achète ses approvisionnements ou les fabrique elle-même de manière à occuper un plus grand nombre d'hommes que ne le feraient des entrepreneurs. Par la même raison, il faut convertir le plus possible d'entreprises privées en services municipaux. Le triomphe des dockers sur les

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 mai 1890.

compagnies, en 1890, a eu pour résultat d'élever les salaires, mais en même temps d'augmenter le nombre des ouvriers engagés d'une manière permanente, de supprimer par conséquent une partie du travail qu'obtenaient de temps à autre les *casual labourers*. En soi, et quoique c'ait été fâcheux pour ces derniers, c'est une amélioration dans l'organisation de cette sorte de travail. M. Tom Mann, pour y remédier, réclame à grands cris que le *London Council* crée lui-même des docks sur la Tamise ou qu'il exproprie ceux des compagnies actuelles pour les exploiter dans les conditions que nous avons indiquées.

Du reste, selon lui et ses amis, dès que des ouvriers se trouvent inoccupés, c'est le devoir des autorités locales et du gouvernement d'entreprendre des travaux pour les employer. Il ne s'agit pas, remarquez-le, de pourvoir à une difficulté momentanée comme à un hiver rigoureux ou à une famine telle que celle de la Russie l'an dernier, qui désorganise brusquement les cadres ordinaires du travail. Un bon gouvernement s'efforce naturellement d'y remédier de son mieux. Autre chose est la reconnaissance du *droit au travail* dans des ateliers ou des chantiers municipaux. Elle aboutirait à un effroyable gaspillage des ressources publiques et des capitaux privés. Pour que ces ateliers publics remplissent leur but, il faut en effet que les ouvriers qu'on y emploie fassent des travaux inutiles ou bien que les produits de leur fabrication ne soient pas vendus. Car, si on y fabrique des produits destinés à la vente sur le marché, ces ateliers font concurrence aux entreprises privées et donnent du travail à des ouvriers non employés au détriment des ouvriers employés actuellement; or il y a toute chance pour que les moins capables et les moins dignes d'intérêt remplacent, ici encore, les plus méritants, les plus laborieux.

Les chefs du nouveau parti ne s'embarrassent pas pour si peu. On pourvoiera à tous ces travaux surpayés ou inutiles par une augmentation des taxes sur les riches. Cela activera, selon eux, la *circulation de la richesse*. En d'autres termes, on détruira les capitaux constitués et l'on tarira du même coup la vraie source des emplois du travail. Comme le fait remarquer M. Richter dans la brochure citée plus haut, le socialisme doit fatalement aboutir, en voulant établir une répartition arbitraire, à détruire les moyens de production.

Le congrès de Glascow a fait appel à des mesures restrictives de l'importation étrangère. M. Tom Mann ne recule pas devant cette conséquence du collectivisme : chaque peuple devra se suffire à lui-même et produire seulement ce qu'il doit consommer. Une muraille de Chine devra être élevée autour de chaque nation en attendant que l'*État du peuple* règne sur l'univers entier et que le taux des salaires soit le même partout. C'est sans doute pour y arriver que le congrès de Glascow a voté une résolution pour la manifestation du 1er mai en

faveur des *trois-huit*. Sans parler des visées des meneurs, tout ouvrier anglais comprend que les ouvriers continentaux étant moins bien outillés que lui, la réduction générale de la journée à huit heures augmenterait sa puissance relative de production.

Même en plein collectivisme il y aura des différences dans le coût de la vie suivant les localités, suivant l'abondance plus ou moins grande des moyens de subsistance. L'égalité des salaires ne sera donc qu'apparente. Eh bien, on reviendra au système du moyen âge, où chaque corporation cherchait à exclure du marché de la ville les produits fabriqués dans les cités voisines [1]. Il y a peu de temps, le *County Council* de Londres mettait en adjudication un *ferry boat* sur la Tamise. Un entrepreneur de Londres offre de s'en charger pour 17 575 liv. st. ; un entrepreneur de Glascow, présentant toutes garanties, fait un rabais de 1800 livres. Un tiers du *City Council*, obéissant aux injonctions des nouvelles *Trade's Unions*, voulait repousser son offre pour assurer du travail aux ouvriers de Londres !

Avant que la législation anglaise sanctionne cet arbitraire des autorités locales, il faudra du temps. Pour préparer les voies, M. Tom Mann et ses amis cherchent à endoctriner les sociétés coopératives de consommation et à les attirer dans l'orbite de leur politique. Elles représentent une grande force : à leur congrès, tenu en juin 1892 à Rochdale, les sociétés groupées en fédération autour de la *British and Irish cooperative wholesale Society* et de la *Scotish wholesale* étaient au nombre de 1624, comprenant 1 191 374 membres. Avec un capital de 407 801 385 francs, elles avaient réalisé en 1891 119 310 000 fr. de bénéfices. D'une année à l'autre, le nombre de leurs membres s'est accru de 74 000. Composées de l'élite des classes ouvrières et moyennes, les sociétés coopératives ont eu jusqu'ici une influence conservatrice très marquée. Aussi les unionistes avaient-ils une attitude défiante vis-à-vis d'elles. Un rapprochement entre les deux ordres d'institutions eût été fort utile s'il eût eu pour principal objectif d'amener les unionistes à économiser sur leurs dépenses par la pratique de la coopération. Mais le levain socialiste a fermenté aussi dans ces sociétés, et dans plusieurs conférences spéciales qui ont eu lieu cet été, un pacte s'est noué aux conditions suivantes : les membres des Unions entrent dans les sociétés de consommation dont ils augmentent ainsi grandement la clientèle ; mais, en retour, ils exigent que les coopérateurs organisent de plus en plus des minoteries, des tissages, des ateliers de cordonnerie, exploités par des sociétés de production

[1] Les foires annuelles, où tous les produits se faisaient librement concurrence, empêchaient cette prétention des corporations de devenir oppressive. Tout l'édifice social du moyen âge se maintenait par un système de contrepoids qui s'était développé spontanément.

dont ils consommeront les produits. Or beaucoup de ces entreprises-là ont déjà mal réussi et détruit le capital épargné par les coopérateurs : il faudrait donc ne marcher dans cette voie qu'avec une grande circonspection au lieu de s'y précipiter. Les unionistes veulent en outre que les sociétés coopératives n'achètent plus de produits à l'étranger et que même elles achètent exclusivement, à un prix plus élevé bien entendu, les produits fabriqués dans leurs localités, dans les ateliers où les unionistes sont seuls employés et où ils reçoivent les salaires fixés par les Unions. On en revient donc toujours au protectionnisme corporatif et à la subordination du consommateur au producteur. C'est de l'économie politique à rebours ; mais les prédicants sentimentaux qui envahissent les réunions des sociétés coopératives, les y poussent d'autant plus qu'ils comprennent moins vers quoi on les mène.

X. — Malgré ces aberrations, la raison n'a pas perdu définitivement la partie en Angleterre. Lors du mouvement chartiste (de 1835 à 1848, l'entraînement des classes ouvrières était bien plus grand et, en voyant combien peu de traces ce mouvement a laissé, on se rassure sur le présent. Les membres les plus autorisés des anciennes *Trade's Unions* sont restés dans les congrès et les comités, et quoiqu'ils y soient en minorité, ils ne se lassent pas de discuter. Les impossibilités pratiques auxquelles se heurteront les meneurs actuels, l'extravagance de plus en plus grande de leurs plans, ramèneront en arrière les travailleurs honnêtes qu'ils séduisent momentanément. Aux projets favorisant la paresse et décourageant l'épargne, ils préféreront les sages mesures votées par le dernier Parlement, notamment une loi de juin 1892 pour favoriser la création de petites propriétés rurales (*small holdings act*), sur laquelle nous reviendrons dans un prochain numéro.

Un symptôme favorable est l'exécution par la discussion publique des projets d'assurance obligatoire par l'État d'une retraite universelle. Divers philanthropes, parmi lesquels le chanoine Bleckley et M. Charles Booth, avaient présenté des projets plus ou moins modelés sur la loi allemande. M. Chamberlain les avait hautement patronnés. Mais la résistance s'est produite précisément dans l'élite de la classe ouvrière, qui a créé dans les *Trade's Unions* et les *Friendly Societies* des assurances mutuelles remarquablement organisées. Elle n'entend pas les voir détruites par des retraites données indistinctement par l'État aux paresseux et aux imprévoyants comme aux travailleurs laborieux. Les *affiliated orders*, qui sont un des éléments les plus curieux de la société anglaise, se sont montrés particulièrement hostiles à ces projets. L'opinion générale a été très touchée de l'argument tiré de l'affaiblissement de l'esprit de prévoyance dans la nation par un système *général* de retraites.

M. Chamberlain, dans un article très remarqué du *Nineteenth Century* de novembre dernier, a dû reculer et abandonner formellement toute idée d'assurance générale et obligatoire.

D'autre part, il a été démontré que le payement de cotisations par les ouvriers était un leurre. Ceux qui sont en état de les payer s'assurent déjà eux-mêmes à des institutions de leur choix. Ceux qui ne gagnent pas assez pour faire les versements imposés par la loi ne sauraient, étant données les mœurs anglaises, y être contraints pratiquement : on laisserait donc en dehors du bienfait de l'assurance cette couche inférieure de la population pour laquelle précisément on réclame l'intervention de l'État.

En même temps, on a démontré comment la capitalisation de versements si considérables pendant une longue série d'années était impossible pratiquement et amènerait une énorme déperdition de forces en frais administratifs. Le mécontentement universel qui accueille en Allemagne la mise en vigueur de l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse a frappé beaucoup les Anglais. Par conséquent, il leur paraît plus simple de recourir tout de suite à une subvention demandée annuellement à l'impôt, soit que l'État donne une prime aux individus qui s'assurent volontairement, soit qu'il serve une pension, à leur domicile, aux vieillards sans ressources qui ont eu une conduite honorable et n'ont pas abusé des secours publics. Là, en effet, est le nœud de la question du paupérisme. Les observations si précises de M. Charles Booth ont montré que la grande amélioration réalisée en ce siècle-ci dans la condition des classes ouvrières cessait quand arrive la vieillesse. Dans l'Angleterre, à l'exclusion de l'Écosse et de l'Irlande, au-dessous de 60 ans, on ne compte que 4,6 assistés pour 100 : la proportion s'élève brusquement à 10,2 pour 100 de 60 à 65 ans, et à 38,4 pour 100 au-dessus de 65 ans.

C'est ainsi que, peu à peu, la discussion ramène ces grands projets aux proportions raisonnables d'une modification de la loi des pauvres. Par suite de circonstances historiques, cette institution a pris racine en Angleterre, et l'énorme densité de la population ne permet pas de songer à sa suppression. Mais on se demande si on ne pourrait pas substituer à l'emprisonnement des vieillards indigents dans le *Workhouse* quelque combinaison plus humaine et plus favorable au maintien de la famille. Une commission royale vient d'être instituée pour la rechercher; d'autre part, l'Église anglicane, qui jouit de dîmes et de revenus considérables, paraît disposée à s'imposer des sacrifices réguliers pour concourir à ce but. Si, comme on peut l'espérer, c'est à une réforme de ce genre qu'aboutissent les grandes discussions soulevées par les premiers projets d'assurance par l'État, il n'y aura qu'à féliciter la nation anglaise de son esprit pratique et toujours accessible aux bonnes raisons. Claudio Jannet.

MADAME CORENTINE[1]

XVI

Quand Marie-Anne apprit que le projet était accepté, le lendemain, au réveil, elle eut, regardant le père qui lui parlait à voix basse, la même expression de ravissement qu'elle avait eue en apprenant la bonne nouvelle pour Sullian. Son fils dormait près d'elle. Guen, assis au pied du berceau, près du lit, avait l'air heureux, comme si on lui eût annoncé qu'il allait rajeunir de trente ans et reprendre le commandement de *l'Armide*.

Ce fut même une force pour Mme Corentine, ce contentement où elle laissait les siens. Sa résolution prise, elle l'exécuta avec une hâte et une rigueur que personne ne lui eût demandées. Elle abandonna sa fille au grand-père. Elle partit sans pouvoir ni conseiller ni juger cette tentative qu'allait faire son enfant. Dès le lendemain, elle louait une voiture qui la conduisait, sans toucher Lannion, à Plouaret. De là, ne voulant pas refaire seule toute la route qu'elle avait parcourue avec Simone, elle se rendit à l'un des ports voisins, et le petit cutter anglais qui, chaque semaine, vient chercher à Portrieux des œufs et des fruits pour Jersey, la prit à bord, et l'emmena.

Simone resta plusieurs jours à Perros. Puis, par une après-midi chaude de la fin d'août, un jour qu'elle se sentait plus de courage, ayant songé, prié, longuement causé avec sa tante devenue son intime amie, elle monta dans la carriole qui l'avait déjà menée au Pardon de la Clarté. Sa malle était ficelée à l'arrière. Le vieux Guen tenait les rênes. Au moment où il allait donner le coup de fouet du départ, Simone sauta à terre.

— Attendez! dit-elle, j'ai oublié!

Elle remonta en courant l'escalier.

— Tante Marie-Anne, j'ai oublié d'embrasser Sullian!

[1] Voy. le *Correspondant* des 10, 25 décembre 1892 et 10 janvier 1893.

Elle se pencha, le cœur battant de sa course folle, au-dessus de l'enfant qui dormait, contempla une minute, avec un air de jeune mère, ce visage d'où rayonnait la paix inconsciente et profonde, le baisa au front, se releva :

— Ces petits-là, ça porte bonheur! dit-elle.

Et quand elle descendit, elle avait une assurance tranquille, qui ressemblait à celle du petit Sullian.

XVII

Tous deux, secoués par la carriole, ils montaient et dévalaient les coteaux familiers de la route. Le soleil épuisait, au fond des grappes de bruyères sèches et sur les dernières feuilles de ronces, un reste de parfum d'été qui s'en allait vers les terres, poussé par un vent doux. Les cimes des bois de pins luisaient comme des aigrettes. Ils n'y prenaient garde ni l'un ni l'autre. Guen conduisait distraitement. Il lui en coûtait de se séparer de Simone. Il se demandait aussi quel accueil serait fait à l'enfant, et l'envie lui prenait de tourner bride. Tout au moins, il eût voulu être là, quand elle entrerait, pour la protéger de sa présence, en imposer, — il le croyait, — à Mme Jeanne, et, au moindre mot, ramener Simone dont la jeunesse ne serait pas, ne pourrait jamais être aimée là comme au logis de Perros. Mais la petite ne voulait pas. Elle avait dit : « Je désire être seule, grand-père. Attendez-moi deux heures près du marché au sable. Si je ne reviens pas, c'est qu'on m'aura bien reçue, et vous aurez de mes nouvelles demain matin. »

Les pensées du capitaine ne sortaient point de ce petit cercle d'amour. Il songeait à peine à Corentine. En vérité, cette confiance de Simone, calme et rose auprès de lui, l'étonnait. Il ne se rappelait plus, étant trop vieux, quelle force c'est d'ignorer, et d'être toute jeune, et de n'avoir en soi rien de brisé.

Pourtant, lorsqu'elle se trouva seule au bas de la rue du Pavé-Neuf, et qu'elle aperçut les volets bruns derrière lesquels son père et Mme Jeanne vivaient, Simone hésita. Elle monta lentement les cinquante mètres qui la séparaient de la porte, effrayée de n'avoir pas préparé ce qu'elle allait dire. Et quand elle eut tiré la poignée de fer forgé de la sonnette, il lui sembla que tout Lannion, averti, avait les yeux sur elle, et regardait.

Ce fut Fantic, la noire, qui vint ouvrir.

— M. L'Héréec?

Simone n'osa pas dire : « Mon père? »

Mais la fille, qui l'avait élevée, la reconnut. Elle se recula, livide,

comme si elle avait vu une morte apparaître, et, perdant la tête, les mains levées, elle s'enfuit en criant :

— Ciel adorable! voilà notre demoiselle à présent!

Simone avança, par l'allée sablée, jusqu'au milieu de la façade. Là elle trouva Gote, la blanche, la vieille Trégoroise inféodée à Mme Jeanne. Gote était accourue aux exclamations de sa compagne et servante Fantic. Elle venait se rendre compte et défendre sa maison, avec son air de maîtresse bourrue et le ventre en avant, barrant la porte.

— Mon père est-il ici? demanda Simone.

— Il n'y est pas.

— Doit-il rentrer bientôt?

— Je ne sais pas.

— Et ma grand'mère?

Pour le coup, le visage impassible et dur de Gote exprima la stupeur. Oser demander Mme Jeanne?

— Elle n'y est pas non plus, répondit-elle.

— C'est bien, j'entre et j'attendrai, fit Simone.

Intimidée par le ton résolu de Simone, Gote s'effaça à moitié le long du mur, et demeura immobile, tandis que la jeune fille ouvrait elle-même la porte du salon, et disparaissait.

Simone alla s'asseoir au fond, sur le canapé. Emue de ce premier accueil hostile de la vieille bonne, plus qu'elle ne l'aurait voulu, les narines serrées, comprimant de sa main les battements trop vifs de son cœur, elle tâchait de se remettre, en parcourant du regard ce mobilier qu'elle retrouvait dans le même ordre, aussi clairsemé le long de la tapisserie, comme elle se l'était souvent représenté, de souvenir. Mais, involontairement, ses yeux se tournaient vers la fenêtre. Qui allait-elle voir le premier? Son père? Mme Jeanne? Elle voyait déjà celle-ci entrer, l'air impérieux, ses deux papillotes blanches toutes raides au bord de sa coiffe. Et puis c'étaient les domestiques, dont elle entendait le chuchotement à travers les longs espaces endormis de cette maison. L'émotion ne faisait que grandir. Jamais Simone ne s'était sentie si dépourvue de moyens.

Elle attendait ainsi, inconsciente de la durée, frémissante au moindre bruit, quand la porte s'ouvrit brusquement. Son père entra. Elle s'était levée. Il ne jeta qu'un regard sur elle. Puis, comme s'il allait défaillir, il s'appuya, fermant à demi les yeux, contre la porte dont il tenait la poignée.

Alors Simone s'avança :

— Bonjour, mon père!

Il ouvrit les bras, poussa un grand soupir, et la tint embrassée.

Et elle ne bougea plus, écoutant la réponse de ce cœur d'homme

qui battait puissamment contre le sien, comprenant que cet accueil muet valait mieux que toutes les paroles, sûre d'avoir bien fait, récompensée quoi qu'il advînt. Toute cachée sur l'épaule de son père, elle ne le voyait pas. Lui non plus ne songeait pas encore à la revoir. Il la tenait là, sa fille, son sang, l'être cher séparé de lui trop longtemps, la jeunesse qui rentrait.

Enfin ils s'écartèrent l'un de l'autre.

— Ah ! Simone, dit le père, que tu me fais de bien ! D'où viens-tu ?

— De Perros. Grand-père m'a amenée.

— Quelle bonne idée tu as eue ! Asseyons-nous là, veux-tu, où tu étais ?... Tu m'as attendu ?

— Un peu, je crois, je ne sais pas.

— Moi qui ne me doutais pas ! Tu aurais dû écrire.

— A quoi bon ?

— C'est vrai, à quoi bon ?... Tu es grande à présent ! M. Guen va bien ?

— Très bien.

Il la dévorait des yeux, maintenant, assis en face d'elle sur une chaise, à contre jour. Il s'était mis là pour la mieux voir, un peu penché en avant, les mains jointes sur les genoux, sa figure sérieuse éclairée d'un sourire, et juste à la même hauteur que celle de sa fille. On eût dit qu'il découvrait son enfant, cette robe, ce cou, cette coiffure, ce bout de dentelle. Il parlait, mais ce qu'il disait n'avait pour lui qu'une importance médiocre, et les réponses traversaient comme une partie vague, non encore attentive de son esprit. Simone, au contraire, toute heureuse qu'elle fût, et fière de ce long éloge qu'elle lisait dans les yeux de son père, ne pouvait s'empêcher de remarquer la navrante banalité des mots qu'ils échangeaient. M. L'Héréec n'avait pas demandé des nouvelles de sa femme. Il évitait de la mêler à cette entrevue d'où elle n'était pas absente, cependant. L'enfant devinait, elle voyait que la pensée de la mère était là, entre eux deux. Ils faisaient effort l'un et l'autre, lui par habitude, elle douloureusement et par discrétion, pour ne pas la nommer. Et tout de suite cela les réduisait à un bavardage d'étrangers.

Simone ne pouvait comprendre, d'ailleurs, les sentiments multiples qu'éprouvait son père en ce moment, l'un surtout, la peur de la voir s'échapper, de la perdre, de retomber dans la solitude, après cette apparition radieuse. Il ne savait pas pour combien de temps elle était venue. La question avait dix fois expiré sur ses lèvres, de crainte de cette réponse : « Mais, je retourne. Adieu, grand-père m'attend. »

Enfin, il s'enhardit. Ils causaient depuis une demi-heure au moins.

— Simone, est-ce que... est-ce que tu repars ce soir?

— Non, mon père, si vous voulez...

— Si je veux, Simone! Alors ce n'est pas une visite?

— Bien mieux qu'une visite. J'ai pensé, et ma mère a pensé, — elle le regarda en disant ce mot, et elle s'aperçut qu'il avait baissé les yeux comme sous une douleur vive, — que je ne pouvais passer en Bretagne sans vous donner au moins plusieurs jours. Je souffrais de ne plus vous connaître...

Il répondit, sans changer d'attitude, à demi-voix, confus devant elle :

— J'en ai souffert aussi, va, mon enfant. Mais je me croyais oublié, tu comprends, je n'osais pas t'imposer... La maison n'est pas très gaie... Enfin, puisque ton cœur t'a conduite, je te remercie.

Il leva sur elle ses yeux où brillait une joie encore inquiète.

— Tu restes?

— Oui, je reste. J'ai fait apporter mes bagages au pont de Viarmes.

— En effet, il faudrait les envoyer prendre... Tu n'as pas vu ta grand'mère?

— Non, elle est sortie.

— En effet, à cette heure-ci...

Et M. L'Héréec ajouta, avec un sourire triste :

— C'est que, vois-tu, pour désigner ta chambre, pour tous les détails de service, c'est elle qui commande ici... Moi, je suis un peu son pensionnaire...

Il y eut un silence, pendant lequel ils pensèrent tous deux à Mme Jeanne.

Un bruit de voix dans le jardin fit se détourner M. L'Héréec. Et, derrière les vitres, dehors, il aperçut sa mère qui le regardait.

La coiffe de la vieille Gote, à côté, dépassait à peine le bourrelet de glycine.

— La voici, dit-il.

Ils étaient debout l'un près de l'autre, quand elle entra doucement, son mantelet de soie sur le bras, grande, les yeux dans l'ombre de sa coiffe de Tréguier. Mme Jeanne ferma la porte, et s'arrêta à quelques pas, comme si elle venait seulement de découvrir la présence de Simone.

Un peu pâle, interdite, Simone marcha en glissant. Elle essaya de dire avec un sourire :

— C'est moi, grand'mère!

Et elle se haussa sur les pieds, pour l'embrasser au front.

Mme Jeanne ne lui rendit pas sa caresse. Elle n'eut pas même

l'air de l'avoir reçue. Elle ne quittait pas des yeux Guillaume, son fils, resté près du canapé, et c'était bien à lui, au fond, qu'elle s'adressait, quand elle dit, de ce ton glacé que les émotions vives lui donnaient :

— Je suppose, Simone, que vous êtes seule ici?

— Oui, dit Simone en s'écartant un peu, toute seule. Ma mère est repartie.

Elle souffrait affreusement d'être obligée de dire cela. Elle regarda son père qui n'avait plus la même physionomie. Très froid d'apparence, comme sa mère, et l'œil aussi ferme maintenant, il dit avec lenteur, en caressant sa barbe :

— Je suis content qu'elle soit venue, mère. Elle a été conduite par son bon cœur. Elle vient passer plusieurs jours avec nous, comme autrefois.

Mme Jeanne comprit, à l'expression qu'il avait, que le Breton de race forte parlait en ce moment.

— C'est bien, dit-elle simplement. Tu n'as pas fait préparer une chambre?

— Je vous ai attendue.

— Alors, je vais m'en occuper. Nous nous retrouverons tout à l'heure, à dîner.

Quand elle fut sortie, M. L'Héréec et Simone s'approchèrent ensemble de la fenêtre, gênés.

— Simone, dit le père en prenant la main de l'enfant, il ne faut pas t'étonner ni te froisser... Ta grand'mère est un peu rude... Elle a eu des chagrins qui l'ont aigrie... Et puis elle ne te connaît guère... Ne fais pas attention... Elle est très bonne, je t'assure. Tu ne saurais croire le dévouement qu'elle a montré pour moi.

Et il expliqua, tenant toujours la main de Simone, comment Mme Jeanne et lui vivaient dans l'hôtel de Lannion, quelles prévenances elle avait, quelle entente des choses du ménage et du commerce même, quelle situation honorable parmi les gens de la ville. Et plus il montrait, voulant défendre sa mère, la grande place qu'elle tenait dans sa vie, plus la pauvre Simone se sentait envie de pleurer.

XVIII

Le dîner fut étrange, les trois convives étant agités de pensées qu'ils ne se pouvaient communiquer.

En disant le *benedicite*, tout haut, selon sa coutume, Mme Jeanne regarda, pour voir ce que ferait Simone. Mais Simone fit son signe de croix très simplement. Et l'on s'assit dans la salle à manger, où

les paroles sonnaient comme des coups de trompe, et se prolongeaient en échos.

Très raide, très droite, les lèvres agitées au coin d'un frisson, Mme Jeanne découpait et servait chaque plat comme de coutume. Toute sa conversation se bornait à des phrases banales et sèchement dites : « Passez du sel, Guillaume. — Demandez donc une autre carafe de cidre. » Ou bien, affectant de s'adresser toujours à son fils, elle disait : « Je ne sais pas si votre fille aime ceci. Nous n'avons que peu de chose à lui offrir. »

Mais dans le regard dont elle accompagnait ces phrases, il était facile de deviner l'irritation, l'étonnement, le trouble où l'avait jetée, à quelques jours de distance, l'apparition de la mère et de la fille. Il fallait bien la supporter, celle-ci, Guillaume le voulait. Elle avait vu son fils lui tenir tête, elle avait cédé, et cela l'humiliait. Elle aurait désiré, tout au moins, que le retour de Simone fût préparé, arrangé par elle, et limité à un temps précis. Lannion aurait appris que Mlle L'Héréec revenait passer chez sa grand'mère les vacances réglées par le tribunal. Tandis que ce coup de théâtre diminuait son autorité et changeait le titre auquel Simone était admise dans la maison de la rue du Pavé-Neuf. A présent, pour combien de temps était-elle là, entre le fils et la mère, cette enfant toute façonnée aux idées et aux manières de la Jersiaise? Il fallait se taire cependant, et ne pas heurter l'homme, ce soir du moins. Et elle se taisait.

A peine si M. L'Héréec remarquait cette humeur de sa mère. Il lui semblait presque qu'il était à table avec sa fille toute seule. Ses yeux d'un vert marin, transparents, semés de petits points d'or, qui ne faisaient d'ordinaire qu'effleurer les choses et les gens, attirés et ressaisis aussitôt par le songe intérieur de l'âme, s'arrêtaient sur Simone avec une expression de ravissement. Il ne cessait de la regarder. Mais il ne parlait presque pas. Il se sentait timide devant sa propre fille. Les nouvelles sur le capitaine et sur Marie-Anne étaient épuisées : au delà il y avait le domaine interdit de la vie à Jersey, des habitudes, des occupations, des goûts, des derniers événements qui avaient amené Simone. Une imprudence aurait pu faire rougir ou froisser la jeune fille. Il la connaissait si peu, et il ignorait si complètement la mesure d'amour et d'estime qu'elle pouvait garder pour lui! Alors, pour ne pas rester tout à fait silencieux, il disait des choses de Lannion, qu'elle avait l'air de comprendre, ou bien il s'excusait de la médiocrité du repas : « Nous n'avons que cela, ma Simone. C'est très simple, ici. Les habitudes bretonnes. »

La vieille servante effarée, considérait alternativement ses maîtres, quand elle apportait un plat, et se sauvait à la cuisine, sentant qu'il

y avait de l'orage et de la gêne dans cette réunion de famille.

Simone avait aussi perdu de son calme ordinaire. Sa grand'mère l'intimidait, et elle devinait que son père, le seul qui lui rendît possible le séjour à l'hôtel de la rue du Pavé-Neuf, n'était pas habitué à imposer sa volonté. Elle le voyait presque effrayé de l'énergie qu'il avait montrée. Mieux qu'avant, elle mesurait la difficulté de son projet de faire rentrer l'épouse là où, elle-même, l'enfant très innocente et forte de sa jeunesse, n'était entrée que par surprise, et pour combien de temps!

Après le dîner, Mme Jeanne sortit devant son fils, et, l'attendant au milieu du vestibule qui divisait la maison :

— Votre fille a fait apporter ses bagages, sans doute?

Simone rougit, derrière elle, et dit :

— Oui, grand'mère... J'avais cru... Ils sont à l'auberge...

— Bien, je les enverrai prendre. La chambre est prête. Simone peut monter avec moi.

Par l'escalier de granit, bâti pour les siècles, les deux femmes montèrent, en effet, Mme Jeanne toujours devant. Arrivée au premier étage, elle parut hésiter un moment si elle devait prendre à droite ou à gauche. Simone eut un battement de cœur, car à droite, c'était la chambre de réserve, rarement occupée par les étrangers, et l'appartement de la vieille dame. A gauche, au contraire, Simone se souvenait de la petite chambre qu'elle avait habitée, entre celle de son père et une autre, où sa mère s'était réfugiée, dans les derniers temps du séjour à Lannion. Ce côté-là était le sien. Mme Jeanne, ayant réfléchi, se dirigea vers la gauche, dans le couloir vitré, et ouvrit la porte du milieu.

Les rideaux bleu et blanc, à rayures, la glace toute petite encadrée d'un ruban Louis XVI peint de même couleur, les trois chaises de cretonne, le fauteuil pour jouer à la poupée, les statuettes même qui ornaient les murs, luisaient un peu dans l'ombre. Rien n'avait été touché. L'immobile tradition de la maison avait tenu fermée la chambre inutile, et une odeur légère y flottait, échappée sans doute du rameau de romarin oublié depuis dix ans au-dessus du bénitier.

— Voilà, dit Mme Jeanne. Dans cinq minutes Fantic apportera la malle.

Cela signifiait : « Il faut l'attendre. »

Elle reprit, comme si elle se fût adressé à une étrangère :

— Demain matin, que prendrez-vous?

— Mais, grand'mère, n'importe quoi, ce que vous prenez.

— Moi, je ne prends rien. J'ignore vos habitudes.

Simone, qui venait de pousser les contrevents, se retourna, et dit vivement :

— J'avais l'habitude de descendre et de faire moi-même un peu de thé, pendant que ma mère entrait au magasin.

Mme Jeanne regarda avec une certaine surprise la jeune fille qui parlait de la sorte, et répondit :

— Il sera facile d'en faire faire ici. Bonsoir.

Elle se retira, laissant Simone en proie à cet examen douloureux qui suit les premières tentatives infructeuses, et montre tout entier l'obstacle. M. L'Héréec fumait dans le jardin, sur un banc, près de la bordure de lilas. Elle le rejoignit, et, s'asseyant près de lui, dans l'ombre du soir voilé où s'endormait la petite ville :

— Guillaume, dit-elle, passant le bras par-dessus l'épaule de son fils, vous avez admis votre fille chez moi, sans m'avertir...

— Est-ce que je le pouvais? répondit-il, en écartant le bras de sa mère qui se posa, droit et pâle, sur la robe noire. Je n'étais pas prévenu, moi non plus.

— Peut-être. Il faut cependant que vous sachiez ce que vous faites.

— Je le sais, je heurte vos... vos rancunes.

— Vous vous trompez, mon enfant, — et la voix de Mme L'Héréec s'adoucit, comme quand elle parlait aux enfants de l'école, dans les rues de Lannion; — vous vous trompez. J'ai trop de souvenirs de la mère, et trop peur d'elle, si vous voulez mon sentiment, pour accueillir avec enthousiasme une enfant qu'elle a élevée toute seule, et que je ne connais pas plus que vous, en somme. Il se peut qu'elle soit toute autre. Et je comprends très bien, mon pauvre ami, votre joie de la revoir. Moi-même j'ai dû faire effort pour vous dire en ce moment...

— Oh?

— Oui, pour vous mettre en garde contre un entraînement si naturel. J'ai achevé, cette après-midi, les comptes que j'avais commencés.

— Eh bien?

— Eh bien, mon ami, nous perdons encore vingt mille francs cette année!

M. L'Héréec jeta son cigare dans les feuilles.

— C'est grave, fit-il. Pourquoi ne l'avez-vous pas dit plus tôt? Vous auriez pu dès avant le dîner...

— Est-ce que j'ai eu le temps, avec ces émotions que vous me donnez, ces scènes que vous me faites? Et voilà le moment que vous choisissez pour recueillir votre fille chez nous? Quand nous sommes à la veille d'être obligés de réduire encore nos dépenses? Elle est innocente de tout cela, je le veux bien. Mais la mère ne l'est pas, elle. Et elle a juré de rentrer aussi. Elle a envoyé Simone pour

préparer le terrain, pour s'insinuer, pour exploiter votre faiblesse. Croyez-vous qu'on me trompe? Croyez-vous que je ne voie pas?

Elle sentit se poser sur sa main la main lourde et ferme de son fils.

— Ma mère, dit-il, nous reparlerons demain de la question d'argent. Ma fille est chez vous ce soir. Je suppose qne vous ne me demandez pas de la renvoyer?

— Non.

— Alors, que me demandez-vous donc?

A son tour elle se détourna un peu, et le regarda tout près, de ses yeux agrandis qu'éclairait une flamme de tendresse et d'énergie virile.

— Je vous demande, fit-elle, mon Guillaume, de ne pas garder longtemps l'enfant, pour ne pas être repris au piège de la mère. Je vous supplie de considérer que celle qui a commencé votre ruine tourne autour de vous pour l'achever, et que vous n'avez même plus le moyen de commettre cette dernière folie où l'on vous pousse.

Guillaume se leva, tandis que sa mère le suivait des yeux, anxieuse, attendant la réponse, la baisa au front, et dit :

— Soyez tranquille, ma mère.

Elle ne répliqua rien; elle l'écouta s'éloigner sur le sable des allées tournantes, et quand il fut loin, se laissant pencher en avant, la tête dans ses deux mains, elle murmura, comme anéantie :

— Le malheureux enfant, il l'aime! il l'aime!

Lui, sombre d'abord, sentit à s'éloigner une impression de décharge et de bien-être. Il avait à peine fait vingt pas dans le jardin, qu'une pensée effaça tout le reste. Lui-même s'étonna de se sentir si joyeux, d'avoir cette impression de nuit très douce, d'air très pur. Il se hâta. Car l'argent, c'était demain, l'ennui, c'était demain, et aujourd'hui il n'y avait de place que pour elle, elle la retrouvée, elle, la chère enfant qu'il avait encore à peine vue. Il allait la revoir.

Il eut peine à ne pas monter trois marches à la fois. Devant la porte de la seconde chambre, il s'arrêta, hésitant, heureux, oubliant tout le passé, tout l'avenir, et il frappa.

Elle l'attendait. Une forme blanche apparut derrière la porte qui s'ouvrit doucement. Deux bras frais de jeune fille, les bras de Simone enlacèrent M. L'Héréec. Une tête caressante se posa près de la sienne. Et lui la baisa longuement, sur les joues, sur le front, avec une joie indicible. Et il serra l'enfant sur son cœur, ne trouvant pas de mots pour exprimer sa joie que le nom même de sa fille : « Simone! Simone! » Elle se sentait la joie et la vie qui revenait. Elle se taisait aussi.

— Bonne nuit, mon adorée! dit-il enfin.

Il vit la forme blanche disparaître. En regagnant sa chambre, le vent de la marche lui fit sentir qu'il avait la joue toute mouillée de larmes. Et il s'enferma pour repasser son bonheur minute par minute, pendant des heures.

XIX

Le jardin, devant la façade de l'hôtel, était bien entretenu. Celui qui s'étendait par derrière, au delà de la cour pavée des servitudes, et auquel on accédait par quatre marches, bien plus grand que le premier et planté en potager, n'avait guère que de rares visites d'un homme de journée. L'homme venait, remuait la terre, semait, taillait les arbres. Gote et Fantic faisaient la récolte, au temps voulu. Quant à l'herbe folle, elle croissait là en liberté, sans ennemis que les chardonnerets, les linots, les mésanges, qui se pendaient aux plus hauts brins pour atteindre la graine, et les brisaient parfois sous le poids léger de leur corps. De l'herbe, il y en avait surtout dans les allées, car le fond était de vieille date assoupli par la culture, et les légumes venaient magnifiquement, étouffant le reste : potirons étalés sur des nappes de fumier, poireaux drus comme des épées, carottes en forêts plus pressées que des maquis, et des haricots, principalement, de vingt espèces différentes, hautes ou naines, bien rangées en planches, et qui presque toutes fleurissaient blanc, avec deux ailes, comme des petites coiffes bretonnes.

Quand Simone s'éveilla, au lendemain de son entrée dans la maison de Mme Jeanne, sa première idée fut de revoir le jardin. Sa grand'mère devait être à la messe. Son père dormait, sans doute, car elle n'entendait aucun bruit. Elle descendit, coiffée à la diable, emportant une paire de ciseaux. En passant près de la cuisine, elle dit :

— Bonjour Gote, bonjour Fantic!

Fantic répondit, Gote grogna quelque chose : toutes deux la regardèrent traverser la cour et monter le perron mousseux, car Mme Jeanne ni M. Guillaume n'allaient jamais dans le potager, et c'était leur domaine, à elles.

Mais c'était le domaine aussi de l'enfant, qui se souvenait. Et en pénétrant au milieu de ce fouillis de plantes et d'arbustes, en suivant les allées en bosse, tout étroites et toutes mouillées qui fumaient au premier soleil, elle retrouvait l'émotion ancienne, le sentiment de solitude presque effrayant qu'elle avait gardée de ce jardin. Elle longeait le mur de droite, exposé au midi, couvert de vignes, et elle se rappelait que sa mère aimait à cueillir le raisin auquel elle laissait une feuille verte, par une sorte de goût naturel

d'élégance et de couleur. Plus loin le bassin, dont il était défendu d'approcher : « Surtout, Simone, ne va jamais de ce côté-là. C'est si dangereux ! » M. L'Héréec la rattrapait par sa jupe à plus de vingt mètres de ce lieu redoutable, quand elle courait, sans même penser à l'eau, devant ses parents. Ils venaient souvent là, le soir, en été, quand le ciel était tout d'or au-dessus de Lannion. Simone les revoyait, jeunes tous deux, causant à voix basse derrière elle. Ils entraient dans cette tonnelle de haut buis. Elle voulut y pénétrer. Hélas! des touffes de buis s'étaient croisées et enlacées, masquant l'ouverture ancienne. Elle s'y enfonça la tête baissée, et se trouva au centre de la grosse motte verte. La voûte était si épaisse maintenant qu'on ne pouvait plus se tenir debout; une mousse rase, étiolée, tapissait le sol : personne ne venait plus demander son ombre à la tonnelle, que des araignées pour leur toile et les mulots pour leurs cachettes.

Simone en eut l'âme serrée, comme d'une ingratitude. Elle sortit de la tonnelle, et se mit à tailler, avec une sorte de colère, à grands coups de ciseaux, les bottes de glaïeuls qui fleurissaient près de l'entrée.

M. L'Héréec avait aimé les fleurs, autrefois : c'était le reste, abandonné, d'une collection de glaïeuls, achetée et entretenue à beaucoup de frais.

Lorsqu'elle en eut ramassé toute une gerbe, Simone se redressa, et revint par l'allée de gauche, s'arrêtant, écoutant le bruit de poulies qui montait du Guer voisin et le caquet des marchandes de volailles qu'on entendait passer, secouées dans leurs carrioles, du côté de la rue. Le soleil l'éclairait en face. Des spirales de calices roses et jaunes sortaient des plis de sa jupe, qu'elle tenait d'une main. Son père la voyait. Il l'attendait dans la cour pavée, l'ayant cherchée déjà.

— Ah! te voilà, chérie!

Elle descendait les marches, les deux bras étendus, maintenant, et sa robe déployée pour montrer la récolte.

M. L'Héréec l'embrassa.

— Des fleurs! dit-il. Ma pauvre Simone, il y a bien longtemps, qu'il n'en est entré à la maison!... Eh bien, qu'as-tu donc? Tu as l'air triste.

Elle fixait sur lui son regard tout droit, où il était si facile de lire.

— C'est que j'ai trouvé le jardin si abandonné! dit-elle. Cela m'a rappelé...

Le visage du père s'assombrit immédiatement.

— Qu'est-ce que cela t'a rappelé, Simone?

Elle se tut. Il y eut un silence qui la fit rougir.

Et M. L'Héréec reprit, d'un ton de reproche :

— Non, ne remue pas tout cela. Tu n'es pas venue pour me faire de la peine, n'est-ce pas? Va mettre tes fleurs dans les vases du salon, mon enfant, va. Moi, je pars à l'usine.

Simone rentra dans la grande maison, un peu déconcertée que son père n'eût pas mieux répondu à ce rappel de la vie passée. Pour elle, pardonner, oublier, semblait si facile! Toutes les générosités convenaient si bien à ce père idéal qu'elle s'était représenté! Comment celui qu'elle venait de retrouver n'avait-il encore rien dit qui pût faire espérer? Pourquoi se taisait-il obstinément, dès que la pensée de Mme Corentine s'offrait à lui? Encore, si elle avait pu lire sur ce visage attristé autre chose qu'une sorte de reproche, comme si elle réveillait des douleurs stériles! C'était bien cela, oui, un reproche muet, un effort pour ne pas se plaindre d'un jeu cruel.

Cette impression découragée ne dura pas. Simone, en disposant ses gerbes de glaïeul dans les vases du salon, vit passer Fantic, et l'appela. Elle lui remit une dépêche pour le grand-père Guen, une ligne confiante, qui disait, à mots couverts : « J'ai été bien accueillie, je reste ».

Et elle se sentit plus fortement engagée à suivre la mission de tendresse filiale qu'elle s'était donnée. Comment s'y prendrait-elle? Réussirait-elle? Elle ne le savait pas. Une seule chose lui paraissait résulter clairement de sa toute petite expérience de médiatrice. Elle se promit de ne pas amener volontairement la conversation sur ces années de deuil qui renfermaient trop de mystères pénibles, d'attendre, d'être prévenante et bonne, espérant que, derrière elle, et sans qu'elle la montrât, les yeux du père et de Mme Jeanne finiraient par voir celle qui l'avait formée.

Alors une vie nouvelle commença, pour les habitants du vieil hôtel de Lannion. Ce ne furent pas seulement des gerbes de fleurs qui rentrèrent dans les appartements vides, ce fut surtout une gaieté insinuante, une lueur discrète répandue sur toutes choses, une détente progressive des habitudes d'agir et de penser introduites par Mme Jeanne.

Les premiers jours, Simone ne sortit pas. Elle attendait, travaillant à quelque ouvrage de lingerie qu'elle avait demandé à Mme Jeanne, l'heure du déjeuner, puis celle du dîner qui réunissaient la grand'mère, le père et l'enfant. Cette solitude ne lui déplaisait pas. Une douceur très grande venait à la jeune fille de cette reprise de possession paisible des lieux qu'elle avait habités. Simone s'en trouvait plus calme, plus forte, plus gaie aussi, lorsque M. L'Héréec rentrait de l'usine, fatigué le plus souvent et toujours

un peu sombre. Il s'épanouissait en apercevant sa fille. Elle lui parlait de ce qu'elle avait vu ou songé, des événements minuscules de la matinée ou de l'après-midi, l'interrogeait sur Lannion et même sur Tréguier, et le forçait à oublier ses préoccupations d'affaires. Les repas, pendant lesquels la mère et le fils échangeaient autrefois de rares paroles, pour se communiquer des chiffres ou se raconter les histoires fastidieuses de la petite ville, devinrent des heures de trêve et de gaieté cordiale. Ils se prolongèrent. M. L'Héréec reprit son ancienne coutume de revenir de l'usine par le plus court. Le petit canot traversa le Guer, soir et matin, comme au temps de Mme Corentine. Et les soirées parurent moins longues, à trois, sous les berceaux de lilas que le soleil encore tiède pénétrait de rayons penchés.

Il arrivait à Simone, sans y prendre garde, et par nécessité, de dire en parlant d'elle-même : « Nous avions l'habitude, nous faisions, nous aimions... » Elle n'appuyait pas. Mais la pensée de l'absente s'insinuait entre eux subtilement, prenait, sous cette forme commune et vague, quelque chose du charme propre de Simone. L'approbation qu'obtenait la jeune fille remontait un peu jusqu'à la mère. Et, si mince que fût l'occasion, Simone éprouvait, à chaque fois, un contentement qu'elle gardait, comme si Mme Corentine avait souri, de loin, pour elle seule.

Mme Jeanne, elle-même, très défiante au début, parce qu'elle redoutait un piège, une complicité secrète entre Simone et son père, perdait chaque jour de ses préventions. Elle s'était imaginé qu'une petite fille élevée par sa bru ne pouvait être que futile, intrigante, préoccupée de toilette et de plaisir. Au lieu de cela, elle découvrait une enfant sérieuse, adroite dans les travaux de femme qu'elle estimait très fort, simple de goûts, prompte à s'effacer devant l'autorité indiscutée de la maison. Ce dernier trait surtout commença à la faire changer d'attitude. Elle ne renonça pas à la visite quotidienne qu'elle faisait, chaque matin, à l'usine. Mais, l'après-midi, elle admit Simone à travailler près d'elle, dans le salon ou dans la grande chambre brune où se trouvait le portrait de M. Jobic.

Puis, comme une jeune fille de l'âge de Simone ne pouvait demeurer recluse à la maison, et qu'on commençait à jaser déjà de ne point la voir sortir avec sa grand'mère, Mme Jeanne l'emmena. Ce fut à contre-cœur. Les quelques vieilles personnes qu'elle visitait chaque jour étaient, naturellement, des plus prévenues contre Mme Corentine. Elle se trouvait assez embarrassée d'avoir à leur présenter Simone, ne pouvant expliquer par quelle suite de circonstances la jeune fille habitait, en ce moment, l'hôtel L'Héréec.

Contre son attente, ni Mlles Le Gallic, ni la vieille Mme de Pleumeur, ni M. Quimerc'h, le banquier, un des plus anciens amis de la famille, ne parurent surpris de voir entrer Simone auprès de Mme Jeanne. Ils la savaient à Lannion. Ils l'attendaient. Et, découvrant en elle si peu de ressemblance physique avec la mère, ils eurent vite fait d'oublier le passé déjà lointain, pour ne retenir de la présence de l'enfant que ce sentiment de curiosité, d'attendrissement mêlé d'envie, que cause une entrée de jeunesse épanouie dans un milieu fané. Ils exprimaient leur émotion à voix basse, en reconduisant la grand'mère :

— Votre petite-fille vous fera honneur, chère amie. Ce doit être une joie pour ce pauvre Guillaume ! L'avez-vous pour longtemps? Ramenez-la, vous savez, quand vous voudrez.

Le soir, le père demandait :

— Eh bien! que vous a dit aujourd'hui Mme de Pleumeur?

Mme Jeanne laissait deviner que l'accueil avait été très bon. Elle parlait complaisaamment du temps qu'il avait fait, des gens rencontrés et salués dans la rue, prenait sa petite-fille à témoin, avec un air d'intérêt où l'aïeule commençait à transparaître. Et Guillaume L'Héréec, fier, au premier moment, de ce que cette petite attirait toutes les âmes à elle, de ce qu'elle apaisait les rancunes et rendait la vie aux soirées mortes du vieil hôtel, songeait presque aussitôt : « Ce n'est qu'en passant, elle partira. »

Cela suffisait pour empêcher le sourire de monter à ses lèvres. Il était de ceux que le rêve ne quitte jamais tout à fait, et auxquels il faut, pour jouir du présent, l'illusion de la durée. Avec son habitude de vivre, par la pensée, toujours un peu en avant, sa disposition à souffrir des tristesses prévues, ce qu'il apercevait, c'était le lendemain de ce départ fatal, prochain peut-être, et l'isolement plus cruel qui suivrait. Avoir entrevu Simone, la perdre, ne pas savoir, en la perdant, quand il la retrouverait, voilà l'épreuve qui hantait déjà sa tête songeuse de Breton. Elle l'absorbait au milieu de ses ouvriers, parfois dans le cours d'une conversation d'affaires; elle le ressaisissait dès que Simone le quittait un instant, ou lorsqu'il entendait, le matin, le craquement des vieux planchers dans la chambre voisine, et une voix qui disait, à travers la cloison

— Bonjour, père! avez-vous bien dormi?

Certes, la tentation lui venait souvent d'appeler l'enfant, de la prendre à part, pendant une absence de Mme Jeanne, et de lui dire :

« Ecoute, je ne puis vivre sans toi, je sens que je ne pourrai pas. Dis-moi si ta mère consentirait à rentrer, maintenant que, hélas !

pour la deuxième fois, elle a été chassée? Je vois bien que tu cherches à ramener ton père vers ta mère, mais n'est-ce qu'une inspiration généreuse d'enfant qui souffre d'être disputée entre nous? Es-tu sûre qu'elle voudrait? Dis-moi vite. Et finissons cette torture trop longue, pour toi et pour moi. »

Et, à chaque fois, il se répondait à lui-même :

« Non, non, elle ne voudrait pas! C'est fini. L'occasion unique est passée. Ma femme était venue à nous, peut-être forcée par le malheur, comme le prétend ma mère, par des circonstances que Simone ignore, évidemmeut, et qu'elle doit ignorer. Mais enfin j'aurais pu, un instant, la reprendre à mon foyer. J'ai manqué d'énergie. A présent nous sommes plus loin l'un de l'autre que jamais. Et puis, la rappeler, à quoi bon? Quand même elle voudrait revenir, qui me garantit que la vie ancienne ne reviendrait pas aussi, avec ses luttes, ses querelles, ses blessures de cœur? Elle a bien élevé notre enfant, c'est vrai... Mais est-ce là un signe certain qu'elle s'est assagie? Qui peut me dire si ma Simone ne doit pas ce charme, cette gravité naïve, cette égalité d'humeur et de tendresse, bien plus à la bonté de sa nature qu'à l'éducation qu'elle a reçue? Et puis-je, en honneur, puis-je, de sang-froid, pour ma femme qui ne rendra peut-être aucun bonheur à ma vie, sacrifier ma mère qui ne voudra pas rester, elle, qui s'en ira... »

Il se rappelait alors le dévouement constant de Mme Jeanne, la tendresse dont elle l'avait entouré, surtout dans ces dix années d'épreuve, les dernières, et il concluait : « Il n'y a rien à faire, je ne troublerai point Simone de pareilles questions. Ce sont des douleurs stériles, que je n'ai pas le droit de lui imposer. »

Et il ne se résolvait à rien. Après la crise où sa volonté s'était un moment réveillée et fixée, il se retrouvait l'homme faible, timide, combattu entre des raisons multiples. Il avait peur de ces trois femmes qu'il aimait, et il se renfermait en lui-même, usant sa force et sa vie en projets, en luttes muettes, en rêves et en regrets.

Un dimanche, il y avait trois semaines que Simone vivait près de son père, Mme Jeanne et Simone achevaient de déjeuner. Elles étaient seules. M. L'Héréec était parti le matin pour passer la journée à Tréguier. Un coup de sonnette étonnamment long et retentissant s'engouffra dans les corridors ouverts et les escaliers de la maison. Simone s'avança jusqu'à la porte du jardin, et revint presque aussitôt, rouge d'émotion.

— C'est mon grand-père Guen, dit-elle, avec...

— Avec qui? demanda Mme Jeanne.

— Je crois que c'est mon oncle Sullian. Je ne le connais pas... Ils me prient de venir.

— Est-ce qu'ils vous emmènent, Simone?

La jeune fille, étonnée, regarda, et vit que Mme Jeanne, assise de l'autre côté de la table, était toute pâle.

— Je ne suppose pas, dit-elle. Et même non, assurément. Ils viennent me voir.

Mme Jeanne, qui avait une merveilleuse puissance sur elle-même, reprit son calme habituel, pas assez vite cependant pour que sa petite-fille n'eût saisi ce mouvement d'angoisse rapide.

— Vous pouvez leur dire, reprit Mme Jeanne, qu'ils entrent au salon, s'il leur plaît. J'en serai même bien aise, car j'ai de l'estime pour M. Guen... Moi, je me tiendrai dans ma chambre.

Simone courut. Dans l'encadrement de la petite porte extérieure, toute coiffée de lierre retombant, le grand-père était toujours debout, parcourant de ses yeux clairs les massifs du jardin coupé d'allées tournantes. Si pressée qu'elle fût de l'embrasser, Simone s'arrêta un instant, à deux pas de lui, contente de lui jeter :

— Voulez-vous entrer? Grand'mère vous en prie!

Mais Guen se retira d'un mètre, pour être bien dans la rue, et, quand il eut embrassé sa petite-fille, à plein cœur :

— Je n'entrerai pas où ma fille n'est pas reçue, dit-il tranquillement. Ta mère est-elle ici?

L'enfant baissa la tête, et le sourire de ses joues s'effaça.

— Alors, continua Guen, va mettre ton chapeau, et faisons un tour dans la ville. C'est Sullian qui a voulu te voir...

Il montrait du bras, avec orgueil, un beau grand garçon, au teint vif, la barbiche divisée en deux petites pointes rousses, et qui se tenait découvert, à dix pas en arrière, intimidé d'avoir pour nièce une pareille demoiselle.

Simone aussi fut prise d'un accès de sauvagerie devant ce marin qu'elle n'avait jamais vu qu'en photographie, et elle s'enfuit, à travers le jardin, sans lui dire bonjour.

Mais, dix minutes plus tard, ils causaient tous trois, la petite entre les deux capitaines, en longeant le quai, sous les ormeaux. Ils s'étaient tout de suite plu, Simone et Sullian. Leur jeunesse les rapprochait, et je ne sais quoi de décidé dans l'humeur, une manière semblable de répondre, à la volée, tout ce qu'ils pensaient.

— Ma foi, ma nièce, nous avons bien failli ne pas nous connaître! Coulé à pic, figurez-vous, en pleine nuit et par un temps!

— N'en parlez plus, ça me fait mal de me souvenir...

— Mais au contraire! ça donne confiance dans la vie! Voyez le grand-père, sept naufrages à l'actif.

— Huit, fit Guen humblement, mais deux seulement qui comptent : le reste avec mon canot, dans les baies.

— C'est égal, père, vous avez de l'avance. Et puis songez, Simone, que me voilà en congé d'un mois. Je n'en ai jamais eu autant.

— Vous arrivez de Bordeaux?

— Avant-hier. Il a fallu un temps, pour les assurances! J'ai cru que j'en deviendrais fou d'envie de partir.

— Et Marie-Anne? Bien contente, n'est-ce pas?

— Ah! ma petite, interrompit Guen, j'aurais voulu que tu fusses là : ça faisait pleurer de voir sa joie.

Simone les considérait l'un après l'autre, son grand-père un peu solennel, droit, comme fier d'être d'une famille où l'on naufrageait si heureusement, et Sullian penché et tourné vers elle, au contraire, la figure épanouie par un large sourire qui relevait ses fines moustaches rousses, et qui disait : « Oui, regardez-moi, petite nièce Simone, c'est moi le naufragé, moi qu'on a reçu avec des larmes de joie, moi qui bénis la vie à présent! »

Son visage disait cela si clairement, que Sullian jugea inutile d'exprimer autrement la joie qu'il avait eue, lui aussi, de retrouver Marie-Anne. Il laissa passer un moment, et murmura, en tirant sa barbe :

— Et mon fils dont vous ne parlez pas? Est-il gentil, mon petit mousse?

Tous trois ils passaient ainsi, causant, l'air heureux, sans se préoccuper des bourgeois de Lannion. Comme c'était jour de fête, la plupart des boutiques étaient fermées. Sullian trouva une pâtisserie ouverte, et il acheta un grand gâteau pour Marie-Anne, un autre pour Simone, un troisième qu'il enverrait à son père, et des bonbons qu'il ferait goûter au petit. Il dépensait avec une sorte de rage joyeuse, riant de jeter son argent sur le comptoir, et de l'écouter sonner. Car c'était de la vie encore, et la vie l'enivrait, sans qu'il sût trop pourquoi, lui qui venait de voir la mort.

Au hasard, ils tournèrent dans les rues de la ville, s'arrêtèrent sur la place du marché, à cause des vieilles maisons qui sont là, vêtues d'ardoises du haut en bas, comme d'une cotte de maille, et que Simone trouvait jolies, puis, ne pouvant se résoudre à se quitter encore, s'en allèrent près de la chapelle de Brélévenez, pour revenir par la route de Perros jusqu'à l'hôtel des L'Héréec.

Le capitaine Guen avait remis à Simone une lettre de Mme Corentine, donnant des nouvelles de Jersey, mais ne demandant rien au sujet de M. L'Héréec ou de Mme Jeanne. Et telle était la réserve naturelle du vieux Guen, qu'il fit instinctivement comme sa fille. Il évita d'interroger l'enfant sur les projets qu'elle faisait, sur les chances de réussite de cette grande affaire qu'ils avaient com-

plotée tous deux. Du moment que ses conseils ne pouvaient pas servir, et il le sentait bien, pourquoi lui parler de cela?

Seulement, comme il la quittait, l'embrassant, auprès de la porte encore fermée de l'hôtel :

— Ma Simone, dit-il, personne ne t'a manqué, j'espère, dans cette maison-là?

Vers l'heure du dîner, quand M. L'Héréec revint de Tréguier, il n'apprit pas sans émotion que M. Guen et Sullian avaient failli entrer dans la maison de Mme Jeanne. Il se fit raconter la promenade à travers les rues de Lannion, le naufrage de Sullian, le retour à Perros, et, comme il demandait :

— J'aurais voulu assister à cette scène que tu as vue, quand la dernière dépêche est arrivée, annonçant le sauvetage.

— Oui, répondit naïvement Simone, quand ma tante Marie-Anne y pensait seulement, on l'aurait crue en paradis.

Il était dans la destinée de cette petite Marie-Anne, l'humble Perrosienne, de répandre autour d'elle comme un rêve très doux et très sain.

M. L'Héréec ne cessa toute la soirée de songer à elle.

Et Simone se dit que la journée avait été bonne, puisque Mme Jeanne avait eu un mouvement de tendresse, et que son père était près de pleurer du retour de Sullian.

XX

Octobre était venu. Depuis une quinzaine, presque chaque matin, Simone accompagnait son père, quand il se rendait à l'usine. Elle l'attendait, laissant ouverte la porte de sa chambre pour le voir passer, courait à sa rencontre dans le couloir vitré où des papillons bruns, réfugiés contre le froid de la nuit, battaient de l'aile en montant. Tous deux, ils s'embrassaient, très heureux de se dire : « Mon père, ma fille », si bien accoutumés l'un à l'autre qu'on aurait pu croire qu'ils avaient toujours vécu ainsi. M. L'Héréec entrait chez sa mère, comme il avait l'habitude de le faire depuis sa petite enfance, et alors, libre, presque gai bien souvent, il emmenait Simone, par la rue du Pavé-Neuf, l'espace de deux cents mètres peut-être, jusqu'au bord du Guer où il trouvait le canot. C'était leur meilleur moment de la journée. Ils allaient à tout petits pas pour le prolonger. Simone s'était dit que l'explication tant souhaitée, l'aveu qu'elle espérait et qu'elle avait senti plusieurs fois effleurer les lèvres du père, aurait lieu pendant une de ces promenades matinales.

Cependant M. L'Héréec n'avait pas parlé encore.

Un matin, ils s'étaient attardés sur le pont, à regarder une file de chalands chargés de goëmons, qui remontaient la rivière.

Huit heures sonnèrent à la cathédrale.

— Comment, huit heures! Mais je suis en retard, dit M. L'Héréec. Moi, qui ne l'étais jamais!

Il ajouta, avec un bon sourire, en se remettant à marcher :

— Je te remercie de changer quelque chose à ma vie! Rien ne me retenait chez nous, il y a six semaines. Je n'avais pas de raisons d'être en retard. Tandis que maintenant!

Simone lui avait pris le bras. Ils allèrent grand train jusqu'à l'endroit de la rive où le canot, attaché à un pieu, tirait en roulant sur sa chaîne, et descendirent la berge sans s'être séparés.

Simone s'arrêta sur une presqu'île de terre et d'herbes, tandis que son père enjambait le bordage du bateau.

— Si vous vouliez? demanda-t-elle.

— Quoi donc?

— J'irais avec vous au moulin.

— Non, mon enfant.

— Cela m'amuserait beaucoup, les meules, les greniers, le bruit des machines. Je serais contente de voir où vous travaillez.

— Je n'ai pas le temps, ce matin.

— Je vous en prie! Vous me ferez grand plaisir!

M. L'Héréec, qui avait saisi la perche ferrée, et s'apprêtait à pousser au large, fixa un moment Simone, et, voyant qu'elle n'était pas dupe de ce petit mensonge, reprit, d'un air très triste :

— Non, ma Simone. J'attends quelqu'un ce matin, M. Quimerc'h. Et puis, c'est si pauvre, à présent, là-bas!

Elle fut affectée du ton et de l'air dont il disait cela. Longtemps après qu'il eut abordé de l'autre côté du Guer, en lui envoyant un baiser d'adieu, elle le suivit du regard, et elle le vit entrer dans ce carré de murs de briques où il avait dépensé tant d'heures vaines.

Toute la matinée, elle ne cessa de penser à ce mot découragé. Sans doute, depuis qu'elle demeurait avec son père, elle avait bien vu, à la stricte économie de la maison, que l'ancienne aisance avait fait place à un état voisin de la gêne. L'étoffe éclatée des meubles du salon, que Mme Jeanne réparait au passé avec des brins de soie jaune, les papiers défraîchis recouverts par endroits de morceaux de rouleaux neufs, l'abandon du jardin, le prix même que son père et sa grand'mère attachaient, naïvement, aux menues surprises qu'ils ménageaient à Simone, des primeurs, un poisson plus recherché, un gâteau apporté par Mme Jeanne sous sa mante,

ou par M. L'Héréec entre deux liasses de papiers, lui avaient laissé deviner que le moulin ne donnait plus que de maigres bénéfices. Mais la constatation directe de leur misère, ils l'avaient épargnée à l'enfant. « C'est si pauvre là-bas! » La phrase revenait en bourdonnant, et rendait Simone distraite, tandis qu'elle travaillait à l'aiguille auprès de M[me] Jeanne, restée ce matin-là au logis, appliquée à tracer, sur des effets de commerce, la signature respectée dans toute la Bretagne : « V[e] L'Héréec et fils ».

A midi, M. L'Héréec n'était pas rentré. Comme il déjeunait quelquefois à l'usine, les jours où les affaires l'y obligeaient, M[me] Jeanne se mit à table, sans trop se préoccuper de l'absence de son fils.

Cependant, vers deux heures, ne l'ayant pas revu, elle se montra inquiète. D'ordinaire M. L'Héréec l'envoyait prévenir qu'il avait été retenu, car il la savait prompte à s'alarmer, au sujet de ce fils unique, si jalousement aimé.

— Venez, Simone, dit-elle, je dois porter des traites à recouvrer chez M. Quimerc'h. Il nous donnera des nouvelles de mon fils, puisqu'il l'a vu ce matin.

Pour aller chez M. Quimerc'h, son banquier depuis de longues années, M[me] Jeanne faisait toujours un peu de toilette. Comme le temps était pluvieux et déjà froid, elle mit son manteau long, orné d'un col de martre rabattu, couvrant toutes les épaules et retenu par une agrafe d'argent. L'étoffe, ample comme une limousine, datait des temps anciens; la fourrure avait des sillons garnis d'un maigre duvet. Et cependant, personne de Lannion, pas une bourgeoise, même plus jeune, n'avait meilleur air, plus de dignité naturelle et d'allure que M[me] Jeanne avec ses papillotes, sa coiffe du pays et sa pelisse de fourrure. On sentait que c'était une vieille dame, de bonne race, fidèle aux modes de ses vingt ans. Elle monta, toujours droite, toujours attentive aux passants qui pouvaient la saluer, vers la place du Centre, traversa la rue de Saint-Malo, et, au coin de la rue de Tréguier, entra sous un porche que flanquaient deux colonnes de granit, toutes vertes par endroits.

M. Quimerc'h habitait à droite. Elle poussa la porte rembourrée, et pénétra dans une salle d'attente, où il n'y avait qu'une demi-douzaine de chaises, le pupitre noir et le fauteuil vide d'un clerc.

M. Quimerc'h, au bruit mou de la porte retombant sur le mur, était sorti de son cabinet. En apercevant les deux femmes, il prit un air de condoléance affectueuse, serra le bout des doigts de M[me] Jeanne, et ses yeux enfoncés de vieux travailleur, restés jeunes, au milieu de ce visage maigre et long, se portèrent de M[me] Jeanne à Simone, et de Simone à M[me] Jeanne, comme pour chercher sur leurs visages la trace d'une émotion qu'il n'y rencontrait pas.

— Eh bien ? demanda-t-il.

— Quoi donc? Vous avez vu mon fils?

— Oui, ce matin.

— Où est-il ?

— Mais... à l'usine. J'ai envoyé mon clerc lui porter ma réponse... Est-ce que...

Mme L'Héréec, aussi grande et aussi sèche que lui, le regardait aussi, dans les yeux, avec un étonnement croissant. Elle avait mis la main dans la poche de son manteau pour retirer la liasse de papiers signés d'elle, puis elle s'était arrêtée, au milieu de son geste, comprenant vaguement qu'il y avait une autre question plus grave.

— Vous ne l'avez donc pas vu, vous-même?

— Non, il n'est pas venu déjeuner...

Le visage du banquier devint tout sombre. M. Quimerc'h s'inclina un peu.

— Alors entrez, ma pauvre amie.

Mme L'Héréec n'entra pas tout de suite. Un malheur l'avait frappée sûrement. Elle ne savait pas encore lequel, et elle en avait déjà les traits tout tirés et raidis par l'émotion. Mais ce qu'il ne fallait pas, c'est que la petite la vît souffrir. Les vieilles femmes, même les mieux habituées aux trahisons de la vie, peuvent avoir une faiblesse : et ce n'est point dans l'ordre de se montrer ainsi devant les jeunes, qui regardent et prennent exemple.

— Simone, je reviens tout à l'heure, dit-elle d'une voix aussi calme qu'elle put.

Et, déboutonnant le col de sa pelisse, comme elle faisait d'habitude à la porte des salons, la grand'mère entra seule, à la suite de M. Quimerc'h.

Ce que celui-ci devait apprendre à sa vieille amie Mme Jeanne, c'était la ruine. Il le fit en peu de mots, sans détour, sans étalage d'inutile pitié, comme un chirurgien qui connaît la vigueur du tempérament de son malade. Il raconta comment il avait su, le matin même, la faillite d'une maison de Paimpol, client principal des L'Héréec. Aussitôt, il avait couru à l'usine du Guer, pour se rendre compte, livres en mains, du crédit accordé à cette maison par Guillaume et sa mère.

— Considérable, dit Mme Jeanne.

— Je ne l'ai que trop vu. Et tout est perdu.

— Tout?

— Absolument.

— Alors?

— Il faut vendre.

— L'usine?

— Et aussi, j'en ai peur, votre maison de Tréguier.

Elle était assise en face du bureau, les mains jointes et posées sur les plis de son manteau, très pâle, mais brave comme toujours, raisonnant déjà ce nouveau malheur. Pourtant, lorsqu'elle entendit parler de vendre la maison de Tréguier, elle ferma les yeux comme devant une vision trop triste, et elle se tut. Puis, sa tendresse maternelle, plus forte que tout, l'emporta et consentit.

— Il ne pourrait pas, en effet, quitter Lannion, à présent. Sa vie, à lui, s'est passée ici. Comment l'avez-vous trouvé?

— Calme, étonné seulement des emprunts que vous m'aviez faits.

Elle rougit un peu, elle si pâle tout à l'heure. Ses yeux de vieille, tout humides, rencontrèrent ceux de M. Quimerc'h.

— Je les lui cachais, voyez-vous. Il eût été trop tourmenté, s'il avait su que j'hypothéquais l'un après l'autre mes biens, pour maintenir notre crédit... Le travail lui était une diversion nécessaire, monsieur Quimerc'h... J'ai tout fait pour la conserver... Je suis vaincue... encore une fois...

Elle se leva, n'y voyant plus, pour remettre sur le meuble la petite liasse de traites, destinée à tomber dans le gouffre ouvert de cette liquidation désastreuse. Le banquier les prit. Et, serrant la main qui se tendait vers lui :

— Vous avez été une mère admirable, madame L'Héréec, dit-il. Si je puis vous rendre quelque service...

Elle le remercia d'un signe.

— J'oubliais, reprit M. Quimerc'h. A une heure, votre fils m'a prié de lui faire une avance sur ces valeurs, justement. Je viens de répondre. J'ai envoyé par mon clerc ce que M. Guillaume m'a demandé.

Mme Jeanne eut un mouvement de surprise. Pourquoi une avance dans des conditions pareilles, sans entente préalable? Cependant elle n'exprima pas autrement sa pensée. Et, montrant la porte :

— Je désire, vous comprenez, monsieur Quimerc'h... Une enfant si jeune.....

— Assurément, madame.

Elle passa son mouchoir sur ses yeux, rattacha le col de sa pelisse, et, élevant la voix pour mieux tromper la petite qui ne savait rien, elle sortit :

— Nous reparlerons de l'affaire, monsieur Quimerc'h. Je reviendrai avec mon fils.

— Quand vous voudrez, madame. Serviteur.

Mais quand elle se retrouva dehors à côté de sa grand'mère, Simone vit bien que quelque chose de grave s'était passé chez le

banquier. Mme Jeanne s'en allait dans les rues sans prendre garde où elle posait le pied, buttant aux saillies des pavés de Lannion, les yeux à terre et ne voyant rien, ni sa route, ni les gens qui saluaient, ni Simone qui n'osait pas l'interroger et commençait à s'inquiéter. Pourquoi marchait-elle si vite? Pourquoi, dans l'ouverture des rues descendantes, dès que les arbres du Guer pouvaient se découvrir, jetait-elle de leur côté ce regard désespéré?

Elle ne sembla revenir au sentiment de la réalité qu'en s'arrêtant devant la porte de l'hôtel. Au lieu d'ouvrir elle-même, elle sonna. Gote accourut, autant qu'elle pouvait courir, car la sonnette avait reçu un branle formidable.

— Mon fils est rentré?

— Non, notre maîtresse. Il a fait dire qu'il serait là pour dîner.

— Où est Fantic?

— Jusqu'en Brélévenez, pour chercher les poules, madame sait bien, chez la...

— Oui, oui... c'est bon.

Elle ne rêvait plus, Mme Jeanne. Son ton de décision, son air froid et ferme avaient reparu. Elle se tourna vers Simone :

— Rendez-moi un service, dit-elle. C'est le premier que je vous demande. Allez à l'usine, et ramenez votre père.

Il fallait que la commission fût bien pressée, pour que Mme Jeanne en chargeât Simone, elle qui blâmait Guillaume de laisser chaque matin sa fille remonter seule la promenade et la rue du Pavé-Neuf.

La jeune fille était déjà au bas de la rue, quand, sur le seuil d'ardoise, le bout de la robe de Mme Jeanne s'effaça en glissant. Le chemin, elle le connaissait. Le canot ne lui faisait pas peur. Elle prit la rame. En vingt coups, dérivant un peu, elle aborda de l'autre côté de la rivière, attacha la chaîne à une pierre saillante, et suivit, à travers le pré, le talus pierreux encaissant le canal du moulin. Personne sur le sentier. Des chevaux blancs sans gardien, dans les pâturages, et devant elle, au premier exhaussement du sol qui s'élevait en colline, les murs rouges plus visibles, parmi leurs peupliers à demi dépouillés de feuilles. Elle ne pouvait s'empêcher de penser à tant de fois que son père était passé là, au dur travail de cette vie sans joie. Elle songeait au sens mystérieux de la commission qu'elle allait remplir, et le souvenir de sa mère, malheureuse aussi, seule dans la petite maison de Saint-Hélier, l'oppressait comme un poids très lourd pour sa jeunesse.

Aucune trace n'était restée dans sa mémoire du chemin qu'elle suivait. Des feuilles toutes d'or, tournant sur leur queue pendante, vinrent au-devant d'elle, portées par la brise d'automne. Arrivée au pied du double rang de peupliers qui enveloppait le moulin, elle se

rappela que son père inclinait à gauche, le matin. Et, dans la paroi des murs qu'on ne pouvait distinguer des bords du Guer et qui regardait au loin la grande rue de Kérampont, elle découvrit une porte; l'ayant poussée, elle entra. Derrière l'enceinte de construction récente, au delà d'une grande charroyère pleine de débris de charbon, le moulin, bâti en long, bas d'étage, percé de fenêtres inégales, comme les très anciennes choses, indéfiniment refaites et réparées, craquait de toutes parts. « C'est si pauvre là-bas ! » Oh ! oui, Simone put mesurer d'un coup d'œil cette misère dont le père avait honte, et la tristesse de ce grand bâtiment dont les deux ailes, où le travail avait cessé, closes, barricadées, sans bruit de machine, avaient un air de mort. Dans le pavillon, seulement, au milieu, des meules tournaient, en petit nombre. La terre tremblait dans l'enclos. Un chauffeur traversa l'allée. Un porteur de sacs se pencha par une fenêtre. Simone n'eut pas la tentation de s'arrêter. Elle continua sa route, ayant aperçu, accolée au mur d'enceinte, une construction légère qui devait être les bureaux.

M. L'Héréec se trouvait dans la première pièce, éclairée par une baie vitrée, ouvrant sur l'usine. Il ne voyait pas venir Simone. La tête appuyée sur un coude, il était absorbé par un travail difficile que l'entrée de la jeune fille interrompit, pas tout de suite cependant. Il demeura penché, réfléchissant, comparant deux livres. Et ce fut seulement quand trois doigts d'enfant se posèrent sur son épaule que, d'un mouvement brusque, il se retourna.

Le visage de Simone souriait, au-dessus de lui.

— Toi, Simone ?

— Je viens vous chercher. Grand'mère est inquiète.

Il passa la main sur son visage, pour en effacer les rides creusées par le travail et l'expression trop sombre qu'il y sentait fixée.

— Oui, dit-il, je ne suis pas rentré pour déjeuner avec vous. J'ai eu beaucoup de travail, ma petite Simone. Cela t'étonne, n'est-ce pas ?

Il interrogeait son enfant, pour essayer de deviner ce qu'elle savait.

Elle lui répondit, avec un regard où il y avait un reproche très doux :

— Pouvez-vous venir ?

— Allons ! fit-il, en se levant. Aussi bien, tout est fini.

Il ferma les livres, plaça par-dessus des liasses de papiers, et appela un commis, qui sortit du bureau voisin :

— Portez ceci chez ma mère.

L'employé, un vieux aux cheveux plaqués, maigre dans sa redingote longue, passa entre Simone et M. L'Héréec, sans plus aucun souci des formes, le regard dur et chargé de cette colère

contre les gens, contre les choses, contre tout, qui prend les serviteurs congédiés, jetés à l'abandon, à l'âge où le passé n'est plus qu'une chance de moins pour retrouver une place.

— Comme il fait doux dehors! dit M. L'Héréec, vois donc, on dirait une journée d'été.

Simone lui donnait le bras, et, pour qu'elle ne remarquât pas trop les lézardes du moulin, ni les fenêtres grillées d'où pendaient des brins de paille semés par les moineaux, il lui montrait, en avant, les collines boisées, très nettes, un peu blondes, à cause des bouleaux et des platanes déjà touchés par les nuits fraîches.

L'enfant regardait. Mais elle se sentait prise d'un malaise grandissant, d'une envie de pleurer, car bien plus près que les collines, là, touchant son bras, il y avait un secret douloureux qu'on lui cachait. La porte de l'usine se referma sur eux. Ils commencèrent à descendre seuls, sans témoins, dans la plaine verte. Dix minutes encore, et cette intimité entière ne serait plus.

Simone ralentit le pas, et, très doucement, comme si elle suivait une conversation déjà engagée, elle dit :

— Ce sont mes derniers jours auprès de vous, en effet.

Un pressement du bras, un tressaillement de blessé qu'on effleure, lui répondit.

— Je ne puis pas rester plus longtemps. Ma mère est seule à Saint-Hélier.

— Elle te réclame?

— Non. Elle m'a permis de venir. Elle me laisserait encore si je le lui demandais. C'est moi qui m'en irai. Et je m'en irai triste.

— Triste... oui, je sais bien, entre ta grand'mère et moi...

— Pas cela! oh! non, ce n'est pas cela que je veux dire. Vous avez été très bons, tous deux. Je ne me plains de personne, que de moi, qui n'ai pas réussi à me faire aimer.

— Simone! que dis-tu là? Toi, pas aimée! Toi qui as été l'unique joie...

Et devinant qu'elle pleurait silencieusement à côté de lui, il dégagea son bras de celui de Simone, entoura la taille de l'enfant, et, marchant à peine pour mieux l'entendre, se courbant un peu pour être plus près de cette tête chérie, comme on fait quand les tout petits ont une peine :

— Qu'as-tu, ma Simone?

Mais il n'osait pas la regarder.

Et, rendue plus forte à cause de cela, légèrement détournée vers la rivière, elle dit, avec des phrases d'enfant qui cachaient une douce pensée de femme :

— Je n'ai pas réussi à me faire assez aimer, vous le voyez bien,

puisque vous me laissez partir. Et je voudrais ne plus partir. Je voudrais vivre entre vous que j'aime bien et maman qui est bonne aussi, très bonne... Si vous saviez comme c'est triste de vous aimer tous deux, et de vivre toujours loin de vous ou loin d'elle!

Il la pressa doucement contre lui, l'espace de dix pas, sans répondre, tâchant de dominer le grand trouble où cette enfant le jetait. Et quand il parla, sa voix tremblait. Et lui aussi regardait la rive fuyante du Guer, et la petite ville où pointait le toit de l'hôtel.

— Ma Simone, dit-il, j'ai pensé à cela bien des fois, avant que tu ne vinsses, et depuis surtout que tu es venue. Je savais le bonheur que ce serait pour toi. J'ai été sur le point de te demander si ta mère consentirait...

— J'en suis sûre! dit vivement Simone, sûre comme de vivre!

Et cette affirmation d'amour, si chaste et si forte dans la bouche de l'enfant, suffit à chasser les doutes de l'homme. Il crut ce qu'elle disait. Il éprouva un allègement de ce pardon qui venait trop tard. Le bord de la rivière était tout près. Déjà le sol déclinait, couvert de limon gras cernant les touffes d'herbes. M. L'Héréec s'arrêta, mit un baiser sur les cheveux de sa fille, et, tandis qu'il la tenait encore serrée contre lui :

— Je ne savais pas, ma pauvre petite, dit-il, je ne croyais pas qu'elle voudrait... Et à présent... Je ne puis pas t'expliquer cela, mais je te supplie de me croire, j'en souffre plus que toi... cela ne se peut plus!

— Pourquoi, père? Je suis là, je puis rester; elle peut venir!... Depuis quand n'est-ce donc plus...

— Depuis ce matin. Je t'en prie, non, plus rien.

Et, d'un geste, lui saisissant le poignet et le serrant, il fit comprendre à Simone qu'il ne pouvait supporter plus longtemps cette sorte de supplice inutile.

Elle se tut. M. L'Héréec passa devant. Il essaya de dissimuler ses larmes, en se baissant pour ramasser la chaîne. Mais Simone vit qu'il pleurait comme elle. Une joie secrète lui en vint. Le père disait vrai, puisqu'il pleurait. Il aurait voulu, lui aussi, oublier le passé... L'obstacle, le principal du moins, avait surgi le matin. Ce n'était donc pas Mme Jeanne, comme elle avait pensé...

Jusqu'à la rue du Pavé-Neuf, ils ne se parlèrent pas. M. L'Héréec se préparait à paraître devant Mme Jeanne. Il ne voulait pas lui montrer qu'il avait pleuré. Et comme il avait hérité d'elle une volonté puissante, qui se manifestait seulement chez lui à de rares intervalles, mais avec une énergie pareille, il avait repris pleine possession de lui-même quand il dit à Simone, en arrivant près de l'hôtel :

— J'ai à causer d'affaires avec ta grand'mère, Simone : une

question d'intérêts qui va m'obliger à un voyage à Paimpol. Nous en avons pour un peu de temps. Tiens, toi qui es une brave enfant, va faire une prière pour nous. Nous en avons besoin.

Simone continua de monter seule jusqu'à l'église, très lentement. Comme elle se sentait petite et impuissante! L'obstacle, comment le saurait-elle, puisque ni Mme Jeanne ni M. L'Héréec ne parleraient. Il devait être bien grand, et tel qu'une pauvre enfant comme elle ne pourrait pas l'écarter, même en le connaissant. Elle était venue, elle s'était dévouée de toutes ses forces pour se faire aimer, elle avait souffert silencieusement, et rien n'avait servi.

Dans l'église Saint-Jean, il y a, vers la droite, en haut d'un pilier de granit, une statue de saint Roch en tunique jaune et en pantalon rose. Simone s'assit près de là, dans l'ombre apaisante des voûtes. Elle tira de sa poche son rosaire. Elle récita dix *Ave* pour que ce malheur qui menaçait Mme Jeanne et son père fût écarté, dix autres pour sa mère de Jersey, dix encore pour le grand-père Guen, et puis elle s'endormit de fatigue, ayant trop vécu, ce jour-là, de la vie de ceux qui sont vieux.

XXI

L'ombre envahissait l'église, jusqu'en haut des piliers de granit, debout sur quatre rangs, lorsque Simone s'éveilla. Plus un reflet de vitrail sur les murs bas : seule une grande flèche d'or, venue du couchant, traversait le vide de la nef, et traçait sur la voûte comme une entaille de feu. L'enfant se leva précipitamment. Elle avait peur d'être en retard et d'avoir inquiété les siens. Mais, pour son âge, il y a une clémence des choses. Quand elle rentra, inaperçue, par le portail de la cour demeuré entr'ouvert, Mme Jeanne et son fils achevaient de causer dans la chambre brune. Tous deux ils parlaient d'elle, assis en face l'un de l'autre, près de la table de noyer à filets noirs dont les livres empilés chargeaient le milieu. Ils avaient dépassé la période aiguë de l'épreuve, celle où les âmes, frappées à part, se rencontrent, et irritent leur douleur en se montrant leur blessure. Pour des raisons différentes, elle, par une réaction prompte de sa nature, lui, par dégoût et insouciance de tout, ils en étaient arrivés à discuter, presque sans émotion, les conséquences de leur ruine.

— Vous voyez, disait Mme Jeanne, les calculs que j'avais faits, en votre absence, autant que ma pauvre tête pouvait me le permettre, concordent avec les vôtres. Il nous restera de quoi vivre très modestement… l'absolu nécessaire… surtout si nous conservons cette maison.

— Si cela se pouvait!

— Je sacrifierai tout à cela. Vous y tenez. Et puis, même très pauvres, avec cette grande maison hypothéquée, nous tiendrons un rang. Vous ne me quitterez pas, Guillaume?

Il répondit avec un geste vague :

— Que voulez-vous que je sache encore? J'étudierai, je verrai. Ce sont des questions de demain. Aujourd'hui, je vous demande de ne pas trop laisser voir à Simone où nous en sommes réduits. Elle va nous quitter. Il faut qu'elle parte sans se douter...

— Oui. Tenez, Guillaume, je la regretterai de tout mon cœur, cette enfant-là.

— Ah! mon Dieu, fit-il douloureusement. Et moi!

Ils descendirent, occupés de Simone avant même de l'avoir revue, fortifiés tous deux par cet engagement qu'ils venaient de prendre d'être braves devant elle.

Et la promesse fut tenue. Quelque chose d'héroïque vivait au fond de ces L'Héréec, gens de la terre de granit. On les vit, pendant le dîner, chercher, parmi leurs vieilles histoires en fuite, celles qu'ils n'avaient pas dites; s'efforcer de raconter des traits amusants de l'ancienne Bretagne; trouver, dans leur cœur saignant, des sourires, des expressions tranquilles, des projets d'avenir, si bien que Simone, hésitante, se demandait : « Je me suis peut-être trompée. Ce n'est qu'une affaire mauvaise, dont mon père va tâcher de tirer le meilleur parti à Paimpol. »

Justement, M. L'Héréec parlait avec une sorte d'insistance de ce voyage à Paimpol. Il devait prendre le train de trois heures, arriver à telle autre heure, voir telles personnes.

Cependant, le repas achevé, il se plaignit d'avoir la tête lourde, et, au lieu de fumer dans le jardin, ce qu'il faisait volontiers dès que le temps était doux, proposa d'emmener Simone se promener en ville.

— Pourquoi en ville? dit Mme Jeanne. Si vous avez une commission, Fantic est là.

— Non, j'ai besoin de marcher un peu. Nous ne serons pas longtemps, et cela me fera du bien.

Sa mère ne le crut pas. Elle pensa qu'il voulait causer avec Simone seul à seule, jouir égoïstement de la présence de l'enfant, et elle renferma en elle-même le sentiment douloureux qu'elle éprouvait à les voir s'éloigner.

C'était cela, en effet, et plus encore : c'était l'adieu qu'il allait faire, la dernière entrevue qu'il allait avoir avec sa fille. Il était, depuis le matin, résolu à partir. Quelle vie aurait-il à Lannion, le moulin vendu, sans le travail qui seul endormait ses souvenirs? Accepterait-il de partager avec sa mère, sans y rien ajouter, le pauvre reste

d'une fortune qu'en somme il avait laissé dépérir par sa faute? Pourrait-il supporter le reproche perpétuel de ces murs de brique à l'horizon, de cette fumée blanche dont les spirales se tordraient encore au-dessus des peupliers, le visage des gens de Lannion qui l'avaient suivi dans cette longue chute commerciale?... Non, il s'en irait, il demanderait un emploi, si minime fût-il, à travers la Bretagne, chez ses correspondants d'autrefois. Il trouverait son pain, un abri, une ville sans passé pour ses regards. Ce serait affreux, moins pourtant que de demeurer, moins que d'être inutile : sa mère à Lannion, sa femme et sa fille à Jersey, lui errant, réduit à envier ceux qu'il avait autrefois rétribués...

Et cependant, comme il n'y a pas de si absolu désert où une petite vie ne rampe et ne s'agite, dans ce grand abandon, dans le désespoir où il était plongé, une espérance restait. Bien lointaine, bien faible, elle suffisait à lui garder un peu de force, ce qu'il en fallait pour aller vers l'avenir. Il se disait qu'un jour, après d'autres épreuves, après des années, il pourrait peut-être, d'un coin impossible à fixer sur la carte bretonne, faire signe aux exilées de là-bas, et, si elles le voulaient bien, achever près d'elles une vie si misérable en son milieu.

Souffrir tout cela et tout garder pour soi! Passer une dernière heure avec Simone, et ne pas pouvoir lui dire le mal qui le brisait, lui laisser croire qu'ils se reverraient, sinon tout de suite, du moins dans un temps prochain... Il sentait bien qu'il le fallait. Personne ne serait averti. Personne ne pourrait s'opposer...

Dans ces heures graves de la vie, la partie la meilleure et la plus ignorée de nous-mêmes agit seule. Nous redevenons simples comme des enfants, tendres comme eux. Guillaume L'Héréec l'éprouva.

Dès qu'il fut seul avec sa fille, dans les rues de la ville, où des passants rares promenaient leur ombre, ne pouvant causer avec elle des sujets qui remplissaient son esprit, il sentit qu'il devait donner, en compensation, tout ce que son cœur enfermait d'amour pour elle, livrer, plus qu'il ne l'avait fait, le secret de sa vie à l'enfant qui était venue avec une espérance, hélas! et qui partait aussi avec un grand chagrin. Sans préparation, sentant bien qu'au premier mot ils seraient à l'unisson, il se mit à parler à Simone du temps qu'elle n'avait pas connu, ou dont elle se souvenait à peine. Il lui cita, sans dire où il les avait retrouvées, des phrases de l'album, des choses de la petite enfance, calme, réjouie, heureuse, des traits où le nom de la mère était sans cesse mêlé. Il les racontait à voix basse, penché vers elle, isolé avec elle dans cette ville qu'ils traversaient au hasard, enveloppés tous deux dans le passé

rajeuni. L'émotion l'emportait. Une consolation ineffable les pénétrait ensemble, les secouait du même frisson. Joie pour lui d'ouvrir à quelqu'un son âme, son long rêve de Breton songeur et malade, éclatant tout à coup comme une gousse de genêt qui jette au vent sa double graine. Joie pour elle d'apercevoir, à travers cet amour paternel de toutes parts débordant, ce qu'il ne pouvait plus cacher : le regret de celle qui vivait au loin, dans l'île anglaise. Ils allaient se quitter, et ils se rendaient compte que cette minute leur serait plus chère que tout le reste de leurs souvenirs. Ils allaient se quitter, et ils commençaient seulement à se connaître. Les choses familières, que le regard interroge mieux quand elles vont disparaître, leur rappelaient à la fois les mêmes heures oubliées, leur rendaient, mon Dieu, ce qui reste de nos joies aux deux bords de la route. C'était le Guer avec ses ormes, le pont où l'on passait pour s'enfoncer dans la vallée de Tonquédec, les maisons à vieilles enseignes épelées par l'enfant, les rues, des cris, le bruit des coqs chantant à la lune dans les poulaillers des jardins énormes. Oui, ce soir-là, toute la ville parlait pour eux. L'air était plus doux que le matin. L'automne endormait dans une haleine chaude les feuilles frappées à mort.

Simone écoutait son père, ne répondant que des phrases courtes, des mots souvent, pour montrer qu'elle était toujours là, prise aux mêmes pensées, et reconnaissante, et émue de ce qu'il voulait bien la traiter comme une grande enfant.

Peu à peu, sans voir autrement que pour se souvenir le chemin qu'ils suivaient, ils avaient fait presque entièrement le tour de la ville. Une rue, au hasard, les amena vers le centre. Et, si petite que fût la différence entre les rues de Lannion, les passants un peu moins rares, la lumière des boutiques plus riches s'allongeant sur la chaussée, suffirent pour troubler la liberté de ces confidences dernières. M. L'Héréec, reconnu par un ami, salua : et le charme fut rompu. Ils retrouvèrent plus poignante l'idée de la séparation, voilée tout à l'heure par tant d'images du passé commun, du passé intime où l'on ne se quittait point. Ils se séparèrent, d'instinct, et marchèrent à un pas l'un de l'autre.

Et tout à coup, comme si elle se réveillait, comme si elle sortait brusquement d'un songe avec un battement de cœur, Simone comprit tout. Elle devina. Elle vit clairement. Les mots n'étaient plus là pour la tromper. C'étaient les événements multipliés de cette journée, l'effarement de Mme Jeanne, l'air contraint du banquier, l'émotion trop profonde qui venait de saisir son père, c'était un ensemble de preuves évidentes pour elle, qui lui criaient : « Ton père est ruiné. Il part, et il ne reviendra pas. L'adieu qu'il vient de

te faire est le suprême adieu. Et ta mère n'est point rappelée de l'exil, parce qu'on n'a plus de pain pour elle ! »

Alors, elle se rapprocha, et s'appuya sur le bras de son père, comme si elle allait tomber. Ah ! l'affreuse vision, impossible à chasser maintenant ! Le père allait partir ! Demain, avant la nuit, il aurait quitté Lannion. L'irréparable malheur serait consommé. Que faire? A qui recourir? Le père n'écouterait pas, il nierait. Il la traiterait comme une petite fille.

Cependant elle était sûre qu'il partait pour toujours. Elle le voyait. Elle le lisait dans les yeux de son père, devenus si sombres, à présent que les lumières des boutiques, brisant l'ombre, avaient chassé le rêve.

Il se taisait. Il ne lui demanda pas si elle souffrait. Lui-même se sentait épuisé, et il sentait aussi que son âme s'était fermée tout à fait, que jamais plus elle ne se rouvrirait.

D'un accord tacite ils pressèrent le pas, tournant au plus court. L'intimité de la causerie avait fait place à des mots rapides, qui tombaient dans de longs silences. La masse de l'hôtel apparut, noire entre les deux jardins qu'argentait la lune. M. L'Héréec ouvrit la petite porte.

— Neuf heures, dit-il. Ma pauvre mère aura trouvé la soirée bien lente.

Il monta l'escalier en courant, ressaisi par la pensée de sa mère et s'accusant d'ingratitude.

Simone le laissa disparaître. Puis, traversant le vestibule, elle entra dans la cuisine où Fantic veillait, pour fermer la maison après le retour de M. Guillaume. La servante, assoupie dans une chaise basse, la tête touchant la poitrine, se leva au bruit des pas, et remonta la mèche de la lampe minuscule posée sur la table. Sous ses paupières battantes de sommeil, ses gros yeux ronds, tout noirs, s'emplirent d'une tendresse inquiète en apercevant Simone. A défaut d'esprit, son cœur devinait qu'un malheur avait fondu sur cette maison. Et à voir s'avancer la jeune fille, toute pâle et faisant signe de se taire, elle fut troublée comme si la mort était là-haut, dans la chambre de l'un de ses maîtres.

— Ecoute, Fantic, dit Simone, rends-moi un service, va tout de suite...

— Où vous voudrez, mademoiselle. Comme vous êtes blanche !

— Fantic, c'est un service que tu rendras à moi et à ma mère, que tu aimais bien.

— Pauvre dame ! Oui, mademoiselle. Où vous voudrez.

Sans comprendre, Fantic regardait Simone, qui prenait sans bruit dans l'armoire deux feuilles de gros papier, et, sur la table, à la

hâte, écrivait deux dépêches. La première était adressée à M. Guen, capitaine au bourg de Perros. La seconde... Les doigts de l'enfant tremblaient et embrouillaient les lettres, quand Simone écrivit : « Madame Corentine L'Héréec, *la Lande Fleurie*, Saint-Hélier ».

— Va vite, Fantic. Qu'on ne te voie pas ! Qu'on ne t'entende pas ! Porte au télégraphe. Il n'y a plus qu'une heure.

La servante plia les deux feuilles, les mit dans son corsage, et, quittant ses sabots qu'elle ramassa d'une main, sortit par la cour. Simone demeura debout, appuyée à la table, épouvantée déjà de ce qu'elle venait de faire. Son cœur battait si fort qu'elle ouvrit sa jaquette de drap clair. Elle étouffait. La tentation lui vint de rappeler Fantic. Elle pouvait le faire encore. La servante devait être au haut de la rue... Elle devait tourner maintenant... Elle approchait du bureau... Elle entrait... L'employé prenait les dépêches...

Et tel était le trouble qui lui vint de cette pensée, que la pauvre Simone fit plusieurs pas vers la porte, comme si elle allait courir...

Elle s'arrêta, la tête dans ses deux mains, au milieu de la salle, comprenant que tout était fini à présent. Fantic devait revenir, rasant les murs, ses sabots claquant sur les pierres. Les mots volaient l'un après l'autre, à Perros, à Jersey. Le grand-père, la mère, allaient tout à l'heure être troublés comme elle. Et demain, demain !

Le bruit d'une porte qui se refermait, là-haut, fit revenir Simone de cet effarement qui l'avait saisie, et la calma. Puisque le sort en était jeté, à quoi bon regretter maintenant ! Mieux valait se montrer brave... Le père quittait la chambre de Mme Jeanne... La grand'mère était seule... Simone hésita cependant, et s'arrêta deux fois en montant l'escalier.

Mme Jeanne tricotait un châle de grosse laine noire pour l'hiver. Elle était assise près de la cheminée sans feu, sur laquelle brûlait la lampe de porcelaine blanche de toutes ses veillées. Elle continua de travailler, et de songer surtout à bien des choses graves, qui agitaient son esprit, mais nullement son visage, calme comme de coutume, pendant que Simone entrait, et arrivait jusqu'auprès du tabouret en tapisserie où la grand'mère posait ses pieds.

— Ma grand'mère, dit Simone, je viens vous dire une nouvelle grave...

Mme Jeanne leva lentement la tête, en laissant retomber le tricot sur ses genoux.

— Encore? fit-elle. Qu'est-ce que c'est?

— Grand'mère, vous croyez que mon père va seulement passer deux ou trois jours à Paimpol?

— Il le dit.

— Eh bien! non; je l'ai deviné à son air, à des mots, à je ne sais quoi de très sûr que je ne puis pas vous exprimer : grand'mère, il ne reviendra pas! Je lui ai proposé d'attendre son retour; il n'a pas voulu. Vous voyez bien que ce n'est pas un voyage. Mon père s'en va!

Mme Jeanne étendit les mains sur les bras du fauteuil, détourna sa vieille tête, lourde de chagrin, vers la plaque noire de la cheminée.

— Tout est possible, dit-elle.

— Alors, reprit Simone, j'ai eu une pensée... Je ne sais pas si vous me pardonnerez. Mais je l'ai fait pour nous sauver tous... Grand'mère, j'ai télégraphié à Jersey... Ma mère sera ici demain...

Les doigts ridés de Mme Jeanne serraient les bras du fauteuil.

— Dites-moi que j'ai bien fait, grand'mère, dites, oh! je vous en prie.

Elle ne répondait rien.

— C'est que, vous ne savez pas, continua l'enfant, ma mère est riche! Elle a beaucoup travaillé. S'il y avait besoin d'argent, pour le moulin, — j'ai cru comprendre cela tantôt, — elle donnerait tout, j'en suis sûre!... Mon père ne partirait pas. Nous serions si heureux, tous ici, ensemble!

Elle avait parlé, ouvrant toute son âme. Elle avait avoué cette chose, la fortune de sa mère, qu'un sentiment de pudeur délicat l'avait empêché de dire à M. L'Héréec, tout à l'heure, quand elle avait compris que la ruine était complète, et que c'était là le grand obstacle. Et elle attendait, toute frémissante d'émotion, l'arrêt de cette vieille femme qu'elle savait si hostile à Mme Corentine, si rude et si entêtée dans ses rancunes.

Mme Jeanne se redressa, et la regarda. Il n'y avait aucune colère dans ses yeux, aucun reproche. Elle avait même l'air de plaindre et d'admirer un peu cette petite que les circonstances avaient mêlée au drame triste de la famille. Mais elle ne répondit pas à l'interrogatoire anxieux de Simone. Elle dit seulement :

— Allez vous reposer, Simone. Je veillerai, de peur qu'il ne parte cette nuit. Je crois, comme vous, qu'il va nous quitter à jamais.

La jeune fille se baissa.

— Vous me pardonnez, grand'mère?

Mme Jeanne l'embrassa au front, longuement :

— Bonsoir, mon enfant, dit-elle d'une voix brisée par l'effort. Bonsoir... La vie est bien dure... Laissez-moi.

Simone sortit de la chambre, très troublée, mais contente d'avoir tout dit. En longeant la galerie vitrée, elle aperçut que la nuit était limpide, et sa pensée s'envola, pleine d'amour, vers le grand-père Guen, vers la mère qui, maintenant, avaient entendu son appel.

XXII

Où vont-ils par la lune sur la mer grande? La barque est de Ploumanac'h, bien sûr. On le reconnaît à son bordage épais, à ses deux mâts courts, à ses voiles brunes trempées dans le tan de chêne. Son large avant se lève à la lame, comme une poitrine de cygne noir. Point de chalut qui traîne, point de ligne à la remorque. Un enfant chante, à cheval sur le beaupré. C'est le mousse Yvon Le Dû, que sa mère a prêté. Le vieux Guen est assis au milieu, sur le banc que traverse le mât. Il a mis son casque de toile, la visière baissée, pour mieux voir dans la nuit. Et Sullian gouverne, habillé comme pour une promenade, à demi couché à l'arrière et songeant.

Il y a déjà un peu de temps qu'ils sont partis, car aucune terre n'est en vue. Les houles, à l'infini, ont des lueurs d'argent sur leurs cimes. Les creux sont pleins d'ombre bleue. La lune est claire, là-haut, mais elle penche déjà.

Guen a le cœur en joie. Il a besoin de parler à quelqu'un, comme le petit, là-bas, de chanter aux étoiles. Et, sans bouger, l'œil perdu au large, il dit tranquillement :

— Hein, Sullian ! jolie brise : nous l'aurions commandée, qu'elle ne serait pas meilleure.

Le gendre ne répond rien. Il rêve. Il a, dans la pensée, toute l'ivresse du retour, sa jolie Marie-Anne qui l'attendait sur le port, l'air de ravissement qu'elle avait quand elle l'a reconnu : « C'est toi, mon Sullian, c'est toi ! » Et ses baisers, et la peur d'un moment, fondue en longues tendresses.

Ils vont toujours.

Après longtemps, Guen a repris :

— J'ai idée que nous sommes sur un banc. Je vois du sable dans la mer. Ça serait bon pour tendre un trémail, qu'en dis-tu? Les rougets mouvent par la lune.

Sullian revoit son fils, tout petit dans le berceau blanc, le premier-né tant désiré, et que Marie-Anne nourrit, et qu'elle est fière de montrer en traversant Perros. Un sourire léger monte aux lèvres de l'homme.

La barque file droit, les voiles pleines de vent.

Plus loin, bien loin de la terre de France, Guen a dit encore :

— Sullian, nous serons chez les Anglais avant trois heures d'ici, ou je ne m'y connais pas. Corentine est prévenue. Tout de suite nous virons de bord. J'ai pris deux châles pour elle, que m'a donnés ta femme. Et en route ! Je crois qu'avant midi demain, mon ami, si la brise ne mollit pas, nous entrons dans le Guer, et deux heures après dans Lannion.

— Oui, vieux père, a dit Sullian.

Guen a repris :

— Nous n'aurons pas perdu de temps, mon ami. Penses-tu que Simone sera contente de nous?

Et, cette fois, ils ont souri tous les deux, sans se voir, de la même espérance très douce. Ils ont continué d'en parler, de loin en loin. Puis la lune a grossi démesurément. Elle a descendu, toute rouge, dans les brumes d'horizon. La mer est devenue sombre. Les hommes se sont tus.

Mais le petit mousse n'a pas cessé de chanter, à cheval sur le mât d'avant.

XXIII

Dès l'aube, Simone fut éveillée par l'inquiétude. Son père était-il parti? Elle se leva, peureuse, et écouta, l'oreille appliquée sur la cloison que tapissaient des losanges enguirlandés de roses autrefois bleues, maintenant toutes blanches.

Non, M. L'Héréec était encore là. Elle entendait le bruit de ses pas dans la chambre voisine. Il ne quitterait pas la maison avant l'heure dite, dans l'après-midi. Et l'enfant, saisie d'une autre crainte, se mit à penser : « Pourvu qu'ils viennent! Pourvu qu'ils n'arrivent pas trop tard! » Elle compta les heures qui restaient, et trouva qu'il y en avait bien peu.

A peine habillée, elle descendit pour voir si aucune dépêche n'avait été apportée.

— Rien, mademoiselle, dit Fantic. Depuis l'*Angelus*, nous sommes là, Gote et moi, et le cœur nous saute à tous les coups de sonnette... A moi surtout, vous comprenez, ajoute-t-elle plus bas, avec un regard où son très ancien amour, longtemps comprimé, mettait une lueur de passion.

Mme Jeanne avait déjà précédé Simone et fait la même demande. Puis elle était sortie. M. L'Héréec sortit à son tour, et se rendit à l'usine, comme si ce jour-là eût été un jour ordinaire.

Simone resta seule, fiévreuse, parcourant les appartements, les jardins, frémissant toutes les fois qu'une porte se refermait. Et on les pouvait entendre de bien loin, dans ce coin désert de la petite ville. Mais ce n'étaient que des marchands de fruit qui entraient, ou des pauvres quêtant le demi-pain que Mme Jeanne faisait distribuer le samedi.

Rien ne disait des nouvelles de Guen, ni de Sullian, ni de Mme Corentine. Et les heures passaient.

Plusieurs fois, Simone monta dans les combles, d'où l'on apercevait, par une lucarne située au-dessus de la chambre de son père,

les moires de la rivière entre les lignes égales des arbres jaunissants. Elle était basse à présent. Mais le reflux de l'Océan commençait à se faire sentir. L'invisible poussée du large couvrait, d'un mouvement continu et sûr, les bancs de vase attaqués par tous leurs côtés à la fois. Des paquets d'algues brunes, entraînés dans les remous, tournaient encore sur place, et ne descendaient plus. Un souffle passait dans les hautes branches, inégal, avant-coureur de la brise régulière qui porte avec le courant, jusqu'au fond des criques boisées, jusqu'aux ports minuscules de la terre bretonne, les goëlettes dont la voilure est blanche parmi les feuilles. Oh ! s'ils allaient venir par là, eux, les attendus, les sauveurs ! Si le vent, qui secoue les cheveux frisés de Simone, avait passé sur la barque où Mme Corentine est montée ! C'est l'heure où tous les petits bateaux de pêche ou de cabotage, ancrés dans le chenal, à l'embouchure lointaine, tirent l'ancre et suivent le flot, parmi les bandes de mulets affamés que la marée chasse devant elle.

Hélas ! le vieux Penhoat, le pêcheur au trident, est déjà embusqué à son poste, derrière une roche, là-bas, et aucune voile ne se montre, entre les arbres du Guer.

A midi, quand M. L'Héréec et Mme Jeanne rentrèrent, Mme Jeanne n'eut qu'à regarder Simone, pour voir qu'aucune nouvelle n'était venue de Perros ou de Jersey. Il n'était pas facile de lire dans le cœur de la vieille femme. Elle était accablée, silencieuse, comme indifférente à tout. Pourtant Simone crut deviner, à une expression fugitive de détente qui passa sur le visage de la grand'mère, et à l'air de commisération de Fantic apportant la soupière fumante, que personne, dans la maison, n'attendait plus M. Guen, ni Sullian, ni la pauvre femme dont le mari allait s'exiler à son tour.

M. L'Héréec ne se doutait pas que son secret fût connu. Mme Jeanne ne lui avait pas parlé. Il affectait encore, avec un calme apparent, douloureux pour lui, douloureux pour celles qui l'écoutaient et qui savaient tout, de parler de son retour prochain, et de s'intéresser à des détails puérils, comme ceux dont la vie de chaque jour est pleine.

— Vous n'oublierez pas, disait-il, de faire tailler la charmille du grand jardin. Simone l'a trouvée toute délaissée. Quand elle reviendra, vous comprenez...

Des larmes seules lui répondaient. Mais tout le monde était de forte race, dans ce petit groupe des L'Héréec, et personne ne trahissait autrement la peine qu'on devait taire.

Aussitôt après le déjeuner, M. L'Héréec monta dans sa chambre, pour préparer ses bagages. Les deux femmes demeurèrent dans la salle à manger.

— Vous voyez, Simone, dit Mme Jeanne : votre mère n'est pas venue.

— Non, grand'mère.

— Elle ne viendra pas.

— Je crois qu'elle viendra, dit Simone.

— Pourquoi?

— Parce que je suis sûre que mon grand-père Guen est parti.

Mme Jeanne secoua la tête, lentement, tout le passé triste évoqué devant ses yeux.

— Vous vous trompez, reprit-elle. Cela est naturel à votre âge. Mais les brisures de cœur ne se réparent guère, mon enfant.

A ce moment, Fantic entra, tenant une dépêche.

Bien que le télégramme fût adressé à Simone, ce fut Mme Jeanne qui l'ouvrit, du consentement muet de sa petite-fille. Elle lut : son visage tout blanc et flétri s'empourpra. Elle tendit le papier à Simone, sans rien dire.

C'était la dépêche du grand-père. Elle était datée du sémaphore, à l'embouchure du Guer. Elle portait ces simples mots : « Arrivons tous. Capitaine Guen. »

Simone rougit aussi, de l'excès de sa joie. Et elle en fut aussitôt gênée, craignant que sa grand'mère ne prît mal ce cri involontaire de son sang. Une minute elle resta penchée sur le télégramme, n'osant lever les yeux. Puis elle regarda Mme Jeanne. Et elle vit qu'elle n'aurait point d'excuse à faire, ni de demande à former.

Mme Jeanne était debout déjà, les mains appuyées au dossier de sa chaise, attendant que Simone eût repris un peu de calme. Au premier mouvement de l'enfant :

— Venez, dit-elle, Simone. Puisqu'ils arrivent, c'est à moi d'avertir votre père, et je le ferai.

Elle ne l'avait pas fait jusqu'alors, la vieille et rude femme, parce qu'elle espérait que cette mission-là lui serait épargnée, parce qu'elle voulait douter du retour de Corentine et ne pas le hâter surtout, par une indiscrétion. A présent sa bru allait rentrer. Les choses s'étaient précipitées. Une main plus puissante que toutes les résistances et toutes les rancunes accumulées semblait forcer la porte du vieil hôtel. Mme Jeanne n'aurait eu aucune responsabilité dans l'événement, bon ou mauvais, qui se préparait. Mais elle devait l'annoncer, en chef de famille qu'elle était.

Et elle montait. Simone la suivait, anxieuse et joyeuse tout ensemble. Elles entrèrent dans la chambre de M. L'Héréec, pleine d'objets et de vêtements jetés sur tous les meubles. A la vue de sa mère et de sa fille, M. L'Héréec, courbé au-dessus de la malle qu'il emplissait, se releva, et se recula un peu. Il comprenait qu'elles ne

venaient pas pour lui dire adieu. Devenu très sombre de visage, appuyé au marbre de la cheminée qui touchait la fenêtre, irrité comme un homme dont le secret est mis à jour et qui veut le défendre quand même, il demanda :

— Qu'y a-t-il donc?

Debout, en face de lui, près de la porte, sa mère répondit :

— Il y a, Guillaume, que votre femme revient.

Il s'avança, comme furieux, vers elle :

— Que dites-vous? Pourquoi vous moquez-vous? Vous voulez m'empêcher de partir, n'est-ce pas? Vous croyez...

— Oui, je crois, interrompit froidement Mme Jeanne, je crois, Guillaume, que vous allez plus loin que vous ne voudriez... Je ne me moque pas, je dis la vérité : votre femme revient.

— Et c'est vous qui l'avez appelée?

— Vous savez bien que non, Guillaume.

— Alors, vous l'avez permis! Car tout dépend de vous ici, et je ne comprends plus... Après ce que nous avons dit... en ce moment où nous sommes...

Il se tournait vers Simone, pour faire entendre qu'il ne s'expliquait pas davantage à cause d'elle.

— Eh bien! oui, dit Mme Jeanne, j'ai laissé faire, parce que vous nous quittiez!...

— Qui l'a dit?

— Je le sais. Ne le cachez pas. J'ai laissé faire parce qu'au fond vous l'avez voulu... Eh bien! elle arrive... Et je vous conseille de la voir, à présent... Moi, je ne compte plus... Vous ferez ensuite ce que vous voudrez.

— Père, recevez-la! C'est moi qui l'ai appelée!

Simone allait vers son père, les mains jointes, les yeux pleins de larmes, si belle de douleur suppliante et d'espérance mêlées, que M. L'Héréec, avec la soudaineté d'impression de sa nature passionnée, oublia tout, sa mère, les reproches encore vibrants entre eux, la ruine, le départ imminent, pour ne plus voir que cette petite et son air d'irrésistible prière. Et, troublé au fond de l'âme, sans volonté encore, il lui sourit.

— Elle arrive, mon père... Oui elle arrive par le Guer... Mon grand-père Guen est allé la chercher... Peut-être sont-ils en vue...

D'un même mouvement, tous deux ensemble, ils avaient marché vers la fenêtre. Ils s'étaient penchés, Simone dans le coin à droite, son père serré contre elle, tous deux fixant les yeux sur les rares clairières de l'eau, qu'on apercevait entre les touffes d'arbres.

Le Guer coulait à pleins bords, les herbes ployaient au courant, le vent courbait les pointes des peupliers. Quatre grands goëlands,

suiveurs de marée, remontaient vers les terres, les ailes immobiles dans la lumière, comme des arcs d'argent portés par des dieux invisibles.

Simone étendit la main. Elle avait pris une voix de rêve, une douce voix chantante, comme celle de Marie-Anne.

— Non, disait-elle, rien encore... Mais ils vont venir... Ils sont partis de Perros à la nuit... Père, voyez-vous, là-bas, à l'entrée de la crique... Est-ce un avant de bateau?... Oui, une coque noire... Une flamme bleue en haut!... Un petit mousse debout!... Un homme aussi, debout le long du mât!... Celui-là, mon père, c'est Sullian! Je le reconnais! Les voilà! les voilà!

Lui, restait silencieux, perdu dans le rêve subitement ouvert devant lui, fixant la barque dont l'ombre brune apparaissait un instant, dans les déchirures du feuillage, et disparaissait aussitôt, emportée par le vent et poussée par le flot.

Etait-ce le bonheur qui rentrait? Etait-ce la paix à jamais de cette maison si longtemps troublée? Qui eût pu le dire?

M. L'Héréec se sentait envahi pourtant par une joie grandissante, incapable de paroles. Il restait penché sur l'appui de la fenêtre, cherchant à voir, bénissant dans son cœur le vieux Guen qui lui ramenait Corentine.

Simone, plus maîtresse d'elle-même, se souvint de la grand'mère Jeanne. Elle s'éloigna de la fenêtre, doucement, pour que son père ne s'en aperçût pas, et, venant à la vieille femme demeurée près de la porte et qui n'avait pas changé de visage :

— Grand'mère, dit-elle, recevez-la bien aussi... Nous nous aimerons tous... Nous ne nous quitterons plus... Il n'y a plus de ruine, plus d'inquiétude : ma mère a tout regagné...

Mme Jeanne, qui la regardait, détourna un peu la tête, et dit :

— Tant mieux, mon enfant. Je n'en serai que plus libre pour retourner à Tréguier.

René Bazin.

LE PRÉSIDENT HÉNAULT

D'APRÈS DES LETTRES ET DES MÉMOIRES INÉDITS[1]

La conspiration de Cellamare. — La cour de Sceaux. — Portrait de la duchesse du Maine. — Mme du Deffand pénètre à Sceaux. — Portraits des hôtes habituels. — Les divertissements, anecdotes, bons mots et lettres de la duchesse. — Voltaire et Mme du Châtelet. — La représentation du *Comte de Boursoufle* à Sceaux, mort de Mme du Châtelet. — Portrait sanglant par Mme du Deffand. — Mot de Thomas à ce sujet.

VI

Laissons un peu les événements politiques et revenons à la vie privée du président. La mort du Régent avait fermé le Palais-Royal. Son fils, absorbé dans les pratiques minutieuses d'une religion austère, avait eu, en cette même année 1726, la douleur de perdre sa femme. Il passait la moitié de son existence enfermé à Sainte-Geneviève, et la société du Palais-Royal n'existait plus. Hénault ne tarda pas à la remplacer par la petite cour de Sceaux, qui venait de reprendre une vie nouvelle après le retour du duc et de la duchesse. Quoique les temps fussent bien changés depuis les grandes nuits de Sceaux, cette petite cour demeurait encore fort agréable. Ce fut après leur retour de prison, vers 1720, qu'Hénault fut présenté au duc et à la duchesse du Maine; il plut beaucoup à cette dernière, qui appréciait fort les gens d'esprit, et il ne tarda pas à devenir un des hôtes habituels de Sceaux et d'Anet, résidences favorites de la princesse.

Le duc et la duchesse du Maine avaient été gravement compromis, en 1718, dans la conspiration de Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris. Cette conspiration ne visait à rien moins qu'à renverser le Régent; il s'agissait de l'arrêter dans une fête, d'assembler les états généraux et de déférer la régence à Philippe V, qui, maître d'Espagne et de la France, aurait ainsi dominé l'Europe entière. Le cardinal Albéroni, premier ministre du roi d'Espagne, était l'âme de la conjuration, qui fut découverte au moment où l'on attendait les derniers ordres de la cour de Madrid. Les lettres que Cellamare envoyait à cette cour par l'abbé Porto-Carrera furent interceptées; on y trouva tous les détails du complot et les noms des principaux conjurés, entre autres ceux du duc et de la

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 décembre 1892 et 10 janvier 1893.

duchesse du Maine. Ils furent arrêtés le 29 décembre 1718. La duchesse fut conduite au château de Dijon, ils recouvrèrent leur liberté au bout d'un an, jour par jour, le 29 décembre 1719.

Après leur retour à Sceaux, la duchesse s'empressa de reconstituer de son mieux sa petite cour fort dispersée; elle y eut quelque peine, car le temps n'était plus où le duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV et favori de Mme de Maintenon, jouissait du plus grand crédit à la cour de son père. Leur disgrâce et leur prison venaient de porter un coup fatal à cette influence déjà fort diminuée depuis la mort du feu roi. Cependant l'ambitieuse et active duchesse trouva moyen de grouper à nouveau une société aimable et choisie autour d'elle. La mort du Régent y aida, et Sceaux hérita de ce qu'il y avait de plus spirituel au Palais-Royal, entre autres du président et de Mme du Deffand. Si la mort du Régent servit la duchesse du Maine, elle fut une grande perte pour la marquise. Le Palais-Royal était le seul milieu avec lequel elle eût des relations suivies. Elle s'était rattachée, comme nous l'avons vu, à la fortune de Mme de Prie, et cet appui venait aussi de lui manquer. Devant cette situation difficile, son esprit hardi ne se découragea pas. Elle rencontra, chez la présidente Bernière, amie de Voltaire (et même quelque chose de plus), Mlle Aïssé, dont l'histoire romanesque intéressait dès le premier abord. Mlle Aïssé était Circassienne; elle fut achetée à un marchand d'esclaves par M. de Ferriol, alors ambassadeur à Constantinople. Agée de quatre ans à peine, elle était d'une beauté ravissante; le marchand prétendait que la petite fille, d'origine princière, avait été enlevée par un pirate. M. de Ferriol l'envoya en France et la confia aux soins de sa belle-sœur; elle reçut l'éducation la plus brillante. Sa grâce et son esprit charmaient autant que sa figure, et elle inspira au Régent un de ces caprices passagers dont il était coutumier, mais elle lui résista énergiquement. Peu après, elle fit chez Mme du Deffand la connaissance du chevalier d'Aydie, un des hommes les plus séduisants de son temps; il s'éprit pour elle de la passion la plus vive, elle la partagea, et cette fois elle succomba. Au bout de quelque temps Mlle Aïssé dut partir pour l'Angleterre, afin de cacher les suites de sa faute; là, elle mit au monde une petite fille, que le chevalier fit soigneusement élever et maria plus tard à M. de Nanttia.

Le désespoir de Mlle Aïssé, la délicatesse, même outrée, avec laquelle elle refusa d'épouser le chevalier d'Aydie, ne trouvant pas sa situation digne de lui, car Mme de Freriol la traitait à peu près comme une protégée, à peine au-dessus de la haute domesticité, intéressèrent tout le monde. Chose étrange, dans le milieu corrompu de la cour du Régent, les Parabère, les Tencin, les du Deffand se courbaient avec une sorte de respect devant les arrêts de cette

personne étrange qui devait mourir de l'impossibilité de réparer sa faute. Sa liaison avec Mlle Aïssé contribua-t-elle à faire naître quelques remords dans le cœur de Mme du Deffand, ou bien — ce que nous serions plutôt tentés de croire — son esprit habile lui inspira-t-il un nouveau plan de conduite, il est difficile d'en décider; mais si les causes nous échappent, nous allons voir les effets d'une résolution bien inattendue.

La marquise atteignait à peine trente-deux ans, sa beauté et son esprit exerçaient encore un grand attrait. Elle avait congédié du Fargis; et les nombreux admirateurs qui l'entouraient ne demandaient qu'à le remplacer. Mais depuis quelque temps déjà on pouvait remarquer chez elle des symptômes de lassitude et de dégoût de cette vie d'intrigues et même un certain retour vers des idées plus sérieuses. Un beau jour elle fit confidence à Mlle Aïssé, devenue son ami favorite, du désir qu'elle éprouvait de renouer les liens si vite rompus avec son mari. Heureuse de cette résolution inespérée, Mlle Aïssé se hâte de chercher un appartement convenable pour abriter cette réconciliation conjugale. Laissons-la raconter elle-même l'événement.

« Elle avait un très grand désir de se raccommoder avec son mari; comme elle a de l'esprit, elle appuyait de très bonnes raisons cette envie; elle agissait, dans plusieurs occasions, de façon à rendre ce raccommodement durable et honnête. Sa grand'mère meurt et lui laisse 4000 livres de rente; sa fortune devenant meilleure, c'est un moyen d'offrir à son mari un état plus heureux que si elle avait été pauvre. Comme il n'était point riche, elle prétendait rendre moins ridicule son mari, de se raccommoder avec elle, devant désirer des héritiers. Cela réussit, comme nous l'avions prévu, elle en reçut des compliments de tout le monde.

« J'aurais voulu qu'elle ne se pressât pas autant; il fallait encore un noviciat de six mois, son mari devant les passer naturellement chez son père. J'avais mes raisons pour lui conseiller cela, mais comme cette bonne dame mettait de l'esprit ou, pour mieux dire, de l'imagination au lieu de raison et de stabilité, elle emballa la chose de manière que le mari, amoureux, rompit son voyage et vint s'établir chez elle, c'est-à-dire à dîner et à souper, car pour habiter ensemble elle ne voulut pas en entendre parler de trois mois pour éviter tout soupçon injurieux pour elle et pour son mari.

« Ce fut la plus belle amitié du monde pendant six semaines. Au bout de ce temps-là elle s'est ennuyée de cette vie, et a repris pour son mari une aversion outrée; et sans lui faire de brusqueries, elle avait un air si désespéré, si triste, qu'il a pris le parti d'aller chez son père. Elle prend toutes les mesures imaginables pour qu'il ne revienne point. Je lui représentai durement toute l'infamie de ses

procédés; elle a voulu par instance et par pitié me toucher et me faire revenir à ses raisons, j'ai tenu bon, j'ai resté trois semaines sans la voir; elle est venue me chercher. Il n'est sorte de bassesse qu'elle n'ait mise en usage pour que je ne l'abandonnasse point... Elle pleura beaucoup, je n'en fus point touchée. La fin de cette misérable conduite, c'est qu'elle ne peut vivre avec personne. » Cette aventure serait inexplicable si l'on ne trouvait le mot de l'énigme à la fin de la lettre de Mlle Aïssé. Nous avons vu qu'au moment où Mme du Deffand formait son beau projet de réconciliation conjugale, elle venait de se brouiller avec son amant. Etait-ce Delrieu? Cela est assez difficile à savoir; quel qu'il fût, il l'avait ennuyée comme les autres, car le ver rongeur de l'ennui devait la poursuivre et la dévorer jusqu'à la fin. Lorsque l'amant éconduit apprit le raccommodement du ménage, il jeta feu et flamme et crut devoir écrire à la dame des lettres de désespoir; elle y crut malgré son scepticisme, et se reprit tout à coup de goût pour cet amoureux désolé; ce fut là l'honorable motif qui lui fit congédier son mari. A peine ce dernier fut-il parti, que l'amoureux, fort contrarié du résultat inattendu de ses lettres pathétiques, planta là Mme du Deffand, dont il était déjà las au moment de leur rupture. Malgré toute l'indulgence que la société d'alors professait pour les aventures de ce genre, la conduite de Mme du Deffand fut jugée avec la sévérité qu'elle méritait. « Elle reste la fable du public, dit Mlle Aïssé, blâmée de tout le monde, délaissée de ses amis; elle ne sait plus comment débrouiller tout cela. Elle se jette à la tête des gens, pour faire croire qu'elle n'est pas abandonnée; cela ne réussit pas, l'air délibéré et embarrassé règne tour à tour dans sa personne. Voilà où elle en est. »

Cette méprisable intrigue se termina par une séparation judiciaire et définitive, et le coup porté à la réputation de Mme du Deffand fut rude; mais lorsqu'on a affaire à une nature tenace, à un caractère audacieux et souple à propos, à un esprit plein de finesse et de séduction, on peut prédire à coup sûr que celui qui les possède atteindra tôt ou tard la réhabilitation qu'il se propose, ce n'est qu'une affaire de temps. Ce fut précisément ce qui arriva et nous verrons au bout de douze ans de réserve et de décence apparentes, de soins et d'efforts continus, Mme du Deffand regagner peu à peu la considération qu'elle avait perdue, mais n'anticipons pas et suivons-la dans l'exécution patiente de la lourde tâche qu'elle venait de s'imposer, et que les circonstances extérieures devaient favoriser.

En 1729, Mme Hénault mourut; le chagrin causé par cette mort à son mari fut réellement très vif, comme il le dit lui-même.

Au bout d'un an de veuvage, il céda cependant aux instances de

sa mère et de ses amis et fit une démarche pour demander la main de M[lle] d'Athis, sa cousine, fort riche héritière et recherchée par de nombreux partis. La jeune fille lui préféra M. de Chauvelin, neveu du célèbre président Chauvelin, et Hénault se consola facilement de son échec. « Je n'y eus point de regret, dit-il, où aurais-je jamais retrouvé une femme telle que celle que je venais de perdre; douce, simple, et m'aimant uniquement, je n'ai jamais cessé de la regretter. »

Malgré ses regrets, le président ne s'attarda pas trop longtemps à pleurer son veuvage et il trouva promptement des consolations. C'est M[me] du Deffand qui va se charger de les lui donner. Après la séparation prononcée entre elle et son mari, la marquise restait dans la position de fortune la plus étroite et obligée de vivre avec une stricte économie, cela convenait à merveille à ses plans; il fallait qu'on cessât de parler d'elle et que le très petit nombre d'amis qui lui restaient pussent constater de leurs propres yeux qu'elle faisait en quelque sorte pénitence. Elle s'installa dans une modeste petite maison de la rue de Beaune; là, affectant de renoncer à toute élégance, recevant avec une simplicité qui laissait entrevoir la gêne, elle compensait l'exiguïté de ses soupers par sa bonne grâce et l'esprit le plus séduisant. Elle accueillait chaque personne qui semblait prendre intérêt à son sort comme si son avenir eût dépendu de cette relation nouvelle. Renonçant à toute coquetterie, elle déployait avec une parfaite égalité dans son petit cercle toutes les ressources de son esprit et, sans rien brusquer, avec une prudence et une adresse consommées, elle ne tarda pas à attirer chez elle un groupe d'hommes appartenant à la meilleure compagnie. Son attitude avec eux était irréprochable et sa rupture complète avec l'ancienne société du Régent éloignait de chez elle toute personnalité suspecte. Mais si la marquise avait renoncé à tout éclat fâcheux et à tout scandale, elle n'avait point fait vœu de ne pas contracter une de ces relations discrètes singulièrement acceptées dans ce temps-là et dont, par le plus bizarre des raisonnements, la durée faisait excuser l'irrégularité; on les considérait comme une sorte de mariage morganatique, surtout si chacun des intéressés était libre ou à peu près. Ce fut sur le président Hénault que s'arrêta le choix de la marquise; elle était séparée de son mari, le président avait perdu sa femme, tout était donc pour le mieux. C'est en 1730 à peu près qu'on peut fixer le début de cette liaison semi-conjugale, qui semblait presque légitime au sortir des scandales de la Régence. Hénault devint le cavalier servant de M[me] du Deffand avec les formes les plus convenables et en sauvegardant les apparences voulues, ce qui leur fut d'autant plus facile que jamais deux cœurs ne s'aimèrent moins que ceux-là.

On a vu que le président était un des fidèles habitués de la cour de Sceaux. Cette cour devint l'objet de l'ambition de Mme du Deffand, et, grâce à son ami et à Mme de Staal [1], dame d'honneur de la duchesse du Maine, elle parvint à y être présentée. Le président avait fait à la duchesse un portrait fort séduisant de la marquise, L'esprit vif, pétillant et naturel de Mme du Deffand, son talent de peindre les gens et les caractères donnaient à son commerce un charme particulier. D'ailleurs, l'ennui mortel qui la poursuivait lui rendait la société des autres si nécessaire, qu'elle faisait tous les frais du monde pour plaire; elle réussit on ne peut mieux auprès de Mme du Maine.

« Mme du Deffand fut parmi les dernières hôtesses de Sceaux la plus attirée, la plus caressée, la plus choyée, la plus désirée. » La duchesse du Maine, pour s'assurer ses faveurs, ne craignit pas de descendre jusqu'à la flatterie et à la complaisance, chose difficile pour son esprit autoritaire. Bientôt la marquise n'eut point d'autre maison que celle de Sceaux, où elle passait à peu près toute l'année. Lasse des orages, des intrigues et des secousses de sa vie passée, Mme du Deffand, trouvait dans la cour de Sceaux et dans sa liaison tranquille avec Hénault, un port paisible et sûr pour abriter les dernières années de sa jeunesse, mais il fallait se résigner d'avance à se donner tout entière à Mme du Maine, dont le caractère dominateur ne supportait pas de partage, même avec les plus proches parents de la marquise. En voici la preuve. Mme du Deffand avait dû retarder son arrivée à Sceaux pour demeurer deux jours de plus auprès de sa tante, la duchesse de Luynes.

Mme du Maine lui écrit :

« Je n'ai reçu qu'aujourd'hui, Madame, la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire vendredi. Je l'ai reçue avec beaucoup de plaisir; mais elle m'en eût fait encore davantage, si elle ne m'eût pas appris le retardement de votre retour à Sceaux. J'avais espéré de vous y revoir aujourd'hui, et je vous avoue que je suis très fâchée qu'il faille attendre jusqu'à mercredi. Je comprends que Mme de Luynes trouve votre compagnie assez agréable pour avoir désiré de vous garder plus longtemps auprès d'elle; mais je me flatte que vous n'avez pas oublié la parole que vous m'avez donnée de n'être que huit jours à votre voyage, et que les deux que vous n'avez pu refuser à Mme de Luynes ne seront suivis d'aucun autre délai. Je suis fort aise qu'elle se souvienne de moi; mais, à vous dire le vrai, une amitié métaphysique n'est pas d'usage en ce

[1] Mlle Marguerite-Jeanne Cordier-Delaunay, plus tard comtesse de Staal, fut tour à tour femme de chambre, factotum et dame d'honneur de la duchesse du Maine; née à Paris en 1693, elle mourut en juin 1750.

monde-ci, et doit être réservée pour les purs esprits. Je ne puis croire, si elle avait les sentiments que vous dites qu'elle a pour moi, qu'elle eût entièrement retranché ses petits voyages de Sceaux et que M. de Luynes trouvât mauvais qu'elle remplît ses devoirs d'amitié. J'espère au moins, Madame, que, pour m'en dédommager, elle vous laissera auprès de moi et ne vous attirera pas souvent à Dampierre.

« Je suis très touchée de l'amitié que vous me témoignez et de l'assurance que vous me donnez de réparer par votre assiduité à Sceaux le temps que vous en avez été éloignée. Je vous assure, Madame, qu'il me paraît bien long et que je vous attends mercredi avec grande impatience. »

Il semble que l'amitié de la duchesse s'achetait assez cher. Voyons maintenant ce qu'était la cour de Sceaux. « J'y ai passé plus de vingt ans dit le président Hénault et, suivant ma destinée, j'y ai éprouvé des hauts et des bas, des contradictions, des contraintes. J'espère que Dieu me pardonnera toutes les fadeurs prodiguées dans de médiocres poésies. Si j'étais assez malheureux pour que ces misères me survécussent, on croirait que la duchesse du Maine était la beauté même : la Vénus flottant sur le canal! et on prendrait pour la figure ce qui n'était donné qu'aux charmes de la conversation. Mme la duchesse du Maine était l'oracle de cette petite cour. Impossible d'avoir plus d'esprit, plus d'éloquence, plus de badinage, plus de véritable politesse; mais en même temps on ne saurait être plus injuste, plus avantageuse, ni plus tyrannique. On se souvient d'un mot qu'elle nous dit. Mme d'Estaing avait manqué de venir. Elle s'en désespérait, elle pleurait, elle était hors d'elle. « Mais, mon Dieu, lui dit Mme de Charost, je « ne croyais pas que Votre Altesse se souciât tant de Mme d'Estaing. « — Moi? point du tout : mais je serais bien heureuse, si je « pouvais me passer des choses dont je ne me soucie pas. » Nous nous mîmes tous à rire, et elle aussi, car elle aimait qu'on la plaisantât. » La duchesse jouait la comédie avec autant d'esprit que de grâce, et quoiqu'elle ne fut pas jolie, elle pouvait plaire infiniment; elle avait un esprit supérieur, universel et une éloquence admirable. Les sciences les plus abstraites lui étaient familières : philosophie, géométrie, astronomie; elle parlait de tout en personne instruite, et dans des termes choisis; elle avait une voix haute et forte, et une poitrine d'une force singulière. Trois ou quatre heures de conversation du même ton paraissaient ne rien lui coûter. Les romans et les choses les plus frivoles l'occupaient aussi avec le même plaisir. Elle avait toujours une passion décidée pour les amusements; elle aimait qu'on lui donnât des fêtes, et elle s'en donnait à elle-même; ce goût a continué jusqu'au

dernier moment. Elle s'était fait accommoder plusieurs habitations dont elle faisait usage de temps en temps, elle menait partout avec elle une assez nombreuse cour et partout elle avait son jeu, qui a été longtemps le biribi et depuis le cavagnole. La compagnie était assez mêlée : des gens d'esprit pour la conversation; d'autres pour le jeu; des anciennes connaissances, des amis de tous les temps; des personnes considérables qui lui rendaient des devoirs de temps en temps; d'autres moins importantes auxquelles elle était accoutumée. Elle était extrêmement polie et recevait avec attention et même distinction ceux et celles qui venaient chez elles.

Elle avait tous les jours un grand souper où l'on prétend que l'on ne faisait pas bonne chère. Pour elle, elle la faisait fort bonne, mais elle mangeait seule depuis plusieurs années; elle avait pris ce régime par rapport à sa santé. Il y avait eu des temps où elle s'était mise au poulet, et elle ne voulait le manger que lorsqu'elle avait faim; et alors il fallait l'avoir sur-le-champ; ses gens pour lui faire manger un meilleur poulet en avaient toujours un à la broche; et il arriva un jour qu'on en était au sixième, lorsqu'elle demanda son souper; mais ordinairement ce repas était vers les cinq heures après-midi. Elle se mettait à sa toilette vers les trois heures, c'était un des temps de la journée où elle faisait la conversation avec le plus de plaisir; cette toilette était fort longue. Mme la duchesse du Maine s'occupait beaucoup de son ajustement et elle mettait surtout une quantité prodigieuse de rouge.

L'esprit et l'activité de la duchesse ne laissaient pas languir les amusements, elle en inventait sans cesse de nouveaux. Ces divertissements consistaient dans des promenades sur l'eau, des chasses, et les fameux réveillons devenus célèbres par des chansons composées presque toutes par les habitués de ces soupers. « La veille de Noël, c'était un jeu particulier. On se rassemblait dès huit heures dans le grand salon, la symphonie commençait par jouer une suite de noëls véritables, puis on chantait de prétendus noëls composés sur les événements du jour ou sur des plaisanteries faites dans la société. Il fallait seulement qu'une crèche fût le prétexte. Ces noëls étaient soit de M. le duc du Maine (qui voulait bien se prêter à cette bagatelle, et qui en faisait de plaisants par la naïveté), soit de Mme la duchesse du Maine, de Mme de Staal, de Mme du Deffand, de M. de Saint-Aulaire ou de la présidente Dreuillet. Cette dernière faisait des chansons charmantes; tous les jours elle en donnait de nouvelles, malgré son âge, car elle avait bien soixante-dix ans et était d'ailleurs très infirme. Un soir que nous soupions à l'Arsenal, dans le joli pavillon que la duchesse avait fait bâtir sur le bord de la rivière, elle proposa à Mme Dreuillet de chanter, ce qui était l'ordinaire, au dessert; mais ce soir-là, qu'elle se portait même

moins bien, elle la fit chanter dès le potage. Je représentai à la princesse que devant rester quatre ou cinq heures à table, elle ne pouvait pas aller jusqu'au bout : « Vous avez raison, président, « me dit-elle, mais ne voyez-vous pas qu'il n'y a pas de temps à « perdre et que cette femme peut mourir au rôti. » Je me rendis et j'admirai l'intérêt que les princesses prennent aux personnes qui leur sont attachées [1]. »

Les principaux habitués de la cour de Sceaux étaient la duchesse d'Estrées [2], la présidente Dreuillet, Mme de Chambonas, l'abbé de Vaubrun, le président, Mme du Deffand, M. de Saint-Aulaire et bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. Parmi les autres de passage, il faut citer Voltaire et Mme du Châtelet. Un des passe-temps favoris à la petite cour de Sceaux était, selon la mode d'alors, de tracer des portraits. Mme du Deffand excellait dans cet art, mais malheur à celui qu'elle allait peindre, car la plupart du temps elle emportait le morceau.

L'abbé de Vaubrun, frère de la duchesse d'Estrées [3], passait sa vie à Sceaux, complaisant par excellence de Mme du Maine, qui n'était facile ni tendre, comme on l'a vu plus haut; il servait sans s'en douter de plastron à la société. Mme du Deffand fut chargée du soin de faire son portrait, c'était vouer l'abbé à être écorché vif.

« M. l'abbé de Vaubrun a 3 coudées de hauteur du côté droit et 2 1/2 du côté gauche : ce qui rend sa démarche fort irrégulière. Il porte la tête haute et montre avec confiance une figure qui d'abord surprend, mais qui ne choque cependant pas autant que la bizarrerie de ses traits semble l'exiger. Ses yeux sont tout le contraire de son esprit; ils ont plus de profondeur que de surface; son rire marque pour l'ordinaire le contentement qu'il a des productions de son imagination. Il ne perd point son temps à l'étude ni à la recherche des choses solides qui ne font honneur que parmi le petit nombre des gens d'esprit et de mérite. Il s'occupe sérieusement de toutes les bagatelles. Il sait le premier la nouvelle du jour; c'est de lui que l'on reçoit toujours le premier compliment sur les événements agréables. Personne ne tourne avec plus de galanterie une froideur, personne ne connaît mieux le prix de la considération qui est attachée à vivre avec les gens en place, ou illustres par leur naissance. Il est très empressé pour ses amis : il

[1] *Mémoires* publiés par M. de Vigan.

[2] Diane-Adélaïde-Philippe Mancini-Mazarini, spirituelle, gourmande, galante, l'api de l'ordre de la Mouche à Miel, la joviale et ingénieuse organisatrice des fameuses nuits de Sceaux. Elle avait épousé, le 17 août 1709, Louis-Armand d'Estrées de Lauzières-Thémines, duc d'Estrées.

[3] Cette duchesse d'Estrées, née de Noailles, ne doit pas être confondue avec celle que nous venons de citer.

ne manque à aucuns devoirs envers eux. On le voit assister à leurs agonies avec le même plaisir qu'il avait assisté à leurs succès. Il n'a point une délicatesse gênante dans l'amitié : il se contente de l'apparence, et il est plus flatté des marques publiques de considération que de l'estime véritable. Mme la duchesse du Maine l'a parfaitement défini, en disant de lui qu'il était le sublime du frivole. »

Cet abbé de Vaubrun fut l'objet d'une plaisanterie assez forte du cardinal de Fleury. Tous les biens de l'abbé étaient en Anjou, l'évêché d'Angers devint vacant, il le demanda avec instance : « Cet abbé mondain n'avait rien qui tendît à l'épiscopat, il se l'avouait bien à lui-même et prévenait cette objection en disant au cardinal qu'il y avait un grand vicaire dans cette cathédrale très capable de conduire le diocèse. Il fit valoir tellement toutes ses qualités, tous ses talents au cardinal, il le vanta si bien que celui-ci résolut de donner l'évêché au grand vicaire. Quand l'abbé revint solliciter de nouveau, M. de Fleury lui répondit : « Comme je me fie à vous, vous m'avez dit tant de bien de cet ecclésiastique que j'ai déterminé le roi à lui donner l'évêché. » Il ne faut pas oublier de nommer M. de Sainte-Aulaire parmi les hôtes habituels de Sceaux. « Mme la duchesse du Maine l'appelait par plaisanterie son berger », dit Hénault. Cet homme, mort à cent ans, ne s'avisa de ses talents qu'à soixante. Nous avons de lui des chansons charmantes et de jolis vers. Mme la princesse le pressant de lui dire je ne sais quel secret, il lui répondit :

La divinité qui s'amuse
A s'informer de mon secret,
Si j'étais Apollon, ne serait pas ma muse :
Elle serait Thétis, et le jour finirait.

On peut bien penser que la duchesse du Maine demanda le portrait du président Hénault, pour figurer dans la nombreuse galerie des hôtes de Sceaux. Mme du Deffand s'en chargea. C'est le président lui-même qui nous l'a conservé dans ses Mémoires. « Voici, dit-il, mon portrait en beau et trop beau par Mme du Deffand, je le donne d'autant plus volontiers qu'on y entrevoit une critique assez fine et qui ne me fait pas plus d'honneur que de raison :

« Toutes les qualités de M. le président Hénault et même tous ses défauts sont à l'avantage de la société; sa vanité lui donne un extrême désir de plaire, sa facilité lui concilie tous les différents caractères, et sa faiblesse semble n'ôter à ses vertus que ce qu'elles ont de rude et de sauvage dans les autres.

« Ses sentiments sont fins et délicats, mais son esprit vient trop souvent à leur secours pour les expliquer et les démêler; et comme rarement le cœur a besoin d'interprète, on serait tenté quelquefois

de croire qu'il ne ferait que penser ce qu'il s'imagine sentir. Il paraît démentir M. de la Rochefoucauld, et il lui ferait peut-être dire aujourd'hui que le cœur est souvent la dupe de l'esprit.

« Tout concourt à le rendre l'homme du monde le plus aimable : il plaît aux uns par ses bonnes qualités et à beaucoup d'autres par ses défauts.

« Il est impétueux dans toutes ses actions, dans ses disputes, dans ses approbations. Il paraît vivement affecté des objets qu'il voit et des sujets qu'il traite; mais il passe si subitement de la plus grande véhémence à la plus grande indifférence, qu'il est aisé de démêler que si son âme s'émeut aisément, elle est bien rarement affectée. Cette impétuosité qui serait un défaut en tout autre, est presque une bonne qualité en lui : elle donne à toutes ses actions un air de sentiment et de passion qui plaît infiniment au commun du monde; chacun croit lui inspirer un intérêt fort vif, et il a acquis autant d'amis par cette qualité que par celles qui sont vraiment aimables et estimables en lui. On peut lui reprocher d'être trop sensible à cette sorte de succès; on voudrait que son empressement pour plaire fût moins général et plus soumis à son discernement.

« Il est exempt des passions qui troublent le plus la paix de l'âme. L'ambition, l'intérêt, l'envie, lui sont inconnus; ce sont des passions plus douces qui l'agitent; son humeur est naturellement gaie et égale...

« Il joint à beaucoup d'esprit toute la grâce, la facilité, la finesse imaginables, il est de la meilleure compagnie du monde; sa plaisanterie est vive et douce; sa conversation est remplie de traits ingénieux et agréables qui jamais ne dégénèrent en jeux de mots ni en épigrammes qui puissent embarrasser personne...

« Le voilà tel qu'il était en 1730, à quarante-cinq ans. »

Ce portrait, plus malicieux qu'il n'en a l'air, est très vrai et très étudié, seulement la marquise a soin de signaler les défauts avec une grande légèreté de touche, tandis qu'elle insiste sur les qualités, de manière à rendre le portrait agréable à l'original. Mais quand elle s'adresse à quelqu'un qui ne peut pas mettre sa lettre sous les yeux du président, elle change singulièrement de ton et fait volontiers ressortir les défauts, en glissant sur les qualités; c'est un rapprochement facile à faire en lisant sa correspondance.

Les lettres de la duchesse du Maine donnent une idée très juste de la tournure de son esprit; en voici quelques-unes adressées à Hénault, pendant un petit voyage de la duchesse à Eu.

La duchesse du Maine au président Hénault.

« Vous voyez que je pratique les préceptes de l'Évangile, qui ordonnent de rendre le bien pour le mal, et quand on a reçu un

soufflet, de tendre l'autre joue. Vous ne m'avez donné aucun signe de vie, depuis mon départ, et je vous donne de mes nouvelles. Il est vrai que j'ai mandé à Mlle de Launay de vous faire quelques reproches de ma part, mais tout cela aboutit à vous écrire la première.

« C'est ainsi qu'un chrétien se venge et se *courrouce!* Enfin, monsieur le président, j'ai vu la mer et la suis venue chercher qui pis est; il est vrai que je ne me suis point embarquée dessus, je laisse ces grands exploits aux amazones d'Estrées[1] et de Chambonas. Je me contente de jouir de la mer en terre ferme. Je vais sur les jetées voir le flux et le reflux, et c'est tout autant qu'il m'en faut. Ah! que j'ai souffert de tribulations depuis que je suis sortie de mon village! Je crois être passée tout d'un coup de l'âge d'or à l'âge de fer. Au lieu du son de la musette et du chalumeau, auquel je suis accoutumée, j'entends le bruit éclatant des tambours, des timbales et des trompettes. A la place des danses paisibles de nos bergers, à l'ombre des ormeaux, on me donne le spectacle de voir crever des bombes et combattre des frégates; enfin, au lieu de couronnes de fleurs, de guirlandes et de romances chantées en mon honneur, on me salue à grands coups de canon. Je crois franchement, monsieur le président, que vous ne vous accommoderiez pas mieux que moi de ces marques de respect effrayantes. J'ai grande impatience de revoir mes dieux pénates; je ne donnerais pas la moindre de mes brebis pour tous les troupeaux de Neptune, ni mes bergers[2] pour Protée et les Tritons. On sert à ma table des monstres marins; et tandis que Mmes d'Estrées et de Chambonas attaquent généreusement un esturgeon plus grand que moi, je les regarde avec terreur, et me réduis modestement à la chétive solicoque. Je crois qu'on trouve ici qu'il y a une grande différence de moi à la grande Mademoiselle, qui était une virago et qui n'avait peur de rien. Mais que faire? Il ne dépend pas de soi de se changer, et, comme dit l'Écriture, nous ne pouvons ajouter une coudée à notre taille. Il n'est pas plus en notre pouvoir de nous rendre braves, quand Dieu nous a créés poltrons : n'est-il pas vrai, monsieur le président? Par exemple, je suis sûre que vous sentez bien que vous n'êtes pas le maître de devenir un homme exact et régulier. Sur ce je finis ma lettre que, peut-être, vous ne trouverez que trop longue. »

Je fis des réponses à Mme la duchesse du Maine, dit Hénault, que je n'ai point retrouvées, et elle me récrivit la lettre suivante :

« Ho! ne m'écrivez plus, si vous voulez que je vous écrive. Il m'est très aisé de vous chanter pouilles quand vous avez tort;

[1] La duchesse d'Estrées et Mme de Chambonas formaient la compagnie habituelle de la duchesse du Maine.

[2] La duchesse nommait ainsi M. de Saint-Aulaire et l'abbé Vaubrun.

mais quand vous m'écrivez des lettres plus belles que celles de Voiture, il m'est fort difficile de vous répondre. Prenez pitié de moi, et voyez que je n'ai pour ressource que deux bergers qui sont, comme vous dites, sans prétention, et desquels, par conséquent, je ne puis rien tirer. Tout me manque au besoin : mes frayeurs, qui m'ont été d'une grande ressource jusqu'à présent, ne me fournissent plus rien. Depuis que je suis arrivée, il n'est plus question d'ornières, de montagnes, ni de canonnades. L'intempérance de Mmes d'Estrées et de Chambonas, qui va toujours son train, serait une chose rebattue; vous dire que l'un de mes bergers fait plus de bruit que de besogne, et que l'autre ne fait ni besogne ni bruit, vous le savez; louer vos lettres autant qu'elles le méritent serait une chose trop fade; et c'est leur donner une assez grande louange que de rester sans réplique. Cependant, ne prenez pas trop au pied de la lettre ce nouveau reproche; car, après tout, j'aime encore mieux que vous m'écriviez de trop belles lettres que si vous me donniez un autre sujet de me plaindre de vous; et pour preuve de cela, je vous dirai que j'enrage de ce que le roman [1] que vous avez commencé demeure en si beau chemin; vous faites comme Voiture, qui finit celui d'Alcidalis à l'endroit le plus intéressant. Au reste, je ne passerai point par Meulan : en seriez-vous déjà instruit? et serait-ce pour cela que vous m'offririez d'y venir? Je ne le veux point croire, mon cher président, car il serait horrible que quelqu'un qui fait si bien quand il veut, prît plaisir à mal faire. Mais, tout de bon, voulez-vous vous corriger? Je vais vous mettre à l'épreuve. Venez me trouver à Anet, où je serai sûrement le 27 de ce mois, c'est un beau lieu; le chemin qui y mène est admirable, vous y seriez deux jours avec nous et vous vous en retourneriez ensuite à Paris.

« Voyez, de cet effort vous sentez-vous capable? Je vous laisse y penser et vais retrouver mes Normands qui me reprochent beaucoup mes longues lettres. Voici un rondeau que j'ai tiré de ma stérile cervelle : je vous prie de le recevoir avec indulgence.

RONDEAU

Oui, cher Hénault, est grande convenance
De t'exalter, quand à résipiscence
Es revenu pour moi si gentiment;
T'es mis à bien depuis mon partement,
Ne s'agit plus que de persévérance.
A ton égard je suis en défiance,
C'est que connais dès longtemps ton usance.

[1] C'était une plaisanterie sur ce que Mme la duchesse du Maine était montée, à Dieppe, sur un vaisseau. Sur cela, j'avais bâti un commencement de poème où je supposais un enlèvement. (Note de l'auteur.)

Et ton génie enclin à changement,
Oui, cher Hénault,
Ai cependant grande reconnaissance,
De ce qu'a fait pour chanter mon absence.
Veux-tu savoir, en mon contentement.
Si le passé te pardonne aisément,
Si mes griefs je mets en oubliance?
Oui, cher Hénault.

« M[me] la duchesse du Maine avait reçu de moi, dit encore Hénault, une lettre où je me plaignais assez mal à propos d'une critique que M. de Saint-Aulaire avait faite d'une chanson que j'avais envoyée. Elle me fit la réponse suivante :

Auteurs vivaient en paix, une rime survint,
Et voilà la guerre allumée.

« Eh ! monsieur le président? Monsieur de Saint-Aulaire? Monsieur de Saint-Aulaire? Monsieur le président? Ma foi, Messieurs, battez-vous tant qu'il vous plaira, mais que je n'en sois pas victime; en effet, j'ai bien affaire de tout cela; vous m'écrivez la lettre du monde la plus sèche, pas le plus petit couplet de chanson après que je me suis épuisée en vers et en prose pour vous. Je me suis cassé la tête à vous ourdire un rondeau, bon ou mauvais, n'importe, j'ai fait de mon mieux, et vous me répondez seulement des pouilles. Pour M. de Saint-Aulaire, je lui ai dit vos griefs; il m'a répondu : « Pourquoi m'appelle-t-il vieux troubadour et chevalier sans pré« tention? » De quoi vous avisez-vous de chercher noise, ne savez-vous pas qu'il n'y a que la vérité qui offense; de plus, le berger prétend n'être point sans prétention, et il prétend prétendre beaucoup : Dieu le sait. Quant à moi, le P. Boursault ne me permet pas de m'en éclaircir. Réformez votre style, appelez *le berger*, comme le roi Jacques, *le prétendant*. Ils seront deux à prétendre, cela ne vous fait rien, ayez cette complaisance. Au surplus, je vous dirai sérieusement que le refrain de la chanson a été mis sans malice et avec très bénigne intention. Où prenez-vous qu'on montre ce qui se fait ici et ce qu'on y envoie, allez, vous êtes fous : finissez vos querelles parnassiennes et reprenez la lyre. Quant à moi, je ne quitte pas ma vielle pour toutes vos disputes, je fais à tout coup des productions charmantes; l'air de la Normandie m'a ouvert l'esprit, le cidre m'a tenu lieu d'eau d'Hippocrène, c'est aussi une leçon digne de ma muse. Mon autre chevalier est aussi scandalisé de l'épithète de sans prétention. Mais après tout, je crois que c'est plutôt leur faute que la vôtre : il est vrai que le mot est malsonnant, mais on ne peut dire qu'il blesse les oreilles chastes. Bonsoir, président, ne montrez point ma lettre, je

ne veux point qu'on voie toutes les folies que je vous mande. Je vous promets, en revanche, de ne pas montrer votre réponse. Je pars après-demain jeudi; venez à Anet : Vous y boirez de bon vin, même de Tokay; nous vous ferons le récit de notre voyage; enfin vous vous divertirez très bien. »

Un des goûts favoris de la duchesse du Maine, qu'elle avait conservé même après sa disgrâce et la disparition *des grandes nuits* de Sceaux, était celui de jouer la comédie; rien ne la flattait davantage que de donner, sur ses jolis théâtres de Sceaux et d'Anet, une première représentation des pièces qui devaient se jouer plus tard à Paris. Voltaire et Mme du Châtelet se prêtaient volontiers à cette fantaisie. Mme du Maine ne reculait devant aucune difficulté et, dans les premiers jours de décembre 1747, on monta à Sceaux l'opéra *Issé*[1]. Mme du Châtelet et Mme de Jaucourt étaient les principales actrices. Ce spectacle attira une si prodigieuse affluence de monde à la première représentation, que ce fut à grand'peine que la duchesse consentit à une seconde. Mme du Châtelet s'acquitta de son rôle avec assez de talent, mais l'importunité de la foule, qui n'était pas moins grande à la seconde représentation, détermina la duchesse à ne plus laisser jouer que des comédies. En conséquence de cette détermination, on donna à Sceaux, le 15 décembre, *la Prude*, de Voltaire, précédée d'un prologue récité par Voltaire avant sa comédie. L'encombrement des spectateurs fut pire encore que les fois précédentes. La duchesse, fort mécontente, voulut voir les billets qui avaient été envoyés, elle entra en les lisant dans une fort grande colère et déclara qu'ils étaient indécents par rapport à elle et à son rang. Voici une copie de ces billets d'invitation, qui nous semblent bien justifier l'irritation de la duchesse :

« De nouveaux acteurs représenteront, vendredi 15 décembre, sur le théâtre de Sceaux, une comédie nouvelle en vers et en cinq actes.

« Entre qui veut, sans aucune cérémonie; il faut y être à six heures précises et donner ordre que son carrosse soit dans la cour à sept heures et demie, huit heures. Passé six heures, la porte ne s'ouvre à personne. »

Ces invitations ridicules avaient été rédigées par les acteurs eux-mêmes, qui ne craignaient point un public trop nombreux. Au bout de quelque temps la colère de Mme du Maine s'apaisa et, au mois d'août de la même année, on monta à Anet une nouvelle comédie de Voltaire, *Monsieur du Cap-Vert*.

C'est précisément à ce moment que la liaison intime de Voltaire et de Mme du Châtelet était à son point culminant; et quoique la duchesse du Maine eût Mme du Châtelet en horreur, il fallait la supporter en faveur de Voltaire. Mme de Staal raconte de la façon

la plus plaisante à Mme du Deffand toutes les péripéties de cette représentation de *Monsieur du Cap-Vert*[1].

« Anet, mardi 15 août 1747.

« Mme du Châtelet et Voltaire, qui s'étaient annoncés pour aujourd'hui et qu'on avait perdus de vue, parurent hier, sur le minuit, comme deux spectres, avec une odeur de corps embaumés qu'ils semblaient avoir apportée de leurs tombeaux. On sortait de table. C'étaient pourtant des spectres affamés : il leur fallut un souper, et qui plus est des lits qui n'étaient pas préparés. La concierge, déjà couchée, se leva à grande hâte. Gaya, qui avait offert son logement pour les cas pressants, fut forcé de le céder dans celui-ci, déménagea avec autant de précipitation et de déplaisir qu'une armée surprise dans son camp, laissant une partie de son bagage au pouvoir de l'ennemi. Voltaire s'est bien trouvé du gîte : cela n'a point du tout consolé Gaya. Pour la dame, son lit ne s'est pas trouvé bien fait; et il a fallu la déloger aujourd'hui. Notez que ce lit, elle l'avait fait elle-même, faute de gens, et avait trouvé un défaut de... dans les matelas, ce qui, je crois, a plus blessé son esprit exact que son corps peu délicat; elle a, par intérim, un appartement qui a été promis, qu'elle laissera vendredi ou samedi pour celui du maréchal de Maillebois, qui s'en va un de ces jours. »

« 18 août.

« Nos revenants ne se montrent point de jour. Ils apparurent hier à dix heures du soir. Je ne pense pas qu'on les voie guère plus tôt aujourd'hui; l'un est à décrire de hauts faits, l'autre à commenter Newton. Ils ne veulent ni jouer ni se promener : ce sont bien des non-valeurs dans une société, où leurs doctes écrits ne sont d'aucun rapport..... »

« 20 août 1747.

« Mme du Châtelet est d'hier à son troisième logement. Elle ne pouvait plus supporter celui qu'elle avait choisi, il y avait du bruit, de la fumée sans feu (il me semble que c'est son emblème). Le bruit, ce n'est pas la nuit qu'il l'incommode, à ce qu'elle m'a dit, mais le jour, au fort de son travail : cela dérange ses idées. Elle fait actuellement la revue de ses principes : c'est un exercice qu'elle réitère chaque année, sans quoi ils pourraient s'échapper et peut-être s'en aller si loin qu'elle n'en retrouverait plus un seul. Je crois bien que sa tête est pour eux une maison de force, et non

[1] Cette comédie a eu deux titres différents, elle s'est appelée d'abord *Monsieur du Cap-Vert* puis *les Originaux*, c'est sous ce premier titre qu'existaient les noms du comte de Boursouffle et de Mlle de la Cochonnière ; sous le second, ils s'appellent le comte des Apprêts et Fanchon, cette pièce avait été jouée pour la première fois, en 1732, à Cirey, chez la marquise du Châtelet.

pas le lieu de leur naissance : c'est le cas de veiller soigneusement à leur garde. Elle préfère le bon air de cette occupation à tout amusement, et persiste à ne se montrer qu'à la nuit close. Voltaire a fait des vers galants qui réparent un peu le mauvais effet de leur conduite inusitée. Je vous ai mandé que la pièce se jouait jeudi. Tout cela n'a pas mal été, et l'on peut dire que cette farce a été bien rendue; l'auteur l'a ennoblie d'un prologue qu'il a joué lui-même et très bien avec notre Dufour qui, sans cette brillante action, ne pouvait digérer d'être Mme Barbe; elle n'a pu se soumettre à la simplicité d'habillement qu'exigeait son rôle, non plus que la principale actrice, Mme du Châtelet, qui, préférant les intérêts de sa figure à ceux de la pièce, a paru sur le théâtre avec tout l'éclat et l'élégante parure d'une dame de la cour; elle a eu sur ce point maille à partir avec Voltaire; mais c'est la souveraine et lui l'esclave. Je suis très fâchée de leur départ, quoique excédée de ses diverses volontés, dont elle m'avait remis l'exécution..... »

« 30 août 1747.

« Notre princesse a écrit au président et l'invite à venir ici et à vous y amener : vous savez cela sans doute? J'ai fait ce que j'ai pu pour la détourner de cette démarche, qui pourra être infructueuse et dont le mauvais succès la fâchera. Si votre santé et les dispositions du président se trouvent favorables, cela sera charmant; en tout cas, on vous garde un bon appartement : c'est celui dont Mme du Châtelet, après une revue exacte de toute la maison, s'était emparée. Il y aura un peu moins de meubles qu'elle n'y en avait mis, car elle avait dévasté tous ceux par où elle avait passé, pour garnir celui-là. On y a retrouvé six ou sept tables; il lui en faut de toutes les grandeurs, d'immenses pour étaler ses papiers, de solides pour soutenir son nécessaire, de plus légères pour les pompons, pour les bijoux; et cette belle ordonnance ne l'a pas garantie d'un accident pareil à celui qui arriva à Philippe II, quand, après avoir passé la nuit à écrire, on répandit une bouteille d'encre sur ses dépêches. La dame ne s'est pas piquée d'imiter la modération de ce prince : aussi n'avait-il écrit que sur des affaires d'Etat, et ce qu'on lui a barbouillé, c'était de l'algèbre, bien plus difficile à remettre au net.

« En voilà trop sur le même sujet, qui doit être épuisé; je vous en dirai pourtant encore un mot et cela sera fini. Le lendemain du départ, je reçois une lettre de quatre pages, de plus un billet dans le même paquet, qui m'annonce un grand désarroi. M. de Voltaire a égaré sa pièce, oublié de retirer les rôles et perdu le prologue; il m'est enjoint de retrouver le tout, d'envoyer au plus vite le prologue, non par la poste, *parce qu'on le copierait*, de garder les

rôles, crainte du même accident, et d'enfermer la pièce *sous cent clefs*. J'aurais cru un loquet suffisant pour bien garder ce trésor! J'ai bien et dûment exécuté les ordres reçus. »

Deux ans après[1] cette mémorable représentation, Mme du Châtelet mourait de la façon la plus imprévue, car elle mourait en couches, âgée de quarante-trois ans. Chacun sait que la belle Emilie avait fait une infidélité à Voltaire, en faveur du jeune marquis de Saint-Lambert, Voltaire seul l'ignorait et ne l'apprit qu'après la mort de la dame, en voulant reprendre une bague qu'il lui avait donnée et dans le chaton de laquelle était caché le portrait de Voltaire. Quel fut son étonnement en poussant le ressort qui découvrait le portrait, de voir celui de Saint-Lambert; cette découverte adoucit singulièrement ses regrets. Mme du Deffand détestait la marquise du Châtelet, voici le portrait qu'elle s'empressa d'en faire et qui courut tout Paris; le duc d'Ayen l'envoya même à Rome, au duc de Nivernais :

PORTRAIT DE Mme DU CHATELET

« Représentez-vous une femme grande et sèche, sans hanches, la poitrine étroite, de gros bras, de grosses jambes, des pieds énormes, une très petite tête, le visage maigre, le nez pointu, deux petits yeux vert de mer, le teint noir, rouge, échauffé, la bouche plate, les dents clairsemées et extrêmement gâtées, voilà la figure de la belle Emilie; figure dont elle est si contente qu'elle n'épargne rien pour la faire valoir; frisure, pompons, pierreries, verreries, tout est à profusion, mais comme elle veut être belle en dépit de la nature et qu'elle veut être magnifique en dépit de la fortune, elle est obligée de se passer de bas, de chemises, de mouchoirs et autres bagatelles.

« Née sans talent, sans mémoire, sans imagination, elle s'est faite géomètre pour paraître au-dessus des autres femmes, ne doutant pas que la singularité ne donne la supériorité.

« Le trop d'ardeur pour la représentation lui a cependant un peu nui. Certain ouvrage, donné au public sous son nom et revendiqué par un ministre, a semé quelques soupçons; on en est venu à dire qu'elle étudiait la géométrie pour parvenir à entendre son livre. Sa science est un problème difficile à résoudre; elle n'en parle que comme Sganarelle parlait latin devant ceux qui ne le savaient pas. Belle, magnifique, savante, il ne lui manquait plus que de devenir princesse. Elle l'est devenue, non par la grâce de Dieu, ni par celle du roi, mais par la sienne.

« On dirait que l'existence de la divine Emilie n'est qu'un prestige... Elle a tant travaillé à paraître ce qu'elle n'est pas, qu'elle ne sait plus ce qu'elle est, en effet. Ses défauts mêmes ne lui

[1] Le 10 août 1749.

sont peut-être pas naturels. Ils pourraient tenir à ses prétentions; son impolitesse et son inconsidération, à l'état de princesse; sa sécheresse et ses distractions, à celui de savante; son rire glapissant, ses grimaces et ses contorsions, à celui de jolie femme.

« Tant de prétentions satisfaites n'auraient cependant pas suffi pour la rendre aussi fameuse qu'elle voulait l'être. Il faut, pour être célèbre, être célébrée. C'est à quoi elle est parvenue en devenant maîtresse déclarée de M. de Voltaire. C'est lui qui la rend l'objet de l'attention du public et le sujet des conversations particulières; c'est à lui qu'elle devra de vivre dans les siècles à venir. En attendant, elle lui doit ce qui fait vivre dans le siècle présent. »

Ce portrait sanglant vit le jour aussitôt après la mort de Mme du Châtelet, il courut de main en main, sans qu'on en nommât l'auteur au premier moment, mais il ne tarda pas à être connu.

Thomas dit, après avoir vu ce portrait : « Il me rappelle les paroles d'un médecin de ma connaissance : « Mon ami tomba malade, « je le traitai; il mourut, je le disséquai. »

Lucien Perey.

Ici s'arrêtent les fragments de la première partie de l'étude complète sur le président Hénault et Mme du Deffand, que M. Lucien Perey doit publier dans quelques mois. On y verra la suite intéressante de la vie d'Hénault. Devenu l'ami et le confident de la reine, faisant partie de son cercle intime et y remplissant le rôle du conseiller le plus sûr et le plus dévoué, il adoucit souvent les peines de la pauvre Marie Leckzinska, dont la nature timide, irrésolue et douce, avait grand besoin des avis et des soins de ses amis. Il restera jusqu'à la fin gracieux, obligeant et bon. Et lorsque l'âge avancé affaiblira son intelligence, il récoltera le fruit de ses aimables qualités en demeurant entouré de l'affectueuse sollicitude de tous les siens. Les dernières années de la vie de Mme du Deffand formeront un contraste complet avec celles du président; au lieu de l'apaisement et de la sérénité que devrait apporter la vieillesse, le cœur égoïste de la marquise sera profondément troublé par une passion ardente et profonde, qu'on ne l'eût jamais crue capable d'éprouver. Mais laissons à M. Lucien Perey le soin de conduire jusqu'à la fin ses deux héros; on sait avec quel art achevé, quel charme délicat, quelle connaissance approfondie de l'époque il s'acquittera de la tâche. L'aimable auteur s'est fait une juste réputation dans ce genre d'écrits, de plus en plus goûté du public, et on peut juger, par les extraits que nous venons d'en donner, du vif agrément et du piquant attrait que présentera son ouvrage.

LE JAPON D'AUJOURD'HUI

L'an dernier, la maison Mame a publié, sans nom d'auteur, la première partie d'une correspondance intime sur le Japon, dont le *Correspondant* avait inséré plusieurs fragments très intéressants. Le prompt enlèvement du livre a nécessité une seconde édition. Celle-ci a été revue et augmentée de dix chapitres.

On veut bien nous communiquer quelques-unes de ces pages, encore inédites. Nous sommes heureux de pouvoir en faire profiter nos lecteurs.

Kanazawa, d'où est daté le récit de l'éminent missionnaire, est une ville de cent mille âmes, située sur la côte ouest de l'île Nippon. L'entrée en est interdite aux Européens, à moins d'une permission spéciale du gouvernement japonais.

Les fêtes de Kanazawa. — Rivalités des prêtres bouddhistes et shintoïstes. — Les courses de chevaux. — Les spectacles en plein air. — La foule. — Les rafraîchissements. — Les lutteurs. — L'escrime au sabre. — Les ballons. — Les gâteaux. — Représentations théâtrales. — Parodies religieuses. — Les anciens costumes. — Le faste des anciens seigneurs. — Décadence religieuse. — Analogie avec les spectacles de l'antiquité.

Dimanche 5 *juillet*. — Depuis trois jours, Kanazawa et ses environs sont en fête, pour honorer les mânes des guerriers morts à l'ennemi. L'armée s'était chargée d'organiser la majeure partie de ces réjouissances, se réservant d'y prendre une juste et large part.

La fête ayant un caractère religieux, c'est là le côté qui nous a d'abord intéressés. Nous nous sommes donc rendus dans le jardin public, où se trouve la statue colossale de je ne sais quel ancien guerrier resté fort célèbre dans cette ville, depuis le séjour qu'il y a fait, paraît-il.

[1] *Journal intime de l'abbé Bruley des Varannes, missionnaire apostolique au Japon septentrional.* — Chez Mame, éditeur à Tours, 1893.

Au pied de sa statue, on avait établi une vaste tonnelle en feuillage, précédée d'un portique de fleurs de lis et de chrysanthèmes.

La partie centrale de l'édifice est réservée à ceux qui ont envie de prier : c'est là que les prêtres shintoïstes exécutent leurs danses sacrées. Les deux nefs latérales reçoivent ceux qui préfèrent se reposer, boire, manger et rire. Nous, qui n'avions rien à faire de tout cela, nous nous sommes contentés de passer, non sans remarquer la facilité avec laquelle les prêtres des deux religions rivales, les shintoïstes d'un côté, et les nombreuses sectes bouddhistes de l'autre, s'entendent pour se partager l'argent des crédules.

On pouvait croire que l'obole des pèlerins appartiendrait aux prêtres shintoïstes, puisque le héros en question avait été leur adepte, et que la fête était essentiellement shintoïste. Mais les bonzes de toute couleur réclamèrent, et, en gens avisés, obtinrent de faire, à leur tour les cérémonies. La conséquence fut, on le devine, le partage du butin.

Or les shintoïstes, tous de la même secte, alors que celles des bouddhistes sont très nombreuses, partagèrent par tête les profits qui leur revenaient; ce fut très simple. Il n'en alla pas de même pour les bouddhistes, et, l'année dernière, la plus puissante secte bouddhiste, celle de *Nitchirén*, accapara seule tout ce qui revenait aux autres. Aussi, cette fois, les sectes spoliées s'étaient-elles entendues pour l'évincer.

Au surplus, la partie religieuse de ces cérémonies est de beaucoup la moins intéressante, et ce n'est pas la prière qui attire la foule; suivons-la donc.

On inaugurait des courses de chevaux. L'essai a été très réussi... comme amusement. Ces animaux, pris dans la campagne, n'avaient encore, en fait d'entraînement, que traîné des charrettes dans les montagnes, et se trouvaient tout dépaysés sur la piste d'un champ de course.

Cette réunion d'étalons et de juments, montés par de bons Japonais, transformés en jockeys, était entourée d'une foule vociférant, ce qui n'était pas fait pour rétablir le calme dans ses rangs.

Quant au personnage chargé de donner le signal du départ, armé d'un énorme drapeau rouge et blanc, il l'agitait fiévreusement sous le nez des chevaux, suffisamment effrayés déjà. Aussi, quand il l'abaissa subitement pour la course, les animaux épouvantés, au lieu de s'élancer en avant, firent demi-tour et s'emballèrent en sens inverse. Les cavaliers qui ne s'y attendaient pas furent désarçonnés, et les voilà courant, à leur tour, à la suite de leurs coursiers, pour les reprendre et les ramener dans la bonne voie, l'homme au signal n'étant plus là pour leur faire peur.

Mais il n'était pas facile d'achever le parcours. Trois mètres avant le but se trouvait un obstacle sérieux, même pour des courses plates : l'entrée des écuries. Les chevaux, en effet, n'éprouvèrent aucun scrupule pour franchir la corde qui en défendait l'entrée; et, résultat : nouvelle culbute des cavaliers et nouvelle poursuite.

Je passe beaucoup de péripéties, prouvant toutes qu'il n'est pas aisé de gagner une course au Japon. Les jockeys désarçonnés s'étaient, je ne sais pourquoi, plutôt pris aux cheveux qu'ils n'avaient rattrapé leurs montures... En vérité, les vainqueurs auront bien le droit d'être fiers de leurs succès! Mais cela dure trop longtemps, allons ailleurs.

Rien n'est curieux comme l'aspect de cette vaste prairie, qui réunit une foule immense, où les citadins sont mêlés aux campagnards. Quand le Japon produira un Téniers, son pinceau immortalisera ces petites scènes, prises sur le vif, et dont la gaieté ne le cèdera pas à celles de Flandre.

Beaucoup sont venus de loin, apportant tout ce qu'il leur fallait pour séjourner trois jours, en plein air. Ils mangent devant les spectacles, pour n'en rien perdre. Certains, craignant sans doute de *jaunir* leur teint, s'abritent sous de larges parasols en papier huilé. D'autres, redoutant la pluie, assez fréquente à cette époque, portent sur le dos une natte sur laquelle l'eau glissera, et qui leur servira, le soir, à s'étendre pour dormir.

Au milieu de cette multitude, circulent des individus offrant à grands cris des morceaux de neige glacée, conservée dans des fosses, depuis l'hiver. Ils s'efforcent de vendre leur marchandise avant qu'elle ne fonde. On en achète des morceaux qu'on suce pour se désaltérer. Çà et là, je vois des baquets sur lesquels on trébuche, non sans danger, car ils sont remplis par les passants. Les propriétaires y trouveront de quoi fumer gratuitement leur jardin. C'est un genre de commerce profitable, il y vient tant de monde!... Mais passons vite.

Nous voici devant les lutteurs.

Sur un tertre de sable fin, haut de 50 centimètres, en forme de cirque, une douzaine d'hommes nus, d'une grosseur surprenante, commencent par se livrer à une sorte de pantomime; ils frappent des mains en cadence, et lèvent les jambes qu'ils laissent retomber comme des pilons.

Cette espèce de danse macabre, sans caractère, dure trop longtemps. Le public partage mon impatience, il appelle à la lutte ces hercules charnus et bouffis. Deux de ces monstres sortent alors des rangs, et saluent.

Ils commencent par s'éponger avec du papier, se lavent les mains, se rincent la bouche, se crachent sur le corps, s'aspergent de sable; enfin, après mille grimaces, les voilà prêts. Ils s'accroupissent nez à nez, se défiant mutuellement. Tout à coup se redressent, se précipitent l'un sur l'autre, s'enlacent, cherchent à se culbuter, se dégagent, se rattrapent, et luttent jusqu'à ce que l'un parvienne à jeter l'autre hors de l'arène. Il est vainqueur.

Près d'eux, debout, un Japonais, en costume de cérémonie, tient un éventail en guise de *fouet*, et préside au combat, qui doit cesser au premier signe. Sa présence n'est pas inutile, car la lutte finit souvent par perdre tout caractère amical.

Ce genre de spectacle est un des plus en vogue au Japon; on l'appelle le *seumô*.

Près de là, sur une estrade semblable, on s'escrime au sabre, l'arme favorite des Japonais. Les anciens guerriers en avaient toujours deux à la ceinture. Ils le manient à deux mains, un peu comme nous le bâton. Autrefois, quand ils le portaient encore, ils faisaient tomber des têtes aussi facilement que ces pâquerettes des champs que le promeneur fauche de sa canne. C'était un vrai et perpétuel danger pour les Européens : on l'a pu voir à propos du tsaréwitch. Aussi le gouvernement a-t-il été prudent d'interdire à tous le port de cette arme redoutable; il a sauvé ainsi bien des étrangers, en qui les fanatiques voient toujours des ennemis de la patrie.

Les escrimeurs, que nous avions sous les yeux, se servaient fort habilement de leur sabre de bois; mais qu'ils étaient fatigants par leurs cris sauvages! Leur assaut avaient l'air d'un combat de bêtes féroces. Près d'eux, se tenait également le juge chargé de mettre fin au combat et d'apprécier les coups.

Pendant tous ces spectacles, nous étions distraits par un feu d'artifice en plein jour. On lançait des bombes qui, en éclatant, laissaient échapper, gonflés d'air en se dépliant, d'énormes bonshommes en baudruche et des animaux chimériques qui descendaient, se dandinant de la façon la plus comique du monde. Quelquefois, de leur intérieur, s'envolaient encore des pigeons. Nous avions peine à comprendre comment ces animaux pouvaient en sortir vivants, ou du moins sans être étourdis d'une si rapide ascension.

Nous continuâmes notre excursion, traversant les tonnelles sous lesquelles les Japonais buvaient et mangeaient à l'abri du soleil.

Nous vîmes, comme à nos foires, des baraques de toutes sortes, des poules et des singes savants, des ours non moins bien édu-

qués; enfin, quantité de marchands de friandises de toute couleur et de toute forme. Je ne sais si elles étaient bonnes, mais aucune n'était appétissante : on les voyait faire, et la sueur du fabricant y entrait en trop large part.

Au milieu de la place, du sommet d'une haute tour de bois, on lançait sur la foule des poignées de gâteaux de riz, rouges et blancs. Les malins retournaient leur parapluie pour en recueillir davantage.

Mais nous tenions surtout à entendre exécuter certains vieux chants japonais, appelés *nô*, spectacle qui ne se donne plus qu'à Kanazawa.

La représentation avait lieu dans l'ancienne salle des spectacles, qui jadis faisait partie des appartements de la femme principale du daïmio. Cet aménagement se retrouve d'ailleurs dans tous les châteaux.

Autrefois, les daïmios, auxquels leur dignité ne permettait pas d'assister à une représentation publique, mélangés avec la populace, mais qui ne voulaient pas cependant être privés de spectacles, faisaient donner chez eux des représentations plus convenables. Un certain public, celui des châteaux, pouvait même s'y rendre, à condition de garder le silence et de conserver une attitude correcte. C'était la reproduction exacte de l'une de ces anciennes fêtes que nous allions avoir sous les yeux.

La mise en scène est des plus simples. Le décor, toujours le même, se compose d'un arbre vert, aux formes contournées, peint sur le fond. L'acteur arrive sur la scène par un couloir découvert, dans lequel se passe l'action, par moments.

Le parterre est en plein air. Derrière, un peu plus haut, se trouve une galerie abritée et fermée, pour les gens de distinction; la mode européenne s'y est même déjà introduite, puisqu'on y trouve des chaises. C'est là que nous avons pris place, au milieu des officiers de la garnison, organisateurs de la fête. Ils se sont montrés d'une extrême politesse, nous faisant passer des rafraîchissements, et nous mettant au premier rang.

Les scènes représentées sont toujours de vieilles légendes japonaises, événements plus ou moins fantastiques, arrivés à tel ou tel daïmio ou mikado. Voici celle dont nous fûmes spectateurs :

La femme d'un seigneur fut infidèle, et son mari l'a tuée. Elle lui en a conservé un profond ressentiment, jusqu'au fond des enfers : chaque nuit elle lui apparaît, cherchant à le faire périr à son tour. Obsédé de cette vision, le seigneur vient trouver un prêtre shintoïste, et le conjure d'obtenir des dieux l'éloignement du fantôme. C'est là que commence la scène.

Le prêtre promet son intercession. On apporte l'autel, pour les prières, et tous les ustensiles nécessaires à ses divinations. Il revêt ses plus beaux ornements et commence ses sorcelleries. Il est exaucé, car à peine s'est-il retiré que la femme apparaît : elle vient révéler devant l'autel qu'une force invincible la retiendra désormais en enfer, et l'empêchera d'exécuter ses projets homicides.

Telle est la pièce peu compliquée comme intrigue. Le récit, psalmodié sur un ton presque uniforme, est accompagné par les sons criards d'une flûte et le bruit cadencé de deux ou trois tambourins. Le plus bel effet est produit par un chœur de fortes voix d'hommes, psalmodiant à l'unisson, pendant que deux ou trois autres chanteurs poussent des cris perçants et discordants. Ce contraste si fort et si enfantin étonne d'abord, mais on finit par en comprendre l'utilité : c'est pour faire mieux ressortir la psalmodie trop monotone par elle-même. Si j'empruntais une comparaison à la peinture, je dirais que l'effet est analogue à celui produit dans les admirables tableaux de Rembrandt, où les tons de lumière, si éclatants déjà, sont encore renforcés par la noirceur des ombres.

Cette représentation me faisait songer à celles de la Grèce classique, et je trouvais certaines analogies entre ce que je voyais et les anciens spectacles de l'Europe méridionale. Même foule massée en plein air : d'où nécessité, pour être entendu, d'élever fortement la voix et de scander chaque syllabe, ce qui donne à la déclamation un genre particulier. Le seul effet cherché est la chute des phrases sur un ton plus ou moins varié, tout de convention.

Reste à savoir ce que valaient, en eux-mêmes, ces poèmes que nous ne pouvions apprécier, n'en saisissant pas un seul mot. Il fallait, pourtant, qu'ils fussent beaux, puisque je voyais des assistants émus, et tout le monde attentif.

Comme en Grèce encore, le fond du sujet est une de ces vieilles légendes nationales, que les mères ont racontées à leurs enfants, dès le berceau ; elles émeuvent surtout par les souvenirs qui sont venus successivement s'y greffer, en avançant dans la vie. Certains passages du poème viennent parfois douloureusement les réveiller au fond de l'âme, où l'on pouvait les croire à jamais endormis. Quant aux rôles de femmes, ils sont remplis par des hommes masqués, car, au Japon, la femme ne doit point (encore comme en Grèce) paraître sur la scène. Les accessoires sont très simples : on les apporte sur le théâtre, au fur et à mesure, sans craindre de laisser la scène vide, pendant un changement. Point de rideau. Les acteurs portaient les costumes mêmes du temps, faciles à se procurer, puisqu'il ne fallait guère remonter au delà de vingt ans Les choristes avaient celui de cérémonie.

Comme nous devons regretter la disparition de ces splendides costumes brodés, encombrants sans doute et difficiles à porter, mais si originaux! On les a remplacés par nos affreux vêtements européens, si peu artistiques, dont tous les gens en place, l'empereur en tête, ont fait adopter l'usage.

Cette substitution de costume a enlevé, pour nous, beaucoup de son prestige à la noblesse japonaise.

Autrefois, plus un Japonais avait un rang élevé, moins il devait faire de mouvements; il semblait *figé* dans sa dignité. Quand il se déplaçait, son corps remuait d'une seule pièce. La tête droite, les mains immobiles, le buste légèrement penché en avant, les jambes à demi fléchies; il s'avançait lentement, glissant majestueusement un pied devant l'autre, scandant chaque pas. C'était la marche solennelle. Avait-il à tourner, il tournait tout entier, comme une poupée inarticulée; voulait-il examiner si son ombre le suivait, toute sa personne, à la fois, devait regarder en arrière, tant il était *empesé* par la conscience de sa grandeur. Essuyer la sueur perlant sur son visage, par suite de l'accumulation de ses lourds manteaux brodés, eût été une action servile, indigne de lui-même. Il devait sortir, pour s'éponger au milieu de ses serviteurs, lentement empressés à le servir. Et si c'était une femme, il fallait qu'une autre lui rendît cet office.

Nous pouvons sourire; mais, vu dans son cadre, cela ne choque plus. Même, cette solennité, toute de forme, ne messied pas à ces personnages; au fond, ils n'ont guère que cette dignité empruntée, puisqu'ils manquent, le plus souvent, de cette grandeur morale qu'on voit, en Europe, resplendir sur certains fronts. On retrouve peu, chez eux, ce que j'appellerai cette distinction native qui trahit, chez nous, le vrai gentilhomme sous les haillons du pauvre; ces manières distinguées qui permettent de parler, de rire, de se mouvoir, de se moucher, sans perdre de sa dignité, tous ces petits riens, enfin, qui ne peuvent exactement s'analyser, encore moins s'emprunter, mais que chacun remarque. Tout cela n'existe pas en Orient; aussi l'on a dû recourir, dès l'antiquité, à des moyens factices pour faire sentir les supériorités sociales.

C'est ainsi que, par dignité, le mikado et les empereurs chinois se sont crus obligés de rester enfermés derrière d'impénétrables murailles, de ne se laisser voir qu'à certains jours, dans un formidable appareil, et de ressembler plus à des statues qu'à des hommes.

Or les Japonais ne se sont pas assez aperçus qu'en renonçant à leurs usages séculaires, qu'en se dépouillant de leurs magniques costumes orientaux pour endosser la vulgaire redingote européenne,

ils perdaient une grande partie de ce qui faisait leur considération. Le Persan de Montesquieu le savait bien.

Cette représentation théâtrale m'a montré ce qu'étaient les cours brillantes du Japon, toutes d'apparence; et je revoyais saint François-Xavier revêtant, il y a trois cents ans, ses plus beaux habits sacerdotaux, traînés sous tous les cieux, pour se présenter plus dignement devant les seigneurs dorés de l'endroit; mais toute sa splendeur *intérieure*, comme dit l'Écriture, *omnis gloria filiæ regis ab intus*, qui se reflétait sur son visage, le charme de ses manières, car c'était un vrai gentilhomme doublé d'un grand saint, en imposèrent plus, sans doute, que le dénuement de son triste accoutrement, en dépit de ses efforts pour en rehausser l'éclat.

Avant de quitter ce sujet, je veux vous communiquer encore cette autre réflexion personnelle.

De tout temps, la religion fut une des principales sources de la poésie. Athènes, Rome, y puisaient largement, et les légendes religieuses y étaient devenues de plus en plus l'œuvre des poètes qui les utilisaient, développées de toute manière.

Si les premiers chantres poétiques s'étaient montrés respectueux de l'idée religieuse, il en fut autrement quand la philosophie et la raison eurent tout sapé. Seuls, d'abord, les esprits forts rièrent secrètement des vieilles légendes de Jupiter et de sa cour. Bientôt on en fit tout haut des gorges chaudes. On vit la comédie mordante succéder aux chants épiques et à la tragédie admiratrice. En Grèce, après le vieil Homère, après Pindare, après Sophocle même, on entendit Euripide lancer des pointes aux dieux, bien différentes, il est vrai, de celles d'Aristophane, qui ne cachait pas beaucoup son rire.

Et plus tard, à Rome, Térence, délicatement, et Plaute, sans réserve, ridiculisèrent, en même temps, ce que leurs ancêtres avaient respecté. La décadence religieuse était au fond complète : on n'adore plus ce qu'on méprise.

Au Japon, ne voyons-nous pas quelque chose d'analogue : la vieille religion nationale morte avec ses fables. Les comédiens osent faire monter sur les planches, pour s'en divertir, les anciens dieux et leurs clients, les prêtres avec leurs autels, sans que personne ne proteste.

N'est-ce pas le plus grave symptôme de la décadence d'une religion? L'histoire et la raison le prouvent : comment prier avec foi un Dieu dont on vient de s'amuser pendant une heure?

Eh bien, nous venons précisément d'assister à un spectacle de cette nature, car les vieilles légendes païennes étaient entrecoupées de scènes burlesques. J'en cite une.

Un vieillard, tout courbé par les ans et les infirmités, se traîne à grand'peine, appuyé sur son bâton. Il voudrait bien pouvoir marcher droit, redevenir jeune : c'est, pour obtenir cette faveur qu'il vient trouver le dieu de la montagne. Il est reçu par le prêtre, qui écoute favorablement sa requête, avance un tabouret, fait asseoir le vieux, et, séance tenante, commence ses prières, avec force grimaces : on jurerait qu'il le magnétise. L'effet ne tarde pas à se produire : le bonhomme fait des soubresauts de carpe, allonge la jambe, le bras, la tête, redresse l'échine : il se ragaillardit à vue d'œil. Le voilà debout, droit comme un jeune homme. Ravi, dans l'admiration, il demande au prêtre si, chaque fois, ses prières réussissent aussi bien. Sans hésiter, celui-ci le lui affirme. Mais comme les vieux ne sont guère crédules (ils ont été trompés si souvent), notre homme, pour s'en assurer tout à fait, demande de le mettre dans un état encore pire que le précédent.

Aussitôt les prières recommencent; leur succès n'est pas moindre. Le bonhomme en tombe sur le ventre, sans pouvoir se relever. Furieux, il exige, qu'au moins, on le fasse redevenir ce qu'il était en arrivant. Le prêtre consent toujours, et reprend ses prières. Enfin, après toutes sortes de nouvelles contorsions, fort drôles, le vieillard retrouve un regain de jeunesse : il en profite pour chasser le pauvre prêtre à coups de bâton, au lieu de payer sa note; et tout le monde de rire de la singulière récompense.

Nous autres, ministres de l'Évangile, nous ne pourrons que nous réjouir de cette décadence religieuse, si, comme à Rome et à Athènes, la vérité doit remplacer la religion tombée.

UNE PAGE D'HISTOIRE

RÉCIT DE DAUNOU

« Mardi, Lecointe-Puyraveau, député des Deux-Sèvres, a voté pour l'appel au peuple. Mercredi, il est arrivé à la séance, décidé comme moi à voter la détention et la déportation à la paix. Pendant toute la nuit, il a assisté en frémissant aux votes qui précédaient le sien. Il s'agitait sur son banc avec angoisse; à chaque suffrage de mort qui tombait de la bouche d'un de nos collègues, je le voyais pâlir. Il me félicitait d'être appelé avant lui à dire une parole de justice. Lorsque, après avoir voté, je retournai à ma place, il me serra la main : « J'envie votre sort », me dit-il. Enfin son tour arriva. C'était vendredi matin, l'appel nominal durait depuis plus de douze heures. Il me serra la main de nouveau et s'élança à la tribune. Les quatre députés qui l'avaient précédé avaient voté pour la détention, ils avaient été tous les quatre couverts de huées par les tribunes. Le silence se rétablit, et Lecointe-Puyraveau fait entendre ces paroles : « Je ne me présente point en qualité de juge, mais avec le caractère de représentant du peuple. C'est en cette qualité que je vais exprimer mon vœu. Mardi, j'ai voté pour l'appel au peuple... » A ces mots, tumulte violent dans les tribunes, des cris *Mort au lâche! A bas le traître!* retentissent de tous côtés. Lecointe-Puyraveau se trouble, et, d'une voix que l'émotion fait trembler, il reprend : « Vous avez rejeté cet appel, je respecte votre décision. Le peuple la jugera. — *Oui! oui!* vocifèrent les tribunes. *Vive la Montagne! Mort aux appelants!* — Je représente le peuple, continue Lecointe. — *Non, non, tu ne le représentes pas!* » Les hurlements achèvent de le troubler. « Le peuple, dit-il, a été assassiné par le tyran. Je vote la mort du tyran. » Des applaudissements, des rires, des cris de joie, accueillent ces mots. Lecointe revient à sa place, l'air égaré, le front bas. Il est resté jusqu'à la fin de l'appel nominal, jusqu'à sept heures du soir, cloué sur son banc, sans oser me dire un mot, sans oser même me regarder. »

La salle de la Convention, le dernier jour du procès de Louis XVI, au moment du vote.

UN REPRÉSENTANT (*à la tribune*).

La mort!

LA FOULE.

Bravo!

LE REPRÉSENTANT LECOINTE-PUYRAVEAU (*à son banc*).

Vraiment cette plèbe est immonde!
C'est un spectacle affreux que nous donnons au monde.

Louis est honnête homme incontestablement :
Il fut roi, mais sans tache, et qui l'accuse ment.
Le condamner à mort est une ignominie,
Un crime inexpiable, une honte infinie.
Cette tache de sang ne s'effacera pas :
On en sera souillé par delà le trépas.
Décapiter le roi, décapiter la France,
C'est tout un, et...

UN REPRÉSENTANT (*à la tribune*).

La mort!

LA FOULE.

Bravo!

LECOINTE-PUYRAVEAU (*à son banc*).

Quelle souffrance!
Voir le juste écrasé sous le pied du plus fort
Et toute lâcheté triompher sans effort!
L'Assemblée est servile et la foule est féroce :
Qui ne récuserait ce tribunal atroce?
Il n'a pour prononcer ni titre ni mandat,
Et son arrêt menteur n'est qu'un assassinat.

UN REPRÉSENTANT (*à la tribune*).

La mort!

LA FOULE.

Bravo!

LECOINTE-PUYRAVEAU (*à son banc*).

C'est bien! Immolez la victime!
Après elle, demain, jusqu'au fond de l'abîme
Vous tomberez! Bandits, consommez le forfait!
Pour le faire mourir, quel mal vous a-t-il fait?
Condamner l'innocent est une chose infâme.
Quand, pour sauver sa vie, on livre ainsi son âme,
Et qu'à la populace on obéit par peur,
On est un être vil, méprisable et sans cœur.
Cela, c'est la Terreur et non la République!
Les Français n'ont-ils plus de courage civique?

UN REPRÉSENTANT (*à la tribune*).

La mort!

LA FOULE.

Bravo!

LECOINTE-PUYRAVEAU (*à son banc*).

Toujours cette acclamation!
Cette scène est hideuse et la Convention
S'aplatit sous un joug à jamais exécrable.
Ce n'est qu'une curée atroce, impitoyable,
Où lâche et scélérat, hyène, tigre et vautour,
Viennent sur le vaincu s'acharner tour à tour.
De notre antique honneur nul reste ne surnage :
Parmi tous ces valets nul n'aura le courage
De faire entendre au peuple un mot de vérité,
Et de venger la France avec la liberté...
Enfin, voici mon tour! Assez de patience!
Je vais pouvoir parler selon ma conscience,
Je cours voter d'abord pour la détention,
Et puis, après la paix, la déportation.

(*A la tribune.*)

Je me présente, non en qualité de juge,
Mais de représentant du peuple...

LA FOULE.

Le transfuge!
Le traître! A bas!

LECOINTE-PUYRAVEAU.

Et c'est en cette qualité
Que j'exprime mon vœu. Mardi, j'avais voté
L'appel au peuple, et comme...

LA FOULE.

Assez! A mort le lâche!

LECOINTE-PUYRAVEAU.

Vous avez rejeté cet appel...

LA FOULE.

Ça te fâche!

Brigand ! scélérat ! gueux !

LECOINTE-PUYRAVEAU.

Votre décision,
Je veux la respecter...

LA FOULE.

Fais ta soumission !

LECOINTE-PUYRAVEAU.

Le peuple appréciera...

LA FOULE.

Va, tu bats la campagne,
C'est fait !

LECOINTE-PUYRAVEAU.

Mais cependant...

LA FOULE.

Oui, vive la Montagne
Et mort aux appelants !

LECOINTE-PUYRAVEAU.

Je représente ici
Le peuple...

LA FOULE.

Non, c'est nous ! A mort ! Et sans merci !

LECOINTE-PUYRAVEAU.

Mais je dois... j'ai le droit... Si vous voulez permettre...

LA FOULE.

Nous ne permettons rien. On n'a qu'à se soumettre
Lorsque le peuple parle ! Obéis et tais-toi !

LECOINTE-PUYRAVEAU.

Représentant la loi...

LA FOULE.

Tais-toi ! C'est nous, la loi !

LECOINTE-PUYRAVEAU.

L'équité...

LA FOULE.

Non! A mort le lâche! A bas le traître!

LECOINTE-PUYRAVEAU.

La justice voudrait...

LA FOULE.

Le peuple est le seul maître.
La justice, c'est nous et notre volonté!
A mort, et finissons! Soumets-toi, révolté!

LECOINTE-PUYRAVEAU.

Oui, le peuple a souffert du tyran, du despote...
Je vote donc la mort du tyran...

LA FOULE.

Bien! Bon vote!
C'est cela! *Ça ira*! Bravo! La mort! La mort!
Le Capet maintenant est certain de son sort.

LECOINTE-PUYRAVEAU (*retournant à son banc*).

Riez, applaudissez, jacobins en démence!
Malheur à moi, malheur, et malheur à la France!
J'ai faibli, j'ai trahi le juste et l'ai livré.
Je suis déshonoré, je suis déshonoré!

GASTON DAVID.

M[GR] DUPANLOUP ET LE CONCILE

Le *Correspondant* a relevé, dans sa livraison du 10 décembre dernier, une calomnie dirigée par un écrivain des *Etudes Religieuses* contre « certains évêques de la minorité du Concile », et en particulier contre Mgr Dupanloup, nettement accusés d'avoir demandé au gouvernement impérial le retrait des troupes qui occupaient alors la ville de Rome.

On se rappelle quels faits péremptoires, quels témoignages catégoriques nous avons opposés à cette imputation outrageante, et il était permis d'espérer que, devant les démentis officiels qui l'atteignaient, l'écrivain des *Etudes*, à défaut d'une rétractation que semblait commander la loyauté, aurait au moins la convenance de garder le silence.

Il en a été autrement. L'écrivain des *Etudes*, après nous avoir adressé sans aucun droit une réponse très étendue (près de vingt pages du *Correspondant!*), dont nous avons refusé l'insertion, vient de publier ce long factum dans la Revue qu'il dirige, mais, hâtons-nous de le dire, il l'a fait contre le sentiment de la plupart des Pères de la Compagnie de Jésus, qui blâment de pareils excès et qui n'hésitent pas, en cette circonstance, à désavouer leur confrère.

L'auteur de l'article reste donc seul, ou à peu près, en face de nous avec ses imputations, et cela pourrait suffire à donner la mesure de leur autorité. Cependant, comme il essaye de se réfugier dans des divagations et des diversions sans raison comme sans limite, nous jugeons utile de le ramener au point capital du débat, à la question précise qu'il a posée lui-même et dont il s'efforce à présent de détourner l'attention.

Il a dit textuellement, en citant une lettre de l'évêque d'Angers, du 7 juillet 1870 : « Il est maintenant *prouvé* que certains évêques de la minorité ont prié le gouvernement de *retirer les troupes et même l'ambassadeur*, au cas où l'infaillibilité serait définie. On a ici des *lettres* de députés catholiques auxquels M. Émile Ollivier l'a dit *positivement*. Vous comprenez à quel point tout le monde est indigné de cette infamie. »

Après avoir cité ce passage de la lettre de l'évêque d'Angers, en se l'appropriant, l'écrivain des *Etudes*, mettant des noms où l'auteur de la lettre n'avait mis que des insinuations, ajoutait pour son compte : « Ces dernières lignes font allusion à l'appel direct que Mgr Darboy et Mgr Dupanloup, vaincus sur le terrain théolo-

gique, adressaient à l'empereur et au pouvoir civil contre le Concile. Plusieurs de ces lettres, dont l'existence et le contenu étaient alors vaguement soupçonnés, ont été publiées, et pèseront d'un poids bien lourd sur la mémoire des deux prélats. »

Voilà l'accusation formulée; voilà les allégations produites. C'est clair, c'est précis, c'est direct.

Nous avons répondu, et nous répétons :

Vous affirmez qu'il y a des lettres de Mgr Dupanloup demandant au gouvernement impérial de *retirer les troupes de Rome.*

C'est faux. Nous vous avons mis et nous vous mettons encore au défi de publier ces prétendues lettres : elles n'existent pas.

Vous avez affirmé que M. Émile Ollivier, alors premier ministre, avait *positivement* déclaré le fait à des députés catholiques.

C'est faux. M. Émile Ollivier, interrogé à ce sujet, a répondu ces paroles décisives :

« *Aucun* évêque de la minorité, *et pas plus Mgr Dupanloup que tout autre*, n'a réclamé l'évacuation du territoire pontifical. »

C'est tranchant, c'est sans réplique possible.

Ainsi, toutes vos assertions sont détruites, toutes vos accusations réfutées, anéanties avec une autorité irréfragable.

Vous aviez dit que le fait articulé par vous était *prouvé*. Ce qui demeure prouvé, au contraire, et prouvé de la façon la plus invincible, c'est que vous avez... faussé la vérité.

Qu'importent, après cela, vos ergotages et vos échappatoires !

Qu'importe la citation à laquelle vous essayez de vous raccrocher de quelques paroles de Mgr Wicart, évêque de Laval, paroles qu'il a publiquement regrettées ensuite, ainsi que l'atteste son historien, — ce que vous vous gardez soigneusement de dire !

Tout cela n'est pas le débat, que vous cherchez vainement à noyer dans un délayage confus; tout cela n'est pas le point en litige, soulevé par vous-même, et qui vous embarrasse tellement aujourd'hui que vous en êtes réduit à altérer la déclaration même de M. Emile Ollivier.

Oui, le rédacteur des *Etudes* la fausse, comme tout le reste.

On vient d'en lire le texte, vraiment lapidaire; nous le répétons :

« AUCUN ÉVÊQUE DE LA MINORITÉ, ET PAS PLUS MGR DUPANLOUP QUE TOUT AUTRE, N'A RÉCLAMÉ L'ÉVACUATION DU TERRITOIRE PONTIFICAL. »

Le rédacteur des *Etudes* cite ainsi (page 163) :

« *Officiellement*, aucun évêque, pas plus Mgr Dupanloup que tout autre, n'a réclamé l'évacuation du territoire pontifical *auprès du président du conseil.* »

Voilà l'art d'accommoder les textes !

On saisit la portée de la falsification : en ajoutant les mots que nous soulignons, elle insinue que les évêques incriminés ont bien

pu demander *officieusement*, dans la coulisse, ce qu'ils n'ont pas demandé officiellement, et qu'ils ont pu solliciter dans l'ombre, de l'empereur lui-même, ce qu'ils n'ont pas réclamé du président du conseil...

Toujours la calomnie, toujours l'accusation, sans la moindre apparence de preuve!

Et c'est à cette œuvre diffamatoire que l'écrivain des *Études* prétendait faire servir la publicité du *Correspondant* en nous demandant d'insérer son factum! Nous nous y sommes énergiquement refusés, en donnant à l'auteur les raisons de ce trop légitime refus.

« Vous faites, lui avons-nous répondu, une œuvre de dénigrement et de haine à laquelle nous ne saurions nous associer. Libre à vous de la poursuivre, libre à vous de réveiller les vieilles querelles, de diviser les esprits et de calomnier de nobles mémoires ; le *Correspondant* refuse de vous suivre dans cette voie! »

Et comme l'écrivain des *Etudes* insistait avec passion dans une série de lettres captieuses, en nous reprochant, ainsi qu'il le fait de nouveau dans sa Revue, de méconnaître «l'équité la plus vulgaire», nous lui avons répondu :

« Ceux-là méconnaissent l'équité la plus vulgaire qui s'acharnent avec ingratitude depuis vingt ans sur des mémoires entourées de respect, sur de glorieux serviteurs de l'Église, sur des saints et des martyrs; et ceux-là, nous les plaignons, en leur souhaitant de vivre et de mourir aussi noblement que les hommes dont ils font l'objet de leurs persévérantes insultes! »

Enfin si, après avoir refusé l'insertion du libelle qui nous était présenté, nous avons aussi refusé d'en rendre l'original à l'auteur, en lui offrant une copie d'ailleurs minutieusement collationnée, c'est que cet original a son éloquence et que, par ses ratures expressives comme par son texte, il constitue une pièce justificative dont nous tenions à ne pas nous dessaisir. Mais c'est peut-être précisément pour cette raison qu'on tenait à nous le reprendre et qu'on a délaissé la copie offerte...

Que restera-t-il de tout cela dans l'esprit des lecteurs impartiaux? Nous n'en sommes point en peine, puisque, nous le répétons, — et c'est par là que nous voulons finir, — les confrères même les plus autorisés de l'écrivain des *Etudes*, les Pères de la Société de Jésus qui ont été les compagnons et les témoins du P. Olivaint, réprouvent ses tristes polémiques et ont bien voulu nous faire savoir leur formelle désapprobation.

Nous pouvons donc redire, avec une nouvelle force, que le débat est clos, en laissant notre contradicteur sous le verdict de juges dont il lui sera difficile de récuser la sentence.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Le centenaire de 1793. La journée du 10 janvier. Le Panama devant la Cour d'appel. Escroqueries, chantage et dilapidations. Les ravages de l'instruction et de l'enquête. Naissances dominicales. Le jubilé de M. Pasteur. Les revendications féminines. Le marasme du commerce d'étrennes. Les fêtes du patin. Coup d'œil sur quelques expositions. — Mgr de Dreux-Brézé. Albert Delpit. Dumaine et Talazac. Le général Thoumas, etc. — Théâtres. Reprise du *Père prodigue* au Théâtre-Français. Vaudeville : *les Gens de bien,* comédie en trois actes, de M. Maurice Denier. *L'Invitée,* par M. Fr. de Curel. Gymnase : *Tout pour l'honneur,* pièce en quatre actes, de M. Hugues Le Roux. Opéra-comique : *Werther,* drame lyrique en quatre actes et cinq tableaux, paroles de MM. Ed. Blanc, Milliet et Hartmann, d'après Gœthe; musique de M. Massenet. Odéon : *le Carrosse du Saint-Sacrement,* par M. Vaucaire; *la Fille à Blanchard,* par MM. Humblot et Darmont.

I

Le centenaire de 93 ! Nous y voici. Un des jeux d'esprit auxquels nous aimions à nous livrer autrefois, sous l'Empire, consistait à nous demander ce que serait et où en serait la France au centième anniversaire de la révolution; et chacun de répondre au gré de son désir, en jouant au prophète politique et social. Où elle en est, nous le voyons maintenant. On avait tout prévu, excepté cela.

1793 est l'année en qui se résume la révolution, celle qui l'incarne et la rappelle en sa crise la plus aiguë, en ses souvenirs les plus sinistres. Pourtant 1792 a le 20 juin, le 10 août, les massacres des prisons; 1794 a la fournée de Danton, Camille Desmoulins et leurs amis, l'exécution de Madame Elisabeth, les hécatombes les plus sanglantes de la guillotine, l'organisation définitive du tribunal révolutionnaire par cet abominable décret du 22 prairial qui faisait du juge le valet du bourreau. Mais 1792 n'avait pas encore constitué la Terreur en gouvernement, et 1794 s'est rachetée par le 9 thermidor. 1793, qui s'ouvre par le douloureux anniversaire du 21 janvier, dont Paris et la France viennent de célébrer, avec un recueillement attristé, la commémoration, garde sa suprématie, et 1893

promet d'être, en son genre, digne de son aînée, c'est-à-dire de nous donner en boue l'équivalent du sang versé il y a un siècle.

On n'a pas encore oublié, si vite qu'on oublie aujourd'hui, cette catastrophe des bains de Saint-Gervais, où un immense glacier, intact en apparence, mais miné et rongé par une action souterraine, s'effondra en écrasant sous sa masse, en noyant dans un lac de fange l'établissement et les baigneurs. Qu'était-ce que cet effondrement fangeux à côté de celui auquel nous assistons, épouvantés et écœurés, depuis bientôt deux mois et qui continue toujours? Le glacier était superbe et resplendissait; à peine si l'on y signalait une fissure. La fissure est devenue crevasse, la crevasse s'est élargie en gouffre, et tout à coup voici la catastrophe, l'océan de boue tombant comme une avalanche et engloutissant ceux qui s'étaient endormis la veille dans la sécurité et la joie. Ils ne sont pas noyés tous, mais tous sont éclaboussés, et ceux même qui parviendront à se sauver à la nage en resteront salis pour la vie. Et nous autres, spectateurs de la rive, qui regardons, avec un dégoût mêlé de pitié, patauger dans ce débordement de vase tant de victimes imprévues, dont la prospérité insolente narguait hier encore tous les pronostics et toutes les menaces, nous sommes asphyxiés nous-mêmes par les miasmes délétères qui s'exhalent du cloaque en liquidation.

La journée du 10 janvier aura particulièrement marqué dans ce drame un peu long, où il y a des redites et dont le dénouement traîne, mais qui n'en semble pas moins machiné par un homme du métier, expert dans l'art de varier les épisodes, d'échelonner les événements, de ménager les péripéties, de calculer les surprises, de graduer les émotions, de préparer les effets en les suspendant. C'était à la fois la rentrée des Chambres et l'ouverture du procès contre les administrateurs du Panama. Les uns craignaient, les autres espéraient quelques désordres dans la rue; il n'y en a pas eu, mais, malgré cette lacune, on peut dire que la journée a été complète. Dans la matinée, sans même attendre la réunion du Corps législatif, le cabinet se disloquait pour la troisième fois depuis l'éclosion du scandale, afin de désarmer l'attaque en lui donnant satisfaction d'avance; et l'après-midi, la Chambre joignait à tant d'holocaustes celui de son président, tandis qu'au Palais de Justice les débats, qu'on s'attendait à voir restreints et presque étouffés, aboutissaient du premier coup à des révélations écrasantes.

En lisant les réponses de M. Ch. de Lesseps, de M. Marius Fontane, de M. Eiffel, on est vite gagné par une sensation de vertige. Les chiffres dansent une sarabande effrénée devant nous. On ne procède que par millions dans cette affaire. C'est comme dans *Ali-*

Baba ou les quarante voleurs, mais ici ils sont beaucoup plus de quarante. Il sort de dessous chaque pavé, suivant le mot de l'accusé principal, des intermédiaires, des courtiers, des *condottieri*, des mercenaires, des forbans, des *maîtres-chanteurs*, des gens empressés d'offrir leurs services, le couteau sur la gorge, de vendre leur influence, leur activité ou leur inertie, leurs éloges ou même leur silence. On paye non seulement les démarches, mais l'abstention; on les achète pour servir; on les achète pour ne pas nuire. « C'est la tradition. » Tous tendent la main. Dans chaque main le caissier dépose quelques centaines de mille francs, ou même un, deux, trois, quatre, cinq, six millions, comme nous déposons dix centimes dans celle du mendiant qui nous implore. Options, primes, commissions, compensations, rémunérations, que sais-je encore? la pluie d'or prend tous les noms et toutes les formes. Les millions coulent comme l'eau entre les doigts des administrateurs. On dirait qu'ils sont pris d'une frénésie de gaspillage, d'un prurit de prodigalité poussé jusqu'à la folie. C'est la danse de Saint-Guy de la dilapidation. On faisait grand, si grand qu'on payait à l'entrepreneur 2 880 000 francs un matériel dont il n'a jamais livré un boulon; on lui allouait 16 millions pour des frais qui lui revenaient à 1 500 000 francs; sur 73 millions, il en gagnait 33; il distribuait lui-même des millions, comme les administrateurs. Nous comprenons maintenant le mot qu'on a prêté jadis à Mme F. de Lesseps, à propos de la tour Eiffel : « Ah! cette tour, c'est avec l'argent du Panama qu'elle est bâtie; et c'est pour cela qu'elle est si haute! » Ce monument commémoratif est jusqu'à présent tout ce qui reste du Panama.

Chacun voulait sa part du gâteau et chacun l'obtenait. On gorgeait d'or des journaux qui tiraient à cent exemplaires, mais dont les directeurs avaient de « l'influence », ou pouvaient nuire tout au moins s'ils ne pouvaient servir; il s'en fondait exprès et uniquement pour participer à la manne. On dépensait 40 millions pour lancer un emprunt qui échouait. On achetait le concours d'un premier Juif, M. Lévy-Crémieux, pour 6 millions; pour une somme égale le concours d'un autre Juif, M. de Reinach, ce banquier étonnant qui, tout en manipulant des montagnes de chèques, composait un ballet pour l'Opéra (on finira peut-être par trouver des noms de danseuses à côté des noms de ministres, dans son dossier); le concours d'un troisième Juif (qui n'est pas le dernier), M. Hugo Oberndœrffer, concours dont il est absolument impossible de s'expliquer la nature, pour une pareille somme encore. Et ces messieurs se répandaient en doléances; ils trouvaient que la Compagnie serrait trop les cordons de sa bourse; ils se plaignaient de ne pas faire leurs frais. On créait des syndicats qui ne garan-

tissaient rien et ne couraient aucun risque, mais permettaient de faire de petits cadeaux à des amis sans conséquence.

Indépendamment des dépenses dont les livres justifient, l'entreprise avait ses fonds secrets, comme le gouvernement; son fonds des reptiles, avec bénéficiaires anonymes, touchant sur un bon de l'administrateur, sans reçu et sans signature. Sur un 1 milliard 434 millions fournis par les souscripteurs, la Compagnie a dépensé en travaux de construction du canal, — au prix fort des entrepreneurs, — 559 millions, un peu plus du tiers : le reste s'est évaporé en frais de fondation, d'administration et d'émission, sauf l'achat préalable du chemin de fer de Panama, où, pour continuer *la tradition* de faire grand, on payait 1250 francs l'action qui, la veille, en valait 400 à la Bourse de New-York. On s'arrêtait bien à ces vétilles, vraiment! Il fallait réussir! — Le malheur est qu'on n'a pas réussi. Le succès eût passé l'éponge sur toutes ces peccadilles. On avait réussi pour le canal de Suez, et l'on a été proclamé *grand Français*, à l'unanimité; on a échoué pour le Panama, et l'on est devenu justiciable de la correctionnelle. — Toujours la tradition !

C'est une curée sinistre, par une bande d'aventuriers cosmopolites, qui se sont abattus sur cette proie, comme une nuée de corbeaux sur un champ de bataille; une mise en coupe réglée, — j'allais dire déréglée, — des souscriptions laborieusement drainées dans la petite épargne, à force de rapports menteurs et d'articles payés. Cet argent gagné à la sueur de son front et épargné sur son pain quotidien, que Jacques Bonhomme, entraîné par sa foi dans le nom de Lesseps, croyait verser pour une entreprise patriotique, utile et fructueuse, il le retirait de son bas de laine pour arrondir le portefeuille des spéculateurs, des banquiers et des joueurs à la Bourse. Des mains crochues l'agrippaient au passage; le canal qui devait réunir les deux mers se changeait en un Pactole coulant des bureaux du Panama à la Chambre, dans les salles de rédaction et chez des financiers véreux; on ruinait de pauvres gens par centaine de mille, afin de garnir les goussets d'une centaine de politiciens sans scrupule et d'engraisser encore une demi-douzaine de juifs allemands, déjà d'une obésité révoltante : il est vrai qu'ils avaient eu la délicatesse de se faire naturaliser Français. Et ce n'est pas fini. S'il fallait même en croire M. Andrieux, cela ne ferait que commencer. L'ancien préfet de police, qui paraît avoir fait une assez jolie collection de petits papiers, les disperse et les distille un à un, de ses doigts gantés de gris perle. Il accomplit sa besogne en dilettante, en raffiné, avec une politesse exquise et des sourires d'homme du monde, dosant ses vengeances, les suspendant pour rendre un moment d'espoir à ses victimes, jouant avec elles comme

le chat avec la souris, et tout à coup enfonçant ses griffes après avoir fait patte de velours.

Quant aux deux grands détenteurs de tous les secrets, — aux hommes qui ont mis eux-mêmes la main à la pâte, qui ont acheté les consciences à vendre, qui ont versé les pots-de-vin à pleines rasades, Arton et Cornélius Hertz, — ce fantastique Cornélius, portant le nom d'un personnage d'Hoffmann, espion allemand, dit-on, protégé de MM. Clémenceau et de Freycinet, grand-officier de la Légion d'honneur, qui, au milieu des récits prodigieux et des biographies contradictoires dont il est l'objet dans les journaux, est en train de passer à l'état légendaire, — ils sont encore dans la coulisse, gardant un silence gros de mystères, de révélations peut-être. Qui sait si l'on ne verra pas l'un ou l'autre apparaître tout à coup pour le dénouement, comme le spectre du commandeur ! On vient enfin d'arrêter le docteur Hertz en Angleterre, mais on n'en a pas encore obtenu l'extradition. Arton est toujours libre, et se tient plus coi que jamais au fond de sa cachette. Tant qu'on ne les tiendra point tous deux sur la sellette, on restera ballotté dans ce chaos de conjectures, d'accusations vagues, de soupçons infamants, de commentaires et de commérages, de rectifications qui auraient besoin d'être rectifiées elles-mêmes, d'affirmations aventurées, de démentis qui s'écroulent le lendemain, de récits fantasmagoriques auxquels on n'ose croire et qu'on n'ose nier non plus, car il n'y a vraiment plus rien d'invraisemblable aujourd'hui. M. Ch. de Lesseps a résumé la défense des administrateurs du Panama en un mot pittoresque : « Quand on vous demande votre montre au coin d'un bois, le couteau sur la gorge, nul ne peut vous reprocher de l'avoir donnée. » Si seulement cette montre eût été à eux ! Mais c'était celle des malheureux souscripteurs. Jamais je n'ai mieux compris la définition de M. Dumas fils : « Les affaires, c'est l'argent des autres. » Elle s'applique aussi bien aux administrateurs eux-mêmes qu'à ceux qui les exploitaient.

A l'heure qu'il est, lorsque ni la commission d'enquête, ni la Cour d'appel, ni le juge d'instruction, n'ont encore achevé leur tâche, lorsque la Cour d'assises n'a pas encore commencé la sienne, le terrain est déjà jonché de morts et de mourants. Une bombe de dynamite jetée au milieu d'une séance de la Chambre n'aurait pas fait autant de victimes. Celles qui survivent sont éclopées et devront, sans doute, pour la plupart, entrer aux Invalides. Parmi les morts, on compte maintenant un ancien ministre de plus ; parmi les blessés, plusieurs hommes d'État du premier plan. Les éclats ont frappé un peu partout. La petite souris blanche elle-même, malgré la subtilité de sa marche, n'a pu se dérober à temps. Il n'est pas jusqu'au Président de la république qui ne se trouve atteint par la

catastrophe; la campagne contre lui, d'abord circonscrite dans quelques journaux, sentinelles avancées du radicalisme, s'est étendue peu à peu. Mais le moment n'est pas venu de faire le compte : l'action est dans son plein, et les infirmiers apportent chaque jour de nouveaux corps à l'ambulance.

En Autriche, dit-on, c'est une croyance générale que les enfants nés un dimanche seront heureux toute leur vie. Quoique née un dimanche, l'année 1893 s'annonce pourtant sous de fâcheux auspices. Nous verrons ce que l'enfant deviendra en grandissant et s'il fera mentir ses débuts. Mais le dicton autrichien n'a pas cours chez nous. En parcourant le *Livre des proverbes français*, je n'en ai trouvé qu'un seul qui s'applique à la circonstance :

Naquit un dimanche ou fête
Qui n'aime que besogne faite.

Dans ma province natale, on dit d'un paresseux : « Il est venu au monde un dimanche. » C'est la même chose, et je crains bien que les événements ne laissent guère à l'année qui commence le loisir de justifier ce proverbe.

Au milieu des tristesses du Panama, on a été heureux de pouvoir détourner ses yeux et son esprit vers le jubilé de M. Pasteur. L'illustre chimiste, qui a pris rang parmi les bienfaiteurs de l'humanité, est né le 27 décembre 1822; il atteignait donc sa soixante-dixième année le 27 décembre dernier : ses admirateurs ont voulu célébrer cette date, et M. Carnot est venu présider la cérémonie dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Le monde politique se trouvait mêlé sur l'estrade au monde scientifique et universitaire : à côté de M. d'Abadie, président de l'Académie des sciences, de M. Joseph Bertrand, de M. Gréard, et des doyens des Facultés, des députations officielles représentant les cinq classes de l'Institut et l'Académie de médecine, on pouvait voir les présidents de la Chambre et du Sénat, le préfet de police, le procureur général, les présidents du Conseil d'État, de la Cour de cassation et de la Cour d'appel, les présidents du Conseil général et du Conseil municipal, le corps diplomatique et tous les membres du cabinet. Les internes des hôpitaux, les étudiants, toutes nos écoles supérieures, nos universités et nos sociétés savantes, avaient envoyé des délégations. Il en était venu aussi de l'étranger : de Bruxelles, d'Amsterdam, de Berlin, de Cologne, de Berne, de Copenhague, de Dublin, de Genève, de Saint-Pétersbourg, de Stockholm, de Varsovie, de Turin, de Barcelone, d'Athènes et de vingt autres villes; toutes lui ont remis des adresses, et le grand chirurgien anglais sir Joseph Lister, inventeur (après le docteur Déclat, suivant quelques-uns) des pansements antiseptiques qui portent son nom,

en lui remettant celle de la Société royale de Londres, a pris lui-même la parole pour lui apporter, au nom de la médecine et de la chirurgie, un hommage profond d'admiration et de reconnaissance.

Une souscription internationale a permis d'offrir à M. Pasteur une grande médaille commémorative en or, gravée par M. Roty, membre de l'Académie des beaux-arts, au nom de « la science et l'humanité reconnaissante ». Et M. Pasteur, en réponse à ces hommages exceptionnels, mais que nul ne trouvera excessifs, a témoigné avec émotion, dans un discours très simple, sa propre gratitude, en exprimant devant les représentants des nations étrangères, — venus de toutes parts et de si loin pour donner une preuve de sympathie, sinon à la France, comme il l'a dit, du moins à un Français, qui est bien un *grand Français*, celui-là, — son espérance invincible que la « science et la paix triompheront de l'ignorance et de la guerre; que les peuples s'entendront, non pour détruire, mais pour édifier ».

Prenons cette espérance pour un souhait : c'est, malheureusement, tout ce qu'il nous est possible de faire en ce moment.

Deux ou trois jours auparavant, toujours en Sorbonne, on avait célébré également le soixante-dixième anniversaire d'un autre savant, M. Hermitte, nommé, pour la circonstance, grand-officier de la Légion d'honneur. Mais M. Hermitte est un géomètre et, il faut bien l'avouer, en dépit du carré de l'hypoténuse, dont la propriété, découverte par Pythagore qui immola cent bœufs aux dieux pour les remercier, a été mise en vers badins par les poètes de l'Ecole polytechnique, la géométrie n'est pas populaire. Je ne vois guère que l'algèbre qui le soit peut-être moins encore. Il n'y a qu'un petit nombre d'initiés pour goûter les charmes austères de la géométrie. Ce n'est pas, néanmoins, qu'elle s'enferme aussi exclusivement que nous serions tentés de le croire, nous autres profanes, dans le domaine de la spéculation pure et qu'elle ne puisse avoir, elle aussi, des applications pratiques : demandez simplement à l'inventeur de la bielle, ou même de l'ascenseur. Mais il n'en est pas moins vrai que les théorèmes se meuvent surtout dans l'espace idéal et dans les régions abstraites. Et il n'arrivera jamais sans doute qu'un successeur d'Archimède, — quoique celui-ci ait été a preuve vivante de tout ce que la géométrie peut produire dans le domaine des faits, — rivalise avec M. Pasteur dans les applications tirées de la science pour le service de l'humanité.

L'affaire de Panama n'est pas la seule qui ait porté un coup sensible à la trêve des confiseurs. On s'est agité à la Maison du peuple, où l'on sentait le besoin d'une *journée*, et il n'est pas jusqu'aux dames qui n'aient essayé de faire du tapage, en agitant cette question de l'électorat féminin que le sexe barbu, dans son

égoïsme, se refuse absolument à prendre au sérieux et qui a inspiré jadis à Cham de si désopilantes fantaisies. La Ligue de l'affranchissement des femmes, qui a pour secrétaire général Mme Astié de Valsayre, s'est avancée la première, en offrant la candidature, pour les prochaines élections législatives, à huit dames assorties, — artistes, femmes de lettres, institutrices, comédiennes, ex-cantinières et même anciennes déportées. Il y en avait, comme vous voyez, pour tous les goûts, et les diverses conditions sociales se trouvaient représentées dans cette liste remarquable, triomphalement close par le nom de Mme Sarah Bernhardt. Jusqu'à présent Mme Sarah Bernhardt n'a pas encore répondu. Quatre ont refusé, en alléguant pour prétexte que les temps n'étaient pas mûrs. Trois ont accepté; l'une, Mme Renée Marcil, avec enthousiasme, en déclarant que l'entrée des femmes dans la politique ne pouvait manquer de changer la face du monde; l'autre, Mme Bertier, avec bonne humeur, en affirmant que sa lutte contre un réactionnaire quelconque l'amuserait énormément, — plaisir qui ne pourrait manquer d'être réciproque, madame, soyez-en convaincue; la troisième, — l'ancienne cantinière, Mme Jarrethout, décorée, s'il vous plaît, pour sa belle conduite pendant la guerre, — avec la bravoure d'une troupière qui a déjà vu le feu, en répondant crânement qu'elle n'a jamais reculé. Mais trois sur huit, ce n'est pas un succès.

Plus modeste, la Solidarité des femmes est entrée en ligne à son tour, avec une liste de quatre candidates seulement, mais de premier choix : Mmes Maria Deraismes, Léonie Rouzade, Clémence Royer, — j'ai oublié l'autre. Hélas! toutes quatre se sont dérobées, acte de faiblesse déplorable qui va peut-être retarder d'un demi-siècle l'émancipation du beau sexe. Sans se laisser décourager par cette défaillance, la Solidarité, qu'on ne prend jamais sans verd et qui est pleine de ressources, a substitué à son quatuor un trio : Mmes Séverine, Paule Minck, Duc-Quercy. La première a répondu par une pirouette assez irrévérencieuse, la dernière a décliné l'offre et l'autre a gardé le silence. Voilà où en sont les choses pour le moment; mais il ne faut pas se décourager : on a du moins réussi à intéresser les chroniqueurs, ce qui est déjà quelque chose, — et Mme Sarah Bernhardt n'a pas encore refusé.

Au milieu de ces agitations et de bien d'autres, le commerce des étrennes a langui. Les confiseurs ont constaté un déchet notable dans la vente des fondants et des bonbons en chocolat. Les livres illustrés se sont laborieusement vendus. Où est le beau temps des Gustave Doré, des *Promenades* d'Alphand et des *Evangiles* de Bida? Malgré les procédés économiques qui permettent de donner aujourd'hui pour 25 francs un livre comme *le Paris ignoré*, de M. Strauss, qui en eût coûté 100 autrefois, je crains bien que la

librairie d'étrennes, si longtemps prospère, ait du plomb dans l'aile. Les petites boutiques du boulevard n'ont pas fait non plus de brillantes recettes. La politique exerce sa funeste influence jusque sur la boutique à treize; les pantins et les polichinelles souffrent de la concurrence. La police a, dit-on, arrêté la vente d'un jouet d'actualité qui aurait eu peut-être un peu plus de succès et qui s'appelait la *question du Panama*. S'il faut en croire les *camelots*, pour qui ces quinze jours, de la veille de Noël au lendemain de l'Épiphanie, sont la période productive de l'année, ils ont vendu à peine pour suffire à payer la location de leurs baraques.

Je ne vois guères qu'une catégorie de personnes qui aient eu à se louer jusqu'à présent de cette triste fin et de ce non moins triste commencement d'année : les amateurs du patin. Il existe à Paris un Cercle de patineurs, à qui nos hivers font souvent des loisirs. On avait presque pris l'habitude de le considérer comme une institution platonique, créée pour la forme, et dont les fonctionnaires étaient investis d'une sinécure. On le disait né sous une étoile ironique : chaque fois qu'il organisait une fête et qu'il envoyait une invitation à ses membres, c'était le signal infaillible du dégel, — source intarissable de plaisanteries faciles pour les chroniqueurs. Jusqu'en 1867, après plusieurs années de fondation, il n'avait pu se réunir encore que pour banqueter, et depuis lors les années d'entr'acte avaient été toujours en majorité. Cette fois, il a pris largement sa revanche, et le voilà désenguignonné. Sauf quelques jours de relâche, on a patiné pendant un mois sur les lacs du bois de Boulogne, et le Cercle a donné, au profit des pauvres, des fêtes de jour et une de nuit, où, aux sons d'une musique militaire fournie par le gouverneur de Paris, sous les rayons de la lumière électrique, les amateurs de ce sport élégant ont pu se livrer à toutes leurs prouesses. Un cordon de verres multicolores encadrait la piste; des ballons japonais et vénitiens pendaient comme des fruits éclatants aux branches dépouillées des massifs; de quart d'heure en quart d'heure, des pièces de pyrotechnie embrasaient l'enceinte et des feux de Bengale donnaient à la scène l'apparence d'une vision fantastique. Rien n'est joli comme ces scènes de patinage dont Tolstoï nous a tracé une si jolie description dans son roman d'*Anna Karénine*, et sur lesquelles Lamartine, qui pratiquait lui-même dans sa jeunesse, avec un plaisir passionné, ce sport élégant, a écrit l'une des plus charmantes pages des *Confidences*.

Les lacs du bois de Boulogne accaparent aujourd'hui à peu près tous les patineurs. Ils ont détrôné les anciennes pistes : les étangs de la Glacière, le lac du bois de Vincennes, le bassin de la Villette, le canal de l'Ourcq. On y trouve le confortable et la sécurité :

café-restaurant, brasserie, surveillants et sauveteurs, ambulance sur les berges, soins constants d'une administration vigilante qui contient les imprudents toujours prêts à se hasarder sur une couche trop fragile, qui entretient et égalise la glace de son mieux et prend soin d'y étendre chaque soir une nappe d'eau de quelques centimètres, dont la gelée de la nuit formera, le lendemain matin, une surface solide et unie comme une immense table de marbre. Les Parisiens savent d'ailleurs, ne fût-ce que par les annonces roulantes promenées dans toutes les rues, qu'un industriel a amené le *pôle Nord* à Paris et tient, dans une enceinte bien close, bien chauffée au besoin, un vaste champ de glace, artificiellement formée, à la disposition des patineurs. Il ne s'agit plus du vulgaire *Skating-Ring*, du patin à roulettes sur couche d'asphalte, mais d'une véritable glacière sur laquelle peut s'escrimer à l'aise la lame d'acier relevée en croissant.

L'art lui-même, qui ne chôme jamais complètement à Paris, est dans le marasme, comme tout le reste. Au moment où j'écris, c'est à peine si l'on compte trois ou quatre expositions artistiques, dont deux auront disparu lorsque paraîtront ces lignes. Une telle pénurie est un fait des plus rares. L'exposition du peintre belge J. Van Beers, chez Durand-Ruel, est loin de présenter l'intérêt de sa précédente : en dehors de trois ou quatre tableaux de genre sans aucune portée et d'une demi-douzaine de portraits plus intéressants, elle se compose surtout d'une nombreuse série de paysages presque microscopiques, réunis par groupes sous un même cadre, et dont la facture est trop souvent exiguë comme la dimension. La troisième exposition de la Société internationale, dans la galerie Georges Petit, n'a justifié que d'une façon très insuffisante ce titre ambitieux : 190 toiles et 27 artistes exposants, sur lesquels 6 ou 7 tout au plus venaient de l'étranger ; encore la plupart étaient-ils des peintres naturalisés depuis longtemps chez nous, tels que M. Alfred Stevens, ce vieillard qui est resté non seulement actif et alerte comme un jeune homme, mais dont le talent souple s'applique à traiter des genres nouveaux, à varier et à rajeunir sa manière, en suivant les transformations de la peinture; ou encore M. Walter Gay, qui a déjà obtenu des succès dans nos Salons et qui exposait de délicates esquisses. Ensemble médiocre et blafard, d'où se détachaient quelques toiles d'un sentiment assez délicat ou d'un coloris assez fin, comme celles de MM. Cazin, René Billotte et Laurent Desrousseaux, mais pas une seule qui s'imposât victorieusement à l'attention. Pour l'exposition des femmes artistes, la galanterie nous impose le silence.

Ce qui vaut mieux la peine d'être vu, c'est l'exposition rétrospective d'objets d'art qu'on a voulu montrer au public, rue Boissy-

d'Anglas, avant de les envoyer à Chicago. Il y a là des merveilles : une toile de Raphaël, une de Michel-Ange, une de Léonard, une de Rubens, une de Rembrandt, une de Goya, et dans l'école française des œuvres du Poussin, de Rigaud, de Largillière, de Boucher, de Greuze, de Prud'hon, de Mme Vigée-Lebrun, de Latour, de David, sans parler des contemporains; et des bronzes, d'anciennes tapisseries, des meubles d'un travail admirable, les produits les plus précieux de l'orfèvrerie, des bijoux d'un prix inestimable, des curiosités en tous genres, des objets historiques qui rappellent le souvenir de la grande Catherine et de Paul Ier, de Louis XVI et de Marie-Antoinette, de Napoléon et de Joséphine, du sultan de Lahore et de la marquise de Mirabeau. J'en passe, et beaucoup, — et je cite pêle-mêle, sans m'arrêter. L'appréciation la plus sommaire de ces trésors un moment réunis sous nos yeux avant de franchir l'Atlantique et dont l'extrême diversité ne permet aucune vue d'ensemble, demanderait de longues pages, que « l'abondance des matières » ne me permet point de leur consacrer.

II

La mort a frappé, dans les premiers jours de l'année courante, le doyen de l'épiscopat français, Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins depuis quarante-trois ans. Au milieu de notre épiscopat démocratique, Mgr de Dreux-Brézé, dernier fils du grand-maître des cérémonies de la cour de Louis XVI, à qui Mirabeau adressa, le 23 juin 1789, la fameuse apostrophe, revue, corrigée et embellie par la légende de la Révolution; frère du marquis de Deux-Brézé, pair de France sous la Restauration et sous la monarchie de Juillet; oncle de M. de Dreux-Brézé, fondé de pouvoirs du comte de Chambord, était, par son nom, par sa physionomie, par son allure, par tous ses souvenirs et toutes ses traditions de famille, comme un dernier représentant de l'aristocratie, une épave d'un régime disparu. Il eût été, avant 1789, le type du prélat gentilhomme, aussi royaliste que catholique, digne par sa naissance de monter dans les carrosses du roi, et par ses manières de tenir sa place à la cour. A première vue, il ressemblait presque à un anachronisme.

L'abbé de Dreux-Brézé avait eu pour condisciple à Rome, dans ses études théologiques, l'abbé Joachim Pecci, qui est devenu le pape Léon XIII. Il fut d'abord attaché, par Mgr de Quélen, comme vicaire général, à l'administration du diocèse de Paris. C'est M. de Falloux qui le désigna, en 1849, pour l'évêché de Moulins; il n'avait alors que trente-huit ans : il aura été le plus jeune et le plus vieux des prélats français. Mgr de Dreux-Brézé n'a jamais quitté ce premier siège, et ce n'est ni l'Empire ni la République qui auraient

songé à le proposer comme archevêque. Sous l'Empire il fut déféré deux fois au conseil d'État, et l'on peut lire dans ce recueil l'article que M. de Montalembert consacra, le 25 avril 1857, à la défense de l'évêque qui s'était pourtant signalé déjà parmi les champions de l'*Univers*. Sous la république actuelle, en dehors de toutes les revendications auxquelles il s'associa, il fut surtout en conflit avec le département, puis avec l'État, pour la propriété de son séminaire d'Iseure et ne succomba qu'après avoir soutenu une lutte de sept ans. Le nom de Mgr de Dreux-Brézé avait encore été mêlé sous l'Empire à un procès retentissant, relatif à la succession du marquis de Villette, petit-fils de l'ami de Voltaire, qui l'avait institué son légataire universel. Des parents éloignés du défunt prétendirent qu'il n'était dans cette circonstance que le prête-nom du comte de Chambord. Berryer plaida pour lui avec éclat, mais sans succès. Certains journaux prétendirent alors que le cœur de Voltaire était compris dans l'héritage qu'il revendiquait, et s'égayèrent beaucoup de cette facétie. Avons-nous besoin d'ajouter que Mgr de Dreux-Brézé a toujours donné l'exemple d'un dévouement absolu à ses devoirs épiscopaux, et qu'il usa largement, au profit des pauvres, des œuvres charitables et des institutions populaires, de la grande fortune dont il était possesseur?

Un écrivain qui avait fait de bonne heure sa trouée dans le roman, le théâtre, le journalisme, sans négliger la poésie, M. Albert Delpit, est mort en pleine activité d'esprit, en pleine vigueur de l'âge, ayant à peine atteint la maturité. Né à la Nouvelle-Orléans, il était arrivé à l'âge de dix ans chez nous; à dix-neuf, il débutait dans la presse et devenait le secrétaire d'Alexandre Dumas; à vingt, il faisait couronner, dans un concours organisé par Ballande, un éloge de Lamartine sous forme dramatique; l'année suivante, il s'engageait et gagnait la Légion-d'honneur sur le champ de bataille. Ce n'est pas comme écrivain, c'est comme soldat qu'Albert Delpit a été décoré, et, à vrai dire, il devait toujours rester soldat. On comprend qu'à partir de ce moment il se soit cru naturalisé Français; cependant il ne l'était pas, on ne s'en aperçut que plus de vingt après et, en 1871, il obtint de se faire inscrire sur les listes de recrutement. Les conscrits parisiens ont vu cette année-là, avec quelque surprise, un camarade de quarante-deux ans se mêler à eux pour tirer au sort. Cet étranger fut toute sa vie et jusque sur son lit de mort l'un des plus ardents patriotes de France.

Aussitôt après la guerre, il écrivit son premier livre : *l'Invasion*. Ce volume de vers devait être suivi d'un autre, dix ans après : les *Dieux qu'on brise*, avec une préface en vers de Victor de Laprade :

Le combat vous attire, il vous est familier,
Vous avez droit de prendre une fière devise;

Vous les avez servis en brave chevalier
Les dieux qu'on brise.

L'homme est là tout entier, avec sa verve, sa chaleur, sa générosité naturelle, ses enthousiasmes, ses indignations. Lisez la *Lettre à M. Emile Zola* :

Je ne vous connais point, Monsieur. Tant mieux pour moi!
Vous êtes parmi ceux qui s'imposent la loi
D'insulter chaque jour tout ce que l'on respecte.
Celui qui veut trouver une pensée abjecte
Prend un livre de vous et le lit au hasard...
Et c'est pourquoi, lâchant la bride à ma colère,
J'ai flétri hautement votre œuvre populaire,
Afin de la clouer vivante aux piloris
De ces vers indignés qu'a dictés mon mépris.

Voilà ce qui s'appelle parler nettement; et Delpit parlait toujours de la sorte. Il ne savait ni déguiser ni retenir l'expression de sa pensée. Mais la poésie n'a tenu qu'une place secondaire dans son œuvre. Comme romancier, il a obtenu, avec *le Mariage d'Odette*, *Solange de la Croix-Saint-Luc*, *Mademoiselle de Bressier* et plusieurs autres, des succès populaires. On y trouve souvent de la hardiesse et de la vigueur, des situations originales, du souffle, du mouvement, des qualités dramatiques, sinon une psychologie très délicate, une observation très fine et un art très savant. L'art est ce qui manque le plus à Delpit; on dirait qu'il le dédaigne, qu'il est incapable de plier sa nature fougueuse aux combinaisons réfléchies, qu'il se laisse emporter par son tempérament. Il est inégal, heurté, excessif; il croit accumuler les effets en accumulant les audaces. C'est l'art, ou, si l'on veut, le métier, qui lui a manqué au théâtre, car il avait au plus haut point le don. On ne saurait lire un de ses romans sans se transporter en imagination sur la scène. Evidemment, il était né homme de théâtre. Et pourtant il n'y a réussi franchement et complètement qu'une seule fois, avec *le Fils de Coralie*, au Gymnase, en 1880. Avant et depuis, il a souvent effleuré le succès, il a trouvé des situations fortes qui enlevaient les applaudissements, mais il n'a écrit que des fragments, une œuvre complète. Il est telle de ses pièces, comme *Jean-nu-pieds*, drame en vers, et *Mademoiselle de Bressier*, qui, à la première représentation, semblaient parties vers un succès éclatant, et qu'il fallait arrêter court après quelques soirées, devant le vide croissant de la salle; il en est telle autre, comme *les Maucroix*, à la Comédie-Française, où il a échoué pour avoir voulu trop réussir, et manqué le but en le dépassant. Il poussait tout à outrance et tendait si bien les ressorts du drame qu'il finissait par les casser. Après avoir débuté

au théâtre par une chute, avec son *Robert Pradel*, en 1873, à l'Odéon, il a terminé sa carrière au même théâtre par une autre chute, avec *Passionnément*, en 1891. Ce dernier échec lui fut particulièrement sensible; nous n'irons point jusqu'à dire qu'i en est mort, mais il ne s'en consola pas et son état nerveux s'en accrut.

C'était une nature chevaleresque et généreuse, qui ne savait rien faire à demi, de premier jet, ouverte à tous les sentiments nobles, mais prompte aussi à l'illusion et à la chimère. Il y avait en lui du don Quichotte, et comme le chevalier de la Manche, il lui arrivait de fondre impétueusement, la lance en main, sur des moulins à vent. C'est à l'apologie chaleureuse de don Quichotte qu'il a consacré la première pièce des *Dieux qu'on brise*. Il se faisait en lui un amalgame naturel des idées les plus disparates, quoiqu'il fût tout le contraire d'un éclectique, et elles vivaient côte à côte dans son esprit sans qu'il prît la peine de les concilier. Littérairement, il était resté, au fond, de l'école d'Alexandre Dumas père, son premier maître, — l'école du mouvement et de la vie, du drame, du coup de passion et du coup d'épée; mais son tempérament d'avant-garde le poussait à se prononcer pour la littérature de l'avenir. Les jeunes gens de l'école décadente ne laissaient pas d'être surpris de cet auxiliaire imprévu, que la politesse leur défendait de repousser. Sa dernière polémique, et non la moins retentissante, fut en faveur de la statue de Baudelaire. Delpit et Baudelaire, étrange et paradoxal accouplement : le jour et la nuit, la sincérité poussée jusqu'à la candeur et l'artifice poussé jusqu'à la rouerie, don Quichotte prenant la défense de Tartufe. Et dans le même article, il trouvait moyen de marier à l'éloge enthousiaste de Baudelaire celui de Béranger. Faut-il une preuve plus convaincante de sa bonne foi, j'allais dire de sa naïveté? Moralement, il en était à peu près de même. Il se disait et se croyait catholique; il voulait l'être, mais en se réservant le droit de choisir ce qui lui plaisait, de rejeter ce qui ne lui plaisait pas, de soutenir le divorce, par exemple, — et même d'en user. Malgré ces contradictions et ces incohérences fâcheuses, Albert Delpit n'en fut pas moins un fort galant homme, un cœur chaud et généreux, dont on a pu dire avec justice sur sa tombe qu'il y eut en lui du paladin et du chevalier de l'idéal.

L'un des derniers acteurs du drame romantique, l'avant-dernier peut-être, car je crois bien qu'il ne reste plus maintenant que Taillade, — Dumaine, qui fit jadis les beaux jours de la Gaîté, de l'Ambigu, de la Porte-Saint-Martin et dont le nom reste inséparable du rôle de Rysoor, dans *Patrie* de M. Sardou, vient de mourir à la maison Dubois. Quoiqu'il eût à peine dépassé la soixantaine, il

survivait au genre qui lui a valu ses plus grands succès, et depuis dix ans déjà, il en était réduit à colporter dans la province et la banlieue les restes d'un talent qui ne trouvait plus son emploi à Paris. Huit jours avant sa mort, il jouait encore à Belleville. Pauvre vieux cheval de race, réduit à tourner la meule, en songeant tristement aux triomphes d'antan! C'est que, comme tant d'autres, Dumaine avait eu l'imprudente et funeste ambition de vouloir diriger un théâtre à son tour, et qu'il avait perdu dans cette entreprise tout ce qu'il avait gagné comme acteur.

A dire vrai, Dumaine n'était point de la grande époque, flamboyante et truculente, — de l'époque de *Lucrèce Borgia* et de la *Tour de Nesle*. Il n'en était ni par la date de sa naissance ni par la nature de son talent, plus simple, non sans ampleur et sans force, mais qui n'avait pas l'originalité puissante de Frédérick Lemaître, non plus que le *panache* de Mélingue. Il lui manquait ce qu'on appelle aujourd'hui l'*envolée*, mais elle manquait aussi à la plupart des drames écrits pour lui, dans la période réaliste de la pièce d'aventure, qui a succédé à la période lyrique. Avec sa puissante carrure, sa voix grave et profonde, l'espèce de rondeur et de bonhomie qu'il portait jusque dans le pathétique, il n'en exerçait pas moins une grande action sur le parterre, et la force de ses biceps, l'agilité physique qu'il joignait à sa taille colossale, le rendaient également propre à certains rôles populaires où il faut doubler les qualités du comédien par celles du clown. Dumaine avait débuté par être l'un des secrétaires d'Alexandre Dumas tout comme un autre, — tout comme Albert Delpit. Qui, excepté vous et moi, n'a pas été peu ou prou secrétaire d'Alexandre Dumas dans sa vie?

L'excellent ténor Talazac n'aura pas même atteint sa quarantième année, et il était éloigné de la scène depuis deux à trois ans déjà par la maladie. Son passage à l'Opéra-Comique, où il débuta en 1878 dans *la Statue* d'Ernest Reyer, n'a pas duré plus de dix ans, mais il y laisse le souvenir d'un chanteur de bon style, à la voix chaude et éclatante. Son dernier rôle à ce théâtre a été celui de Mylio dans le *Roi d'Ys*. Depuis lors, il avait fait une courte apparition au Théâtre italien de la Gaîté et à l'Eden lyrique. Londres, Bruxelles, Madrid, Lisbonne, l'avaient aussi entendu et applaudi. Ses dispositions musicales s'étaient révélées dès l'enfance. Admis le premier au Conservatoire en 1875, il en sortit deux ans après avec trois premiers prix. Sa courte carrière a tenu de telles promesses, et les aurait dépassées peut-être si elle n'eût été brusquement arrêtée par la mort.

Quoiqu'il n'eût pris la plume qu'après sa retraite, le général Thoumas, ancien directeur de l'artillerie en province pendant la Défense nationale, où il déploya une activité et un talent d'or-

ganisation dignes d'un plus victorieux résultat, s'était placé, par le nombre et la qualité de ses productions, au premier rang des écrivains militaires. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, général de division en 1878, grand-officier de la Légion d'honneur, il s'était retiré du service en 1885, et depuis cette époque, malgré ses infirmités, il n'avait pas produit moins d'une dizaine de volumes, dont l'un, *les Capitulations*, étude historique sur les responsabilités du commandement, lui a valu le prix Thérouanne, à l'Académie française. D'autres sont des biographies de généraux illustres, écrites d'après des documents authentiques et inédits, comme *le Général Curély* et *le Maréchal Lannes*, pour lequel, outre les papiers conservés par les descendants du vainqueur de Montebello et les traditions de famille, il avait pu utiliser avant leur publication les *Mémoires* de Marbot, qui fut l'aide de camp dévoué du maréchal. Dans *les Français au Mexique*, il a rivalisé avec *les Récits militaires* du général Ambert : c'est l'histoire, toujours puisée aux sources, d'une clarté et d'un intérêt soutenus, de cette expédition désastreuse qui, comme l'auteur le remarque, a porté malheur à tous ceux qui y jouèrent un rôle, — à l'empereur Napoléon III, mort détrôné et en exil ; à Maximilien, fusillé avec les généraux Miramon et Méjia ; à l'impératrice Charlotte, frappée de folie ; à Bazaine, dont le nom, après sa condamnation à mort par un conseil de guerre, demeure voué à l'infamie ; à Juarès lui-même, emporté par une attaque d'apoplexie au milieu d'une insurrection générale.

Parmi tant d'ouvrages consacrés à l'histoire de notre armée, de ses transformations, de ses vicissitudes et de ses exploits, il faut accorder une mention spéciale au beau livre publié en 1888 sous ce titre : *Autour du drapeau* (1789-1889), et illustré de 200 gravures, dont beaucoup en couleur. Il fallait toute la préparation antérieure du général, toute sa possession d'un sujet dont il était imprégné de longue date, pour faire tenir ainsi en cinq cents pages l'histoire complète et vivante de nos guerres d'un siècle, dans un récit rapide sans doute, mais qui n'a pourtant rien de la sécheresse d'un résumé, où l'on ne pourrait signaler une lacune importante et où même les tableaux d'ensemble, tracés à larges traits, se colorent, s'animent par les détails les plus significatifs et les plus pittoresques. L'auteur n'a point oublié, dans un avant-propos substantiel, de nous exposer les réformes et les vicissitudes qui ont transformé successivement l'armée de l'ancien régime, pour en faire l'armée actuelle.

Mais le général Thoumas était surtout connu du public par la *Vie militaire* qu'il donnait chaque semaine au *Temps* et où il abordait, avec une érudition spéciale qu'on a rarement égalée et

qui devait être servie par une prodigieuse mémoire, les sujets les plus divers, dans les limites déterminées par son titre. La renommée qu'il s'était faite lui attirait des communications nombreuses, dont il savait tirer grand parti. Il aimait à remettre en lumière des soldats injustement oubliés ou relégués au second plan ; à éclairer d'une lumière nouvelle, à rajeunir par des touches intimes, les figures historiques. Ce qu'il a fait revivre de la sorte et *restauré*, si je puis ainsi dire, de physionomies belliqueuses, de brillants colonels et de généraux du premier empire, quelquefois même de simples capitaines ou de sous-officiers, héros obscurs et illettrés, formerait toute une galerie. A sa haute compétence, qui lui donnait une autorité indiscutable en la matière, il joignait une verve, un mouvement, un entrain, un relief et un accent militaire d'une saveur spéciale qui le faisaient lire de tous. Même dans les détails les plus techniques, il restait clair pour les profanes. C'était un historien et c'était un journaliste. Si l'on voulait tirer de ces causeries une sorte de musée militaire, on n'aurait qu'à les classer avec méthode, à rapprocher et à grouper les sujets analogues. Sous le titre de *Paris-Tours-Bordeaux*, le général Thoumas laisse aussi, dit-on, un ouvrage sur l'organisation de la défense nationale en province, à laquelle il avait pris une si large part.

Notons encore la mort de M. Amédée Guillemin, à qui l'on doit tant d'ouvrages de vulgarisation scientifique, dont plusieurs, *les Mondes*, *le Ciel*, *les Etoiles*, *les Nébuleuses*, *les Comètes*, *les Chemins de fer*, *le Monde physique*, jouissent d'une réputation légitime; celle de M. Henri Chabrillat, jadis l'un des princes du *reportage*, directeur malheureux de l'Ambigu, rédacteur du *Figaro*, auteur d'opérettes, de vaudevilles et de nombreux romans; celle du statuaire Moreau-Vauthier, qui a travaillé avec un égal succès le marbre et l'ivoire, et qui laisse une œuvre considérable, tant dans la grande sculpture que dans l'art des figurines délicates, des statuettes précieuses, ornées d'émaux et de bijoux, et se rattachant à l'orfèvrerie autant qu'à la statuaire; celle enfin de M. Ed. Thureau, le doyen vénéré du barreau français, qui honorait en lui le talent et la conscience et qui avait célébré son cinquantenaire d'avocat, il y a quelques années, par une véritable fête de famille.

III

Le Père prodigue d'Alexandre Dumas fils, joué pour la première fois au Gymnase en 1859, repris au Vaudeville en 1880, vient de passer à la Comédie-Française, qui s'est déjà annexé ou qui s'annexera la plupart des autres ouvrages de l'auteur, sinon tous. Nous n'avons pas à faire ici la critique d'une pièce vieille de plus

de trente ans et où l'on pourrait croire qu'il a voulu mettre en scène le contraste si souvent signalé entre lui et son père, — ce grand enfant que j'ai eu, disait-il, lorsque j'étais tout petit. Il est certain du moins que, gentilhommerie à part, on ne peut s'empêcher d'être frappé d'un certain air de famille entre le comte de la Rivonnière, cet ancien beau qui n'a pas su vieillir avec les années, étourdi, écervelé, libertin, jetant l'argent par les fenêtres, capable de toutes les actions frivoles, incapable d'aucune action honteuse, se compromettant et s'affichant à plaisir, prodiguant son cœur, ou ce qu'il appelle ainsi, en même temps que sa fortune, mais gardant au milieu de ses moins excusables fredaines un certain air de race qui le sauve du ridicule, un fond de bonté et un sentiment de l'honneur qui le sauvent de l'odieux. Je ne sais jusqu'à quel point de telles qualités peuvent s'allier avec de tels vices, et, malgré les passages où il a l'air de ne plaider que les circonstances atténuantes, malgré les correctifs du dénouement, malgré le joli mot final : « Aime ton fils comme je t'aime, mais ne l'élève pas comme je t'ai élevé », l'auteur ne s'est pas défendu d'une complaisance secrète, — est-elle même secrète? — envers ce brillant et séduisant mauvais sujet en cheveux gris, pour lequel il a les yeux de Mme Godefroy. On a peine à s'empêcher d'être choqué, quels que soient le talent et l'habileté de M. Dumas, de ce pêle-mêle de beaux sentiments et de vilaines actions, de ce ton de camaraderie juvénile entre le père et le fils, de cette interversion de rôles où la hiérarchie naturelle de la famille se trouve renversée, si bien que, en beaucoup d'endroits, la pièce sonne faux. Mais comme elle est construite! Que de scènes excellentes! Que de caractères vivement tracés! Quel dialogue serré, spirituel et mordant!

Jusqu'en ses plus petits rôles, *le Père prodigue* est joué avec cet ensemble qu'on ne trouve que rue Richelieu. Febvre est d'une tenue et d'un ton parfaits, dans son mélange d'étourderie et de grand air, sous les traits du comte; j'avoue pourtant qu'il ne m'y a pas fait oublier Ad. Dupuis, qui avait mieux le physique du personnage, qui jouait avec plus de mouvement, qui disait avec plus de relief et de hauteur la fameuse scène du quatrième acte entre le père et le fils : « Ce sont des mœurs de laquais. » Mlle Blanche Pierson, qui incarnait jadis Albertine, s'il m'en souvient bien, a émigré dans le rôle de Mme Godefroy, qui n'est point facile et qu'elle a rendu dans une note très juste. La courtisane rapace et rouée qui ne prend même pas la peine de déguiser sa vénalité de femme d'affaires, c'est aujourd'hui Mlle Marsy, qui donne au personnage toute la sécheresse railleuse et la riante cruauté qu'il demande. Ce n'est pas la faute de Mlle Reichenberg si la figure d'Hélène ne lui a fourni qu'une étoffe insuffisante pour

déployer ses qualités de fine ingénue, et ce serait une injustice d'oublier M. Lebargy, qui est un vicomte aussi irréprochable dans son attitude, dans le naturel et la netteté de sa diction que dans sa conduite. Parmi les rôles épisodiques, bornons-nous à citer Coquelin cadet, qui a donné au parasite de Tournas une physionomie impayable de fatuité obséquieuse et d'insolente pleutrerie, où il n'y a que juste ce qu'il faut de caricature pour souligner la vérité.

Si l'on vous disait qu'on vient de donner au Vaudeville une comédie intitulée : *les Gens de bien;* que cette comédie a pour auteur l'un des écrivains qui se sont fait connaître au Théâtre-Libre; qu'elle met en scène de braves gens menant une vie de vertu et de charité, s'occupant de bonnes œuvres et, en particulier, de la réhabilitation des filles séduites; que ces braves gens ont un fils élevé dans les principes les plus rigides et regardé par eux comme un jeune homme modèle; que néanmoins cet Eliacin a eu, avec une ouvrière employée à la maison, des relations intimes dont il est résulté un fils et que, lorsqu'il apprend ce secret plein d'horreur, le père, qui professe qu'en pareil cas un honnête homme doit épouser la mère de son enfant, lui fait néanmoins épouser une autre femme, plus riche et mieux élevée, vous jureriez, assurément, que ce titre : *les Gens de bien*, est tout à fait ironique. Votre conjecture serait conforme aux règles de la vraisemblance, et pourtant elle serait fausse. Aussi le public s'est-il mépris d'abord sur les intentions de la pièce : jugeant d'après la morale du théâtre en général, et en particulier d'après les habitudes du théâtre contemporain, il a ri d'abord aux déclarations vertueuses des parents, à leur indignation et à leur douleur quand ils découvrent la vérité, car ce ne pouvait être là qu'une bonne plaisanterie! Il a dû bien se résoudre pourtant à comprendre que c'était sérieux. Il y a sans doute dans cette méprise beaucoup de la faute du public et du théâtre, mais il y a un peu aussi de la faute de l'auteur.

En effet, M. Maurice Denier, qui prête généralement à ses personnages un langage très juste, sans exagération, qui leur fait dire ce qu'il faut dire et rien de plus, débute cependant par une scène propre à lancer le public sur une fausse piste. Au lever du rideau, Mme Dubreuil et son ouvrière Léontine Surot travaillent à une layette pour l'œuvre des Enfants abandonnés, et entre elles deux, Adrien fait à haute voix la lecture d'une *Vie de sainte Jeanne de Chantal.* Ce grand jeune homme de vingt-cinq ans lisant la vie des saints à sa mère et à une couturière pendant qu'elles cousent, il y a là une note un peu forcée, qui confine au comique et qui semble dénoncer des intentions d'ironie. Un instant, la mère se lève et tourne le dos; Léontine profite de ce moment

de répit pour glisser aussitôt un papier entre les mains d'Adrien, effrayé de sa hardiesse. Nous voilà tout de suite éclairés sur la situation, et même sur le caractère des deux jeunes gens : c'est elle, évidemment, la plus décidée ; lui est un être faible, indécis, passif.

Le papier que Léontine lui a passé, ce n'est pas une lettre, c'est la photographie de l'enfant qui est là-bas en nourrice et que le père n'a pas encore osé aller voir, et la bonne femme qui le tient sur ses genoux, c'est la mère de Léontine : il y avait longtemps qu'elle avait envie de se faire *tirer*, et elle a profité de la circonstance, puisque cela ne coûte pas plus cher. Adrien a succombé par ennui, par désœuvrement, par réaction naturelle contre une vie trop étroite et trop murée, sans savoir pourquoi ni comment. Ses parents l'ont fiancé à une jeune fille parfaite et d'excellente famille, M[lle] Suzanne Herbelot ; il est tout disposé à l'aimer ; mais, au moment où le mariage va s'accomplir, il se sent pris de scrupules et d'inquiétudes. Il avoue à son père, avec force hésitations et circonlocutions, non pas encore toute la vérité, mais la première partie de la vérité. Et alors la stupéfaction et la douleur du père éclatent : son fils avoir une maîtresse, cet enfant qu'ils ont élevé avec tant de sollicitude, non pas pour qu'il ressemblât aux autres, mais pour qu'il fût au-dessus des autres ! Sa mère est capable d'en mourir. Et le parterre, en entendant ces exclamations, est persuadé que M. Maurice Denier veut l'amuser aux dépens d'un père aussi arriéré ; c'est peu à peu seulement qu'il s'aperçoit de son erreur. Mais celle-ci n'aurait pas été possible si M. Denier eût pris soin, au préalable, de nous bien faire pénétrer dans l'âme de M. Dubreuil, de poser ses personnages, de manière à montrer qu'on n'avait affaire ni à des hypocrites ni à des imbéciles, mais simplement à de braves gens qui croient en Dieu, à la morale et au devoir. Un acte n'eût peut-être pas été de trop, et nous n'avons même pas une scène.

Sur ces entrefaites survient M[me] Herbelot avec sa fille. On cause du mariage, des achats, de la publication des bans. M. Dubreuil est troublé ; il se demande ce qu'il doit faire ; mais enfin tout n'est peut-être pas perdu, car Adrien n'a pas séduit sa maîtresse en lui promettant de l'épouser, et il ignore qu'il y a un enfant. La vérité va lui être bientôt connue tout entière. Le nouveau ménage aura besoin d'une femme de chambre ; M[me] Dubreuil recommande une jeune personne sage, en qui elle a la plus grande confiance, et elle la fait venir : c'est Léontine. En apprenant de cette manière le mariage d'Adrien et la place qu'on lui offre, celle-ci refuse et éclate en sanglots. Étonnement profond de cette bonne M[me] Dubreuil, qui la console en protestant qu'on n'a pas voulu l'humilier. Mais le père, plus clairvoyant, devine que la maîtresse

de son fils, c'est elle. — Elle! l'ouvrière qu'ils ont recueillie, dont ils se sentaient responsables, dont ils se croyaient sûrs aussi! Et cette abominable chose s'est passée dans la maison paternelle! Il ne sait pas tout encore. Léontine, exaspérée, accable Adrien de reproches, le menace d'un éclat, et ce dernier complète enfin sa confession à son père. Cet homme d'honneur et de devoir n'a pas une minute d'hésitation. Il prend son chapeau :

« — Où vas-tu, interroge avec angoisse Mme Dubreuil.

« — Demander à ces braves gens la main de leur fille pour notre fils. »

Et il y va. Heureusement, le père et la mère Surot, un ouvrier et une ancienne concierge, étaient sortis. Ils avaient conduit leur petit garçon au café-concert, pour le récompenser d'un prix de catéchisme, et cela les peint d'un trait. Il a laissé sa carte en les priant de passer chez lui pour affaire importante. Mme Dubreuil le supplie de réfléchir, de ne rien brusquer, de ne pas prendre de décision irrévocable avant d'avoir revu Mme Herbelot, qui est femme de tête et de bon conseil. Elle lui représente le scandale de la rupture et tout ce qu'on dira; mais il est inflexible : c'est le devoir! M. et Mme Surot arrivent, et l'aspect de ce couple trivial n'est vraiment pas encourageant. Ils se sont résignés avec philosophie au *malheur* de Léontine et croient qu'on les a appelés pour lui trouver un mari dans le personnel des Unions réparatrices; mais quand le père Surot apprend que le coupable est le fils de la maison, il s'emporte à des propos si violents et si grossiers que M. Dubreuil se sent fort ébranlé dans sa résolution. Non, vraiment, il n'y a pas moyen de s'allier avec un pareil rustre! On juge si Mme Dubreuil abonde dans ce sens. On juge aussi si Mme Herbelot, consultée sur le cas avec précaution et comme s'il s'agissait d'un ami, mais qui, en fine mouche, a parfaitement compris tout de suite de qui il s'agissait, a beau jeu à donner son avis, qui tombe en un terrain bien préparé.

« Dites donc à vos amis qu'ils sont des nigauds. En voulant réparer un malheur, ils vont l'aggraver. Le mariage n'est pas une solution, c'est un commencement. Il ne faut pas seulement regarder le passé, il faut regarder l'avenir : or l'avenir qu'ils prépareront à ces deux jeunes gens, qui n'ont pas une idée commune, dont les manières, dont l'éducation et le langage diffèrent du tout au tout, ce sera de les rendre malheureux l'un par l'autre, et cette fois sans rémission possible. Voilà un beau résultat! Et ne vaudrait-il pas mieux réparer par des moyens plus simples, moins nobles assurément, mais plus efficaces, qui seront parfaitement acceptés et qui atteindront mieux le but? »

Ainsi parlent, ou à peu près, la sagesse pratique et la morale

mondaine par la bouche de Mme Herbelot, et M. Dubreuil capitule. Il va même tout à l'heure chapitrer son fils, qui, comme tous les caractères faibles, passe d'une extrémité à l'autre et, retourné par les reproches et les pleurs de Léontine, veut maintenant l'épouser : « Malheureux! c'est rompre avec ta carrière et avec la société. C'est briser ton avenir et ta vie entière. Il faudra te cacher, t'ensevelir à la campagne, ne montrer ta femme à personne. Ce mariage équivaut à un suicide. C'est rompre avec nous-mêmes, car comment pourrais-je infliger à ta mère la honte de recevoir et de traiter comme sa fille une Léontine Surot? Elle qui trouvait qu'aucune jeune fille ne serait assez chaste, assez pieuse, assez distinguée pour toi! » D'ailleurs, est-ce que sa fiancée n'a pas des droits, elle aussi? car enfin elle lui a donné son cœur avec confiance, elle s'est laissée aller à son amour virginal, à ses rêves ingénus. On va lui couper brutalement son bonheur sans qu'elle ait démérité en rien, et non seulement la faire souffrir, mais lui faire tort, en rompant, sans pouvoir dire pourquoi, un mariage annoncé partout.

Tout cela est vrai, tout cela est raisonnable. Mme Herbelot se charge d'arranger les choses. On donnera à Léontine une indemnité convenable, on la mariera, on se chargera de l'éducation de l'enfant, et cela vaudra mieux, même pour elle, qui sent parfaitement qu'elle n'est point faite pour devenir la femme d'Adrien et qui ne l'a jamais espéré. Mais c'est égal, même après avoir pris sa résolution, M. Dubreuil garde sinon tout à fait un remords, du moins un trouble, une humiliation secrète, et son dernier mot est : « Je ne suis pas fier. » Il n'y a pas lieu d'être fier, en effet, quand on descend des hauteurs de l'héroïsme abstrait vers une résolution terre à terre et où l'on trouve son avantage, alors même que cette volte-face est justifiée par les meilleures raisons du monde; et, en retombant des régions supérieures de l'idéal dans le domaine pratique, une âme noble craint toujours qu'il ne se soit glissé de l'égoïsme dans sa conviction.

Telle est cette comédie, qu'on méconnaîtrait en la prenant pour une thèse. Je ne pense pas que M. Maurice Denier ait voulu y abaisser la morale supérieure et désintéressée devant la morale commode et courante. Il s'est proposé simplement de montrer que les règles peuvent varier avec les cas et que la sagesse consiste parfois à introduire quelque tempérament dans l'application rigide des principes, que les conditions de la vie n'ont rien d'absolu, qu'il est des circonstances où le plus difficile n'est point de remplir son devoir, mais de le connaître, et où, suivant le mot de Pascal : « Qui veut faire l'ange fait la bête. » Mais il n'a eu garde d'entreprendre une démonstration systématique, ni d'en exagérer les conclusions. Elle ressort des faits. M. et Mme Dubreuil sont vraiment des gens

de bien, qui ont la notion du devoir et la volonté de le remplir; seulement ils se trouvent aux prises avec une situation qui les amène à se demander si le devoir est bien où ils l'avaient vu d'abord et si, en voulant faire un bien *idéal*, ils ne feront pas un mal réel. Et ils se trouvent conduits, sans que l'auteur les ait abaissés, ou qu'un seul mot annonce l'intention d'ébranler les principes, à résoudre la question dans le sens commun, qui peut avoir du bon. Cela n'est point cornélien, mais c'est de la sagesse pratique, cette sagesse un peu triste, hélas! à laquelle on se résigne quand l'expérience de la vie vous a appris qu'à vouloir toujours planer on se casserait bien vite les ailes.

La pièce n'est pas banale. M. Maurice Denier l'a écrite avec beaucoup de mesure et d'habileté, dans la langue de la vraie comédie. Le Vaudeville l'avait d'abord donnée dans ses matinées dramatiques du jeudi, d'où son succès l'a transportée devant le grand public, et déjà pareille aubaine était arrivée aux *Jobards*, dont M. Maurice Denier est aussi l'un des auteurs. Elle est très bien jouée, sans éclat, mais l'éclat eût été déplacé dans cette comédie bourgeoise et d'allure moyenne. M. Lagrange, M[me] Daynes-Grassot, M[me] Samary, incarnent avec naturel et justesse les personnages de M. et de M[me] Dubreuil, ainsi que de M[me] Herbelot. M. André Michel et M[me] de Géraudon ont donné aux figures épisodiques des époux Surot, sans tomber dans le réalisme abject, un cachet de vérité saisissant.

Tout pour l'honneur est le début de M. Hugues Le Roux au théâtre; ce coup d'essai n'est pas un coup de maître. L'histoire qu'il nous conte est dénuée de toute vraisemblance et n'offre aucun intérêt parce que ses personnages factices, romanesques, ne sont pas faits de chair et de sang, mais ressemblent à des ombres chinoises.

M. et M[me] Renoird, qui sont, je crois, des négociants du Havre, mais qui pourraient être aussi bien tout autre chose, ont un fils et une fille. Le fils, André, jeune capitaine de dragons, est aimé par la fille de son colonel, Mao (*sic*) Jourdan, et l'Américaine Daisy, qui se le disputent; c'est l'aimable et douce Mao qu'il aime. La fille, Claire, est aimée du brave lieutenant Le Croisie, camarade d'André, et du mystérieux Walter, qui s'est fait passer pour Suisse, et qui n'est, le misérable, qu'un ex-officier... étranger, d'un grand pays voisin de la Suisse, dont tout le monde, dans la pièce, a la discrétion de taire le nom pour ne pas mettre la diplomatie en mouvement. Comment cet officier... étranger (chut!) s'est-il introduit et implanté dans la famille? D'où est tombée cette Américaine archimillionnaire, intrigante et effrontée, qui va et vient chez les Renoird comme si elle était de la famille? On n'en sait rien, personne ne

nous en souffle mot ; les choses sont ainsi parce qu'elles sont ainsi ; c'est à prendre ou à laisser. Un garçon d'hôtel cosmopolite, neveu du vieux majordome de la maison, arrive sur ces entrefaites tout exprès pour reconnaître Walter, qu'il a vu à Strasbourg parmi les officiers... étrangers qu'il servait à table. Après cette fatale reconnaissance, on n'apercevra plus le garçon d'hôtel ; il disparaît comme par une trappe, mais son court passage, comme vous voyez, n'aura pas été inutile. Walter sent bien que maintenant le capitaine André ne voudra plus de lui pour beau-frère ; il fuit Claire, qui s'attache à ses pas, et l'intrigante Américaine, qui n'a point de préjugés, leur prête sa maison de Bordighera pour leur servir d'abri. Dans quel but ? demanderez-vous peut-être, si cette histoire vous intéresse. L'intrigante a son plan, et je vais vous l'apprendre. Suivez-moi bien. Bordighera est en dehors de la frontière. D'autre part, André, à la veille de l'expiration de son congé, avait écrit à son colonel pour demander une prolongation ; la scélérate, — et si charmante pourtant ; oh ! combien charmante ! — s'empare de la lettre et la déchire. Comprenez-vous maintenant ? Pas encore ? C'est que vous n'êtes pas né pour l'intrigue. Après ces préliminaires, Daisy s'empare d'André, en lui persuadant qu'elle sait où est sa sœur ; elle le promène à droite et à gauche, sans faire semblant de rien, jusqu'à ce que la date de son congé soit dépassée : désertion à l'intérieur ! Après quoi elle l'emmène à Bordighera : désertion à l'étranger ! Mais puisqu'elle l'aime, dites-vous ? — Vous oubliez qu'il ne l'aimait pas, elle, qu'il lui préférait l'innocente Mao. — Croit-elle donc se faire aimer ainsi ? — Eh ! quoi, ne devinez-vous pas qu'elle veut le perdre afin de le conquérir. Une fois déclaré déserteur, il ne pourra plus épouser la fille de son colonel, c'est clair, et Daisy emportera sa proie dans les pampas.

Ah ! ah ! vous saisissez maintenant ! Le plan est peut-être tiré d'un peu loin, mais avouez qu'il est profond !

André a donc retrouvé Claire et l'officier étranger. Il sait maintenant que Walter n'est pas du pays de Guillaume Tell, et quoique ce dernier ait eu la délicatesse de respecter sa sœur et qu'elle puisse porter sur sa robe blanche un bouquet de fleurs d'oranger du pays, il l'accable de reproches bien naturels. Sur quoi Walter, tout en l'écoutant, tire sournoisement un revolver de sa poche et, quand il a fini sa tirade, s'en décharge un coup dans le cœur : « Pour la patrie ! fait-il en râlant. Dites comme moi, André. — Pour la patrie ! » répète docilement André. Et mon voisin, endormi, se réveille en sursaut pour crier : « Vive la Russie ! » Il se croyait à *Michel Strogoff*.

Walter meurt, et André court à Paris se constituer prisonnier. Le conseil de guerre, présidé par le père de Mao, s'assemble pour

le juger; il ne se défendra pas, car il ne pourrait le faire qu'en accusant sa sœur. Mais celle-ci se dénonce elle-même dans une lettre au président qui, sans la lire à ses collègues, se substitue au défenseur dans un plaidoyer en faveur de l'accusé, que le conseil acquitte à l'unanimité. N'insistons pas sur cette procédure. A peine la sentence prononcée, la salle est envahie par Mme Renoird, par Mao et par Claire, qui s'empoisonne pour aller rejoindre dans l'autre monde l'officier étranger qu'elle aime toujours.

Il y a là la matière d'un noir mélodrame aux amples développements, plutôt que d'une pièce dans le genre du Gymnase. Les quatre actes dont se compose *Tout pour l'honneur* sont si courts que la représentation durerait à peine une heure, je crois, sans les entr'actes; les figures ne sont que des silhouettes, les situations éclatent brusquement, les événements arrivent sans être préparés : on ne sent nulle part la réalité et l'observation. Aussi les scènes qui produiraient le plus grand effet dans d'autres conditions nous laissent-elles indifférents. Cela est sec et étriqué. *Tout pour l'honneur* est une pièce purement romanesque, comme *le Drame parisien* de M. Ernest Daudet, pour lequel la critique s'est montrée sévère, mais qui était un chef-d'œuvre en comparaison. En dehors des sentiments, qui sont nobles et généreux, si la forme est d'une rare maladresse, nous ne pouvons guère louer que deux jolis décors et les toilettes de ces dames. Les acteurs jouent en gens qui ont l'air de croire que ce n'est pas arrivé, et je le comprends. Bref, c'est le cas ou jamais d'employer la formule connue : *Tout pour l'honneur* est l'erreur d'un homme d'esprit et de talent qui prendra certainement sa revanche.

Le *Werther* de M. Massenet était attendu depuis longtemps à l'Opéra-Comique. La partition, achevée depuis 1886, dit-on, est antérieure au *Mage* et à *Esclarmonde*. Des incidents divers, auxquels vint se joindre l'incendie de la salle, ont retardé longtemps sa représentation, et l'on sait que l'Opéra de Vienne en a eu la primeur, l'an dernier.

C'est la première fois, chez nous, que le roman de Gœthe aura fourni la matière d'un drame lyrique important, car on ne saurait compter la pièce à ariettes, en un acte, de Dejaure et Kreutzer, jouée au théâtre Favart, sous la Révolution. La chose paraît étonnante à première vue, elle l'est moins à la réflexion : dans *Werther*, le dénouement seul est dramatique, le reste est une idylle élégiaque ou une élégie idyllique, maladive et passionnée, mêlée de considérations philosophiques souvent malsaines, un drame tout intérieur, beaucoup mieux fait pour le livre que pour la scène et qui prête à la monotonie. Les librettistes en ont tiré assez heureusement parti et l'ont arrangé avec adresse pour le compositeur, en lui

fournissant d'excellents thèmes musicaux sans trop dénaturer le roman. Ils ont modifié le personnage de Charlotte pour le rendre plus théâtral, ont ajouté quelques rôles épisodiques et créé à peu près de toutes pièces la figure de Sophie, la sœur cadette de Charlotte, dont ils ont fait une jeune fille, au lieu d'une enfant.

Le rideau se lève sur la terrasse de la maison du bailli, qui fait répéter un naïf et joyeux noël à ses marmots pour la fête prochaine : charmant tableau de famille, plein de gaieté et de vie, qu'anime encore l'arrivée de deux amis du bailli et que contemple Werther, en invoquant la nature! Le livret n'a eu garde d'oublier le classique épisode de Charlotte qui, toute parée pour le bal, remplit son rôle de jeune maman et distribue des tartines à ses petits frères et sœurs. A peine est-elle partie avec Werther, au milieu des invités, que son fiancé Albert arrive de voyage; il espérait la surprendre, mais il ne trouve que l'espiègle Sophie, et il exhale sa déception amoureuse en quelques phrases d'un sentiment vrai, mais contenu. La scène reste vide; la pleine nuit est venue; on voit reparaître à la porte de l'enclos Werther et Charlotte revenant ensemble et marchant en silence. De la scène des adieux, qu'interrompt la voix du bailli annonçant le retour d'Albert, se dégage un sentiment pénétrant et profond.

Le deuxième acte s'ouvre par un tableau populaire, devant l'église, sur la place où tous les habitants sont réunis, chantent et boivent. C'est une succession de scènes où l'action n'avance pas, mais où le compositeur, après la gaieté bachique des amis du bailli, a exprimé tour à tour la tendresse grave et virile d'Albert pour Charlotte, qu'il a épousée depuis trois mois; le tourment de Werther, témoin de leur intimité; l'amour ingénu qui s'éveille au cœur de Sophie, dans le parfum des fleurs et la gaieté du soleil; le trouble croissant de Charlotte, qui, se retrouvant avec Werther et comprenant le danger, exige de lui qu'il s'éloigne, tout en lui permettant de revenir à Noël; le désespoir de Werther, qui, pour la première fois, songe au suicide. Certes, les morceaux expressifs et d'une belle facture ne manquent pas dans cet acte, non plus que dans le précédent, — par exemple l'air de Werther : *Un autre est son époux*, et le solo final où sa douleur s'exhale avec force et avec élévation; par exemple encore, dans un genre tout différent, la charmante ariette, si juvénile et si radieuse, que chante Sophie, son bouquet de fleurs à la main. Et cependant, en son ensemble, l'inspiration de ces deux actes m'a paru maigre et courte; ils manquent d'ampleur et de souffle; les scènes se succèdent sans se lier et se fondre. Je ne me sens pas emporté dans une forte impression générale.

Mais le troisième acte est tout entier très dramatique et très

beau. Dans sa chambre, Charlotte, assiégée de pressentiments lugubres, relit les lettres de Werther. Ici la musique est d'un dessin très large; c'est comme un flot de sang qui jaillit du cœur blessé. Surprise par Sophie, qui apporte des jouets, elle essaye de dissimuler d'abord, puis la laisse lire dans son cœur, et c'est là que se placent les pages les plus sincères et les plus émues de la partition. Restée seule, Charlotte adresse au ciel une prière fervente, dont les accents dramatiques et douloureux ont été traduits avec force par le compositeur. C'est la nuit de Noël qui marque la fin de l'exil de Werther. Il apparaît tout à coup devant Charlotte, et alors éclate entre eux une scène d'amour où M. Massenet a déployé toute la puissance et la chaleur dont il est capable, car la Charlotte de l'Opéra n'est plus celle du roman, qui n'éprouve pour Werther qu'un penchant presque fraternel, une tendre pitié, plutôt que de l'amour. Les librettistes ont pensé que cette paisible Charlotte, dans l'invulnérable sérénité de son cœur, ne serait pas suffisamment dramatique. La leur ne manque pas plus à ses devoirs que celle de Gœthe, mais son âme est infiniment plus troublée. Enfin elle se ressaisit, s'arrache au péril et se réfugie dans sa chambre, pendant que Werther, à qui elle a ordonné de partir, se répand à sa porte en plaintes et en supplications exaltées. Il s'enfuit enfin, désespéré, et Albert, qui rentre et s'inquiète du trouble de sa femme, reçoit de lui un billet où il demande à emprunter ses pistolets pour un voyage. Sur l'ordre de son mari, c'est Charlotte qui doit tirer elle-même les pistolets de la boîte et les remettre au domestique.

La nuit se fait dans la salle. L'entr'acte est rempli par un morceau instrumental qui relie le dernier acte au précédent, et dont la musique tourmentée, orageuse, annonce la catastrophe et y prépare l'âme des spectateurs. Le rideau se relève une première fois pour un tableau purement décoratif, où la symphonie de l'orchestre continue à déployer ses ondes tumultueuses : Wetzlar, entrevu au clair de lune, sous la chute de la neige. Puis nous voici transportés dans la chambre où Werther agonise. La porte s'ouvre; c'est Charlotte qui accourt; le malheureux se ranime un moment pour lui faire ses adieux et lui donner ses instructions suprêmes. Et il meurt, tandis que dans la maison voisine, au choc des verres et au bruit des rires joyeux, les enfants et les femmes répètent le chant du début : *Jésus-Christ vient de naître... Noël! Noël! Noël!* Le contraste est facile sans doute, mais il n'en produit pas moins son effet, et il était naturellement indiqué. M. Massenet a usé à plusieurs reprises, dans *Werther*, de ce procédé de la répétition, de ce rappel d'un air précédent, qui n'est pas précisément le *leitmotiv*, mais qui y ressemble un peu. Ainsi, au deuxième acte, quand, sur

la place du village, Albert, marié, aborde Werther pour avoir avec lui une explication cordiale, celui-ci répond à sa confiance sur le même ton : *Mon cœur ne souffre plus de son rêve envolé.* Peut-être est-il sincère dans le moment; mais cette assurance, il la donne précisément sur la mélodie qui lui a servi tout à l'heure pour exprimer son amour, et ce rapprochement est significatif. A l'acte suivant, les vers d'Ossian qu'il a traduits autrefois : *Pourquoi me réveiller, ô souffle du printemps?* et que Charlotte lui rappelle, prennent dans sa bouche un sens nouveau, chantés avec une expression mélancolique sur une mesure ralentie.

Il est sans doute encore d'autres intentions et d'autres rapprochements semblables qui m'ont échappé, dans cette unique audition d'une œuvre qu'il faudrait entendre deux ou trois fois au moins, et la partition à la main, avant d'être à même de la juger. Je n'ai pu donner qu'une impression sommaire. Peut-être les réserves que j'ai dû faire sur les deux premiers actes se fussent-elles atténuées à mesure que j'aurais mieux connu l'ouvrage, et eussé-je fini par éprouver l'admiration sans mélange qu'ont exprimée beaucoup de mes confrères. On souhaiterait plus de chaleur et d'éclat dans l'interprétation : la troupe de l'Opéra-Comique est fort estimable sans doute, mais elle tourne à la grisaille et elle manque d'étoiles. Mlle Delna est en train de monter à l'horizon, mais elle n'est pas encore arrivée à son zénith, et le rôle de Charlotte m'a paru un peu moins heureux pour elle que ne l'avait été celui de Didon dans *les Troyens*, quoiqu'elle y fasse preuve d'un talent déjà sûr et d'une excellente méthode, sans parler de sa voix généreuse. Étoile, Mlle Laisné le deviendra peut-être quelque jour, elle aussi; en attendant, elle n'est qu'une gentille et gracieuse échappée du Conservatoire, qui gazouille aimablement le joli rôlet de Sophie. MM. Ibos et Bouvet ont de la tenue et savent chanter : c'est assez pour Albert; est-ce assez pour Werther? J'imagine que M. Massenet avait rêvé un ténor dont l'autorité s'imposât davantage, et moi, tout en reconnaissant le mérite sérieux et solide de ce jeune homme, qui a déjà chanté le répertoire à Bruxelles, à Londres, à Saint-Pétersbourg, et pendant quatre ans au grand Opéra, j'aurais rêvé un Werther qui chevrotât moins et dont l'organe fût plus riche.

Il nous est tombé toute une avalanche de pièces dans ces derniers jours : outre *Werther*, *l'Invitée*, au Vaudeville; *le Carrosse du Saint-Sacrement* et *la Fille à Blanchard*, à l'Odéon. Avec la meilleure volonté du monde, nous sommes contraint de restreindre notre compte-rendu aux proportions d'une rapide esquisse. C'est pour *l'Invitée* de M. François de Curel qu'il nous en coûte le plus.

M. Fr. de Curel est l'un des deux ou trois jeunes auteurs révélés par le Théâtre-Libre, où il a donné avec succès *l'Envers d'une*

sainte et *les Fossiles*. Il compte parmi ceux qui, dans l'art dramatique, cherchent une nouvelle formule et ne se contentent plus de marier Adolphe avec Victorine. La fable qu'il a imaginée peut tenir en quatre ou cinq lignes, si on la réduit aux faits, ou en demander trois cents si l'on veut analyser tous les sentiments auxquels elle sert de cadre. Mme de Grécourt est une Viennoise qui, mariée à un Français vingt-cinq ans auparavant, a dû se séparer de lui après quatre années de mariage et se retirer dans sa ville natale. Elle a laissé à son mari deux filles, qu'il a fort mal élevées et qui, par suite de la fausseté de leur position, trouveront difficilement des maris. C'est pourquoi M. de Grécourt imagine d'envoyer à sa demi-veuve un ami qui l'invitera à venir passer quelques jours chez lui, pour y faire la connaissance de Thérèse et d'Alice, qu'elle n'a jamais ni revues ni témoigné le désir de revoir depuis son départ. Elle viendra comme une *invitée* de passage, mais il espère bien que lorsque les enfants et la mère se seront vues, elles s'aimeront et ne se quitteront plus, que l'exilée les emmènera, ce qui sera un soulagement à la fois pour son égoïsme et pour son amour paternel. Ce plan se réalise, en effet, après avoir été sur le point d'échouer, et Mme de Grécourt repart avec Alice et Thérèse, qu'elle mariera elle-même là-bas. C'est tout.

Proposez un pareil sujet à un homme de théâtre *vieux jeu*, et je doute qu'il s'en contente. Ou il le laissera de côté comme d'une insignifiance absolue, dépourvu d'action et de dénouement; ou il s'étudiera à le corser d'incidents, pour en masquer la pauvreté. Surtout il n'y verrait jamais une matière suffisante à remplir trois actes. Mais tout l'intérêt de la pièce, tel que M. de Curel l'a conçu, est dans l'analyse du caractère de Mme de Grécourt et de ses filles. Trompée indignement par son mari, qui l'a crue, ou peut-être a feint de la croire, pour excuser sa propre conduite, coupable elle-même d'une faute semblable, Mme de Grécourt a dédaigné de se justifier. Sa fierté et son amour blessés lui ont fait, après si longtemps, — elle le croit du moins, — une cuirasse d'indifférence et d'oubli. Elle se flatte d'avoir conquis l'égoïsme à force de souffrance, et elle tient à ce qu'on ne l'en dérange pas. Au dur contact de l'expérience, l'âme de cette honnête femme a perdu tout duvet de candeur et s'est desséchée; mais son amertume a gardé, d'ailleurs, un masque d'ironie légère et sa misanthropie s'exprime en souriant.

Lorsqu'elle accepte la proposition qu'est venue lui apporter, à Vienne, son vieil ami Hector Bagadais, c'est par curiosité beaucoup plus que par sentiment. Elle revoit son mari, le trouve ridicule, et le côté grotesque de sa première entrevue avec ce pauvre homme, surpris dans l'attirail d'un pêcheur à la ligne qui a abdiqué toute prétention à l'élégance, la sauve de la plus légère émotion. Penser

seulement que c'est pour un être pareil qu'elle a tant souffert! Elle crible de ses sarcasmes polis une certaine Mme de Raon, qu'elle a connue jadis fillette, qui, depuis lors, s'est mariée, est devenue veuve et, après avoir rendu M. de Raon très heureux, est en train de consoler M. de Grécourt, en jouant le rôle de sœur aînée de ses filles et en se flattant de sauver les apparences. Elle voit ses enfants et les trouve gentilles, avec un brin d'orgueil et une sympathie naturelle où, à son insu, germe un petit regain d'amour maternel qui se lève tout au fond de son cœur. En effet, elles sont charmantes quand même, en leur tenue déplorable, ces demoiselles qui parlent argot et ne songent qu'à attraper un mari. Il y a en elles un mélange de sens pratique et de frivolité, de candeur et de rouerie tout à fait *sui generis*. Hector Bagadais a trahi sans scrupule le secret de l'amitié; il apprend à Thérèse et Alice que c'est leur mère, et elles entreprennent sa conquête, moitié par amour filial, moitié par calcul; elles ne sont certainement pas insensibles au bonheur de retrouver une mère, mais peut-être sont-elles plus heureuses encore de se dérober à l'odieuse présence de Mme de Raon et de voir renaître l'espoir de se marier. Mme de Grécourt se rend parfaitement compte de leur petit manège, elle démêle ces pensées de derrière la tête, mais elle en fait une cote mal taillée et elle accepte le tout en bloc. Leur tendresse lui est douce, quoique ce qu'elle a d'intéressé n'échappe point à sa clairvoyance. On devine bien qu'elles vont l'aimer pour de bon, cette mère inattendue, dont elles n'ont pas encore l'habitude, et qu'elle-même guérira de cette impuissance d'aimer qu'elle croyait incurable. Il refleurira ce vieux cœur qu'elle croit mort et qui n'est qu'endormi. Mais l'auteur ne nous le dit pas, de peur qu'on ne l'accuse de sacrifier aux conventions usées.

Assurément, dans cette étude psychologique d'une analyse très fine, souvent subtile, parfois profonde, à laquelle l'auteur a su donner la forme et le style dramatiques, il y a plus d'idées et d'observations que dans une demi-douzaine de pièces ordinaires. L'œuvre est d'un art délicat, savant et ferme. Je comprends donc l'éclatant succès qu'elle a obtenu près du public de la première, blasé sur toutes les combinaisons de la vieille école et charmé de trouver du nouveau. Gardera-t-elle la même action sur le grand public, habitué à des allures plus cordiales et moins complexes? C'est la question, et j'avoue que j'ai des doutes. Je crains que cette pièce, qui donne plus de satisfaction à l'esprit qu'au cœur, ne le dérange dans ses vieilles habitudes, dans son besoin de sentiments simples et tranchés, de situations franches, de caractères nets, d'action suivie, passant par des péripéties diverses pour aboutir à un vrai dénouement. Nous verrons, et l'épreuve sera intéressante.

La pièce est très bien jouée par l'excellente troupe du Vaudeville, supérieurement par Mme Pasca, qui remplit avec une autorité soutenue un rôle tout de composition, tout en nuances discrètes et compliquées à la fois, sans aucun de ces élans et de ces effets toujours sûrs d'entraîner le parterre, et vraiment écrasant, car elle est presque toujours en scène d'un bout à l'autre de ces trois actes.

L'Odéon a donné le même soir le *Carrosse du Saint-Sacrement*, en vers, par M. Vaucaire, d'après la saynète bien connue du Théâtre de Clara Gazul, — petit acte agréable, mais était-il bien nécessaire de mettre en vers la prose de Mérimée? — et une sorte de mélodrame en cinq actes : *la Fille à Blanchard*, par MM. Humblot et Darmont, tiré d'un roman de M. Jules Caze. Le titre annonce une pièce rustique et naturaliste, mais n'annonce pas le drame noir et violent qui met en scène une haine féroce de village, un père tyrannique et d'une brutalité sauvage, une fille affolée, contrainte par la terreur à épouser l'homme qu'elle n'aime pas; fuyant à travers champs, le soir de ses noces, en robe blanche, par une nuit d'orage; réfugiée dans un grenier où, en proie à la fièvre et bientôt abandonnée elle-même par la faiblesse de celui à qui elle s'est sacrifiée, elle finit par être frappée de démence; retournant alors à la ferme paternelle où elle ne garde le souvenir de tous ces événements que comme d'un mauvais rêve; assiégée de vertiges, obsédée de fantômes, et enfin, un soir, pressée par son mari qui, jusque-là résigné, a cru le moment venu de la rappeler à la vérité de la situation et d'établir ses droits, lui tranchant le cou d'une faucille, puis tombant à la renverse du haut de l'escalier qui conduit à sa chambre et mourant elle-même pour couronner cette accumulation d'horreurs. Quel cauchemar! Et les auteurs ne nous laissent pas respirer un moment; ils n'ont pas ménagé une seule éclaircie dans cette sombre histoire où l'on a le frisson comme un voyageur qui passerait à minuit dans un bois rempli de loups. La pièce a pris les nerfs des spectateurs, grâce à l'outrance des situations et au jeu de Mme Segond-Weber, d'une incontestable puissance tragique.

Victor Fournel.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 janvier 1893.

Le voilà donc passé, ce premier centenaire du 21 janvier; partout, dans les églises en deuil, des foules d'honnêtes gens l'ont pieusement célébré. N'est-il pas bien des cœurs, même indifférents, qui ont été émus et troublés? Un vague instinct ne les a-t-il pas avertis qu'il ne s'agissait pas d'une journée comme une autre, et que cette journée unique dans notre histoire était comme le Vendredi Saint de la patrie? N'ont-ils pas été frappés de cette coïncidence mystérieuse entre le douloureux anniversaire du passé et la douloureuse situation du présent? Logique des choses ou providence de Dieu, n'ont-ils pas senti dans l'air la main de quelque invisible justice? Il y a des préfets, paraît-il, qui ont tenu à faire danser ce jour-là. Il y a des radicaux qui, furieux de l'espèce de muselière que les vieux principes de nos codes sur l'inviolabilité de la propriété d'autrui opposent à leur rage, grondent parce qu'ils n'ont pas encore jeté à bas la Chapelle expiatoire. N'importe, l'expiation que les uns voudraient cacher sous des fêtes, et les autres sous des ruines, règne dans les événements.

Cent ans après! C'est le titre qu'on pourrait donner pour moralité à bien des chapitres d'histoire. Cent ans après! Dans la brièveté de notre monde, c'est une des mesures avec lesquelles il est possible de juger de temps à autre un arbre à ses fruits, une doctrine à ses conséquences, une conduite à ses effets, un régime à ses résultats. Remontons de trois siècles en arrière, de centenaire en centenaire, à cette année 1593 dont nous évoquions le souvenir dans la dernière Chronique : la France est en proie à toutes les factions et à toutes les corruptions; guerre étrangère, guerre civile, guerre religieuse, tous les maux et toutes les plaies l'accablent. L'autorité s'en va en lambeaux; le roi par la naissance n'est qu'un chef de parti errant sur les grands chemins. L'Espagnol campe à Paris; en face du Louvre vide de ses hôtes accoutumés, siège, sous le nom d'états généraux, une Convention où l'ennemi de la France domine. Soudain, une bonne nouvelle a circulé : le Béarnais annonce qu'il fera son abjuration, qu'il rentrera dans le sein de l'Église universelle et nationale. Il tient parole; l'année suivante, il est à Paris. Regardez cent ans après : de l'acte qui a fait Henri IV roi de France date l'essor qui a fait la France reine du monde. Pour fêter en famille le centenaire de 1593, l'Alsace est, en 1693, déjà française depuis douze ans. Les victoires alternent avec les chefs-d'œuvre, les conquêtes de la guerre avec les découvertes de la science, avec les miracles des lettres et

des arts. L'année 1693, c'est l'année où, devant l'Europe conjurée, Luxembourg bat les Hollandais à Nerwinden, Catinat les Impériaux et les Piémontais à La Marsaille, Tourville les Anglais au cap Saint-Vincent; Notre-Dame, où Henri IV a prié le Dieu de Clovis, est tapissée de drapeaux pris sur l'ennemi. Calme et forte, n'ayant à redouter que l'excès de l'ambition dans la grandeur, la France voit par surcroît son empire colonial se répandre avec une telle magnificence que, sans même parler de nos possessions d'Afrique, de la Guyane et des Antilles, il comprend en 1693 la totalité de l'Amérique anglaise d'aujourd'hui et les neuf dixièmes du territoire actuel des États-Unis, c'est-à-dire un pays vingt-cinq fois plus étendu qu'elle-même[1].

Maintenant, avançons de cent ans encore, jusqu'en 1793 : la scène a changé; à l'abjuration de Henri IV succède l'exécution de Louis XVI. La tête du roi, du meilleur des rois, tombe... Si, de l'échafaud, comme d'un trépied sacré, quelque sibylle antique s'était levée, déchirant le voile de l'avenir et prophétisant, quelle vision aurait eue la France! Se voyant cent ans après, comme dans un miroir, n'aurait-elle pas reculé d'effroi? Dans un coin, arrachée et saignante, l'Alsace pleure. Ce n'est pas seulement l'œuvre de Louis XIV qui a péri; Metz, que n'avait pu nous reprendre Charles-Quint, le tout-puissant empereur d'Allemagne, nous est ravi. Moins grande, la France est-elle du moins plus heureuse? La royauté n'est plus; le vieux principe qui faisait que, supérieur aux mobilités, aux agitations, aux brigues, le roi était, selon l'expression de Mirabeau, le représentant perpétuel de la nation, est déraciné de notre sol en poussière. Les frères de Louis XVI n'ont reparu que quelques jours sur la terre de France : juste le temps de nous rendre la monarchie libre que leur aîné nous avait offerte, et juste aussi le temps d'accomplir au milieu des orages les deux actes les plus mémorables de notre siècle, l'affranchissement de la Grèce, signal de la résurrection des chrétientés d'Orient, et la prise d'Alger, signal de l'avènement de l'Afrique à la civilisation. La révolution a poursuivi son cours, brisant vite les trônes de hasard qu'elle avait vite élevés; après une carrière tourmentée où les ivresses de la gloire se sont mêlées aux dernières humiliations de la défaite et de la captivité, à trois invasions, à Paris livré aux flammes par ses propres enfants, la France se retrouve en république le 21 janvier 1893, comme elle y était le 21 janvier 1793.

Recueille-t-elle les biens que lui avaient promis les auteurs de cette formidable journée? A-t-elle la paix, l'ordre, l'économie, la liberté, l'égalité, la fraternité? Nous prêtons l'oreille; nous n'enten-

[1] *La France coloniale*, par Alfred Rambaud, p. 19.

dons parler que de vols impunis et de voleurs privilégiés, de rapines, de brigandage, d'une flibusterie qui, longtemps couverte par la tolérance officielle, serait la plus colossale de l'histoire. L'État tout entier y est enfoncé, il se débat péniblement dans cette vase qui menace de l'étouffer comme le sang étouffait Robespierre. En sortira-t-il? N'en sortira-t-il pas? C'est le problème qui défraye les conversations. Le chancelier d'Allemagne se permet de dire publiquement, en plein Reichstag, que d'un jour à l'autre la république française peut crouler, faisant place à une dictature. Il n'est plus question, comme dans la Convention d'autrefois, du règne de la vertu, de la déclaration des droits de l'homme, des réponses tonnantes à faire aux manifestes de Brunswick; la plus grosse affaire de notre Parlement est une commission d'enquête sur la probité de ses membres. Il a dû congédier son président, dont les maximes et les procédés en matière financière déroutaient les idées reçues. Une partie du gouvernement est en prison ou sur la sellette. Pour expliquer comment il avait pu graisser la patte d'un des ministres de la république, jusqu'à lui donner 315 000 fr. sur l'argent dont le dépôt lui était confié par les souscripteurs du Panama, l'accusé, homme infortuné que le mirage d'une grande entreprise avait égaré, a répondu au juge, qu'il s'estimait heureux de n'en avoir donné que 315 000, puisque le ministre de la république, pour prix d'un projet de loi, exigeait 1 million. Il a ajouté simplement et véridiquement : « J'ai donné l'argent comme on donne sa montre quand on est attaqué au coin d'un bois. » Plus haut ou plus bas que ces ministres d'un genre nouveau, il y a d'autres potentats qui les dominent, les vrais rois du jour, presque tous Juifs, presque tous Allemands; avec leurs chèques faits de nos épargnes, ceux-là tiennent nos affaires dans la main. Entre tous ces rois, saluez le Juif allemand, grand-officier de la Légion d'honneur, Cornelius Herz, principal commanditaire du journal *la Justice*, dont le directeur, M. Clémenceau, est le chef du parti radical; il a droit qu'on crie devant lui : le Roi, Messieurs! Il était plus puissant que Louis XVI à qui n'était laissé qu'un veto suspensif : « Pourquoi, dit le juge à l'accusé, avez-vous disposé de l'argent d'autrui? » Et l'accusé répond : « Sur la somme de 975 000 francs, il a été donné jusqu'à concurrence de 600 000 francs au docteur Cornelius Herz, en 1885, alors que nous étions en instance pour les lots. Chacun sait l'autorité dont il jouissait et l'impossibilité de se mettre mal avec le docteur Cornelius Herz. J'ai eu beaucoup de peine à m'en tirer pour 600 000 francs. » La somme, plus tard, fut complétée; elle a excédé 2 millions.

Si la France est ainsi souillée, rongée, dévorée, peut-être que son chef nominal, l'élu de son Congrès, le président de sa répu-

blique est mieux respecté? Voulant son repos, il a laissé passer et laissé faire, il a toléré des ministres qu'il méprisait; ceux qui ont reçu de lui de tels gages, lui en savent-ils gré? Le petit-fils d'un régicide est soupçonné et outragé, tout comme s'il était un roi : pas plus qu'à M. Grévy, ils n'entendent permettre à M. Carnot d'achever ses années réglementaires de pouvoir; ils cherchent à le déshonorer pour arriver à le déposer. Et comment grimpe-t-on ou plutôt comment rampe-t-on à cette présidence de la république, objet d'une concurrence si âpre? Celui qui était hier notre ministre de la guerre, M. de Freycinet, nous l'apprend dans une lettre qu'on vient de publier; qui n'est pas, hélas! démentie; et où le candidat à outrance écrivait, le 1er décembre 1887, la veille de l'ouverture du Congrès, au Juif allemand Cornelius Herz qu'il avait fait grand-officier de la Légion d'honneur et qu'aimait M. Clémenceau : « Cher et excellent ami, je sais que je puis compter sur vous, et je n'oublierai jamais l'appui que vous me donnerez auprès de vos amis. » O duc de Brunswick, qui vouliez imposer un maître à la France, votre compatriote, Cornelius Herz, sans tambour ni trompette, était plus habile et plus influent que vous!

Nous n'avons pour distraction à ces turpitudes que la longue et tumultueuse rumeur de foules menaçantes, hurlantes, de plus en plus excitées contre cette société qui, contemplée sous ces traits, paraît mûre pour la destruction, et qu'elles s'apprêtent très tranquillement à faire sauter en l'air.

Tel est l'état de la France à la date du 21 janvier 1893. En considérant ce que ce centenaire rappelle et ce qu'il ramène, nous serions tentés de trembler pour notre patrie et de redouter quelque secrète malédiction si la sainteté de la victime n'avait dépassé encore l'énormité du crime. La victime nous sauvera, elle crie grâce pour ce qui a été fait sur notre sol, dans cette horrible journée d'il y a cent ans. Le sang de Louis XVI répète le mot du Christ couronné d'épines : Pardonnez-leur, Seigneur! Dans l'amertume de son souvenir, c'est une gloire pour la France d'avoir montré au ciel et à la terre un roi si pur, exemplaire achevé de la vertu humaine. Les bourreaux eux-mêmes entrevoyaient vaguement une grandeur qui n'était pas de ce monde; Sanson éprouvait devant l'échafaud du roi les sentiments qui avaient agité le centurion devant la croix de l'Homme-Dieu : « Il a soutenu tout cela, écrivait-il de Louis XVI, le lendemain du supplice, avec un sang-froid et une fermeté qui nous a tous étonnés; je reste très convaincu qu'il avait puisé cette fermeté dans les principes de la religion dont personne plus que lui ne paraissait pénétré et persuadé. » A soixante ans de distance, un historien libre-penseur, qui s'était fait comme le hiérophante de la Révolution, M. Edgar Quinet, après avoir étudié, fouillé, interrogé

dans tous les sens le drame royal, s'arrêtait saisi de respect. Il a écrit sur Louis XVI mourant : « Jamais plus grande paix au milieu d'une plus grande tragédie; ce calme, qu'on ne pouvait concevoir, ajoutait à la haine. Etait-ce un sage, un prêtre, un instituteur? Le dernier homme du peuple peut apprendre de ce roi à bien mourir. » Le roi martyr est devenu l'un des patrons de la France. Il est impossible de ne pas discerner quelque dessein miséricordieux dans un tel soin de Dieu pour que la victime choisie fût sans tache. M. de Maistre l'a remarqué quelque part; dans cette agonie du Temple, qui rappelle par tant de traits celle du Jardin des Oliviers, il y a eu des douleurs acceptées et adorées, des immolations héroïques, des oblations de soi-même jusqu'à la lie et jusqu'à la mort, capables de racheter un peuple.

Quel que soit le régime politique auquel appartienne définitivement l'avenir de la France, il ne sera digne d'honneur et de durée que s'il est la répudiation solennelle du crime du 21 janvier. Entaché d'une iniquité et d'une ingratitude monstrueuses, puisqu'il était commis sur le plus innocent et le plus bienfaisant des princes, ce crime était insensé et impie dans sa pensée première, dans cette pensée d'un peuple qui prétendait couper en deux son histoire, anéantir son propre passé dans le sang de son représentant le plus auguste, se décapiter lui-même en décapitant son roi. La plupart de ceux qui, fous de peur plus encore que de déclamation et de sophisme, votèrent la mort de Louis XVI, eurent honte, même horreur de leur vote : beaucoup se guillotinèrent entre eux; la majorité des survivants s'aplatit sous un maître qui, plus pesant qu'un roi, les fouailla, les conspua, les fourra, grassement nourris et rentés, dans ses antichambres et dans sa police. L'idée d'une réparation due par la France à l'éternelle justice hantait les âmes les plus froides et les consciences les plus sèches; au sortir de la Terreur, Sieyès, régicide par lâcheté, caressait un rêve bizarre, celui de placer sur le trône de Louis XVI sa fille, mariée à quelque prince étranger qui ne serait pas un Bourbon. Un bon citoyen de ce temps-là, Lacretelle aîné, qui, faute de mieux, avait accepté franchement la république pour l'améliorer, demandait à cette république d'inaugurer son règne nouveau en élevant une statue au roi martyr.

Lorsqu'on vient de parler de Louis XVI, de ses malheurs, qui sont les nôtres, de ses vertus, de sa gloire surhumaine, c'est grande pitié de retomber sur le menu fretin des mésaventures et déconfitures d'aujourd'hui.

Reconnaissons que la Chambre des députés a fait une bonne besogne en descendant de son perchoir de président M. Floquet, qui aspirait à monter plus haut, jusqu'à l'Élysée. M. Floquet n'est pas content; il prend la république à témoin de la morale réac-

tionnaire de ses représentants : qu'il ne se plaigne pas trop! Pour des irrégularités moindres, Robespierre, ce puriste qu'il admire, lui aurait fait couper le cou.

M. Casimir Périer a remplacé M. Floquet sur le fauteuil présidentiel, où son grand-père siégea durant les premiers mois de la révolution de Juillet, assistant, pâle, bilieux, avec une fureur concentrée, au désordre et à la décomposition de ce gouvernement naissant, que son énergie vaillante parvint à tirer de l'ornière et à mettre à peu près sur pied. Puisse le petit-fils se souvenir des exemples de l'aïeul!

Plus importante encore que la chute de M. Floquet, a été celle d'un autre candidat perpétuel à la présidence de la république. M. de Freycinet a pensé, ses collègues ont pensé pour lui, sinon avec lui, que ses relations, aussi insolites qu'intimes, avec M. Cornelius Herz, sur lesquelles, suivant le *Journal des Débats*, il aurait eu à fournir des explications dans le cabinet du juge d'instruction, exigeaient sa démission du ministère de la guerre. Commencée dans les désastres de l'année terrible, terminée dans les abaissements de l'année honteuse, c'est une fortune politique pour laquelle nous n'apercevons pas de retour possible; M. de Freycinet n'aurait quelque chance de redevenir ministre de la guerre, que si M. Cornelius Herz devenait président de la république. Non, certes, que son intégrité soit même soupçonnée; personnellement désintéressé, il avait le tort de prendre trop d'intérêt aux bonnes affaires de cet inévitable M. Cornelius Herz. Loin de songer à toucher de l'argent pour lui-même, il avait la manie, comme le prouve sa pressante intervention pour l'achat forcé des freins Winger et pour d'autres opérations du même genre, de vouloir en faire gagner à ce Juif errant de toutes les fournitures, qui, doué d'un flair voisin du génie, établi en espèces sonnantes dans la caisse, nous allions dire au cœur du premier des journaux radicaux, tenait le levier par lequel, depuis quinze ans, se font et défont chez nous les ministères, les présidences du conseil, même de la république. Ce ne sont pas des appétits pécuniaires, ce sont des visées ambitieuses qui ont engagé M. de Freycinet dans les faux ménages politiques où il s'est perdu. L'excuse de cet homme si fin, c'est d'avoir jugé, avec la froide lucidité de son esprit, que, voulant être au pouvoir parce que c'étaient son goût et son aptitude, il n'avait pas le choix des moyens qui, dans la situation dégradée et dégradante où nous sommes, permettent à un citoyen quelconque d'y rester.

Il y a déjà quelques années, étonné de l'odeur de sainteté dans laquelle les radicaux les plus farouches tenaient « cet ancien candidat officiel de l'Empire en déconfiture », un républicain de la veille, un proscrit du 2 décembre, un ami de M. Gambetta,

M. Challemel-Lacour, lançait contre M. de Freycinet cette brûlante invective : « Quel est l'homme qui, flattant et trompant tout le monde, a le plus contribué à la dislocation du parti républicain, à la subversion de toutes les idées de gouvernement, à l'énervement de l'administration ? Quel est celui qui a compromis, Dieu sait pour combien de temps ! par son infatuation et son imprévoyance, les intérêts de la France en Égypte, et qui, devenu le familier de l'Élysée, auquel d'ailleurs il a tourné le dos si allègrement depuis que l'adversité y est entrée (c'était au temps de M. Grévy), est resté depuis six ans une sorte de ministre permanent, tantôt en fonction, tantôt *in partibus*, également funeste aux affaires et hors des affaires, par son action et par ses intrigues ? » Au moment où M. de Freycinet évacuait le ministère, un contre-coup de cette évacuation de l'Egypte, dont il est, de compte à demi avec M. Clémenceau, l'auteur responsable, nous arrivait sous la forme d'une avanie nouvelle. La baguette d'un commissaire anglais forçait le khédive à reprendre, le lendemain, les ministres désagréables que, la veille, il avait renvoyés. Souveraineté du sultan, indépendance du pacha, liberté du canal de Suez, toutes les causes qui nous sont chères, étaient menacées; et, sur cet affront, la France, dans l'état où on l'a mise, faisait bien, une fois de plus, de glisser sans appuyer.

Nous avons peu à dire du ministère qui s'est encore reconstitué sous la présidence de M. Ribot : ministère travaillé d'influences diverses dont quelques-unes, si elles avaient la volonté, seraient bonnes; ministère de passage et de halage, voué à la lourde tâche de remorquer, jusqu'à sa fin normale, sur les eaux boueuses du Panama, une législature épuisée et avortée. Y réussira-t-il ? Les élections générales se feront-elles à terme, ou avant terme ? Quelle qu'elle soit, l'échéance sera d'une gravité extrême ; sans un accord intelligent et résolu de tous les honnêtes gens, de toutes les forces sociales et conservatrices du pays, sans une direction habile et vigoureuse de l'esprit public, tout est à craindre. Le bulletin de vote peut être la carte d'un enjeu suprême. Ce qui se passe, se dissout et s'effondre sous nos yeux, n'aura servi qu'à grossir le radicalisme qui, tout chargé qu'il soit des méfaits du jour, en profite, parce qu'il est le réceptacle naturel, et, comme on dit en voirie, le grand égout collecteur des dévoyés, des désorientés, des déclassés, des cœurs aigris, des consciences embarrassées, des situations faussées, des considérations détruites.

En ces circonstances d'une solennelle anxiété, qui ressemblent à une veillée des armes, le grand Pape, que Dieu nous a donné comme une lumière dans notre ciel troublé, a cru devoir encore, en écrivant à M. le comte Albert de Mun, parler à la France. Il l'a fait, comme toujours, avec l'accent du père et du politique. Comme

Notre-Seigneur à ses disciples, le Vicaire du Christ a dit et redit aux Français : La paix soit avec vous! Dans son appel ardent à l'union, il a su qu'il serait entendu de tous les catholiques; il ne les a pas divisés ni subdivisés entre eux par des catégories exclusives, par des dénominations et démarcations où quelques esprits malheureux s'attardent encore. Il regarde plus loin; comme dans une Lettre précédente où toute la beauté de l'Évangile rayonnait, il se tourne même vers ceux de ses enfants qui ne le connaissent pas encore, mais qu'il connaît déjà. Il s'adresse « à tous les hommes de sens et de bonne volonté, à tous les hommes d'intelligence et de cœur ». Et pour consommer cette union de salut, il n'use pas de ces formules équivoques sur matières confuses, qui aliènent plus qu'elles n'attirent, et d'où il ne sort que des controverses nouvelles. Les images, les devoirs qu'il évoque sont de ceux qui, frappant tous les yeux, émeuvent et rallient tous les cœurs : « La liberté, la justice, l'honnêteté dans les institutions publiques; le respect dû aux croyances de la grande majorité des Français; la mise en commun de toutes les énergies, le concours de toutes les forces vers le bien commun, pour réaliser au dehors de magnifiques entreprises et transmettre à la postérité un renom glorieux de valeur et de vertu; la France grande et glorieuse! »

La sagesse de Léon XIII, — cette sagesse inflexible lorsqu'il y a, comme en Italie ou en Hongrie, des principes inviolables à maintenir; condescendante lorsque, les principes saufs, il n'y a, comme aux Etats-Unis dans la question des écoles, que des ménagements à garder; — cette sagesse est une consécration souveraine de la devise que Mgr Dupanloup arborait dans ses combats pour l'Église : « Je cherche ce qui rapproche et non ce qui sépare. » Il faut le remarquer, d'ailleurs; la devise du plus grand évêque français de notre siècle, de celui qui a le plus agi et le plus réussi pour les causes sacrées, n'a jamais été contestée dans nos Assemblées nationales, en face de la contradiction publique. Hier encore, Mgr d'Hulst s'en inspirait à la Chambre des députés, lorsque, se mettant au point où les événements ont mis la France, il ne demandait au gouvernement qu' « un libéralisme bienveillant » pour l'Eglise, et que l'égalité pour les catholiques, égalité dans la liberté, sans privilège ni infériorité. Langage nécessaire et sensé que, devant la société nouvelle et nos révolutions en permanence, le *Correspondant* a toujours tenu!

C'est à une pensée politique et aussi chrétienne, que Léon XIII, grand homme d'Etat et aussi grand homme de Dieu, obéit dans cette insistance persévérante avec laquelle, voulant rendre féconde cette union des honnêtes gens dont il a le désir et comme la passion, il leur indique un terrain ferme où la France, libre des

questions subsidiaires, pourra les suivre à la défense de ses intérêts les plus palpitants et les plus chers. Ce terrain, il ne l'invente pas; c'est celui qu'il trouve tout fait, le terrain du régime établi, le terrain constitutionnel, terrain qui s'impose à ceux même qui s'y dérobent, et dont il n'est pas plus facile de s'abstraire que de s'affranchir. Léon XIII recommande une fois de plus, pour la défense sociale et religieuse, « l'acceptation de la forme de gouvernement actuellement constituée ». Si la pensée du Pape est claire et nette, elle n'a pu sembler excessive que par des interprétations exagérées. Un évêque dont Léon XIII a honoré d'un Bref tout exceptionnel le commentaire sur l'Encyclique du 16 février, et dont, si la rumeur dit vrai, il a voulu honorer la personne d'une façon plus particulière encore, Mgr l'évêque d'Autun, l'a déjà écrit sans réplique possible : « L'Eglise ne prétend pas imposer à ses enfants un *Credo* politique, elle n'exige pas d'eux le sacrifice de sentiments qu'elle est la première à respecter. » Le courageux prélat a montré, en même temps, par son exemple, qu'acceptation ne signifie ni abdication ni défection. Il vient de paraître à Rome, sous les yeux du Souverain Pontife, un très complet et savant travail sur sa *Politique*; l'auteur est un Jésuite de la *Civiltà cattolica*, le P. Brandi, qui s'exprime ainsi : « Qu'a donc dit le Saint-Siège aux catholiques français? Pas autre chose que de se soumettre loyalement au pouvoir public constitué et de ne pas tenter de le renverser[1]. »

Nous irons même plus loin : qu'a donc dit le Saint-Siège, ajouterons-nous à notre tour, que ce que la majorité des conservateurs de toutes les opinions dit elle-même? Lorsque l'Église proclame un dogme, elle ne crée pas, elle constate une vérité; elle découvre l'astre caché aux regards. Dans la sphère moins haute qui nous occupe, on pourrait affirmer que, sans rien innover, les instructions pontificales ne font que dégager l'aspiration qui fermente, obscure, tenace et puissante, dans les masses françaises. A l'heure présente, la lutte qui sera peut-être demain entre deux principes de gouvernement, ne s'agite encore, pour ces masses, qu'entre deux systèmes d'administration : la république radicale et la république libérale. Les braves gens avec qui l'on cause dans leurs fermes, à leurs comptoirs, dans leurs études, répètent invariablement : « Les affaires vont mal. Nous redoutons les révolutions. Il faut améliorer sans renverser; et pour avoir des chances d'améliorer, il ne faut pas avoir l'air de renverser. Laissons nos querelles particulières, unissons-nous pour le bien public. » Le Pape n'enseigne pas autre chose. Le génie du politique est souvent fait avec les instincts

[1] *La politique de Léon XIII*, traduit de l'italien par M. Vetter, en vente chez Lethielleux, rue Cassette, 10, p. 70.

populaires qu'il démêle, éclaire et dirige. Si quelques bons citoyens estiment qu'il se trompe, ils devraient, au lieu de l'attaquer, parfois avec inconvenance et maladresse, lui faire démontrer son erreur par le pays lui-même. Sans cesse, presque toutes les semaines, des élections se produisent : qu'ils affichent hautement, publiquement, devant les électeurs, la contre-partie de la politique pontificale! Ce serait une épreuve curieuse, elle nous fixerait et nous guiderait. Nous voyons au contraire la plupart des conservateurs ratifier, dans la pratique, la politique de Léon XIII; et cette conduite, ce n'est pas le Pape, c'est le pays qui l'impose

Sur les points les plus divers de la France, les discours, les conférences, les professions de foi, qui annoncent l'approche des élections, nous donnent quelque espérance de l'accord tant souhaité entre les honnêtes gens. Dans l'arrondissement de Gien qu'un député capable, M. Loreau, a conquis, en 1889, sur le radicalisme jusqu'alors tout-puisssant, un républicain de l'école de M. Thiers, M. Georges Picot, vient de tracer un excellent programme d'une ligue du bien public, que tous les conservateurs pourraient signer. Nous avons déjà reproduit la noble formule que M. Jacques Piou a confirmée encore par son éloquent discours sur le respect du Concordat : république ouverte, tolérante et honnête! Cette formule, un député de l'Orne, M. le comte de Lévis Mirepoix, la répétait à Alençon. A l'extrémité du Finistère, dans un de ces arrondissements préservés qu'on envierait pour la France entière, Mgr d'Hulst posait la question avec sa précision habituelle : « Nous pouvons aborder la lutte avec de sérieuses chances de succès, mais sur quel terrain? Ce sera toujours sur celui des institutions établies; seulement, les incidents du Panama ont mis à l'ordre du jour une préoccupation nouvelle qui prendra le premier rang : la préoccupation de l'honnêteté; le parti qui l'emportera sera le parti des honnêtes gens. Inutile d'ajouter que rien n'est plus facile aux catholiques que de personnifier ce parti. Tous ceux qui, obéissant à d'augustes directions, ont accepté la république pour l'améliorer, seront heureux de présenter comme programme aux électeurs la république des honnêtes gens, et les autres, ceux à qui des déclarations républicaines ont paru jusqu'ici impossibles, mais qui n'ont jamais mis en question l'existence de fait du régime, ceux-là ne feront aucune difficulté d'unir leurs efforts à ceux des premiers, pour faire triompher la cause des honnêtes gens. »

N'est-ce pas, — en dépit de quelques réserves bien légitimes et de différences destinées à s'atténuer de plus en plus dans l'action, — à des conclusions à peu près identiques qu'aboutissent les conseils que M. le comte d'Haussonville, interprète d'une pensée auguste, vient de développer dans une lettre à M. Edouard Hervé? L'hono-

rable académicien écarte d'abord, par son silence, tout projet de campagne révisionniste, sur le caractère de laquelle le pays pourrait encore se méprendre. Il décrit, sans les outrer, les ignominies du présent, les menaces de l'avenir, la force plus grande que trouverait un pouvoir héréditaire pour les réprimer ou les prévenir. Cette exposition faite avec une vérité sur laquelle bien peu de patriotes, même bien peu de républicains de raison, seraient en désaccord, M. d'Haussonville entre dans le domaine de l'application, dans le sujet brûlant des élections imminentes, dans les nécessités et les possibilités des luttes difficiles qui, d'un moment à l'autre, peuvent s'ouvrir : « C'est aux hommes, dit-il avec justesse, que le pays commencera par s'en prendre. Il voudra un personnel nouveau qui, n'ayant pas été mêlé au gouvernement de ces dix dernières années, soit à l'abri et au-dessus du soupçon. » Il ajoute : « Puisque les conservateurs ne sont malheureusement pas d'accord sur la forme du gouvernement, mon sentiment actuel est qu'à moins d'événements imprévus, les monarchistes feront mieux de ne pas la mettre en cause devant les électeurs. Le pays leur saura gré de cette abnégation, et ils montreront par là qu'ils ne sont ni des hommes de parti ni des *égoïstes*. »

Rien de mieux observé, rien de plus conforme à la température du jour. Seulement, nous sera-t-il permis de le faire remarquer? Pour que cette politique prudente, habile et généreuse donne tous ses fruits, il importe qu'elle apparaisse, non seulement, comme elle l'est si bien, sincère dans son inspiration, mais conséquente dans sa conduite. Il importe, par exemple, que, lorsque les candidats conservateurs des départements la pratiqueront pour augmenter le nombre de leurs recrues et de leurs alliés, ils ne la trouvent pas démentie d'avance par les journaux conservateurs de leurs localités. Le terrain est bon, à condition qu'il ne soit pas miné. En dehors même des adversaires, toujours aux aguets pour tout éventer et tout envenimer, le suffrage universel mêle à son gros bon sens des défiances jalouses, il ne comprend rien à l'entre-deux, il veut du simple et du solide. Tout paysan qu'il est, il dirait volontiers avec le plus parisien de nos poètes : « Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. » Porte fermée n'est pas porte condamnée; serait-elle condamnée, que, le cas échéant, les circonstances et les volontés changeant, la poussée de notre pays mobile saurait bien l'enfoncer.

H. DE LACOMBE.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ET LE CODE DE L'INSTITUT

L'Institut de France. Lois, statuts et règlements concernant les anciennes académies et l'Institut, par M. Aucoc, membre de l'Institut. 1 vol. in-8°. Paris, 1890. — *L'Institut de France et les anciennes académies,* par le même. Paris, librairie Plon, 1889. — *L'Académie des beaux-arts,* par le comte Henri Delaborde. 1 vol. in-12. Paris, chez Plon, 1891. — *Une Académie sous le Directoire,* par M. Jules Simon. Librairie Calmann Lévy, etc.

I

En 1789, au moment de la chute de l'ancien régime, il existait, outre les académies provinciales, plusieurs grandes académies siégeant à Paris, fondées et dotées par la royauté : l'Académie française, celle des inscriptions et belles-lettres (appelée, avant 1716, Académie des inscriptions et médailles), l'Académie des sciences, l'Académie de peinture et de sculpture, et enfin l'Académie d'architecture. L'Académie française, la première par le rang et la date d'origine, fut établie, comme on le sait, par lettres patentes de 1635, sur l'initiative du cardinal de Richelieu. L'Académie des inscriptions et belles-lettres et l'Académie des sciences furent fondées toutes deux par Colbert, la première en 1663, la seconde en 1666, et, par *une distinction singulière*, dit Louis XIV dans une de ses lettres patentes, elles furent admises à tenir leurs conférences au Louvre. L'Académie de peinture et sculpture, bien que plus ancienne (elle date de 1648), et l'Académie d'architecture, fondée en 1671, ne passaient, dans l'ordre des préséances, qu'après les trois académies littéraires et scientifiques.

L'organisation de l'Académie française était assez simple : composée, comme aujourd'hui, de quarante membres nommés par l'élection et approuvés par le roi, elle avait un directeur et un chancelier désignés par le sort tous les trois mois, et un secrétaire perpétuel élu par elle, mais confirmé par le roi.

Rien de plus compliqué, au contraire, que le règlement et le fonctionnement des autres académies; sans entrer, sur ce point,

dans des détails que M. Aucoc a parfaitement résumés [1], bornons-nous à faire remarquer qu'il n'existait aucun lien entre ces diverses sociétés. Si l'Académie des inscriptions et belles-lettres et celle des sciences devaient, en vertu d'un règlement de 1701, se rendre compte mutuellement, chaque année, de leurs travaux, il y avait non seulement manque d'union, mais souvent hostilité déclarée entre ces deux corps savants et l'Académie française ou celle des beaux-arts. Ainsi, à un moment, l'Académie des inscriptions et belles-lettres voulut établir comme règle que, pour obtenir ses suffrages, le candidat devrait s'engager à ne pas se présenter à l'Académie française; elle annonçait l'intention de rayer de sa liste tous ceux qui manqueraient à cet engagement. Elle oubliait que ses premiers membres avaient tous été pris dans l'Académie française. Cette singulière décision fut annulée par le roi; on n'en chercha pas moins à l'appliquer à M. de Choiseul-Gouffier, élu, en 1784, à l'Académie française, qui fut traduit devant les maréchaux de France, juges des affaires d'honneur, pour avoir manqué à sa promesse! Le roi se réserva la décision, et l'affaire n'eut pas de suite.

Cette organisation disparate des académies, les rivalités et conflits entre elles, l'inégalité des droits entre les diverses catégories d'académiciens appelés à concourir aux mêmes travaux, les pouvoirs excessifs attribués au roi pour la nomination des membres et du bureau de certaines académies, fournissaient des arguments assez forts à ceux qui réclamaient de larges réformes dans le fonctionnement de ces corps savants. Mais, sur ce point comme sur tant d'autres, la Révolution ne se contenta pas de réformer; elle

[1] Après son entrée à l'Académie des sciences morales et politiques, M. Aucoc fut frappé de voir que les lois, ordonnances ou règlements régissant les anciennes ou les nouvelles académies, étaient épars dans diverses bibliothèques et archives, et qu'il était presque impossible de les consulter. Il entreprit de les rechercher et de les réunir en une sorte de code, afin de les mettre à la portée de tous. Cette tâche, singulièrement ardue, aurait effrayé bien des hommes, même laborieux. M. Aucoc a su la mener à bonne fin; il a fouillé, avec la patience d'un Bénédictin, les archives des académies, les archives nationales, celles du conseil d'Etat, reconstituées en partie depuis l'incendie de 1871, et, au bout de longs mois de travail, le code de l'Institut a été achevé et publié.

Au premier abord, rien ne semble devoir être plus aride que la lecture de ce recueil. Mais cette impression est bien changée quand on a parcouru, outre les principaux textes, les commentaires qui accompagnent certains d'entre eux, et surtout l'exposé historique dans lequel M. Aucoc a si bien résumé les origines, le développement, la mort des anciennes académies, puis leur résurrection et leur reconstitution. Cette histoire est peu connue, au moins dans certaines parties; il ne sera pas sans intérêt d'en retracer très brièvement les traits principaux.

détruisit... quitte à rétablir bientôt sous un autre nom ce qu'elle venait de supprimer. Toutefois ce ne fut pas la Constituante qui abolit les académies; si plusieurs de ses membres, et à leur tête Mirabeau, voulaient les remplacer par une académie nationale, la majorité de l'Assemblée se contenta de les attaquer et d'étudier une modification de leurs statuts. Il faut aller jusqu'au mois d'août 1793, pour assister, suivant l'expression du temps, « au renversement des fauteuils académiques ». Mais, comme on vient de le dire, la Convention, plus pressée qu'à son ordinaire de réédifier ce qu'elle avait démoli, n'attendit pas deux ans pour rétablir les corps savants qui lui semblaient naguère incompatibles avec l'existence d'un peuple libre.

La vie agitée des académies, à partir de la Révolution, puis leur mort, ou plutôt, suivant l'expression de M. Aucoc, leur « exécution » par la Convention, forment un tableau bien digne d'attirer les regards. A aucune époque peut-être, on ne relèvera plus de contradictions dans le langage des mêmes hommes, plus d'inconséquences dans leur conduite.

En 1790, quand les académies sont attaquées comme constituant « une aristocratie de l'intelligence, compliquée d'aristocratie politique », Lebrun les défend : « Je le fais, ajoute-t-il aussitôt, sans prévention pour ces académies qui me sont, *qui me seront toujours étrangères.* » Dix ans plus tard, Lebrun, troisième consul, entrait dans une classe de l'Institut. Quel est l'orateur qui combat les arguments de Lebrun, en dépeignant les académies comme « des foyers d'aristocratie littéraire et civile dont presque tous les membres contrariaient la Révolution par leurs discours et leurs écrits? » C'est Lanjuinais, qui, lui aussi, deviendra, en 1808, membre de l'Institut. Enfin, qui va répondre à Lanjuinais, et prendre la défense des académies? C'est l'abbé Grégoire, aux yeux duquel « ces établissements font la gloire des nations ». Trois ans plus tard, le 8 août 1793, qui viendra, au nom du Comité de l'instruction publique, présenter à la Convention un projet de décret supprimant toutes les académies patentées et dotées par la nation? Ce sera le même abbé Grégoire, oublieux du langage qu'il avait tenu à la Constituante; il est vrai qu'il changera encore d'attitude en 1795.

Son discours à la Convention, le 8 août 1793, est un curieux échantillon du style parlementaire de cette époque : « Le bon Fénelon a fait un traité sur la direction de la conscience d'un roi, *comme si les rois avaient de la conscience!* Autant eût valu disserter sur la douceur des bêtes féroces. » Ce n'est pas assez : « La nation, dit-il encore, veut avoir le génie pour créancier,

d'autant plus que le génie — et nous le dirons crûment, — presque toujours *le véritable génie est sans-culotte.* » Au fond, son vrai grief contre les académies est qu'elles ont été fondées par les rois, et qu'elles ne sont pas composées en majorité de patriotes. Si on lui objecte que les académies ont rendu des services, il reconnaît qu'elles « ont concouru à défricher le champ de l'antiquité » ; mais il ajoute que « cette mine est presque entièrement exploitée ». Qu'aurait-il dit, en voyant les travaux du dix-neuvième siècle sur ce point?

Pendant que Grégoire malmenait ainsi les académies, David, le grand peintre David, s'attaquait avec la même passion à l'Académie de peinture, *dont il était membre.* Dans son discours plus violent encore que le précédent, il montre, « dans sa turpitude, l'*esprit de l'animal qu'on nomme académicien* ». De pareilles diatribes rentraient trop dans les goûts de la Convention, pour qu'elle ne fît pas droit aux conclusions de leurs auteurs. Elle n'hésita donc pas à supprimer les académies... et encore moins à mettre leurs biens sous la *surveillance* des autorités constituées.

De toutes les institutions anciennes, les académies furent détruites les dernières et rétablies les premières, — sous une autre étiquette, il est vrai. — Moins de deux ans après le « renversement des fauteuils académiques », Boissy-d'Anglas, lisant, dans la séance du 23 juin 1795, l'exposé des motifs du projet de constitution, demandait la création d'un Institut national qui aurait pour mission de « surveiller tous ces trésors de l'imagination et du talent, de la méditation et de l'étude dont Paris présente l'ensemble à l'admiration de l'Europe entière, de conserver les monuments des arts, des sciences et de la raison, et de fixer ainsi le résultat des plus belles conceptions de l'esprit humain ». Conformément à ces propositions, la Convention vota la création d'un Institut national.

Mais on redoutait encore tellement tout ce qui rappelait l'ancien régime, que le rapporteur de la loi organisant l'Institut, Daunou, commençait par nier l'existence du moindre rapport entre l'Institut nouveau et les académies d'avant 1789. « Nous avons, disait-il, emprunté de Talleyrand et de Condorcet le plan d'un Institut national, idée grande et majestueuse, *dont l'exécution doit effacer en splendeur toutes les académies des rois, comme les destinées de la France républicaine effacent déjà les plus brillantes époques de la France monarchique.* » — « L'Institut, ajoutait-il plus loin, sera, en quelque sorte, un temple national dont les portes, *toujours fermées à l'intrigue*, ne s'ouvriront qu'au bruit d'une juste renommée. » Les portes de ce temple n'ont-elles jamais été ouvertes à l'intrigue? La question sera traitée plus loin.

La constitution de cet Institut de l'an III est curieuse à étudier

et nul ne lira sans intérêt les pages que M. Jules Simon et, après lui, M. Aucoc lui ont consacrées. Toujours tourmentée de la peur que sa création ne ressemblât trop aux anciennes académies, la Convention décida que cet Institut formerait un seul corps divisé en trois classes; l'unité y était poussée à ce point que l'élection de chaque académicien était faite par tous les membres réunis, *sans distinction de classes;* un mathématicien élisait un poète ou un peintre, un musicien choisissait un physicien, un acteur nommait un philosophe! En outre, les anciens cadres étaient brisés. La première classe de l'Institut, il est vrai, comprenait la seule Académie des sciences avec ses anciennes subdivisions; mais la seconde classe, qui portait le nom nouveau de *classe des sciences morales et politiques*, comprenait la philosophie présentée sous le nom d'*analyse des sensations et des idées*, la morale, la législation, l'économie politique, l'histoire et la géographie. Enfin, dans la troisième classe, qui eût pu prendre la tour de Babel pour domicile, se trouvaient pêle-mêle la grammaire, les langues anciennes, la poésie, les antiquités et les monuments, la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique et enfin la *déclamation!* Daunou avait tenu beaucoup à donner place à la déclamation dans cette troisième classe de l'Institut : « Le principe de l'universelle égalité, disait-il, veut que l'auteur et l'acteur soient associés dans le succès des œuvres de théâtre. » C'est par application de cette idée que Molé, Grandménil et Monvel ont siégé à côté de Méhul et de Grétry, dans la section de musique et de déclamation, et que, dans les séances publiques, ils lisaient les œuvres de leurs confrères.

Si, dans chaque classe de l'Institut, les secrétaires perpétuels ne furent pas rétablis, et s'ils furent remplacés par des secrétaires renouvelés annuellement, la cause en est encore à la crainte d'imiter l'ancien régime et de violer les règles de l'égalité.

Eh bien, malgré cette perpétuelle et puérile préoccupation de ne pas copier les académies d'autrefois, on est bientôt forcé de les reproduire, au moins dans leurs principaux traits; bien mieux, on est forcé de reconnaître qu'elles ne furent point « des établissements du despotisme » et que « le despotisme n'avait pu en empêcher les heureux effets ». Celui qui tient ce langage n'est autre que le ministre de l'intérieur du Directoire, Bénézech. Quand il installe, le 6 décembre 1795, les quarante-huit premiers membres de l'Institut, nommés par le Directoire, où les réunit-il? Dans l'*édifice* du Louvre, pour employer l'expression du Directoire, dans les salles mêmes où siégeaient les anciennes académies. Il confesse son « émotion profonde » en rouvrant « ce sanctuaire du génie », et, au risque de faire murmurer intérieurement les membres présents

qui ont été plus que complaisants envers la Terreur, il ajoute : « Nos législateurs ont prouvé aux détracteurs de la France que, après six ans de révolution, de guerres et de tourmentes politiques, *après deux ans surtout qui ont été deux siècles de barbarie*, c'est encore en France que se trouvent les noms les plus célèbres dans les sciences et dans les arts. » Qu'il restât encore en France des hommes de valeur, nul ne le conteste ; mais où étaient ceux qui auraient le plus illustré le nouvel Institut, André Chénier, Lavoisier et tant d'autres?

Dans tout le cours de sa harangue, Bénézech parle beaucoup plus des sciences et des arts que des lettres. Et quelle est son opinion sur les sciences? Selon lui, « les mathématiques, l'astronomie, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, la botanique, l'anatomie, *ont fait de tels progrès, qu'il est difficile d'imaginer qu'elles en puissent faire encore ;* mais il reste beaucoup à faire pour la théorie des arts mécaniques, l'agriculture, l'économie rurale et l'*art vétérinaire*[1]. »

Il faut relire la liste des quarante-huit membres nommés à l'Institut par le Directoire. N'est-il pas piquant de voir que, en dépit de son aversion pour les anciennes académies, le gouvernement reprend bon nombre de leurs membres encore vivants, et que les plus empressés à accepter cette nomination sont ceux-là même qui, deux ans auparavant, étaient les adversaires acharnés des corps savants? Grégoire qui, on s'en souvient, fulminait contre eux en 1793, après les avoir loués en 1790, Grégoire devient membre de la deuxième classe en même temps que Lakanal. Quant à David, naguère plus emporté que Grégoire contre les académies dont il faisait partie, il entre à la fois dans deux classes du nouvel Institut. Ce ne sera pas, d'ailleurs, la dernière de ses inconséquences.

Peu après son installation, l'Institut fut appelé à la barre de la Convention, le 21 janvier 1796, pendant les fêtes commémoratives de la mort de Louis XVI, pour prêter serment de haine à la royauté. « Ce serment, dit M. Jules Simon, était une formalité qu'on exigeait de tout le monde, d'un membre de l'Institut et du curé de la paroisse, quand il y avait un curé. On vous chargeait d'étudier l'histoire ou l'épigraphie, ou la chimie; mais, avant tout, il fallait prêter serment de haine à la royauté...; *on ne pouvait être savant qu'à cette condition.* »

Sept années à peine s'étaient écoulées depuis la création de l'Institut, que le gouvernement était frappé de sa constitution défectueuse et de la nécessité de la remanier en faisant de plus

[1] Jules Simon, *Une Académie sous le Directoire*, p. 141.

nombreux emprunts aux anciennes académies. Un projet primitif, daté de l'an XI et suivi d'un rapport de Chaptal qui ne figure pas au *Moniteur*, signalait les vices de l'organisation de l'Institut : « Nous y avons reconnu, disait Chaptal, des associations forcées entre des sciences presque étrangères l'une à l'autre..., l'histoire séparée des antiquités et des langues anciennes..., la morale réunie à la géographie, celle-ci séparée de l'astronomie, l'éloquence oubliée, les langues anciennes tenant la place des belles-lettres. » A ces premiers défauts, ajoutait Chaptal, se joignent encore « le vice des élections faites en commun pour des places dont un petit nombre seul peut apprécier les compétiteurs, le vice plus intolérable encore d'une association d'acteurs et de comédiens placés à côté des physiciens, des géomètres, des magistrats, des poètes, des auteurs dramatiques qu'ils vont juger pour le fauteuil académique, comme ils les ont déjà jugés au foyer de leurs théâtres ». Comme conclusion, Chaptal voulait reprendre au régime des anciennes académies « ce que celui-ci avait de bon, ce qu'une durée et l'expérience de cent années y avaient perfectionné et consolidé ». Il proposait de diviser l'Institut en quatre académies, l'Académie des sciences, l'Académie française, l'Académie des belles-lettres, l'Académie des beaux-arts. Mais le conseil d'Etat eut encore peur de ce mot d'académies, qui lui paraissait réveiller trop tôt les souvenirs du passé; il lui substitua le nom de *classes;* au fond, le projet adopté par lui reprenait aux anciennes académies tout ce que leur organisation présentait d'important; il donnait aux quatre classes une existence distincte au point de vue de leurs élections et de la marche de leurs travaux, tout en maintenant l'unité de l'Institut; enfin, il rétablissait dans les quatre académies les secrétaires perpétuels, « afin de donner aux travaux académiques cet esprit de suite, cet enchaînement de faits et de pensées qui seuls peuvent fixer l'époque des découvertes et tracer avec exactitude l'histoire des connaissances humaines ».

On voit qu'il ne restait à la Restauration que bien peu de chose à faire pour réconcilier le présent et le passé. L'ordonnance de 1816 l'a fait, d'une part, en maintenant l'unité de l'Institut, et de l'autre, en reprenant les anciennes dénominations des académies, « afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise dans la nouvelle organisation ». Toutefois, comme l'arrêté de l'an XI, elle laissait subsister la suppression de la classe des sciences morales et politiques. Napoléon Ier n'avait pas voulu ou, plutôt, avait eu peur de cette légion « d'idéologues », comme il appelait les hommes voués à l'étude des sciences politiques. La Restauration ne les craignait pas autant; cependant Louis XVIII

ne rétablit pas cette classe de l'Institut, moins peut-être parce qu'elle n'existait pas sous l'ancien régime, qu'à cause de l'opinion, très répandue alors, que « la politique n'est pas une science ». Il est bien vrai, comme le remarquait plus tard Tocqueville, que la science politique et l'art de gouverner les hommes sont deux choses très différentes, et que souvent le publiciste le plus versé en science politique sera un mauvais homme d'État; mais il n'en est pas moins certain que la science politique existe et qu'elle a une grande importance; elle met en lumière les idées générales que les hommes d'État appliquent ensuite [1]. Le gouvernement de Juillet comprit cette vérité; l'ordonnance du 28 octobre 1832, rendue sur la proposition de M. Guizot, compléta l'organisation actuelle de l'Institut, en rétablissant l'Académie des sciences morales et politiques.

II

Les conditions à remplir pour être élu, soit aux anciennes académies, soit à l'Institut, occupent naturellement une assez large place dans les lois et règlements que M. Aucoc a codifiés. Le premier article des statuts de 1635 y est consacré : on y verra que le duc de Richelieu ne cachait pas son goût pour les candidatures officielles. « Personne, dit-il, ne sera reçu dans l'Académie *qui ne soit agréable à monseigneur le Protecteur* (le cardinal de Richelieu) et qui ne soit de *bonnes mœurs*, de bonne réputation, de bon esprit et propre aux fonctions académiques. » Il serait indiscret de rechercher si tous les membres de l'ancienne Académie française ont été, conformément à la recommandation du cardinal, « de bonnes mœurs... et propres aux fonctions académiques », et si, comme le veut l'art. 23 du même règlement, ils n'ont jamais employé dans leurs ouvrages aucun « terme libertin ou licencieux et qui puisse être équivoque ou mal interprété ».

Quant au mode d'élection, soit à l'Académie française, soit aux autres académies, la règle, — sauf quelques variantes inutiles à rappeler, — était la désignation du nouveau membre par les académiciens, mais l'élection n'était valable qu'après approbation ou confirmation par le roi. Il paraît que de bonne heure les candidats prirent l'habitude d'importuner de leurs sollicitations ceux dont ils ambitionnaient les suffrages; car, pour essayer de couper court à cet usage, divers règlements, entre autres la délibération de l'Académie française du 2 janvier 1721, portent que « tous les académiciens promettront sur leur honneur de n'avoir aucun égard pour

[1] Tocqueville, *Œuvres complètes*, t. IX, p. 118 et suiv.

les sollicitations de quelque nature qu'elles puissent être; de n'engager jamais leur parole et de conserver leur suffrage libre, pour ne le donner, le jour de l'élection, qu'à celui qui leur en paraîtra le plus digne ». Le jour de l'élection, ajoute ce règlement, « M. le directeur demandera à tous les académiciens présents s'ils n'ont point engagé leur parole; et s'il y en a quelqu'un qui l'ait engagée, son suffrage ne sera pas compté ».

On serait tenté de croire que ces recommandations, bien qu'affichées et lues à haute voix le jour des élections, furent peu écoutées de MM. les académiciens; car, trente ans plus tard, dans un règlement du 30 mai 1752, le roi rappelle à l'Académie que « sa réputation dépend principalement de son attention à bien remplir les places vacantes,... et qu'elle ne doit avoir nul égard aux brigues et aux sollicitations »; le jour de l'élection, ajoute le roi, « si quelqu'un des académiciens reconnaît avoir engagé sa parole, son suffrage ne sera point compté..., et l'Académie nous en portera ses plaintes et nous apprendra par qui et jusqu'à quel point cette loi aura été violée ». Fut-il tenu compte, mieux que par le passé, de ces prescriptions en apparence si sévères? On est tenté d'en douter, quand on lit l'histoire des élections académiques, et les quatrains et satyres auxquels donna lieu le choix de personnages qui semblaient avoir « plus de savoir-faire que de savoir ». Jusqu'en 1789, — et peut-être après, — on répéta volontiers, au sujet de l'Académie française, le mot de Piron : « Ils sont là quarante qui ont de l'esprit comme quatre. »

Les règlements de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ceux de l'Académie des sciences, n'étaient pas moins formels. Tous deux exigent, comme pour l'Académie française, que les membres soient de *bonnes mœurs et de probité reconnue;* tous deux aussi refusent l'entrée de l'Académie aux membres du clergé régulier, sauf s'il s'agit d'une place d'académicien libre ou honoraire. Les mœurs des artistes peintres et sculpteurs passaient sans doute déjà pour être particulièrement légères; car, dans son règlement du 15 mars 1777, Louis XVI prend des précautions spéciales contre l'élection, à l'Académie de peinture et sculpture, de membres dont la conduite laisserait à désirer : « Pour que l'Académie n'admette pas dans son sein des artistes sur les mœurs desquels il y aurait de l'incertitude, chaque aspirant se procurera un présentateur, qui sera toujours un des officiers de l'Académie, lequel préviendra la compagnie sur les mœurs de l'aspirant et sur le genre de son talent, après quoi il sera procédé par voie de scrutin à son agrément; et, s'il est agréé, le nom du présentateur sera inscrit sur les registres. »

Lors de la réorganisation de l'Institut, en 1795 et en 1803, le

Directoire et le Consulat furent moins sévères sur les mœurs des candidats. Comme sous l'ancien régime, l'élection dut être confirmée par le Premier consul, plus tard par le roi ou le chef de l'État. Chacun sait que cette confirmation n'est plus qu'une simple formalité.

III

Il est impossible de faire une étude, même très courte, sur l'Institut, sans parler du traitement des académiciens. Leur rétribution, pourtant fort modeste, a donné lieu aux débats et aux incidents les plus piquants.

Les jetons de présence qui constituaient une prime pour l'assiduité, étaient en usage dans les anciennes académies : « Pour encourager l'assiduité aux assemblées, dit le règlement de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de 1701, Sa Majesté fera distribuer, à chaque assemblée, quarante jetons à tous ceux des académiciens ordinaires qui seront présents. » Une récompense analogue est allouée aux membres de l'Académie des sciences. Les académiciens besogneux ou avides, qui ne manquaient pas une séance afin de ne pas perdre un jeton, étaient appelés *jetonniers*. Le jeton avait d'abord été d'une valeur de 30 sols. Il fut doublé en 1785; et, bien qu'un jeton de 3 francs ne constituât pas une fortune, cet accroissement de traitement fut vivement reproché aux académiciens, qu'on appelle jetonniers de plus belle[1]. Quant aux membres de l'Académie d'architecture, le règlement de 1717 était plus généreux — presque prodigue — à leur égard, puisqu'il allouait pour le droit de présence « un louis de 11 francs à chacun des architectes de première classe qui assisteront à l'assemblée »; mais ceux qui « arriveront une demi-heure après l'assemblée commencée » ne pourront plus signer sur le registre et ne jouiront point du droit de présence. Le règlement de 1785 réduit la valeur de ce jeton à *une pistole*, mais il décide que « les jetons des absents seront partagés entre la totalité des présents », toujours à condition que les académiciens n'arrivent pas une demi-heure après l'assemblée commencée.

Lorsque l'Institut fut rétabli en 1795, la question d'une indemnité pour ses membres préoccupa à un degré incroyable les assemblées de l'époque et souleva des débats parfois du plus haut comique. Du moment que les « tyrans » avaient payé les académiciens — dans le but, disait-on, de les asservir et de les dégrader, — comment la Convention et le Directoire auraient-ils échappé à la tentation de faire le contraire, en refusant tout jeton de présence

[1] Jules Simon, *Une Académie sous le Directoire*, p. 125-126.

aux membres de l'Institut? Mais, d'un autre côté, « le premier véhicule du talent est l'absence de besoin, et s'il est vrai que le luxe et la richesse étouffent souvent le génie en l'amollissant, il ne l'est pas moins que la nécessité de se procurer l'existence par un travail particulier étouffe les grandes conceptions et resserre tout à la fois le génie et le sentiment[1] ». Un autre argument dans le même sens, c'est que « la république ne peut le céder au despotisme en justice et en générosité ». Par ces motifs, le Directoire exécutif proposait d'allouer à chaque membre de l'Institut une indemnité annuelle de 2000 livres. Ce chiffre effraya le conseil des Cinq-Cents; un de ses membres, Villers, fut chargé, dans son rapport, de demander à l'Assemblée la réduction de cette indemnité. Il faut lire en entier ce rapport, pour voir quelles craintes puériles le législateur de 1796 avait encore d'imiter les procédés de la monarchie. Pour rassurer ses collègues, Villers leur affirme que l'Institut nouveau « n'est plus cette ancienne corporation où l'ignorance siégeait à côté du génie, mais une institution républicaine, inaccessible à l'intrigue, et où le vrai talent seul sera toujours admis ». Puis il ajoute : « Si, malgré les préjugés et les erreurs qui ternissaient les académies, *elles épouvantaient quelquefois les trônes*, que ne doit-on pas attendre aujourd'hui d'un établissement qui fait l'ambition de tous les savants comme la plus belle récompense de tous les succès littéraires? » Mais Villers reconnaît que cette récompense ne suffirait pas si le philosophe ou le savant ne trouvaient dans l'Institut un certain abri contre le malheur. « Il est bien vrai que les richesses sont en opposition avec le génie, et il ne s'agit pas ici d'*opulence* pour les membres de l'Institut national. » Les Cinq-Cents pouvaient-ils penser qu'une indemnité de 2000 livres mettrait les académiciens dans l'opulence? « Ce qu'il faut au savant et à l'homme de lettres, c'est un traitement qui les dispense de chercher dans des occupations étrangères des ressources pour leur existence. Autrement l'homme de lettres n'aurait d'autre parti à prendre que de fuir sa patrie, *heureux encore si quelque tyran ne profitait de sa misère pour le faire servir à ses projets.* » Après tant de considérations empreintes pourtant du plus pur esprit républicain, Villers craint encore de n'en pas avoir assez dit; une dernière sortie contre l'ancien régime fera évanouir les derniers scrupules de ses collègues et enlèvera le vote de l'indemnité réduite à 1500 livres : « Laissons aux académies des rois tout ce qui les dégrade, *sans mépriser les usages qui y entretiennent l'émulation et qui font leur renommée.* Rejetons des anciennes institutions

[1] Ces citations sont extraites du message du Directoire exécutif au conseil des Cinq-Cents.

tout ce qu'elles avaient de défectueux, mais *sanctifions par l'amour de la liberté tout ce que les tyrans ont fait par haine contre elle*, et consolidons un établissement dont l'organisation nous donne les plus belles espérances... Il serait dangereux de lui accorder de *trop grands avantages pécuniaires;* mais en ne lui donnant que ce qu'il faut pour le soutenir, vous en éloignez les abus et vous assurez son existence. »

L'Assemblée des Cinq-Cents se laissa convaincre, et vota, comme ensuite le conseil des Anciens, une indemnité de 1500 livres pour chaque membre de l'Institut. Le chiffre de ce traitement n'a pas varié depuis près d'un siècle; c'est, avec celle du clergé, une des rares indemnités qui n'aient pas été augmentées. Mais les membres actuels de l'Institut sont plus heureux que leurs devanciers, en ce sens qu'ils sont payés exactement. Il n'en était pas ainsi sous le Directoire et même sous le Consulat. Dans les archives de la seconde classe, on peut lire une lettre du ministre de l'intérieur, en date du 12 brumaire an V, annonçant, comme une bonne nouvelle, qu'il « espère » pouvoir payer les traitements arriérés. Une autre lettre adressée, le 22 mars 1801, à Bonaparte par le président de la deuxième classe, Creuzé-Latouche, constate que « l'*arriéré remonte à onze mois*, et que plusieurs membres de l'Institut sont réduits, pour vivre, à des expédients désespérés ». Ce n'était que l'exacte vérité. Pour faire patienter les plus nécessiteux, le ministre leur accordait des secours, *quand il le pouvait.* On voit, dans une pièce de comptabilité, conservée aux Archives, que le ministre alloue un secours à Adanson, membre de la première classe, « pour le mettre en état d'avoir du bois, de la viande, de la chandelle, du sucre et un vêtement [1] ».

Dans son rapport à la Convention, Villers conseillait à l'Institut national de répartir l'indemnité comme l'indiquait le règlement de l'ancienne Académie d'architecture. Ce système consistait à diviser l'indemnité en deux parts, l'une formant un traitement fixe attribué à tous les académiciens, sans distinction, l'autre formant un droit de présence et allouée aux seuls membres présents à la séance.

Ce mode de répartition fut adopté par l'arrêté de l'Institut du 6 août suivant (19 thermidor an IV) : « Chacun des membres de l'Institut, dit cet arrêté, recevra de la république une indemnité de *la valeur de* 750 *myriagrammes de froment* [2]. L'abandon qu'on en voudrait faire à titre d'offrande patriotique ne serait point accepté. Sur cette indemnité, il sera distrait, à l'égard de chacun

[1] Jules Simon, *Une Académie sous le Directoire*, p. 129, 131.

[2] Ce mode d'évaluation est employé dans quelques autres documents de l'époque.

des membres de l'Institut, une somme égale à la valeur de 150 myriagrammes de froment pour être répartie, par forme de droit de présence, entre les assistants aux séances. » Après avoir autorisé le cumul de cette indemnité avec certains autres traitements, pourvu que le tout n'excède pas 6000 *myriagrammes de froment*, l'arrêté de l'Institut accordait aux membres les plus anciennement élus certains avantages qui furent supprimés en l'an XI. A cette date, le Premier consul décida que l'Institut recevrait une indemnité de 1500 francs pour chacun de ses membres non associés, sans avoir égard à la date de l'élection, et 6000 francs pour les secrétaires perpétuels.

Depuis ce temps, la répartition des 1500 francs est faite d'après les bases suivantes : chaque membre de l'Institut touche un traitement fixe de 1200 francs; les 300 francs supplémentaires forment le fonds des jetons de présence qui est distribué aux membres assistant à la séance. Pour une académie de quarante membres, ce fonds est donc de 12 000 francs par an; chaque semaine, la cinquante-deuxième partie de cette somme, soit un peu plus de 200 francs, est acquise aux membres présents. Si les quarante académiciens venaient à la séance, leur jeton ne serait guère que de 5 francs!

Il n'y a que deux exceptions au mode de répartition qu'on vient d'indiquer.

A l'Académie des beaux-arts, les membres octogénaires touchent intégralement leurs 1500 francs, alors même qu'ils ne viennent pas aux séances. A l'Académie française, sur le traitement fixe de 1200 francs, il est prélevé 200 francs servant à constituer un fonds de 8000 francs, au moyen duquel huit pensions de 1000 francs chacune « sont alternativement et à tour de rôle offertes aux membres les plus âgés et aux membres les plus anciennement reçus dans la compagnie ». La décision de l'Académie, qui a établi ce roulement entre les membres les plus âgés et les membres les plus anciennement reçus, a rappelé que « chacun restait toujours libre d'accepter ou de refuser la pension qui lui était offerte, comme il le jugeait convenable ». Le plus souvent, les académiciens jouissant d'une fortune suffisante l'ont refusée; il y a eu toutefois des exceptions, et on cite un poète fort riche, mort il y a quelques années, qui touchait régulièrement sa pension de 1000 francs.

IV

Dans quels termes les académies d'autrefois et l'Institut d'aujourd'hui ont-ils vécu avec les gouvernements qui se sont succédé

depuis Louis XIII? Cette question a déjà été étudiée dans plusieurs publications intéressantes [1]; il n'est pas hors de propos de s'y arrêter un instant.

Au dix-septième siècle, l'Académie ne songea guère à faire opposition au roi et à ses ministres; on a vu que, sous Richelieu, il fallait, pour entrer à l'Académie, « être agréable à monseigneur le Protecteur »; si, pendant le règne de Louis XIV, ce corps savant ne choisit pas toujours comme collègues les hommes les plus agréables aux puissances du jour, ce n'était pas en vertu d'une hostilité politique inconnue alors, mais par suite de la rivalité des personnages qui prétendaient exercer leur influence à l'Académie, ou par suite des querelles, toutes littéraires, qui divisaient ses membres, comme la querelle des anciens et des modernes. Sous Louis XV, les luttes pour le recrutement des académies prennent un caractère de plus en plus vif; il y a les conflits entre les salons rivaux, entre les candidats de Mme du Deffand ou de Mlle de Lespinasse, entre les protégés d'un ministre et ceux de Mme de Pompadour. En réalité, et malgré toutes les ordonnances royales citées plus haut contre l'atteinte à l'indépendance des académiciens, ce qui manqua le plus à l'Académie, dit d'Alembert, ce fut *la liberté dans les élections;* de tout temps, une pression plus ou moins caractérisée sur ses membres fit préférer bien des hommes médiocres à des écrivains ou à des poètes distingués. Corneille, peu agréable au cardinal, attendra longtemps son admission à l'Académie. Bossuet et Fléchier n'y entreront qu'après les Cassagne et les Cotin; Molière n'en fera jamais partie, La Bruyère n'y sera nommé que grâce à l'appui du ministre Pontchartrain; et Voltaire, devenu académicien par le crédit de Mme de Pompadour, affirmera que « pour faire la plus petite fortune, mieux vaut avoir affaire à la maîtresse d'un roi que d'écrire cent volumes ».

Au moment de cette élection, l'esprit philosophique et le scepticisme religieux ont déjà envahi l'Académie comme la haute société; les représentants de la religion, les premiers, perdent leur crédit, et bientôt le prestige de la royauté est atteint; les philosophes répètent qu'à côté du droit du roi est le droit de la nation; les encyclopédistes, qui deviennent puissants à l'Académie comme dans les principaux salons de l'époque, préparent la révolution sans empêcher toutefois l'Académie de tomber, en 1793, sous les coups de la Convention.

Deux ans plus tard, on s'en souvient, l'Institut était rétabli par

[1] *Histoire de l'Académie française,* par Paul Mesnard; — *l'Académie des sciences,* par Maindron; — *l'Académie des beaux-arts,* par le comte Delaborde; — *Une Académie sous le Directoire,* par Jules Simon, etc.

la Convention elle-même. Mais l'Assemblée révolutionnaire, comme le Directoire qui lui succéda, n'entendait pas restaurer un corps d'opposants; et lorsque le Directoire, adoptant un des procédés de la Terreur, eut fait le coup d'État de fructidor (1797), cinq membres de l'Institut : Pastoret, Fontanes, l'abbé Sicard, Carnot et Barthélemy, ces deux derniers membres du Directoire, furent proscrits et rayés sans plus de façons des listes de l'Institut. Il fut procédé à leur remplacement; et le jeune général Bonaparte n'hésita pas à prendre la place de Carnot, profitant ainsi de l'expulsion de l'homme qui l'avait aidé au début de sa carrière!

Une fois entré à l'Institut, Bonaparte afficha le plus grand intérêt à ses travaux, et se montra aussi assidu que possible à ses séances; pendant l'expédition d'Égypte, il signait ses proclamations et autres documents : « Bonaparte, membre de l'Institut; » il trouvait le temps de correspondre avec sa classe, qui ne lui ménageait ni les hommages ni les adulations; et quand il revint subitement d'Égypte à Paris, il alla, aussitôt après son retour, reprendre place au milieu des membres de sa section, qui firent mentionner au procès-verbal « la joie qu'éprouvait l'Institut à revoir son confrère dans son sein ».

Devenu premier consul et maître de la France, Bonaparte, comme on le sait, réorganisa l'Institut, mais avec la prétention de trouver en lui un corps dévoué et même servile. Ses membres ne doivent faire de politique que pour célébrer « le nouveau César ». La plupart d'entre eux rivalisent bientôt de flatterie et de bassesse à l'égard du maître tout-puissant; les plus empressés sont encore les vieux conventionnels; plus ils ont flétri la « tyrannie » de Louis XVI, plus ils encensent l'empereur. On n'a pas oublié quelle fut la colère de Napoléon Ier quand Chateaubriand, auquel il avait fait ordonner de se présenter à l'Institut, « sous peine d'être enfermé à Vincennes pour le reste de ses jours », osa, aussitôt après son élection, prendre une attitude indépendante! Le nouvel académicien eut défense de prononcer son discours de réception, et paya bientôt de l'exil son acte de hardiesse.

La Restauration rend à l'Institut le nom et les formes des anciennes académies : elle ne se borne malheureusement pas à ce changement. A la suite d'une lettre indigne du secrétaire perpétuel de l'Académie française, Suard, qui, autrefois philosophe et libéral, devenait intolérant pour plaire au nouveau pouvoir, et dénonçait l'esprit révolutionnaire de certains de ses collègues, l'ordonnance de 1816 élimina de l'Académie onze membres, anciens partisans de la Révolution et de l'Empire, et, toujours conformément aux vœux de Suard, nomma des grands seigneurs à la place des lettrés. En même

temps, cinq membres étaient exclus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, un de l'Académie des sciences, deux de l'Académie des beaux-arts. C'était revenir aux plus mauvais procédés de la Convention. La plus illustre des victimes de cette proscription, mais non la plus intéressante, était le grand peintre David, celui-là précisément qui avait joué un si triste rôle, en 1793, en faisant voter la suppression des académies, et en substituant, lors des concours de peinture, des jurys de vrais républicains « à l'âme forte », — c'est-à-dire des jurys composés du procureur de la Commune, d'un mathématicien sans-culotte, Hassenfratz, et d'un cordonnier, Hazard, — aux anciens jurys d'artistes, « lesquels s'étaient traînés devant le despotisme qu'ils encensaient[1] ».

Après avoir été si soigneusement épurée en 1816, l'Académie française ne nomma guère pendant dix années que des candidats agréables au pouvoir. Mais que de luttes entre les concurrents au même siège, entre leurs protecteurs ou protectrices, que d'intrigues dans les principaux salons de l'époque, que de négociations habilement dirigées par les personnages les plus en vue ! Le public s'en amuse et, à chaque élection, les épigrammes et les chansons satyriques pleuvent dru comme grêle.

La *Chronique parisienne* dit déjà, en 1817 :

Pour être académicien,
Esprit et talent ne sont rien,
Il faut intrigue et cætera,
Alleluia!

Une société de littérateurs qui, dès l'Empire, se réunissait, chaque jeudi, rue Thérèse, pour faire un déjeuner à la fourchette, et était connue sous le nom de Société de la Fourchette, fit arriver successivement à l'Académie un certain nombre des siens. Dieu sait le nombre de plaisanteries faites sur ceux qui prenaient d'assaut le fauteuil académique, en *chargeant à la fourchette!* Quand l'auteur de comédies bien oubliées, Roger, succède à Suard, la *Chronique parisienne* écrit aussitôt que « si le récipiendaire faisait de sa réception le sujet d'une comédie, ce ne serait pas celle de ses œuvres où il y aurait le moins d'intrigue ». Plus tard, en 1826, en apprenant que Brifaut et Guiraud sont préférés à Lamartine, le *Figaro* accueille en ces termes cette double élection :

Brifaut, Guiraud riment ensemble,
Le nom d'académicien
Avec ces deux noms-là ne rime pas trop bien.

[1] Voy. *l'Académie des beaux-arts*, par le comte Henri Delaborde, p. 31.

Ces deux noms-là valent qu'on les rassemble,
Puisque l'on dit qu'ils ne riment à rien.

Le public n'épargnait pas davantage les célébrités féminines de l'époque qui pesaient d'un grand poids dans les élections. Après la nomination à l'Académie du duc de Montmorency-Laval, l'un des hôtes assidus du salon de l'Abbaye-au-Bois, un couplet du temps faisait dire à Mme Récamier :

... Tout ce que chante Homère
Des compagnons d'Ulysse et de Circé,
Paraît fort simple et ne m'étonne guère.
Prodige égal de nos jours s'est passé !
Or n'allez pas me traiter de Lamie :
Par mon pouvoir, sans bouger de mon val,
Hier, j'ai fait de messire Laval
Un membre de l'Académie.

Vers 1827, l'Académie, jusque-là dévouée au pouvoir, devient libérale, et ouvre ses rangs à Royer-Collard et à Barante; presque en même temps, elle paraît vouloir se radoucir à l'égard du romantisme qu'elle avait si vivement combattu, et nomme, en 1829, M. de Lamartine; cependant elle fait encore ses réserves contre les expressions « barbares » de la nouvelle école.

La révolution de 1830 rétablit l'accord politique entre le gouvernement et l'Académie : presque tous les hommes d'État de l'époque sont académiciens ou le deviennent. Mais, si elle ne fait plus d'opposition politique, l'Académie ne se réconcilie pas définitivement avec le romantisme et ses candidats. C'est seulement en 1841, après trois tentatives infructueuses, que Victor Hugo fut élu par 17 voix contre 15, en remplacement de Lemercier, qui avait juré que, lui vivant, Hugo ne serait jamais académicien; Alfred de Vigny ne sera nommé qu'en 1845, après quatre échecs; Alfred de Musset attendra jusqu'en 1852. Quant à Alexandre Dumas père et Balzac, la porte de l'Académie leur resta toujours fermée.

Après 1848, l'Académie, qui avait été plutôt voltairienne durant le règne de Louis-Philippe, est vivement impressionnée par la révolution, les troubles politiques et les menaces de l'anarchie; elle redevient favorable aux idées comme aux candidats religieux. On la voit successivement élire une pléiade d'hommes religieux, qui tous, il est vrai, étaient aussi des hommes de la plus haute valeur : Montalembert, Berryer, Mgr Dupanloup, de Falloux, le P. Lacordaire, le prince, plus tard duc de Broglie, le P. Gratry, sans compter bon nombre d'autres publicistes dont les noms sont, comme les précédents, chers à cette Revue. Depuis 1852, elle aspire au

rétablissement des libertés politiques et du régime parlementaire, en même temps qu'au progrès de l'influence religieuse; aussi montre-t-elle peu de goût pour l'Empire autoritaire et lui fait-elle une guerre dont Napoléon III se montra plus d'une fois irrité; en 1865, le brillant polémiste du *Courrier du dimanche* et des *Débats*, Prévost-Paradol, devient l'un des Quarante; en 1867, Jules Favre est élu en même temps que le P. Gratry. Les partisans du premier dirent aux patrons du second : « Robe pour robe, passez-nous Jules Favre, nous vous passons le P. Gratry. » Les deux partis tombèrent d'accord; on en fut enchanté à l'Institut, mais non pas aux Tuileries. Après la nomination du comte d'Haussonville et d'Auguste Barbier, les rapports entre la cour impériale et l'Académie furent si tendus, que Napoléon III dispensa les nouveaux élus de la visite traditionnelle au souverain. Mais, bientôt après, le rétablissement du gouvernement parlementaire par le message du 11 juillet 1869 réconcilia l'Empire et l'Académie; quand il fallut chercher un successeur à Lamartine, le président du conseil des ministres, Emile Ollivier, réunit la presque unanimité des suffrages.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des rapports de l'Académie française avec le second Empire : les autres sections de l'Institut eurent aussi leurs difficultés avec lui. Ce furent surtout les deux décrets impériaux de 1855 et de 1863, le premier applicable à toutes les académies, le second à la seule Académie des beaux-arts, qui froissèrent l'Institut et le rendirent hostile à l'Empire.

Le décret du 14 avril 1855, rendu au moment où Napoléon III était tout-puissant et n'admettait aucune autorité en face de la sienne, enlevait à l'Institut le droit de régler la police intérieure de ses assemblées publiques et de distribuer les places dont le ministre de l'instruction publique se réservait de disposer désormais[1]. En outre, c'était directement par le ministre, et non plus sur la désignation des membres de l'Institut, que les employés du Secrétariat et de la Bibliothèque devaient être nommés. Enfin, les concours des prix à décerner, soit par chacune des académies, soit par les académies réunies, ne devaient plus avoir pour juges l'ensemble des académiciens, mais une commission formée de quatre académiciens, désignés par le chef de l'État, et des trois officiers composant le bureau.

Ces étranges dispositions soulevèrent dans chaque académie les réclamations les plus vives et les mieux justifiées. La décision

[1] Le ministre de l'instruction publique qui proposa ce décret à l'empereur avait été élu, deux mois auparavant, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il semble qu'il avait, moins que tout autre, le droit de dépouiller l'Institut de prérogatives consacrées par un usage de soixante années.

relative au jugement des concours irrita particulièrement l'Institut, car elle tendait à supprimer son autonomie, en même temps que, par la réduction du nombre des juges et leur transformation en commissaires du gouvernement, elle abaissait singulièrement la valeur des récompenses attribuées.

L'Académie présenta ces objections et d'autres tout aussi fortes dans un mémoire destiné à être soumis à l'empereur. Au cours d'un entretien avec les délégués de l'Académie, le ministre de l'instruction publique, déconcerté par l'énergie des résistances qu'il rencontrait, commença à battre un peu en retraite. Après de nouvelles démarches auprès de lui, sentant de plus en plus la faute commise, il proposa à l'empereur de modifier immédiatement plusieurs des dispositions édictées. Seulement, au lieu de réaliser ces modifications par un second décret, il se contenta de les formuler dans un « rapport à l'empereur », indiquant l'interprétation qui serait donnée au décret. Ce n'était qu'une satisfaction partielle donnée à l'Institut, puisque le décret subsistait toujours. Le gouvernement, malgré les observations qui lui furent adressées, ne se résigna pas à l'abroger; bientôt, cependant, il renonça à user des droits qu'il lui conférait, et l'Institut rentra peu à peu, — et sans bruit, — en possession des privilèges dont on avait voulu le dépouiller [1].

Mais l'Institut, ou tout au moins l'Académie des beaux-arts, n'était pas au bout de ses difficultés avec le gouvernement impérial. Le 13 novembre 1863, paraissait un décret qui, en bouleversant l'organisation de l'École des beaux-arts, à Paris, et celle de l'Académie de France, à Rome, enlevait du même coup à la quatrième classe de l'Institut ses privilèges les mieux établis. De même que le décret de 1855 avait pour auteur un ministre, membre de l'Institut, celui de 1863 avait été proposé par M. Nieuwerkerke, alors surintendant des beaux-arts et depuis plusieurs années membre de l'Académie des beaux-arts. Comment s'expliquer cette déclaration de guerre faite à ses confrères par un homme qui, jusqu'alors, avait paru prendre les intérêts de l'Académie et s'était concilié la confiance et même l'affection de presque tous ses membres? « En réalité, dit M. Delaborde, il avait prêté une oreille trop complaisante aux exhortations de certains conseillers officieux de l'empereur qu'il croyait animés d'un zèle désintéressé pour le progrès et qui, en entreprenant de le gagner à leurs projets de réforme, se proposaient au moins autant de jouer, comme l'un d'eux le disait après coup, un bon tour à l'Académie que de régénérer au profit de tous l'enseignement des arts dans notre pays [2]. »

[1] M. Delaborde, ouvrage cité, p. 292 à 296.
[2] *Id. ibid.*, p. 311, 312.

L'Académie des beaux-arts ne pouvait accepter passivement une spoliation aussi préjudiciable aux intérêts des jeunes artistes qu'offensante pour elle-même. Elle usa de tous les moyens en son pouvoir pour protester contre des mesures qui lui enlevaient le droit de pourvoir au recrutement des professeurs à l'Ecole des beaux-arts, de diriger et de juger les concours aux grands prix de Rome, d'exercer tout patronage sur les pensionnaires de la villa Médicis; en un mot, d'intervenir, par ses encouragements, dans les études que, depuis soixante années, elle avait eu la mission de conduire ou de récompenser. De leur côté, les élèves de l'Ecole des beaux-arts ne se lassaient pas de réclamer, dans des pétitions collectives, le maintien du régime auquel ils avaient été soumis jusqu'alors; de plus, ils résistaient sur place à la mise en pratique des nouveaux règlements et à l'installation du cours d'*Histoire de l'art*, dont celui qui passait pour le principal instigateur du mouvement antiacadémique, M. Viollet-le-Duc, avait été chargé. Devant l'attitude hostile des élèves, M. Viollet-le-Duc dut se démettre de ses fonctions. L'empereur était, dit-on, fort ennuyé de l'orage que ses conseillers intimes avaient si maladroitement soulevé, et, avec sa superstition bien connue, il attribuait parfois les mauvais résultats du décret du 13 novembre à l'influence fatidique du jour où il l'avait signé [1].

Mais, malgré tout, l'Académie des beaux-arts voyait ses efforts échouer, et le décret de 1863 restait toujours debout; c'est alors qu'elle crut pouvoir en appeler au conseil d'État de l'atteinte portée par le décret aux pouvoirs qu'elle tenait des gouvernements antérieurs. C'était une faute, puisque les pouvoirs, quelque justifiés qu'ils fussent, ne pouvaient être regardés comme des *droits* proprement dits. Aussi le conseil d'Etat répondit-il par une fin de non-recevoir à cette requête; il ne pouvait statuer autrement.

De 1864 jusqu'à la fin de l'Empire, c'est-à-dire pendant six ans, l'Académie des beaux-arts dut donc renoncer à sa tutelle traditionnelle sur les jeunes artistes et à la satisfaction de couronner chaque année, en plein Institut, sous les yeux de leurs maîtres et de leurs compagnons d'étude, « ceux à qui ses suffrages venaient de donner l'Italie, la liberté, l'avenir [2] ».

Aussitôt après le rétablissement de la paix et la défaite de la Commune, M. Thiers et son ministre de l'instruction publique, M. Jules Simon, comme lui membre de l'Institut, s'occupèrent de faire cesser l'état de choses établi par le décret de 1863, en invitant toutefois l'Académie des beaux-arts à examiner préalablement

[1] M. Delaborde, p. 313.
[2] *Ibid.*, p. 317, 318.

s'il y avait lieu de maintenir quelques-unes des innovations de ce décret. L'Académie montra, en cette circonstance, les dispositions les plus conciliantes. Tout en demandant le droit de juger les concours aux prix de Rome, elle proposa, afin d'augmenter les garanties en faveur des candidats, de s'adjoindre, comme juges supplémentaires, un certain nombre d'artistes pris en dehors de la compagnie; toutefois ces artistes ne prendraient part qu'aux opérations préparatoires accomplies dans le sein de chaque section et ne voteraient pas avec l'ensemble des académiciens au moment du scrutin définitif. Quant à l'École des beaux-arts, l'Académie faisait sagement observer qu'elle ne pouvait contester au gouvernement le droit de régler, sans autre contrôle que celui de l'opinion publique, une école qui lui appartient. Le décret rendu par le président de la république le 13 novembre 1871, huit ans, jour pour jour, après le décret impérial qu'il abrogeait, accepta toutes les propositions de l'Académie des beaux-arts, et lui donna pleine satisfaction pour tout ce qui concernait le règlement et le jugement du concours, aussi bien que le patronage à exercer sur les pensionnaires de l'Académie française à Rome.

Nous n'entreprendrons pas de faire l'histoire des relations de l'Institut avec la troisième république. Il y aurait, d'ailleurs, peu d'incidents notables à signaler : les divers présidents et cabinets républicains qui ont gouverné la France depuis quinze ans n'ont pas eu à se plaindre de l'hostilité ni même de l'excès d'indépendance de l'Institut.

V

Avant de fermer le livre de M. Aucoc, il convient de s'arrêter un instant sur la dernière partie de cet important recueil. L'auteur y dresse le tableau de toutes les fondations faites au profit, soit de l'Institut tout entier, soit d'une ou plusieurs de ses sections, par de généreux donateurs qui ont voulu fournir à ces corps savants les moyens, tantôt d'encourager un auteur, un artiste ou un inventeur peu fortuné, tantôt de récompenser des actes de dévouement et de nobles actions, tantôt, enfin, de fournir une pension à des hommes de valeur tombés dans la misère. Les libéralités dont l'importance dépasse toutes les autres sont, comme chacun sait, les fondations de M. de Montyon et la donation du domaine de Chantilly, faite à l'Institut, par M. le duc d'Aumale. Il serait trop long de reproduire les noms de cent cinquante autres fondateurs et l'objet de leurs fondations : bornons-nous à calculer quelles ressources ces libéralités multiples mettent aux mains de l'Institut.

En dehors de la donation de Chantilly, l'Institut tout entier a reçu quatre fondations dont les revenus annuels dépassent 40 000 francs. Quant aux fondations faites spécialement en faveur d'une des sections de l'Institut, elles donnent un revenu qui est, pour l'Académie française, de plus de 120 000 francs; pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres (sans compter le legs d'une fortune dont le chiffre n'est pas indiqué), d'environ 30 000 francs; pour l'Académie des sciences, la plus riche de toutes, d'au moins 160 000 francs; pour l'Académie des beaux-arts, de plus de 90 000 francs; enfin, pour l'Académie des sciences morales et politiques, de 60 à 62 000 francs. En résumé, sans compter les produits futurs du domaine de Chantilly, l'Institut tout entier, ou ses diverses sections, disposent d'une somme annuelle de plus de 520 000 francs. Chacun se rend compte du bien que les académies peuvent faire et font avec cette somme importante. On a répété, il est vrai, maintes critiques contre ces legs à l'Institut, et contre la façon dont sont attribués les encouragements, pensions ou récompenses. Les rapports annuels des membres ou des secrétaires perpétuels des académies ont, depuis longtemps, répondu à ces critiques : pas plus qu'une institution charitable, l'Institut ne connaît et ne secourt toujours les plus méritants; pas plus que tout autre jury d'examen, il ne couronne toujours les plus dignes; on sait depuis longtemps que la perfection n'est pas de ce monde. Mais, parmi les innombrables secours ou prix qu'il alloue, la plupart soulagent de réelles infortunes, récompensent de véritables actes de vertu, encouragent des débutants qui deviendront, grâce à cet appui, des hommes utiles et distingués. Que peut-on lui demander de plus?

VI

Il semble peu utile de donner une conclusion à cette étude : le lecteur n'aperçoit-il pas déjà les vérités à dégager de l'exposé historique qu'on vient de retracer?

Pour que les académies, tardivement détruites sous la Révolution, aient été rétablies au bout de deux ans, alors que la Convention existait encore et que tous les souvenirs du passé restaient odieux et proscrits, ne fallait-il pas qu'elles répondissent à un véritable besoin, qu'elles rendissent des services incontestés? Comme le dit justement M. Aucoc, le rapprochement de ces faits prouve « que la démocratie a besoin de l'aristocratie de l'intelligence et qu'elle le sait ». Aussi, depuis bientôt cent ans, malgré tant de bouleversements politiques, l'existence de l'Institut n'a plus été sérieusement menacée, et il est à espérer qu'elle ne le sera pas davantage

dans l'avenir. Est-ce à dire que ce corps savant n'ait plus de détracteurs et d'adversaires? Il en aura toujours : s'il est assuré de compter comme amis tous ceux qui désirent un fauteuil, il a naturellement comme ennemis « ceux qui désespèrent d'obtenir ce fauteuil ou qui se vengent de ne pas l'avoir obtenu [1] ». Mais les hommes qui, n'ayant eu ni ambitions ni déceptions académiques, peuvent rester impartiaux à l'égard de l'Institut sont unanimes à reconnaître « ce que les représentants les plus éminents des lettres, des sciences ou des arts gagnent d'ardeur au travail et de largeur d'esprit, en se voyant, en s'animant, en s'appliquant à se montrer dignes de leurs confrères [2] ». On objecte, il est vrai, que le recrutement des académies prête le flanc à de nombreuses critiques et que des considérations mesquines, étrangères aux intérêts des sciences ou des lettres, ont fait parfois écarter des hommes de grande valeur et nommer des médiocrités. Nous n'avons pas caché, dans le cours de cette étude, que, de tout temps, sous Louis XIV, comme sous la Restauration et la troisième République, les élections académiques n'ont pas toujours désigné, — ou ont désigné trop tardivement, — le candidat supérieur à tous les autres. Néanmoins, qu'on prenne, depuis Richelieu, l'ensemble des hommes de valeur de chaque époque et on verra que la grande majorité d'entre eux ont été académiciens. Cela suffit, sinon pour disculper complètement les académies, au moins pour atténuer les reproches qu'on peut leur adresser.

Sous l'ancien régime, comme on l'a vu, aucun lien n'existait entre les différentes académies; c'était un tort. Lettres, sciences et arts ont, entre eux, des rapports naturels et ne sauraient se développer séparément. L'unité de l'Institut a, au contraire, été exagérée sous le Directoire; mais le système actuel semble faire leur part légitime à l'unité de ce corps savant comme à l'autonomie des académies qui en constituent les membres. C'est la séance publique annuelle qui est, selon la juste expression de M. Aucoc, *la fête de l'Unité;* chacune des académies y apporte, par un de ses représentants, la preuve que ses membres n'ont pas perdu l'habitude du travail fécond et qu'en s'efforçant d'assurer sans cesse les progrès des connaissances humaines, ils méritent les éloges et la gratitude de leurs contemporains.

Anatole Langlois.

[1] Jules Simon, *Une Académie sous le Directoire.*
[2] Discours de M. Aucoc, à la réunion des cinq académies, en 1891, p. 10.

DOUDAN

LETTRES INÉDITES A M. DE BACOURT [1]

A Paris, le 8 février 1852.

Dearest sir, j'ai reçu votre très aimable lettre avec un très vif plaisir, et j'aurais voulu vous le dire plus tôt. Serait-ce que je n'ai pas voulu vous interrompre dans la lecture du *Moniteur ?* C'est une lecture terriblement intéressante en effet. Si j'avais encore le plaisir de vous tenir quelquefois au coin de mon feu, nous pourrions plus à l'aise faire nos commentaires sur ces tables de la loi. Ces tables sont gravées sur un métal un peu dur. La France n'a guère eu qu'une fois un semblable législateur dans le cours de sa longue histoire. Ceux-là qui se trouvaient fatigués du poids de la liberté doivent se sentir singulièrement légers pour le moment. N'ayant jamais eu le dégoût des institutions libres, je ne me sens pas non plus d'une gaieté folle à l'heure qu'il est. La loi relative aux biens de la maison d'Orléans néglige encore bien d'autres principes que ceux qui touchent à la liberté publique. Vous savez d'avance quelle tristesse elle a dû causer parmi tous ceux qui gardent quelque sentiment d'équité. Quoique je n'aie pas beaucoup d'idées communes avec le *Constitutionnel*, j'espérais avec lui que M. le président de la république reviendrait de ce premier mouvement qui n'est pas bon, mais M. Véron et moi nous nous sommes trompés. Que feront les tribunaux, que fera le conseil d'État quand ils seront saisis de la réclamation des intéressés? Je sais bien ce qu'aurait fait le chancelier de l'Hôpital ou même M. Daguesseau, en pareille occasion, mais je ne sais pas combien il y a de chanceliers de l'Hôpital et de MM. Daguesseaux dans le conseil d'État et dans les

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 janvier 1893.

tribunaux. On me disait que quelques membres du conseil d'État ont déjà trouvé dans les *précédents* une fin de non-recevoir qui ne les obligera pas à trancher ces matières délicates. Un pauvre petit tribunal de nos jours est aussi bien peu de chose devant les faisceaux consulaires. Tout énergique que soit M. le président Portalis, il n'a pas l'air de pouvoir regarder en face César et ses légions. Je connais une personne qui finissait depuis longtemps toutes ses conversations sur tous ces sujets par cette conclusion : *Tout cela est fort triste.* J'imagine qu'elle doit le dire de plus belle présentement.

La France est, certes, une nation insupportable. Après avoir jeté les hauts cris contre la presse quand la licence des journaux était sans frein, elle se prend encore à regimber contre ceux qui lui prescrivent un silence absolu. C'est un peuple qui n'aime pas les choses extrêmes à ce qu'il paraît. Un homme qui brûlait dans sa maison a bien mauvaise grâce de se plaindre quand on le jette au fond de la rivière et qu'on l'y retient solidement. Cette fantaisie déréglée de respirer n'est-elle pas la marque d'un esprit obstiné qui court à sa perte?

On n'a ici aucun souvenir d'avoir reçu autrefois les lettres de ce *Perré* ou *Perrey*, dont vous me dites les atrocités. Il faut croire que la pièce que vous avez dans les mains était en préparation et que cet excellent homme n'a pas donné suite à son intention criminelle. Il était certainement de son vivant un scélérat de la pire espèce. A quoi sert la pénétration, puisque M. de Talleyrand s'est laissé duper des années par un pareil coquin. Mais les grands dons de ce monde ne sont visiblement pas pour le bien de ceux qui les ont reçus. Walter Scott, dans une toute autre sphère, avec sa connaissance admirable de la nature humaine, ne s'est jamais douté que son ami *Constaba* était une tête de linotte qui le ruinerait infailliblement.

Je vous conseille de pendre ce Perrey en effigie pour réfuter les calomnies qu'il a semées sur son chemin. Mais cette exécution doit être faite avec une grande prudence, aussi bien qu'une grande netteté. Vous me direz que vous le savez aussi bien que moi, mais je vous répondrai que je me mêle de tout quand il s'agit de mes amis.

Adieu, *dearest sir*, on cause de loin tout de travers, vous excepté, car vos lettres me charment. Dites-moi en détail comment coule votre hiver dans le voisinage de la forêt hersinienne et parmi les ours : — Ce n'est pas que ce soit la pire des sociétés.

Mille et mille sentiments dévoués. Tous vos amis d'ici se rappellent à votre souvenir.

X. Doudan.

A Broglie, le 31 octobre 1855.

Dearest sir, j'ai été charmé de voir votre écriture sur l'adrese de votre lettre; sans avoir à me plaindre, je me plaignais pourtant d'être sans nouvelles de vous. Je me suis accoutumé à cet aimable commerce de lettres, bien qu'il soit souvent interrompu. Vous êtes si errant et si voyageur en ce monde qu'on ne sait pas facilement où vous chercher pour recommencer la conversation. Enfin, je vous tiens à Bade et je compte sur le charme un peu sombre de ses beaux hivers pour vous y retenir. Je regrette bien de ne m'être point trouvé à Paris, puisque j'aurais eu le plaisir de vous y voir durant votre apparition. C'eût été un motif décisif, mais non unique, de me plaire dans ce séjour par ces temps de fêtes et de tumulte. L'éclat de l'exposition me donne des étourdissements. Je n'ai donc pas vu les regards d'aigle de ce jeune prince qui dirige là tout le mouvement de l'industrie avec cette ardeur que le grand Condé montrait à Lens, à Rocroy, à Fribourg, à Senef. D'un autre côté, je vais rarement à la cour ; aussi n'ai-je point vu la reine d'Angleterre qui a fait preuve, dans Saint-Cloud, de la grâce bienveillante et affectueuse qui avait déjà gagné tous les cœurs à Eu, il y a peu d'années. Je ne l'ai pas suivie non plus dans sa visite à Neuilly. C'était pourtant un spectacle intéressant que de voir cette jeune reine, au milieu de nouveaux amis, marchant d'un pied léger sur les ruines de cette triste demeure. Dieu a donné aux rois un cœur plus capable d'affections diverses qu'au commun des hommes, et les commentateurs font remarquer que la Providence en agit ainsi, afin que ces mêmes princes puissent se concilier à eux et à leurs peuples des amis partout.

Vous voyez que je n'ai rien vu cet été. Paris lui-même devient si beau de jour en jour qu'il en est méconnaissable. Je m'y crois en pays étranger. Auguste se vantait d'avoir fait une Rome toute neuve. Si j'eusse eu l'honneur de vivre sous ses lois, je l'aurais prié de me laisser un petit coin de la vieille Rome. Mais la génération présente ne vit pas à coup sûr de souvenirs.

Vous aurez, pour vous tenir compagnie dans vos longues soirées de décembre, les derniers volumes de M. Thiers. Voici, au commencement de son douzième volume, une brillante préface toute pleine d'enseignements excellents sur l'art d'écrire l'histoire. Ces pages sont brillantes, simples, rapides, toutes pleines de choses qui redeviennent neuves par la vivacité des impressions de l'auteur. J'y trouve aussi des traits d'une imagination plus colorée qu'il n'est dans ses habitudes. Cela arrive aux bons écrivains en avançant dans la vie. Les feuilles en automne prennent un ton plus chaud.

Un certain calme de l'esprit, qui vient avec les années, laisse voir de plus grands horizons. Ce brouillard chaud, qui environne la jeunesse s'est dissipé. Je ne sais pourquoi on dit que l'âge amortit l'imagination, *Athalie* est pourtant d'une couleur bien plus vive qu'*Andromaque*, et les dernières poésies de Voltaire ont plus de vivacité que les vers qu'il faisait à trente ans.

Vous allez donc vivre de littérature, d'histoire et de promenades dans ce joli désert qui était si peuplé tout à l'heure. Vous unissez dans une année les plaisirs de la vie sauvage et tout l'agrément de la vie du grand monde. C'est comme si Robinson avait passé six mois dans son île et six mois à Versailles avec M. de Vivonne, Mme de Hautefort, Turenne, Louvois, etc... Je suis sûr que vous trouvez parfois votre solitude d'hiver aussi riante que les plus beaux jours d'été. L'entrain d'esprit est la plus brillante des sociétés. Je voudrais bien, si je ne vous dérangeais pas trop, me promener en causant avec vous dans ces journées froides et sereines, en vue de ces belles lignes bleues des montagnes qui me sont restées dans les yeux, quoiqu'il y ait bien longtemps que je ne les aie vues. Toute cette vie réglée, occupée, animée par l'étude et la réflexion, vaut mieux que barboter l'hiver dans Paris parmi les démolitions.

Savez-vous que votre joli petit entresol de la rue de l'Université va tomber pour faire place à un corps de logis plus grand? M. Albert de Broglie a besoin de plus d'espace pour sa petite famille qui grandit tous les jours. J'ai regret à cet entresol où j'ai si agréablement passé bien des heures au coin de votre feu. Je n'aime pas à voir effacer les traces du passé. Je suis par là une sorte de légitimiste, mais je pense comme de raison que c'est avec plus de raison et de mesure que je regrette le passé.

Nous voilà sur les champs de bataille du prince de Ligne. Quand je lisais ses lettres datées d'Oczakow, je ne me doutais pas qu'un jour je regarderais ce côté de la carte avec un nouvel intérêt. C'est le cas de relire ces lettres. Elles sont un singulier mélange de bel esprit et de bon esprit. Qu'il y a loin de ces façons de voir et de parler à celles de notre temps! Sauf la hardiesse à tout entreprendre, les gens de guerre d'autrefois ne reconnaîtraient point les gens de guerre d'aujourd'hui. Le prince de Ligne, Desaix, Masséna, le général Canrobert! Que de différences profondes entre eux amenées par la marche du temps et des opinions! L'histoire de l'esprit des armées serait un beau livre à faire. M. le général Changarnier pourrait l'entreprendre dans les loisirs qu'on lui a faits.

Je suis chargé de vous offrir mille remerciements pour votre bienveillante communication touchant l'autographe de Mme de S.

Le prince Albert de Broglie étant absent de Paris et n'ayant point de connaissances parmi les libraires chargés de la vente et que peut-être vous connaissez, on prend la liberté de vous demander si vous pouvez avoir l'extrême bonté de vous charger de l'acquisition. On n'enchérira certainement pas sur votre fondé de pouvoir. Il va sans dire que votre droit à la copie ne fait pas question. — L'auteur de la lettre a interdit qu'on publiât rien de sa correspondance, mais il n'a pas entendu que vous ne puissiez avoir pour vous exclusivement quelques fragments en copie. Vous serez assez bon pour me dire ce qu'aura coûté cet autographe.

Adieu, *dearest sir*, je suis chargé aussi de bien des affectueux souvenirs de toute cette maison.

Mille et mille compliments dévoués.

X. DOUDAN.

A Paris, le 18 avril 1859.

Cher Monsieur, si je ne vous écris point, ce n'est point signe que je vous oublie assurément. — Vous êtes errant sur la terre et d'un naturel extrêmement voyageur. Vous ne donnez point votre adresse et vous vous livrez à l'étude au fond de toutes les forêts, sans rien dire de vous à personne. Je demande de vos nouvelles à toute la terre et nul n'en reçoit. J'ai gardé un trop agréable souvenir de nos relations, de nos causeries, pour n'avoir pas eu toujours le plus vif désir de les continuer par lettres; mais je vous soupçonne d'être devenu assez misanthrope et je crains de n'être point compris dans les exceptions que vous faites à votre éloignement pour notre race. J'ai donc été charmé de revoir votre écriture, et je souhaiterais bien pouvoir vous donner quelques bonnes indications sur le sujet dont vous voulez bien m'entretenir. Il me semble que tout homme distingué par l'esprit devrait avoir envie d'élever un héritier de cette maison de Saxe-Weimar. Il n'y a pas eu dans le monde de plus illustres protecteurs de l'intelligence que dans cette race illustre à bien d'autres titres, mais tout cela aussi doit faire un peu peur à des gens modestes. Il y a de trop grandes ombres dans ces palais pour ne pas intimider les plus hardis : Gœthe, Schiller, Werther, Walstein, Faust, Guillaume Tell, ont l'air d'être là sur le pas de la porte pour regarder entrer le jeune précepteur que vous cherchez. Il était plus aisé de se présenter hardiment à Versailles, dans la cour de Louis XIV, où beaucoup de gens, même de la famille royale, ne savaient pas trop nettement lire et écrire. Mais enfin je chercherai de mon mieux quelque perle dans l'Océan, et si je la trouve, je vous le dirai sans perdre de

temps. Le moment n'est pas bien favorable pour ces découvertes chez nous. Nous n'avons pas beaucoup la passion des lettres, et nous ne sommes guère en mesure de donner des leçons aux princes. Nous sommes élevés à l'école du silence. Les princes nous disent de nous taire et nous nous taisons. Il doit se former chez nous peu de philosophes capables de faire l'éducation des rois. Je ne crois pas que le duc et la duchesse de Saxe-Weïmar voulussent des disciples du R. P. Ventura pour diriger leur fils. Ce sont pourtant les doctrines qui, avec plus ou moins de modération dans la forme, prévalent aujourd'hui dans les esprits bien faits. Si les grands protégés de leur maison, si Gœthe et Schiller revenaient en France, ils seraient bien étonnés de ce qu'ils y trouveraient soixante-dix ans après la révolution de 1789. Tout cela n'empêche pas qu'il se puisse trouver dans quelque coin un jeune homme instruit, bien élevé, d'un esprit délicat, modéré et indépendant, qui serait heureux de consacrer quelques années de sa vie à un jeune prince dont le nom a tant d'éclat, et qui tiendra une place dans l'histoire du monde. Je serais moi-même un peu fier de l'avoir trouvé, et c'est vous dire que je mettrai tous mes soins à cette recherche.

Mais, cher Monsieur, dites-moi de temps en temps au moins où vous serez, afin que je sache où vous adresser mes lettres. Ne me rejetez pas dans le passé, en me redisant comme vous me le dites : *Votre ancienne amitié pour moi*. Elle est, si vous me permettez de le dire, *nouvelle comme ancienne*, malgré la rigueur de votre silence. Je remarque donc dans votre dernière lettre une certaine intention de tenir vos anciens amis à distance. Voilà ce que c'est que de vivre au fond de la forêt hersinienne. On devient un peu sauvage et un peu altier, et on se plaît à croire qu'on vous oublie, afin d'avoir une bonne occasion d'oublier les autres.

Si ce qu'on dit est vrai (mais rien de ce qu'on dit n'est vraisemblable), vous aurez cette année, à Bade, une bien brillante société. Si le congrès, si difficile à réunir, parvient enfin à s'entendre pour se disputer, tout ce qu'il y a de plus à la dernière mode va prendre possession de votre solitude. Vous allez revoir tous vos anciens collègues de diplomatie. Parmi ce collège de savants médecins qui traitaient naguère l'Europe suivant les règles d'une hygiène prudente, nous trouvons quelques jeunes chirurgiens qui ont envie de lui faire de grandes opérations à cette pauvre Europe. J'entends bien qu'on saigne son voisin ou qu'on laisse son voisin se faire saigner quand il en a besoin, mais se saigner soi-même pour obliger son voisin est une singulière médecine. Il me semble pourtant que c'est présentement la doctrine de la Faculté de Paris. On s'imagine que cela va nous faire engraisser et nous fortifier, mais qui peut garantir

contre tous les incidents qui suivent les opérations compliquées? On a à redouter le tétanos, les erysipèles, la gangrène, la résorption, etc... Le moindre livre de chirurgie pratique est bien effrayant.

Vous ne me dites rien de votre santé, *dearest sir*, toujours, je crois, afin de tenir les gens à distance. Mais je suis résolu à manquer de mesure et de dignité à votre égard et de savoir comment vous vous portez. Je ne sais plus non plus où en sont vos travaux, vos lectures; nous ne vous envoyons pas, il est vrai, beaucoup de livres à lire. Mais, enfin, vous avez eu les *Mémoires de M. Guizot;* vous avez eu le dernier volume de l'*Histoire parlementaire de M. Duvergier*. C'est le portrait d'une maîtresse à lui; il a peut-être contribué à la mort de la pauvre fille par excès de passion; mais il l'aimait fort et la peint bien. Cette pauvre jeune dame a l'air d'un revenant. — Qui croirait que cette histoire était encore la nôtre, il n'y a pas beaucoup plus de dix ans. Mais je suis très entêté et je crois que nous reprendrons un jour ou l'autre le fil de cette histoire. — Qui a bu boira et qui a été libre, dans les temps modernes, le redeviendra.

Je ferai exactement votre commission auprès de M. d'Haussonville; il doit revenir aujourd'hui d'Alger, où il a passé trois semaines en visite chez Albert de Broglie, qui y a passé l'hiver pour la santé de sa femme.

Oui, certainement, j'irai en Suisse l'été prochain, *dearest sir*, et je voudrais bien que vous trouvassiez aux environs de Genève les mêmes agréments qu'à la Forêt Noire.

Mille et mille sentiments dévoués et affectueux.

X. Doudan.

A Paris, le 1er juin 1859.

Dearest sir, où êtes-vous? J'ai quelque idée que vous n'êtes pas où je vous écris, car on dit que l'hospitalité germanique n'est pas des plus délicates en ce moment. Nous ne sommes pas comme les descendants d'Arminius, nous recevons fort poliment les étrangers, même quand nous avons lieu de croire qu'ils voudraient bien nous tordre le col. On peut vivre convenablement, même en entretenant l'arrière-pensée de se tirer des coups de fusil. Il faut au moins avoir la politesse des duellistes. Mme de Maintenon et Mme de Montespan, qui se détestaient cordialement, causaient ensemble de la meilleure grâce du monde dans les occasions. Cette rudesse m'étonne dans l'esprit allemand que j'aime par bien des côtés.

Je cherche toujours le jeune Français que vous souhaitez, mais les chances de le découvrir deviennent plus rares, et peut-être aussi

que le désir de faire enseigner le français et les opinions françaises à un jeune Allemand n'est pas bien vif aujourd'hui.

Enfin, donnez-moi de vos nouvelles. J'ai résolu, malgré vos froideurs, de ne pas vous perdre de vue en ce monde.

Nous prêtons incessamment l'oreille aux bruits qui viennent des Alpes. A tout moment on nous dit : Voilà le canon et une grande affaire qui s'engage; puis, nous n'entendons plus rien. Nous avons pourtant déjà vu des préliminaires bien sanglants dans cette affaire de *Montebello*. Je fais des vœux sincères pour que quelque grand génie militaire se révèle dans notre armée, car les manœuvres des grands capitaines épargnent beaucoup le sang des soldats. Là où il n'y aurait que des généraux médiocres, on se battrait lourdement et presque corps à corps, suivant le catéchisme grossier des guerres élémentaires. Ce sont les batailles classiques des histoires anciennes de Rollin. Les grands généraux ménagent les engagements et frappent les coups subits qui décident des campagnes. La guerre, sans les grands instincts des grands capitaines, tourne en boucherie. A chaque pas, il y a une traînée de sang, tandis qu'avec ses petites armées, César met, comme les grands anatomistes, l'épée dans l'endroit précis où il faut toucher pour trancher la vie. C'est par cet esprit que le premier Bonaparte est porté, avec ses 30 000 hommes, au-dessus des Alpes et des Apennins, du Pô, du Mincio et de l'Adige, comme une volée d'aigles fait sa route dans l'air, en se moquant des citadelles. J'espère bien que le génie de la guerre est encore au milieu de nous.

Que ferez-vous cet été? Vous vouliez aller en Suisse en cas de guerre, et certes nous sommes en guerre. C'est vers le mois de septembre que je prendrai la route des Alpes, et je serais bien charmé de pouvoir voisiner avec vous.

Lisez-vous le dernier volume de M. Villemain? Il y a bien des idées, bien du savoir, bien des sentiments élevés dans cette histoire de l'enthousiasme littéraire depuis Moïse jusqu'à Monti, mais dans une langue un peu trop travaillée. Lisez-vous les histoires lombardes de M[me] Belgiojoso, dans la *Revue des Deux Mondes*? Cela a l'air de ressembler aux Lombards et à la Lombardie en temps de paix. On croit avoir vécu dans une ferme des environs de Locco en lisant ces pages. Avez-vous lu M. About contre le Pape? Il traite le Père des fidèles à la façon de Nogaret.

Mille et mille sentiments dévoués et affectueux.

X. Doudan.

Tout compte fait j'envoie ceci place de la Carrière, où l'on doit savoir votre adresse.

A Paris, le 18 décembre 1860.

Dearest sir, M. Albert de Broglie et le duc de Broglie ont été très touchés de votre souvenir dans ces tristes jours. Ils ne sont malades ni l'un ni l'autre, c'est tout ce que je puis vous dire de moins triste après ce coup qui bouleverse si profondément toute leur existence. Bien que la santé de Mme de Broglie donnât depuis longtemps de cruelles inquiétudes, on était bien loin de la pensée qu'un terrible dénouement fût si proche. L'air de Cannes, où elle était arrivée au commencement de septembre, semblait lui faire du bien. Le mal de la poitrine paraissait plutôt en retraite, même au dire des médecins. Mais tout à coup une insurmontable faiblesse a commencé son progrès et ne s'est plus arrêtée. Elle a fini doucement sans guère prévoir que les derniers jours fussent arrivés. Elle rassurait même les siens par une certaine volonté énergique qui se mêlait à sa douceur. Elle a à peine cessé un jour de se mêler à la vie commune et de prendre intérêt à toutes choses, malgré cette défaillance qui minait secrètement ses forces. Cette pauvre maison que vous avez connue vous ferait peine à voir.

Il y a bien longtemps, *dearest sir*, que je ne sais rien de vous que ce que je recueille de temps à autre de ceux qui vous ont vu en passant. Avez-vous dessein de passer l'hiver à Bade? Avez-vous là quelque voisin de solitude? Je m'imagine que vos journées et vos soirées se passent toujours en courte promenade et en longues lectures. Vous êtes, je crois, le seul Français qui ait pris ce parti résolu de ne point regarder de près ce qui vous déplaît. Il faut une trempe de volonté particulière pour faire les choses raisonnables. Les trois quarts des hommes passent les trois quarts de leur vie à souffrir sans savoir prendre un parti. Ils attendent sottement ce qui ne peut arriver. Au lieu de se mettre à l'abri par un effort quelconque, ils restent sous la pluie à regarder en l'air. Je sais bien que tout le monde ne peut pas se retirer dans la Forêt Noire proprement dite; mais chacun peut trouver sa Forêt Noire en cherchant bien, et personne ne le fait.

Croyez-vous que nous ayons l'an prochain le gouvernement libre que vous avez vu de 1814 à 1848? Croyez-vous que nous soyons dans une profonde paix au printemps? Croyez-vous que l'empereur d'Autriche veuille vendre la Vénétie pour 5 ou 600 millions de francs? Après tout, s'il le faisait, il ne faudrait pas plus s'en étonner que de voir l'héritier du roi Ferdinand se défendre comme un jeune lion dans Gaëte.

Lisez le livre de M. Sainte-Beuve sur M. de Chateaubriand. Il y a peu d'ouvrages récents où l'on trouve tant de petits faits curieux,

tant d'idées fines et justes sur la littérature dans ses parties les plus élevées, et aussi une âpreté si aiguë contre le prochain, contre les vivants et les morts. L'ombre de M. de Chateaubriand n'a jamais été à pareille fête. Mais cette ombre le mérite bien. Il serait mort de colère s'il avait lu cela dans ce monde.

Adieu, *dearest sir*, croyez bien à tous mes sentiments les plus dévoués et les plus affectueux. Ecrivez quelquefois à ceux qui vous regrettent tous les jours.

X. Doudan.

A Paris, le 6 mars 1863.

J'ai tardé à vous remercier de votre aimable et très aimable lettre, *dearest sir*, parce que le mécanisme de mes yeux s'était tout à coup dérangé et que je voyais tout trouble autour de moi et sur mon papier. Je profite d'un rayon de lumière un peu plus net qui me revient aujourd'hui pour vous dire combien Albert de Broglie a été touché de votre souvenir et flatté de votre approbation. Le public, qui ne se soucie pas de grand'chose et qui ne voudrait pas de la liberté de la presse si on la lui offrait demain, a couru avec assez d'empressement à cette académie. Il aime à entendre quelques petites témérités de temps en temps, pourvu que cela ne tire pas à conséquence. On aime à présent, chez nous, la liberté de penser comme on aime la tragédie sous la condition que tout cela ne soit pas réel. C'est une remarque de M. Joubert que l'homme se plaît aux images de ce qu'il redoute.

J'ai bien souvent pensé, *dearest sir*, à votre solitude de cet hiver dans ce lieu sans distraction, mais non pas sans une certaine grandeur triste qui allait à votre chagrin. Que ferez-vous au printemps quand les bourgeons commenceront à rougir dans la Forêt Noire? Je serais bien heureux que vous pussiez donner une quinzaine de jours à Paris et que vous voulussiez bien reprendre le fil de nos anciennes causeries que je regrette toujours.

Croyez-moi, on ne peut pas toujours lire, et mes yeux qui se dérangent en sont la preuve. D'ailleurs, nous n'avons rien ou presque rien eu à lire cet hiver. Avez-vous jeté les yeux sur cette exécrable *Salammbô?* Ç'a été l'entretien de tout Paris durant deux ou trois mois. Et vous avez vu que le costume de cette demoiselle a été copié dans les bals par une foule de belles dames. C'est un singulier indice du goût, et j'avoue que, bien que je n'aime guère l'ancien régime, je trouve que ceux qui se laissaient enchanter par les fadaises de Florian étaient dans un meilleur état d'esprit que les lecteurs et lectrices dont la tête tourne aux étonnantes descrip-

tions de M. Flaubert. Cet admirable écrivain a certainement reculé les bornes de l'horrible et de l'abominable en littérature. On a envie de se laver les mains quand on a tourné ses feuillets.

Heureusement, voici les volumes de M. Guizot, — ses discours, — qui ne sont pas inspirés par le même génie. Est-il possible que nous soyons si loin des jours où le public était attentif à ces grandes querelles! On croit, en les lisant, se promener parmi les ruines de Messène ou de Tégée. Le pays d'Athènes n'a pas l'air plus ancien que la toiture de la Chambre des députés. Je suis sûr que, dans nos musées de province, on rangera ces livres avec les curiosités de l'antiquité et du moyen âge entre une cuirasse de soldat romain et l'épée d'un chevalier de l'ordre Teutonique. Il nous est arrivé comme dans les pays qui sont sous les tropiques et où l'on passe d'un jour éclatant à une nuit profonde et toute noire sans transition. Mais M. Guizot tente de montrer, dans son Introduction, que le jour reviendra; il le dit avec ce mélange de doute qu'on entretient en hiver sur la question de savoir si l'on reverra jamais les fleurs et les hirondelles. La raison peut y compter, mais l'imagination n'entend pas de cette oreille-là.

Quand j'entends parler M. Baroche devant M. de Morny et applaudir M. Granier de Cassagnac, il me paraît que je ne reverrai jamais ni M. de Serre, ni M. Royer-Collard, ni M. Camille Jordan, ni M. Guizot, ni M. Thiers. Mais, encore un coup, ce n'est qu'une impression. Je dis avec Job : *Quand tu me tuerais, je ne cesserais pas d'espérer en toi.* Mais ce n'est pas, bien entendu, à M. Billault que je parle ainsi.

Oui, M. de la Rive, auteur du livre sur M. de Cavour, est le fils du professeur de physique que vous avez connu à Nice (vers 1849, à ce que je crois). L'ouvrage du fils a beaucoup de témérités d'idées, mais aussi bien du mouvement et de l'intelligence et une grande connaissance de son sujet, car M. Cavour a passé bien du temps chez M. de la Rive, dont il était le proche parent par sa mère, et ils étaient dans des relations de confidence très intime.

Adieu, *dearest sir*, si vous avez la bonté de me donner de vos nouvelles, je lis mieux que je n'écris présentement. Mille et mille sentiments dévoués. Toute cette maison se rappelle affectueusement à votre souvenir.

X. Doudan.

A Paris, le 6 février 1864.

Votre lettre est toute triste, *dearest sir*, je crains que le froid, cette neige, cet isolement, les horizons noirs du pays de Bade, et

rien qui ne va bien dans le monde, je crains que tout cela ne vous prenne sur les nerfs; il faudrait venir à Paris; dans ces dispositions, la mélancolie s'y tourne en humeur, ce qui vaut mieux pour la santé. Seulement le malheur des nerfs agacés, c'est qu'on a besoin et pas du tout envie de remuer. Dans la longue histoire de mes nerfs, je ne me souviens que de deux ou trois occasions où j'ai eu assez de forces pour changer de place, et ce démon des nerfs s'est envolé. Mais il m'a fallu un tel effort que je compte bien prier mon futur historien de mettre ces marques d'énergie parmi les batailles gagnées. Enfin je voudrais bien être dans votre voisinage et aller vous ennuyer une ou deux heures par jour de ma conversation. Il faut voir des avocats, même des ennuyeux, quand on n'en a pas d'autres sous la main. Cela fait du moins l'effet de se remuer dans son lit, mais je crains que vous n'ayez pas même d'ennuyeux à Baden.

Je me suis déjà informé de votre petit-fils d'un constitutionnel célèbre. Je n'ai pu encore trouver personne qui le connût directement, mais il résulte pourtant de ce que j'ai recueilli que c'est un homme très comme il faut. Il fait, je crois, partie de la Cour des comptes; son père, homme fort honorable et qui ne faisait nullement tort à son nom, était membre de la Chambre des pairs. Sahum se souvient de l'avoir rencontré plus d'une fois chez la sœur de M. Camille Jordan, et il ne lui a laissé que de bonnes impressions. Je vous dirai par la suite ce que je pourrai savoir de plus détaillé sur lui.

Je n'oublie nullement les lettres de M. de Talleyrand. Je pense qu'Albert de Broglie ira vers le courant du mois à Broglie, et il rapportera ces paquets qui sont sous clef dans les archives. Nous conviendrons alors du moyen de vous les faire parvenir.

Que vous avez raison de trouver les livres et les journaux tristes. Pour les livres, je ne sais ce qui règne dans l'air, mais personne n'a écrit rien qui vaille cette année. J'en excepte pourtant les deux derniers volumes de M. Rousset sur Louvois. (Notez, si vous ne les avez pas, qu'ils sont fort mal à propos étiquetés : I et II, tandis que c'est bien les IIIe et IVe de la *Vie de Louvois.*) Il est difficile de lire quelque chose qui fasse plus de tort au dix-septième siècle et à la plupart des hommes que nous sommes accoutumés à honorer. Catinat se conduit comme un scélérat dans l'affaire des vaudois du Piémont. Le plus inhumain des sous-officiers de nos armées rougirait des actes de cruauté que le philosophe de Saint-Gratien raconte pour s'en vanter auprès du ministre. Cet homme, qui avait le réputation d'une sorte de Fénelon militaire, se trouve une manière de boucher tout plein de jactance. Il faut qu'il quitte,

dans l'opinion publique, le bataillon des sages et des grands hommes de Plutarque. D'un autre côté, la destruction des villes et des villages que vous voyez présentement de votre fenêtre est montrée, dans M. Rousset, sous un aspect encore plus sinistre que tout ce que nous savions, et nous en savions beaucoup. Louis XIV n'y ressemble pas mal à Attila, surtout par les mauvais côtés, car le pauvre Attila, toujours à cheval et au milieu des camps, avait plus d'excuses pour mal faire que ce sultan qui dictait les arrêts de mort des populations au milieu du luxe tranquille de Versailles, entre Bossuet et Bourdaloue.

Je suis étonné que depuis la destruction de Manheim, d'Heidelberg et de tous les environs, les Allemands n'aient pas gardé l'habitude de jeter les Français dans le Rhin ou dans le Neckar quand ils les rencontrent isolément. La morale de tout cela est que nous valons mieux que nos pères, quoi qu'on en dise, ce qui prouve que ces aïeux étaient une terrible race, car je conviens que nous ne valons pas grand'chose.

Pour les journaux, ils ne sont pas non plus d'une grande consolation pour les âmes chagrines. Si je n'avais pas la peau un peu dure, M. Alloury, par exemple, m'eût rendu malade par ses éloges sans mesure de M. Rouher, qu'il semble mettre sans cérémonie au-dessus de M. Thiers, puisqu'il le nommait l'*adversaire heureux* de M. Thiers. Ce même M. Alloury a fait pis encore, s'il est possible, quand il a, avec son confrère, déclaré que si M. Paradol n'écrivait plus sur la politique dans le *Journal des Débats*, c'est qu'il ne le voulait pas et que personne n'avait jamais songé à l'en empêcher. Mais M. Alloury a négligé de tenir compte de cette objection qu'il n'est pas probable que, sans empêchement contre M. Paradol, M. Bertin aimât mieux donner au public les articles de M. Alloury que ceux de M. Paradol.

Cette discussion de l'adresse n'est pourtant pas ce qu'il y a de plus triste pour nous. L'opposition aurait peut-être dû se borner à la discussion rigoureuse des affaires, à la réduction absurde des dépenses du gouvernement dans le maniement des deniers publics pour la guerre du Mexique et les élections. Il est vrai de dire que quand on est bien malade, il est difficile de ne pas crier un peu, bien que crier ne serve à rien. En tout, on a gagné ceci qu'une partie du pays est devenue attentive à ce qui le touche, et que l'on commence à voir qu'on ne gagne rien à se cacher la tête pour ne pas voir comment les chevaux mènent la voiture. Les postillons n'en feront plus aussi aisément à leur tête et ne s'endormiront plus sur leur selle.

Vous avez donc lu ces lettres de Sismondi? Il est bien lourd et

un peu traître envers ses amis. Il a trop le désir de plaire aux grandes dames, et il est peu de choses indélicates qu'il ne fasse pour amuser la comtesse d'Albany, — encore est-il probable qu'il l'ennuyait.

Je suis chargé de beaucoup de souvenirs et de compliments affectueux pour vous, de la part de tout ce qui est ici. — Mme de Staël est à Pau avec Mlle d'Haussonville, qui avait besoin de l'air du Midi, sans être gravement malade pourtant. Le jeune d'Haussonville a dû passer par une petite opération à la jambe, à raison des suites d'un coup qu'il s'était donné au collège, il y a quatre ans. Il va bien maintenant et remontera, j'espère, à cheval un de ces jours. Le duc de Broglie va bien et me charge de vous remercier de votre bon souvenir.

Adieu, *dearest sir*, dites-moi que vous n'êtes plus dans la tristesse de votre lettre du 4. Mille sentiments dévoués et affectueux.

X. Doudan.

A Paris, le 24 février 1864.

Dearest sir, je vois, avec bien du chagrin, que ces temps sont bien durs pour vous et que vous avez encore à regretter cette année des amitiés qu'on ne remplace pas. Toute cette tristesse, avec ce froid sinistre, me paraît bien cruelle dans votre solitude de Bade. J'ai peur aussi que vous soyez là sous les neiges et sans beaucoup de communication avec le reste du monde, puisque Marseille, Nice et Toulon sont eux-mêmes dans l'enfer de glace. J'ai pourtant vu avec plaisir que votre lettre n'avait mis que vingt-quatre heures par les routes. J'en ai reçu une de Toulon de la même date qui avait mis trois jours à me parvenir. Je ne sais pourquoi la Providence a déchaîné sur nous ce féroce hiver? Encore s'il empêchait les Danois d'être passés à la baïonnette par les Autrichiens et les Prussiens, je ne dirais rien, mais on se tue là-bas comme on pourrait le faire en plein été. Je croyais que ces deux grandes puissances ne prenaient les armes que pour empêcher l'effusion du sang, mais je vois bien que leur diplomatie ne sera pas beaucoup moins sanglante qu'une guerre conduite par la confédération elle-même. On dit qu'on va s'expliquer après s'être passablement exterminés. Tous ces pauvres gens qui auront perdu la vie dans ces préliminaires auraient bien quelques petits reproches à faire aux gens qui s'expliquent si lentement.

Je voudrais que vous eussiez dans votre désert ce livre de Rousselot. Il vous confirmera dans votre très juste idée que toute

vérité sur l'histoire est dans les correspondances. Je ne savais pas que M. Cousin eût découvert des lettres qui prouvaient que le prince de Condé n'était pas une bonne âme. — Il faut qu'il ait fait cette découverte assez récemment, car il a lancé, il y a quelques années, des foudres et des éclairs de sa façon, devant moi, contre quelqu'un qui se hasardait à lui dire que Condé n'avait pas toujours tout sacrifié dans sa vie au roi et à la gloire de la France. M. Cousin peut bien avoir changé aussi de sentiments sur Condé. Les critiques ne sont pas d'accord sur la question de savoir si cet illustre métaphysicien a écrit à l'empereur, ni dans quel sens il lui a écrit : plusieurs prétendent que c'est en parvenu de la liberté; un malveillant disait, pour concilier les opinions, qu'il pouvait lui avoir écrit dans les deux sens à quelques jours de distance.

J'ai dit à M. de Broglie ce que vous voulez bien me dire sur l'impression que vous a faite la *re*-lecture d'une de ses lettres au temps des négociations de Londres. Il y a été d'autant plus sensible que les hommes qui ont servi la France il y a vingt ans ne sont pas jugés avec beaucoup de faveur par les générations qui ont suivi.

M. Albert de Broglie part demain pour aller passer deux jours en Normandie; il prendra les lettres que vous désirez relire à côté des copies, et vous aurez la bonté de me dire par quels chemins elles doivent passer pour ne pas se perdre en route.

Voici le sixième volume des *Mémoires* de M. Guizot, qui vient de paraître. Il commence par les funérailles du premier empereur quand M. le prince de Joinville a rapporté ses cendres à Paris. — Il semble qu'il y a bien cinq cents ans que c'est arrivé. — Je n'ai lu encore que les premières pages. C'est une singulière entreprise que ces *Mémoires*. Il y fait juger la moitié des vivants. Heureusement M. Guizot a la main ferme et le coup d'œil juste. Je ne garantirais pas pourtant qu'il ne heurtât bien du monde dans sa marche. Les considérations sur le christianisme, qu'il prépare et dont il a donné quelque chose déjà à l'imprimeur, seront peut-être aussi un sujet de dispute, mais les idées sont moins guerrières que les amours-propres.

Je voudrais vous dire des nouvelles qui vous fussent une petite distraction, *dearest sir*, et nous n'avons rien de nouveau ici. — Le Corps législatif médite sur les *sucres* et sur les lois à faire ou à défaire sur les coalitions d'ouvriers. Ce ne sont pas des matières très inflammables, du moins devant des Chambres.

Je partage votre découragement sur le *Journal des Débats;* ses opinions ne valent rien et il ne donne pas de nouvelles. Qui le lirait uniquement saurait bien mal l'histoire de son temps. Il n'au-

rait pas tant d'abonnés s'il avait toujours parlé comme aujourd'hui. M. Paradol est de loisir, — aussi il se promène dans le Midi. — J'ai été bien édifié de voir que son article sur Mme de Gasparin n'avait pas paru dangereux aux bons esprits du *Journal des Débats*.

Adieu, cher Monsieur; je voudrais vous savoir un peu mieux établi et moins solitaire et moins triste. Je ne vous écris que pour vous dire cela, car je suis singulièrement maltraité aujourd'hui par la grippe, et je crois que vous vous en apercevrez.

Mille et mille sentiments très dévoués et très affectueux.

X. Doudan.

A Paris, le 12 mars 1864.

Dearest sir, j'étais bien loin de vous savoir si souffrant dans ce grand désert de Bade, si tristement et presque sans médecin à ce qu'il me semble. C'est trop d'avoir à faire à ces trois monstres à la fois : la maladie, la tristesse et l'isolement. Vous auriez entendu parler de moi davantage si je vous avais soupçonné d'être dans cette crise d'ennemis de tous genres. Enfin vous revoilà à Nancy parmi les vôtres, parmi les humains, et ce qui n'est pas à dédaigner, parmi les médecins. Ecrivez quelquefois de petits mots sans vous fatiguer, pour donner de vos nouvelles. — Ces premiers jours de printemps ne sont pas toujours si gracieux que dans les poètes de l'antiquité. Ils mettent aisément les nerfs à l'envers dans les convalescences, sans compter que la Providence, qui semble avoir dessein de changer l'ordre du monde moral, paraît aussi disposée à bouleverser l'ordre des saisons.

Les lettres du prince de Talleyrand sont revenues de la campagne et sont ici à votre disposition; le moyen de transport que vous proposez me paraît excellent, et sur la vue de votre lettre, je donnerai un paquet régulièrement, ficelé et cacheté à votre messager. M. de Broglie vous prie de disposer de ces lettres à votre loisir, et il n'est nullement nécessaire de vous presser quand vous êtes encore souffrant. Je vois que le dossier a été mis un peu en culbutis et l'ordre chronologique y est tout dérangé. Peut-être aurez-vous la bonté de remettre sur les lettres qui manquent de dates ces dates qui peuvent se trouver sur les minutes.

Avez-vous du moins pu lire dans votre prison de glace et de bois dépouillés? Vous aurez peut-être vu le dernier volume des *Mémoires* de M. Guizot. La conduite des affaires qui y sont racontées ne ressemble pas beaucoup à la grande politique d'aujourd'hui, mais on ne vit pas dans une maison bien réglée avec

l'éclat momentané du train de vie d'une M[lle] Sophie Arnould. Les peuples ne font pas grand cas de ceux qui ménagent leur vie et leur argent.

M. de Viel-Castel a donné son VII[e] volume de l'*Histoire de la Restauration.* J'aime les longues disputes parlementaires de ces temps-là, et je ne méprise pas autant le régime des avocats que peuvent le faire les grands généraux qui ont fait le 2 décembre. Vous voyez d'ici Viel-Castel tenant d'une main sage la balance de la justice; il n'a peur de rien et de personne, et juge amis et ennemis avec une tranquillité stoïque. Si tous les juges avaient cette ferme équité qui ne sait point faire acception de personnes, nous aurions d'admirables tribunaux. M. Duvergier raconte aussi à deux ans de distance de M. de Vieil-Castel, toutes ces premières luttes du gouvernement représentatif. M. de Viel-Castel doit être gêné par ce récit qui le précède toujours de deux ans ou à peu près. Mais les deux écrivains ont des qualités diverses, et la lecture de l'un ne nuit point à l'autre. On devrait bien mettre l'un ou l'autre à l'Académie française, au lieu de M. Autran que le parti catholique, d'une part, et M. Thiers et M. Mignet, de l'autre, portent avec toute sorte de vivacité contre M. Janin et M. Doucet. Tous ces concurrents ont de bonnes chances, ou de mauvaises si l'on veut, car le résultat de jeudi prochain est encore bien incertain. Je doute que le discours de M. Autran, s'il est reçu, vaille le discours de M. Dufaure sur M. Pasquier. M. Dufaure n'est certainement pas d'un tempérament académique, mais sa grande renommée d'orateur et d'honnête homme l'a fait écouter, et sa gravité et sa témérité ont pris le public. Les freluquets littéraires qui ont les oreilles fines et quelquefois longues n'y trouvent pas assez d'éclat, mais mieux vaut une solide simplicité que le faux éclat. On sent un homme sous cet air uni; on sent souvent un singe à la mode sous les belles phrases. M. Pasquier aurait été content, j'en suis sûr, de tout ce qu'on a dit de lui dans cette séance. Il y est montré comme il voulait être et paraître une homme honnête et sensé dans de grandes proportions. L'étoffe où l'on prend de tels hommes ne vous paraît-elle pas assez rare?

N'avez-vous pas regretté ce pauvre Ampère? Celui-là avait un autre tour d'esprit assurément, et bien rare aussi. Emu, savant, hardi, voyageur, plein d'imagination, capable de tout apprendre, de tout comprendre au plus profond des choses, et rendant ses impressions avec une rare élégance mêlée d'une sorte de bonhomie charmante. C'était le littérateur par excellence avec des vertus de dévouement et de désintéressement que ne connaît pas toujours la littérature. Il est mort d'une maladie qu'il ne savait point, car on

meurt toujours d'un mal qu'on ne redoute pas. L'Académie ne retrouvera certes pas son pareil, car il n'y en a probablement pas parmi les vivants pour le singulier mélange de qualités opposées.

Quand mettrez-vous la paix entre l'Allemagne et ces très honorables Danois? Ils se battent comme ont fait les Suisses d'autrefois, pour leur indépendance, mais aujourd'hui les plus faibles n'ont plus grande chance de battre les plus forts. L'art de la guerre est à présent au profit des gens riches qui ont de bons canons, de bonnes carabines. On ne gagne plus de batailles comme à Sempach et à Nancy. J'espère que cet effet de l'industrie appliquée à la guerre n'est qu'une transition, sans quoi je trouverais que la Providence aurait bien pu se dispenser d'inspirer les canons Armstrong et les frégates blindées, et les monitors qui vont sous l'eau comme des requins.

J'imagine que vous n'accompagnerez pas au Mexique ce singulier archiduc Maximilien. Il a un peu l'air d'un *empereur malgré lui*. Je crois que si j'étais archiduc d'Autriche, on aurait bien de la peine à me persuader d'aller régner sur la fièvre jaune et ces Mexicains violents, déraisonnables et déguenillés. S'il vend son palais de Miramar, je lui conseille de se réserver l'entresol pour ne pas mourir à l'hôpital. Son départ ne diffère pas beaucoup d'une pompe funèbre.

Adieu, *dearest sir*, portez-vous mieux, et n'allez point au Mexique.

Mille sentiments affectueux et dévoués.

X. Doudan.

A Paris, le 2 avril 1864.

Dearest sir, j'ai fait toutes les recherches qui étaient en mon pouvoir, et je n'ai point trouvé la perle de grand prix que nous cherchons. Je vous aurais déjà dit l'inutilité de mes efforts si je n'avais cru que le moment de la décision était à l'automne, mais il est vrai que l'automne s'avance à grands pas. Je suis désolé de n'avoir pas pu faire mieux. J'aurais été flatté d'être obscurément bon à quelque chose à cette grande maison de Saxe-Weimar pour le choix d'un gouverneur. En relisant Gœthe et Schiller, j'aurais songé avec plaisir que j'avais eu indirectement une ombre de relation avec les Médicis du Nord, d'une origine plus illustre que ceux du Sud et qui n'ont point eu de tyrans parmi eux.

J'ai été surpris de ne point rencontrer ce que nous cherchions dans cette Université démantelée où les plus distingués n'ont pas

toujours un emploi de leur supériorité. Malheureusement je connais à présent peu de monde, et de ce que je n'ai point atteint le but, il n'en faut pas conclure que la chose soit impossible.

Mme de Staël est présentement à Gourcy, où l'a appelée la maladie de Mme d'Haussonville. Elle serait bien fâchée de savoir que vous avez la bonne intention de visiter Coppet et de n'y être pas. Mais son retour en Suisse dépend de la marche de la convalescence de sa nièce. Cette convalescence semble assurée maintenant, mais la maladie, qui était une inflammation du genre le plus grave, n'a fait retraite que pas à pas.

Je n'ai pas lu *les Études et Portraits* de M. Lanfrey, mais j'ai lu d'autres écrits du même auteur. Il est bien du parti que vous croyez et il a une certaine hardiesse et une certaine netteté de langage qui a son mérite dans ce temps d'entortillage.

Ma santé est détestable, *dearest sir*, sans quoi, je vous écrirais plus au long; c'est un de mes rêves d'une correspondance réglée avec vous. — Je me figure toujours que mes forces reviennent et que je vais vous donner l'exemple de cette exactitude, — et puis *il descend un lion dans la rue*, comme dit l'Écriture. — Cette nuit, par exemple, j'ai envoyé chercher un médecin à trois heures du matin. — Je souffrais tous les maux, et le médecin m'a assuré que je n'avais rien qu'une température de 25 degrés centigrades dans ma chambre. — Ainsi, je souffre sans cesse, et j'ai, par-dessus le marché, l'agrément de passer pour hypocondriaque. Quand les gens vous ont mis de la sorte dans une petite case de leur petite tête, le diable ne vous en retirerait pas.

Adieu, *dearest sir*, mille sentiments dévoués et affectueux. Je vous croyais à Bade, — et ces douches pour votre rhumatisme, qu'ont-elles fait?

X. DOUDAN.

A Paris, le 16 mai 1864.

Dearest sir, M. de Foblant a pris la peine de remettre à M. Albert de Broglie le paquet dont vous l'aviez chargé, et je l'ai replacé dans les archives. Il faudrait vous prêter tous les papiers que l'on possède. Vous les rendez en meilleur état que vous ne les avez reçus, ce qui est assez rare. — Ces dates remises si exactement donnent un nouveau prix à ces lettres, et pour finir ce chapitre, M. de Broglie fera bien volontiers ce que vous souhaitez pour la lettre relative à M. de M.

Comment vous trouvez-vous de ce commencement d'été? J'espère que vous vous en ressentez à Nancy comme nous faisons à Paris.

Je vous verrai partir pour Bade avec plus de plaisir que je n'en avais en vous voyant cet hiver dans ce petit entonnoir de glaces mêlées d'arbres noirs. A présent, ce Bade doit ressembler à un écrin de pierreries comme celui de Mme de Metternich. — Les eaux, l'air, les fleurs, les arbres, la lumière, tout aura pris un air de fête. — Mais malheureusement, il se mêlera à ce luxe de la nature le luxe du beau monde, qui n'a pas la même origine, et l'air assez brave de messieurs les joueurs, qui sont une assez triste société pour un philosophe. Mais j'imagine que vous ne passez pas plus d'une nuit sur deux au brelan. — Il faut que votre bonne renommée soit bien établie partout, car je n'ai encore entendu personne ni dire, ni insinuer que vous passez votre vie à Bade par passion pour le jeu.

Vous voyez, comme nous, nos séances du Corps législatif par les journaux, M. Thiers et M. Berryer ont eu leur jour de triomphe, mais ils n'ont pas fondu ni même amolli le dur métal dont est fait cette Chambre. Je ne sais si nous allons sûrement, nous allons du moins lentement dans le rétablissement de la liberté. C'est probablement le cas de dire : « Nos arrières-neveux nous devront cet ombrage. » Cette marche vers des idées libérales ne rassure pourtant pas encore les amis de l'ordre tel qu'il est établi aujourd'hui.

On parlait tous ces jours du retour de M. Persigny au ministère, j'allais dire *au pouvoir* par habitude du langage parlementaire. Il est vrai que M. de Persigny et son discours ont été loués avec effusion par M. Weiss, dans le *Journal des Débats*. M. Weiss n'est pas tourné à la sévérité pour les gens établis en autorité. Il trouve que M. Rouher est l'égal de M. Thiers et de M. Berryer pour l'éloquence. Cela est un singulier jugement pour un élève de l'École normale, qui doit avoir appris à discerner un véritable orateur d'un bon domestique qui gagne son argent en disant ce qu'on lui dit de dire, et en faisant ce qu'on lui prescrit de faire. Il trouve aussi, ce même M. Weiss, que M. Dumas a défendu les véritables doctrines littéraires de l'Université dans la dernière séance du Sénat, tandis qu'il est constant qu'il a défendu tout simplement les pitoyables principes de la bifurcation, — laquelle est propre à faire des ingénieurs civils comme on en voit dans les pièces de M. Sardou. Je vous ai donc trouvé un peu vif, cher Monsieur, dans les éloges que vous donnez à M. Weiss. Ce n'est pas qu'il ne soit un homme d'esprit, mais son esprit est un cheval sujet à bien des écarts. Ce n'est pas Paradol! Il vient de faire dans le dernier numéro de la *Revue du dimanche*, un article qui est au comble de la perfection pour la moquerie la plus sanglante de ce dernier et grand discours de M. le duc de Persigny (puisqu'il se nomme ainsi). C'est vraiment une petite *Provinciale* d'une ironie char-

mante et poignante. Heureusement, il n'y pas de matière à avertissement, car la personne de M. de Persigny n'est pas encore, que je sache, parmi les choses dont on ne peut pas se moquer, comme le suffrage universel, la dynastie napoléonienne, etc., etc... Toujours est-il qu'il sera pris bonne note de ces insolences pour valoir ce que de raison dans une autre occasion. Vous me direz que le pauvre Paradol n'a plus rien à perdre, et ce n'est que trop vrai. Il est un peu pour les journaux, comme à Naples, un homme qui a le mauvais œil. Il n'est pourtant pas violent assurément, il est quelque chose de plus redoutable, il est sensé, hardi et désintéressé. On ne peut rien faire d'un homme de cette trempe dans un État bien ordonné comme le nôtre. Il est bien singulier de retrouver aujourd'hui un libéral de 1825 avec l'éclat de la jeunesse et du talent. Mais j'ai peur qu'on ne dise de lui aussi *qu'il a pris des souvenirs pour des espérances*.

Je vous vois, *dearest sir*, tellement à bâtons rompus que je ne sais plus si vous lisez encore volontiers des romans anglais. Si oui, je vous recommande deux petits volumes intitulés : *Misses Mari*. C'est une peinture de Rome en 1848, d'une singulière vérité. L'auteur n'a guère que le talent d'exactitude, mais il l'a à un rare degré. Le drame même est intéressant, mais suivant les bonnes recettes des romans anglais. Cela fait une pénible impression de revoir dans ce roman la figure de M. Rossi que nous avons si bien connu. Il est ressemblant dans les traits généraux. mais cela serre le cœur de voir déjà dans des fictions ceux avec qui on a passé sa vie.

Adieu, *dearest sir*, donnez-moi de vos nouvelles, quand écrire ne vous sera pas une fatigue.

Mille sentiments dévoués et affectueux.

X. DOUDAN.

AU KILIMA-NDJARO

I

Les indigènes de la côte orientale d'Afrique, et après eux les voyageurs et géographes européens, désignent sous le nom de *Kilima-Ndjaro* un massif isolé, d'origine volcanique, situé un peu au-dessous du 3e degré de latitude sud et à environ 280 kilomètres de la côte, en ligne droite.

Ce nom paraît signifier *Montagne de l'Eau*, appellation, du reste, très justifiée par l'énorme quantité de rivières qui sortent de là, — *Kilima* voulant dire montagne en swahili, et *Ndjaro* pouvant être regardé comme la forme un peu altérée du mot massaï *ngaro* ou *ngaré*, qui signifie *eau*, *rivière* et *fleuve*.

Le premier Européen qui ait connu cette masse superbe, de forme presque circulaire, où tous les climats se rencontrent, très fertile et relativement très habitée, est le missionnaire Rebmann, en 1848. Mais il ne put s'y établir. Ce n'est que tout récemment qu'un voyageur allemand, M. Hans Mayer, et un alpiniste autrichien, M. Putscheller, ont fait l'ascension du dôme le plus élevé, le *Kibô*, auquel ils donnent une altitude de 6000 mètres; le Kima-Wenzé en a 5300; et le plateau qui les relie, long de 12 kilomètres, 4400; c'est à cette altitude à peu près que commencent les neiges.

Comme bien on le pense, aussitôt que cette étonnante montagne fut connue, elle excita dans le monde savant le plus vif intérêt. Dans ces derniers temps, elle a même été l'objet de compétitions ardentes entre les deux grandes puissances qui se sont partagé, avec l'assentiment des autres, l'Afrique orientale : après bien des hésitations, le Kilima-Ndjaro a fini par se fixer, et c'est aujourd'hui la plus haute montagne de l'empire d'Allemagne.

Convoité par tant de monde, il l'était aussi par les missionnaires, désireux d'aller planter, sur ce magnifique calvaire, la croix du Rédempteur.

Donc, il y a près d'un an, une caravane s'organisait dans ce but à Zanzibar : elle comprenait Mgr de Courmont, vicaire apostolique du Zanguebar, le P. Gommenginger et l'auteur de ces lignes, tous les trois de la congrégation du Saint-Esprit; plus deux jeunes chrétiens et quarante hommes.

*
* *

Après un mois de marche par Mombassa, Vanga, le Sambara, Paré, le lac Dyipé et la plantureuse oasis de Tovéta, nous arrivons au pied de la merveilleuse montagne le 15 août 1891, fête de l'Assomption de la sainte Vierge. Le lendemain 16, nous levons le camp à huit heures, et, après avoir traversé près de là une grande rivière qui pousse ses eaux, claires et fraîches, à travers d'énormes blocs de lave, nous prenons à notre droite la direction de la zone habitée.

Dès Mombassa, nous avions été abordés par un jeune homme originaire du Kilima-Ndjaro, du nom de Daringo, que nous avions autrefois connu et instruit, et qui demandait à rentrer avec nous « dans ses foyers ». C'était la Providence qui nous l'envoyait : on l'enrôle immédiatement. Il nous propose de nous conduire droit à Kiléma, son pays d'origine, qu'il représente incomparable pour la douceur des joies qu'il y a goûtées, ainsi que chez son roi Foumba, avec lequel il dit avoir joué à saute-mouton dans son enfance. Ses instances redoublent, et finalement nous y cédons.

Laissant donc à notre droite divers districts dont nous apercevons de loin les magnifiques forêts et les grandes cultures, nous montons assez doucement les premières pentes du massif, fertiles, ombreuses, mais inhabitées. Le sentier que nous suivons est fréquemment coupé de traces encore fraîches de buffles et d'éléphants. Après quatre heures de marche, nous sommes à la porte de Kiléma.

Cette porte est une espèce de construction en madriers superposés et reliés, laissant place à une trouée étroite, fermée elle-même par des pièces mobiles. Daringo nous précède, et son premier soin, en face de cette entrée originale et peu engageante, est de tirer un coup de fusil. Immédiatement, la sentinelle, qui veille à l'intérieur, demande qui va là, et notre guide décline nos titres et qualités, en même temps qu'il se fait connaître lui-même, rappelle le nom de son père, de sa mère, de ses oncles et tantes, de ses frères et sœurs, de ses cousins et cousines, gourmande le gardien qui ne se presse pas assez d'écarter les pièces de bois, et enfin se glisse dans le trou qui nous est offert pour y passer. C'est une vraie souricière à l'usage de l'homme; mais impossible d'entrer par ailleurs, à cause des impénétrables haies de lianes épineuses qui protègent Kiléma, actuellement en guerre.

Derrière cette porte, qu'on referme aussitôt, s'ouvre un long sentier, qui serpente entre une double haie de broussailles, et débouche à la fin sur une pelouse ombragée, dont l'aspect nous transporte immédiatement dans notre chère et vieille Europe. Cette

herbe courte, verte et fraîche, ces beaux arbres qui y font de mobiles taches d'ombre, ces petits chemins rocailleux qui se déroulent entre les haies, ces talus qui entourent les jardins et les champs, mais c'est ce que nous avons vu tant de fois chez nous : c'est là le vallon où nous avons rêvé de notre future destinée; c'est ici l'arbre où les pies faisaient leur nid, là que chantaient les merles; et voici la pierre tapissée de mousse où s'asseyait la grand'mère aux premiers beaux jours, la bonne grand'mère dont les récits du temps passé nous intéressaient tant!

Mon Dieu! que ce passé est loin et qu'il est bon de le revoir!

Après quelques minutes de repos, pendant lesquels nous échangeons de joyeux saluts avec les indigènes, nous reprenons notre marche par le petit chemin creux : nous montons toujours, l'air devient plus frais, les fleurs s'épanouissent plus variées, les oiseaux chantent, les ruisseaux courent, et, tout allègres, nous arrivons ainsi sur un plateau où, brusquement, nous sommes accueillis par une fusillade nourrie à laquelle répondent immédiatement les carabines de nos porteurs : c'est un beau vacarme organisé en notre honneur; car la garde qui veille aux barrières de Kiléma nous avait annoncés.

*
* *

Quand la poudre a parlé, du groupe des guerriers se détache un homme d'à peu près 6 pieds, droit, jeune et bien fait, portant sur ses épaules une belle nappe de table, et sur sa tête un bonnet de coton.

— Celui-là, nous souffle Daringo à l'oreille, c'est le roi Foumba!

Le chef s'avance et donne à chacun de nous une vigoureuse poignée de main, en ayant soin, pour plus de politesse, de nous étreindre le bras trois fois et de toutes ses forces; puis nous ayant examinés avec curiosité, il indique au guide une place où nous pourrons établir notre campement et se retire.

Daringo le suit et, sans aucun doute, nous recommande chaudement : il a, du reste, mission d'indiquer le but général de notre voyage et de préparer doucement les voies à notre installation possible dans le pays. Peu après, une vache grasse nous est envoyée pour notre dîner, à la grande joie de nos hommes. Nous offrons, à notre tour, notre petit cadeau d'arrivée, et bientôt les indigènes, avertis par la fusillade, nous entourent en foule, nous écoutant parler, nous prenant les habits tout doucement, nous passant la main sur la tête, et à la fin se mêlant à nos porteurs, auxquels ils vendent du lait, du beurre, des bananes, des patates, des ignames, des haricots. L'allégresse est générale.

Cet endroit aussi est très beau.

Derrière nous, les deux sommets grandioses, le Kibô et le Kima-Wenzé, ne se montrent que, en partie et par intervalles, au-dessus du voile de nuages dont ils se font une mobile ceinture; mais l'œil distingue nettement la grande forêt vierge, les assises énormes de la montagne, les ravins sans fond d'où monte le bruit étouffé des cascades lointaines. Tout autour, les champs et les jardins étalent leur luxuriante verdure, les larges feuilles des bananiers sans nombre se meuvent au vent, et ces petits enclos de dracænas, où chaque famille habite, seule et libre, rappellent tout ce qu'on peut rêver de plus champêtre, de plus pittoresque et de plus doux.

A droite et à gauche, mais un peu loin, s'élèvent deux collines, qui seraient ailleurs des montagnes, semées de taches blanches, nombreuses et mouvantes : ce sont les troupeaux, dont les beuglements arrivent jusqu'à nous. Et en face, dans le fond, voici les eaux calmes du Dyipé qui sommeillent, et les montagnes bleues du Gwéno qui se découpent sur l'infini du ciel, et les nombreux fleuves qui serpentent dans la plaine, et la grande forêt de Kahé où ils se réunissent, et l'immense étendue du désert qu'on sent si loin là-bas, là-bas, jusqu'au point où la terre se confond avec le ciel, dans l'horizon indistinct et profond du pays massaï.

Cependant, dans l'après-midi, un peu tard, nous nous mettons en mesure d'aller présenter nos civilités au roi. Daringo, qui a passé la journée avec Sa Majesté, nous précède et doit nous introduire. Mgr de Courmont, qui est fatigué, n'est pas venu, et nous somme seuls, le P. A. Gommenginger et moi. C'est heureux : notre pauvre roi est dans un état d'ébriété complète.

Un effet de sa joie, paraît-il!

Et le voilà assis tant bien que mal sur un petit siège de bois taillé et sculpté, à la porte d'une case élégante qu'on dirait être un clayonnage d'osier et fort bien faite : c'est le cellier royal. En face, son palais, grande maison en bois et de forme rectangulaire; à côté, une sorte de grand hangar où l'on tient les réunions; puis, un peu partont, quelques maisons destinées aux femmes et aux serviteurs : le tout entouré d'un verdoyant enclos de dracænas.

A notre approche, Foumba veut se lever; mais c'est pour lui une manœuvre difficile et qu'il exécute mal. Aussitôt rassis, il cherche à « reprendre des forces » en se faisant servir de nouvelles tournées de bière, — une bière de bananes et de millet, — et nous devons nous-mêmes partager la coupe : cette boisson est, du reste, très bonne et bien supérieure au vulgaire pombé de sorgho des populations de la plaine. Les témoignages de sympathie abondent; mais à mesure qu'ils se multiplient, Foumba bredouille de plus en plus, pleure, rit, bave et bafouille d'une façon déplorable.

Tout à coup, Daringo prend la parole avec une familiarité toute démocratique.

— Il est ivre comme un pot, nous dit-il.

— Hein, Daringo? demande le souverain.

— Vrai, reprend notre homme, tu raisonnes comme une calebasse.

— Ah!

— Comme une citrouille.

— Eh!

— Impossible de parler affaires en ce moment : tu ne sais plus dire que des bêtises, tu n'y vois plus, tu craches partout, tu es ridicule.

— Allons, buvons un coup, Daringo, buvons un coup! c'est le plaisir...

— Non, va te coucher. Nous reviendrons demain matin, nous tuerons la chèvre et nous ferons l'alliance.

*
* *

Le lendemain matin, informations prises, le chef est dans une situation présentable. Mais Mgr de Courmont, qui ne veut pas, personnellement, prendre avec lui d'engagement prématuré, nous délègue encore tous les deux, le P. Auguste et moi, vers Sa Majesté. Elle nous reçoit, cette fois, à la porte de sa maison principale, et nous parle d'une manière très sympathique et très sensée. Nous disons qui nous sommes, pourquoi nous venons, ce que nous cherchons.

— J'ai tout compris, répond en substance Foumba. Depuis longtemps je désirais avoir des Blancs chez moi. Des Blancs qui font le commerce, qui chassent les bêtes ou qui se promènent pour s'amuser, c'est bien; mais ceux-là ne restent pas. Après nous avoir fait mettre en ligne pour prendre nos figures avec leurs machines, ils rentrent chez eux pour nous montrer à leurs femmes, histoire de dire : « Voilà des hommes du Kilima-Ndjaro; ils ont des têtes « de singe... » Mais vous, c'est une autre espèce de Blancs : il y a du bon monde partout!... Votre affaire, à ce qu'on me dit, c'est d'instruire les Noirs et de leur donner de votre esprit : c'est une bonne chose. »

Et se retournant vers nous :

— Seulement, dit-il, il faut que nous devenions frères de sang.

— Frères de sang?

— Oui, une cérémonie de chez nous. Tu mangeras de moi un peu et je mangerai un peu de toi : voilà tout.

Je pris d'abord la chose pour une innocente plaisanterie.

Cependant on nous fait asseoir, Foumba et moi, sur une large

peau de bœuf : il a son parrain, j'ai le mien. En cercle, les hauts dignitaires nous entourent.

Près de là, une superbe chèvre, d'une blancheur immaculée, attend avec quelque impatience sous la garde d'un enfant, c'est la chèvre de l'alliance. Successivement les anciens s'approchent d'elle et crachant à la fois sur une poignée d'herbe et sur sa tête : « A Dieu je te donne, disent-ils, à Dieu je te voue! » Il paraît que cette cérémonie faite, l'animal ne peut plus rentrer dans le troupeau : il est devenu la propriété de Dieu, il est sacré, et, s'il n'est pas immolé sur l'heure, on doit l'envoyer se perdre dans les bois.

Quant à celui qui est devant nous, il est emmené et égorgé. Le foie, qu'on montre à l'assistance, est trouvé sain et pur; et la poitrine, passée légèrement au feu, nous est apportée au bout d'une brochette en bois. Le reste est en partie brûlé, en partie jeté aux oiseaux et en partie mangé, car c'est véritablement un sacrifice offert au Créateur et au maître du monde, à l'antique manière des premiers enfants d'Adam et de Noé, et il est étrange et instructif de retrouver ces pratiques religieuses au milieu de cette population isolée sur sa montagne, qui a vécu jusqu'en ces derniers temps en dehors de toute influence juive, musulmane ou chrétienne.

Mais revenons à nos moutons, ou plutôt à notre chèvre, car la cérémonie va commencer. Je m'efforce de conserver tout mon sang-froid et tout mon sérieux; mais le respect dû à la vérité historique m'oblige de convenir que ce n'est pas sans peine.

Nous voici donc en face l'un de l'autre, le roi et moi, sur notre peau de bœuf. Foumba m'empoigne solidement le bras, j'en fais autant de lui. Près de Sa Majesté se tient son oncle vénérable; j'ai de mon côté notre guide. Alors, le vieux parrain du roi prononce solennellement ces paroles :

L'homme blanc de la tribu des Français, — à propos quel est ton nom, ton vrai nom?

— Le P. Le Roy.

— Hein? Mapéra-Roua?

— Cela même!

Immédiatement tous les gosiers travaillent à répéter ce nom extraordinaire, qui vient de si loin! Quoique pas un n'arrive à un résultat satisfaisant, on trouve généralement ce nom doux et avenant. L'ancien reprend :

— L'homme blanc de la tribu des Français, Mapé-Roua, l'homme qui lit, écrit, regarde les montagnes, guérit les malades, parle à tout le monde, et prie Dieu, Pé-Roua est venu chez Foumba. Et il a été dit qu'il bâtira sa case à Kiléma, et qu'il y vivra, et qu'il y fera du bien. Et c'est pourquoi il veut être le frère du roi.

Tous :

— Oui, le frère du roi!

— Mais si Lapé-Roua est un menteur, s'il est un voleur, s'il est un traître, — et l'ancien me lance des regards effroyables, — qu'il meure!

L'assistance répète :

— Qu'il meure!

— Si Mapéra est un ennemi, que le sang de Foumba qu'il va boire, il le vomisse!

Tous :

— Qu'il le vomisse!

— Quand il regardera, que ses paupières restent cousues!

Tous :

— Cousues!

— Quand il marchera, que sa jambe craque et casse, comme un bâton vermoulu!

— Vermoulu!

— Quand il mangera, que son manger l'étouffe!

— L'étouffe!

— Quand il boira, que la boisson passe et coule comme dans un bambou!

— Dans un bambou!

— Quand il crachera, que rien ne sorte!

— Rien!

— Ou s'il sort quelque chose, que tout sorte!

— Tout!

— Et qu'il soit retourné de fond en comble, le dedans par dehors, comme un sac!

— Comme un sac!

— Que le léopard l'étrangle.

— L'étrangle!

— Que le lion le dévore!

— Le dévore!

— Que le serpent le morde!

— Le morde!

— Que les hyènes se le partagent!

— Se le partagent!

— Que les vautours lui crèvent les yeux!

— Les yeux!

— Que le lait l'empoisonne!

— L'empoisonne!

— Que l'eau le brûle!

— Le brûle!

— Que le feu l'engloutisse!

— Ainsi soit-il.

Le vieux sorcier s'arrête, mais c'est pour proférer avec plus d'énergie une dernière malédiction, laquelle, hélas! ne peut se dire qu'en la mode de ce pays-là...

On a beau se raidir contre ces éventualités terribles, l'homme le plus fort n'envisagera pas sans trouble à quel état lamentable il serait réduit, si l'une quelconque de ces prophéties devenait une réalité, si par exemple on se retrouvait un jour retourné comme un sac! C'est donc un vrai soulagement pour moi, lorsque l'opérateur, achevant ses litanies, m'interpelle directement au nom de Foumba :

— Mapéra, veux-tu boire mon sang?

— Donne!

— Si tu le vomis, tu es mon ennemi; si tu le gardes, tu es mon frère.

— Soit!

C'est maintenant le tour de Sa Majesté. Mon parrain, reprenant sur elle le cérémonial dont je viens d'être la victime résignée, dit :

— Et toi, Foumba, roi de Kiléma, écoute. Et vous tous, écoutez : Si Mapéra que voici, ou son frère que voilà, ou ceux de sa famille qui viendront, s'établissent ici ou voyagent ici, dans tout le territoire qui vous est soumis, et si toi, Foumba, ou un homme dépendant de toi leur faites du mal, si vous le volez ou le laissez voler, si vous leur coupez l'eau, si vous leur refusez la terre, ou le bois, ou les vivres; si vous faites du tort à leurs maisons, à leurs champs ou à leurs troupeaux; si vous empêchez le monde de venir à eux pour acheter et pour vendre, ou pour apprendre à lire les paroles de Dieu, à réciter la bonne prière, voir le grand sacrifice; s'ils peuvent dire un jour : Foumba nous a trompés, sa langue est double et son cœur est mauvais, que Foumba perde en un jour son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses oncles, ses chèvres, ses moutons et ses vaches!

— Oui.

— Que tous ses bananiers périssent!

— Oui.

— Que l'eau de sa montagne se dessèche!

— Oui.

— Que son feu s'éteigne à jamais!

— Oui! Ainsi soit-il!

Là-dessus, l'oncle s'arme d'un couteau du pays, une sorte de poignard à double tranchant, et fait péniblement une incision dans l'avant-bras du roi et dans le mien : on presse avec énergie et, des

deux côtés, le sang coule. Foumba prend un morceau de viande coupé dans la poitrine à demi rôtie de la chèvre, il le passe vigoureusement sur la coupure de son gros bras noir, frotté au préalable de beurre et d'huile de ricin, m'invite à ouvrir la bouche et me l'enfonce jusqu'au gosier.

Trois fois l'opération se renouvelle; mais malgré tout je tiens bon, les morceaux descendent, et le public constate avec satisfaction que :

Le ciel n'est pas plus pur que le fond de mon cœur!

A mon tour maintenant. Trois fois aussi, je sers à Foumba d'énormes bouchées de viande assaisonnées de mon sang : elles disparaissent comme dans un gouffre.

Avec un sourire tout plein d'affection tendre, le roi m'introduit alors dans l'index une sorte d'anneau taillé dans la peau de la chèvre; je lui en remets un autre pareil et tout le monde se lève.

La cérémonie est finie : nous sommes frères.

Foumba, rayonnant, nous prend par le bras en disant qu'il ne peut plus avoir rien de caché pour nous. Il nous fait visiter sa maison dans tous ses détails, il nous montre les fusils à tir rapide qu'il a reçus en cadeau d'un voyageur américain; il nous présente sa digne épouse, une grande femme intelligente et pas gênée, qui arrive avec ses suivantes et ses deux enfants.

— Des morveux comme ça, demande Sa Majesté, vous les désirez pour l'école?

— Précisément.

— Tant que vous en voudrez!

Plus tard a lieu l'échange des présents. Foumba nous envoie trois lances, trois magnifiques lances, travail des artistes du pays, et qui, chez les Massaïs, se vendent un bœuf chacune. A notre tour, nous donnons du linge, des couvertures de laine, une hache, des perles de verre.

*
* *

Le reste de la journée est consacré à la visite des alentours pour le cas où décidément la station se ferait ici.

Ce pays est réellement superbe : splendides vallées, combes délicieuses, rivières profondément encaissées, conduites d'eau distribuées avec une habileté surprenante, grandes bananeraies, cultures soignées, petits sentiers creux et ombragés, haies vives formées d'un câprier en liane et entourant les petites propriétés particulières, enclos de dracænas, berceaux de verdure et de fleurs disposés sur la porte des jardins, maisons bien tenues, là-haut la grande montagne, et là-bas la plaine immense. Tout cela est réel-

lement gai, pittoresque et engageant. La population paraît nombreuse et sympathique : ces enfants, qui nous entourent, nous suivent et nous observent en souriant, seront faciles à apprivoiser. Quant aux hommes, beaucoup sont absents, étant en guerre contre Sina, roi de Kibosho, à l'ouest de la montagne.

*
* *

La nuit suivante est froide et, malgré la couverture de laine qui nous enveloppe sur nos lits de camp, nous avons tous souffert et mal dormi.

Dès quatre heures du matin, je me lève et je sors. Mais à peine ai-je mis le nez à la porte que je suis enlevé par un spectacle sublime. Là-haut, sous la voûte immense d'un ciel absolument pur, étincelle, comme un dôme d'argent bruni, le superbe Kibô. Et qu'il est beau ainsi, dégagé de tout nuage, dans sa majesté sublime, dans l'auguste immobilité de son repos ! La blancheur de ses neiges est éclatante, mais peu à peu, à mesure que le jour se fait, on voit s'avancer sur elles comme un doux reflet d'or qui passe insensiblement du jaune à l'orangé, de l'orangé au rouge, avec parfois quelques élancements de vert et de bleu : c'est le soleil qui, de l'horizon lointain, envoie au géant dont le front glacé domine les chaudes terres africaines, les premiers rayons de sa gloire. Plus tard, lorsque l'astre a paru, les brouillards de la grande forêt vierge montent en nuages, et en peu de temps, ils ont recouvert comme d'un voile les hauts plateaux et les superbes sommets.

A dix heures, nous nous remettons en marche. Nous allons visiter les districts les plus intéressants et les plus peuplés du Tchaga : Marangou, Kiléma, Kiroua, Motchi, Ourou, Kibosho, Matchamé. Cette exploration, très intéressante aussi, et très mouvementée parfois, nous demande presque un mois entier. Mais notre programme n'est point encore accompli. *Excelsior! Excelsior!*

II

Ç'a toujours été le projet de Mgr de Courmont de monter là-haut « si haut qu'on peut monter ». Nous sommes ici au pied du plus grand autel que Dieu ait placé sur ce continent : il nous y faut aller offrir le saint sacrifice de la Messe et y prier pour l'Afrique entière. *Introïbo ad altare Dei, ad Deum qui lætificat juventutem meam.*

En peu de temps, accompagnés de M. d'Eltz, voyageur polonais, et du docteur Baxter, de la Mission anglaise, que nous avions trouvés dans l'État de Motchi, nous avons traversé les dos de collines utilisées comme herbages et longeant le petit sentier qui court

près d'un canal où l'eau saute gaiement sous les fougères; nous passons près de la belle cascade de Nanga, limite des États de Motchi et d'Ourou; nous nous engageons sous des arceaux de clématites aux fleurs superbes et arrivons ainsi, peu à peu, à une sorte de plateau que l'on défriche en ce moment et où l'on remplace les fougères, le *pteris aquilina* des landes bretonnes, par des semis de haricots.

« Où allez-vous? demandent, en accourant vers nous, les gens qui travaillent; où allez-vous donc vous perdre aujourd'hui?

— Là-haut sur la montagne.

— Jusqu'à la forêt?

— Jusqu'au ciel! »

Et l'on nous regarde avec une pitié mêlée de respect, comme pour dire : « Ces pauvres étrangers ne savent pas quel esprit garde nos forêts. Faut-il courir si loin pour chercher la mort? »

En deçà, au delà et autour de ces dernières traces de cultures, — 1400, 1500 mètres, — la forêt ressemble à un taillis exploité par les indigènes, comme les bois le sont chez nous. A droite et à gauche des collines boisées, des combes profondes, des torrents qui se précipitent dans des gorges invisibles et dont le fracas lointain qui nous arrive suspend notre marche :

Écoutez la chute sonore
Bruire à l'ombre des grands bois!

Excelsior! Peu à peu, la grande forêt commence. Le sentier plus étroit devient humide, glissant, recouvert parfois de plantes grasses qui ont poussé à la hâte, barré par les lianes, encombré par les troncs énormes d'arbres, plusieurs fois séculaires, et que la dernière tempête a terrassés. Le petit ruisseau dont nous suivons le cours, et que nous ne perdons de vue que pour le retrouver toujours plus haut, descend à la hâte, plein jusqu'aux bords, et donnant la vie sur son passage à une prodigieuse quantité de plantes en fleurs, parmi lesquelles se distinguent des bégonias, des balsamines, et deux espèces de plantain aux larges feuilles vertes, maculées de dessins noirs.

*
* *

Mais comment donner quelque idée de la forêt elle-même? Le soleil a disparu, nous ne voyons même plus le ciel. Partout la verdure, mais une verdure aux teintes diverses et graduées selon l'espèce, la distance et l'exposition; parfois, nul horizon; ailleurs, des vues profondes sur des précipices dont l'œil ose à peine suivre les chutes; ici, les formes élégantes et pittoresques de la fougère arborescente; ailleurs, l'inextricable lacis des grandes lianes qui, sorties on ne sait d'où, vont chercher la lumière et étaler leurs

feuilles, parfois leurs fleurs, au-dessus des lointaines ramures qui s'étendent là-haut; partout de frêles arbrisseaux qui n'arrivent pas depuis des années à se frayer passage près de leurs aînés et qui végètent ainsi tout tristes, sans espoir de voir jamais le soleil. Mais ce qui nous confond, ce sont ces troncs énormes des ancêtres de la forêt, masses prodigieuses, vieilles comme la montagne qui les porte, couvertes de bosses, labourées de crevasses, encombrées de lianes, d'orchidées, de fougères, de mousse, d'arbustes, d'arbres même, de toute une couche de végétation parasite qui pousse là comme sur un terrain préparé pour elle. Souvent leurs branches, fatiguées de porter si longtemps un si grand poids, tombent avec fracas sur les arbres environnants et fournissent à ceux-ci, comme il arrive dans l'espèce humaine, une occasion inespérée de monter à leur tour. Parfois même, le vieux géant vermoulu s'affaisse tout entier en un jour de grande tempête, lorsque, la forêt ayant frissonné comme en un accès de fièvre, le tonnerre bat les cimes lointaines, que les éclairs passent en décharges multipliées, que la nuit se fait, que la pluie tombe en avalanche, que le vent hurle avec une violence infernale et que le sol lui-même tremble comme s'il allait s'entr'ouvrir. Alors il tombe, entraînant avec lui tout ce qu'il nourrissait sur son tronc, sur ses branches, écrasant sous son poids tout ce qu'il abritait, dans une chute épouvantable.

En dehors de là, nul bruit dans la forêt immense, excepté parfois quand un éléphant passe, foulant les broussailles et dégringolant dans la ravine; nul chant d'oiseau, nul cri d'insecte.

Mais ce qui donne surtout à cet étrange paysage son caractère, c'est son air saturé d'une humidité froide et pénétrante, qui vous atteint jusqu'aux os, qui vous enveloppe, qui se dépose sur vous en gouttelettes argentées et forme là-haut, à côté, partout, comme une sorte d'atmosphère blanchâtre et palpable, d'un genre particulier, et dans laquelle les arbres, les fougères et les lianes prennent à quelque distance l'aspect d'ombres fantastiques. Involontairement, on marche obsédé de la pensée qu'on est dans un coin de cette forêt que Dante a décrite au commencement de son poème immortel :

Nel mezzo del cammin di nostra vita
Mi ritrovaï per una selva oscura...

Cependant, à mesure que nous montons, les grands arbres deviennent plus rares, et la végétation prend un autre aspect. Les bruyères, que nous avions une première fois rencontrées à l'orée de la forêt vierge, sont ici plus nombreuses et plus grandes, prenant l'aspect d'arbres véritables. Plus de bégonias, ni de balsamines, mais beaucoup de fougères diverses, des lycopodes, une petite vio-

lette délicate et charmante, mais sans odeur (*viola Abyssinica*), des composés étranges, des plantes extraordinaires, un monde nouveau.

Excelsior! Une escalade rapide, après un déjeuner bien accueilli et un repos devenu nécessaire, nous amène à une sorte de prairie où par endroits le sol couvert de mousse garde l'eau comme une éponge. Ailleurs, cependant, on peut s'aventurer sans crainte, et c'est un plaisir véritable que de ramasser en courant des glaïeuls superbes, des scabieuses, des renoncules. Quelques papillons aux couleurs grises volent çà et là, un faible cri d'oiseau parfois se fait entendre.

Encore un escarpement couvert d'arbres rabougris, tordus et misérables, et nous sommes à la fin de cette forêt singulière qui entoure le massif du Kilima-Ndjaro comme d'une immense ceinture : 3000 mètres.

*
* *

Là, une sorte de plateau s'étend devant nous en forme de parc accidenté de légères ondulations, couvert d'une herbe fine et agrémenté de quelques bouquets d'arbres. Mais tous sont couverts de lichens grisâtres, humides, pendant comme de longues et vieilles barbes agitées par un vent faible. Sur le gazon, des immortelles, plusieurs espèces de géranium, des touffes d'absinthe, de petites bruyères en fleurs. Et là-dessus, cet étrange brouillard qui suinte sans fin, plus épais ici que dans la forêt, plus blanc, plus humide, plus froid. Point de soleil : une lumière atténuée, un silence absolu, une tristesse confuse et envahissante...

Cependant, il y a là, tout près, dans un creux, une source d'eau glacée qui nous convient. En peu de temps les tentes sont établies : il est quatre heures. Les hommes cherchent immédiatement du bois, pourvoient à leur installation, et le cuisinier, un créole des Seychelles extrêmement débrouillard, a bien vite fait de nous préparer un repas de circonstance auquel tout le monde fait grand honneur. La soirée se passe en excursions rapides autour du camp, on se rassemble ensuite près des feux et finalement, comme dans la chanson, « chacun va se coucher ».

Au matin, je me lève doucement et mets le nez à la porte. Le froid est intense : 3 degrés centigrades; et nous sommes habitués à 30 pour le moins. Le brouillard se résout décidément en une pluie fine et glacée, et quelques porteurs accroupis au pied d'un arbre devant des charbons qui s'éteignent, ressemblent à ces cadavres momifiés des sépultures indiennes.

Lentement, je me dirige vers la tente de Monseigneur : *Benedicamus Domino!* dis-je en arrivant, selon l'antique et bel usage de nos jeunes années. On me répond doucement : *Deo gratias!* Mais

à la manière dont ces mots sont dits je comprends tout de suite que la gaieté dans cette tente a été moindre que dans la nôtre. Ainsi va le monde : pendant que les uns rient, les autres souffrent. C'est la loi des compensations.

Toute la nuit, Mgr de Courmont a eu la fièvre. Il est maintenant accablé, mais pour rien au monde il ne voudrait manquer cette messe, qu'il a promise à lui-même et à l'Afrique; et l'autel portatif se dresse, et les prières commencent, et le sacrifice s'achève...

A cette messe mémorable dite par un évêque à 3000 mètres d'altitude, nous faisons, le P. Gommenginger et moi, la sainte communion et offrons de nouveau notre sacrifice, à nous aussi, un sacrifice bien pauvre, hélas! mais que nous ne pouvons faire plus riche : celui de nos forces, celui de nos vies, et pour toujours...

Il est six heures. Après un déjeuner sommaire et un peu triste, Mgr de Courmont, à son grand regret, déclare être obligé de reprendre le chemin de la station, de peur qu'un nouvel et plus fort accès de fièvre survenant ne le condamne à se faire porter, ce qui dans la forêt serait presque impossible. Le P. A. Gommenginger l'accompagnera.

*
* *

Pour nous autres, nous sommes toujours décidés à tenter l'escalade et, sans perdre de temps, nous nous lançons en avant par delà le chemin de ceinture qui relie sur les hauts les districts de Matchamé et de Kibosho à celui d'Ouséri...

Le brouillard est intense : rien à gauche, rien à droite, rien devant, rien derrière. Aucun point de repère; on ne voit qu'à ses pieds, et de temps en temps, quelque forme noire qui se dresse à distance comme une apparition surnaturelle, un esprit chargé de défendre aux profanes l'accès de la montagne mystérieuse. La boussole en main, nous nous dirigeons en plein nord, à tout hasard, jusqu'au moment où nous rencontrons comme une longue coulée de lave. Unanimement, nous augurons qu'en suivant le cours de ces roches, nous devrons bien arriver à l'endroit d'où elles sont parties, c'est-à-dire aux cratères supérieurs, et l'ascension continue, parfois difficile, le plus souvent aisée, mais presque toujours régulière et sans de grandes alternatives de vallées et de plateaux. Dans ces conditions, tous les coups sont bons, et nous montons au Kilima-Ndjaro comme par un escalier immense.

La végétation devient de plus en plus rabougrie, et c'est une chose intéressante que de voir disparaître successivement derrière nous ces diverses séries de plantes, à mesure que nous avançons. Plus d'arbres, à peine des arbustes qui, eux-mêmes, deviennent de plus en plus courts, de plus en plus rares. Les bruyères naines

nous suivent longtemps et disparaissent à leur tour. Restent des immortelles décolorées, des composées étranges, de petits arbrisseaux du Cap (*myrica salicifolia*). Très fidèlement, nous cassons les branches qui se trouvent sur notre chemin, roulons des pierres, donnons sur les touffes des coups de bâton, notons des rochers remarquables, afin d'avoir pour le retour une ligne continue de points de repère. Près d'un rocher formant abri, nous trouvons une flaque d'eau et nous en profitons pour prendre un peu de repos. Nous sommes à 4000 mètres.

Bientôt on se remet en marche, jalonnant toujours notre route de marques nombreuses, mais désespérant presque de rien voir...

Or, voilà que subitement, sans transition, le brouillard cesse, coupé brusquement comme avec un couteau, et nous nous trouvons en face d'un des plus beaux spectacles qui se puissent rencontrer. Là, devant nous, c'est bien le sommet du Kima-Wenzé, avec ses rochers usés par le temps et découpés en longues aiguilles noirâtres, ses précipices formidables, ses lambeaux de neige jetés çà et là sur ses flancs, ses longues traînées de cendres rouges et de laves refroidies. A gauche s'élève le dôme éclatant du Kibo, et l'on peut déjà distinguer le mur de glace, taillé à pic, qui paraît en défendre l'accès. Entre ces deux géants s'étend le plateau qui les supporte sur une longueur de 12 kilomètres. Et nous avons maintenant tout cela sous les yeux, à portée de la main, pour ainsi dire, tant l'air est pur, et la distance s'efface. Le ciel est d'une admirable beauté; s'il y a des nuages, nous sommes maintenant au-dessus, et là-haut voilà le soleil, le soleil que nous avions cru perdu, dont la vue est si bonne et la chaleur si douce!

Alors, un redoublement d'ardeur s'empare de nous. Nous marchons, nous montons, attirés comme par un aimant vers cette merveille de la nature africaine : 4800 mètres, nous voilà sur le plateau!

*
* *

Maintenant, le sol est couvert d'innombrables fragments d'obsidienne, de scories spongieuses, de poussières rougeâtres et dures. Là-dessus, des herbes courtes et sèches vivent douloureusement; mais, chose curieuse! dans les anfractuosités de rochers jetés l'un sur l'autre, pêle-mêle, comme par une main cyclopéenne, s'élèvent encore les restes desséchés d'une plante très haute, d'un port extraordinaire : c'est le seneçon géant de Johnston, signalé pour la première fois, il y a quatre ans, par cet explorateur. Je le dessine en passant et, avec l'aide d'un porteur, j'en renverse un pied sans trop de peine, pour en prendre les graines.

La vie animale est bien faiblement représentée à cette altitude.

Toutefois, un léger papillon gris vole doucement sur les herbes; un petit lézard, gris aussi, se chauffe aux rayons affaiblis du soleil; près de là sautent de petits criquets, et enfin, des traces d'une grande antilope, le *pofou* (*boselaphe Canna*), attestent que parfois les animaux de la plaine font aussi l'ascension de la montagne. Par ailleurs, nul cri que celui d'un petit oiseau qui un moment vient nous surprendre, salue, passe et disparaît.

On se retourne, mais rien ne se voit du panorama qui s'étend derrière nous, rien de la grande forêt, rien des énormes contreforts de la montagne, rien de la plaine infinie ni des fleuves qui s'y déroulent : entre eux et nous s'étend le brouillard argenté qui nous apparaît d'ici comme une glace dépolie, comme une mer sans horizon, et nous sépare du monde habité. Nous ne sommes pas au ciel, mais il semble que nous ne soyons déjà plus sur terre.

Pendant que mes compagnons se reposent et admirent, je me sens de nouveau porté à l'écart vers une grosse colline qui domine tout ce plateau et j'y monte. Maintenant me voilà seul, tout seul! Oh! le bel oratoire pour penser à la grandeur de Dieu et à la petitesse de l'homme! Il semble que volontiers je resterais là des jours, des semaines et des mois, si loin des bas-fonds où cette pauvre humanité piétine; mais tout à coup frappé d'une indéfinissable et pénétrante sensation de solitude immense, de silence absolu, universel, je me sens comme effrayé... Je me retourne, et voilà qu'en bas m'apparaît un immense champ de neige, la neige immaculée du Kilima-Ndjaro. Alors, me rappelant que j'ai l'honneur d'être le premier prêtre catholique et le premier Français arrivé jusque-là, je plante entre les pierres une petite croix de bruyère, je fais ma prière au bon Dieu, et, à travers l'espace, par-dessus les terres, par-dessus les mers, j'envoie mon salut à la patrie lointaine...

*
* *

Il est trois heures.

Sur le point de quitter cette retraite sublime, un regret unanime nous prend, celui de n'avoir avec nous ni tente, ni eau, ni bois, ni provisions d'aucune sorte, qui nous permettraient de passer ici la nuit et de tenter demain l'escalade du Kibô. Mais il faut se résigner, et, après avoir vidé nos gourdes et nos sacoches, nous reprenons en toute hâte le chemin du retour. L'un après l'autre, nous recueillons sur notre passage ceux de nos hommes que la fatigue et le sommeil avaient terrassés. Nous rentrons dans le brouillard et nous nous estimons bien heureux de retrouver maintenant pour nous guider les marques que nous avions faites en montant.

Malheureusement, peu à peu, la brume devient plus forte, le

jour baisse, les traces se perdent, la fatigue est grande et notre situation se fait difficile, inquiétante. Pour comble d'infortune, nous sommes à chaque instant victimes d'une sorte de mirage : on voit devant soi, dans la brume indistincte, comme des collines et des bois que nous ne reconnaissons pas et qui semblent nous fermer notre route. Où sommes-nous? A tout hasard, nous marchons quand même, dans une course folle, à la grâce de Dieu. La nuit descend plus noire, une nuit froide et brumeuse; la fatigue nous accable, la faim nous dévore, et, il faut bien nous l'avouer, nous sommes décidément perdus...

Nous marchons quand même, trébuchant contre les rochers, roulant par les ravines, arrêtés dans les touffes de bruyère.

Halte! Daringo prétend avoir entendu là-bas comme un coup de fusil : si c'était vrai! Mais non, on s'arrête quelques instants, puis de désespoir on se remet en marche.

Halte encore! Cette fois, tout le monde a entendu : on nous appelle et nous répondons. C'étaient, en effet, les hommes du campement qui, voyant venir la nuit, s'étaient mis à notre recherche et tiraient pour nous avertir de leur présence. Nous les avons bientôt rejoints, et nous pouvons enfin, sous la tente, goûter les douceurs d'un repos mérité.

Le lendemain, nous descendions paisiblement la montagne et nous retrouvions à la station Mgr de Courmont à peu près guéri.

L'ascension était faite : nous avions vu à nos pieds la neige immaculée de la grande montagne africaine!

III

Quelques jours après, ayant achevé notre exploration, nous descendions les dernières pentes du Kilima-Ndjaro et reprenions, avec notre caravane, le chemin de la côte.

Nous voici maintenant à Kahé : c'est une oasis superbe, dans la plaine qui s'étend au sud du massif. Nous sommes établis en pleine forêt vierge, mais dans une sorte de clairière propre et fraîche, au-dessus de laquelle les grands arbres, droits comme des mâts de navire, nous font un dôme de verdure magnifique. L'occasion est trop engageante pour ne pas s'enfoncer à travers ce dédale merveilleux, où tout est si beau, si grand, où, dans le silence de cette nature tropicale, Dieu parle à l'âme qui l'écoute un langage si pénétrant et si doux! Chacun se met donc en route suivant sa fantaisie et son inspiration, celui-ci allant s'asseoir au pied d'un géant de la forêt, cet autre s'engageant dans les petits sentiers qui circulent sous bois, un troisième se lançant à l'aventure en pleine forêt sauvage.

Un peu au delà du territoire habité, en remontant le Wérou-Wérou, on ne tarde pas à rencontrer le gros gibier, les buffles surtout. Mais il est dangereux de s'engager dans cette direction. Les chasseurs indigènes y ont littéralement criblé le sol de trous à éléphants où la chute, même pour un être d'espèce humaine, n'aurait aucun agrément. Ce sont des fosses d'un peu plus de deux mètres et longues de trois ou quatre, qui sont divisées en deux par une sorte de mur transversal : le tout est soigneusement recouvert d'herbes et de branches, parmi lesquelles on choisit souvent celles pour lesquelles le pachyderme a un goût particulier. La nuit, à l'heure des promenades et déménagements qui lui sont familiers, il arrive, suivant la route qu'il s'est soigneusement tracée, saisissant de sa trompe une branche à droite et à gauche, s'amusant, flânant. Tout à coup, le sol manque sous ses pieds : il tombe dans le trou fatal. Mais, instinctivement, voyant que devant lui le chemin est solide, il fait un effort et se porte en avant. Hélas! pendant que l'arrière-train croule dans la première fosse, la tête va rouler dans la seconde, le ventre se trouve supporté par la cloison du milieu et toute force est enlevée au colosse, qui n'a plus qu'à attendre le coup de flèche empoisonnée.

Mais ce qui est surtout spécial à ce pays, c'est la présence en très grand nombre d'un singe particulièrement remarquable, un colobe à la queue large, blanche et soyeuse; on ne l'a guère vu jusqu'ici que dans cette région. Vous vous êtes enfoncé dans la grande forêt, vous allez, vous admirez, vous levez la tête aux cris des oiseaux qui se répondent à travers les arches de verdure, vous suivez parfois les bandes de petits singes gris ordinaires, qui dégringolent à votre approche et s'enfuient comme une bande de polissons pris en flagrant délit de maraudage. Mais voilà que de là-haut, très haut, dans l'inextricable lacis des lianes et des branches un bruit léger, affaibli par la distance, arrive jusqu'à vous : on dirait quelqu'un qui s'esquive. Alors on regarde, on cherche, on avance, on recule, mais doucement, très doucement, le corps penché, le cou tendu, l'œil fixe, le doigt sur la détente du fusil fatal; et l'on voit! Tout en haut, derrière une branche, le corps ramassé, la queue dissimulée, les mains serrant l'arbre comme un crampon, vous regarde une petite tête noire, cerclée de blanc, immobile et pleine d'angoisse. Alors, tirez! il faut une balle, le plomb n'arriverait pas. La pauvre bête frissonne un moment, lâche la branche et tombe, tombe lentement, lourdement, dans une chute lamentable, maculant d'un filet de sang rose sa superbe robe de soie moirée, noire et blanche, où jamais un grain de poussière ne s'était attaché... Mais au bruit du coup de fusil, d'autres membres

de la troupe ont quitté leur case aérienne et les voilà qui courent à travers les branches, qui sautent, qui volent, étalant derrière eux comme un panache leur magnifique queue blanche...

Bientôt arrive un pauvre homme, les larmes aux yeux et la voix tremblante : « Pitié pour nos singes, dit-il, qui n'ont jamais fait de mal à personne, qui ne volent point, qui ne mangent que des fruits de leurs arbres. S'ils descendent, c'est uniquement pour boire à la rivière. Alors ils viennent en famille et pour qu'ils ne se salissent pas sur la route la mère vient derrière le père, et les enfants derrière la mère, et chacun de ceux qui suit relève la queue de celui qui le précède... Enfin les anciens de chez nous affirment que nos parents aiment à revivre dans ces bêtes pour parcourir encore les forêts de Kahé et regarder de là-haut travailler leurs enfants. Or, conclut cette excellent homme, si vous les tuez tous, où iront nos âmes? »

*
* *

Après avoir erré quelque temps çà et là, nous nous rassemblons pour essayer d'abattre une pièce de résistance. J'allais ainsi, le fusil au repos, l'imagination en l'air, quand tout à coup un bruit sourd se fait entendre : le sol tremble et j'aperçois comme une locomotive qui apparaît en soufflant. Avant que j'ai pu me mettre en garde, le monstre est devant moi, un énorme rhinocéros, qui, dérangé sans doute dans son repos et me soupçonnant des intentions hostiles, se précipite tête baissée sur mon innocente personne. Le fusil que j'ai en main, outre qu'il n'est pas prêt, ne ferait que chatouiller son épiderme; mais comme j'ai ouï dire que cette bête l'est trop pour poursuivre son ennemi, je me range courageusement de côté et j'ai la satisfaction grande de la voir en effet défiler droit devant elle, soufflant et reniflant, écrasant les arbustes qui se trouvent sur sa voie et faisant voler derrière elle les cailloux et la poussière...

Plus loin, j'arrive à un endroit découvert où j'aperçois un troupeau de zèbres. Impossible d'approcher sans causer une fugue générale : A tout hasard, envoyons-leur un salut!

Le spectacle est magnifique : au coup de fusil, ces quarante ou cinquante bêtes lancent une ruade superbe, battent la terre d'où s'élève en tourbillons des nuages de poussière, prennent le grand galop, et, subitement, s'arrêtent, se forment en ligne, et se retournent la tête haute, provocante. On dirait un escadron de cavalerie dirigé avec ensemble et obéissant au commandement, et comme c'est beau, dans le grand désert africain, ce groupe de bêtes si élégantes, à la robe jaune tachetée de longues bandes noires et reluisant au soleil équatorial!

Je me porte en avant. Un fort troupeau d'antilopes passe à bonne portée, pas timides, trottinant lentement; mais il est écrit qu'il est dangereux de courir deux lièvres à la fois, et cette vérité profonde doit aussi s'appliquer aux zèbres. A mesure que j'approche, ces derniers se débandent de nouveau et, à ma grande satisfaction, j'en remarque un qui marche péniblement, s'écarte, et s'arrête par instants : celui-là a été touché.

Dans une course effrénée, je réussis à le séparer complètement du troupeau, et alors marche! marche! Pendant près d'une heure, j'essaie, sans le moindre succès, d'arriver à une portée convenable, jusqu'à ce qu'enfin l'animal arrive dans un endroit où les arbres sont moins espacés. Derrière l'un d'eux, j'arrive à me dissimuler un peu, et de guerre lasse, j'envoie au zèbre qui est là, debout, ma dernière balle. Dans un galop furieux, la bête part, fait 200 mètres peut-être et tout à coup disparaît... Qu'est-elle devenue? Lentement, mélancoliquement, regrettant d'avoir tant couru pour rien, je me dirige vers la direction qu'elle a prise, quand tout à coup je l'aperçois à mes pieds! La première balle lui avait pénétré le jarret, la seconde l'avait touché juste au cœur.

Mais que faire, seul et perdu! D'un coup de couteau, je coupe la queue et essaie, en me dirigeant sur un bosquet remarquable qu'on a signalé comme point de repère, de regagner la route de la caravane. Il fait une chaleur intense. Après une heure de marche environ, j'entends deux coups de fusil : ce sont mes compagnons de chasse. Ils ont vu beaucoup de gibier, tiré souvent, mais le succès n'a pas non plus répondu à leur ardeur. Ensemble nous apercevons près de là des traces d'éléphants absolument fraîches, mais nous sommes trop fatigués et trop éloignés de la station pour nous livrer à de nouvelles recherches, et après avoir traversé trois fortes rivières sur des ponts misérables, nous rejoignons l'un après l'autre les traînards et arrivons enfin au campement.

Là, je montre la queue de mon zèbre, témoignage irréfragable que je l'ai vu de près. De la viande! de la viande! Aussitôt quelques intrépides se lancent à la recherche du gibier, guidés par des explications sommaires et plus tard par de nombreux oiseaux de proie qui font des ronds dans le ciel; mais quand enfin ils arrivent, ils ont à disputer les pièces convoitées à une nuée de vautours, de milans et de marabouts qui en l'espace de trois heures ont à peu près tout dévoré.

*
* *

Un mois plus tard, nous arrivons à la côte, mais nous n'y arrivions pas tous. Le P. A. Gommenginger était resté à Kiléma,

avec les deux jeunes chrétiens et un certain nombre de travailleurs : il y a été rejoint ensuite par deux autres missionnaires, un prêtre et un frère coadjuteur, qui lui amenaient une troupe vaillante et exercée de vingt jeunes gens de Bagamoyo, anciens enfants rachetés de l'esclavage et formés à la vie chrétienne et laborieuse dans notre orphelinat central.

Depuis, beaucoup d'événements se sont passés là. Une expédition allemande a été massacrée, la mission anglaise a dû quitter le pays, toute la montagne a été bouleversée par la guerre. Mais Foumba, mon excellent frère, est constamment resté fidèle à ses engagements. Il a donné une grande bananeraie, beaucoup de bois, un cours d'eau, et aujourd'hui l'église que la croix domine, les maisons en briques, les jardins où poussent les légumes et les fleurs d'Europe, les champs qu'on cultive, les cases où les fiancées de Bagamoyo sont venues rejoindre leurs fiancés, annoncent à l'étranger que la civilisation chrétienne a commencé de luire sur la grande montagne. Tous les jours, mais le dimanche surtout, l'affluence est grande chez *Mapéra*, — car le nom est resté; — les parents apportent leurs petits enfants avec prière de leur verser au front l'eau de Dieu qui purifie les âmes; l'école est ouverte, et le premier élève est cet excellent petit Kirita, mon ami, qui aimait tant les morceaux de sucre. Beaucoup d'autres se présentent, mais l'établissement est gratuit, et le parfait clérical qui le dirige a souvent le regret de manquer de ressources pour nourrir et habiller, si légèrement qu'il habille et nourrisse, tout ce petit monde. Des États voisins, d'autres chefs ont envoyé leurs enfants, et, des cantons plus éloignés, des députés viennent demander d'autres « Mapéra » pour y faire œuvres semblables.

Et voilà comment cela s'est fait.

Sans doute, parmi les pas que fait le missionnaire au pays sauvage, il en est de perdus; mais ils ne le sont pas tous. Il souffre aussi quelquefois, tantôt des choses, tantôt des bêtes, tantôt des hommes, souvent de tout. Mais lorsque plus tard, regardant derrière lui, là-bas, au fond de cette Afrique à qui il a donné son âme, il voit poindre la lumière où il n'avait précédemment vu que ténèbres, il oublie les tristesses du passé pour n'en voir que les charmes, il fait face au présent, il espère en l'avenir, et avec quel intime bonheur il remercie Dieu !

† Alexandre Le Roy,
ÉVÊQUE TITULAIRE D'ALINDA,
Vicaire apostolique du Gabon,
Ancien missionnaire au Zanguebar.

COEURS VIERGES

Le château du Hautpas, situé dans un des sites les plus pittoresques du Limousin, offrait ce soir-là un aspect inaccoutumé de vie et d'animation. On voyait des lumières traverser les vastes appartements pour arriver au vestibule où elles restaient stationnaires. Seul, le grand salon semblait inhabité, car nul mouvement ne décelait la présence de ses hôtes. Une lampe immobile éclairait cependant un homme âgé, étendu dans un grand fauteuil; une jeune femme, à côté de lui, travaillait à un ouvrage de tapisserie. Dans les communs, une porte s'ouvrait pour laisser passer le vieux garde François Landry, qui portait une lanterne; il écoutait les bruits de la route et se tournait de temps en temps vers l'intérieur de la maison pour répondre à une voix de femme qui demandait :

— Max arrive-t-il?

— Pas encore, il est neuf heures pourtant, le train aura eu du retard.

Puis, quelques instants après :

— J'entends le pas de la jument, reprit Landry, elle trotte rudement, ça doit être M. Max qui conduit.

Alors une femme, de cinquante ans environ, sortit en disant :

— François, crois-tu que je pourrai aller l'embrasser, quand il aura vu M. le baron?

— Pardi! si tu n'y allais pas, M. Max viendrait lui-même trouver sa nourrice. Il t'aime bien et nous l'aimons joliment aussi!...

— Oh! c'est qu'il n'y en a pas un pareil à lui... Le voilà! le voilà!

Et Julie se tint cachée dans l'ombre, ainsi que son mari, pendant qu'un grand jeune homme sautait sur le perron, qu'il enjambait en trois bons. La porte-fenêtre du vestibule s'ouvrit et un domestique éclaira l'arrivant.

— Comment va mon père?

— M. le baron se porte bien.

A ce moment une femme, d'une trentaine d'années, s'avança au-devant de Max.

— Enfin! te voilà! dit-elle. Viens dans le petit salon, notre père a la goutte... Cela tombe mal pour ton arrivée.

Le jeune homme avait pris sa sœur par la taille et il l'embrassait :

— Ta fille est ici? demanda-t-il.

— Oui, mais elle est couchée, tu la verras demain matin.

— Moi qui me réjouissais de la trouver grandie! Pour une heure de plus, tu aurais dû lui faire attendre son vieil oncle...

Et le jeune homme souriait, mais d'un sourire qui laissait percer un peu d'amertume. Tout en parlant, il traversait un immense salon, puis une bibliothèque; enfin, dans la petite pièce du fond, le baron de Lusset, assis sur un fauteuil, la jambe allongée et entourée d'un châle, tendit la main à son fils; et comme Max s'élançait pour le serrer dans ses bras :

— Prends garde à mon pied! s'écria M. de Lusset.

— N'ayez pas peur, mon père, je sais que vous avez la goutte.

Et Max, comme s'il eût reçu un jet d'eau froide, s'arrêta et marcha lentement vers son père qu'il embrassa sur la joue.

— Alors vous souffrez beaucoup? demanda-t-il.

— Un peu moins depuis deux jours; mais cette chienne de souffrance m'a rongé les os, pendant trois semaines, sans que je pusse dormir... Mon liniment a fini par me calmer.... Le docteur Théraud m'a très bien soigné... Mais toi, mon garçon, approche un peu sous la lampe que je te regarde; deux ans au Sénégal ne t'ont pas trop éprouvé. On vous laisse donc maintenant pousser la barbe dans la marine? Je croyais que c'était défendu.

— Elle est très jolie ta barbe, reprit la sœur de Max, blonde comme de l'or; tu n'es pas trop bruni... tu es toujours un beau garçon, cela te servira pour faire un beau mariage.

— Je n'y songe guère, Thérèse.

— Tu as tort; mais il faudra bien choisir!... Ne fais pas comme moi.

Le domestique, qui avait introduit le jeune homme, vint dire que Landry et sa femme étaient dans l'antichambre.

— J'y cours; mon père, vous permettez?

— Va donc, mon garçon, je suis sûr que tu grilles d'embrasser ta nourrice; tu as toujours aimé tes inférieurs...

Quand Max aperçut sa nourrice, il se jeta dans ses bras et appuya sa tête sur son épaule en fondant en larmes.

— Qu'as-tu, mon mignon? s'écria Julie, qui l'embrassait en pleurant aussi. C'est un si grand bonheur de te voir revenir bien portant de si loin!... Mais qui te fait donc pleurer comme ça?...

— J'avais tant besoin que tu m'embrasses avec de bons baisers... Il n'y a que toi qui me les donne ici.

— Pauvre mignon! Tiens, en voilà encore un; mais tu ne vois pas Landry, derrière toi, il attend son tour pour te serrer la main.

Max se détourna et tendit les deux mains au garde.

— Mon vieux Landry, que je suis content de te revoir!

— Oh! monsieur Max, et moi donc! Nous avions tant de peur quand il faisait des ouragans, en pensant que vous étiez sur l'eau!... Mais vous voilà arrivé... Il y a du gibier; je vous ferai tirer des perdrix, des lièvres et des bécassines le long de la rivière... Votre congé est-il long?

— Quatre mois... J'ai eu quelques fièvres au Sénégal, c'est un congé de convalescence.

— Ah! je te soignerai bien, va, reprit Julie; mais retourne voir ton père, il nous en voudrait de te garder si longtemps.

Et, après un dernier baiser donné à son nourrisson, Julie le laissa s'éloigner.

Au moment où il allait disparaître, elle se rapprocha vivement de lui et dit tout bas :

— Je ne te tutoierai pas devant M. le baron, il ne faudra pas t'en étonner, il n'aime pas ça.

— Mais, à nous deux, tu recommenceras?

— Bien sûr, d'ailleurs, je ne pourrais pas m'en empêcher.

Quand Max vint rejoindre son père, le baron s'apprêtait à sonner pour qu'on le portât dans sa chambre :

— As-tu besoin de quelque chose, mon fils? Peut-être as-tu faim? Ta sœur va s'occuper de toi, nous causerons demain; ce soir, je n'en puis plus. C'est le moment de ma friction, tu sais, cela n'attend pas... Bonsoir! Je suis tout de même très satisfait de te savoir rentré au logis. A demain, tu me raconteras bien des choses, n'est-ce pas?

Et comme les domestiques entraient, avec la chaise à bras qui servait à remonter le baron dans son appartement, M. de Lusset envoya un geste d'adieu à ses deux enfants et disparut avec ses porteurs. Un silence se fit.

— Le père est toujours pareil, tu le vois, dit Thérèse, l'existence n'est pas gaie quand il est malade. Une fois guéri, il reprend son caractère jovial, sans s'occuper davantage des autres...

— Thérèse, pourquoi dis-tu cela?

— Parce que tu le sais aussi bien que moi. Est-ce que je ne devine pas ce que tu penses ce soir de l'accueil que notre père t'a fait!... Toi aussi tu es toujours le même avec ta sensibilité que tu tiens de maman. Cependant je l'ai bien peu connue, puisqu'elle est morte en te mettant au monde, j'avais six ans... Mais je cause et tu dois être fatigué : as-tu faim?

— Merci, je vais monter dans ma chambre, ce voyage en wagon est bien long...

— Tu aimes mieux ton vaisseau?

— C'est vrai; pourtant, je suis bien heureux de vous revoir tous. Ta fille est-elle jolie?

— Tu en jugeras : c'est une gamine de huit ans; allons, viens, Max, je vais te conduire à ta chambre et voir s'il ne te manque rien.

Mme Thérèse Desportes passa devant son frère et, au premier étage, entra dans une chambre, ornée de panoplies d'armes variées, d'étoffes singulières...

— Te voilà chez toi, dit-elle, tu vois que tous les bibelots rapportés de tes voyages sont restés tels que tu les a laissés... Alors tu ne veux rien prendre? Je t'ai fait mettre ici de quoi préparer un grog.

— Merci, chère sœur, à demain.

— Le soir, mon père nous laissera seuls; nous causerons à l'aise. Dors bien, bonsoir.

Et Thérèse tendit la main à son frère.

— Bonsoir, répondit Max, en la lui serrant.

Quand il fut seul, le jeune marin s'assit et regarda autour de lui. Ainsi, il était de retour. Il y avait deux ans qu'il avait quitté cette maison, qu'il avait dit adieu à son père, à sa sœur; et ce soir, après les avoir revus, il se sentait si isolé qu'il eût voulu repartir, se retrouver sur le pont de son navire, *l'Astrée*, par une nuit comme celle-ci; il y était moins triste qu'au Hautpas. Et puis, sur mer, chaque vague le rapprochait de son pays; et il faut l'avoir quitté depuis longtemps pour savoir l'impatience qui vous fait compter les jours, les heures, qui enfièvre le sang du désir ardent d'arriver, qu'il rend presque douloureuse la fin du voyage.

Sur *l'Astrée*, Max ne se souvenait plus de ce qui le blessait chez son père, de son enfance sans caresses, sauf celles de Julie, de la sécheresse de sa sœur, si pareille à M. de Lusset. Non, non, ces deux années passées au Sénégal, sans amitié, n'ayant point trouvé chez ses camarades ce qui l'eût attiré et attaché; sans amour, des négresses n'étant pas des femmes, ces années lui donnaient une soif du retour qui lui avait fait oublier toutes les ombres de son foyer, pour ne songer qu'au vieux château, aux grands châtaigniers tordus qui l'entouraient, à la Vienne, qui courait, aussi claire qu'un gave des Pyrénées, sautant sur les grosses pierres qui barraient sa route.

En entrant dans le port, il voyait ses camarades mariés qui ne quittaient plus des yeux un groupe, composé d'une femme, d'enfants, qui agitaient un mouchoir et de petits chapeaux, pour saluer le retour du mari et du père. Lui, personne de l'attendait; mais au Hautpas, son père lui crierait : « Max! Mon fils! » et lui ouvrirait

ses bras. Sa sœur, veuve, bien seule aussi, serait heureuse de revoir son jeune compagnon d'autrefois. Et, à cette heure, tous ces rêves s'envolaient devant l'accueil si froid, l'accent sans chaleur, dont on l'avait salué. Ses autres absences avaient été moins longues, puis Max était plus jeune, partant plus gai, plus insouciant; la goutte n'assombrissait pas l'esprit du baron, qui avait assez d'égoïsme pour n'être point morose quand rien de fâcheux ne lui arrivait personnellement.

Il avait été charmant dans sa jeunesse : veuf à quarante ans, il était parti pour Paris et y avait mangé en quinze ans sa fortune et la moitié des 200 000 francs laissés par sa femme à ses deux enfants : mauvais placements ou incurie, 100 000 francs restaient seuls à partager entre Thérèse et Max. La ruine était venue, lorsqu'un oncle de M. de Lusset mourut, lui laissant le château du Hautpas, entouré d'une trentaine de mille francs de rentes.

— Il faut te suffire à toi-même, mon fils, avait dit alors le baron à Max, je n'ai pas le moyen de t'avoir à rien faire ici. Quelle carrière veux-tu?

Max choisit la marine, et travailla si assidûment qu'il devint officier. Il naviguait depuis cinq ans, et c'était le premier congé aussi long qu'il obtenait. Qu'allait faire Max?

— Si je repartais? se dit-il.

Impossible, son père, tout en n'ayant point une affection bien chaude, exigeait de ses enfants une déférence et un respect que bien souvent il rendait difficiles. Il n'eût point pardonné à son fils de le quitter le lendemain de son retour. Et puis, en regardant les murs de sa chambre, Max se sentait enveloppé par la douceur du chez-soi : son lit à colonnes, sa vieille bergère, il y avait dix ans qu'il les connaissait; ses panoplies, c'est lui qui les avait clouées; chaque arme lui rappelait un épisode de ses voyages; il avait acheté cette portière à Constantinople, dans un bazar qu'il revoyait en ce moment. D'ailleurs, demain il courrait la campagne avec son vieux Landry, c'est à ses côtés qu'il avait tué son premier lièvre; et quand Julie allait cueillir des ceps sous les châtaigniers, Max s'amusait à les découvrir avant elle, et portait le panier de sa nourrice lorsqu'il devenait trop lourd. Non, non, il ne partirait pas; quand l'air ambiant du château paraîtrait trop sec à son cœur, Max irait chez le garde, où il était aimé, il se réchaufferait à la tendresse de ses vieux amis, et cela le réconforterait, de même que les brassées de fagots secs que Julie jetait dans le feu, l'hiver, pour réchauffer les pieds de son mignon, lorsqu'il revenait transi d'une pippée ou d'une chasse aux alouettes.

Etre aimé! Excepté par Julie et Landry, Max ne l'avait jamais été.

Sa mère, morte un jour après sa naissance; son père le laissant jusqu'à six ans chez les Landry, ses anciens fermiers, puis après : la pension, le *Borda*, le navire... M. de Lusset, dès qu'il eut hérité du Hautpas, avait fait venir Landry pour garder sa propriété et devenir une espèce de régisseur, le baron étant sûr de sa probité et de ses connaissances en agriculture. Avec quelle joie Julie retrouvait son mignon quand il revenait en vacance! Mais aussi comme elle pleura quand il prit la mer! En feuilletant sa vie, Max ne trouvait que ces cœurs simples qui l'eussent aimé réellement... Cependant, à vingt-cinq ans, il n'avait plus l'ignorance d'un adolescent, car, dans ses stations, il ne s'était point singularisé par une réserve exceptionnelle; il suivait à terre ses camarades, prenant sa part de leurs plaisirs; mais, pas une fois, il n'avait ressenti le mortel chagrin des adieux... Il s'éloignait sans tristesse, plutôt avec le sentiment d'allègement qu'éprouvent si souvent les marins quand ils reprennent leur marche vers l'inconnu, sans laisser leur cœur derrière eux. Max n'avait, dans son passé, ni la tendresse d'une mère, ni celle d'une amie. L'avenir pour lui, c'était le mariage, les enfants; mais, sans fortune, pourrait-il choisir? Il n'en aurait pas la liberté; puis, son père, si autoritaire, entendrait sûrement imposer sa volonté...

— Mais, ce soir, je ne veux pas m'attrister davantage... A Dieu vat, comme disent les matelots. En attendant, ma chambre vaut bien une cabine, et le vent dans les grands châtaigniers ne fera jamais tant de bruit que la mer... Demain mon père sera peut-être moins souffrant de sa goutte et de meilleure humeur.

A ce moment, il prit son flambeau pour s'approcher de son lit et, tout à coup, il tressaillit en voyant un beau portrait de jeune femme (celui de sa mère). Il ne l'avait point oublié; mais, éclairé ainsi, il semblait vivant et, comme une glace, reflétait en même temps les traits de Max; il fut frappé de sa ressemblance avec sa mère : leurs grands yeux bleus à tous deux avaient une même expression de tristesse; ceux du portrait regardaient Max avec une tendresse qui l'émut.

— Tu m'aurais reçu ce soir dans tes bras, murmura-t-il, tu eusses réchauffé mon cœur sur le tien... Ce sont les mères qui seules savent aimer leurs enfants...

Et Max soupira. Mais la fatigue l'accablait; aussitôt qu'il fut couché, ses pensées devinrent confuses et il s'endormit d'un sommeil profond. Quand il se réveilla, sa pendule sonna neuf heures... En même temps, il entendit frapper à sa porte.

— Oncle Max, est-ce que tu dors encore? dit une voix d'enfant.

— Non, Denise, entre...

Une petite fille toute blonde, fraîche, rieuse, se jeta au cou du jeune marin.

— C'est donc toi l'oncle?... Y a-t-il longtemps que je ne t'ai vu!...

— M'aurais-tu reconnu?

— Je ne sais pas...

Et la petite fille s'était assise sur le pied du lit de Max.

— Tu es gai, n'est-ce pas?... Tu joueras avec moi? demanda-t-elle. Je ne trouve personne ici qui veuille courir, et puis grand-père crie dès que j'entre au salon : « Cette petite va toucher ma jambe! » Si je n'avais pas Phane, la chienne à Landry, jamais je ne courrais; mais elle me poursuit et elle est très drôle, tu verras.

— Alors, tu voudras bien venir te promener avec moi?

— Oh! oui! Aussi dépêche-toi donc de te lever que nous partions tout de suite...

— Eh bien, va-t'en, je te rejoindrai dans la cour.

— Ne sois pas longtemps.

— Non, non.

— Oh! que je suis contente que tu sois arrivé!

Enfin! Max se sentait ranimé par cet accueil enfantin, ces bras jetés autour de son cou et les yeux brillants de sa petite nièce qui lui disaient d'avance qu'il serait aimé par cette gentille créature... Elle ne ressemblait point à sa mère dont les lèvres minces s'ouvraient si rarement pour un sourire.

Max fit sa toilette en se pressant, car il entendait Denise crier sous ses fenêtres :

— Viens donc! Viens donc!

Quand il apparut, la petite lui saisit la main.

— Allons bien loin, veux-tu? Va prévenir à la cuisine que tu m'emmènes, afin que maman ne me gronde pas.

Et tous les deux s'en allèrent sous le bois de châtaigniers, dont les troncs énormes prenaient des formes étranges. Le mois de juin commençait, le soleil lançait des flèches d'or à travers les branches et donnait des teintes jaunes à la mousse verte des allées. Les oiseaux chantaient, s'agitaient, cherchant la place où construire leur nid. La petite fille se taisait et marchait en tenant toujours la main de Max; elle essayait de faire des pas aussi grands que ceux de son compagnon...

— C'est joli les bois, n'est-ce pas? dit-elle; on ne veut pas m'y laisser aller toute seule; avec toi, je n'ai pas peur. Oh! cet écureuil, regarde... est-il drôle avec sa grande queue!...

— Tu ne travailles donc pas?

— Non.

— Sais-tu seulement lire?

L'enfant le regarda avec un malin sourire.

— Je commence, un peu... dans un livre... quand c'est écrit gros.

— Tu es donc très paresseuse?

— Non, pas très, un peu...

— Si tu savais lire, tu apprendrais de belles histoires de fées, de princesse...

— Tu me les conteras, dis-m'en une tout de suite.

— Je n'en sais pas.

— Tu ne sais donc rien?

— Si, mais je sais autre chose.

— Si ça ne m'amuse pas, ça m'est égal.

— Alors, si je ne t'amuse plus, tu ne voudras plus venir avec moi?...

L'enfant hésitait, ayant l'air de chercher sa réponse.

— Mais si, puisque... je t'aime.

— Vrai!... déjà!

— Ça m'est venu tout de suite en te revoyant ce matin... Allons, cours après moi, essaye de m'attraper!

Et Denise prit la fuite à travers les arbres.

Max faisait semblant de ne pouvoir la rejoindre. L'enfant poussait des cris de joie, son oncle tomba sur la mousse.

— J'y renonce, dit-il.

Et la petite vint s'asseoir, rayonnante, à côté de lui. Quand ils rentrèrent à la maison, l'oncle et la nièce étaient amis, et Denise célébrait sa conquête par des cris de joie, lorsque sa mère s'avança au-devant d'eux pour la faire taire.

— Maman, tu sais, l'oncle et moi, dit aussitôt l'enfant...

Mais sa mère ne la laissa pas continuer.

— Ne parle donc pas si haut, ton grand-père a eu une mauvaise nuit, tu le fatiguerais. Va te nettoyer, tes cheveux sont embroussaillés; Anna te recoiffera, et descends doucement les escaliers, quand on sonnera le déjeuner.

— Pauvre petite! La maison est bien triste pour elle, dit Max, quand Denise eut disparu.

— Que veux-tu que j'y fasse? Elle n'a point de jeunes camarades. Impossible d'en amener. Je ne puis pas inviter une amie, ah! la vie n'est pas drôle ici, tu en jugeras.

— Je ne suis pas difficile, et le Sénégal était une bonne préparation pour trouver le Limousin ravissant.

— Oui, mais là-bas tu étais libre! Tandis que dans ce grand château on étouffe... Le rire de Denise, quand par malheur elle s'y abandonne, est une fausse note dans ce silence.

— Tu dois être bien impatiente de retourner à Paris?

— Oh! oui. Mais depuis que mon père ne peut plus voyager, il faut bien venir le voir, lui amener sa petite-fille. Il m'en voudrait si j'abrégeais d'un jour les mois d'été que je lui consacre depuis mon veuvage. Du moins, je pourrai parler avec toi, je suis vraiment contente de te revoir.

Thérèse avait dit à son frère : « Je suis vraiment contente de te revoir », comme elle eût dit : « Je suis contente qu'il fasse du soleil ce matin. »

Pour la première fois, Max songea que M. Eusèbe Desportes, l'ex-mari de sa sœur, devait avoir un cœur affectueux qu'il avait légué à sa fille, car certes la petite ne ressemblait en rien à sa mère : ni ses traits, ni l'expression de son visage, ne rappelaient la beauté grave et froide de Thérèse; le sourire de l'enfant était joyeux, bien franc, celui de Mme Desportes était plus amer que gai et ne s'épanouissait jamais tout à fait.

— A quoi penses-tu, Max? demanda sa sœur.

— Je pensais à ton mari; j'étais déjà parti quand il est mort; il était très bon, n'est-ce pas? et il t'aimait passionnément.

— Sans doute, sinon pourquoi m'aurait-il épousée? répondit Thérèse, qui s'était assise nonchalamment dans un fauteuil de jardin, sur le perron du château; je n'avais qu'une dot de 50 000 francs, et lui possédait 5 millions. Il est vrai que j'étais la fille du baron de Lusset... et lui commerçant à Marseille.

— Mais, tu l'aimais aussi, n'est-ce pas? Et tu le regrettes?...

— Nous causerons de cela plus tard. Viens voir notre père, car voici la cloche qui annonce le déjeuner, et il n'aime pas attendre...

On entendit le roulement du fauteuil dans lequel on traînait le baron dans la salle à manger.

— Bonjour, père, dit Max, en le rejoignant.

— Bonjour, mon fils, il paraît que tu as fait la grasse matinée!... Prenez donc garde! Auguste, vous avez la main brusque, dit-il à son valet de chambre. Je n'ai vu aucun de mes enfants aujourd'hui.

— Je craignais de vous déranger, mon père; vous aviez mal dormi, m'avait appris Thérèse.

— C'est vrai. Ah! vous êtes bien heureux d'être jeunes, vous autres! Quand je songe que je l'ai été, que je marchais, que j'allais dans le monde; que je m'amusais de tant de choses! Tandis que maintenant... Eh! bien, où est donc la petite?

— Elle descend tout de suite, répondit Mme Desportes.

— Bonjour, grand-père, dit l'enfant, qui venait d'entrer à pas de loup.

— Ah! bonjour. Nous sommes tous assis à table, et tu es en retard; les œufs à la coque seront trop cuits, servez donc.

Le déjeuner, commencé ainsi, ne pouvait être bien gai. Cependant le baron interpellait de temps en temps son fils pour qu'il parlât de son séjour au Sénégal; Max commençait, mais son père l'interrompait et répondait pour lui.

— C'est affreux, n'est-ce pas, là-bas? disait-il. J'ai lu *le Roman d'un spahi* de Loti; c'est très joli, cette négresse, mais ce sable, cette aridité, c'est horrible! Je vois cela d'ici... Tu n'as jamais été malade avec cette chaleur?

— Quelques accès de fièvre, mais rien de grave.

— Alors, ces négresses de Loti...?

— Très laides... des animaux.

— Comment, pas une passable?

— Non, vraiment.

— Mais il y a des blanches à Dakar?

— Oui, des femmes de commerçants, de fonctionnaires...

— Eh bien?

— Veux-tu du poisson, Denise? demanda son oncle, embarrassé de la présence de l'enfant, que son père semblait avoir oubliée...

Mais elle, qui suivait la conversation très attentivement, reprit :

— Y a-t-il des singes au Sénégal? Tu aurais dû m'en rapporter un petit; j'en ai vu à Marseille, c'est si drôle!

— C'est méchant, il t'aurait mordue.

Le baron s'était tu, grondait le domestique qui se tenait derrière son fauteuil; il avait compris que son fils se trouvait blessé devant l'enfant de ses questions sur les femmes.

— Quel drôle de fils j'ai là, se dit le baron en lui-même, il aurait dû entrer dans les ordres, plutôt que dans la marine; c'est le portrait de sa mère; elle était jolie, mais pas de montant, pas de passion, tandis que moi...

Une douleur au pied rappela brusquement au baron que la goutte avait désormais pris la place des passions, et le faisait souffrir à son tour, tandis que ses passions avaient fait souffrir les autres, et sa sainte femme en particulier. Après le déjeuner, il appela son fils auprès de lui dans son petit salon.

— Alors, tu as un congé? lui dit-il.

— Oui, mon père.

— De combien?

— Quatre mois.

— Tu vas bien t'ennuyer ici, mon garçon, je ne m'abuse pas, je suis un triste compagnon... Moi, si gai jadis, je deviens stupide.

— Vous avez beaucoup d'esprit, mon père, vous le savez bien.

— J'en avais, mais l'esprit meurt dans la solitude, il a besoin de société pour s'épanouir. Je suis très seul dans ce grand château, il faudra te marier... Si ta femme est agréable, distinguée, elle égayera ce château, trois fois trop grand pour moi. Ta sœur s'y ennuie, elle me le laisse trop voir... Au fond, elle m'en a toujours voulu de son mariage, bien à tort, car, si ce pauvre Eusèbe était commun, il n'était pas bête ; il a eu l'esprit de mourir après quatre ans de mariage, en laissant 5 millions à sa veuve. De quoi peut-elle se plaindre! Avec cet argent-là elle épousera un monsieur à son gré, elle est assez belle pour cela.

— Vous croyez que Thérèse songe à se remarier?

— Certainement, quand ce ne serait que pour changer son nom de Desportes qui l'exaspère. Il y a dans le voisinage de Prémolin, de très vieille noblesse : le fils aîné sera marquis après la mort du père, ce qui ne tardera pas. Ils ont plus de quartiers que d'écus. Je vois Gaston de Prémolin caracoler par ici, Thérèse se montre à sa fenêtre comme par hasard... Je suis des yeux ce manège et n'en dis rien, elle est libre. D'ailleurs, j'aime mieux ça qu'un galant.

— Oh! mon père, Thérèse est d'une vertu!

— Je sais, je sais... Elle n'y a pas grand mérite, va! Ce n'est point le cœur qui l'entraînera trop loin... Elle a de l'esprit de conduite, je la connais bien, ma fille, nous avons beaucoup de points de ressemblance ; seulement elle est plus raisonnable que moi.

— Et Denise? Sa mère songe-t-elle, en se remariant, que sa fille pourrait en souffrir?

— Elle n'y songe pas du tout; mais l'enfant aura un beau-père, voilà tout; sa dot en sera un peu diminuée, car Desportes a donné tout ce qu'il a pu à sa femme ; il lui avait déjà reconnu un million en se mariant, la petite en aura un en dot ; elle se mariera comme elle voudra, ne pensons donc point à elle, mais à toi... Il faudra choisir une femme qui t'apporte ce qui te manque : la fortune.

— Je désire avant tout qu'elle me plaise, mon père.

— Ça vient plus tard. Quand votre femme vous a donné trois ou quatre enfants, on est habitué à elle, ça vaut bien l'amour, va! C'est une billevesée, l'amour, tu peux m'en croire... Je m'y connais. C'est un sentiment mauvais teint qui change de couleur : du blond au brun, quand ça ne passe pas tout à fait. Aie une bonne femme bien portante, vigoureusement constituée, qui t'apporte le luxe dont tu n'as jamais joui et te donne de beaux enfants pour continuer notre race.

— Alors, mon père, si elle est laide?

— Cela te laissera plus tranquille... quand tu seras en Chine...

Et le baron se mit à rire.

— Vous allez mieux, puisque vous voilà gai, reprit Max, agacé de ce que lui disait M. de Lusset.

— Que le diable t'emporte!... J'oubliais un instant ma goutte en causant avec toi et tu me l'a rappelles.

— Pardonnez-moi, mon père; voulez-vous que je vous frictionne avec votre lotion?

— Non, non... sonne mon valet de chambre et laisse-moi.

Max sortit, et refit seul sa promenade du matin. En se retrouvant seul dans le bois qui descendait jusqu'à la Vienne, Max se laissa charmer par ce site ravissant et familier. Il retrouvait le petit sentier qu'il prenait jadis pour aller se baigner. La grosse pierre où il s'asseyait était encore là. Il y jetait ses vêtements et se plongeait dans l'eau froide, qui le roulait sur des rochers, sans qu'il pût nager, la plupart du temps, car la rivière avait des allures de torrent, bien plus rapide que profonde. Elle était encore toute pareille : tombant bruyante en cascade, par-dessus un banc de rochers qu'elle couvrait d'un voile liquide.

— Ce serait pourtant bien facile d'être heureux ici! se dit Max. Qu'il faudrait peu de chose dans un tel cadre!...

Et devant cette fraîcheur verte de l'eau, l'ombre des châtaigniers touffus, il se souvenait des journées désolées passées au Sénégal devant des dunes de sable jaune, bordées de palétuviers malingres, qui mouraient, en se tordant de douleur sous les rayons de feu de l'implacable soleil, quand *l'Astrée* s'avançait dans les terres pour relever les malheureux postes, où les soldats, condamnés à la fièvre, à la dyssenterie, à la mort si souvent, attendaient anxieux l'arrivée du vaisseau, la vapeur mortelle s'enlevait sur les eaux malsaines, les parfums violents des daturas se mêlaient à l'odeur de boue des marais... Le frisson saisissait les hommes, on se taisait, on devenait grave, comme au moment d'un combat, plus périlleux cent fois qu'une bataille... La maladie planait au-dessus, à l'entour; on était livré sans défense à la fièvre, n'ayant d'espoir que dans la brièveté de ces incursions, d'où on ramenait les pauvres petits soldats de marine, anémiés, émaciés, dont la plupart n'avaient même plus la force d'espérer le retour en France... Combien s'étendaient inertes en arrivant sur le bâtiment pour y mourir! Combien d'autres disaient : « Je ne pourrai pas vivre jusque chez nous! »

Max avait échappé à ces dangers, grâce à la rareté de ses débarquements; il était revenu sain et sauf. L'air si doux du pays natal lui semblait une caresse, comparée au climat qu'il venait de quitter... Là-bas, il était impossible de sortir dans le jour sans être frappé d'insolation, tandis que cette journée de juin, si tiède, si parfumée de la saine odeur des menthes, l'eau de la Vienne, d'une

clarté engageante, sans brumes perfides... tout paraissait si reposant au jeune marin, qu'il s'étendit sur l'herbe, bercé par le clapotement de la rivière et se sentant heureux de ce seul bien-être physique.

Le soleil baissait déjà quand il reprit le chemin du Hautpas. Après cette détente de tout son être, il craignit d'entendre la voix grondeuse de son père, ses paroles amères, et se dirigea vers la maison des Landry. Sa nourrice causait avec Denise sur le seuil de sa porte.

— Ah! te voilà, l'oncle!... Je t'ai cherché partout, où étais-tu? demanda l'enfant.

— Sur le bord de la Vienne.

— Pourquoi ne m'as-tu pas emmenée?

— Parce qu'il faut que tu travailles un peu, tu ne peux pas être toujours une ignorante.

— Apprends-moi?

— Je repartirai trop tôt pour t'en apprendre bien long, et puis je serais un très mauvais maître. J'aime mieux te promener pendant tes récréations. Mais de quoi parliez-vous donc, avec tant d'animation, Julie et toi?... Je voyais nourrice lever ses bras en l'air...

— Je disais à Mlle Denise que dans huit jours on fera la procession de la Fête-Dieu. Ici, c'est très beau; M. le baron donne des fleurs et des branches pour les reposoirs. Il y en a un chez M. le curé et un chez le maire. Les jeunes filles du bourg sont en blanc, la plus grande porte la bannière de la Vierge, les autres jettent des fleurs devant le saint Sacrement!...

— Je voudrais bien être en blanc et en jeter aussi, dit Denise.

— Demandez à votre maman.

— Elle ne voudra pas me faire faire une robe blanche.

— Ce n'est pourtant pas difficile; si Mlle Anna, la femme de chambre de Mme Desportes, taille le corsage, je coudrai bien la jupe, on trouvera de la mousseline au bourg...

— Oh! oncle Max, prie maman pour moi, cela m'amuserait tant! Ça n'est pas déjà si gai ici, sans petites amies, puisque tu ne m'emmènes pas promener avec toi.

Denise insista si fort que son oncle promit de plaider sa cause auprès de sa sœur.

— Vas-y tout de suite, reprit l'enfant.

— Non, je veux le voir un peu, moi, reprit Julie. Veux-tu du lait, mignon? Je viens de tirer mes vaches... Tu aimais ça quand tu étais petit.

— Pourquoi lui dis-tu *toi* et m'appelles-tu *mademoiselle?* reprit Denise.

— C'est parce que je l'ai nourri, je l'ai élevé, et que je l'aime tant!

— Alors tu l'aimes plus que moi?

— Depuis bien plus longtemps, mademoiselle.

— Et toi, oncle Max, m'aimes-tu mieux que Julie?

La nourrice regarda Max et lui fit signe, en souriant, de dire : oui. Le jeune homme obéit, en riant aussi.

— Maintenant, laisse-moi causer avec nourrice, Denise, et puis après, j'irai parler à ta maman pour ta robe blanche, je te le promets.

Quand ils furent seuls tous deux, Max prit une chaise basse, qu'il préférait aux autres, et sur laquelle personne ne s'asseyait que lui, Julie alla chercher une grande tasse de lait, qu'elle présenta à Max et s'assit à ses côtés.

Que de choses ils avaient à se dire! Julie racontait que l'humeur de M. le baron était bien changée depuis qu'il avait la goutte, il ne voulait plus voir personne, si ce n'est des médecins qu'il faisait venir de bien loin...

— Oh! que ça doit lui coûter cher! reprenait Julie. Tout seul, comme est M. le baron, on croirait qu'il ferait des économies. J'espérais toujours qu'il chargerait Landry de t'envoyer de l'argent là-bas... Mais point du tout; il est toujours impatient de toucher ses fermages, ils ne rentrent jamais assez vite; bien sûr, c'est les médecins qui prennent tout. M. le baron t'a-t-il parlé de M. Gaston de Prémolin?...

— Il m'en a dit deux mots; crois-tu que ce jeune homme plaise à ma sœur?

— Je n'en serais pas éloignée... Ce monsieur est venu une fois à la messe, à notre église, quoique ce ne soit pas sa paroisse; mais Landry connaît le valet de chambre du marquis de Prémolin et.... Mais ne va pas dire au moins ce que je te raconte là... M. le baron serait si furieux!...

— Parle donc, tu sais bien que ce sera entre toi et moi.

— Eh bien, le père et le fils se sont chamaillés un jour, parce que le marquis a dit à M. Gaston : « Le mari de Mme Desportes était commun comme du pain d'orge, comment a-t-elle pu s'allier à ce manant? » Le fils s'est fâché... Mais on croit tout de même que ce mariage se fera, si madame y consent. Tous les domestiques le désirent parce que madame est très riche et que, chez les Prémolin, on est très regardant. On ne s'en aperçoit pas au dehors, parce qu'ils sont fiers comme tout, et font manger des pommes de terre à la cuisine pour acheter de beaux chevaux; mais ils écornent leur fortune quand même; ils ont vendu des champs; Landry le sait...

— Thérèse fera bien de se marier à son gré, car mon père lui a imposé Desportes... et la pauvre femme s'est tant ennuyée au

Hautpas, avant son mariage, et même du vivant de son mari, qu'elle aura bien gagné le bonheur. Mais je vais retrouver ma sœur et plaider la cause de Denise.

Quand Max descendit pour le dîner, il dit tout bas, en passant auprès de sa nièce :

— Va remercier ta mère, tu iras à la procession.

La veille de la Fête-Dieu, M. le curé vint demander des roses et des branches pour le reposoir du lendemain, ainsi que quelques jeunes bouleaux pour planter sur le parcours de la procession. Tous les ans il en était de même; Landry allait en personne travailler à ces plantations et à l'ornementation du reposoir. Le matin de la Fête-Dieu, dès que le jour parut, une fenêtre s'ouvrit, et la tête de Denise se montra toute rose, interrogeant le ciel...

— Anna, dit-elle, à la femme de chambre qui couchait auprès d'elle, il fait un temps superbe. Je pourrai mettre ma robe blanche!

La messe était pour dix heures. Aussi entendit-on bientôt des pas précipités traverser le château; chacun, craignant de manquer l'office d'un pareil jour, s'empressait de terminer promptement son ouvrage. Landry partit avant tout le monde pour donner un dernier coup d'œil aux décorations des reposoirs et de la rue, afin de s'assurer que le vent de la nuit n'avait rien dérangé. Le baron seul restait avec son valet de chambre. La voiture vint prendre Mme Desportes, Max et Denise, tandis que les serviteurs se rendaient à pied au village de Saint-Yves, distant de 2 kilomètres. Le cocher arrêta son attelage aux premières maisons du bourg.

— Je ne peux pas aller plus loin, dit-il, les chevaux abîmeraient le parcours de la procession.

Thérèse et son frère descendirent, Denise sauta derrière eux; mais, songeant tout à coup à sa robe blanche, elle marcha posément, afin de ne pas la chiffonner.

— Tu es très jolie avec ta couronne de roses, lui dit son oncle en souriant.

— Il faudra être sérieuse, ajouta sa mère, et t'arrêter pour jeter tes feuilles de rose devant le dais. Tu imiteras les autres petites filles.

Tous les habitants sortaient sur le seuil de leur porte : les uns portant de grosses brassées de joncs qu'ils étendaient symétriquement par terre, pour former un chemin de verdure, et, d'espace en espace, dessinaient des étoiles semées de fleurs; d'autres consolidaient les jeunes bouleaux plantés en avenue de chaque côté de la rue. Le dernier coup de cloche ayant annoncé le commencement de la messe, Mme Desportes et son frère gagnèrent leur banc, tandis que les serviteurs se plaçaient derrière eux. Julie prit la main de

Denise pour la conduire dans l'autel de la Vierge où se réunissaient les enfants en blanc qui devaient prendre place dans la procession. La vieille petite église romane se faisait belle pour fêter son Dieu... En cette saison des fleurs, la statue de la Vierge est entourée de grands lis blancs qui exhalent un parfum violent; un Saint Sébastien, percé de flèches, disparaît sous des branches de roses rouges, simulant le sang du martyr. Toutes les bannières sont sorties de leur étui et, avec des banderoles blanches et bleues, cachent la nudité des murs de l'église. La foule l'emplit, et les portes, ouvertes à deux battants, permettent aux indigents qui n'ont point de bancs réservés d'assister sur la place au service divin. Le soleil entre par toutes les baies, aveuglant de clarté. Il fait briller les croix d'argent, les flambeaux des cierges, les broderies d'or des bannières et le lustre, dont les plaques de cristal scintillent comme des diamants. La grand'messe est finie..... Le prêtre bénit les fidèles..... Chacun se lève. Les notables du village vont chercher : l'un, la croix d'argent; l'autre, la statue de saint Yves, etc... A ce moment, une grande jeune fille, vêtue de blanc, traverse l'église en longeant le banc du Hautpas, et va décrocher la bannière de la Vierge qu'elle soulève et tient suspendue devant elle, puis elle se met en marche, suivie de ses petites compagnes. Max, surpris de l'élégance de sa démarche, de la beauté de son visage, dont l'expression était d'une gravité singulière, se détourna pour demander à Landry quelle était cette jeune fille?

— C'est Mlle Madeleine Hureau, la sœur du maître d'école, répondit le garde.

Les jeunes filles avaient déjà gagné la rue du village, suivies par les chantres, dont l'un soufflait dans un énorme ophicléide qui envoyait, comme un appel, ses notes stridentes jusqu'à l'extrémité du bourg. Les notables venaient ensuite, puis le dais en velours rouge, bordé de franges d'or, soutenu au-dessus du saint Sacrement, que portait M. le curé. La procession marchait sur les joncs étendus, comme en un chemin tout vert, tandis que les bouleaux frissonnaient au moindre souffle de vent. Les enfants s'arrêtaient, de temps en temps, pour jeter leur pluie de feuilles de roses, qui changeait en mosaïque éclatante la terre battue de la route. Les chantres psalmodiaient, et la foule suivait, silencieuse et recueillie, derrière M. le curé. Le saint Sacrement, frappé par ce soleil de juin, lançait des rayons d'or tout à l'entour. Le prêtre s'arrêta devant le reposoir, et en monta les marches, cachées par un tapis de mousse piqué de bluets et de pâquerettes. Un dôme de verdure, fait de guirlandes et feuilles et de fleurs, ombrageait l'autel, où chacun avait apporté son offrande. Des grandes branches de yucca,

toutes blanches, s'élevaient en aigrettes au-dessus de géraniums d'un rouge pourpre; d'immenses corbeilles de marguerites des champs, des épis, des branches de cerisier avec leurs fruits mûrs, garnissaient les côtés du reposoir.

Lorsque le curé eut fini sa prière et se tourna vers la foule, en soulevant dans ses mains l'ostensoir, tous s'agenouillèrent, et celle qui portait la bannière plia aussi les genoux en se soutenant à la hampe. Son jeune visage, sous la bénédiction du prêtre, laissa voir une religieuse émotion qui ennoblit encore ses traits.

— Est-il possible que ce soit la sœur du maître d'école? se dit Max. C'est cette toilette blanche qui l'embellit ainsi; demain, elle ressemblera à toutes les jeunes filles de Saint-Yves...

Quand la procession se remit en marche, Mme Desportes toucha le bras de son frère :

— Je suis fatiguée, lui dit-elle à voix basse, je vais rejoindre la voiture et vous la renverrai; je te confie Denise...

Max suivit de nouveau les fidèles, regardant, surpris, les faces rougeaudes des paysans qui, sous l'empire d'une foi sincère, devenaient moins vulgaires, dans cette foule qui s'avançait, humble et soumise, escortant son Dieu, que le prêtre portait en ses bras. Tout à coup, sans transition, le jeune marin se revit au Sénégal. Devant lui défilaient des nègres et des négresses, dont les figures noires, tout au contraire des Français qui l'entouraient, reflétaient la bestialité, les passions ardentes et malsaines. Ces nègres s'agitaient, poussant des cris aigus durant les cérémonies, qui, fussent-elles religieuses ou guerrières, se terminaient toujours par des danses lascives. Max, en songeant à ce contraste, oublia un instant où il était; mais, quand il se vit presque seul, distancé par la procession, il pressa le pas pour regagner la tête du cortège, et se trouva tout près de la jeune sœur de l'instituteur, qui faisait une halte devant le second reposoir.

Tout d'abord, Max n'osa point la regarder trop fixement. Il craignait de la blesser et de lui attirer les commentaires de ses voisines. Il se tint en arrière, et put apercevoir sa taille mince, qui se cambrait sous le poids de la bannière; son cou se penchait, laissant voir un profil très fin, un front presque caché par des ondes de cheveux très noirs. Sa personne ne décelait en rien une paysanne... Cependant un maître d'école à Saint-Yves ne pouvait être qu'un fils d'artisan, de cultivateur... Quelle contradiction que cette beauté distinguée et charmante avec la vulgarité que devaient avoir, sans doute, son langage et ses manières!... Et, comme Max ne pouvait quitter des yeux cette jeune fille, il se détourna brusquement et regagna l'église, où il attendit la rentrée de la procession, afin

d'emmener sa nièce. Un quart d'heure s'écoula, lorsque le bruit de l'ophicléide et la psalmodie des chantres annoncèrent que la cérémonie prenait fin. En effet, les petites filles en blanc parurent dans l'embrasure de la porte, et se dirigèrent vers l'autel de la Vierge, Denise fit un petit signe à son oncle en passant devant lui... Puis, celle qui portait la bannière suivit, et Max ne put s'empêcher de murmurer encore :

— Elle est vraiment très belle !

— Viens-tu, oncle? demanda Denise, en lui touchant le bras.

Il se leva et sortit avec l'enfant. Ils marchèrent sur les fleurs et les joncs du chemin piétinés, fanés déjà; ils avaient parfumé et diapré la route du Seigneur, ils pouvaient bien mourir à cette heure que leur temps était fini...

— C'était très beau, n'est-ce pas, oncle? reprit la petite, quand ils furent montés en voiture.

— Et je t'ai trouvée très mignonne lorsque tu jetais tes fleurs devant M. le curé.

— C'est Mlle Madeleine qui nous l'avait appris. Oh! elle est bien fatiguée. Ses joues sont toutes blanches; je crois que Julie la ramène chez elle.

— Si tu avais dit cela plus tôt, la voiture l'eût reconduite.

— Je n'y ai pas pensé...

De retour au château, Max alla voir son père.

— Vous sentez-vous mieux aujourd'hui? lui demanda-t-il.

— Oui, pas de douleurs ce matin. Aussi, suis-je un autre homme. Tu verras, quand tu auras mon âge et que tu seras goutteux.

— Est-ce donc inévitable? reprit Max en souriant.

— C'est probable, du moins. Tu ne retrouveras plus rien de ce que tu étais jadis : ton esprit, ton cœur, tes goûts, seront modifiés; ton activité, ta souplesse, ta beauté, car tu es un beau garçon, ma foi, tout sera détruit par le temps et la maladie. Si tu savais combien je m'ennuie! comme je m'intéresse à peu de choses! tandis que tout m'intéressait autrefois... Ici, je ne vois plus personne. Qui donc viendrait causer avec moi?... Croirais-tu qu'il y a plus de deux ans que je n'ai vu une jolie femme! Oh! mon Dieu, je ne m'en occuperais guère à présent... mais c'est agréable à regarder...

— Voici le déjeuner qui sonne, mon père, je vous demande la permission de monter chez moi; je suis couvert de poussière.

— Tu t'en vas toujours au moment où je commence à me distraire en causant avec toi.

Après le déjeuner, Max remonta chez lui. Pourquoi éprouvait-il donc, chaque fois qu'il s'entretenait avec son père, un sentiment de tristesse, de malaise qui lui troublait jusqu'au plaisir attendri qu'il

avait à se retrouver au Hautpas? Il se sentait si loin, si différent de son père que, dès qu'il en était séparé, il l'aimait davantage. Pendant ses voyages, il le voyait tel qu'il l'eût souhaité : sérieux et bon; puis, dès qu'il était en sa présence, il craignait de le juger, et s'en voulait de sa clairvoyance. Max, ce jour-là, prit un livre et ne sortit pas de sa chambre, malgré les appels réitérés que Denise lui criait du jardin.

La semaine suivante, le frère et la sœur se trouvaient seuls au salon; c'était le soir.

— Je ne puis venir à bout de Denise, dit Mme Desportes à Max. Cette miss Hélène, son institutrice, est toujours malade en Angleterre..., Anna s'en irait plutôt que de suivre ma fille toute la journée. Julie m'a parlé d'une personne à laquelle je pourrais la confier; elle est très sûre, paraît-il; mais je crains qu'elle ne soit trop commune.

— Qui est-ce donc? demanda Max.

— La sœur de l'instituteur.

— Mlle Madeleine Hureau?

— Tu la connais?

— Non, je l'ai entendu nommer à la procession.

— Je l'attends demain. Je voudrais qu'elle pût déjeuner ici, afin de venir prendre plus tôt la garde de Denise. Cette enfant ne me laisse pas une heure de tranquillité le matin; si tu peux m'aider à obtenir cela de mon père, tu me feras plaisir.

— Je crois qu'il faut lui laisser le temps de s'habituer à la présence de cette jeune fille, avant de lui rien demander.

— Tu as raison; qu'elle vienne d'abord et nous tâterons adroitement le terrain.

— Que pense Denise de cette combinaison?

— Elle en est ravie! Elle a vu cette personne à la Fête-Dieu et se figure que c'est une espèce de fée, toujours vêtue de blanc et portant à la main une Vierge d'or brodée sur de la moire... Gare à cette pauvre fille, quand Denise la verra en robe de cotonnade et en gros souliers.

— Je serai comme Denise, se dit Max, une fois seul, je suis fâché de ne pas garder le souvenir de cette belle jeune fille, telle qu'elle m'est apparue dans ce cadre poétique de la procession... Demain elle redeviendra paysanne, comme dans le conte de *Peau d'âne*... Seulement, elle ne reparaîtra plus dans sa robe couleur du soleil ou de la lune! Quel incorrigible rêveur je suis : transformer Mlle Hureau en princesse... c'est vraiment trop fort!... Mais jamais je ne changerai, je le sens bien...

Le lendemain, Max sortit avant l'arrivée de la nouvelle gouver-

nante de Denise; gouvernante, en était-ce vraiment une? Il ne pouvait pas être question d'autre chose que d'une surveillante, ne quittant pas l'enfant; elle pourrait peut-être lui apprendre à lire, à écrire... mais quel accent vulgaire! quelles manières empruntées elle aurait!... Max fit une très longue promenade pour fuir sa déception; il lui était pénible de dépouiller de sa forme poétique la jeune fille qu'il avait admirée dans l'attitude élégante et fière qu'elle avait en portant cette bannière... Il eût voulu garder intact ce souvenir... et l'évoquer dans la solitude de ses quarts de nuit... C'était là qu'il se plaisait à vivre de sa pensée, à perdre la notion du lieu, du temps, à oublier la terre qui était si loin souvent. Ces heures de solitude avaient pour lui un charme dont il ne se fatiguait jamais, c'était pour elles qu'il emmagasinait tout ce qui était beau, tout ce qu'il admirait. Sa promenade se prolongea si bien qu'il ne savait plus quelle heure il était lorsqu'il se retrouva dans l'avenue du château, Denise retenait par sa robe Mlle Hureau.

— Vous viendrez demain de bonne heure, n'est-ce pas? disait-elle, je travaillerai mieux.

— Merci, mademoiselle, répondit une voix bien timbrée, je ferai mon possible pour ne pas vous ennuyer.

L'accent n'avait rien de vulgaire. Quand Madeleine aperçut Max, elle salua et s'éloigna à grands pas. La robe de percale bleue n'ôtait rien de son élégance et de sa grâce à celle qui la portait. Plusieurs fois, Max se trouva sur le chemin que prenait Mlle Hureau pour arriver au château ou s'en retourner au village. En la rencontrant, il ôtait son chapeau et passait sans s'arrêter; mais il se détournait ensuite pour regarder marcher la jeune fille.

Le pauvre garçon, pendant les deux années de son séjour en Afrique, n'avait eu sous les yeux que des négresses plus ou moins jeunes, l'âge faisant la seule différence entre elles. En les voyant passer devant sa tente, éclairées par un ardent soleil qui faisait reluire leur peau noire, le marin rêvait de blancheur mate, de lèvres rouges et de beaux yeux attendris. La nudité des Africaines l'écœurait, tandis que les visions de ses rêves s'enveloppaient chastement de longs voiles, et qu'un joli Grévin marchait en glissant dans sa robe bien taillée son chapeau tout petit et ses talons trop hauts.

— Quand reverrai-je une vraie femme? se demandait-il.

Max était altéré de la présence de celle qu'il attendait sans la connaître. Depuis son embarquement jusqu'à son arrivée à Marseille, le jeune marin n'était descendu à terre que quelques heures. En France, il prit directement la route du Hautpas. Madeleine était donc la première que ses yeux eussent caressée d'une admiration discrète. La voix de la jeune fille, tandis qu'elle parlait à Denise,

avait fait tressaillir Max, comme les sons d'une musique connue qu'on entend de nouveau. L'instant très court où Madeleine se croisait avec Max sur la route lui causait une sensation sans agitation, mais très douce : c'était la jeunesse qui lui apparaissait belle et charmante, et qu'il suivait des yeux comme un beau tableau ou une statue parfaite. Il ne voulait point risquer de compromettre son plaisir en parlant à Mlle Hureau. A quoi bon aller au-devant d'une déception? Cette minute attendue lui suffisait pour donner un peu d'intérêt à ses longues et si vides journées. Mais un jour, sa sœur vint trouver Max dans le jardin pour le prier de nouveau de demander à son père qu'il voulût bien admettre Mlle Hureau à sa table. Juillet commençait; le trajet de Saint-Yves au Hautpas serait très pénible par cette chaleur, et Mme Desportes ajouta qu'elle était fort surprise de l'ascendant que prenait déjà la jeune gouvernante sur Denise, et lorsqu'elle-même avait causé avec cette personne, elle l'avait trouvée beaucoup plus instruite qu'elle ne l'eût supposé.

— Va donc l'étudier à ton tour; elle se tient dans la bibliothèque, tu verras ce qu'elle fait de ma fille si indisciplinée.

— Je m'en félicite avec toi, mais je n'ai rien à faire entre Denise et sa maîtresse.

— Il faut que tu puisses dire à mon père ce que tu en penses. Elle arrive si fatiguée, ayant si chaud, que j'ai un scrupule de la faire venir à cette heure-ci, cependant c'est le moment où je ne puis faire rester Denise tranquille, elle sortirait au risque d'une insolation...

— Moi qui ai passé deux ans au Sénégal, je ne puis pas m'inquiéter du soleil du Limousin, mais je parlerai à mon père, puisque tu le désires, sans qu'il soit besoin que je voie Mlle Hureau...

En effet, le soir, Mme Desportes ayant laissé les deux hommes ensemble :

— Avez-vous vu la nouvelle gouvernante de Denise, mon père? demanda Max.

— Non, que veux-tu que me fasse cette fille?

— Elle est beaucoup mieux qu'une paysanne; Thérèse en dit grand bien.

— Tant mieux pour Denise, cette enfant a besoin d'être surveillée.

— Aussi cette demoiselle vient-elle à midi, et, de Saint-Yves ici, la course est longue; aujourd'hui il y avait près de 30 degrés de chaleur.

— Veux-tu que j'envoie mon carrosse à cette Jeanneton? Quand elle va laver son linge ou bien cueillir ses légumes, c'est encore plus fatigant.

— Si elle pouvait venir dès le matin, Thérèse en serait très contente.

— Toi qui t'attendris sur sa fatigue pour une demi-lieue, elle en ferait le double pour s'en retourner déjeuner et revenir.

— Si vous la laissiez déjeuner avec nous, cela simplifierait tout!...

— Es-tu fou! Avoir à ma table une paysanne, qui n'oserait point manger devant nous, à moins qu'elle ne s'étouffe, qui jetterait son verre plein de vin sur la nappe, et mettrait son couteau dans sa bouche; elle nous ennuierait à périr. Elle est très laide, j'en suis sûr, le teint hâlé?...

— Non, je l'ai aperçue à l'église, je serais surpris si ses manières vous déplaisaient.

— Eh bien, dis à Denise de me l'amener demain, mais sans parler du déjeuner... Je veux pouvoir refuser, si cette fille me déplaît...

Max répéta à sa sœur, lorsque son père les eut quittés, la conversation qu'il venait d'avoir avec lui.

— Surtout sois là, Max, quand Mlle Hureau verra mon père. Pourvu que la pauvre fille ne se trouble pas et ne fasse pas quelque maladresse!

— Surtout qu'elle n'approche pas du pied goutteux de mon père, jamais elle ne déjeunerait ici! ajouta Max en souriant.

Le lendemain, Denise était prévenue, et lorsque Madeleine arriva, elle lui apprit que son grand-père désirait la voir. Madeleine était si dénuée de prétentions qu'elle n'avait point de timidité; elle se montrait telle que le ciel l'avait faite; sa simplicité rendait ses manières aisées, elle ne recherchait point les louanges, étant sans vanité... Aussi se présenta-t-elle sans trouble dans le salon où se trouvaient déjà le baron et Max, caché par le fauteuil de son père. Elle salua M. de Lusset et attendit qu'il lui adressât la parole; mais le baron la regardait, surpris de voir une personne si différente de celle qu'il s'était imaginée.

— Ainsi c'est vous, mamzelle Hureau? dit-il après un silence.

— Oui, monsieur le baron.

— La sœur du maître d'école?

Madeleine inclina la tête...

— C'est bien étonnant, murmura-t-il, comme s'il se parlait à lui-même...

— Si vous priiez mademoiselle de s'asseoir, dit Max, qui s'était levé et présentait une chaise à Madeleine.

— Asseyez-vous donc, mamzelle, reprit le baron, Saint-Yves est à près de 2 kilomètres d'ici...

— Oh! sans la chaleur, ce ne serait rien, répondit Madeleine, qui resta debout, si monsieur le baron n'a pas de recommandations à me faire, je lui demanderai la permission d'emmener Mlle Denise... elle n'a pas de temps à perdre d'ici son départ.

— Je voulais vous dire que votre couvert sera mis au déjeuner et que vous aurez moins chaud en venant à dix heures.

— Je remercie monsieur le baron, mais avant de répondre à l'offre qu'il veut bien me faire, je verrai si mon frère peut se passer de moi pour son repas du matin, sinon je ne viendrais que dans l'après-midi.

Et Madeleine, après avoir salué ces messieurs, se retira avec son élève.

— Eh! bien, mon père, que pensez-vous de cette jeune fille?

— Je n'en reviens pas! Elle n'a pas plus l'air d'une paysanne que toi d'un ouvrier; elle m'a semblé très jolie, quoique je n'eusse pas mes lunettes, et puis, pas embarrassée, ne cherchant point ses mots, elle a bien salué; une seule fausse note, en me parlant à la troisième personne, comme mon valet de chambre.

— Cela ne m'a point choqué; votre situation dans le pays, votre titre, votre âge, expliquaient sa réserve respectueuse.

— Mon âge! Dirait-on pas que j'ai cent ans!... Sans ma goutte, on me donnerait dix ans de moins. Si je pouvais marcher, tu verrais que je suis encore leste...

Max contint le sourire qui venait malgré lui sur ses lèvres, en voyant le pied enflé de son père, couvert de ouate et de laine... et il se croyait leste!...

Pauvre père, qui jetait un cri à chaque mouvement et qui, depuis deux mois, n'avait pu marcher dans son jardin. Enfin, cette illusion lui était douce, et Max se fût bien gardé de la lui enlever.

— Voulez-vous que je vous lise votre journal? demanda-t-il.

— Non, j'ai encore de bons yeux, je déteste la lecture à haute voix; si elle est longue, je pense à autre chose. Donne-moi le *Figaro* et va où il te plaira.

Dans le vestibule Thérèse attendait son frère...

— Eh bien... le père?

— Il a invité Mlle Hureau à déjeuner ici; mais elle ne semble pas disposée à accepter.

— Comment, elle refuse?... Ce serait trop fort! Me laisser Denise sur les bras toute la matinée, quand le père consent à l'accueillir! Je t'en prie, mon petit Max, va parler à cette personne, je suis si agacée que je craindrais de la blesser; toi qui es toujours de sang-froid, démontre-lui qu'elle a tout intérêt à passer la journée ici, d'ailleurs je doublerai ses gages.

— Oh! Thérèse! quel vilain mot... ses gages! Cette jeune fille n'est point une servante, et si elle manque d'instruction, elle a des manières au-dessus de sa condition.

— C'est vrai; tu vois bien que je serais maladroite. Allons, sois gentil, Max...

Et Mme Desportes poussait son frère par les épaules.

— Denise et Mlle Hureau sont dans la bibliothèque, je t'attendrai dans ma chambre; viens m'y apporter sa réponse.

Le jeune homme fut mécontent d'être chargé d'intervenir dans toutes les questions où Mlle Hureau était en cause. Il ne pourrait même pas garder l'illusion qui le rendait heureux depuis quelques jours, illusion mystérieuse qui, ne prenant à la réalité que la beauté de cette jeune fille, lui créait une perfection et un charme qui, pour être complets, avaient besoin de l'éloignement, de l'inconnu. Quand Max avait vu la taille et le visage parfaits de la jeune fille, il s'en allait au loin en emportant l'image; et seul, il interrogeait ses lèvres rouges et leur faisait répondre des mots qui le troublaient. Pour rendre ses regards plus doux, il disait à sa chère vision tout ce que son cœur renfermait de tendresse... tout ce qu'il pouvait contenir d'amour... Que d'heures délicieuses se fussent écoulées ainsi, quelles promenades à deux il eût faites avec sa fiction pour compagne... Et maintenant, dès que Mlle Hureau parlerait, les rêves de Max s'évanouiraient sans doute... Ce ne serait plus celle qui le charmait par son silence même, qu'il verrait à côté de lui; ce serait une autre femme qui chasserait celle que Max était si près d'aimer. C'est en songeant ainsi qu'il arriva à la porte de la bibliothèque; elle était ouverte, et Max entendit la voix qu'il connaissait déjà, lire une fable de La Fontaine. Le ton était juste, les notes sans monotonie.

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.
De cette vérité deux fables feront foi...

Et la voix jeune et fraîche récitait la fable du *Lion et du Rat*.

— Avez-vous compris ce que veut dire cette fable, mademoiselle? reprenait la maîtresse.

— Oui... C'est un gros lion, pas méchant, qui ne mange pas le rat...

— Et après?

— Après... le rat mange le filet... et le lion se sauve...

— Très bien. Cela vous prouve qu'un tout petit peut être aussi bienfaisant qu'un grand, et qu'il ne faut pas se targuer de sa faiblesse pour se dispenser de rendre un service.

— Alors, mademoiselle,... moi, qui suis petite, je pourrais vous en rendre un, à vous, qui êtes grande...

— Oui.

— Je le voudrais bien!

— En me parlant ainsi, vous venez de me faire grand plaisir... C'est déjà presque un service que vous me rendez...

Quelle surprise pour Max de penser que celle qui s'exprimait ainsi était la sœur d'un simple maître d'école de village; qu'elle n'avait sans doute vu que des paysans, et cependant son langage était celui d'une jeune fille du monde. Il eût voulu s'en aller pour garder la favorable impression qu'il venait d'éprouver en entendant Mlle Hureau : la musique harmonieuse de sa voix, les paroles qu'elle prononçait, tout le faisait retomber sous le charme de ses rêveries. En voyant Madeleine de plus près, aussi belle qu'elle fût, peut-être ferait-elle s'évanouir le fantôme charmant qui hantait l'imagination de Max... Déjà il rebroussait chemin furtivement, quand il se souvint que Mme Desportes lui avait bien recommandé d'obtenir le consentement de Mlle Hureau pour arriver au Hautpas à l'heure du déjeuner.

— Pardon, mademoiselle, dit Max, en entrant dans la salle d'études, je crains de vous déranger; mais je viens de la part de ma sœur vous prier instamment de vouloir bien venir dès le matin auprès de Denise.

— Oh! oui, mademoiselle! s'écria l'enfant.

— Vous avez déjà une si heureuse influence sur ma nièce, que ma sœur serait très heureuse que vous pussiez rester auprès d'elle le plus longtemps possible.

— Je ne demanderais pas mieux, monsieur, mais mon frère n'a que moi pour prendre soin de lui... Nous n'avons pas de servante, je suis la sienne...

— Cependant une voisine pourrait vous remplacer peut-être?...

— Je ne le crois pas, monsieur. Je connais ses goûts, il est souffrant quelquefois, et si fatigué après ses heures de classe...

— Je conçois que votre présence lui soit précieuse; mais ma sœur désire tant obtenir votre consentement, qu'il vous serait facile de mettre une servante auprès de M. Hureau... pendant votre séjour ici... Elle ne serait pas à votre charge...

— Mme Desportes est bien bonne pour moi; toutefois, je ne puis prendre aucun engagement avant d'avoir consulté mon frère...

— Il faudra bien le prier, mademoiselle, reprit Denise, si vous veniez le matin, nous pourrions nous promener ensemble...

Quel joli sourire Mlle Madeleine adressa à l'enfant.

— Je répondrai demain à Mme Desportes. Monsieur, voulez-vous bien le lui dire?

— J'y vais à l'instant, en vous demandant pardon, mademoiselle, d'avoir interrompu votre leçon...

De la bibliothèque, il se rendit dans la chambre de sa sœur.

— Eh bien, accepte-t-elle?

— Tu le sauras demain, lorsqu'elle aura consulté son frère.

— Je trouve qu'elle fait bien sa mijaurée; c'est pour se faire

prier et, sans doute, payer plus cher... Lui as-tu dit ce que je lui donnerais?

— Je n'en savais rien et ne traiterai point ces questions d'argent avec cette jeune fille.

— Demain, elle hésitera, afin que mes offres soient plus fortes; je connais ces paysans, ils sont tous les mêmes.

— Trouves-tu que M[lle] Hureau ait l'air d'une paysanne?

— Si elle n'en a pas l'air, elle en a la chanson, tu verras demain.

— Alors, comment souhaites-tu tant qu'elle ne quitte pas Denise, si tu lui crois de tels sentiments?...

— Je ne lui demande que d'apprendre quelques éléments d'instruction à ma fille. Pour le reste, elle sera trop peu de temps auprès d'elle pour que sa manière de voir m'importe beaucoup... Il faut demander à ces gens-là ce qu'ils peuvent vous donner et pas autre chose.

— *Ces gens-là*, tels que tu les juges, sont dispensés d'aimer et de respecter les gens comme nous... Moi, je ne l'entends pas de même, et j'estime un honnête homme et une honnête femme, quelle que soit leur condition. Le paysan en blouse, ou le monsieur en habit, sont égaux à mes yeux, si leurs sentiments sont les mêmes.

— Du pur Jean-Jacques Rousseau alors!... Oh! mon pauvre Max, comme les voyages te rendent rétrograde! De ce temps-ci, on n'estime plus grand monde, le peuple attend sa belle pour nous manger tous, et nous, nous bénirions le dompteur qui lui mettrait une muselière...

— Tu as raison, Thérèse, je suis bien arriéré; nous pensons très différemment...

— Ainsi, je dois attendre à demain pour savoir si cette demoiselle Hureau voudra bien manger de notre cuisine!...

— Elle en mangera, si son frère est assuré d'en avoir une bonne.

— C'est parfait! mais parlons d'autre chose... Que fais-tu aujourd'hui?

— Je ne sais, j'irai dans les environs, la campagne est si jolie.

— Tu es bien toujours le même : quand tu étais tout jeune, on ne savait jamais où tu étais ; on te cherchait partout; Julie s'inquiétait, et tu rentrais le soir, tout étonné de la longueur de ton absence. Quand nous t'interrogions, tu ne savais rien dire, si ce n'est que tu avais été bien loin... que tout était si beau que tu étais resté à regarder les arbres, le ciel, écouter le vent dans les branches et les oiseaux chanter... Lorsque je te demandais ce qu'ils t'avaient dit : « Tant de choses que je ne saurais te les raconter », me répondais-tu. Moi j'ai toujours été positive autant que tu l'étais peu...

— Aussi ai-je voulu être marin. A bord, je suis seul, et la nuit j'oublie le réel de la vie pour l'irréel.

— Ah! mon pauvre ami! épouse une femme qui ait du bon sens et de l'argent, afin d'en avoir pour deux.

— A bientôt, Thérèse. Quand ta fille sera libre, qu'elle vienne me chercher dans la vieille tonnelle de buis, au coin de l'avenue. Je l'y attendrai.

Max prit un livre et alla s'asseoir sous cette tonnelle, qui l'avait toujours attiré par son charme de *vieille chose...* Le buis, taillé en arceau, formait un dôme épais et vert, impénétrable au soleil. Il répandait une senteur très particulière, qui évoquait, ainsi que sa forme rococo, tout un monde disparu. Là, Max se figurait être sous les charmilles de Versailles, où La Vallière, confiait à une amie, le secret de son amour pour le roi qui l'entendait, caché par les arbres. Max avait vu, dans une des chambres du Hautpas, une vieille gravure à la gouache qui représentait cette scène, et, jamais il n'entrait sous la tonnelle, sans se représenter le roi écoutant le secret de La Vallière. Alors cette histoire se déroulait devant lui... Il s'imaginait la joie enivrée de la jeune fille lorsqu'elle sut qu'elle aussi était aimée! Puis vinrent les larmes, l'abandon et la fin désespérée de l'inconsolable.

— Comment peut-on faire souffrir ainsi une femme? se disait Max. Quelle torture d'assister à une douleur qu'on ne peut guérir.

A ce moment, le marin sentit son cou serré entre deux petits bras, pendant qu'on lui appliquait un baiser retentissant sur la joue. C'était Denise, arrivée tout doucement derrière lui, pour le surprendre.

— Me voilà, mon petit oncle, tu es gentil de m'avoir attendue. Si nous rattrapions mademoiselle? Elle est là-bas... La vois-tu, avec sa robe couleur de bleuets?... Nous la reconduirions jusqu'au village et je saurais tout de suite si elle viendra demain matin? J'en serais si contente!

— Non, chérie, ce serait indiscret, laisse ta maîtresse s'entendre avec son frère. Elle te plaît donc beaucoup!

— Oui... Si tu l'entendais... je comprends tout ce qu'elle explique. Elle me faisait d'abord un peu peur, elle a des yeux qui vous regardent si loin... mais elle est très bonne, et puis elle fait très bien parler la grenouille et le bœuf; elle dit ce qu'ils pensent... c'est très drôle... Comment a-t-elle appris cela?

— En n'étant pas étourdie, en se mettant à la place des animaux. T'es-tu jamais demandé ce que pense le pauvre petit chardonneret qu'on t'a donné l'autre jour?

— Non, il n'est pas gai, il se tape toujours contre sa cage.

— C'est qu'il voudrait s'envoler, se percher sur des grands arbres, rejoindre ses petits amis, chercher lui-même sa nourriture.

— Mais je lui donne tout ce qu'il aime...

— Excepté la liberté! J'ai grand' pitié des petits oiseaux prisonniers.

— Tu parles comme mademoiselle. Je te ferais donc plaisir si j'ouvrais la cage de mon chardonneret?

— J'en serais ravi.

— Alors, viens vite...

Et Denise, toute joyeuse, emmena son oncle dans sa chambre. Elle courut à la cage, dont elle ouvrit la porte. L'oiseau, pris de peur en voyant l'enfant, se heurtait contre les barreaux, s'y meurtrissait et s'arrachait des plumes sans sortir. Max le saisit et, s'approchant de la fenêtre :

— Regarde bien, petite, dit-il à sa nièce, dis-moi si tu veux que j'ouvre ma main, et tu auras rendu ce petit oiseau bien heureux.

— Oh! tout de suite, oncle... tout de suite!

Max fit ce qu'elle désirait et l'oiseau resta un instant immobile; mais, tout à coup, il prit son vol et se posa sur un lilas en face de la fenêtre; il chanta quelques notes joyeuses et s'envola si loin, que l'enfant le perdit de vue. Elle demeura silencieuse, puis à voix un peu basse :

— Il ne reviendra plus? demanda-t-elle.

— Non; mais il n'oubliera pas la joie qu'il te doit.

— Tu en es bien sûr?

— A peu près... Et Max sourit... Maintenant, viens te promener, mignonne. Quand tu seras plus grande, tu apprendras l'histoire d'un empereur qui disait, lorsqu'il rendait un service à quelqu'un : « Je n'ai pas perdu ma journée. » Eh bien, tu viens de faire comme Titus... tu n'as pas perdu ta journée...

Max embrassa la petite Denise, et tous deux s'en allèrent ravis l'un de l'autre; l'enfant croyant reconnaître son chardonneret dans tous les oiseaux.

Tous les matins, Max allait prendre son bain dans la Vienne et ne rentrait qu'à l'heure du déjeuner. En regardant le Hautpas, ce jour-là, il se demanda si Mlle Hureau était venue comme il l'en avait priée la veille? Et, sans s'en rendre compte, il marcha plus vite.

— Tu n'as donc pas entendu sonner la cloche? lui dit Julie qu'il croisa dans la cour, ton père doit être à table. Il sera mécontent que tu sois en retard.

En effet, le baron était assis dans la salle à manger, Mme Desportes en face de son père, et à côté de lui Mlle Hureau avec Denise. Max salua la jeune fille et sa sœur, sourit à sa nièce et, tendant la main à son père, s'excusa de son inexactitude en lui demandant de ses nouvelles.

— Je ne vais pas mal ce matin; mais, une autre fois, sois exact...

A ton âge, si cela me fût arrivé, mon père m'eût fait attendre la fin de son déjeuner avant de me permettre de m'asseoir à table.

Max rougit d'être si mal accueilli devant une étrangère. Elle baissa les yeux, ainsi que Mme Desportes et sa fille. Le baron seul continuait, comme s'il n'avait rien dit, à demander un œuf à la coque, et se tournant vers sa voisine :

— Eh bien, mamzelle, vous vous êtes donc décidée à venir passer la journée au Hautpas? dit-il.

— Mon frère a pu se passer de moi, monsieur le baron, et Mlle Denise paraissait désirer que je vinsse.

— Je crois bien! grand-père... C'est si amusant les leçons avec mademoiselle!

— Tant mieux, parce qu'alors tu ne feras plus tant de bruit en courant au-dessus de ma tête, et tu resteras tranquille avec ta maîtresse...

Le déjeuner se ressentait de la mauvaise humeur du châtelain... Personne ne parlait, si ce n'est lui...

— Saint-Yves ne doit pas être divertissant, n'est-ce pas, mamzelle? reprit-il. Que pouvez-vous donc faire dans un pareil trou?

— Ce que je ferais partout ailleurs, monsieur le baron : je m'occupe des soins de la maison. Le soir, mon frère et moi restons tous les deux à travailler... Nous ne nous sommes jamais quittés, nous n'avons plus notre père ni notre mère.

— C'est égal, à votre âge, on a besoin de s'amuser. Quand j'étais jeune, je détestais la campagne... Tu ne dis rien, Max... Est-ce que tu me boudes?

— Oh! non, mon père.

— Aimes-tu la campagne, toi?

— Beaucoup.

— Tu y passerais toute ta vie?

— Si je n'étais pas marin, certainement.

— Et vous êtes jeunes, bien portants, mademoiselle est très jolie et toi tu es un beau garçon, et Saint-Yves suffit à mamzelle Hureau, et à toi le Hautpas... Je serais mort d'ennui s'il m'eût fallu y rester quand j'avais tes vingt-cinq ans... On voit bien que tu ne sais pas ce qu'est Paris... ni mamzelle non plus...

— Tant mieux pour nous, mon père, puisque mademoiselle doit rester ici avec son frère, et moi reprendre la mer dans quelques mois...

Madeleine leva les yeux sur le jeune homme comme pour le remercier de parler pour elle.

— Quand finit ton congé? demanda Mme Desportes.

— Le 10 octobre.

— Tu ne sais pas encore ta destination?

— Non, mais je crois que le voyage sera long.

— Tu ne retourneras pas au Sénégal, où tu as failli mourir de la fièvre?

— Je ne sais pas...

— Ne meurs pas, petit oncle, cela me ferait pleurer! dit Denise.

— Merci, chère mignonne.

Et ces paroles de tendresse causèrent au jeune marin une impression de fraîcheur et de détente qui l'attendrit plus que de raison. Il avait le cœur serré depuis une heure, et cette voix d'enfant, qui lui assurait qu'il serait pleuré, chassait sa tristesse et son amertume. Quand on se leva de table, Denise courut à son oncle et lui dit à voix basse :

— Viens dans la bibliothèque, j'ai à te parler.

Il laissa son père et sa sœur dans le petit salon et, par une porte qui ouvrait sur la terrasse, il entra dans la bibliothèque. Déjà M[lle] Hureau commençait à lire à haute voix un récit de l'histoire sainte ; elle posa son livre et attendit que Max prît la parole.

— Eh bien, mignonne, qu'avais-tu à me dire?

— Je voulais que tu sois ici avec nous ; tu avais l'air si triste au déjeuner d'être grondé comme une petite fille. Les hommes, on ne les gronde pas, n'est-ce pas?

— Un père a toujours le droit de gronder son fils. Demande à mademoiselle si elle n'est pas de mon avis?

— Hélas! monsieur, je n'ai jamais eu le bonheur d'être grondée par mes parents, je ne les ai pas connus.

— A quel âge les avez-vous perdus?

— Ma mère mourut à ma naissance, de chagrin sans doute, elle était veuve depuis deux mois ; mon père avait été tué d'une chute de voiture.

— Qui donc vous a élevés?

— Une tante souffrante... d'un caractère difficile... Nous lui étions à charge ; aussi, avec quelle ardeur mon frère François travailla! On le nomma instituteur, nous étions sauvés. Mais, pardon, monsieur, de parler de moi ainsi... je n'y suis point accoutumée...

— Ne vous excusez pas, mademoiselle, car c'est moi qui vous remercie. Combien vous devez aimer votre frère...

— Ah! si vous saviez, monsieur, comme il est bon! Quels sentiments élevés, quelle loyauté!...

— Et très instruit, sans doute?

— Beaucoup plus que ses fonctions ne l'exigent : il a tant lu.

— Vous aussi, mademoiselle, vous me semblez parler un autre langage que...

— Celui de ma position, voulez-vous dire?

Et Madeleine rougit, en souriant un peu.

— Je m'étonnais seulement que, demeurant à Saint-Yves, vous n'eussiez pas d'accent...

— C'est François qui me reprenait quand je parlais mal. Il m'a appris tout ce que je sais, il a été pour moi un père en même temps qu'un frère...

Quelle lumière dans ses grands yeux, tandis qu'elle parlait ainsi!... Quelle tendresse dans sa voix en prononçant le nom de ce frère, son seul parent en ce monde, et comme elle était belle! Max la regardait si attentivement qu'elle se détourna et vit Denise qui les écoutait...

— Avez-vous fini de parler tous les deux? demanda l'enfant... J'aime mieux quand c'est avec moi.

— C'est vrai, mademoiselle, je ne donne pas ma leçon, et vous avez raison de vous plaindre de votre maîtresse.

— C'est de mon oncle... S'il voulait nous conter une histoire, il en sait de très jolies.

— Il faut reprendre votre lecture, mademoiselle Denise.

— Mais puisque vous êtes ici pour toute la journée, vous me laisserez bien jouer? Nous irons nous promener jusqu'à la rivière. L'oncle nous conduira.

— Bien volontiers.

— Mme Desportes voudrait peut-être venir avec sa fille? reprit Madeleine.

— Non, maman ne me promène jamais; le soleil lui donne mal à la tête.

— Il faut au moins lui demander ce que je dois faire? dit Madeleine.

— J'y vais tout de suite.

Et Denise partit en courant, laissant son oncle avec la jeune fille.

Seuls tous deux, Max ne trouvait plus rien à dire; il était plus embarrassé que Mlle Hureau, qui s'était mise à feuilleter les livres de leçons sans paraître remarquer ce tête-à-tête. Max eût voulu lui faire mille questions, et ses lèvres ne pouvaient en formuler aucune. Il se demandait ce qu'il y avait de caché derrière ce front très bas comme celui d'une statue? Peut-être un amour innocent pour un beau garçon du village, aux mains rudes, au parler commun.... Qui sait, si la distinction apparente de cette jeune fille ne cachait pas des goûts vulgaires?... D'ailleurs, où aurait-elle pu apprécier le beau, l'élégance? Il suffisait qu'elle vît passer devant sa fenêtre un homme mieux découplé, moins hâlé que tous les travailleurs de Saint-Yves, pour qu'elle l'eût distingué... qu'elle s'en fût éprise... La pensée de Max enveloppait Madeleine, scrutait ses sentiments,

et cela depuis qu'il l'avait vue traverser l'église, avec la grâce particulière que donne toujours la perfection de la forme. Pourquoi, d'ailleurs, ne se fût-elle pas attachée à quelqu'un de sa classe? N'y avait-il point une plus grande distance entre le fils du baron de Lusset et la sœur d'un maître d'école qu'entre elle et un fermier ou un marchand du bourg?... Oui, à son âge et si belle, Mlle Hureau devait sans doute être fiancée déjà?... Il était impossible que sa vie se passât sans une préférence, sans un roman, aussi rustique qu'il soit, dans ce cadre de Saint-Yves, où les habitants se voient et se parlent chaque jour, se connaissent tous. Max songeait si profondément à tout cela qu'il oubliait que celle qui l'occupait ainsi était là, prête à répondre à ses questions; mais, à cette heure qu'il les pouvait faire, il n'osait plus les poser. Il craignait de choquer la jeune fille, et depuis quelques instants il était sous le charme du joli tableau qu'il avait devant les yeux : Madeleine penchait sa tête sur un livre et le soleil éclairait sa jeunesse, l'éclat de la peau mat de son cou, et les frisons très noirs qui s'insurgeaient en tous sens sur sa nuque souple. Le soleil, si dangereux pour certaines femmes, caressait Madeleine, s'infiltrait dans ses cheveux si noirs, rendait sa petite oreille si rose! Max se repaissait en artiste de ce spectacle et tremblait d'en voir rompre le charme par un mot de Madeleine, qui eût détonné avec sa merveilleuse beauté éclairée en ce moment comme par un réflecteur.

Si elle répondait à une demande de Max : « Oui, monsieur, je vais me marier à Jules Morissot, le fils de l'épicier... » Max aurait vu la place de cette ravissante créature, la devanture de l'épicier, avec ses paquets de chandelle et ses pains de sucre. Pourquoi pas aussi le jeune maréchal-ferrant, dont la forge sentait la corne brûlée, tandis que les chevaux de ferme attendaient sur la route que le forgeron, les bras nus, le visage noir de fumée, vînt les ferrer... Oui... ces hypothèses étaient vraisemblables... C'est pour cela que Max se taisait, voulant tout ignorer... Sa rêverie lui était si chère, qu'il évitait tout ce qui l'eût fait envoler.

— Maman veut bien, dit Denise en entrant si brusquement que Max tressaillit. Va chercher ton chapeau, l'oncle... Tu nous rattraperas au bout du jardin.

— Madame votre mère sait-elle que M. de Lusset vient avec nous? demanda Madeleine.

— C'est elle qui m'a recommandé de l'emmener à cause des chiens enragés.

— Puisque nous devons courir les plus grands dangers et que je suis votre défenseur, dit-il en riant, je vais emporter ma canne à épée. Elle me servira à piquer les papillons, n'est-ce pas, Denise?

— Pourquoi pas? on les pique bien avec une épingle.

Madeleine sourit à son tour.

— Voyons, partons, dit l'enfant.

Et elle saisit la main de Madeleine pour l'entraîner plus vite. Quand Max sortit à son tour, il les aperçut de loin et ne se pressa pas de les rejoindre. Elles montaient un coteau, ombragé par les éternels châtaigniers qui, dans le Limousin, poussent le long des chemins, au milieu des prairies, partout enfin... Max suivait des yeux les deux promeneuses, Denise n'avait point lâché la main de Madeleine et, par instant, elle la forçait à courir avec elle.

— Je ne m'abuse pourtant pas, se disait Max, cette jeune fille marche et court avec une grâce surprenante.

A ce moment, Denise se détourna et vit son oncle. Alors, comme elles avaient gagné le haut du coteau, elle passa son bras autour de la taille de sa jeune maîtresse, et, prenant son élan, l'entraîna si vite qu'elles disparurent toutes les deux. Max eut d'abord le désir de les poursuivre. Il pressa le pas; mais, arrivé en haut de la côte, il ne les vit plus... S'étaient-elles cachées derrière les arbres? Ou bien avaient-elles déjà gagné le ravin où coulait la Vienne. Il demeurait incertain, regardant de tous côtés. Il appela, personne ne répondit... Alors Max s'assit sur la mousse et s'adossa au tronc d'un énorme châtaignier, saisi d'une tristesse sans cause, comme il en éprouvait si souvent. Tout à l'heure, il était joyeux de rejoindre Denise et sa compagne... Elles marchaient devant lui comme d'heureux espoirs : leur jeunesse, les rire de l'enfant, la démarche souple de la jeune fille, l'attiraient... Il les avait suivies, puis il était seul maintenant, et le désir de les retrouver cessait pour faire place à l'indifférence... non pas à l'indifférence, mais à un sentiment vague qu'il ne définissait pas, auquel l'avaient habitué ses longues traversées, ses veilles sur le pont, le silence des nuits claires et des ciels illuminés d'étoiles... Max rêvait alors de pays inconnus... de fleurs retrouvées, de femmes d'une beauté impossible... Puis un appel, un commandement, une grosse lame déferlant sur le pont et la vérité chassait le mirage... Cette vie de bord fortifiait le besoin de solitude qui berçait Max d'un engourdissement moral, ainsi que l'opium endort les corps... Que de fois il s'était dit : A quoi bon!... pour des tentations auxquelles succombaient ses camarades. Cette fois-ci encore il se répéta : A quoi bon!... je n'irai pas plus loin... Et il s'étendit sur l'herbe. Tout à coup, la voix perçante de Denise l'appela au bas du coteau. Il se leva, craignant que ce ne fût un appel effrayé de l'enfant et courut dans la direction où la voix de sa nièce se faisait entendre. Il les aperçut toutes les deux au bord de la Vienne : Denise se débattait dans les bras de Madeleine.

— Mlle Denise veut absolument se tremper les pieds dans l'eau, dit Mlle Hureau, quand il les eut rejointes, je n'y consens pas... Aidez-moi, monsieur, à l'en empêcher.

— Viens-y avec moi, mon cher petit oncle? nous pêcherons des poissons... Ce sera si bon, l'eau fraîche! reprit Denise.

— Je ne veux pas, cela te ferait mal.

— Tu ne veux jamais m'amuser...

Et la petite s'éloigna en boudant. Il n'y avait rien à craindre pour elle, puisque Max dominait le cours de la rivière, assis sur un rocher qui surplombait ses bords; il laissa l'enfant s'éloigner et cueillir des fleurs dans une prairie voisine. Madeleine voulut la suivre...

— Croyez-moi, mademoiselle, dit Max, je connais Denise, il faut laisser passer son impatience, elle reviendra d'elle-même.

La rivière courait aux pieds des deux jeunes gens avec un bruit de cascade... Le soleil faisait jaillir de chaque ride de l'eau des paillettes d'or et d'argent.

— Quel beau pays que le Limousin! dit Madeleine, pour rompre le silence de Max, vous qui avez tant voyagé, monsieur, l'admirez-vous aussi?...

— On aime cent fois plus son pays quand on l'a quitté... Et jamais je n'ai ressenti mieux qu'à présent la douceur du retour; le bien-être du chez-soi... Quand je parle du chez-soi, ce n'est point sous le toit du Hautpas que je veux dire, c'est dans tous les endroits que je parcourais étant jeune, dans les bois de châtaigniers, les prés... Je suis reconnaissant au soleil de ne plus me brûler comme au Sénégal, à cette belle rivière de couler sans m'apporter la fièvre...

— Vous avez été très malade? a-t-on dit... C'est M. Landry, je crois... Ils étaient très inquiets de vous.

— Vous les voyez souvent?

— Pas assez. Ce sont de si braves gens. Quelquefois je travaille pour de petites protégées de Mme Landry...

— Nous parlerons de vous avec Julie, reprit Max, malgré lui.

— Cela n'en vaudrait pas la peine... Mais je vais appeler Mlle Denise, je n'aime pas la savoir sans moi, puisqu'on me l'a confiée...

Madeleine se leva et appela son élève. L'enfant revint, chargée d'un gros bouquet de fleurs des champs.

— Tiens, vilain oncle, puisque tu n'a pas voulu venir dans l'eau avec moi, tu porteras ma botte de fleurs...

Et la petite les jeta sur les genoux de son oncle.

— Fais-moi une couronne, dis... veux-tu?

— Je ne sais pas. Cependant, j'ai vu au Sénégal tresser des roseaux pour faire des paniers, je vais essayer avec tes grandes pâquerettes.

Et Max les entrelaçait, sous les yeux charmés de Denise, tandis que Madeleine souriait de l'adresse du marin.

— Voilà ta couronne, dit-il, en la posant sur la tête de sa nièce.

— C'est charmant, et vous êtes très jolie ainsi, reprit Madeleine.

— Je ne me vois pas... c'est ennuyeux... Voyons, ma couronne, sur vous?

Denise saisit prestement le chapeau de sa jeune maîtresse et le remplaça par la guirlande de marguerites, qu'elle lui posa sur la tête. Madeleine rougit et voulut l'enlever; mais Denise la maintint avec ses petites mains.

— Regarde, l'oncle, mademoiselle est bien plus belle que moi, n'est-ce pas?

Il la regardait en effet, étonné de l'ensemble de ce tableau, où le paysage délicieux semblait le fond nécessaire pour faire ressortir la pureté des lignes du visage de Madeleine; Denise, debout au-dessus d'elle, complétait le sujet, dont un peintre eût difficilement retracé le charme. Mais Madeleine rencontra les yeux de Max et se leva pour échapper aux petites mains de Denise.

— Il faut rentrer, dit-elle, j'ai bien du chemin avant de regagner Saint-Yves, il me semble qu'il est tard.

— Vous prendrez le raccourci, mademoiselle, et je ramènerai Denise au Hautpas.

— Merci, monsieur, nous n'aurons pas beaucoup travaillé, aujourd'hui; demain il nous faudra mieux employer la journée...

Madeleine parlait vite et gravement, comme pour faire oublier la scène de tout à l'heure, elle ne se doutait point que, dans son trouble, elle gardait sa guirlande; c'est en retrouvant la même admiration dans les regards de Max que, tout à coup, elle porta les mains à sa tête et en retira les fleurs qu'elle rejeta d'un air mécontent.....

— Vous êtes sévère pour mon travail, mademoiselle, c'était cependant mon début, dit Max en riant, j'en suis très fier et mettrai cette couronne avec les objets que j'ai rapportés d'Afrique, je dirai que c'est l'œuvre d'un naturel du pays.

— Elle est encore trop fraîche pour qu'on vous croie, monsieur, il est vrai qu'elle se fanera bien vite...

— Tant mieux, car elle passera ainsi dans le domaine du souvenir. J'ai toujours préféré le souvenir à l'espérance; il ne trompe pas, lui, tandis qu'elle!...

— Il ne faut rien lui demander d'impossible, là est le secret des vies heureuses et droites.

Max, en entendant ce langage dans la bouche de Mlle Hureau, eut l'air si surpris qu'elle ajouta :

— C'est mon frère, monsieur, qui parle ainsi, et moi je m'applique à suivre les conseils qu'il me donne.

Et, prenant la main de Denise, elle remonta le coteau. Il marchait derrière elles, quand Denise s'arrêta et lui prit aussi la main.

— Me voilà entre vous deux, cela me fait plaisir de vous avoir tout à côté de moi.

Et la petite fille les rapprochait d'elle. Max baissait la tête, il lui semblait qu'à travers cette main d'enfant, il serrait celle de la jeune fille, il ne pouvait plus sourire et éprouvait une étrange sensation de bien-être de ce lien qui l'unissait momentanément à elle. Tous trois marchaient silencieux... Un magnétisme très doux semblait faire lire Max en les pensées de Madeleine. Tout en elle était pur, loyal, élevé. Ce renom sans tache que lui décernait le village était la preuve que jamais un mot, une démarche d'elle, n'avaient prêté au soupçon. Les paysans sont malveillants, cancaniers d'ordinaire, il faut bien avoir quelque chose à dire le soir autour du feu, ou le matin sur le seuil de la porte; ceux qui pensent peu vivent sur autrui et le dénigrent bien souvent. Mais elle, tout le monde la respectait, et lorsque Mme Desportes songea à Mlle Hureau pour donner des leçons à sa fille, il n'y eut qu'une voix pour la vanter. Max, par quelques mots, pouvait juger déjà de son intelligence, de sa distinction. Par quelle méprise, le sort la laissait-il dans une situation subalterne, quand elle eût été si bien à sa place dans le monde? Le mari d'une telle femme serait assuré de son bonheur et de la garde de sa dignité... Que les choses s'accordaient mal dans la vie!

Le fils du baron de Lusset sentait toutes les obligations sociales que lui imposait son nom d'ancienne noblesse. Il avait été habitué, dès son enfance, à le considérer comme un patrimoine inaliénable, auquel il devait tout sacrifier. Mais ce nom, quel avantage lui avait-il apporté jusqu'alors? Il ne lui avait pas même donné la compensation des chaudes tendresses du foyer. Max se trouvait vraiment à plaindre en ce moment, où les instants passés à côté de cette jeune fille donnaient à son cœur un élan de jeunesse qui le réchauffait et faisait fondre la glace qui l'engourdissait depuis son arrivée. Pourtant, il fallait que Max retombât dans l'ombre des premières journées passées au Hautpas, qu'il défendît au rayon de soleil qui venait illuminer ces heures écoulées de briller sur sa vie et d'éclairer l'avenir par un peu d'espoir. Oui, c'était folie de s'abandonner à cette dangereuse rêverie du bonheur qui n'avait pour réveil qu'une réalité très dure.

— Il le faut, cependant, dit-il presqu'à haute voix, et il retira sa main de celle de sa nièce pour rompre le charme qui, à présent, lui devenait douloureux...

Madeleine le regarda, surprise de sa brusquerie et des mots qu'il murmurait à demi-voix. Max laissa passer devant lui Denise et sa compagne et, comme ils continuaient de monter, on aperçut un petit chemin creux, bordé de haies, qui coupait à travers la colline et se perdait au milieu des grands arbres. Mlle Hureau s'y engagea, Max la suivit du regard, tandis qu'elle s'éloignait, apparaissant encore par instants, jusqu'à ce qu'elle disparût tout à fait, ainsi que les dernières lueurs du soleil couchant s'éteignent peu à peu pour faire place à la nuit...

— Viens-tu, l'oncle, dit une petite voix à côté de lui; j'ai froid, moi qui avais si chaud tout à l'heure...

— C'est de ma faute, chérie, partons vite, nous verrons si tes petites jambes vont suivre mes grands pas.

Et il entraîna l'enfant par une course rapide jusqu'au château.

En rentrant au Hautpas, personne ne les attendait. Mme Desportes était sortie en voiture et Max, ayant demandé s'il pouvait voir son père :

— Monsieur le baron se repose d'une promenade qu'il a faite dans sa chaise roulante, répondit le valet de chambre. Il sommeille en ce moment.

Alors Max alla chez sa nourrice; il redoutait la solitude qui évoquait trop sûrement l'image qu'il voulait éloigner de sa pensée, et, pourtant, par une contradiction inconsciente, il entrait chez Julie avec l'espoir d'en parler...

— Te voilà, mon mignon, dit la femme du garde, tu es tout rouge, d'où donc viens-tu comme ça?

— De promener Denise...

— Elle était avec mamzelle Hureau, je les ai vues tantôt sortir toutes les deux.

— Oui, mais Thérèse m'a prié de rejoindre sa fille... elle avait peur des chiens enragés...

— C'est vrai que c'est bien dangereux; mais tout de même les femmes sortent seules par ici, sans rien craindre. Alors tu as retrouvé la petite et Mlle Hureau?...

— Oui... Denise m'aime beaucoup... Son institutrice m'a parlé de toi... Elle te voit souvent, paraît-il.

Pendant que Max parlait, il croyait sentir les yeux de sa nourrice l'examiner avec attention. Elle le connaissait si bien, qu'elle lisait certainement son trouble sur son visage. Julie gardait le silence.

—Depuis quand M. Hureau est-il donc à Saint-Yves? demanda Max.

— Il y a deux ans; il arrivait au moment de ton départ.

— Et sa sœur demeure avec lui?

— Bien sûr, puisqu'ils n'ont plus de parents.

— Elle est très bien cette jeune fille. Ne va-t-elle pas se marier bientôt?...

— Personne n'en parle; si elle voulait, elle trouverait un bon parti; il y a le fils d'un gros marchand de bestiaux, un beau garçon, ma foi, ce Michel Vinard, il en était joliment occupé; mais Mlle Madeleine a refusé...

— Pourquoi?

— Je ne lui ai point demandé; je crois bien qu'elle ne veut point quitter son frère, qui n'est pas si bien portant; elle le soigne quasiment comme une petite maman. C'est de bon monde, vois-tu, ces gens-là... Il faut ne leur demander que des choses honnêtes... Mlle Madeleine porte la bannière de la Vierge, parce que c'est la plus honnête fille du pays! Ah! c'est bien vrai... la plus honnête fille!

Et Julie appuya sur ces mots-là en regardant Max.

— Tant mieux pour elle, il eût été fâcheux que son air candide ne fût pas sincère... Au revoir, nourrice.

— Tu t'en vas déjà?

— Il faut que je m'apprête pour le dîner.

Et Max rentra chez lui.

M. Vinard!... M. Vinard! Fils d'un marchand de bestiaux!... Quel contraste entre cette jolie fille et le lourdaud qui a demandé sa main! Sans son frère elle eût sans doute accepté, et, dans le village, on aurait trouvé qu'elle faisait un *bon mariage*...

Qu'est-ce que cela m'eût fait après tout, se disait Max?... Je la connais à peine... Elle doit m'être absolument indifférente; c'est une belle fille, voilà tout... Si j'étais resté à Marseille, j'en eusse vu d'aussi belles... J'aurais dû m'y arrêter... C'est la première femme française vraiment jolie que je rencontre sur mon chemin depuis mon arrivée... Elle m'ocupe plus que de raison, mais je me rappellerai M. Vinard et cela me calmera.

A. Gennevraye.

La fin prochainement.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

PHILOSOPHIE MÉDICALE

L'expression de philosophie médicale peut être prise dans deux acceptions. En un sens plus particulier, le mot de philosophie désigne souvent le système d'idées générales qui règle la méthode d'une science ou d'un art et en coordonne les résultats. Ainsi, la philosophie médicale sera d'abord l'ensemble des vues d'après lesquelles la médecine d'une époque comprend la maladie et la manière de la guérir. Dans un sens plus général, la philosophie est la science de la destinée humaine et des liens qui la rattachent à la nature et à son auteur; à ce second point de vue, qui embrasse et domine tous les autres, la philosophie médicale sera donc le résumé de ce que la médecine croit avoir à nous apprendre sur la nature de l'être humain, sur son origine, sur les rapports mutuels de ces réalités qu'il est si difficile d'expliquer, plus difficile encore de méconnaître dans notre complexe nature, l'âme, la matière et la vie.

Je n'ai pas besoin de montrer comment, de ces deux philosophies, la première nous touche d'une façon tout à fait immédiate et indubitablement pratique, et que dans la seconde sont engagés nos intérêts les plus élevés... Mais il est également certain que l'une et l'autre se tiennent d'assez près. Toute médication raisonnée, s'élevant au-dessus de l'empirisme, suppose ou implique une pathologie, c'est-à-dire une connaissance méthodique des lois qui président à l'évolution des maladies. Mais comment connaître le sort de la fonction troublée, si l'on ne connaît pas la nature et le mécanisme de la fonction normale? Arrivé là, sans doute, le savant, le praticien surtout, peut se contenter de prendre l'organisme tout formé, sans se demander d'où il vient, ni quels en sont les éléments derniers et irréductibles. Mais les problèmes naissent les uns des autres, et les découvertes les plus positives en soulèvent autant qu'elles en résolvent. Qui ignore aujourd'hui que les travaux de M. Pasteur, s'ils ont transformé la fabrication de la bière et celle du vinaigre, ont, en vertu des mêmes principes, révolutionné la médecine et la chirurgie, en même temps qu'elles fixaient les esprits les moins prévenus sur la question — tenue jusque-là pour toute métaphysique — de la génération spontanée? Les hypothèses darwiniennes sur la lutte pour l'exis-

tence ne tendent pas seulement à nous expliquer les origines des espèces; elles ont la prétention d'éclairer les phénomènes les plus intimes de notre sang, de nos muscles et de nos os. Enfin, il est superflu de rappeler comment les magistrats, les ecclésiastiques, les pères de famille scrupuleux, beaucoup même de littérateurs et d'hommes du monde, aux jours où ils réfléchissent, se demandent avec une certaine anxiété : l'enseignement de nos Facultés de médecine est-il matérialiste ou ne l'est-il pas?

Pour chercher où en est notre philosophie médicale, — entendue dans les deux sens, — le moment paraît assez favorable. Sur les rapports des découvertes de M. Pasteur avec la pathologie et la thérapeutique, nos médecins ont décidément pris position, et presque tous dans un sens favorable. Les éditeurs renouvellent leurs grandes publications. De tous côtés paraissent des « Traités de médecine [1] » monumentaux qui prétendent éclairer les routes nouvelles.

*
* *

Parmi les sciences secondaires qui remplissent les cadres des études médicales, il en est qui ont plus varié que les autres. Les sciences descriptives, celles qui s'attachent à isoler et à classer les symptômes principaux des affections, n'avaient guère qu'à se développer sans se renouveler beaucoup. Pour produire leurs principaux effets, les agents, — quels qu'ils soient, — des maladies n'ont pas attendu que nous les connussions. Ce qu'on avait vu dans la succession apparente de ces effets était donc vu. Il ne pouvait être question que de le compléter, en tenant compte des troubles nouveaux produits par certains fléaux contemporains, tels que, par exemple, l'alcoolisme. Mais la connaissance exacte des agents vrais des maladies, voilà ce qui avait à faire et qui devait faire un pas considérable.

Je me souviens d'avoir entendu un excellent médecin me dire, il y a vingt-cinq ans : « Mais qu'est-ce que vous voulez que cela me fasse, que vous ayez pris votre mal de telle façon ou de telle autre? On ne traite pas une cause : on ne traite que ses effets ou ce que nous appelons les symptômes. Que puis-je faire aujourd'hui aux vingt degrés de froid que vous avez affrontés avant-hier? Vous avez

[1] Je signalerai surtout le *Traité de médecine* publié par la librairie Masson, sous la direction de MM. Charcot, Bouchard et Brissaud. C'est surtout à M. Bouchard que les hommes du métier attribuent l'inspiration dominante. Cette inspiration a-t-elle réussi à faire aboutir un ouvrage bien ordonné, bien fondu, d'heureuses proportions, classique en un mot, comme l'est déjà le grand *Traité de chirurgie* paru dans la même maison? Ce n'est pas à nous d'en décider; mais les quatre gros volumes déjà parus contiennent assurément des matériaux très précieux.

ce que vous avez : tâchons de le voir et de vous en débarrasser. » Soit! mais il ne s'agit pas seulement de maladies à guérir une fois qu'elles ont éclaté. Il s'agit bien aussi de maladies à prévenir. Or il est à noter que les progrès de l'hygiène, — qui n'est pas la partie la plus méprisable de la médecine, — ont coïncidé avec les progrès faits dans la recherche de ces agents inconnus. Puis, est-il vrai de dire que la cause de la maladie n'existe plus ou ne produit plus d'effets nouveaux une fois que la maladie a éclaté? Quelquefois cela est; mais souvent aussi cela n'est pas. Il est des causes qui visiblement persistent à agir, c'est-à-dire à prolonger et à multiplier les premiers désordres : déclarer d'avance inutile la recherche de toutes les autres serait un parti pris bien téméraire.

C'est là précisément un des points sur lesquels les nouvelles méthodes nous en ont appris le plus. « La pathogénie, écrit l'auteur de l'espèce de manifeste mis en tête du nouveau traité de médecine [1], c'est le mécanisme de l'attaque et le mécanisme de la défense. » Comment sommes-nous attaqués? Comment nous défendons-nous? Voilà donc les deux termes d'un grand problème.

Rappelons d'abord que le mot d'attaque n'est pas ici une métaphore. Dans un grand nombre de cas au moins, pour ne parler que de ce qui est démontré, ce qui nous attaque est vivant, vivant d'une vie qui, à mesure qu'on l'étudie mieux, paraît, malgré son extrême petitesse, être analogue à la nôtre. Le nombre des microbes signalés aux portes de nos organes s'est-il donc multiplié beaucoup depuis dix ans? Non; ce n'est pas sur le nombre que les découvertes ont porté. A l'heure actuelle on paraît même plus préoccupé de le réduire, en ramenant les principales variétés à une demi-douzaine de types, mais dont on s'applique à mesurer la force offensive et défensive, à suivre la tactique, à déterminer les lieux d'élection... « Streptocoque, pneumocoque, staphylocoque, bacterium coli..., avec cela se fabrique l'immense majorité des entités morbides [2]. »

Comment se fait cette « fabrication »? Par des combinaisons chimiques, comme celles qui s'accomplissent dans le verre ou dans la cornue du laboratoire? Non, puisque nous avons affaire à des vivants. Ainsi, qu'est-ce qu'un virus? On disait autrefois (telle est encore la définition du Dictionnaire de Littré) : « c'est l'agent de transmission de certaines maladies contagieuses. » Le Dictionnaire de l'Académie — qui, sans doute, avait consulté un spécialiste, —

[1] M. le docteur Charrin, agrégé de la faculté de médecine. — Ce travail aurait gagné à être mûri davantage. L'auteur l'a senti et ne cesse de le reprendre dans une série de travaux publiés par la *Semaine médicale*.

[2] Charrin, *Semaine médicale* du 11 juin 1892.

ajoutait : « que l'on croit causé par une sécrétion morbide[1]. » Certainement il y a de telles sécrétions, et nous y reviendrons. Mais on sait désormais par qui elles sont produites. Lisons attentivement cette définition de M. Bouchard[2] : « Un virus est un microbe pour lequel les humeurs d'un animal, envisagées au point de vue de leur composition, sont un milieu habitable, et qui, de plus, possède les moyens de lutter, souvent avec avantage, contre les procédés de destruction dont dispose [contre lui] l'organisme animal. »

Ainsi, l'organisation a deux moyens de se préserver de la virulence : se tenir d'abord dans un état qui fasse que le microbe ne trouve pas en elle un milieu qui lui permette de s'y nourrir et de s'y multiplier; puis entrer en lutte, munie de tous les moyens de destruction dont elle dispose à son tour, et faire disparaître son ennemi. Tel est le programme qui semble tracé dans cette définition du virus.

Où est l'ennemi? On peut commencer par répondre : « Partout, dans l'air, dans la terre et dans les eaux! » Mais tant qu'il n'est que là, le danger n'est pas grand pour nous. Ce danger devient sérieux dès que le microbe a pénétré du dehors au dedans. Ici encore, cependant, les étapes sont nombreuses et, en général, la guerre ne se fait pas sans que nous en soyons avertis, si nous voulons y faire attention. Il y a des frontières où les incursions se renouvellent continuellement, où l'on peut même dire que l'ennemi héréditaire tient garnison, vivant momentanément en paix avec nos propres troupes. Le revêtement extérieur de notre peau, le revêtement intérieur de nos muqueuses, notre bouche, tout notre canal digestif... sont ainsi peuplés d'agents innombrables qui se partagent sans doute notre nourriture ou vivent de nos résidus, et qui, en échange, nous rendent peut-être quelques services. Là doivent s'arrêter, là, en temps normal, s'arrêtent leurs mouvements. Quand M. Pasteur commença ses travaux, il affirma que nos milieux intérieurs, notre sang, nos muscles, nos grands viscères étaient purs de microbes. Dans l'état de santé, cela est encore admis (sauf pour les voies respiratoires et digestives). Mais si sur un point donné, là où elle cesse d'être permise ou neutre, la frontière faiblit, si les cellules qui la gardent se relâchent, si le froid, la faim, le surmenage, à plus forte raison une blessure violente leur ont apporté un commencement de dissolution, alors l'effraction est possible; si elle

[1] Littré avait trouvé sans doute inutile de reproduire une explication jugée encore hypothétique.

[2] Bouchard, *les Microbes pathogènes*, 1 vol. in-16, J.-B. Baillière. Recueil de communications et d'analyses, fait pour les savants et qui n'a pas la prétention d'aller au grand public.

réussit, l'invasion commence ; et par le seul fait qu'ils franchissent la zone où ils étaient tolérés, les étrangers deviennent des ennemis.

En matière d'invasion, ce qui décide souvent du sort de la campagne, c'est le choix de la route suivie par l'envahisseur. Ici le territoire envahi est tel qu'il est impossible d'y vivre ; là les troupes sont acculées tout d'un coup à un obstacle où il faut qu'elles succombent ou qu'elles s'usent ; ailleurs, au contraire, le torrent se précipite librement, et rien ne s'oppose à ses ravages. Il en est de même pour la pénétration des microbes. « Rien, dit le grand traité de médecine de M. Bouchard, rien n'importe davantage que la nature de la porte d'entrée ; car les milieux que ces portes ouvrent à l'ennemi sont extrêmement dissemblables ; ils diffèrent physiquement, chimiquement, dynamiquement [1]. » Il est des animaux chez qui tel bacille, introduit directement dans le sang, ne déterminera qu'une affection légère, préparant même ou créant l'immunité. Que ce bacille soit inoculé dans le tissu cellulaire, c'est la mort à brève échéance. Notre suc gastrique ne nous sert pas seulement à digérer nos aliments : quand lui arrivent certains microbes, il les tue.

Supposons donc que le microbe ait pénétré là où il n'est pas destiné à être promptement détruit ; que peut-il devenir ? M. Bouchard et ses élèves (très au courant de toutes les découvertes, auxquelles ils ont ajouté les leurs, qui ne sont pas les moindres), nous jalonnent ainsi ces courses fécondes en désordres et en ruines.

D'abord les microbes se concentrent et ils pullulent. Quand on sait qu'un unique abcès peut en contenir des millions, on comprend que la pullulation et la concentration s'activent mutuellement et qu'il en résulte assez vite des accumulations formidables. Ces accumulations agissent d'abord mécaniquement et par la masse. Ils obstruent le canal des vaisseaux, en modifient la tension, la pression ; ils modifient par suite la vitesse du liquide qui y circule. Ce sont là autant de troubles produits uniquement par l'obstacle que ressent la vie normale dans le fonctionnement de tel ou tel de ses organes. Il va sans dire que plus l'organe ainsi gêné est important, plus ce trouble est dangereux.

Mais ces petits organismes, une fois qu'ils sont installés dans un milieu qui leur convient, s'y abandonnent à leur nature, ils y exercent leurs fonctions, ils y développent leur industrie. Autrement dit, ces sécrétions morbides que l'ancienne médecine supposait ou constatait sans pouvoir les expliquer, ce sont eux qui les fabriquent. Quelquefois ils n'exercent qu'une action, pour ainsi dire, physiologique, mais qui n'en est pas moins fâcheuse pour

[1] M. Charrin est revenu tout récemment sur cette idée, en la confirmant par un grand nombre de faits, dans la *Semaine médicale* du 28 novembre 1892.

nous; car, pour obtenir des produits, ils consomment des aliments destinés à nos tissus, comme une armée qui ruine un pays par ses réquisitions et ses contributions de guerre. C'est pourquoi il est si intéressant, même au point de vue médical, de savoir quels sont les produits ordinaires de la vie des bacilles. « Comment ne pas avoir souci des transformations que ces ennemis font subir à l'azote, au carbone, à l'oxygène, quand il s'agit de notre azote, de notre carbone, de notre oxygène[1]? » Quelquefois ils viennent fabriquer leurs produits dans l'intérieur même de nos tissus, et alors ce ne sont pas seulement les aliments et les substances reconstituantes attendues du dehors qu'ils leur disputent, ce sont leurs réserves. A ce degré cependant, l'organisme lutte encore et même avec avantage; mais il ne lutte pas sans se dépenser. Les forces qu'il déploie pour vaincre ne survivent pas toutes : il en est qui succombent aux suites du combat. De là une accumulation de matières mortes qui constituent le *pus;* et de là une infiltration purulente où l'organisme souffre, non seulement du fait de l'ennemi, mais des suites inévitables de ses propres déperditions et de ses propres fatigues.

Parmi les ennemis, il en est de plus nuisibles que les autres. Quelques-uns élaborent des produits solubles qui exercent sur les tissus une action chimique. Si ces produits ne sont pas encore toxiques, ils laissent l'ensemble de l'organisation indemne de toute intoxication ou infection; et cependant, montre M. Bouchard, ils produisent des désordres locaux, des dissolutions ou mortifications de substance, et les phénomènes qui en résultent peuvent aller jusqu'à la gangrène. Ces produits peuvent encore nuire d'une autre manière : en favorisant la pullulation d'autres microbes, de même que, par exemple, le ferment alcoolique travaille pour le ferment acétique. Nous verrons encore d'autres exemples de ces associations de microbes coalisés contre nous.

Mais la toxicité du produit soluble du petit organisme peut s'accentuer. Dans ce cas, tous les phénomènes locaux dont nous venons de parler ont un retentissement général. Les poisons se disséminent, au grand détriment de tous les organes qui les résorbent. Non-seulement les points d'attaque se multiplient, mais l'envahisseur chemine dans les interstices de nos tissus, pénètre dans les cellules, obstrue la circulation partout; puis, comme un ennemi qui vise surtout à frapper la capitale et les grandes voies de communication qui en partent ou y aboutissent, il atteint le système nerveux. Une fois là, il paralyse la défense en empêchant la dila-

[1] Charrin, *La concurrence vitale et la bactériologie.* (*Semaine médicale* du 2 mars 1892.)

tation vasculaire qui est nécessaire pour laisser circuler et agir là où il le faut les défenseurs de l'organisme.

Comment donc et par qui l'organisme est-il défendu? Des découvertes, plus nouvelles encore que celles des microbes, — et dont il n'a guère été question jusqu'ici que dans les ouvrages ou recueils spéciaux, — vont nous l'apprendre.

Personne ne doutait que l'organisation ne fût douée d'une énergie capable de se replacer dans son état normal quand les causes qui l'en avaient fait sortir n'étaient pas trop fortes ou trop persistantes. Quelques théoriciens, qui faisaient de la maladie, — et parfois de chaque maladie en particulier, — une essence spéciale, pensaient que l'organisme disposait aussi contre le mal d'une faculté particulière qu'ils appelaient la force médicatrice. Pour d'autres, comme Broussais, il n'y avait qu'une seule activité, capable, il est vrai, de subir une déviation accidentelle, mais capable aussi de se redresser d'elle-même, comme un homme qu'on a poussé hors de son centre de gravité peut s'y remettre par la seule vertu de son effort constant et habituel, à la seule condition que le choc n'ait pas été trop violent et que l'aide ou le point d'appui aient offert une résistance suffisante. Ce point de vue, dis-je, était à peu près celui de Broussais. S'il combattait l'*ontologisme*, s'il professait une sorte d'horreur pour toute conception lui paraissant entachée de métaphysique, il ne s'en appliquait pas moins à sauver l'ensemble de la vie des explications toutes mécanistes; car il écrivait :

« La médecine n'est pas une manipulation chimique. Les réactifs exercent bien quelque action sur les substances étrangères, lorsqu'elles ne sont que dans les voies digestives; encore faut-il tenir compte de la vitalité de leurs parois. Mais dans les secondes voies, celles de l'absorption, de la circulation, de la sécrétion, et dans la trame où s'opère la nutrition, l'œil du chimiste ne voit rien, la main du manipulateur ne dirige rien. C'est d'après d'autres données que celles tirées de la chimie brute qu'il faut opérer; ce sont les lois vitales qui constituent *la providence intérieure de l'organisme*, qui opèrent les transformations, les départs, les éliminations, les dépurations; et le plus souvent il ne faut que modérer ou ranimer l'excitation à propos pour qu'elles réussissent dans ce travail [1]. »

« La providence intérieure de l'organisme », voilà une expression remarquable! Mais le sens en demeurait, somme toute, assez vague. Il n'est point défendu de chercher l'enchaînement des causes

[1] Broussais, *Examen des doctrines médicales*, IV, 561. — Voyez-en le commentaire dans l'introduction du *Traité de thérapeutique* de Trousseau et Pidoux, 8e édition, donnée par Constantin Paul. Paris, Asselin. Cette introduction est un modèle (pas assez imité) d'exposition large et lumineues.

secondes par lequel agit cet ordre providentiel. C'est là en définitive ce qui fait la science, et c'est là aussi ce qui conduit l'art, car, pas plus ici qu'ailleurs, il ne faut s'attendre à une providence qui nous dispense de l'aide-toi le ciel t'aidera.

Or, si notre corps est attaqué souvent par des organismes infiniment petits, il est défendu aussi par des myriades d'êtres microscopiques unis intimement à nous. On les appelle les phagocytes, autrement dit les cellules mangeuses ou dévoratrices. Ces cellules ont un pouvoir digestif analogue à celui des animaux unicellulaires, comme les amibes : tout récemment on a découvert qu'elles se chargent de manger les microbes par lesquels nous sommes envahis. « Ce phagocytisme, dit M. Bouchard [1], est l'une des manifestations de la nature médicatrice, l'un des modes de l'effort naturel et préservateur. » Oui, mais ce serait s'exposer à bien des difficultés et à bien des exceptions que de s'en tenir à cette formule trop rassurante. Un des travailleurs les plus remarqués de l'Institut Pasteur, M. Elie Metschnikoff, va nous donner sur ce sujet de plus amples lumières [2].

D'abord la force digestive de ces cellules est limitée. Il y a à cela un avantage et il y a un inconvénient. L'avantage est qu'elles respectent les autres cellules leurs voisines, quand celles-ci sont saines et suffisamment actives. L'inconvénient est qu'elles ne peuvent venir à bout de tous les microbes. De même que certaines substances traversent nos intestins sans être digérées et sortent de chez nous intactes, de même certains microbes, tels que les bacilles de la lèpre et de la tuberculose, peuvent braver les phagocytes; ils restent en contact avec eux sans être ni tués ni assez affaiblis pour être digérés. Les expériences de laboratoire nous l'expliquent en nous montrant comment ces bacilles sont d'une coloration plus difficile, ce qui accuse la solidité, la dureté de leur membrane externe : c'est cette membrane qui les protège contre l'action de nos défenseurs. Nos défenseurs toutefois nous mangeraient parfaitement nous-mêmes, si nous nous laissions faire; car il faut qu'ils vivent, eux aussi. Lorsque notre vie totale est intense et qu'elle reste bien ordonnée, ils vivent de nos restes et ils nous rendent le service de nous en débarrasser. Ce sont eux qui résorbent tous les tissus morts ou affaiblis; ce sont eux qui, enlevant de la circulation les globules sanguins vieillis, font par là même de la place à des globules plus jeunes et plus actifs. Leur action sur les microbes

[1] Les *Microbes pathogènes*, p. 9.

[2] Voy. les *Annales de l'Institut Pasteur*, 1887 et années suivantes. Voy. aussi diverses communications du même auteur dans la *Revue scientifique* et la *Semaine médicale* de 1892.

ou du moins sur la majorité d'entre eux n'est donc qu'un cas particulier de leur action universelle, à tous les degrés de l'échelle animale et dans tous les instants de la vie. M. Metschnikoff croit même qu'ils sont aussi les agents des variations des espèces; car, dit-il, ils doivent hâter la disparition des organes qui, ne servant plus, s'affaiblissent par leur inaction même; et cette disparition, donnant plus de jeu à des organes d'avenir, prépare le remaniement du plan total de l'économie.

Voilà, dira-t-on, des défenseurs qui rappellent ces gardes nationaux capables de défendre la constitution et, au besoin, de la combattre. Eh bien, oui! mais c'est la loi. Il faut que nous maintenions la discipline chez ceux qui nous servent. Si nous les laissons dépérir dans l'inaction, si nous leur faisons des conditions d'existence insuffisantes ou corruptrices, ils se tournent contre nous. Les armées qu'on ne mène point à l'ennemi vrai font souvent la guerre civile. Nul n'a le droit de s'endormir sur une foi aveugle en ceux qui travaillent pour lui; et il est bon que cela soit ainsi.

Ces phagocytes (dont la découverte est une des nouveautés les plus attrayantes de la physiologie contemporaine) se subdivisent en deux grandes catégories. Il y en a de sédentaires, préposés, nous dit M. Metschnikoff à la défense de tel ou tel organe particulier. Les muscles striés ont leurs phagocytes, le système nerveux a les siens, le système adipeux également. Il y en a dans les amygdales, dans les poumons, dans le foie. Mais indépendamment de ces gardiens, postés toujours dans la même garnison, l'organisme possède une armée mobile de phagocytes plus petits [1] : ce sont les globules blancs du sang (nommés jusqu'alors *leucocytes*, ou cellules blanches) qui se dirigent partout où ils sont appelés au secours des phagocytes locaux. Si les expérimentateurs n'ont été dupes [2] d'aucun mirage, il s'opère là dans notre propre corps une véritable chasse au microbe dont les phases sont pleines d'intérêt.

En premier lieu s'accomplit ce que les médecins appellent la diapédèse, c'est-à-dire la sortie des leucocytes hors des vaisseaux sanguins : c'est comme une mobilisation faite à l'appel de l'ennemi même, car c'est précisément l'irritation exercée par les microbes qui fait que les leucocytes s'extravasent à travers les parois qui les retenaient et se mettent en quête de leur proie.

Vient ensuite la poursuite du microbe, lequel apparemment se

[1] C'est pourquoi quelques physiologistes les appellent aussi les *microphages*, donnant aux autres le nom de *macrophages* ou *cellules géantes*.

[2] Cette description est couverte par la double autorité de l'Institut Pasteur et par les expériences de M. Bouchard. Voy. *Les microbes pathogènes*, p. 178, 179.

défend ou est défendu plus ou moins. Les leucocytes qui le cherchent sont doués, nous assure-t-on, d'une sensibilité assez délicate : il est des microbes dont ils sont avides, il en est d'autres qu'ils redoutent; la composition chimique du milieu — autre point de grande importance — les attire ou les repousse.

Vient enfin l'attaque du microbe enveloppé, absorbé, digéré : c'est là que les leucocytes méritent leur nom nouveau de phagocytes, car c'est là que s'accomplit le phagocytisme proprement dit. Mais cette opération ne s'accomplit pas toujours sans difficulté. Quelquefois les microbes, nous l'avons vu, sont trop durs à avaler : quelquefois le phagocyte recule, il manque d'appétit, il est devenu dyspeptique (ce sont les propres expressions des *Annales de l'Institut Pasteur* que je transcris ici). Il en résulte que les microbes échappent ou qu'ils ne sont pas digérés complètement; alors ils pullulent, ils se répandent, et c'est par là qu'on s'efforce d'expliquer aujourd'hui les phénomènes de l'infection.

C'est par là aussi qu'on explique d'une manière toute nouvelle le phénomène de l'inflammation. Jusqu'ici on n'avait guère vu dans l'inflammation que son rôle douloureux et son procédé mécanique. On la réduisait à un afflux plus considérable de sang dans les vaisseaux capillaires. Il y a cela sans doute : mais ce mécanisme n'est que le moyen d'action d'un phénomène vital, d'un phénomène qui a sa finalité. D'après les récentes expériences, ce qui fait surtout l'essence de l'inflammation, c'est précisément la réunion des phénomènes d'irritation des vaisseaux, de diapédèse ou transsudation du sang, de lutte contre les microbes et de phagocytisme : tout cela forme une suite où tout est lié. On s'est aperçu de plus que quand l'inflammation circonscrit ainsi la lutte sur un point particulier, c'est un signe que l'organisme résiste à une infection générale : peut-être cet effort même pour acculer l'envahisseur sur un point où se livre la bataille contribue-t-il beaucoup à protéger l'ensemble de l'économie. Lorsque la bataille a été gagnée, les bactéries sont tuées; les phagocytes qui en sont venus à bout et qui n'ont pas été trop entamés dans la lutte retournent par les voies lymphatiques dans le courant d'où ils sortaient. Quelques autres (comme nous le disions, mais sans pouvoir l'expliquer encore) ont succombé, et ce sont leurs cadavres entassés qui constituent le *pus*, lequel est évacué mécaniquement. Il peut se faire, affirme M. Bouchard, que d'autres soient englobés et dissous par d'autres phagocytes. Enfin il en est qui, selon les observations de M. Ranvier, restent sur place pour y vivre désormais d'une vie sédentaire, après s'être transformés en cellules fixes de tissu conjonctif. Ainsi, les vétérans romains qui avaient combattu victorieu-

sement les barbares se transformaient souvent en colons et, par leur seule présence, accroissaient et consolidaient le territoire de l'empire.

C'est encore cette même étude des phénomènes de l'attaque et de la défense qui a conduit à une théorie nouvelle de l'immunité, soit naturelle, soit acquise. Il est en effet peu de problèmes auxquels, depuis quelques années, on se soit attaqué avec plus de vivacité et plus de constance. Il nous est impossible d'entrer ici dans le détail des hypothèses qu'on a essayées et des expériences de laboratoire par lesquelles on s'est efforcé de les vérifier. Disons seulement qu'ici, comme partout, on a eu successivement des théories voulant expliquer tout physiquement; d'autres s'en référant à des causes d'ordre chimique, d'autres recherchant des actions plus exclusivement biologiques, d'autres enfin tendant à faire une part à chacune de ces influences, mais en les subordonnant toutes à l'influence vitale.

On ne peut se défendre de l'idée que, dans certains cas, la température agit par elle-même soit pour faire pulluler, soit pour tuer certains microbes; car on sait que les bacilles tuberculeux ne se développent point chez les animaux à sang froid. On ne peut nier, d'autre part, que la nature chimique des humeurs ne fasse à beaucoup de micro-organismes un milieu plus ou moins hospitalier; ainsi tels animaux sont réfractaires au bacille du charbon à cause de l'alcalinité de leur sang. Quant à la cause biologique, nous la connaissons maintenant avec précision : c'est l'action du phagocyte.

Il serait donc impossible de voir simplement dans l'immunité l'inaptitude du milieu intérieur à laisser végéter en lui tel ou tel microbe. Y a-t-il même une immunité qui ne soit jamais que cela? M. Metschnikoff le conteste. Par des expériences très ingénieuses, il montre que là où l'on croyait à une simple résistance des humeurs dites microbicides, il y a du phagocytisme en jeu. Si, par exemple, il empêche les phagocytes d'arriver sur un point donné aussi vite que les humeurs qui leur servent habituellement de véhicule, les humeurs tenues jusque-là pour bactéricides cessent de l'être; les microbes qui avaient été ensemencés sur ce point subsistent, et ils ne disparaissent qu'à partir du moment où les humeurs sont rejointes par leurs phagocytes. D'autre part, il est vrai qu'il est des humeurs pouvant agir sur les phagocytes, les attirer ou les tenir à distance. M. Metschnikoff le reconnaît lui-même dans son plus récent travail : « Les toxines bactériennes agissent sur les leucocytes en les repoussant. » Nous avons vu tout à l'heure qu'elles agissent encore d'une autre façon, en paralysant le système vaso-dilatateur qui doit permettre aux leucocytes d'accomplir librement leur voyage à la recherche de leur proie. Enfin, il y a

peu de jours que M. Charrin s'expliquait plus amplement sur le rôle des humeurs si souvent qualifiées de microbicides. « Pour qu'elles méritent ce nom, dit-il, il n'est pas nécessaire qu'elles tuent d'emblée les microbes; il suffit qu'elles les affaiblissent en leur faisant des conditions peu favorables, car alors le rôle des phagocytes devient plus aisé. »

M. Bouchard semble donc bien avoir fait plus que de l'éclectisme, il paraît avoir marqué dans une heureuse synthèse la vraie subordination des causes, quand il écrit [1] : « Des deux procédés de défense, l'un est général, je pourrais dire universel, c'est le phagocytisme; l'autre est accessoire et contingent, c'est l'état bactéricide. » (Entendez ici spécialement l'état bactéricide des humeurs.) C'est surtout, il est vrai, à l'immunité naturelle, à l'immunité de l'état de santé que s'applique cette définition, gage d'un accord précieux. Quand il s'agit d'expliquer l'immunité acquise artificiellement par vaccination, les divergences menacent de s'accuser. M. Metschnikoff tient à étendre de plus en plus la prépondérance du phagocyte. « Dans les cas, dit-il, d'immunité obtenue artificiellement au moyen d'inoculations préventives, il s'agit quelquefois d'habituer les microphages à dévorer une espèce de bacilles que les cellules, à leur état naturel, évitaient. Qu'on me passe l'expression vulgaire, l'expérimentateur s'arrange pour que l'appétit leur vienne en mangeant; car cet appétit, il le stimule par des virus de plus en plus forts, c'est-à-dire par des microbes contre lesquels leurs facultés digestives se renforcent... Beaucoup d'expériences prouvent que les phagocytes peuvent s'habituer graduellement à dévorer les microbes qu'ils évitaient au début. »

Pour M. Bouchard, les choses sont plus compliquées. L'immunité acquise est subordonnée, selon lui, à deux ordres de conditions : les conditions statiques et les conditions dynamiques. Les conditions dynamiques, ce sont les aptitudes phagocytaires des cellules blanches, et, en définitive, ce sont toujours celles-là les plus importantes, celles dont les autres se bornent à faciliter l'action décisive. Quant aux conditions statiques, où faut-il les chercher? Dans l'état des humeurs qui, imprégnant la matière vivante, en modifient peu à peu le type nutritif. La nature elle-même trouve ainsi quelquefois le moyen de nous vacciner : car il est telles affections qui, une fois guéries, préservent à l'avenir d'une atteinte plus grave de la même maladie. En dehors de toutes les hypothèses secondaires par lesquelles on cherche encore à expliquer le mécanisme du vaccin, il y a une loi fort intéressante

[1] Bouchard, *les Microbes pathogènes*, p. 3.

et dont la découverte est due à M. Pasteur : l'effet nuisible des substances secrétées par les microbes est violent, mais il ne dure pas. Quand il n'a pas tué le sujet..., il produit en lui un autre genre de changement qui, cette fois, lui est utile et dont les effets persistent. Ainsi, l'atténuation des virus est une propriété qui s'acquiert lentement, mais qui est stable. On en tire cette conséquence que toute vaccination doit être une modification persistante de la nutrition, de ses fonctions, de ses actes, de ses produits; c'est-à-dire une modification des humeurs et une modification des cellules : les humeurs devenant plus impropres à la culture des microbes, les cellules devenant plus aptes au phagocytisme. De cette façon, le phagocytisme ne conserve-t-il pas le dernier mot?

*
* *

Nous venons de voir là, en partie du moins, le mécanisme de l'attaque et celui de la défense, tels surtout qu'ils se présentent dans les maladies infectieuses, puisque l'infection c'est essentiellement l'envahissement de l'organisme par les légions des microbes. On peut se rendre compte que, même pour ces maladies, — les mieux étudiées à la lumière des nouvelles méthodes, — il est impossible de tout attribuer à l'action des microbes et de croire qu'on est suffisamment édifié sur une affection, sur ses causes, sur sa marche, sur les remèdes qu'elle réclame, une fois qu'on a trouvé le microbe. « On supposait, il y a peu d'années encore, dit M. Charrin, que chaque agent bactérien provoquait une maladie définie, spéciale dans ses allures, dans sa durée, dans sa marche, dans sa gravité, dans sa terminaison, dans ses désordres... Il a fallu singulièrement en rabattre. Bien vite on s'est aperçu que la virulence allait de 0 à 1000 [1]. »

Mais ce n'est pas seulement l'intensité du mal qui varie dans de telles proportions, c'est encore la nature ou la forme particulière de la maladie. Et cette forme varie suivant quoi? Suivant la forme du microbe? Non, pas uniquement, elle varie aussi, elle varie surtout suivant le mode de réaction de l'organisme frappé. « Nous savons, dit le docteur G. M. Roger, qu'un même agent pathogène peut, dans les diverses espèces animales, déterminer des réactions, c'est-à-dire des maladies dissemblables, et réciproquement que des maladies, en apparence identiques, peuvent relever d'agents différents [2]. » Ce sont donc, ajoute le même savant, les caractères symptomatiques, c'est-à-dire les *manifestations réactionnelles* de l'individu atteint qui servent le plus souvent à classer les maladies.

[1] *Semaine médicale,* 11 juin 1892.
[2] *Traité de médecine,* cité, t. I, p. 512.

Ainsi se trouve conservée, consolidée même, cette partie considérable de la tradition médicale, que c'est l'organisme qui fait sa maladie en s'y abandonnant, pour ainsi dire, ou en luttant avec plus ou moins de vigueur et d'ensemble, de même que c'est lui qui, en grande partie, se guérira en consentant à l'action des remèdes et en se les assimilant comme il s'assimile les aliments. La grande conquête qui a été faite et qui s'ajoute à la science acquise, c'est la connaissance de cet ennemi du dehors et de ses attaques. L'attaque et la défense, d'ailleurs, sont si intimement liées, et les réactions qu'elles exercent l'une sur l'autre sont si étroites, qu'on n'a pu étudier la première sans mieux connaître la seconde. Il y a là un enchevêtrement d'influences mutuelles qui ne doit pas faire perdre courage, car on commence à le bien débrouiller.

Bien peu de médecins, parmi les plus attachés aux vieilles traditions, persistent aujourd'hui à dire que toute maladie est engendrée de toutes pièces par une déviation ou altération spontanée de l'organisme. Mais il est également bien peu de disciples de la nouvelle école qui croient que toute maladie sans exception est l'œuvre d'un microbe. D'abord il est des maladies qui, pour éclater, n'attendent pas l'invasion du microbe. Lorsqu'une nutrition mal entendue, mal secondée par un exercice insuffisant, ou encore mal gouvernée par les influences héréditaires, produit la goutte, à quoi attribuer les principaux phénomènes dont souffre le patient? On le sait depuis longtemps, et l'on n'a pas changé d'idée : c'est à la surabondance des acides, aux doses énormes de sels uratiques qui s'accumulent dans les articulations. Dans d'autres cas, l'un ou l'autre de nos organes intérieurs sera obstrué, imperméable : dès lors, les fonctions qu'il remplissait deviendront difficiles ou impossibles; les éliminations seront suspendues, et l'organisme s'empoisonnera par ses propres résidus. La qualité de ces résidus n'aura pas été modifiée, mais ils seront restés trop longtemps et dans des quantités que le sang ne saurait tolérer. Mais il pourra se faire aussi, — et c'est ce qui arrive dans le diabète, — que la qualité de certains produits soit modifiée : la cellule donne naissance à des acides, à des éthers qui troublent le jeu de presque tous les organes et les affaiblissent progressivement.

Que l'organisme se soit ainsi rendu malade lui-même, cela empêche-t-il que les microbes n'arrivent à leur tour à la première occasion? Non, hélas! C'est même le contraire qui n'est que trop probable. En sens inverse, quand l'infection s'est propagée à la suite d'une attaque violente et mal repoussée de bactéries, l'organisme ne fait-il que résister? Il commence par là, sans doute, mais cette résistance même l'affaiblit, et cet affaiblissement se traduit,

sur plus d'un point, par des insuffisances ou des désordres dans des fonctions importantes de l'économie. Rien de plus clair, — sinon de plus rassurant, — que cette description du grand *Traité de médecine*[1] :

« Lorsque l'affection dure depuis quelque temps, le rein peut se trouver lésé; la bile, les fèces, l'urine n'éliminent plus aussi bien les déchets d'une nutrition que l'hyperthermie a viciée; le cœur chasse insuffisamment un sang adultéré; le système nerveux n'entretient la vie intime qu'avec mollesse; les poumons engorgés renouvellent médiocrement l'oxygène; la moelle des os, la rate, encombrées, s'acquittent imparfaitement de leur rôle hématopoiétique; le foie laisse en détresse ses diverses fonctions; la peau ne cède plus assez de substances excrémentitielles au milieu ambiant; les sucs digestifs transforment mal les aliments que l'appétit, du reste, désire à peine. Dès lors, à la maladie microbienne s'ajoute la maladie cellulaire; dès lors, à l'intoxication par les sécrétions des bactéries, s'associe l'auto-intoxication, l'intoxication par les sécrétions ou les excrétions de nos propres organites. Et ce rein devenu imperméable, ce foie qui ne détruit plus les poisons, toutes ces circonstances aggravent les dangers liés à la présence des leucomaïnes et des ptomaïnes[2]. »

Comme si ce n'était pas assez de cette conspiration des troubles venus du dehors et des troubles nés en dedans, nos ennemis les microbes se coalisent, et les uns préparent en nous la venue des autres. Tel qui va périr dans le combat laisse des conditions d'existence qui n'existaient pas avant lui et qui, lui disparu, feront un milieu désormais apte à la pullulation d'un autre microbe. Une maladie paraît guérie : une autre apparaît comme le legs de la précédente, et complique l'affection à peine éteinte. Ainsi, dans la diphtérie, l'organisme court successivement trois grands dangers : en premier lieu, le microbe tisse ces fausses membranes qui risquent d'étouffer le malade; puis il fabrique des toxines qui voyagent et provoquent la paralysie; enfin surviennent d'autres microbes, les streptocoques. Cette explication nouvelle des affections secondaires et des complications est un des problèmes qui préoccupent le plus, à l'heure actuelle, notre monde médical. Dans nombre de cas, on croit avoir affaire au même microbe qui voyage

[1] Charcot et Bouchard, *Traité de médecine*, p. 114.

[2] On désigne ainsi l'espèce de putréfaction partielle, ou, comme on a dit, les portions de cadavres que nous faisons en nous, par le seul fait des destructions que la vie opère pour se maintenir. La santé est au prix d'une élimination constante de ces substances. C'est ce qu'ont éclairci les beaux travaux de M. Armand Gautier.

d'un lieu dans un autre et qui, après avoir développé, par exemple, une pneumonie, émigre dans le cerveau et y détermine une méningite mortelle. Dans d'autres cas, les chercheurs soutiennent qu'il s'agit bien d'un second microbe entré en scène après le premier, à la façon des oiseaux de proie qui ne s'abattent sur un cadavre que l'un après l'autre, ou de ces pillards qui n'arrivent dans un pays qu'à la suite d'armées victorieuses.

Devant ces coalitions, la médecine nouvelle se sent-elle désarmée ? Et ces découvertes qui accroissent le nombre des périls sont-elles faites pour désespérer l'art de guérir? Nullement. Mieux vaut un ennemi connu qu'un ennemi insidieux et ignoré. Ce n'est pas parce que nous les avons dépistés que les microbes s'acharnent sur nous et travaillent à nous décomposer. Leurs espèces sont très probablement aussi anciennes que la nôtre, et plus nous connaissons leur nature, leurs appétits et leurs mœurs, plus nous avons chance de pouvoir mieux atténuer leurs antiques ravages. Il est vrai que pendant longtemps il y avait comme un accord de triste résignation à dire qu'il était bien difficile de tuer le microbe sans tuer en même temps le malade qui le portait. Mais on a réagi fort heureusement contre ce scepticisme. D'abord on a trouvé des substances qui tuent certains microbes tout en restant inoffensives pour l'homme. Sans doute, si l'on attend que leurs bataillons aient envahi le corps entier et planté leurs colonies dans les organes les plus précieux, on s'est rendu la lutte difficile. Mais le microbe ne commence en général à agir qu'à la surface de certains tissus moins délicats. C'est là qu'il s'agit de l'atteindre à temps, parce que la substance antiseptique qu'il redoute ne nuira pas à l'organisme.

Mais ce qu'il faut retenir mieux encore, c'est qu'il s'agit moins de tuer tous les microbes que de les empêcher de pulluler. Quand ils emportent le malade, c'est surtout par l'effet de leur nombre, toujours croissant. Que ce nombre diminue, l'organisme en vient à bout par lui-même. Souvent donc, c'est assez d'arrêter la multiplication des premiers, d'aider le second à recouvrer quelque énergie : cela suffit, disons-nous, pour faire pencher la balance en faveur des forces saines, et le rôle merveilleux des cellules migratrices achève la guérison.

En résumé, la médecine doit faire marcher de front le travail de laboratoire et la clinique. Le laboratoire lui permettra d'isoler les microbes, de les reconnaître, de connaître leurs produits, leurs aptitudes, leurs résistances, et d'essayer contre eux des moyens de destruction inoffensifs pour nous. La clinique le mettra toujours à l'affût des changements qui, dans le cours d'une maladie, modifient les conditions intérieures pour les rendre tantôt favorables à

l'attaque et défavorables à la défense, tantôt favorables à la défense et défavorables à l'attaque. « Surveiller ces changements, là est le fond de la médecine de tous les instants. »

*
* *

Les découvertes nouvelles agrandissent donc la tradition médicale, sans la révolutionner aussi complètement qu'on l'avait cru. Que nous apportent-elles maintenant de nouveau sur le problème philosophique de la vie?

Ce problème, sans cesse agité, peut se ramener à la question suivante : la vie n'est-elle que mécanisme? Ou, ce qui revient au même, la vie est-elle uniquement sous la dépendance de la matière inorganique?

Or il est bien clair que, sans trancher définitivement toutes les difficultés (car des faits nouveaux en suscitent toujours de nouvelles), les dernières théories ne peuvent vraiment pas être considérées comme favorables au matérialisme. Tout ce qu'on enseigne de nouveau depuis vingt ans en médecine tend à prouver de mieux en mieux ces deux propositions : 1° que partout où nous saisissons un ensemble de procédés ou d'actes mécaniques, il n'y a là que le mode d'action extérieur plus ou moins contrarié d'une force vitale; 2° que là où nous voyons dans l'organisme une matière semblant ne relever que de la chimie, cette matière est le produit d'une existence vivante : elle en provient, elle ne la fait pas.

La pathogénie contemporaine, en effet, que met-elle sous nos yeux? Les microbes qui attaquent notre organisme, les cellules qui constituent notre organisme et, entre les uns et les autres, des milieux faits, soit de sécrétions solidifiées, soit plus souvent d'humeurs. Or que sont ces sécrétions et que sont ces humeurs? Ou plutôt d'où viennent-elles? Un intéressant travail de M. Georges Pouchet le rappelait, il y a quelques années, dans un recueil composé en l'honneur du centenaire de Chevreul : « Dans l'état actuel de l'anatomie générale, il semble qu'on puisse reprendre, en la transportant aux parties cellulaires ou non, la grande division imaginée par de Blainville, des matériaux de l'organisme en *constituants* et en *produits;* d'un côté, les cellules, les agents primitifs et essentiels de la vie; de l'autre, tout le reste de l'économie comme les résultats, les *produits* de la vie individuelle ou commune des cellules... Les éléments constituants de l'organisme, ce sont les cellules; les produits, c'est tout le reste. »

Ainsi donc, dans un organisme, tout ce qui n'est pas vivant est le produit de la vie. La théorie de de Blainville, exposée et confirmée par M. Pouchet, a besoin, il est vrai, d'être complétée. Tout ce qui est

dans l'organisme est-il également le produit des cellules constituantes de cet organisme même? Non, car il y a aussi les produits des microbes. Mais entre les microbes et les cellules les analogies sont remarquables. M. Armand Gautier l'avait déjà expliqué dans ses travaux sur les leucomaïnes et les ptomaïnes : c'est là une conception que les expériences de pathologie comparée éclaircissent tous les jours.

Ainsi, la cellule se comporte souvent comme le microbe, en fabriquant des toxines qui empoisonnent l'organisme même dont elle fait partie; mais de même le microbe se comporte souvent de son côté comme la cellule, en consommant de l'oxygène, en faisant de l'acide carbonique avec le carbone, en transformant en composés ammoniacaux l'azote mis à sa disposition. L'une et l'autre, enfin, de ces deux existences connaissent ce grand fait caractéristique de la vie, à savoir l'habitude. Comme la cellule s'accoutume quelquefois à l'action toxique de certains microbes, ainsi les microbes peuvent eux aussi s'accoutumer, dans une certaine mesure, à l'action des substances préservatrices pour nous, vénéneuses pour eux, que nous appelons des antiseptiques.

Je sais bien qu'on peut poser ici cette question : la cellule proprement dite, — en y comprenant le microbe, — est-elle bien l'élément dernier et irréductible de toute vie? M. Armand Gautier, dans le troisième volume de son *Cours de chimie*[1], consacré à la chimie biologique, nous rappelle comment l'organisation et les propriétés vitales se trouvent déjà dans des particules antérieures, semble-t-il, à la cellule même et qui composent le protoplasma. Cette matière, nous dit-on, ne présente « aucune cellule, aucune trace de figuration sensible au microscope... C'est une sorte de substance semi-fluide, semi-transparente, parsemée de nombreuses et très fines granulations, où le plus puissant microscope ne parvient à rien déceler de plus; à peine si dans ces masses informes, véritables nébuleuses microscopiques, des condensations un peu plus ou un peu moins grandes de matière font apercevoir, çà et là, des apparences de stries, de trabécules irrégulières qui se déplacent et s'évanouissent bientôt sous nos yeux. Ces substances protoplasmiques non figurées n'en sont pas moins douées de propriétés vitales : elles sont irritables... elles sont aptes à se nourrir... mieux encore, elles peuvent se reproduire... L'organisation n'est donc pas une propriété inhérente à l'individu, au tissu, à la cellule même, mais à leur dernière particule sensible. La vie existe dans la plus petite masse du protoplasma, et l'organisation y est rendue sensible par les réactions et propriétés d'ordre vital[2] ».

[1] Paris, Savy, 1892.
[2] Ouvrage cité, p. 6.

Ainsi, comme l'organisation enveloppe la cellule, la cellule enveloppe le protoplasma, mais à chacun de ces degrés se manifeste également la vie avec ses mêmes caractères et la même originalité. Partout nous y retrouvons de la matière, partout nous y retrouvons en action la loi de l'équivalence mécanique des forces physiques : nous y voyons la production des phénomènes partout et constamment soumise aux mêmes conditions de température, d'électricité, d'humidité, aux mêmes conditions de structure et d'organisation des molécules. De celles-ci, les unes sont soumises à un plan architectural fixe, et elles maintiennent par cette fixité les propriétés fondamentales de l'espèce; les autres varient plus ou moins, et font varier dans des proportions correspondantes ces propriétés qui caractérisent les variétés et finalement les individus.

Mais au delà de ces phénomènes et des liens qui les rattachent à leurs conditions physico-chimiques, le savant professeur de notre première Faculté de médecine persiste à nous montrer (bien brièvement, mais fortement) comment la vie est autre chose. Elle est autre chose qu'une production de mouvement; elle n'est pas une énergie rentrant dans l'ensemble des énergies mesurables, elle n'est pas une force comme les autres. Si elle était cela, l'énergie et la force vitales rentreraient dans la grande loi qui les régit toutes. On ne pourrait faire autrement que d'accepter la transformation des forces matérielles en manifestations vitales. La transformation de ces dernières en forces intellectuelles deviendrait par là même extrêmement vraisemblable. Là est le point délicat à saisir, mais très important, et l'on voit que dans ses trop courtes explications, M. Gautier y attache un intérêt considérable. A la suite de Claude Bernard, il rappelle cette vérité difficile à ébranler, que les phénomènes provoqués dans les corps vivants par les énergies physico-chimiques qui s'y déroulent sont indifférents par eux-mêmes à toute forme et à tout plan, et que cependant ils sont soumis dans ces corps à deux conditions que nulle transformation d'énergie ne suffit à expliquer, c'est-à-dire à un ordre et à un but. Ces deux conditions, à la vérité, peuvent se confondre, en ce sens que le but poursuivi est précisément le maintien et la reproduction de l'ordre imposé à cette structure de l'organisme. Mais cet ordre n'est pas une abstraction; ce n'est pas une combinaison idéale de notre imagination, c'est un ordre actif, laborieux, développant constamment une tendance presque toujours contrariée, parfois vaincue, souvent victorieuse. C'est bien là ce que M. Armand Gautier appelle « le fonctionnement vital », c'est-à-dire l'ordre régulier dans la succession des phénomènes, « la mise en jeu normale de l'activité propre de la cellule et des tissus ». Voilà ce

qui est dans le phagocyte aussi bien que dans le microbe, dans la cellule destinée à croître et à multiplier aussi bien que dans l'ensemble harmonieux du plus complexe des organismes.

Cette mise en jeu, cet appel efficace à un mode de groupement continu de forces jusqu'alors diffuses et incohérentes, constituent évidemment le mystère de la vie. Nous disons le mystère, parce que nous rencontrons là l'union du matériel et de l'immatériel; mais le fait de l'existence de ce mystère et de l'union indissoluble des deux matières n'en est pas moins certain, et l'étude qu'on en fait n'est pas stérile. Ce que je voudrais achever de montrer aujourd'hui, c'est comment les investigations nouvelles de la médecine peuvent s'accorder avec les spéculations métaphysiques qui continuent les enseignements des grandes écoles. Ce sera pour moi une occasion de signaler la suite remarquable des études publiées par M. l'abbé Farges pour répandre dans le public la connaissance renouvelée d'Aristote et de saint Thomas.

Puisque nous parlons tout spécialement de philosophie médicale, revenons de préférence à la maladie; voyons comment, en reprenant les choses d'un peu haut, nous rejoignons ces antiques traditions enfin remises en honneur.

De tout temps la médecine a distingué les maladies aiguës et les maladies chroniques : les premières, nées d'une cause accidentelle, extérieure à l'individu, provoquent dans ses forces encore intactes une vive résistance d'où résultent des soubresauts, des accidents, des complications, mais aussi des « résolutions » imprévues, déroutant le médecin; les secondes formées plus lentement en nous, naissant le plus souvent des vices originels ou acquis de notre constitution. Ces maladies aiguës présentent des caractères qui sont, pour ainsi dire, plus à elle qu'à nous, elles demandent au médecin de se préoccuper de la maladie plus que du malade; car la maladie, comme il arrive, par exemple, au début de toutes les grandes épidémies, a tout de suite une unité bien formée qui se retrouve chez tous les sujets et comporte chez tous une médication semblable. Les maladies chroniques, au contraire, ont des caractères qui tiennent du sujet et non de la cause extérieure d'où elles dérivent. Aussi chacun de ceux qui en sont atteints fait-il sa propre maladie, exigeant ses remèdes spéciaux; « chaque goutteux a son remède à lui qui lui réussit et qui est nuisible à d'autres goutteux[1]. »

Sont-ce là deux types de maladie entièrement irréductibles et toujours séparés par une distance infranchissable? Il s'en faut. Entre ces deux extrêmes il y a des nuances infinies. Qui ne sait

[1] Trousseau et Pidoux. Ouvrage cité.

que nombre de maladies aiguës tendent à devenir chroniques? L'organisme ne peut pas ne pas réagir contre la maladie qui le frappe; c'est pourquoi on se refuse à croire que dans les maladies spécifiques tout soit dû exclusivement à l'action d'un être étranger. Mais ces réserves entendues, il semble bien qu'il y ait une tendance à faire rentrer les maladies dites aiguës dans le cadre des maladies provoquées par l'action et par l'infection des microbes : il y en a une également à attribuer surtout les maladies chroniques à un affaiblissement ou plutôt à une déviation des fonctions organiques, puis à voir dans de telles maladies des effets de la constitution héréditaire. Encore une fois, les deux causes concourent souvent, et souvent, en conséquence, leurs effets se compliquent; cependant la distinction n'a rien d'arbitraire, elle n'est pas inexacte.

Est-il possible d'aller plus loin et plus profondément, et les nouvelles écoles ne nous font-elles pas faire un effort de plus pour expliquer l'unité de la maladie?

M. Bouchard paraît être celui qui a fait en ce sens un des essais les plus remarquables.

Les maladies aiguës, les maladies spécifiques, les maladies infectieuses (ces trois expressions deviennent de plus en plus synonymes), sont surtout caractérisées, dit M. Bouchard, par une modification subite, violente, du mode de nutrition; les maladies chroniques sont caractérisées par une modification habituelle et permanente. Or qu'est-ce que la nutrition? A un point de vue plus proprement physiologique, c'est l'ensemble des actes qui transforment la matière brute en matière vivante et assurent le renouvellement continu de cette dernière. Ces actes ne comprennent pas seulement l'assimilation de ce qui est utile, mais aussi la désassimilation et l'expulsion de ce qui est devenu inutile : si cette expulsion, par exemple, est empêchée ou simplement retardée, l'intoxication commence, et, si elle dure, la vie est menacée.

Ces données se retrouvent dans toutes les conceptions fondamentales de la médecine, telle que nous la présentent les élèves de M. Bouchard. — Qu'est-ce que le tempérament? C'est l'ensemble des variations de l'activité nutritive et fonctionnelle. Qu'est-ce qu'une diathèse? C'est un trouble permanent de ces mêmes mutations nutritives qui prépare, provoque et entretient des maladies différentes; plus brièvement, c'est un tempérament maladif. Ces notions renouvelées de la vieille médecine ne contredisent en rien tout ce que nous avons accepté de la médecine nouvelle et de la microbiologie. C'est toujours d'attaque et de défense qu'il s'agit ici. Comme un État ne se défend jamais aussi bien que lorsqu'il a entretenu constamment ses forces régulières, ainsi l'organisme

n'est jamais mieux à l'abri des maladies que lorsqu'il a assuré la régularité de toutes ses fonctions nutritives. S'il s'est relâché, retardé ou appauvri, la guerre se fera à ses dépens. « Si l'on excepte les agents infectieux qui semblent avoir prise sur tous les organismes humains, en toute circonstance, pourvu qu'ils soient introduits (rage, choléra...), l'infection n'est possible le plus souvent qu'à la faveur d'un trouble préalable de la nutrition, qui oblige l'organisation à consentir à l'infection, en amoindrissant ses défenses[1]. » Si d'autres fois c'est la nutrition qui a dû être altérée pour rendre l'envahissement possible, n'est-ce pas encore elle qui souffre le plus des entreprises qu'elle subit? C'est par l'intoxication surtout qu'elle est atteinte, puisque « c'est, en définitive, à l'intoxication que ressortissent les troubles de la nutrition dans les maladies infectieuses ». Pourrait-elle être plus directement et plus gravement atteinte?

Le rôle de la nutrition et du mode de nutrition grandit encore dans les théories que nous avons déjà résumées ou indiquées d'un mot sur le vaccin. Que fait le vaccin, selon M. Bouchard? C'est assez qu'il ait imprégné, même passagèrement, les cellules, pour que celles-ci élaborent et restent capables d'élaborer la matière d'une façon nouvelle : leur type nutritif est changé définitivement... Les humeurs qu'elles fabriquent, — car les humeurs sont ce que font les cellules, — deviennent plus impropres à la culture du microbe, et les cellules deviennent plus aptes au phagocytisme.

Cette théorie des maladies aiguës et, en majeure partie, peut-être, en bonne partie, au moins, adventices, nous éloigne-t-elle beaucoup des maladies chroniques dues à l'état de la constitution, c'est-à-dire à l'état héréditaire plus ou moins modifié? Non; car dans la constitution héréditaire du malade nous allons voir apparaître encore les mêmes éléments éclairés de la même lumière par les recherches contemporaines.

Le dehors et le dedans, le germe et le terrain, ou, ce qui est encore plus expressif, l'attaque et la défense, ces deux ordres de facteurs agissent dans l'hérédité, mais avec une importance très inégale. Un enfant peut avoir reçu de sa mère, par une action accidentelle, le germe même d'une maladie grave; et ici, par germe, il faut entendre avec précision l'être microscopique, auteur de la lésion. Les bactéries ont pu traverser le placenta, elles ont pu pénétrer dans le sang; alors la maladie de l'enfant reproduit exactement celle de son auteur. Beaucoup plus souvent ce que l'hérédité transmet, c'est « une nutrition engendrant un terrain

[1] Legendre, dans *le Traité de médecine* de Charcot et Bouchard, I, 274.

favorable à l'éclosion du mal »; c'est ce qui fait qu'alors elle transmet des prédispositions plutôt qu'un mal positif; c'est ce qui fait aussi que le mal du fils n'est pas toujours exactement celui du père ou de la mère. Dans les conflits d'une défense rendue plus débile et d'une attaque modifiée par des circonstances imprévues, on ne peut s'étonner des métamorphoses que fait apparaître si fréquemment le jeu de l'hérédité. C'est encore dans le même *Traité de médecine* et dans le travail spécial de M. Charrin, que l'on peut lire une explication très claire de ce grand fait.

« La cellule primitive, spermatozoïde ou ovule, possède en elle-même des qualités dynamiques, physiques ou chimiques d'un certain ordre. Or qu'est-ce que l'économie dans son entier, si ce n'est un ensemble d'organites provenant toutes des divisions successives de la cellule première? Il en résulte que les cellules du descendant auront les propriétés de mouvement, de sécrétion, d'excrétion qui caractérisent le spermatozoïde ou l'ovule. Il en résulte qu'elles prendront aux plasmas et leur restitueront des éléments pareils; il en résulte aussi qu'elles auront des apports, des départs, des translations de matière, des mutations nutritives identiques; il en résulte encore que, vis-à-vis des microbes et de leurs toxines, elles auront les mêmes faiblesses, les mêmes résistances[1]. »

En lisant attentivement ces lignes, j'étais heureux d'y retrouver (avec une légère modification dans l'appareil scientifique) ce que j'avais lu plus d'une fois dans des écrivains philosophiques désireux de marquer avec force l'unité de l'individualité vivante. Il y a peu d'années, M. l'abbé Farges s'exprimait ainsi dans son livre sur la vie et l'évolution des espèces :

« La cellule mère n'est fixée nulle part, mais elle est partout, puisque, en se dilatant, elle est devenue l'animal tout entier, lequel n'est, en réalité, qu'une vaste cellule, parvenue à un degré extrême de complexité. L'unité première et créatrice, bien loin d'avoir péri, a multiplié ses moyens et ses manifestations; chaque cellule nouvelle exprime une de ses idées et n'agit que par une de ses puissances! »

Ainsi, le médecin microbiologiste et le philosophe aristotélicienthomiste parlent, à peu de chose près, le même langage. Et, — plus ou moins explicitement, — que démontrent-ils l'un et l'autre? Ceci d'abord : que, comme l'avait écrit Aristote et comme l'avait dit, — de son propre fond, — Claude Bernard, la nutrition et la génération sont même chose : « La nutrition n'est qu'une génération continuée. » — « Dans sa forme la plus simple,

[1] Ouvrage cité, p. 243. Paris, Ané et Letouzey.

la génération se confond véritablement avec la nutrition. »

Les deux mystères sont-ils définitivement éclaircis parce qu'on les a ramenés à un seul? Nul ne saurait l'espérer; mais, outre que la part de l'obscur et de l'inexplicable est diminuée, un grand fait est mis plus en lumière que jamais, c'est celui de l'activité propre et originale de toutes les parties qui concourent dans l'unité complexe de l'être vivant.

Dans la mémorable introduction de leur *Traité de thérapeutique*, Trousseau et Pidoux l'avaient dit, avec un juste sentiment de ce que la maladie a su retenir des lois ordinaires de la vie normale : ni dans un état ni dans un autre l'organisme n'est passif. Il n'est pas plus guéri par la seule action des médicaments qu'il n'est nourri par l'ingestion des aliments. L'œil ne reçoit pas la couleur toute faite; il la fait, à l'occasion d'un mouvement qu'il subit, car l'image imprimée sur la rétine n'est pas la vision. Entre la vision sans doute et l'image de l'objet extérieur, il y a correspondance, et la première est représentative de la seconde, mais elle la représente « dans un ordre supérieur » ; et ce que la vision ajoute ainsi à l'image physique et aux mouvements qui la dessinent, c'est d'elle-même ou plutôt c'est de sa fusion intime avec la vie générale de l'organisme qu'elle le tire par une action spontanée. — Eh bien! ce qui est vrai de la vision l'est aussi de toutes les fonctions de l'économie, dans l'état de maladie aussi bien que dans l'état de santé. « C'est l'organisme qui, excité par les aliments, tire d'eux la substance variée de toutes ses parties. C'est de même l'organisme qui, excité par les médicaments, tire d'eux leurs propriétés; c'est lui qui les développe et les modifie; car par lui elles deviennent vivantes ou la vie même, modifiée de telle ou telle manière. Il s'assimile ou rend semblables à lui quelques-unes de ces forces étrangères. Elles passent en lui, il les élève à son ordre d'activité. Ce n'est plus alors comme juxtaposées qu'il traduit ces substances, mais par intersusception. Il en tire lui seul les actions médicamenteuses. Miroir vivant des propriétés de ces poisons, on peut dire que par elles il devient successivement à leur point de vue opium, mercure, quinquina, antimoine, belladone, etc. C'est, si l'on veut, l'opium, le mercure.., dans un ordre d'activité plus éminente et représentative des propriétés essentielles de ces substances, lesquelles vivent ainsi, pour un instant, d'une vie supérieure et sont en quelque sorte animalisées. Il n'y a là ni métaphore ni comparaison : c'est la rigueur physiologique la plus absolue : nous sommes à la racine de la thérapeutique[1]. »

[1] Ouvrage cité, édit. citée, p. 414, 415.

« A la racine de la thérapeutique! » Oui, parce que l'art du médecin consiste à discerner, quelles sont d'abord les affections auxquelles tel organisme est plus prêt à consentir, étant donné son sexe, son âge, son tempérament et sa constitution héréditaire, puis quels sont les remèdes qu'il peut consentir à s'assimiler en les faisant rentrer dans le plan général de ses organes, au lieu et place des matériaux soit usés, soit contaminés. Dans des leçons de M. Bouchard résumées avec beaucoup de verve par M. L. Landouzy, il est expliqué que le milieu humoral des scrofuleux (lequel devient si aisément phtisique) se rapproche de celui de la vache et devient (si l'on peut se permettre, ajoute l'auteur, une expression dont la justesse doit excuser la trivialité) à faire de l'homme une vache. C'est pourquoi dans la thérapeutique générale de la tuberculose, tous les efforts doivent tendre à modifier les aptitudes vitales, à « refaire le type nutritif », à restaurer tout l'individu, plus brièvement à « faire *des hommes* » de ces dégénérés.

En effet, il n'est pas de principe, si élémentaire, si simple, si rapproché en apparence de la matière chimique, qui ne présente, dans les divers organismes, une nature et des propriétés spéciales. « L'albumine de l'œuf de la poule est sensiblement différente de celle de l'œuf de canard et de l'œuf de dinde... Si l'on prend deux bœufs, dont l'un a été lentement engraissé au pâturage, et l'autre soumis à l'engraissement rapide et forcé, non seulement les viandes de ces deux animaux diffèreront de saveur, de consistance, de propriétés superficielles, mais la nature même de la substance musculaire dont elles sont formées aura changé [1]. »

Assurément ces transformations ont des limites : la mort est là qui les arrête et qui défend la permanence des grands types. Mais il est des instants où elles ont singulièrement besoin qu'on les surveille pour maintenir ou pour rétablir par des modifications de détail le type altéré. La croissance de l'adolescent, la grossesse de la jeune femme, la lactation, la convalescence, autant de phases où de nouveaux éléments se forment avec une rapidité à laquelle le fond acquis de l'organisme a de la peine à suffire. Si l'alimentation n'est pas, en quantité et en qualité, adaptée à tous les besoins d'un tel essor, les éléments anciens sont spoliés pour la formation des nouveaux, et ceux-ci même ne réussissent pas à dépasser un état d'imperfection et de débilité qui se ressent de cette élaboration vicieuse. En revanche, celui qui sait profiter de ces circonstances pour soutenir le développement des parties nouvelles et les munir d'éléments sains en quantité suffisante, celui-là peut amener une

[1] Armand Gautier, *Sur le mécanisme de la variation.* (*Centenaire de Chevreul,* p. 50.) Paris, Alcan.

renaissance et une transformation de l'organisme : car l'élément introduit n'est pas comme la pierre inerte qui ne fait que boucher un trou dans un mur. Pour que le fer, par exemple, régénère le sang, il faut ce double phénomène que Trousseau appelait si bien « l'animation réciproque du fer par le sang et du sang par le fer ». A la génération primitive qui avait construit l'organisme avec les matériaux fournis par le père et par la mère, succèdent donc tour à tour dans la suite de la vie soit cette génération à rebours qui fait descendre l'individu à un type inférieur et qui s'appelle la dégénérescence, soit la régénération dans laquelle toutes les cellules nouvelles s'imprègnent du remède et, après l'avoir transformé, se transforment elles-mêmes dans l'union intime qu'elles consacrent avec lui.

Si nous sommes ici, comme disait le grand médecin, à la racine de la thérapeutique, il se peut bien que nous soyons aussi à la racine des seules hypothèses métaphysiques possibles sur l'origine de la vie. Revenons au savant philosophe qui nous rappelait tout à l'heure, au nom d'une antique tradition, l'analogie profonde de la nutrition et de la génération, sources de la vie. « La nutrition, c'est-à-dire la production perpétuelle de nouvelles cellules et de nouveaux tissus dans l'être vivant, est donc un fait de même nature que la formation de la première cellule et du premier organe, Ce sont là deux effets semblables qui doivent s'expliquer par les mêmes causes. Dans les deux cas, le principe vital exerce la faculté qu'exerce tout être vivant de produire un être semblable à lui. Dans les deux cas, la cellule mère s'est assimilé quelques molécules de matière brute, a moulé leur activité, pour en faire, d'une manière plus ou moins complète, son image et ressemblance, et leur a ainsi donné l'impulsion vitale, en même temps qu'une empreinte spécifique [1]. »

Que ce mot d'empreinte ne nous trompe pas. En aucune circonstance, le mouvement vital n'est un mouvement mécanique. C'est un mouvement actif et spontané, parti des profondeurs de l'être, et qui se dirige, par une évolution inconsciente, vers un but préétabli. « Ce mouvement n'est plus seulement un changement de lieu, une variation de rapports locaux entre les diverses parties d'un groupe de molécules minérales; c'est, en outre, un changement dans les qualités et les aptitudes fondamentales de ces molécules sans cesse organisées par la nutrition et élevées à des opérations plus nobles [2]. »

Dans toutes ces explications et ces formules, je suis frappé de l'accord qui existe entre deux hommes dont, je puis l'affirmer,

[1] Ouvrage cité, p. 166.
[2] *Ibid.*, p. 167.

aucun des deux n'avait lu l'autre. M. Armand Gautier, tout en proclamant le « mystère de la vie », dit que ce mystère n'est pas beaucoup plus grand que celui de la transmission de la flamme d'une bougie allumée à une bougie éteinte; car il s'agit, en fin de compte, du contact d'une cellule avec une cellule qui, elle-même, avait reçu pareille transmission d'une cellule antérieure... Il y a trente ans, cette formule eût paru suspecte à quelques ultra-spiritualistes. Mais M. l'abbé Farges ne craint pas en ce moment de dire de même. « En réalité, le mécanisme de la transmission de la vie paraît se réduire à un simple contact, comme pour la transmission du mouvement [1]. »

C'est que pour comprendre cette formule dans son sens plein et exact, il faut se reporter à la théorie aristotélicienne et thomiste de la matière et de la forme, de la puissance et de l'acte. Tout contact suppose un mouvement, tout mouvement suppose une action. Or, « agir, dit saint Thomas, c'est se communiquer par son acte à celui qui peut le recevoir et dans la mesure où il peut le recevoir. » Le moteur qui agit ne crée donc pas, il transforme l'état du mobile, en provoquant en lui une évolution naturelle dont la ressemblance complète avec le moteur est le but et la fin. Dans cette théorie, la matière et la forme, — disons plus précisément ici, — la matière brute et la vie sont inséparables en fait; mais on a le droit de dire que celle qui a la primauté et la priorité, c'est la vie. Non-seulement le métaphysicien a le droit de dire que le plus parfait ne saurait venir du moins parfait, et que rien ne peut passer de la possibilité à l'acte que par l'action d'une cause déjà en acte; mais l'expérience même peut confirmer ces conceptions *a priori*. En fait, l'embryogénie nous montre que le plan futur, c'est-à-dire le plan total, préexiste toujours à la formation des moindres parties, que l'ordre et la structure caractéristiques du corps vivant commandent les premiers comme les derniers des phénomènes physico-chimiques de la matière organisée. L'expérience nous montre également que partout où les deux matières semblent séparées dans l'intérieur du corps vivant, c'est dans la cellule organisée que réside la force constituante [2]; le reste n'est que produit. Donc la vie apparaît bien,

[1] A. Gautier, *le Mécanisme de la variation* (fin). — A. Farges, *la Vie et l'évolution des espèces*, p. 163.

[2] Faut-il généraliser la proposition et l'étendre à l'univers tout entier? Faut-il dire que dans l'univers comme dans le corps organisé, il n'y a que deux réalités : la vie et ses *produits*, et que nulle part enfin la matière brute n'est autre chose que le résultat d'une vie préexistante? Bien des faits militent en faveur de cette opinion : la *terre* proprement dite paraît de plus en plus être formée par les cadavres accumulés de végétaux et d'animalcules auxquels se mêlent, comme agents de la fertilité du sol, des légions de

dès le début, avec ces deux caractères de spontanéité et de finalité qui la distinguent et qui sont la raison de l'évolution s'accomplissant en elle.

Ici, toutefois, nous ne sommes que dans le domaine de la vie, non dans celui de la conscience et de la pensée : force est bien de reconnaître que la vie est liée à la matière qu'elle organise, qu'il n'y a pas de principe de vie *séparé*, que nul « principe vital », par conséquent, n'est immortel. Dès lors plus d'un lecteur pourra se demander en quoi cette solution diffère du matérialisme et si nous ne sommes pas obligés d'avouer que l'âme pensante n'est pas plus distincte de la vie que la vie ne l'est de la matière.

Il ne faut pas mêler toutes les questions. Je me bornerai donc à rappeler que l'une des traditions spiritualistes les plus puissantes — d'accord avec la tradition la moins contestable du christianisme — donne le pouvoir vivifiant non à un principe spécial intermédiaire entre le corps et l'âme, mais à l'âme, à laquelle elle reconnaît, comme la conscience même l'y invite, plusieurs modes d'activité! Seulement quand l'âme agit sur la vie, elle ne le fait qu'avec une matière qu'elle informe pour lui donner des propriétés et une action d'un ordre nouveau : mais avec la matière disparaît la forme, et ni les propriétés ni l'action ne sont plus possibles quand ce qui servait à les manifester n'existe plus. Nous n'en avons pas moins obtenu un résultat fort appréciable si nous avons démontré que ce n'est pas à une nature brute préexistante que le corps doit ses propriétés de nutrition, de relation et de reproduction, mais qu'il les doit à une activité plus élevée, à une forme supérieure qui, si elle ne se crée pas sous nos yeux, se continue et vient d'une origine que rien ne nous permet de concevoir comme toute physique et toute naturelle.

Donc la vie est, à son tour (c'est là une proposition que nous *postulons* en ce moment, et ce n'est pas le lieu de la démontrer), donc la vie est liée, d'un lien de subordination et de finalité, à l'activité pensante. Et il est certain, par exemple, que, dans le corps humain, comparé au corps du singe, tout accuse une destination supérieure : le corps humain est organisé pour la pensée [1]. Or, ici, voici ce que nous pouvons établir.

microbes actuellement vivants. Il est donc tout au moins certain que le domaine de la vie s'étend tous les jours et que les découvertes qui s'ajoutent les unes aux autres tendent à nous montrer partout la matière brute sous l'action et sous la domination, — ancienne ou future, — de la vie. Il reste cependant qu'on ne peut nier l'existence d'un résidu d'inertie et d'une matière où, actuellement tout au moins, la vie n'est pas.

[1] Voy. nos livres : *l'Instinct, ses rapports avec la vie et avec l'intelligence*, 2e édition. Paris, Thorin; et *l'Homme et l'Animal*, 2e édition, Paris, Hachette.

Ce n'est pas la vie qui crée la pensée, pas plus que ce n'est la matière qui crée la vie. La pensée est soumise à des conditions supérieures de *vérité* que les combinaisons de la vie n'expliquent pas. Ne confondons point, en effet, avec la pensée, les facultés inférieures qu'on appelle les sens, l'imagination passive, la mémoire, et qui, chez les animaux proprement dits, suivent les destinées des fonctions vitales. Pour qu'une horloge marche, il faut des rouages, des poids, un mouvement fourni par de la matière, et en tout cela vous ne trouvez que des forces physiques, soumises à la loi mécanique de l'équivalence; mais pour que l'heure marquée par l'horloge soit juste, il faut qu'une pensée en ait coordonné le mécanisme [1]. Or, cette pensée, attribut propre de l'homme, elle cherche quelque chose de tout immatériel et de soumis à des conditions immatérielles. Ce n'est pas l'intensité du courant cérébral qui fait la justesse de l'idée, pas plus que ce n'est la vivacité de l'action physique qui fait la beauté d'une action, la moralité et la liberté de son agent. Il y a là un effort pour s'élever jusqu'à une forme impalpable et invisible, et pour correspondre à l'attrait d'un idéal préexistant. Cet idéal agit sur nous, il le fait, comme tout ce qui agit, en nous communiquant ce par quoi il est lui-même en acte, dans la mesure où nous sommes capables de le recevoir, et en élevant à lui l'évolution commencée de notre nature.

Ainsi notre âme est liée à deux ordres de conditions : quelques-unes de ses facultés participent aux fonctions de la vie, c'est pourquoi elles s'affaiblissent avec la vie et périssent avec la vie, bien que ce soit l'âme même qui, pendant la vie, ait donné à ces fonctions la plénitude de leur caractère. Mais l'âme humaine est liée aussi à l'acte suprême qui l'informe, par la seule action de l'idéal qu'elle lui fait concevoir, aimer, vouloir [2]. La vie, disons-

[1] C'est ce que rappelait très bien M. A. Gautier, dans une polémique contre M. Ch. Richet.

[2] C'est ce que ne veut pas voir l'auteur, du reste très sincère, très consciencieux et très érudit, d'un ouvrage récent sur le *Problème de la mort*, M. J. Bourdeau. — Paris, Alcan, 1892.

Je dirai de même que l'influence de cet amour sur les phénomènes de la sensibilité humaine n'est pas assez indiqué dans le grand ouvrage de M. Féré (même librairie) sur la *Pathologie des émotions*. Je me contente de dire : pas assez indiqué ; car il faut reconnaître qu'un médecin a déjà bien à faire de démêler toutes les conditions corporelles des phénomènes de plaisir et de douleur, d'imagination et de passion. Or, sous ce rapport le dernier livre de M. Féré est un riche répertoire de faits, où tous ceux que préoccupent les rapports du physique et du moral trouveront à puiser très largement.

Puisque j'ai entrepris de suivre ici le « mouvement philosophique », qu'on me permette enfin de signaler l'heureux début d'un philosophe uni-

nous, ne se crée pas sous nos yeux, elle se continue, et nous n'en connaissons pas l'origine naturelle : nous ne voyons même pas qu'elle puisse *commencer* selon les lois naturelles. Cet idéal qui agit sur nous doit donc, lui aussi, préexister, et tout homme qui naît en ce monde est illuminé de sa lumière. Au-dessus de lui chercherons-nous une autre action, comme nous en cherchons une au delà de la matière, une au delà de la vie, une au delà de notre pensée? Nous savons bien que nous ne le pouvons pas : car, au delà de la perfection, il n'y a rien. Dieu, c'est-à-dire l'être parfait ou l'acte pur, mais Dieu seul suffit à tout. Voilà, malgré les contradictions des écoles, l'essence de toute métaphysique !

Une fois que nous sommes à Dieu, fin suprême, idéal parfait et réel, nous pouvons redescendre : nous savons désormais d'où a pu venir l'âme, puis la vie. Nous comprenons que l'être parfait seul est immuable et éternel, de son essence, et que tout ce qu'il a créé, présentant un mélange de possible et d'actuel, soumis au mouvement, est lié à une portion de matière périssable. Voilà pourquoi le corps périt et pourquoi l'homme, composé d'un corps et d'une âme, est dû à la mort. Mais voilà aussi pourquoi, si la vie ne suffit pas à conserver le groupement de la matière organisée, et si l'âme ne suffit pas à conserver la vie, Dieu doit suffire à sauver l'âme, pourquoi enfin les chrétiens ont le droit d'espérer que, par cette âme, li pourra ressusciter les corps mêmes.

En résumé, l'intérêt métaphysique des découvertes qui, dans les phénomènes de la vie, nous font voir autre chose que ce qui vient de la matière brute et de ses lois physico-chimiques, est celui-ci : elles ne résolvent pas tout à elles seules, sans contredit ; mais comme elles ne nous permettent pas de chercher l'explication en bas, elles nous contraignent de la chercher en haut. Je dis qu'elles nous contraignent ; et, en effet, on ne peut se confiner dans aucun coin du monde ; il faut, de toute nécessité, sortir de celui qu'on a choisi, puisqu'il est évident que tout est lié. Or, quand on cherche en bas, il faut aller jusqu'au néant, ce qui est absurde ; quand on cherche en haut, il faut aller jusqu'à Dieu, jusqu'au Dieu d'Aristote et de saint Thomas, c'est-à-dire jusqu'à l'idéal vivant auquel tout est suspendu.

Henri JOLY.

versitaire, M. F. Queyrat sur l'*Imagination et ses variétés chez l'enfant* (Paris, Alcan, 1892). L'étude des faits y est assez complète, dans un cadre restreint, et l'auteur en a tiré des conclusions intéressantes pour la pédagogie.

UN MÉCÈNE DE L'ÉRUDITION

PEIRESC ET SES LETTRES

1580-1637[1]

III

La peste et les maraudeurs : voilà le sujet constant des plaintes de Peiresc, dans sa correspondance. Ces lettres, en effet, ne sont pas seulement un document intéressant pour l'histoire et l'érudition, mais une mine de précieux renseignements sur la vie sociale et même rurale au début du dix-septième siècle. Dans ces pages écrites sans apprêt, mais avec une vivacité très française, on voit se refléter dans toute leur sincérité les impressions journalières d'un homme d'esprit, qui, à la ville comme à la campagne, a les yeux grand ouverts et remarque tout.

Le passage des troupes amies ou ennemies, catholiques ou protestantes, faisait la terreur des paysans. Les soldats, vivant uniquement aux dépens du pays qu'ils traversaient, pillaient tout sur leur passage et on pouvait les suivre à la trace par les ruines qu'ils laissaient derrière eux. Les provinces du midi de la France n'eurent pas, sans doute, à subir les terribles déprédations des Suédois, qu'on n'a pas encore oubliées après trois siècles en Lorraine et en Alsace. Mais les troupes de Rohan ou celles du roi, les compagnons de Montmorency ou les soldats envoyés contre lui, pour ne pas ruiner aussi complètement le pays qu'elles arpentaient en tout sens, n'en causaient pas moins d'affreux ravages. Aussi craignait-on leur passage à l'égal d'un fléau.

Les troupes commencent à passer et faire bien des désordres, Dieu sçait ce que ce sera au passage du gros [2].

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 janvier 1893.
[2] *Lettres de Peiresc,* II, 63.

A chaque moment les plaintes sur le pillage des soldats reviennent sous la plume du bon savant, qui voit les choses de près. Mais parfois les paysans ne se laissent pas faire et résistent à la violence par la violence.

On se plainct fort des nouveaux désordres et rançonnements que font cez trouppes par tout le païs. Vous diriez que tout est au pillage, on dict qu'il y en a eu de bien frottez en quelques lieux d'ici autour qui ne sont pas tant regrettez, car ils abusent bien de la facilité des chefs [1].

A ces calamités, qui étaient la conséquence naturelle des derniers restes de la guerre civile, vint, durant trois années consécutives, s'ajouter le plus terrible des fléaux, celui dont on pourrait suivre la trace durant tout le moyen âge jusqu'aux temps modernes, la terrible, l'implacable peste. Lorsque ce mal, contre lequel tout était impuissant, venait s'abattre sur une province, ou sur une partie de cette province, tout le monde perdait plus ou moins la tête et on ne songeait plus qu'à sauver sa propre vie. Chaque ville se barricadait : chaque village fermait ses portes, les communications étaient interrompues, la vie civile pour ainsi dire suspendue. De 1629 à 1632, la peste se promena dans tout le Midi, portant partout la mort et la désolation. A Lyon, à Montpellier, à Toulouse,les victimes se comptèrent par milliers. La terreur régnait partout et les quarantaines les plus rigoureuses séparaient chaque cité l'une de l'autre. Les lettres de Peiresc peignent vivement l'état des esprits et les précautions minutieuses qu'on prenait pour éviter le fléau. Pendant quelque temps, Aix crut échapper à la contagion en s'entourant d'une triple enceinte de quarantaines.

M. le chevalier de Boissise est arrivé de la cour auprez de Toullon, depuis dimanche dernier; on luy a refusé l'entrée, et il faict sa quarantaine à une petite maison des champs assez proche de la ville. Un gentilhomme de M. le general des Galeres, de ses amys, qui le voulut aller voir et sallüer inconsiderement, fut exclus pareillement de l'entrée de la ville et a esté constraint de faire quarantaine quant et luy. On a perfumé ses lettres soigneusement et puis on les a receües. M. le general avoit grande envie de parler à luy, mais les consuls de la ville l'y voulurent accompagner et ne souffrirent pas qu'il s'approchast de plus prez que de cent ou six vingts pas.

La terreur causée par la peste était telle que chacun s'enfermait

[1] *Lettres de Peiresc*, I, 70.

chez soi et n'en voulait plus sortir. Ces craintes paniques donnaient lieu parfois à des scènes comiques, dont on se moquait un peu, mais pas trop haut, car chacun avait grand'peur.

Je viens d'apprendre tout presentement que la maladie de Vacquayras a prins encore la Fare et les Granges d'Aubignan, ce qui met en grand hazard tout le comté de Venaissin. Ceux de Carpentras commancent de gaigner les champs, bien qu'il n'y aict poinct de contagion, seulement parce qu'il y est mort des gents de fiebvre et d'effroy. A ce soir est arrivé icy le sieur des Essars d'Avignon de la part du vice-légat et du corps de ville, d'apprehension que nous ne fermassions le commerce de leur ville, pour asseurer du bon ordre qu'ils tiennent; et que si le mal faict aultre progrez, ils exclurront eux mesmes et Carpentras et tout le Comté, et quand le vice-légat ne le vouldroit pas, ils le mettroient luy mesmes dehors de leur ville. On y deliberera demain. Au reste ce pauvre vice-légat est en telle allarme pour des predictions qui l'avoient menassé de la peste luy mesmes, et dans ce moys d'octobre, qu'il en estoit tombé en fiebvre de peur, et s'estoit renfermé dans son palais avec des apoticaires, medecins, cirurgiens, et quantité de moutons, pour n'avoir rien à prendre de la ville, ou pour ney laisser aulcune communication avec ceux de son train. A cette heure il commance de se laisser voir, mais de fort loing, d'un bout d'une sale à l'aultre bout, où il donne les audiances, et faict venir les parties par un chemin d'une galerie où pas un de ses domestiques ne passe. Il y a de la compassion de le voir en telle transe[1].

Les précautions prises par le vice-légat n'étaient cependant rien auprès de celles que les villes et les villages s'imposaient. On en trouve dans Peiresc les plus curieux exemples; et les mesures radicales, employées pour arrêter la marche de la peste, rappellent celles que de nos jours on veut faire exécuter, dans des circonstances analogues, avec une précision scientifique.

Car les rigueurs sont redoublées depuis quelques jours, à cause que dans le comté d'Avignon au village nommé Bedoin où l'on faisoit faire quarantaine à quelques muletiers revenant de Lyon, lesquels faisoient par mesme moyen aerier, ou exposer au vent et au serain, des marchandises qu'ils apportoient de Lyon, deux de cez muletiers sont morts, l'un asseurement atteint de peste, et un des habitants du village qui les avoit aydez à desployer les dictes marchandises, tellement qu'aussy tost la grange où ils estoient morts fut bruslée avec

[1] *Lettres de Peiresc*, I, 741.

toutes les dictes marchandises, et le village assiégé par 400 hommes de Carpentras et aultres lieux voisins pour n'en laisser sortir ame vivante, à cause de la hantise d'aulcuns du dict village avec l'un de ceux qui sont morts [1].

Mais toutes les précautions furent inutiles, et le mal, gagnant de proche en proche, Aix finit par être envahie à son tour. La peste y fit même un grand nombre de victimes.

Vos despeches du 13 et 17 de juillet arrivèrent en bon estat mardy dernier, jour fatal à cette pauvre ville, d'aultant que la nuict precedante, la maladie avoit commencé d'y paroistre et joüer son personage, par la mort d'un bon Père Trinitaire qui fut suyvie le lendemain de celle de son compagnon, avec lequel il estoit allé chez une femme decedée quelques jours auparavant de la pierre, comme on avoit abusivement creu, car ses deux filles furent tost aprez attaintes de la maladie, dont l'une est depuis morte, ensemble un garçon tailleur qui y estoit allé porter un corps picqué. A la suitte de quoy il y a eu trois ou quattre autres personnes mortes soudainement, soit d'effroy ou de la vraye maladie contagieuse. De sorte que nous voilà en bien piteux estat, si Dieu n'appaise son courroux.

Pendant quelque temps le mal ne fit qu'empirer, il se répandit dans toute la contrée, aux environs d'Aix, et les pauvres populations, exposées à la fois aux insultes des soldats qui tenaient la campagne et aux atteintes de la peste, perdirent la tête et commencèrent à se soulever de nouveau contre les collecteurs d'impôts.

De cez quartiers icy nous ne vous sçaurions escrire que des fascheuses nouvelles du progrez de la maladie, laquelle commance de s'estendre en divers endroicts de la ville, et faire suitte dans les familles que l'on met dehors aussy tost qu'il y a eu quelqu'un de frappé. Il se fauldra enfin resouldre de gaigner la clef des champs, la place n'estant plus guieres tenable pour ceux qui ne sont pas assez robustes pour resister à des grands maulx. Car encores que le courage n'y soit pas inutile, il ne sert pourtant de guieres, quand les forces y défaillent pour l'accompagner au besoing. Vous verrez en la coppie d'une lettre escripte à un de nostre compagnie ce qui s'est passé depuis peu avec M. le Gouverneur, qui ne se veult pas encores laisser vaincre, bien qu'il se trouve assez empesché à l'execution de ce qu'il a dict vouloir faire.

Le mal est que le peuple qui estoit sorty de la ville, pour diminuer

[1] *Lettres de Peiresc*, I, 728.

la matière sur laquelle le mal pouvoit agir, et qui se trouve espars dans les villages voisins, ou dans les granges, parle de se venir plustost retirer dans la ville à la mercy de la maladie, que de demeurer aux champs exposé à la mercy des soldats, ce qui adjoustera bien du boys au feu, et sera pour enflammer grandement le mal, et pour augmenter la difficulté qu'il y aura de faire passer à travers la soldatesque les danrées nécessaires à ce peuple pour ses aliments. Ce qui seroit pour produire quelques grands désordres, et pour réduire le monde à l'espreuve des trois fieaux tout ensemble, peste, famine et guerre, à quoi les autheurs auroient possible au bout du compte peu d'avantage, et beaucoup de regret et de reproches auprez du roy, qui n'entend pas que ses peuples soient ainsy traictez. Je crois toujours qu'il reviendra et qu'il ne se vouldra pas charger de cez reproches [1].

Ce fut un terrible moment pour la pauvre cité. Peiresc, qui n'était ni officier du roi ni magistrat municipal, s'employa cependant de son mieux à aider ses concitoyens. Il fit venir un médecin et ne quitta la ville que lorsque le Parlement fut officiellement transféré à Sallon. A ce moment, il se crut quitte de son devoir et, malade lui-même, comme il l'était sans cesse, grâce à une détestable santé, il se retira dans sa maison de campagne qu'il retrouva avec une joie non pareille.

La peste, du reste, ne tarda pas à diminuer, et ce sujet terrible cesse graduellement de remplir les lettres. Nous avons cru devoir nous y arrêter, parce que les fragments qui s'y rapportent, ainsi que ceux qui parlent du maraudage des soldats, peignent avec une rare vigueur le fond sombre sur lequel se détachent les événements brillants de cette époque. Il y a là tout un arrière-plan de misères et de souffrances patiemment endurées, qui expliquent pourquoi le pouvoir royal grandissant était salué comme une délivrance. Sous la main puissante de Richelieu, la paix se rétablit, en effet, dans tout le royaume, les gens de guerre ne sillonnèrent plus sans cesse les campagnes; les paysans respirèrent, l'aisance augmenta et, du même coup, les ravages de la peste reculèrent du moins ses apparitions, bien que terribles encore parfois, devinrent de plus en plus rares, le mal n'étant plus entretenu par une aussi grande misère. Un moment, pendant la Fronde, les anciennes calamités reparurent par endroits, mais ce ne fut que pour un moment, et si les populations des campagnes eurent encore beaucoup à souffrir pendant le long règne de Louis XIV, elles ne revirent plus ces terribles maraudeurs qui les dépouillaient de tout et les laissaient en proie à la famine et à la peste.

[1] *Lettres de Peiresc,* II, 176.

IV

Tandis que les passages des lettres de Peiresc, que nous venons de citer, montrent combien la France souffrait encore des suites de la guerre civile et religieuse, on voit, au contraire, à d'autres endroits poindre les signes avant-coureurs d'un âge tout différent, d'une civilisation nouvelle. C'est ainsi que la poste devenue plus régulière et que l'apparition de la *Gazette*, c'est-à-dire de la presse périodique, ont déjà un air tout moderne.

Les *ordinaires* et les moyens d'avoir des *ordinaires* réguliers jouent un grand rôle dans les lettres de Peiresc, qui correspond avec tous les savants d'Europe et tient par-dessus toute chose à recevoir exactement les épîtres qui lui sont adressées. Il revient sans cesse sur ce sujet, se plaint des retards et avise aux moyens d'y remédier.

Les lettres tardent tant sur le chemin d'icy à Lyon, à cette heure mesme que les maistres des postes ayment mieux employer leurs chevaulx à la cueillette qu'à faire courir le pacquet du roy, qu'en plein hyver dans les petits jours elles ne tardent pas davantage, et c'est ce qui faict que M. le Presidant est bien aise de se servir de persones particulières pour les porter, au moings d'ici à Lyon, d'où c'est qu'on les envoye par aprez à París par les ordinaires. Il nous fauldra avoir cette patiance jusques à tant que nous puissions faire resouldre à la tenue des estats l'establissement d'un ordinaire par semaine d'icy à Lyon, qui sera d'un grand soulagement à touts les ordres du païs.

Ce fut également à cette époque que Théophraste Renaudot commença à faire imprimer et à répandre cette *Gazette*, qui devait être la première des feuilles périodiques en France. Le succès en fut très grand dès le début, et on trouve la trace de ces heureux débuts dans les lettres de Peiresc, qui était trop à l'affût des curiosités de tout genre pour laisser échapper une nouveauté qui faisait si bien son affaire. Dès son apparition, il a soin de se faire envoyer la *Gazette*, et se plaint non sans vivacité de l'irrégularité des envois.

Il y a des gens de Marseille qui en reçoivent quasi toutes les sepmaines, huit jours plus tost que nous icy. Mais nous ne sommes pas si recommandéz au prosne[1].

Avec une habileté instinctive, qui en eût fait sans doute aujourd'hui un grand directeur de journal, Renaudot essayait de tirer des

[1] *Lettres de Peiresc*, II, 394.

nouvelles de ceux à qui il envoyait sa gazette. Il voulut même un moment faire de Peiresc, comme un *reporter* avant la lettre. Mais celui-ci n'y voulut point entendre, se regimba et protesta que quelque curiosité qu'il eût de lire la petite feuille du gazetier, il préférait ne plus l'avoir à l'acheter à un si haut prix.

Je n'ay poinct receu de gazette par le dernier ordinaire quoy que j'en eusse eu par les deux précédants soubs le cachet de l'enseigne du bureau d'adresse. Et l'imprimeur qui me les soulait apporter me vint dire qu'il n'en avait point receu, mais il me monstra une lettre du sieur Renaudot qui se plaignait de Roux, son respondant, et disait le vouloir mettre en cause, et y avait une apostille par laquelle il le chargeait de me dire qu'il n'avait point receu de lettre de moy plus d'un mois y avait, et que si je ne luy escrivais qu'il cesserait de m'envoyer la gazette. Je luy respondis ce que je vous ay souvent escript, que je ne pouvoys en façon du monde m'assujettir à escrire à ce personage, et que s'il ne le trouvait bon, que je n'empeschoys qu'il en usast selon son bon plaisir. Je ne laissay pas d'avoir tost aprez la gazette par aultres mains de gents de mes amys qui l'avaient eüe je ne sçay d'où, ne m'en estant pas voulu enquérir [1].

Dans une autre lettre, nous voyons que cette enfance du journalisme était aussi son âge d'or et qu'on se faisait alors de bonnes rentes à satisfaire la curiosité publique.

M. de Bourdelot me parlait de luy (Renaudot) comme d'un homme qui, en badinant et souffrant les badineries de ceux qu'il est obligé de respecter, tire 20 000 livres de rente de son bureau, ce dict-on, qui est une quinte essence et pierre philosophale d'importance [2].

Mais, chose curieuse et qu'il est amusant de remarquer, le bon érudit est parfois choqué des libertés que prend le directeur de la *Gazette* et scandalisé de ses vivacités.

Je trouvay bien estrange les paroles entrelassées de nouveau en la dernière page, dont le monde fut grandement scandalisé de par deça où nous n'avions rien aucy d'approchant à une telle aigreur [3].

Les aigreurs de la *Gazette*, qui choquaient le bon Peiresc, ne sont-elles pas fort amusantes lorsqu'on songe à la licence de la presse actuelle? Toujours est-il que c'est ainsi que débuta modestement, mais ayant dès le début une tendance frondeuse, un germe

[1] *Lettres de Peiresc*, III, 13.
[2] *Ibid.*, 60.
[3] *Ibid.*, II, 564.

de critique amère qui devait porter de si beaux fruits, cette puissance de la presse qui allait changer la face du monde. Dans le même ordre d'idées, relevons encore cette phrase qu'on dirait prise dans une censure des mœurs littéraires modernes.

« On imprime certainement aujourd'huy toutes choses avec un peu trop de liberté et trop peu de respect. » Que dirait Peiresc, s'il revenait au monde du *trop de liberté* et *du peu* de respect qui règnent de nos jours?

A côté de cette curiosité littéraire qui commençait à être de la curiosité politique, voici, dans la correspondance du vieux savant, les marques d'un goût vif pour la nature, les plantes, l'histoire naturelle, qui, après avoir été visible chez les premiers écrivains français, va devenir de plus en plus rares dans notre littérature jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, au moment où Rousseau inventera de nouveau la nature. Dans sa jolie maison de campagne, Peiresc regarde les paysages qui l'environnent, il en jouit, il se promène et aime ses arbres, ses eaux et les doux horizons de la Provence.

C'est pourquoy je me suis résolu à tout hazard de vous faire ce mot à l'advance, quand ce ne seroit que pour vous dire que graces à Dieu la santé est trez bonne en cette province et particulierement en ce lieu cy, où la doulceur de l'air est encores plus grande qu'ailleurs, et où il ne nous a poinct manqué de bonne compagnie depuis le temps que nous y sommes. J'ay eu de la peine à me tirer d'Aix pour venir icy, mais j'ay bien plus de peine à cette heure à me resouldre d'en partir et de quitter de si jolies promenades que nous y faisons soir et matin [1].

Les fleurs charmaient l'aimable érudit, et son jardin était rempli de plantes rares, qu'il cultivait avec amour. Il se plaît à décrire ses raretés, et il le fait avec grâce.

Noz roses et noz jassemins sembloient avoir voulu attendre seulement que M. nostre archevesque eusse eu le plaisir de les voir en cette saison, car peu de jours aprez son retour de ce voyage du bas pays nous avons ressenty de si grandz froidz de par deça et y a eu si grande quantité de neiges en plusieurs lieux que c'est chose fort extraordinaire pour ce pays, et je crains bien que les pauvres rosiers, jassemins et orangers s'en ressentent [2].

Peiresc aime tant ses parterres qu'il fait venir un jardinier de Paris, qui a appris son métier au Jardin du Roi. Celui qui avait la charge

[1] *Lettres de Peiresc*, I, 713.
[2] *Ibid*., 526.

des fleurs et des arbustes s'acquittait mal de son office, et son successeur est attendu avec impatience.

Je vous remercie pareillement des offres qu'il vous plaict me faire pour le jardinier, lequel j'attends en bonne dévotion, pour prendre un peu plus soing que ne faict celui que nous avions, de noz plantes plus rares, où nous avons adjousté depuis peu le *coral arbor* venu de Seville, qui poulse deux belles branches, et le narcisse jacobée, qui a poulsé une tige de la grosseur du poulce, de la haulteur de deux pieds sur laquelle paraissent desjà trois bouttons. Et finalement le jassemin jaulne venu de Portugal, mais la plante n'est pas encores a plus de quattre doigts sur terre, il fauldra attendre la fleur. On nous faict esperer bien tost l'oranger et citronnier à fleur double. . . .
. . . .
Mais il y a une grande mortification que j'appréhende bien, pour la mortalité des grands orangers de noz spalieres qui sont un piteux object et qui ne sçauroient estre remis en estat de quelques années [1].

Sous ce nouveau maître et grâce au ciel du Midi, les fleurs de Peiresc devinrent plus belles encore, et leur beauté remplit d'orgueil leur heureux possesseur qui en parle avec la prolixité d'un amateur passionné.

Je ne m'y suis amusé durant toute la quarantaine et au delà qu'à jardiner et à restablir du plant, au lieu de celuy que le froid nous avoit tué l'année precedante parmy nos orangers. En sorte que si cet hyver icy n'est trop rigoureux, j'espère que ce lieu aura bientost recouvré sa première gentilesse. Et nostre presence ne luy nuira pas pour faire conserver ce nouveau plant, tandis que le peu qui restoit du vieil nous donne encores quelque satisfaction, noz jassemins d'Espagne estants encores à présent touts couverts de fleurs au long d'une allée de 40 toises qui en est bordée en palissade et nostre parterre de myrthe ayant une odeur un peu plus agréable que ceux de buys dans voz quartiers; il est accompagné d'une bordeure d'orangers de la Chine, qui l'enrichit grandement et qui est réussie, beaucoup mieux que nous n'avions espéré lorsque nous la fismes planter et hazarder comme chose que nous n'osions nous promettre de conserver guières longtemps, et toutefoys cette race de plant a mieux résisté au froid que les aultres du païs, et faict une verdure beaucoup plus noble, dans laquelle les fleurs et les fruicts paroissent beaucoup plus que sur les aultres. Nous y avons aussy faict mettre en terre afforce belles tulipes, narcisses, hyacinthes, anémones et aultres plantes curieuses et y avons eu jusques à cette heure en fleur le jassemin jaulne des Indes, qui a

[1] *Lettres de Peiresc*, I, 651.

l'odeur beaucoup plus suave que l'aultre. Maintenant j'ay faict porter dans ma chambre, pour esviter les rosées malignes, un pot de l'hyacinthe tubéreuse des Indes, qui embaulme toute la maison, et qui est pour durer encor en fleur plus de trois semaines ou un moys, comme il fit l'année passée, ayant faict ses premières fleurs en juillet et aoust, et poussant maintenant comme une seconde saison automnale, dont les fleurs durent beaucoup plus longtemps sur le pied qu'en esté, et semblent plus estimables pour le peu d'aultres fleurs qu'on a eu cette saison. Enfin ne manque pas [de l'amusement à un faysnéant tel que l'ay esté depuis près de deux moys en çà.

Un autre goût peu fréquent au dix-septième siècle, celui des bêtes animées, chiens, chats et autres « bestioles » vivement exprimé dans ces lettres, achèvent de donner une physionomie toute particulière à cette correspondance qui va et vient dans tous les sens avec la plus aimable désinvolture. Les chats surtout étaient les amis préférés de Peiresc. Il en avait acclimaté une race spéciale venant de Perse, celle des angoras, qui était alors extrêmement rare en Europe; et il envoyait, à ceux de ses amis de Paris qui partageaient ses prédilections, des « chatons » dont il suivait le sort avec une sollicitude toute paternelle.

J'oubliois de vous dire que mardy de la semaine passée, par un muletier de ceste ville, j'envoyay un petit chat, du poil du vostre, à M. de Rossi, de Lyon, pour le vous faire tenir par quelque roullier; si M. de Thou le trouve à son gré, il le pourra bailler à M. de Bellievre, son collègue, comme il désire; sinon il fauldra en envoyer quelque aultre [1].

Le petit chat meurt en route, et le bon Peiresc s'attendrit sur son sort dans ces lignes dont la naïveté aimable rappelle Amyot.

J'ay bien eu du regret de la mort du pauvre chatton de M. de Bellievre, qui a esté suivie de la mort du pauvre muletier, qui s'en estoit chargé, lequel décéda dans Lyon deux jours aprez son arrivée, en la persone de qui j'ay perdu un fort bon homme et fort fidèle n'attribuant la mort de ceste pauvre beste qu'à la maladie qui surprint ce pauvre bonhomme à my chemin, car il l'auroit portée dans son sein plus tost qu'il ne l'eusse rendüe en bon estat, mais ses valets n'avoient pas la mesme affection que luy. J'en ay un aultre de mesme poil, dont les rayes ne sont pas du tout si fort marquées de noir sur le blanc comme estoient celles du mort. Mais il est beaucoup plus noble et moins abastardy que l'aultre, estant né de la chatte que j'ay eüe de Damas et d'un des plus beaux chats que j'ay eu du poil du vostre, mais il est

[1] *Lettres de Peiresc,* II, 507.

encores bien jeune et tendret; je ne l'envoyeray poinct que quelqu'un ne se charge de le porter dans son seing comme il le mérite, car c'est la plus amoureuse bestiole qui fut jamais [1].

V

Cet amour des chats, des bêtes, des fleurs, de toute la nature vivante et animée, ne nuisait en rien chez notre savant à une autre passion qui semble tout opposée, celle de l'astronomie. Il avait fait construire un petit observatoire au haut de sa demeure et y avait établi un télescope ou, comme on disait encore, « des lunettes » pour regarder les astres. De là avec son ami Gassendi, dont il était le premier à reconnaître la supériorité, il suivait les phénomènes célestes et les éclipses en particulier avec une attention déjà toute scientifique.

Je vous envoye encores un petit mémoire de la comparaison de l'observation de l'ecclypse qu'il vous a pleu m'envoyer, avec celle qui s'est faicte icy et encor avec une aultre qui s'est faicte à Digne (bien que beaucoup moings exacte) par où vous prendrez, je m'asseure, plaisir de voir la belle consequence qui se tire de la differance des longitudes qui est de 3 degrez et demy entre icy et Paris, et de trois quarts d'un degré, d'icy à Digne [2].

A plusieurs reprises il revient sur ses observations astronomiques et il les exprime dans un langage pittoresque qui ferait sans doute sourire un astronome de nos jours, s'il s'en trouvait un qui eût autant de goût pour les vieilles lettres que pour les vieilles étoiles du firmament.

Au reste j'ay recouvré une lunette de Venize de longue veüe, d'environ cinq pieds de long et davantage, dans laquelle Vénus nous a monstré de merveilleusement grandes cornes cez jours icy et Saturne sa figure oblongue et irrégulière comme un macarron que nous n'avions jamais veü cy devant qu'imparfaictement en noz aultres lunettes, au prix de celle icy [3].

Non content de regarder les astres avec Gassendi, Peiresc, avec son esprit curieux et observateur, faisait des études sur la vue, sur l'optique. Il consigne, dans ses lettres, le résultat des expériences qu'il fait sur les yeux de divers animaux, et l'on est tout étonné de voir des théories sur la réflexion des images dans l'œil

[1] *Lettres de Peiresc,* II, 533.
[2] *Ibid.*, 548.
[3] *Ibid.*, I, 551.

humain, sur le rôle du cristallin, tout à côté d'enthousiastes descriptions de vieux manuscrits.

Peiresc avait connu Galilée, lors de son voyage en Italie, et il avait trop d'esprit pour n'avoir pas deviné en lui un grand homme. « Le Galilée », comme il l'appelle, revient sans cesse sous sa plume, et lorsqu'il apprend sa détention, il s'empresse d'écrire à tous ses amis de Rome pour solliciter en sa faveur.

Nous avons apprins, dit-il à ce sujet à Du Puy, par le dict sieur Bordin la mesme nouvelle que vous nous mandièz de la prison du pauvre Galilée, que nous déplorons infiniment, estimants que si aulcun le pouvait avoir mérité pour l'édition de ses dialogues ce debvraient être ceux qui les avaient chastrés à leur poste, puisqu'il avait remis le tout à leur discrétion et à leur disposition première [1].

Lorsque, après quelques mois d'une détention d'ailleurs fort douce, Galilée sortit de prison, Peiresc n'a garde d'omettre le fait et de s'en réjouir avec ses amis.

Je me conjouys avec vous... de la glorieuse affaire de M. Galilée et que Dieu luy ayt faict la grâce de se purger d'une telle calomnie et de trouver la bonne justice qu'il méritait. Ses œuvres en auront tant plus de crédit cy après [2].

Deux ans après, Peiresc écrit encore au cardinal Barberini une importante lettre pour défendre le grand savant et obtient du cardinal la promesse qu'il ne sera plus inquiété désormais.

La médecine, la chimie, n'intéressaient pas moins le conseiller au parlement d'Aix que l'astronomie. Lorsque Harvey publia ses découvertes sur la circulation du sang, qui devaient être si fécondes après avoir suscité tant de controverses, Peiresc fut un des premiers à lire le livre du savant anglais, à vérifier ses expériences, et à lui donner raison sur ses contradicteurs.

Un autre livre d'un Herveus anglais, imprimé à Francfort in-4° *de Motu cordis et sanguinis*, qui est chose très exquise au rapport qu'il m'en a fait... car il veult prouver une circulation perpétuelle du sang par le cœur, des artères aux veines et des veines de rechef aux artères [3], etc.

Non content de lire et d'approuver le livre d'Harvey, l'insatiable curieux fit lui-même, toujours avec Gassendi, sur le corps d'un

[1] *Lettres de Peiresc,* II, 534.
[2] *Ibid.,* 550.
[3] *Ibid.,* 156.

supplicié, une expérience d'anatomie qui fit alors grand bruit et fut le plus important événement de la vie scientifique de Peiresc. Il en raconte les détails avec la calme indifférence de l'observateur, et dans cette langue jeune encore, toute souriante, qu'il sait si bien manier, la froideur et la précision du savant forment un contraste très singulier.

La musique ne charme pas moins cet aimable esprit, ouvert à toutes les impressions. Il s'occupe de la musique chez les Maures, envoie au P. Mersenne, le savant Minime, qui fit de si profonds travaux sur l'harmonie, et fut le correspondant attitré de Descartes, un traité de la musique chez les Orientaux en arabe, tandis qu'il se fait expédier de Paris les airs nouveaux, que l'on exécute ensuite avec soin chez lui pour charmer ses soirées. Nous relevons même, dans ses lettres à Jacques Du Puy, plusieurs passages sur la musique dramatique en Italie, que Richelieu allait introduire en France et qui méritent d'être reproduits. Ils sont curieux comme fixant une date de l'histoire artistique dans notre pays, celle de la naissance de l'opéra ou du drame lyrique.

Pour les comédies chantées et la musique de celle de Saint-Alexis, j'ay esté bien aise d'apprendre que M. de Bonneval se soit trouvé à Rome pour en estre spectateur et croys qu'il vous aura peu dire le goust qu'il y a trouvé. Ne sçaichant quel en est son sentiment. Mais je puis bien pour mon particulier vous asseurer que j'y recevoys (au moings en choses quasi semblables lors des nopces de la royne mere) de singuliers plaisirs et delectations et ne trouve pas tant d'incompatibilité de cela avec ce que les anciens en usaient, quoy qu'on vous veuille dire, puisqu'il est certain que les vers des anciens n'estoient originairement faicts que pour estre chantés et conséquament les comédies et tragédies qui estaient en vers, non que ce fust un chant tel que celuy de noz airs à la Françoise ou des villanelles et aultres chansons vulgaires de ce temps, mais un certain parler entonné en cadance qui ne faisoit qu'un demy chant ou un chant qui n'estoit pas fort esloigné du simple parler, en sorte que toutes les paroles se peussent fort commodement articuler et discerner par les auditeurs beaucoup mieux que cellez de noz airs, quelque cadance qu'on y observast et quelque harmonie d'instruments avec quoy on les accompagnast, estant bien certain que les anciens chantoient parfoys leurs poèmes au son de la lyre et des aultres instruments dont l'harmonie accompagnoit et perfectionnoit ce qui pouvoit manquer à la seule voix de celui qui parloit et qui entretenoit la compagnie. Et cela n'empeschoit pas qu'à la fin des actes l'on n'y peusse introduire des chœurs de plusieurs voix et plusieurs instruments de musique par des concerts

assemblez pour diversifier l'harmonie de la simple récitation des actes, accompagnée de quelques instruments incappables de confondre la parole de celuy qui parloit [1].

Peu après, Peiresc reçut la visite d'un Italien célèbre, qui venait se réfugier en France et y fuire les persécutions de l'ombrageuse Espagne.

Thomas Campanella, ce Dominicain fameux par ses connaissances, la portée de son esprit et aussi par l'étrangeté de ses idées, venait de sortir des prisons d'État de Naples, où il avait été enfermé comme coupable de conspiration et subi sept fois la torture avec le courage le plus héroïque. Mis en liberté sur la demande formelle du pape Urbain VIII, Campanella, ne se trouvant pas à Rome assez loin du terrible pouvoir espagnol, s'était décidé à venir finir ses jours en France. Il s'arrêta à Aix, sur sa route, où Peiresc lui prodigua les soins les plus empressés, le combla de prévenances qui le touchèrent profondément, et lui fournit même les moyens d'achever son voyage. C'était, du reste, pour un curieux tel que notre érudit, une bonne fortune sans pareille, que de posséder ainsi pour lui seul un homme aussi extraordinaire que Campanella, dont le savoir n'était égalé que par la vivacité, le feu, voire même la fantasque bizarrerie de l'imagination. Lorsque cet hôte inattendu le quitta pour gagner Paris, où il devait se retirer dans un couvent de son ordre, Peiresc le recommande en ces termes à Pierre Du Puy :

Ce mot ne sera que pour servir d'adresse et vous faire sçavoir l'arrivée de ce personage, et le lieu où il aura prins sa retraicte, en attendant qu'il vous aille voir, car vous estes trop bien informé de ses rares mérites et de la grandeur de son génie pour qu'il soit besoing de le vous recommander, ne de vous en parler plus avant, ce que je ne sçaurays jamais faire assez dignement à mon gré.

Nous l'avons icy gouverné avec M. Gassendi durant sept ou huict jours, le moings mal que nous avons peu, et vous responds que ce n'a pas esté sans un plaisir nonpareil de voir de combien bonne grâce il se desmesle des matières plus espineuses et plus brouillées. Vous aurez plus de moyens de jouyr de la doulceur de sa conversation, que moy qui ne pourray y prendre part que du cœur, mais ce ne me sera pas une petite consolation, ne pouvant estre de la partie personnellement, d'en apprendre aulcunes foys des nouvelles par votre entremise, s'il ne vous est dezagreable [1].

[1] *Lettres de Peiresc*, III, 366.
[2] *Ibid.*, 198.

On le voit, ces lettres sont pleines de mouvement et de variété, comme l'étaient l'esprit et les goûts divers de leur auteur, qui vivait à cette époque heureuse où l'on pouvait, sans être trop superficiel, cultiver à la fois toutes les branches du savoir; où l'on pouvait encore, sans ridicule, espérer apprendre tout ce qu'il y avait à apprendre. Curieux de tout, de science, d'art comme de politique et d'érudition, d'une bienveillance souriante, Peiresc est une aimable figure, et l'on eût aimé à le connaître. Il n'a qu'une faiblesse, si c'en est une, il ne peut souffrir qu'on le néglige; et lorsqu'un personnage de quelque importance passe à la porte de son domaine ou traverse la ville d'Aix sans le venir voir, il ne peut céler sa mauvaise humeur. Quand le fils de l'historien de Thou, le même qui devait payer de sa tête sa complaisante amitié pour Cinq-Mars, revint d'un long voyage en Orient, Peiresc, qui s'attend à le voir et savoure d'avance l'intérêt de ses récits, le trouve presque impertinent de différer sa visite et ne dissimule pas son mécontentement aux Du Puy, amis intimes du président de Thou et logés dans sa maison.

Je viens de recevoir un grand déplaisir, pour ne dire affront, de la part de M. de Thou, qui, non content d'estre passé si prez de nous sans se laisser voir, a sesjourné quelques jours à Marseille sans me laisser advertir de son arrivée, pour m'oster le moyen de l'aller voir là, comme j'eusse faict, dont je suis si oultré et si mortifié, que je ne sçay par où commancer les plaintes que je vouldrois bien vous en faire, et que j'aurois bien de la peine à retenir. Non que je me doibve presumer de tant que de pretendre qu'un personnage de sa sorte se deubt donner de l'incommodité pour un homme si chetif que moy, car je n'ay garde de me mescognoistre jusqu'à ce point là. Mais puis qu'il s'y estoit aulcunement engagé de parolle, c'estoit une espèce de contract plus obligatoire, pour ung seigneur de sa condition, et de la proffession qu'il faict, que s'il eust esté submissionné à toutes les rigueurs de la chambre rigoureuse que nous avions autrefoys en ce païs icy. Et si les persones n'en valloient pas la peine, possible que le lieu et les choses qui s'y trouvaient dez lors eussent peu fournir quelque supplement admissible de noz deffaults. Car encores qu'il semble bien desert et de peu de consideration, et possible moings encores, tout ce qu'il sçauroit produire, ou qu'on y pourroit avoir apporté jusques à présent, si ne crois je pas que M. de Thou ayt trouvé en tous ses voyages, jusques à la mer Rouge, des singularitez que je luy eusse peu faire voir, et peult estre bien admirez icy. Et oserois-je quasi faire une bonne gageure, qu'il n'est pas si peu curieux, que si estant au mont de Sinay, il eust apprins qu'il y eust

moyen de voir de telles raretez à dix lieües par delà, il n'y eust voulu aller en persone à travers tous les dangers qu'il y couroit bien plus grands que ceux de la maladie de Provence [1].

Il faut avouer que c'était, pour un curieux comme Peiresc, une occasion inespérée que la visite du brillant jeune homme qui revenait de cet Orient qu'on connaissait encore si peu et vers lequel le goût de l'antiquité classique, de la mystérieuse Égypte et aussi le goût du merveilleux entraînait tous les esprits. Sans cesse dans les missives envoyées aux frères Du Puy, on trouve le récit de quelque nouvelle merveille de cet Orient inconnu, rapportée et embellie par un voyageur qui est écoutée avec avidité.

Nous avons eu ici M. le Temeur (filz du greffier du conseil, mon bon voisin et ancien amy) ensemble M. Leger, qui reviennent de Perse, où ils ont sesjourné longuement, et veu familiairement le prince de ce païs là. Ils estoient encores sur le païs quand il fit veunir son filz aisné dont ilz vous diront les particularitez, car ils ont l'honneur d'être cogneus de vous à ce qu'ils m'ont dict, et m'ont asseuré qu'ils vous communiqueront volontiers toutes leurs relations et observations qui sont bien curieuses. Il fauldra, s'il vous plaict, moyenner de leur faire voir M. Gassendy, pour proffitter ce qui se pourra du calcul des controles qu'ils ont tenu de plusieurs distances de lieux, et mesures des élévations polaires. Ils ont veu une géographie arabique avec des chartes differante de celle du Nubiensis. Et tout plein d'autres belles singularitez. Ils ont veu une source de petite rivière de Perse au pied d'une montagne toute taillée et figurée de grandes histoires de ronde bosse espargnée tout d'une pièce sur la façade du roc, qui est ung ouvrage bien rare et bien merveilleux. S'ils eussent eu le moyen de le portraire, il y eust bien eu de quoi s'exercer pour en chercher l'interprétation.

Ces récits d'Orient reviennent sans cesse sous la plume du bon érudit, qui ne peut se lasser de parler de ces beaux pays si remplis de mystères. A l'entendre, on devine le désir qu'il avait, désir qui ne fut jamais accompli, d'aller voir lui-même ces merveilleuses contrées. Sous sa plume, les nouvelles vraies ou fausses, venant d'Asie, prennent une grâce toute française, qui les habille fort singulièrement.

Vous aurez sceu la mort de ce grand roy de Perse qui avoit tant faict parler de luy. Si tout ce qu'on en dict est veritable, il a voulu couronner sa vie d'une action bien estrange et bien memorable, car

[1] *Lettres de Peiresc*, II, 206.

on dict que quattre jours avant que mourir, estant en pleine santé, au moins sans mal apparent, il convoqua tous les grands de son royaulme, et en leur presence declara son successeur un filz de son filz puisné, jeune prince, mais fort valeureux et lequel il avoit desja veu bien faire dans les armées. Puis se desmit de l'empire, en revestit ce jeune prince, et s'estant levé de son siège, y fit asseoir son petit filz et se prosterna luy mesmes devant luy, et luy embrassant les jambes luy fit hommage comme si ce n'eust esté que le premier de ses subjects, et s'estant levé se mit au-dessoubs de luy, et dict aux autres de venir recognoistre leur roy, ce qu'ils firent à l'envy, bien ravis de cette action. Au partir de là, ce vieillard s'alla mettre au lict disant qu'il se sentoit mourir et quattre jours aprez rendit l'âme. Je vous prie, si les advis n'en estoient desjà de par delà, d'en faire advertir M. de la Motte, afin que s'il escript à M. Gassendi, il luy en touche quelque mot, car il faisoit grand cas de la générosité et franchise de ce prince là[1].

Citons encore en passant cette lettre où est racontée la prétendue découverte d'une race de singes tenant le milieu entre l'homme et l'animal, ce qui montre qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, ni les théories scientifiques de fantaisie ni les hâbleries des voyageurs.

Nous avons icy gouverné tout le jour d'hier le sieur de Saint-Amand de retour de Rome avec un grand playsir d'ouyr le recit de sez poèmes et de sez peregrinations jusques aux Indes, ensemble de celles d'un sien frère qui y est allé bien plus avant que luy et qu'il dict avoir veu en la Jave majeure, en la province de Batas plusieurs de ces animaulx qui font un troisiesme genre entre l'homme et le singe, lesquels ne sont poinct malfaisants et servent dans les maisons à ballayer la chambre, allumer le feu et à aultres ministères domestiques dont ils s'acquittent fort ponctuellement et avec une grande mansuétude, faictes vous en entretenir. Il a veu des forests d'orangers et cittroniers saulvages si grandes que c'estoit à perte de veüe vers le Tagris en la coste occidentale d'Afrique, ce qui n'est pas esloigné des lieux où Schouten dict en avoir veu dans ces eaulx.

A côté de ces récits des pays lointains, qui font penser aux *Mille et une nuits*, on trouve çà et là, dans les lettres de l'aimable écrivain, de jolis contes qu'il s'amuse lui-même à narrer. Voici, par exemple, l'histoire de l'enlèvement d'une riche héritière du Midi, opéré en plein jour par un beau cavalier, fils du duc d'Épernon, qui pourrait servir de canevas à un roman de cape et d'épée.

[1] *Lettres de Peiresc*, II, 102.

Vous aurez sceu une nouvelle, qui aura esté portée, je m'asseure par courrier exprès, du rapt commis par le chevalier de la Valette, vendredy dernier, en la personne de la fille du feu présidant Aymar... qui fut enlevée en la présence de son grand-père et de tous ses plus proches parents et de toute la ville de Toulon qui en est demeurée grandement scandalisée et affrontée. Ayant abusé cette pauvre fille soubs prétexte d'aller faire chanter une messe nouvelle et d'ettre la marraine et luy parrain, et pour cet effect l'ayant prinse soubs le bras pour l'accompagner tout au premier rang de la compagnie qui était grande et honorable, et comme il passait sur le cay au long du port pour aller à l'Église où se debvait dire la messe, il traisna soudainement cette damoiselle dans le cahic de sa galère, qu'il avait apposté et incontinant mit la main à l'espée avec ses vallets et cria la liberté à huict forçats qui y estaient dedans, avec lesquels il gagna si promptement son navire prest à faire voille, qu'il n'y eust aulcun moyen de le suyvre et enleva cette pauvre innocente la plus désolée du monde, qui se voulut précipiter dans la mer une infinités de foys. Elle n'est guère belle; il croit avoir faict un grand butin et se trompe, car elle n'a pas plus de 200 (000) livres, encore que le bruict fust de plus de 200 (000) escus, de sorte qu'il se trouvera bien loing de son compte, dans sa vaste ambition, qui en engloutirait des empires entiers [1].

Citons encore dans le même genre ce récit d'une contestation juridique, qui eût pu servir de thème à La Fontaine pour une de ses fables. Le conte est, du reste, finement narré, il n'y manque que le tour piquant donné par le grand poète à tous les tableaux qu'il trace avec tant de malicieuse bonhomie.

Il est arrivé à Marseille une occasion de procez bien plaisante pour raison d'un anneau auquel estoit enchassé un diamant de bon prix, que le sieur d'Agostin avoit laissé tomber dans la mer, lequel s'est trouvé depuis dans le ventre d'un poisson mis en pasté. Diverses persones pretendant participation à cette bonne advanture, tant entre le cuisinier, le patissier et l'hoste qu'entre les pescheurs, et celuy qui a voulu vendiquer sa bague, encores qu'il l'eusse perdüe en bonne compagnie assez longtemps auparavant. J'ay envoyé demander extraict des pièces principales du procez pour le vous envoyer, afin de ne rien advouer qui ne soit bien vérifié, attendu que ces contes sont si subjects à complications. C'est pourquoy je n'en croys encores rien moy mesmes que par benefice d'inventaire jusques à ce que j'aye veu la procedure, et ne vous conseille pas d'en croire plus que moy.

[1] *Lettres de Peiresc*, II, 254.

VI

Les dernières années de Peiresc furent attristées par une de ces querelles domestiques si douloureuses, qui sont de tous les temps. Son frère qui, suivant l'usage de l'époque, s'appelait M. de Valavez, d'après une terre de la famille Fabri, n'avait qu'un fils qu'on nommait le marquis de Rians. Élevé avec le plus grand soin, objet de l'attention constante de son oncle, qui l'aimait uniquement, nourri, comme on disait alors, dans la maison de cet oncle, dont il devait être l'héritier, ce jeune homme s'avisa un jour de se brouiller complètement avec son père et son oncle. Il quitte le logis patrimonial, essaye de plaider contre ses parents, de dépouiller Peiresc de sa charge au parlement d'Aix, s'unit à tous les ennemis de sa famille, — quelle famille n'en a pas! — enfin joue, à ceux qui l'avaient élevé et le chérissaient, mille tours plus désagréables les uns que les autres. On juge du chagrin, de la douleur indignée du bon Peiresc. A partir de cette dissension privée, les lettres à Jacques Du Puy, jusque-là si sereines, deviennent tristes, agitées, parfois virulentes d'indignation : l'érudit y déploie une vigueur dans l'expression, une verve de colère, qui ne semblaient pas devoir lui appartenir.

Continuez, je vous supplie, Monsieur, voz charitables offices envers mon pauvre frere, puisqu'il se trouve entre voz bras, pour fortiffier son esprit et l'ayder à porter ce désastre avec la generosité dont il a un besoing pour tirer quelque raison de cet oultrage non mérité. Vous pouvant asseurer que pour mon regard de moy, j'en suis tout aussy resolu que si cela n'estoit jamais advenu et me sens redoubler mes forces pour faire mieux crever l'envie de rage et de despit de me voir sur pied lors qu'on me pensoit bien alicté [1].

Il fallut aller jusqu'à solliciter, contre le neveu révolté, un arrêt d'interdiction, que le chancelier Séguier, parent de Peiresc, accorda sans difficulté.

Je pensays que le remède qu'on avait préparé à mes maulx en dernier lieu deubst suffire à dessiller les yeux de nostre ingrat aveugle, à qui je n'avais pas voulu rüer la bastonade selon ses desmérites attendant qu'il se recogneust et qu'il se mit à son devoir... Mais s'il tarde plus guières de se ranger à son debvoir après lui avoir monstré les verges, il fauldra les luy faire sentir à son damn pour voir si elles auront moyen de lui faire plus d'effect [2].

[1] *Lettres de Peiresc,* III, 409.
[2] *Ibid.*, 482.

A côté de ces vives sorties écrites dans un style qui commence à avoir de la puissance et annonce la gravité forte que la langue ne va pas tarder à acquérir, voilà des détails de mœurs que Peiresc nous donne à propos de cette querelle de famille et qui sont curieux. Savait-on, par exemple, que se laver les mains seul, au repas, fût un privilège honorifique.

Un honneste homme qui est revenu depuis peu de Paris m'a dict que mon neveu se plaignoit que je l'avoys toujours vilipendé dans la maison, bien qu'il advoüast que j'avoys tousjours fort honnoré sa femme. Et que je ne luy communiquoys pas les affaires importantes qui venoient à ma cognoisçance. Je croys bien qu'il n'aura pas manqué de vous en battre les oreilles, comme à celui qui me l'a dict. C'est pourquoy vous me permettrez de vous dire que son père et moy luy avions quitté le premier et plus bel appartement de nostre maison où il avoit pour son logement troys chambres tapissées à plain pied de la salle des meilleures et plus belles tapisseries dont nous nous passions pour l'amour de sa femme et de luy. Qu'il avoit 600 escus pour ses menus plaisirs, desfrayé dans la maison, luy, sa femme, vallets et servantes. Il avoit l'estude de feu mon père garnie de libvres tels qu'il m'avoit demandez. Je n'avois reservé sur luy que le pas et la séance à table où je lavois avec ma sœur et ma nièce, le laissant laver luy avec le reste de la compagnie. Voilà toute la rudesse et tout le mesprix dont j'ay usé envers luy. Encores bien souvent quand il y avoit quelqu'un du dehors, je l'appelloys pour laver quant et eux et moy. Mais ayant recogneu son humeur trop altière, je luy faisoys dans la famille cette petite mortification de le faire laver après moy. Il est en lieu où il peult bien voir s'il y a guères d'enfants qui osent ne qui veuillent laver avec leurs peres, tant s'en fault qu'ils le preignent en mauvaise part [1].

Mais le bon Peiresc avait l'âme trop humaine, le cœur trop tendre pour persévérer longtemps dans sa colère. Dès que le neveu révolté eut fait sa soumission et se fut réconcilié avec son père, il lui ouvre les bras et oublie tout. Cette débonnaireté, comme il eût dit, est exprimée d'une charmante façon dans le passage suivant :

Mais quant au pardon qu'il vous a protesté me vouloir demander, il n'en sera pas de besoing, car je luy en faicts une ample quittance, puis que son pere lui a pardonné, il a en droict de le faire tant pour moi que pour luy, aussy bien que de passer les obligations qu'il a passées. Il ne me trouvera pas moings disposé à oublier tout le passé,

[1] *Lettres de Peiresc,* III, 554.

que je l'avoys esté cy devant à ne pas révoquer à cœur les aultres subjects de desplaisir qu'il m'avoit donnez; il peult venir quand il vouldra, bien assuré de n'avoir de moy que le traictement qu'il peut désirer dans les termes de la satisfaction de son père. La question sera qu'il se sçaiche conduire et contenir dans son debvoir, Dieu luy en fasse la grâce [1].

Une fois ce pénible incident terminé, les lettres de Peiresc reprennent leur vivacité et leur agrément habituel. Malgré sa santé de plus en plus mauvaise, malgré tous les tristes présages d'une mort prochaine, jusqu'au dernier moment il s'amuse de tout, s'intéresse à tout, prend partout son bien avec une bonne humeur, une joyeuseté que rien ne lasse et qu'il exprime avec grâce dans cette langue traînante, embarrassée, mais tout aimable, qui sert de transition entre celle du seizième siècle et celle du dix-septième. Voyez, par exemple, le jugement sur le médiocre poète Saint-Amand, qui avait alors une grande réputation.

Il est vray que les ouvrages du pauvre Saint-Amand ne sont pas tous esgalement bons, et qu'il y a mesme aux meilleurs beaucoup de choses à désirer. Mais de l'humeur que je suis, aymant à cueillir la rose et laissant les espines, selon le proverbe commun, je passe tout ce qui ne me satisfaict pas et m'arreste à ce qui se rencontre de mon goust, non seulement en ses livres, mais en la plus part des aultres qui me passent par les mains, y en ayant bien peu, où c'est qu'un chascun, selon la diversité de son humeur, ne trouve de quoy regretter beaucoup de choses qui eussent mérité d'en estre retranchées, et souvent dans les plus anciens livres et les plus célèbres, si l'on y vouloit examiner les choses et les conceptions si scrupuleusement et ric à ric, comme faisoit aultres foys Malerbe. L'on a bien meilleur marché de passer oultre, et choisir chascun ce qui peult agréer le plus. Je vous diray sur ce propos sans sortir du subject de Saint-Amand que j'ay faict transcrire l'une de ses pièces que je trouvoys fort à mon goust pour me la faire chanter quelquefoys et en ay faict obmettre plusieurs coupplets qui ne me plaisoient pas comme les aultres, tant j'ayme ma liberté et de fouyr les occasions de trouver à redire en aultruy. Nous sommes touts hommes et difficilement pouvons nous esviter de broncher bien souvent, et com'il nous fault sçavoir bon gré generalement à la nature de ce qu'elle nous fournit tant de belles et odorantes fleurs, tant de bons fruicts et d'animaulx de grand service et de bon usage, sans considerer la concurrance des mauvaises herbes puhantes et mortiferes, qui naissent parmi les bonnes, encore moings

[1] *ettres de Peiresc,* III, 626.

les poisons qui naissent quelquefoys bien près des bons fruicts non plus que la production des serpents et aultres bestes venimeuses qui semblent ne pouvoir faire que du mal, à comparaison des aultres animaulx, aussy semble-t-il qu'il nous faille en toute façon sçavoir tout le gré que peuvent mériter les belles œuvres et les bonnes actions des hommes, quelque chose qu'il y puisse avoir à redire en leurs aultres actions et ouvraiges que j'aymeroys mieux pardonner ou excuser, s'il y peult escheoir, ou du moings le dissimuler, pour ne me charger de trop de soing et de sollicitude superflüe[1].

Il nous serait facile de pousser plus loin notre analyse et de faire passer sous les yeux du lecteur encore bien des fragments curieux pour l'histoire ou simplement amusants. Mais il faut se borner, et il nous semble en avoir assez dit pour bien faire connaître l'intérêt qui s'attache à cette publication des lettres écrites par l'un des plus illustres curieux du dix-septième siècle.

Est-il besoin d'ajouter que l'édition de cette correspondance est digne à tous égards de la belle collection où elle figurera avec honneur? Le nom de l'éditeur est à lui seul un sûr garant de la parfaite exactitude et du soin minutieux avec lesquels ces documents ont été reproduits. Les nombreuses notes, soit historiques, soit philologiques, qui accompagnent le texte sans jamais dégénérer en un commentaire, aident singulièrement le lecteur. Le format lourd et peu maniable empêchera cependant le livre de sortir du domaine de l'érudition pure. L'amour des vieux documents peut seul, en effet, donner la force de remuer les pesants volumes où se cache tant de grâce et de spirituelle bonhomie. Il faut espérer qu'une fois sa tâche terminée, le savant éditeur, qui a du reste fait des lettres de Peiresc et de ses correspondants comme son domaine propre, donnera, sous une forme plus abordable à la commune paresse, un choix de lettres qu'il mettra ainsi à la portée du grand public.

Par la vivacité, l'agrément aisé du tour, la vive allure du style, la liberté d'esprit et l'abondance des renseignements, les lettres de « l'illustre M. de Peiresc » méritaient de sortir de la pénombre des bibliothèques. A les lire, on croit entendre l'écho des conversations du temps, et quand on songe que ce temps est celui de Henri IV, de Louis XIII, de Richelieu et de Malherbe, on comprend sans peine qu'il y ait autant d'intérêt que de profit à n'en rien laisser perdre.

Emmanuel de Broglie.

[1] *Lettres de Peiresc,* III, 571.

LES LIVRES

NAPOLÉON ET ALEXANDRE[1]

I

Ce serait desservir M. Albert Vandal et déprécier le rare mérite de son livre, que de vouloir y trouver un écho des préoccupations diplomatiques du temps présent. Le premier volume, paru plusieurs mois avant la visite de Cronstadt, révélait déjà de longues et patientes recherches, auxquelles toute idée d'à-propos politique avait dû rester étrangère. La vérité est que M. Vandal avait débuté dans les études historiques en analysant les rapports du gouvernement de Louis XV avec celui de la tsarine Élisabeth; plus tard, racontant les succès remportés à Constantinople par un ambassadeur français, le marquis de Villeneuve, c'était encore de la Russie et de ses ambitions orientales qu'il traitait indirectement. Quand donc, en pleine possession de sa méthode et de son talent, il a songé à écrire le livre destiné à fonder définitivement sa réputation, il n'est pas surprenant que son choix se soit porté sur la période la plus brillante de l'alliance franco-russe, sur cet épisode de l'épopée napoléonienne qu'évoquent les noms magiques de Tilsit et d'Erfurt. C'est une œuvre d'histoire, non un livre de circonstance, qu'il a résolu d'écrire; c'est un acte de haute justice, non une démonstration russophile, que va accomplir l'Académie française en décernant à M. Vandal la plus enviée de ses couronnes.

Depuis que le libre accès des archives des chancelleries a livré à l'histoire diplomatique des documents sans nombre et sans prix, parmi les écrivains qui ont mis à profit cette mine nouvelle, deux surtout se sont placés hors de pair : M. le duc de Broglie et M. Albert Sorel. M. Vandal, qui est l'élève du second, procède beaucoup plus du premier. Il n'a pas appris à l'école de M. Sorel cette philosophie ironique et quelque peu dédaigneuse, qui se plaît à soulever le masque des personnages historiques pour nous montrer, sous leur gravité d'ancien régime ou leur austérité jacobine, le cortège de vices ridicules ou de passions brutales que la pauvre

[1] *Napoléon et Alexandre Ier. L'alliance russe sous le premier Empire*, par Albert Vandal. T. I. *De Tilsit à Erfurt.* — T. II. 1809. *Le second mariage de Napoléon. Déclin de l'alliance.* Paris, Plon, XXIII-527 et 570 pages, gr. in-8°.

humanité traîne toujours après elle. Il n'a pas non plus la verve infatigable qui fait de *l'Europe et la Révolution française* un trésor presque sans égal pour les collectionneurs d'*anas* et les compilateurs d'anthologies. Par contre, on retrouve dans son livre quelques-unes des qualités maîtresses de M. le duc de Broglie : l'art de reconstituer les divers milieux politiques ou sociaux, de replacer les personnages dans le cadre où s'est déployée leur activité; le merveilleux talent d'analyse qui, d'une dépêche diplomatique, souvent froide et terne comme un procès-verbal, tire un récit vif, coloré, débordant d'animation et de vie. Il faut louer aussi, comme un mérite plus particulièrement propre à M. Vandal, l'abondance et la variété de ses descriptions, où les détails matériels de l'observation viennent relever la délicatesse ou l'ingéniosité morale; il faut louer la pénétration de ses études psychologiques, la sagacité avec laquelle il s'aide des moindres indices pour retracer les débats qui, dans telle circonstance solennelle, ont dû se livrer dans une âme, et les impressions successives par lesquelles elle a passé; il faut louer surtout le charme pénétrant et l'aisance élégante de son style. Si l'on songe que ces mille pages sont consacrées à moins de quatre années et, dans une aussi courte période, presque exclusivement aux négociations diplomatiques; que non seulement l'intérêt du récit ne languit jamais, mais qu'il va sans cesse croissant, et que la seule déception du lecteur est de ne pouvoir aborder immédiatement le troisième volume; alors on aura quelque idée du talent littéraire de M. Vandal. Mais le mieux pour s'en rendre compte est encore de faire par soi-même la connaissance de son livre : c'est le conseil que nous nous permettons de donner aux abonnés du *Correspondant*, persuadé qu'ils y trouveront tous plaisir et profit comme nous.

Ils y rencontreront plus d'une pensée ingénieuse délicatement rendue, comme celle-ci à propos du tsar : « Il rencontrait le bien en poursuivant l'idéal », ou encore cette définition d' « *ultimatum* de l'amitié », appliquée aux dernières propositions d'Alexandre à l'allié dont il suspecte la fidélité. Ailleurs, c'est un mot heureux qui suffit à caractériser un homme ou à fixer une scène : par exemple, dans le conseil où se débattent les projets de mariage, « l'éloquence éperonnée » de Murat; ou, après Friedland, quand des hordes de Baskirs, armés d'arcs et de lances, viennent assaillir notre armée sur le bord du Niémen : « Une division de cuirassiers se déploya, chargea, et l'avant-garde de l'Asie s'évanouit. » Enfin, l'on pourrait citer bien des réflexions empreintes d'une sobre et discrète éloquence, la seule que nous goûtions aujourd'hui. Ainsi,

quand Napoléon médite d'envahir l'Asie Mineure : « Il suffirait à nos colonnes de dépasser le Bosphore pour que leur apparition fît tressaillir l'Asie : à travers les solitudes de ce continent dépeuplé, dans ces espaces vides où tout retentit, le bruit de nos pas éveillerait des échos sans fin et se répercuterait jusqu'aux Indes; il y sèmerait l'espoir chez les peuples, l'épouvante chez leurs maîtres. » Ainsi encore, quand l'Angleterre s'obstine à résister, en 1810, malgré l'asservissement du continent, et à escompter le soulèvement de l'Europe contre la tyrannie napoléonienne : « Sans apercevoir encore à l'horizon ces masses qui se portent à son aide, l'Angleterre sent qu'elles doivent venir, qu'elles sont en route; son effort se borne à tenir jusqu'à leur arrivée, et elle reste sur place, attend de pied ferme, immobile, inébranlable, héroïquement inerte; c'est la tactique de Waterloo, pratiquée à l'avance par tout un gouvernement et tout un peuple. »

Il faut borner là nos citations : aussi bien, comme nous l'avons dit, les traits isolés sont moins remarquables et moins nombreux, dans l'œuvre de M. Vandal, que les tableaux d'ensemble. Qu'il s'agisse des intrigues qui s'agitaient à Pétersbourg en 1807, à Paris en 1809, à Vienne en 1810; de la vie que menaient les souverains alliés à Tilsit et à Erfurt; du travail graduel qui se fit dans la pensée de Napoléon et le détacha du projet de mariage russe [1], des pompes solennelles de son union avec Marie-Louise, des projets formés peu à peu dans l'esprit de Metternich, l'historien, toujours érudit et disert, tour à tour émouvant et spirituel, excelle à ranimer un passé plus éloigné de nous encore par la différence des temps que par le nombre des années. Le récit de la conversation entrecoupée où Sémonville et le chargé d'affaires autrichien Florent ébauchent, au sortir des Tuileries, le projet de mariage avec Marie-Louise, est un petit chef-d'œuvre de grâce spirituelle. Quant au portrait des souverains prussiens à Tilsit, si Frédéric-Guillaume, témoin importun de l'intimité naissante des deux empereurs, nous prête parfois à rire par ses bévues de négociateur et ses gaucheries de cavalier, notre pitié va spontanément à la reine Louise, quand elle vient supplier le vainqueur qui l'insul-

[1] M. Vandal analyse, à ce propos, un curieux mémoire de Pellenc, ancien collaborateur de Mirabeau, en faveur du projet autrichien, et il y voit l'expression sincère des idées de la haute société parisienne. Or Pellenc, réfugié après le 10 août, à Londres, chez l'ambassadeur autrichien Stadion, avait fait passer en 1792 à Mercy des mémoires où il proposait l'invasion de la Provence et le démembrement du territoire français. (Cf. le tome III de la *Correspondance* de Mirabeau et de La Marck.) Depuis lors, il avait résidé longtemps en Autriche. Son mémoire n'était-il pas payé par Schwarzenberg ou la cour de Vienne?

tait naguère dans son honneur de femme. M. Vandal la peint si touchante, si mélancolique dans ses atours de gala, que nous en voulons à Napoléon d'avoir éludé ses prières par des protestations de banale galanterie. Pour cesser de la plaindre, il nous faut songer que son fils l'a trop bien vengée soixante ans plus tard, en se faisant décerner la couronne impériale d'Allemagne dans le palais de Louis XIV.

Le livre de M. Vandal appelle pourtant une grave réserve. Les premières lignes en sont ainsi conçues : « Pendant toute la durée de son règne, Napoléon poursuivit au dehors un but invariable : assurer par une paix sérieuse avec l'Angleterre la fixité de son œuvre, la grandeur française et le repos du monde. » Cette conception domine l'ouvrage tout entier; sans méconnaître la folle exagération de la plupart des entreprises de l'empereur, M. Vandal y voit des moyens imprudents ou coupables au service d'une cause noble et juste entre toutes; à ses yeux, Napoléon, affamé de paix, a voulu non pas la solliciter, mais l'imposer à tout prix, au prix de l'asservissement de l'Europe et du bouleversement du monde.

Le temps nous fait défaut, sans parler de la compétence, pour discuter cette théorie, dont l'origine se trouve dans les dictées de Sainte-Hélène. La seule paix durable avec l'Angleterre, et également honorable pour les deux nations, le Premier consul ne l'avait-il pas signée à Amiens? N'était-ce pas lui qui l'avait déchirée, incapable qu'il était d'imposer silence à son amour-propre blessé de quelques libelles, de refréner son ambition tentée par l'annexion déguisée de la Hollande, de la Suisse et du Piémont [1]?

Quoi qu'il en soit, M. Vandal a subi à distance la fascination du génie. Il a fait comme ces jeunes gens auxquels Napoléon envoyait d'office un brevet d'officier et qui, arrivés à l'armée à contre-cœur, ne résistaient pas à une charge conduite sous la mitraille au cri de *Vive l'Empereur!* Il a surtout cédé à ce prestige de la gloire impériale, dont le royaliste Berryer ne pouvait parler sans émotion, quand il évoquait ses souvenirs d'enfance à la tribune du Palais-Bourbon. Sans doute, il a rendu, dans sa préface, un éloquent hommage à l'ancien régime : « A ces splendeurs, si éblouissantes qu'elles soient, nous préférons encore le tableau qu'offrit la France à d'autres périodes de son histoire, alors qu'elle joignait la sérénité à la force, la foi dans l'avenir à la pleine possession du présent, à l'avantage des mâles vertus celui des longues traditions,

[1] Cette démonstration a été faite victorieusement par Lanfrey, et récemment reprise par M. Taine.

alors qu'elle n'avait pas éprouvé le malheur le plus difficilement réparable qui puisse frapper un peuple, la perte d'une dynastie tutélaire et consacrée par les siècles. » Mais, après ce salut courtois au passé, l'enthousiasme napoléonien ressaisit l'historien. L'assujettissement de la France à la tyrannie d'un homme ne paraît pas le préoccuper; celui de l'Europe flatte et console son patriotisme meurtri par les récentes épreuves. Sa satisfaction est visible de montrer à Erfurt l'humilité servile de « l'ennemi héréditaire », comme on dit de l'autre côté du Rhin; de décrire les transes des rois, attendant l'autorisation de venir faire leur cour; de mettre en scène les principicules d'Allemagne, faisant trêve à leurs querelles séculaires d'étiquette et de préséance pour se courber bien bas devant le moindre officier de l'état-major impérial. Tout ce tableau est comme l'impitoyable paraphrase des deux mots de Talleyrand : « La bassesse n'avait jamais eu autant de génie..... Je n'ai pas vu, à Erfurt, une seule main passer noblement sur la crinière du lion [1]. »

Ebloui par ces brillants souvenirs, non seulement l'auteur se garde de toute sévérité à l'égard de l'empereur, mais il est indulgent pour la plupart des personnes de son entourage. L'étrange attitude des Beauharnais au moment du divorce n'excite pas sa réprobation : il mentionne, sans la flétrir, la conduite d'Eugène, qui va enlever la signature du contrat à l'ambassade d'Autriche; celle d'Hortense, qui enseigne à danser à son beau-père, désireux de plaire à la nouvelle épousée. Tel est l'état d'esprit des contemporains, convaincus que les règles ordinaires des actions humaines ne sont pas faites pour un tel génie, et que la pitié filiale, le respect de soi-même, l'indépendance de la pensée, ne sauraient entrer en balance avec la volonté du maître. A part quelques exceptions, ils sont tous comme cet honnête et médiocre Champagny, qui s'interdit d'avoir une opinion sur un sujet avant d'avoir reçu les ordres de l'empereur.

Quelles que soient l'impartialité et la perspicacité de M. Vandal, cette fascination rétrospective influe nécessairement sur ses jugements politiques : il parle de la « justice finale », du but de Napoléon, et prend volontiers son parti dans les débats diplomatiques. Notre ambition n'est pas de rectifier ici des appréciations fondées sur de consciencieuses recherches, ni même d'analyser en détail un livre qui doit être lu, mais de nous borner à quelques réflexions sur l'alliance franco-russe de 1807 à la fin de 1810.

[1] Disons en passant que M. Vandal a composé son premier volume avant la publication des *Mémoires* de Talleyrand, et que son récit de l'entrevue d'Erfurt n'en est pas moins la vie et la vérité même.

II

Quand Napoléon et Alexandre s'embrassaient sur le radeau du Niémen, le premier abordait son ennemi de la veille avec un plan dont M. Vandal a retracé la lente conception pendant l'hiver de 1807. Convaincu par les deux dernières guerres qu'une grande alliance continentale lui était nécessaire pour réduire l'Angleterre à sa merci, il avait, sans suspendre les opérations militaires, sondé les dispositions de la Prusse et de l'Autriche. A Vienne, on avait éludé ses offres et proposé une médiation dirigée en réalité contre la France; la cour de Prusse, ne songeant qu'à venger le récent désastre de ses armées, s'était jetée dans les bras du tsar. C'était donc ce dernier qu'il fallait gagner : cette idée s'emparait davantage de l'esprit de Napoléon, à mesure que la prolongation de la campagne lui faisait apprécier l'héroïque endurance du soldat russe; à mesure qu'il songeait à la puissance de l'empire géant, aux ressources inépuisables que recélaient ses profondeurs. Appuyé sur l'alliance russe, il n'aurait rien à craindre de la Prusse presque anéantie ni de l'Autriche tenue en respect, et pourrait reprendre à loisir les projets de débarquement si fâcheusement interrompus en 1805.

Pour comprendre l'état d'esprit d'Alexandre, il faut remonter plus haut, à la mort de Paul I[er]. M. Vandal n'a pas cru devoir le faire : il met les deux empereurs en présence à Tilsit comme si jusqu'alors la guerre les avait toujours séparés. Un exposé sommaire des rapports entretenus précédemment entre les deux gouvernements n'eût point été pourtant sans utilité. On y aurait vu qu'Alexandre, sans partager la fanatique admiration de son père pour le Premier consul, avait eu d'abord avec celui-ci de bonnes relations, presque cordiales. La mésintelligence était venue d'abord de l'attitude hostile de l'ambassadeur russe à Paris, puis du refus du tsar de prendre parti contre l'Angleterre après la rupture du traité d'Amiens, enfin et surtout des protestations de la cour de Pétersbourg, lors de l'assassinat du duc d'Enghien. Alexandre avait, dès lors, conçu le rêve, qu'il devait réaliser en 1814, de marcher à la tête d'une croisade de la vieille Europe pour refréner les usurpations de la France révolutionnaire ou impériale. Il y était encouragé par les flatteries du cabinet de Londres, par les outrages de Napoléon, qui l'accusait dans les journaux d'avoir été d'accord avec les meurtriers de son père. Un tel rôle séduisait son amour-propre et convenait à sa générosité naturelle : on sait, en effet, que seul des vainqueurs de 1814 et 1815, il montra quelque modération, et que la France lui dut de ne pas

payer de son existence nationale les folies de son ancien maître.

Deux ans de guerre avaient lassé sa confiance, en l'édifiant sur la duplicité de l'Autriche, l'impuissance de la Prusse, l'égoïsme de l'Angleterre, l'insuffisance de ses propres généraux. L'heure des réflexions était venue : au lieu d'épuiser ses finances et ses armées dans l'ingrat métier de redresseur de torts, que ne suivait-il les traditions de sa grande aïeule Catherine, pour qui toutes les conflagrations de l'Europe étaient occasion de solides profits, et qui, sous couleur de mieux combattre la Révolution française, avait consommé le partage de la Pologne? Pourquoi se mêler désormais des affaires d'Allemagne ou d'Italie? Si le pavillon français dans l'Escaut était pour les Anglais une menace intolérable, qu'importaient après tout leurs frayeurs au successeur d'Ivan le Terrible! Le mieux n'était-il pas de contracter alliance avec le Français, de le laisser remanier ou dominer à sa guise l'ouest et le centre de l'Europe, si au prix de cette peu coûteuse complaisance on pouvait réaliser les aspirations séculaires des tsars et reprendre la marche de Catherine vers le Bosphore? Puisqu'on se vantait à Paris de recommencer Charlemagne, pourquoi ne pas ressusciter, à l'est de l'Europe, Justinien ou Héraclius, et partager comme jadis le monde chrétien entre deux empires [1]? Ce but avait assez de grandeur pour faire passer sur l'immoralité de l'alliance qui devait servir à l'atteindre.

Le génie de Napoléon avait discerné les dispositions qu'Alexandre apportait à Tilsit. La politique commandait d'endormir les défiances du tsar et de satisfaire ses convoitises, d'acheter son désintéressement des affaires d'Occident par un désintéressement égal en Orient, de lui livrer la Suède et la Turquie comme il nous livrait l'Allemagne et l'Italie. Mais la première condition de ce marché était d'être sincère dans son cynisme, et de faire à la Russie sa part en la traitant en égale. Or cette égalité répugne à la nature de Napoléon : par orgueil autant que par précaution, il ne sait faire de ses alliés que des feudataires et des vassaux. Au lieu de conclure avec Alexandre sur un pied d'indépendance et d'omnipotence réciproque, il l'enguirlande de protestations amicales, de confidences théâtrales; il lui prodigue les démonstrations d'apparat et les fêtes militaires; il fait allusion à ses convoitises orientales, lui en disant assez sur ce sujet brûlant pour lui préparer des déceptions, trop peu pour s'engager et l'engager sans retour. Au

[1] Dès avant Tilsit, un mémoire du ministre russe Budberg indique, comme un des résultats possibles de l'entente avec la France, le *rétablissement des empires d'Orient et d'Occident* (cité par Tatistchef, *Alexandre Ier et Napoléon*, p. 143).

lieu de passer une condamnation sur l'anéantissement de la Pologne, en fondant le grand-duché de Varsovie, il donne une espérance à tous les patriotes et un sujet de crainte à tous les Russes. Enfin, comme le dit M. Taine, « dans l'association conclue, Napoléon, selon sa coutume, toujours empiétant, menaçant ou attaquant, veut réduire Alexandre à n'être qu'un subordonné et une dupe ».

Cette façon d'agir se manifestait dès le lendemain de Tilsit. Napoléon ne pouvait ignorer que la société de Pétersbourg, par tradition, par goût, par intérêt personnel aussi, à cause des relations commerciales avec l'Angleterre, était hostile à l'alliance nouvelle. Pour trouver un ministre des affaires étrangères partageant ses vues, Alexandre devait prendre parmi les anciens conseillers de sa grand'mère le vieux comte Romanzof [1]. Pour le poste d'ambassadeur à Paris, son choix allait se porter, faute de mieux, sur un soldat aigri contre la France, Tolstoï, puis sur un vaniteux, ridicule et insignifiant personnage, le prince Kourakine [2]. La tactique qui s'imposait à Napoléon était de désarmer les salons de Pétersbourg en leur envoyant quelque grand seigneur rallié, capable de faire revivre les traditions de Ségur : il débute par donner une mission temporaire auprès du tsar à Savary, ce soldat de police, ce « gendarme à tout faire », comme l'appelle M. Taine; il tient à affirmer son triomphe en accréditant à Pétersbourg le personnage qui a été le plus directement mêlé à l'assassinat du duc d'Enghien. Le succès fut complet : Savary, cordialement accueilli par Alexandre, vit se fermer devant lui toutes les autres portes; comblé d'avanies partout où il paraissait, il se consola en visitant la ville en touriste, mais surtout en rédigeant des notes de police sur la société de Pétersbourg, en pénétrant de prétendus complots contre la vie du tsar et en rendant de menus services à la favorite de ce prince; bref, en continuant sur les bords de la Néva les honorables métiers qui avaient fait sa fortune en France. Malheureusement M. Vandal imite Alexandre : son admiration pour Napoléon le rend bienveillant pour les familiers du grand homme, et les boutades grossières de Savary trouvent grâce

[1] On sait que les lettres de l'alphabet cyrilliaque ne correspondent pas exactement à celles de l'alphabet latin. Il en résulte quelque incertitude dans la transcription des noms russes en français. Non seulement l'orthographe de M. Vandal diffère pour plusieurs noms de celle de M. Tatistchef, auteur d'un intéressant volume sur la même époque, mais M. Vandal modifie même d'un tome à l'autre le nom du ministre qui nous occupe ici. Dans mon embarras et mon incompétence, je m'en tiens à l'orthographe classique en France, celle des diplomates contemporains et de la plupart des historiens.

[2] On songea même un instant au duc de Richelieu !

à ses yeux; il lui donne le beau rôle dans la lutte qu'il eut à soutenir contre un autre officier, chargé, lui aussi, d'une mission politique, Robert Wilson. C'est ce dernier qui, plus tard, assura la fuite de Lavalette proscrit : de Vincennes à Alger, la longue carrière du duc de Rovigo n'offre pas un trait analogue.

L'ambassadeur définitif de Napoléon en Russie était un galant homme, de cœur délicat et de grandes manières, que sa naissance et son éducation rattachaient à la société d'autrefois. Mais comme par fatalité, Caulaincourt, dont la famille avait reçu les bienfaits des Condés, avait, lui aussi, participé à son insu à l'enlèvement du duc d'Enghien : son désespoir avait été vif après la catastrophe, mais, dévoué de longue date à Napoléon, il avait consenti à accepter des bienfaits qui, dans l'esprit des médisants et peut-être aussi dans la pensée du maître, étaient destinés à étouffer ses scrupules. Sa situation s'en ressentit dans la société russe, malgré la magnificence de son train et la grâce hautaine de ses manières. Traité en ami par le tsar, qui échangeait avec lui des confidences de l'ordre le plus intime, cette bienveillance ne tarda pas à éveiller la jalousie de Napoléon, qui incrimina le patriotisme de son ambassadeur, avec les expressions les plus brutales.

Alexandre, après avoir réuni la Finlande à son empire, voulait, comme son allié avait semblé l'y inviter, s'étendre jusqu'au Danube, en annexant la Moldo-Valachie. A l'annonce de ce projet, l'empereur exige une compensation et s'avise de la demander en Silésie, c'est-à-dire aux dépens de la Prusse, dont le tsar s'est constitué protecteur, et près de ce grand-duché de Varsovie qui blesse déjà la susceptibilité russe. Puis, pour gagner du temps, il s'ouvre à Alexandre, dans une lettre d'une admirable et fallacieuse éloquence, d'un projet d'expédition aux Indes par terre et de partage de l'empire ottoman. Des conférences s'ouvrent à Pétersbourg, qui ne sont pas l'épisode le moins merveilleux de cette prodigieuse épopée : Caulaincourt et Romanzof, le compas à la main, se partagent et se disputent les provinces avec une âpreté de bonne compagnie. Le lot de la France est admirable : la côte orientale de l'Adriatique, la Morée, l'Archipel, les Echelles du Levant, la Syrie et l'Egypte! Mais Napoléon ne saurait se contenter de faire de la Méditerranée un lac français : il dispute Constantinople à la Russie, et après en avoir fait l'abandon de mauvaise grâce, il exige obstinément une des Dardanelles, c'est-à-dire une clef de la maison qui va appartenir à son ami, et ses prétentions font ajourner le partage.

Cependant Joseph a été reconnu roi d'Espagne par le tsar. Ses nouveaux sujets se soulèvent; l'Angleterre accourt à leur aide et l'Autriche s'agite, redoutant pour les Habsbourg le sort des Bour-

bons. Avant de s'enfoncer dans la Péninsule, l'empereur veut pouvoir compter sur l'appui de son allié, auquel il donne rendez-vous à Erfurt.

Alexandre arriva à Erfurt, inquiet et soupçonneux : il en repartit tout à fait désenchanté, malgré les effusions démonstratives de Napoléon et l'octroi tant désiré des principautés danubiennes. Le charme auquel il avait cédé à Tilsitt, avec la facilité de sa nature slave, était rompu pour jamais : encore décidé à respecter l'alliance, à en profiter surtout, il considérait l'intimité comme finie. Un pareil résultat était inévitable avec les exigences de Napoléon, ses velléités mal dissimulées de domination et de suzeraineté, son système de réticences : mais il faut convenir qu'une cause imprévue précipita le revirement d'Alexandre. Nous voulons parler de la félonie du prince de Bénévent.

Le mot est dur : je ne crois pas qu'on en puisse trouver d'autre pour qualifier la conduite de Talleyrand. Sans doute, il avait cruellement à se plaindre du maître qui, après avoir refusé de suivre ses avis dans les affaires de la Péninsule, l'avait constitué d'office geôlier des jeunes princes espagnols, rôle offensant pour son amour-propre et périlleux, s'il faut en croire la chronique mondaine, pour son honneur conjugal (car l'ancien évêque était un mari fort jaloux). N'étant plus ministre des relations extérieures, il aurait pu décliner l'offre qui lui fut faite d'aller à Erfurt soutenir comme plénipotentiaire français une politique contraire à ses vues. Mais, une fois en possession de ce titre, une fois surtout mis au courant de la correspondance confidentielle de Caulaincourt, des projets de partage et des secrets de l'alliance, c'était une vraie trahison que d'aborder Alexandre en le mettant en garde contre la folle ambition de l'empereur, et que de détruire chaque soir dans son esprit les illusions que Napoléon s'était efforcé d'y entretenir dans la journée. Sur la matérialité de ce double jeu, le doute n'est plus possible : les demi-aveux des *Mémoires* ont confirmé les récits des contemporains, résumés par M. Vandal. Talleyrand convient qu'il réconforta M. de Vincent et qu'il pressa le tsar de ménager l'Autriche, quand Napoléon voulait intimider la cour de Vienne; dès lors, on doit tenir pour vraies les célèbres paroles rapportées par Metternich : « Sire, que venez-vous faire ici? C'est à vous de sauver l'Europe, et vous n'y parviendrez qu'en tenant tête à Napoléon. » Cette perfidie valut à Talleyrand de marier, quelques semaines plus tard, son neveu à une princesse de Courlande et d'offrir, en 1814, l'hospitalité rue Saint-Florentin à Alexandre victorieux; mais pas plus que l'intérêt personnel, le désir de la vengeance ni même le dévouement à la paix européenne ne saurait la justifier.

Eclairé par des avis qui confirmaient ses propres appréhensions, Alexandre refusa obstinément de participer à une démarche comminatoire envers l'Autriche, démarche qu'il déclarait incompatible avec la dignité d'une grande puissance. M. Vandal l'en blâme fort, et soutient que cette menace collective était l'unique moyen d'éviter la guerre. En admettant qu'un tel affront n'eût pas révolté l'orgueil des Habsbourg et entraîné la Hofburg à quelque résolution désespérée, on conviendra qu'une paix maintenue dans ces conditions eût été la déchéance pure et simple de l'empire autrichien.

La guerre éclatait au printemps suivant, brusquée par la cour de Vienne, qui faisait appel au sentiment national allemand. Aussitôt Caulaincourt de réclamer la coopération des armées russes pour prendre la Galicie à revers. Entre autres arguments, il fit valoir au tsar que les rôles étaient intervertis depuis 1792, que Napoléon était en Europe le gardien de l'ordre social, tandis que François II soulevait les passions subversives, en fomentant des insurrections, en déclarant qu'il faisait la guerre à l'empereur et non à la France ou aux Allemands de la Confédération. Dans le feu de sa démonstration, le duc de Vicence alla jusqu'à traiter « d'anarchistes » les « prétendus gens bien pensants » qui menaient la société de Vienne, et jusqu'à déclarer le très aristocratique ministre dirigeant, comte de Stadion, « aussi Jacobin que l'avait été Marat ».

Alexandre parut fort goûter ces considérations, toutes divertissantes qu'elles fussent dans la bouche de l'ambassadeur de celui qui se donnait volontiers pour la Révolution incarnée. A le bien comprendre d'ailleurs (et M. Vandal eût dû en faire la remarque), il y avait une grande part de vérité dans le langage de Caulaincourt. Les rôles commençaient en effet à changer en Europe, et cela par le fait de l'intolérable tyrannie de Napoléon. Cette force irrésistible d'un peuple menacé dans sa dignité et son existence nationales qui avait fait le succès des armées de la Révolution, la France à son tour en éprouvait la valeur ; c'était elle qui multipliait en Espagne les centres de rébellion, elle qui faisait frémir l'Allemagne du Brandebourg au Tyrol et donnait au médiocre François II un regain de popularité. Du jour où les nations vaincues, foulées, se lèveraient d'un élan unanime, l'édifice impérial devait être fatalement emporté.

Alexandre, sans voir aussi clair dans les événements, prit une résolution conforme à son naturel hésitant : il attendit l'issue des hostilités, en évitant de s'engager, en laissant échapper même des paroles rassurantes pour l'Autriche. Ses troupes, conduites par le prince Galitzin, n'entrèrent en Galicie que pour disputer Cracovie aux Polonais de Poniatowski, et non pour en chasser les Autri-

chiens : les incidents comiques de cette occupation, où l'on ménageait les ennemis en montrant les dents aux alliés, sont racontés avec verve par M. Vandal. Napoléon en fut exaspéré : au lieu de faire d'Alexandre l'arbitre de la paix, il ne le consulta même pas, et lui attribua de son chef deux districts de la Galicie, humiliante et dérisoire compensation pour les territoires importants qui allaient accroître le grand-duché de Varsovie et grandir la perpétuelle menace de la résurrection de la Pologne.

Les négociations matrimoniales, qui pouvaient tout réparer, vinrent jeter dans l'alliance un nouveau germe de dissolution. La pensée de Napoléon fut d'abord de donner suite au projet ébauché à Erfurt et de demander la main d'une sœur d'Alexandre. Les lecteurs du *Correspondant*, qui ont eu la primeur des lettres confidentielles échangées entre Champagny et Caulaincourt, et chiffrées par eux-mêmes [1], se rappellent comment les hésitations du tsar, son insistance à réclamer des délais, indisposèrent Napoléon, qui, par crainte d'un refus, se rejeta brusquement sur l'archiduchesse, et signa le contrat avant d'avoir reçu une réponse définitive de Pétersbourg : de telle sorte qu'Alexandre put se plaindre à notre ambassadeur qu'on eût traité de deux côtés à la fois. Ici, comme partout et toujours, c'est l'orgueil de l'empereur qui lui dicte ce mauvais procédé; plutôt que de s'exposer à un refus dicté par les scrupules de l'impératrice-douairière, et par conséquent bien moins mortifiant que s'il venait directement du tsar, il va demander une princesse à Vienne, avant d'être certain qu'on ne lui donnera pas la grande-duchesse. Pour se venger du peu d'empressement d'Alexandre, il lui fait une sorte d'affront.

Le mariage avec Marie-Louise, conclu dans ces conditions, devait inévitablement porter atteinte à l'alliance franco-russe. Metternich s'employa de son mieux à hâter ce résultat : le tableau de ses intrigues est tracé de main de maître dans le second volume de M. Vandal.

La question polonaise souleva les premières difficultés. Alexandre et Romanzof, préoccupés des bruits auquel donnait lieu l'agrandissement du duché de Varsovie, demandèrent au gouvernement français de déclarer par un traité solennel que la Pologne ne serait jamais rétablie. Napoléon, sans s'y refuser au fond, fit des objections contre la publicité de l'acte et la forme insolite de la déclaration : il parla de sa répugnance à paraître donner après coup au partage la garantie de la France, comme s'il avait hésité à anéantir la république de Venise et le domaine de Saint-Pierre. En réalité,

[1] Ces documents ont été publiés par M. Pierre Bertrand, dans le n° du 10 juin 1890.

il voulait ménager les susceptibilités polonaises en vue d'une nouvelle guerre contre la Russie. La conduite d'Alexandre était encore moins franche : tout en réclamant de son allié cet irrévocable arrêt contre la Pologne, il caressait le plan qu'il mit à exécution en 1815, et songeait à réunir les provinces polonaises en un royaume autonome dont il ceindrait la couronne. De part et d'autre, on négociait avec l'arrière-pensée d'avoir les Polonais pour soi au jour du prochain conflit : « Spectacle étrange », s'écrie éloquemment M. Vandal, « que celui de ces deux potentats, dont l'un dispose de toutes les ressources de l'ancienne Europe, dont l'autre possède un empire plus grand que l'Europe, et qui se disputent les faveurs d'une poignée d'hommes aspirant légitimement à reformer un peuple, comme si, entre tant d'éléments de force matérielle et de succès qu'ils s'opposent l'un à l'autre, ce grain de justice et de bon droit pouvait faire pencher la balance! »

A la fin de 1810, les griefs se multiplient, et avec eux les récriminations, violentes et impérieuses sous la plume de Napoléon, attristées et plaintives dans la bouche d'Alexandre, également hostiles de part et d'autre. Le tsar se refuse à porter un dernier coup au commerce anglais en fermant l'accès de ses ports de la Baltique aux vaisseaux prétendus neutres; il relève inopinément les droits de douane sur les marchandises françaises. Napoléon laisse élire Bernadotte prince héritier de Suède, sans s'inquiéter de l'ombrage qu'en pourra prendre la Russie; en étendant follement ses annexions sur les rivages de la mer du Nord, il usurpe le domaine du duc d'Oldenbourg, proche parent du tsar. Aux manques d'égards succèdent bientôt les préparatifs matériels : de part et d'autre on masse des troupes derrière la frontière, on accumule des approvisionnements. En même temps, la chancellerie russe essaye de détacher les puissances continentales de l'influence française : d'Alopéus va réveiller à Vienne les rancunes mal assoupies; Czernychef espionne à Paris et intrigue à Stockholm, où il ébranle sans peine la chancelante fidélité de Bernadotte.

Cependant plus d'un an s'écoulera encore avant le fatal passage du Niémen : plus d'un an d'armements gigantesques et de négociations stériles, où les deux empereurs, sans désirer sincèrement la paix, essayeront de rejeter l'un sur l'autre la responsabilité de la guerre. C'est cette période qu'il reste à M. Vandal à nous raconter, — à nous révéler, devrais-je dire. Souhaitons qu'une œuvre aussi remarquable n'attende pas trop longtemps son couronnement.

L. de Lanzac de Laborie.

REVUE DES SCIENCES

Physique du globe : les nuages lumineux nocturnes. — Apparitions depuis 1885. — De mai à août. — Après minuit. — Fin prochaine du phénomène. — A 82 kilomètres de hauteur dans l'atmosphère. — Médecine et thérapeutique. — Les toxines comme médicaments. — Injections sous-cutanées du bacille du pus bleu. — Elévation de la pression sanguine. — Applications dans la tuberculose, etc. — Un nouvel hypnotique inoffensif. Production d'un sommeil calme et réparateur. — Le chloralose. — Diminution de la douleur. — Les rhumes. — Action du froid sec et du froid humide sur l'organisme. — Le coryza. — Formules diverses pour combattre le rhume à son début. — Inhalations; poudres. — Préparations à la cocaïne, antipyrine, menthol, tannin, acide borique, etc. — Le jus de citron. — Electricité : éclairage électrique des voitures de chemin de fer. — Essais de la Compagnie du Nord. — Wagons à accumulateurs. Prix de revient de la lumière électrique au Nord. — Economie réalisée. — Variétés : Les gisements de platine dans l'Oural. — Le spectre de Brocken. — Ombres portées sur le brouillard. — Expériences en chambre. — Le spectre de Brocken à la portée de tous. — Falsification du vinaigre. — Le vinaigre à l'acide sulfurique. — Moyen de déceler la fraude.

M. W. Foerster, directeur de l'Observatoire de Berlin, et M. O. Jesse ont récemment appelé l'attention sur un phénomène céleste remarquable dont la cause est à rechercher. Depuis 1885 on observe, sous nos latitudes, des nuages lumineux nocturnes qui se produisent pendant une période assez courte de l'année, du 23 mai environ au 11 août. D'abord on apercevait ces nuages souvent avant minuit; depuis 1888, on ne les aperçoit plus qu'après minuit. Ces nuages rappellent ceux que les météorologistes nomment *cirrus*; ils brillent dans un ciel crépusculaire; les *cirri* ordinaires apparaissent sombres sous un ciel clair. La couleur générale est d'un blanc bleuâtre qui devient jaune et rose en se rapprochant de l'horizon. Un grand nombre de photographies prises simultanément en des points différents du voisinage de Berlin font voir que la hauteur de ces nuages lumineux est très considérable et qu'elle reste constante à 82 kilomètres. Cette grande hauteur leur permet de recevoir la lumière du soleil

placé au-dessous de l'horizon; c'est précisément ce qui les fait apparaître brillants sur un ciel crépusculaire. Ils ne sont visibles que pendant le temps que le soleil les éclaire. Dès que l'ombre de la terre passe sur eux, ils deviennent invisibles. On peut les voir le matin, un peu avant le crépuscule, mais ils disparaissent aussitôt que le soleil se trouve à 8° ou 10° plus bas que l'horizon.

L'aspect de ces nuages varie beaucoup; ils se présentent en petites bandes ou accumulés en tas; d'autrefois ils sont gros et leur lumière est plus intense. Dans les derniers jours de leur période de visibilité, c'est-à-dire au commencement d'août, leur lumière augmente et paraît très forte. On les voit tout près de l'horizon au point ou a disparu le soleil. On les suit à Berlin, mais on les a vus aussi par 53° de latitude sud à Punta-Arenas et en mer. On s'accorde à penser qu'il y a certains déplacements du phénomène. Ainsi à Grahan's Town, on les observa par 33° de latitude sud le 27 octobre 1890 et à Hoverfoord, par 40° de latitude nord, le 17 mai 1892. Ces dates rapprochées des apparitions en Allemagne indiquent évidemment une fluctuation du nord au sud et vice versa. La fréquence des nuages lumineux, leur étendue et l'intensité de leur lumière diminuent d'année en année; ils disparaîtront sans doute bientôt. Il faut donc se hâter de les étudier au moyen du spectroscope. Jusqu'ici on ne peut évidemment faire que des hypothèses sur leur nature. MM. Foerster et Jesse pensent qu'il s'agit de gaz condensés par le froid des hautes régions, mais quels gaz? C'est pour résoudre cette énigme pendant qu'il en est encore temps que ces deux éminents astronomes font appel aux observateurs de toutes les nations.

Le domaine de la médecine microbienne tend à s'élargir chaque jour. Jusqu'ici on s'était servi des cultures de bacilles pour obtenir des vaccinations contre certaines maladies infectieuses. Il est question maintenant de les introduire en thérapeutique pour produire sur l'organisme certains effets bien déterminés. Par exemple, les sécrétions du bacille pyocyanique agissent sur les nerfs vaso-moteurs ; elles paralysent les centres vaso-dilatateurs. Gley et Charrin ont établi le fait. Aussi dans le service de M. le professeur Bouchard et sur son initiative, MM. Charrin et Tessier ont-ils essayé de cette influence pour faire remonter la pression sanguine chez des malades épuisés, chez lesquels la circulation était très ralentie. On injecte jusqu'à un centimètre cube des produits solubles du microbe pyocyanique, microbe caractéristique de la suppuration bleue. Or en quelques heures la pression monte sensiblement. Elle a passé de 11 centimètres de mercure à 13 et même 14 centimètres; le pouls s'est élevé de 100 à 112. La température de 36°,6, à 39°,2. Bref l'injection sous-cutanée de toxines

pyocyaniques élève la pression artérielle, passagèrement, il est vrai, mais assez pour qu'elle puisse être d'un certain secours, notamment chaque fois qu'il y a dépression marquée de l'organisme. Ainsi chez les tuberculeux surtout dont la pression sanguine est basse. Il est donc possible que l'action des toxines rende des services et que ce nouveau genre de médication trouve place dans les procédés de la thérapeutique moderne.

On réclame sans cesse un médicament inoffensif par lui-même qui soit susceptible de produire chez les malades un sommeil calme et réparateur. L'arsenal thérapeutique n'est pas complètement dépourvu à cet égard. On a trouvé le chloral; on a découvert beaucoup plus récemment le sulfonal. Ces hypnotiques rendent de grands services. Mais ils se montrent quelquefois capricieux ou inégaux dans leurs effets; quelquefois ils sont bien supportés, quelquefois ils le sont mal. Le sulfonal, en particulier, a amené, par doses croissantes, plusieurs accidents toxiques sur lesquels tout récemment appelait l'attention M. le professeur Lépine, de Lyon. Sur ces entrefaites, MM. Hanriot et Ch. Richet, qui avaient entrepris des recherches pour étudier les substances fournissant par dédoublement une dose lente et progressive de chloral, ont eu la bonne fortune de découvrir un composé particulier, très bon hypnotique, et aussi semble-t-il bon analgésique, c'est-à-dire calmant de la douleur. Ils n'ont pas trouvé ce qu'ils cherchaient, une substance se décomposant dans l'organisme en donnant du chloral, mais un composé présentant par lui-même des propriétés hypnotiques énergiques et sans désordres consécutifs. C'est encore mieux.

Le nouveau composé s'appelle, de par MM. Richet et Hanriot, *chloralose;* c'est une combinaison de chloral et de glucose. Ce corps avait déjà été indiqué par M. Hofter qui en avait décrit quelques propriétés, mais qui, ne l'ayant pas obtenu pur, sans doute, l'avait considéré comme très toxique. On voit qu'il est bon de ne pas aller trop vite en matière d'observation. MM. Hanriot et Richet ont constaté que, si l'on donne par injection stomacale à un chien (de 10 kilog.) une dose de 2 à 3 gr. de chloralose, au bout de 10 à 13 minutes, on le voit chanceler, trébucher comme s'il était ivre, puis s'endormir d'un profond sommeil qui persiste pendant plusieurs heures. Ce sommeil est différent du sommeil provoqué par le chloral, car les réflexes ne sont ni abolis ni diminués; ils sont plutôt exagérés, comme si l'abolition momentanée des fonctions psychiques centrales coïncidait avec une exaltation des fonctions de la moëlle. La dose à laquelle le chloralose commence à manifester son action hypnotique est d'environ 0 gr. 02 par kilog. de poids d'animal. C'est une substance par conséquent plus

active que le chloral inefficace à cette dose. A faibles doses, le chloralose n'est nullement toxique.

MM. Hanriot et Richet l'ont expérimenté depuis 0 gr. 05, 0 gr. 25, 0 gr. 50, jusqu'à 0 gr. 75 et 0 gr. 80. A partir de 0 gr. 30, le pouvoir hypnotique est certain. Depuis ces premiers essais, le chloralose a été administré à l'hôpital. MM. Landouzy et R. Moutard-Martin en ont administré à des malades atteints d'insomnie rebelle. Depuis cinq mois que ces médecins s'en servent, ils ont pu juger de sa valeur. Voici brièvement leurs conclusions. On peut, sans aucun danger, donner le chloralose à des doses ne dépassant pas 0 gr. 80; on ne constate au réveil aucun trouble digestif, aucune céphalalgie, aucun phénomène d'intoxication. Une dose de 1 gr. est une forte dose; il est préférable d'administrer des doses allant de 0 gr. 20 (minimum) à 0 gr. 75. A 0 gr. 50, on provoque un sommeil profond et calme, même chez les individus ayant vainement eu recours à d'autres agents hypnotiques.

Le chloralose n'est pas seulement un hypnotique, c'est aussi un calmant des souffrances. Sur ce point, les études sont moins avancées. Cependant, dès maintenant, on peut dire que nous possédons une nouvelle substance hypnotique précieuse, n'offrant pas de danger, et qui peut être administrée très utilement aux doses que nous venons d'indiquer. Nous ne savons si le chloralose est déjà dans le commerce, mais il est évident qu'il le sera à bref délai.

Le froid sec se supporte beaucoup mieux que le froid humide et il est plutôt salutaire à l'organisme en général. Tout au contraire, le froid humide amène avec lui le cortège néfaste des attaques goutteuses et rhumatismales, des pneumonies, et surtout des rhumes de cerveau, bronchites, etc. Les observateurs auront tous remarqué que, bien que le thermomètre accuse la même température, par les temps humides, la sensation de froid est bien autrement accusée. On pourrait presque dire que la température physiologique est différente de la température réelle. C'est que l'instrument est inerte, tandis que notre corps est accessible à toutes les impressions extérieures. Or de l'air surchargé de vapeur d'eau n'agit pas sur nous comme de l'air relativement sec. La vapeur d'eau possède un pouvoir absorbant du calorique bien autrement considérable que l'air. C'est un réfrigérant. Notre corps étant en moyenne à 37 degrés, plongé dans l'humidité, il se refroidit beaucoup plus vite que dans l'air sec; par suite, la sensation de froid que nous éprouvons les jours de brume est parfaitement exacte; elle répond bien à la vérité. Nous perdons plus de chaleur et nous devons en fournir davantage à la peau pour rétablir l'équilibre.

Ces jours-là, il faut se défier des refroidissements, rhumes, etc. De plus, la perspiration ou sortie de la vapeur aqueuse du corps, est

gênée par la saturation de l'atmosphère; la peau fonctionne mal. Nous gonflons. Du jour au lendemain, notre poids peut gagner 500, 600 grammes. Il ne s'agit pas d'un accroissement réel, mais d'une surcharge due à l'eau qui ne s'est pas évaporée, et aux matières de toute nature qui restent dans nos tissus, y compris les toxines. De là le malaise qu'on éprouve par les temps mous et pluvieux. Pendant ces périodes de dégel, de grande humidité, de brume, les rhumes surviennent par actions réflexes sur la peau, par refroidissement des voies respiratoires et invasion microbienne des tissus du nez, de l'arrière-gorge, etc. Aussi importe-t-il beaucoup d'avoir recours alors aux moyens prophylactiques; il faut se rincer la bouche souvent à l'aide d'eau chargée d'antiseptique, acide borique, coaltar sapininé, chlorate de potasse et salol, etc. Il importe surtout de laver le nez, d'aspirer le liquide plusieurs fois par jour, jusqu'à ce qu'il retombe dans l'arrière-bouche. On cicatrise ainsi les tissus et l'on fait autant que possible la guerre aux microbes. Nous croyons bon à ce propos d'indiquer quelques-unes des formules réputées les plus efficaces pour composer des poudres à priser ou des liquides à préparer quand viennent les premières attaques du rhume.

Il y a beaucoup de chance d'arrêter l'évolution du coryza en introduisant profondément dans les narines la poudre suivante :

Acide borique.	6	grammes.	
Salicylate de soude.	1	—	
Chlorhydrate de cocaïne.	0	—	20

M. Capitan recommande de son côté la formule :

Salol.	1	gramme.	
Acide salicylique.	0	—	20
Tannin.	0	—	10
Acide borique pulvérisé.	4	—	

On prise seulement une fois par heure une bonne pincée; autrement on risquerait d'irriter le pourtour des narines. M. Chantemesse, dont on connaît les beaux travaux de bactériologie, conseille le mélange suivant :

Menthol.	0	gramme	250
Chlorhydrate de cocaïne.	0	—	50
Antipyrine.	2	—	
Sucre de lait.	8	—	

Une pincée dans chaque narine de temps en temps.

M. Onimus recommande simplement de presser un citron bien mûr dans le creux de la main et de faire des aspirations profondes,

de façon que le jus pénètre dans l'arrière-gorge. L'acide citrique est un excellent antiseptique; il est donc tout indiqué en pareil cas.

Si, malgré tout, le coryza tend à envahir le pharynx nasal, on est sous la menace de l'infection microbienne. La fièvre vient, la courbature, etc. On arrête souvent le mal à cette seconde période en lavant la muqueuse à grande eaux, au moyen d'aspirations répétées d'eau boriquée saturée chaude (40 degrés), à laquelle on peut ajouter quelques gouttes de teinture d'iode, de teinture d'eucalyptus ou de teinture de benjoin. On peut encore essayer des inhalations répétées de vapeur d'eau phéniquée à 4 pour 100, ou encore d'eau dans laquelle on aura fait bouillir moitié feuilles d'eucalyptus, moitié feuilles de coca (une poignée de chaque pour un demi-litre d'eau). Enfin, et surtout quand il faut agir sur le pharynx postérieur, il sera encore bon de combiner les gargarismes boriqués chauds et les irrigations nasales avec cette même eau boriquée. Il va de soi qu'il ne faut pas négliger en même temps l'état général. A l'intérieur, 50 centigrammes d'antipyrine deux à trois fois par jour ou, mieux encore, deux ou trois cachets d'antipyrine (50 centigrammes) et sulfate de quinine (10 centigrammes). Puis les sudations, les tisanes bouillantes, les grogs, etc. Le grog et le vin chaud ne sont pas des remèdes de bonne femme, il est utile de pousser à la peau, comme on dit, et d'activer la circulation.

•

Il y a longtemps que l'on cherche à appliquer l'éclairage électrique aux wagons de chemins de fer. Les lampes à incandescence sont déjà très répandues dans les voitures de luxe en Angleterre, en Belgique, en Suisse, etc. En France les essais n'avaient pas paru probants jusqu'ici, non pas au point de vue de l'éclairage proprement dit, mais au point de vue économique. La Compagnie du Nord vient de décider, après de longues expériences, que, désormais, elle installerait dans ses voitures l'éclairage électrique. Des lampes de 10 bougies éclaireront les premières; des lampes de 8 et 6 bougies éclaireront les secondes et les troisièmes.

Le courant électrique est fourni par des accumulateurs, au nombre de 16 par voiture, renfermés par groupes de 2 dans des boîtes portatives. Les boîtes sont placées dans des compartiments suspendus aux longerons du véhicule. On peut facilement ouvrir ou fermer ces compartiments du côté des marchepieds. Le poids total des 16 éléments est, tout compris, de 240 kilog., soit, avec les caisses logées sous les voitures, 490 kilog. Chaque batterie permet un éclairage de 28 à 30 heures pour 4 lampes de 10 bougies par voiture. Quant à la canalisation, elle consiste en fils spéciaux fixés sur les voitures allant des accumulateurs à chaque lampe. Aux deux extrémités du wagon se

trouvent des commutateurs que l'on peut manœuvrer des marchepieds et qui permettent de fermer ou d'ouvrir les circuits pour l'allumage des lampes.

Maintenant reste la question d'économie sur l'huile? Pour une voiture de 1er classe, les dépenses d'établissement s'élèvent à 725 fr., dont 462 francs pour 16 accumulateurs du type de la Société pour le travail électrique des métaux, 120 francs pour 4 caisses fixes, 17 francs pour 2 commutateurs, 30 fr. 60 pour les 4 supports de lampe, 8 francs pour les 4 lampes, 21 fr. 60 pour les 4 consoles à ressort et 65 fr. 80 pour les couples de raccordement et la pose. Ce prix doit être augmenté de 15 et 20 francs pour les voitures de 2e et 3e classe. Sans entrer davantage dans les détails, nous pouvons dire que les charges du capital, dépenses d'intérêt et d'amortissement, sont de 0 fr. 0048 par lampe-heure de 10 bougies, en comptant un nombre d'heures d'éclairage annuel de 2190. Les dépenses d'exploitation sont : l'énergie électrique fournie à chaque lampe de 10 bougies par heure : 0 fr. 0091. La redevance annuelle pour l'entretien, le renouvellement des plaques d'accumulateur et accessoires : 10 pour 100. La dépense d'entretien s'élève aussi à 0 fr. 0053 par lampe-heure de 10 bougies. Au total, en passant sur d'autres petits frais de manutention, etc., la dépense d'exploitation monte à 0 fr. 0252. Cette dépense ajoutée aux charges du capital donne 0 fr. 030.

Or la lampe à huile à bec rond des voitures de 1er classe employée jusqu'ici possède une puissance lumineuse de 7 bougies, occasionne une dépense de 0 fr. 038, tout frais compris. Il résulte donc qu'avec l'électricité l'économie est de 0 fr. 008 par lampe-heure pour une puissance lumineuse supérieure de 3 bougies. La lumière électrique est donc avantageuse économiquement ; on sait bien déjà qu'elle l'est au point de vue de la facilité, de la propreté et de la fixité de l'éclairage.

Le platine est assurément un métal assez rare ; mais il n'est pas à craindre qu'il fasse défaut d'ici longtemps. Il existe à Biseiski, dans l'Oural, des couches de minerais platinifères qui, à elles seules, pourraient suffire à alimenter le monde entier pendant des années. On a trouvé du platine au Brésil et dans les Cordillères. Dans l'Oural on rencontre le platine en grains, mêlé à du sable dans la proportion de 17 à 20 grammes de platine pour 1500 kilog. de sable. Tout le platine extrait de cette région est envoyé à Saint-Pétersbourg, où il est traité et expédié à l'étranger. La consommation annuelle est en ce moment de 3000 à 4000 kilog., mais elle augmente constamment. M. A. Inostranzef a été le témoin, en 1892, de la découverte, dans l'Oural, d'un nouveau gisement de platine au milieu de la région des célèbres gisements (alluvions) platinifères de Nijni-Taguilsk, du prince Demidof

San-Donato. C'est par hasard que l'été dernier on découvrit dans la roche unie, constituant le mont Solovief, une enclave de $0^m.35$ de diamètre consistant en fer chromé et en serpentine avec une petite quantité de dolomie; à la loupe, on distingue de petits grains de platine natif. La présence du platine en quantité dosable dans les parties de la roche où ce métal est invisible à l'œil nu est un fait nouveau et intéressant.

Tout le monde a entendu parler du « spectre de Brocken ». Les touristes qui fréquentent les hauts sommets ont vu souvent, les jours de brouillard, se profiler leur ombre dans la brume. Le nom de « spectre de Brocken » vient précisément de ce que les excursionnistes ont observé d'abord ce phénomène sur les montagnes du Harz et en particulier sur le Brocken. Il arrive quelquefois qu'on peut en ville, les jours de brouillard, remarquer un phénomène analogue. M. Lancaster de l'observatoire d'Uccla (Bruxelles), l'a observé. Un brouillard intense s'était répandu sur la ville. Vers une heure du matin, à sa fenêtre, il vit tout à coup une ombre gigantesque se profiler sur une plaque lumineuse qui illuminait le brouillard. Il remua la tête et les bras. L'ombre répéta tous ses mouvements. Il déplaça sa lampe. La zone lumineuse se déplaça à son tour. C'était bien le spectre de Brocken que M. Lancaster avait aperçu sans avoir escaladé la plus petite montagne. Le brouillard constituait un écran, sorte de muraille sur laquelle son ombre se projetait. Il serait intéressant, disait alors M. Lancaster [1], de rechercher si l'observation pourrait se faire par tout brouillard intense, ou s'il faut un brouillard de nature spéciale. M. G. Monchamp, de Saint-Frond, avait fait précisément l'observation que souhaitait de voir faire M. Lancaster, il y a plus de cinq ans. M. J. de Rocquigny, de son côté, avait fait en France, vers la même époque, au parc de la Balcine (Allier), une observation identique. On peut citer encore la constatation du même phénomène par M. Terby, astronome à Louvain; par M. Delrue, chef de station à Brenne-le-Château, etc.

M. Monchamp a étudié les conditions dans lesquelles se produit le spectre. Le vendredi 11 novembre 1892, à neuf heures du soir, un brouillard de moyenne épaisseur s'étendait sur une vaste cour du séminaire où M. Monchamp est professeur. Sur la table de sa chambre située au premier étage, à 1 mètre de la croisée ouverte, était posée une lampe Lietar de puissance moyenne. Il alla se placer entre la table et la fenêtre; venant d'un endroit bien éclairé, il lui fallut quelques secondes pour se faire à l'obscurité. Il vit alors son ombre se peindre sur le brouillard. Elle semblait avoir des proportions gigantesques et

[1] *Ciel et Terre.*

se trouver à une distance de 5 ou 6 mètres, vers le milieu de l'arrière-cour. S'il remuait les bras ou la tête, l'ombre copiait tous ses mouvements. Il pria quelques collègues et plusieurs élèves de venir contempler ce phénomène. Tous observèrent le spectre; seulement, quand il s'agit de fixer l'endroit exact où chacun voyait son ombre, les témoignages ne concordèrent pas, les uns la plaçant plus loin, les autres plus près. M. Monchamp fit ensuite élever la lampe derrière chacun des observateurs. Au fur et à mesure de l'élévation, on vit l'ombre s'abaisser et comme s'enfoncer dans la terre [1]. Quand la lampe dépassa la tête, l'ombre se profila en arrière sur un plan incliné. L'abaissement de la lampe produisit l'effet contraire. L'ombre d'abord verticale s'éleva à une hauteur considérable et, finalement, s'inclina vers l'observateur. En éloignant la lampe, tout en la maintenant à la même hauteur, l'ombre diminuait, devenait confuse et s'enfuyait au loin. En rapprochant la lumière, l'ombre reprenait des proportions gigantesques et gagnait en netteté. M. G. Monchamp recommença l'expérience avec autant de succès dehors, dans la cour de récréation du séminaire de Saint-Frond. Pour voir si le phénomène se reproduisait dans les parties supérieures du brouillard, un des observateurs fut tenu horizontalement en l'air, la figure tournée vers le ciel. Il distingua très bien son ombre amplifiée au-dessus de lui. Voici donc le spectre de Brocken à la portée de tout le monde.

On falsifie tout. Le vinaigre lui-même est assez souvent l'objet d'une falsification bien commode. On y mêle de l'acide sulfurique. Cette fraude, il va sans dire, présente des inconvénients au point de vue de la santé publique. M. A. Thumann vient d'indiquer un procédé qu'il est bon de faire connaître et qui permet de déceler la présence de l'acide sulfurique dans le vinaigre. On verse quelques cuillerées de vinaigre suspecté dans une assiette en porcelaine. On y trempe des bandelettes de papier à filtrer blanc et on laisse le vinaigre se vaporiser lentement en posant l'assiette sur un poêle chauffé, par exemple. S'il y a de l'acide sulfurique libre dans le vinaigre, le papier blanc noircira, car l'acide sulfurique concentré attaque les hydrates de carbone. Donc, si le papier noircit, présence de l'acide ; s'il conserve sa teinte, absence d'acide sulfurique. Le procédé est essentiellement simple et peut rendre des services.

HENRI DE PARVILLE.

[1] *Gazette de Liège.*

CHRONIQUE POLITIQUE

9 février 1893.

La République romaine a eu ses triumvirs, dont quelques-uns, César en tête, ont fait parler d'eux dans le monde. La première République française a eu ses trois consuls, parmi lesquels le nom de Bonaparte éclate comme un boulet de canon. Notre République actuelle, à son tour, a son trio fameux qu'elle ferait bien, si elle pouvait, de ne pas trop montrer à l'histoire : Reinach, Arton, Herz. A un moment donné, ils furent le vrai gouvernement. Ils tinrent les rênes, ils tinrent la bourse. Ils avaient le portefeuille, et, dans ce portefeuille, la feuille des bénéfices. Plus on pénètre dans cette sombre et interminable affaire du Panama, plus on est étonné, frappé, presque épouvanté de l'absorbante et dévorante puissance de ces trois hommes. Somme toute, le plus fort des trois est Cornelius Herz. Le pauvre baron de Reinach, plus sémillant et papillonnant, plus mouche du coche, était un produit de la couche opportuniste; il était démodé lorsqu'il est mort. Il s'est fait disparaître assez sottement, tout comme le cuisinier Vatel à qui manquait la marée : lui aussi, il n'avait plus sa marée, cette savoureuse et copieuse marée du Panama avec laquelle il avait régalé tant de monde et du si beau monde; car il est à remarquer que, si dans le canal interocéanique les flots des deux mers ne se rejoignirent pas, le Pactole y coula à Paris. Arton est un amateur qui, sans s'attacher spécialement à aucun genre ni à aucun parti, les a cultivés et exploités tous; dans les tas d'or qu'il a soutirés, a-t-il retrouvé l'anneau de Gygès qui rendait son porteur invisible à discrétion? Voilà plus d'un an qu'il échappe à la police qui, peut-être, fait semblant de chercher; à force de courir après lui, la justice en est boiteuse. Dans son gîte respecté, Arton aura le plaisir de lire dans les journaux les détails du procès par contumace qu'on lui intente pour la distraction des badauds. Quant à Herz, sur lequel pesaient depuis longtemps les accusations les plus formidables, il a tranquillement, à son heure, fait ses malles pour l'Angleterre; et là, tandis qu'à Paris on se décidait à instrumenter, il tombait malade d'une maladie tellement venue à point que, peut-être dangereuse, peut-

être mortelle dans un délai très rapproché, elle laisse incrédules tous ceux qui, en quantité innombrable, craignent d'être dupes. Le *Figaro* publiait, il y a quinze jours, plusieurs colonnes de renseignements très circonstanciés que le docteur avait donnés sur lui-même à un de ses reporters; le lendemain, on apprenait que, plongé dans un état comateux, il ne pourrait pas répondre deux mots à un interrogatoire judiciaire.

Mais quel homme que ce Cornelius Herz! Quel politique dans ce faiseur! Comme il a bien jugé de notre situation! Avec quelle profonde sagacité cet aventurier, éconduit d'Amérique pour toutes sortes de méfaits, a choisi et dressé parmi nous sa base d'opérations! Rien ne découvre ni n'éclaire mieux les sous-sols de notre histoire intérieure que le récit de ses faits et gestes. Comme César et Bonaparte qui ont commencé leur fortune, l'un avec Catilina, l'autre avec Robespierre, c'est aux radicaux qu'il va tout droit pour la conduite la plus avantageuse de ses spéculations. Il discerne avec un bon sens infaillible que, dans notre république telle qu'elle se comporte depuis 1876, les radicaux sont les maîtres : maîtres du suffrage universel dont ils excitent les appétits; maîtres du Parlement où ils forment l'appoint nécessaire et l'élément remuant, menaçant, exigeant d'une majorité qui est à leur merci; maîtres des cabinets qu'ils tiennent en laisse, et qu'ils font et défont à volonté selon que les ministres sont leurs valets plus ou moins souples. Dans la première période de la république, c'était M. Gambetta qui, du fond des coulisses, remplissait la fonction de dictateur occulte; le triomphe de ses amis l'affaiblit peu à peu, son passage aux affaires acheva de le démonétiser, il était usé avant d'être enterré. M. Clémenceau l'avait remplacé; chef de l'extrême-gauche, il était le chef de la république : chef d'autant plus omnipotent que, trop habile pour se laisser, comme le verbeux M. Gambetta, hisser au pouvoir où il aurait été bien vite percé à jour et coulé à fond, il entendait garder sur les bancs commodes de l'opposition sa force entière pour critiquer, renverser, leurrer, protéger et commander.

M. Cornelius Herz avait compris. Il partit de cette idée simple, pratique, logique, qu'un ministère de concentration républicaine serait dans l'impossibilité de refuser quoi que ce soit à l'associé de M. Clémenceau. Il agit en conséquence. Les journaux publiaient ces jours-ci l'acte de société du journal *la Justice;* c'est loin de Paris, en Vendée, devant le notaire de la petite commune de Monchamps, canton des Herbiers, que l'acte est passé en 1882. Il stipule que le montant du quart des actions souscrites a été versé entre les mains de M. Cornelius Herz, *banquier* à Paris. Au cours de la seconde assemblée constitutive, 750 actions libérées

de 1000 francs chacune sont attribuées à M. Clémenceau. Au moment où ces documents sortaient de l'ombre, M. Rochefort affirmait dans son journal, il offrait de déposer devant la justice, que M. Cornelius Herz lui avait déclaré, devant des témoins tout prêts à déposer comme lui-même, qu'il avait, en différentes échéances, remis plus de 3 millions au chef de l'extrême-gauche. Dans le débat qui s'est élevé à la Chambre, M. Clémenceau a proposé de communiquer à la commission d'enquête les livres de *la Justice;* sur quoi, M. Déroulède a, d'une voix assurée et stridente, répondu : « Personne n'a dit que l'argent ait été directement versé dans les caisses de *la Justice*, mais bien dans les mains de M. Clémenceau, ce qui n'est pas la même chose. » Il nous semble que devant une imputation aussi précise, M. Clémenceau n'avait et n'a encore qu'un parti à prendre s'il est en face d'une épouvantable calomnie : Mettre M. Cornelius Herz en demeure de démentir ou les tribunaux en demeure d'examiner, d'interroger, de prononcer.

Peut-être se demandera-t-on quel intérêt M. Cornelius Herz, Allemand, Juif, n'étant ni député ni sénateur, ni même candidat, pouvait trouver à faire des prodigalités folles à un journal sans lecteurs, qui n'avait d'importance que par l'influence extra-officielle et extraordinaire de son directeur? Perdait-il son argent? Non : il le plaçait. Comment ne pas se rappeler d'autres révélations, plus graves encore, dont personne, à notre connaissance, n'a sérieusement contesté la scrupuleuse exactitude? Depuis 1882, M. Cornelius Herz est le bailleur de fonds de *la Justice*; trois ans après, aux élections de 1885, il travaille par sa munificence au triomphe des candidatures d'extrême-gauche. Un nouveau ministère se forme, présidé par M. de Freycinet, sous les auspices de M. Clémenceau; la compagnie du Panama était alors dans une extrême détresse. Ayant déjà dépensé 500 millions, elle arrêtait ses travaux si, pour capter encore les souscripteurs, elle n'obtenait pas du gouvernement l'autorisation d'émettre des obligations à lots, que les ministères de MM. Ferry et Brisson lui avaient refusée.

M. Cornelius Herz apparut comme le *Deus ex machina*. Il était rayonnant. Le commanditaire de *la Justice* venait d'être fait grand-officier de la Légion d'honneur, sur la proposition de M. de Freycinet. Il se présenta à MM. de Lesseps; il leur affirma que, par sa seule entremise, les démarches infructueuses faites jusqu'à ce jour auprès des pouvoirs publics allaient cesser : « Donnez-moi 10 millions, dit-il à M. Ferdinand de Lesseps, et je vous garantis que, sans autre retard, le ministère Freycinet déposera lui-même un projet de loi demandant au Parlement l'émission de vos obligations à lots. »

Aux abois, MM. de Lesseps acceptèrent le marché dont ils ont la

copie; deux semaines après, le cabinet dont M. de Freycinet était le président et M. Baïhaut le ministre des travaux publics, déposait le projet de loi autorisant la compagnie de Panama à faire une émission d'obligations à lots pour un emprunt de 600 millions.

Nous n'avons fait que transcrire un récit sur lequel aucune rectification ne s'est produite. Les personnes que la tendresse étourdiment dépensière de M. Cornelius Herz pour les radicaux aurait apitoyées peuvent se rassurer. Le pauvre homme est rentré dans son argent, avec toutes sortes de revenants bons par-dessus le marché. Il est probable que, si on dépouillait toutes les affaires auxquelles il a été mêlé, — y compris celle des freins Wenger, dont il avait acquis le brevet d'invention, et dont l'application, non seulement à la grande vitesse, mais aux trains de marchandises, si impérieusement réclamée par M. de Freycinet, aurait coûté de 2 à 300 millions, — le même système d'évolution, le même principe de procédés et de procédure seraient constatés. Les personnages et les partis politiques qui ont traité avec M. Cornelius Herz devraient être les plus ardents à poursuivre la vérité sur cet homme dont ils ont eu le malheur d'être les obligés; leur devoir est encore accru par cette circonstance à jamais douloureuse, que l'étranger, peut-être l'espion, qu'ils ont introduit si avant et si lucrativement dans nos affaires françaises, vient d'être chassé, à l'unanimité, de l'ordre de la Légion d'honneur sous l'inculpation d'escroquerie.

Cette lumière pleine, l'obtiendrons-nous? Aurons-nous cette justice due à tant de titres, due à l'honneur de la France? Il est permis de douter que le gouvernement les veuille d'une volonté ferme. Il ne dirige pas, il suit et il enraye. Il compromet tous les intérêts, à commencer par le sien, dont il a la garde. Poussé par la clameur publique à sortir enfin de l'inertie où il se tenait depuis quatre ans devant les scandales et les désastres du Panama, il s'est enveloppé de telles réticences, de telles marches et contre-marches, que ce qu'il laissait entrevoir sans jamais montrer le fond, n'a servi qu'à éveiller davantage les soupçons toujours dépassés par l'énormité des découvertes et des surprises. Par sa faute, il s'est établi, en dehors de lui, au-dessus de lui, même contre lui, devenu le complice des coupables, une sorte d'enquête menée par quelques journaux qui, touchant à tout, franchissant toutes les barrières, excédant toutes les bornes, met en péril les fonds d'État, la sécurité des établissements financiers, le crédit de la France. C'est l'abdication du gouvernement, c'est son infidélité à sa mission de justice, qui suscitent ces désordres. L'arrêt de la Chambre des mises en accusation qui vient de biffer en quelques heures ce qu'un juge d'instruction avait décidé après une longue, consciencieuse et pénible investigation, n'éclaircira pas la situation.

Il ne servira, nous le croyons, ni le gouvernement, ni la magistrature, ni les prévenus eux-mêmes. Pour le plus marquant d'entre eux, par exemple, pour M. Rouvier, un débat contradictoire dont il serait sorti vainqueur, eut été préférable à cette exemption prononcée à huis-clos. La foule dira que, puisque les ministres dont il avait été le collègue avaient demandé, avec un tel apparat, une autorisation de poursuites contre lui, ils ne s'étaient résignés à cette poignante extrémité que sur des présomptions presque décisives; et elle dira aussi que, si au dernier moment, toutes ces présomptions se sont évanouies, c'est qu'ils ont craint que l'accusé, parlant haut et frappant fort, ne devînt un justicier. Le ministère se traîne dans des séries de fausses manœuvres où, déjà aplati, on le trouvera étranglé.

Le rôle d'un gouvernement qui se respecte, un député républicain, héritier d'un nom qui en 1848 a grandi dans l'estime, M. Cavaignac vient de le remplir par un discours et un acte d'une égale beauté. Répondant aux murmures étonnés que soulève à chaque pas la conduite tortueuse du ministère, l'étrange garde des sceaux que nous avons, M. Bourgeois s'était écrié au milieu des rires de son auditoire : J'étouffe! M. Cavaignac a fait mieux, il a éclaté; oui, éclaté de mépris et d'indignation contre les prévaricateurs, les complaisants et les lâches. Il a exprimé et soulagé la conscience publique. Au nom de l'honneur qui est de tous les pays, et qui nous donnait cette gloire d'être plus particulièrement appelé l'honneur français, il a flétri les théories et les pratiques de gouvernement qui consistent à mettre la main sur des deniers privés pour des dépenses de ministère ou de ministre; flétri les connivences menteuses qui, pour laisser impunis les corrompus, laissent tranquilles, en deçà ou au delà de nos frontières, les corrupteurs; flétri les habitudes nouvelles de presse qui, sous l'épithète commode de frais de publicité, tendent à réaliser, en trompant et en dévalisant les souscripteurs, des gains aussi disproportionnés qu'illicites. Porté par l'acclamation universelle où l'enthousiasme des uns forçait la pudeur des autres à répéter les mêmes bravos, le fils du général Cavaignac a buriné dans un ordre du jour les flétrissures qu'il avait imprimées sur tous les méfaits dénoncés.

Le président du conseil, M. Ribot, a jeté la note comique dans cette scène pathétique. Faisant contre fortune bon cœur, il a, la tête basse et la voix sourde, accepté l'ordre du jour qui, sans le viser, atteignait et dominait le ministère. Il a pris la queue de cette manifestation d'honnêteté dont la dignité et l'habileté lui commandaient depuis longtemps de prendre la tête. L'ordre du jour n'a eu que trois opposants. Puisse cette séance avoir un lendemain! Et puisse la Ligue des honnêtes gens se constituer enfin!

L'année dernière, notre gouvernement avait eu l'idée, si on se le rappelle, de dépêcher M. Rouvier à Nice, pour attester, devant le monument de Garibaldi, la parfaite union des deux nations sœurs, comme quelques plaisants s'amusent encore à les qualifier. Le messager, dont les mésaventures sont un des événements du jour, avait-il un mauvais sort? La monarchie italienne est en train de montrer avec la république française une ressemblance que, pour l'honneur des deux sosies, on désirerait autrement choisie. Piquée de la tarentule de faire grand, elle fait grand en matière de scandales, jusqu'à égaler, presque éclipser nos propres misères. Les plaies d'argent que ces scandales révèlent, aggravent et exaspèrent, peuvent même entraîner, pour les populations italiennes si besoigneuses, rongées par le fisc, écrasées d'impôts, entravées dans leur agriculture, leur commerce et leur industrie, des conséquences bien plus meurtrières que pour les nôtres, qui font de leur travail et de leur épargne un réservoir toujours renouvelé de fortune et de force pour l'Etat tout entier. Le crédit de l'Italie ne pesait pas lourd, il ne valait pas cher dans le monde; que va-t-il devenir après ces divulgations honteuses et ruineuses? Nous supposons qu'à Berlin, où le grand Frédéric a laissé le culte des trésors de guerre, son héritier doit être pensif, un peu humilié et inquiet de son allié. Quant aux plaies morales qu'un tel état de choses dénonce, elles sont là, béantes et parlantes sous nos yeux; ce n'est pas seulement au centre, dans la capitale, que le mal éclate, il a, comme une gangrène, gagné, du haut en bas, toutes les extrémités et toutes les provinces.

Comme, en dépit de ses programmes *unitaires*, les traditions et aspirations *particularistes* sont le fond de l'Italie, des banques d'émission avaient été constituées, non seulement à Rome, mais dans les principaux centres du royaume. Il n'avait pas tardé à apparaître, et un député de l'extrême-gauche, M. Colajanni, avait, il y a déjà quelque temps, indiqué clairement à la tribune, que l'irrégularité régnait dans ces banques; qu'elles étaient des tripots financiers et politiques, employés par les personnages les plus influents et les plus divers du gouvernement, à l'achat des votes, au maquignonnage des élections, au service de toutes les dépenses et de toutes les fantaisies personnelles, et engagés, par une tolérance administrative qu'expliquait trop la complicité intéressée de tous les coupables, dans les opérations les plus véreuses, souvent les plus désastreuses; que le papier qu'elles émettaient était déprécié, et la banqueroute imminente. Le président du Conseil, M. Giolitti, aurait bien voulu liquider silencieusement l'affaire. Il aurait bien voulu la réduire aux proportions d'une erreur économique qui, multipliant les banques d'émission, avait relâché la

surveillance et surexcité les tentations. Dans ce but, la Banque nationale, la Banque nationale toscane et la Banque toscane de crédit avaient fusionné sous le nom de Banque d'Italie, elles avaient ensuite absorbé la Banque romaine, ne laissant plus subsister que deux banques d'émission, celles de l'ancien royaume de Naples, la Banque de Naples et la Banque de Sicile. Mais les choses ne pouvaient en rester là ; très désireux d'éviter la nomination d'une commission parlementaire qui s'ingérerait dans l'examen de toutes les responsabilités et culpabilités, M. Giolitti avait dû promettre d'appeler, en leur laissant pleine liberté, l'attention et l'action des inspecteurs royaux pour constater minutieusement la situation réelle des banques, celles de la magistrature pour saisir et frapper les délits et les crimes. Les premiers coups de pioche, les premières fouilles ont bientôt démontré que tout ce qu'on avait pu soupçonner, était vérifié et dépassé. L'arrestation du directeur de la Banque romaine, M. Tanlongo, qui venait d'être nommé sénateur, la fuite du directeur de la succursale romaine de la Banque de Naples, des incidents mystérieux comme l'assassinat de l'ancien directeur de la Banque de Sicile, tous ces faits ont rendu, avec l'opinion plus exigeante, la justice plus nécessaire. Aujourd'hui il est avéré que, dans l'histoire de ces banques d'émission, qui n'a été qu'une longue illégalité et qu'une longue immoralité, une foule de personnages de la cour et du Parlement, des ministres, des présidents du Conseil ont abusé des fonds qui ne leur appartenaient pas. Quel sera le dénouement de cette crise formidable? Ce que nous pouvons dire dès à présent, c'est que, des deux côtés des Alpes, c'est le tuf d'un régime qui se découvre.

Le spectacle que nous donne l'Italie officielle, — ce spectacle tristement commémoratif des temps de la décadence romaine que M. Barboux vient de peindre si éloquemment dans sa plaidoirie pour M. de Lesseps, — prend un caractère plus imposant encore, lorsqu'en regard de ce royaume, à peine âgé de trente ans, et déjà bien malade et bien vieux, se dressent les dix-neuf siècles de la Papauté sous les traits d'un prêtre de quatre-vingt-trois ans, dont l'Église et le monde civilisé célèbrent en ce moment même les cinquante années d'épiscopat. Considérez et comparez : où est la jeunesse? Où est la vie? Où est la certitude d'un immanquable avenir? Si les paris s'ouvraient sur la question de savoir laquelle durera le plus, de cette royauté qui a des armées, des flottes, des parlements, des banques, et de cette autre qui n'a rien, — de cette royauté qui trône au Quirinal, et de cette autre qui souffre au Vatican, — nous savons bien de quel côté, non seulement l'élite, mais la foule porterait sa mise. Sous le nuage de corruption qui la couvre, l'Italie officielle est, devant le vicaire de Jésus-Christ, comme le

lépreux de l'Évangile devant Jésus-Christ lui-même; elle ne pourrait guérir que par lui. Contraste pathétique et sublime! Par la vertu divine de ses enseignements, la royauté persécutée pourrait, seule, sauver la royauté persécutrice, en sauver du moins ce qui mérite de ne pas périr, mettre la règle dans ses lois, l'honnêteté parmi ses agents, ses fonctionnaires, ses sujets.

Nous n'avons pas à examiner ici les événements accomplis depuis trente ans dans la péninsule. Si nous nous livrions à cette étude, il nous serait impossible de ne pas ratifier le jugement que, dans des pages consacrées à l'histoire de l'École polytechnique dont le centenaire approche, le général Cosseron de Villenoisy vient de porter sur l'entreprise héroïque de l'un des plus nobles enfants de cette illustre école, La Moricière : « Dans l'intérêt de la France, et peut-être aussi dans celui de l'Europe, on doit regretter que l'entreprise du général de La Moricière n'ait pas réussi, qu'il n'ait pas pu fonder dans l'Italie centrale un gouvernement libre et indépendant. » Ce regret, il ne nous est pas prouvé que la masse des populations subalpines, se rappelant les modiques impôts et les finances prospères d'autrefois, ne l'éprouve pas aussi. Mais, quelles que soient les limites matérielles des États, il y des limites morales qu'on ne peut enfreindre sans aboutir aux hontes où la république française et la monarchie italienne, les deux gouvernements qui ont le plus molesté l'Église, se font une fâcheuse concurrence.

C'est, nous aimons à le croire, péniblement ému des scandales du jour, justement effrayé d'une démoralisation croissante où tout s'affaiblit et s'avilit, que M. le président de la République a cru devoir, ces jours-ci, dans une circonstance solennelle, parler de l'Église et de son Chef avec un accent tout particulier, presque nouveau, de respect et de sympathie. Bon gré mal gré, la religion et la morale se tiennent; c'est un bloc dont on ne peut rien distraire, comme disait M. Clémenceau à propos des scélérats de la Révolution qui, presque tous, avaient montré par réciprocité qu'irreligion et immoralité sont sœurs. En remettant la barrette aux archevêques de Tours et de Rouen, auxquels le *Correspondant* est d'autant plus heureux d'offrir son hommage, qu'ils furent toujours ses amis, et que l'un d'eux, l'éminent cardinal Meignan, a enrichi notre recueil de quelques-uns de ses remarquables travaux de science sacrée, M. Carnot leur a dit : « A l'exemple de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, dont l'Eglise s'apprête à fêter le glorieux et fécond pontificat par des solennités auxquelles s'associera le gouvernement de la République, vous avez compris le besoin de pacification, d'harmonie et d'entente entre les fils d'une même patrie, que ressentent tous les esprits impartiaux et éclairés. » Assurément, M. le président de la Répu-

blique a raison; dans les vues générales qu'il exprime, il ne sera contredit par aucun catholique, par aucun conservateur, par aucun libéral. Le langage qu'il a tenu, et que les radicaux ont attaqué, l'honore; seulement, à ce langage il faut une conclusion et une sanction. S'il est certain, comme le reconnaît M. Carnot, que, dans son glorieux et fécond pontificat, le Pape Léon XIII a tout fait pour désarmer les haines, dissiper les malentendus et les préventions, retirer l'ombre d'un prétexte à l'esprit de persécution, concilier tous les cœurs, mériter toutes les gratitudes, combien serait plus odieuse encore la guerre faite à cette religion dont il est le représentant si pacifique et si bienfaisant! Ce serait le crime sans circonstances atténuantes, le crime ingrat et lâche, le crime sacrilège. Or, ne l'oublions pas, sur cette guerre faite en France à la religion, le Pape compatissant et magnanime a rendu des arrêts, il a poussé des cris de douleur qu'il importe de redire, d'abord pour l'avancement de cette pacification tant nécessaire et tant urgente, ensuite pour l'instruction et la confusion de ceux qui dénigrent la politique pontificale par esprit de parti ou qui la diminuent au profit de leurs complaisances : « Cet aveugle déchaînement de haines, écrivait, il y a trois mois à peine, ce grand Pape à l'évêque d'Orléans, révèle une sorte de démence dont nous pleurons. C'est à elle qu'il faut imputer ces vexations de toute sorte dirigées contre la religion catholique et ses ministres, contre le culte public dû à Dieu, contre les bases mêmes de la vie chrétienne qui pourtant sont aussi la source et la sauvegarde de la véritable humanité. Et cela sans qu'une raison sérieuse, sans qu'une apparence de justice ait motivé de tels attentats : soit contre les choses sacrées, celles mêmes que les institutions publiques actuelles sont tenues de protéger; soit contre des citoyens à qui, pour le moins, on devrait garantir la jouissance des droits communs à tous les citoyens. »

Pendant que les gouvernements qui se piquent le plus d'irréligion pataugent dans le scandale, l'honnête ministère à qui la Belgique catholique, vraiment libérale, donne sa confiance, poursuit patiemment, sinon heureusement, le travail si compliqué et si disputé de la revision constitutionnelle. Une fois la tâche et la responsabilité assumées, M. Beernaert ne les a pas esquivées. Sa proposition de revision du fameux article 47 sur le corps électoral politique n'a pas été une façon d'éluder la question soulevée, elle est une tentative hardie et sérieuse, habilement combinée, de la résoudre : désormais seraient électeurs tous les citoyens âgés de vingt-cinq ans, sachant lire, écrire et compter, ou bien propriétaires d'immeubles d'une valeur d'au moins 2000 francs, ou encore habitant, en qualité de principal occupant, une maison ou une partie de maison

d'une valeur correspondant à un loyer annuel de 60 à 250 francs environ, suivant les localités. Assurément les oppositions de gauche qui guettaient le dépôt du projet de loi, en le dénonçant d'avance comme un piège où serait escamotée et étranglée la revision, ont dû rabattre de leur langage devant ces propositions si carrées et si nettes. Leur tactique a changé, et on a vu une fois de plus quelle petite place la politique des partis fait à la logique, à la bonne foi et à la prévoyance. Le groupe doctrinaire, l'un des fléaux de notre siècle en tout pays, a crié le plus fort. Après avoir traité d'obscurantistes, d'ennemis de l'instruction et des lumières, les ministres conservateurs, il leur reproche maintenant de conférer l'électorat à qui sait lire, écrire et compter. Après les avoir accusés de se défier du pays, il les incrimine pour la confiance excessive qu'ils témoignent à ce même pays en appelant à l'électorat un trop grand nombre de citoyens. Il a donc, par l'organe de M. Frère-Orban, proposé un contre-projet qui n'admet pour l'extension du suffrage politique que les cadres et conditions déjà établis en 1883 pour le suffrage communal et provincial. Pour colorer de quelque motif populaire son attitude, le groupe doctrinaire allègue que les combinaisons ministérielles ont pour dessein caché d'organiser la prépotence des conservateurs sur les campagnes, l'échelle mobile d'après laquelle serait appréciée la valeur locative des habitations ne devant profiter qu'aux campagnards, et les neuf dixièmes de la population ouvrière des villes étant exclus par la disposition qui exige que l'occupant, pour être électeur, soit propriétaire ou principal occupant. Il est inutile d'ajouter que, tandis que les doctrinaires repoussent le projet de M. Beernaert parce qu'il approche trop du suffrage universel, les radicaux l'écartent parce qu'il ne le réalise pas encore.

La revision constitutionnelle ne pouvant aboutir que si elle réunit la majorité des deux tiers, il est à craindre qu'il n'y ait avortement. Ce qui s'est passé dans la commission où les dissidents se sont dérobés à l'examen et au vote, est d'un mauvais augure pour le résultat final. Le cabinet conservateur semble le prévoir, puisque, déjà, les mots de dissolution législative et de convocation électorale sont prononcés. De la conduite des radicaux, nous n'avons rien à dire ; hommes de désordre, ils sont conséquents avec eux-mêmes : s'ils ne font pas leur devoir, ils font leur métier. Les résolutions des doctrinaires sont plus graves ; M. Frère-Orban a quelquefois aspiré à être le Thiers de son pays : que dirait l'histoire si, faisant ce que fait M. Beernaert, M. Guizot avait, à la veille du 24 février, proposé une réforme électorale, si grande qu'elle eût étonné ses fauteurs eux-mêmes? Que dirait-elle si M. Thiers avait fait ce que fait aujourd'hui M. Frère-Orban? Et sur qui pèserait le plus lourdement la responsabilité des catastrophes?

Les difficultés parlementaires à travers lesquelles le ministère belge joue de son mieux, se représentent un peu partout. L'Autriche a les siennes à l'état chronique; autrefois on disait d'elle : *Austria, nube!* Et on la félicitait, à chaque mariage de ses princes, de recevoir quelque belle dot sous la forme de provinces et de royaumes. Aujourd'hui c'est à un mariage perpétuel de raison entre ces provinces et ces royaumes, sans cesse troublé par des incompatibilités d'humeur, qu'elle doit mettre ses soins et sa dextérité. Le président du conseil autrichien, le comte Taaffe, menacé de se trouver sans majorité, a l'espoir de s'en procurer une par un programme où, dosant les promesses pour chaque parti, il a provisoirement contenté la gauche allemande, les Polonais, et surtout les conservateurs envers lesquels il s'est engagé, sinon à reconnaître le principe de l'école confessionnelle, du moins à prendre en grande considération, pour le règlement des questions d'enseignement, le sentiment religieux des populations et le désir des autorités ecclésiastiques.

Des tiraillements et des luttes plus graves attendent de l'autre côté du détroit M. Gladstone, le jour où, sortant des généralités où s'est encore confiné et bercé le discours de la reine à l'ouverture du parlement, il proposera un projet clair et précis pour la pacification et l'organisation de l'Irlande. Dans la majorité si faible sur laquelle il s'appuye, il trouve, d'un côté, des prétentions presque intransigeantes à satisfaire, et d'un autre côté, les défiances les plus ombrageuses à ménager. Pour se faire un terrain solide, il surexcite le chauvinisme britannique, il le flatte en Egypte et dans l'Ouganda où une politique sans scrupules, et, hélas! sans freins se donne libre carrière. Mais l'Irlande est là, demandant impérieusement ce qu'en échange du vote de ses députés le ministère lui propose; et, pendant ce temps-là, l'élection qui vient d'avoir lieu à Huddersfield, et où les conservateurs ont regagné la bataille qu'ils avaient perdue l'été dernier, montre que, si l'Irlande est pressée et exigeante, l'Angleterre est inquiète.

Louis Joubert.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LE JUBILÉ

DE

LÉON XIII

A l'heure où nous écrivons ces lignes, il y a fête française et catholique dans la Ville éternelle. Notre ambassadeur près le Saint-Siège, plusieurs de nos évêques, un grand nombre de nos concitoyens présentent leurs hommages et leurs vœux au Père commun, à Léon XIII, qui célèbre les noces d'or de son épiscopat. Comment ne pas nous associer à cette fête de famille? Et comment ne pas glorifier devant Dieu et devant les hommes le Pape qui, agenouillé, il y a cinquante ans, à pareil mois, presque à pareil jour, dans l'église de Saint-Laurent *in Panisperna*, a entendu le pontife consécrateur, le cardinal Lambruschini, prononcer sur sa tête cette sublime prière, prophétique et fidèle image de sa destinée providentielle : « Faites, ô Seigneur, qu'il soit, dans sa parole et dans ses actes, le ministre de la réconciliation, *Da ei*, *Domine*, *ministerium reconciliationis in verbo et in factis* ».

Dans ces cinquante ans écoulés, que d'événements à remplir des siècles! Que d'ébauches! Que de ruines! Quelle suite fuyante de régimes, de constitutions, de systèmes, de combinaisons de toute sorte, essayés, vantés, rejetés! Tandis que le monde changeait de face; que notre étroite terre, perpétuellement renouvelée, ressemblait, selon le mot des saints Livres, à un vêtement qu'on secoue; que les limites des États avançaient ou reculaient; que des peuples

étaient affranchis, d'autres opprimés, ceux-ci réunis en faisceau, ceux-là réduits en morceaux; qu'au sein des États eux-mêmes, les vieilles barrières tombaient, laissant tumultueusement monter sur la scène, où une élite dormait en paix, la confuse et menaçante marée des multitudes à peine dégrossies, inexpérimentées, agitées de désirs violents, pressées d'arriver et de jouir; que, sous notre ciel d'orage, aux horizons divers et toujours sombres, des questions de vie ou de mort grandissaient à vue d'œil pour les sociétés, reléguant à l'oubli les querelles d'enfants auxquelles s'étaient amusées et épuisées les générations d'hier; Dieu préparait silencieusement le Pape qui devait clore le siècle ouvert par Napoléon. Le géant de la force, le dieu de la guerre, comme l'appellent encore, pour se relever eux-mêmes, ceux qu'il a vaincus, avait tout remué sans rien résoudre, tout conquis sans rien soumettre, tout gouverné sans rien régler; son rude étau n'avait servi qu'à rendre plus terrible l'explosion où son empire sauta comme lui. Sur la fin de notre siècle livré aux mécomptes et aux déchirements, un Prince de la paix allait se lever qui, sans glaive, sans canons, pur roi de l'esprit, ferait l'un des efforts les plus solennels de l'histoire pour constituer notre monde désorienté dans la concorde, la liberté et l'ordre.

Sacré archevêque de Damiette *in partibus*, Joachim Pecci fut envoyé comme nonce à Bruxelles, où il résida deux ans et demi. La Providence permettait que le Pape de l'avenir fît son apprentissage des sociétés européennes chez le dernier-né des Etats du continent, dans cette monarchique et républicaine Belgique qui, présidée par un roi, a le mieux et le plus hardiment calqué sa constitution sur le type de la grande démocratie américaine. Ce n'était pas d'une théorie abstraite et préconçue que les constituants belges, parmi lesquels se voyaient les plus fervents catholiques, s'étaient inspirés; ils avaient été conduits par l'instinct raisonné des idées et des besoins de leur temps. Dans l'incessant et inexorable travail de dissolution et de division, qu'entretiennent partout les secousses toujours vibrantes de la révolution française, force leur avait été de reconnaître que les libertés les plus saintes et les droits les plus sacrés n'auraient pas de garantie plus sûre que le droit et la liberté pour tous. Ils s'étaient résignés à l'absence d'un culte officiel, ils avaient même concédé à l'État d'être neutre et indifférent : jugeant, non sans perspicacité, que, devant les incertitudes présentes et à venir, cette neutralité indifférente ne serait pour l'Église qu'un respect et qu'une franchise de plus. Le nonce de 1843 eut, en Belgique, un tableau en raccourci et comme un échantillon adouci des passions qui tourmentent le monde moderne. Il vit de près le jeu

des partis, le caractère des préventions et des prétentions engagées, les contradictions qu'elles opposent, les obstacles qu'il est plus facile de tourner que d'abattre, les conditions de lutte, de traité et de triomphe à travers lesquelles les principes éternels trouvent les meilleures chances de garder leur salutaire et nécessaire empire. Il retint de ce spectacle et de cette épreuve une impression que le pape Léon XIII devait consigner plus tard dans ces paroles miséricordieuses et sages : « Les œuvres des hommes ne sont point parfaites. Le mal se trouve à côté du bien, l'erreur à côté de la vérité. Il en est ainsi de la constitution belge. Elle consacre certains principes que je ne saurais approuver comme pape; mais la situation du catholicisme en Belgique, après une expérience d'un demi-siècle, démontre que, dans l'état actuel de la société moderne, le système de liberté établi dans ce pays est le plus favorable à l'Église. Les catholiques belges doivent donc, non seulement s'abstenir d'attaquer cette constitution, mais la défendre. »

Ce stage fini, après de courts séjours en Angleterre et en France, où bouillonnent les grandes fournaises de révolutions, Joachim Pecci entra pour trente années en retraite; il passa de la nonciature de Belgique à l'archevêché de Pérouse. Là, dans ces montagnes de l'Ombrie, tout entier à son ministère de pasteur et d'administrateur où il excella; l'œil fixé sur cette société moderne d'où lui arrivaient, avec les cris des esprits en déroute et des âmes en détresse, des bruits perpétuels de bouleversements, de guerres étrangères et civiles, de royautés, de républiques, d'empires qui tombent; et, en même temps, confrontant ce qui périt avec ce qui survit, ce qui souffre avec ce qui sauve, ayant toujours sur sa table, comme les Pères du concile de Trente, la Bible et la Somme de saint Thomas; il méditait, comparait, concluait sur tous les sujets qu'une volonté souveraine met de force à l'ordre du jour de l'humanité. L'invasion piémontaise, pleine de fraude et de sang, ne le déconcerta pas; ce n'était qu'un malheur prévu, un accident à réparer. Il se faisait, selon le mot de l'Évangile, son trésor de choses anciennes et de choses nouvelles, où seraient les remèdes pour tous les malades, vainqueurs ou vaincus. N'est-ce pas étrange, même merveilleux, que l'obscurité de cette vie subitement couronnée d'un tel éclat? Les peintres de Pérouse, les doux maîtres d'autrefois, consacraient de longues années à soigner leurs *Vierges*, leurs *Ecce Homo*, les chefs-d'œuvre avec lesquels ils ont ravi l'admiration et la piété des âges; n'est-ce pas ainsi que Dieu, l'artiste suprême, a lentement préparé celui qu'il réservait pour l'illumination de nos sociétés aux abois?

Déjà, lorsque Léon XIII n'était encore que l'archevêque de Pérouse, quelques signes annonçaient la figure qui se dessinait dans l'ombre. Sans bruit, par les actes les plus simples et les plus naturels, il avait laissé entrevoir, dans le Pontife qui, sous la menace et le péril, prisonnier en son palais, serait intrépide et inflexible pour le maintien des principes immuables, le Père ouvert à tous les ménagements et à toutes les indulgences, que la vérité autorise, et que recommande la charité. En lui on avait remarqué cet équilibre des facultés, cette heureuse harmonie des qualités les plus diverses, ce goût de l'idéal et ce sens du possible, cette poursuite du sublime et ce tact du réel, sans lesquels le génie le mieux doué est amoindri dans sa puissance sur les hommes.

Jamais Pape n'a été plus manifestement le vicaire de Celui qui disait aux docteurs d'Israël : « Vous ne savez pas connaître les signes des temps ! » et qui, dans sa pitié des hommes, mesurant son enseignement à leur faiblesse, s'abaissant vers eux du même élan de cœur qu'il les élevait à lui, disait aussi à ses apôtres : « J'ai encore beaucoup de choses à vous révéler, mais vous ne pouvez pas les porter encore. »

Un des traits les plus touchants de ce grand Pape philosophe et politique, c'est sa piété, son ardente piété. Quelle foi il a dans la prière, dont il réveille toutes les formes et sollicite tous les secours ! Quelle dévotion l'anime pour la Sainte Vierge ! Il l'aime comme a pu l'aimer l'apôtre saint Jean après la mort du Sauveur ; il l'aime comme au jour de sa première communion, d'un amour aussi filial, plus réfléchi encore et plus pénétré. En lisant son Encyclique du 8 septembre dernier sur le Rosaire, on est ému de cette flamme, de cette sensibilité, de cette jeunesse d'amour dans ce cœur plus qu'octogénaire : « Toutes les fois qu'une occasion nous permet d'exciter et d'accroître dans le peuple chrétien l'amour et le culte de l'auguste mère de Dieu, c'est pour nous un motif extraordinaire de joie et de bonheur, non seulement à cause de l'excellence et de la multiple fécondité du sujet en lui-même, mais parce qu'il répond délicieusement au plus intime de notre âme. Car cette sainte piété envers Marie, que nous avons, pour ainsi dire, sucée avec le lait, n'a fait que croître et se fortifier en nous avec l'âge, à mesure qu'il nous apparaissait plus clairement à l'esprit combien digne d'amour et d'honneur était Celle que Dieu lui-même a aimée et chérie le premier, et chérie au point de l'avoir choisie pour mère, après l'avoir élevée, par un privilège unique, au-dessus de l'universalité des choses et l'avoir ornée des dons les plus insignes. » Le saint Pontife « ne se rappelle qu'avec reconnaissance et même attendris-

sement les nombreux et éclatants témoignages de sa bonté et de sa miséricorde ». Il tient à le dire; c'est en son sein « qu'il dépose en toute occasion ses espérances et ses craintes, ses joies comme ses angoisses ». Au milieu de ses tribulations, chargé du souci du monde entier, il doit, avec une action de grâces au Ciel, une déclaration à la terre : « Notre espérance, nous aimons à le publier, à aucun moment de notre vie, et surtout dans l'exercice du suprême apostolat, n'a jamais été, en aucune circonstance, stérile ni vaine. »

Eh bien, lorsqu'avant la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge, Pie IX crut devoir interroger tous les évêques sur leurs vœux et sentiments comme sur les vœux et sentiments des fidèles confiés à leurs soins, l'archevêque de Pérouse n'eut d'égal à son désir d'honorer cette Reine tant aimée que sa sollicitude pour les âmes qu'il s'agissait d'éclairer et de consoler. La compassion maternelle pour la pauvre humanité malade, sujette à l'erreur et au doute, que la Mère de Dieu eût éprouvée elle-même, il la ressentit dans sa prière et dans son adoration. Dans le dépouillement qu'il a fait des réponses épiscopales, le cardinal Gousset, après avoir attesté la grande dévotion de l'archevêque de Pérouse, dévotion partagée par tout son peuple, envers l'Immaculée-Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, ajoute : « Seulement, afin d'ôter toute occasion, tout prétexte à de nouvelles dissensions, il aurait aimé qu'on tempérât la rigueur du décret, si toutefois cela fût entré dans les vues de Sa Sainteté, au jugement de laquelle il s'en rapportait entièrement[1]. »

En 1865, lorsque, après la publication de l'Encyclique *Quanta cura*, Mgr Dupanloup eût dégagé le *Syllabus* des interprétations fausses et violentes de ses détracteurs et de quelques-uns de ses défenseurs, l'archevêque de Pérouse fut un des premiers parmi les six cent trente évêques qui remercièrent et félicitèrent le grand champion de l'Église : « Votre ouvrage, lui écrivait-il, qui a rencontré les applaudissements des catholiques, et qui a fait tant de bruit en Europe, est bien digne de votre doctrine, Monseigneur, qui êtes le défenseur et le soutien du Saint-Siège persécuté et combattu si furieusement dans notre malheureux siècle. Veuillez donc, Monseigneur, accepter mes congratulations avec celles de tout l'univers. »

Lui-même, Mgr Pecci, prit la plume. Il avait à cœur de rassurer l'humanité contemporaine, inquiète dans ses ambitions légitimes et dans ses plus nobles aspirations, contre lesquelles des esprits

[1] *La croyance générale et constante de l'Eglise touchant l'Immaculée-Conception de la Bienheureuse Vierge Marie,* par le cardinal Gousset, page 486.

peu éclairés agitaient le *Syllabus* comme un épouvantail. Il exprima sa pensée dans ces Lettres pastorales, d'une doctrine si ferme et d'une si magistrale autorité, qui ont pour titre : *l'Eglise et le dix-neuvième siècle*, et *l'Eglise et la civilisation*. Plein de clairvoyance sur « nos temps douloureux et tristes, corrompus et corrupteurs », qui se précipitent, si rien ne les arrête sur leurs pentes, « vers une barbarie sauvage et une épouvantable tyrannie »; mais aussi plein de justice pour tous les progrès accomplis dans l'ordre politique, scientifique, économique; le ministre de Dieu bénit le génie de l'homme, il l'encourage dans ses vastes et généreux desseins pour l'amélioration des sociétés et la conquête de la nature. Loin de l'inviter à ne pas continuer sa marche, à redescendre des hauteurs qu'il a gravies et qu'il veut gravir de plus en plus, il lui adresse l'exhortation du Sauveur : « Ami, monte plus haut, *Amice, ascende superius!* » Monte plus haut que toi-même! Plus haut que les ombres où se fait la nuit et que les nuages où se font les tempêtes! Plus haut, toujours plus haut, jusqu'au divin Soleil, centre où tout s'engendre et s'embrasse, source de la lumière, de la chaleur, de la fécondité, de la vie! Les Lettres pastorales de l'archevêque de Pérouse sont les fleurs de ces beaux fruits de vérité, que Léon XIII a offerts au monde dans ses admirables Encycliques.

Mais l'âge avançait pour Joachim Pecci; il gouvernait son diocèse depuis plus de trente ans. Un de ses élèves qui, dans les postes les plus différents, à la tête de son séminaire, nonce à Constantinople et à Paris, fut un de ses plus utiles et dévoués collaborateurs, le cardinal Rotelli, nous racontait que tous les étrangers qui, passant à Pérouse, se présentaient à l'archevêché, sortaient étonnés d'avoir rencontré dans l'ombre de ce palais de province un homme de Dieu, au courant de tout et au niveau de tout, qui, connaissant le monde moderne comme s'il y avait vécu, le jugeait avec un incroyable mélange de compétence précise et de douceur tranquille, en maître, en docteur, presque en prophète. Le cardinal Rotelli nous racontait encore que, pensant sa tâche terminée ici-bas, l'archevêque de Pérouse songeait à se retirer dans quelque couvent de Rome, pour s'adonner, loin des affaires, à une contemplation plus intime de ce Dieu, de ces vérités éternelles, dont il s'était nourri et qu'il allait bientôt voir face à face.

Sur ces entrefaites, Pie IX acheva son règne et sa vie, l'un et l'autre chargés d'années, d'épreuves, de vertus, de gloire. Ce n'était pas le cloître, c'était le trône, c'était la chaire de saint Pierre que Dieu voulait pour l'archevêque de Pérouse; cette lumière

de son sanctuaire qui avait brillé devant lui, il la mit sur le chandelier pour qu'elle brillât pour tout l'univers.

Certes, les temps étaient mauvais et durs, presque désespérés. Il semblait qu'ils dussent empirer encore; une sorte de pudeur internationale avait contraint à respecter dans Pie IX, dépouillé de ses États, non de son prestige, les derniers vestiges de cette royauté temporelle qu'on lui avait ravie, les dernières libertés de cette royauté spirituelle qu'on trouvait excessive et incommode. Avec un Pape nouveau, un ordre nouveau commencerait, où toute trace du passé serait effacée et l'œuvre de ruine consommée.

Partout ou presque partout, non seulement en Italie, mais en France, en Allemagne, en Suisse, en Belgique, même en Autriche, même en Turquie où le plus indolent des gouvernements favorisait des essais de schisme, la défiance, la lutte, la persécution contre l'Église sévissaient. Sa rude main appesantie sur la Pologne, le grand empire Moscovite s'enfermait de plus en plus dans une sombre et sourde intolérance. Dans l'enceinte de l'Église, un esprit de division soufflait, du moins à la surface : de vieilles querelles, nées de questions mal entendues, n'en finissaient pas; des brandons ou plutôt des tisons de discorde fumaient çà et là, obscurcissant de leur noire vapeur les intentions les plus pures, les services les plus resplendissants et les causes les plus claires. Tandis que les ennemis de l'Église tournaient et retournaient contre elle le *Syllabus*, quelques-uns de ses enfants l'opposaient, comme un désaveu de leurs combats et de leurs triomphes, aux plus méritants de ses défenseurs; de telle sorte que, défigurée aux yeux de la foule indifférente par la haine méchante des uns, par le zèle égaré des autres, la religion était en butte à une dangereuse impopularité. Aux autorités légitimes se substituaient des influences irrégulières, prononçant sur la foi et les mœurs, décidant de l'orthodoxie des gens, usurpant la fonction des évêques, même celle du Pape; enlever des soldats à l'Église sous le coup d'attaques formidables paraissait plus urgent que de lui susciter des recrues et des alliés. Des formules équivoques sur la contre-révolution et autres thèses historiques voilaient devant les multitudes l'imposante simplicité des vérités nécessaires. Et pendant que les forces les plus précieuses s'en allaient dans des disputes sans raison et des revendications sans profit, un monde brutal, actif, positif, se disant fils de la science, de la démocratie et de la liberté, se formait d'heure en heure, il traitait dédaigneusement l'Église restée à l'écart, et il se promettait de l'étouffer violemment.

Il y a quinze ans de cela; si vous voulez voir des changements,

regardez d'abord du côté de Rome. Qu'est-ce qui règne dans la Ville éternelle? Le gouvernement campé au Quirinal n'est pas sûr que ce soit lui-même, il considère avec émoi cet empressement extraordinaire des empereurs, des rois, des présidents de république, autour de ce vieillard dont il rêve et craint de faire son sujet. Chose plus grave! Il sent que tant d'hommages rendus au prêtre du Vatican s'adressent moins à son infortune qu'à son pouvoir. Ceux qui envoient ces hommages par leurs ambassadeurs agissent en protégés bien plus qu'en protecteurs; à la tête de leurs millions de soldats, ils saluent une autorité qui les domine, l'homme unique qui porte dans ses mains désarmées la plus grande force morale de l'univers.

Derrière tous ces maîtres de la terre qui font leur cour au Pape, une puissance d'un autre genre, capricieuse, impérieuse, commence à s'ébranler pour lui, c'est l'opinion publique. Est-il certain que, montant, comme une rumeur qui grossit toujours, de tous les points de la catholicité, elle ne décidera pas quelque jour les détenteurs de Rome à cesser une occupation qui les affaiblit, à consolider leurs possessions fermes en rendant à Pierre ce qui est à Pierre? En attendant, l'opinion publique sert Léon XIII, donne raison à sa politique, travaille pour ses desseins de justice, elle seconde la religion par la liberté. Dans la libre Angleterre comme dans la libre Amérique, l'Église ne se plaint pas de son sort; ses cardinaux et ses légats sont reçus en messagers de paix. En Belgique, où les conservateurs ont repris le pouvoir, en Suisse, en Turquie, ailleurs encore, les anciens différends sont vidés, l'accord rétabli. Les défenseurs de la liberté religieuse élèvent en Autriche une voix qui, comptant hier dans l'opposition, compte aujourd'hui dans le gouvernement : en Allemagne, les lois d'oppression sont à peu près abrogées; en France, où leurs auteurs, qui en rougissent, n'ont pas le courage de s'en défaire, elles sont amollies et surtout avilies. Pour la plupart des États on pourrait répéter, avec des nuances diverses, ce que l'évêque de Mayence disait, au dernier congrès catholique de sa ville épiscopale, pour le puissant empire où le *Kulturkampf* a été si complètement battu : « A Pie IX on appliquait le *Crux de cruce;* Léon XIII, c'est le *Lumen in cælo.* Il traite avec les princes et les hommes d'État, en usant d'une bonté sans égale, et il a su gagner l'estime de tous les puissants de l'Europe. Léon XIII est un grand Pape, un grand pasteur, un grand homme, dont la majesté se fait même sentir chez ceux qui détestent la Papauté et persécutent l'Église. »

Au dedans de l'Eglise, la pacification a coûté moins d'efforts.

Léon XIII l'a demandée, recommandée et commandée par des actes et des lettres sévères, présents à toutes les mémoires. Il a banni les polémiques irritantes et vaines, les excommunications qu'il ne prononcerait pas lui-même. Il a remis chacun à son rang et chaque question à sa place. Si quelques-uns s'obstinent; si, dans des coins perdus, ils poursuivent encore un travail de haine, ils savent que le Pape les blâme, et qu'ils l'affligent.

Cette union dans la paix, dont il a donné le précepte, Léon XIII l'a magnifiquement réalisée par son exemple. Qui a eu les bras plus ouverts? Quel Pape a plus honoré ses frères de l'Episcopat? Dans les évêques qui, pendant le concile du Vatican, avaient été, les uns de la majorité, les autres de la minorité, et qui, après le concile, avaient tous été de l'unanimité, il n'a vu que des serviteurs de l'Eglise, d'intègres témoins ayant déposé, chacun selon sa conscience, pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien des âmes. Comment n'aurait-il pas aimé d'un amour encore accru par l'estime et la vénération ces évêques d'Allemagne qui, le concile clos, soutinrent ses décrets et son droit dans des luttes héroïques? Si la mort du grand évêque d'Orléans n'a pas permis à Léon XIII, comme il en avait déjà exprimé l'intention au gouvernement français, de l'appeler dans le Sacré Collège auprès de Mgr Pie et de Mgr Mermillod, il y a fait entrer avec bonheur l'élite de ses fils de France [1], ses meilleurs amis de l'étranger, les émules et les admirateurs de sa gloire, les Newman, les Gibbons, d'autres encore.

Cette union des catholiques entre eux n'a pas suffi au Pontife magnanime; il a voulu qu'elle embrassât tous les enfants connus ou inconnus de l'Église. Il y a convié les hommes de bonne volonté à qui l'ange de Bethléem avait annoncé la paix, « ces honnêtes gens au sens juste et au cœur droit qui conservent, malgré tout, comme l'écrivait Léon XIII à l'évêque de Grenoble, une certaine rectitude que l'on peut appeler le sentiment d'une âme naturellement chrétienne ».

Mais, pour mieux mettre la paix dans les cœurs, Léon XIII l'a mise d'abord, plus avant encore, dans les esprits. Il a fait la paix des intelligences en faisant l'ordre dans les idées. Reprenant une à une toutes les idées dont s'était occupée, passionnée, enivrée, parfois fatiguée la société moderne, il les a élucidées et épurées;

[1] On a remarqué que, parmi les trente évêques qui assistaient, en 1888, à l'inauguration du monument de Mgr Dupanloup, huit étaient ou sont cardinaux.

il les a passées à sa critique infaillible. Pareil au moissonneur de l'Évangile, il a séparé l'ivraie du bon grain.

Comme le remarquait excellemment le cardinal Langénieux dans un mandement de 1886, Pie IX avait fait le *Syllabus* des erreurs qu'il faut repousser. Achevant de porter la lumière sur cet acte pontifical, « celui de tous, ajoute le cardinal, qui a été le moins compris et le plus incriminé », Léon XIII a fait le *Syllabus* des vérités qu'il faut accepter : « Il parle en docteur, ce n'est pas un juge qui condamne des opinions fausses ou téméraires, c'est un maître qui établit une doctrine. »

Sur les rapports de l'Église et de l'État, il a établi la distinction des puissances, délimité leurs frontières, déterminé leurs droits réciproques, indiqué les faciles conditions de leur entente, avec tant d'équité et de netteté, avec une bonne foi si pleine, qu'il a ôté toute prise à la contradiction, tout prétexte à la persécution. Là où l'État empiète encore, ses chefs ne peuvent pas, même dans leurs prétentions injustes, ne pas prodiguer l'hommage au génie de Léon XIII, à la largeur de ses vues, à l'esprit de conciliation qui l'anime.

Sur le libéralisme, sur toutes les questions attachées à ce mot d'un retentissement si sonore, d'un usage si banal et d'un sens si trouble, il a fermé les débats avec la même modération souveraine : élevant par dessus les accidents des sociétés et des âges les droits imprescriptibles de la loi divine; l'œil dirigé et la main tendue vers l'unité dans la vérité, qui est le but de la civilisation; il a reconnu l'empire des circonstances, des révolutions, des idées ambiantes et régnantes, qui, entravant cette unité dans la vérité, ne laissent à la liberté chrétienne d'autre refuge et d'autre issue que la liberté publique, la liberté pour tous, l'égalité dans la liberté. Léon XIII a déblayé et raffermi le terrain où Windthorst a combattu comme Montalembert; où Montalembert avait combattu comme O'Connell; où combattront tous ceux qui voudront, non parader, mais servir et vaincre.

S'avançant au cœur du nouveau monde en formation, de cette immense démocratie qui monte toujours, Léon XIII a osé plus encore; il a entrepris d'apporter, avec la lumière, la paix dans le chaos où gronde la guerre. Il a prononcé entre le capital et le travail, entre le patronage et le salariat, entre les devoirs des gouvernements et les droits des individus, avec une précision si exacte et si juste, que les écoles les plus contraires, les plus difficiles à réduire, soit parce que l'intérêt les aveugle, soit parce que la théorie les asservit, se sont étonnées de se trouver d'accord. Il

a uni ensemble l'association et la liberté. Là encore, comme dirait Bossuet, le Pape a tenu la balance droite. Lorsque le premier des papes se présenta pour la première fois dans l'assemblée des hommes, il était debout au milieu du peuple, *stans in medio plebis*, disent les saints Livres : Léon XIII fait comme saint Pierre; il est debout, non seulement au milieu du peuple, mais au centre de tous les intérêts et de tous les droits qu'il réconcilie en les respectant.

Enfin, dans cet univers qui fermente, dans cette chrétienté en mal de temps nouveaux, Léon XIII a regardé d'un regard tout particulier la France, sa chère France; il l'a aidée à se relever de sa sanglante arène, à rentrer ou à rester, la tête haute, dans la grande famille européenne; il a veillé à lui conserver, à l'ombre de la croix, ses beaux héritages d'outre-mer, ne demandant à l'héritière que de ne pas les renier elle-même. Comme le Sauveur pleurant sur Jérusalem que menaçaient les torches romaines, il a exhorté, dans les termes les plus pathétiques, cette France qu'entourent tant de périls, à cesser ses querelles intestines. Visant à l'essentiel et usant du possible, il l'a conjurée de faire sur le terrain du régime établi, pour son propre salut, cette union des bons citoyens, sans laquelle il n'y aura pas de république digne de vivre, et sans laquelle, la république succombant, il n'y aurait même pas de monarchie capable de naître.

De quelque côté que l'horizon s'étende; dans quelque direction des affaires ou des opinions humaines, que la pensée se tourne; c'est ainsi que Léon XIII apparaît toujours. Docile à l'ordre du divin Maître qui avait dit à son batelier : « Va au large, *duc in altum!* » il a porté la barque de Pierre à des hauteurs d'où elle est en vue du monde entier, flottant sur les eaux de l'abîme comme l'arche, annonçant au continent noir la fin de l'esclavage, ou bien offrant aux nations prêtes à s'égorger entre elles ou à se détruire elles-mêmes la paix dans la justice.

Sans doute, dans la grandeur du rôle de Léon XIII, dans la place qu'il tient, dans l'action qu'il exerce, une part considérable est à faire à son génie naturel, à ce génie si patiemment poli et repoli par la prière, la méditation et l'étude dans le recueillement de Pérouse. Le vicaire de Dieu s'est trouvé le premier d'entre les enfants des hommes; autorité infaillible dans l'Église, il est devenu une autorité presque souveraine dans le monde de la politique et de la philosophie. Parmi tous les chefs d'État et tous les chefs d'école, en est-il un qui, même humainement, l'égale?

Mais il ne faut pas moins reconnaître que Léon XIII ne s'est imposé si vite à l'attention et à l'admiration que parce qu'il venait

à une heure marquée par la Providence; il répondait au besoin des temps. Nos sociétés affamées de paix au milieu de leurs déchirements, de lumière au milieu de leurs obscurités, de repos au milieu de leurs inquiétudes, l'appelaient, elles étaient dans l'attente de lui. Il a été le Pape désiré des nations.

Remontez en arrière; interrogez notre siècle, après la chute de Napoléon, lorsque le silence imposé par le despote à la bouche des hommes est rompu, et qu'ils se mettent à réfléchir sur les destinées où ils entrent. Ils ont le sentiment vague que, sous ces ruines toujours croulantes qu'a laissées la Révolution, quelque chose de grand meurt pour renaître. Ils cherchent à Rome, dans ce Pape dont l'opinion publique, même révoltée, ne peut se désintéresser, le secret de l'avenir. Le premier des génies de notre siècle, Chateaubriand, ambassadeur du roi très chrétien auprès du Pape Léon XII, assiste en 1828 au *Miserere* de la chapelle Sixtine. Ce chant de la pénitence qui s'élève, tandis que le jour tombe, que le *Jugement dernier* de Michel-Ange s'efface dans l'ombre, et que les cierges, éteints tour à tour, laissent échapper une petite fumée blanche, frêle image de la vie qui passe, — cette scène dont il est le peintre admirable, le jette dans une indicible mélancolie : « Une double tristesse s'emparait du cœur. Rome chrétienne, en commémorant l'agonie de Jésus-Christ, avait l'air de célébrer la sienne, de redire pour la nouvelle Jérusalem les paroles que Jérémie adressait à l'ancienne. La catholique héritière sur ses sept collines était là avec tous ses souvenirs; mais, au lieu de ces pontifes puissants, de ces cardinaux qui disputaient la préséance aux monarques, un pauvre vieux Pape paralytique, sans famille et sans appui, des princes de l'Église sans éclat, annonçaient la fin d'une puissance qui civilisa le monde moderne. »

Et cependant, l'homme de génie, le chrétien garde l'espérance. Dans ce sépulcre il a entrevu un berceau. C'est sur la Papauté, toujours jeune, toujours vivante, toujours immortelle, qu'il compte pour la résurrection d'un monde à moitié mort. Il presse de ses grands et impétueux désirs le Pape Léon XII qui, l'écoutant avec bonté, lui répond : « Il faut que les choses soient mûres, et que Dieu achève lui-même son ouvrage. Les Papes ne peuvent qu'attendre [1]. » Léon XII étant venu à mourir, Chateaubriand écrit à son gouvernement : « Il y aurait des choses immenses à faire aujourd'hui par le Saint-Siège : la réunion des sectes dissidentes, le raffermissement de la société européenne, etc. Un pape

[1] Dépêche du 12 janvier 1829, publiée dans les *Mémoires d'outre-tombe*.

qui entrerait dans l'esprit du siècle, et qui se placerait à la tête des générations éclairées, pourrait rajeunir la Papauté [1]. » Introduit dans le conclave, il y porta, sous des formes voilées, ces pensées hardies. Lorsque la révolution de Juillet eut, à ses yeux, définitivement ouvert l'ère de la dissolution sociale, il écrivait, à l'avènement de Grégoire XVI, qui, avant cette révolution fatale, l'avait frappé à Rome par sa science, sa vertu, son intelligence des besoins du siècle : « Pour jeter un nouvel éclat, le christianisme n'attend qu'un génie supérieur venu à son heure et dans sa place [2]. »

C'était en ces années-là, au lendemain de 1830, entre la mort de Pie VIII et l'élection de Grégoire XVI, qu'un autre génie, toujours douloureux et parfois prophétique, l'abbé de Lamennais, encore fidèle à l'Église, se traçait un pape idéal dans des rêveries enflammées, toutes sillonnées d'éclairs qui, tantôt, annonçaient l'orage et, tantôt avaient la clarté d'un beau jour : « Elle est belle, et quand on la regarde avec foi, merveilleusement consolante, la mission que la Providence semble avoir réservée au Pontife que nous attendons. Jamais, depuis l'époque où s'accomplit la délivrance de l'univers, il n'en fut de plus élevée; car elle commencera pour le christianisme une ère nouvelle, une ère de salut, de force et de gloire, d'une gloire telle que toute gloire passée pâlira devant son éclat. » Et encore : « La tâche du Pontificat, au milieu de cette crise, sera de rétablir l'équilibre rompu de la nature humaine et de ses indestructibles lois, en opérant derechef l'union intime de la foi et de la science, de la force et du droit, du pouvoir et de la liberté. Mais avant tout il est nécessaire qu'il recouvre la sienne, et c'est là visiblement le but prochain de la Providence dans les grands événements qui se passent sous nos yeux. L'Église était aux fers; Dieu brise ces fers par la main des peuples, afin que l'Église affranchie rende aux peuples ce qu'elle aura reçu d'eux, et les régénère en affermissant l'ordre et la liberté, qui ne sont unis, ne peuvent être unis que par elle. De Rome, maîtresse d'elle-même et dégagée des liens dont l'enlaçaient depuis des siècles les souverainetés temporelles, émanent tout ensemble et le mouvement régulier qui portera les nations chrétiennes vers les magnifiques destinées qu'elles ne font qu'entrevoir encore, et la vivifiante énergie qui, pénétrant les peuples jusqu'ici rebelles au christianisme, constituera dans l'unité, selon les promesses divines, l'humanité entière : *Et erit unum ovile et unus pastor* [3]. »

[1] Dépêche du 17 février 1829.
[2] Préface des *Études historiques*.
[3] *Le Pape,* journal *l'Avenir* du 22 décembre 1830.

Mais les révolutions qui précipitent les destructions retardent les reconstructions : elles soulèvent, avec la lie des sociétés, tous les mauvais limons de l'esprit humain, corrompent les idées vraies, les empoisonnent d'erreurs et de chimères, les tournent en désastres. Grégoire XVI maintint, dans cette tempête, les colonnes du temple, les principes sans lesquels l'édifice ne serait plus ; et ajournant ses grands desseins entrevus, il redit le mot de Léon XII : « Il faut que les choses soient mûres, et que Dieu achève lui-même son ouvrage. Les Papes ne peuvent qu'attendre. »

Seize ans après, la révolution de Juillet semblant amortie, le vieux monde fatigué tressaillit à la vue de Pie IX qui sortait de l'ombre de Dieu, avec sa bonté rayonnante, avec sa majesté sereine et sainte :

Une immense espérance a traversé la terre !

Ce prêtre vêtu de blanc, qui se penchait pour bénir, n'était-ce pas l'ange de la résurrection ? N'était-ce pas l'aube des temps nouveaux ? L'aube qui dissiperait les ténèbres froides où nos sociétés marchent à tâtons vers des gouffres ! Un politique comme M. Thiers disait : « Saint-Père, courage ! » Un poète comme Victor Hugo, toujours saisi par l'éclatante vision des choses, se reprenait à révérer dans ces Papes, dont il avait déserté les lois, une force surhumaine si étonnante qu'elle attestait le Dieu caché : « Si Pie IX veut, disait-il, il sera le souverain le plus puissant de l'Europe. On ne sait ce que peut être un pape. Un pape qui marcherait selon son temps devrait dominer et pourrait soulever le monde. Il a un levier si énorme, la foi, la conscience, l'esprit ! Toutes les âmes sont des mines toujours chargées pour l'étincelle qui jaillirait d'un pareil pape ! Quel incendie, s'il lui plaît ! Quel rayonnement, s'il le veut[1] ! »

Et si tel était le langage des profanes, quelle devait être l'allégresse parmi les fidèles ! Le cantique du vieillard Siméon chantait dans les cœurs. Ensevelissant dans son éloquence O'Connell qui venait de mourir sous la bénédiction de Pie IX, le P. Lacordaire s'écriait, à la veille de la révolution de Février : « Le monde et la chrétienté attendaient un père qui ressentît les besoins des siècles nouveaux, qui les prît dans sa main pontificale et pacifique, et les élevât de terre jusqu'à la hauteur même de la religion. Cette attente et ces vœux étaient exaucés : O'Connell pouvait mourir, Pie IX était au monde ; O'Connell pouvait se taire, Pie IX parlait ! »

[1] *Choses vues*, année 1846, p. 170. Ouvrage posthume.

Mais la révolution de Février, avec ses interminables suites, vint encore tout ébranler et tout arrêter; du meurtre de Rossi au guet-apens de Castelfidardo, de l'exil de Gaëte à la captivité du Vatican, ce ne fut qu'une succession croissante d'épreuves. Repliant, sans les renier, ses beaux désirs, appelant de plus en plus le ciel miséricordieux au secours de la terre ingrate, Pie IX dut répéter à son tour le mot de Léon XII : « Il faut que les choses soient mûres, et que Dieu achève lui-même son ouvrage. Les Papes ne peuvent qu'attendre. »

Voilà maintenant qu'au déclin de notre siècle agonisant, après tant de lassitudes et de mécomptes, les questions étant suffisamment étudiées, et les amertumes épuisées jusqu'à la lie, Léon XIII reprend, d'une main ferme et sûre, ce qui avait été le legs de ses prédécesseurs, l'attente sans cesse trompée, toujours renaissante et haletante, des générations. Il règle et fixe dans la mesure voulue de Dieu la pensée d'un siècle généreux et faible. Il grave sur l'airain de ses Encycliques la loi des temps nouveaux. Il propose à la société moderne, relevée et dirigée, la charte d'alliance avec l'Église éternelle. Demandons-nous de quelles actions de grâces l'auraient salué tant de morts illustres, tant de nobles âmes que nous avons aimées et qui se réjouissent ailleurs, Ozanam, Montalembert, Cochin, Lacordaire, Gratry, Perreyve! Mgr Dupanloup a vécu assez de temps pour assister à cette aurore, il est mort sur le chemin de Rome, six mois après l'avènement de Léon XIII, le bénissant de loin, remerciant le Dieu qui envoyait ce Pape au monde.

Quelque prochains ou lointains que puissent être ses résultats, l'œuvre de Léon XIII est faite et parfaite, elle est acquise à l'humanité qui ne l'oubliera plus. Il a pris rang dans la lignée des pontifes initiateurs qui, debout au tournant des siècles, marquent les grandes étapes et les grandes époques de la vie des nations. Puisse la Providence prolonger ses jours, pour qu'il prolonge lui-même son doux et bienfaisant empire! Trahies par les systèmes de tout genre, exposées à des révolutions intérieures et à des guerres extérieures qui se prétendent révolutions et guerres d'extermination, nos sociétés se rendent compte que, si le médiateur est quelque part, c'est le Pape. Il représente les dernières certitudes qui n'aient pas fléchi. Il tient dans ses mains les clefs, non seulement pour le monde invisible, mais pour notre dur monde où la paix ne rentrera qu'avec lui. Nous sommes au bord de temps obscurs dans lesquels une civilisation supérieure, plus pénétrée de justice et de charité, régnera, ou bien une barbarie raffinée et dégradée :

ce sera la civilisation, si la politique de Léon XIII triomphe; la barbarie, si elle échoue. L'espérance de l'humanité est là, et elle n'est que là. Lorsque Daniel fut descendu dans la fosse aux lions, les gardiens s'étonnèrent de trouver au lever du jour tous ces rois du désert qui devaient dévorer le Prophète, couchés amoureusement à ses pieds; dans la fosse où nous sommes jetés, l'avenir verra peut-être toutes les forces indomptées et sauvages, science, démocratie, liberté, qui s'avancent avec des bonds menaçants, faisant cortège à l'Église parmi les peuples heureux et tranquilles. Rêve, dira-t-on vraisemblablement, mais rêve dont la vertu est de s'appuyer sur l'institution contre laquelle rien ne prévaudra, sur la seule réalité d'ici-bas qui ait reçu les promesses éternelles!

H. DE LACOMBE.

LE COMTE DARU

On sait que M. Buffet a été nommé, l'année dernière, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques en remplacement du comte Daru. L'éminent homme d'État a consacré à la mémoire de son regretté prédécesseur une éloquente Notice que nous sommes heureux de placer sous les yeux de nos lecteurs.

La longue existence du comte Napoléon Daru a été consacrée tout entière au service public. Officier d'artillerie, pair de France, député, sénateur, ministre, il a rempli ces fonctions, avec un dévouement et un désintéressement absolus. La retraite, à laquelle il a été deux fois condamné, n'a jamais rendu moins active et, on peut dire, moins ardente sa sollicitude pour les grands intérêts de la France.

Tous ceux qui ont eu l'honneur d'être admis dans son intimité peuvent attester aussi que, chez lui, les qualités de l'homme privé égalaient celles de l'homme public. Il s'était dès sa jeunesse proposé un modèle. Ce modèle était son père ; et assurément sa piété filiale ne l'avait pas égaré dans ce choix. Son culte pour lui était profond. Il faisait de ses exemples le contrôle de sa propre conscience, dont le témoignage, si délicate qu'elle fût, ne lui suffisait pas toujours.

Dans les circonstances les plus graves de sa vie privée et publique, au moment de prendre un parti, il se demandait : M'approuverait-il? Et il ne se sentait bien affermi dans son dessein, que lorsqu'il croyait pouvoir faire à cette question une réponse affirmative. Cette sujétion volontaire à une mémoire vénérée était, d'ailleurs, la seule que son âme fière acceptât.

« Je veux m'appartenir », disait-il souvent, et c'est à cette résolution qu'il subordonna tous ses actes. Il apportait un soin extrême à éviter tout ce qui aurait pu porter ou même paraître porter la plus légère atteinte à une indépendance dont il était justement

jaloux. Peut-être, cependant, est-il permis de regretter que cette préoccupation très noble, mais un peu ombrageuse, l'ait empêché, plus d'une fois, d'accepter des situations élevées, qui lui étaient spontanément offertes, et où ses rares facultés et sa grande expérience l'auraient rendu si utile.

Napoléon Daru naquit à Paris, le 11 juin 1807. Il eut pour parrain et pour marraine l'empereur et l'impératrice. Son père, intendant général de la maison de l'empereur et de la grande armée, était, à ce moment, éloigné de la France. Ce fut à Kœnigsberg, le 21, six jours après Friedland, qu'il apprit la naissance de ce fils, si ardemment désiré, — il avait perdu le premier. — Il n'avait pas attendu cette nouvelle, qui le comblait de joie, pour choisir la carrière du nouveau-né.

Dès le 11 janvier, il avait écrit de Varsovie à Mme Daru : « Le petit garçon, qui donne déjà signe de vie, fera, quelque jour, des campagnes, je ne sais où, et c'est alors que nous désirerons la paix pour le revoir. »

Ce vœu de paix, à une si longue échéance, devait être réalisé plus tôt, non par des victoires, mais après d'effroyables revers, que l'homme associé à la glorieuse épopée de 1806 et de 1807 était loin alors de prévoir. Les devoirs absorbants de ses hautes et si laborieuses fonctions ne le distrayaient pas de ses sollicitudes paternelles. Sa correspondance de Berlin, d'Erfurt, de Vienne, en témoigne d'une manière vraiment touchante.

Au mois d'août 1810, il écrit d'Amsterdam : « Sérieusement il faut profiter du temps et mettre auprès de nos enfants un homme qui le leur fasse employer, autant qu'ils en sont susceptibles. »

Il ne croyait pas que ce fût s'y prendre trop tôt, — son fils Napoléon avait alors trois ans, — pour donner à ses enfants l'habitude et le goût du travail. Il y réussit presque au delà de ses espérances, car, plus tard, il fut souvent obligé de modérer une ardeur studieuse, dont l'excès pouvait compromettre la santé du jeune collégien. Celui-ci entra au lycée, en 1817, comme élève de quatrième.

Les vers latins devinrent la faculté de prédilection du futur polytechnicien. Ils lui valurent des succès, mêlés de revers, dont son père et ses sœurs avaient grand peine à le consoler.

La poésie française ne semble pas avoir été alors complètement exclue des exercices scolaires, mais réservée aux circonstances exceptionnelles. En 1823, le professeur de rhétorique demande à ses élèves des vers sur le baptême de Mgr le duc de Bordeaux. M. Daru, à qui son fils avoue que, pour faciliter sa tâche, il a pris, dans sa bibliothèque, un recueil de poésies sur le baptême du

roi de Rome, s'empresse, dans une lettre très étendue, de le mettre en garde contre l'identité apparente des deux sujets.

La chute de l'Empire n'avait pas modifié les vues du comte Daru sur l'avenir de son fils. Elevé, en 1819, à la pairie héréditaire, il jugeait, sans doute, que la profession des armes se conciliait, mieux que toute autre, avec l'héritage politique que ce fils était appelé à recueillir. Toutefois, il ne lui dissimule pas à quel point cette éventualité lui paraît incertaine.

« Dans le temps de révolution où nous vivons, lui écrit-il, en 1823, il est impossible de prévoir comment un homme qui entre dans le monde y sera placé. Mille circonstances peuvent me faire perdre la pairie ou t'empêcher d'en hériter. Je me préoccupe beaucoup plus de te transmettre un nom sans reproche qu'une dignité. Mais, que tu doives la recueillir ou non, il faut te préparer à la remplir dignement, ou à te faire toi-même une existence honorable. »

Il exprime à son fils le désir qu'il se prépare à l'École polytechnique, à laquelle, disait-il, c'est un honneur d'avoir appartenu.

Ce vœu paternel se réalisa; Napoléon Daru y fut admis, le troisième, en 1825, se maintint à un rang élevé pendant les deux années d'études et, bien qu'une assez grave maladie l'eût obligé de quitter l'École pendant un mois, avant les derniers examens, il en sortit le cinquième, et le premier de la promotion d'artillerie. Son admission à l'École polytechnique n'avait point résolu, pour lui-même, la délicate question du choix d'une carrière, et son classement de sortie lui laissait l'option entre plusieurs.

Il inclinait à n'en prendre aucune, non pour mener une vie oisive, mais pour se consacrer plus librement aux travaux scientifiques qui avaient pour lui un vif attrait, et dans lesquels il espérait pouvoir se distinguer.

Les fonctions d'ingénieur des mines n'eussent pas contrarié cette vocation, mais le nombre de ces places était très restreint et il se faisait un scrupule de s'approprier l'une d'elles et d'en priver un camarade, dont c'était l'unique ambition, alors que, devant lui, s'ouvraient d'autres perspectives.

Sans imposer ses préférences, le comte Daru insistait pour le choix de l'artillerie. Mais ce qu'il voulait, avant tout, c'est que son fils eût un état aussi indépendant que possible des vicissitudes politiques et de la faveur des ministres.

Plus déférent que convaincu, Napoléon Daru entra à l'Ecole de Metz. Les conseils assidus de son père l'y suivirent.

Pour occuper les loisirs, que lui laisseront les exercices et l'enseignement technique, il lui trace un plan d'études, le précise, en lui envoyant un catalogue des livres qu'il doit lire, analyser et annoter.

« Ce catalogue, lui écrit-il, ne comprend, pour la littérature, que ce qui est excellent; pour l'histoire, que ce qui est indispensable. Tout cela est agréable et n'a rien d'effrayant. »

Il n'y comprenait, en effet, pour les œuvres littéraires que six cents volumes, et, pour l'histoire, que douze cents, dont une partie étaient des in-quarto, mais en faisant remarquer qu'il laissait en dehors la philosophie, l'économie politique, les sciences, et que ces autres branches des connaissances humaines ne sauraient, pourtant, être négligées.

Bien des gens, même très studieux, eussent été effrayés.

Le jeune officier le fut bien un peu; mais il se mit courageusement à l'œuvre, en prévoyant, toutefois, qu'il lui faudrait, pour parcourir entièrement ce programme, plus de temps que son père n'avait calculé. Seulement, dans l'étude de l'histoire, il s'écarta beaucoup de l'ordre chronologique qui lui était recommandé. Il commence par la révolution française.

L'ouvrage de M. Thiers excite son enthousiasme et il écrit à son père :

« Ah! si tous les historiens lui ressemblaient, et si tous les Etats étaient toujours en révolution, combien je serais heureux de voir, en perspective, un travail aussi agréable. Plus il y en aurait, mieux cela vaudrait, et tous vos volumes ne me causeraient aucun effroi. La Révolution et M. Thiers m'empêchaient de dormir; je crains bien que Vély et Anquetil ne me produisent un tout autre effet. »

Le comte Daru ne s'associe pas, sans réserves, à cette admiration, et il répond :

« M. Mignet et M. Thiers sont des gens de mérite, mais ils racontent, ils peignent ce qu'ils n'ont pas vu, et notre révolution n'est pas encore assez ancienne pour être une fable convenue. »

Ce jugement sur l'histoire peut surprendre, de la part de l'historien de la *République de Venise*.

Napoléon Daru n'avait pas encore quitté l'Ecole de Metz, lorsqu'il perdit son père, mort, presque subitement, au mois de septembre 1829. Sa douleur fut immense. La direction, aussi tendre qu'éclairée, qui avait guidé sa jeunesse, lui manquait tout à coup; il devenait, à l'âge de vingt-deux ans, le tuteur de deux frères et d'une sœur mineurs.

Le sentiment très vif de ses devoirs nouveaux de chef de famille, devoirs qu'il était résolu à remplir dans toute leur étendue, le soutint dans cette cruelle épreuve. La mémoire de son père devint pour lui plus que jamais l'objet d'un véritable culte. Ses conseils, scellés par la mort, seraient désormais des ordres.

Héritier de la pairie, libre de quitter une carrière, à laquelle il

ne s'était résigné qu'à regret, il prit la résolution de continuer à suivre la voie que lui avait indiquée son père.

Après lui avoir rendu les derniers devoirs, il revint à Metz. Un brillant examen le maintint au premier rang de sa promotion.

Nommé sous-lieutenant au 7e régiment d'artillerie, en garnison à Strasbourg, il est appelé, six mois plus tard, avec la batterie dans laquelle il servait, à l'armée que l'on organisait à Toulon, pour l'expédition d'Alger. Le spectacle de cette flotte de cinq cents voiles, rangée dans la rade, le transporte : « Quel spectacle! Je ne payerai jamais trop cher, écrit-il, le plaisir de l'avoir vu. »

Quand l'ordre de se tenir, prêt à mettre à la voile, longtemps retardé par les vents contraires, est enfin donné, il fait part au comte d'Oraison, son beau-frère de l'élan joyeux que cet ordre a provoqué.

« Ceux qui, comme le *Constitutionnel* et le *Globe*, ont dépeint l'armée s'embarquant à regret, et, même versant des larmes se sont trompés. L'armée ne voit dans cette expédition qu'une occasion, unique peut-être, de courir une vie aventureuse et de s'acquérir quelque gloire. Il n'est pas jusqu'au dernier soldat qui n'ait accueilli ces espérances avec enthousiasme. »

La flotte, partie le 25 mai, rencontre, le 27, un vaisseau turc, escorté par une frégate française, qui paraissait venir au-devant d'elle. Le salut de dix coups de canon, adressé, après reconnaissance, sur l'ordre de l'amiral Duperré, salut qui indiquait la présence à bord de ce vaisseau d'un personnage de haut rang; le mouvement des embarcations, chargées d'officiers, allant et venant d'un bord à l'autre, donnent lieu sur *l'Algésiras*, dont Napoléon Daru était un des passagers, à toutes sortes de conjectures sur cette conférence mystérieuse.

C'était peut-être, disait-on, le pacha d'Égypte, venant offrir son concours à la France? C'étaient peut-être des propositions de paix? Cette dernière supposition prit une certaine consistance, lorsque la flotte française, parvenue à 6 lieues de la côte africaine, mais en partie dispersée par le mauvais temps, reçut l'ordre de virer de bord et de se rallier dans la baie de Palma. On se demanda si cette marche rétrograde n'était commandée que par la prudence, et le bruit circula qu'un brick français avait apporté à l'amiral la nouvelle de l'acceptation des propositions de paix.

« On craint, écrit M. Daru à un membre de sa famille, que ce bruit ne se vérifie, car nous deviendrions la fable du monde, mais je n'y crois pas. »

Il avait raison de n'y pas croire.

Sept jours plus tard, la flotte ralliée quittait, avec un vent favo-

rable, la baie de Palma; et le 14 juin, commençait le débarquement de nos troupes sur la côte d'Afrique.

Occupé les jours suivants à organiser dans le parc de l'artillerie les pièces amenées à terre, M. Daru ne put prendre part aux premiers engagements, et il enviait le sort de ses camarades plus favorisés.

« La nuit, nous étions souvent réveillés par des alertes et des fusillades et, de loin, on distinguait dans l'ombre nos soldats derrière les feux de bivouac, soutenant la charge des bédouins. — C'était assez triste et donnait une envie furieuse de courir sur eux. J'ai succombé deux fois à la tentation. Je suis allé avec mon fusil de chasse rejoindre aux avant-postes le général Morvan. — Grâce à Dieu, il ne m'est rien arrivé et j'ai vu, avec un certain plaisir, que je suis de ceux que les balles et les boulets poussent en avant. »

Le jeune officier put bientôt prendre une part plus active aux opérations militaires. Sa batterie avait été postée comme batterie de brèche.

La veille au soir du jour fixé pour donner l'assaut, il la commandait seul. Afin de ne pas succomber au sommeil, il resta debout, appuyé sur un affût. Cette précaution ne lui réussit pas. Il s'endormit. Malheureusement, il en avait omis une autre, plus importante, celle de placer des sentinelles avancées. Le cri d'un sous-officier et le bruit de la mousqueterie le réveillent. Les Arabes avaient franchi les ouvrages extérieurs et envahi la batterie. Après une courte lutte, les artilleurs prennent la fuite. Le sous-lieutenant se dissimule et reste seul. Le tumulte de cette attaque avait attiré l'attention du lieutenant Lamoricière, qui était dans le voisinage avec ses fantassins; il arrête les fuyards et les ramène. Les Arabes sont repoussés sans avoir eu le temps d'enclouer les canons. La batterie put être prête et en bon état pour l'attaque du lendemain.

Blessé au bras dans le combat, mais refusant de se faire soigner, M. Daru obtint du général en chef, venu au point du jour, pour se rendre compte de ce qui s'était passé, la permission de rester à son poste. Sa batterie ouvrit la brèche; et un de ses hommes, monté le premier sur le rempart, y fit flotter le drapeau blanc, figuré par sa chemise.

M. Daru fut mis à l'ordre du jour de l'armée et décoré. Quand il racontait à ses amis cet épisode du siège, il ne manquait pas d'ajouter : « La faute que j'avais commise aurait dû me faire passer devant un conseil de guerre, mais il en fut autrement. »

La révolution de Juillet suivit de près la prise d'Alger.

Comment M. Daru, rentré en France au mois d'août, jugea-t-il cette révolution? Nous l'ignorons. Mais, un peu plus tard, il écrivait à une de ses sœurs :

« Cette question de la pairie, qui m'intéresse pour l'avenir, me fait bien sentir la justesse des observations de mon père. Grâce au parti qu'il m'a fait prendre, il me restera toujours mon épaulette d'artilleur et la bonne opinion que mes camarades ont de moi; enfin, quoi qu'il arrive, j'ai deux cordes à mon arc. »

Ces deux cordes ne devaient êtres brisées que dix-huit ans plus tard, l'une par sa volonté, l'autre par une révolution nouvelle.

Lieutenant en 1831, il prend part, l'année suivante, au siège d'Anvers, comme attaché à l'état-major. — Ce fut sa dernière campagne.

L'hérédité de la pairie était supprimée, sans, toutefois, priver de leur titre ceux à qui il était déjà dévolu par succession. M. Daru, ayant le droit, à vingt-cinq ans, d'assister aux séances de la Chambre, les suivit assidûment; et dès que son âge l'y autorisa, il prit une part très active aux travaux parlementaires, mais se tint d'abord en dehors des débats politiques qui, d'ordinaire, ont un si grand attrait pour les plus jeunes et les moins expérimentés. C'est à l'étude des projets relatifs à l'armée, à la défense du territoire, aux travaux publics, qu'il s'appliqua presque exclusivement, et il devint bientôt sur ces questions un des rapporteurs les plus écoutés de la Chambre.

La création des chemins de fer, en France, était à peine commencée. L'avenir de ces voies rapides, le développement qu'elles pouvaient prendre dans notre pays, étaient encore un problème, dont la solution paraissait incertaine aux meilleurs esprits. L'opinion publique passait successivement de l'enthousiasme au découragement.

Un ministre du commerce avait déclaré, à la tribune, au mois de mars 1835, qu'il s'estimerait fort heureux, pour son compte, si l'on exécutait 5 kilomètres par an.

M. Daru était moins timide et beaucoup plus exigeant. Il citait, en s'en appropriant la pensée, les paroles que sir Robert Peel avait adressées, en 1834, aux électeurs de Tamworth : « Hâtons-nous, Messieurs, hâtons-nous; il est indispensable d'établir, d'un bout de ce royaume à l'autre, des communications à la vapeur, si la Grande-Bretagne veut conserver son rang et sa supériorité. »

Sir Robert Peel faisait ce pressant appel, non à l'action de l'État, mais à l'initiative hardie de l'industrie privée.

Le comte Daru ne repoussait pas cette initiative, il en reconnaissait même l'utilité, mais, comme M. Thiers, il ne dissimulait pas sa préférence pour le système de l'exécution par l'État. Cette préférence était, d'ailleurs, la conséquence logique de l'opinion qu'il s'était formée sur l'importance relative des divers services que les chemins de fer étaient destinés à rendre au pays. Il mettait,

en première ligne, l'intérêt politique. Les motifs de cette opinion, indiquée déjà dans ses premiers rapports sur diverses lignes, sont amplement exposés dans le très remarquable ouvrage qu'il publia, en 1843, sur la loi du 11 juin 1842. Nous lisons, en effet, dans cet ouvrage :

« Nous allons essayer de prouver que l'intérêt public, qui s'attache à la création des chemins de fer, est moins un intérêt commercial et stratégique qu'un intérêt politique et administratif; que c'est la circulation des hommes et avec les hommes des idées; que c'est la circulation des ordres et des dépêches du gouvernement qui constitue le but essentiel et l'objet fondamental des chemins de fer. »

L'expérience n'a pas, sans doute, confirmé cet ordre de classement; mais on ne doit pas oublier qu'à cette époque, pas une seule grande ligne, en France, n'avait encore été livrée à la circulation et que l'on ne pouvait sortir, ainsi que le remarque M. Daru, du champ très vague et, en quelque sorte, illimité des conjectures.

L'exemple de l'Angleterre ne lui semblait pas concluant contre sa thèse. Il n'y avait aucune analogie dans la situation économique des deux pays, et l'esprit d'association, si développé chez nos voisins, l'était très peu chez nous. Il voyait, au contraire, dans le système de construction adopté par les nations continentales et la direction de leurs grandes lignes, la confirmation de sa pensée.

Le produit net des grandes lignes étant encore très incertain, ne valait-il pas mieux que le risque des premières expériences fût couru par le Trésor que par les particuliers? Mais, loin de repousser l'intervention des compagnies, il n'hésite pas à reconnaître la nécessité de leur concours, si l'on veut, sans compromettre nos finances, accomplir dans une mesure de temps raisonnable l'œuvre immense des chemins de fer.

Il ne soupçonnait pas alors, et on ne saurait lui en faire un reproche, qu'un temps viendrait où l'emprunt continu et indéfini serait présenté comme une ressource presque normale du budget. Il signale, dans plusieurs rapports, l'inconséquence d'un grand nombre de partisans exclusifs des compagnies qui, après avoir fait appel à leur concours, les traitent, lorsqu'elles y répondent avec la garantie des hommes les plus honorables, en suspectes et presque en ennemies, leur imposent des conditions trop onéreuses et des entraves administratives, incompatibles avec une bonne gestion, décourageant, par de cruels mécomptes, l'esprit d'association dont ils voulaient favoriser le développement.

Il proteste, non moins énergiquement, contre la construction de ces lignes de chemins de fer qui demeureront toujours improduc-

tives par l'insuffisance du trafic. Il veut que, dans ces entreprises, l'on ait toujours en vue le produit net. Il dénonce ce prétendu principe de justice distributive, en vertu duquel les voies ferrées devraient être réparties également entre les contrées riches et industrieuses et les régions pauvres et déshéritées.

« Instruments de circulation, dit-il, les chemins de fer ne créent pas la richesse; ils la développent, ils en fécondent les germes, lorsque ces germes existent. De même que le manufacturier proportionne la force de ses machines aux travaux qu'elles doivent accomplir, de même on doit proportionner les instruments de circulation aux besoins auxquels ils s'appliquent. »

Le vif intérêt qu'il prend à ces voies nouvelles ne lui fait pas méconnaître les services que l'on doit attendre encore des cours d'eau navigables et des canaux, comme instruments économiques de transport. Il ne veut pas que les canaux soient monopolisés par l'État, ni même qu'étant entre les mains de l'État la suppression ou l'abaissement excessif des tarifs rendent impossible l'amortissement des capitaux employés à leur construction, et l'emploi de ces capitaux reconstitués à des entreprises nouvelles profitables à d'autres régions. Il applique, avec raison, le même principe aux chemins de fer.

Pour l'exécution de ces grands travaux, une bonne loi d'expropriation était nécessaire; cette loi avait été présentée en 1840. Amendée successivement par les deux Chambres, elle passa plusieurs fois du Luxembourg au Palais-Bourbon. Le comte Daru, qui en fut le rapporteur à la Chambre des pairs, prit à la discussion une part prépondérante et fit adopter les conclusions de la commission.

Si les chemins de fer allaient transformer les relations des peuples continentaux, la navigation à vapeur ne devait pas opérer une révolution moins féconde dans les rapports commerciaux et politiques des nations que l'Océan sépare.

Réduits, pendant bien des années, à la navigation fluviale, puis à celle des côtes, les steamers commençaient, en 1841, à affronter la haute mer. Quatre bateaux à vapeur faisaient, à cette époque, le service du Havre à New-York; mais nous avions encore, comme pour les chemins de fer, été considérablement devancés par les États-Unis et l'Angleterre. En 1819, un steamer américain avait franchi l'Océan de New-York à Liverpool, et c'est en 1835 seulement que les Anglais avaient entrepris la traversée de Falmouth au cap de Bonne-Espérance.

Un projet de loi, relatif à l'établissement de paquebots à vapeur entre la France et l'Amérique, est présenté en 1840, et c'est encore

le comte Daru que la commission, chargée de son examen, choisit pour son rapporteur.

Dans son rapport, où la question est envisagée sous tous ses aspects, il insiste sur la nécessité de se hâter.

« Malheur, dit-il, à ceux qui ne comprendraient pas cette nécessité. Il y a eu, à de longs intervalles, quelques époques où les progrès du génie humain ont changé toutes les conditions du travail et de la richesse. Il en a coûté cher aux nations qui n'ont pas su le reconnaître. Pourquoi Venise a-t-elle perdu l'empire des mers, qu'elle avait exercé pendant quatre ou cinq siècles, si ce n'est parce que la découverte du cap de Bonne-Espérance, ayant ouvert au commerce des voies jusqu'alors inconnues, elle est restée spectatrice inactive de cette révolution? Pourquoi deux grands pays, l'Espagne et le Portugal, qui devaient au génie de Colomb et de Vasco de Gama la source de leur prospérité, sont-ils déchus depuis, si ce n'est parce qu'ils se sont endormis dans leur opulence, et ont laissé d'autres peuples envahir les débouchés qui leur étaient ouverts? »

L'intérêt commercial n'est pas, d'ailleurs, le seul qui le préoccupe. Sans se hasarder à prédire les conséquences de l'emploi de la vapeur pour les navires de guerre, il indique, cependant, que ce nouveau moteur aura probablement pour effet de nous placer, à l'égard de l'Angleterre, dans des conditions, non d'égalité, mais de bien moindre infériorité.

On n'a pas oublié que les considérations indiquées sommairement sur ce sujet par le comte Daru ont été exposées plus tard, sous le voile transparent de l'anonymat, avec autant d'autorité que de précision, par un prince qui était l'honneur de la marine française. La publication de cet article, on s'en souvient aussi, produisit une vive sensation chez nous et chez nos voisins.

Les travaux parlementaires du comte Daru, si actifs et multipliés qu'ils fussent, ne lui faisaient pas négliger ses devoirs d'officier d'artillerie.

De 1832 à 1836, il avait obtenu les congés nécessaires, pendant la durée des sessions; mais, à partir de cette dernière date, promu au grade de capitaine, il fut attaché à la direction de l'artillerie. Nommé, en 1841, par le duc de Dalmatie, secrétaire de la commission d'armement des côtes, présidée par le général de la Hitte, il est chargé, après un voyage d'exploration sur les côtes de Bretagne, de rédiger le rapport de la commission.

La conciliation entre les devoirs de ses deux fonctions se faisait à la Chambre même, quand le pair de France, officier d'artillerie, défendait, par ses rapports et ses discours, les crédits pour les

pensions des anciens militaires, pour les travaux de fortifications et le service de l'artillerie; crédits bien modestes, si nous les comparons à ceux que nos revers nous ont imposés depuis, mais qui, alors, paraissaient considérables, sinon excessifs.

Dans deux éloquents discours très vivement applaudis, il appuya le projet de loi, relatif aux fortifications de Paris, insistant sur la nécessité de son adoption intégrale. Ces discours n'ont rien perdu aujourd'hui de leur intérêt; une douloureuse expérience a confirmé la justesse de leur conclusion.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de la vie publique du comte Daru, mais, avant d'en aborder une nouvelle phase, il convient de revenir en arrière et de jeter un regard sur sa vie privée.

Il fut fidèle aux engagements qu'il avait pris vis-à-vis de lui-même à la mort de son père, et suivit, d'ailleurs, en se dévouant aux siens, l'impulsion naturelle de son caractère. Frère dévoué, toujours oublieux de ses intérêts personnels, il fut le trait d'union et, souvent, la providence d'une famille nombreuse.

En 1839, il contracta une union qui devait lui apporter à la fois le bonheur et une force nouvelle pour remplir les devoirs et supporter les épreuves de la vie. Il épousa M[lle] Camille Lebrun de Plaisance, fille unique du troisième fils du prince Lebrun, troisième consul, et ensuite architrésorier de l'Empire. C'est encore vers son père que sa pensée se reporte à ce moment solennel. Il ne se demande pas alors : m'approuverait-il? Ecrivant à une de ses tantes, il dit : « Combien serait-il heureux, mon père, s'il la connaissait, cette fille si digne de lui, élevée par une mère de haut mérite et d'un grand cœur. »

La révolution du 24 février émut profondément le comte Daru. La monarchie constitutionnelle et parlementaire était, à ses yeux, le type unique d'un bon gouvernement. Il estimait que ce régime, loin d'être en contradiction avec les aspirations démocratiques de notre temps et de notre pays, est le seul qui puisse leur donner satisfaction dans ce qu'elles ont de légitime, parce qu'il en est le guide et le frein.

Il avait eu cependant le pressentiment, on peut même dire la prévision de la crise qui allait éclater. Le 15 février, faisant partie d'une députation chargée de présenter à la signature royale une loi votée par la Chambre des pairs, il avait cru de son devoir de dire à Sa Majesté que le péril était menaçant et grandissait d'heure en heure. Le roi lui avait répondu en souriant : « Je crois que le capitaine d'artillerie a peur. »

Malgré la sincérité de son dévouement, les relations de M. Daru avec la famille royale n'étaient jamais allées au delà de ce que le

respect et les convenances exigeaient. Cette réserve n'avait d'autre cause que la crainte de paraître rechercher les faveurs du pouvoir, mais dans les heures d'angoisses qui précédèrent le départ du roi, il était aux Tuileries ainsi que sa sœur, Mme d'Oraison, que la confiance de la reine avait placée auprès de Mme la duchesse de Nemours.

M. Daru, comme membre de la cour des pairs, avait été un des juges de Barbès et de Blanqui. Son hôtel, après le triomphe de l'insurrection, fut marqué d'une croix, accompagnée de menaces contre ceux qui avaient prononcé la condamnation. Afin de mettre sa femme et ses enfants en sûreté, il les conduisit chez M. Littré, pour lequel il avait autant d'affection que d'estime.

Le triomphe de ses amis politiques avaient causé à cet honnête homme une anxiété dont il ne fut soulagé qu'en apprenant que Lamartine avait remplacé à l'Hôtel de Ville le drapeau rouge par le drapeau tricolore.

Le 24 mai, M. Daru remit au général Cavaignac sa démission de capitaine d'artillerie. Le ministre de la guerre lui exprima son vif regret de le voir quitter l'armée, mais il persista dans sa résolution que l'éventualité d'une guerre aurait seule pu changer. Sa conversation avec le général lui avait laissé une impression très favorable. Il avait été frappé de son intelligence et de son énergie. « Ce sera, disait-il, un ministre de la guerre tout de bon. »

A l'approche de l'élection présidentielle, les principaux amis du comte Daru, ayant adopté la candidature du prince Louis-Napoléon, il ne crut pas devoir se séparer d'eux. « Je voterai donc pour le prince, écrit-il, quoiqu'il m'en coûte. La raison qui a prévalu dans la délibération de mes amis est l'état des esprits, le dégoût de la république, qui est général, et s'exprime tout haut : « Devons-nous, « d'ailleurs, nous isoler du sentiment des masses? »

Après l'élection, le 10 décembre, le prince lui fit offrir un des trois portefeuilles des finances, du commerce et des travaux publics, qu'il refusa, et, un peu plus tard, la préfecture de la Seine, qu'il refusa également. Il ne croyait pouvoir servir le nouveau gouvernement que dans l'Assemblée, s'il parvenait à y entrer. Il était, d'ailleurs, décidé à ne le soutenir que sur le terrain constitutionnel, et il prévoyait déjà que l'on ne tarderait pas à en sortir, et que l'Assemblée législative, qui ne pouvait être dissoute régulièrement, le serait par un coup d'État, dont il ne voulait pas.

Les résolutions adoptées alors par les hommes les plus considérables du parti conservateur étaient les élections aussi rapprochées que possible, la république maintenue, essayée avec des hommes honorables et le prestige d'un nom glorieux. Cette politique était conforme au sentiment personnel du comte Daru.

Au mois de janvier, après une lutte très vive, il était élu à la Constituante par les électeurs de la Manche.

Le seul discours qu'il prononça dans cette Assemblée fut une protestation contre la réduction des crédits affectés dans le budget de 1849 à la construction des grandes lignes. Mais, à l'Assemblée législative, où il fut envoyé par les mêmes électeurs, son rôle politique devint considérable. Le 5 juin, il est élu vice-président, en remplacement de M. de Tocqueville, nommé ministre des affaires étrangères.

Le 13, la nouvelle d'un échec de nos troupes aux portes de Rome, échec, qui était le résultat d'une surprise, provoque une demande de mise en accusation du président de la république et de ses ministres. La commission conclut, à l'unanimité, au rejet de cette demande, et M. Daru, son rapporteur, démontre l'inanité des griefs allégués.

Le 9 juillet, après le succès définitif de nos armes et l'occupation de Rome, il prend, avec deux de ses collègues, l'initiative d'un vote de remerciements à l'armée, à la marine et à leur chef.

Au mois d'octobre, en appuyant l'inscription au budget du crédit affecté au douaire de Mme la duchesse d'Orléans, il défend l'inviolabilité des contrats internationaux, à laquelle la suppression de ce crédit aurait porté atteinte.

Au mois de décembre, il prend une part brillante au débat sur le subside accordé à la république de Montevideo. Ses efforts, bien que secondés puissamment par une éloquente intervention de M. Thiers, ne réussirent pas à faire adopter l'avis de la commission dont il était le rapporteur.

Les débats politiques ne détournaient pas M. Daru des questions relatives aux travaux publics, au recrutement, à la défense de nos ports, etc.

Il fit partie de la plupart des commissions chargées de les étudier, et y apporta toujours l'autorité et les lumières de sa grande expérience. Son dernier rapport eut pour objet le projet relatif à l'abrogation de la loi électorale du 31 mai 1850.

L'Assemblée législative n'avait pas cessé, depuis son origine et, plus d'une fois, au prix de pénibles sacrifices, de chercher à établir, entre elle et le gouvernement, un accord non seulement désirable, mais commandé par les plus grands intérêts publics. M. Daru, dans une note écrite plus tard, en 1852, exprime fidèlement la pensée qui avait dirigé, pendant cette période, la conduite de ses amis et la sienne.

« Nous avons, pendant trois ans, dit-il, travaillé à l'affermissement des pouvoirs du président de la république, nous avons demandé

la revision d'une constitution impraticable, nous avons combattu cet esprit de parti ardent, impatient, ne voulant pas laisser à la France un peu de ce repos dont elle avait si grand besoin. Nous avons supplié, adjuré tout le monde de suspendre de vaines querelles, pour éviter des conflits dont il était facile de prévoir l'issue.

« Enfin, nous avons donné au président de la république un concours actif, éclairé, bienveillant, sans le flatter jamais. Nous honorions dans sa personne le premier magistrat de l'Etat. Placés entre deux dangers évidents, le danger de la démagogie et celui de la dictature qui lui succède d'ordinaire, nous n'avons cessé de conseiller les mesures les plus propres à ramener le bon accord entre les pouvoirs, afin qu'ils se prêtassent un mutuel appui contre leur ennemi commun et que le gouvernement demeurât contrôlé, contenu, au lieu d'être sans contrôle et sans frein. »

Mais lorsque, au mois de novembre 1851, on vint demander à cette Assemblée de rapporter une loi proposée par le gouvernement lui-même, après une entente préalable avec les chefs de la majorité, et que les deux tiers de ses membres avaient votée, elle fut profondément troublée, irritée et inquiète. A l'approche des élections générales, ses préoccupations n'étaient pas moins vives que le jour (24 mai 1850) où M. Thiers, à qui appartient la première conception de cette loi, n'exagérant pas l'émotion que les élections successives de MM. de Flotte et Eugène Sue avaient produites dans le pays, disait à la tribune :

« Nous sommes heureux de voir le gouvernement, non pas à notre suite, mais à notre tête, se faire le chef de la guerre du bien. Nous sommes convaincus que le danger est réel, qu'il est immense, nous voudrions bien pouvoir dire, avec quelque sérieux, que c'est une illusion, que nous sommes des maniaques, ayant peur, mais nous craignons de n'être que des hommes prévoyants et qui, peut-être, se font une illusion, celle de ne pas voir le péril social dans toute son étendue. »

L'Assemblée n'ignorait pas, d'ailleurs, que la démission du ministère du 10 avril avait eu pour cause unique le refus de tous ses membres de s'associer à ce désaveu de la politique qui avait réuni, jusqu'alors, dans une action commune le gouvernement et la majorité. Malgré les termes mesurés et conciliants du message du 4 novembre, elle voyait, dans la présentation de ce projet, l'intention manifeste du président de la république de répudier toute solidarité avec elle, et de se faire, devant le pays, une position à part.

N'était-ce pas le prélude d'un coup d'État?

M. Daru, membre du comité directeur de la majorité, n'avait pas

été étranger à l'élaboration de la loi du 31 mai. La commission dont il fut l'organe voulait maintenir le principe fondamental de cette loi. Sans contester qu'elle dût être amendée dans quelques-unes de ses dispositions, elle concluait néanmoins au rejet du projet du gouvernement.

M. Daru justifiait ainsi ses conclusions :

« Le gouvernement vous demande en principe l'abrogation de la loi du 31 mai. C'est en principe que la majorité de votre commission vous demande de maintenir cette loi. Toutefois, nous ne méconnaissons pas qu'il puisse être utile et, même, si l'on veut, nécessaire, de modifier quelques-unes de ses dispositions. Si l'on fait appel à la sagesse et à l'impartialité de l'Assemblée pour introduire les modifications que conseillera la justice et qu'a indiquées l'expérience, nous ne doutons pas que cet appel ne soit entendu. Mais, à notre avis, ces modifications ne peuvent trouver place et ne doivent se faire que sur le terrain même du principe déjà consacré, c'est-à-dire du domicile que nous entendons conserver comme condition de l'électorat. »

Dans la séance du 13 novembre, intervenant à la fin d'un débat très orageux, le rapporteur protestait vivement contre l'intention dédaigneuse et irrespectueuse pour le pouvoir exécutif qu'un ministre avait attribuée à la commission. Cette protestation répondait au vrai sentiment de l'Assemblée. Elle désirait encore maintenir l'harmonie entre les deux grands pouvoirs, mais elle ne pouvait admettre que l'accord dût se rétablir par l'humiliation de l'un d'eux. Mise en demeure de désavouer la politique qu'elle avait suivie jusque-là, elle s'y refusa et adopta les conclusions de sa commission; mais, s'inspirant de l'esprit de sagesse et de conciliation que l'on avait invoqué, elle mit immédiatement à son ordre du jour le projet relatif à l'électorat municipal, dont elle entendait appliquer les dispositions à l'électorat politique. Ce projet, en abrégeant la durée du domicile et en multipliant les moyens de le prouver, prévenait à l'avenir toute injuste exclusion.

Le 1er décembre, la troisième délibération était commencée, elle ne devait pas être terminée. Le lendemain, l'Assemblée était dissoute.

Le 2 décembre, en apprenant que le général Bedeau était arrêté, que le président Dupin était gardé à vue, et qu'une force armée considérable stationnait autour du Palais législatif, M. Daru, qui, depuis 1849, n'avait pas cessé d'être un des vice-présidents de l'Assemblée, revendiqua l'honneur, qui lui appartenait de présider ses collègues. Il fit les plus actives démarches pour les réunir chez lui. A onze heures du matin, près de trois cents députés, appar-

tenant à l'ancienne majorité, étaient à son hôtel de la rue de Lille. Sur la proposition de leur président, ils décidaient de se rendre en corps au Palais-Bourbon. A leur tête marchaient après les membres du bureau, le duc de Broglie, M. Odilon Barrot, M. Dufaure. La sommation, adressée par M. Daru aux officiers et aux soldats de livrer passage aux représentants, n'eut d'autre effet que de provoquer, contre plusieurs d'entre eux et contre lui-même, des actes de violence. Ils ne trouvèrent pas, pour les protéger, cette sentinelle invisible, gardienne vigilante de la représentation nationale, sur laquelle, quelques jours auparavant, un orateur démocrate les avait engagés à compter.

L'impuissance de leurs efforts étant bien constatée, les représentants signèrent, chez M. Daru, un procès-verbal et une protestation. Ils se rendirent ensuite à la mairie du X[e] arrondissement pour tenter encore la reconstitution de l'Assemblée.

C'est là, au moment où ils venaient de rendre les décrets de déchéance et de convocation de la haute cour, qu'ils furent arrêtés. M. Daru, à son très grand regret, n'était pas avec eux. Quelques instants après leur départ et pendant qu'il terminait le procès-verbal dont la rédaction lui avait été confiée, son hôtel était envahi par un détachement de soldats qui l'y retinrent jusqu'au soir. Quinze jours plus tard, près de huit millions de suffrages ratifiaient le coup d'État.

Succès prodigieux! Etait-il dû uniquement à la résignation au fait accompli, au prestige d'un nom glorieux? Le comte Daru ne le pensait pas. Il l'attribuait surtout à l'inquiétude générale que les menaces des partis révolutionnaires avaient répandue dans le pays et dans les campagnes, plus encore que dans les villes. Là même, où une majorité conservatrice était assurée, on se demandait si cette majorité existait ailleurs, et si les menaces proférées jusque dans les moindres villages par des gens que l'on croyait capables de tout ne seraient pas réalisées en 1852. Le coup d'État supprimait cette échéance. Aussi ceux qui l'avaient tant redoutée — et leur nombre était immense — loin de se croire opprimés, éprouvaient un sentiment de délivrance.

Le comte Daru avait pu entendre plus d'une réponse analogue à celle qu'un électeur campagnard faisait à un de ses anciens collègues :

« Vous dites, Monsieur, que nous avons perdu toutes nos libertés; pour moi, je commence seulement à me trouver libre. » Tout en comprenant cette impression, qui se reproduira toujours dans des circonstances semblables, M. Daru se demandait quelle était la conduite à tenir par les membres et les anciens chefs du

parti conservateur. Devaient-ils céder à l'entraînement général?

La note à laquelle nous avons déjà fait un emprunt répond à cette question, et nous fait connaître le jugement qu'il portait sur les conséquences probables de l'acte du 2 décembre.

« Autre chose que la révolution de Février et ses œuvres a péri ou du moins est gravement menacé de périr. Le caractère distinctif de l'acte du 2 décembre est d'être dirigé, non seulement contre la révolution de Février et la république, mais contre le principe même de la représentation nationale, contre la discussion, par la presse et la tribune, des actes du gouvernement. On ne voit plus debout qu'un seul pouvoir absorbant tous les autres. »

Et, cherchant à se rendre compte de ce que pourrait être un tel pouvoir dans la France moderne, il remarquait que les volontés de nos rois les plus absolus rencontraient de sérieux obstacles dans les droits et les privilèges des provinces, des corporations, des parlements, dans les coutumes locales; mais la Révolution française avait fait table rase de toutes ces institutions du passé, de toutes ces traditions séculaires. Le gouvernement d'un seul n'ayant plus, en face de lui, que des individus isolés, sans autre lien entre eux que celui de la centralisation dont ce gouvernement dispose, nous étions menacés de subir un despotisme que la France de l'ancien régime n'avait pas connu. Ce danger lui semblait grand, dans un pays où le respect du droit, de l'ordre légal avait été déjà affaibli, sinon détruit, par les succès de la force, installant, tantôt à l'Hôtel de Ville, tantôt aux Tuileries, des gouvernements de circonstance, et il concluait ainsi :

« Il faut attendre les actes de ce gouvernement pour savoir s'il justifiera ces craintes et si le pays, de sang-froid et délivré de la peur de 1852, ratifiera, comme il l'a fait dans le premier moment, sans conditions ni réserves, l'acte du 2 décembre. Il convient, jusque-là, de demeurer étranger à l'action politique.

« Si, plus tard, sans adhésion au passé, sans engagements pour l'avenir, une candidature était offerte, on pourrait, je crois, honorablement l'accepter. »

Cette candidature ne devait s'offrir au comte Daru, dans les conditions où il la jugeait acceptable, qu'en 1869. Il fut élu député au Corps législatif, après une lutte très ardente, par les électeurs de la circonscription de Valognes-Cherbourg. Il avait passé dix-huit ans dans la retraite.

Pendant cette longue période, l'esprit public s'était sensiblement modifié. Avec le sentiment de la sécurité, le désir d'intervenir, d'une manière plus sérieuse et plus efficace, dans la direction de ses affaires, s'était réveillé dans le pays. Toutefois, il faut bien

l'avouer, neuf ans après le coup d'État, en 1860, lorsque avait paru le décret du 24 novembre, ce désir, s'il existait déjà, ne s'était encore révélé par aucune manifestation électorale bien significative.

Ce décret, qui semblait ne toucher qu'aux dispositions réglementaires des travaux du Corps législatif, transformait, en réalité, l'esprit et toute l'économie de la constitution de 1852. La chambre élective, dont les attributions avaient été jusqu'alors purement législatives, recouvrait, avec le droit de répondre par une adresse au message de l'empereur, celui de juger la politique et les actes du gouvernement; et, en même temps, la publicité du compte rendu in-extenso de ses débats la mettait, à l'avenir, en rapport direct avec le pays, ce qui ne pouvait manquer d'accroître rapidement son action sur l'opinion publique.

Bien des amis du gouvernement impérial, qui continuaient à identifier sa cause avec la constitution autoritaire de 1852, furent surpris, et même inquiets, d'un changement aussi soudain que la France, suivant eux, ne réclamait pas. Ils cherchaient, sans y réussir, à s'expliquer cet acte inattendu et spontané de l'initiative impériale. L'explication ne se trouve-t-elle pas dans une conversation que, quelque temps auparavant, l'empereur avait eue avec le duc de Plaisance, oncle du comte Daru, et que celui-ci aimait à raconter? « Que fait votre neveu? avait dit l'empereur au grand-chancelier de la Légion d'honneur. — Je ne le vois plus depuis de longues années; je le voyais souvent, autrefois, quand j'étais à l'Élysée. Ah! c'était le bon temps. » Et, sur l'observation de son interlocuteur que les temps ne semblaient pas devenus plus mauvais pour Sa Majesté, l'empereur ajouta : « Vous vous trompez, mon cher duc; à cette époque, c'était autour de moi la vie, le mouvement; aujourd'hui, c'est le silence. Je suis isolé, je n'entends plus rien. »

N'est-ce pas ce silence, cet isolement, que l'empereur avait voulu faire cesser par le décret du 24 novembre? Les paroles que nous venons de rapporter nous semblent être une bien instructive révélation. Se sentir maître de tout flatte l'orgueil humain; mais se sentir responsable de tout, alors qu'aux facilités du début succèdent, comme cela arrive toujours, les embarras, les difficultés, et même les revers, devient bientôt une pensée intolérable pour les hommes que l'infatuation d'eux-mêmes n'aveugle pas. Or, quel que soit le jugement que l'on porte sur la politique de Napoléon III, on doit reconnaître qu'il n'a jamais éprouvé l'enivrement de la toute-puissance.

En 1869, l'opinion était devenue plus exigeante. L'interpellation des cent seize, dont le comte Daru fut un des promoteurs, formulait

les vœux du pays tels que les interprétaient les signataires et, sans doute, l'empereur lui-même; car le sénatus-consulte du 8 septembre donna presque immédiatement à ces vœux une première et importante satisfaction.

Cette transformation de l'empire autoritaire en empire libéral et parlementaire fut rendue bientôt plus manifeste encore par l'avènement du ministère du 2 janvier. La tâche de le constituer fut confiée à M. Émile Ollivier qui était, depuis longtemps, l'ardent et éloquent défenseur de cette réforme. Le concours du comte Daru était vivement désiré par l'empereur et par les hommes politiques appelés à faire partie de la nouvelle administration. Après quelques hésitations, il accepta le portefeuille des affaires étrangères.

La composition de ce ministère était, par elle-même, un programme; et le comte Daru pouvait dire au Sénat, le 7 janvier :

« Aucun cabinet, en France, ne s'est peut-être formé en annonçant à l'avance et dans des documents publics aussi hautement, aussi nettement que nous, ses idées, ses projets, ses principes. Nos actes répondront à nos paroles. Nous sommes d'honnêtes gens; nous ferons tout ce que nous avons dit, nous tiendrons toutes les promesses que nous avons faites. »

Et, quelques jours après, à la Chambre des députés, il relevait, avec une noble et légitime fierté, l'accusation portée contre les ministres d'avoir abandonné leurs convictions anciennes et de s'être faits les instruments aveugles du pouvoir personnel.

« On parle de la mobilité de nos convictions. Je suis du petit nombre de ceux qui n'ont pas approuvé, en 1852, la dictature acclamée par huit millions de suffrages. Forcé, à cette époque, de choisir entre la cause des libertés publiques, qui m'a toujours été chère, et la cause d'un prince, dont j'avais appris de bonne heure à honorer et à respecter le nom, j'ai opté pour la liberté. Je me suis retiré des affaires publiques, j'ai vécu dans la plus profonde retraite, j'y ai vécu vingt ans. Je n'en suis sorti que le jour où les libertés publiques retrouvaient leur place dans nos institutions. Je suis venu les défendre et les pratiquer...

« Mes convictions je les résume, en deux mots : « Ordre et « Liberté. »

Telle est bien la devise de toute la vie politique du comte Daru; il y est resté invariablement fidèle.

Nous n'avons pas à faire ici l'histoire du ministère du 2 janvier; nous ne devons parler que du rôle personnel du ministre des affaires étrangères.

La première question, sur laquelle il fut mis, par une interpellation, en demeure de s'expliquer devant le Sénat, était relative à la

conduite que le gouvernement entendait tenir à l'égard de la cour de Rome, à l'occasion du concile œcuménique réuni alors au Vatican.

Etes-vous résolu, demandait l'interpellateur, à réputer nulle et non avenue, et à repousser, par toutes les voies de notre droit public, toute solution du concile qui serait un empiètement du pouvoir spirituel sur les droits de l'Etat et une atteinte portée à l'indépendance civile et politique de notre pays ou aux principes du Concordat?

Le comte Daru, après avoir donné lecture de sa dépêche au marquis de Banneville, dépêche qui confirmait les instructions de son prédécesseur, signalait l'inopportunité d'un tel débat.

« Ce débat, disait-il, ne repose que sur des hypothèses, sur de vaines conjectures. C'est un mauvais terrain. L'honorable interpellateur ne se trompe pas seulement d'heure, pour le choix de ses interpellations; il se trompe de siècle; il ne s'agit plus, aujourd'hui, des querelles du gallicanisme et de l'ultramontanisme.

« L'Etat entend que l'Eglise respecte ses libertés, mais il entend aussi respecter les libertés de l'Eglise. »

Parmi ces libertés essentielles de l'Eglise, on doit évidemment mettre, en première ligne, celle de définir elle-même, sans aucune intervention du pouvoir civil, absolument incompétent, les vérités dogmatiques et morales. C'était cependant une définition dogmatique, celle de l'infaillibilité pontificale, en tout ce qui concerne la foi et les mœurs, que semblaient redouter l'interpellateur et un certain nombre de ses collègues. Mais le Sénat refusa de manifester par un vote une semblable préoccupation. L'ordre du jour qui se référait aux anciennes maximes de l'Eglise gallicane fut retiré et remplacé par un ordre du jour de confiance.

Sans se placer au même point de vue que M. Rouland, et bien résolus à se soumettre d'esprit et de cœur aux décisions conciliaires, une partie de l'épiscopat et du clergé, un grand nombre de catholiques, et parmi eux des défenseurs illustres et intrépides des droits et des libertés de l'Eglise, étaient cependant vivement préoccupés de l'effet que cette définition pouvait produire en France. Ils craignaient qu'en en détournant le sens vrai et la portée, les ennemis de la religion ne parvinssent à éveiller les susceptibilités nationales.

Le comte Daru se rendit plus d'une fois dans sa correspondance avec notre ambassadeur à Rome, l'interprète de ces inquiétudes. On dut bientôt reconnaître qu'elles étaient sans fondement.

La définition, loin de ranimer les querelles religieuses entre catholiques, les fit cesser définitivement. Les hommes sincères,

clercs ou laïcs, qui avaient contesté soit le fond, soit l'opportunité de la définition, y adhérèrent avec empressement; et les rapports établis par le Concordat depuis le commencement de ce siècle entre le pouvoir religieux et l'autorité civile ne subirent du fait de l'Eglise aucune altération.

La politique d'ordre et de vraie liberté, si éloquemment exposée par le comte Daru le 22 février, ne pouvait, dans sa pensée et celle de ses collègues, avoir les heureux résultats qu'ils en attendaient qu'à une condition : le maintien de la paix, d'une paix durable.

« Nous y travaillons, disait-il, de tous nos efforts; mais, pour y parvenir, il faut une main ferme, un cœur fier et un œil vigilant parce que cet incendie, qu'on appelle la guerre, a été depuis dix ans, allumé aux États-Unis, en Allemagne, en Italie, en Espagne; et vous savez que les incendies, même les mieux éteints, laissent des traces brûlantes et des débris fumants, qu'une étincelle peut remettre en feu. L'état de l'Europe et du monde est une raison puissante pour le maintien de la bonne harmonie entre nous, par le désir ardent qui nous est commun, à tous, de travailler à affermir la paix étrangère. »

Il pensa que l'on assurerait à l'Europe, au moins pendant une assez longue période, le bienfait de cette paix si précieuse et si désirée par tous les peuples, si l'on obtenait par voie diplomatique le désarmement simultané des grandes puissances continentales et spécialement de l'Allemagne et de la France. Mais l'insuccès de la proposition faite dans ce sens par l'empereur en 1863, et par son gouvernement en 1867, ne permettait guère au ministre des affaires étrangères de la renouveler au nom de la France. Il estima que l'on aurait de meilleures chances si l'Angleterre entreprenait cette négociation. Lord Clarendon ne déclina pas la mission dont notre ambassadeur le pressait de se charger exprimant seulement le désir de conserver aux premières ouvertures qu'il ferait faire à Berlin un caractère officieux. Le début de la négociation ne fut pas encourageant. Le comte de Bismarck se retrancha derrière le parti pris du roi de ne rien changer à son état militaire. Il déclara d'ailleurs à l'ambassadeur d'Angleterre, lord Loftus, que la Prusse était sur le pied de paix le plus modeste, comparativement aux forces militaires des autres puissances et notamment de la France. Il ajouta qu'on ne pouvait soupçonner la Prusse de vouloir être une puissance conquérante.

En répondant à ces étranges objections, dont lord Lyons lui avait fait part, le comte Daru, dans une lettre du 13 février au marquis de Lavalette, déclarait qu'il ne perdrait pas son temps à réfuter la dernière.

« C'est précisément parce que la Prusse vient de faire des conquêtes et ne cache guère son intention d'en faire de nouvelles, qu'elle a besoin, plus que toute autre nation, de donner à l'Europe des gages, des garanties de ses intentions pacifiques. »

Sans se bercer de trop grandes illusions sur le succès définitif de cette négociation, il ne le tenait cependant pas pour impossible.

Il comptait beaucoup sur le concours que prêterait, à l'intervention médiatrice de l'Angleterre, l'opinion publique dans toute l'Europe, même en Allemagne. Le vœu d'un désarmement général avait été déjà manifesté dans les délibérations très animées des Chambres saxonnes, dont le vote avait eu un grand retentissement.

« J'espère donc, écrivait le comte Daru dans la même dépêche, que lord Clarendon ne se tiendra pas pour battu. Nous lui donnerons d'ailleurs, prochainement, l'occasion de revenir à la charge et, si cela lui convient, de reprendre la conversation interrompue avec le chancelier fédéral. Notre intention est, en effet, de diminuer notre contingent annuel. Nous l'aurions diminué beaucoup si nous avions obtenu une réponse satisfaisante de la confédération du Nord. Nous le diminuerons moins, puisque la réponse est négative ; mais nous le réduirons, j'espère, de dix mille hommes. Nous affirmerons de la sorte, par des actes qui valent toujours mieux que des paroles, nos intentions, notre politique. « La loi du contingent sera présentée prochainement. Lord Clarendon jugera alors s'il est à propos de représenter au comte de Bismarck que le gouvernement prussien seul, en Europe, ne fait point de concessions à l'esprit de paix. » Trois jours après l'envoi de cette lettre, le 16 février, M. de Lavalette répondait à son ministre :

« Lord Clarendon ne se tient pas pour battu ; il ne se décourage pas. Il admet sans réserve tous vos arguments. Il est d'accord avec vous sur tous les points. Il est décidé, en principe, à faire une seconde démarche. Dès qu'il aura reçu une réponse directe à sa première communication, il verra s'il y a lieu de reprendre immédiatement l'entretien ou d'attendre que la présentation au Corps législatif de la loi du contingent lui fournisse en même temps une nouvelle occasion et de nouvelles armes. »

Quelles ont été, après le 16 février, les démarches ultérieures du gouvernement anglais? Nous l'ignorons. Mais, sans recourir à aucun document, nous savons aujourd'hui pourquoi cette négociation n'a pas abouti et ne pouvait aboutir. Elle ne fait pas moins honneur au ministre qui en avait eu l'initiative ; et elle atteste, d'une manière irrécusable, le caractère loyalement et résolument pacifique de la politique française à cette époque. La correspondance du comte Daru avec nos ambassadeurs à Saint-Pétersbourg

et à Madrid en fournirait, au besoin, de nouvelles preuves.

Au mois d'avril, le comte Daru cessa de faire partie du ministère. Jusqu'à cette époque, l'accord n'avait cessé d'exister entre les membres du cabinet. Cet accord ne fut pas troublé par le projet de revision constitutionnelle. Tous les ministres étaient d'avis que les changements considérables, apportés déjà, par plusieurs sénatus-consultes, à la constitution de 1852, ne réalisaient pas encore les conditions essentielles du régime parlementaire que le ministère du 2 janvier voulait inaugurer.

Un des articles de cette constitution avait été, dans la pensée très nettement exprimée de son auteur, la négation formelle de ce régime. Il portait que les ministres dépendent de l'empereur seul. Malheureusement, cette disposition, soumise, en 1852, à la sanction populaire, ne pouvait être rapportée que par un nouveau plébiscite auquel ni l'empereur ni ses ministres ne voulaient recourir. Peut-être n'avait-elle pas pratiquement toute l'importance qu'on y attachait. L'expérience, si on veut bien la consulter, démontre, en effet, que la responsabilité des ministres, au moins leur responsabilité politique, est beaucoup plus une question de fait qu'une question de droit. Ce n'est pas un texte constitutionnel qui la rend effective; c'est la nécessité, pour la bonne gestion des affaires, d'obtenir le concours et la confiance des Chambres, avec lesquelles les ministres sont en rapports constants. Mais l'esprit public, en France surtout, n'est pas indifférent aux formules.

Pour lui donner satisfaction, dans le projet soumis au Sénat, on avait ajouté, à l'article qui rendait les ministres dépendants de l'empereur seul, un second paragraphe qui édictait la responsabilité ministérielle. La commission sénatoriale, frappée de la contradiction logiquement indéniable de ces deux dispositions juxtaposées, avertit le gouvernement que, pour la faire disparaître et pour donner une consécration plus solennelle à une aussi importante réforme, la sanction du suffrage universel lui semblait indispensable.

Le comte Daru se résigna à cette nécessité, mais il se préoccupa alors plus vivement des conditions dans lesquelles, à l'avenir, se feraient les réformes jugées nécessaires? L'article 44 du projet de sénatus-consulte retirait au Sénat le pouvoir constituant et le réservait à la nation consultée par l'empereur.

Le sens et la portée de cet article avaient donné lieu à un très vif débat à la Chambre des députés. Les propositions constitutionnelles de l'empereur, avant d'être soumises à la sanction populaire, seraient-elles, d'abord, discutées et adoptées par les Chambres?

Dans la conviction, très arrêtée du comte Daru, la délibération

préalable du Parlement était obligatoire. Mais, ce point essentiel ayant été contesté, il jugea qu'il y aurait, sinon dans le présent, au moins dans l'avenir, un grand péril pour les institutions parlementaires à ne pas établir cette obligation par un texte formel. Son avis n'ayant point prévalu, il se sépara, non sans regret, de collègues qu'il tenait en très haute estime. Par une lettre, aussi digne que respectueuse, il adressa sa démission à l'empereur.

Lorsque éclata, au mois de juillet, l'incident Hohenzollern, qui devait pour nous avoir de si terribles conséquences, M. Daru pensa, comme M. Thiers, que, si la France ne pouvait demeurer spectatrice impassible du transfert de la couronne d'Espagne à un prince allemand, il était possible, par voie diplomatique, avec le concours assuré des grandes puissances, d'obtenir le retrait de cette candidature; et que ce résultat nous donnerait une satisfaction suffisante.

La candidature Hohenzollern fut spontanément retirée. Mais le 15 juillet, le gouvernement demandait les crédits destinés à pourvoir aux premières nécessités d'une guerre qui, sans être encore officiellement déclarée, était annoncée au Corps législatif comme l'unique moyen de venger l'injure faite à la France dans la personne de son ambassadeur. M. Daru vota, avec quatre-vingt-deux de ses collègues, la proposition tendant à obtenir la communication de la dépêche qui constituait cette injure. On sait aujourd'hui par qui la dépêche du roi de Prusse, communiquée aux cours allemandes, avait été altérée dans le dessein de la rendre provocante pour nous.

Les Chambres, dont la session avait été close le 23 juillet après la déclaration de guerre, furent rappelées à la suite de nos premiers revers. Le lendemain de leur réunion, au ministère du 2 janvier succéda celui du comte de Palikao. Le Corps législatif ne lui accordant qu'une confiance limitée, M. Thiers, le comte Daru et quelques autres députés, désignés à la fois par le Corps législatif et le gouvernement, furent adjoints au conseil de défense. Ils ne devaient pas y siéger longtemps.

A la nouvelle de la capitulation de Sedan et de la captivité de l'empereur, l'agitation de Paris fût extrême et prit bientôt un caractère menaçant. Dans une séance de nuit, le ministre de la guerre déclara que le gouvernement n'avait pu encore délibérer sur les mesures à prendre et demanda le renvoi de la séance au lendemain. Une proposition de déchéance, déjà déposée sur le bureau de la Chambre et les manifestations du dehors, rendaient cet ajournement dangereux.

Ne pourrait-on employer utilement le temps, jusqu'à la séance

du lendemain? Quelques députés eurent l'idée de conseiller à l'impératrice d'adresser un message à la Chambre. Ce message constaterait l'insuffisance, en face de la situation actuelle, des pouvoirs qui lui avaient été délégués et l'impossibilité d'en demander de plus étendus à l'empereur prisonnier et inviterait le Corps législatif à instituer une commission de gouvernement, en attendant que le pays pût être consulté. M. Schneider et deux ministres qui approuvaient cette pensée promirent de s'en faire les interprètes. Soumise au conseil des ministres, elle ne fut pas agréée.

Dans le très important rapport qu'il présenta plus tard à l'Assemblée, au nom de la commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale, commission dont il avait dirigé les travaux après la mort de M. Saint-Marc Girardin, le comte Daru dit : « Si la commission exécutive avait été constituée de la sorte sur l'invitation de l'impératrice, la dignité de ses membres était sauve. Cette combinaison devait obtenir, dans la crise que l'on traversait, l'assentiment des hommes d'ordre de tous les partis. »

Le gouvernement y substitua l'institution d'un conseil de régence, élu par la Chambre, exerçant le pouvoir exécutif sous la présidence du comte de Palikao.

Ce projet, connu avant l'ouverture de la séance, produisit une impression générale de désappointement. Les députés qui avaient conseillé le message furent très vivement pressés de se rendre auprès de l'impératrice. La démarche était bien tardive; ils cédèrent cependant à ces instances. L'impératrice voulut bien les recevoir. Elle leur déclara, avec un calme et une dignité qui émurent profondément tous les témoins de cette scène, que, si le nom de l'empereur et le sien paraissaient un obstacle et non une force pour dominer la situation et organiser la résistance, le Corps législatif prononcerait la déchéance; qu'elle pourrait alors quitter son poste avec honneur, parce qu'elle ne l'aurait pas déserté; mais qu'elle était convaincue que la seule conduite, sensée, patriotique, pour les représentants du pays, était de se serrer autour d'elle et de son gouvernement.

Ce parti eût été, sans aucun doute, le meilleur, si l'état des esprits, au dehors et même au sein de la Chambre, n'avait rendu son adoption impossible.

Le comte Daru insista sur les avantages du message, et ses paroles parurent faire une grande impression sur l'impératrice.

« Si aujourd'hui, lui dit-il, Votre Majesté consentait à s'entendre avec le Corps législatif, elle donnerait le moyen de faire régulièrement ce qui, sans cela, se fera peut-être irrégulièrement. Qu'Elle ne laisse pas venir la révolution et se créer un de ces pouvoirs

éphémères, sans force et sans autorité, qui seraient un malheur et un danger de plus. »

L'impératrice donna enfin, sous la réserve de l'approbation de ses ministres, son adhésion au plan de conduite qui lui était soumis. Mais lorsque les députés, leur mission remplie, rentrèrent au Corps législatif, un message n'était plus possible : la séance venait d'être suspendue. Les bureaux se réunissaient pour l'examen du projet du gouvernement et des propositions déposées par M. Thiers et M. Jules Favre. La commission, dont M. Daru faisait partie, écarta presque unanimement la proposition de déchéance; elle adopta celle de M. Thiers, avec cette modification, consentie par son auteur, qu'elle serait motivée par les circonstances et non plus par la vacance du pouvoir.

L'invasion de la salle des séances arrêta toute délibération, et la proposition ne fut votée que par les députés réunis à quatre heures, dans la salle à manger de la présidence.

Pendant ce temps, un gouvernement s'établissait à l'Hôtel de Ville. Le lendemain, dans une réunion nombreuse tenue chez M. Johnston, le comte Daru, qui la présidait, fut chargé, avec quelques-uns de ses collègues, de rédiger une protestation contre les actes révolutionnaires de la veille.

Il se rendit ensuite en Normandie où, comme président du conseil général de la Manche, il avait des devoirs à remplir. Il apporta à l'organisation de la défense dans ce département, avec toute l'ardeur de son patriotisme, l'expérience qu'il avait acquise à l'armée.

Ses services anciens et récents lui avaient conquis une popularité bien méritée. Aux élections du 8 février, la France vaincue, mais non atteinte dans son honneur, car, même dans la défaite, elle avait eu ses heures de gloire, ne désespérant pas de l'avenir, se porta presque partout avec élan vers les hommes qui lui paraissaient le plus capables de faire face aux formidables difficultés de l'heure présente et de lui préparer des jours meilleurs.

Les premiers élus, dans le département de la Manche, furent le prince de Joinville et le comte Daru.

La première tâche des représentants du pays était assurément la plus douloureuse qui pût être imposée à une Assemblée. Celle qui se réunissait à Bordeaux allait être condamnée à ratifier un traité qui arrachait à la France non des conquêtes récentes et mal assimilées, mais des provinces unies à elle de cœur et d'âme et dont l'attachement s'était manifesté dans les circonstances les plus critiques. L'impossibilité absolue de continuer la lutte pouvait seule permettre de se résigner à cette mutilation du territoire. L'Assem-

blée devrait aussi pourvoir au payement d'une rançon énorme, sans précédent dans les annales du monde.

Elle aborda, avec une patriotique résolution, cette seconde tâche dont les hommes les plus compétents jugeaient l'accomplissement absolument irréalisable en un petit nombre d'années.

Tous les sacrifices nécessaires furent demandés au pays qui les accepta sans murmure. Trois ans plus tard, l'indemnité de 5 milliards était payée; le territoire, libéré; la réorganisation de nos forces militaires, déjà très avancée; et, en 1875, malgré ces charges immenses, le budget se trouvait en équilibre.

M. Daru fut un des ouvriers les plus actifs de cette grande œuvre. Mais cette œuvre, à laquelle tous les bons citoyens, sans distinction de parti, avaient concouru, ne suffisait pas à assurer l'avenir du pays. Il fallait lui donner un gouvernement, et, avant même d'avoir pourvu à son organisation, déterminer nettement la ligne politique, que l'on suivrait à l'intérieur.

Tout en reconnaissant les immenses services rendus par M. Thiers dans les négociations avec l'Allemagne, le comte Daru était, comme ses collègues de la majorité, surpris et inquiet des complaisances de l'illustre homme d'État envers des partis dont il n'avait cessé jusqu'alors de combattre les principes et les actes. L'enquête, qu'il avait conduite, comme président de la commission, avec autant de tact que de fermeté, sur l'insurrection du 18 mars, lui avait laissé une impression profonde et il estimait que cette insurrection, faite sous les yeux de l'ennemi, avait révélé un danger social encore plus redoutable que celui de 1850, si éloquemment signalé par M. Thiers. Aussi s'associa-t-il au vote de l'ordre du jour qui réclamait une politique plus nette et plus ferme.

Après la crise présidentielle, le comte Daru soutint résolument le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, qui lui donnait, du moins dans le présent, pleine satisfaction. Mais il demeurait convaincu que la monarchie, la monarchie unie, suivant l'expression si souvent répétée par M. Thiers dans les premiers moments de son séjour à Bordeaux, pouvait, seule, procurer à la France les conditions nécessaires à son relèvement et à sa prospérité.

C'est sous l'égide de cette institution traditionnelle que la France s'était constituée, unifiée et, malgré bien des erreurs, des fautes et des revers, n'avait cessé de grandir pendant une longue suite de siècles. Immuable dans son principe, la royauté s'était toujours adaptée aux exigences des temps; celles de notre époque n'étaient nullement incompatibles avec elle. Le pays trouverait encore, dans cette Maison de France, la plus illustre maison royale qui fut jamais, un chef entouré de prestige, identifié, par son

intérêt même, avec les intérêts permanents de la nation; représentant la France et, non un parti seulement, en face de l'étranger; possédant, pour traiter avec les monarchies de l'Europe, une autorité qui ne saurait appartenir aux détenteurs d'un pouvoir éphémère.

Le comte Daru fit partie du comité qui devait préparer cette solution, en aplanissant les difficultés qu'elle rencontrait.

La première de ces difficultés n'existait plus. La démarche loyale et spontanée du comte de Paris avait rétabli l'union entre les deux branches de la famille royale. Mais il importait de bien établir que la restauration de la monarchie n'impliquait l'abandon d'aucuue des légitimes conquêtes de la société moderne. Le comte Daru ne doutait nullement des intentions libérales du comte de Chambord; toutefois, il lui semblait nécessaire de rendre ces intentions manifestes pour tous, par une déclaration du prince qui ne prêterait à aucune équivoque. Obtiendrait-on cette déclaration?

M. Daru, sur ce point, n'était pas sans inquiétude. Il en fait part à un de ses amis, dans une lettre qui porte la date du 20 octobre 1873.

« Le parti le plus sûr, aujourd'hui, écrit-il, est de marcher droit devant soi; c'est ce que nous faisons, au milieu d'immenses difficultés; mais encore faudrait-il que le comte de Chambord fît le nécessaire, comme autrefois son oncle, Louis XVIII, de sage mémoire. Nous lui avons fait connaître la situation vraie, nous lui avons envoyé M. Chesnelong, qui lui a tout dit. »

Peu de jours après, le 26, le manifeste du prince paraissait dans le journal *l'Union*. Les hommes les plus invariablement dévoués à la cause monarchique en furent, au premier moment surtout, non seulement affligés, mais irrités. Ce manifeste détruisait leurs espérances, car il était évident que l'on ne pouvait plus compter sur l'appoint de la partie encore flottante de l'Assemblée, et qu'une proposition tendant au rétablissement de la monarchie avait perdu toute chance de succès.

La prorogation pour sept années des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon, que vota le comte Daru, rendit quelque confiance au parti conservateur; mais elle avait pour conséquence nécessaire une organisation des pouvoirs publics pendant la période qui devait s'ouvrir après la séparation de l'Assemblée nationale. La constitution de 1875 fut votée sous l'empire de cette nécessité. Elle n'engageait pas l'avenir et laissait le pays absolument maître de ses destinées. Une majorité d'une seule voix dans chacune des deux Chambres suffirait pour substituer un régime nouveau à celui qu'elle établissait. Mais elle assurait pendant sa durée, par l'institution de deux Chambres, une garantie essentielle.

Le comte Daru, ainsi qu'une grande partie des membres de la droite, ne crut pas cependant pouvoir voter les lois constitutionnelles.

La majorité, divisée sur ce vote, se reformait le lendemain pour appuyer le gouvernement du maréchal dont le comte Daru fut toujours un des défenseurs les plus ardents et les plus résolus.

Elu sénateur en 1876 par le département de la Manche, il fut d'avis, en 1877, de soumettre au pays par la dissolution le conflit qui avait éclaté entre le maréchal et la Chambre des députés. Au renouvellement du mandat sénatorial, en 1879, ses adversaires politiques l'emportèrent, et il rentra définitivement dans la vie privée. Il serait plus exact de dire qu'à partir de ce moment il ne prit plus part officiellement comme sénateur ou député à la gestion des affaires publiques, mais il ne cessa pas un seul jour de s'y intéresser et de se mêler activement aux luttes électorales, où les principes qui lui étaient chers se trouvaient engagés. Pour les soutenir, il ne reculait devant aucun sacrifice. Sa préoccupation constante fut alors de maintenir l'union entre les hommes qui, malgré leurs dissidences sur le régime politique, étaient également soucieux de la défense des principes sociaux et religieux; et quand ses appels pressants à une union qui lui semblait nécessaire rencontraient de l'opposition, il s'en plaignait avec une certaine amertume.

En 1881, il écrivait à un de ses amis quelque peu récalcitrant :

« Pendant ces dix dernières années, nous avons eu bien des épreuves et bien des peines; aucune ne m'a été plus sensible que d'avoir à lutter contre mes amis. Notre but doit être de défendre tous les grands intérêts religieux, moraux et sociaux qui sont en péril; c'est le devoir actuel. Quand, en unissant toutes nos forces, nous l'aurons accompli, nous pourrons nous occuper du couronnement de l'édifice. Afin d'arriver à ce résultat, si désirable qu'il soit pour moi autant que pour vous, — mais que l'on ne peut actuellement obtenir, — il ne faut pas nous priver de tous les moyens de lutte, de toutes les armes que nous avons encore entre les mains. »

Et le lendemain, s'adressant au même correspondant, il ajoutait :

« En politique, on fait ce que l'on peut; on ne fait pas toujours, on fait même rarement ce que l'on veut. Il faut prendre le pays tel qu'il est, et non tel que l'on voudrait qu'il fût. Voilà pourquoi l'union conservatrice n'a, vis-à-vis de ses adhérents, aucune exigence exclusive. Elle se borne à constituer une ligue de défense contre les malfaiteurs publics qui persécutent la religion, humilient la magistrature, détruisent l'armée. A chaque jour son œuvre.

« Ne perdons pas aujourd'hui nos forces en nous divisant,

puisque tous, unis, nous aurons encore bien de la peine à lutter. »

L'union, ainsi maintenue dans le département de la Manche, assura, en 1885, le succès de la liste conservatrice, succès dont une grande part doit être attribuée au comte Daru. Son âge, qui lui avait fait décliner toute candidature, n'avait pu attiédir son zèle pour les grands intérêts de la France. Jusqu'à la fin, il demeura jeune d'esprit et de cœur.

Les douloureuses épreuves, qui ébranlent souvent les plus fermes courages, ne lui avaient cependant pas été épargnées.

En 1866, il perdait une de ses filles, mariée au baron Benoist d'Azy, et six ans plus tard, son fils unique, attaché d'ambassade au Japon.

Pour lui, comme pour la femme chrétienne associée à sa vie, que ces cruelles afflictions atteignaient également, il y eut un adoucissement, sans cesse recherché, celui de se soutenir l'un l'autre, et une consolation dans le bien que, d'une volonté commune, ils faisaient autour d'eux.

M. Daru disant, dès sa jeunesse : « Je veux m'appartenir », avait toujours entendu que c'était pour se mieux donner à son pays, à sa famille et à tous ceux à qui il pouvait être utile.

Il mourut le 20 février 1890.

En 1843, prononçant, devant la Chambre des pairs, l'éloge du comte Septime de Latour-Maubourg, il le terminait ainsi :

« La religion, qui console et aide à souffrir, le soutint à sa dernière heure, et le guida, l'âme en paix, vers une vie meilleure que celle qu'il quittait. Heureux celui qui, dans le cours entier de son existence, a pu marcher, fidèle à la pensée du bien, sourd aux conseils bruyants des passions du jour, et pratiquer constamment les vertus de l'homme privé et les devoirs du bon citoyen. Heureux celui qui, arrivé au terme d'une vie consacrée aux affaires, peut s'endormir paisiblement, au sein de ses croyances, ne rien regretter de son passé, conserver le calme d'une conscience pure et le juste orgueil d'avoir acquitté sa dette envers son pays. »

Ces paroles résument, mieux que je ne saurais le faire, la vie de celui qui les prononçait il y a cinquante ans. Comme le collègue auquel il rendait un si juste hommage, le comte Daru a pu quitter cette vie sans rien regretter de son passé, et avec le juste orgueil d'avoir acquitté largement sa dette envers son pays. La seule ambition qui ait eu chez lui un caractère personnel a été pleinement satisfaite. Il a accru le patrimoine d'honneur dont il avait hérité, et, par ses sentiments comme par ses actes, a toujours été à la hauteur du modèle qu'il s'était proposé.

L. Buffet.

AUBE DE SIÈCLE

I

Comme les derniers jours d'une année qui meurt, comme tout ce qui nous donne le sentiment d'un passé qui s'achève et d'un recommencement qui s'offre, les fins de siècle font rêver d'avenir et souvent amènent un renouveau d'espérances. Il semble que ce soit l'aube d'une ère nouvelle, et l'on aime à redire, avec le poète des *Destinées* :

> Le jour n'est pas levé. Nous en sommes encore
> Au premier rayon blanc qui précède l'aurore
> Et dessine la terre aux bords de l'horizon.

Le déclin du dix-huitième siècle a goûté le charme de ces heures confiantes. Même dans les tristesses de la tourmente révolutionnaire, plusieurs esprits de ce temps mirent une belle obstination à garder leur foi au progrès. C'est alors que l'honnête Dupont de Nemours, caché à la campagne, composait sa *Philosophie de l'univers*, résumant tout l'homme en ces deux mots : aimer et connaître. Dans l'asile qu'il avait trouvé rue Servandoni, chez Mme Vernet, Condorcet proscrit esquissait un *Tableau historique des progrès de l'esprit humain*. Chaque soir, il remettait à sa bienfaitrice le travail du jour. Mais craignant de la compromettre, en avril 1794, il la quitta pour ne plus revenir. Il allait être arrêté dans une auberge, à Clamart, et se donner la mort, en prenant le poison qu'il portait dans le chaton de sa bague. Il ne trouva sans doute d'autre réconfort que cette conclusion du livre qui fut son testament : « Ce tableau de l'espèce humaine, affranchie de toutes ses chaînes, soustraite à l'empire du hasard, comme à celui des ennemis de ses progrès, et marchant d'un pas ferme et sûr dans la route de la vérité, de la vertu et du bonheur, présente au philosophe un spectacle qui le console des erreurs, des crimes, des injustices dont la terre est encore souillée et dont il est souvent la victime... Cette contemplation est pour lui un asile où le souvenir de ses persécuteurs ne peut le poursuivre. »

A nous aussi on prêche une foi vaillante et profonde dans

l'avenir. « Cette foi, nous dit-on [1], apanage exclusif de quelques nobles esprits au siècle dernier, se répand aujourd'hui de plus en plus ; elle est la religion générale des temps modernes, culte fécond, où les expositions universelles prennent place comme de majestueuses et utiles solennités. » Celle de 1900 marquera une étape décisive. « Ce sera la fin d'un siècle de prodigieux essor scientifique et économique ; ce sera aussi le seuil d'une ère dont les savants et les philosophes prophétisent la grandeur, et dont les réalités dépasseront sans doute les rêves de nos imaginations. » L'optimisme officiel n'est pas seul à découvrir ces belles perspectives. Qu'on se rappelle le langage tenu par Mgr Ireland, au congrès de Baltimore, en 1889 : « Le monde est dans les douleurs de l'enfantement. Nous assistons à la naissance d'un âge nouveau... Je crois que Dieu entend que le présent soit meilleur que le passé, et l'avenir meilleur que le présent. » C'est encore un prélat catholique, Mgr Baunard, qui vient de publier un petit livre, dont le succès rapide a montré qu'il répondait à l'attente des esprits, sous ce titre significatif : *Espérance*. Dans un volume attachant et original, le comte Guy de Brémond d'Ars nous fait entrevoir, par quelques-uns de leurs aspects les plus séduisants, ce que pourraient être *les temps prochains*. Mais les espérances socialistes sont bien autrement audacieuses. Pour en prendre une idée, on peut lire le roman de M. Bellamy, *Looking Backward* [2], qui fait fureur aux États-Unis, ou bien le plus important des écrits de M. Auguste Bebel, *la Femme et le Socialisme*, ouvrage très répandu en Allemagne, puisque l'année dernière il avait atteint déjà sa dixième édition. Les savants eux-mêmes se mêlent de prédictions. Prolongeant dans l'avenir les courbes des statistiques présentes, M. Charles Richet essaie, sans illusion ni dithyrambe, de prévoir ce que sera notre planète *dans cent ans*.

Sans doute les prophètes de malheur ne manquent pas, et ils ont d'assez bonnes raisons à faire valoir. Pourquoi le méconnaître ? On ne doit pas se croire obligé de médire à tout propos du pessimisme. Il est une réaction bien naturelle contre les jouissances médiocres et le plat triomphe des égoïsmes satisfaits, contre la confiance niaise au progrès matériel et aux lumières du temps. Et il est aussi, dans une large mesure, le provocateur des réformes salutaires, puisque sentir vivement les imperfections du présent est une excel-

[1] *Rapport du ministre du commerce sur l'Exposition universelle qui s'ouvrira à Paris, le 5 mai 1900. — Journal officiel*, juillet 1892.

[2] Traduit en français, avec commentaire critique, par le vicomte Combes de Lestrade, sous ce titre : *Seul de son siècle. En l'an 2000*. (Guillaumin, 1891.)

lente disposition pour travailler à les corriger. D'ailleurs, il ne faut pas s'imaginer que l'optimisme, qui soulève certaines périodes de développement industriel, puisse être jamais un état d'esprit définitif. « La conception pessimiste du monde, écrit M. de Hartmann [1], dans laquelle le besoin religieux répare journellement ses pertes, ne cessera de se fortifier et de s'étendre. En effet, plus l'humanité voit se multiplier les moyens dont elle dispose pour se rendre l'existence agréable, plus elle se convainc de l'impossibilité de surmonter de cette manière l'angoisse de la vie et d'atteindre au bonheur ou même seulement au contentement. » Mais, malgré tout, la plupart des hommes aiment mieux consoler leur misère avec des rêves de bonheur futur qu'avec un désespoir résigné. Et ils ne suivront jamais que ceux qui leur proposent de belles destinées. Les découragés n'agissent pas.

Si l'approche du vingtième siècle n'était qu'un prétexte à reprendre la querelle qui ne sera jamais terminée entre optimistes et pessimistes, ce passe-temps en vaudrait un autre, et pourrait pourtant paraître un peu vain. Mais qu'on ne se borne pas à jeter un regard superficiel sur ce mouvement des esprits, et l'on découvrira qu'ils agitent une bien autre question, et d'un intérêt décisif. Ils se demandent si le temps n'est pas venu de substituer aux espérances chrétiennes les espérances terrestres, si les unes et les autres ne sont pas incompatibles.

« Notre principe à nous, écrivait M. Renan [2] dès 1848, c'est qu'il faut régler la vie présente comme si la vie future n'existait pas. » Il craignait que la perspective des compensations d'outre-tombe n'aidât à prendre trop facilement son parti des désordres et des iniquités d'ici-bas. Le socialisme, disait tout récemment un publiciste anglais [3], « ramène la religion du ciel sur la terre. Il montre, au delà du moment présent, de la vie présente et individualiste, non pas un autre monde, mais une vie sociale tout autre et plus haute dans ce monde-ci ». M. Anatole Leroy-Beaulieu affirme qu'il y a là, non pas seulement des malentendus et des préjugés, mais un conflit de doctrines entre chrétiens et socialistes. « Ce qui fait, dit-il [4], le mérite incomparable et la vertu sociale du christianisme est ce qui indispose contre le christianisme et contre la religion les socialistes et l'extrême démocratie. Ils ne lui pardonnent pas d'enseigner, comme l'ose faire encore Léon XIII jusque dans l'encyclique : *De conditione opificum*, que *Dieu ne nous a pas faits*

[1] *La Religion de l'avenir.*
[2] *L'Avenir de la science. Pensées de* 1848. Paris, 1890, p. 331.
[3] E. Belfort Bax, *The Religion of Socialism*, p. 53.
[4] *La Papauté, le Socialisme et la Démocratie*, XV.

pour les choses fragiles et caduques, mais pour les choses célestes et éternelles... Ils se font un devoir de borner à l'horizon terrestre les destinées et les songes de l'humanité... Dans leur cœur charnel, ils regrettent de n'avoir pas la main assez longue pour éteindre les étoiles du ciel qui nous font, malgré nous, rêver de l'infini. »

Que ce conflit, prétendu irréductible, repose dans une large mesure sur des équivoques dangereuses, on commence à s'en douter, et l'Église sent qu'il est de son devoir de travailler à les dissiper. Si elle glorifie, sans crainte de nous scandaliser, la joie des mortifiés et des pauvres volontaires, l'étrange attrait d'un Benoît Labre pour la misère et l'humilité, c'est qu'elle y voit des protestations sublimes contre le matérialisme pratique d'un monde orgueilleux et sensuel, contre ce mauvais luxe qui, disait le P. Gratry[1], « est maudit de Dieu, parce qu'il tue les hommes ». Mais Léon XIII ne craint pas de reconnaître l'importance de ces biens extérieurs qui, selon saint Thomas, sont nécessaires à l'exercice de la vertu[2]. Ainsi le christianisme, qui enseigne à s'élever au-dessus de la richesse, apprend aussi à la respecter, parce qu'il y montre, non seulement du labeur accumulé, mais encore, dans certaines circonstances, la condition même de la moralité et de la dignité de la vie. Ajoutez qu'en formant les hommes à l'abnégation courageuse, à la tempérance que suppose l'épargne, à la justice et à la charité, véritables conditions d'une harmonie féconde, il paraît capable de développer, dans des proportions impossibles à prévoir, la productivité du travail et le bien-être des travailleurs. Un évêque des États-Unis, que les Parisiens ont entendu plus d'une fois, au mois de juin dernier, Mgr Ireland, voudrait qu'on insistât sur ces vérités. Il choisirait volontiers pour devise cette confiante sentence de saint Paul : « La piété est utile à tout; c'est elle qui a les promesses de la vie présente et de la vie future[3]. » Il répète souvent aux catholiques qu'ils ne doivent pas, sous prétexte de bonheur futur, prendre leur parti des souffrances présentes des ouvriers. Et qu'on ne prétende pas que c'est une doctrine de circonstance, accommodée aux tendances utilitaires et démocratiques de notre temps. Saint Jean Chrysostome disait aux chrétiens du quatrième siècle : « Avant d'aller au ciel, Dieu nous a ordonné de faire de notre terre un ciel[4]. »

[1] *Morale et loi de l'histoire*, II, p. 102.

[2] Encyclique *De Conditione opificum* : « Ad bene constitutam [civitatem suppeditatio pertinet bonorum corporis atque externorum, *quorum usus est necessarius ad actum virtutis*. » (S. Thom., *De reg. Princip.*, I, XV.)

[3] Ire épître à Timothée, IV, 8.

[4] Homélie 19, sur saint Matthieu.

Ce qui, dans les espérances contemporaines, demeure inconciliable avec l'esprit de l'Évangile, c'est tantôt leur médiocrité triste, tantôt leur orgueil illimité. N'est-ce pas aussi par là qu'elles peuvent paraître dangereuses à tout homme raisonnable? Pour consentir à enfermer ses rêves dans l'horizon vulgaire d'une civilisation toute matérielle, il faudrait désapprendre à goûter la suprême beauté de la vie morale. Et quant à ceux qui nous convient à une sorte d'apothéose de l'humanité, en faisant évanouir le Dieu personnel dans la vaste unité de la nature, et en nous promettant ses anciens attributs, ne semblent-ils pas prendre à tâche d'irriter notre souffrance par une audacieuse ironie? C'est la vieille histoire du paradis terrestre. On nous dit que, pour avoir goûté les fruits de la science, nous serons comme des dieux. Comment ne pas apercevoir qu'on rend ainsi plus dure notre misère par son contraste avec ces visions décevantes et par les fausses démarches qu'elles provoqueront?

Voilà ce qui donne une portée sérieuse aux excursions un peu incertaines que notre curiosité nous invite à faire dans l'avenir et qui, d'ailleurs, sont loin d'être inutiles pour élargir le champ de nos étroites préoccupations. Il faudrait, on le voit, être tout à fait indifférent à la vie morale de notre temps pour ne pas aimer à rechercher ce que nos contemporains peuvent espérer, au siècle prochain, des progrès industriels, des transformations sociales, de la culture des âmes.

II

Quand on hésite à croire que de grands progrès techniques doivent amener prochainement une transformation de l'industrie contemporaine, on a un peu peur de ressembler à ces députés de 1840 auxquels M. Thiers disait : « Croyez-vous que les chemins de fer pourront jamais remplacer les diligences? » Toute la Chambre se mit à rire, tellement cette supposition lui semblait absurde. Sans doute rien ne nous permet de compter avec une pleine assurance sur des découvertes comparables à celles dont a bénéficié le siècle qui s'achève, à l'emploi de la vapeur comme force motrice et à ses innombrables applications. Mais pensez-vous pourtant, que s'il vous était permis d'assister aux expositions ou aux fêtes qui pourront se donner en l'an 2000, elles ne vous offriraient pas de surprenantes conquêtes de notre race sur les forces asservies de la nature? L'humanité, ayant certainement développé sa connaissance des lois du monde, aura, dans la même mesure, étendu son pouvoir.

M. Richet nous assure que le vingtième siècle ne tardera pas à connaître des machines volantes, qui ouvriront aux voyageurs des

horizons nouveaux, mais qui ne supprimeront d'ailleurs ni les locomotives ni les bateaux à vapeur, dont la marche sera seulement fort accélérée : « Le problème, dit-il, est connu dans ses éléments et dans la plupart de ses détails. Ce n'est plus qu'une question d'exécution... On n'aurait pas le droit d'établir cette affirmation, malgré les meilleures démonstrations physiques sur la résistance de l'air, s'il n'existait déjà dans la nature des machines volantes de formes diverses qui semblent railler l'impuissance mécanique de l'homme. Les chauves-souris, les oiseaux, les abeilles, les papillons, les hannetons, sont des démonstrations toutes faites, qui nous donnent la certitude qu'il existera des machines aériennes. »

D'autres découvertes, bien autrement importantes, auront sans doute pour objet l'appropriation et le transport des forces de la nature. Il est peu probable que l'industrie puisse d'ici bien longtemps utiliser pratiquement la chaleur centrale de notre planète ou celle du soleil. Peut-être faut-il en dire autant du mouvement des marées, tant que le problème du transport des forces ne sera pas pleinement résolu. Mais cette question n'est-elle pas sur le point d'être élucidée par les travaux des électriciens? Ce sont eux qui semblent nous préparer les services d'un agent nouveau qui transformera les conditions de la vie humaine. La force sera demandée, soit à la houille, dont le rendement dynamique est encore bien imparfait, puisque, d'après M. Richet, si l'on brûle 100 kilogrammes de charbon, il n'y a guère, en moyenne, que 12 kilogrammes qui produisent un effet utile, soit aux chutes d'eaux. Nos fleuves et nos rivières pourraient actionner de puissants électro-aimants, distributeurs de lumière et de mouvement. Les économistes aperçoivent et signalent déjà la portée de ces progrès entrevus. « Toute découverte scientifique, écrit M. Paul Leroy-Beaulieu [1], qui arriverait à produire économiquement la force motrice en petites quantités, et surtout à la diviser et à la transporter au loin aisément et avec peu de déperdition, pourrait porter un coup à la concentration manufacturière et modifier la structure industrielle; chacun sait que l'on est sur la voie de semblables découvertes. Sans doute il faudra beaucoup de temps, quinze ou vingt ans peut-être, mettons même trente ou quarante, pour qu'elles tombent dans le domaine de l'application universelle; mais si ces découvertes s'accomplissent, on pourrait voir renaître le petit atelier, refleurir même l'atelier domestique. »

On espère beaucoup de la science appliquée au travail agricole, parce qu'elle n'y joue pas actuellement un bien grand rôle. La

[1] *Economiste français*, 3 septembre 1892.

mode n'est plus aux craintes de Malthus, jugeant que les subsistances croissent moins vite que la population. M. Bebel déclare que la productivité de la terre est illimitée, pourvu qu'on l'exploite scientifiquement et socialement. « Le sol cultivé, dit-il [1], n'est pas utilisé comme il devra l'être, et d'autre part les trois quarts de la surface terrestre manquent avant tout du nombre d'hommes suffisant pour les mettre en valeur, même rudimentairement. » Et de bonne foi peut-on prévoir quel rendement pourraient atteindre les campagnes de France, avec un meilleur régime des eaux et des forêts, un emploi judicieux des engrais, une connaissance plus approfondie des lois du monde végétal et du monde animal? Un savant qui, comme M. Pasteur, apprend à guérir les moutons d'une maladie contagieuse, le charbon, donne autant que s'il offrait des champs nouveaux. Une simple découverte d'histoire naturelle, qui permettrait de se défendre contre le hanneton et sa larve, vaudrait à l'agriculture des millions; et peut-être ne tardera-t-elle pas beaucoup, puisqu'on paraît pouvoir cultiver une sorte de parasite (*botrytis tenella*) qui s'attaque à l'insecte nuisible. La terre risquera de perdre, si l'on n'y prend garde, quelques espèces d'animaux; et ce serait dommage, puisqu'on n'aurait aucun moyen de les ressusciter. Mais il suffira d'une réglementation intelligente pour conserver les plus utiles, pour sauver, par exemple, les précieuses ressources que la pêche peut offrir.

Ne doit-on pas compter enfin que l'humanité plus savante réalisera des progrès décisifs dans l'hygiène, tant publique que privée, et dans le ménage de la vie domestique? Au vingtième siècle, M. Richet nous en avertit, des mesures efficaces seront prises contre la contagion des maladies que nous laissons imprudemment se propager. « Les tuberculeux seront isolés, séquestrés pour ainsi dire; on désinfectera radicalement tout ce qui les aura touchés... La diphtérie, la coqueluche, la rougeole, la variole, la scarlatine, la fièvre typhoïde, seront traitées avec cette même rigueur. Tous les malades atteints de maladies infectieuses, dès qu'on aura reconnu leur maladie, seront soumis à un isolement sévère, comportant au besoin des pénalités assez fortes. » Quant à l'organisation domestique, M. Paul Leroy-Beaulieu lui promet dans l'avenir de très grands perfectionnements. « Elle est encore, dit-il [2], aux trois quarts barbare, même dans les grandes villes, à plus forte raison dans les villes moyennes ou petites et dans les campagnes. Il est incontestable que l'habitation sera très améliorée et le service intérieur très facilité par toutes les applications mécaniques. Non seu-

[1] Bebel, *la Femme*, trad. Ravé, p. 353.
[2] *Economiste français*, 3 septembre 1892.

lement pour l'éclairage, le chauffage, mais encore pour les communications des diverses parties de maisons ou de groupes de maisons, pour les transports à l'intérieur, pour tout ce qui concerne la propreté, l'hygiène, il y a des perfectionnements infinis à apporter. »

Les socialistes insistent volontiers sur l'affranchissement de la femme, trop souvent écrasée aujourd'hui par les soucis du ménage, sur l'élargissement et la facilité de vie qu'ils promettent à la société future. Il n'avertissent pas que la plupart des bienfaits annoncés viendraient, non du socialisme, mais des progrès scientifiques et techniques. Le héros de M. Bellamy [1], qui, endormi en 1887, se réveille à la fin du vingtième siècle, se rappelle que, de son temps, « même l'opulence, même un nombreux personnel, n'affranchissaient pas leurs maîtres des soins du ménage, pendant que les femmes des classes inférieures ou pauvres vivaient et mouraient victimes de ces soins. » On lui explique qu'il n'est plus besoin de domestiques. « Il n'y a rien à faire, lui dit Mme Leete. Notre blanchissage s'effectue entièrement aux lavoirs publics, à très bas prix. Nos repas sont préparés aux cuisines publiques. La façon et la réparation de tout ce que nous portons a lieu dehors, dans les ateliers nationaux. L'électricité, vous le pensez bien, a remplacé tous les modes de chauffage et d'éclairage. Nous choisissons des maisons qui ne soient pas trop grandes. Nous les meublons de façon que nous puissions les tenir en ordre avec un minimum de soins. » L'une des particularités les plus curieuses d'une maison de Boston, en l'an 2000, est certainement la salle de musique, qui, à toute heure, peut s'emplir d'harmonie. On a même le choix entre plusieurs programmes, pour entendre le morceau qu'on préfère. C'est qu'il y a dans la ville divers concerts où se succèdent sans cesse les plus habiles exécutants, et qui sont reliés par le téléphone à toutes les habitations. Les chambres à coucher ont des récepteurs au chevet du lit. La musique de la nuit peut servir à distraire l'insomnie des malades, à consoler les mourants, qui penseraient comme le poète des *Solitudes* :

Vous qui m'aiderez dans mon agonie,
Ne me dites rien,
Faites que j'entende un peu d'harmonie,
Et je mourrai bien.

Ces rêves et ces espérances ne doivent pas faire oublier que le travail pacifique ne sera pas seul à se servir des découvertes de la science. Elle développe aussi la puissance de nuire ; les explosions de dynamite en sont une preuve éclatante. Et pour la guerre entre

[1] *Looking backward*, XI.

nations, qui sait si l'on se contentera des fusils à tir rapide, des canons monstrueux, des obus perfectionnés, des poudres sans bruit et sans fumée? « Il y a mieux, écrit M. Richet; des engins nouveaux se préparent, probablement plus destructifs encore... Si des machines volantes venaient à être inventées, elles porteraient la dévastation partout, et aucune ville, si loin qu'elle soit des frontières, ne serait à l'abri. On pourrait la brûler en quelques heures. »

Ainsi les progrès techniques, si merveilleux qu'on les suppose, ne suffisent pas pour assurer le bonheur de l'humanité. Mais ce n'est pas une raison pour les dédaigner par une sotte affectation de spiritualisme transcendant. Pour combien de nos semblables ne peuvent-ils être la libération du labeur écrasant et, par suite, l'accès ouvert à une vie plus haute? On comprend la joie qu'ils excitent, et elle peut inspirer les poètes. C'est elle que chantait Antiparos [1], au troisième siècle, alors que le moulin à eau fut introduit d'Orient dans le monde occidental; et ces vers antiques expriment encore des pensers bien modernes : « Esclaves qui faites tourner la meule, épargnez vos mains et dormez en paix. C'est en vain que la voix retentissante du coq annonce le matin. Dormez!.. D'après l'ordre de Déméter, la besogne des jeunes filles est faite par les naïades, et maintenant celles-ci bondissent brillantes et légères sur la roue qui tourne. Elles entraînent l'axe avec ses rayons et mettent en mouvement la lourde meule. Vivons de la vie joyeuse de nos pères et jouissons sans travailler des bienfaits dont la déesse nous comble. »

III

Dans un siècle, il est très probable que la société humaine sera beaucoup plus nombreuse qu'aujourd'hui. La terre n'aura jamais porté tant de vivants de notre espèce. De là pourrait venir un merveilleux accroissement de puissance et de vie, si l'harmonie avait progressé dans la même mesure, si une meilleure coordination des efforts permettait d'utiliser toutes ces forces.

La population actuelle du globe étant évaluée à 1450 millions d'habitants, M. Richet estime que dans cent ans elle atteindra deux milliards et demi. Dans ce total, il fait entrer l'Asie pour 1 milliard, l'Europe pour 750 millions, l'Amérique pour 700. Les grands empires de ce temps seront la Chine avec 550 millions, les États-Unis avec 400, les Indes avec 350, la Russie avec 340, l'Allemagne avec 115, la France n'en aura que 50; mais la langue française

[1] B. Malon, *Socialisme intégral*, t. I, p. 74.

sera encore parlée par 100 millions d'hommes environ. M. Paul Leroy-Beaulieu a critiqué ces hypothèses. Il ne croit pas à un pullulement aussi rapide du genre humain. Il fait justement remarquer « que l'action de l'ensemble des causes que l'on est convenu d'appeler civilisation (développement de l'aisance, de l'instruction, de l'égalité, des aspirations à s'élever et à parvenir) tend, au moins dans les circonstances actuelles, à ralentir le mouvement de la population. Nous pensons [1], conclut-il, que les différents pays arriveront, plus ou moins prochainement, à une proportion du nombre des habitants qui se rapprochera de la proportion d'accroissement que l'on constate en France. » Telle est aussi l'opinion de M. Herbert Spencer, et il semble bien que les faits lui donnent raison. Mais quand même on approcherait seulement de 2 milliards à la fin du vingtième siècle, ce chiffre pourrait encore préoccuper notre patriotisme : si la race et la civilisation françaises n'y devaient tenir qu'une très petite place, ce serait grand dommage pour l'ensemble de l'humanité.

La paix régnera-t-elle entre les nations de l'avenir? Seront-elles condamnées à des guerres dont la cruauté scientifique serait une lugubre réfutation de l'optimisme orgueilleux, ou bien à un état ruineux d'hostilité latente? Sans doute, on traite encore de rêveurs les apôtres de la paix perpétuelle. Mais les générations nouvelles tendent à ne plus prendre aisément leur parti de ces recours à la force qui semblaient être la loi fatale des rapports de peuple à peuple. M. Spencer, M. de Molinari et M. Lavisse, non moins que les socialistes, y voient un reste de barbarie dont il est temps de songer à nous dégager. Qui peut prévoir les conséquences de cet état des esprits? On ne doit pas prétendre l'expliquer uniquement par de petits motifs, tels que l'amollissement des caractères. « Ceux qui savent, dit l'auteur des *Temps prochains*, ausculter le cœur des peuples modernes, le sentent animé de deux sentiments qui, n'en déplaise à des observateurs légers, ne sont nullement contradictoires, mais viennent l'un et l'autre d'un développement d'humanité excellent : un amour de la patrie qui va grandissant, un respect des patries étrangères qui croît parallèlement à cet amour. » Nous commençons à comprendre, continue-t-il, que « la paix offre de suffisantes occasions de se dévouer, sans qu'il soit besoin d'instituer la nécessité de la guerre pour le bien de la morale; que l'individu serait plus près de l'idéale vertu, si le spectacle des iniquités internationales ne retardait son progrès vers le bien. » Que ces pensées pénètrent les âmes, et elles finiront bien par réagir sur les

[1] *Économiste français*, 3 septembre 1892.

faits. Seulement on se demande si, avant d'arriver à ce calme relatif, on n'aura pas de terribles agitations à traverser.

Ce n'est pas seulement l'attente de conflits internationaux, c'est aussi la menace d'une guerre générale entre les classes sociales qui assombrit le déclin de notre siècle. Mais ici surtout le rêve socialiste se donne libre carrière, montrant dans un avenir prochain l'harmonie assurée, tous les hommes heureux et bons, par la vertu souveraine du dieu-État, qui est, avec la science, le grand fondement des espérances terrestres. Cet âge d'or ne sera-t-il pas précédé de sanglantes convulsions? M. Bellamy affirme le contraire. Les anarchistes, avec leurs procédés violents, n'auront fait que retarder son avènement au lieu de le préparer. Voici comment on écrira dans cent ans l'histoire de cette bienfaisante et pacifique transformation :

Le dix-neuvième siècle, troublé par l'antagonisme de classes dont les intérêts étaient opposés, appauvri par des grèves de plus en plus fréquentes, s'effrayait de la concentration croissante des capitaux et des entreprises. « Tout cela était, on le comprit enfin, les pas en avant d'une évolution qui n'avait qu'à se compléter pour rendre l'âge d'or à l'humanité. Au début du vingtième siècle, ce point final fut atteint par la réunion, l'agrégation de tout le capital du pays. L'industrie et le commerce de la nation cessèrent d'être dirigés par un groupe de corporations irresponsables, de syndicats particuliers dont le seul but était leur intérêt privé. Ils furent confiés à un unique syndicat représentant le peuple. La nation fut organisée comme une immense compagnie anonyme qui aurait absorbé toutes les autres. — Quand on eut reconnu qu'une réorganisation du système social et industriel sur une base morale plus haute et dans le but d'une meilleure production des richesses était dans l'intérêt de tous, pauvres ou riches, lettrés ou ignorants, jeunes et vieux, hommes et femmes, alors seulement l'œuvre put s'accomplir. Un parti national se leva pour nationaliser les fonctions de production et de distribution, pour réaliser l'idée de nation avec une grandeur et une extension que nul encore n'avait entrevues, pour en faire non plus une association en vue de certaines fonctions purement politiques, d'un intérêt accessoire pour le bonheur, mais une famille, une union essentielle, une vie commune, un arbre immense dont les feuilles sont le peuple, nourries de ses veines, le nourrissant à leur tour [1]. » Avec un service industriel joyeusement rempli, que chacun choisit selon ses aptitudes, et qui dure seulement de vingt et un à quarante-cinq ans, la société est

[1] *Looking bockward*, v et xxiv.

plus abondamment pourvue qu'elle ne l'a jamais été de ce qui est nécessaire à la vie, et qui ne manque à personne. Comment s'est réalisé ce qui semblait être un miracle qu'on osait à peine rêver dans l'âge de l'individualisme? Tout simplement par une coopération moins grossière entre les hommes, par le développement du sentiment de leur mutuelle solidarité.

Gardons-nous de méconnaître, à travers ces visions, une idée juste, qui prend de jour en jour une plus grande force : c'est que, par une meilleure coordination des efforts humains, on pourrait obtenir une merveilleuse transformation de notre condition. Reste à savoir si, pour y parvenir, le meilleur moyen est d'imposer un régime de contrainte exercée par le gouvernement.

Quelles déceptions cruelles on rencontrerait dans cette voie, M. Richter [1], l'un des chefs du parti progressiste au Reichstag allemand, l'a montré, en nous transportant, lui aussi, au vingtième siècle et en retraçant le tableau de l'éventuelle communauté socialiste. C'est l'histoire d'un modeste relieur de Berlin, fanatique des idées nouvelles et qui salue leur triomphe avec joie. « Mais peu à peu, écrit M. P. Leroy-Beaulieu dans la préface de cet excellent petit livre, l'enthousiasme s'atténue, puis le désenchantement commence à poindre; ensuite, par des progrès graduels, la complète désillusion, l'amère tristesse, envahissent son âme. » C'est que l'auteur a su faire sentir, par une vision très nette de la réalité, par tous les détails de l'existence quotidienne, « l'effroyable monotonie de la vie nouvelle, la servitude physique et mentale, l'interdiction absolue de tout espoir d'amélioration personnelle, l'impossibilité de toute initiative propre, l'extinction du foyer domestique, les obstacles aux relations et aux joies de la famille, la conscience de la nullité individuelle dans ce grand tout qui enserre la personne humaine de ses implacables règlements ». Ajoutez-y « l'épouvantable oppression et le favoritisme des chefs d'ateliers, la très grande diminution de la production, dépourvue de son principal ressort ». Si les tendances socialistes venaient à prévaloir, il faudrait s'attendre à un lamentable recul dans la condition des nations les plus avancées. Sans doute, elles ne s'accommoderaient pas longtemps d'un pareil régime. Mais peut-on prévoir ce que cette expérience leur coûterait de capitaux et de souffrances?

On entrevoit d'autres transformations sociales qui pourraient assurer aux peuples du vingtième siècle un notable accroissement de bonheur.

La vie publique contemporaine garde assez d'abus et de tristes

[1] Richter, *Où mène le Socialisme*. Edition française d'après le 225e mille de l'original. — Préface de M. Paul Leroy-Beaulieu, 1892.

défaillances pour laisser le champ libre à de très sensibles améliorations. M. Richet annonce, avec d'autres prophètes, que, dans cent ans, il ne subsistera probablement plus de monarchies en Europe, sauf en Russie, et peut-être, pour la forme, en Angleterre. Cela n'est pas invraisemblable, bien que l'on commence à comprendre généralement les immenses avantages que trouve un pays à pouvoir se développer sans rompre avec ses traditions. D'ailleurs, l'exemple des démocraties du nouveau monde et de l'ancien a prouvé qu'il ne suffit pas d'éliminer tout élément héréditaire pour être sûr d'avoir un gouvernement intègre et impartial. Pour apaiser un peu la violence des luttes intérieures, ce qui serait assez facile si les adversaires voulaient bien renoncer à rêver le despotisme pour le pouvoir de leur choix, on aura sans doute recours à l'extension des libertés locales et à la représentation proportionnelle, dont le canton du Tessin, en Suisse, vient de faire une heureuse expérience. Le développement des associations libres doit être, M. Herbert Spencer l'a bien signalé, un des traits caractéristiques des civilisations supérieures de l'avenir. Si l'État, par sa jalousie malfaisante, n'entravait pas ce mouvement, s'il renonçait à étendre constamment les services publics et s'attachait à mieux remplir ses fonctions propres, les résultats bienfaisants d'une pareille sagesse seraient vite aperçus. Sans doute ces idées ne semblent pas aujourd'hui en grande faveur. Mais on doit compter, pour y ramener les esprits, sur les déceptions de la politique contraire, qui est celle des gros budgets et, par suite, des lourds impôts.

Quant à la vie privée, sans parler des grandes découvertes techniques qui pourraient la transformer, elle sera sans doute sensiblement modifiée par des causes dont nous saisissons dès aujourd'hui l'action. Le phénomène le plus important qu'aient relevé les économistes de notre temps, la tendance à l'abaissement du taux de l'intérêt, paraît devoir s'accuser de plus en plus. Si nos finances sont bien conduites, le vingtième siècle verra sans doute convertir en titres rapportant 2 1/2 ou 2 pour 100 cette rente 3 pour 100 que nous avons été si fiers, en 1892, de voir arriver au pair. Ce moindre rendement des capitaux causera bien quelques embarras aux institutions d'épargne et de prévoyance. Mais, en somme, il allègera les anciennes dettes, il permettra d'entreprendre des travaux jugés auparavant trop peu rémunérateurs, par exemple, des améliorations agricoles : il ne sera vraiment dommageable qu'aux capitalistes oisifs, et conduira, comme l'a montré M. Paul Leroy-Beaulieu, dans son ouvrage classique sur *La répartition de la richesse*, à une moins grande inégalité des conditions. Peut-être aussi, au siècle prochain, les consommateurs finiront-ils par pro-

fiter de la diminution du coût de production qu'ont amenée les progrès industriels. Alors on s'étonnera de l'écart que nous tolérons aujourd'hui entre le prix payé aux producteurs et le prix payé par les consommateurs : on jugera grossièrement imparfait notre commerce de détail surchargé d'intermédiaires, spécialement pour les denrées les plus nécessaires, le pain et la viande. De notables économies, facilitant l'existence à bon marché, seront obtenues par le développement de sociétés coopératives et par le travail en grand d'immenses entreprises, où tous les collaborateurs seront de plus en plus intimement associés au succès de l'œuvre commune, selon des combinaisons dont les magasins du *Bon-Marché* et les papeteries Laroche-Joubert peuvent nous donner quelque idée. Enfin la productivité du labeur sera merveilleusement accrue si l'on a pu diminuer le nombre des parasites qui exploitent l'activité d'autrui, agioteurs sans conscience, concurrents déloyaux, maîtres-chanteurs de la presse ou de la politique, agitateurs de profession qui aigrissent les souffrances des ouvriers. Ici, comme partout, on aperçoit qu'il n'y a pas à espérer d'amélioration véritable dans la condition humaine, sans progrès des âmes.

IV

De l'état probable des âmes dans cent ans, M. Richet nous trace, en somme, un assez triste tableau. « La philosophie proprement dite n'existera plus; le côté métaphysique ira aux astronomes, aux mathématiciens, aux physiciens; le côté psychologique sera la part des physiologistes... La poésie ne sera pas en plus grande faveur qu'aujourd'hui, ne fera pas de progrès. » L'indifférence religieuse, avec une conception utilitaire de la vie, dominera les esprits. La vieille morale sera ruinée. La morale future, qui fera sans doute de l'altruisme la loi d'un avenir très lointain, ne sera pas encore fondée. Plus positifs qu'aujourd'hui, « les hommes auront les mêmes passions, et ces passions seront peut-être moins efficacement combattues. La cupidité et l'égoïsme feront des progrès, si tant est qu'il y en ait encore à faire; et les liens de la famille iront en se relâchant, à mesure que les liens sociaux seront plus forts ». On se demande si une telle société, livrée au culte exclusif de l'argent et des jouissances terrestres, pourra subsister longtemps.

Ce n'est pas tout. « Il est certain, affirme M. Féré [1], que la criminalité et la folie augmentent parallèlement à la civilisation... L'instruction ne modifie en rien la marche ascendante de la criminalité. » Parfois « elle ne fait que développer la sensibilité et les

[1] *Dégénérescence et Criminalité,* p. 87-90.

désirs, et par conséquent elle tend plutôt encore à exagérer la disproportion qui existe entre les besoins et les moyens de les satisfaire ». Les savantes études de M. H. Joly[1], sur la France criminelle, conduisent à des prévisions aussi peu rassurantes, si la progression constatée depuis un demi-siècle continue. « En 1838, la France comptait 237 crimes et délits sur 100 000 habitants. En 1888, à la veille de l'Exposition universelle, elle en comptait 552. » Et les délinquants précoces sont de plus en plus nombreux. Quant à la folie, le meilleur moyen de combattre son développement serait, tout le monde le sait, de prendre des mesures sévères contre l'alcoolisme. Mais ce remède héroïque ne sera pas appliqué sans peine dans une démocratie où les débitants de boissons tendent à devenir la classe dirigeante. N'est-ce pas aussi l'abus des mauvaises eaux-de-vie, qui explique en partie l'accroissement des suicides? Ils ont augmenté de 62 pour 100 en cinquante ans. D'ailleurs, M. Richet estime que « la facilité au suicide est le fait d'une civilisation avancée. Il ne faut pas croire, dit-il, — ni peut-être espérer, — que le suicide diminuera dans les civilisations plus avancées que la nôtre. Nous serions, au contraire, porté à croire qu'il va progresser très rapidement. »

Placer sa confiance dans les progrès matériels pour amener le progrès moral[2] est aussi chimérique qu'attendre ce bienfait des conquêtes de la science positive. Celle-ci ne saurait toute seule donner un sens à la vie ni un fondement au devoir. Les hommes de l'avenir qui ne mettront pas dans le matérialisme pratique leur plate félicité pourront-ils se défendre d'une mortelle tristesse, s'ils n'ont d'autre métaphysique qu'une physique générale, montrant de plus en plus l'inconnaissable qui nous enveloppe et la vanité de nos efforts? Ce n'est pas à M. Homais, c'est à un Littré qu'il faut demander à quelles conclusions définitives nous mènera la connaissance approfondie de la nature. « Il n'est pas, dit l'auteur de *la Science au point de vue philosophique*, une des phases de la cosmogonie positive qui ne fasse comprendre combien est précaire l'existence des êtres vivants à la surface de notre terre et des autres planètes, s'il en est d'habitées, et partant, combien on y doit être exposé à la souffrance et à la maladie. D'abord de la matière en mouvement, puis un développement énorme de chaleur, puis un refroidissement accompagné de bouillonnements et de précipitations, enfin un habitacle qui permet l'éclosion des organismes. Entendez-le bien, ce n'est qu'une permission limitée de

[1] Voy. notamment *la Criminalité dans l'état présent des esprits*. (Réforme sociale, 15 janvier et 1er février 1892.)

[2] *Dans cent ans*, p. 61, 67 et 145.

tout côté par les lois supérieures de la matière, par les conditions antécédentes de l'habitacle. » Et quel est le champ ouvert à cette floraison éphémère de la vie consciente? « De l'imperceptible planète qui nous porte, la pensée entrevoit le matin et le soir de nos soleils, et s'arrête, impuissante et ignorante, devant la nuit qui précéda et celle qui suivra en ce coin d'univers. » Il n'est pire pessimisme que d'enfermer nos espérances dans le cercle étroit des horizons terrestres, au lieu d'entrevoir, dans cette existence médiocre et brève, le commencement mystérieux de quelque grande destinée.

On dira peut-être qu'au vingtième siècle l'art et les lettres offriront une satisfaction suffisante aux besoins supra-sensibles de l'humanité. Gardons-nous de méconnaître le bien qu'ils pourront faire. « Nous ne saurions trop applaudir, dit M. Herbert Spencer [1], à ce progrès de la culture musicale, qui est en train de devenir un des traits caractéristiques de notre époque. » Comment prévoir tout ce que cette communion des émotions et de la sympathie réserve à l'avenir? « Elle prépare l'avènement de cette félicité supérieure dont elle nous donne vaguement l'avant-goût. Ce sentiment indistinct d'un bonheur inconnu que la musique éveille en nous, ce rêve confus d'une vie idéale et nouvelle qu'elle nous fait apparaître, tout cela est une prophétie. Cet étrange pouvoir d'être affectés ainsi par la mélodie et l'harmonie suppose que notre nature n'est pas incapable de réaliser ces joies plus parfaites, dont la mélodie et l'harmonie nous donnent l'obscur pressentiment, et que même elles seront pour quelque chose dans la réalisation de ce rêve. » Quant aux lettres, pour qui sait voir d'un peu haut [2], elles ont bien « pour objet supérieur de servir le progrès de la race, en donnant aux âmes la richesse du sentiment et de l'idée; ainsi se peut formuler leur mission ». Et pour elles, « il est aujourd'hui permis d'espérer un tel et si splendide avenir que la face en serait comme transformée, qu'en des jours assez proches peut-être une grande part des anciens témoignages de l'homme sur la vie paraîtra comme un premier balbutiement d'enfant, s'essayant à décrire ses impressions naïves ». C'est que la science renouvelle et sans cesse élargit notre conception du monde, des conditions mêmes de notre propre activité. Et la littérature, sans avoir la prétention de se confondre avec la science, ne saurait lui rester étrangère. Seulement il est permis de se demander si, dans un siècle qui aurait renoncé définitivement à toute préoccupation métaphysique, l'art et les lettres pourraient continuer à remplir leur office propre; si le romancier,

[1] H. Spencer, *Essais, Origine et fonction de la Musique.*
[2] *Les Temps prochains :* Les lettres.

par exemple, comme le producteur de certaines boissons, ne chercherait pas tout simplement à satisfaire les appétits, parfois maladifs, d'un public abaissé. « Qui maintiendra dans les esprits, dit un pénétrant critique [1], le sens du mystère et la préoccupation morale, à moins que la littérature, par son agitation féconde, n'empêche la prescription de se faire, jusqu'au jour où quelque puissance légitime, science plus avancée, religion renouvelée, prendra la direction des consciences? » Mais qui donc, dans une société tout utilitaire, maintiendra dans la littérature le souci des hautes curiosités et des nobles inquiétudes?

Les penseurs un peu clairvoyants comprennent la nécessité de donner une foi aux âges nouveaux. C'est bien de ce nom qu'il convient d'appeler le culte de l'humanité, la religion de ce progrès que M. Spencer a le tort de croire un produit inévitable de l'évolution, cette merveilleuse expansion de sociabilité qui ramènerait à la fin des temps l'âge d'or rêvé par les anciens poètes au berceau de l'humanité. On ne parlera plus alors de spiritualisme et de matérialisme que comme de mots également vains, pour définir la force unique et inconnue qui anime le monde. Mais sans cesse la philosophie et la science aviveront le sentiment de l'universelle solidarité. « Le dix-neuvième siècle, disait le regretté Guyau [2], finira par des découvertes encore mal formulées, mais aussi importantes peut-être dans le monde moral que celles de Newton et de Laplace dans le monde sidéral : attraction des sensibilités et des volontés, solidarité des intelligences, pénétrabilité des consciences. » Et pour relier, comme font les religions, l'homme à l'univers, au principe même de l'univers, cet élargissement de la sympathie ira même peut-être par-delà notre planète. « Il n'est pas contraire aux faits, continue le philosophe poète [3], de supposer la possibilité d'une sorte de rayonnement de la conscience à travers l'étendue, au moyen d'ondulations d'une subtilité encore inconnue de nous... De même qu'un jour, par la communication plus étroite des consciences individuelles, pourra s'établir sur notre propre terre une sorte de conscience humaine, de même on pourrait sans absurdité rêver, dans l'infini des âges, la réalisation d'une conscience intercosmique. » Les mêmes perspectives attirent l'esprit positif de M. Richet. « L'idée altruiste, dit-il, avec la notion de la solidarité, est la seule morale que nous puissions regarder comme probable d'ici à un ou deux siècles. Même nous pouvons difficilement en concevoir une autre. » Et « qui sait si un jour, par la connaissance plus appro-

[1] Lanson, *la Littérature et la Science.* (Revue bleue, 1er octobre 1892.)
[2] *L'Art au point de vue sociologique*, p. XLIII.
[3] *L'Irréligion de l'avenir*, p. 448.

fondie des astres, des planètes et même des étoiles, nous ne pourrons pas entrer en relations avec des êtres qui sont étrangers à la terre? » Ces rêveries lointaines n'empêcheront pas de reconnaître, je suppose, ce qu'il peut y avoir de fécond dans une tendance qui conduit à la charité comme à la seule vraie religion. J'ai tenté ailleurs [1] de montrer d'où vient ce mouvement, où il peut mener et ce qu'il contient de christianisme latent.

Cherchera-t-on à rattacher la foi nouvelle à quelque antique tradition religieuse, au bouddhisme par exemple, à en faire, par la théosophie, une sorte de christianisme sans Dieu, sans Église et sans enfer? Des tentatives curieuses sont faites en ce sens, reliant le spiritisme et la magie aux espérances scientifiques de notre siècle. Cette doctrine fait, en Angleterre et en Amérique, de nombreuses recrues dans l'élite intellectuelle; elle compte même parmi ses fidèles des *clergymen* de l'Église anglicane. Elle est voisine, comme système philosophique, du panthéisme de Hegel. Mais elle emprunte un prestige de mystère à ses origines orientales, au secret dont s'enveloppent ses prophètes cachés dans les vallées du Thibet. Ils ont le dépôt du *Livre de toute vérité*, révélation primitive, lentement accrue dans la suite. Les saints, appelés *Mahatmas* ou grands esprits, sont les âmes qui, après des existences successives, ont approché de l'Éternelle Réalité, et vont se confondre avec elle par le *Nirvâna*, sans perdre toutefois leur individualité. Ils sont doués d'une science et d'une puissance que nous ne soupçonnons pas. Il y a même des *Mahatmas* qui, par charité, ont préféré demeurer sur terre au lieu d'entrer dans le *Nirvâna* qui leur était ouvert. Ce sont des incarnations de Dieu. On les appelle *Nirvânakanyas*. Tels Bouddha, Confucius, et le divin Fondateur du christianisme.

Si étranges et si peu scientifiques que ces conceptions puissent paraître au premier abord, de bons observateurs [2] affirment qu'elles joueront un grand rôle dans la vie morale de l'avenir.

Quel que doive être le sort de ces curiosités, elles ne suffiront certainement pas aux âmes du vingtième siècle. Les lettrés qui s'y adonnent sont portés à s'exagérer un peu leur propre importance. Et d'ailleurs, comme le disait récemment le comte Albert de Mun, à la Chambre des députés [3], « les disputes philosophiques, c'est matière à très beaux discours pour les séances académiques et universitaires, pour la Sorbonne et pour les cérémonies officielles.

[1] *La Morale du cœur*. Étude d'âmes modernes, avec une préface de M. Félix Ravaisson. Perrin, 1893.
[2] Voy. *The Month*, janvier 1892.
[3] Séance du 16 novembre 1892.

Ce sont des théories très intéressantes pour les gens arrivés et satisfaits de l'être, qui ont le temps de se livrer aux douceurs d'un aimable scepticisme. Mais, pour le peuple, c'est le vide ». Une seule doctrine se tient aujourd'hui debout, consistante et bien vivante, en face de ces incertitudes et de cet éparpillement des esprits, ne supprimant pas le mystère ni l'illimité de nos recherches, mais offrant un commencement de lumière qui donne un sens au monde et une direction ferme à la vie. Elle est maintenue, propagée, par une association dix-huit fois séculaire et qui s'étend au monde entier. Ceux mêmes qui la quittent lui rendent hommage; et c'est M. Renan[1] qui a écrit : « Le christianisme est encore plus créateur, soulage plus de souffrances, agit plus vigoureusement sur l'humanité que tous les principes acquis des temps modernes. » Quiconque travaille à réveiller la vie morale semble travailler pour lui. On peut donc prévoir que tous ceux qui se refuseront au matérialisme pratique, aux négations totales et au scepticisme plus ou moins élégant, tous ceux qui croient à l'âme, au devoir et au divin, se rapprocheront de plus en plus du Dieu des chrétiens. Ce sera sans doute l'un des traits caractéristiques de la psychologie du prochain siècle que l'élimination des solutions intermédiaires. De là peut-être la fin tant désirée de schismes anciens et l'union plus complète des adorateurs du Christ. Et si le peuple, comme l'affirmait M. Millerand avec le comte Albert de Mun, ne saurait être sceptique, son bon sens et son bon cœur le ramèneront d'un élan profond au christianisme, dès que la prétendue incompatibilité de cette religion avec le progrès scientifique et avec le progrès social sera démontrée illusoire. Le pontificat de Léon XIII aura beaucoup fait pour dissiper ce préjugé. Si l'on y réussit, le vingtième siècle sera un grand siècle chrétien, et l'humanité sera sauvée, non par le seul effort des savants, mais par le concours des humbles et des petits. Ceux qui entrevoient ces choses, comprendront le langage de Lacordaire[2], disant : « Vivez dans l'avenir, c'est le grand asile et le grand levier. — Tout homme en qui survit l'homme a les yeux sur l'aube blanchissante de l'avenir, et il croit à des jours dont nous n'avons entrevu que la préparation. »

J. Angot des Rotours.

[1] *Avenir de la science*, p. 475.

[2] *Lettres à des jeunes gens* (9 janvier 1857), et *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne*, 3e lettre.

CŒURS VIERGES[1]

Le premier son de cloche avertit Max que l'heure du dîner approchait; après avoir changé de toilette, il descendit au salon où son père se trouvait déjà.

— Ah! te voilà, monsieur mon fils, tu ne me gâtes pas, je ne t'ai point vu depuis ce matin.

— Vous dormiez, mon père, lorsque je suis rentré. Le valet de chambre m'en a prévenu.

— Eh! oui, le grand air m'a fatigué, je suis allé au jardin.

— Je regrette bien de ne vous y avoir pas accompagné; mais Thérèse a dû rester près de vous, elle n'a pas voulu sortir avec sa fille.

— Parce qu'elle préférait sortir seule. Je soupçonne que ta sœur devait rencontrer le Prémolin dans quelque château des environs, car elle m'a demandé la voiture, et elle est partie avec une toilette qui n'est ni pour toi ni pour moi. Elle avait très bon air une vraie Lusset, maintenant plus du tout Desportes. Quelle joie aura Thérèse quand elle quittera ce nom comme une guenille qu'on jette avec dédain!... Elle est très fière, ta sœur, si je n'avais pas eu la main ferme, jamais elle n'aurait épousé son mari. Elle eût fait une sottise! car, à présent, elle possède les millions qui lui permettront de s'appeler la marquise de Prémolin.

— Permettez-moi de vous dire, mon père, que le mariage de ma sœur avec Desportes m'a toujours étonné; je vous croyais très fier de votre nom et...

— Très intransigeant pour les mésalliances; tu avais raison; mais pour les fils. Ceux-là ont un dépôt sacré, en ce nom qu'on leur transmet; ils doivent donner à leur héritier mâle un sang aristocratique sans mélange; tandis que les filles, qui perdent leur nom de famille en se mariant, n'ont qu'un devoir : posséder beaucoup d'argent pour réparer les brèches du château de leur père.

Et le baron clignait des yeux en riant.

— C'est grâce au mariage de Thérèse avec Desportes que j'ai pu restaurer le Hautpas. C'est mon gendre qui m'a donné les fonds, quand Thérèse finit par lui donner sa main.

— Ce n'est pas pour cela, je suppose, que vous avez contraint Thérèse à cette union qui lui déplaisait tant! reprit Max vivement.

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 février 1893.

— J'ai fait ce que j'ai voulu, mon garçon, et je ne sache pas que les fils soient en droit de blâmer leur père. Mes enfants se sont très bien tirés d'affaire, grâce à moi : tu as une belle carrière, telle que tu la désirais, ta sœur est très heureuse...

— Grâce à son veuvage, mon père, car si Desportes n'était pas mort, quel serait le sort de Thérèse? Jeune, belle; mais bien loin d'aimer son mari, le dédaignant et se sentant humiliée de cette alliance, n'eût-il pas mieux valu qu'elle épousât un brave et beau garçon dont elle eût été fière?

— Ta ta ta... pourquoi pas la chaumière et le cœur?... Tu déraisonnes; Thérèse est une fille sensée au fond, et la sensibilité n'est pas son défaut; elle aime ses aises, le luxe, elle l'a; elle est vaniteuse, elle sera marquise, que veux-tu de mieux? Laisse faire, mon garçon, nous te chercherons aussi une bonne petite femme qui sera châtelaine du Hautpas et y mènera grand train, le plus tard possible, car je tiens à la vie, quoiqu'elle ne tienne plus guère à moi. Mais tu ne dis rien, à quoi penses-tu?

— A rien, mon père, je vous écoutais...

A ce moment Mme Desportes entra dans le salon : elle avait une robe de surah gris qui modelait étroitement sa très belle taille; elle souriait, elle était charmante.

— D'où viens-tu donc, armée en guerre pour la conquête? lui demanda le baron.

— J'ai été faire quelques visites dans les environs; chez Mme de Monbuisson entre autres.

— N'est-ce pas une amie des Prémolin?

Et le baron faisait un signe à son fils.

— En effet... J'ai rencontré chez elle le fils aîné du marquis, elle me l'a présenté et il m'a paru très empressé de vous connaître. M. de Lusset a tant d'esprit, paraît-il, m'a dit le comte.

— J'ai tant d'esprit que cela? Tu l'as invité, j'espère, à venir s'en assurer...

— Si vous le permettez...

— Sans doute; d'ailleurs, en écoutant le père, il regardera la fille, et je m'imagine que ses yeux auront encore plus de plaisir que ses oreilles...

Le baron se mit à rire. Thérèse, qui semblait embarrassée de la gaité un peu moqueuse de son père sortit, en disant qu'elle allait voir Denise et descendre avec elle dans la salle à manger.

— Eh bien, Max, que penses-tu de cela? Elle se figure que je serai le corbeau de la fable, sensible aux flatteries du renard Prémolin. Ce bellâtre lui plaît, elle est libre à cette heure de l'épouser. Grand bien lui fasse! il est un peu bênet et l'ennuiera peut-être

plus que son premier mari; mais il porte beau, et la famille date de 1420!

Le dîner interrompit la conversation. Le soir, chacun semblait absorbé par quelque préoccupation. Le baron se retira de bonne heure, après avoir dit à ses enfants qu'ils avaient l'air de porter le diable en terre et que, dans ces conditions, il préférait aller se coucher que rester en leur compagnie.

Le lendemain, Denise était enrhumée; on prévint Mlle Hureau qu'elle ne pourrait pas prendre ses leçons. Max, après une heure passée chaque jour auprès de sa petite nièce pour tâcher de la divertir, ne savait plus que faire de son temps; il se promenait sans but, et s'étonnait de la place que Madeleine occupait dans son esprit. Son cœur ne pouvait y être pour rien... C'eût été de la pure folie... Cependant, il dirigeait ses pas, presque malgré lui, vers le village... mais à peine apercevait-il les premières maisons qu'il rebroussait chemin. Un matin, n'y tenant plus, il se dit qu'il irait acheter des cigarettes à Saint-Yves; peut-être la verrait-il un instant... il avait oublié Michel Vinard pour ne songer qu'à Madeleine.

En effet, elle cousait devant sa fenêtre ouverte. Max la salua, et elle se pencha pour lui demander des nouvelles de Denise.

— Elle ne peut pas encore parler ni même quitter sa chambre.

— Dites-lui que je pense à elle, monsieur, en lui souhaitant de guérir bien vite.

Puis, Madeleine quitta la fenêtre, et Max regagna le Hautpas, sous un enchantement qui le faisait sourire sans sujet... marcher plus légèrement, comme lorsqu'on emporte en soi une bonne nouvelle... l'espoir d'un plaisir prochain. De retour au château, il causa plus gaiement et intéressa son père par le récit de ses voyages.

— A la bonne heure, mon garçon, dit le baron, si tu étais toujours ainsi, tu serais très bien...

Quand Max fut dans la chambre de Denise et qu'on les laissa seuls tous deux, il ne put résister au désir de prononcer le nom de Madeleine. Il fallait qu'il en parlât à quelqu'un. Il avait peur des questions de Julie, de sa perspicacité; avec Denise rien de tout cela à craindre. Aussi, prenant sa nièce sur ses genoux.

— J'ai vu Mlle Hureau ce matin, dit-il, elle pense bien à toi et viendra te conter des histoires de fées quand tu voudras.

— Fais-la venir tout de suite, alors, va la chercher.

— Non, pas encore aujourd'hui, tu t'es plainte d'avoir mal à la tête, paraît-il?

— C'est vrai; je m'ennuie tant! Amène-moi Mlle Hureau, je t'en prie.

— Demande-le à ta mère... Moi, cela ne me regarde pas.

— En attendant, amuse-moi.

Et Max inventa un beau conte, qui dura bien longtemps. Il aimait encore plus Denise depuis qu'elle aussi aimait Madeleine. Avant le dîner, Mme Desportes alla trouver son frère qui lisait dans sa chambre.

— Je n'en puis plus, dit-elle, j'en ai mal à la gorge de lire à haute voix le *Chat Botté* à Denise. Cette petite n'est jamais contente de ce qu'elle a, il lui faut toujours autre chose. Elle veut maintenant cette jeune fille qui lui donne des leçons. Cela m'arrange très bien. J'aurai au moins un peu de liberté. Va donc, après dîner, jusqu'à Saint-Yves, tu prieras cette demoiselle de revenir demain.

Max, craignant que sa sœur ne devinât la satisfaction qu'il éprouvait, proposa d'envoyer un domestique, sûr qu'à cette heure ils ne seraient pas libres.

— Tu sais bien qu'ils dînent après nous pendant une heure, pas moyen de les déranger, puis mon père sonne son valet de chambre à tout instant. Le maître d'hôtel nettoie l'argenterie, et si je demandais à Anna d'aller au bourg, elle répondrait qu'il est trop tard, qu'elle a peur, etc... Sois donc complaisant, Max, je ne vois que toi qui puisse me rendre ce service.

— Allons, j'irai. Là ou ailleurs, cela m'est égal.

Il faisait un de ces soirs d'été où tout chante dans la nuit : le graisset lançait sa note mélancolique et monotone; le grillon, lui aussi, faisait entendre son petit cri continu; l'orfraie soupirait au haut des châtaigniers et, pendant ce temps, la lune essayait de percer des nuages qui rendaient sa clarté pâle comme le verre opaque d'une veilleuse; puis ils glissaient lentement et la découvraient peu à peu, jusqu' à ce qu'elle surgît tout à coup, argentant les ruisseaux, laissant traîner sur les prés une bande blanche comme une écharpe de gaze. Max respirait les aromes indistincts d'un bouquet de parfums, rendus plus forts par la rosée. Par moment, la menthe sauvage, le serpolet, dominaient tous les autres... Max ne se souvenait pas d'avoir jamais vu une pareille nuit! Il s'arrêtait pour écouter dans la campagne les bruits de tous les petits musiciens nocturnes... puis il reprenait sa marche vers le village. Lorsqu'il en fut à 300 mètres environ, le calme harmonieux, qui le ravissait fut interrompu par une voix avinée qui chantait une chanson, dont Max distinguait déjà les paroles :

Les filles ne vont point sans garçon, ma mignonne.
C'est plus gai d'être deux, je le sais, mon mignon.
Approche donc un peu, viens que je te chiffonne.
Je ne veux point de ça, nenni da, mon mignon...

Tout à coup le chanteur se tut et partit d'un grand éclat de rire. Malgré le bruit qu'il faisait, Max entendit un léger cri et une voix de femme appela, effrayée... Le marin s'avança à grands pas, et vit un homme, qui poursuivait, en titubant, celle qui avait appelé sans doute. Celle-ci, apercevant Max, se dirigea en courant de son côté.

— Ah! monsieur de Lusset, c'est vous! s'écria-t-elle. Quel bonheur de vous rencontrer! J'ai si peur!

Et Mlle Hureau, car c'était-elle, saisit le bras de Max et s'y cramponna en tremblant.

L'ivrogne l'avait suivie; mais Max l'attendait et, lorsqu'il voulut s'approcher de Madeleine, d'un vigoureux coup de poing il l'envoya rouler dans le fossé.

— Venez, monsieur, reprit la jeune fille, en entraînant son compagnon, s'il allait se relever et nous poursuivre!... J'ai une peur insurmontable des ivrognes!

Madeleine courait presque, voulant forcer Max à s'éloigner plus vite.

— N'ayez aucune crainte, mademoiselle, il va s'endormir dans le fossé et s'il est tenté de nous poursuivre je me charge de vous en débarrasser. Connaissez-vous cet homme?

— Oui, c'est un ouvrier charron; d'ordinaire, il n'est pas méchant, mais quand il est gris j'en ai une crainte affreuse. Jugez de ma frayeur quand je me suis trouvée seule, sur la route, avec lui! Je venais de soigner une vieille femme malade, toute seule, sans enfants, je lui fais tous les soirs son lit et lui prépare ce qu'il lui faut pour sa nuit. Oh! sans vous, monsieur, je ne sais ce que je serais devenue!

— Calmez-vous, mademoiselle, comme vous tremblez... appuyez-vous sur moi...

Et Max sentit la main de Madeleine peser plus fortement sur son bras, tandis que le corps de la jeune fille était secoué par un tremblement dont elle n'était pas maîtresse.

— Vous ne pouvez marcher, mademoiselle, asseyez-vous quelques instants sur le talus du fossé, je resterai auprès de vous.

— En effet, monsieur, je suis vraiment forcée de m'arrêter un peu; combien je suis confuse! Mais quand je songe que j'aurais pu m'évanouir sur la route, avant votre arrivée...

— Je suis là et vous ne pouvez rien craindre; ne pensez donc plus à cet homme.

Lorsque Max vit Madeleine, assise devant lui, il lui sembla que sa rêverie de tout à l'heure continuait. Ce qui le charmait pendant sa marche dans la nuit, c'était l'espoir de voir Madeleine, qui poétisait tout à ses yeux. A cette heure, elle était là... pâlie encore par la

lune, qui éclairait son beau visage et Max se sentait si heureux, qu'il ne désirait rien de plus que cette contemplation attendrie, qui lui causait une sensation délicieuse. Le silence s'était fait de nouveau, et le concert des bruits nocturnes recommençait : les parfums renaissaient, comme pour encenser Madeleine... Qu'est la durée du temps pour de telles extases! Max l'ignorait... il fut distrait de sa contemplation par la jeune fille qui se levait.

— Je vous remercie, monsieur, dit-elle, me voici tout à fait remise, je vais rentrer chez moi.

— Êtes-vous assez bien pour continuer votre route?

— Je le crois.

— Prenez mon bras, je vous en prie.

— Permettez-moi d'aller seule. A la campagne, on me jugerait mal, peut-être, si on me rencontrait avec vous, ne sachant pas ma frayeur de tout à l'heure et votre bonté...

— Cependant si l'ivrogne revenait, dit Max en souriant.

— Oh! ne me dites pas cela, monsieur!

Et Madeleine pressa le pas.

— Vous me permettez du moins de vous suivre de loin et de veiller sur vous jusqu'aux maisons du village?

— Je suis assez indiscrète pour y consentir, à cause de l'ivrogne...

A son tour, Madeleine eut un sourire. C'était la première fois qu'il la voyait ainsi; sa beauté en était éclairée!...

— Et moi qui oubliais de vous prier, de la part de ma sœur, de venir demain voir Denise. C'était pour vous faire cette demande que j'allais à Saint-Yves, lorsque je vous ai rencontrée.

— Soyez assez bon pour dire à Mme Desportes que je me rendrai auprès de Mlle Denise; mais je serais un peu honteuse si vous racontiez combien je suis poltronne...

— Je garderai le silence sur notre rencontre, on ignorera que j'ai été assez heureux pour vous débarrasser d'un malotru.

— Pourvu que vous ne le retrouviez pas en vous en retournant!

— Vous avez pu voir qu'il n'est guère solide sur ses jambes, et si sa première chute dans le fossé ne lui suffit pas, je lui en procurerai une seconde..

— Merci encore et adieu, monsieur. Il doit être si tard! Mon frère sera inquiet... Je lui dirai tout, à lui; il saura le service que vous m'avez rendu.

Madeleine prit les devants, tandis que Max la suivait de loin. Dès qu'il aperçut les premières maisons de Saint-Yves, il retourna en arrière, bien malgré lui, et regagna le Hautpas. Il s'enferma dans sa chambre, ne voulant point dissiper par des paroles indifférentes le charme pénétrant dont tout son être était imprégné. Les instants

qu'il venait de passer avec Madeleine lui avaient causé une impression si vivante, si fraîche, qu'il redoutait tout ce qui pouvait le distraire du souvenir qu'il emportait.

— Est-ce que je l'aime pour qu'elle me trouble ainsi? se demanda-t-il.

Sa confiance en lui était ébranlée... Il ne songeait plus à partir, et l'eût-il désiré que son courage eût faibli pour l'y décider.

— Demain, je la reverrai... se dit-il tout bas.

Et, comme il passait devant une glace, il fut surpris de l'expression joyeuse de son visage. Alors, tout à coup, il revit le sourire de Madeleine, son regard confiant, sa pose souple et jeune sur ce talus, et le rayon de lune qui l'enveloppait de clarté, tandis que le chemin, tout autour d'elle, demeurait sombre. Pourquoi était-elle partie si vite? Retrouverait-il jamais l'enchantement d'être seul avec elle dans cette paix et ce silence... Max eût tant voulu savoir si Madeleine avait deviné son émotion et en avait entendu l'écho dans son propre cœur? Il ouvrit sa fenêtre, et il lui sembla se rapprocher de Madeleine; le souffle de vent qui passa sur son front avait peut-être caressé déjà celui de la jeune fille... Et Max cherchait à découvrir, dans l'obscurité, la lumière de sa fenêtre, parmi les feux lointains de Saint-Yves.

— Qu'ai-je donc ce soir? murmura-t-il; mes nerfs, ébranlés par ces chaudes nuits d'été, me grisent de sensations vagues et très douces. La rencontre de cette jeune fille a donné un corps à toutes mes rêveries. J'en ai été ému bien au delà de la raison. Je ne dois pas m'y abandonner cependant, ni pour moi ni pour elle... Elle!... Quel fou je suis de croire un instant qu'elle serait troublée si je lui disais tout ce que je pense... Que lui importe le grand garçon qu'elle connaît à peine, qui repartira bientôt pour ne jamais la revoir peut-être! Quel avenir, d'ailleurs, pour nous deux, si je me laissais dominer par le sentiment qu'elle pourrait m'inspirer?... Non... non... je n'y veux plus songer.

Max ferma sa fenêtre et prit un livre; mais il tournait machinalement les pages sans en comprendre le sens; ce qu'il voyait sur les pages blanches, c'était un pâle rayon de lune, éclairant un sourire radieux.

Le lendemain, la nuit avait passé sur ses impressions de la veille, elles laissaient Max fatigué, comme après un long rêve, où on a lutté, où on a souffert... Quel blasphème! de comparer une souffrance aux heures de jeunesse, d'épanouissement qu'il avait vécues. Les ténèbres de la nuit s'étaient-elles donc étendues sur son cœur pour l'assombrir, et en comprimer les battements.

— Quel esprit fâcheux et mobile est le mien! se répétait Max.

Je suis un irrésolu, sauf à la mer, c'est sans doute cela qui me la fait tant aimer.

A ce moment, il entendit, à travers sa porte, la femme de chambre de sa sœur qui lui disait que Mme Desportes désirait lui parler. Quand Max entra chez Thérèse, elle était encore en robe de chambre.

— Eh bien, as-tu vu Mlle Hureau?

— Oui.

— Vient-elle aujourd'hui?

— Elle me l'a dit.

Et Max se détourna pour cacher sa rougeur ; mais Mme Desportes ne remarquait rien, elle paraissait préoccupée.

— Comment va Denise? reprit son frère.

— Elle va mieux, cependant elle ne peut encore sortir. Cette enfant ne veut pas rester seule : je ne saurais pourtant pas m'emprisonner toute la journée à côté de son lit...

Et, voyant que Max ne répondait rien.

— Et puis, ajouta Thérèse, j'attends une visite... et je compte te demander un service... M. de Prémolin viendra voir mon père tantôt, je désire beaucoup que tu sois là. M. de Prémolin est très bien, très correct; mais il peut être intimidé, et tu sais combien mon père est moqueur! Il ne résiste pas toujours à faire de l'esprit, même aux dépens de ses hôtes. Je ne voudrais point que ce jeune homme emportât une mauvaise impression du Hautpas.

— Voyons, Thérèse, sois confiante avec moi... Tu l'aimes donc?

— Où prends-tu cela, Max?

— Je suppose, qu'en venant voir mon père, ce monsieur te fait la cour et désire t'épouser?

— Peut-être bien.

— Alors c'est lui qui t'aime?

— C'est possible.

— Comment, tu n'en es pas sûre?

— Nullement. Ce dont je suis sûre, c'est que les Prémolin ont plus de quartiers que de millions, et moi plus de millions que de quartiers... par M. Desportes.

— Ainsi ce serait pour ta fortune qu'il t'épouserait?

— Je l'épouse bien pour son nom, nous sommes quittes.

— Que c'est triste, ce que tu me dis là! Tu es jeune, tu es riche, tu es belle, et tu ne te donneras pas le bonheur suprême d'aimer celui que tu choisiras pour mari?

— Oh! mon pauvre petit, que tu es bien toujours le même garçon que dans ta jeunesse! Moi, quand j'avais envie d'un fruit, j'allais le cueillir, fût-ce au haut de l'arbre; toi, tu te contentais de le désirer et de le regarder, sans faire un pas pour le saisir.

— Tu as raison, Thérèse, peut-être passerai-je à côté du bonheur sans l'atteindre... Tandis que toi...

— J'y parviendrai. Nous ne le comprenons point de même. Je n'ai qu'un désir, à cette heure, mais je l'ai bien, par exemple, c'est de quitter cet affreux nom de Desportes, ainsi qu'on quitte un vêtement difforme.

— Ce nom était celui d'un très honnête homme.

— Sans doute ; mais tout le monde ne le savait pas. En revanche, tout le monde l'entendait prononcer, et tu ne comprendras pas combien j'ai souffert de le porter! Que de rougeurs il m'a causées! Quand j'allais dans un magasin, et que le caissier me demandait. « A qui enverrai-je ce paquet? — A Mme Desportes » Ou qu'un domestique me disait : « Qui annoncerai-je? — Mme Desportes » Oh! vois-tu, j'aurais voulu crier : « Je suis une Lusset! » Aussi maintenant, je tiens à laisser ce vilain nom au vestiaire et à m'appeler comtesse de Prémolin, en attendant le marquisat, quand le père sera mort. Il faut donc, mon petit Max, que le jeune comte parte d'ici charmé des Lusset, et qu'il se dépêche de demander ma main, afin de changer Mme Desportes en comtesse de Prémolin.

— Puisque tu le désires, je ferai mon possible pour te contenter; mais, je t'en prie, étudie un peu le caractère, l'esprit de ce jeune homme...

— L'esprit, il n'en a pas; le caractère, j'en aurai pour lui.

— Et ta fille, y songes-tu?... La rendra-t-il heureuse?

— J'y veillerai; et, dans dix ans, comme Denise aura un million de dot, elle se mariera très bien, malgré son nom; je prendrai soin qu'elle le change le plus tôt possible.

— Thérèse, sais-tu que c'est de la pure vanité, tout cela?

— La vanité est la plus grande qualité d'une femme : c'est la dignité en robe de chambre.

— Que veux-tu dire? demanda Max, en riant.

— Mais oui : la vanité c'est le petit côté, le naturel de la dignité, qui a toujours un peu d'emphase; elle pose, moi jamais. Je m'appellerai Prémolin, comme je mets mon manteau de velours; je reprendrai des armes sur mes voitures, parce que cela fait bien; mais va-t'en, que je m'habille pour le déjeuner.

— A quelle heure vient M. de Prémolin?

— Vers quatre heures; ne t'éloigne pas à ce moment-là.

— Ne crains rien; je serai dans le salon une demi-heure d'avance.

Max alla dans le jardin; il était mécontent des sentiments que lui avait laissé voir sa sœur. Quelle différence entre elle et lui!... Si c'était ainsi qu'elle comprenait le mariage : un manteau, plus ou moins beau, jeté sur ses épaules, pour l'admiration du public...

Quant à l'amour, au charme du foyer, au bonheur d'être à deux *chez soi*, de causer avec une même pensée, tout cela n'existait pas pour Thérèse...

— Sensibleries... dirait-elle.

Quel dédain lui inspireraient les émotions que Max avait ressenties la nuit dernière! De quel haussement d'épaules elle eût accueilli le récit de sa dernière entrevue avec Madeleine. En cela, Thérèse était bien la fille de leur père, tandis que lui devait ressembler à sa mère, dont le portrait était suspendu au pied de son lit. Dès que Max s'éveillait le matin, les grands yeux rêveurs et tristes du portrait le suivaient partout; ils reflétaient bien le cœur tendre, de Max son amour de l'idéal... Cette bouche sérieuse n'avait jamais su se moquer et rarement sourire. M. de Lusset, sans doute, avait méconnu sa femme et la sensibilité de ce cœur, fait de tendresse, qui devait si facilement souffrir... Max fut pris subitement du désir de revoir ce portrait, afin de trouver dans l'expression de ce visage charmant la protestation consolante des paroles de Thérèse. Il remonta, presqu'en courant, le grand escalier du Hautpas et entra dans sa chambre. Le portrait semblait l'occuper tout entier, illuminé par le soleil éclatant, qui entrait par la fenêtre, et l'enveloppait d'un nimbe d'or... Max se plaça devant lui, et les yeux de sa mère se plongèrent dans les siens. Quelle tristesse! quelle compassion! quel attendrissement! dans ce regard qui disait clairement au fils.

— Tu es moi-même... l'enfant de ma chair et de mon cœur. Tu souffriras aussi, tu pleureras comme moi; nous ne sommes pas des heureux de la terre; tu vois, je n'ai pu vivre, je suis partie bien loin... bien haut... jusqu'aux sommets que n'atteignent pas les hommes... Pauvre, pauvre enfant!

Et le regard reflétait une telle pitié, que les yeux de Max devinrent humides. Il baissa la tête pour fuir l'émotion douloureuse qui l'envahissait.

La cloche tinta tout à coup, comme un rappel à la réalité, et le jeune homme descendit dans la salle à manger où son père entra quelques instants après. Thérèse parut, elle aussi, en toilette fraîche qui lui allait si bien, que le baron, en la voyant ainsi, sourit :

— Parbleu! ma fille, vous êtes vraiment une fort belle personne dit-il et la robe grise de ce matin vous sied encore mieux què la robe blanche de l'autre jour. C'est très plaisant l'élégance; je n'ai jamais goûté la simplicité chez les femmes; les gothons, habillées de bure, ne me disent rien du tout.

Le baron se pencha vers son fils et lui murmura à l'oreille.

— Il y a du Prémolin dans l'air; je le saurai après le déjeuner,

ne voulant point mettre les domestiques dans la confidence. Quand donc Denise descendra-t-elle? reprit-il tout haut.

— Demain, sans doute, répondit Thérèse.

— Et sa jolie maîtresse d'école?

— Elle tiendra compagnie à ma fille aujourd'hui, et demain, mon père, elle usera de nouveau de la permission que vous lui donnez de s'asseoir à votre table.

— Elle est gentille, cette petite, et se tient bien à sa place; un peu trop de réserve; les gens communs ne sont point habitués à parler avec aisance, ils ont peur que leur manque d'éducation ne se manifeste.

— Je croyais que vous aviez été frappé de la distinction de Mlle Hureau? reprit Max un peu trop vivement...

— Il est vrai qu'elle a les traits fins : le cou long, ce qui donne de la grâce à la femme; le galbe est vraiment beau; mais... attendons la fin; tu verras bien vite passer la campagnarde sous l'enveloppe, si distinguée qu'elle paraisse.

— Mlle Hureau est très suffisante actuellement pour donner des leçons à Denise, dit Thérèse.

— Certainement, certainement, répondit le baron.

Quant à Max, il ne prononça plus un mot jusqu'à la fin du repas. Son père le regardait de temps en temps, surpris de son silence.

— Hum, hum!... Est-ce que cette petite? murmura-t-il... Bast! à l'âge de Max, il faut bien s'occuper de quelque chose à la campagne, cela le distraira...

Quand on se leva de table, M. de Lusset prit le bras de son fils.

— Conduis-moi au salon, mon garçon, tu ne dois pas être fatigué de causer, tu vas donc pouvoir le faire.

Quand ils furent seuls, Thérèse les ayant quittés.

— Voyons, est-ce que Prémolin vient aujourd'hui? demanda-t-il à Max. La robe grise de ta sœur est un symptôme infaillible.

— Je crois, en effet, que Thérèse attend sa visite.

— Tu seras présent; je désire avoir ton avis sur ce monsieur; il a l'air un peu *dadais*, m'a-t-on dit.

— S'il plaît à Thérèse...

— Tu as raison, ce n'est pas moi qui l'épouse. Eh bien, et toi, tu trouves donc la petite maîtresse d'école à ton goût?

— Qui vous a fait penser cela, mon père? répondit Max, en rougissant malgré lui.

— Je sais tous les tours de passe-passe de la jeunesse. Cette fille est jolie, vraiment, tu arrives de loin, te voilà renfermé à la campagne, qu'y deviendrais-tu?... Mais fais attention, c'est ennuyeux ces choses-là; on prétend que le frère et la sœur ne

plaisantent pas; ils posent pour la vertu... On ne sait jamais jusqu'où elle va chez une jeune fille de la campagne; mais comme on ne peut rien réparer, puisque le mariage n'est pas en cause avec elle, il faut être prudent... Les indemnités coûtent souvent cher.....

— Oh! mon père!

— Eh bien, quoi! c'est très vrai ce que je te dis là... Fais attention et sois prudent. Je ne t'en demande pas davantage. Appelle mon valet de chambre, dès qu'il aura fini son interminable repas, il me roulera dans le parc. Je vais faire un léger somme en attendant, tu peux donc t'en aller, mon garçon.

Il était temps, car le pauvre Max se sentait à bout de patience... L'avaient-ils torturé depuis une heure, son père, et même Thérèse, par son indifférence à défendre Madeleine! Son père l'avait-il assez insultée! parlant d'indemnité! à elle! à elle! Il ne l'avait donc jamais regardée! Comment la soupçonner, dès qu'on entendait sa voix..... Oh! Max était bien sûr de sa pureté, et il se fût trouvé un misérable d'avoir un instant la pensée de l'outrager par une seule pensée. Il était impatient de se rendre auprès d'elle, afin que son respect lui demandât tacitement pardon des insultes qu'on lui prodiguait, et dont il avait été la cause innocente. Quand il ouvrit la porte de la chambre de Denise, Madeleine était là, tenant la petite sur ses genoux. Elles tressaillirent toutes deux, tant l'entrée de Max avait été brusque.

— Tu nous as fait peur, petit oncle; mademoiselle me contait l'histoire d'un géant... J'ai cru que c'était lui qui arrivait.

— M[lle] Denise est trop fatiguée pour travailler aujourd'hui.

— Vous n'allez pas vous arrêter, l'oncle aime beaucoup les contes, n'est-ce pas? dit l'enfant, en lui faisant des signes.

— Oui, mademoiselle, je meurs d'envie de savoir ce que fit le géant?

— Vous m'intimiderez, monsieur. Je ne saurais plus que dire.

— Voyons, j'attends, reprit Denise, vous en étiez quand le géant se couche sur les fleurs de la princesse Ailée et les écrase toutes...

— Moins une, qui était si mignonne, si frêle, qu'elle passa entre les doigts du géant. Cette fleur était fée; mais ne devait recouvrer sa puissance que lorsque le géant mourrait...

— Comment une petite fleur pouvait-elle le tuer?

— Aussi n'est-ce pas elle qui le tua... Elle avait eu autrefois un serviteur dévoué, qui s'était si bien employé à la défendre, qu'il fut lui-même changé en papillon. Il accourait au premier mouvement de la fleur; elle lui fit signe...

A ce moment, Madeleine, sentant que la petite était fatiguée, baissa la voix et continua son récit d'une façon inintelligible; le

corps de l'enfant s'abandonna, sa tête tomba sur l'épaule de la jeune fille, et Denise, au bout d'un instant, s'endormit profondément.

— Ce n'est pas flatteur pour mon conte, murmura Madeleine, en souriant.

— Et moi qui commençais à tant m'y intéresser, répondit Max, sur le même ton; mais Denise va trop vous fatiguer; laissez-moi la porter sur son lit.

— Elle se réveillerait, et puis, je l'aime vraiment, et j'ai du plaisir à l'avoir sur mes genoux...

— Les femmes ont toutes l'instinct de la maternité... Si vous saviez quelle jolie pose vous avez toutes les deux; je vous en prie, ne bougez pas...

Max prit, sur une table, un cahier de papier écolier, un crayon et commença à dessiner le groupe de Madeleine et de Denise endormie.

La jeune fille protestait.

— Ne faites pas cela, monsieur, ou bien, seulement, le portrait de votre nièce, moi je n'en vaux pas la peine.

Mais, lui continuait, la regardant si longuement qu'elle baissa les yeux. Alors son visage prit une ressemblance frappante avec *la Vierge à la chaise* de Raphaël. Madeleine, sentant que Max ne la quittait pas des yeux, voulut se lever; mais elle ne le pouvait faire, à cause de Denise... Et puis ce grand silence la berçait, tandis qu'un air ambiant de tendresse semblait l'entourer et l'émouvoir. Madeleine ne parlait plus et posait immobile. Le dessin avançait et devenait d'une ressemblance surprenante sous le crayon très habile de Max. Un instant, Madeleine leva les yeux et se sentit tout émue en voyant ceux de Max fixés sur elle avec une expression singulièrement troublante.

— Je suis très fatiguée, monsieur, dit la jeune fille, si vous vouliez prendre Mlle Denise, mes bras ne peuvent plus la soutenir.

Max passa doucement ses mains autour du corps de l'enfant. Pour la détacher sans secousse de celle qui la portait, il lui fallut toucher les bras, la taille de Madeleine et, au moindre geste de Denise, il s'arrêtait... Ce n'était pas la crainte d'éveiller la petite qui faisait battre son cœur... Non, mais une émotion si forte qu'il oubliait tout, pour ne songer qu'à celle qui était devant lui, presque dans ses bras! Un instant, le visage de Max se trouva si près de celui de Madeleine qu'il sentit son souffle passer sur ses lèvres... Alors, entraîné, sans forces contre lui-même, il voulut la serrer dans ses bras! Tout à coup il se sentit repousser, tandis qu'un léger cri le rappelait à la raison.

— J'étouffe! dit Denise, réveillée en sursaut... Tiens, c'est toi qui me portes maintenant, petit oncle.

Et, d'un geste caressant, elle prit sa tête et lui embrassa la joue. Ce baiser d'enfant apaisa Max, mieux encore que n'eût pu le faire un reproche de Madeleine. Qui sait? Peut-être n'avait-elle point remarqué son trouble... Elle s'était levée, aussitôt que l'enfant n'avait plus été sur ses genoux pour se rapprocher de la fenêtre, cachant ainsi son visage à Max, qui n'apercevait plus que son lourd chignon, tandis qu'il eût tant souhaité lire ses pensées en son regard.

— Je crains que le sommeil de Mlle Denise ne se soit prolongé plus que je ne le pensais. Il me semble que le soleil dit déjà trois heures, selon le parler des gens de Saint-Yves.

— Trois heures, il faut que je descende retrouver ma sœur. Ne voulez-vous pas, mademoiselle, regarder le croquis que j'ai fait de vous deux?

— Je puis bien le regarder, sûre d'avance que je ne me reconnaîtrai pas.

Mais, dès que Max lui eut donné le dessin et qu'elle y eut jeté les yeux, Madeleine devint sérieuse et une légère rougeur colora ses joues pâles.

— C'est très beau ce que vous avez fait là, monsieur. Mlle Denise est ravissante d'abandon et de grâce dans son sommeil.

— Et... vous?

— C'est quelque madone italienne dont vous vous serez souvenu, monsieur. Je ne croirai jamais que ce soit moi...

— Vous êtes cent fois plus belle que ce dessin!

— Permettez-moi de ne pas vous croire, et surtout de vous prier de ne point parler ainsi. Je sais que ces flatteries sont de mise dans le monde où vous vivez; dans le mien elles sembleraient déplacées, je n'y suis pas habituée; et, vous le voyez, monsieur... j'ai le ridicule d'en être mécontente. Pardonnez-le-moi, je suis un peu honteuse de ce que je viens de dire...

— C'est moi qui vous demande pardon, mademoiselle, je suis un maladroit d'avoir pu vous blesser; mais, voulez-vous que nous demandions à Denise si elle reconnaît ce portrait?

— Montre, dit la petite : c'est moi qui dors et c'est mademoiselle qui me tient.

— Est-elle moins jolie que le dessin?

— Non, elle l'est plus, tu n'as pas fait les cils aussi grands; Tiens, vois comme ils tombent sur sa joue... et ses lèvres si rouges! elles sont noires sur ton papier...

— Je n'en ai pas dit autant, mademoiselle, reprit Max en souriant; aussi je me sauve pour ne pas vous entendre gronder Denise de sa franchise.

— Tu reviendras? demanda sa nièce.

— Non, pas aujourd'hui. Adieu, mignonne; au revoir, mademoiselle.

Max rejoignit sa sœur qui, dans l'embrasure d'une des fenêtres du salon, regardait plus souvent la longue avenue que la tapisserie qui lui servait de maintien.

— Je suis exact, j'espère, dit Max en entrant. Notre père va-t-il venir ici?

— Je ne sais... Peut-être vaudra-t-il mieux ne le faire appeler que lorsque M. de Prémolin sera arrivé. Si nous étions tous trois réunis dans ce grand salon, cela aurait un air solennel bien bourgeoisant; qu'en dis-tu?

— C'est possible; alors veux-tu que nous commencions une partie d'échecs, ce sera très naturel.

— Tu as raison, à la fenêtre, je ressemble un peu trop à sœur Anne qui ne voit rien venir. Prépare les échecs.

Et tous deux s'assirent devant l'échiquier.

— Tu ne crois pas que je jouerai réellement et que je garderai ma reine ou mon roi? reprit Thérèse. Ce que je voudrais, c'est que M. de Prémolin entrât avant notre père. J'ai peur que le comte ne soit intimidé; que le père en fasse des gorges chaudes. Cependant, il est très bien élevé, le comte; mais je ne sais pourquoi, j'ai peur pour lui.

— C'est que tu l'aimes plus que tu ne le crois.

— Innocent! C'est justement parce que je ne l'aime pas que je je ne veux point être trompée sur la marchandise...

— Oh! Thérèse, quels mots!

— C'est vrai, ils sont par trop Desportes. Que veux-tu, les mauvaises habitudes se prennent plus vite que les bonnes; mais... écoute...

Le trot d'un cheval résonnait dans l'avenue.

— Regarde par un coin du rideau, afin de savoir s'il est gracieux à cheval? reprit Thérèse.

— Il a fort bon air; le voilà qui s'arrête devant le perron.

— Le cocher est-il là pour emmener son cheval?

— Oui; attention, Thérèse, voici M. de Prémolin qui vient, mettons-nous vite en place. Je prends la reine, dit Max à haute voix.

La porte s'ouvrit et on annonça :

— Le comte de Prémolin.

Un grand jeune homme très blond, avec de longues moustaches, s'avança vers Thérèse, qui se leva, présenta son frère et pria le comte de s'asseoir.

Il y eut un moment de silence, très embarrassant... Le visiteur tournait son stick dans sa main, ouvrait les lèvres, mais ne disait rien.

Thérèse, d'ordinaire peu timide, ne parvenait pas à trouver la phrase de circonstance...

— La distance est-elle longue pour venir des Tours au château du Hautpas? finit par demander Max. Les Tours... c'est bien le nom de votre terre, n'est-ce pas, monsieur? Je voyage depuis si longtemps que mon pays est presque celui que je connais le moins.

— Il y a 2 lieues; mais le soleil est encore si chaud que la route m'a semblé plus longue...

— Vous offrirai-je quelques rafraîchissements, dit Thérèse. Max, veux-tu sonner?

— Merci, madame, je ne prendrai rien... Quels beaux bois de châtaigniers pour arriver ici! En quittant la grande route, leur ombre m'a fait un réel plaisir. Chasserez-vous à courre cet automne, monsieur? demanda le comte à Max.

— Mon congé sera fini, et puis, les marins ne sont pas de fameux cavaliers; mais ma sœur montait très bien jadis.

— Nous ferez-vous l'honneur de suivre nos chasses? madame.

— Je ne crois pas, monsieur, mon père ne monte plus à cheval, et mon frère n'étant plus là...

M. de Prémolin la regarda presque tendrement, en disant :

— Mais je...

Il s'arrêta tout à coup sans achever sa phrase.

— Me sera-t-il permis de présenter mes respects au baron de Lusset? ajouta-t-il.

— Je vais prévenir mon père, répondit Max, qui avait pitié de l'embarras de ce jeune homme, et pensait qu'il serait heureux de rester un instant seul avec Mme Desportes, car il ne doutait pas que tout ne fût convenu entre eux.

Le baron lisait un journal dans son cabinet quand son fils entra.

— Mon père, M. de Prémolin est au salon.

— Ah! ah! Lindor est arrivé. Quelle mine fait ta sœur?

— Elle est très simple.

— Et lui, comment est-il?

— Très beau, l'air distingué.

— Pas fort, n'est-ce pas?

— Il n'a rien dit qui pût me le faire penser.

— Allons, tu vois toujours tout en bien, jamais une pointe de moquerie... C'est pourtant drôle le monde. Je suis sûr que tu n'as rien vu de ce que je vais trouver, moi. Allons, viens, que je m'appuie sur toi, nous allons faire une très belle entrée; pas tout à fait Énée portant son père Anchise, mais à peu près.

Le baron de Lusset avait fort grand air quand il voulait, et son entrée fut très réussie, en effet. Il prit un air affable envers son

hôte, quoique gardant la réserve du père de la jeune femme à marier.

Après quelques phrases, voulues par l'hospitalité, il demanda des nouvelles de la santé du marquis de Prémolin.

— Mon père est bien souffrant de ses rhumatismes, il ne sort plus des Tours; c'est ce qui l'a empêché d'avoir l'honneur de venir vous voir aujourd'hui...

— Ah! il est rhumatisant, moi goutteux; c'est une sympathie qui nous tiendra éloignés l'un de l'autre.

— Aussi m'a-t-il chargé de vous demander votre agrément pour... c'est-à-dire... de lui permettre de vous écrire...

Et, pendant ces paroles, le comte s'agitait sur sa chaise, et finit par sortir de sa poche un mouchoir de batiste, très parfumé, dont il s'essuya le front. Le baron regardait Max en souriant, tandis que Thérèse semblait très mal à l'aise...

— C'est donc au pied que votre père souffre, puisqu'il peut se servir de sa main pour écrire... Moi, bien souvent, je ne puis le faire.

— Je vous servirai de secrétaire, mon père, répondit un peu brusquement Thérèse, qui commençait à s'impatienter de l'attitude moqueuse de M. de Lusset, et, avec son caractère résolu, elle le laissait voir.

— C'est donc entendu, monsieur, ma fille répondra pour moi, sous ma dictée, et tout finira selon sa volonté.

Puis le baron fit apporter du vin d'Espagne, des biscuits et se montra charmant. Il craignait un peu sa fille et voulait qu'elle fût contente de lui. Prémolin, mis en confiance par l'air bonhomme du baron, revint à son sujet favori : les chevaux, la chasse, les chiens. Max regardait sa sœur, surpris de sa gaieté, de son air charmé... Cependant, elle était trop intelligente pour ne pas découvrir la nullité de son prétendu. C'était ainsi qu'on se mariait dans le monde : un marché, un contrat, où ni le cœur ni l'esprit n'étaient en jeu; de même que pour les mariages chinois et japonais que lui contaient ses camarades : on achetait une femme *sans la voir* et l'union était faite.

Thérèse, elle aussi, n'avait rien laissé deviner de sa personnalité. Prémolin connaissait d'elle seulement son beau visage; mais ses sentiments, sa tendresse, son âme, lui resteraient toujours inconnus; d'ailleurs, elle en avait si peu... Elle ne serait pas plus passionnée comme femme qu'elle ne l'était comme mère. Peut-être que ce grand garçon ne lui en demanderait jamais davantage. Lui-même aurait-il pour Thérèse tout ce que Max ressentait pour Madeleine? Serait-il ému, tremblant, en extase, comme Max dans cette soirée

où il eût voulu s'agenouiller devant la jeune fille et lui dire combien il était près de l'adorer. Quand il se rappelait l'heure qu'il avait passée auprès d'elle, dans la chambre de Denise, quelques instants auparavant, il était révolté de la froideur de ces deux êtres qui convenaient de se donner l'un à l'autre, comme on accepte une invitation à dîner ou une promenade à cheval. Max cherchait un regard heureux, un sourire enivré sur leurs visages; mais rien, en eux, ne décelait l'amour. Pendant que le comte dégustait son vin d'Espagne, Thérèse croquait un gâteau; et ce mariage s'accomplirait sans obstacle, tous les consentements viendraient au-devant de lui. Dans six semaines, Thérèse serait comtesse, et son mari achèterait une meute plus nombreuse et de plus beaux chevaux; tandis que Max prévoyait les refus et les blessures qu'on lui infligerait, s'il voulait être heureux selon son rêve, bien modeste cependant, car il ne demanderait rien, qu'une place dans sa famille pour celle qu'il aimerait. Pourtant ce serait le vrai mariage celui-là; l'union de deux cœurs, où chacun d'eux apporterait le bonheur à l'autre.

Max fut tiré de sa rêverie par son père qui lui disait de faire amener le cheval de M. de Prémolin et de reconduire le visiteur. Sans doute que des paroles sérieuses avaient cimenté les choses pendant que Max songeait, car Thérèse tendit la main au jeune comte, ainsi que le baron, en lui disant : Au revoir.

Aussi, est-ce avec un sourire confiant que Prémolin descendit le perron du Hautpas; d'un bond il enfourcha son cheval et l'enleva au galop, non sans envoyer un salut très profond à Thérèse, qui, cette fois, le regarda par la fenêtre s'éloigner. A ce moment, Madeleine, elle aussi, quittait le château, elle s'inclina en passant devant le baron et sa fille... Quelle différence dans le salut qu'ils lui rendirent, avec celui qu'ils avaient adressé au comte! il marquait toute la distance qu'ils prétendaient mettre entre un Prémolin et la sœur du maître d'école de Saint-Yves... Max fut blessé de ce contraste; il saisit son chapeau dans le vestibule et courut après Mlle Hureau, qu'il rejoignit dans la cour d'honneur, vis-à-vis les fenêtres du salon; là, il lui fit un salut si profond, si chevaleresque qu'une reine s'en fût contentée; c'était une revanche qu'il tenait à donner à Madeleine, qui, n'ayant point remarqué le sans-façon des hôtes du Hautpas à son égard, ne s'expliquait point la solennité du salut de Max. Un instant, elle parut croire qu'il se moquait d'elle, et ses beaux yeux devinrent plus graves; mais le visage de Max, son attitude, avaient une expression si respectueuse qu'on ne pouvait s'y méprendre.

— Je n'avais pas pris congé de vous, mademoiselle, dit-il, j'ai l'honneur de vous présenter mes hommages.

Et, sans ajouter un mot, il rentra dans le salon.

— Ah! çà, quelle parade viens-tu de faire devant cette petite? lui demanda son père. Il ne te manquait que le feutre et la plume pour qu'on te prît pour Louis XIV saluant la Vallière. Est-ce une gageure?

— Nullement, c'était une réparation.

— Une réparation... de quoi?...

— Du salut de ma sœur, qui traitait l'institutrice de sa fille comme une femme de chambre.

— Tu montres vraiment trop d'intérêt à Denise et à ce qui l'approche, Max, et je crois qu'elle prendrait mieux ses leçons si tu n'y assistais pas, répondit Mme Desportes, piquée.

— Dois-je considérer ton avis comme une défense d'entrer chez ta fille?

— Une défense! Cela me ressemble peu; mais sur quelle herbe as-tu donc marché aujourd'hui? Je ne te reconnais plus; je te donnais simplement un conseil, en sœur aînée, tu l'as mal pris, n'en parlons plus.

Le baron, contre son ordinaire, n'était point intervenu entre le frère et la sœur; il regardait son fils sans le sourire moqueur qui lui était habituel. Cependant, voyant que ses enfants semblaient se bouder, le naturel reprit le dessus et le sourire narquois revint lorsqu'il dit à sa fille :

— Chacun prend son plaisir où il le trouve, Thérèse; tu as passé une heure charmante avec le beau Prémolin, Max aime les fleurs des champs..., ne le taquine pas sur ses goûts innocents.

— Puisque Denise est seule, je vais remonter auprès d'elle. Viens-tu, Max? Elle n'a plus sa maîtresse...

— Non, j'ai besoin de prendre l'air, on étouffe ici.

Max, à bout de patience, descendit dans le jardin, afin d'apaiser, s'il était possible, le mécontentement qu'il ressentait contre lui-même et contre les autres. Tout l'avait froissé dans cette malencontreuse journée; Madeleine, elle-même, s'était montrée injustement sévère au sujet de ce portrait. Mais, à propos, qu'en avait-il fait? Il était resté chez Denise. Mme Desportes le trouverait... Quelles gorges chaudes entre son père et elle, quand elle lui raconterait cela! Leur défiance était éveillée, et Max devrait peut-être renoncer aux heures qu'il passait auprès de Madeleine. Déjà cette crainte le faisait souffrir, et il tressaillit en sentant quelles racines profondes sa tendresse avait poussées dans son cœur. En un autre moment, il eût sondé sa blessure; mais ce portrait... il voulait le reprendre, peut-être sa sœur ne l'aurait-elle pas vu encore...

Lorsque Max entra dans la chambre de Denise, il ne put conserver

un doute. Mme Desportes tenait le dessin et l'examinait attentivement.

— Ah! c'est toi; je ne te savais pas tant de talent! Ces portraits sont charmants, et si ressemblants! Je te demanderai ce dessin, à cause de ma fille endormie, qui est vraiment délicieuse.

— Je t'en ferai un autre si tu veux? Denise, avec ses grands yeux, sera plus jolie éveillée.

— J'eusse préféré celui-ci.

— Non, je compte l'emporter à bord, il me rappellera ma mignonne nièce.

— Mais le portrait de Mlle Hureau dans ta cabine... que diront tes camarades?

— La personne qui porte ta fille dans ses bras ne prêtera à aucune supposition outrageante.

— Alors, tu ne veux pas me donner ce dessin? Tu ferais mieux de ne pas le conserver, Max, crois-moi.

— Il y a trop longtemps que je vis loin de vous, ma sœur, et que j'ai la direction de moi-même, pour ne pas savoir ce que je dois faire... La mer est une grave conseillère qui enseigne le devoir et l'honneur à ceux qu'elle berce et qui savent la comprendre. Un être innocent et loyal n'a rien à craindre de moi. Tranquillise-toi donc...

— Même sur ton repos?

— Comment! c'est toi qui t'en inquiètes?

— C'est que tu me ressembles si peu! Moi, je prends la grande route que M. de Prémolin trouvait si chaude tantôt. Toi, tu te perds dans des sentiers verts et fleuris, mais pleins d'obstacles, d'épines qui déchirent les mains... ou le cœur... Le tien saigne quand le mien rit, et ce portrait est si beau, que je crains qu'il n'y ait déjà une goutte de sang sur ton crayon. Laisse-moi te prier encore de me le donner.

— Non, Thérèse, pardonne-moi de te refuser encore, et merci pour ce que tu viens de me dire; tu as mis dans ton conseil une sensibilité qui me touche.

— Tu devrais en profiter, car ces notes-là ne se répètent guère chez moi... Fais donc ce que tu veux; tiens, voilà ton dessin.

Max l'emporta dans sa chambre et l'enferma sous clef. Ainsi, sa sœur soupçonnait son amour pour Madeleine; pourvu qu'elle n'en fît point part à leur père, et que tous deux ne prissent pas la résolution d'éloigner Madeleine, en privant Denise de ses leçons. Que dirait-on au village? Ne commenterait-on pas d'une façon injurieuse pour la jeune fille cette abstention des visites qu'on lui avait demandées avec tant d'insistance. Comment Max pourrait-il affirmer à tous la candeur de Madeleine, l'innocence de leurs relations, le

respect qu'elle lui inspirait? A tout prix, il fallait effacer de l'esprit de Thérèse ses soupçons naissants. Pour cela, Max devait s'abstenir de voir Madeleine; il le tenterait, du moins.

Mais le lendemain, elle descendait avec Denise et se mettait à table en face de lui, et les yeux de Max ne pouvaient plus s'en détacher. Etait-ce une illusion qui la lui faisait paraître plus belle chaque jour? Ou bien, l'amour qu'il ressentait gagnait-il Madeleine et donnait-il à ses yeux cet éclat lumineux, à son teint ce coloris changeant? Max n'était pas le seul à s'en apercevoir, car le baron se tourna vers sa voisine pour lui dire :

— Vous voilà donc revenue, mamzelle? Le soleil brille sur vous sans brunir vos joues, vous êtes plus fraîche que jamais. Nous avez-vous regrettés au moins, pendant la maladie de Denise qui vous éloignait du Hautpas?

Madeleine sourit, pour cacher son embarras sans doute. Le baron, qui s'y connaissait, reprit :

— Peste! quelles dents blanches; souriez, mamzelle, ça vous va très bien. Max, c'est comme ça qu'il eût fallu faire le portrait de Mlle Hureau, elle eût certainement gagné à ne pas s'empêtrer d'une petite fille sur ses genoux.

Max pâlit, et s'adressant à Madeleine :

— Mme Desportes a trouvé le portrait que j'ai fait de sa fille très ressemblant, mademoiselle, elle a voulu me le prendre; je m'y suis refusé, je voulais emporter ma petite Denise dans ma cabine de l'*Astrée*...

— Oh! ne te fâche pas; j'ai dit à mon père que ton dessin était très bien fait, il désire le voir, voilà tout.

— En effet, Max, tu me le descendras après déjeuner, reprit le baron.

— J'en suis fâché, mon père, mais je l'ai déchiré.

Un silence se fit, pendant lequel Madeleine souffrait visiblement. La colère de Max grandissait, il reprit :

— Je suis venu si précipitamment au Hautpas, après mon arrivée en France, que je n'ai point pris le temps de régler quelques affaires qui concernent mon prochain embarquement, je partirai demain pour Paris.

— Tu ne resteras pas longtemps, je suppose? demanda le baron.

— Je ne sais pas...

— Tu peux écrire, au lieu d'aller si loin?

— Ce serait difficile...

— Réfléchis. Peut-être demain, après la nuit passée, éviteras-tu ce voyage très coûteux. La nuit porte conseil... Ton ancien commandant, qui est à cette heure au ministère de la marine, te casera

bien sans qu'il soit besoin de ta présence à Paris. Et vous, mamzelle, prenez donc de cette galette, elle est parfaite, vous ne mangez pas, il ne faut point maigrir; vous êtes très bien comme ça. Non, vous n'en voulez pas? Espérons que demain vous ferez plus d'honneur à ma cuisine.

— Je ne sais, monsieur le baron, si demain je serai libre... Mon frère aura, je crois, besoin de moi...

— Allons donc, une désertion générale alors? Si Max s'en va demain, vous ne venez pas de votre côté. Je ne l'entends pas ainsi; votre joli visage est très égayant à ma table; il ne faut pas donner de l'importance aux boutades de mon fils, elles passent vite, il est très bon enfant, en somme... N'est-ce pas, Max?

— Je fais de mon mieux pour ne pas vous déplaire, mon père...

— N'en parlons donc plus et reste, crois-moi.

Lorsque Denise demanda à son oncle, après le déjeuner, s'il viendrait dans sa chambre, il répondit non, et s'éloigna du château. Qu'allait-il faire? Partir ainsi qu'il l'avait annoncé? Pour quel lieu? Rien ne l'appelait nulle part. L'intérêt de son embarquement... prétexte auquel son père ne croyait pas plus que lui.

D'ailleurs, à peine avait-il prononcé ce mot de départ que le cœur de Max s'était serré à l'étouffer. Il comprenait à cette heure la marche rapide de cet amour qu'il ne soupçonnait pas quelques jours auparavant. Il n'y avait pas deux mois qu'il voyait Madeleine pour la première fois, et déjà la crainte de la quitter lui causait une vive souffrance. Raison de plus pour s'éloigner, c'était sa seule sauvegarde... Et cependant, pourquoi perdre les derniers jours heureux passés auprès d'elle? Avant de la connaître, il n'en avait jamais eu de pareils. Si le danger devenait menaçant, il pourrait toujours écrire pour hâter son départ... Et une fois parti, qui sait s'il reviendrait jamais? A cette heure, qu'elle était là, que de la regarder, de lui parler, causaient une joie profonde à Max; il se priverait de cet innocent bonheur? Non, ce serait être cruel envers lui-même; il éviterait de se rencontrer avec Madeleine, mais, du moins, il la saurait tout près de lui... Il s'éveillerait le matin avec l'espoir de la voir; le soir, la lumière de sa fenêtre éclairerait sa nuit comme une étoile. Max aimait! Il en était sûr maintenant et répétait tout bas le nom de Madeleine en le trouvant doux à prononcer... Pourquoi, tout à coup, se souvint-il que, parfois en mer, lorsque soufflait un grand vent de tempête, on voyait un morceau de voile, arraché par l'ouragan, s'envoler très loin, à perte de vue... ou bien une épave, roulée par les vagues, poussée par un courant irrésistible, disparaître à l'horizon? Ainsi que la tempête emportait la voile ou l'épave, l'amour de Max l'entraînerait dans l'inconnu, dans

la douleur... Tandis qu'il rêvait à ces choses, l'espérance naissait sous l'éclosion de la jeunesse, de l'amour..., puis tout à coup son cœur s'enveloppait de tristesse et le découragement s'emparait du jeune marin.

Mlle Hureau cessait de venir déjeuner... Max ne se possédait plus et devenait la proie de ses impressions et de ses nerfs. Le matin, il était résolu à partir, le soir, il n'en avait plus le courage. L'apaisement qu'il espérait du voisinage de Madeleine lui faisait défaut... Vingt fois par jour, il voulait courir la rejoindre chez Denise, et cette lutte le laissait las, abattu à la fin de la journée. Une fois, il vit la jeune fille et l'enfant se diriger du côté de la rivière, à l'endroit où il les avait accompagnées... Oh! quelle tentation pour lui de les rejoindre! de passer une heure délicieuse à côté d'elle... mais depuis qu'il ne faisait qu'entrevoir la jeune fille, son amour avait grandi, et Max craignait, en parlant à celle qu'il aimait, que ses yeux ne pussent garder son secret, qu'un seul regard le dévoilât à Madeleine... Et puis, impossible de recommander à Denise de ne point parler de sa présence; alors Mme Desportes penserait que Max s'abstenait prudemment de voir Mlle Hureau au Hautpas, mais qu'il la poursuivait dans la campagne et que, ainsi, il ne l'oubliait pas... Alors, le pauvre garçon fuyait dans une autre direction que celle qui l'attirait. Son existence devenait un supplice... Aussi, un matin, avant que tout le monde fût éveillé, il alla trouver Landry.

— Tu vas atteler la charrette anglaise et me conduire à la station du chemin de fer, lui dit-il.

— Tu pars, mon mignon? demanda Julie.

— Pour quelques jours seulement que je passerai à Limoges.

— Tu fais bien; la vie ne te convient point ici; ton cœur n'y reçoit pas sa nourriture...

— Tu me comprends, toi, nourrice... Je ne suis pas heureux.

— Va donc te distraire un peu; as-tu prévenu ton père?

— Voici une lettre que Landry lui remettra.

— M. le baron ne sera pas content, il n'aime guère qu'on dispose de ses chevaux sans sa permission, Landry sera grondé...

— Ne crains rien, je prends tout sur moi. Allume une flambée, que je me chauffe avant de monter en voiture.

Une demi-heure après Max partait. Le jour naissant baignait d'une teinte indécise et rose toute la campagne. Personne dans les champs; un brouillard s'élevait des prairies, donnant l'illusion de la mer au jeune marin, qui fuyait ses pensées et marchait au-devant de l'incertitude, sûr de ne pas trouver le bonheur, ne demandant que de moins souffrir. En tous cas, l'éloignement changerait sa souffrance... c'était une épreuve qu'il lui fallait tenter.

Quand le baron de Lusset descendit le matin, son front était soucieux, il tenait une lettre à la main qu'il tendit à Mme Desportes :

— Tiens, c'est de ton frère; il nous a quittés.

— Il reprend la mer!

— Non, pas encore... Il ne sait ce qu'il veut, c'est un ustuberlu, il court après la lune qui marche plus vite que lui.

— Vous dit-il la cause de son départ?

— Non : un séjour d'une huitaine à Limoges... voir un camarade... C'est un conte; il s'ennuie ici, ou bien il s'y amuse trop... La petite frimousse de mamzelle Hureau...

— Je suis sûre, tel que je connais Max, et, d'après ce qu'on dit de cette fille, qu'il n'y a rien de blâmable entre eux. Je craindrais plutôt que mon frère, avec son cœur tendre et naïf, ne prît trop au sérieux ses sentiments pour Mlle Hureau. Cette fuite me préoccupe, il est dans le cas, après cette absence, de revenir plus amoureux que jamais, et alors...

— Alors, quoi?... Il repartira sur l'*Astrée* et, quand il reviendra dans deux ans, il ne songera plus à cette petite, qui sera mariée. Il faudra que j'en parle à mon valet de chambre, c'est un beau gars, il a quelques économies, je suppose, d'après les comptes qu'il me fait; cette fille est jolie, on la mettrait lingère ici...

— Vous vous abusez, mon père, Mlle Hureau n'épousera pas François; elle est trop instruite pour y consentir. Peut-être est-elle ambitieuse, et a-t-elle compris combien Max serait une proie facile, et veut-elle...

— Tu ne soupçonnes pas qu'il pense à l'épouser! s'écria le baron avec une violence qui surprit sa fille.

— J'espère que non; mais ce départ de Max ne me dit rien qui vaille.

— Nous verrons bien. Entre mon fils et moi la lutte ne serait ni longue ni incertaine. Tu me connais, Thérèse; tu sais que quand je veux une chose, je la veux bien. Je te l'ai prouvé, lors de ton mariage; il en sera de même pour ton frère.

Le lendemain, le marquis de Prémolin demandait, par une lettre au baron de Lusset, la main de Mme Desportes pour son fils. Après avoir fait attendre deux ou trois jours la réponse, par convenance, la demande fut agréée, et Thérèse oublia tout ce qui n'était pas son mariage, et les multiples occupations auquel il donnait lieu : achats de toutes sortes, projets pour la nouvelle installation qu'elle projetait de concert avec son fiancé, qui venait presque chaque jour au Hautpas. Moins que jamais, Mme Desportes n'avait le temps de s'occuper de sa fille; Madeleine lui devenait plus nécessaire. A part le déjeuner, que la jeune fille ne voulut plus accepter, elle passait

toutes les journées avec Denise. Mme Desportes n'avait point encore présenté sa fille à son futur beau-père. Lorsque celui-ci demanda, une après-midi, à la voir, Thérèse sonna.

— Dites à mademoiselle de descendre.

Au bout d'un instant, Denise entra dans le salon, donnant la main à Madeleine, qu'elle adorait et ne voulait plus quitter. La jeune gouvernante croyait Mme Desportes seule; en voyant un étranger, elle se retira aussitôt.

— Quelle est donc cette belle personne? demanda Prémolin, avec plus de sincérité que d'adresse.

— C'est une paysanne qui garde ma fille pendant que je ne puis m'en occuper, répondit Thérèse, dépitée du regard d'admiration de son futur en apercevant Madeleine.

— Ce n'est pas une paysanne, maman, c'est ma maîtresse, reprit Denise.

— Voici ma fille, monsieur, très indisciplinée, elle aura besoin de la pension.

— Oh! maman... si j'y vais, j'emmènerai mademoiselle, n'est-ce pas?

— Ayez donc des enfants, pour qu'ils aiment mieux des étrangers que leur mère! Denise, donne la main à M. de Prémolin et va rejoindre Mlle Hureau, dit Mme Desportes.

L'enfant obéit, ne se doutant pas que la pauvre Madeleine avait désormais une ennemie en Thérèse, qui ne lui pardonnait pas d'avoir été trouvée jolie par son fiancé et que sa fille la lui préférât.

Pendant que ceci se passait au Hautpas, Max essayait vainement de s'étourdir. Il s'était fait présenter au cercle par le frère d'un de ses camarades de l'*Astrée*, qui, lieutenant de cavalerie à Limoges, s'employait de son mieux pour divertir Max; mais l'officier s'aperçut bientôt que c'était impossible. Le marin déclinait toute invitation, et disparaissait, dès le matin, pour s'en aller tout seul, à pied, déjeuner dans une auberge, puis s'étendre à l'ombre des grands arbres, dont la ville est entourée. Alors il fermait les yeux, sûr de voir apparaître Madeleine, qu'évoquait sa pensée : elle, toujours elle... l'absence, loin de la lui faire oublier, la rendait plus présente à Max. Elle lui parlait maintenant et répondait aux questions du jeune homme ce qu'il souhaitait d'entendre... elle lui disait qu'elle l'aimait, qu'elle serait à lui, s'il avait la volonté de l'obtenir... et Max se laissait bercer par des rêveries qui lui faisaient trouver la réalité une déception et un ennui tout ce qui semblait un plaisir aux autres. Au bout de quelques jours, sa résolution était prise : il épouserait Madeleine! pourquoi pas? Les journées passées loin de son père et de sa sœur avaient estompé leur personnalité de teintes

plus effacées, tandis que celle de Madeleine surgissait plus intense, primant tout autour d'elle. L'amour de Max, qui s'exaltait par l'éloignement, l'aveuglait sur les obstacles... Parfois il se disait bien que la fierté de Madeleine se révolterait d'entrer de force dans la famille de Lusset; mais le baron céderait... Il trouvait la jeune fille très jolie... mais que deviendrait-elle pendant que son mari serait en mer? A cette pensée un pli se creusa sur le front de Max. Le baron n'était point le compagnon sévère qui convînt à une jeune femme, veuve pendant de si longs mois, des années souvent... Il parlait trop librement et blesserait les principes de piété, de moralité si rigides chez Madeleine... mieux vaudrait l'installer à Toulon... Se résignerait-elle à quitter son frère? Et puis Max comprenait, qu'avant tout il lui faudrait le consentement du baron, car la dignité de Madeleine n'accepterait pas un mariage conclu à l'aide de sommations... Qui sait, il y a un dieu pour les amoureux... tout s'arrangerait sans doute plus facilement qu'il ne le croyait et, fort de cet espoir, Max se demanda ce qu'il faisait depuis huit jours à Limoges, à perdre son temps, à voyager dans les nuages, tandis que le combat pour son bonheur l'appelait au Hautpas? Le lendemain il prit le train qui devait le ramener chez son père, il ne prévint point de son retour; il voulait faire la route à pied : 6 kilomètres de la station au château, par cette belle saison de septembre. Max calcula l'heure à laquelle Madeleine quittait Denise, il savait le chemin qu'elle prendrait, il l'attendrait sur la route... personne n'en saurait rien... On le croyait à Limoges. Avec quelle allégresse il marchait sur la route familière, où les arbres semblaient le saluer d'un air de bienvenue. Jamais le cœur de Max n'avait battu si joyeusement; n'allait-il pas au-devant de la bien-aimée... Madeleine devait l'aimer aussi... ils seraient heureux! et les nuages sombres s'envolaient de l'esprit inquiet du jeune homme, comme ces nuées que le soleil perce de sa lumière et chasse devant lui.

Le voici arrivé au raccourci qui conduit du château au village de Saint-Yves; Max s'est assis au pied d'un buisson; il attend... Pourvu qu'elle ne soit pas souffrante, qu'elle n'ait pas manqué sa leçon au château?... Que les minutes semblent longues! Max regarde sans cesse à sa montre. Enfin! là-bas, il aperçoit la robe bleue qu'il connaît si bien, Madeleine n'en a guère de rechange, la taille svelte se dessine sur le fond clair du ciel... Max se lève...

— Vous! c'est vous! s'écrie Madeleine; je vous croyais en voyage; vous m'avez fait peur.

— Mais je suis revenu, je m'ennuyais trop!

— Mlle Denise vous regrettait et parlait souvent de vous, elle a beaucoup de cœur...

— C'est la seule, je le crains, qui se soit aperçue de mon absence?

Était-ce un rayon de soleil trop vif qui colora les joues de Madeleine? Max attendait, anxieux, un mot qui ne vint pas; cependant, certes, elle avait rougi. Pourquoi, et pourquoi baissait-elle les yeux, en gardant le silence? Tous les deux marchaient près l'un de l'autre et, loin d'en goûter le charme, la joie de Max, qui, tout à l'heure l'entraînait, souriant, au-devant de la jeune fille, s'éteignait. Peu à peu l'inquiétude renaissait; il n'osait plus faire part à Madeleine de ses projets, car les obstacles paraissaient grandir comme une haute muraille qui lui cachait l'Espérance. Décidément, il ne dirait rien à celle qu'il aimait avant d'avoir parlé à son père. Il savait d'avance qu'il aurait une lutte à soutenir; à quoi bon en instruire Madeleine? Il serait temps de venir lui tendre la main quand il lui demanderait d'être sa femme. Et tous deux, peut-être, avaient une commune pensée si absorbante qu'elle les laissait muets et troublés.

— Vous tournez le dos au Hautpas, monsieur, allez-vous donc à Saint-Yves? demanda Madeleine, qui la première reprit la parole.

— Je voulais vous accompagner quelques instants, me refuserez-vous ce plaisir?

— Mais... si on vous rencontrait avec moi, le jour de votre arrivée, au lieu de vous rendre au château, que dirait-on? Je sais bien que cela ne tire pas à conséquence... vous désirez savoir des nouvelles de votre nièce, n'est-ce pas?

— Je ne songeais pas à Denise... je voulais vous voir.

Un regard suppliant et grave de Madeleine l'arrêta; la fierté, la candeur si loyale de la jeune fille, se lisaient dans ce regard, qui défendait à Max d'en dire davantage. Il comprit qu'elle serait blessée d'un aveu qui ne fût pas suivi de la demande de sa main. Cependant il ne pouvait se résigner à la quitter, lui qui, depuis huit jours, ne songeait qu'à elle. A cet instant du revoir qui fait tout oublier il était impossible de se séparer de Madeleine ainsi. S'il la laissait lire en sa pensée? Déjà on apercevait les maisons du village, Madeleine pressait le pas... comme c'était cruel... que ne parlait-il donc? Eh bien, non... sa gorge se serrait, il ne trouvait plus rien à dire.

— Il ne faut pas aller plus loin, monsieur, et la jeune fille s'arrêta. Je serai tout à l'heure rendue chez moi.

— Si vous saviez, pourtant, combien j'avais de choses à vous apprendre?

— Vous parlerez devant Mlle Denise, cela vaudra mieux...

— Que devez-vous penser de moi?

— Que vous êtes digne de l'estime de ceux qui vous connaissent. Adieu, monsieur.

Et Madeleine pressa le pas pour empêcher Max de la suivre.

Ainsi, c'étaient ces courts instants qu'il avait entrevus à Limoges avec tant d'ivresse... alors que, dans l'herbe, il murmurait le nom de Madeleine avec tout l'amour dont son cœur était rempli. De quel visage ému elle l'écoutait alors, si différent de l'expression sérieuse de tout à l'heure. Cependant elle avait rougi... Comme un éclair qui traverse la nuit, ses joues s'étaient colorées, elle ne pouvait cacher son trouble lorsqu'il disait :

— Je crains que Denise se soit seule aperçue de mon absence...

Comment ensuite ne lui avait-elle rien demandé?

— Ah! je ne suis pas digne d'être heureux! s'écria Max, qui s'assit sur le talus du chemin. Je n'ai ni volonté ni courage, hormis celui, si facile, de braver la mort dans mon métier. Le beau mérite... le dernier des matelots est aussi brave que nous autres officiers, mais me voilà défaillant, ne sachant ni vouloir ni pouvoir, quand peut-être le bonheur de Madeleine est en cause avec le mien... lâche, lâche! que je suis... Maman, maman, dit-il, presque malgré lui, vous avez dû, comme moi, mieux aimé mourir que lutter.

Max entendit l'horloge de Saint-Yves qui sonnait six heures. Il se leva vivement.

— Déjà, dit-il, pourvu qu'on ne m'interroge pas! que répondrai-je? Je devrais être au Hautpas depuis longtemps.

Quand Max entra, non seulement on ne l'interrogea pas, mais son père ne parut point se souvenir de son absence; il lui parla comme si Max n'avait pas quitté le château.

— Ah! tu arrives à propos! Prémolin dîne ici ce soir, ça va vite; ta sœur mène à grandes guides ses affaires, et lui est suffisamment amorcé par la beauté de Thérèse et surtout... par les renseignements des notaires. Les millions de ma fille sont aussi clairs que son teint... hé, hé, c'est très tentant tout ça; mais tu ne ris pas, tu as toujours une mine qui a l'air de se tromper en venant à la noce, c'est un enterrement qu'elle annonce.

— Je voudrais vous demander un entretien, mon père.

— Eh bien, parle.

— Pas en ce moment, nous serions dérangés; je n'ai que le temps de m'habiller, puisque nous avons du monde... la poussière du chemin de fer...

— Ah! c'est vrai, tu arrives de Limoges, tu t'es bien amusé, n'est-ce pas? Va t'habiller, mon garçon, Prémolin sera, je gage, en habit noir, fais-en autant, Thérèse aime cela; c'est une protestation contre le veston de ce pauvre Desportes.

— Quand pourrez-vous m'écouter, mon père?

— Demain, avant déjeuner, à dix heures. J'espère qu'il n'y a rien de grave pour ta carrière?

— Non, je voudrais...

— C'est bien, c'est bien... nous causerons de ce que tu voudras, mais pas maintenant, si cela doit m'ennuyer, tu troublerais mon appétit et le dîner est bon.

Max remonta dans sa chambre. Quand il descendit, Thérèse, très élégante, riait et causait si bien avec le beau Prémolin, qu'elle ne s'aperçut pas de l'arrivée de son frère; mais Denise le vit et vint lui prendre la main qu'elle baisa.

— Te voilà donc, dit-elle, si tu savais comme j'ai besoin que tu m'aimes! Je vais avoir un papa, si c'était toi, au moins!

Max souleva l'enfant et l'embrassa, le cœur aussi gros que celui de Denise, qui paraissait prête à pleurer.

— Va donc saluer ton futur beau-frère, murmura le baron, en passant à côté de son fils.

Max s'efforça d'être cordial avec cet étranger qui, bientôt, deviendrait son frère... Quelle dérision que ce titre! Quand déjà Thérèse était si peu sa sœur!

Ainsi tous étaient heureux dans cette maison; lui seul, et la pauvre petite Denise portaient en eux une inquiétude dont personne ne se souciait. Leur avenir à tous les deux était si sombre! Max ne voyait plus de clarté dans le sien. Le bonheur si factice de sa sœur semblait l'antagoniste de l'espoir qu'il caressait... Dans cette lutte, Max serait vaincu. Comment l'humble Madeleine pourrait-elle se faire une place de sœur à côté de la comtesse de Prémolin? Ce salon éclairé, la robe garnie de dentelles de Thérèse, ces gros diamants à ses oreilles, tout ce luxe c'étaient les armes qui combattraient contre Max et celle qu'il aimait... Il fut arraché à ses pénibles pensées par un bras passé autour de son cou, et la tête de Denise qui s'appuyait sur son épaule.

— Tu as du chagrin, lui dit-elle; je vois bien tes yeux; moi j'en ai aussi...

— Egoïste que je suis, ma chérie mignonne, je ne songeais qu'à moi...

Et Max eut tout à coup l'intuition de la jeune vie de l'enfant, sevrée de caresses qui, à cet âge, en sont la nourriture même. Plus tard, s'il n'était plus là, à qui dirait-elle ses chagrins, ou ses secrets espoirs? Avec quelle indifférence on déciderait de sa destinée! la mariant au premier homme qui l'éloignerait du foyer où elle n'aurait jamais la place que l'amour maternel garde à l'enfant... et Max fut pris d'une pitié infinie pour cette petite qui se serrait entre ses bras comme en son seul refuge.

— Emmène-moi avec toi, quand tu iras loin, dit-elle tout bas.

— Ah! si je le pouvais!... Mais c'est impossible.

— Tu crois que j'aurais peur sur la mer?

— Non; il m'est défendu d'emmener quelqu'un dans mon vaisseau.

— Même pas ta petite fille?

— Même pas ma femme, si j'étais marié...

— Je resterai donc toute seule? Si tu demandais que M[lle] Madeleine vînt avec moi?

— Hélas! ma pauvre chérie, elle non plus ne peut te suivre... Son frère a besoin d'elle.

— Tout le monde a donc quelqu'un?

Et deux larmes que Denise ne pouvait plus retenir coulèrent sur ses joues.

— Monsieur le baron est servi, annonça à haute voix le maître d'hôtel, en ouvrant la porte à deux battants.

— Essuie vite tes larmes, chérie, on nous gronderait tous deux.

Et l'oncle prit la main de sa nièce pour passer dans la salle à manger.

Le soir, rentré dans sa chambre, il se souvint du souhait de Denise; elle aussi voudrait que Madeleine ne la quittât plus. Comme tout serait facile cependant, si l'orgueil s'effaçait pour laisser passer le bonheur. Madeleine, devenue la tante de Denise, déchargerait Thérèse de sa responsabilité maternelle; Denise deviendrait leur fille aînée, elles habiteraient Toulon toutes les deux, et, quand Max reviendrait en congé, elles seraient là, sur le quai, à l'attendre... leurs baisers lui souhaiteraient la bienvenue. Madeleine emploierait le temps de l'absence à instruire l'enfant, et, si elle devenait mère, Denise, à son tour, serait bonne à ses petits cousins. On la marierait à un brave marin que Max aurait eu le temps de juger, afin d'être sûr qu'il ferait un bon mari. Pourquoi tous ces projets seraient-ils irréalisables? C'était si simple, cependant... Le lendemain Max parlerait à son père; fortifié par cette pensée que l'avenir de sa nièce était lié au sien, il serait éloquent, pour gagner les deux causes qui lui tenaient tant au cœur.

Le matin, Max se leva et, selon son habitude de marin, regarda par sa fenêtre; la campagne était noyée dans un brouillard épais qui ne laissait apercevoir que la cime des arbres.

— Quel singulier hasard! se dit Max, la terre, comme ma destinée, est enveloppée de mystère; se dégagera-t-elle de ses voiles pour briller, tantôt, sous le soleil, réchauffée par ses rayons? Ou bien la pluie viendra-t-elle, comme les larmes du ciel, l'inonder de tristesse... Si le soleil paraît, j'aurai bon espoir... Sinon mon cœur

s'attristera d'avance... J'aurai peur; peur, moi! Que m'arrive-t-il donc? je frissonne, mes mains sont glacées. J'ai besoin, pour ne pas mépriser ma faiblesse, de me souvenir du jour où je me jetai par-dessus bord, pour sauver un matelot qui se noyait... et, au Sénégal, quand notre embarcation fut entourée de pirogues pleines de nègres ennemis, mon cœur ne battit pas plus vite, cependant, nous étions dix contre deux cents. Non, non, la mort n'est rien! C'est la vie de mon cœur pour laquelle je tremble; c'est elle qui est le terrible enjeu que je vais risquer tout à l'heure. Si je perds, je ne reviendrai plus ici, je partirai, emportant ma blessure dont je ne guérirai pas. Et Max regardait anxieusement le temps. Le brouillard emprisonnait toujours la terre comme un linceul blanc, très léger, et cependant impénétrable; dix heures sonnèrent.

— Allons, mon père m'attend. Mon Dieu! mon Dieu! faites que je revienne heureux tout à l'heure! dit le pauvre Max.

Il descendit l'escalier plus ému que s'il eût dû passer devant un conseil de guerre.

Il frappa à la porte de l'appartement de son père.

— Entrez, répondit le baron. Eh bien, mon garçon, assieds-toi. Nous voici seuls, dis-moi ton affaire, ce sera-t-il long?

— Cela dépendra de vous, mon père.

— De quoi s'agit-il?

— Je... je voudrais me marier...

— Tu as raison, quoiqu'un peu jeune encore; mais les marins, qni sont les gens ayant le moins besoin de femmes, puisqu'ils les laissent à terre pendant qu'ils s'en vont au diable, les marins ont tous la manie du mariage. As-tu une femme en vue?

— Oui, mon père.

— Ah! voyez-vous ce cachotier... Est-ce une étrangère?

— Non, mon père.

— Une Française? J'aime mieux cela, je déteste les accents étrangers. Est-elle de Limoges? C'est peut-être la cause de ton voyage, mon gaillard?

— Non.

— Est-ce dans les environs?

— Oui, mon père.

— Explique-toi donc, nous avons l'air de jouer aux jeux innocents... Je ne connais pas de jeunes filles dans les environs, mais je ne sors plus; c'est sans doute ta sœur qui t'a renseigné?

— Non, vous connaissez cette jeune fille.

— Je ne vois pas un chat, tu te trompes. Nomme-la.

— C'est... Mlle Hureau.

— Ah! la plaisanterie est bonne! Cependant, Max, tu n'as point

l'habitude d'en risquer avec moi, et moi de les supporter; tu veux rire?

— Je n'épouserai que Mlle Hureau, mon père, ou je ne me marierai pas.

— Ah! voilà qui m'est égal, par exemple, si tu crois me fléchir par cette menace, tu te trompes absolument. Je n'ai point le fétichisme des petits-enfants; j'en ai déjà une qui ne me divertit guère, tu resteras donc garçon, jusqu'à ce que la lubie qui te traverse le cerveau soit passée. Ton prochain voyage te l'enlèvera promptement et, au retour, il sera bien temps encore pour toi de goûter de l'hyménée.

— Mais vous ne comprenez donc pas, mon père, que j'aime Mlle Madeleine.

— Eh bien! aime-la, si cela t'amuse; mais arrête-toi là.

— Vous ne l'avez pas regardée, car vous auriez lu dans ses yeux sa loyauté, sa vertu...

— Si fait, je l'ai regardée, comme je regarderais Clémence, la femme de chambre de ta sœur...

— Vous voulez me blesser?

— Pas du tout; mais quelle différence vois-tu entre Clémence et Mlle Hureau? L'une sait mettre l'orthographe, tandis que l'autre l'ignore, voilà tout. Voyons, je pense que cette berquinade est un rêve, tu vas te réveiller... parlons d'autre chose.

— Je ne vous ai point encore persuadé, mon père, du prix que j'attache à la demande que je vous fais. C'est le bonheur de toute ma vie auquel je vous prie de consentir, sinon je ne reviendrai plus en France.

— Tu as vraiment l'air de croire ce que tu dis... Comme la jeunesse aime les illusions! Je suis sûr que c'est ton Sénégal qui nous vaut cette boutade. Les femmes y étaient affreuses, tu reviens en France et tu tombes en admiration devant la première grisette venue, puis, comme tu es un garçon qui prend tout au sérieux, tu me demandes de l'épouser!

— Y consentiriez-vous?

— Jamais, tu m'entends, jamais!

— Même si je m'exilais pour toujours?

— D'abord, je n'y crois pas.

— Je vous le jure, mon père.

— Prenez garde, monsieur mon fils; vous allez m'ôter toute la contrariété que votre chagrin d'enfant pourrait me causer. Ainsi, pour une petite pécore que vous avez vue deux fois, et qui a placé ses œillades à gros intérêts, vous me menacez de me quitter sans retour, de me laisser, à mes derniers moments, entouré de mes

domestiques. Eh bien, soit! Mais sachez que, fussiez-vous mourant à mes pieds, jamais je ne donnerai mon consentement à un pareil mariage, qui vous déclasserait et avilirait mon nom, en le faisant porter par une fille de cette classe.

— Mais...

— Assez! Du reste, cette intrigante s'accommodera sans doute des sommations que vous pourrez me faire. Un Lusset, avec 50 000 fr. et officier de marine, cela vaut bien le marchand de vaches, ou l'épicier auquel mamzelle Hureau peut prétendre... Faites ce que vous voudrez; vous savez que jamais cette fille, quoi qu'il arrive, ne mettra les pieds ici, ni vous non plus, si vous l'épousez; je la chasserais, entendez-vous bien? Je vous chasserais tous deux. Maintenant je n'ai plus rien à vous dire, vous pouvez vous retirer.

Comme Max était pâle; ses lèvres tremblaient en répondant :

— Je partirai donc demain, mon père, je n'exposerai pas plus longtemps Mlle Hureau à vos insultes. J'ai une seule grâce à vous demander, elle ne sait rien de ce que je viens de vous dire...

— Allons donc! Vous me la baillez belle!

— Je vous en donne ma parole d'honneur. Comme je ne la verrai plus, voulez-vous me promettre qu'elle ignorera toujours notre entretien et que vous la laisserez auprès de Denise jusqu'au mariage de ma sœur, qui a lieu ici, paraît-il.

— Si vous me jurez de ne pas partir et d'oublier votre folie...

— Je partirai; mais je n'oublierai pas.

— J'en sais plus long que vous là-dessus; le temps est un grand guérisseur.

— Ah! si vous aviez eu un peu de pitié, mon père!

— Tu me l'aurais reproché dans dix ans, quand Mlle Hureau aura le teint moins frais.

— Ainsi rien ne peut vous toucher? Je souffre beaucoup, allez... N'aurez-vous pas du regret si mon désespoir me tue loin de vous?

— Des phrases, tout cela... On ne regrette pas de faire son devoir. Or le mien est de maintenir notre nom intact de toute mésaillance; je ne suis point cause si vos goûts ne sont pas à la hauteur de votre race, de votre éducation. En y réfléchissant, je ne puis croire que ce que vous m'apprenez de votre... comment dirai-je? *toquade* pour cette villageoise soit sincère, vous vous trompez vous-même.

— Vous le verrez bien quand vous m'aurez perdu...

— Brisons là, ce ton me blesse. Vous savez ma volonté irrévocable. *Jamais* ce mariage n'aura lieu de mon consentement; à vous d'aviser. Maintenant séparons-nous, les émotions me sont très nuisibles...

— Alors, c'est un adieu que je vous fais, mon père, je partirai demain matin...

— Soit. Quand vous serez à bord vous me rendrez justice.

La pâleur livide de Max, lorsqu'il quitta son père, n'attendrit point M. de Lusset, dont le visage de marbre demeura impénétrable. Cependant, qui sait, si le regard désespéré du fils ne serait pas le dernier que ce père verrait jamais? Max monta dans sa chambre et s'y enferma. Ainsi tout était bien fini! l'écroulement était si complet, que pas une pierre de l'édifice qu'il avait bâti dans son cœur ne restait debout. La nuit le saisissait en pleine lumière, le désespoir en plein rêve de bonheur... Tout venait à la fois barrer la route à ses espérances... Il ne lui restait plus rien. Sa famille, il n'en avait plus. Son pays, il lui disait adieu pour toujours. Madeleine, oh! Madeleine! il ne la reverrait jamais! Et Max vint s'accouder à sa fenêtre se demandant si le ciel était encore cette fois à l'unisson de sa douleur. Oui, le ciel pleurait avec lui, de larges gouttes de pluie tombaient sur la tête nue du pauvre garçon et se confondaient avec les larmes que Max ne retenait plus. Les images de Madeleine et de Denise passaient devant lui, comme pour s'associer à sa détresse. N'étaient-elles point aussi les victimes de l'impitoyable orgueil de son père, qui les frappait ainsi que lui; mais combien elles souffriraient moins, ignorantes de l'arrêt qui, en cette journée, brisait l'avenir de Max... Il leva les yeux au ciel dans un mouvement de révolte contre cette injustice qui broyait son cœur, sans qu'il eût la conscience de l'avoir mérité. Les nuages couraient comme des fous... comme des messagers de malheur... Max percevait parmi eux de gros rochers noirs, des forteresses gigantesques qui s'écroulaient tout à coup, et dont les débris disparaissaient, poussés par des rafales furieuses; les grands peupliers se penchaient avec des cris de blessés...

— Quelle tempête il doit faire sur mer! se dit Max, quel dommage que je ne sois pas mouillé par les vagues! bercé par l'espoir de les voir se refermer sur moi! Mais, patience, ce sort-là me sera plus fidèle que celui que je rêvais ce matin...

— Es-tu malade? dit une petite voix derrière sa porte fermée, tu n'es pas venu au déjeuner... Veux-tu m'ouvrir?

Max hésita; ce nouveau chagrin des adieux de l'enfant le trouvait sans courage.

— Parle-moi, es-tu là? répéta Denise.

— Oui, chérie.

— Ouvre-moi, je t'en prie.

Il céda; l'enfant vit son visage ravagé, ses yeux rouges de larmes, elle se jeta dans ses bras.

— Qu'as-tu?... réponds donc?... Mon Dieu! mon Dieu!

Lui, l'avait saisie et l'emportait au fond de sa chambre, cachant ses sanglots au cœur innocent qui partageait sa peine... Denise baisait ses cheveux et cherchait des mots tendres pour le consoler...

— Ne pleure plus, petit oncle, je t'aime tant! Que veux-tu que je te donne?. C'est grand-père qui t'a grondé, n'est-ce pas? mais demain il n'y pensera plus... Nous irons nous promener tous les trois avec mademoiselle...

— Oh! tais-toi, chérie, tais-toi, tu me fais mal... Adieu.

— Je te reverrai, tu ne pars pas encore, dis?

— Non, non, embrasse-moi et va-t'en, n'oublie pas que moi aussi je t'aimais bien!

— Ne parle pas comme ça, ou je vais pleurer aussi. Si tu voyais comme tu as l'air d'avoir du chagrin...

— Est-ce que tu attends Mlle Madeleine aujourd'hui?

— Oui, tout à l'heure.

— Ne lui dis pas que tu m'as vu pleurer.

— Pourquoi? Elle aurait pitié de toi aussi.

— Je t'en prie, fais cela pour moi.

— Si tu le veux?...

— Oui, adieu, ma chérie...

Et, après un dernier baiser, Max la fit sortir. Il était à bout de forces et tomba sur son lit, où il s'étendit accablé. Son émotion l'avait brisé... Ses pensées devenaient confuses, elles passaient, changeant d'objet. Une chanson de matelot lui revenait en mémoire, c'était même sa pensée persistante... Un instant, il chercha l'air et se prit à chanter à mi-voix pour le retrouver.

Là-bas, là-bas, là-bas
Y a t'une haute grève...
Sur le haut de la grève
Y a t'une grande croix...
. . . .

C'était la tristesse de l'air, sans doute, qui la lui rappelait... elle le berçait comme un chant de nourrice et, peu à peu, Max ferma les yeux et s'endormit sous le poids de sa souffrance. Quand il se réveilla, il devait être tard; le soleil était couché; déjà quelques étoiles apparaissaient, à peine visibles, brillant cependant d'une faible lueur, comme des vers luisants dans l'herbe. Dès que Max eut repris possession de lui-même, son chagrin le ressaisit, avec une telle violence, qu'il craignit de laisser échapper des cris de douleur. Tout à coup un désir intense de revoir Madeleine le fit se jeter à bas de son lit. A tout prix, il lui dirait adieu; mais elle avait

regagné Saint-Yves, il ne pourrait entrer chez elle, sous peine de lui faire un tort grave, elle refuserait de le recevoir... et son frère qui ne le connaissait pas... Il se rappela que, lors de son intervention pour protéger Madeleine contre l'ivrogne, elle lui avait dit que tous les soirs elle se rendait auprès d'une vieille malade pour la soigner, lui préparer ses boissons pour la nuit... Max se souvint du chemin qu'elle avait parcouru; il sortit comme un fou et se dirigea de ce côté, décidé à y passer la nuit avec l'espoir que, le matin du moins, il trouverait un moyen d'apercevoir Madeleine. Quand il arriva à l'embranchement de la route et du sentier par lequel elle devait passer, Max s'assit sur le talus et attendit... Son cœur battait si fort qu'il dominait le cri des grillons et des reinettes; car les bruits de cette nuit-là étaient pareils à ceux de la nuit paisible et douce qui l'avait vu si heureux auprès de Madeleine... tandis qu'à cette heure elle éclairait son désespoir! Que dirait-il à celle qui allait venir? Est-ce qu'il le savait! il ne voulait pas qu'elle pût croire qu'il était parti sans un regret, que ses regards, que les mots qu'il laissait échapper, que tout avait été mensonge.... Non, il suffirait que Madeleine vît son visage défait pour qu'elle comprît sa souffrance, qu'elle devinât la lutte qu'il avait subie, avant de s'avouer vaincu. Comme il regardait toujours le chemin, il vit Madeleine avancer comme une apparition, lentement, la tête baissée...

— C'est moi, dit-il en se levant. N'ayez pas peur.

— Non, je n'ai pas peur, dit-elle aussitôt, sans surprise, comme si elle l'eût attendu.

Et sa voix parut plus douce et plus triste à Max. Pourquoi? Que savait-elle?

— Mlle Denise m'a dit que vous n'étiez pas descendu à déjeuner, êtes-vous malade?

— Je pars demain...

— Pas pour vous embarquer?...

Et la lune éclaira sa pâleur subite.

— Si, j'irai si loin que je ne prévois pas le retour.

— Mais... c'était en octobre seulement, disait-on, que votre congé finissait?

— C'est vrai... et cependant je dois partir si je veux rester un honnête homme.

— Que voulez-vous dire?

— Rien... rien... si vous pensez parfois à moi... dites-vous que je suis bien malheureux!

Madeleine ne lui en demanda pas la cause... elle se tut, et sembla chercher, pour se soutenir, un point d'appui qu'elle ne trouvait pas... elle chancela un instant, mais se raidit aussitôt.

— Avez-vous eu recours à votre père pour vous consoler? dit-elle très bas.

— C'est lui qui me chasse et qui me tue!

— Ah!... alors on ne vous reverra plus ici?

Ses paroles semblaient un souffle, tant Max avait de peine à les entendre...

— Non, non... hélas!... si vous saviez...

— Je ne sais rien... ne parlez pas... adieu monsieur... Dieu vous garde!

— Madeleine! s'écria Max, malgré lui.

Et, saisissant les mains de la jeune fille, il les appuya sur ses yeux pleins de larmes.

— Oh ciel! vous pleurez!

— Oui, je pleure, parce que je vous...

— Taisez-vous! oh! taisez-vous! je vous en prie, afin que je puisse prier Dieu pour vous, avec Denise.

— C'est vrai, je n'ai pas le droit de parler.. pardonnez-moi...

— Adieu...

La jeune fille, se dégagea et reprit seule le chemin du village... En la regardant s'éloigner, Max, qui était resté immobile, songea tout à coup qu'il ne la reverrait plus, et pris d'un accès de désespoir farouche.

— Madeleine! s'écria-t-il encore...

Et il pressa le pas pour la rejoindre... le bruit d'un sanglot traversa la nuit et parvint jusqu'à lui; il s'élança à la poursuite de Madeleine, mais elle se mit à courir et, par une fuite précipitée, gagna Saint-Yves, dont elle n'était plus qu'à quelques pas, et disparut derrière les maisons.

Le lendemain, Max partait et, quelques jours après, obtenait un ordre d'embarquement.

. . . .

Deux ans s'étaient passés sans que Max revînt au Hautpas. Julie recevait parfois un mot du jeune marin, qui venait de bien loin. Ces jours-là, Julie avait toujours une course à faire à Saint-Yves, elle s'arrêtait devant la fenêtre où Madeleine travaillait; la fenêtre s'ouvrait et, après avoir parlé d'abord de toute autre chose :

— Mon mignon Max va bien, disait-elle, il m'a écrit un petit mot aujourd'hui; si vous voulez le lire, je le reprendrai dimanche, mais cachez-le bien, car il n'écrit pas à son père et je ne dis point au château que j'ai des nouvelles.

Un matin, la lettre de Max qui parvint à Julie était si triste que Mme Landry ne voulut point la montrer à Madeleine.

« Je n'ai plus guère la force ni le courage de vivre, nourrice plains-moi, je suis bien malheureux », écrivait Max.

Julie ne dormit pas cette nuit-là et depuis, chaque fois qu'elle passait devant la fenêtre de Madeleine, elle n'osait plus lever les yeux sur le visage pâle, dont les longs regards tristes la suivaient jusqu'au détour du chemin. Le dimanche suivant Madeleine s'approcha de Julie :

— On ne vous voit plus, madame Landry... vous n'avez rien qui vous tourmente?

— Non... J'ai tant à faire au château. Depuis que Mme Thérèse est mariée, elle ne vient plus guère par ici, et M. le baron est plus exigeant que jamais; bien dur, allez!

Et Julie baissait la voix.

— Vous n'avez point de nouvelles?

— Pas encore... il est si loin... pauvre petit!

La nourrice eut l'air de chercher son mari pour s'éloigner. La souffrance se lisait si clairement en toute la personne de Madeleine, que les gens de Saint-Yves disaient :

— Pauvre fille! elle s'en va de la poitrine...

Un jour Mme Landry se dirigea vers le village, mais au lieu de prendre la grande rue qui le traversait, elle s'engagea dans le sentier qui conduisait au jardin du maître d'école. C'était un jeudi, les enfants avaient congé, M. Hureau ne se trouvait pas chez lui. Julie entra dans la maison et ouvrit si doucement la porte de la chambre de Madeleine, qu'elle vit la jeune fille, avec de grosses larmes qui coulaient sur ses joues amaigries. A un mouvement de Julie, elle releva la tête...

— Vous! c'est vous! dit-elle, vous m'avez fait peur...

Et elle essuya précipitamment ses larmes.

— Mais qu'avez-vous? Seigneur Dieu! vos yeux sont tout gonflés... Y aurait-il un malheur?

— Hélas! oui...

— Malade! il est malade? demanda-t-elle, sans pouvoir cacher son angoisse...

Et comme Julie se taisait.

— Mort! s'écria-t-elle, en tombant évanouie dans les bras de Julie!...

— Je me doutais bien qu'ils s'aimaient, murmura la nourrice, pauvres enfants!

A. Gennevraye.

SOUVENIRS DU BARON DE BARANTE

LES JOURNÉES DE JUILLET 1830

Le troisième volume de ces attachants *Souvenirs* doit paraître dans quelques semaines. Une communication bienveillante nous permet de publier aujourd'hui les lettres adressées de Paris par l'éminent auteur à sa famille, sur la révolution de 1830.

Du duc Decazes.

De la route de Clermont à Riom, 30 juillet 1830
(2 heures 1/2).

Cher ami, j'allais dîner avec vous [1]. Le préfet m'apprend les cruelles suites des funestes ordonnances. On écrit que Paris est à feu et à sang, que les boulevards et les rues sont barricadées; qu'on crie « vive Napoléon II! »; que les armes de France sont partout arrachées ou effacées; que le roi est parti pour Compiègne; que la troupe de ligne a refusé de tirer; qu'à Rouen, douze mille ouvriers se sont armés. A Lyon, tout est également en insurrection. Mon poste est auprès du roi. Je dois trop à son frère et à Monsieur le dauphin pour différer de vingt-quatre heures et pour ne pas sacrifier tout à ce devoir. Vous m'approuverez ainsi que votre femme, qui croira aisément comme vous à mes regrets d'être si près de vous et de ne pas vous voir. Si tout n'est pas désespéré, ma voix pourra peut-être être entendue de Monsieur le dauphin, et si tout est perdu, mon poste est encore auprès de lui. Je ne puis oublier que j'ai été volontaire royaliste, et que son oncle m'a traité en

[1] M. le duc Decazes, en se rendant de Libourne à Paris, devait passer quelques jours à Barante, et en repartir avec son collègue à la Chambre des pairs, pour assister à la session. — C. B.

père. Ma dette n'était pas viagère et elle n'est pas encore acquittée.

Le préfet est informé qu'il doit y avoir un mouvement demain à Clermont; il m'avait chargé de vous supplier de venir à son aide, convaincu que vous auriez assez d'empire sur les gens influents pour les convaincre de la nécessité de ne pas sortir des voies légales. Je vous engage fort à faire cette course qui peut empêcher de grands malheurs. Portal sera demain à midi à Clermont.

A Mme de Barante.

Saint-Pourçain [1], samedi 31 juillet (3 heures).

Nous venons de rencontrer un voyageur qui a quitté Paris jeudi matin et qui a tout vu. C'était fini et le roi devait rentrer dans la journée; il s'était réfugié à Compiègne et l'on a négocié avec lui; vous aimez mieux cela, et moi aussi. On raconte des merveilles de la modération et de la fermeté de la garde nationale; il y a eu, dit-on, environ mille personnes tuées; beaucoup de gendarmes par des citoyens; presque toute la troupe de ligne a refusé de tirer ou a tiré en l'air. Tout est donc mieux qu'on ne pouvait croire; cela est beau et honorable pour le pays.

Adieu, je fais attendre.

Pouilly, dimanche 1er août 1830,
5 heures du matin.

Les malles passent, mais ne portent pas de journaux; nous continuons de vous donner les nouvelles que nous ramassons sur la route. Paris est fort tranquille, mais barricadé et dépavé. Le roi est à Saint-Cloud et il paraît même qu'il n'en a pas bougé; il y a rassemblé toutes les troupes et en fait venir d'autres; il semblerait donc qu'il ne veut pas céder. On parle de négociations, de M. Hyde de Neuville, de M. de Sémonville, porteurs de propositions, mais ce qui a mauvaise mine, c'est un gouvernement provisoire tout entier pris dans la gauche, MM. Laffitte, Casimir Périer, le général Gérard, puis d'autres obscurs ou ridicules. On ne dit pas qu'ils soient violents, mais ils ne doivent pas imposer beaucoup. Ainsi rien de sûr, rien de fini, cette fermeté de résistance, de modération, ensuite ce désir de conserver le roi, pourront bien finir par s'évanouir; du reste, nous ne savons que des propos de voyageurs.

[1] M. de Barante se rendait à Paris. Ce billet et la plupart de ceux qui suivent sont écrits au crayon. — C. B.

Briare, dimanche 1er août 1830 (11 heures),
(En attendant des chevaux).

En approchant de Paris, les nouvelles deviennent plus claires, plus détaillées et plus certaines. Je viens de lire le seul journal qui ait reparu : *le Temps*. Il a été envoyé aux directeurs des postes seulement, avec recommandation de le faire lire. On dit qu'aujourd'hui il arrivera aux abonnés; ainsi vous l'aurez peut-être en même temps que ma lettre. C'est la complète révolution; la victoire populaire est entière, le roi a quitté Saint-Cloud, les troupes sont aux ordres des généraux libéraux, les Suisses (non pas les Cent-Suisses) ont capitulé. M. de La Fayette commande la garde nationale; dans tout ceci, pas un nom des centres, pas un de nos amis n'a paru, pas même Sébastiani et Dupin, dont nous avaient parlé les voyageurs; du reste, le langage est jusqu'ici bon et honorable, et puis, ce qui s'est fait ne pouvait pas être l'œuvre des gens modérés. On dit, mais ce n'est plus le journal et ce sont encore des ouï-dire, qu'on a, en effet, négocié avec le roi, qu'il a offert d'abdiquer en faveur de son fils, que tout cela n'a pu s'arranger; que tout cela irait au duc d'Orléans, dont cependant il n'est pas question[1]. On

[1] Sous la Restauration, il ne fut jamais question d'orléanistes, et à dire vrai, aucune faction n'a, sous ce régime, pu recevoir ce nom. M. le duc d'Orléans ménageait sa situation avec cette prudence et cette patience qui était le fond de son caractère. Il était respectueux, convenable, loyal envers le roi, sans désavouer rien de sa vie passée, sans renier les opinions qu'il avait professées, avec un extrême soin de n'être ni de paraître engagé dans aucun parti. « On ne m'y prendra point », me disait-il un jour; « les partis sont ingrats, infidèles, aveugles; on ne peut mettre aucun fondement sur eux; voyez où ils ont entraîné mon père! » Il trouvait bonne et belle sa position de prince et en tirait tous les avantages riches |qu'elle comportait, parfois même, sans ménager une popularité à laquelle il attachait beaucoup de prix. La première fois que je m'entretins un peu sérieusement avec lui, il s'agissait d'une bien petite affaire. Son concierge de Neuilly s'était mis, en vertu d'anciens privilèges ou usages, à vendre du vin et à tenir une sorte de cabaret. L'administration des contributions indirectes interdit cette contravention aux lois. Le duc d'Orléans me fit engager à venir lui parler. Je lui expliquai comment la loi était égale, universelle, sans exception. Alors il me demanda si les suisses ou concierges des maisons royales n'avaient point repris ce privilège. Je l'assurai que non. « Eh bien », répondit-il, « je m'en fie à vous; on ne vendra plus de vin chez mes concierges. Je voulais seulement savoir avec certitude que la loi était pour tout le monde. Voyez-vous, Monsieur de Barante, puisqu'il y a des princes et que je suis prince, je veux l'être autant que les autres. »

Un autre sentiment qu'il ne cachait guère dès qu'il avait un peu de confiance, c'était son éloignement, je dirai presque sa haine héréditaire contre la branche aînée. Il regardait la maison d'Orléans comme ayant depuis cent ans de continuels griefs contre la maison royale, et parfois il en déroulait toute la série, mais toujours avec convenance et avec une

compte que les Chambres vont régler le sort commun. Ou je me trompe bien, ou toutes deux, même la Chambre des députés, ne sont pas de cette couleur-là; j'ignore encore si elles se prêteront à une réunion officielle; vous voyez qu'il est bon d'arriver. Nous

certaine mesure, racontant cela historiquement comme un fait. Il ne parlait jamais directement de son père, mais on comprenait qu'il attribuait en lui-même la première cause de l'indigne et affreuse route suivie par Philippe-Egalité aux injustices et aux persécutions de la cour. Il en résultait dans son esprit une idée de fatalité qui, sans excuser le crime, l'expliquait en quelque sorte. Il accueillait avec prévenance, et ne s'en cachait point, les membres de l'opposition et les généraux mécontents. Il avait avec quelques-uns des relations assez intimes, mais point secrètes et qui ne pouvaient compromettre formellement ni lui ni eux. Le général Gérard, le général Foy, M. Stanislas de Girardin, M. Guizot, le duc de Broglie; plus tard, M. Laffitte et M. Périer, tels étaient ceux avec qui il entretenait une sorte de liaison, mais isolément avec chacun, sans que sa confiance fût un motif de rapprochement entre eux. Leurs opinions appartenaient à des nuances très diverses; leurs vues ou leurs expériences n'étaient point semblables, et il ne convenait à presque aucun d'appartenir en aucune façon à M. le duc d'Orléans. En même temps il eût été bien fâché que l'aristocratie française, que la noblesse de cour n'eût pas afflué aux réceptions du Palais-Royal. A cet égard, il avait satisfaction; personne, dans cet ordre, ne manquait aux devoirs imposés ou même indiqués envers le premier prince du sang.

Posé ainsi, il attendait. Content de sa situation, de sa richesse, de sa très morale vie de famille, jouissant même de sa prudence, nulle impatience, nulle ardeur, se trouvant de bonnes chances, même sans révolution, se disant et disant à d'autres : « Si ceci dure, il n'y a encore entre le trône et ma maison que la vie d'un enfant. Je serais bien fou de troubler un ordre de choses où je suis si bien placé. » Dans son intimité il blâmait assez hautement les fautes du gouvernement et du parti royaliste et ajoutait quelquefois : « Ils ne veulent pas être raisonnables, il leur arrivera malheur. Pour moi, je ne suis résolu qu'à une chose : je n'émigrerai pas. » Une fois, il me répétait cela en nous promenant à Randan, deux ou trois ans avant la révolution de Juillet : « Alors, monseigneur, lui dis-je, vous serez roi. — Ne parlons pas de cela, répondit-il, mais je n'émigrerai pas. — Emigré ou roi, insistai-je encore, il n'y a pas de milieu. — Qui sait s'il y aura encore des rois dans cinquante ans! » me dit-il en riant pour finir la conversation.

Le gros du public ne pensait point à lui. L'opinion générale, habituellement pleine de mécontentement et de méfiance contre la restauration et ne l'acceptant que sous conditions, ne souhaitait pas une révolution. La faire ou la vouloir pour M. le duc d'Orléans serait encore bien moins entré dans la tête de personne. Mais les gens un peu avisés se disaient sans le désirer que la restauration marchait à sa propre ruine, et qu'il n'y avait pas un autre dénouement. Je puis même affirmer qu'avant la révolution de Juillet, cette idée déplaisait moins à beaucoup d'hommes graves et honorables qu'elle ne leur a déplu au moment de la crise ou depuis. Ils en espéraient mieux, et, tandis qu'ils s'effrayaient de la maladie, leur imagination ne s'occupait point des inconvénients du remède. Ils en comprenaient la nécessité et se promettaient de l'accepter.

laisserons notre voiture à la barrière, on ne peut passer ni dans les rues ni sur les boulevards. Il n'y a nulle inquiétude personnelle à avoir, et pour le fond des choses, malgré mes objections, n'allez pas croire que je regrette la victoire royale.

Voilà la malle.

Paris, lundi 2 août 1830.

Je vous écris du Palais-Royal, au milieu des allants et venants, entendant causer et causant. Je veux pourtant donner un peu de suite à ma lettre. Je venais de fermer celle de Briare quand la malle et la diligence sont arrivées chamarrées de tricolore; cela m'a rappelé notre affaire d'il y a quinze ans[1]; mais, enfin, c'était la fin, c'était le succès. Tout était calmé, on se communiquait de bonnes nouvelles; de proche en proche, nous apprenions des détails. Aucun trouble ni dans les villes ni sur la route. Nous avons manqué de chevaux deux fois, ceux qu'on nous attelait étaient harassés. Nous avons atteint la barrière à six heures et demie; les barricades du boulevard et des rues nous ont fait traverser lentement la ville.

J'ai trouvé Anselme[2] animé sur tout ce qu'il avait vu; lui et tous les militaires disent que jamais on ne s'est battu comme les jeunes gens et les ouvriers, car c'étaient les combattants, et en même temps humains pour les blessés, trouvant de l'or sans y toucher. Enfin, les gens les plus graves parlent avec émotion de ces trois jours. Le roi et M. de Polignac ont été inflexibles jusqu'à jeudi; on leur a fait encore espérer soumission, et ils n'en ont pas voulu. Le dauphin a été d'une stupidité plus rude et plus féroce encore; il a arraché l'épée du maréchal Marmont et a cherché à la briser en lui reprochant de ne pas avoir réussi. Le jeudi enfin, le roi a nommé M. de Mortemart premier ministre, a révoqué les ordonnances, promis l'accusation de M. de Polignac et des autres, la cocarde, l'abdication, tout enfin. Il était trop tard; M. de Mortemart lui-même l'a dit à la réunion des pairs, et de ce moment il n'a plus été question que de M. le duc d'Orléans. C'est à la grande joie de tous. M[me] de la Briche[3], toute la première, dit : « Quel bonheur que M. le duc d'Orléans soit là pour nous préserver d'une révolution! » Pour reprendre ma marche après m'être habillé, je suis allé chez M[me] de la Briche; il n'y avait qu'elle dans la maison. M. Molé était déjà au Palais-Royal, où est le lieu de rendez-vous

[1] L'arrivée, à Nantes, où M. de Barante était préfet, de la nouvelle du retour de l'île d'Elbe. — C. B.

[2] Anselme de Barante, frère de M. de Barante. — C. B.

[3] M[me] de la Briche n'avait pas tout à fait les mêmes opinions que son gendre, M. Molé, et son neveu, M. de Barante, ses tendances étaient plutôt ultra-royalistes. — C. B.

général; j'y suis venu. J'ai trouvé le grand escalier gardé par des ouvriers un peu en guenilles, mais qui avaient l'air contents d'avoir si bien fait et d'être si bien traités, et puis me voilà dans un salon, attrapant par ci par là une parole ou une nouvelle de l'un et de l'autre. M. de Broglie, M. Guizot et autres sont en conseil. M. le duc d'Orléans va, vient, entre, sort, reçoit les arrivants qui sont les bienvenus quand ils sont un peu considérables, les princesses bonnes, aimables, pas embarrassées. Que j'aie été bien reçu, attendu, vous n'en doutez pas. M. de Broglie est sorti une seconde pour me dire bonjour et je causerai avec lui à fond quand le conseil sera fini. M. Cousin est là, dans ce salon, écrivant des billets pour que je sois à l'instruction publique. On dit que M. de Broglie ne veut pas être ministre, M. Guizot le sera sûrement, sans doute de l'intérieur. Peut-être, avant de fermer ma lettre, saurai-je quelque chose de plus.

M. de Broglie ne sort pas de son conseil, et voilà l'heure du départ. Le roi et le dauphin ont congédié leurs dernières troupes. On leur envoie le duc de Trévise, le duc de Coigny, M. Odilon Barrot et le colonel Jacqueminot pour leur servir de sauvegarde et les engager à s'embarquer à Cherbourg.

De M. de Rémusat.

Paris, lundi 2 août 1830.

Vous comprendrez, mon cher ami, comment je ne vous ai pas écrit au milieu du trouble de cette semaine de miracles; j'en suis encore tout éperdu, et de plus harassé et malade. J'imagine que nous vous verrons dans peu, probablement avant que cette lettre arrive en Auvergne. Je n'anticipe donc nullement sur le million de choses que j'ai à vous dire.

Tout va bien ici; la tendance à l'ordre est si forte, la nécessité du gouvernement nouveau si visible, que j'espère qu'elles triompheront de toutes les difficultés. La bonté des situations corrigera, j'espère, l'incapacité ou plutôt la nullité des individus. Non, rien ne peut vous donner l'idée des jours héroïques que nous avons vus; l'histoire et le monde en garderont mémoire.

Tous nos amis sont bien. Venez, que je serai heureux de vous embrasser.

A Mme de Barante.

Paris, mardi 3 août 1830 (10 h. 1/2).

Je n'aurai pas le temps de vous écrire aujourd'hui plus de six lignes. Hier j'ai passé la journée entière sans réussir à voir ni

M. Molé, ni M. Guizot, ni M. de Broglie. Ce matin M. de Broglie devait venir à sept heures, puis il m'a fait dire à huit, puisqu'il ne le pouvait. M. Guizot me donne encore un rendez-vous pour quatre heures; je vais y aller, et sans doute je ne le trouverai pas. La séance royale est à midi et demi. Ce matin, M. Pasquier est venu causer plus d'une heure. On est tout occupé de l'abdication et du duc de Bordeaux; cet arrangement convient à la majorité de notre Chambre, mais elle n'essayera pas sans doute de le soutenir; elle est timide et triste; elle sent son propre péril et ne risquera rien. M. de Chateaubriand, que je n'ai pu encore rencontrer, fera peut-être une démarche solennelle pour le duc de Bordeaux. On tâche de l'en empêcher, et je doute qu'on réussisse. On doit être tenté d'une si noble conduite. Mounier est arrivé et voulait tout quitter, cependant on l'a décidé à venir à la séance royale. M. Pasquier est raisonnable, point pressé, ne cherchant pas à se mêler. Jusqu'ici sa politique et la mienne sont assez conformes, mais raison, moyens termes, prudence, tout cela est inaperçu; on est encore dans cette impulsion qui a tout emporté; on ne songe qu'à lui plaire ou à ne pas la choquer. Elle a été si belle, si admirable, mêlée de tant de bons sentiments! C'est jusqu'ici une révolution si pure, que ce laisser-aller s'excuse, encore que beaucoup de gens s'en inquiètent. Pour en revenir au duc de Bordeaux, jeudi c'eût été possible, aujourd'hui on ne peut plus y penser. J'emporte ma lettre et je la fermerai où je pourrai, en y ajoutant quelques lignes.

J'ai vu les enfants, qui vont à merveille; la tête leur tourne de cette semaine; et les combats des rues, les traits de bravoure, les anecdotes, leur font oublier thèmes et versions.

J'ai vu Élisabeth et ce pauvre M. Hubert, qui est en grande impatience[1]; mais on ne se marie pas au milieu d'un tel train. Hyacinthe[2] a été porteur de paroles au nom de je ne sais qui; il s'est rendu à Saint-Cloud pour presser le roi ou du moins les ministres de céder; il a eu du zèle et a fort éloquemment parlé; — mais on n'écoutait alors ni lui ni personne.

Je sors de la séance; le discours est très bon, vous l'aurez dans la *Gazette*. Il a été bien reçu. Je viens de dire quelques paroles aux princesses, qui étaient venues. Le roi reste à Rambouillet et semble ne plus vouloir partir afin d'attendre l'effet de la proposition du duc de Bordeaux; il lui faudra pourtant s'en aller; il n'a plus

[1] Mlle Molé était fiancée au comte de La Ferté. — C. B.

[2] Le comte d'Amilly, un des beaux-frères de M. de Barante, maître des requêtes au conseil d'État (1819), préfet d'Eure-et-Loir (1822), conseiller d'État (1830), député (1834-1837), préfet de l'Orne (1835-1846). — C. B.

personne avec lui, et sa présence irriterait beaucoup. Je vous écris au milieu d'une réunion de pairs chez le duc de Broglie.

Paris, mercredi 4 août 1830.

J'ai eu du monde depuis six heures et demie du matin. Je fais fermer ma porte exactement à tous et, avant de me mettre à un ouvrage assez pressé, je veux causer avec vous. Hier on était inquiet : le roi n'avait pas consenti à quitter Rambouillet; il attendait l'effet de son abdication en faveur du duc de Bordeaux. Les têtes fermentaient à Paris; les ouvriers et tous nos héros de la semaine dernière, qui ne sont pas encore bien calmés, se sont mis en route pour Rambouillet. C'était un mouvement continuel vers cette route, depuis midi jusqu'à dix heures du soir; il est sorti de Paris trente ou quarante mille hommes en guenilles, armés de piques, de fusils, de pistolets. Le roi était prévenu; il avait tous les moyens de s'en aller, mais lui et les siens sont si aveugles, si obstinés, qu'on pouvait craindre quelque funeste événement. J'avais quelque inquiétude pour votre frère [1], qui est encore là; il paraît qu'aucun malheur n'est arrivé et que le roi va enfin sortir de France; je ne sais pas les détails.

Maintenant que je vous explique un peu ma propre situation; nous sommes dans un moment difficile; l'opinion active, courageuse, admirable, pour appeler les choses comme elles doivent l'être, est, cela est naturel, exigeante, exagérée, inconsidérée; tout rentrera dans l'ordre quand M. le duc d'Orléans sera roi et agira avec les Chambres; mais il y a là une transition qui a quelque danger. Le parti républicain n'est composé que d'étudiants; en soi il n'est pas nombreux, mais les derniers événements ont mis à sa disposition une partie du peuple. Sans doute il ne surviendra rien de mal, mais il faut des ménagements. Jusque-là tout est provisoire; parmi les sacrifices possibles, que les gens raisonnables tâchent d'éviter, est une épuration de la Chambre des pairs; or vous concevez que M. de Broglie, M. Molé et moi, ne pouvons être de rien dans une telle mesure. Nous ne pouvons accepter une position qu'après cette crise passée. Si je voulais, je serais ministre de l'instruction publique; j'aime mieux qu'on me conserve la place que de me la donner aujourd'hui. Je vais être ce matin de la commission de l'adresse. La pauvre Chambre des pairs est bien humble et soumise.

Les ultras ont une telle peur, qu'ils blâment ce que nous blâmons,

[1] Le comte Adolphe de Houdetot, officier de la garde royale. — C.-B.

admirent ce que nous admirons, trouvent le duc d'Orléans nécessaire et n'ont pas même assez de regret du duc de Bordeaux. Hier j'ai vu la pauvre Mme de La Rochejaquelein, qui s'est crue en tel péril, qu'elle s'est cachée. Sa vieille mère, qui a plus de quatre-vingts ans, pleurait; ses souvenirs lui rappelaient le 10 Août et toutes les scènes d'il y a quarante ans. Je les ai rassurées de mon mieux; elles me touchaient, mais je les voyais bien résignées, et désavouant tout ce qu'elles ont dit si follement pendant quinze ans.

Il y a beaucoup d'Anglais qui se sont battus et fait tuer avec les Parisiens; en général, les étrangers sont confondus d'admiration.

Mercredi, 10 heures.

P.-S. — Je fermerai ma lettre à la Chambre des pairs.

1 heure et demie.

Rien de nouveau; ils sont partis hier avec les commissaires et vont s'embarquer à Cherbourg. Je crois que nous allons marcher; la Chambre est bien disposée et nommera peut-être aujourd'hui une commission pour s'occuper des grandes affaires.

Adieu.

Paris, jeudi 5 août 1830.

Je viens de voir Adolphe, qui revient de Rambouillet; il a couru d'incroyables dangers; il avait été laissé ou plutôt il était resté de bonne volonté à la caserne pour la garder avec quinze hommes. Quand les Tuileries ont été prises, il lui a fallu quitter Paris, car on allait enfoncer les portes de la caserne; lui et ses camarades ont ramené leurs hommes à travers les coups de fusil jusqu'au pont d'Iéna; puis, en faisant de grands détours, ils sont arrivés quatre à Saint-Cloud. Depuis ce temps, il est demeuré avec ces malheureux princes, témoin de leurs misères, de leur pauvreté d'âme et d'esprit, remué comme il devait l'être par ce spectacle. Autour de lui tout était terrifié, tout se hâtait d'abandonner une cause perdue; vingt-cinq fusils de la garde nationale auraient mis en fuite un régiment; les détails qu'il rapporte sont curieux et attristants; il a mis le roi en voiture à Rambouillet; il a tenu l'étrier au dauphin; tous pleuraient; la dauphine était déchirante; la duchesse de Berri, avec une paire de pistolets et en amazone, prétendait que ce n'était pas fini. Il raconte cela vivement et j'en suis ému; du reste, il s'est fait là grand honneur par sa bravoure, son sang-froid et ses bons sentiments. Le roi, en partant, lui a donné la croix.

Revenons aux affaires. Hier notre séance des pairs était un reflet des scènes de Rambouillet; c'était une tristesse générale; tous les

vieux serviteurs, M. de Gramont, M. de Maillé, M. de Duras, étaient là abattus, humiliés, sentant leur cause à jamais perdue, se voyant prêts à renoncer à une ancienne et inutile fidélité. Les gens du centre droit, M. Portalis et autres, étaient mornes et atterrés. M. de Chateaubriand, plein d'incertitude sur ce qu'il ferait et dirait; M. Decazes, froissé de sentiment et un peu mécontent de position. La conduite de cette pauvre Chambre, si menacée dans son existence, si décriée aujourd'hui, roulait en quelque sorte sur M. de Broglie, M. Molé et moi. J'ai été nommé de la commission de l'adresse; on a parlé de ce qu'elle devait contenir et de la situation où l'on se trouvait. J'ai été amené à prendre la parole; j'étais plein de tout cela, animé, ému. J'espère avoir bien parlé sans choquer aucun sentiment, honorant ce que le malheur a de respectable, tout en laissant entrevoir ce que la nécessité exige. Je n'avais, comme vous croyez, rien écrit; cela a fort bien convenu à tout le monde.

Certainement je suis heureux du résultat, fier de cette révolution si glorieuse pour la France, et cependant j'ai sans cesse le cœur froissé, et ma sympathie se porte vers les individus, sinon sur le parti vaincu. Je n'ai aucun regret de ne pas être plus avant dans les affaires du moment et d'être entièrement désintéressé dans tout ce que je fais. Voilà deux jours que je n'ai mis les pieds au Palais-Royal, où je serais pourtant bien reçu; du reste, la direction de cette ombre de gouvernement est aux gens de la gauche; aux jeunes rédacteurs de journaux, à je ne sais qui, enfin, tous fort éloignés des opinions modérées. Ce n'est pas leur moment en effet; il faut avant tout passer cette dernière crise; arriver le plus tôt possible à la royauté du duc d'Orléans et aux changements à faire à la charte ; puis on verra quelle tournure cela prendra. Quant au duc de Bordeaux, il ne peut en être question; la moindre hésitation là-dessus mettrait Paris en feu; il est toujours plein d'ouvriers armés qui ne font de mal à personne, qui ne troublent en rien la paix publique; mais si telle devenait leur fantaisie, il n'y aurait aucun moyen de s'y opposer. Ce fond de raison publique rassure un peu, et, pour en revenir à nous, je ne sais ce que je désirerai. Vous ne m'en voudrez pas de n'y apporter aucun intérêt personnel. En attendant je vais m'occuper des autres.

La Bourse ne rouvre pas, parce que les agents de change cherchent quelque moyen d'annuler les transactions faites le 26. On assure que ces malheureux ministres y avaient gagné de l'argent.

Jeudi, 1 heure et demie.

Paris, 6 août 1830.

Vous n'aurez qu'un mot aujourd'hui, chère amie, il est six heures et demie, je dois être à sept chez M. Molé, à neuf au Luxembourg et j'y passerai une partie de la journée. Nous allons proposer à la Chambre le projet d'adresse qui offrira d'une manière plus ou moins directe la couronne à M. le duc d'Orléans. Ce sera sans doute une rédaction de moi qui sera présentée, du moins en grande partie. Je serai peut-être rapporteur. Une telle circonstance, de telles choses à dire, sont un sujet d'émotions intérieures bien graves. Je n'ai point évité, je n'ai point cherché non plus cette tâche; il fallait qu'elle fût faite d'une façon prompte et décisive. On a déjà assez de peine à sauver la Chambre des pairs du déchaînement public; les uns en veulent à son existence; d'autres à l'hérédité; presque tout le monde exige une épuration. M. de Broglie, M. Molé, M. Guizot, ont tenu bon et ont une fermeté qui n'est pas la vertu du moment. Vous pensez bien que j'ai été de cet avis, et je me suis fort employé à arrêter les démarches hostiles. On se trouve content de mettre ainsi activité et intérêt à défendre des gens qui comptaient nous chasser et peut-être nous proscrire. On a la liste de ceux que le ministère Polignac comptait exclure, et j'en étais, comme vous pouvez croire.

Je reviens de chez M. Molé; tout est changé. La peur a pris, on craint des menaces d'insurrection; on va rayer les pairs nommés par Charles X. Bienheureux si on n'ôte pas l'hérédité. J'ignore où nous irons si ceci se prolonge, et pourtant tout est tranquille. Paris est dans sa situation ordinaire; le peuple est calme, les habitudes de chacun sont reprises; ce qu'il faut, c'est en finir heureusement. Je crois que la proposition de conférer la couronne à M. le duc d'Orléans se fera aujourd'hui aux députés.

La question de la pairie bouleverse toutes les têtes.

Paris, 7 août 1830.

Tout se passe bien, les rassemblements de jeunes gens et d'étudiants, qui, hier soir et ce matin, entouraient la Chambre des députés, ont été d'abord assez absurdes et criards, mais sans rien de mauvais ni de menaçant. A travers tout ce que ce moment peut avoir d'inquiétant et de déplaisant, il faut reconnaître qu'il y a un bon sens public qui calme l'agitation. Dans deux ou trois heures on va nous porter la résolution de la Chambre des députés. Nous l'attendons. C'est du Luxembourg que je vous écris. Demain le roi de France s'appellera Philippe VII. Dieu veuille après que nous allions bien.

Paris, dimanche 8 août 1830.

Nous avons fait un roi hier : après que la déclaration eut passé aux députés, on nous la transmit. Nous eûmes séance à huit heures; c'était d'un aspect lugubre. Tous ces courtisans contraints d'accepter la chute de ce qu'ils ont adoré, de renoncer pour jamais à une cause qu'ils ont défendue ou aimée quarante ans; la situation humiliée de la pairie en proie à tant d'attaques; ce retranchement des pairs de Charles X; tout cela nous rendait mornes. J'ai proposé un amendement pour que du moins nous n'eussions pas l'air de chasser nous-mêmes nos collègues; on m'a su beaucoup de gré du mouvement qui m'a porté à défendre ceux qui, à coup sûr, ne m'eussent pas épargné dans leur triomphe. En tout, ma position personnelle dans ce tombeau qu'on appelle la Chambre des pairs est fort à mon gré. — Le scrutin fini, nous nous sommes rendus au Palais-Royal, où les visages sont au contraire radieux. Espérons que cela ira bien, car ce sont d'excellentes gens que j'aime, tandis que les autres étaient sots et haineux. La Chambre des députés est excellente, modérée, honnête, ne demandant rien de dangereux; il ne s'agit que d'aller avec elle et de ne pas être pour la gauche comme les légitimistes étaient pour la droite. De cela va dépendre ma direction et nos arrangements, Si le nouveau gouvernement marche avec le centre gauche, je tarderai peu à rentrer aux affaires; si c'est avec la gauche, on ne voudra pas de moi, ni moi je n'en voudrais. Au premier cas, je pense que je pourrais bien être à l'instruction publique, à moins que M. Molé ne se la garde, ce qu'il ne m'a pas dit.

Paris est tranquille comme si le duc d'Orléans régnait depuis quinze ans; le peuple est ravi; nos salons, un peu tristes et inquiets, mais la masse des hommes éclairés et raisonnables est comme le peuple. Hier, quand les députés sont venus porter leur déclaration, princes, princesses, députés, pleuraient de joie et s'embrassaient les uns les autres. Malgré les *mais*, c'est une belle chose, et j'ai peut-être tort de ne pas être plus ferme dans mes espérances pour l'avenir.

Mardi 10 août 1830.

Nous touchons au terme de cette étonnante révolution; il ne s'agit plus que de savoir comment on gouvernera et si l'on gouvernera. La journée d'hier a été fort belle; cette séance royale, si simple, sans pompe, sans costumes, ce serment prêté d'un accent sincère, ce contrat signé devant nous comme entre honnêtes gens qui font une affaire raisonnable, tout cela était nouveau. Le soir je suis allé au Palais-Royal; la reine, Mademoiselle, les princesses et

les dames étaient assises autour d'une table ronde, faisant de la tapisserie ou de la charpie comme à l'ordinaire. Entrait à peu près qui voulait, en frac, en pantalons, en bottes; elles étaient simples et gracieuses à leur ordinaire. La cour du Palais-Royal était comble; on voyait toutes les têtes pressées les unes contre les autres; pas un gendarme, pas une police quelconque et aucun désordre. On criait à faire tomber les murailles : « Vive la reine! » De temps en temps elle se montrait au balcon, et les cris redoublaient; on chantait la *Marseillaise*, on semblait non pas ivre de joie, mais plein d'espoir et de confiance, et cependant qui sait si nous marcherons raisonnablement, si la seule direction du gouvernement ne sera pas de toujours chercher cette popularité et toutes les autres.

Je vous jure que, sauf l'amour-propre et la curiosité de se trouver mêlé aux grandes affaires, il y a peu de regrets à avoir d'être arrivé un peu tard; bien des choses se seraient faites par moi qui ne m'auraient pas plu. D'ici à trois jours, le ministère va se former. Si je n'entre pas au conseil, j'aurai, je crois, une grande ambassade. On m'a parlé de Londres ou de Vienne; à le bien considérer, ce serait préférable, surtout dans un moment où rien n'a encore pris son assiette. M. de Broglie me le conseille de pure amitié. M. Guizot, qui augure toujours mieux de tout, dit qu'il vaudrait mieux que je sois au conseil; nous verrons, je n'aime pas à me tracasser inutilement.

Le roi Charles X va aller un peu plus vite; la lenteur de sa marche était un sujet de soucis.

Mercredi, 11 août 1830.

Je vous écris encore de la Chambre et au milieu de la commission de l'adresse à qui je viens de lire ma rédaction. Aujourd'hui on fait le ministère et peut-être le saurai-je avant de fermer ma lettre. Les chances pour nous sont l'Angleterre [1] : cela est bon, commode, agréable, me tire des embarras d'un gouvernement qui s'installe, des sarcasmes de nos salons, des mécontentements. Je crois que j'aurais été plus utile ici. Ma position à la Chambre est excellente, l'expérience des affaires n'est pas chose très commune

[1] M. de Barante ne fut pas envoyé à Londres, mais à Turin. Devant les événements de Belgique et les mouvements insurrectionnels qui éclataient en divers pays, le roi Louis-Philippe jugea que M. de Talleyrand, le négociateur du traité de Vienne, mieux que tout autre rassurerait l'Europe sur nos intentions et que sa présence en Angleterre, dont il avait toujours prôné l'alliance, pouvait, en nous conciliant sa bienveillance, éviter toute tentative de coalition européenne. — C. B.

dans ce commencement. Enfin, d'autres considérations les portent à me donner une autre destination et cela m'arrange avec six personnes. Peut-être pourrai-je vous dire notre sort avant l'heure de la poste. M. Molé et M. de Broglie en sortant du conseil m'apprendront ce qui est décidé. Le ministère sera demain dans le *Moniteur*. M. Molé est aux affaires étrangères; M. de Broglie, président du conseil d'État et chargé de l'instruction publique. Mon adresse passe avec succès.

Jeudi, 12 août 1830.

Cette fois, je vous écris de l'Académie. La vie que je mène est insupportable, il faut que je parte pour je ne sais où plutôt que d'y être condamné, à sept heures du matin commencent les visites, les solliciteurs, les quêteurs de préfectures et de sous-préfectures; puis les lettres à répondre; j'en reçois vingt par jour et tout cela pour avoir des places. C'est de cette façon que je suis arrivé jusqu'à midi et demi sans pouvoir vous écrire, alors je suis allé au Palais-Royal avec l'Institut. Vous savez que nos confrères de l'Académie savent assez mauvais gré qu'on ne se mette pas en commun avec eux. Philippe de Ségur, qui m'a mené, m'a conduit ici, et je me dépêche pour que vous ayez une lettre. — On m'a parlé hier au soir de notre affaire comme certaine, ainsi vous devez y croire, sauf tous les hasards de ce genre de choses. Ne me grondez pas de ne pas avoir ambitionné un autre arrangement; j'ai laissé faire mes amis, et je me félicite de fuir loin des destitutions, des sollicitations, des murmures, de l'aigreur de la société.

Je vous écris plus dérangé encore qu'hier. On me rebat les oreilles de tragédies, de Mlle Duchesnois et de toutes les actrices qui jouent bien ou mal.

LA PROPAGANDE SOCIALISTE

DANS LES CAMPAGNES

I

Une évolution considérable s'est produite dans la politique du parti socialiste. Ayant pris conscience de la force très réelle qu'il possède dans les grands centres industriels, comptant sur l'effacement progressif des anciens partis divisés et découragés, exploitant l'impuissance du personnel gouvernemental nouveau à donner satisfaction aux revendications populaires, les abus et les fautes du parlementarisme, les scandales financiers, etc., le socialisme s'est résolu à entrer en ligne comme parti de gouvernement, à marcher par les voies légales à la conquête du pouvoir.

Longtemps il n'a attendu que d'un coup de force, d'une surprise, telle que fut l'explosion de la Commune en 1871, l'occasion d'arriver à appliquer ses théories; aujourd'hui, il entrevoit la possibilité d'y parvenir sans secousse violente et régulièrement par le libre jeu du suffrage universel.

Dès lors, il ne lui suffit plus d'avoir dans les grandes villes, dans les mines, dans les colossales usines de l'industrie, de puissantes forteresses; c'est le cœur du pays qu'il faut gagner, ce sont les gros bataillons ruraux qu'il faut essayer de rallier à l'armée socialiste pour que celle-ci puisse marcher, sous la protection de la loi, à l'assaut de la société.

Ainsi le socialisme, le véritable socialisme sans épithète, qui se confond avec le collectivisme ou communisme, était jadis révolutionnaire dans son but final, révolutionnaire aussi dans ses moyens d'action; attaquant les bases de la société, niant la légitimité des lois, on devait le considérer comme en insurrection latente dans l'État. Aujourd'hui, il modifie ses procédés, il accepte provisoirement les lois qui régissent l'ordre social, mais c'est dans l'espoir

de le détruire; il renonce, provisoirement du moins, aux procédés révolutionnaires pour employer les moyens légaux, plus sûrs et moins dangereux. Quant au but, il n'a pas varié; nous en avons pour garante la franchise des chefs du parti qui n'ont cessé de proclamer la nécessité de la révolution sociale s'opérant par la mise en commun de tous les moyens de production, par la « nationalisation du sol », par la « socialisation des mines », pour nous servir de la phraséologie familière à MM. Jules Guesde, Paul Lafargue, Benoît Malon, etc., c'est-à-dire, en langue vulgaire, par la confiscation de toute propriété individuelle.

M. Paul Lafargue, député du Nord, élève et gendre de l'Allemand Karl Marx, a exposé très clairement, devant un auditoire bourgeois, dans une conférence donnée à l'hôtel de la Société de géographie, le 21 mai 1892, le programme adopté par le parti socialiste pour devenir le maître de l'État et se trouver ainsi en mesure de réaliser l'application pratique de sa doctrine. Écoutons la prédiction d'un des chefs reconnus du socialisme français : elle est instructive et peut nous fournir des armes pour nous défendre.

Selon M. Lafargue, la bourgeoisie, maîtresse du pouvoir politique, avait cherché à le monopoliser en établissant dans tous les pays le suffrage restreint, afin d'écarter de la direction politique la classe non possédante. Mais, presque partout, elle a dû plus ou moins rapidement accorder le suffrage universel.

« La bourgeoisie elle-même, dit-il, a été forcée de mettre cette arme terrible entre les mains des salariés : il est vrai que cette arme à double tranchant a, jusqu'ici, blessé la classe ouvrière, inhabile à la manier. Depuis 1848, nous possédons le suffrage universel, et cependant les assemblées parlementaires, dans leur immense majorité, n'ont été composées que de capitalistes ou de représentants des intérêts capitalistes. Des ouvriers ont nommé des capitalistes pour les représenter. Ils ont pris, pour défendre leurs intérêts, leurs pires ennemis. Malgré le suffrage universel, le gouvernement, comme au temps du suffrage restreint, est entre les mains de la classe possédante, qui ne légifère que dans son propre intérêt.

. . . .

« Mais les socialistes commencent à faire l'éducation de la classe ouvrière, à lui enseigner le maniement du suffrage universel : elle vient de prouver qu'elle sait profiter des enseignements communistes. Aux dernières élections municipales, le parti ouvrier, dont je suis un des militants, a engagé la lutte dans 77 villes, avec le programme de Lyon; nous avons conquis 27 communes, où nous avons la majorité, et dans plusieurs, tout le conseil; dans les autres

nous avons fait pénétrer des minorités importantes. Le nombre des suffrages obtenus, rien qu'au premier tour, s'élève à plus de 102 000. C'est un commencement de mainmise sur les pouvoirs de la commune.

« La classe ouvrière, poursuit M. Lafargue, est aujourd'hui la seule classe utile; il ne lui reste, pour remplir tous les rôles sociaux, que d'administrer les intérêts politiques de la nation. Eh bien, c'est dans les conseils communaux, dont les socialistes commencent à s'emparer, que se formera la pépinière d'hommes nécessaires pour administrer le pays.

« Le prolétariat, maître des pouvoirs de la commune et de l'État, imitera l'exemple que lui a donné la bourgeoisie au siècle dernier; après avoir exproprié politiquement la classe capitaliste, il l'expropriera économiquement : il fera cesser l'antinomie, que nous avons constatée au début, entre l'organisation communiste de la production et l'appropriation individualiste des instruments de travail et des fruits du travail; il socialisera la propriété capitaliste : alors il y aura non seulement mise en commun des moyens de production, mais encore mise en commun des moyens de jouissance[1]. »

Les instruments de production, c'est-à-dire la terre, les mines, les usines, les chemins de fer, etc., devenus propriétés de la nation, seront remis entre les mains des ouvriers organisés en syndicats : alors l'État, qui n'est que la « place forte du capitalisme », sera supprimé, parce qu'il n'y aura plus de classes à défendre et que, tous étant égaux, personne n'aura intérêt à nuire à autrui.

M. Paul Lafargue a, d'ailleurs, donné l'assurance que la révolution sociale, fatale, nécessaire, qui doit clôturer l'ère capitaliste, « n'aura pas le caractère sanguinaire de celle du siècle dernier, due seulement à la férocité de la classe bourgeoise ».

Cette révélation ne manque pas d'intérêt et doit être mise à profit : elle démontre qu'on ne saurait plus longtemps considérer le socialisme comme un parti de rêveurs et d'utopistes, incapable d'exercer une sérieuse influence, mais qu'il faut, puisqu'il se prépare à la lutte, le traiter en parti d'action et défendre contre ses entreprises l'organisation de la société.

Doit-on chercher à opposer au collectivisme le socialisme d'État?

Le socialisme d'État, ce fruit de la terre prussienne, est radicalement impropre à arrêter les progrès du socialisme révolutionnaire auquel il fait la courte échelle. Dans les pays où il est en honneur,

[1] La conférence de M. Paul Lafargue, qui a eu pour contradicteur M. Edmond Demolins, a été publiée par la revue *la Science sociale,* dans sa livraison de juillet 1892.

il a accru la puissance du parti collectiviste, qui le rejette dédaigneusement après s'en être servi. En réponse à ses avances, le congrès des socialistes allemands, tenu à Berlin du 14 au 23 novembre 1892, sous la présidence de MM. Singer et Gottlieb, a voté la résolution suivante :

« Le congrès déclare que le socialisme n'a rien de commun avec le socialisme d'État.

. . . .

« Le socialisme d'État, lorsqu'il s'occupe d'améliorer le sort du prolétariat, propose des demi-mesures nées de la peur du socialisme. C'est un palliatif afin de détourner les classes ouvrières du véritable socialisme.

« Le socialisme n'a jamais dédaigné les mesures pour améliorer la situation des ouvriers ; il les a approuvées même lorsqu'elles provenaient de ses adversaires : mais il considère ces mesures comme de petits acomptes ne devant pas faire perdre de vue le but définitif de la transformation de l'État et de la société par le socialisme révolutionnaire.

« Le socialisme est, par sa nature même, révolutionnaire. Le socialisme d'État, au contraire, est conservateur. Ce sont donc des antinomies absolument inconciliables. »

Voilà comment les chefs du socialisme international, qui, de Berlin, dirigent le mouvement socialiste dans toute l'Europe, jugent l'intervention de l'État pour la solution des questions sociales.

Aussi quand nous voyons des hommes politiques prêcher la nécessité d' « aller au socialisme » pour l'empêcher de venir à nous [1], nous ne pouvons les suivre si, par cette marche en avant, ils entendent la pratique du socialisme d'État. Ces mesures, qui ne seraient, a-t-on dit, que des « gâteaux de miel jetés dans la triple gueule de Cerbère », ne satisferont pas les socialistes qui ne les accepteront que comme de « petits acomptes », elles n'arrêteront en rien la poussée socialiste lors des prochaines élections : bien au contraire, elles la seconderont indirectement; car l'intervention de l'État aura pour seul effet d'énerver la force de résistance qu'opposerait aux menées socialistes l'association libre développant l'action de l'initiative privée.

II

Si nous voulons repousser efficacement les entreprises du socialisme, la logique nous commande d'organiser la lutte sur le terrain

[1] « Il faut aller au socialisme, sinon le socialisme viendra à nous plus vite et plus rudement que nous ne le souhaiterions. » (M. Ranc, dans le *Matin* du 13 octobre 1892.)

même où il dirige l'attaque : or son nouveau plan de campagne consiste à mener une active propagande dans les classes rurales. C'est ainsi qu'il espère, ses chefs le proclament très haut, sceller devant les urnes du suffrage universel l'alliance du prolétariat urbain et du prolétariat rural pour former la grande armée socialiste destinée à vaincre la bourgeoisie, et par ce mot, qui a bien vieilli, il entend, on le sait, désigner tous ceux qui possèdent.

Nous allons passer en revue les nouvelles manifestations de l'action socialiste; elles nous fourniront de précieuses indications sur le caractère de la propagande entamée dans les campagnes, parallèlement à celle qui se poursuit dans les centres industriels.

Déjà on a signalé les syndicats agricoles socialistes organisés parmi les ouvriers ruraux, dans le centre de la France, pour appliquer le système de la grève aux travaux des champs. A cette première tentative, dont la portée semble encore assez limitée et qui a causé plus d'appréhensions que de sérieux malaises dans la culture, a succédé, à bref délai, la grève des bûcherons de la Nièvre, du Cher, de l'Allier et du Loiret, favorisée, il faut le reconnaître, par la crise que subit actuellement l'exploitation forestière. Plusieurs parmi les syndicats de bûcherons n'avaient pour objet que d'obtenir à l'amiable le relèvement des salaires avilis par suite de la baisse des menus bois. Mais d'autres, dans la Nièvre notamment, ont cherché à vaincre par la violence la concurrence des ouvriers non syndiqués, et à peser sur la liberté des patrons pour les empêcher d'employer les ouvriers de leur choix. A cet effet, ils ont imaginé d'imposer aux marchands de bois, sous menace de grève, une double série de prix, l'une applicable aux ouvriers syndiqués, et l'autre, inférieure d'un tiers environ, aux ouvriers non syndiqués. L'originalité de cette combinaison réside en ce que le produit de cette taxe de 33 pour 100, prélevée sur les concurrents du syndicat, doit être partagé par moitié entre les syndiqués et les patrons. Cet ingénieux système, qui prétend respecter la liberté des patrons, permettrait aux membres du syndicat des bûcherons de la Nièvre de gagner de l'argent sans travailler, en prélevant une sorte de dîme sur le salaire des travailleurs. Le syndicat obligatoire ou l'amende au profit du syndicat, cela nous ramène, on en conviendra, bien près des abus tant reprochés, au nom de la liberté du travail, aux anciennes corporations supprimées par la révolution française.

Dans cette tactique des bûcherons de la Nièvre, qui s'étaient crus fondés à placer l'exécution de ce règlement de leur chambre syndicale sous la protection des tribunaux, il ne serait pas malaisé de

reconnaître l'influence des meneurs socialistes, au premier rang desquels figurent plusieurs députés de la région.

Le plus clair résultat de ces manœuvres a été d'empêcher les marchands de bois de se porter adjudicataires des coupes, par crainte des difficultés et des pertes auxquelles ils se voyaient exposés. Un grand nombre de bûcherons du centre de la France se sont ainsi trouvés privés des salaires qui constituaient leur principal moyen d'existence, et devant la misère d'une population, victime, ainsi qu'il arrive toujours, des combinaisons intéressées des ambitieux qui l'exploitent, on a dû demander que, dans l'urgente nécessité de procurer du travail aux bûcherons, l'État fît exploiter en régie les coupes de la forêt d'Orléans; or cette exploitation serait vraisemblablement onéreuse pour le budget, car l'État exploite toujours à des conditions moins avantageuses que les particuliers.

Il faut s'attendre, en outre, à voir ces exigences de la main-d'œuvre déterminer une dépréciation de la propriété forestière, qui commençait à peine à se relever par l'effet du tarif douanier mis en vigueur l'année dernière.

« Et ce qui se passe aujourd'hui dans le domaine forestier, observe le *Journal de l'agriculture*, se passera demain peut-être dans le domaine agricole; les cultivateurs ne sauraient donc trop veiller sur le nouveau danger qui les menace. »

Tel a été le premier épisode de l'entrée en scène du socialisme dans les campagnes. Elle a été singulièrement favorisée par des circonstances économiques complexes qui mettaient l'intérêt des bûcherons directement aux prises avec l'intérêt des adjudicataires de coupes. Elle l'a été encore par ce fait très important que la grève des bûcherons a pris naissance et s'est propagée dans la région de la France où la grande propriété est encore le plus fortement constituée (le département du Cher appartient presque en entier à la grande propriété) et que les ouvriers, fréquemment réduits au chômage pendant l'hiver, par suite du battage mécanique des grains, de l'abandon des mines de fer et de l'extinction des hauts-fourneaux, de la suppression des petits ateliers ruraux, etc., y forment un prolétariat agricole facile à endoctriner pour le socialisme, comme l'est le prolétariat industriel dans tous les centres manufacturiers.

L'exploitation du massif forestier du Centre, qui comprend 800 000 hectares de bois répartis dans cinq départements, est presque seule à fournir du travail pendant les mois d'hiver à toute une population que le chômage général réduit à la misère. Il en résulte que tous les journaliers, maçons, charpentiers, etc., se portent en masse dans les bois pour exploiter les coupes, en

concurrence avec les bûcherons de profession. Là où il aurait suffi de vingt ouvriers pour exploiter une coupe, il s'en présentait cent, que les marchands de bois étaient obligés d'embaucher, qu'ils le voulussent ou non. Cette abondance exagérée de la main-d'œuvre devait nécessairement faire baisser les salaires, au préjudice des bûcherons habiles, et les propriétaires forestiers voyaient leurs bois mal exploités par des ouvriers inhabiles.

Une telle situation rendait évidemment facile le principe d'une entente entre les trente mille ouvriers bûcherons de la région, pour la défense de leurs intérêts communs. Des syndicats de bûcherons se sont créés un peu partout : dans le Cher, dans la Nièvre, dans l'Allier, dans le Loiret, presque dans chaque commune des principaux centres forestiers. Un lien fédératif a été aisément établi entre tous ces syndicats ouvriers, qui ne se font nullement concurrence entre eux, puisqu'ils ont pour but de se réserver à chacun l'exploitation des coupes de leur circonscription, à l'exclusion des ouvriers étrangers à leurs syndicats, et sous des conditions imposées aux marchands de bois par la menace habituelle de la grève.

En présence de ces exigences, les marchands de bois se sont syndiqués à leur tour, et on a proposé même de syndiquer les propriétaires en formant un vaste syndicat des propriétaires forestiers de France, pour aviser aux moyens d'organiser l'exploitation des bois et la vente de leurs produits. Mais il ne suffisait pas aux syndicats de bûcherons de faire une démonstration qui serait demeurée sans effet si les marchands de bois avaient pu faire procéder à l'exploitation des coupes par des ouvriers non syndiqués, qui n'auraient pas fait défaut pour les remplacer. C'est alors que les bûcherons syndiqués ont eu recours aux violences et à tous les moyens d'intimidation en usage dans les grèves de l'industrie. La liberté du travail a été violée, les coupes exploitées malgré les injonctions des syndicats ont été envahies, les ouvriers maltraités ont été forcés de se retirer, et souvent privés de leurs outils séquestrés par les grévistes. Des rixes ont eu lieu, des menaces d'incendie ont été proférées, les bois parcourus par des patrouilles de grévistes ont eu à subir leurs déprédations.

Pour imposer finalement leurs volontés, les syndicats de bûcherons spéculent sur l'obligation qui est imposée aux marchands de bois par leurs marchés d'avoir exploité dans un délai déterminé les coupes dont ils sont adjudicataires. Les marchands de bois se retourneront alors contre les propriétaires et ne consentiront plus à leur acheter leurs coupes qu'avec un délai de deux années pour l'enlèvement. Déjà des marchés n'ont pu être conclus qu'à cette

condition très préjudiciable à la propriété forestière, menacée de subir de ce fait une nouvelle dépréciation.

La plupart des adjudications de coupes du domaine forestier de l'État n'ont pu avoir lieu, parce que l'administration n'a pas voulu modifier les cahiers de charges en prolongeant les délais d'usage, et qu'elle n'ose garantir aux marchands de bois qu'elle les mettra en mesure d'exploiter, par la protection assurée à la liberté du travail.

Dans le département du Loiret, où les syndicats de bûcherons, nombreux également autour de l'immense forêt d'Orléans, gardent une attitude beaucoup plus modérée que dans le reste de la région et refusent de suivre les mêmes influences, M. de Maulde, président du syndicat des bûcherons de Nibelle, a proposé au préfet une combinaison destinée à améliorer les salaires des ouvriers et à empêcher la misère d'envahir la contrée, par suite de la non-adjudication des coupes de bois. Il s'agirait pour l'État de mettre en adjudication à part l'abatage et la façon de ses coupes : les syndicats de bûcherons pourraient soumissionner, et ils exploiteraient sous la surveillance directe des gardes forestiers. L'État vendrait ensuite aux marchands de bois les plus offrants le bois tout débité.

Cette idée d'organiser coopérativement l'exploitation des forêts, de manière à en réserver tout le bénéfice aux travailleurs, par la suppression de l'entrepreneur intermédiaire, mérite d'être étudiée très sérieusement, comme toutes les mesures destinées à rendre plus large la participation des ouvriers dans les bénéfices du travail. Elle a été adoptée en principe par l'assemblée générale de l'Union des syndicats agricoles et viticoles du Centre, qui a émis, à cet égard, le vœu suivant :

« Que l'État mette de suite en adjudication l'abatage de tout ou partie de ses ventes de bois dans la forêt d'Orléans et dans les autres forêts du Centre, de façon à procurer des moyens d'existence aux bûcherons actuellement sans travail. »

Les prétentions des bûcherons syndiqués, qui cherchent à les imposer aux marchands de bois à l'aide de la grève, se résument généralement en trois points : 1° augmentation des salaires; 2° embauchage collectif de tous les syndiqués; 3° constitution d'une caisse au profit du syndicat.

Pour la question des salaires, les bûcherons obtiennent assez facilement satisfaction. Si les salaires étaient tombés trop bas, par suite de l'abondance exagérée de la main-d'œuvre et en vertu de la loi économique de l'offre et de la demande, ils se sont déjà bien relevés et dépassent le taux moyen du salaire des ouvriers ruraux

de la région pendant les mois d'hiver; ils sont d'environ 2 fr. 50 par jour : de plus, les bûcherons touchent, en nature, un supplément de salaire, sous forme de bois de chauffage qu'ils sont autorisés à emporter gratuitement. Quant à l'embauchage collectif de tous les bûcherons syndiqués, aux prix fixés par le syndicat, bien entendu, c'est une condition nuisible à la bonne exploitation des coupes et très onéreuse pour les marchands de bois, qui ne peuvent l'accepter. Il en est de même, et à plus forte raison, de la troisième réclamation des ouvriers, ayant pour objet la constitution d'un fonds de réserve ou d'une caisse syndicale. Cette caisse serait alimentée par le patron lui-même, obligé d'y verser une certaine somme par tête d'ouvrier qu'il emploie. On s'explique facilement la répugnance des marchands de bois à verser des fonds destinés à alimenter les grèves futures, à fournir des verges pour se faire fouetter.

Si nous cherchons à découvrir les menées du parti socialiste dans cette situation profondément troublée de la région forestière du centre de la France, où le désordre, les entraves à la liberté du travail, les menaces de violences, souvent suivies d'effet, les déprédations et les atteintes à la propriété, règnent depuis de longs mois, et sont difficilement réprimés par la force publique, elles sont bien évidentes. Les députés socialistes de la région, MM. Baudin, Thivrier, Ducoudray, etc., ont fomenté et entretenu l'agitation parmi les bûcherons, qu'ils se sont efforcés d'organiser en groupes révolutionnaires. Jusqu'à ce jour, les grèves de bûcherons se sont localisées dans chaque syndicat; elles éclataient sur un point et s'apaisaient ailleurs, par suite d'une entente particulière entre les ouvriers et les patrons sur les conditions de la reprise du travail. Mais l'avenir nous réserve peut-être de voir se produire, sur un signe de M. Baudin, la grève générale des bûcherons du Centre, ce qui donnerait à la situation une acuïté bien plus redoutable.

L'organisation des bûcherons du Cher a été très habilement faite. Les syndicats locaux obéissent à une direction centrale, dont le siège est à Meillant, la « Chambre syndicale des ouvriers bûcherons et travailleurs similaires du département du Cher ». Cette Chambre syndicale compte diverses sections dans le département; elle doit être considérée comme le lien fédératif qui relie tous les syndicats de bûcherons. On évaluait le nombre des bûcherons syndiqués du Cher à 7000, au printemps dernier; il serait actuellement, dit-on, de 14 000. Leur action politique paraît acquise aux doctrines les plus avancées, les plus nettement socialistes.

« Aux dernières élections, a dit M. Baudin, député, qui se

vante de les avoir organisés, ils ont remplacé dans vingt communes les nobles et les bourgeois devant qui ils tremblaient auparavant. »

Ils ont envoyé, l'année dernière, une délégation, à l'inauguration de la Bourse du travail de Paris, qui a été, on s'en souvient, une si bruyante manifestation des visées révolutionnaires et antipatriotiques du collectivisme international.

Dans la Nièvre, la grève a éclaté, l'automne dernier, par suite de la venue de nombreux ouvriers étrangers au pays qui se répandaient dans les coupes et en chassaient les ouvriers indigènes, leur prenant leurs outils pour les empêcher de travailler. Ceux-ci demandaient vainement à être protégés par la gendarmerie pour continuer le travail. Les meneurs leur distribuaient de l'argent pour les décider à se mettre en grève, et un ancien procureur général, témoin de ces faits, M. Tournyer, a pu affirmer devant la Société des agriculteurs de France que les premiers fonds versés pour entretenir la grève parmi les bûcherons du Morvan provenaient des mineurs de Carmaux.

Nous avons vu, d'ailleurs, des députés étrangers au pays aller porter aux bûcherons du Centre la parole socialiste, comme cela s'est fait pour la grève de Carmaux. L'influence socialiste qui prévaut dans les grèves de bûcherons semble donc bien démontrée.

Le gouvernement ne saurait agir trop énergiquement pour défendre contre ces menées l'ordre public et la liberté du travail, en même temps qu'il a le devoir de protéger la conservation et l'exploitation régulière des 9 millions et demi d'hectares qui forment le domaine forestier de l'État, des communes et des particuliers.

III

Ce premier succès partiel devait encourager le socialisme à travailler à étendre son influence dans les campagnes : aussi les chefs du parti résolurent-ils de se préoccuper, dans le congrès qui devait se tenir à Marseille au mois de septembre 1892, des procédés à employer pour gagner des adeptes parmi les paysans.

Ce congrès, qui a été en réalité dirigé par le député socialiste allemand Liebknecht, l'un des chefs du socialisme international, a eu lieu, du 24 au 28 septembre, sur l'invitation adressée, par vingt et un conseillers municipaux de la ville de Marseille, à tous les conseillers municipaux socialistes de France, élus, comme eux, avec le programme municipal du parti ouvrier, élaboré au congrès de Lyon en 1891. Il avait pour but déclaré de rechercher, dans les communes où des municipalités socialistes ont été nommées, le

moyen d'« inaugurer une politique nouvelle, la politique socialiste, qui se distingue de toutes les autres par ce fait qu'elle tient ce qu'elle promet », et d'écarter les obstacles dressés devant elle par la « réaction dirigeante ».

Il fallait déployer beaucoup d'habileté et de prudence, car on savait le paysan français instinctivement défiant à l'égard des doctrines communistes et très attaché à son lopin de terre. Autrefois les *partageux* de 1848 n'avaient pas eu grand succès auprès de lui : il les accueillait avec incrédulité, se disant qu'un « tiens » vaut mieux que deux « tu l'auras ». Qu'adviendrait-il des ouvertures qu'on lui ménageait, aujourd'hui que le socialisme perfectionné, parvenu à son incarnation dernière, procédant avec la rigueur de sa doctrine scientifique, ne peut plus lui promettre le partage avec le grand propriétaire voisin, qui pourrait l'enrichir, mais n'a à lui offrir que la nationalisation, la confiscation générale des terres, qui doit sûrement l'appauvrir? Quel moyen de présenter au paysan cet idéal comme une amélioration de son sort, quel moyen surtout de l'en convaincre?

C'est ici qu'il faut admirer la souplesse et la hardiesse avec lesquelles ont manœuvré les organisateurs du congrès de Marseille. Comme il ne fallait pas songer à prêcher aux paysans le socialisme intégral, le vrai, celui qu'on vise sans transaction possible, on l'a réservé pour les ouvriers des villes et on en a fabriqué un autre très différent à l'usage des gens des campagnes. Le loup s'est fait berger afin de séduire le troupeau rural.

Pour donner aux paysans la mesure de l'intérêt nouveau qu'il prend à leur sort, le parti socialiste eut tout d'abord l'idée de faire une sorte d'enquête destinée, en même temps qu'à lui fournir les éléments de son programme de socialisme agraire, à l'éclairer sur la situation, les vœux et les besoins des classes agricoles. Le plan parait en avoir été conçu par M. Jules Guesde et elle fut réalisée par l'envoi, dans trois mille communes de France où le parti socialiste se flatte de posséder quelques adeptes, d'une circulaire accompagnée d'un questionnaire détaillé.

Nous reproduisons en son entier ce document important :

DEMANDES :

1° Quelle est, dans votre commune ou canton, la propriété qui domine? Est-ce la grande, la moyenne ou la petite propriété, en entendant par cette dernière la propriété cultivée exclusivement par le propriétaire ou sa famille; par moyenne, celle qui est cultivée par le propriétaire au moyen de bras étrangers; et par grande, celle qui est donnée à bail à des fermiers ou métayers?

2° Le ou les grands propriétaires habitent-ils la commune ou le canton?

3° Dans quel rapport sont entre elles ces formes de propriété?

4° Emploie-t-on les machines agricoles (semeuses (*sic*), moissonneuses, batteuses, etc.), et dans quelle proportion?

5° Quels sont les gages par mois ou par an des employés de ferme (valets, bouviers, etc.)?

6° Quel est le salaire des hommes à la journée ou journaliers, avec nourriture, sans nourriture?

7° Ceux qui ne possèdent aucun lopin de terre sont-ils en majorité ou en minorité dans la commune ou le canton?

8° Les petits propriétaires, c'est-à-dire ceux qui cultivent eux-mêmes et seuls, vivent-ils de leur propriété? Sont-ils au contraire obligés de se louer sur la terre des autres? Indiquer combien sont dans le premier cas et combien dans le second.

9° Le travail à domicile existe-t-il chez vous (métier à main, bonneterie, soierie, etc.), et depuis combien de temps?

10° Se fait-on aider par femmes ou enfants?

11° Combien de temps travaille-t-on par an?

12° Combien d'heures par jour?

13° Combien peut-on gagner?

14° Ce travail à domicile suffit-il à vous faire vivre, ou faut-il le combiner avec le travail des champs?

15° Existe-t-il des fabriques? Quelles fabriques? Depuis combien de temps? Combien emploient-elles d'ouvriers ou d'ouvrières?

16° Ces ouvriers ou ouvrières vivent-ils de leur salaire industriel ou possèdent-ils un morceau de terre, ou se louent-ils sur la terre des autres comme journaliers?

17° Quel est le salaire quotidien de l'homme, de la femme?

18° Compte-t-on beaucoup d'ouvriers étrangers au pays? Leur nombre augmente-t-il?

19° Emigre-t-on dans les villes? Dans quelle proportion?

20° Existe-t-il des propriétés communales? Quelle est leur importance? Tendent-elles à diminuer? Comment sont-elles gérées?

21° Les propriétés privées sont-elles hypothéquées? Dans quelle mesure?

22° Les propriétaires dans l'embarras empruntent-ils à des banques ou à des particuliers?

23° Possède-t-on en général ou loue-t-on la maison que l'on habite? Quel est, pour le travailleur purement agricole, ou agricole et industriel à la fois, le loyer moyen par an?

24° Quel est le prix des vivres (pain, viande, vin ou bière, beurre, huile, lait, etc.)? Dans quelle proportion ces prix ont-ils augmenté depuis vingt ans?

25° Avez-vous constaté, depuis l'apparition de l'industrie, un changement dans les mœurs? Se marie-t-on moins? La prostitution s'est-elle répandue? Indiquer le chiffre des morts et des naissances il y a vingt ans et aujourd'hui (par année).

26° Quel a été l'effet des derniers tarifs de douane?

La principale remarque que suggère ce questionnaire très complet, très minutieux, a trait à la singularité du classement nouveau adopté par le socialisme, pour les diverses catégories de la propriété rurale; il est très différent de celui qui a toujours été admis dans les enquêtes agricoles et qui prend la contenance des parcelles possédées comme base, logique d'ailleurs, de la distinction entre la petite, la moyenne et la grande propriété.

Le socialisme, qui se croit de force à attirer à lui, non seulement l'ouvrier des champs, mais aussi le petit propriétaire rural, procède tout autrement. Son plan consiste à essayer de créer un grand prolétariat rural, puissant par le nombre et la cohésion. L'ouvrier agricole est une minorité; souvent il est lui-même un petit propriétaire. Pour rallier une majorité dans les campagnes, il s'agit d'agglomérer les petits propriétaires avec les ouvriers et auxiliaires de la culture, d'établir une scission, une ligne de démarcation bien nette, entre cette classe agrandie et les autres éléments de la propriété foncière. C'est ainsi que le socialisme des villes, qui se flatte de vaincre dans les prochains scrutins, pourra compter sur l'appui numérique du socialisme des campagnes et préparer la formation de ces « armées agricoles et industrielles » [1] que M. Benoît Malon considère comme une réforme économique urgente.

IV

Si habile que puisse être cette tactique de chercher à diviser les propriétaires du sol, de classer à part ceux qui cultivent exclusivement avec leurs bras et ceux de leurs familles pour les fondre avec les journaliers et domestiques de ferme, de faire naître une sorte d'antagonisme entre ce groupement arbitraire et la propriété grande ou moyenne qui exploite le sol à l'aide de bras étrangers, elle ne prévaudra pas contre l'attachement inébranlable du paysan pour la terre, contre cette passion native qui l'a toujours préservé de l'infiltration socialiste.

La nationalisation du sol, *terminus* de l'évolution socialiste, agira comme un épouvantail permanent à l'égard de ces 3 525 000 petits

[1] *Précis historique, théorique et pratique du socialisme*. Paris, F. Alcan, 1892.

propriétaires qui, sur un chiffre total de 4 835 000 propriétaires ruraux recensés dans l'enquête agricole de 1882, se livrent en personne à l'exploitation de leur modeste domaine.

On leur dira que la grande propriété tend à se reconstituer, qu'elle menace l'existence de la petite culture, que celle-ci se trouve en état d'infériorité quant aux conditions de la production, etc. Peine inutile! ils savent que la France est l'un des pays où le sol est le plus morcelé, que les lois, les mœurs, tout concourt à laisser la propriété rurale se démocratiser de plus en plus, malgré quelques oscillations peu importantes causées par la crise agricole. Ils savent que certains économistes ont pu même considérer ce morcellement comme un émiettement exagéré, nuisible à la richesse nationale. Ils n'ignorent pas que, dans les quelques départements où les grands domaines sont encore nombreux, ils iront en s'amoindrissant sûrement et fatalement par l'effet de nos lois successorales et des liquidations qu'entraînent les circonstances diverses de la vie humaine. Enfin, il ne leur est pas permis de méconnaître que, là où elle existe encore, la grande propriété, la grande culture joue un rôle économique qui n'est pas sans utilité pour la petite propriété : car ce sont ses exemples, ses essais, la propagande pratique qu'elle exerce autour d'elle, qui font progresser les méthodes d'exploitation agricole.

Le nombre des propriétaires fonciers a presque doublé en France depuis la Révolution. Des travaux très sérieux permettent d'estimer que, tant pour la propriété urbaine que pour la propriété rurale, il était d'environ 4 millions en 1789. On l'évaluait de 7 1/2 à 8 millions en 1890.

L'étude du mouvement des cotes foncières fournit d'autres enseignements. La cote foncière, on le sait, est la part qui, dans une *même* commune, incombe à un *même* contribuable sur les rôles de l'impôt. Le nombre des cotes foncières qui, de 9 millions 1/2 environ en 1816, s'était élevé graduellement jusqu'au chiffre de 14 333 700 en 1882, a fléchi légèrement dans les années qui ont suivi; il était, en 1891, de 14 121 800. Mais cette diminution, qui semblerait indiquer un recul de la petite propriété, ne doit pas être interprétée aussi rigoureusement, l'administration ayant, à partir de cette époque, fait opérer la réunion de nombreuses cotes multiples qui avaient continué à figurer indûment sur les rôles.

Il est avéré, d'autre part, que la crise qui a sévi sur l'agriculture depuis 1879 par suite des importations d'outre-mer, des ravages du phylloxera et de l'aggravation des charges de toute nature qui atteignent le producteur, a amené un déclassement de la propriété rurale qui a commencé à se manifester d'une manière sensible en

1884, avec la baisse de la rente foncière et des fermages; il en est résulté un mouvement tout à fait anormal de ventes de terre qui, en sept années, de 1880 à 1887, a déplacé le tiers du sol arable de la France. Ce déclassement considérable a affecté, à des degrés divers difficiles à déterminer, la grande, la moyenne et la petite propriété; toutefois la constitution de la petite propriété ne semble pas avoir été ébranlée par cette liquidation.

L'examen des cotes foncières fournissait, en 1884, le classement suivant de la propriété en France :

	Nombre de cotes.	Superficies occupées.
Petite propriété (moins de 6 hectares)	89,56 pour 100	25,79 pour 100
Moyenne propriété (de 6 à 50 hectares)	9,58 —	38,94 —
Grande propriété (au-dessus de 50 hectares)	0,86 —	35,27 —
	100	100

Ainsi la petite propriété, enracinée d'une façon indestructible dans notre société française, celle qu'on voudrait enrôler dans le prolétariat socialiste, représente 89 1/2 pour 100 de l'ensemble des cotes foncières et possède près de 26 pour 100 du sol de la France.

Si on réunit la petite à la moyenne propriété, on obtient la classe des paysans agriculteurs et des contribuables qui peuvent leur être assimilés dans les bourgs et les petites villes; à cette classe, qu'on pourrait opposer à celle des grands propriétaires ou des capitalistes, comme les dénomme le socialisme, il y a lieu d'attribuer 99 pour 100 du nombre des cotes et environ 65 pour 100 de la superficie totale.

Quelle résistance aux théories communistes ne doit-on pas trouver dans de pareils chiffres! Il faut considérer, en outre, que la propriété foncière n'est plus aujourd'hui, comme elle était autrefois, la forme à peu près exclusive de la propriété, et que, dans les campagnes, abondent, non seulement parmi les grands et les moyens propriétaires, mais aussi parmi les simples travailleurs ruraux, les titulaires de rentes, de valeurs mobilières et de livrets de caisse d'épargne.

Non moins favorable à la stabilité de l'ordre social est cette constatation fournie par l'enquête sur la propriété bâtie, faite de 1887 à 1890, que sur 8 914 500 maisons (usines non comprises), dont 8 302 500 étaient habitées, 4 969 200 étaient occupées tout entières et 491 100 partiellement occupées par leurs propriétaires, ce qui permet de conclure, avec M. de Foville, que, « dans deux maisons

sur trois, les habitants peuvent dire qu'ils sont chez eux[1] » . Cette proportion générale est certainement bien dépassée dans les communes rurales, car le paysan est le plus souvent propriétaire de la maison qu'il habite et du petit enclos qui en dépend.

La population agricole représenterait aujourd'hui, d'après les statistiques, 47,8 pour 100 de la population totale de la France : mais ce chiffre officiel est inférieur à la réalité; car, ainsi que l'a fait observer M. le Trésor de la Rocque, dans les communes rurales de 2000 habitants et au dessous, une grande partie de la population recensée comme commerçante ou industrielle appartient en même temps à la profession agricole, qui est même souvent sa profession principale[2]. Quoi qu'il en soit, dans cette population agricole qui comprend la grande moitié des citoyens, le nombre des travailleurs à gages, journaliers et employés de la culture, est sensiblement égal à celui des patrons, propriétaires exploitants, fermiers, métayers et régisseurs.

Quelle industrie pourrait en dire autant?

Le nombre des journaliers et domestiques de ferme, qui était de 4 098 000 en 1862, était descendu à 3 434 000 en 1882, et celui des propriétaires cultivateurs s'était accru proportionnellement de 338 000 dans la même période. Il est peu probable que les résultats fournis par l'enquête agricole décennale de 1892 viennent modifier gravement cette situation qui démontre bien l'accession progressive du salariat rural à la propriété. Aussi les ouvriers de nos campagnes sauront-ils résister aux excitations du socialisme quand celui-ci cherchera à les mettre en hostilité avec la grande propriété et la grande culture; bien loin de leur nuire, c'est cette grande propriété qui, là où elle subsiste encore, leur fournit, par ses entreprises destinées à accroître la productivité du sol et la richesse du pays, les abondants salaires à l'aide desquels ils se transforment par l'épargne en petits fermiers, métayers ou petits propriétaires.

On a fait remarquer, non sans raison, que si le socialisme ne visait pas le but immédiat de recruter le plus grand nombre possible de suffrages ruraux pour les prochains scrutins, il serait plus conforme à ses principes de poursuivre la destruction de la petite propriété et la reconstitution de la grande.

[1] *Nouveau Dictionnaire d'économie politique*; voy. « Morcellement ».

[2] D'après le rapport présenté par M. le Trésor de la Rocque à la Société des agriculteurs de France, sur l'*Enquête et la statistique agricole de* 1892, le chiffre de la population agricole, que l'enquête de 1882 a fixé à 18 249 209 habitants, serait réellement de 24 millions environ, soit une proportion de 62 pour 100 de la population totale.

Tant qu'il ne s'est pas élevé à la propriété, le paysan peut se laisser séduire par les théories communistes, estimant qu'à leur mise en pratique il n'a rien à perdre et peut avoir quelque chose à gagner. Du jour où il est petit propriétaire, il devient par là même un ennemi-né de la doctrine socialiste, qui le menace dans sa possession. C'est pourquoi l'idéal d'un gouvernement démocratique doit être la transformation des travailleurs salariés en propriétaires, et sa préoccupation constante doit être de protéger les petits propriétaires, de diminuer leurs charges, afin de leur faciliter la conservation de la propriété.

Au contraire, la grande propriété, l'exploitation des vastes domaines, favorise la création d'un prolétariat rural nombreux et aggloméré qui, de même que la grande industrie, offre un milieu de culture très propice à la propagation des idées socialistes.

Cette inconséquence s'explique par la déviation récente du socialisme philosophique en parti d'action. Organisé aujourd'hui pour exercer une influence politique, il se prête aux transactions qu'imposent les nécessités de la politique : il admet tous les expédients temporaires qui peuvent le conduire à devenir légalement le maître de l'État, ce qui lui semble le plus sûr et le meilleur moyen d'aboutir à réaliser son programme théorique et pratique.

V

L'enquête entreprise dans les 3000 communes où le parti socialiste se flatte d'avoir déjà pris pied, fournit-elle de précieux enseignements aux chefs de ce parti? Nous l'ignorons ; mais elle dut les convaincre de la résistance que présenterait le paysan français aux avances qu'on était résolu à lui faire, de là difficulté d'organiser cette propagande, de l'impossibilité même de la tenter avec un programme dont les solutions brutales, accueillies avec enthousiasme par les ouvriers de l'industrie, auraient épouvanté les masses rurales. Il fallait donc trouver autre chose afin de les séduire : il fallait donner au socialisme une double face, celle qu'on montre aux villes, et celle qu'on réserve aux campagnes, bien différente de la première.

C'est ce que fit audacieusement le congrès socialiste révolutionnaire de Marseille ou, pour employer la phraséologie en usage dans les milieux socialistes, le « 10e congrès national du Parti ouvrier français », qui comprenait les représentants de 622 chambres syndicales et des groupes socialistes. Après avoir adopté les propositions les plus subversives, après avoir applaudi le député allemand

Liebknecht dans ses déclarations doctrinales que les socialistes ne connaissent pas de patrie et que, sans distinction de frontières, ils répartissent les hommes en deux classes irréconciliables, la classe bourgeoise ou capitaliste, celle qui possède, et la classe ouvrière, les bourgeois de tous les pays, d'une part, et les prolétaires de tous les pays, d'autre part, il a tout à coup abordé la question agricole, jusqu'alors négligée dans les précédents congrès, et, sur le rapport d'une commission spéciale, après une discussion à laquelle prirent part MM. Briant, Paul Lafargue, Ferroul, député, maire (aujourd'hui révoqué) de Narbonne, etc., il a voté les résolutions suivantes qui constituent le programme de l'action socialiste dans les campagnes :

Article premier. — Minimum de salaire fixé par les syndicats ouvriers agricoles et par les conseils municipaux tant pour les ouvriers à la journée que pour les loués à l'année (bouviers, valets de ferme, filles de ferme, etc.).

Art. 2. — Création de prud'hommes agricoles.

Art. 3. — Interdiction aux communes d'aliéner leurs terrains communaux; — Amodiation par l'Etat aux communes des terrains domaniaux maritimes et autres terrains incultes; — emploi des excédents des budgets communaux à l'agrandissement de la propriété communale.

Art. 4. — Attribution par la commune des terrains concédés par l'Etat, possédés ou achetés par elle, à des familles non possédantes associées et simplement usufruitières, avec interdiction d'employer des salariés et obligation de payer une redevance au profit du budget de l'assistance communale.

Art. 4. — Caisse de retraite agricole pour les invalides et les vieillards, alimentée par un impôt spécial sur les revenus de la grande propriété.

Art. 6. — Achat par la commune des machines agricoles et leur location à prix de revient aux travailleurs agricoles ; — création d'associations de travailleurs agricoles pour l'achat d'engrais, de grains, de semences, de plants, etc., et pour la vente des produits.

Art. 7. — Suppression des droits de mutation pour les propriétés au-dessous de 5000 francs.

Art. 8. — Réduction par des commissions d'arbitrage, comme en Irlande, des baux de fermage et de métayage, et indemnité aux fermiers et aux métayers sortants pour la plus-value donnée à la propriété.

Art. 9. — Suppression de l'article 2102 du Code civil donnant au propriétaire un privilège sur la récolte ; — suppression de la saisie-

brandon, c'est-à-dire des récoltes sur pied ; — constitution pour le cultivateur d'une réserve insaisissable comprenant les instruments aratoires, les quantités de récolte, fumier et têtes de bétail indispensables à l'exercice de son métier.

Art. 10. — Revision du cadastre et, en attendant la réalisation de cette mesure générale, revision parcellaire par les communes.

Art. 11. — Gratuité des cours d'agronomie et des champs d'expérimentation agricole.

Ce programme agricole, évidemment très étudié par les chefs dirigeants du parti qui ont senti la nécessité d'adresser aux paysans de sérieuses avances, offre un singulier mélange de vérité et d'erreur, de propositions inoffensives ou même utiles, et déjà réclamées par de nombreuses associations agricoles, et de revendications essentiellement révolutionnaires. Il serait, dans plusieurs de ses articles, la mise en pratique du socialisme municipal, bien plus dangereux que le socialisme d'État : car l'Etat, du moins, est éloigné de nous, il n'a ni passions ni haines personnelles, il est étranger aux jalousies et aux coteries de clocher, tandis que le socialisme, à la commune, c'est la tyrannie locale la plus éhontée, c'est le despotisme tracassier des majorités de village imposant une servitude impitoyable aux minorités qui se refusent à partager leurs idées et leurs passions; c'est un régime intolérable.

Les propositions innocentes sont destinées à faire passer les autres et à donner à l'ensemble du programme un aspect bénin qui n'offusque pas le bon sens rural toujours défiant. Mais le trait distinctif qu'il présente, ce sont les manœuvres employées pour détacher la petite propriété de la classe des propriétaires, pour la conquérir en excitant l'instinct de convoitise que lui inspirent les grands domaines, surtout lorsque le propriétaire se désintéresse de leur exploitation (ce qui, d'ailleurs, est aujourd'hui bien plus rare qu'autrefois), et qu'il y apparaît seulement pour en percevoir les revenus et y séjourner quelques mois de vie oisive, étranger aux populations qui l'entourent. On voudrait persuader le petit propriétaire rural que son ennemi-né est le grand propriétaire qui donne ses terres à bail à un fermier ou métayer et ne participe pas lui-même à la direction de la culture. Ce grand propriétaire, dont le domaine sera souvent moins étendu que celui d'un moyen propriétaire de la nouvelle classification socialiste, c'est-à-dire d'un propriétaire cultivant ses terres au moyen de bras étrangers, il n'est qu'un capitaliste, un parasite, et, à ce titre, on lui fait une guerre sans merci. Peu importe si, en l'attaquant lui-même, on atteint indirectement l'importante catégorie des fermiers et métayers, qui n'existerait pas

sans le grand propriétaire : le socialisme se soucie peu d'elle et n'a cure du rôle si considérable qu'elle joue dans l'économie rurale. Ce n'est pas la production du sol, la richesse nationale, qui le préoccupe : il lui est indifférent que la terre soit bien ou mal exploitée, puisque son programme agricole n'est pas destiné à accroître le bien-être des populations rurales, qu'il tend seulement à créer des divisions, des antagonismes sociaux qui lui ménagent des alliances pour la conquête du pouvoir politique.

VI

Pour apprécier le caractère du programme agricole socialiste, nous allons passer rapidement en revue ses onze articles :

Article premier. — Fixation du salaire minimum par les syndicats ouvriers agricoles et par les conseils municipaux. — C'est là une prétention exorbitante, attentatoire aux principes de la liberté du travail et de la liberté des conventions. L'ancien socialisme français, avant d'avoir versé dans le collectivisme allemand, n'aurait jamais osé proposer une telle solution des difficultés relatives au salaire : car, en 1876, le congrès ouvrier de Paris, qui considérait alors l'association coopérative comme destinée à affranchir les travailleurs, déclarait « ne reconnaître que les contrats passés librement entre les parties ». La question du salaire est complexe et il est malaisé de concilier le principe du salaire nécessaire aux besoins de l'ouvrier, du « juste salaire », avec la loi économique de l'offre et de la demande, avec l'équilibre des prix de revient et des prix de vente qui s'impose à tout producteur agricole ou industriel.

On pourrait admettre que, dans les syndicats agricoles mixtes, c'est-à-dire composés de patrons et d'ouvriers, les salaires fussent débattus librement entre les uns et les autres, sans que le taux convenu fût opposable naturellement aux patrons et ouvriers étrangers à ces syndicats. Mais imposer aux patrons des salaires fixés par les syndicats ouvriers, comme ont d'ailleurs cherché à le faire les syndicats de bûcherons, c'est vraiment faire trop bon marché de la liberté des patrons et des conditions économiques qui les dominent dans leur profession d'agriculteurs obligés de vendre leurs produits sur le marché dont ils subissent les prix, bien loin de les régler eux-mêmes.

Que dire de l'intervention des conseils municipaux dans un débat relatif à des intérêts privés? S'agit-il d'approuver, d'homologuer et rendre exécutoires les décisions des syndicats ouvriers portant fixation du salaire? S'agit-il même de se substituer à eux dans

certains cas et de statuer à leur défaut? De telles fantaisies ne se discutent pas : on y voit dans toute sa candeur la conception du socialisme municipal opprimant d'une main de fer le patron rural, le malheureux propriétaire foncier, à seule fin sans doute de lui rendre moins amère, parce qu'il l'aura préalablement ruiné, la nationalisation finale du sol. Il est d'ailleurs bien évident que, dans un pareil système, les conseils municipaux se confondraient rapidement avec les meneurs des syndicats agricoles ouvriers et que toute garantie de représentation serait enlevée aux intérêts de la propriété rurale.

Article 2. — Création de prud'hommes agricoles. — Cette proposition est inoffensive, elle se recommande même par les services qu'elle rendrait à l'agriculture. Ces conseils électifs, composés en nombre égal de patrons et d'ouvriers, exercent une magistrature professionnelle très sage, parce qu'elle est essentiellement conciliatrice. Les conseils de prud'hommes sont les juges de paix de l'industrie. Il y aurait un véritable intérêt, comme cela a été proposé depuis longtemps, à créer cette juridiction au profit de l'agriculture pour lui confier le règlement des différends, bien plus rares d'ailleurs que dans l'industrie, qui peuvent naître entre patrons ruraux et ouvriers de culture, notamment à l'occasion des salaires. Le socialisme ne vient ici qu'à la suite de nombreuses associations agricoles qui ont réclamé et réclament encore l'institution des prud'hommes ruraux [1]. Il faut toutefois reconnaître qu'elle est devenue beaucoup moins utile aujourd'hui que les syndicats agricoles ont multiplié dans toute la France leurs commissions de contentieux et d'arbitrage dont la juridiction amiable, acceptée par tous les syndiqués, maintient la concorde dans le monde agricole et évite les frais judiciaires.

Articles 3 *et* 4. — La conservation de la propriété communale, son agrandissement par l'emploi des excédents des budgets communaux (ils sont bien rares dans les communes rurales, ces excédents!) ne soulèvent pas de critiques.

D'après un plan cher à M. Ferroul, qui avait promis au congrès d'en faire l'application à Narbonne « avant un mois », il y aurait lieu d'organiser les biens communaux et les terrains domaniaux incultes, tels que ceux du littoral méditerranéen propres

[1] La réunion départementale des membres de la Société des agriculteurs de France de l'Allier faisait observer que « les prud'hommes ruraux seraient destinés à servir d'arbitres dans une foule de règlements entre fermiers, métayers et propriétaires, et, surtout, ils fourniraient, pour les estimations d'entrée et sortie de fermes ou de métairies, des experts précieux en lesquels on pourrait avoir pleine confiance. »

à la culture de la vigne, que l'État pourrait amodier aux communes afin d'accroître l'étendue de la propriété communale, en « propriété collective communale, au bénéfice des travailleurs agricoles non possédants ». C'est là évidemment un pas indiqué dans la voie de la nationalisation du sol, une expérience destinée à montrer aux paysans comment il serait possible de mettre les terres en commun pour les cultiver. Les « colons de la commune », comme on les a dénommés au congrès de Marseille, ne pourraient employer de bras salariés et auraient à payer une redevance légère au profit des prolétaires non agriculteurs.

Dans ce système, les biens des communes deviendraient rapidement des sortes d'*ateliers nationaux*, où le prolétaire rural exercerait son « droit au travail ». C'est encore là une belle application des doctrines du socialisme municipal.

Article 5. — Cet article mentionne la création de caisses de retraite agricoles pour les invalides et les vieillards. Les syndicats agricoles n'ont pas attendu le programme de Marseille pour chercher à organiser la prévoyance et l'assistance dans les campagnes, au moyen de caisses de secours mutuels, caisses de retraite, orphelinats agricoles, dispensaires, etc. Tout le monde souhaite qu'il soit possible d'assurer des pensions de retraite aux ouvriers de la culture; mais il est essentiellement révolutionnaire de proposer qu'une caisse de retraite agricole soit alimentée par un impôt spécial sur les revenus de la grande propriété : c'est la spoliation pure et simple d'une partie ou de la totalité des revenus de la grande propriété, et l'on sait que, d'après la classification collectiviste, ce terme désigne maintenant, non plus la grande superficie territoriale, mais tout domaine donné à bail par des propriétaires qui, parfois, ne peuvent faire autrement, dans l'impossibilité où ils sont d'exploiter eux-mêmes, tels que les femmes ou les personnes exerçant des professions dites libérales.

Si on cherchait l'application des principes de l'équité naturelle dans le programme de Marseille, on pourrait encore remarquer que cet impôt spécial exorbitant frapperait précisément la propriété dont le revenu est le moins élevé, par suite des conditions dans lesquelles elle est exploitée, puisque cette exploitation comporte le bénéfice d'un intermédiaire, le fermier ou métayer.

L'assistance efficace, l'amélioration du sort des vieux travailleurs ruraux, les syndicats professionnels agricoles sauront bien l'organiser et l'alimenter sans rien demander à la confiscation, mais au moyen des infinies ressources de la mutualité et de la bienfaisance privée, lorsque auront disparu, comme ils le réclament, les entraves légales qui paralysent actuellement leurs efforts.

Article 6. — Le congrès proclame la haute utilité des syndicats agricoles, puisqu'il en recommande la création aux travailleurs ruraux. L'avis vient peut-être un peu tard, alors qu'il existe déjà en France un millier de syndicats agricoles qui se sont formés librement, sans attendre l'invitation du congrès socialiste de Marseille. Il est vrai que celui-ci vise apparemment l'organisation de syndicats agricoles ouvriers destinés à combattre les syndicats mixtes, à entraver leur action, à semer des ferments d'antagonisme entre le propriétaire ou patron et l'ouvrier de culture. Nos syndicats agricoles ne se laisseront pas entamer par cette diversion ; car ils fonctionnent avec un sentiment si large de la solidarité professionnelle, que leurs services profitent surtout aux petits cultivateurs, que le crédit, l'influence, propres aux associés les plus favorisés de la fortune, s'y exercent au bénéfice de ceux qui en sont le plus dépourvus; ceux-ci ne trouveraient pas ce précieux avantage dans les syndicats d'où seraient exclus les propriétaires fonciers.

Quant à l'idée de faire acheter par la commune des machines agricoles qui seraient remises en location aux travailleurs, elle émane encore du socialisme municipal, elle tend à préparer la socialisation des terres, en démontrant aux paysans les bienfaits de l'exploitation collective à l'aide d'un outillage commun. Sans doute, les groupements de cultivateurs ont leur utilité pour leur permettre l'emploi des instruments de culture perfectionnés, dont l'acquisition serait une charge trop onéreuse pour chacun d'eux, et dont ils peuvent user successivement. Mais la commune n'a pas à leur fournir l'instrument de travail; c'est aux syndicats agricoles qu'il incombe de provoquer, comme ils le font déjà, l'initiative de ces groupements libres, petites associations locales destinées à acheter en commun les machines pour les mettre à la disposition de tous les associés. Cette entente, si simple et si facile à réaliser, n'est qu'une application des principes de la coopération de production, au nom desquels les producteurs agricoles s'associent pour diminuer leurs frais tout en améliorant leurs rendements.

Article 7. — En demandant la suppression des droits de mutation en faveur de la petite propriété, le programme socialiste se borne à renchérir sur les revendications déjà anciennes de nos associations agricoles. Dès l'année 1880, la Société des agriculteurs de France réclamait, outre la déduction, dans le calcul des droits de mutation par décès, du passif régulièrement établi, la revision générale des articles du code de procédure civile relatifs aux ventes judiciaires d'immeubles, aux partages et aux purges d'hypothèques, dans un sens favorable à la petite propriété et à

l'agriculture; elle protestait également contre le maintien des décimes additionnels aux droits d'enregistrement établis à titre temporaire en 1873, et dont un projet actuellement soumis aux Chambres propose d'augmenter le nombre, bien loin de les supprimer. L'énormité des frais de succession et de vente, en ce qui concerne les petits domaines, constitue un abus fiscal qui ruine la petite propriété foncière; c'est une des causes les plus certaines de la dépopulation des campagnes et de la crise agricole. En prenant l'initiative de solliciter un large dégrèvement des droits d'enregistrement, les associations agricoles ont témoigné qu'elles n'entendent pas laisser au parti socialiste l'honneur de revendiquer les mesures qui pourraient favoriser la conservation comme la création de la petite propriété rurale.

Article 8. — Ici nous rencontrons une avance que le programme de Marseille adresse aux fermiers et métayers, après celles qu'il a faites aux petits propriétaires. En proposant la réduction des baux, nous supposons qu'il entend l'appliquer aux cas où le fermier invoquerait des circonstances postérieures à son engagement pour établir que le taux du fermage est devenu exagéré et onéreux pour lui. Lorsque pareille situation se présente, il est peu de propriétaires qui ne sachent consentir amiablement les concessions que l'équité commande et que leur conseille même leur intérêt bien entendu. Ces commissions d'arbitrage, qui auraient mission de réduire les baux, comment seraient-elles composées afin d'offrir des garanties égales aux propriétaires et aux fermiers? C'est ce que le congrès de Marseille a négligé de prévoir : il faut lui savoir gré de n'avoir pas fait intervenir ici les syndicats agricoles ouvriers et les conseils municipaux, comme dans l'article 1er.

Il y a, d'ailleurs, un grand principe intéressé dans cette question, c'est celui de la liberté des conventions. Quand on se préoccupe des cas où le fermier pourrait se trouver lésé par suite de circonstances fortuites, on n'envisage pas ordinairement le cas inverse où la partie lésée serait le propriétaire, comme si, pendant la durée du bail, le prix de vente des denrées agricoles et, par suite, le bénéfice de l'exploitation venaient à s'accroître notablement. Pourtant, si on trouve juste de couvrir le fermier contre les pertes pouvant résulter de l'écart en moins que des conditions économiques survenues ultérieurement peuvent laisser entre ses prévisions et le produit net du sol, il serait logique de faire participer le propriétaire aux bénéfices qu'un écart en sens contraire pourrait déterminer.

Afin de remédier aux abus que comporte l'*aléa* des bénéfices de la production agricole, on a rappelé que jadis le fermage se payait,

non pas en argent mais en denrées, et on a proposé une plus large pratique du bail mobile ou fermage variable, dont le taux s'élève ou s'abaisse en proportion du cours des céréales et des principaux produits de l'exploitation, une quotité de ces produits étant seule fixée originairement comme représentation de la rente foncière. Quant aux moins-values qui résultent des risques ordinaires de la culture, le contrat de métayage se prête assurément mieux que le fermage à les répartir équitablement entre le propriétaire et l'exploitant.

La question de l'indemnité au fermier sortant pour la plus-value qu'il a donnée à la propriété a été souvent discutée et divise encore l'agriculture. Elle est complexe et soulève des problèmes d'une solution difficile; elle intéresse le droit de propriété et la liberté des conventions. Bien que de bons esprits aient opiné pour suivre l'exemple de l'Angleterre en admettant, dans une certaine mesure, le droit du fermier à l'indemnité de plus-value, la majorité des associations agricoles incline, dans l'intérêt du progrès lui-même, de l'équité bien comprise et de la paix des campagnes, à repousser l'intervention de la loi en cette matière pour maintenir entière la liberté des parties contractantes d'introduire dans les baux les stipulations nécessaires au règlement de leurs intérêts réciproques.

Article 9. — Cet article propose la suppression du privilège du propriétaire s'exerçant sur les récoltes du fermier, en même temps qu'il veut en constituer un autre au profit du petit cultivateur, sous forme d'une réserve insaisissable. C'est toujours la même politique qui prend à la grande propriété ce qu'elle offre à la petite.

La restriction, sinon la suppression complète, du privilège du bailleur a déjà été demandée comme susceptible de favoriser l'organisation du crédit agricole, et elle a été adoptée par une loi du 19 février 1889. Il a paru impossible de le réduire davantage sans compromettre l'intérêt du fermier, dont le meilleur banquier sera toujours le propriétaire lui-même, de telle sorte qu'il importe de ne pas affaiblir ses garanties.

Sur l'intéressante question d'arriver à rendre insaisissable, en faveur du petit cultivateur, une réserve indispensable à l'exercice de sa profession, le programme de Marseille, qui semble se borner à réclamer la suppression de la saisie à l'égard des instruments aratoires, bétail, fumiers et récoltes, est moins libéral que les associations agricoles qui ont demandé l'insaisissabilité du petit domaine rural.

Conformément au vœu de quelques associations agricoles des départements, M. Welche, président du Syndicat central des agriculteurs de France et de la Société d'économie sociale, a proposé à

la Société des agriculteurs de France d'appuyer, afin de combattre ainsi la dépopulation des campagnes, un projet de loi, soumis à la Chambre par M. le comte de Mun, croyons-nous, qui a pour objet de faire déclarer insaisissables les petites propriétés d'une valeur inférieure à un chiffre à déterminer, soit 5000 francs, par exemple. En Allemagne, on a cherché à protéger la petite propriété rurale en autorisant le petit propriétaire, habitant sa terre et la cultivant lui-même, à créer un « bien de famille », qu'il peut transmettre intact à l'un de ses enfants, sous la condition d'assurer aux autres leur part en biens d'une autre nature ou au moyen d'une soulte à payer en argent. L'introduction dans nos codes d'une disposition analogue n'apporterait pas une dérogation bien grave à nos lois successorales, et elle se justifierait aisément par le souci de maintenir la stabilité de la famille rurale, de la rattacher au sol et de ramener vers les villages la population qui s'en éloigne. Partout où elles ont été appliquées, ces dispositions ont assuré la permanence du foyer domestique et la conservation de l'épargne qu'elles encouragent à créer.

De là à suivre l'exemple des législations en vigueur aux Etats-Unis et au Canada qui ont organisé le bien de famille insaisissable ou *homestead*, il n'y a qu'un pas. Cette insaisissabilité se constitue en faisant enregistrer comme bien de famille un domaine d'une certaine valeur et d'une certaine étendue; elle ne saurait préjudicier aux droits des créanciers antérieurs et ne couvre le domaine que tant qu'il est habité et cultivé par le propriétaire lui-même.

L'étude de cette question, qui a été soulevée par plusieurs sociétés d'agriculture et syndicats agricoles [1] et qui a fait l'objet

[1] Un syndicat agricole de la Charente a formulé à cet égard le vœu suivant :

« Considérant que, dans l'état actuel de notre législation, la petite propriété foncière, celle qui exige la résidence et fixe la famille au sol, est insuffisamment garantie et protégée et qu'elle n'offre pas la stabilité qui pourrait attacher à la terre celui qui la possède et qui souvent l'a acquise par toute une vie de labeur;

« Que cette propriété est efficacement protégée, aux États-Unis, par le *homestead* et en Allemagne par le *Hoferolle*;

« Le syndicat agricole du canton de Saint-Amand-de-Boixe émet le vœu :

« 1° Que la petite propriété foncière soit protégée et que sa conservation soit assurée dans les familles par la simplification des formalités judiciaires et par la réduction des droits fiscaux qui pèsent si lourdement sur elle en matière de partage, principalement quand il s'agit de biens de mineurs;

« 2° Que les pouvoirs publics étudient s'il ne serait pas possible de protéger la petite propriété foncière par l'introduction dans nos codes de dispositions qui, sous toutes les garanties de publicité et d'authenticité,

de pétitions adressées au Sénat, se recommande à tous les hommes qu'inquiètent les conséquences économiques et sociales de la dépopulation des campagnes.

Article 10. — La revision ou réfection du cadastre entraînerait une dépense énorme, qui serait au minimum de 600 millions, dit-on, et pourrait s'élever à 1700 millions, 2 milliards et même plus, selon les diverses bases adoptées pour cette colossale opération. C'est une entreprise disproportionnée à l'intérêt qu'elle peut offrir pour la réforme de l'impôt foncier. Quant à cet impôt lui-même si lourd pour le petit propriétaire rural, le plus chargé d'impôts de tous les contribuables, les associations agricoles sont intervenues en faveur de la démocratie rurale, bien plus efficacement que le congrès de Marseille, puisqu'elles ne se bornent pas à demander la revision du cadastre et qu'elles réclament énergiquement la suppression du principal de l'impôt tout entier. C'est le seul moyen pratique d'atténuer l'inégalité de traitement qui existe entre les contribuables agricoles et les autres catégories de contribuables, aussi bien qu'entre les agriculteurs eux-mêmes au point de vue de la répartition de cet impôt.

Ce qui prouve bien, d'ailleurs, l'insuffisance avérée des palliatifs proposés à cet égard par le congrès de Marseille, c'est que le candidat du parti socialiste qui s'est présenté le premier aux suffrages des paysans en invoquant ce nouveau programme, M. Jaurès, n'a pas cru devoir s'y enfermer et qu'il s'est, au contraire, rallié au programme des associations agricoles, puisqu'il a promis aux électeurs de Carmaux de donner son concours à la suppression du principal de l'impôt foncier.

Si on considère la revision du cadastre comme la préface d'une réforme considérable actuellement soumise à l'étude d'une commission extraparlementaire, et qui aurait pour but de *mobiliser le sol* par la création de livres fonciers formant titre de propriété et dont les extraits ou « cédules hypothécaires », régulièrement délivrés aux propriétaires, pourraient être négociés comme de véritables valeurs au porteur, il s'agit là d'une conception chimérique et dangereuse que l'agriculture doit repousser sans hésitation : loin de développer le crédit de la propriété foncière, elle favoriserait la spéculation, l'agiotage, l'ébranlement de la fortune publique, et diminuerait encore l'attachement du cultivateur pour la terre.

couvriraient le père de famille, habitant et cultivant son domaine en *bien de famille,* jusqu'à concurrence d'une valeur à fixer. Ce bien, dont l'importance devrait être suffisante pour entretenir une famille, serait *insaisissable* aussi longtemps que les conditions d'habitation et d'exploitation personnelles seraient remplies. »

Article 11. — Des cours d'agronomie, des champs d'expérience, c'est-à-dire l'enseignement théorique et pratique de l'agriculture, la propagande des meilleures méthodes de culture, n'est-ce pas le rôle incontesté des associations agricoles? Les syndicats le remplissent avec succès par les multiples moyens que l'on sait. Laissent-ils place à une organisation meilleure pour la diffusion du progrès agricole, il est permis d'en douter. En tout cas, il y aurait de la part des chefs du parti socialiste quelque présomption à leur faire concurrence sur ce terrain. L'intervention des syndicats agricoles est aussi désintéressée que féconde : non contents de se constituer éducateurs professionnels, ils se montrent encore les auxiliaires et les soutiens de l'enseignement agricole officiel à tous ses degrés.

VII

L'analyse nous a permis de reconnaître ce que le programme agricole de Marseille contient de fade et insignifiant sur plusieurs points, d'inquiétant sur d'autres où perce le bout d'oreille de la spoliation et du despotisme de la commune. Mais, tel qu'il est, ce programme n'est qu'un leurre pour ceux qu'il a entrepris de séduire. Il a beau s'évertuer à offrir des gages à la petite propriété par la suppression des droits de mutation, par la constitution d'une réserve insaisissable, par la revision du cadastre, etc.

Qu'importe, puisque la propriété foncière, la petite comme la grande, est irrévocablement condamnée par le socialisme et qu'aucun doute ne subsiste à cet égard! Il y a dans ce programme un article sous-entendu qui le domine et qu'il faut rétablir, car il doit infailliblement annuler l'effet de toutes les habiletés de son texte. Cet article final, voici comment il se formule :

« Le socialisme a pour fin dernière la suppression de la propriété individuelle, la confiscation générale des terres, des maisons, des rentes, des valeurs, des dépôts de caisse d'épargne, des outils même, c'est-à-dire de tous les moyens de production. »

Il ne faut pas dire que le socialisme s'est amendé, qu'il a renoncé à ses revendications extrêmes, que le programme de Marseille le démontre, etc. Bien au contraire, ce programme n'est qu'une manœuvre destinée à gagner les suffrages des paysans dans les prochaines élections, il n'a aucune autre valeur, et nous en avons pour garant l'un des principaux chefs du congrès, le rapporteur de la commission agricole, M. Lafargue lui-même, qui, pour calmer les scrupules des délégués des chambres syndicales ouvrières, a pris soin de déclarer que ce programme de réformes agricoles,

rédigé pour les campagnes, ne constitue qu'un minimum, la face transitoire de l'action politique du parti.

« Le programme agricole minimum, a dit expressément le gendre de Karl Marx, n'entraîne pas l'abandon des articles principaux du programme socialiste impliquant l'expropriation politique et économique de la classe bourgeoise. »

Et il ne faut pas se lasser de le redire afin de dissiper les équivoques, la classe bourgeoise, aux yeux du collectivisme, embrasse tous ceux qui possèdent, serait-ce le plus minime lopin de terre, une obligation de chemin de fer ou du Crédit foncier, un titre de rente ou un simple dépôt à la caisse d'épargne.

Ainsi l'habile manœuvre des inspirateurs du congrès se trouve déjouée par cet accès de franchise qu'arrachèrent sans doute à M. Lafargue les protestations des intransigeants du parti ouvrier. Il faut nous en féliciter, car le paysan saura où on le mène s'il se laisse amorcer par le programme du congrès socialiste. Il est aussi menacé que les autres catégories de citoyens par l'avènement du collectivisme; il l'est même davantage, lui, petit propriétaire du sol de la France : car, le jour où le parti socialiste, arrivant au pouvoir, soit par la voie légale du suffrage universel, comme il s'en flatte, soit par une révolution violente dont il attend toujours l'occasion, mettrait la main sur tous les moyens de production, l'argent, les capitaux, les valeurs mobilières, auraient eu le temps de se cacher, de se transformer ou de fuir à l'étranger, tandis que la terre, la propriété foncière, qui ne peut s'échapper, serait fatalement vouée à la spoliation.

Le paysan français tient à son champ qui est le fruit de son travail accumulé et la base féconde de son travail quotidien, qui est la garantie de son indépendance chèrement conquise; il faut qu'il sache bien que son champ est menacé; il doit comprendre qu'il serait la première victime du socialisme en dépit des marques d'intérêt hypocrites qui ont pour but de tromper sa clairvoyance naturelle. Ce n'est pas la grande propriété qui est l'ennemie du paysan, ainsi qu'on veut le lui faire entendre, c'est le socialisme qui est son ennemi irréconciliable : c'est donc à la démocratie des campagnes qu'il appartient de sauver l'ordre social, en se préservant des entreprises dirigées contre elle-même.

Il est inutile d'insister en rapprochant du programme agricole que nous venons d'étudier l'œuvre entière de ce congrès de Marseille qui, de même que toutes les assemblées socialistes, a clos ses séances aux cris de : *Vive l'Internationale! Vive la Révolution!*

VIII

L'élaboration d'un programme agricole n'a pas été, de la part des chefs du parti socialiste, un acte isolé. D'autres congrès socialistes ont eu lieu depuis lors et ont traduit la même préoccupation dominante de rallier les campagnes aux revendications du prolétariat ouvrier. Le congrès de Saint-Quentin portait à son ordre du jour la création de syndicats agricoles et leurs rapports avec les syndicats ouvriers. Le congrès régional socialiste tenu à Roubaix il y a quelques jours, et qui a établi à Lille une fédération régionale, a voté, en ce qui concerne les communes rurales, les résolutions suivantes :

« Organisation de la propagande dans les campagnes par la distribution gratuite de journaux socialistes, de brochures spéciales et d'une brochure rédigée en patois pour chaque canton.

« Création dans chaque commune d'un comité dit de la presse, chargé de distribuer des brochures et des journaux et d'organiser des conférences. »

Les syndicats et les grèves de bûcherons, qui ont entraîné des manifestations violentes à l'encontre des bûcherons réfractaires à la direction des meneurs, ont puissamment servi l'action socialiste dans les départements du Centre; la liberté du travail y a subi une grave atteinte.

L'élu des populations de Carmaux, M. Jaurès, a pu représenter sa victoire comme le fruit d'une alliance conclue entre les paysans et les ouvriers mineurs ; elle témoigne, à l'en croire, que le socialisme vient de pénétrer dans les campagnes, qu'il s'est installé en ami chez les paysans et qu'avec leur concours les transformations sociales profondes qui s'appellent la Révolution pourront s'accomplir sans violence.

La propagande socialiste dans les campagnes n'est donc pas seulement décidée doctrinalement; elle s'organise, elle a commencé sur tous les points où les circonstances la favorisaient et elle sera menée, cela n'est pas douteux, avec l'énergie et la ténacité qui caractérisent l'action du parti. C'est pourquoi il est urgent de lui opposer l'action de l'initiative privée dans les associations libres, la ligue antisocialiste de nos syndicats agricoles, dont nous avons exposé ici même [1] l'influence bienfaisante en ce qui touche l'amélioration du sort des populations rurales.

Comte de Rocquigny.

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 janvier 1892.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Toujours le Panama. La Chambre des mises en accusation et la cour d'appel. Les ordonnances de non-lieu et la condamnation. M. F. de Lesseps et l'Académie. Le *Dictionnaire historique de la langue française* et le Dictionnaire de l'usage. M. Gréard et le projet de réforme orthographique. L'usage dans la création des mots et l'usage dans l'orthographe. — Les dernières élections académiques. M. Henri de Bornier. M. Thureau-Dangin. La candidature perpétuelle de M. Zola. M. Antonin Rondelet. — La vingt-quatrième session de la Société des Agriculteurs de France et son hôtel. Le concours agricole. Petits Salons : cercle de la rue Volney, cercle de l'Union artistique et littéraire; les Aquarellistes. — La crise théâtrale. Les romans de M. Pierre Loti mis en pièces. Odéon : *l'Argent d'autrui*, par M. Léon Hennique. Gymnase : *les Amants légitimes*, par MM. Ambroise Janvier et Marcel Ballot. Une pièce de carnaval à la Comédie-Française. Augustine Brohan.

I

L'agitation profonde jetée dans les esprits par cette triste affaire de Panama est bien loin encore d'être calmée. D'ordinaire, les plus gros scandales n'agitent point l'opinion à Paris pendant plus d'une semaine; pour aller jusqu'à un mois, il faut qu'ils soient d'une taille absolument exceptionnelle. Or voici quatre mois que celui-ci a éclaté, et il passionne encore comme aux premiers jours, plus qu'aux premiers jours peut-être, ceux-là même qu'il ennuie. On en est excédé, on crie grâce, on voudrait se dérober à ce cauchemar; mais, à chaque instant, un incident nouveau vient rallumer l'intérêt et la pièce rebondit. Des situations nouvelles se dessinent, de nouveaux personnages entrent en scène, des épisodes surgissent de toutes parts; le temps, au lieu de les épuiser, semble les faire naître. Des révélations tardives se produisent; des *dessous* inconnus jusque-là sont exhumés; la tache de boue, après avoir cheminé sous terre, se retrouve sur un point qui n'était pas contaminé

encore, et d'où l'on attendait l'apaisement, il tombe un nouveau brandon qui ranime l'incendie. Pourtant Arton n'est pas encore pris, et Cornelius Herz se meurt, dit-on, sans avoir pu être interrogé.

Que les éclaboussures du Panama aient sali par douzaines de gros personnages du monde des affaires et du monde politique, on s'y résignerait sans trop de peine et ce pourrait être un bien pour un mal. Il ne nous restait guère plus d'illusions sur l'un que sur l'autre et, depuis longtemps déjà, il n'était pas toujours facile de les distinguer. Ce qu'il y a de plus grave, c'est que la justice est atteinte à son tour et qu'elle menace de sombrer dans le même naufrage. Nous en sommes à ce point qu'on fait appel à ses arrêts sans croire à leur désintéressement, que, tout en la chargeant de discerner l'innocent du coupable, on doute à la fois de son discernement et de son intégrité, et que, soit qu'elle acquitte, soit qu'elle condamne, on soupçonne toujours la main de la politique d'avoir fait pencher la balance. Oh! cette politique néfaste, quand on ne la voit pas elle-même, on voit son ombre partout. Elle a semblé prendre à tâche d'ébranler depuis quinze ans les dernières forces sociales, les derniers remparts contre la barbarie anarchiste qui nous restassent. Il est loin, le temps où la magistrature ne devait pas même être soupçonnée. Après avoir ouvert la brèche par l'épuration, elle prend à tâche, dirait-on, de l'élargir chaque jour. Aussi a-t-on contracté l'habitude, dans les journaux, de ranger la politique et la justice sur la même ligne, de les traiter sur le même ton et, comme on dit vulgairement, de les mettre dans le même panier. On donnerait volontiers pour devise à la cour aujourd'hui le mot fameux attribué au chancelier Séguier, mais en le retournant, et l'on ne lit plus ses arrêts pour y chercher les oracles de l'équité et les représailles de la conscience publique, mais les raisons secrètes, les mystérieux calculs stratégiques qui les ont dictés.

Tout d'abord les ordonnances de non-lieu rendues par la chambre des mises en accusation ont été vivement commentées. On s'est demandé comment des députés et des sénateurs pouvaient être les uns poursuivis, les autres relaxés, pour des faits pareils qui se présentaient sous une apparence absolument identique, et que le juge d'instruction avait assimilés les uns aux autres. En comparant l'acte d'accusation contre ceux qui sont retenus et l'exposé des motifs en faveur de ceux qui sont hors de cause, on a trouvé que celui-ci était loin d'être aussi solidement étayé, aussi nettement déduit que celui-là, et en comparant les noms des premiers avec ceux des seconds, on a cru s'apercevoir, on a dit tout haut que la seule

impartialité n'avait point présidé à cette distinction et que la justice, dirigée par une politique opportuniste, avait épargné les gros, dont elle redoutait les révélations, pour s'appesantir sur les petits, dont elle n'avait rien à craindre. Et quand, après les débats retentissants du procès, après les grands plaidoyers des avocats, surtout de Me Barboux, qui s'est révélé digne de ses plus illustres prédécesseurs dans la défense de M. F. de Lesseps, la cour a prononcé l'arrêt foudroyant que l'on sait, l'opinion, là encore, n'a vu qu'un arrêt politique, le contre-coup de la séance parlementaire de la veille où le discours et l'ordre du jour de M. Cavaignac avaient mis le cabinet en péril; la contre-partie et le rachat des arrêts de non-lieu rendus par la chambre des mises en accusation. Elle a cru y découvrir une tentative pour faire dériver l'orage, une sorte de diversion féroce opérée en faveur de ceux qu'on a voulu épargner, une proie jetée à l'indignation et à la colère pour les désarmer. On a même osé prétendre que la cour a refait après coup l'arrêt qu'elle avait rédigé d'abord.

Il est possible qu'ici encore la légende se mêle à l'histoire, et je ne voudrais pas assumer la responsabilité de tout ce qui se raconte. Mais ce qu'on se fût dit autrefois à l'oreille sur les *services* de la magistrature, aujourd'hui on le crie sur les toits, on l'imprime dans tous les journaux, et elle ne trouve guère, hélas! de défenseurs. Sans doute, l'opinion est nerveuse, malade, surexcitée; elle a la fièvre, et l'on pourrait l'accuser de parti pris puisqu'elle se montre aussi mécontente de la sévérité des uns que de l'indulgence des autres. Mais elle aurait beau jeu à répondre qu'elle se plaint précisément de l'excès en un sens comme dans l'autre, de l'inégalité et de l'incohérence dans la répartition de ses arrêts. On risque autant de la blesser en la dépassant qu'en la contrariant. L'opinion dont il s'agit n'est point seulement, d'ailleurs, cette opinion de parti-pris, toujours frondeuse, mécontente par essence, vivant d'opposition perpétuelle; c'est celle des hommes équitables et des honnêtes gens à qui il en coûte de s'en prendre à la magistrature, même diminuée et abaissée, parce qu'ils savent que la société a besoin de justice et que la justice a besoin de respect.

Celle-là, même la plus sévère pour M. F. de Lesseps, même la plus tempérée de réserves jadis dans l'engouement général pour le *grand Français*, trouve aujourd'hui qu'on lui donne vraiment trop raison. Elle n'avait ni souhaité ni prévu une condamnation aussi cruelle, et la disproportion entre la faute de ce vieillard, grisé par le succès et les adulations, croyant en son étoile, que son âge et sa gloire tenaient en dehors de la plupart des pratiques justement reprochées aux administrateurs du Panama, et le châtiment dont

il est frappé, nous ramène à la pitié. Ces cinq ans de prison tombant comme un coup de massue sur un homme bientôt nonagénaire et déjà plus d'à moitié retranché de la vie ; ce lugubre couronnement d'une glorieuse carrière, cet effondrement subit, cette chute à pic du haut de tous les honneurs et de toutes les distinctions dans un abîme d'infamie légale, quel contraste, quel drame et aussi quelle leçon ! L'arrêt de la cour est l'un des plus tragiques commentaires qu'ait jamais reçus le chœur final d'*Œdipe-roi* : « Hommes, ne dites jamais d'un de vos semblables qu'il a été heureux avant qu'il ait atteint le terme de sa vie. »

Mais il reste l'appel en cour de cassation ; elle voudra peut-être épargner la flétrissure de la prison à ce vieillard illustre dont on est tenté d'oublier les fautes en face d'une si rude expiation. Sans attendre la condamnation définitive, qui ne viendra peut-être jamais, la ville de Rouen a déjà débaptisé le quai qu'elle avait placé sous le patronage de son nom ; c'est beaucoup se hâter : cette manière de reprendre plus vite encore ce qu'on avait donné trop vite n'a pas produit bon effet et démontre, une fois de plus, la nécessité de prendre le temps de la réflexion avant de porter les gens au Panthéon. Et déjà aussi les journaux se demandent quelle décision vont prendre, à son égard, la chancellerie de la Légion d'honneur, qui a récemment rayé de son Livre d'or le nom de Cornelius Herz, ainsi que l'Académie française, où tous les candidats s'étaient effacés devant lui en 1884, et où il avait été reçu en conquérant avec une harangue d'une *imperatoria brevitas*. L'Académie n'a point pour se guider, en pareil cas, les précédents de la grande chancellerie, et elle n'aura pas la ressource de consulter la tradition. On a rappelé à ce propos le tour ingénieux qu'elle aurait pris, après la condamnation de Libri, pour l'exécuter sans scandale, en faisant revivre un article du règlement de Richelieu qui prononce l'exclusion contre tout membre qui a manqué dix fois de suite aux séances sans une excuse valable : l'histoire est jolie, et c'est fort dommage seulement que Libri n'ait jamais été de l'Académie française. Il ne faudrait pas croire, toutefois, qu'on ne trouverait dans son histoire aucun cas d'exclusion prononcée par elle-même contre l'un de ses membres : qu'il nous suffise de rappeler le nom de Furetière qu'elle raya, en 1685, pour cause de concurrence déloyale à son *Dictionnaire*, et de l'abbé de Saint-Pierre, frappé du même ostracisme, en 1718, sur la proposition du cardinal de Polignac, pour une critique trop sévère du gouvernement de Louis XIV.

Furetière avait été exclu, il y a deux siècles, pour avoir coupé l'herbe sous le pied à ses confrères par l'entremise d'un *Dictionnaire universel*, et c'est surtout pour son Dictionnaire que Littré

fut élu en 1871. Les temps étaient changés. M. Littré est mort, et il ne reste plus, dans la docte compagnie, un seul lexicographe. Est-ce pour cela qu'elle vient de renoncer à la continuation de son *Dictionnaire historique de la langue française*, après l'avoir laborieusement mené jusqu'à l'achèvement de la première lettre? En réalité, ainsi que le faisait observer l'Avertissement préliminaire, ce dictionnaire peut être envisagé comme une collection de mémoires et dissertations historiques sur notre langue, classés par ordre alphabétique. Il n'y aura qu'à modifier le titre des quatre volumes imprimés et les intituler : *Dictionnaire historique de la lettre A*. On aura alors un ouvrage complet.

C'est Charles Nodier qui, en 1835, avait proposé à l'Académie la publication du Dictionnaire historique. Le premier volume a paru juste trente ans plus tard, et on y travaillait depuis longtemps. La seule impression de la première lettre de l'alphabet aura pris plus de trente années, en dehors des travaux préalables. On connaît l'épigramme de Boisrobert contre le Dictionnaire de l'Académie :

Depuis six ans dessus l'F on travaille,
Et le destin m'auroit fort obligé
S'il m'avoit dit : Tu vivras jusqu'au G.

Ce n'est pas depuis six ans, mais depuis six fois six ans qu'on travaillait « dessus » l'A : « Je mourrai du Dictionnaire », disait Andrieux, membre de la commission en 1819. Il eût eu le temps de mourir quinze ou vingt fois pour le moins du *Dictionnaire historique*. Il serait curieux de rechercher le nombre des immortels partis pour l'autre monde rien que pendant la lettre A. Un statisticien a calculé, en prenant pour base le travail accompli, qu'il ne faudrait pas moins d'un millier d'années et de quatre-vings volumes pour arriver à la fin du Z. Il y a dans ce calcul de quoi décourager les souscripteurs. D'ici à mille ans, Dieu sait ce que seront devenus, non seulement les académiciens, mais l'Académie elle-même, et peut-être la langue française. L'ouvrage aurait été le dictionnaire d'une langue morte accolé à celui d'une langue vivante. Supposez que l'Académie eût existé au temps de la *Chanson de Roland*, qu'elle eût commencé la lettre A au moment de l'invasion de l'Angleterre par Guillaume le Bâtard, et qu'elle en arrivât au Z l'année où M. Zola a publié la *Débâcle*, ce serait à peu près cela.

L'Académie a donc bien fait de renoncer au *Dictionnaire historique*. Son seul tort était de l'avoir entrepris. Elle pourra désormais se consacrer tout entière au dictionnaire de l'usage, qui est

sa tâche véritable. On sait qu'elle en prépare la huitième édition. Au nom de la commission chargée du travail préparatoire, M. Gréard a fait distribuer à ses collègues une note qui entre hardiment dans la voie des réformes orthographiques réclamées si souvent; mais cette note, bien que personne ne fût plus autorisé que lui à la signer et que son titre de vice-recteur de la Faculté semblât un gage de plus de son respect pour les traditions de la langue, a soulevé de vives polémiques dans les journaux et à l'Académie même. Nous regrettons de ne pas l'avoir sous les yeux; elle n'a été tirée qu'à quarante exemplaires. Mais en voici un résumé que nous empruntons presque textuellement à l'un de nos confrères, et que nous avons lieu de croire exact :

1° Supprimer les majuscules dans les noms communs qui ne commencent point les phrases. On n'écrira plus : Hérodote est le père de l'histoire et François I[er] le Père des lettres.

2° Supprimer partout les tirets, déjà proscrits d'un certain nombre de mots composés. Pourquoi écrit-on eau de rose et eau-de-vie?

Toutefois le tiret serait maintenu :

Lorsqu'il remplace, en fait, la conjonction d'union : un dictionnaire *français-latin*, c'est-à-dire un dictionnaire *français* et *latin* ; un enfant *sourd-muet*, l'armée *franco-russe*, *trente-trois*;

Lorsqu'il est destiné à indiquer une concomitance, une connexité, une fusion intime : *un aveugle-né*, *une tragédie mort-née*, *un président-né*;

Lorsqu'il marque un lien de parenté : *petit-fils*, *grand-oncle*;

Lorsqu'il sert à caractériser, par le rapprochement de deux mots qui, isolés, n'offrent plus le même sens, un usage spécial, technique : *le grand-livre*.

3° Supprimer l'accent circonflexe et régulariser l'emploi des accents grave et aigu. Y a-t-il lieu de continuer à écrire *avènement* et *événement*, *latrie* et *idolâtrie*, il *plaît* et il *tait*, *religieux* et *irréligieux*, *rebelle* et *rébellion*, *tenace* et *ténacité*, *serein* et *sérénité*, *s'énamourer* et *s'enorgueillir* ou *s'enivrer*?

On a substitué l'accent grave à l'accent aigu, dans *sève*, *piège*, *collège*, *assiège*. Pourquoi laisser l'accent aigu dans *dussé-je*, *puissé-je*, *aimé-je*?

Est-il nécessaire de distinguer par un signe extérieur *la* article de *là* adverbe, *des* article de *dès* conjonction, *ou* conjonction de *où* adverbe, alors que la fonction du mot dans la phrase établit nettement la différence?

L'apostrophe disparaîtrait des mots composés, étroitement réunis par l'usage : on écrirait *s'entraider* et non *s'entr'aider*. Le tréma

ne serait plus de mise quand il ne redoublerait pas le son de la voyelle.

4° Ecrire conformément à la prononciation française les mots empruntés à l'étranger, ce qui est déjà un fait accompli pour quelques-uns. On écrit *bifteck* et non *beafsteak;* pourquoi ne pas écrire *brec* au lieu de *break*, *spline* au lieu de *spleen*, etc. ?

Appliquer la règle du pluriel à tous les mots latins francisés. Pourquoi orthographier des *agendas* et des *errata!*

5° Régulariser le genre des mots suivant leur origine : ne pas dire *un* hémisphère, quand on dit *une* atmosphère.

Garder l'*e* muet de préférence aux mots féminins ; ne devrait-on pas écrire *réfectoir*, quand on écrit *chauffoir*, *dortoir?*

Ne pas changer l'orthographe d'un mot suivant la place qu'il occupe dans la phrase. N'est-il pas bizarre qu'on écrive une *demi-heure* et une heure et *demie?*

Simplifier les chinoiseries orthographiques de *tout* et de *même*, considérés comme adjectif et comme adverbe, qui occupent à elles seules six colonnes du dictionnaire actuel.

6° Supprimer l'*y* quand il se prononce comme *i*, et le remplacer par un tréma quand il se prononce comme deux *i*.

Supprimer dans les voyelles doubles celle des deux qui ne se prononce pas : écrire *seur* et non *sœur*, *pan* et non *paon*.

7° Rayer les doubles et les triples consonnes inutiles à la prononciation, spécialement l'*h;* remplacer le ph par l'*f*.

8° Unifier l'orthographe des mots qui, dans leurs composés, redoublent sans raison certaines lettres ou les suppriment, comme *siffler* et *persifler*, *souffler* et *boursoufler*, *tonner* et *détoner*.

9° Remplacer *ent* par *ant* dans tous les qualificatifs employés adjectivement ou substantivement, et dans leurs dérivés. Ainsi éviterait-on le désaccord de fond entre *président* et *présidant*. Ainsi éviterait-on encore pour l'orthographe des yeux : un *affluent* et ils *affluent*, un *expédient* et ils *expédient*.

10° Transformer l'*x* en *s* dans les pluriels et dans les personnes de certains verbes.

Il me semble, « selon ma petite lumière », qu'il y a à prendre et à laisser dans ce programme, qui certainement réjouira les révolutionnaires de l'orthographe, quoiqu'il ne leur donne pas entièrement satisfaction. Ce qu'il y aurait à prendre, d'une manière générale, c'est ce qui peut contribuer à simplifier cette science ardue, à rendre notre langue plus accessible aux enfants et aux étrangers, à écheniller la grammaire et le dictionnaire d'une multitude de variations illogiques et bizarres qui font le désespoir des écoliers, — sans nuire à l'étymologie et à la physionomie vivante

des mots. Qu'on émonde largement les chinoiseries, si compliquées qu'elles en sont parfois incompréhensibles, de *tout* et de *même*, suivant qu'ils sont adverbes ou adjectifs; qu'on simplifie les règles des participes, ce casse-tête dont le Caboussat de Labiche disait avec un désespoir comique : « On ne sait par quel bout les prendre... Tantôt ils s'accordent, tantôt ils ne s'accordent pas,... quels fichus caractères! » je n'y vois aucun inconvénient. Qu'on ramène à une règle unique la marque du pluriel dans les substantifs, sans être obligé de s'encombrer la mémoire d'exceptions impossibles à justifier par une raison quelconque, ce sera une œuvre pie. Qu'on avise à nous épargner ces erreurs de lecture et de confusions si multipliées dans notre langue par l'orthographe semblable de mots ayant non seulement une signification absolument différente, mais appartenant à des catégories diverses et dont la prononciation ne se ressemble pas, rien de plus légitime et de plus utile. Enfin qu'on traque ces anomalies biscornues qui redoublent ou suppriment certaines lettres dans les variantes du même mot, ou dans le mot simple et son composé, sans autre raison apparente que de manquer au bon sens, — qui, par exemple, en dehors des cas cités plus haut, mettent deux *r* à *charrette* et n'en mettent qu'une à *chariot*, deux *n* à *honneur*, et une seule à *honorable*, qui ont retranché l'*h* de *thrésor* en la laissant à *thésauriser*, nous aurions tort de nous récrier contre ce nettoyage, qui devrait avoir été fait depuis longtemps. On a peur de dérouter ceux qui savent l'orthographe, de les déranger dans des habitudes d'autant plus difficiles à perdre qu'elles ont été laborieuses à contracter; mais je suppose bien qu'on nous laisserait, nous autres, à nos vieux usages, si nous y tenons, et que l'orthographe réformée ne s'imposerait qu'aux générations nouvelles. Elle s'établirait définitivement par voie d'extinction. Le *Dictionnaire* pourrait procéder sur ces points avec la même mesure et la même tolérance dont il fait preuve encore dans sa dernière édition, en admettant deux et jusqu'à trois façons d'écrire certains mots (je *paierai*, je *payerai*, je *païrai*), sans se croire le droit de faire un choix absolu entre des usages divers qui lui paraissent également fondés. Car ce serait une tyrannie excessive de nous forcer à désapprendre l'orthographe après nous avoir forcés à l'apprendre.

Mais je crois que la commission aurait tort de vouloir aller au delà, car elle trouverait une résistance sans doute invincible dans le sein de l'Académie elle-même : « Vous ne me forcerez jamais à écrire *alfabet* », a répondu M. le duc d'Aumale aux propositions de M. Gréard. Et il aurait pu tout aussi bien ajouter : « Vous ne me forcerez pas à écrire *filosofe*, *fysique* (ou plutôt

fisique), *fysionomie* (ou *fisionomie*), quoiqu'on écrive *fantôme*, *fantastique*, *fantasmagorie*, et que, par conséquent, l'Académie ait déjà porté atteinte elle-même aux raisons étymologiques qu'on pourrait alléguer. Il y a une contradiction évidente dans les diverses façons d'écrire ces mots; mais, loin de concéder *filosofe*, beaucoup regrettent *phantôme*, et seraient prêts à le faire plutôt rentrer dans la langue pour rétablir l'harmonie. On aura beau leur dire que c'est une affaire d'habitude, que ce qui leur paraît aujourd'hui une orthographe (une *ortografe*) de cuisinière, ne les choquera plus au bout de quinze jours, qu'ils s'y feront comme leurs pères se sont faits à *fantôme*, — ils ne veulent pas *s'y faire;* ils savent bien qu'on s'accoutume à tout, même à la laideur, même à la barbarie, mais ils trouvent qu'on a déjà trop abondé en ce sens, aux dépens de l'étymologie et de la beauté des mots; qu'il est temps enfin d'enrayer.

Il existe, sur ce terrain, un antagonisme irréductible entre les utilitaires, les hommes pratiques, les *géomètres*, ceux qui se placent au point de vue de la logique pure, des intérêts de l'enseignement ou de l'extension de notre influence par la propagande de la langue française, — et les poètes, que préoccupent surtout la physionomie vivante et pittoresque de l'écriture. Pour les premiers, c'est achever de faire la langue; pour les seconds, comme le criait M. Leconte de Lisle à M. Gréard, c'est la défaire. Ce qui, pour ceux-là, est un progrès, ceux-ci le considèrent comme une décadence lamentable, un acheminement vers le volapuk. Allez donc demander à M. Coppée, qui voudrait toujours écrire *lys*, *sphynx*, *hyver*, *rhythme*, d'écrire *pan* au lieu de *paon*, il poussera des cris d'horreur, et je réponds que, la tête sur le billot, il s'y refuserait encore avec énergie. En biffant cet *o*, vous blessez à la fois l'étymologie et le sens du coloris, si je puis ainsi dire; vous détruisez la figure caractéristique du mot, vous éteignez la petite touche lumineuse qui l'animait, lui donnait une variété et une bariolure en rapport avec l'objet. *Paon* évoque la queue irisée de l'oiseau cher à Junon; *pan* est terne comme un mur.

D'après le numéro 6 du programme, paragraphe 2, il faudrait encore supprimer l'*a* de *pain*. Cette simplification apparente aboutirait à une complication et à une confusion. Pendant le siège, on avait déjà mêlé de la sciure de bois à beaucoup de son et à un peu de farine; un docteur allemand, — la science est sans pitié, — vient d'inventer le moyen de fabriquer avec du bois un pain dont se régalent les bœufs, et que les chrétiens eux-mêmes ne dédaigneraient pas en cas de famine. D'après la nouvelle orthographe et en vertu de la règle mathématique qui permet d'intervertir

l'ordre des facteurs, on pourrait donc, suivant la remarque facétieuse d'un de nos confrères, confondre le pain de bois avec un bois de pins! — Que le lecteur grave veuille bien excuser cette *paillette.*

Est-ce que *brec* (pour *break*), et surtout *spline* (pour *spleen*), ne vous horripilent pas? Je sais bien qu'on a déjà francisé *bifteck, rosbif, redingote*, tirés également de l'anglais; mais c'est égal, je me gendarme contre *spline.* Pourquoi ne pas laisser sa physionomie britannique à un mot qui, non seulement est emprunté à la langue anglaise, mais désigne une maladie essentiellement anglaise? *Spleen* m'évoque les brouillards opaques de la Tamise; *spline* n'est qu'un vocable informe, quelque chose comme un tronçon de mot, qui ne ressemble à rien et ne peint rien.

On pourrait faire quelques observations encore sur d'autres points du programme, — contester, par exemple, l'analogie absolue entre le qualificatif de *père de l'histoire* appliqué à Hérodote, et de *Père des lettres* appliqué à François Ier, car, dans le second cas, il s'agit d'un surnom consacré, qui en est venu à faire partie, en quelque sorte, de la personnalité de l'homme; contester également l'identification entre eau de rose et eau-de-vie, car l'eau de rose est une *eau* qui vient de la rose, tandis que l'eau-de-vie n'est point fabriquée avec de la vie, et ce nom, qui ne désigne nullement sa provenance, forme un tout, comme celui du vin, d'où elle est extraite par distillation. On pourrait s'étonner aussi que M. Gréard parle de supprimer l'accent qui, dans les mots *la* et *ou*, distingue l'article ou la conjonction de l'adverbe. La fonction du mot dans la phrase établit nettement la différence, nous dit-il : en fût-il ainsi, la raison ne serait pas suffisante, car l'accent s'expliquerait encore par la logique. Mais M. Gréard en est-il bien sûr? Je le renvoie au plaidoyer du *Mariage de Figaro :* « Laquelle somme je lui rendrai à sa réquisition dans ce château *ou* je l'épouserai. » Vous vous rappelez la discussion des deux avocats. — C'est la conjonction alternative *ou*, crie Figaro; je paierai, *ou bien* j'épouserai. — Pas du tout, réplique Bartholo, c'est l'adverbe de lieu,... ce château, *dans lequel* je l'épouserai. » Un accent bien visible n'aurait pas été de trop pour trancher la question.

Maintenant il est juste d'ajouter que, lorsqu'on reproche à M. Gréard d'apporter une *méthode* pour la révision de l'orthographe, au lieu de se borner à enregistrer l'usage, qui, d'après Horace et Vaugelas, est la seule règle de la langue, on oublie une distinction essentielle. L'usage n'est et ne peut guère être la règle de la langue que dans la formation des mots, dans l'introduction de nouveaux termes, de nouvelles images, de nouveaux tours. Ils naissent pour

ainsi dire d'eux-mêmes, selon les besoins; la politique, les arts, la science, les changements sociaux, les incidents quotidiens, le journal, la tribune, la conversation même créent sans cesse de ces néologismes dont la plupart resteront en état de vagabondage sans jamais avoir leurs papiers, mais que le Dictionnaire de l'Académie se réserve d'accueillir le jour où ils seront définitivement entrés dans la langue. Par là, en effet, il n'est que le greffier de l'usage. Mais, en fait d'orthographe, sauf d'assez rares exceptions, les choses ne sauraient se passer ainsi. Comment l'usage prendrait-il l'initiative? Qui consentirait, par dévouement aux réformes projetées, à paraître avoir reçu la même éducation que sa blanchisseuse, et à écrire un *pan*, au lieu d'un *paon*, pour hâter l'expulsion d'une voyelle inutile? Si l'on en avait le courage, on passerait moins pour un réformateur que pour un ignorant, ou du moins l'on serait soupçonné de réclamer des réformes au bénéfice de son ignorance. Et si l'on persistait quand même, on en serait réduit à exercer son apostolat dans la vie privée, car on ne trouverait jamais un prote pour s'accommoder à ces entreprises téméraires, — à moins de se résoudre à *composer* ses ouvrages soi-même, comme faisait Restif de la Bretonne, l'un des plus audacieux parmi les réformateurs de l'orthographe. Il y a là un cercle vicieux dont on ne saurait sortir : le Dictionnaire de l'Académie étant la loi et les prophètes pour les correcteurs, — et il le faut bien, — ceux-ci ne vous permettront jamais de créer un *usage* contre l'orthographe officielle, et ils arrêteront au passage chacune des innovations que vous hasarderez, si logique qu'elle puisse être. D'où il suit qu'on ne peut rien, ou du moins pas grand'chose, de ce chef, tant que le Dictionnaire lui-même ne s'est pas décidé. Notons pourtant que les Didot (sans parler du *Moniteur*) avaient devancé l'Académie en substituant l'*a* à l'*o* dans leurs éditions, dès 1798, et que le remplacement de l'*y* par un *i* à la fin des mots, ainsi que la suppression de l'*s* et du *d* étymologique qui n'étaient pas prononcés avait devancé en beaucoup de livres la décision de l'Académie, ce qui prouve à quel point ces réformes étaient urgentes et attendues; mais ce sont là des exceptions qui confirment la règle.

En somme, dans le domaine de l'orthographe, l'usage n'est point suppléé par les discussions, les polémiques, les réclamations, les pétitions comme celle que M. Louis Havet, maître de conférences à l'École des Hautes-Études et professeur au Collège de France, a adressée à l'Académie, en la faisant couvrir d'un grand nombre de signatures. Le véritable usage, celui qui est irrésistible, ne procède point par voie d'agitation factice; il ne crée pas de sociétés et de journaux, il ne fonde pas de chaire, il n'adresse pas de pétitions; il

s'implante tranquillement, il s'étend de proche en proche sans s'occuper des résistances et sans se douter des obstacles. Dans une langue qui ne se crée point de toutes pièces, qui est un organisme vivant et séculaire évoluant avec lenteur, il ne faut pas trop vouloir lui forcer la main et lui dicter impérieusement des lois. Il sera sage de se borner aux corrections indispensables, destinées à faire disparaître des exceptions sans aucune raison d'être, qui sont pour les commençants et les étrangers un véritable casse-tête, ou des contradictions flagrantes dont plusieurs ressemblent à des distractions (des *trios* avec *s*, et des *quatuor* sans *s*; un *Mécène* avec une majuscule, et un *mentor* sans majuscule, etc.) On demande à l'Académie de sortir de son rôle comme de son tempérament, en lui proposant d'aller au delà, et elle répondra sans doute par le mot de Fontenoy : « Que Messieurs les réformateurs commencent. » Marle, Raoux, Restif, Féline, Erdan, vingt autres ont essayé et n'ont pas réussi. Imitez-les et, en étant plus modestes et plus raisonnables, soyez plus heureux : si l'on vous suit, l'Académie vous suivra. Nous nous rallions donc à la conclusion formulée par M. Michel Bréal, il y a deux ans, dans le petit écrit si substantiel, si pondéré et d'une doctrine grammaticale si sûre, qu'il a consacré à la question : les réformes proposées devront se réduire au strict nécessaire et se glisser en quelque sorte une à une, pour avoir chance de triompher sur un terrain où la tradition règne en maîtresse, tout en se modifiant peu à peu d'elle-même. Peut-être est-il possible de lui pousser légèrement le coude, mais sans chercher à lui faire violence : elle résisterait.

Les révolutionnaires de l'orthographe n'avaient pas eu la chance jusqu'à présent de s'assurer autant d'intelligences dans la place assiégée et de conquérir un porte-parole aussi puissamment autorisé que M. Gréard, par son triple titre d'académicien, de président de la commission du *Dictionnaire* et de vice-recteur de l'Académie de Paris; aussi propre par sa position que par son talent et son incontestable science grammaticale à faire triompher leurs revendications en leur donnant une forme méthodique. Il s'est fait le Sieyès de cette révolution. Ils ont dû croire leur cause gagnée avec un tel appui. Je crois pourtant qu'elle ne l'est pas encore et qu'il faudra en rabattre. En tout cas, la bataille sera chaude; elle l'est déjà. Ce n'est pas sans une vive curiosité que nous en attendons le résultat définitif.

II

Le 2 février, l'Académie avait trois candidats à élire, en remplacement de MM. Renan, Marmier et Camille Rousset. La journée a

été bonne : M. H. de Bornier l'a emporté, au second tour de scrutin, par 22 voix, sur M. Anatole Leroy-Beaulieu, qui avait obtenu 10 voix au premier tour et en a gardé 5 au second, et sur M. Emile Zola, qui est descendu de 6 voix à 2 ; M. Thureau-Dangin a été élu au premier tour par 22 voix contre 4 à M. Zola, qui se présentait aux trois places vacantes. Quant au fauteuil de M. Renan, que se disputaient surtout MM. Berthelot et Challemel-Lacour, cinq ou six tours de scrutin n'ont pu assurer la victoire à aucun des concurrents, et il a fallu remettre l'élection à une date indéterminée. Ce résultat négatif n'a rien qui nous chagrine, et nous aurions voté avec les bulletins blancs. L'Académie possède déjà M. de Freycinet; était-il bien nécessaire d'y joindre M. Challemel-Lacour? La chimie y est représentée par M. Pasteur, et il semble que ce soit assez.

Le *Correspondant* a lieu de s'applaudir tout particulièrement des deux élections. Celle de M. H. de Bornier, depuis longtemps attendue, prenait une signification particulière en face de la candidature de M. Zola. Ce n'était point seulement la poésie contre la prose, l'inspiration noble, héroïque et chevaleresque contre le réalisme grossier et brutal ; c'était l'étendard patriotique de la *Fille de Roland* levé contre le drapeau souillé de la *Débâcle*. M. de Bornier avait été désigné à l'Académie par le suffrage populaire il y a dix-sept ans, au lendemain de son beau drame. En 1875, M. Jules Simon ne l'emporta sur lui que d'une ou deux voix. Depuis lors, il n'avait plus retrouvé un courant aussi favorable. L'Académie aime à faire attendre les candidats à ses fauteuils, comme les mots qui aspirent à entrer dans son *Dictionnaire* : aux uns et aux autres elle impose un stage et leur demande la consécration du temps, — toujours sauf exceptions.

Il serait superflu de rappeler ici en détail les titres de M. de Bornier en dehors de sa grande tragédie nationale, restée au répertoire et qui produit encore, lorsqu'on la reprend, l'effet du premier jour : le drame vigoureux des *Noces d'Attila*, l'idylle évangélique des *Apôtres*, et ce *Mahomet* dont, à défaut de la Comédie-Française, fermée par les réclamations de la Sublime Porte, le *Correspondant* a eu la primeur. Voilà ce que nous avons applaudi hier; et ce que nous applaudirons demain, c'est-à-dire l'année prochaine au plus tard, ce sera le *Fils de l'Arétin*, une œuvre d'une conception aussi dramatique et aussi noble que la *Fille de Roland*, dont le succès n'aura plus maintenant à enlever l'élection du poète, mais la justifierait, s'il en était besoin.

M. Henri de Bornier est, avant tout, un poète dramatique, et je réponds bien qu'il avait fait sa tragédie dès le collège. Son inspira-

tion se coule comme d'elle-même dans le moule théâtral; l'idée se traduit chez lui en fortes situations et en contrastes saisissants; il a l'accent cornélien, le vers sonore et nourri, la déclamation éloquente, faite pour retentir dans la bouche d'airain du masque antique. Ses poésies mêmes se tournent d'instinct vers la forme scénique : il aime le cadre du dialogue; au tableau il préfère le récit; on dirait qu'il s'essaie à la comédie dans ses apologues et ses épîtres morales, au style soutenu de la tragédie dans ses pièces couronnées par l'Académie française. Enfin, ses *Poésies complètes* se composent en majorité de morceaux faits pour être dits sur la scène pendant le siège de Paris et d'à-propos dramatiques pour célébrations d'anniversaires et couronnements de bustes. Le volume est encadré entre deux pièces caractéristiques : l'une adressée à sa fille, l'autre à l'Académie. Dans la première, il se rend un témoignage mérité :

Jamais, d'une lèvre flétrie,
Je n'outrageai, pas même un jour,
La liberté, Dieu, la patrie,
L'art sévère et le chaste amour.

Si j'avais cédé, lâche et traître,
Au démon que j'ai combattu,
Je sais qui me louerait peut-être...
Toi, ma fille, que dirais-tu?

Dans la seconde, il compare l'Académie à ce *perron d'acier* du palais de Charlemagne, sur lequel, avant de partir pour la guerre, les paladins venaient essayer leur épée. Il a fait de même et il s'écrie :

O vous, mes maîtres et mes juges,
Si j'ai combattu pour ma part
Les ennemis ou les transfuges
Du drapeau glorieux de l'art,

Si j'ai, dans toutes les batailles,
Suivi les bons chefs pas à pas,
Si, l'épée ayant des entailles,
Son honneur, du moins, n'en a pas,

Je vous le dois.....
Et devant mes yeux, à toute heure,
Je vis, hier comme aujourd'hui,
Le Perron d'acier qui demeure,
Lorsque tout passe autour de lui!

Le voilà maintenant de ceux qui siègent sur le perron et qui jugent les coups.

M. Paul Thureau-Dangin est tout à fait de la maison, et cela me gênerait un peu pour apprécier son œuvre, si elle n'avait paru ici presque en entier, ce qui suffirait à rendre tous les éloges surérogatoires. En décernant deux années de suite le grand prix Gobert à l'*Histoire de la monarchie de Juillet*, l'Académie avait en quelque sorte, depuis six à sept ans, désigné l'auteur pour l'un de ses fauteuils. N'eût-il jamais écrit autre chose, M. Thureau-Dangin méritait amplement l'honneur de succéder à l'historien de Louvois, et je ne fais que répéter le jugement unanime de la critique, en constatant que ce livre est un monument aussi remarquable par la grandeur de ses proportions, sa claire ordonnance, la logique de son plan, que par la solidité de ses matériaux, la science et la sûreté de son exécution, et qui restera certainement parmi les quatre ou cinq chefs-d'œuvre historiques d'un siècle où l'art de l'historien s'est élevé très haut. Je n'en sais pas qui, puisé tout entier aux sources, non seulement les plus authentiques, mais les plus rares et les plus précieuses, enrichi d'une multitude d'informations inédites, par la contribution des acteurs et des témoins principaux, joigne un plus vif intérêt moral et littéraire à son intérêt historique, et fasse preuve d'une compétence plus égale et plus soutenue dans les questions parlementaires et diplomatiques aussi bien que dans les questions de guerre. M. Thureau-Dangin a embrassé ce vaste sujet dans son ensemble avec une largeur pénétrante de coup d'œil et une puissance de synthèse fort rares; il suit la marche des événements dans leurs manifestations complexes, en les rattachant l'une à l'autre; il associe sans cesse l'histoire sociale à l'histoire politique. Son livre est le tableau des idées et des mœurs, des arts et des lettres en même temps que des faits. Jamais les relations des événements, la solidarité des effets et des causes, ne lui échappent. Mais le philosophe, le moraliste et l'homme d'État ne font nul tort à l'écrivain. Dans la large envergure de son livre et sous la force intellectuelle dont il témoigne, celui-ci a jeté d'un bout à l'autre de ces sept volumes, sans fatigue apparente, l'intérêt, le mouvement et la vie; et l'on en pourrait surtout détacher toute une galerie de portraits d'orateurs et d'hommes publics, qui, pour la justesse et la sagacité avec lesquelles ils sont saisis, pour le relief avec lesquels ils sont peints dans leurs traits caractéristiques, ne redoutent aucune comparaison.

Le fauteuil de M. John Lemoinne reste à pourvoir, avec celui de M. Renan. L'auteur de l'*Assommoir* se porte naturellement aux deux, puisqu'il a pris la décision irrévocable de se présenter à tous les fauteuils jusqu'à ce qu'on le prie de s'asseoir. Il considère que,

« du moment qu'il y a une Académie en France », il doit en être. Dès le lendemain de l'élection, il l'avait déclaré au reporter d'un journal grave, et il l'a répété le lendemain en propres termes dans une lettre au *Figaro*, afin de donner à ce propos, dont quelques esprits se permettaient de douter, un caractère d'authenticité indéniable. Ce n'est pas modeste, mais il est des degrés de gloire où la modestie ne serait plus que de l'hypocrisie.

M. Antonin Rondelet, qui vient de mourir dans sa soixante-dixième année, était un lauréat de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques; il aurait pu certainement être mieux que lauréat de cette dernière section de l'Institut. Ce fut un philosophe ingénieux, spirituel même, et un économiste amusant, *rara avis :* lisez les *Mémoires d'Antoine*, les *Mémoires d'un homme du monde*, *Mon voyage au pays des chimères*, etc. Il a tenté quelquefois, comme dans *le Lendemain du mariage*, d'aborder pour ses thèses morales la forme du roman, sans y retrouver cette verve que le cadre réclamait beaucoup plus que celui de ses livres précédents : *le Lendemain du mariage* est un pseudo-roman à dissertation et à longues notes, où l'on sent que l'auteur est mal à l'aise, et dont il n'a fait qu'un ouvrage ennuyeux et faux en voulant le rendre plus intéressant.

Ancien élève de l'École normale, professeur de philosophie dans plusieurs lycées de province, puis à la Faculté de Clermont, M. Rondelet quitta l'Université au lendemain de la guerre pour se vouer à l'enseignement libre. Il avait transféré son enseignement à la Faculté catholique des lettres de Paris, sans préjudice de la chaire qu'il occupa plusieurs années à l'école Albert-le-Grand d'Arcueil, ni de ses cours et de ses conférences libres. En même temps il présidait chaque semaine, dans les locaux du cercle du Luxembourg, le salon des Œuvres, où se réunissaient librement les hommes de foi et de bonne volonté pour faire connaissance les uns avec les autres, échanger leurs idées, écouter sur les sujets les plus divers des communications qui ne devaient jamais prendre les allures d'un discours solennel. Il n'y était pas ménager lui-même de ses allocutions familières. Et il se prodiguait encore dans les cercles ouvriers, dans les réunions publiques et privées, avec cette merveilleuse faculté d'improvisation qui dégénérait en volubilité dans la causerie, et qui le rendait toujours prêt à parler avec agrément et avec fruit sur n'importe quel sujet. Sollicité à l'improviste, M. Rondelet ne se dérobait jamais : en un clin d'œil, avec une étonnante agilité d'esprit, il avait envisagé les diverses faces de la question, trouvé les divisions, entrevu les développements principaux. Chemin faisant, les aperçus ingénieux naissaient en foule; il

savait renouveler le thème le plus banal, élargir le plus étroit, tirer parti du plus ingrat. Il y avait en lui l'étoffe d'un journaliste supérieur, si, malgré tout ce qu'il a écrit, il n'eût préféré encore la parole à la plume.

Le double écueil de sa manière était, d'une part, l'abus de la facilité, de l'autre un certain penchant au paradoxe, par subtilité intellectuelle et afin de piquer l'attention. Il ne craignait pas de forcer la note pour mieux la souligner. Ainsi, après *l'Art d'écrire*, il a publié *l'Art de parler*, où il prétend démontrer non seulement que ces deux arts diffèrent essentiellement, mais qu'ils sont le contraire l'un de l'autre, ce qui est excessif, et il se complaît à poursuivre sa thèse dans les moindres détails avec un parti-pris qui ne prouve que l'obstination de son idée fixe et la flexibilité de son esprit. Ainsi encore, dans le dernier de ses ouvrages, *le Livre de la vieillesse*, il ne lui suffit pas de montrer que la vieillesse a ses consolations et ses compensations, il soutient qu'elle est le plus beau temps de l'existence, et je crois qu'il n'aura pas trouvé beaucoup de lecteurs assez complaisants pour le suivre jusque-là. Mais il l'entendait surtout au point de vue chrétien, en considérant la vieillesse comme l'achèvement moral de la vie, comme la préparation la plus immédiate à l'éternité par le détachement anticipé des liens terrestres.

III

La Société des agriculteurs de France a tenu sa vingt-quatrième session annuelle, du 1er au 9 février, sous la présidence de M. le marquis de Dampierre, dans son nouvel hôtel de la rue d'Athènes. Jusqu'alors, elle empruntait les salons de l'hôtel Continental ou du Grand-Hôtel, mais elle a voulu être désormais chez elle et dans ses meubles. Au point où elle en est arrivée, à la veille de célébrer ses noces d'argent et comptant plus de dix mille membres, parmi lesquels les plus grands propriétaires terriens et les premiers agronomes de France, c'est un luxe qu'elle peut se permettre et qui sied. L'appropriation de l'hôtel est à peine terminée, et la décoration ne l'est pas; la session de cette année aura essuyé les plâtres; celle de l'année prochaine trouvera tout à point pour la recevoir.

L'ouverture a eu lieu dans le grand hall central, largement éclairé, dominé par une galerie en encorbellement, et dont le mur du fond, derrière l'estrade, évoque, par sa décoration vert tendre, l'image des prairies. Çà et là, dans les diverses parties de l'hôtel, pavé tout entier en mosaïque, d'autres motifs décoratifs, — une gerbe, un cep de vigne, un groupe de fruits, — rappellent sobrement la destination de l'édifice. On s'est répandu dans les trois

étages pour visiter la salle des Pas-perdus et celle du Conseil, décorée de belles boiseries sculptées, le cabinet du président, la bibliothèque, les bureaux, les salles affectées aux diverses sections : sylviculture, viticulture, horticulture et pomologie, séricículture, entomologie et pisciculture, économie et législation rurales, enseignement agricole, que sais-je encore? car la Société des agriculteurs est une institution organisée sur un grand pied, qui a ses organes et ses publications, ses concours, ses écoles et ses conférences, comme elle a aussi son laboratoire. Elle compte parmi ses membres fondateurs les ducs de Mortemart, de Blacas et de Clermont-Tonnerre, le comte de Benoist d'Azy, le prince de Béarn, etc.; parmi ses membres honoraires, à l'étranger, le roi de Portugal, le roi des Belges, le prince de Galles et son frère le duc d'Édimbourg. Le duc d'Aumale est président de la section de sylviculture. Sur les listes, on pourrait relever les plus grands noms de l'aristocratie : le marquis de Vogüé, les ducs d'Harcourt et de Noailles, la duchesse de Fitz-James, car les dames aussi s'en mêlent, et plus de cent autres. Vous voyez qu'on est là en bonne compagnie, et que ces ruraux ne forment point une quantité négligeable.

Le concours général agricole au palais de l'Industrie et dans ses alentours coïncidait naturellement avec la réunion de la Société générale des agriculteurs. Autrefois, il passait presque inaperçu pour les Parisiens; il n'en est plus ainsi maintenant. Le dernier jour, la masse des visiteurs était tellement compacte qu'elle rendait la circulation impossible sur beaucoup de points. Dans la galerie qui domine le grand escalier, devant l'exposition des animaux de basse-cour, les cris des femmes et des enfants à demi étouffés se mêlaient au gloussement des poules, et l'on risquait d'être projeté par les remous de la cohue au-dessus de la balustrade. Il faut dire aussi qu'il y avait là des rangées de *houdans* tigrés de blanc et de noir et coiffés de turbans dont les plumes touffues retombaient sur les yeux; des oies d'une majesté incomparable et dignes de sauver le Capitole, des canards pataudss et obèses, se dandinant sur leurs courtes pattes avec une drôlerie irrésistible; des coqs haut perchés sur leurs ergots, fiers comme Artaban, l'air fanfaron, secouant leur tête en mouvements saccadés, agitant leur crête comme un panache en signe de défi, laissant pendre leur fanon avec la majesté d'une barbe assyrienne, et trônant au milieu de leur sérail avec des façons de pacha à trois queues... Le coq est certainement l'animal où la supériorité de notre sexe apparaît le plus éclatante.

On ne s'écrasait pas autant sans doute dans les salles de graines et semences, de fourrages et de céréales. Mais la presse paraissait

presque aussi effrayante devant les gaveuses et les couveuses, où l'on voyait grouiller, en gazouillant et en pépiant, des essaims de microscopiques poussins sans queue, pareils à ces tout petits bébés qui ne peuvent faire un pas sans tomber sur leur derrière rose. Et elle n'était guère moindre ni devant les légumes phénomènes, — choux colossaux, betteraves monstres, carottes gigantesques, — ni dans la grande nef, devant les boxes où s'alignaient les bœufs et moutons de toutes races comme de tous pays, et où l'on voyait des porcs crevant de graisse, mines inépuisables de jambons et de boudins, blocs de lard informes d'où émergeaient à peine un groin toujours en quête et une petite queue en vrille. Le grand vainqueur de l'espèce bovine ruminait son triomphe dans une case d'honneur, isolée des autres, flanquée de pavillons tricolores, enguirlandée de plantes qui devaient être du laurier-sauce, et continuait à s'engraisser stupidement pour le pot-au-feu.

Quoique l'adjonction des animaux reproducteurs aux animaux gras ait depuis quelques années modifié la physionomie du concours agricole, pourtant la grande nef du palais de l'Industrie pendant le concours agricole ressemble encore à un vestibule de l'abattoir. M. Emile Zola eût pu venir se promener ici, au lieu d'aller aux Halles, pour écrire le *Ventre de Paris*. On y sent toutes les odeurs, depuis celles du fumier jusqu'à celles du fromage; mais les fromages n'y étaient plus le jour de ma visite : ils étaient partis de la veille. On y entend un concert de meuglements, de bêlements, de grognements, de gloussements, de roucoulements, de jacassements, une symphonie fantastique où les envolées de *coquericos* planent sur une basse continue de *coin-coin*. Quant aux instruments aratoires et aux machines installés en plein air, il était impossible d'en approcher sans patauger dans la boue jusqu'au-dessus des chevilles.

Voici le moment aussi où le cercle de l'Union artistique et le cercle de la rue de Volney nous convoquent à leurs expositions. Cette dernière est la plus nombreuse et la plus médiocre; son infériorité apparaît surtout lorsqu'on va la voir, comme je l'ai fait, au sortir de la rue Boissy-d'Anglas; il vaut donc mieux suivre un itinéraire inverse. Sur le fond terne et monotone se détachent à peine une dizaine de toiles : quelques portraits, comme celui de M. Lavoignat, Jules Lefebvre, un profil pointu de vieillard par Jean Benner, un violoniste à l'air sombre et fatal, mais peint avec vigueur, par M. Brozik. Joignons-y un buste d'enfant aux longs cheveux et coiffé d'une calotte rouge, par M. Henner, petit morceau très savoureux dans la note que vous savez; un beau portrait d'homme, d'une facture simple, franche et solide, par M. Saint-Pierre, et un autre

de petite dimension, mais qui a de la verve et de l'accent, par M. Weerts, dont la *Liseuse*, un peu trop décolletée, ne manque pas de grâce. En dehors de ces portraits, il suffit amplement de signaler la *Jeune fille au papillon* de M. Bouguereau, joli motif de Keepsake, très agréable vignette de romance, et, moins pour sa beauté que pour sa bizarrerie, la créature que M. Benjamin Constant nous montre, sans autre habillement que des bijoux barbares, assise dans l'ombre sur une espèce de trône, comme une idole sur l'autel. Nous ne lui adresserons aucun compliment non plus pour son portrait de Mlle Rachel Boyer de la Comédie-Française.

Rue Boissy-d'Anglas, nous retrouvons d'abord beaucoup de ceux que nous venons de nommer, car c'est le même personnel qui alimente les deux cercles. Là aussi les portraits dominent, et peut-être dominent-ils plus encore que rue Volney. C'est un portrait de femme qu'a envoyé ici M. Bouguereau, et cette dame est encore une vignette de Keepsake. Quel dommage que M. Bouguereau ne puisse prendre un peu de sa vigueur et de son relief à son voisin, M. Bonnat, et lui rendre en échange un peu — un peu seulement, — de sa facture moelleuse et veloutée! Ce sont également deux portraits que nous montre M. Benjamin Constant, et si l'un est sec et dur, l'autre, celui de son père, ne mérite que des éloges par la sincérité de la touche, la vérité et la vie du modelé. M. Jules Lefebvre n'a pas été moins heureux ici que rue Volney. Signalons encore deux portraits de vieillards par MM. Aimé Morot et Schommer, les femmes de M. Gervex et de M. Jalabert, et enfin, pour ne point prolonger cette nomenclature aride, une tête d'apôtre aux longs cheveux, qu'on reconnaît au premier coup d'œil pour une *vieille barbe* de 1848 : M. Victor Considérant, peint par son contemporain M. Jean Gigoux, l'artiste et le modèle étant tous deux dans leur 85e année.

Je suppose qu'un *Soir dans l'Oise* est le début de M. Carolus Duran dans le paysage. Cette ébauche n'est pas sans un certain intérêt et forme un contraste complet avec sa manière habituelle, qu'on retrouve tout près de là, dans son portrait de femme. Signalons encore en courant les soldats de M. Berne-Bellecour, les éclatants décors vénitiens de M. Clairin; une *Lettre d'amour*, de M. Gérôme, allégorie idyllique qui charme beaucoup de dames au passage et qui, avec son petit Amour voltigeant auprès de la liseuse, semble appeler le biscuit de Sèvres; le *Temps calme* de M. Cazin, dont le recueillement et la sérénité vont à l'âme. M. Dagnan-Bouveret a été mal inspiré cette fois avec la toile morne et terne qu'il intitule *Dans la prairie* : la prairie, la vache et la jeune fille qui la gardent sont anémiques.

Vingt autres toiles nous sollicitent, signées Em. Friant, L. Doucet, Machard, Em. Adan, Blanche, Maignan, mais il faut passer, car il n'y a là matière à aucune observation nouvelle, et tous ces artistes se montrent à nous non seulement dans des œuvres secondaires, mais sous des aspects déjà connus. Si nous en avions le temps et la place, nous aimerions mieux nous arrêter à quelques morceaux de sculpture, tels que la *Célimène*, au sourire énigmatique, de M. Crauk ; les bustes, d'un art délicat et d'une grâce discrète, de M. Verlet ; la fine et vivante terre cuite de M. Puech, enfin l'aimable groupe des *Deux sœurs*, par M. Antonin Mercié.

Et maintenant, en route vers la rue de Sèze, où nous attendent *les Inquiets* et les aquarellistes ! Les premiers ne sont qu'une demi-douzaine. Il doit y avoir plus d'inquiets que cela parmi nos milliers de peintres, et nous les engageons à renforcer leur petit bataillon. Nous n'avons plus à nous occuper des fruits de leur inquiétude, qui ont disparu depuis plusieurs jours déjà, sans laisser de traces.

Le salon des aquarellistes compte près de deux cents cadres, en y comprenant les dessins, et une quarantaine d'artistes ; mais le public y cherchera vainement quelques-uns de ses favoris : MM. Béraud, Cazin, Friant, Morot, Detaille, Mme Madeleine Lemaire et la baronne Nathaniel de Rothschild. L'ensemble est toujours fort agréable ; seulement, est-ce l'effet de l'habitude, où le charme s'émousse et l'attention se blase? il nous semble bien que, depuis quelques années, l'œil n'y est plus réveillé sans cesse, ni l'esprit *émoustillé* comme dans les premiers temps par la fantaisie des sujets et le brio de l'exécution. Ces Messieurs se sont assagis, — même M. Besnard, ce dont nous ne nous plaignons pas, en craignant plutôt que ce ne soit une exception qui ne durera guère.

Les dessins tapissent le couloir du rez-de-chaussée. On défile entre les beaux fusains de M. Lhermitte, qui, dans *l'Ami des humbles*, a entouré le Christ de paysans modernes comme ceux de M. Uhde et de ses imitateurs, et les spirituelles illustrations de M. Le Blant pour *le Chevalier de Maison-Rouge*, de M. Maurice Leloir pour *les Trois Mousquetaires*. Nous retrouvons M. Maurice Leloir, qui est un fidèle, au premier étage, avec une *Mélomanie*, fort aimable scène de genre, extrêmement soignée jusque dans les accessoires, mais à laquelle on peut reprocher, ce me semble, un peu de convention dans les types et les attitudes, et un *Alexandre Dumas* destiné au frontispice du roman qu'il a illustré. C'est une page qu'il est permis de trouver bien ambitieuse pour le sujet. M. Leloir a consacré à l'auteur des *Mousquetaires* un portrait du genre historique et allégorique, avec une *Renommée* qui sonne de la trompette au-dessus de sa tête, pendant qu'il écrit.

Trois ou quatre répètent sempiternellement la même note, et ceux qui aiment le mieux cette note-là finissent par s'en lasser. Certes, les chats de M. Eugène Lambert sont bien gentils; leur fourrure est soyeuse et leur grâce vraiment *féline*. Mais nous en avons tant vu, tant vu, tant vu! N'est-il donc que des chats au monde? Si, du moins, il y ajoutait, de temps à autre, une souris! Et puis, à force de vouloir les faire intelligents, il finit par leur donner des figures humaines. N'êtes-vous pas horripilés, à la fin, par les cardinaux de M. Vibert? Cela tourne à l'obsession. Son cardinal au téléphone, — *En douce communication*, comme il l'intitule, en ayant soin d'éclairer ce titre énigmatique par un éventail déployé dans un coin, — est d'un rouge exaspéré et exaspérant. Tout en est rouge, même la figure, même les fleurs. Je préfère de beaucoup son moine debout sur une falaise; au moins celui-là est blanc. Le mysticisme de M. Dubufe, dans sa *Communion*, est mêlé d'afféterie; c'est un défaut de famille; mais il a envoyé un *Eté* et un *Hiver* fort habilement peints en forme de *Kakémonos* japonais. La *Salomé* de M. Boutet de Monvel est en bois, ainsi que les animaux qui la suivent, et l'affectation de l'archaïsme y dépasse toutes les bornes. Les teintes plates et pâles dont il use pour peindre ses enfants, la raideur des poses qu'il leur donne ont charmé d'abord par leur air de naïveté, mais le procédé s'est usé par la répétition, et ses côtés artificiels frappent aujourd'hui à peu près tout le monde.

J'aime beaucoup la simplicité et la vérité des scènes de genre de M. Em. Adam et de M. Bourgain. M. Loustaunau est un peintre de soldats très expert, qui sait par cœur chaque détail de l'uniforme et campe solidement ses modèles. Il ne manque aux jolies compositions de M. Adrien Moreau qu'un peu plus d'accent. MM. Clairin et Pujol nous conduisent tous deux à Venise; le premier a plus d'éclat et de brillant, non sans tomber parfois dans le décor; le second, plus de largeur, et ses vues du Grand-Canal, de la *Salute*, de la terrasse de Saint-Marc, sont à la fois de vrais tableaux et de vraies aquarelles. M. Henry Tenré est, je crois, un nouveau venu; nos compliments pour sa *Tête fin du dix-huitième siècle* et ses *Révérences*, d'une assez piquante saveur. Au milieu de toutes ces gentillesses, le vigoureux portrait de Mlle Lerou, en Athalie, par M. Benjamin Constant, éclate comme une imprécation tragique, et la *Vision*, dont M. Rochegrosse a ébauché sommairement les formes sous un voile de tulle, apparaît comme un cauchemar. La main de M. Rochegrosse est un peu lourde pour le maniement de l'aquarelle. Son *Poète* antique, déclamant au milieu d'un cercle de femmes, a l'allure pesante et l'expression endormie,

et de son geste gauche, il éborgne une de ses auditrices. Restent les paysages; ils sont nombreux, et forment peut-être, dans leur ensemble, la partie la plus irréprochable de l'exposition. Sans essayer de les décrire, si rapidement que ce soit, qu'on nous permette, pour couper court, de renvoyer le lecteur aux cadres de M. Harpignies, toujours digne de sa vieille renommée, de M. Paul Lecomte, qui marche sur ses traces, de MM. Maurice Courant, Yon, Duez, en rattachant au genre les chasses et les chiens de M. de Penne, qui est le Jadin de l'aquarelle, et les fleurs de M. Rivoire, dont la vigueur n'exclut pas le charme.

IV

Le théâtre, comme la librairie, traverse une crise difficile. Nous venons d'apprendre que la nouvelle administration de l'Opéra a perdu en une année plus de 450 000 francs. L'adjudication du matériel, ainsi que du droit à l'exploitation et au bail, de la Porte-Saint-Martin, par liquidation judiciaire, devait avoir lieu le 22 courant, et quelques jours auparavant, on avait vendu, ou plutôt essayé de vendre, aux enchères publiques, le Théâtre-Moderne, sur une modeste mise à prix de 20 000 francs, baissée ensuite à 4000 et toujours sans résultat. Le Théâtre-Moderne était une des innombrables petites entreprises dramatiques de ces dernières années, que la crise n'a pas interrompues, et qui ne contribuent pas à l'atténuer. Comme la plupart n'ont pas le moyen d'acquérir une salle et de se mettre dans leurs meubles, elles se bornent à louer, une fois par semaine ou par mois, suivant leurs ressources, la scène dont ils ont besoin. Ils logent à l'hôtel garni et disparaissent un beau jour sans que personne s'en aperçoive, sauf leurs créanciers.

Après le Grand-Théâtre de la rue Boudreau, le Théâtre-Lyrique s'est enfin ouvert, à la fin du mois dernier, dans l'ancienne salle de la Renaissance, et déjà on annonce que l'*impresario* passe la main. Le Théâtre-Lyrique ressemble au phénix, en ce sens qu'il renaît toujours de ses cendres; le malheur est qu'il a bien souvent besoin de renaître. Il a choisi pour inaugurer sa nouvelle phase, *Madame Chrysanthème*, tirée du roman de M. Pierre Loti par MM. Hartmann et Alexandre, et mise en musique par M. André Messager. Pierre Loti est plus que jamais à la mode, à ce qu'il semble, depuis sa réception à l'Académie. On le taille en pièces de toutes parts, et tandis que le Théâtre-Lyrique chante *Madame Chrysanthème*, le Grand-Théâtre joue le *Pêcheur d'Islande*. Cette dernière œuvre est la négation même de l'art drama-

tique : tous les côtés délicats et supérieurs du livre ont disparu dans une transplantation, qui ne garde que les parties les plus vulgaires du livre, et encore en les noyant dans la mise en scène. Au moins, *Madame Chrysanthème* se sauve par la musique. M. Messager, l'auteur de la *Basoche*, a brodé, avec une grande légèreté de main, sur cette ombre de pièce dont les actes ne sont qu'une succession de tableaux sans action et sans intérêt, où le théâtre ne trouve pas plus son compte que la morale, une partition fine, parfois originale, qui fourmille de jolis airs d'un tour élégant et d'une couleur exquise. L'orchestre, dont le rôle est considérable, est manié avec beaucoup d'art et témoigne d'une grande richesse d'idées musicales. Les librettistes doivent une fière chandelle au compositeur : si le public ne quitte pas *Mme Chrysanthème* d'une façon aussi expéditive que le fait, dans l'opéra, son mari d'occasion, c'est uniquement au compositeur qu'ils en seront redevables. Mais si, malgré la distinction, l'esprit et la poésie de la partition, l'œuvre ne parvient pas à tenir longtemps l'affiche, il faudra s'en prendre uniquement au vide d'un livret qui fait penser au mot de Figaro : « Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante. »

Nous nous croyions enfin à la veille de la reconstruction de l'Opéra-Comique ; après de laborieux efforts, le ministre des beaux-arts avait mis sur pied un projet qu'il a présenté à la Chambre, mais celle-ci l'a rejeté, en réclamant un concours. Tout est à recommencer, et nous n'osons plus espérer maintenant que la nouvelle salle du boulevard puisse être inaugurée par le *Falstaff* de Verdi, où le maître vient de remporter, à la Scala de Milan, dans le genre nouveau pour lui de l'opéra bouffe, un des triomphes les plus éclatants de sa carrière, et que M. Carvalho nous promet pour l'an prochain.

Il serait superflu de s'étendre sur l'*Argent d'autrui*, dont les destinées ne seront certainement pas longues. M. Hennique a pris pour titre le mot bien connu de Dumas fils : « Les affaires, c'est l'argent des autres. » La censure avait préparé un succès à la pièce en la retenant au passage; il a fallu l'intervention du ministre des beaux-arts pour lever l'interdit. On est donc venu à l'Odéon avec curiosité, croyant à une œuvre hardie qui allait casser les vitres et mettre le feu aux poudres, à une soirée bruyante et orageuse comme ces séances parlementaires où l'on discutait le scandale du Panama. Vain espoir ou crainte chimérique : on ne s'est point battu au parterre; la représentation s'est passée le plus tranquillement du monde, dans une attente toujours déçue et toujours renaissante, et l'on est sorti avec la déception de n'avoir assisté

qu'à une pièce insuffisante et mal faite, malgré l'incontestable talent de l'auteur, où manquent la vigueur de touche et la largeur de conception qu'eût demandées le sujet.

Ce sont d'assez piteux coquins que ce Lafontas, pauvre diable encore moins pourvu de scrupules que d'argent, et ces Davanne, trio cynique à l'aide duquel il prétend s'emparer de la Bourse et dominer le marché, en partant des 30 000 francs que lui a prêtés une petite mercière qui le loge chez elle. Il a eu une idée géniale : celle d'opposer une banque catholique à la banque juive, et les Davanne, bons protestants d'origine genevoise, abondent en ce sens. Le moyen qu'ils ont imaginé pour conquérir les capitaux indispensables en mettant le grand banquier Tamisey dans leur jeu, c'est de le prendre aux rets d'une aventurière américaine, miss Kate, qu'on fera passer pour la femme de Lafontas. Cet homme fort développe lui-même son joli plan à la mercière qui l'adore et dont il lui faut le consentement; les Davanne l'appuient; elle finit par se rendre, non toutefois sans avoir gémi, parce qu'elle est honnête au fond. Et alors on lui présente miss Kate dans toutes les règles, et elle lui donne la main! Et miss Kate lui explique à son tour qu'elle n'est pas du tout une méchante femme, oh! pas du tout; seulement qu'elle aime beaucoup l'argent et qu'il lui en faut.

La ténébreuse machination s'engage. Tamisey se laisse prendre à la glu comme un vulgaire imbécile. La banque catholique est fondée, l'argent afflue, les actions montent; de bonnes âmes envahissent les bureaux du nouveau Law pour lui apporter à la fois leurs économies et des médailles bénies par le Pape. Lafontas est le roi de la Bourse; il fait à son gré la hausse et la baisse; tous ses rivaux tremblent devant lui, lorsqu'il reçoit la visite mystérieuse d'un *inconnu* qui lui raconte l'histoire de David et de Goliath et, finalement, lui offre 3 millions pour ruiner son entreprise de ses propres mains. Lafontas s'indigne, — et accepte. Cet homme est complet. Vous avez deviné, n'est-ce pas? que l'inconnu était un envoyé de la banque juive. Nous assistons maintenant à la débâcle, à l'effondrement des cours. L'un des Davanne, ruiné, soufflette Lafontas au milieu de la Bourse, en apprenant qu'il a vendu ses actions depuis un mois à leur cours le plus élevé. Après le soufflet, celui-ci reçoit en outre un coup d'épée et, se croyant sur le point de mourir, promet au prêtre qui a reçu sa confession de restituer *l'argent d'autrui*, mais la pratique miss Kate ne l'entend pas ainsi, et l'*inconnu* entre à point pour la rassurer, en lui apprenant que Lafontas n'est nullement menacé de mort et qu'il n'aura garde de rien lâcher quand il sera sur pied.

Cette comédie, où l'on devine une allusion à l'histoire de l'Union

générale, est pavée d'excellentes intentions que l'auteur n'a pas su réaliser. Il n'a gazé aucune turpitude; chaque personnage y étale son infamie sans périphrase et sans ménagement; ses hardiesses ressemblent à des gaucheries. La scène de l'*inconnu*, sur laquelle il comptait évidemment beaucoup, est prolixe et manquée. De pareils sujets sont, d'ailleurs, fort difficiles à porter sur la scène : ils ont une dureté et une sécheresse dont il est difficile de se garer. Bornons-nous à citer, dans l'interprétation de la pièce, l'actrice américaine miss Calhoun, qui tient au naturel le rôle de Kate; c'est une comédienne très adroite et piquante, mais à laquelle un accent des plus authentiques semble ne devoir permettre que des rôles yankees. En trouvera-t-elle toujours?

Le Gymnase tient enfin un succès incontestable avec les *Amants légitimes*, comédie en trois actes de MM. Ambroise Janvier et Marcel Ballot. Ce titre, obscur et d'un français douteux, vient de la situation principale de la pièce, où deux jeunes époux prodigues, mais gênés dans leur soif de plaisir et de vie brillante par une belle-mère très experte, qui a rédigé en femme d'affaires un contrat de mariage impitoyable dans ses prohibitions, feignent, sur les conseils d'un usurier, de vouloir divorcer. Maître Letourteau, qui a intérêt à ruiner ces jeunes fous, leur représente que le divorce rendra à la femme la libre disposition de sa dot; ils se remarieront ensuite, sous le même régime sans doute, suivant l'exigence de la loi, mais, dans l'intervalle, Madame aura pu arranger sa fortune à sa guise, faire des dons à son ex-mari, changer ses titres nominatifs en titres au porteur, ou même en billets de banque. Ils ne cesseront, d'ailleurs, de se voir en cachette, et, durant cet entr'acte de leur mariage, deviendront, d'époux qu'ils étaient, des *amants légitimes*.

Les auteurs n'ont pas négligé de compliquer un peu cette situation par trop simple : il vient un moment où le divorce pour rire est sur le point de se changer en un divorce sérieux, par le dépit de la jeune femme, qui a surpris une infidélité de son mari, et naturellement les parents qui, après avoir pris la comédie au sérieux, en avaient découvert le secret, ne veulent plus en démordre, et rien, ni protestations, ni cris de colère, ni larmes, ni menaces de scandale, ne peut les décider à revenir de leur incrédulité ironique et souriante. On juge, sans qu'il soit besoin de le dire, de tout ce que la Muse du vaudeville a su tirer de cette situation. Quelques figures épisodiques, comme celles de Fanny Langlois, la fille d'une bêtise épique, et de Dumoustier, le viveur ahuri et déjà à demi gâteux, étudiées avec une verve assez fine, égaient encore cet amusant et spirituel vaudeville, qui a quelques parties de

comédie. Avec Noblet et Mme Raphaël Sisos, Mme Desclauzas et Mme Demarsy, qui a trouvé un rôle tout à fait à sa taille dans Fanny Langlois, cette pièce, qu'il était bien inutile de gâter par quelques mots crus, est en train de ramener le public au Gymnase.

La Comédie-Française a repris pour les jours gras le *Don Japhet d'Arménie* de Scarron, un peu arrangé et réduit en trois actes. *Don Japhet* est la plus énorme bouffonnerie de cet auteur de carnaval, et elle était parfaitement à sa place le jour du mardi gras. C'est la seule nouveauté, vieille de tout près de deux siècles et demi, que nous ait donnée le théâtre de la rue Richelieu.

Il est en deuil aujourd'hui d'une comédienne dont le souvenir vivait toujours, bien qu'elle eût quitté la scène depuis un quart de siècle. Augustine Brohan, la plus célèbre représentante de la dynastie féminine des Brohan, fut la soubrette idéale du théâtre classique, et particulièrement de Molière. Sa verve alerte et franche, sa gaieté et son esprit communicatifs illuminaient la scène dès qu'elle y paraissait. Dans la Dorine de *Tartuffe* et la Toinette du *Malade imaginaire*, elle avait une façon crâne et délibérée qui n'appartenait qu'à elle de dire leurs vérités à M. Orgon et à M. Argan, en mettant les mains dans les poches de son tablier et en jetant ses apostrophes d'une voix claire, vibrante et railleuse. Dans la Nicole du *Bourgeois gentilhomme*, comme dans la Zerbinette des *Fourberies de Scapin*, elle était irrésistible avec ses gammes de fou rire auxquelles le quaker le plus rigide n'eût pu résister et dont sa nièce Jeanne Samary a donné seule une idée à ceux qui ne l'avaient pas entendue elle-même. La Marinette du *Dépit amoureux* et, dans un genre différent, la Frosine de l'*Avare* comptaient aussi parmi ses rôles les plus éclatants. Elle a souvent abordé en outre, non sans succès, et quelquefois même d'une façon brillante, car elle avait beaucoup d'élégance naturelle, l'emploi des jeunes premières et des grandes coquettes, mais elle a rarement paru dans le répertoire moderne. Femme d'un esprit mordant et primesautier, ses traits et ses réparties à l'emporte-pièce la faisaient d'autant plus redouter qu'elle osait tout dire. Elle était de ceux à qui les feuilles du boulevard prêtent les mots du jour. Elle était assez brave pour ne pas craindre de compromettre sa réputation d'esprit en prenant la plume pour son propre compte : on lui doit quelques petites comédies et proverbes d'un tour leste, et elle fit jadis, dans le *Figaro*, une campagne de chroniques signées Colombine, où ne manquaient ni la malice, ni même la méchanceté.

Victor Fournel.

LES LIVRES

QUESTIONS RELIGIEUSES

LAMENNAIS

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS [1]

Quelle qu'en soit l'importance pour l'histoire des questions religieuses et sociales qui ont agité notre temps, la vie de Lamennais reste encore à écrire. L'*Essai biographique* publié par son neveu, M. Ange Blaize, et la récente *Etude* de M. Spuller [2] sont, en dépit de ce qui leur manque, les deux livres les plus utiles à consulter pour savoir dans quelles circonstances extérieures s'est opéré le développement de sa pensée. Si, dans ce qu'il a fait imprimer sur ce sujet comme sur tant d'autres, l'infatigable Mgr Ricard a nécessairement jugé les doctrines d'un point de vue plus chrétien et, partant, plus exact, on est bien obligé de convenir qu'il n'y a pas toujours à faire fond sur les anecdotes qu'il raconte.

C'est donc principalement dans ses livres et ses œuvres posthumes qu'il faut continuer d'étudier Lamennais. Et peut-être est-il assez naturel que personne n'ait encore pensé à écrire sa vie. Outre les difficultés inhérentes à un tel sujet, il faut bien dire que les événements de cette existence tourmentée se prêtent mal au récit, étant presque toujours d'un ordre intérieur et purement moral. A part quelques voyages, Lamennais n'a guère fait que des livres ; et, s'il est vrai que peu d'hommes en France aient exercé autant d'action que lui, moins d'hommes encore, parmi ceux dont le nom est fait pour durer, ont vécu dans une telle retraite.

L'ouvrage de M. Alfred Roussel n'est pas destiné à combler cette lacune. Pas plus que M. Blaize, dans les *Œuvres inédites* [3],

[1] *Lamennais*, d'après des documents inédits, par Alfred Roussel, de l'Oratoire de Rennes. — Rennes. Hyacinthe Caillière. 2 vol. in-16.

[2] *Lamennais, Etude d'histoire politique et religieuse*, par E. Spuller. Paris, Hachette. 1 vol. in-12.

[3] 2 vol. in-8. Paris, Dentu, 1866. C'est un ouvrage indispensable pour étudier Lamennais.

pas plus que M. Forgues, dans les *Œuvres posthumes*, ni que M. de la Villerabel dans les *Confidences*, — trois publications presque entièrement composées de correspondance —, M. Roussel n'a prétendu écrire la biographie de Lamennais. Renonçant même à tracer un portrait d'ensemble de cette figure si émouvante, son ambition n'a tendu qu'à en mieux faire connaître certains traits caractéristiques et jusqu'ici trop laissés dans l'ombre. Mais, s'il a visé moins haut, il n'a pas manqué son but, et l'on ne pourra plus maintenant exprimer sans tenir compte de son travail un jugement sérieux sur Lamennais.

Il n'a pas sans raison choisi pour épigraphe ces paroles de Léon XIII : *Ne quid veri non audeat* « Tout ce qui est vrai, osez-le. » Appuyé sur des documents nouveaux, son livre ne va pas moins, en effet, qu'à réhabiliter, dans le condamné de l'Encyclique *Singulari nos*, « non l'écrivain, ni le philosophe tombé dans les négations de la libre pensée, mais l'homme, simplement l'homme[1]. » — Simplement l'homme? N'est-ce pas déjà beaucoup? Et, pour un prêtre, la tentative ne paraîtra-t-elle pas hardie si l'on songe aux idées que se transmettent là-dessus beaucoup de personnes « égarées, comme il dit, par leurs préventions ». Mais, quelque difficile qu'ait pu être l'entreprise, il est impossible, après une étude impartiale, d'en méconnaître la portée et, jusqu'à un certain point, le succès. Désormais, sans absoudre une révolte à jamais condamnable, il faudra, bon gré mal gré, en rabattre, de cette psychologie primitive qui n'a voulu voir dans Lamennais qu'un monstre d'orgueil et d'impiété, vivante reproduction du premier ange déchu. A cet épouvantable hérésiarque, M. l'abbé Roussel substitue la figure douloureuse d'un homme de foi et de génie, précipité hors du vrai chemin par une imagination malade et un tempérament dénué d'équilibre, par l'obstination naturelle de son caractère, par l'enivrement du succès et de la gloire, et aussi par l'irritante persécution des médiocrités jalouses qui s'abattirent sur lui avec une joie cruelle dès sa première défaite. Et même lorsqu'il s'enfonce dans l'erreur, à une distance toujours croissante de la religion et du bon sens, l'auteur nous le montre encore sincère dans son aveuglement, se refaisant une conscience calme, prêchant à ses nouveaux amis le respect de l'Évangile, et jusqu'à la fin de sa vie se confiant en la Providence. Le dernier mot de son livre est qu'il faut moins songer à le condamner qu'à le plaindre : « Nous rappelant, dit-il, qu'il a fait beaucoup de bien à l'Église et ne lui a pas fait de mal, gardons-nous de le maudire; ce serait

[1] Introduction, p. 19.

pour nous, Français et catholiques, pis qu'une simple faute contre la charité, ce serait de l'ingratitude. »

Tout en se donnant garde de franchir les limites où la hardiesse devient téméraire, M. Roussel pousse quelquefois des pointes sur un terrain encore plus brûlant. Il lui arrive d'observer qu'en matière de sociologie religieuse, on paraît aujourd'hui, dans l'Église, accueillir avec certaine bienveillance plus d'une idée chère à Lamennais, non pas sans doute celles qui lui attirèrent les justes condamnations de la papauté, mais plusieurs autres qui ne laissèrent pas, en leur temps, de scandaliser beaucoup de monde et de lui créer, en France, de graves difficultés. Il ne dit pas, comme M. Spuller, que « Lamennais fit pour son propre compte ce que l'Église est en train de faire aujourd'hui »; mais enfin les lignes suivantes sont de lui, non du disciple de Gambetta : « Reconnaissons que ses idées politiques alors si bruyantes, parce qu'elles semblaient neuves et qu'il les exprimait dans un langage absolument extraordinaire et merveilleux, aboutissaient toutes à ce qui passait alors pour une hérésie monstrueuse, une utopie sacrilège, et qui est bien près aujourd'hui de devenir un dogme : *le socialisme chrétien.* Le grand tort de Lamennais fut toujours de devancer son époque : il n'y a guère que les hommes de génie à se donner de pareils torts; presque toujours ils les expient cruellement [1]. »

M. Spuller, que cette idée a aussi frappé, trouve là un grand sujet d'étonnement et une belle occasion d'affirmer que, « en dépit de ses prétentions à l'infaillibilité comme à l'immutabilité, l'Église évolue », et que, « dût-elle s'irriter en entendant proférer un tel blasphème, elle évolue dans le sens indiqué par Lamennais ». Après quoi, comme bien l'on pense, il évoque l'ombre de Galilée.

L'équivoque disparaîtrait si l'on daignait substituer des idées nettes et distinctes à des vues confuses.

Ce que l'Église a condamné dans le Lamennais d'avant 1834, — pour le Lamennais utopiste des dernières années, il n'y a pas de méprise possible, — c'est le fondement ruineux que donne à la certitude son étroit et fragile *criterium* du consentement universel, c'est l'enseignement théorique du libéralisme doctrinaire comme étant l'idéal des sociétés, c'est l'appel aux révolutions violentes et l'insubordination proposée aux peuples comme un devoir. Mais cela, où voit-on que l'Église ait cessé de le réprouver, et quelle contradiction, quelle évolution pour parler comme les honnêtes gens, quel changement, en un mot, pourrait-on signaler, dans ce

[1] T. II, p. 162.

sens-là, entre la doctrine de Grégoire XVI et celle, je ne dis pas seulement de Pie IX, mais de Léon XIII lui-même, puisque, aussi bien, c'est lui qu'on se permet d'opposer à ses prédécesseurs?

L'Église n'a jamais condamné dans Lamennais l'amour du peuple, la passion de la justice sociale, la haine de l'oppression, le désir des justes réformes, les préférences permises pour la démocratie, la généreuse préoccupation d'améliorer le sort des humbles et de protéger le faible ou le pauvre contre les abus possibles de la richesse ou de la force. Que Lamennais ait montré le premier, et sans être compris de son temps, combien ces sentiments et ces idées sont en réalité conformes à l'esprit du christianisme, combien aussi il serait désirable que l'Église dirigeât ses meilleures forces dans cette voie du progrès et de l'avenir : c'est ce qui ne sera contesté d'aucun esprit libre, d'aucun chrétien tant soit peu informé de l'histoire contemporaine et des nécessités sociales. Mais il faut avoir fait sa théologie dans les loges maçonniques ou dans les journaux de boulevard, pour prétendre sérieusement qu'il y a contradiction de *doctrine* entre le *Syllabus* lui-même et les dernières instructions adressées aux fidèles de France, entre l'Encyclique sur la Condition des ouvriers et les lettres de Grégoire XVI qui condamnaient les erreurs de Lamennais. Léon XIII, pour son éternelle gloire, a proclamé à l'heure opportune des vérités que ses prédécesseurs n'avaient pas remises en évidence; mais, s'il a dit autre chose qu'eux, il n'a pas dit le contraire, et il a même rappelé plus d'une fois leurs propres enseignements. Sa doctrine complète heureusement la leur, et il n'y a point là plus de contradiction qu'entre le précepte du Décalogue où il est dit de respecter Dieu et celui qui défend de voler. Tout le monde convient, n'est-ce pas? que les aspirations de ces temps renferment une part de vérité et une part d'erreur. Eh bien, ce fut le rôle de Grégoire XVI et de Pie IX de montrer plutôt ce qu'elles ont de condamnable, comme c'est le rôle de Léon XIII de préciser ce qu'elles ont de tolérable et même d'excellent. Encore que la seconde de ces missions soit plus attachante que l'autre, il est juste de reconnaître qu'elles étaient toutes deux nécessaires et qu'elles ne se contredisent pas.

Ce n'est pas pour M. Roussel que nous rappelons ces distinctions importantes. Son livre est pour nous instruire, non pour être rectifié. Peut-être son enseignement eût-il été encore plus profitable et plus facile à suivre, si, au lieu ne nous supposer plus savants que nous ne sommes, il avait pris la sage précaution de résumer clairement les circonstances historiques au milieu desquelles se placent les documents inédits qu'il fait défiler sous nos yeux. Sans changer beaucoup de proportions, l'ouvrage en eût été plus clair et plus

facile à lire. Mais, tel qu'il est, on y trouve maintes choses à apprendre, je dis des plus intéressantes, notamment, puisqu'il faut se borner, sur la vocation sacerdotale de Lamennais et sur ce qu'on pourrait appeler son état d'âme après la chute.

Nous ne déciderons pas si c'est une circonstance atténuante dans la vie de Lamennais que d'avoir reçu les ordres avec une vraie répugnance, en quelque sorte malgré lui, et pour céder à ce qu'on lui disait être son devoir. Ce qui nous paraît, c'est que, resté hors du sanctuaire, son esprit indiscipliné l'eût tout de même jeté hors de l'Eglise, mais que sa sortie n'eût pas causé tant de scandale, et que, tombé de moins haut, il eût fait une chute moins profonde. Peut-être même, exempté des sévères exigences qui sont de droit à l'égard du prêtre, il en eût été quitte pour laisser de côté les questions religieuses, où sa fougue le servait si mal, et pour ne se mêler plus que de questions purement humaines.

Sur les navrantes ordinations de l'abbé de Lamennais, M. Roussel confirme et complète ce que l'on savait déjà, et c'est là vraiment qu'il le montre digne d'une pitié infinie. O le malheureux, qui, au lendemain de son sous-diaconat, regrettait le don irrévocable, et qui, après son sacerdoce, ne pouvait, disait-il, que « s'endormir au pied du poteau où l'on avait rivé sa chaîne! » Cette ineffable joie de l'éternelle union à Dieu, qui vaut à elle seule tous les sacrifices de l'avenir, ces quelques heures de sublimité qui rendent l'âme incapable de jamais plus se fixer sur terre, cette vision céleste dont le rayonnement persiste à travers les pires ténèbres, il n'en a rien connu; et dès le premier jour le sanctuaire lui fut une prison; l'autel, un poteau de condamné! Qu'il lui soit beaucoup pardonné, pour avoir tant souffert!

Qui donc faut-il accuser de cette lamentable erreur? M. Roussel s'applique à dégager la responsabilité de l'abbé Jean de Lamennais, et il ne nous convainc qu'à demi, bien qu'il cite à ce propos ce passage d'une lettre où le frère de Féli se déclare « enchanté de n'être pour rien dans cette décision-là ». Il en fait retomber tout le poids sur les Sulpiciens Carron et Tesseyre; mais il a soin de reconnaître que cette responsabilité est toute matérielle, vu la pureté d'intention qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître chez ces deux saints prêtres et chez tous les conseillers du pauvre ordinand. Et le fait est que, si l'on doit tout regretter dans cette douloureuse affaire, personne, du moins, n'y mérite de condamnation. Sans doute, on ne saurait innocenter de toute imprudence ceux qui déterminèrent aux plus graves engagements une âme qui en avait si peur; mais la faute des directeurs, si faute il y eut, est singulièrement atténuée par tout ee qu'on sait des dispositions habituelles

du dirigé. Le même homme, en effet, qui reculait souvent devant le sacerdoce, avait non moins souvent aspiré à le recevoir; et lui-même ne savait trop si ses répugnances de la dernière heure venaient d'une absence de vocation ou de cette mélancolie, de cette défiance anxieuse qui faisait le fond de son inquiète nature. Est-il, dès lors, étonnant que d'autres s'y soient trompés? Ils auraient dû, dans le doute, l'écarter de l'ordination. Mais doutèrent-ils seulement? D'un tel exemple il est toutefois impossible de ne pas dégager une grande leçon de prudence pour ceux qui ont à décider des questions si redoutables, et aussi, disons-le, un invincible espoir que devant Dieu la docilité du pauvre ordinand aura compté pour quelque chose dans le jugement du prêtre apostat.

Lamennais exerça sans joie le sacerdoce qu'il avait reçu sans attrait. La messe, qui est le soutien de tant d'autres, lui inspira presque toujours une sorte de terreur sacrée, et il pratiqua fort peu la direction spirituelle. Même dans son meilleur temps, il eut personnellement plus de religion que de piété, et les autres trouvèrent en lui plutôt un maître pour leur intelligence qu'un guide pour leur âme. M. Roussel nous apprend toutefois qu'il n'était pas inhabile à prêcher les vertus de perfection, et il cite pour la première fois un long et édifiant résumé d'instructions prononcées par lui, dans une retraite, devant ses jeunes hôtes de la Chesnaie. Il réduit aussi à sa juste valeur l'histoire, très répandue, de sa dispense de bréviaire. On a prétendu qu'il l'avait demandée à Léon XII, en vue de ses nombreux travaux, et qu'il en avait habituellement fait usage. L'abbé Roussel cite à l'encontre de cette opinion le témoignage de M. Houet, mort, il y a trois ans, supérieur de l'Oratoire de Rennes, et qui avait passé toute sa jeunesse dans l'intimité des deux frères Lamennais. « Cette dispense, dit M. Houet, fut demandée à l'insu de l'abbé de Lamennais. L'indult qui l'accordait autorisait le confesseur à dispenser dans le cas où la mauvaise santé du pénitent lui paraîtrait le demander. En supposant la vérité du motif allégué et la réalité de la dispense, où trouver la raison d'un remords? Mais le motif allégué par le solliciteur, Lamartine, je crois, — sa vue affaiblie par le travail, — n'étant pas suffisamment vrai, M. de Lamennais refusa d'en user. » Le vénérable supérieur ajoute d'une façon générale : « Je doute fort qu'il ait renoncé à ses exercices pieux avant sa rupture avec l'Eglise [1]. »

Sur cette rupture même, qui touche à l'histoire universelle de l'Église et dont on a si souvent parlé, M. Roussel a peu de révéla-

[1] T. I, p. 179. — La plupart des documents de M. Roussel proviennent des papiers de M. Houet, qui avait vécu plusieurs années sous la direction des Lamennais, tant à la Chesnaie, qu'à Malestroit, Saint-Méen et Juilly.

tions importantes à nous faire. Ce qu'il explique le plus longuement, comme il convient à la mission qu'il s'est donnée, de *réhabiliter l'homme* sans approuver en rien ses doctrines, c'est le rôle odieux de quelques-uns de ses adversaires, parmi lesquels, non sans raison, il voit surtout des gallicans. Avant la condamnation, ils dénaturaient ses écrits et « exagéraient ses propres exagérations ». Parlait-il de l'autorité papale, il voulait ramener l'absolutisme pontifical du moyen âge. Prononçait-il, en faveur des peuples, le mot de liberté, il prêchait la révolte. De toutes façons, en un mot, ils s'appliquaient à le rendre suspect au Pape et au gouvernement. « Rome, dit M. Roussel, résista longtemps à la fougue intempérante de ces esprits médiocres qui ont trouvé, pour éviter les écarts de la pensée, l'excellent moyen de ne jamais penser par eux-mêmes. » Et quand elle eut frappé, « ils se montrèrent impitoyables dans ce qu'ils n'étaient pas loin de considérer comme un triomphe personnel... Ils s'improvisaient, de gaieté de cœur, les exécuteurs du condamné... Tous le harcelaient sans pitié, avec une sorte de rage qu'ils prenaient pour un saint zèle ». Les documents, en effet, ne manifestent que trop cette triste animosité, et il est difficile de ne pas croire, avec l'auteur, qu'elle contribua, en grande partie, à la chute définitive.

Si, à cet endroit, M. Roussel ne parle presque point des torts de Lamennais, c'est sans doute qu'il les tient pour admis de tous les catholiques, et qu'il s'est proposé, pour instituer le procès dans des conditions équitables, de mettre en relief les motifs, beaucoup moins connus, qui lui donnent droit à quelque indulgence. Mais c'eût été justice, et prudence peut-être, après nous avoir attendris sur les anxiétés du malheureux prêtre, de rappeler également les douleurs qu'il causa à l'Église. Et pour elle aussi, ce fut une amère souffrance de frapper un fils qu'elle aimait et qu'elle avait tenu longtemps pour son plus cher défenseur, ce fut un déchirement de sacrifier une fois de plus aux exigences de l'inflexible vérité quelque chose de sa gloire et de ses plus belles espérances.

Il est rare que les liens de famille se brisent d'un seul coup. Entre la mère obligée de sévir et l'enfant révolté il y eut plus d'un essai de réconciliation. Lamennais commença par se rétracter, et l'Église reprit un moment confiance. Mais bientôt le malheureux prêtre se renferma dans un silence gros de menaces, et il n'en sortit que pour publier des écrits de plusen plus contraires à la vérité religieuse. Désespérant de l'Église, parce qu'il la croyait à jamais rivée aux formes politiques dont il désirait et annonçait le prochain écroulement, il cessa de croire à la révélation et ne garda de son passé que la foi en Dieu et en l'efficacité sociale de la morale évangélique.

Mais cela, il le garda bien. Aussi clairement ses écrits manifestent, de l'aveu commun, le désir qu'il eut toujours de faire pénétrer dans le peuple les préceptes du Christ; aussi clairement, pour M. Roussel, sa correspondance et ses paroles authentiques prouvent qu'il garda jusqu'au bout sa confiance en la Providence. Et il n'y a pas à le nier, quoi qu'on pense d'ailleurs de sa culpabilité, il garda cette confiance même dans sa dernière maladie. Endurcissement ou bonne foi, il acheva, dans un calme réel, sa vie si tourmentée. Ce n'est point là seulement le témoignage des malheureux qui s'attachèrent, suivant ses instructions, hélas! à éloigner de son lit de mort toute influence religieuse. On pourrait se défier d'eux lorsqu'ils nous le montrent, disant presque aux dernières heures, avec un recueillement tranquille : « Ce sont les bons moments. » Mais comment révoquer en doute ce récit de sa pieuse nièce, écrivant à l'abbé Jean de Lamennais, sept jours avant la fin : « J'ai trouvé mon oncle mieux que lundi. Il m'a parlé de mes affaires de basse Bretagne, puis de sa santé qui paraît l'inquiéter; il m'a dit : « Je sens que c'est fini, il faut se résigner à la volonté « de Dieu; je serai bien quand je me reposerai près de lui. »

Certes, rien de tout cela ne fait disparaître l'angoisse qu'on éprouve à voir ce prêtre, autrefois l'honneur de l'Église, mourir volontairement loin de tout secours surnaturel, après avoir décidé lui-même que ni une prière ni une croix ne béniraient sa tombe. Mais rien non plus n'empêche de dire, puisque les documents le prouvent, que Lamennais crut toujours en Dieu et ne désespéra jamais de la Providence.

Les nouvelles correspondances qu'on adresse de divers côtés à M. Roussel, depuis la publication de son livre, ne sont pas de nature à le faire changer de sentiment. On en jugera par les trois lettres suivantes qu'il a bien voulu nous communiquer pour les lecteurs du *Correspondant*, et dont l'intérêt est d'autant plus grand qu'elles datent des dernières années de Lamennais, c'est-à-dire de l'époque où ses nouvelles idées avaient acquis, sans nul doute, leur forme définitive.

Ces trois lettres, encore inédites, sont adressées à un de ses cousins éloignés, M. Célestin de la Villéon, excellent chrétien, avec qui il était toujours resté en relations affectueuses. Ayant appris qu'il avait perdu un enfant, il lui écrit en ces termes :

« Paris, 19 décembre 1846.

« Le cruel événement que vient de m'annoncer M. Petit n'est pas de ceux qui permettent d'offrir des consolations. Je ne peux donc, mon cher Villéon, qu'unir ma douleur à la tienne. Nous

sommes vieux l'un et l'autre, et c'est pourquoi, quand quelqu'un des nôtres s'en va devant, nous devons du moins nous dire que la séparation ne saurait être longue. C'est Dieu qui dispose l'ordre du départ; soumettons-nous à ce qu'il ordonne. Il est écrit : « Qui a résisté à Dieu et a eu la paix? » Ce qui nous manque le plus, c'est la foi. Si nous avions la foi, elle nous ferait comprendre que la vie n'est qu'un songe dont la mort est le réveil.

« Je t'embrasse, mon vieil ami, de tout mon cœur.

« F. LAMENNAIS. »

Un peu plus tard, M[me] de la Villéon étant morte, il console ainsi son cousin :

« Paris, 3 octobre 1848.

« Courage, mon pauvre Célestin, tu retrouveras celle que tu regrettes et que tu as tant raison de regretter. Il faut attendre en paix, avec patience, les moments de Dieu, et l'attente n'est pas longue. Elle te le paraîtra encore moins si tu cherches un soulagement dans le soin des pauvres et des malheureux qui t'entourent. Rien ne calme le cœur autant que cela. Je t'engage aussi à ne pas vivre trop solitairement... Pour moi, voilà six mois que je ne puis sortir de ma chambre. Cette vie forcément sédentaire m'affaiblit. Que veux-tu, il faut se résigner aux conditions de notre pauvre existence terrestre et les supporter en homme et en chrétien. Courage donc, encore une fois. Ne doute pas que je ne pense à toi bien souvent, et toujours comme je le fais depuis cinquante ans, car notre amitié a cet âge, et elle n'en est que plus douce; c'est l'alliance de deux vies entières.

« Je t'embrasse de cœur.

« F. LAMENNAIS. »

La lettre qui suit, et qui n'est pas la moins significative, ne date que de deux ans et demi avant la mort de Lamennais. M. de la Villéon avait été cruellement mordu d'un de ces chiens redoutables qui, en Bretagne, sont préposés à la garde des fermes. Il lui écrit de Paris, le 9 novembre 1851 :

« J'espère, mon ami, que tes blessures ne tarderont pas à être entièrement guéries. Qui aurait pu prévoir cet horrible accident? Mais aussi comment laisses-tu libre un animal aussi dangereux? Encore faut-il se féliciter que les suites de cette négligence n'aient pas été plus graves. Ce n'est cependant pas peu de chose pour toi, la souffrance même à part, que d'être si longtemps privé d'exercice et de mouvement. Je conçois que cette privation ait encore aug-

menté la tristesse qui, malheureusement, t'est devenue habituelle depuis la perte irréparable dont tu me rappelles le souvenir. Il faut pourtant, mon cher Célestin, s'efforcer de supporter en homme la vie et les conditions de la vie. Qu'est-ce que les quelques jours que nous avons à passer ici, qu'est-ce à tous les âges, qu'est-ce au nôtre surtout? Nous avons devant nous un espace sans bornes, et nous nous plaindrions, nous nous lasserions dès les premiers pas? Serait-ce là reconnaître le don magnifique de Celui de qui tout nous vient et vers qui tout tend, par un progrès éternel, à retourner? Si les lois de notre développement, de notre transformation, de nos reconnaissances successives, nous sont en partie inconnues, croyons-y du moins et soumettons-nous-y avec paix, avec espérance, avec cet amour *plus fort que la mort*, au sein duquel s'évanouissent, comme de vaines ombres, toutes les vicissitudes et toutes les douleurs du temps...

« Oublions-nous et ne pensons qu'au devoir. Dans les circonstances où nous sommes, il y en a de graves à accomplir. Les destins de l'Europe et de l'avenir se pèsent aujourd'hui dans une balance où chacun doit jeter le poids de son action, si insignifiante qu'elle paraisse, car tout compte et rien n'est perdu dans l'œuvre de Dieu.

« Je t'embrasse, mon cher Célestin et suis tout à toi comme il y a soixante ans.

« F. Lamennais. »

Si les nouveaux documents que reçoit M. l'abbé Roussel ont tous cette importance, son prochain volume ne sera pas moins intéressant que les deux premiers; il n'apportera pas une contribution moins précieuse à l'histoire de l'Église de France.

*
* *

SAINT PAUL : SES MISSIONS

Par l'abbé C. Fouard [1].

Avez-vous lu saint Paul? Connaissez-vous ce génie « ardent, fougueux, mais en même temps plein de tact, de présence d'esprit, de prudente réserve; mêlant à une force d'âme indomptable des abattements douloureux, d'une droiture inflexible, avisé toutefois, habile aux allusions couvertes, aux précautions oratoires » ? Avez-vous étudié ces lettres merveilleuses où, parmi les plus sublimes révélations de théologie, « tous les mouvements de l'âme apparais-

[1] Un vol. in-8, chez Lecoffre.

sent : fine ironie, menaces, tendres supplications, larmes, cris déchirants?[1] » Si jusqu'ici vous avez hésité, effrayé des difficultés que présente, à première vue, l'œuvre du grand apôtre, voici un guide consciencieux et sûr qui s'offre à vous aplanir le chemin.

M. l'abbé Fouard, l'auteur de la belle *Vie de Jésus* que tout le monde connaît, a entrepris depuis plusieurs années une histoire des origines de l'Église. Un premier volume, paru en 1886, et intitulé : *Saint Pierre et les premières années du christianisme*, contient le récit des prédications apostoliques de l'an 30 à l'an 44 et du premier séjour de saint Pierre à Rome. Le second volume, qui vient de paraître, a pour titre : *Saint Paul, ses missions;* il embrasse une période de dix-huit ans, depuis la mort d'Agrippa en 44, jusqu'à la venue de saint Paul à Rome en 61 ou 62.

Ce volume est digne des précédents : même érudition vaste et discrète, même sûreté de jugement pour déterminer la portée de chaque fait, même soin « d'illustrer le texte sacré » à l'aide des ressources que la géographie, l'histoire religieuse et profane, l'archéologie, la psychologie mettent à la disposition d'un travailleur du dix-neuvième siècle. Toute cette science est condensée dans un langage sobre, concis, d'allure distinguée, un peu tendue peut-être. L'auteur, on le sent, a peur de tomber dans la phrase, dans la déclamation. Il court à l'excès opposé, si bien que la lecture demande parfois un léger effort. Ne craignons pas de le faire, nous serons récompensés; l'esprit sera satisfait de ce commentaire si judicieux et de ce style toujours clair, toujours correct, toujours juste; le cœur lui-même prendra goût à cette réserve, et il sentira que cette apparente froideur n'est, au fond, que le religieux respect d'un écrivain qui fait bien de s'effacer lui-même devant son divin récit.

La période de prédication apostolique dont parle ce volume est très nettement déterminée; on la pourrait appeler période de l'affranchissement. Jusqu'en 44, en effet, l'Église chrétienne avait eu son centre à Jérusalem : ses fidèles se recrutaient presque exclusivement parmi les Israélites, ses chefs étaient Juifs, et par suite étroitement attachés, par affection comme par prudence, aux rites mosaïques. Sans doute les apôtres savaient que ces cérémonies étaient par elles-mêmes sans valeur, et qu'elles allaient mettre un grand obstacle à la conversion des païens, mais aucun ne paraissait avoir l'énergie nécessaire pour rejeter avec décision ces entraves. Dieu tira des rangs de ses ennemis l'ouvrier qu'il lui fallait pour cette tâche. C'était Saul, un Juif de Tarse, qui avait

[1] *Introduction,* passim.

fréquenté les écoles des Gentils, et observé leurs mœurs. Saul eut beau s'asseoir aux pieds de Gamaliel et s'éprendre d'un fanatisme farouche pour les institutions de ses pères et les pratiques des Pharisiens. Le jour où la main de Dieu le terrassa sur le chemin de Damas, il lui fut révélé que, pour propager l'Évangile chez les Gentils, il fallait résolument rejeter le joug de la loi.

Mais jusqu'en 44, Saul était resté au second plan. Le zèle qu'il montrait pour la prédication de l'Évangile, les persécutions qu'il avait subies pour l'amour de Jésus-Christ n'avaient peut-être pas encore détruit la défiance qu'inspirait l'ancien persécuteur. Enfin, sous l'inspiration de l'Esprit, les anciens d'Antioche lui confièrent une mission, avec Barnabé et Marc. Barnabé était un chrétien des premiers jours. C'était à lui qu'appartenait la direction de la mission. Il emmena ses compagnons à Cypre, sa patrie.

Ce fut là que se manifesta pour la première fois l'ardente initiative du grand apôtre.

Une sorte de magicien juif, du nom de Bar-Jésus et qui se faisait prétentieusement appeler Elymas, *le Sage*, fier du crédit dont il jouissait dans toute l'île, provoqua les missionnaires à une controverse publique devant le proconsul Sergius Paulus. Comme il ne s'agissait plus, cette fois, de parler dans une synagogue, mais en présence de nombreux païens, Saul, qui se sentait depuis longtemps la vocation de convertir les Gentils, prit nettement le pas sur ses deux compagnons, et fit lui-même face à l'imposteur, avec toute sa fougue naturelle et toute sa confiance en Dieu : « Homme plein de méchanceté, dit-il, fils du diable, ennemi de toute justice, ne cesseras-tu pas de pervertir les voies droites du Seigneur ! Et maintenant voici, la main du Seigneur est sur toi, et tu seras aveugle sans voir le soleil pour un temps. » Aussitôt, disent les Actes, les ténèbres tombèrent sur Elymas, et se tournant de tous côtés, il cherchait quelqu'un qui lui donnât la main. A la vue de ce qui arrivait, le proconsul crut, saisi par la doctrine du Seigneur.

« Ce premier acte des missions de saint Paul, observe M. Fouard, nous le montre dans le vif et la rudesse de sa nature juive, comme Jean-Baptiste et Elie, comme tout fils de l'Orient, jetant l'anathème à l'ennemi de sa foi, aveuglant, abattant tout ce qui lui résiste. Nous trouverons rarement dans la suite des lettres inspirées un trait qui mette cet ardent naturel dans un jour plus vrai. Sous l'influence de la grâce qui le maîtrisait, le scribe foudroyé subsistait toujours : même âme, même feu de parole, même impétuosité dans l'action. Il s'était contenu depuis le départ d'Antioche, avait suivi Barnabé et Marc dans les synagogues de Cypre, mais avec la conviction que Dieu ne lui destinait pas cet auditoire.

A Paphos l'Esprit-Saint lui donna de sa véritable vocation une impression si vive, que sur l'heure, se livrant à la grâce, il prit en main le commandement, et tourna les regards de ses compagnons vers la côte voisine de Pamphyla : c'était là qu'ils devaient trouver non plus seulement les fils d'Israël, mais les païens prêts à recevoir la parole évangélique. »

Cette citation donne l'idée du talent de M. Fouard. On voit avec quel naturel le commentaire jaillit du texte sacré, et avec quelle précision l'auteur sait indiquer les conséquences du fait qu'il étudie. Dès ce moment, en effet, saint Paul se met à son rang; on pourra encore discuter sa doctrine, quelques disciples étroits, de Jérusalem, pourront essayer de lutter contre lui; mais, en fait, on ne lui déniera pas la qualité d'apôtre, le droit de diriger seul ses conquêtes.

Tel il nous apparaît, dans les trois missions qui font l'objet de ce volume, en Asie-Mineure et en Grèce; au concile de Jérusalem, devant Jacques, Pierre et Jean, comme plus tard devant Félix et Festus.

Autour de lui se groupent ses compagnons et ses fidèles disciples : Barnabé, l'ami des premiers jours, Silas, Tite, Timothée, le disciple chéri, Luc, l'historien dévoué. Tous sont nettement caractérisés en quelques lignes. Non moins distinctes se montrent les différentes églises : les Galates, simples et bons; les Philippiens, amis sûrs; les Thessaloniciens, portés à quelque mollesse; les Corinthiens plus exposés que tous les autres, au milieu des enseignements contradictoires et des corruptions de la grande ville. Tous les renseignements, disposés avec un art tranquille, sont puisés aux bonnes sources. Point de constructions arbitraires; historien avant tout, l'auteur s'est constamment défié de l'imagination. Il laisse à d'autres le soin de dramatiser les faits en interprétant à leur guise les documents, peu jaloux, pour sa part, de la réputation et du profit qu'une telle méthode rapporte aux sophistes.

Il ne faudrait point conclure de là que son histoire intéresse moins que leurs inventions. Même sobrement racontée, la vie de saint Paul est des plus instructives et des plus émouvantes. Ce n'est offenser ni la vérité des faits ni le respect dû au grand apôtre, de dire qu'elle est mouvementée comme un récit de voyages, passionnante comme un roman d'aventures. A Lystres, chez les Galates superstitieux et demi-sauvages, on prend saint Barnabé pour Jupiter et saint Paul pour Mercure; une procession de prêtres et de peuple leur amène des victimes, des taureaux chargés de guirlandes, et ils ont toutes les peines du monde à empêcher le sacrilège qui les menace : « Que faites-vous? s'écrient-ils, nous

sommes des hommes comme vous, sujets aux mêmes infirmités. Ce que nous vous prêchons, c'est que vous vous convertissiez de ces vaines superstitions au Dieu vivant qui a fait le ciel et la terre. » La foule cède à la fin devant leur résistance, mais non sans leur en garder rancune; et quelques jours après, excitée par des Juifs venus d'Iconium, elle se jette sur Paul, le lapide dans les rues de la ville, et le traîne hors des murs, où il est laissé pour mort. A Philippes, en Macédoine, les duumvirs, cédant à une sédition, font châtier les missionnaires sans les entendre et les jettent en prison. Le lendemain, inquiets de cet arbitraire, ils envoient dès l'aube leurs licteurs pour les faire élargir. Mais saint Paul n'entend pas que cela se passe ainsi; il tient à faire respecter le nom chrétien et à assurer la tranquillité des fidèles : « Quoi! dit-il aux envoyés des magistrats, après nous avoir publiquement battus de verges, sans condamnation, nous, citoyens romains, ils nous ont jetés en prison, et maintenant ils nous font sortir en secret? Il n'en sera pas ainsi. Qu'ils viennent eux-mêmes nous en tirer. » Les duumvirs, déconcertés, firent toutes les soumissions; ils vinrent en personne s'excuser de leur méprise auprès des apôtres, et les conduisirent avec honneur hors de la prison.

Les lecteurs du *Correspondant* ne peuvent pas avoir oublié les conseils que leur donnait Mgr d'Hulst, le mois dernier, à la fin de son admirable étude sur *la Question biblique*. Nous osons leur indiquer aujourd'hui un agréable et facile moyen de mettre ces conseils en pratique. Qu'ils prennent leur Nouveau Testament, et qu'ils le relisent en s'aidant des travaux de M. Fouard.

Félix Klein.

LE MARÉCHAL DE VILLARS

ADMINISTRATEUR[1]

« Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, comte de Provence, Forcalquier et terres adjacentes, à tous ceux qui ces présentes verront, salut. La situation de nostre pays et comté de Provence rend le gouvernement de cette province sy considérable par les ports de mer sur la Méditerranée et ses places frontières qui ouvrent l'entrée dans l'intérieur de nostre royaume, que nous ne saurons apporter trop de soins pour la conservation d'un pays aussy important; nous avons cru, pour cet effect, que nous ne pourrions faire un meilleur ny plus digne choix pour remplir la place de gouverneur général de cette province qui vacque à présent par le décès de nostre cousin le duc de Vandosme, que de la personne de nostre très cher et bien aimé cousin Louis-Hector, duc de Villars, pair et maréchal de France. »

C'est en ces termes que débutent les lettres patentes par lesquelles, le 20 octobre 1712, le grand roi confiait au vainqueur de Denain le gouvernement général du pays et comté de Provence. Et reprenant toute la vie du glorieux soldat depuis le jour où, pendant la campagne de Hollande il portait le guidon des gendarmes de Bourgogne jusqu'à celui ou il lançait ses troupes contre les retranchements du prince Eugène dans un victorieux assaut, le roi trouvait les motifs de son choix dans cette longue série de services rendus à la France, services qu'allait couronner, deux ans plus tard, la conclusion de la paix avec l'Empire. Villars général est dans toutes les mémoires. Villars diplomate est connu aujourd'hui, grâce aux beaux travaux de M. le marquis de Vogüé et de M. le marquis de Courcy. Villars administrateur était bien ignoré; il ne le sera plus désormais grâce aux recherches d'un érudit distingué, dont les études sur l'ancienne France font autorité, M. Albert Babeau.

Si l'on ne s'en rapporte qu'à l'énumération interminable des attributions, insérées dans les lettres patentes, c'était une place singulièrement absorbante que celle de gouverneur. Il ne s'agissait de

[1] *Le Maréchal de Villars, gouverneur de Provence*, d'après sa correspondance inédite, par Albert Babeau, correspondant de l'Institut. Paris, Didot, 1892. Un vol. in-8°.

rien moins que de faire vivre les « sujets, manants et habitants » de la province en paix, amitié et concorde, et les gens de guerre en bon ordre, discipline et police, convoquer les assemblées, ouïr leurs plaintes, tenir les places fortes et les ports en bon état, entretenir les voies de communication, faire les montes et revues, surveiller l'emploi des deniers publics, maintenir la tranquillité et la prospérité du pays et le défendre à la fois contre les incursions du dehors et les troubles du dedans.

Administration, armée, finances tout dépendait du gouverneur, en principe du moins. En fait, c'était l'intendant qui dirigeait tout. Le premier avait les honneurs; le second, la réalité du pouvoir. Au seizième siècle, les gouverneurs avaient joui d'une autorité sérieuse et ils en avaient usé plus d'une fois contre la monarchie. Les Guise, les Lesdiguières, les Montmorency, les d'Epernon, avaient été de véritables vice-rois. Richelieu, jaloux de restaurer la puissance royale, avait fait passer sur toutes ces têtes trop hautes son terrible et rude niveau; et Mazarin, instruit par l'explosion de la Fronde, avait achevé l'œuvre de son prédécesseur. Sur les ruines du pouvoir du gouverneur il avait établi celui du représentant du roi, l'intendant. Déchus de leur autorité et de leur prestige, les gouverneurs n'en conservaient plus que les distinctions honorifiques et les appointements. Sauf dans les pays d'État, où leur présence était souvent nécessaire pendant la durée des sessions, ils ne résidaient guère dans leurs provinces et ne s'en occupaient pas beaucoup davantage.

Disons-le à l'honneur de Villars, il fut de ceux qui prirent au sérieux les hautes fonctions dont il était investi. S'il n'habita que rarement la Provence, — et pour un homme, comme lui, appelé sans cesse hors de France, soit pour commander les armées, soit pour suivre des négociations, ou retenu à Versailles par son titre de membre du Conseil de régence, la chose était excusable, — il entretint avec l'intendant une correspondance considérable, et tint à ce que tout ce qui intéressait sa province lui passât sous les yeux. Presque chaque semaine, il écrivait à l'intendant, et ces lettres, souvent fort longues, — il y en a beaucoup qui dépassent huit pages, — abordent les sujets les plus variés. « Je n'oublierai jamais rien de ce qui sera juste pour obliger MM. les Provençaux », écrivait-il dès le début. Et, deux ans plus tard : « Je veux espérer qu'en choses justes, Messieurs les ministres voudront bien avoir de la condescendance pour moi, de faire en Provence ce que je leur demanderai. »

Trois personnages étaient alors à la tête de la Provence : l'archevêque d'Aix, chef du clergé et président-né des États; le lieutenant général, comte de Grignan, le gendre de Mme de Sévigné, généreux et magnifique, et qui, avec les prédécesseurs de Villars, avait un peu joué au

gouverneur ; et l'intendant Cardin Le Bret. C'est à ce dernier surtout que le maréchal avait affaire :

« Le Bret, dit M. Babeau, est un des types les plus accomplis de ces fonctionnaires qui exercèrent, depuis le milieu du dix-septième siècle jusqu'à la Révolution, une influence si haute et si profonde sur la direction des affaires et des esprits dans les provinces. Calme, exact, avisé, conciliant, il cherchait à maintenir l'ordre et la paix parmi les corps constitués et parmi ses administrés. » Son esprit réfléchi, son caractère flegmatique, faisaient, avec le tempérament, exubérant et en dehors, des populations qu'il avait à diriger, le plus frappant et le plus heureux contraste. Maître des requêtes en 1696, intendant du Béarn en 1701, il avait, en 1710, à la demande du parlement d'Aix tout entier, succédé à son père dans la première présidence, comme il lui avait déjà, en 1704, succédé à l'intendance, et ce double titre avait doublé son autorité. Réunissant en lui les attributions les plus importantes et les plus variées, présidant à la police, aux finances, à la justice, comme au commerce, plus tard même investi du commandement militaire, il était plus à même que qui que ce soit de renseigner le gouverneur, de correspondre avec lui, de lui servir, au besoin, d'intermédiaire et de conseil. »

Il le fut, en effet. Dès le début, Villars eut, dans un « aussi honnête homme » et une « aussi bonne tête », une confiance qui ne fit que grandir. « Vous avez dû trouver que vous avez quasi ma seule confiance, et quasi même est de trop », lui écrivait-il. Et une autre fois : « Je n'oublierai rien en tout ce qui sera juste pour obliger MM. les Provençaux, mais je m'en rapporterai fort, sur cela, à tout ce que vous estimerez raisonnable. » Pendant plus de vingt ans, le dialogue se poursuivit sans interruption et sans refroidissement entre le gouverneur et l'intendant, et quand, par hasard, ce dernier était quinze jours sans écrire, Villars prenait la plume pour réveiller son zèle et provoquer ses communications. L'intendant informait, étudiait les questions, donnait son opinion ; le gouverneur décidait, et, presque toujours, sa décision était conforme à l'avis de l'intendant.

Tous deux d'ailleurs, il faut le constater à leur louange, sont aussi zélés l'un que l'autre pour les intérêts du pays dont l'administration leur est confiée. « Le vrai rôle de gouverneur, c'est d'être l'intermédiaire écouté et puissant entre la province et le pouvoir central. » C'est lui qui transmet aux ministres les doléances des états de Provence, qui introduit leurs députés à la cour, qui appuie et, la plupart du temps, fait triompher leurs demandes. Il s'efforce d'obtenir des diminutions d'impôts, des subventions pour les communautés endettées, des remises sur le don gratuit. Après les ravages de la guerre et de l'invasion, après les désastres de l'hiver de 1709 qui avait été ter-

rible dans le Midi et avait détruit la plupart des oliviers, la Provence était épuisée; Villars employa tout son crédit à la relever par des allègements et des secours; car il avait hâte de « voir tirer notre chère Provence de l'état affreux où je la représente tous les jours aux ministres ».

Mais la ville de son gouvernement qui l'occupe le plus peut-être, c'est Marseille. « Sa prospérité lui tient justement à cœur, et toujours il semble disposé à consacrer du temps aux intérêts de cette cité, qu'il qualifie d'illustre, de grande et de puissante. » Par suite de la mauvaise gestion de certains échevins, Marseille était extrêmement obérée; sa dette s'élevait à 6 millions, somme considérable pour l'époque; encore devait-elle deux années d'arrérages; les faillites se multipliaient; on parlait de 20 millions de banqueroutes, et la détresse était devenue telle, que les échevins demandaient « à surseoir les billets à ordre pendant six mois ». Villars intervint : « Je m'en fais, écrivait-il, un point d'honneur et de conscience. » Une commission fut nommée pour examiner les comptes et la situation de la ville; le maréchal y fit entrer son ami Le Bret, puis il vint la présider lui-même, activa les travaux, et, après une longue et une sérieuse enquête, où furent entendus les principaux bourgeois, négociants et gentilshommes, on put jeter les bases d'un nouveau règlement municipal, dont les effets furent des plus heureux.

Ce fut la seule fois, pendant ses vingt et un ans de gouvernement, que Villars séjourna en Provence. Il y fut reçu avec des honneurs princiers; trouva sur les bords de la Durance, dès ses premiers pas sur le sol provençal, les autorités, les notables et la compagnie de ses gardes qui l'attendaient; présida, à Lambesc, l'assemblée générale des communautés; tint un grand état à Aix, à Marseille, à Toulon, à Arles; donna à tous les personnages considérables et à toutes les principales dames du pays de grands dîners et soupers, suivis de « rigodons très agréables »; s'occupa sérieusement et activement des affaires de la province; arrêta les plans de l'endiguement d'un bras du Rhône, qui prit, de lui, le nom de *canal de Villars*; mais, quoique satisfait de cette première visite dans son gouvernement, il ne la renouvela pas, même pendant la terrible peste qui immortalisa le nom de de Belsunce : « Quand on est attaché par un pied à la cour, disait-il, il n'est guère possible de s'en éloigner. » Il contribua du moins encore puissamment à la fondation, à Marseille, d'une académie qu'il fit affilier à l'Académie française.

Au milieu de toutes ces occupations et de tous ces soins donnés à sa « chère Provence », Villars n'avait garde de s'oublier lui-même. Il avait, dit brutalement Saint-Simon, qui ne l'aimait pas, « sous une magnificence de Gascon, une avarice extrême, une activité de harpie ».

Ce défaut de son caractère, qui perce sans cesse dans sa correspondance soit avec Louis XIV, soit avec Mme de Maintenon, se retrouve en Provence comme partout. « Je ne suis pas du tout intéressé, et assez connu sur ce pied-là, écrivait-il à Le Bret, mais je suis homme d'ordre. » L'euphémisme n'est-il pas charmant? Cet amour de l'ordre le poussait à s'inquiéter de la question des appointements. « J'y suis fort peu attaché, disait-il, mais je tiens à être informé de ce qu'on doit savoir ou laisser aux autres... Je vous prie de m'envoyer un état bien juste de tout ce qui compose le revenu du gouverneur de Provence, tant ce qui est destiné pour le gouverneur que pour d'autres émoluments ou sous le nom des capitaines et officiers de ses gardes. » Les états lui allouaient 51 000 livres; mais il espérait bien que ce n'était pas tout et qu'on y ajouterait « une gratification convenable ». Quand il alla en Provence, il se préoccupait du « présent » qu'il était d'usage d'offrir en pareil cas au gouverneur : « N'est-ce pas 40 000 francs? » demandait-il. Et l'archevêque d'Aix lui ayant répondu que c'était 20 000, mais que M. de Vendôme, son prédécesseur, les avait refusés : « Ne me parlez pas de M. de Vendôme, réplique-t-il, c'était un homme inimitable. »

Et lorsque la vallée de Barcelonette, réunie à la France par le traité d'Utrecht, fut rattachée à la Provence, Villars prétendit que ces populations, malgré leur excessive pauvreté, lui payassent un supplément de traitement de 6000 francs. Un arrêt du conseil les lui attribua. Les habitants protestèrent, refusèrent de payer; Villars fit saisir leurs bestiaux. Les habitants s'adressèrent alors au roi, envoyèrent des délégués à Paris, firent agir le duc d'Antin, et finirent par obtenir gain de cause. Mais Villars n'y perdit rien. « Gorgé de toute espèce de biens, dit Saint-Simon, il n'eut pas honte de prendre et M. le duc d'Orléans de lui donner 6000 francs de pension, pour le dédommager de ses prétentions sur la vallée de Barcelonette. »

M. Babeau n'a-t-il pas raison de dire que « Villars est un héros, doublé d'un homme d'affaires ».

Il n'en est pas moins vrai que, en dépit de son avidité, et toutes les fois que son intérêt propre n'était pas en jeu, le maréchal rendit de vrais services à la Provence, et qu'en somme il fut un bon gouverneur, ne se prêtant pas aux cabales, refusant d'entrer dans les partis, n'aimant pas à faire acte d'autorité, et se laissant rarement guider par des considérations personnelles. M. Babeau a donc bien fait de dépouiller, avec son impartialité scrupuleuse et son habituelle érudition, ce volumineux dossier de la correspondance de Le Bret avec Villars, et nous le remercions d'avoir si bien mis en lumière ce côté un peu effacé de la physionomie du glorieux soldat.

Maxime DE LA ROCHETERIE.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 février 1893.

Si le *Correspondant* ne parlait ailleurs du jubilé épiscopal de Léon XIII, des manifestations universelles et solennelles qu'il provoque, de l'espèce d'apothéose de la papauté qui resplendit au sein de ces hommages, nous aimerions à nous y arrêter comme à l'événement le plus mémorable de la politique actuelle. Bien des voix autorisées nous diront le sens de cette fête unique et grandiose; et déjà le cardinal-archevêque de Rouen, l'évêque de Chartres, d'autres prélats, en ont, dans des pages éloquentes, dégagé le caractère profond.

Revenons donc à nos choses de France, à cette triste affaire du Panama, que le gouvernement a eu le tort d'entamer trop tard, mais qu'il a le tort non moins grand d'éterniser à son détriment et à sa honte, aux dépens de notre crédit et de notre renom. Le fâcheux incident de Bâle, où quelques Suisses ont caricaturé sur le dos de nos personnages officiels nos misères intérieures, sera vite effacé par l'expression des regrets de ce voisin cordial et ami; mais le gouvernement doit juger par cet incident de l'opinion que, par ses réticences et sa connivence, il accrédite, même à l'étranger, sur son compte.

Il semble vraiment que, pour la clôture définitive de l'affaire du Panama, le ministère de M. Bourgeois, dont M. Ribot est le prête-nom et le prête-parole, mette son espoir dans la lassitude publique, à la faveur de laquelle la justice passera oubliée et étouffée. C'est un faux calcul. L'arrêt de la Cour d'appel, qui a frappé avec une rigueur stricte les administrateurs du Panama, a contrasté, au moins dans les apparences, d'une façon si étrange, avec l'impunité assurée ou l'indulgence témoignée par la Chambre des mises en accusation à quelques-uns des personnages politiques les plus gravement mis en cause, que tous les soupçons et toutes les défiances ont pris une acuïté nouvelle. L'attitude même de ces politiciens renvoyés

indemnes sans explication a paru louche; une fois hors d'affaire, ils n'ont même pas l'idée de monter à la tribune pour demander des comptes à ce gouvernement qui les a déshonorés publiquement. La partie aurait été concertée, les rôles distribués, l'intrigue et le dénouement arrêtés d'avance, que les choses ne se seraient pas passées autrement. M. Cornelius Herz est toujours en traitement, M. Arton toujours en course, l'un et l'autre toujours en sûreté ; et tandis que l'arrêt de la Cour de Paris constate dans ses considérants que Reinach, le troisième larron de cette bande, a été chargé de corrompre, on trouve bien un corrupteur parce qu'il est mort, mais on ne trouve pas de corrompus parce qu'ils sont vivants. C'est à se demander si le baron de Reinach ne s'est pas tué dans un accès de délire de corruption imaginaire !

Du moment, qu'à tort ou à raison, d'anciens membres du gouvernement étaient incriminés, il était de l'intérêt de tous, gouvernement et même incriminés, qu'un débat contradictoire et complet les vengeât. C'est de l'honneur élémentaire. Sous Louis XIV, Vauban, apprenant que de méchants bruits couraient sur des désordres qu'il aurait, non commis, mais tolérés, écrivait au ministre de la guerre de ce temps-là, à Louvois : « Il est de la dernière conséquence d'approfondir cette affaire... Si je suis trouvé coupable, comme j'ai l'honneur de vous approcher de plus près que les autres, et que vous m'honorez d'une confidence plus particulière, j'en mérite une bien plus sévère punition. Cela veut dire que, si les autres méritent le fouet, je mérite du moins la corde ; j'en prononce moi-même l'arrêt sur lequel je ne veux ni quartier ni grâce. Moi aussi, si mes accusateurs ne peuvent pas prouver ou qu'ils prouvent mal, je prétends que l'on exerce sur eux la même justice que je demande pour moi. Et sur cela, monseigneur, je prendrai la liberté de vous dire que les affaires sont trop avancées pour en demeurer là... Examinez donc hardiment et sévèrement, bas toute tendresse, car j'ose bien vous dire que, sur le fait d'une probité très exacte et d'une fidélité sincère, je ne crains ni le roi ni vous ni tout le genre humain ensemble. » Si un langage de cette sorte avait été tenu à la tribune, l'applaudissement de tous les honnêtes gens l'aurait couvert.

Le mâle discours de M. Cavaignac, que les journaux officieux ont qualifié dès le lendemain « de mauvaise action », avait été l'effort d'un honnête homme pour contraindre le gouvernement à sortir des alliances et des complicités qui ne lui sont pas plus profitables qu'honorables. Après le premier moment de la surprise, qui avait contraint à l'applaudissement et à l'affichage beaucoup même des coupables, il a été jugé d'un effet tellement fâcheux que,

pour réparer cet effet, un inconnu quelconque de la Chambre a fait une interpellation. Criblé en vain des traits acérés de M. Déroulède, dont le discours pétillait d'esprit et de vérité; vivement pressé par la parole honnête, éloquente, politique de M. Piou; le président du conseil, M. Ribot, s'est de plus en plus tassé dans l'équivoque. L'homme qui, jadis, s'était fait une figure ou plutôt un masque en réclamant un ministère homogène, est devenu le chien de garde hargneux et jaloux de la concentration républicaine. Et cette concentration, il la veut, non pas seulement sur le terrain des institutions républicaines, mais sur le terrain des lois scolaires et militaires qu'il appelle les lois républicaines par excellence : oubliant que, ces lois, il les a combattues lorsqu'elles furent présentées. Il oublie aussi que des hommes républicains avant lui et plus que lui, son maître et bienfaiteur, M. Dufaure, M. Jules Simon, d'autres encore que ce puritain, d'après ses nouveaux principes, ne pourrait plus admettre parmi les républicains bon teint, se sont opposés à ces lois. Que M. Ribot ne pense pas un mot de tout ce qu'il a dit pour pouvoir continuer à siéger auprès de M. Bourgeois, personne n'en doute; mais si, pour un modéré sous le régime actuel, les honneurs sont à ce prix, nous ne connaissons pas un déshonneur égal à celui-là.

Le ministère a recueilli une majorité qui ne l'a pas consolidé, il s'avachit dans la déconsidération où l'absence de caractère finit par mettre les gens, et dont M. de Freycinet, malgré tous ses sourires et tout son entregent, est un échantillon si bien réussi. M. Jules Ferry, qui parfois a su dire non, bénéficie de cet aplatissement où ses rivaux et adversaires s'effondrent d'eux-mêmes; et son élection probable à la présidence du Sénat que, dans ses flagorneries pour les radicaux, M. Ribot combattait, mais qu'il a servie par sa propre déchéance politique, est un incident, dénote une rentrée en scène qui pourrait avoir des conséquences.

Le sentiment qui fait porter M. Jules Ferry à la présidence du Sénat, les sentiments qu'il y apportera lui-même, sont obscurs et complexes. Dans ces derniers temps, après avoir reproché au ministère de ne pas assez agir dans l'affaire de Carmaux, M. Ferry lui reprochait de trop agir dans l'affaire du Panama. Les panamistes du Luxembourg et d'ailleurs compteraient-ils sur sa poigne pour les sauver?

Si nous cherchions un dérivatif aux pénibles impressions que nous donne la conduite du gouvernement dans des affaires touchant de si près à la dignité de notre pays, ce n'est pas évidemment en Italie que nous les trouverions. L'observateur n'y rencontrerait qu'un sujet d'étude comparée de scandales publics et de

hontes parlementaires. Le président du Conseil, M. Giolitti, aura peine à se défendre contre la campagne savamment ourdie par M. Crispi pour le compromettre et le renverser. Il paraît certain que, dès 1889, M. Giolitti avait été prévenu des graves irrégularités commises dans les banques d'émission. Pour des motifs personnels ou autres, il les a couvertes de son silence, sinon de sa tolérance intéressée : « Les déclarations de M. Giolitti, s'est écrié un député de l'extrême-gauche, un ami de M. Crispi, prouvent que le gouvernement est dans la boue. » Ce jugement porté sur le gouvernement du Quirinal par un de ses partisans prend un singulier retentissement, alors que la ville de Rome est pleine d'étrangers venus pour présenter leurs hommages au Pape détrôné et captif.

Un autre spectacle a non moins remué la foule, c'est l'enterrement de l'un des députés les plus compromis pour concussion, le gallophobe M. de Zerbi, qu'on a trouvé mort dans sa prison. En Italie où on est superstitieux, on a pu se dire que ce n'était pas seulement un homme, mais un régime qu'on portait en terre.

Les mauvaises chances, d'ailleurs, pleuvent sur le gouvernement italien; il a cette humiliation perpétuelle que ses alliés ont l'air de ne croire ni à sa durée ni à sa force. Il a été relevé avec amertume au Parlement qu'en Autriche une archiduchesse et deux ministres s'étaient associés, par leur présence, à un congrès catholique où un vœu avait été acclamé pour le rétablissement du pouvoir temporel. M. Crispi a également remarqué avec aigreur que l'empereur d'Allemagne, faisant ce qu'il n'avait pas fait pour le jubilé sacerdotal de Léon XIII, lui envoyait, pour fêter son jubilé épiscopal, une ambassade extraordinaire. Ces piqûres infligées à l'amour-propre italien sont si cuisantes, qu'un des députés les mieux en cour, M. Bonghi, vient de se créer toute une affaire au Quirinal pour avoir irrévérencieusement écrit sur l'empereur Guillaume. La Triple alliance n'est pas manifestement faite avec le triple airain que chantait Horace.

Pour se reposer des turpitudes qui s'étalent des deux côtés des Alpes, il est bon de passer en Angleterre; trop souvent accoutumée à encourir la réprobation du monde par la brutalité cynique de son ambition extérieure, cette grande nation mérite en ce moment son estime par le courage avec lequel elle cherche à effacer les dernières traces de la séculaire iniquité irlandaise. M. Gladstone, prêt, par son âge, à entrer dans l'histoire et dans l'éternité, ne peut se donner un plus beau titre à la miséricorde de Dieu et à la justice des hommes. Le bill du *home rule* qu'il a déposé, constitue dans des conditions sincères l'autonomie de l'Irlande. Elle aura un Parlement composé de deux Chambres : l'une haute, le Conseil législatif;

l'autre basse, l'Assemblée législative. Le Conseil sera composé de 48 membres élus pour une durée de huit ans par des électeurs payant un loyer d'au moins 20 livres sterling, soit 500 francs, ce qui donne environ 170 000 électeurs. L'Assemblée aura 103 membres élus pour cinq ans par le suffrage universel. Dans le cas où les deux Chambres n'arriveraient pas à s'entendre sur un projet de loi, elles se réuniraient en Congrès, et la majorité trancherait le litige. Le Parlement aura le droit de délibérer sur toutes les questions intéressant l'Irlande, sauf sur certaines matières relevant de la couronne, telles que les affaires étrangères, etc.

Le pouvoir du Parlement sera contrebalancé par celui du vice-roi; ce fonctionnaire sera nommé pour six ans, mais toujours révocable; il pourra être aussi bien catholique que protestant; il aura sur les décisions du Parlement irlandais le droit de veto réservé en Angleterre à la couronne; il sera entouré d'un conseil privé dont le comité exécutif sera un véritable ministère pour le vice-roi. D'après le bill, des députés irlandais continueraient à siéger à Westminster, sous cette condition qu'ils ne pourraient pas voter sur les motions s'appliquant exclusivement à l'Angleterre.

Tel est l'ensemble du projet. Vivement combattu par les unionistes et les conservateurs, il semble, sous certaines conditions, agréer aux Irlandais et aux libéraux. A tous les points de vue nous faisons des vœux pour son succès.

Il sera un bon exemple donné à tous les détenteurs injustes de territoires ou de nationalités. Lorsque l'Angleterre avait renoncé aux îles Ioniennes, elle avait assurément fait un acte méritoire; celui qu'elle accomplit en Irlande est plus difficile et plus glorieux. Jusqu'à présent elle avait traité l'Irlande, d'abord en esclave, puis en pupille; elle devra la traiter en sœur, sœur souvent incommode, qui aura son humeur, ses lubies, ses défiances. Le ménage forcé de l'Autriche et de la Hongrie oblige le gouvernement central à des miracles d'adresse et de résignation. Et puis, le bon exemple que donnera l'Angleterre sera un précédent, il fera rentrer en Europe le principe fécond de l'unité fédérative, qui, se substituant à l'unité absolue et oppressive, née du système faux et sot des grandes agglomérations, pourra dénouer en Italie, en Allemagne, dans les Balkans, ailleurs encore, de grosses difficultés, réparer de grosses iniquités, assurer, avec la liberté, la paix. Jeune, Léon XIII avait vu proclamer, sous le pape Léon XII qu'il aimait, l'émancipation des catholiques de la Grande-Bretagne; la résurrection de l'Irlande sera une joie pour sa vieillesse, et sa sagesse y aura contribué.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Devant l'ennemi, par le P. Fréd. Rouvier, S. J., avec une lettre de M. le comte de Mun. Paris. Retaux. 1893. 1 vol. grand in-8°, 342 pages.

Les vaillants écrits dans lesquels le P. Rouvier, si versé dans les questions d'enseignement, a dénoncé longtemps à l'avance les plans de la secte antichrétienne, sont le guide obligé des députés honnêtes que la Chambre compte encore et que préoccupent les intérêts moraux de notre pays. Le livre que nous annonçons aujourd'hui révèle chez l'intrépide Jésuite les mêmes qualités d'écrivain et de soldat, mais il est d'une allure plus calme et d'un ton plus reposé, comme il convient à une page d'histoire. S'inspirant de la parole des Ecritures que les seules actions des grands hommes les peuvent dignement louer, l'auteur nous offre, avec de délicieuses illustrations et un vrai luxe d'impression typographique, une série d'exemples destinés à glorifier les héros catholiques des guerres contemporaines. Il prouve que la foi chrétienne, loin de créer une fâcheuse diversion aux sentiments patriotiques, leur donne le meilleur cours, et qu'à cet égard comme à tous autres, elle favorise le généreux accomplissement de tous les devoirs.

Pour rendre complète cette démonstration, plus opportune que jamais, à l'heure présente, l'écrivain rappelle avec méthode ce qu'ont fait « devant l'ennemi » le clergé séculier, évêques en tête, le clergé régulier de toute robe, les Frères des diverses congrégations, les Religieuses, soit hospitalières, soit enseignantes, car les unes et les autres ont toujours rivalisé de zèle, enfin les élèves des collèges dirigés par des Religieux.

Ce sont là les cinq grandes divisions de l'ouvrage.

Chacun des développements dans lesquels entre le P. Rouvier est appuyé sur des documents irréfutables, chiffres, citations, ordres du jour. Il n'y a donc pas à discuter les conclusions de son travail : elles ont l'autorité même de l'histoire puisée aux sources. Parmi les preuves apportées, il en est d'empruntées au témoignage des généraux en chef, à celui de personnages officiels de tout ordre. L'écrivain en appelle même à de simples particuliers dont la déposition ne saurait être suspectée.

Peut-être craindra-t-on que ce riche appareil de pièces justificatives encadrées dans le récit n'en ralentisse la marche et ne lui donne l'apparence d'un mémoire judiciaire. Qu'on se détrompe. Rien n'est animé comme cette série d'épisodes de la vie des camps qui ont dans leur diversité le mouvement et l'imprévu d'une esquisse de Detaille et parfois d'une eau-forte de Callot. L'éloquente préface que M. de Mun a mise en tête de ces vivantes pages en fait ressortir le mérite descriptif, la note vibrante et la touche enlevée. Aussi le lecteur, en fermant le livre, reconnaîtra-t-il, comme M. de Mun, qu'il est « tout ensemble le plus beau panégyrique de la foi chrétienne et la plus éloquente leçon d'esprit militaire ». J. C.

Marie-Amélie et la duchesse d'Orléans, par Imbert de Saint-Amand. (Dentu.)

Ce volume, le trente-deuxième d'une série qui a un grand succès en France et à l'étranger, est peut-être ce que l'auteur des *Femmes de Versailles* et des *Femmes des Tuileries* a écrit de plus saisissant. Autour de la reine des Français et de sa belle-fille, il a su grouper les hommes et les choses d'une période si près de nous et pourtant peu connue de la génération nouvelle. Les fêtes du mariage à Fontainebleau, l'inaugu-

ration du musée de Versailles, le mouvement de la cour et de la ville. la touchante et poétique figure de la princesse Marie, les crises politiques, les campagnes des princes en Algérie, le retour des cendres de l'Empereur, la mort tragique du duc d'Orléans, la douleur de sa mère et de sa veuve, tout est retracé avec une exactitude impartiale, à laquelle peuvent rendre justice ceux des contemporains qui ont connu les personnages et suivi les péripéties d'une époque aussi variée et aussi émouvante qu'un drame.

Le condottiere Giuseppe Garibaldi, par M. de la Rive. 1 vol. in-12. (Savine.)

Ce livre met en pleine lumière une partie des événements de 1870-1871 et vise certaines personnalités qui gravitent encore dans les régions gouvernementales, parlementaires ou politiques.

Corroborant ses propres notes et souvenirs avec les documents officiels, l'auteur, M. de la Rive, révèle jour par jour, heure par heure, les manœuvres de Garibaldi, qui ménageait les Allemands, pour guerroyer surtout contre le clergé, les généraux, les mobiles, les mobilisés et les bons citoyens.

Dictionnaire universel d'histoire et de géographie, de M. N. Bouillet. 1 vol. grand in-8 de 2080 pages à deux colonnes, broché, 21 francs. Hachette. Paris. (La remise d'un exemplaire d'une ancienne édition vaut une réduction de 5 francs sur le prix de la nouvelle.)

Notre époque voit se multiplier le nombre des instruments du travail intellectuel. Les encyclopédies, les manuels, les dictionnaires foisonnent. Parmi ceux-ci, nous signalons tout particulièrement le *Dictionnaire* de Bouillet, dont une nouvelle édition vient de paraître. L'œuvre a été refondue complètement, au point de vue des sciences historiques et géographiques dont le développement a reçu une si grande extension depuis quelques années. Il faut remarquer cependant que cette transformation de l'œuvre primitive n'a pas atteint les qualités essentielles du *Dictionnaire* Bouillet : le respect des croyances religieuses, l'impartialité dans les jugements, le souci exclusif de la vérité. Tout cela va procurer à cet important ouvrage un regain de succès très justifié.

L'Europe politique en 1892, par M. Léon Sentupéry. 1 vol. in-12. (Lecène et Oudin.)

Ce livre est un manuel de première utilité pour tous ceux qui s'intéressent aux affaires étrangères, à la Triple Alliance, au rapprochement franco-russe, à la crise économique de certains Etats, etc. Trois divisions : Gouvernement, Parlement, Presse. Le premier fascicule est consacré à l'Allemagne.

Sicile. Croquis italiens, par René Bazin, in-12. (Calmann Lévy, Paris.)

Est-il besoin de rappeler ici les séductions du talent si fin, harmonieux, et comme recueilli de M. René Bazin? Nos lecteurs qui l'ont accompagné de leurs sympathies quand il écrivait, pour nous, ses premiers récits, ont retrouvé dans son nouveau roman que nous venons de publier, les mêmes qualités. Qu'ils prennent encore ce livre où, à propos des rencontres journalières dont se compose la vie du voyageur, l'imagination de l'auteur s'échappe en rêveries très douces, et son esprit en jugements ou en comparaisons qui font de ce journal de voyage un aimable livre d'histoire.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

BERRYER

ET LA RÉVOLUTION DE 1848

Nous avons essayé, dans de précédentes études, de retracer quelques époques de la vie de Berryer : ses premières années, ses débuts sous la Restauration, son entrée à la Chambre des députés en 1830, les résolutions et les actes que lui inspira la révolution de Juillet.

C'est une autre page de l'histoire du grand orateur royaliste que nous voudrions aujourd'hui présenter aux lecteurs de cette Revue. Dix-huit ans se sont écoulés depuis la chute de la monarchie légitime. Le gouvernement qui l'a remplacée est emporté à son tour, et sur ses ruines une révolution nouvelle élève à la hâte la république.

Dans quelle disposition Berryer voit-il l'événement s'accomplir? Que va-t-il faire, et à sa suite le parti royaliste, devant le régime inattendu qui s'impose à la France?

Le récit qu'on va lire répond à ces questions. Ecrit en dehors des préoccupations de l'heure présente, il n'en reporte pas moins la pensée, par des rapprochements inévitables, vers les circonstances que nous traversons. Il peut, à ce titre, provoquer d'utiles réflexions. Même pour lutter sur d'autres champs de bataille, et dans des conditions que les inventions modernes ont rendues très différentes, les officiers de nos jours ne cessent pas de consulter les tacticiens des temps passés. Dans la politique, comme à la guerre, il y a des principes toujours vrais et des exemples toujours profitables.

LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER

I

Le débat sur les élections fut le point de départ d'une campagne qui, entreprise pour obtenir une réforme, devait aboutir à une révolution.

Il n'y avait pas d'espérance, en 1848, que la réforme électorale trouvât une majorité dans la Chambre. Le ministère la repoussait. Le roi y était plus hostile encore. Vaincue dans l'enceinte parlementaire, l'opposition résolut de s'adresser au pays. « Nous ouvrirons les fenêtres », disait l'un de ses membres à un ami des ministres, à M. Vitet.

Le ministre de l'intérieur, M. Duchâtel, avait déclaré à la tribune que la nation était *parfaitement indifférente* aux questions soulevées par la proposition de M. Duvergier de Hauranne[1]. Les partisans de la réforme voulurent lui prouver le contraire. Ils organisèrent, après la clôture de la session, des banquets par toute la France. Le premier eut lieu à Paris, le 9 juillet 1847, au *Château-Rouge;* près de douze cents convives y étaient réunis sous la présidence d'un compagnon de La Fayette, M. de Lasteyrie père. Les villes de province suivirent l'impulsion ; à Colmar, le premier président de la cour royale, M. Rossée, avait lui-même présidé le banquet.

Les vues des manifestants n'allaient pas au delà d'une protestation légale; mais le parti radical, invité par eux à s'associer à la lutte, n'entendait pas la restreindre dans ces étroites limites. On vit se reproduire, à la veille de 1848, les mêmes dissidences qu'en 1830. Il avait été décidé, par une concession extrême aux radicaux, que le toast au roi ne serait « ni exclu ni imposé ». Les radicaux prétendaient l'exclure ; ils forcèrent sur plusieurs points l'opposition dynastique qui voulait le maintenir, à déserter les banquets qu'avait préparés son initiative. Leur principal orateur, M. Ledru-Rollin, n'attaquait pas la politique de M. Odilon Barrot avec moins de violence que celle de M. Guizot.

On n'apercevait pourtant, ni dans les actes du gouvernement ni dans les aspirations du pays, aucun signe qui pût faire redouter une grande commotion. Il y avait plutôt dans les esprits un état de langueur et d'assoupissement, comme à ces époques de l'année où toutes les forces de la nature semblent s'éteindre, tandis que, invisibles encore, s'accumulent au loin les nuages précurseurs de la foudre. L'égoïsme, « le sentiment le plus antisocial », écrivait Berryer[2], en repliant les hommes sur eux-mêmes, les empêchait de voir ce qui se préparait au dehors. A un désir avoué de réformes, qui était légitime, se mêlait un secret instinct de changements, qui était périlleux. On n'était pas assez inquiet de l'avenir pour sentir la nécessité de se grouper autour du trône, et l'on était assez frappé des imperfections du présent pour accuser le gouvernement qui ne les faisait pas cesser. On dénonçait les fautes du pouvoir sans soupçonner les dangers de la société.

[1] Déposée et discutée en 1847, la proposition de M. Duvergier de Hauranne avait pour objet de réduire à 100 francs le chiffre du cens, et d'adjoindre aux électeurs censitaires diverses catégories réunies alors sous le nom de *capacités*.

[2] « L'égoïsme, le sentiment le plus antisocial, est aujourd'hui la seule force encore active. Il règle toutes les conduites, toutes les résolutions, et non moins dans les rangs opposés au gouvernement que dans le sein même du pouvoir. » Au duc de Valmy, 7 juin 1847. (*Papiers de Berryer.*)

Le gouvernement ne méconnaissait pas le péril social, mais il était loin d'en mesurer l'étendue, et s'abandonnait trop facilement à l'idée qu'il était seul capable de le conjurer. Il ne faisait point sa part à cette mobilité de vues, qui s'allie en France avec la stabilité des habitudes, et ne comprenait pas que des changements dans les personnes pourraient en épargner de plus graves dans les choses. Obstinément attaché à la maxime *ne quieta moveas*, il pensait tout préserver, en ne touchant à rien. Il repoussait également les plus modestes et les plus vastes réformes, la réduction des tarifs de la poste aussi bien que l'extension du droit électoral.

Des événements sinistres, des révélations scandaleuses, avaient passé sur le pays. La fille du maréchal Sébastiani, la duchesse de Praslin, assassinée par son mari, grand seigneur et pair de France; d'anciens ministres, M. Teste, le général Cubière, condamnés pour concussion; çà et là des faits de corruption d'autant plus criants qu'alors ils étaient rares, symptômes effrayants qui frappaient l'opinion de stupeur et dénotaient de mortelles atteintes dans l'ordre social et politique! En même temps, l'*Histoire des Girondins* et la publication des *Mystères de Paris* dans le *Journal des Débats*, semblaient mettre au service des passions révolutionnaires et irréligieuses le génie du chantre des *Méditations* et l'autorité de l'organe le plus important de la politique ministérielle. Les subtilités superbes dont M. Guizot, trop rassuré par l'évidence de son désintéressement personnel, couvrait de coupables abus, n'en diminuaient pas l'impression, et la persistance des mêmes hommes au pouvoir n'était pas une digue suffisante contre les malheurs qui s'annonçaient.

L'inquiétude n'était pas arrivée jusqu'au roi; mais elle se répandait dans son entourage. Les ministres oubliaient le pays pour ne voir que *le pays légal*. La reine et ses fils entendaient au delà des applaudissements de la majorité les mouvements sourds de la nation, et contemplaient avec anxiété l'isolement de cette volonté souveraine, que l'âge rendait à la fois plus absolue et moins réfléchie : « On nous mène à une révolution, écrivait le prince de Joinville... Le roi est inflexible, il n'écoute plus aucun avis. » Marie-Amélie avait inutilement tenté d'insinuer au roi ses tendres et timides conseils sur la nécessité d'une modification dans le ministère, elle n'était pas entendue. « Les choses vont mal, disait-elle tristement; je m'attends au pis[1]. »

Ces appréhensions gagnaient des hommes qui, sans participer au pouvoir, en étaient rapprochés par leur situation dans l'État. Le

[1] *Vie de Marie-Amélie, reine des Français*, par M. A. Trognon, p. 325.

chancelier Pasquier songeait parfois à quitter la vie publique. « Tout tombe en charpie autour de nous », disait-il peu de temps avant les événements de 1848. Le roi est assis depuis dix-huit années sur son trône ; il y est moins affermi que la première année. Il n'y a plus de direction, plus de volonté, plus de gouvernement [1] ! » Témoin, dans sa longue vie, de tant de révolutions, le chancelier se demandait s'il n'était pas destiné à en voir d'autres s'accomplir.

Pendant qu'aux abords de la cour, ces propos s'échangent à voix basse, quelle voix de malheur rugit au loin? Ce ne sont que plaintes et malédictions :

« Mes forces s'en vont et moi avec elles. *Quasi aquæ delabuntur quæ non revertentur.* C'est l'histoire de toutes choses, et il est grand temps que ce soit celle des choses présentes, de tout ce que nous voyons et qu'on ne peut voir sans un dégoût tel qu'il n'est pas dans l'espace de monde si lointain où l'on ne se crût encore trop près de cette infecte pourriture. Au reste, il se prépare visiblement en Europe des événements qui en changeront la face. Il ne faut pas être surpris de l'apparente lenteur de ce mouvement, c'est qu'il part de loin, des dernières profondeurs de la société. Aux grandes époques géologiques, les montagnes n'ont pas été soulevées en un jour [2]. »

A ces accents, on a reconnu Lamennais. Malgré l'abîme qui le séparait de Berryer, leurs relations n'avaient pas cessé. Lamennais se reposait de haïr, en pensant à Berryer : « Vous savez bien, lui écrivait-il, que je suis et serai toujours tout à vous, tant que je serai moi-même... Aimez-moi comme je vous aime; plus, comme disait M. de Barillon, ce serait trop [3]. »

Mais, dès qu'il se retourne vers le monde politique, l'accès le reprend. Il semblait déjà que Lamennais eût épuisé l'outrage contre les dernières années de la Restauration. Il le renouvelle, avec un débordement de violence, contre le gouvernement de Juillet; c'est un délire; et avec cela des lumières soudaines. Comme chez la sibylle antique, il y a, au milieu de ces fureurs, un instinct prophétique.

« La bassesse, la lâcheté, la fourbe ignoble, sont aujourd'hui les caractères les plus marqués du pouvoir et de tout ce qui l'entoure. Cependant, sous cette couche infecte de boue et de pourriture, il se fait un travail puissant. Ces bruits qui grondent au sein des peuples, c'est le souffle de Dieu qui les ranime et les prépare à

[1] *Mémoires* inédits de Mme de X.
[2] 10 août 1847. Lettre inédite de Lamennais à Berryer. (*Papiers de Berryer.*)
[3] Lettres inédites (1840-1847). (*Papiers de Berryer.*)

une grande action, à l'effort suprême qui sauvera l'avenir. Pendant que la France sommeille, les autres nations se lèvent et marchent, fières, et peut-être trop fières pour leur bien, de cette espèce d'initiative qui leur persuade qu'elles peuvent arriver au but seules et sans appui extérieur. Et voyez, quand les temps sont venus, comme tout concourt à ce qui doit être. L'autorité la plus irresponsable qu'il y ait dans le monde, puisqu'elle ne dérive, selon ses principes, de rien d'humain, combat pour la liberté humaine ou la souveraineté de l'homme; l'infaillibilité suit la raison où elle l'entraîne, s'oubliant elle-même, écoutant avec anxiété la voix du peuple pour se guider par elle : *Vox populi*, *vox Dei*. L'Évangile ne veut pas qu'on demande des signes dans le ciel; en voilà sur la terre et d'assez frappants, je crois [1]. »

Élevé au grade de maréchal général, le maréchal Soult avait quitté le ministère avant l'ouverture de la nouvelle session. M. Guizot était devenu président du conseil; le titre ne faisait que consacrer son rôle; mais il était pour l'opposition l'annonce que rien ne serait changé dans le système du gouvernement. Le discours de la couronne, lors de la rentrée des Chambres, le lui fit plus clairement entendre. Il rappelait, dans quelques-unes de ses expressions, le langage tenu par Charles X aux Chambres de 1830 : « Au milieu de l'agitation que fomentent des passions ennemies ou aveugles, disait le roi, une conviction m'anime et me soutient; c'est que nous possédons dans la monarchie constitutionnelle, dans l'union des grands pouvoirs de l'État, les moyens assurés de surmonter les obstacles. »

Ces paroles furent vivement relevées dans la discussion de l'adresse. Sans que personne au fond crût à une révolution prochaine, le fantôme en fut plus d'une fois évoqué. M. Odilon Barrot compara la conduite des ministres avec celle des ministres de 1830, en les avertissant que la voie où ils s'engageaient les mènerait fatalement aux coups de force. « Nous n'en serons pas responsables », ajoutait-il au nom de l'opposition.

La majorité était travaillée par la crainte d'un conflit et le désir d'une transaction. On ne voulait pas se séparer du cabinet et on lui demandait de faire quelque concession à l'esprit de réforme. M. Darblay, M. Desmousseaux de Givré, M. Sallandrouze, M. de Morny, avaient présenté ou soutenu des opinions conciliatrices. M. Guizot combattit tous les amendements et, docile à sa voix, la majorité les repoussa.

La victoire légale restait au gouvernement.

[1] 9 octobre 1847. Lettre inédite. (*Papiers de Berryer.*)

II

Berryer n'avait point paru dans ces débats. Il était malade et attristé : « Je n'ai pas pu être très assidu à la Chambre, retenu que j'étais dans mon lit par une assez forte atteinte de la grippe, écrivait-il à l'un de ses camarades de Juilly... Je vieillis; je résiste mal maintenant aux luttes de la tribune et du barreau ; je me sens très fatigué, et mon cœur est chagrin du triste avenir de notre pays et de l'état où je vois la chose publique. J'aspire à la retraite [1]. » Il eut bientôt à se mêler aux événements et retrouva dans le péril public des forces qu'il ne se connaissait plus.

Les ministres avaient annoncé, dans le cours de la discussion de l'Adresse, que le gouvernement se réservait le droit d'interdire tout banquet, toute réunion, susceptibles de troubler l'ordre. M. Odilon Barrot répondit à la menace, en reprochant à M. Guizot d'être moins libéral que M. de Polignac, qui n'avait pas empêché, en 1830, le banquet des *Vendanges de Bourgogne*. L'opposition résolut d'affirmer son droit par un acte solennel. Un grand banquet fut décidé à Paris pour le 22 février. Les journaux en donnèrent le programme. Aux membres des deux Chambres devaient se joindre des détachements de la garde nationale et des députations des écoles.

Cependant ce projet soulevait des objections parmi les adversaires du cabinet. Le centre gauche, qui l'avait d'abord approuvé, y était moins favorable. L'opposition s'était donné rendez-vous le 19 février, place de la Madeleine, au café Durand, lieu ordinaire de ses réunions, pour concerter l'organisation du banquet. M. Thiers, M. Vivien, M. de Rémusat, n'y parurent point. Berryer y était venu.

Il prit la parole et enleva d'abord les applaudissements par quelques beaux accents sur la nécessité de marcher unis dans la crise présente. Mais il se plaignit de ne pas voir les chefs du centre gauche, les anciens ministres, qui jusque-là s'étaient associés aux résolutions arrêtées en commun. Leur absence changeait le caractère de la manifestation. La gauche pure dominait désormais dans l'assemblée; il ne convenait pas à la droite d'y demeurer et de fournir ainsi un prétexte à ces accusations d'alliance « carlo-républicaine », dont on avait naguère abusé contre elle.

Berryer, d'ailleurs, tout en donnant son adhésion à la pensée du banquet, n'était pas d'avis que les députés s'y rendissent en masse, encore moins que la garde nationale leur fît escorte. Homme de

[1] 18 février 1848, à M. Lichtenstein. Lettre communiquée par M. le colonel Lichtenstein.

gouvernement, même dans l'opposition, il voyait dans ce concours une apparence provocatrice, qui pouvait amener un conflit, peut-être une lutte sanglante, dont les députés porteraient la responsabilité.

Ces avertissements ne furent point écoutés. Il y a toujours dans les assemblées une sorte de point d'honneur qui les porte à traiter la prévoyance de faiblesse, et à risquer des aventures, sauf à en déplorer les effets lorsqu'ils sont irréparables.

Lamartine commença par louer le discours dans lequel, disait-il, « M. Berryer avait si franchement et si éloquemment ouvert sa grande âme [1] »; mais il déclara que reculer serait une honte, que la grandeur de l'exécution devait répondre à la grandeur de l'acte, et qu'il fallait se fier à Dieu et au bon droit pour le succès de l'entreprise. M. Odilon Barrot vanta « le bon esprit de la population »; M. Berger, « les excellentes dispositions de la garde nationale », et M. Crémieux, loin de s'effrayer du nombre des gardes nationaux, exprima le vœu qu'il en vînt dix ou vingt mille. « Toutes les idées de désordre s'enfuiront, dit-il, devant cette milice si intéressée au maintien de l'ordre et si dévouée à la liberté [2]. »

Sur cette heureuse prévision, on nomma des commissaires chargés de régler l'organisation définitive du banquet qui demeura fixé au mardi 22 février.

Berryer convoqua immédiatement ses collègues de la droite, et, d'accord avec eux, il écrivit à M. Odilon Barrot :

« Mon cher collègue,

« Les députés de la droite ont délibéré aujourd'hui sur la proposition qui leur a été faite hier dans l'assemblée des membres de l'opposition de se rendre à l'invitation des commissaires du banquet du XIIe arrondissement. Ils ne croient pas devoir accepter cette invitation. Ils désirent cependant que vous soyez bien convaincu que vous les trouverez toujours unanimement décidés à maintenir le droit de réunion politique, comme un droit inhérent à la constitution et une condition des libertés publiques.

« Recevez, en particulier, mon cher collègue, l'assurance de mes sentiments bien sincères d'affection et de confraternité,

« BERRYER,
« Député de Marseille.

« Dimanche, 20 février 1848 [3]. »

[1] *La Révolution en* 1848, par Lamartine, I, p. 54.

[2] *En* 1848. Discours et lettres de M. Ad. Crémieux, membre du gouvernement provisoire, 1883, p. 165. M. Crémieux raconte lui-même toute cette délibération dans une lettre écrite, le « 19 février au soir », à Mme Adèle Nathan, sa parente.

[3] *Papiers de Berryer.*

Le gouvernement avait d'abord paru disposé à tolérer le banquet, sous certaines conditions; mais le *National* ayant donné avec une solennité affectée la liste et l'ordre des délégations qui devaient y figurer, le cabinet en prit prétexte pour changer d'avis. Il déclara que la manifestation serait interdite. Une collision devenait presque inévitable. M. Odilon Barrot, se rangeant alors à l'opinion qu'avait exprimée Berryer, obtint de ses collègues, de nouveau réunis, que le banquet serait décommandé. Irritée de cette retraite, l'extrême-gauche la dénonça comme un acte de trahison, tandis que la cour n'y voyait qu'un aveu d'impuissance.

« Ils reculent, disait le roi; ils n'ont pas un duc d'Orléans », répétait-il avec complaisance, persuadé que l'opposition, n'ayant point, comme en 1830, un prince sur qui s'appuyer, se garderait de provoquer une révolution qui, cette fois, pourrait la jeter dans la république.

On était au 21 février. Le soir de cette journée, M. de Montalembert paraissait aux Tuileries, encore tout étincelant de l'auréole du triomphe que lui avait valu à la Chambre des pairs son admirable discours sur les affaires de Suisse[1]. Il garda toujours un vif souvenir de la confiance et de l'entrain qu'à si peu de distance de sa chute avait montrés Louis-Philippe. Pendant que la reine, digne et grave, travaillait autour d'une table avec les princesses, le roi s'abandonnait à une causerie abondante et animée. Il parlait des révolutions; il les jugeait en homme qui, les ayant connues, s'en croit désormais préservé. M. de Montalembert lui dit quelques mots d'un des chefs du Sonderbund[2], qui, réduit à la dernière misère, sollicitait un secours du gouvernement français. On lui avait pris jusqu'à ses hardes. « Oh! cela ne m'étonne pas, interrompit le roi. Les révolutions déshabillent plus de gens qu'elles n'en habillent. » Il ne se doutait pas, comme le faisait plus tard observer son interlocuteur, qu'une révolution prochaine allait confirmer sa remarque, en l'envoyant lui-même dépouillé dans l'exil. Tout en conversant de la Suisse et des cantons catholiques, Louis-Philippe rappela le temps où il avait été maître d'école dans ce pays : « C'étaient, disait-il, de bons gouvernements; mais, au fond, quoique avec une organisation populaire, c'étaient de véritables aristocraties. Elles sont tombées avec l'ancien régime, elles ne reviendront plus. Les royautés, quand elles ont été abattues, se relèvent quelquefois; les aristocraties jamais. »

De la Suisse on passa à l'Amérique, comme si, à cette heure

[1] Chambre des Pairs. Séance du 14 janvier 1848.

[2] Le *Sonderbund* (ou alliance séparée) était la ligue des sept cantons catholiques et conservateurs unis pour lutter contre le radicalisme.

voisine de l'avènement de la république en France, on ne pouvait, même à la cour d'un roi, s'entretenir que de républiques. Le roi avait séjourné aux États-Unis, après la Révolution. Il raconta sa visite à Washington. Il était fort intimidé en abordant le grand homme et ne savait comment engager la conversation. Enfin, il lui dit : « Général, je vois avec plaisir que vous vous portez bien. — Oui, *jeune homme*, répondit Washington, je me porte bien. Je me porte bien parce que je dors bien, et je dors bien, parce que je n'ai rien écrit qui ne puisse être imprimé. »

La sécurité qui régnait encore aux Tuileries n'existait déjà plus dans la capitale. Les boutiques s'étaient fermées de bonne heure. Les groupes se formaient, une inquiétude vague commençait à se répandre. Le lendemain mardi, 22 février, cinquante-deux députés déposent sur le bureau de la Chambre une proposition de mise en accusation des ministres. Le 23, l'insurrection se montre. Horace Vernet, mandé par le roi qui veut le charger d'aller faire le portrait d'Abd-el-Kader, devenu notre prisonnier, arrive de Versailles aux Tuileries. Il parle de l'agitation qu'il a remarquée sur son passage. « Partez sans crainte, lui répond en souriant le prince, c'est un feu de paille, il s'éteindra de lui-même[1]. » Mais le feu ne s'éteint pas; les barricades se dressent, rapidement reformées quand la troupe les a abattues. La panique entre au palais, portant avec elle le trouble des vues et la contradiction des avis. La reine opine pour la démission des ministres; le roi s'y résigne. M. Molé et, après lui, M. Thiers et M. Odilon Barrot, deux noms de 1830, sont appelés à composer un cabinet. Ils se trouvent sans force pour défendre le trône qu'ils ont élevé. La garde nationale elle-même, cette armée victorieuse des journées de Juillet, déserte la cause qui a fait sa puissance. L'émeute s'enhardit à mesure que le pouvoir s'abandonne. Le maréchal Bugeaud, investi du commandement militaire, se retire, ne se sentant pas soutenu. Le 24 février, cédant aux conseils qui le pressent, le roi abdique en faveur du comte de Paris.

La Chambre des députés s'était réunie, le 24, à une heure et demie. Menacés par la révolution, le roi et la reine s'échappent avec peine des Tuileries et n'ont que le temps de gagner la voiture qui va les éloigner de Paris. La duchesse d'Orléans se rend au Palais-Bourbon avec ses deux fils, le comte de Paris et le duc de Chartres. Les acclamations de la majorité saluent leur entrée. Vaines combinaisons des hommes! la dernière chance de la monarchie est dans la régence de la duchesse d'Orléans. Mais cette régence, la loi de 1842, inutilement combattue par Berryer, l'a

[1] *Mémoires inédits* de Mme de X.

refusée à la princesse pour la déférer au duc de Nemours, et l'insurrection, qui n'hésitera pas à renverser la constitution, va tout à l'heure invoquer le respect de la légalité contre la mère du jeune roi. M. Dupin, M. Odilon Barrot, essayent de faire prévaloir les titres de la duchesse d'Orléans; ils sont combattus par M. Crémieux, M. Marie, M. de Lamartine, qui, aux applaudissements de l'émeute débordée jusque dans l'enceinte, réclament la formation d'un gouvernement provisoire. Bientôt l'invasion oblige les princes à se retirer. La foule se rue dans la salle, avec des cris et des bruits d'armes. Le président quitte le fauteuil. Il n'y a plus de parlement, mais un club populaire au milieu duquel MM. Dupont (de l'Eure), de Lamartine, Ledru-Rollin, se succèdent à la tribune et proclament, dans le tumulte et la confusion, les noms des membres du gouvernement provisoire.

La révolution de Février est consommée.

III

Plus clairvoyant que les chefs de l'opposition dynastique, Berryer avait signalé le danger des manifestations qui se préparaient. N'attendant pas du parti révolutionnaire le triomphe de sa cause, il lui avait refusé son concours. Le 24 février, il vint à la Chambre dans la matinée. Il portait dans sa physionomie, nous racontait un des députés les plus fidèles au ministère tombé, les préoccupations d'un bon citoyen : « Eh bien ! mon cher Moulin, on ne fait donc rien; on n'organise rien », disait-il à son collègue du Puy-de-Dôme. Il semblait patriotiquement soucieux des suites des événements.

De cette séance du 24 février, Berryer avait lui-même retenu quelques traits. L'arrivée de la duchesse d'Orléans restait présente à sa mémoire. Elle s'était placée, avec peine, au milieu d'un encombrement tel que les huissiers avaient dû prendre les deux jeunes princes, ses fils, dans leurs bras pour les dégager de la foule. Presque au même moment, on entendait, à l'étage supérieur, une porte tomber sous des coups de crosse. Un homme s'était introduit dans une tribune; il était absolument ivre. D'une voix rauque et sinistre, il s'écrie : « Voilà le peuple ! » et s'affaissant sur le rebord de la galerie, il tire un coup de fusil qui va percer, au fond de la salle, le tableau représentant le serment de Louis-Philippe en 1830.

Assis au banc déserté des ministres, Berryer écouta en silence, non sans réflexion sur les étranges retours de la fortune, les orateurs qui demandaient un gouvernement provisoire. Il n'interrompit que M. Ledru-Rollin qui s'attardait à des digressions oiseuses : « Con-

cluez! concluez! un gouvernement provisoire! » lui dit-il, pressé d'écarter les phrases quand le dénouement était certain. Et, comme le tribun rappelait longuement les abdications inutiles de Napoléon et de Charles X : « Concluez! reprit Berryer avec impatience. Nous connaissons l'histoire. »

M. de Lamartine parla après M. Ledru-Rollin. Ses premiers mots furent pour rendre hommage à la duchesse d'Orléans; comme il avait, en 1842, soutenu ses droits à la régence, on crut qu'il allait se prononcer en sa faveur. Mais l'illusion fut courte. Repoussant une acclamation spontanée qui ne pouvait, selon lui, rien fonder, M. de Lamartine appuya la nomination d'un gouvernement provisoire, lequel, avait-il soin d'ajouter, ne préjugerait rien « sur le gouvernement définitif qu'il plairait au pays de se donner ».

Dans le trouble de la séance, M. de Lamartine s'était approché de Berryer, et on les avait vus s'entretenir tous deux quelques instants. Que se disaient-ils? Berryer, qui, pendant l'entretien, avait senti les yeux de M. de Falloux fixés sur lui, se hâta de l'en informer. « Je viens de prendre une résolution grave sans consulter mes amis, lui dit-il; j'espère qu'ils m'approuveront. M. de Lamartine me proposait une place dans le gouvernement provisoire qu'on va proclamer tout à l'heure à la tribune. J'ai refusé. Il y aura là des responsabilités que je ne peux encourir ni faire encourir à notre cause. Néanmoins, je suis fort enclin à penser qu'il faut peser sur ce mouvement pour qu'il ne dévie pas plus à gauche et ne rejette pas notre pays dans les horreurs de la guerre civile. Veillez bien à cela, vous qui êtes de l'Ouest, vous et Quatrebarbes[1]. »

La révolution accomplie évoquait dans tous les esprits le souvenir des événements de 1830. Les légitimistes la considéraient comme une expiation, et la crainte des maux qu'elle pouvait déchaîner atténuait à peine, chez les plus ardents, la satisfaction de voir tomber un gouvernement qu'ils n'avaient cessé de qualifier d'usurpateur. Impressions trop conformes à la nature humaine pour qu'il y ait lieu de s'en étonner.

Plus touchantes et plus hautes étaient les réflexions que faisait, sous l'accablement de la catastrophe, l'auguste princesse qui en avait prévu le danger. Marie-Amélie avait passé la nuit du 24 février à Dreux, dans une maison voisine du château. Le 25, avant de reprendre son pénible voyage, elle était allée dès l'aube s'agenouiller dans la chapelle, sur les tombes du duc d'Orléans et de la princesse Marie, ses morts bien-aimés. Du 28 février au 2 mars, la

[1] M. de Falloux a relaté le fait dans les *Mémoires d'un royaliste* (I, p. 268). Il nous l'avait rapporté avec plus de détails dans une lettre datée du 8 décembre 1884 : « Je m'en souviens comme si c'était hier », nous écrivait-il.

reine demeura cachée au pavillon de la Grâce, chez M. de Perthuis, officier d'ordonnance du roi, près d'Honfleur; elle était séparée de son mari, attendant avec anxiété de ses nouvelles, et ne sachant encore si elle pourrait s'embarquer avec lui pour l'exil. Au milieu de ses inquiétudes, une pensée dominait son âme : « Jamais, disait-elle, je n'ai plus vivement senti que maintenant la peine que m'ont faite les journées de juillet 1830. Je viens de me retracer tout à l'heure ce que j'éprouvais dans ces jours-là, et je me suis demandé si vraiment je suis plus malheureuse à présent que je l'étais alors[1]. »

Berryer avait le cœur trop généreux et l'esprit trop politique pour se complaire dans la jouissance du ressentiment satisfait. La monarchie de Juillet renversée, il ne vit plus qu'une chose, le péril de la société mise à nu de toutes parts et la nécessité de l'union de tous les honnêtes gens pour la sauver.

Ses collègues de la droite partirent pour la province, pénétrés de ses instructions et encouragés par lui, comme l'avaient été M. de Quatrebarbes et M. de Falloux, à les propager autour d'eux.

Il écrivait lui-même, dès le 25 février, à M. Nègre, son confrère du barreau de Marseille, et membre du conseil municipal de cette ville :

« Mon ami, vous savez les événements de Paris. Dites maintenant à mes amis et à tous que ma règle de conduite est absolument et fermement celle-ci : soutenir le gouvernement provisoire, faire respecter les personnes et les propriétés, maintenir la liberté des votes et attendre l'Assemblé nationale. Toute autre pensée est funeste, toute autre manifestation est coupable. »

La lettre fut reproduite aussitôt par l'organe royaliste de Marseille, la *Gazette du Midi*.

Le lendemain de la révolution, deux des conseillers du comte de Chambord entraient dans le cabinet de Berryer. « Que faire? lui demandèrent-ils. — La RÉCONCILIATION, répondit Berryer. Nous ne devons plus avoir d'autre pensée. »

IV

Quelque ébranlement que la révolution de Février eût imprimé à la France le nouveau régime naissait au milieu de circonstances favorables. Si le titre qu'il avait pris excitait des craintes, le sentiment que chacun avait du danger commun poussait autour de lui toutes les classes et tous les partis. La république avait laissé de détestables souvenirs : « On ne peut se dissimuler que le mot de république effraye toujours, écrivait la femme du nouveau garde des sceaux, Mme Crémieux, et qu'en y touchant, il semble qu'on

[1] *Vie de Marie-Amélie, reine des Français,* par Auguste Trognon, p. 386.

touche du feu[1]. » Les hommes et les passions ne manquaient pas pour justifier cette impression. Mais le nom du poète qui était la parole et la parure du gouvernement, ses aspirations aussi illusoires que sincères vers une conciliation universelle, sa résistance héroïque au drapeau rouge, confirmaient l'opinion publique dans la confiance qu'elle avait besoin d'éprouver. Les adhésions affluaient. La religion, en lutte avec les tendances voltairiennes qui, malgré le bon vouloir du dernier ministère, caractérisaient l'établissement de 1830, semblait triompher sur ses ruines. Le maire de Paris, Garnier-Pagès, faisait offrir à l'autorité ecclésiastique de se concerter avec elle pour assurer la tranquillité des églises[1]; les prêtres étaient appelés à bénir les arbres de la liberté; le crucifix avait été porté avec respect dans la dévastation des Tuileries, et le clergé s'annonçait bienveillant pour des institutions qui ne lui étaient pas hostiles. La même disposition se rencontrait parmi les chefs de l'armée. Elle animait les hommes politiques, inspirait les professions de foi des candidats, avant le scrutin, comme elle devait inspirer, au jour de la réunion de l'Assemblée nationale, les acclamations des représentants en faveur de la république.

Parallèlement à ces rassurants témoignages, s'en développaient d'autres qui semaient l'inquiétude. Le vieux démon révolutionnaire entendait faire de la république son œuvre et sa proie; il ne voyait dans la souveraineté du peuple que sa propre dictature, dans le gouvernement de tous que le privilège d'une faction, dans le changement politique qu'un bouleversement social. Il s'était attribué de force dans le gouvernement provisoire une place qu'on ne lui avait pas offerte et se préparait à l'envahir tout entier.

Deux hommes personnifiaient dans ce gouvernement, avec des nuances diverses, les prétentions de la démagogie, M. Ledru-Rollin et M. Louis Blanc. Entre eux et le groupe représenté par Lamartine, la lutte s'engagea dès le soir de la révolution, et, dans cette lutte, se reproduisirent les traits qui, pour le malheur de la république en France, ont invariablement marqué les querelles intérieures de ses partisans : les modérés laissant toujours la porte ouverte aux exaltés, n'osant désavouer des actes qu'ils déplorent, rachetant par les faiblesses du lendemain les résistances de la veille, préférant au danger d'une rupture l'apparence d'une complicité et n'arrivant, à force de concessions graduelles, qu'à livrer à une secte néfaste le pouvoir et le pays.

[1] *En* 1848, Discours et lettres par Ad. Crémieux. 1883, p. 219. Lettre du 14 mars 1848.

[2] *Vie de Mgr Jaquemet,* évêque de Nantes, par M. l'abbé Victor Martin. 1889, in-8°, p. 198.

Les élections annoncées pour le 9 avril et bientôt retardées, le peuple officiellement appelé à voter dans la plénitude de son droit et les commissaires envoyés dans les départements pour lui dicter ses choix, le ministre de l'intérieur accusant l'Assemblée, avant qu'elle soit née, et provoquant d'avance l'insurrection contre elle si elle n'est pas révolutionnaire; les chefs organisant, sous les auspices de M. Ledru-Rollin, la manifestation du 17 mars et, lorsqu'ils veulent la renouveler le 16 avril, mis en déroute par le général Changarnier d'accord avec Lamartine, tels sont les premiers épisodes de cette guerre intestine qui va pendant trois ans tourmenter le parti républicain et préparer sa perte.

Berryer n'en montrait que plus de zèle pour mettre l'union parmi les royalistes. Il s'attachait à éteindre les anciens dissentiments et à faire l'accord de tous les gens de bien dans la confection des listes de candidats : « Si le nom de M. *** se présente, écrivait-il le 29 mars à M. de Falloux, gardez-vous bien de le repousser. Les souvenirs de toute lutte politique doivent s'effacer; la valeur intrinsèque de chaque homme doit seule être appréciée[1]. »

C'était surtout à ses amis de Marseille qu'il prodiguait ses exhortations : « J'ai écrit ces jours derniers à Barthélemy[2] et à Abel[3], mandait-il à son ancien collègue de députation, M. de Surian; je leur ai dit ce qu'il faut répéter sans cesse pour les prochaines élections. Il s'agit d'une question sociale et non d'une question politique. Les préventions, les rancunes, les vieux dissentiments, l'entraînement de la révolution nouvelle, ne doivent pas faire perdre à la cause sociale un seul des hommes éclairés et capables que la France, trop dépourvue, possède encore[4]. »

Berryer ne se lassait pas de revenir sur cette idée; il la développait avec une énergie et une ténacité qui ne lui étaient pas habituelles :

« Je voudrais, écrivait-il encore le 15 avril à M. de Surian, que nos amis comprissent bien qu'en face d'un avenir aussi incertain et dans l'état de brisement où sont toutes les choses passées, il n'y a qu'un besoin public à interroger et à servir : c'est de donner à la société menacée le secours et le concours de toutes les intelli-

[1] Correspondance inédite communiquée par M. de Falloux.

[2] Le marquis Sauvaire de Barthélemy, ancien pair de France et, plus tard, membre de la Constituante et de la Législative.

[3] M. Abel était rédacteur en chef de la *Gazette du Midi*, et l'un des correspondants marseillais de Berryer.

[4] Correspondance inédite de Berryer avec M. de Surian. Nous avons dû à l'amicale entremise de M. de Larcy la communication de cette correspondance en même temps que de celle que M. de Larcy avait lui-même durant tant d'années échangée avec Berryer.

gences qui peuvent la préserver des grandes calamités. Il ne s'agit pas de discussions sur le choix de tel ou tel gouvernement, mais de la conservation dans la société des conditions sans lesquelles il n'y a plus de pays à gouverner. C'est pour cela qu'il est, à mon avis, impardonnable d'écarter des hommes capables, par quelque rancune ou quelque défiance de leur situation passée. Aussi sera-ce un grand tort de priver l'Assemblée du concours d'un homme tel que M. Thiers; j'entends dire qu'on l'écarte, et vous devez faire entendre qu'il y a dans le pays peu d'hommes plus imbus des principes nécessaires à tout ordre de société et plus puissants pour faire prévaloir les idées salutaires.

« Je parle à vous, homme de cœur et d'intelligence, et je vous parle en homme convaincu des nécessités présentes et des devoirs qu'elles imposent. Il faut dans ces grandes crises sociales se mettre bien au-dessus des vieilles rivalités et des préventions nées d'un passé qui ne peut plus se reproduire sous les mêmes conditions. Causez avec nos amis, et dites-moi au plus tôt si vous triomphez des fausses idées. »

Cette large manière de voir était la plus difficile à faire accepter des natures ardentes auxquelles Berryer s'adressait. Il s'affligeait d'apprendre que ses conseils n'avaient point prévalu, et que M. Thiers serait écarté :

« J'attends avec impatience la liste de vos candidats, écrivait-il le 17 avril à M. de Surian; votre nom y figurera-t-il? Ne portera-t-on pas La Boulie[1]? C'est avec chagrin que je vois que, par des rancunes et des préventions, on va priver l'Assemblée du talent et des idées sociales de M. Thiers. A bien juger l'état de la France, je crois qu'il ne faut la dépouiller d'aucune de ses capacités et que l'union doit être entière avec tous les hommes qui veulent l'ordre. »

Pour lui, il venait de préparer sa lettre à ses électeurs. La *Gazette de France* ayant inscrit son nom parmi les candidats de Paris, Berryer avait décliné l'offre. « Je ne veux être candidat qu'à Marseille, et c'est comme représentant des Bouches-du-Rhône que je siégerai à l'Assemblée; sinon, non. Cette mission est très difficile, pleine de périls de tous genres; je ne peux ni ne veux refuser de l'accepter si elle m'est donnée par la ville que j'ai eu l'honneur de représenter pendant quinze ans. Mon élection, après la révolution de Février, me donnera une force que je ne trouverais pas dans un autre mandat. Je serais fort affaibli, si je siégeais à l'Assemblée nationale, après avoir été repoussé par les Marseillais. »

[1] M. de La Boulie, avocat à Aix, avait été l'un des députés de la droite sous le gouvernement de Juillet et siégea dans les assemblées de 1848.

Il avait longuement pesé les termes de sa profession de foi. Il ne cachait pas qu'elle lui avait causé de vraies difficultés.

« Je ne suis pas né et je n'ai pas vécu au milieu de vous, disait-il aux Marseillais; mais je ne vous suis point étranger. Ma vie politique vous appartient; depuis dix-sept ans je suis député de Marseille, et je garde à jamais le cher et glorieux souvenir des jours où le peuple entier de cette ville et des contrées voisines m'entoura de ses acclamations et me prodigua de si éclatantes marques d'estime, de confiance et de sympathie.

« Je croirais manquer à un devoir, si je ne venais solliciter vos suffrages en ce moment de crise sociale, en ce jour où la nation, libre arbitre de ses destinées, doit prononcer une sorte de jugement solennel sur les hommes qui ont pris quelque part dans le gouvernement à la discussion de ses intérêts.

« La France, en moins de quarante années, a vu cinq révolutions intérieures; elle a proclamé, accepté ou subi les principes de gouvernement les plus opposés. Ceux qui, sous les regards de leurs concitoyens, ont traversé des situations et des fortunes si diverses, sont appréciés dans la conscience publique et ont peu besoin de parler d'eux-mêmes.

« La nouvelle révolution n'a pas fait de moi un homme nouveau. Mes sentiments et mes opinions vous sont connus.

« J'ai demandé à la monarchie héréditaire la force qu'une puissante alliance des traditions et du progrès devait apporter au développement de nos libertés. Tous les actes de ma vie ont été inspirés par un zèle sincère pour l'égale liberté de tous les citoyens, par un amour ardent et jaloux de notre honneur national.

« Catholique, j'ai proclamé le principe de l'incompétence du pouvoir civil dans les questions religieuses. Réprouvant également et la religion d'État de Louis XIV et la constitution civile du clergé de 1791, j'ai revendiqué pour tous les hommes la plus noble, la plus précieuse de toutes les libertés : la liberté de conscience, de l'enseignement, de l'exercice du culte.

« Avocat ou député, je n'ai cherché à faire triompher mes opinions que par la libre discussion; j'ai exposé mes jours pour étouffer la guerre civile. Affranchi du joug de l'esprit de parti, j'ai lutté, dans tous les temps, contre les réactions politiques, contre les lois et les tribunaux d'exception : Cambronne, Ney, Drouot, Lamennais, Chateaubriand, Ledru-Rollin, Louis Bonaparte, ont été mes clients... »

Il disait encore ce qu'il avait fait pour les ouvriers, au nom desquels il avait réclamé « leur part des droits et de la vie politiques, la pleine liberté des transactions par l'échange du travail et du salaire », pour ramener l'ordre et l'économie dans les finances de

l'État, assurer, avec le développement de nos industries, l'accroissance de la marine, défendre la dignité du pavillon et faire prévaloir, dans le gouvernement de la France, une politique généreuse et fière.

Après ce noble et simple exposé de sa vie, Berryer achevait en ces termes :

« Sous la république, comme sous la monarchie, comme pendant la durée du dernier gouvernement, ces principes ne peuvent cesser de régler ma conduite.

« Si mon âge, si mes convictions religieuses et politiques ne suffisent plus aux intérêts et aux idées du temps présent, soumis aux lois que vous donnerez à la France, j'enfermerai dans la retraite mes souvenirs et mes vœux pour la patrie. Mais si le suffrage public me rappelle à cette tribune nationale, si chère à mon intelligence et à mon cœur, si vous me jugez digne de consacrer mes derniers jours et mes derniers travaux à la sainte cause des libertés et de la grandeur du pays, je saurai remplir loyalement et avec fermeté les devoirs d'un représentant du peuple français. »

Pour tous ceux qui auront, dans des circonstances analogues, à entretenir leurs concitoyens, cette proclamation reste un modèle. Berryer, on le voit, ne mettait pas aventureusement en question la cause qu'il avait toujours soutenue. Il ne provoquait pas les électeurs, divisés sur la forme du gouvernement, à tenter sur son nom l'épreuve de leurs forces ou le réveil de leurs luttes. Mais il ne désavouait rien de son passé. Catholique et royaliste, il faisait nettement entendre que ses convictions n'avaient pas changé, se résignant d'avance à la retraite si on ne les jugeait plus suffisantes, rappelant en même temps, comme la caution de sa conduite à venir, ce qu'il avait été sous les précédents régimes, dévoué à la liberté, aux classes laborieuses, à l'honneur national, réclamant avec persévérance les garanties auxquelles la France avait droit, tel, en un mot, qu'un pays, sous quelque gouvernement que ce soit, doit désirer ses représentants.

V

Les élections eurent lieu le jour de Pâques, 23 avril. Aux termes des décrets du gouvernement provisoire, elles se faisaient au scrutin de liste par département et au chef-lieu de chaque canton.

Berryer fut élu le second dans les Bouches-du-Rhône.

La liste de ce département était composée de MM. Barthélemy, maire de Marseille; Berryer, Démosthène Ollivier, Lamartine, Sauvaire-Barthélemy, Astoin, de La Boulie, Lacordaire, Pascal, de Cormenin.

L'Assemblée constituante comprenait neuf cents membres. Une salle avait été construite dans la cour du Palais-Bourbon pour contenir cette immense réunion. La session s'ouvrit le 4 mai.

La composition de l'Assemblée révélait dans le pays une double tendance : l'acceptation de la république et la réprobation énergique de la politique suivie par M. Ledru-Rollin et ses commissaires. La majorité appartenait aux républicains ; mais, républicains ou monarchistes, les modérés dominaient. L'ancienne opposition reparaissait avec ses principaux chefs, MM. Odilon Barrot, Dufaure, de Rémusat, Vivien, de Tocqueville. M. Thiers devait revenir lors des élections complémentaires et, quelques mois après lui, le maréchal Bugeaud et M. Molé. Les légitimistes arrivaient en nombre imposant ; d'abord la plupart des anciens députés : M. de Larcy, M. de Falloux, M. Blin de Bourdon, M. de La Rochejaquelein, M. d'Andigné. Mais combien d'autres les accompagnent ! Deux des plus vieux amis de Berryer, M. de Grandville et M. de la Guibourgère, l'un de ses disciples préférés qui sera bientôt son vaillant auxiliaire, M. Audren de Kerdrel et, avec eux, M. de Vogüé, M. de Sèze, M. de Dampierre, M. de Tréveneuc, M. de Saint-Georges, M. de Tinguy, pour n'en citer que quelques-uns, dans lesquels Berryer trouvera le plus intelligent et le plus dévoué concours. M. de Montalembert, le P. Lacordaire (qui devait se retirer après l'émeute du 15 mai), les évêques de Langres, d'Orléans et de Quimper, l'abbé de Cazalès, petit-fils du grand orateur de la Constituante, représentaient plus spécialement, avec l'éclat de leur renommée et l'autorité de leur caractère, le parti catholique.

Quelles que fussent les divergences intérieures, les membres de l'Assemblée se montraient pleins de bon vouloir pour le nouveau régime. Le loyal Grandville, dans une lettre à Berryer, exprimait le sentiment général : « Je m'estimerai heureux, disait-il, si je puis contribuer à rétablir l'ordre si fortement ébranlé et à fonder un gouvernement républicain honnête. Dieu veuille nous guider et surtout donner à cette grande Assemblée l'esprit de force et d'union qui, plus que jamais, est indispensable pour avoir un résultat[1] ! »

Un homme était nécessaire pour personnifier cette disposition. On croyait l'avoir trouvé. C'était Lamartine. Élu par dix départements, Lamartine avait reçu du suffrage public une sorte de dictature morale. L'Assemblée ne demandait qu'à la consacrer par ses votes. Elle attendait de lui sa direction. Malheureusement, le poète n'avait à proposer aux députés qui l'interrogeaient ni constitution ni programme, et la seule indication qu'il donnât de sa politique

[1] 14 avril 1848, *Papiers de Berryer*.

était l'intention avouée de ne pas se séparer de M. Ledru-Rollin.

Le premier effet de cette déclaration fut de préparer sa chute. Déconcertée dans son espoir, l'Assemblée avait peine à lui retirer brusquement sa confiance; mais elle la sentait faiblir. D'un autre côté, à quels guides s'adresser? Quels conseils suivre? Les chefs des anciens partis se tenaient sur la réserve. Soit défiance de leur passé, soit désir de ne pas porter ombrage au régime naissant, on inclinait, parmi les nouveaux venus, à les éviter. Il fallut la force des événements et la faiblesse avérée de ceux qu'on avait regardés comme les tuteurs désignés de la république pour rendre l'ascendant, même sous la république, aux hommes de la monarchie.

Cependant Berryer, qui, sur la fin du gouvernement de Juillet, avait paru plus rarement à la tribune, déploya, dans ces premières séances, une grande activité. Il intervint souvent, non pour prononcer des discours, mais pour dire quelques mots que suggérait la difficulté du moment. Au milieu de cette confusion des langues, dont les débuts de l'Assemblée offraient le spectacle, sa parole venait, à propos, mettre un peu de lumière et de précision.

L'Assemblée avait décidé que le pouvoir exécutif serait confié à une commission de cinq membres qui choisirait les ministres hors de son sein. Les amis de M. Ledru-Rollin, préoccupés d'assurer son élection, émirent la prétention de discuter à la tribune les noms des candidats, afin d'obliger les membres du gouvernement provisoire à se prononcer pour leur ancien collègue.

Berryer fit repousser la proposition.

« ... Pas plus que d'autres, dit-il, je n'aime les marches ténébreuses; pas plus que d'autres, je n'ai de goût pour les choses mystérieuses... Je veux des hommes qui se soient dessinés par des actes, par une conduite, par une ligne politique. Eh bien! ces actes, cette conduite, cette ligne politique, ils sont manifestes pour les hommes qui sont propres à exercer le pouvoir aujourd'hui. Ils se sont produits au grand jour, ils sont connus de tous. Discutons les opinions, les principes, les tendances, la conduite que nous pouvons préférer les uns et les autres; et, après cela, la lumière de la révolution a assez fait connaître les noms propres pour qu'ils ne soient pas ballottés à la tribune. » (*Bravo!*)

La résolution de Lamartine en faveur de M. Ledru-Rollin fit violence aux sentiments de l'Assemblée. Elle se résigna à nommer ce candidat, mais le dernier de tous; elle ne donna à Lamartine lui-même que le quatrième rang. MM. Arago, Garnier-Pagès et Marie furent élus, avant lui, membres de la commission exécutive.

Quelques jours plus tard, on procéda en séance publique à la nomination de la commission de constitution. Berryer refusa d'en

faire partie. Il avait pris la parole sur le mode de l'élection. Son avis était de faire désigner la commission par l'Assemblée réunie dans ses bureaux. Il y avait dix-huit bureaux. Chacun d'eux aurait dressé une liste de dix-huit candidats, et toutes les listes étant fondues en une seule, on eût proclamé membres de la commission de constitution les dix-huit représentants qui, sur l'ensemble, auraient eu le plus de voix. De cette manière, l'élection se serait faite avec plus de maturité; on eût donné place, en même temps qu'aux notabilités parlementaires, à « des hommes riches d'expérience, riches d'étude, mais trop modestes, n'osant pas se confier aux périls de la tribune, tandis que d'autres l'abordent avec trop de sécurité... »

Cette sollicitude pour les hommes qui redoutaient la tribune était remarquable dans la bouche de l'orateur. Nul mieux que Berryer, pour l'éprouver toujours, ne comprenait cette frayeur, et ce n'était point un titre à ses yeux que de ne pas la connaître. « Savez-vous, disait-il à l'un de ses collègnes, qui sont en général les hommes les plus pressés de parler? Ce sont ceux qui n'ont rien à dire. »

Les commencements de l'Assemblée ne laissaient pas que d'inspirer à Berryer de tristes appréhensions. Il n'y avait, pour réunir ces intelligences dispersées, ni un homme ni un principe.

« ... Je ne vois qu'un fâcheux avenir, écrivait-il, le 10 mai, à M. de Surian. L'Assemblée renferme beaucoup d'hommes de bien, de gens de cœur, des esprits intelligents, mais sans lien entre eux, sans volonté commune, animés de la seule pensée d'éviter les excès du désordre. La direction leur manque, et je n'aperçois pas encore d'où elle peut venir. En attendant, on pactisera pour éviter les trop vives secousses. »

VI

Pendant que Berryer exprimait ces craintes, la commission exécutive organisait au Champ de Mars la fête dite de *la Concorde*, réminiscence puérile des pastorales moins innocentes de la Révolution.

Une surprise cruelle vint interrompre ces préparatifs et rappeler les hommes du pouvoir à la réalité. Le 15 mai, l'enceinte législative est envahie par des bandes ramassées au cri de : *Vive la Pologne!* Barbès, Blanqui, Raspail, Huber, chefs connus des factions, sont à leur tête. Ils s'emparent de la tribune; ils prononcent la dissolution de l'Assemblée, et dans l'impuissance des républicains que le souvenir de leur triomphe du 24 février désarme devant cette dictature de la foule, ils fussent peut-être restés les maîtres, s'ils n'avaient rencontré l'énergie des députés royalistes. M. de Kerdrel, M. de Falloux, M. de Dampierre, sont auprès de Lamartine haran-

guant les gardes nationaux aux abords du Palais-Bourbon, et quand Lamartine se rend à cheval à l'Hôtel de Ville pour l'arracher aux rebelles, il voit à ses côtés deux royalistes, un ami des princes d'Orléans, M. de Mornay, et un partisan de la légitimité, M. de Falloux, « hommes qui aspirent l'action », a-t-il écrit lui-même[1].

Berryer était resté à l'Assemblée. Il se signala par sa présence d'esprit, sa décision et sa ferme vigilance pour la dignité de la représentation nationale. Les motions se succédaient à l'aventure. Rentrés dans la salle que la garde nationale avait purgée de l'émeute, les représentants traduisaient leur émoi en manifestations bruyantes et vaines. Berryer s'élance à la tribune.

« Je demande, dit-il avec vivacité, que l'ordre du jour soit suivi avec la permanence de l'Assemblée. Je pense que la commission à qui nous avons confié le pouvoir exécutif ne cessera pas, pendant la permanence, de rendre compte de sa conduite à l'Assemblée délibérant gravement, silencieusement, majestueusement. Je m'oppose à toutes les propositions qui viendraient troubler l'ordre du jour. Quelles que puissent être ces propositions, elles auraient peut-être, aux yeux du pays, un caractère de colère et d'animosité. Il faut que la souveraineté de l'Assemblée demeure avec sa majesté entière. Cette souveraineté, c'est la vie de la nation ; si elle est menacée un jour, elle sera vengée par l'autorité des lois et par l'autorité publique. Quant à nous, délibérons en paix et en suivant l'ordre du jour. »

La proposition fut adoptée et, malgré les réclamations de quel ques membres, l'Assemblée refusa de lever la séance.

Dans le cours des débats, M. Jules Favre, sous-secrétaire d'État du ministère des affaires étrangères, invita les représentants à se rendre au palais du Luxembourg, où siégeait la commission exécutive, afin qu'ils pussent être sans cesse en rapports avec le gouvernement.

Berryer s'y opposa.

« Citoyens, dit-il, c'est autour de vous qu'il faut réunir tous les pouvoirs, et c'est précisément parce que cette enceinte a été violée que nous ne devons pas en sortir. »

Ce fut, en effet, la commission exécutive qui se transporta au Palais-Bourbon. Elle rendit compte à l'Assemblée des mesures qu'elle avait prises.

L'humiliant spectacle dont il venait d'être témoin n'avait que trop confirmé les prévisions de Berryer. La défaite de l'insurrection qui, pendant deux heures, s'était crue maîtresse, ne le rassurait

[1] *La Révolution de* 1848, par Lamartine, II, p. 441.

pas. Ce n'était qu'un répit; il pressentait de nouveaux malheurs.

« Vous comprendrez, mon ami, écrivait-il encore le 23 mai à M. de Surian, par les récits qui vous sont venus sur tout ce qui se passe à Paris, de combien de chagrins publics je suis accablé et à quelles vives inquiétudes mon cœur est en proie pour tout ce qui touche aux libertés, à l'honneur, à la force du pays. Je vois autour de nous des désirs ardents, mais vagues, de se préserver de l'anarchie violente; mais cette anarchie, elle est au fond de toutes choses, au sein de tous les pouvoirs; elle est dans la lutte des préventions, des vieilles rancunes, des défiances; elle est dans la faiblesse des caractères, non moins que dans la perte de tout principe sérieusement adopté, sérieusement compris. Nulle part, il ne se présente une réunion intelligente et énergique de volontés dévouées au service de la liberté et de l'ordre; nulle direction qui appelle une organisation de forces capables d'assurer un avenir. »

Il n'en renouvelait pas moins, à la veille des élections complémentaires, ses appels à l'union : « Oublions nos anciens mécontentements et ne songeons qu'aux besoins présents de notre pays. Efforçons-nous d'appeler tous les suffrages sur les hommes qui peuvent bien servir la société menacée. Pour moi, je n'ai pas d'autre pensée. »

Il donnait une preuve touchante de cette disposition, en recommandant aux suffrages des Marseillais M. de Genoude, qui, depuis bien des années, combattait sa ligue : « Vous connaissez mon caractère, disait-il, et vous savez que toute question personnelle s'efface à mes yeux, quand il peut se présenter une question d'intérêt général. »

Les élections partielles avaient eu lieu le 4 juin. Elles révélèrent le mouvement qui déjà se produisait dans le pays. Le prince Louis-Napoléon Bonaparte fut nommé dans trois départements, M. Thiers dans cinq, et, comme si Paris avait voulu résumer dans la contradiction de ses choix les sentiments opposés qui se développaient en France, il fit sortir à la fois du même scrutin le général Changarnier et Caussidière, Pierre Leroux et Victor Hugo (qui, alors, représentait les conservateurs), Proudhon et M. Thiers, le démagogue Lagrange et le neveu de l'empereur.

VII

Les événements de Juin se préparaient.

A peine en possession du pouvoir, le gouvernement provisoire avait pris l'engagement de garantir le travail à chaque citoyen, et, comme première application de cette imprudente promesse, il

avait décrété l'établissement des ateliers nationaux. C'était mettre sur le pays, suivant le mot de Lamartine lui-même, « un nuage chargé de tempêtes [1] ».

Les auteurs du décret ne s'en étaient pas dissimulé les inconvénients; mais, par faiblesse pour l'esprit révolutionnaire, ils avaient signé la mesure, laissant au hasard, cette fois comme tant d'autres, le soin d'en déterminer les conséquences.

La création des ateliers nationaux donnait à l'émeute un centre et une armée; les résolutions prises pour les dissoudre lui fournirent le prétexte.

Ce fut dans ces graves conjonctures que M. de Falloux révéla les dons qui le désignèrent à la France comme un de ses chefs. Il avait le sang-froid, le courage, le coup d'œil, la décision, et ces qualités maîtresses se déployaient d'autant plus dans son langage et dans ses actes qu'autour de lui les esprits étaient plus troublés et les dangers plus grands. Il voyait clair dans le péril. Membre du comité du Travail, M. de Falloux avait fait adopter par ses collègues et, en leur nom, par l'Assemblée, une série de dispositions combinées pour amener graduellement la dispersion des ateliers nationaux, en sauvegardant à la fois les intérêts des ouvriers et le maintien de l'ordre public. Le travail à la tâche devait être substitué le plus rapidement possible, dans les ateliers nationaux, au travail à la journée; des crédits étaient ouverts pour hâter la reprise des travaux dans les départements et des indemnités de déplacement accordées pour faciliter le rapatriement des ouvriers qui ne justifieraient pas d'un séjour de plus de trois mois dans le département de la Seine.

La commission exécutive s'était aussitôt ralliée à ces vues; elle avait fait afficher, comme l'expression de sa propre pensée, un extrait du rapport de M. de Falloux, mais, soit inertie, soit timidité, elle en avait laissé tomber les prévoyantes prescriptions. La population des ateliers nationaux s'accrut; de trente mille ouvriers d'abord, elle était arrivée à dépasser le chiffre de cent mille : organisation formidable, « menaçante pour la liberté [2] ». Faute de l'avoir arrêtée à temps, on était réduit à employer trop tard contre elle des mesures extrêmes.

Le 21 juin, la commission exécutive décrète que les ouvriers des ateliers nationaux seront expédiés en province ou enrôlés dans l'armée. Le 22, les ouvriers lui envoient une délégation chargée de dire au gouvernement qu'ils sont résolus à ne pas partir. « Si les ouvriers ne veulent pas partir, déclare aux délégués M. Marie,

[1] *La Révolution de* 1848, par Lamartine, II, p. 158.
[2] Expression du général Cavaignac. — Séance du 3 juillet 1848.

nous les y contraindrons par la force, entendez-vous? — Par la force? répliquent les délégués, nous savons maintenant ce que nous voulions savoir. »

Le lendemain, 23 juin, l'insurrection éclate. Les barricades, simultanément élevées sur divers points, attestent que le mouvement était prémédité.

On sait quelle fut cette lutte épouvantable, poursuivie pendant quatre jours, où périrent sept généraux, où tomba, victime de son dévouement, l'archevêque de Paris, Mgr Affre, guerre plus cruelle pour la France que de grandes batailles, présage sanglant des destinées de cette république qui, après avoir déchaîné la souveraineté des foules, était obligée de chercher contre elles un refuge dans la dictature d'un soldat.

Pour appuyer de son autorité morale les défenseurs de l'ordre, l'Assemblée avait décidé qu'elle se ferait représenter par des délégués auprès des combattants de l'armée et de la garde nationale. Berryer fut au nombre des représentants qui se rendirent au faubourg Saint-Antoine. Une lettre, écrite sous l'impression du moment, donne de son attitude un illustre témoignage. « Victor Hugo, lui écrivait Mme Hamelin [1], raconte votre grande mine à la barricade. Il ne vous manquait que cela vraiment; car tous les grands orateurs de l'antiquité qui parlaient dans votre genre ne se donnaient pas la peine d'être braves. »

A toutes les pertes qu'avait entraînées l'insurrection vint s'ajouter une mort qui, pour n'avoir pas été aussi profondément sentie, en ces jours lamentables, qu'elle aurait dû l'être, n'en demeurait pas moins un deuil national : Chateaubriand expira le 4 juillet. Il mourut en confessant le Christ et sans consentir à désespérer, dans la tristesse des choses, des destinées de son pays. Le retentissement de la canonade avait réveillé dans la mémoire du vieillard le souvenir de ces jours sinistres de la fin de l'Empire, d'où la France était sortie prospère. On l'avait entendu,

[1] Mme Hamelin, créole de Saint-Domingue, était arrivée en France, à l'âge de quinze ans, au temps du Directoire. Amie de Joséphine et de Mme Tallien, mariée à un fournisseur des armées, elle fut, sans être belle, une des beautés célèbres de la société du Consulat et de l'Empire. « La spirituelle Mme Hamelin, a écrit d'elle Sainte-Beuve, femme pleine de montant et de verve, par moment éloquente, et qu'on appelait la *jolie laide.* » (*Cahiers de Sainte-Beuve*, p. 126.) Courant à l'aventure, d'un entrain endiablé, familières, sensées, étourdies, enthousiastes, pleines de malice, de feu et d'imprévu, ses lettres ressemblent à sa nature et à sa vie. Après la chute de l'Empire, elle se piquait d'être devenue légitimiste et confondait dans son admiration le grand empereur et le grand orateur. « J'ai entendu Napoléon et Berryer, écrivait-elle en 1840, cela me console de vieillir. » Mme Hamelin est morte en 1851.

pendant que se déchaînait la guerre civile, répéter à voix basse ces paroles qu'en 1814 l'auteur de *Bonaparte et les Bourbons* avait jetées à sa patrie vaincue : « Non, je ne croirai jamais que j'écris sur le tombeau de la France[1] ! »

Berryer annonça au comte de Chambord la mort du plus illustre de ses serviteurs. La réponse qu'il reçut fut publiée. Le prince confondait dans les mêmes regrets le grand écrivain et les nobles victimes que « ces luttes affreuses venaient d'enlever ».

« J'avais en lui, disait-il, un ami sincère, un conseiller fidèle de qui j'étais heureux, dans mon exil, de recevoir les avis et de pénétrer les généreuses pensées. Depuis plusieurs mois, je m'affligeais de voir ce beau génie approcher du terme de sa carrière; cette perte si grande m'est plus pénible encore en ce moment où mon cœur a tant à gémir des douleurs de la patrie! »

Le comte de Chambord ajoutait, après un hommage ému aux héros tombés pour la France :

« Puissent le spectacle de ces calamités et la crainte des maux qui menacent l'avenir ne point emporter les esprits loin des grands principes de justice et de liberté publique qu'en ce temps, plus que jamais, les amis des peuples et des rois doivent défendre et maintenir! »

VIII

La commission exécutive s'était évanouie pendant la tourmente. L'Assemblée ne s'étonna point de recevoir sa démission. Elle l'avait devancée, en confiant au général Cavaignac, ministre de la guerre, tous les pouvoirs civils et militaires. Après la défaite de l'insurrection, elle renouvela le mandat du général et lui conféra le titre de chef du pouvoir exécutif.

Alors commença à paraître une réunion devenue bientôt célèbre et puissante, la réunion dite de la *rue de Poitiers*, parce qu'elle se tenait dans la rue de ce nom, au siège qu'occupait à cette époque l'Académie de médecine. Formée dès les premiers jours du mois de mai, la réunion de la rue de Poitiers n'avait compris d'abord que des membres étrangers jusque-là à la vie publique. Venus de régions et d'opinions diverses, indépendants des anciennes luttes, ils récusaient l'autorité des vieux parlementaires et cherchaient les moyens de se connaître les uns les autres pour concerter ensemble une politique nouvelle. Les anciens chefs des Assemblées, se rendant compte de ces dispositions, avaient évité d'entrer dans la réunion. Ils ne s'y montrèrent qu'après les événements de Juin;

[1] *La Tribune moderne. — Chateaubriand,* par M. Villemain. In-8°, 1858, p. 552.

éclairés par les défaillances du gouvernement, ne trouvant dans les hommes politiques du parti républicain ni un conseil, ni un appui, les nouveaux venus se décidèrent à invoquer le concours de leurs devanciers. Sur leur appel, MM. Thiers, Berryer, de Montalembert, de Falloux, Odilon Barrot, Dufaure, vinrent se mêler à leurs délibérations, et, par la force des choses, les diriger.

Ils y étaient à peine entrés qu'une question grave s'élevait au sein de la réunion. La première pensée de la Constituante avait été de se réserver la nomination des ministres. Abandonnée devant l'opposition de Lamartine, cette pensée fut reprise, sous l'impression des fautes ou de l'insuffisance des ministres qu'avait choisis la commission exécutive. On agita dans la conférence de la rue de Poitiers le projet d'imposer au général Cavaignac les collaborateurs qu'il devrait s'associer.

Berryer, soutenu par M. Thiers, combattit cette dangereuse prétention. Il insista sur la nécessité de donner un large concours au soldat qui venait de réprimer l'anarchie. La réunion se rendit à ses vues; elle résolut de nommer six délégués qui porteraient au général Cavaignac l'expression de ses intentions conciliantes et pacificatrices. Deux amis de Berryer, M. de Falloux et M. de Sèze, faisaient partie de cette délégation avec MM. Baze, Vivien, Vesin et Degousée. Le général indiqua aux délégués les choix qu'il avait faits. M. Sénard, à l'intérieur; le général de Lamoricière, à la guerre; M. Goudchaux, aux finances; M. Bastide, aux affaires étrangères; M. Bethmont, à la justice; M. Carnot, à l'instruction publique. Ce dernier nom souleva seul des objections. M. Carnot était un caractère modéré, facilement accessible à des influences qui ne l'étaient point. Déjà ministre de l'instruction publique sous le gouvernement provisoire, il avait adressé aux instituteurs une circulaire empreinte du même esprit que les circulaires de M. Ledru-Rollin à ses commissaires. En dépit de la différence des hommes, on rapprocha les deux noms; c'était fatalement la politique de M. Ledru-Rollin que M. Carnot paraissait représenter dans le cabinet projeté. Après quelques hésitations, le général Cavaignac écarta la difficulté et maintint M. Carnot sur sa liste. Un vote de l'Assemblée l'obligea bientôt à le sacrifier. M. Carnot fut remplacé par M. de Vaulabelle que protégeait le *National*.

Ce fut là le premier signe de désaccord entre le général Cavaignac et le parti de l'ordre. Ce fut aussi le premier indice des conseils qui devaient peser sur les décisions du chef du pouvoir exécutif et modifier dans le public les dispositions bienveillantes qu'avaient fait naître la vaillance du capitaine et la droiture de l'homme.

IX

A l'exemple des assemblées de la Révolution, la Constituante de 1848 s'était divisée en comités. Berryer se fit inscrire au comité des Finances. Il lui parut que c'était là le poste où il pouvait rendre le plus de services, en défendant la fortune publique contre les chimères des utopistes et les expériences des radicaux.

Il prononça, comme membre de ce comité, ses premiers discours. Ecartant tout esprit de parti et ne laissant voir d'autre préoccupation que le souci des intérêts et de la bonne renommée du Trésor, il intervenait comme un médiateur dans les débats fréquemment soulevés entre le comité des Finances et le gouvernement.

Le 2 août, on discutait un projet relatif aux droits à percevoir sur les prêts hypothécaires; les membres du comité, M. Gouin, M. Gaslonde, M. Thiers avaient attaqué la proposition du gouvernement. Blessé de leurs observations, le ministre des finances, M. Goudchaux, incrimine les intentions de ses contradicteurs et attribue à l'esprit de parti l'opposition qui lui est faite. Aussitôt Berryer, qui ne comptait pas prendre la parole, monte à la tribune.

« Il vient, dit-il, d'être prononcé des paroles qui pourraient avoir la funeste conséquence de jeter l'Assemblée dans une situation intestine telle qu'évidemment elle porterait atteinte aux intérêts généraux de notre pays. (*Mouvement.*) Je ne monte pas à la tribune pour traiter des questions irritantes. La position de nos affaires est telle que nous devons tous à la patrie de fermer nos cœurs et nos lèvres à tous sentiments, à toutes paroles, à toutes pensées qui, en créant des divisions, en partageant les membres d'une Assemblée nommée par le concours de la France entière, priveraient un moment le pays de la puissance commune des hommes qu'elle a envoyés pour le servir. (*Très bien! très bien!*)

« Si, dans cette Assemblée, nous ne sommes pas convaincus, si nous ne portons pas, chacun de nous, dans l'esprit de ceux qui nous écoutent, la conviction que de quelques points de l'horizon politique que nous soyons venus ici, nous y sommes venus dans une seule, dans une même et sainte pensée, s'il faut interroger nos origines et sur ces origines seules juger toutes les opinions qui sont portées à cette tribune, il ne reste plus qu'à nous compter; les discussions sont inutiles. (*Très bien! très bien!*)

« Pour mon compte, tel n'a pas été mon sentiment, lorsque j'ai accepté l'honneur d'être représentant du peuple à l'Assemblée nationale, et j'ai cette grande satisfaction en mon âme que, depuis le jour de l'ouverture de l'Assemblée, il n'y a pas un instant où j'aie été dirigé dans mes travaux incessants, dans les fatigues con-

tinuelles de mon esprit, par un autre sentiment, par une autre pensée que le besoin de servir la patrie commune dans une situation évidemment périlleuse et difficile. » (*Très bien! très bien!*)

S'adressant alors plus particulièrement au ministre des finances, mais embrassant en réalité dans sa pensée toutes les opinions de la Chambre, Berryer défend le comité de tout parti-pris contre M. Goudchaux; il montre que, au contraire, tous les membres du comité, bien qu'en dissidence sur un point isolé, sur une question d'affaires, n'ont cessé d'être, sur le fond des choses, en accord très sympathique avec lui.

« Et pourquoi l'honorable M. Goudchaux a-t-il trouvé dans les membres du comité des Finances, qui jamais n'avaient eu des rapports personnels avec lui, un si grand empressement, une si grande confiance, un si grand besoin de communication sur la situation de nos affaires et sur nos moyens d'y pourvoir; pourquoi? C'est que dans les sentiments qu'il a manifestés, il a constamment montré cette pensée commune de garder, de maintenir, de faire respecter pour la France la religion, la liberté, la famille, la propriété, l'honneur national. L'on s'est dit : il est de nos amis; il est des miens, je suis de son parti, et alors je ne sais pas aller chercher dans un homme de cœur qui exprime des sentiments qui ont animé toute ma vie, s'il est républicain de la veille ou républicain du lendemain, s'il a été pour telle monarchie ou pour telle autre. Je sais qu'il a là ce que j'y ai aussi, je sais qu'avec ces sentiments-là, il sauvera la France, et c'est pour cela que je lui ai tendu la main. » (*Bravo! bravo!*)

A mesure que Berryer parlait, on voyait se peindre sur la figure du ministre interpellé l'étonnement, l'attention, la satisfaction; les nuages se dissipaient; il était visible que toute pensée de défiance ou de rancune avait disparu de son esprit. L'impression qu'il produisait sur un homme, l'ambition de Berryer était de la produire sur tout son auditoire, sur tout son pays.

A la fin de son discours, après avoir mis en pleine lumière les inconvénients du projet, Berryer renouvela d'une façon plus générale ce témoignage de ces sentiments, repoussant bien loin, en un langage qu'appuyaient ses amis, tout soupçon de vouloir mettre obstacle à la marche du nouveau régime :

« ... Ce sont, dit-il, ces raisons qui ont fait que, malgré des rapports qui étaient devenus presque ceux de l'amitié, par un respect mutuel pour la loyauté de la conscience, par le désintéressement du caractère, par la bonne volonté des esprits, malgré ces rapports, il y a eu dissidence sur un point; je crois ces raisons les plus graves du monde. Je conjure M. le ministre des finances de reconnaître qu'elles n'ont rien de désagréable ni d'hostile pour

lui; que, parmi les hommes qui le combattent, il y en a, je dirai même tous, et j'en suis sûr, qui ont mis sous leurs pieds leurs affections, leurs souvenirs, leurs espérances, leurs désirs, leurs vues particulières, pourquoi? Parce qu'ils sont gens de cœur, parce qu'ils sont gens d'honneur, parce que, quel que soit le parti auquel ils appartiennent, quel que soit le gouvernement qu'ils aient servi ou qu'ils aient regretté ou qu'ils aient désiré ou qu'ils puissent désirer encore, c'est pour la France qu'ils veulent un gouvernement, ce n'est pas pour eux, ce n'est pas au point de vue d'intérêts personnels..... Avec ce sentiment qui domine dans tous les cœurs honnêtes, nous ne sommes plus qu'un, nous avons une cause commune, nous sommes tous à la république, nous sommes tous du même parti. L'honneur, la loyauté, la probité à la tête de tous les actes de la France, et par l'honneur, par la loyauté, par la probité, le succès de la patrie, sa grandeur et sa prospérité. » (*Vive sensation, agitation prolongée.*)

Le ministre, calmé par ces paroles, retire le projet dont il avait d'abord posé l'adoption comme une question de cabinet.

« Les belles et nobles paroles de M. Berryer, disait le lendemain le *Journal des Débats*, si longtemps hostile au grand orateur, ont produit la plus profonde impression sur l'Assemblée. »

Ce n'étaient pas seulement les feuilles conservatrices qui lui rendaient cet hommage. Les journaux républicains, même les plus ardents, l'exprimaient à l'envi. Le *National* opposait le langage de Berryer à celui de M. Thiers. « M. Berryer, qui a soutenu la même opinion que M. Thiers, lui a donné, disait-il, une leçon de bon goût et de réserve. Tout en combattant, à son point de vue, le projet de décret, il a fait appel à l'union et à la concorde de tous les bons citoyens en termes qui ont mérité et obtenu l'assentiment de l'Assemblée. » La *République* disait : « Le citoyen Berryer a été, comme toujours, beau, pathétique, harmonieux, sublime. » La note la plus vraie se trouvait peut-être dans cette réflexion de l'organe des phalanstériens, *la Démocratie pacifique :* « M. Berryer a été noble, chaleureux, entraînant. Bon Dieu! que cela fait de bien d'entendre une voix émue par un sentiment loyal et fraternel, et que les représentants du peuple gagneraient à mettre ainsi plus souvent dans leurs discussions le cœur de la patrie! »

C'est quelques jours après cet incident qu'un observateur étranger, l'ambassadeur d'Angleterre en France, lord Normanby, écrivait ces lignes : « M. Berryer a déjà acquis une grande influence sur tous les partis dans l'Assemblée; à son talent, depuis si longtemps reconnu et admiré, se sont joints, dans quelques occasions récentes, un tact et une sûreté de jugement qu'il n'avait pas eu

jusqu'à présent la réputation de posséder à un tel degré [1]. »

Comment ne pas rapprocher de ces témoignages une parole que nous rapportait dernièrement un évêque d'un de nos diocèses du Midi? Le prélat se trouvait, il y a dix-huit mois, à Rome devant le Souverain Pontife. Avec la tendre sollicitude qui lui est habituelle, Léon XIII l'entretenait de la situation de notre pays. « Il vous faudrait un orateur, lui dit-il, une grande voix qui parlât à la France. » Et le Saint-Père, élevant les bras, s'écrie : « Où est Berryer? Où est Berryer? »

Berryer donnait, d'autre part, à d'anciens adversaires, un gage de son esprit de conciliation en défendant le droit de propriété des princes de la maison d'Orléans.

X

M. Jules Favre avait déposé, le 6 juillet, une proposition tendant à faire déclarer acquis au domaine de l'État « les biens composant le domaine privé de l'ex-roi Louis-Philippe ».

C'était le même projet qu'après le coup d'Etat l'auteur du 2 décembre devait reprendre et mettre en vigueur par un simple décret.

Berryer combattit, en 1852, le décret devant les tribunaux; en 1848, il repoussa, comme rapporteur, la proposition devant l'Assemblée.

Dès le début de son rapport, il exposait les raisons qui commandaient à la république de se montrer juste :

« Dans la première séance du comité où cette proposition fut discutée, disait-il, quelques-uns des membres en demandèrent l'ajournement, craignant que les graves questions qu'elle soulève ne trouvassent trop d'esprits prévenus et trop de dispositions passionnées. La majorité de votre commission pensa, au contraire, que le devoir et le besoin d'être juste, que le respect du droit, imposeraient silence aux ressentiments et aux passions politiques ; qu'enfin, dans les premiers temps de la république, en présence des théories téméraires et coupables qui inquiètent et menacent les droits fondamentaux de la société, il fallait saisir toute occasion solennelle de poser avec calme et fermeté les principes du gouvernement de la France, et les règles de modération et de justice que l'Assemblée constituante veut proclamer au nom de la nation. »

Berryer développait ensuite les arguments qui établissaient le droit des princes d'Orléans. Par une curieuse rencontre, il trouvait dans ce débat, sans en faire parade, l'occasion de justifier l'expli-

[1] *Une année de révolution,* d'après un journal tenu à Paris, en 1848, par le marquis de Normanby, t. II, p. 223.

cation qu'il avait donnée du serment par lui prêté à la monarchie de 1830. Il avait toujours soutenu que la souveraineté nationale, dont cette monarchie se disait issue, pouvant détruire ce qu'elle avait créé, les légitimistes ne manquaient pas à leurs engagements envers la Charte, en cherchant à réaliser par les voies légales les changements dont le principe de la Charte autorisait l'espérance. La thèse indignait alors les défenseurs du gouvernement de Juillet. Ils changèrent d'avis, quand ce gouvernement fut tombé, et on les vit embrasser avec empressement, dans l'intérêt même de la famille dépouillée, l'interprétation de Berryer.

Quel était, en effet, en 1848, comme en 1851, le motif allégué contre le droit de propriété des princes d'Orléans? C'est qu'en maintenant ses biens dans sa maison par la donation du 7 août 1830, Louis-Philippe, à la veille de monter sur le trône, avait manqué au principe de dévolution, en vertu duquel le domaine privé des héritiers légitimes, devenus rois, était incorporé avec le domaine de l'État.

Mais, répondait Berryer, les circonstances n'étaient plus les mêmes. La loi de dévolution supposait l'inamissibilité du trône, « le saint et politique mariage entre nos rois et la couronne », comme disaient les vieux légistes. La Charte de 1830 avait rompu le contrat. Désormais le pacte était « révocable », et la « royauté nouvelle soumise par son principe même à tous les changements de la volonté nationale ». La loi de dévolution, dès lors, n'était plus applicable.

Ainsi l'argument invoqué jadis par Berryer contre les défenseurs de la royauté de Juillet devenait aujourd'hui leur ressource. Ils le recueillaient de la bouche de leur grand adversaire pour sauver la propriété de leur roi et de ses enfants[1].

Berryer qualifiait de son vrai nom la mesure proposée : « la confiscation ».

Il disait en son vigoureux langage. « La confiscation est rayée de nos codes; elle ne doit plus y paraître... Confisquer, ce n'est point infliger une peine personnelle, c'est frapper la descendance d'un châtiment immérité. Rétablie sous le faux prétexte de la raison d'État et de l'intérêt politique, la confiscation ne sera pour l'ordre et la paix publique qu'une vaine et funeste ressource. Toute iniquité se trahit elle-même. Le temps combat pour les droits violés, et l'expérience des révolutions nous doit enseigner qu'on ne saurait sauver ni le pouvoir ni la liberté par l'injustice.

« Qu'il s'agisse d'un monarque ou d'un simple particulier, que la spoliation atteigne les palais ou les chaumières, de modestes champs ou de vastes domaines, il n'importe! Le mal est le même,

[1] *La Confiscation des biens de la famille d'Orléans.* Souvenirs historiques, par le comte de Montalivet. Brochure in-8°, 1871, p. 4, 19, etc.

et le mal est contagieux. En nos jours, plus que dans aucun temps, l'envahissement de la propriété, l'oubli des droits, le mépris des contrats, seraient des exemples pleins de périls pour la sécurité de toutes les conditions sociales; et tout gouvernement doit être convaincu que sa dignité, sa force, son influence sur les intérêts de tous, seront jugées et mesurées dans l'esprit du peuple, par le respect qu'il saura garder pour le droit, la justice et l'honnêteté publique. »

L'Assemblée nationale entendit ces paroles ; par un vote presque unanime, comme le constatait le *Journal des Débats*, elle s'associa « aux nobles sentiments qu'avait exprimés l'honorable et éloquent rapporteur du comité des Finances[1]. »

L'exemple de Berryer n'agissait pas seulement sur ses collègues de la Constituante. Il dominait les préventions longuement amassées du parti royaliste et le menait à la conciliation par la justice.

« Notre ami Lubis vous aura-t-il dit mon admiration pour ce rapport sur la liste civile, écrivait à Berryer un des rédacteurs de l'*Union*, son vieil ami, M. Laurentie? C'est plus que de la clarté, de l'éloquence, de la dignité; c'est de l'habileté et de la justice. Quel coup de la Providence de voir la protection venir de votre parole et de votre autorité, et cela avec ce retour si calme et si réservé vers les vieux principes du droit français ! Est-ce que cela n'aura pas fait une vive impression sur les esprits honnêtes de la république? [2] »

IX

Les démarches privées accompagnaient l'action publique. Berryer ne négligeait aucune occasion de provoquer des rapprochements avec les hommes qui, ayant tenu une grande place sous le dernier règne, pouvaient par leurs efforts et leur influence lui prêter appui dans son œuvre de pacification. Il avait trouvé le plus zélé et le plus considérable de ces auxiliaires dans M. Molé, que les élections partielles du 17 septembre venaient d'appeler à l'Assemblée. Il s'occupait d'y faire entrer le maréchal Bugeaud. Grand homme de guerre, nature franche et droite, plein de bon sens et de vues, ardent de caractère et modéré d'esprit, ennemi des extrêmes avec l'impétuosité du soldat français, proclamant bien haut sa résolution de marcher contre l'anarchie en même temps qu'il recommandait aux majorités de ne pas abuser de leur pouvoir contre les minorités, le maréchal Bugeaud, malgré ses préventions, ses souvenirs, les attaques dont il avait été l'objet, était en train de revenir à la

[1] *Journal des Débats* du 26 octobre 1848.
[2] 12 octobre 1848. *Papiers de Berryer*.

conception de l'hérédité monarchique, intégralement respectée, pour le rétablissement de l'ordre dans la société. Son autorité était puissante en France. Bien des aspirations, dispersées dans les provinces, le désignaient pour la présidence de la république. Il en déclina l'honneur devant l'entraînement qui poussait les masses vers un autre nom. Mais il aimait à constater que, parmi ceux qui lui portaient faveur, se trouvaient en grand nombre ses anciens adversaires, les légitimistes, et Berryer à leur tête.

Informé des sentiments du maréchal, le comte de Chambord en avait témoigné sa satisfaction en des termes qui étaient de nature à le contenter :

« Je me réjouis de ce que vous me dites des bonnes dispositions du maréchal Bugeaud, écrivait le prince à un de ses fidèles serviteurs. Je ne m'en étonne pas ; car l'excellent colonel d'Esclaibes, que nous avons eu le malheur de perdre et qui était son ami, m'avait appris à le connaître depuis longtemps. Par ses talents militaires, sa haute capacité, son caractère ferme et énergique, et l'influence qu'il exerce sur l'armée, le maréchal peut être appelé à rendre à notre patrie, dans les circonstances actuelles, les services les plus signalés [1]. »

De nouveaux scrutins s'ouvrirent au mois de novembre dans plusieurs départements pour élire des représentants à la Constituante. La candidature du maréchal Bugeaud fut posée à Paris et dans la Charente. Berryer la recommanda chaudement aux royalistes de la Charente. « Tous nos amis, mandait-il à un de ses confrères du barreau d'Angoulême, doivent adopter résolument et et très activement la candidature de M. Bugeaud ; il faut mettre le plus grand zèle pour en assurer le succès. Ceci est très important, et il est bon que M. Bugeaud n'ignore pas que tous nos amis de la Charente, d'accord avec ceux de Paris, usent de toute leur influence sur tous les points du département pour lui faire obtenir un très grand nombre de suffrages [2]. »

Le maréchal fut en effet élu dans la Charente. Sept élections avaient eu lieu le même jour ; quatre d'entre elles envoyèrent à la Chambre des amis politiques de Berryer, MM. Boyer et de Marliane pour le Tarn, Thomines-Desmasures pour le Calvados, et pour l'Yonne M. Raudot, dont la verte vieillesse devait encore animer, après vingt ans de silence, les discussions de l'Assemblée de 1871.

Charles DE LACOMBE.

La fin prochainement.

[1] 11 octobre 1848.
[2] 11 novembre 1848, à M. Vianet. (*Papiers de Berryer.*)

L'ANGLETERRE

ET LA TRIPLE-ALLIANCE

A PROPOS DE *L'ANGLETERRE DEVANT SES ALLIÉS*
PAR PAUL COTTIN [1]

Il est une réflexion du prince de Ligne qui m'est toujours restée en mémoire ; elle dit à peu près ceci : *Le plus grand avantage qui m'ait paru résulter d'une alliance offensive, c'est de n'avoir point l'allié contre soi. Le reste est peu de chose.*

A première vue, la considération paraît naïve, mais comme elle gagne en profondeur aux yeux de ceux qui connaissent l'indocilité secrète, les écarts plus ou moins dissimulés des attelages ombrageux qu'on appelle alliances européennes ! Presque toujours, on y surveille plus le voisin qu'on n'observe l'ennemi. Ceci est surtout vrai de l'Angleterre, qui est depuis longtemps le Bertrand de tous les Ratons continentaux. Sa politique fut toujours de laisser les autres à la peine et de cueillir leurs profits.

Il ne faut pas dissimuler que ce procédé commode est l'idéal obligatoire de la politique d'une nation aussi productrice, gigantesque accapareuse, ne pouvant tolérer aucune concurrence. La première condition de son existence est la mort ou la maladie du voisin, quel qu'il soit. En affaires, on ne connaît ni parents ni amis, et la politique anglaise est exclusivement une politique d'affaires.

Actuellement les affaires de nos voisins vont mal. Pour la première fois depuis bien longtemps, elles subissent un mouvement de recul caractérisé : quelque chose comme plus de 800 millions sur les chiffres d'exportation et d'importation. Les moyens de regagner cette différence sont froidement et prudemment étudiés à l'heure présente, n'en doutons point. Qu'en résultera-t-il pour la Triple-Alliance autour de laquelle la Grande-Bretagne coquette d'une façon marquée ? Certes, elle ne veut pas s'engager à fond. Mieux vaut paraître à l'heure du partage des bénéfices. Et d'ailleurs, malgré

[1] Paris, aux bureaux de la *Revue rétrospective*, 55, rue de Rivoli. (In-8°.)

l'enthousiasme avec lequel ses correspondants militaires ont bu, devant nos désastres de 1870, à l'omnipotence de la race anglo-saxonne, elle ne se dissimule pas que le Saxon ne se borne plus au maniement des armes; il commence à lui faire une concurrence sensible sur certains marchés du Levant. Elle a donc réservé toutes ses prévenances pour l'Italie. Au fond, cette subite passion pour la race latine ne procède que du désir de la diviser davantage, car l'union de ce côté serait une menace pour son incessante prise de possession de la Méditerranée et de l'Archipel. Le maintien de sa ligne de Gibraltar à Rhodes exige que Paris, Madrid et Rome ne soient jamais d'accord, non plus que Saint-Pétersbourg et Constantinople. C'est ce que tous les agents anglais ne doivent jamais perdre de vue. Et soyez persuadé qu'ils y travaillent *per fas et nefas*, avec la ténacité et l'audace flegmatiques de leur race.

Le seul désir que l'Angleterre partage un peu ouvertement avec la Triple-Alliance est de mettre fin au rapprochement de la France et de la Russie. Rapprochement prévu, annoncé même, par M. de Bismarck depuis quarante ans. Rapprochement différé par nos gouvernants depuis plus longtemps encore. On a trop oublié le voyage où Pierre le Grand vint à Paris proposer son alliance au Régent. Nos intérêts la recommandaient alors déjà, mais il paraît qu'une pension secrète de 30 000 livres au ministre-cardinal Dubois suffit pour la faire échouer. On peut, sans invraisemblance, supposer que ce moyen d'influence n'a pas été négligé depuis, car notre austère voisine est rompue au commerce des consciences, comme à tous les autres.

Heureusement, et c'est peut-être le seul bon côté du désordre actuel, que l'achat d'un ou de quelques-uns ne suffit plus en France pour fausser la direction du gouvernail. Les pilotes changent trop souvent, trop brusquement. Les sursauts de notre démagogie confirment plus que jamais cette réflexion de Richelieu (le Grand), si alarmante et si rassurante à la fois : *Heureusement qu'en ce pays le mauvais ne dure pas plus que le bon.*

Notre mobilité déroute l'intrigue la mieux ourdie. Or c'est elle qui règne en 1893, et il n'y a plus moyen d'assurer des subsides réguliers à ceux qui voudraient la maîtriser; elle a des effarements, des emportements qui renversent tout.

Il est visible, cependant, qu'on essaye d'agir sur elle par des moyens conformes à notre temps. On ne pensionne plus de ministres, mais on monte des agences de télégrammes, de reportages, on fabrique la fausse nouvelle; on fait faire des articles décourageants. Depuis trois ans, j'en ai vu et lu bien des preuves dans certains journaux que j'ai supposés d'ailleurs inconscients (pour me servir du mot à

la mode). On sait ce qu'est un journal fait de télégrammes. C'est le travail de la mécanique substitué au travail intelligent. Sur beaucoup de points on peut dire que le contrôle des secrétaires de rédaction n'existe plus ou ne s'exerce plus avec la conscience du mandat. En ce moment, donc, les intéressés dont je parle veulent nous persuader que le tsar et l'empereur d'Allemagne sont au mieux en cachette, tandis qu'en Russie on nous dit secrètement disposés à l'entente avec le voisin. D'autres prennent des airs piteux, disant que la France a perdu son rayonnement intellectuel par l'abandon de la Pologne, comme si nos sympathies bruyantes pour les Polonais avaient jamais fait autre chose que les compromettre, en faussant les principes de notre politique extérieure. Tout dernièrement je lisais deux colonnes destinées à nous convaincre que le peuple russe ne connaissait pas même de nom le peuple français et que la bourgeoisie russe l'exécrait. Peu de chose, sans doute, que de telles manœuvres, mais on espère que la goutte d'eau finira par percer la pierre, et on prépare certainement d'autres moyens d'agir sur l'opinion. Nos mœurs électorales le permettent, en tenant à la disposition de la première entreprise venue un personnel de publicité considérable et inoccupé les trois quarts de l'année.

D'Angleterre, je le répète, part le mot d'ordre de la propagande anti-russe. Il n'est pas impossible, il est même probable que l'Allemagne y est pour beaucoup. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle prend les couleurs britanniques, et le premier espion, reconnu homme du monde, d'ailleurs, qui ait été fusillé dans Metz avant l'investissement, portait crânement le plaid bariolé et le bonnet écossais.

Pourtant, l'Angleterre l'assure; elle n'est point engagée dans la Triple-Alliance. La vérité est qu'elle n'y gagnerait pas assez. Elle rappelle en grand ce gentilhomme indécis auquel le Béarnais disait galamment, une veille de combat : *Venez donc voir demain, Monsieur... Et si nous gagnons... eh bien! vous serez des nôtres.*

Je me demande seulement comment elle concilie un rôle si désintéressé avec sa mission protectrice en Italie, celle-là si hautement déclarée. Car, enfin, si elle protège les côtes de cette puissance, elle a pour premier effet de permettre à la flotte italienne d'attaquer librement les côtes qui ne sont point à l'ombre du pavillon britannique. Cela me rappelle qu'en 1888 on fit croire, en Italie (où la crédulité dépasse toute limite), que notre flotte allait quitter Toulon pour brûler la Spezzia. Il n'était pas un officier italien qui ne le certifiât. Et comment auraient-ils pu douter, puisqu'une flotte anglaise vint s'embosser en même temps devant Gênes, avec un fougueux amiral (Hewett, si je ne me trompe), qui répondit martialement au toast

de la municipalité génoise : *Sur terre, nous ne pouvons pas grand chose, mais, sur mer, nous voici prêts à vous prouver ce que nous savons faire.*

Prouver contre qui? On ne le disait point tout haut, mais il n'y avait qu'un nom sur toutes les lèvres, celui des incendiaires supposés de la Spezzia.

Oui, certes, la Méditerranée eut ses incendiaires, mais leur chef ne portait pas un nom français, il s'appelait sir Sidney Smith. Il y a cent ans. La Spezzia n'existait point; Toulon était déjà redoutable. On verra, par la brochure nouvelle de M. Paul Cottin, comment son arsenal fut pillé d'abord et brûlé ensuite. M. Paul Cottin montre aussi, par le témoignage de l'agent secret Méhée de la Touche, comment le gouvernement anglais, qui livra sans pitié ses alliés toulonnais à la guillotine, n'hésita point à subventionner une prétendue bande de jacobins offrant de faire sauter tous les magasins à poudre de France. Et pour revenir à l'Italie, M. Cottin montre encore ce que l'alliance anglaise fit couler de sang dans le royaume de Naples. Tous les crimes de Marie-Caroline furent commis sous la protection anglaise, comme du reste tous les actes de férocité accomplis par l'Espagne sur les captifs des pontons de Cadix et des rochers de Cabrera. C'est le cabinet de Saint-James qui conseille, qui ordonne, qui assure l'exécution des actes de férocité et de déloyauté, dont il laisse à ses alliés tout l'odieux. Le viol des capitulations est son jeu favori. Il ne reconnaît pas plus la convention d'El-Arisch que celle de Baylen, et quand les Turcs battus viendront chercher un dernier refuge à bord de ses navires, c'est la mitraille du bord qui leur répondra. Il les a poussés à l'attaque, il les repoussera dans la retraite, comme il a repoussé les Toulonnais fugitifs et les émigrés jetés à Quiberon. L'ami qui ne peut plus servir est traité en ennemi; on coupe au besoin sa ligne de retraite et on fait sauter ses ponts comme à Nimègue, et on brûle ses navires comme à Anvers. Encore des faits trop peu connus dont le détail se retrouve dans la brochure que nous avons sous les yeux.

Mais vos griefs sont centenaires, dira-t-on. Où s'arrêterait-on, si l'on remontait dans le passé?

Tenons-nous-en, si vous le voulez, à des temps moins éloignés. Parlons du triomphe de l'indépendance de cette Belgique, qui fut, en somme, l'œuvre de Louis-Philippe, ce roi réputé trop pacifique. Pourtant je vois encore la lettre autographe [1] par laquelle il écrit au maréchal Gérard, qui commandait l'armée d'observation : *Passez la frontière! Il faut sauver la Belgique malgré elle et malgré*

[1] Elle est maintenant en la possession de Mgr le duc d'Aumale.

l'Angleterre. L'Angleterre ne voulait point de Belgique alors, et plus tard elle ne manqua pas de croquer les marrons que nous avions tirés du feu.

Louis-Philippe n'eut pas toujours cette énergie, et on le lui a reproché d'autant plus injustement, qu'après lui Napoléon III sacrifia tout à l'alliance anglaise, sans qu'on lui en ait jamais fait un crime. Il envoya, pour elle, une armée complète à la mort, car on peut dire que nos pertes de Crimée dépassèrent de beaucoup le chiffre avoué par les publications officielles. A tout propos, il faisait insérer, dans les journaux anglais, des lettres particulières signées de lui, à tel ou tel particulier anglais, lettres exposant sa politique, affirmant la pureté de ses intentions vis-à-vis de la voisine.

Cette publicité bizarre fut continuée même après 1870; elle n'eût jamais été pardonnée à son prédécesseur. L'Angleterre lui en sut-elle gré? Il faut lire les *Souvenirs de Malmesbury*, et surtout la correspondance de Mérimée et de Panizzi (tous deux porte-voix confidentiels de leurs gouvernements respectifs), pour avoir idée de l'irritabilité quotidienne du ministère anglais et de la déférence avec laquelle le monarque français s'empressait de le calmer. De nation à nation, il est impossible de pousser la jalousie plus loin que ne le fit l'Angleterre et de l'exprimer d'une façon moins supportable.

Les simples mortels qui ne furent point dans le secret des princes se souviennent encore de certains épisodes de la guerre de Crimée. A Constantinople, par exemple, à l'heure où la division Bosquet venait de sauver les débris de l'armée anglaise écrasée à Inkermann, l'ambassadeur Redcliffe nous traitait en ennemis. Obtenions-nous un terrain, comme celui de Galata-Séraï, indispensable au parc d'un certain nombre de voitures du train, l'Angleterre intervenait pour faire révoquer en sa faveur la concession; elle ne mettait rien sur l'emplacement conquis, mais elle nous en privait. C'était assez pour elle.

Entre Italiens, on s'assassinait alors dans la rue de Péra, au coucher du soleil. Cela se passait entre Européens devant la police turque qui, les mains liées par les capitulations, laissait les tueurs fuir, pendant que leurs victimes agonisaient dans le ruisseau sous les yeux des badauds. Pour mettre fin à de telles sauvageries, la France voulut installer à ses frais un poste de police. Elle loua une boutique vide pour y loger trois gendarmes et un brigadier. Mais Redcliffe aimait encore mieux le règne des bandits; il fit tout pour empêcher la prise de possession. Des inscriptions françaises, destinées à montrer aux Français la route d'une caserne lointaine, avaient suffi même pour lui porter ombrage, et il fallut je ne sais combien de séances d'une commission mixte pour obtenir la licence

de mettre sur un écriteau ces quatre mots : *Route de Daoud-Pacha.*

Je me perds dans des détails misérables, mais leur petitesse même donne une idée de la largeur de vues, de l'esprit conciliant qui présidaient à nos relations avec de tels alliés, et je ne fus pas surpris le jour où je vis un pauvre petit fantassin, crotté jusqu'à l'échine, s'écrier sur le pont de Galata, en montrant un prisonnier russe : *C'est ceux-là que nous aurions dû aider!*

Morny fut, plus tard, du même avis que le fantassin, et son influence sur Napoléon s'y brisa.

A l'heure présente, nous nous flattons de la tenir, cette alliance russe, et ceux qui nous opposaient la prophétie fameuse : *L'Europe sera républicaine ou cosaque*, commencent à s'apercevoir que, comme toutes les prophéties, celle-là admet deux sens opposés, *ou* pouvant s'interpréter d'une façon relative, comme d'une façon absolue.

Si les journaux daignaient parler des livres comme il convient, tout le monde saurait, du reste, que cette alliance franco-russe fut annoncée nettement, en 1857, par Bismarck. Ouvrez la traduction que Lang a faite de ses *Lettres politiques* et vous y lirez ceci :

« *Il est probable que tôt ou tard, en tout cas dès que les relations entre la France et l'Angleterre se refroidiront, une alliance franco-russe résultera du décousu actuel de l'Europe, sans que nous puissions l'empêcher* (2 *juin* 1857). »

A Wildbad, l'empereur de Russie a dit au roi de Wurtemberg : « *Je ne m'engagerai plus à tout jamais dans une alliance à trois contre la France* (7 juillet 1857). »

M. de Bismarck ne s'en est pas tenu à ces prévisions, à ces constatations vérifiées par la suite des faits. Il a préconisé, plus au long, dans un mémoire à Manteuffel, un projet d'alliance franco-prusso-russe, avec la Prusse servant de trait d'union entre les deux puissances à redouter pour elle, si elle ne leur servait d'intermédiaire obligé. Les considérants sont à lire, à méditer; ils sont si vrais qu'ils devraient suffire pour nous unir indissolublement à la Russie. D'autre part, il est certain que l'amitié russe nous expose à l'inimitié anglaise; mais, en vérité, je me demande si elle n'est pas moins à craindre que son amitié.

Amis, nous l'étions en 1870, ce qui n'a pas empêché le grand journal anglais, le *Times*, de nous détacher ce dernier coup de pied, dès qu'il nous a vus renversés :

Dans la crise actuelle, il ne s'agit pas pour les Allemands de montrer de la générosité ou de la pitié, ou d'accorder à l'ennemi vaincu

un pardon magnanime. Il n'existe pas de loi dans le monde, à ma connaissance, qui autoriserait la France à conserver les territoires qu'elles a volés autrefois, quand les propriétaires dépossédés ont mis la main sur le voleur. Les Français se plaignent amèrement, à ceux qui veulent les écouter, de se voir exposés à des pertes qui menacent leur honneur, et ils demandent avec instance qu'on ne déshonore pas la pauvre France, qu'on lui laisse son honneur intact. Mais est-ce pour la France un moyen de sauver son honneur que de refuser de payer les vitres du voisin qu'elle a cassées? Ce qui a causé du préjudice à son honneur, c'est justement d'avoir cassé les vitres du voisin, et cet honneur ne peut plus être réparé que par un profond repentir et par la résolution sincère de ne pas recommencer. Pour le moment, je le dis hardiment : jamais la France ne m'a paru si insensée, si misérable, si blâmable, si méprisable que maintenant qu'elle ne veut pas voir les choses sous leur véritable jour, et qu'elle refuse d'accepter le malheur qu'elle s'est attiré. Un gouvernement qui ne vit que de tromperies et qui aime mieux prolonger et augmenter l'effusion du sang que de sacrifier sa dictature en même temps que cette étrange utopie d'une république, voilà le spectacle que nous offre ce pays. En vérité, il est difficile de dire si jamais une nation s'est couverte de tant de honte.

Valentin Busch, le secrétaire rédacteur de M. de Bismarck, écrit ensuite : *Nous ne pouvions mieux désirer que cet article.* Et cet article ne fut pas le seul. Nous en lûmes un autre introduit à Paris pendant le siège, où il était dit : *La résistance des Français est un acte de folie qu'il faut réduire par la famine, le fer et le feu.*

Notez bien que, avant la guerre, le gouvernement français avait, pour le cabinet britannique, la déférence constante, servile, en quelque sorte, dont j'ai parlé. Et je n'ai rien exagéré. Ouvrez encore le journal de Busch (*Le comte de Bismarck et sa suite*), vous lirez au bas de la page 263 ces mots du chancelier : SI, AU COMMENCEMENT DE LA GUERRE, LES ANGLAIS AVAIENT DIT A NAPOLÉON : IL N'Y AURA PAS DE GUERRE, — IL N'Y EN AURAIT PAS EU.

Et comme nous l'avons vu, M. de Bismarck ne parlait point à la légère. Il se rappelait le passé aussi bien qu'il lisait dans l'avenir. Sa haine pour la France ne l'aveuglait pas au point de lui faire aimer l'Angleterre, parce qu'il savait très bien que celle-ci sera l'éternelle ennemie de toute puissance ayant une flotte, un commerce et une industrie.

« *L'Angleterre*, écrivait-il à Manteuffel, le 2 juin 1857, *ne peut favoriser ni le développement de notre industrie ni celui de notre flotte et de notre commerce maritime.* »

Il savait également que tous les moyens lui étaient bons pour tuer la concurrence du continent. On le voit par cet autre passage d'une lettre du 18 mai 1857 :

« *Menacer les Etats étrangers à l'aide de la révolution est, depuis une assez longue série d'années, le métier de l'Angleterre.* »

On sait, de reste, que les pires révolutionnaires étrangers ont toujours une place réservée au foyer de l'hospitalité britannique, mais ces moyens secrets n'excluent point les menaces officielles prodiguées par sa diplomatie, menaces auxquelles le Maroc fut tout récemment en butte. Bismarck les a jugées également par cette autre phrase que j'ai retrouvée dans une dépêche du 25 juillet 1854 :

« *L'Angleterre nous menacera tant qu'elle comptera réussir par ce moyen, mais s'il fallait passer de la menace à l'exécution, le matamore se transformerait en froid calculateur.* »

En 1871, Bismarck n'avait pas varié d'opinion :

« *Non, il n'y a rien à craindre de ces gens-là*, disait-il (*Busch*, page 263)... *comme, il y a quatre mois, il n'y avait rien à en attendre.* »

Il savait que l'Angleterre ne pouvait supporter aucune élévation à côté de la sienne : « *Ils en veulent à la petite Prusse de grandir*, écrit-il encore, page 446. *Pour eux, c'est un peuple qui n'est là que pour faire la guerre à leur solde...* »

On le voit; toutes les flatteries du *Times* n'auraient pu endormir les vieilles défiances du chancelier, qui avait écrit dès le 16 juin 1854 :

« *Pour les intérêts allemands, l'accroissement de l'autocratie anglaise sur mer est plus dangereuse que les Cosaques.* »

Les extraits justificatifs que je viens de multiplier suffisent à prouver que les différentes nations se traitent absolument comme certaines gens du monde dont l'exquise politesse déguise mal une mésestime réciproque. Toutefois, tel n'est pas l'objet de la thèse soutenue par la brochure de M. Paul Cottin. Il s'est borné à prouver et il prouve, par un enchaînement remarquable de faits fortement déduits, ingénieusement groupés, que l'alliance de l'Angleterre ne fut pas moins à redouter que son inimitié. M. Cottin s'est dispensé de conclure, parce que la conclusion découle de son exposé : si le concours actif du cabinet de Saint-James est jamais acquis à l'Allemagne, à l'Autriche et surtout à l'Italie, il se fera chèrement payer.

LETTRES DU PRINCE DE TALLEYRAND

ADRESSÉES

A M. DE BACOURT

La correspondance du prince de Talleyrand avec M. de Bacourt fait bien connaître l'illustre diplomate tel qu'il était dans la vie intime, incomparablement bon et de la plus aimable humeur. On voit qu'à côté de cet esprit puissant, il y avait des sensibilités et des tendresses touchantes; sans cesse occupé de l'avenir et du contentement des siens, il ne permit jamais à l'égoïsme de la vieillesse de pénétrer dans son cœur.

Il est à remarquer que si, durant sa longue et transcendante carrière, il se montra souvent indépendant et variable au point de vue politique, il resta toujours fidèle à ses amitiés, et sa protection s'étendait autour de lui avec autant de sagesse que de dévouement.

Si, d'ailleurs, on veut juger avec impartialité les actes de M. de Talleyrand, ne doit-on pas estimer que ses fautes furent largement compensées par les services rendus à la France dont il fut, en toutes circonstances, le serviteur habile et victorieux.

Il est certain que si M. de Talleyrand était né un siècle plus tard, il eût été acclamé comme sauveur de la patrie, au lieu d'être accusé de trahison et de félonie; mais chacun appartient à son époque, et l'histoire ne lui pardonnera pas de s'être arrogé le droit de juger ses divers souverains et de mesurer sa fidélité à la valeur de leurs actes, car, intervertissant les rôles, il entendait changer ses rois comme un roi change ses ministres.

Jusqu'à son dernier jour, M. de Talleyrand aima son pays d'un amour juvénile fait d'enthousiasme, de sollicitude et d'orgueil. Ce sentiment profond et ardent grandissait chaque fois que la France subissait des revers; il s'identifiait alors plus étroitement à elle, acceptant sa défense quand sa cause semblait désespérée; et ne fléchissant en face d'aucune tâche, il ne reculait devant aucune responsabilité.

Aussi sa douleur serait-elle grande si, aujourd'hui, il voyait la nation qu'il a tant aimée donner à l'Europe entière le lamentable spectacle de ses plaies et de sa désorganisation matérielle et mentale.

Une grande impartialité de jugement, jointe à sa haute et ferme intelligence, fit la force de M. de Talleyrand. Il voyait les choses telles qu'elles étaient et, appréciant les hommes sans passion ni prévention, il savait, avec une rare sagesse, tirer parti des événements mêmes les plus désastreux; il siégeait en dehors de la lutte, se tenant à côté des combattants pour juger les coups et en profiter. Il ne se laissa entraver par aucune affection ni aucun lien politique, ne plia devant aucun maître et ne servit avec une inviolable fidélité que « sa maîtresse » : la France!

Il serait encore à l'heure qu'il est « l'homme du jour », aussi utile à ses survivants qu'à ses contemporains, car son esprit ne pouvait rester en arrière et avec son génie d'homme d'État il eût dirigé le torrent.

Dans cette grande figure historique une chose très particulière est à remarquer, M. de Talleyrand, qui savait si bien imposer sa volonté à tous, faisant plier empereurs et rois selon ses vues et ses calculs, fut pour son propre compte souple et plus soumis qu'il ne le fallait dans les circonstances capitales de son existence privée. Evêque malgré lui, marié contre son gré, il ne résista que faiblement lorsque sa destinée était seule en jeu. Cette contradiction entre son caractère politique et sa conduite personnelle est une énigme difficile à expliquer.

J'ai vu M. de Talleyrand, en 1836; c'était un soir de juillet, et sur la place de la Concorde, le feu d'artifice, tiré en l'honneur « des Glorieuses », illuminait les fenêtres de l'illustre vieillard qui, après avoir si puissamment soutenu et protégé la dynastie d'Orléans, lui resta fidèle jusqu'à sa dernière heure par cette seule raison que, à ses yeux, le roi Louis-Philippe était le souverain constitutionnel qui convenait à la France.

Le prince, m'ayant prise dans ses bras, m'interrogeait et me fit longtemps « causer ». Il ne se doutait guère que l'enfant qu'il accueillait avec tant de bonté serait, dans un avenir lointain, heureuse et fière de se faire, en toute occasion, le champion de sa grande mémoire.

Comtesse DE MIRABEAU.

London, 26 septembre 1831.

C'est une singulière manière de dire à quelqu'un que l'on a beaucoup d'amitié pour lui que de l'engager à prolonger son absence; j'use de ce nouveau moyen, et je vous prie, mon cher

Bacourt, de ne pas penser à revenir à London avant le 3 ou 4 octobre.

Mme de Dino a un gros rhume dont elle sera quitte demain; Pauline est à la campagne chez ses amies Cooper, elle y passe la semaine.

Buvez vos eaux, marchez beaucoup, ne vous ennuyez pas trop, et revenez-nous avec le teint de miss Bayot. Adieu jusqu'au 3 octobre. Mille amitiés.

TALLEYRAND.

London, 11 juin 1832.

Je suis bien en tort avec vous, mon cher Bacourt; mais la vérité est que je ne savais trop où vous prendre, et il me semblait qu'en hasardant de vous écrire à Bruxelles, c'était donner à votre voyage une importance inutile.

Je vous remercie de m'avoir écrit au moment de l'arrivée de Mme de Dino à Paris, j'en étais extrêmement inquiet; je savais Paris en état de siège et rien de plus; harassée de fatigue, que de douleurs a dû éprouver son pauvre côté sur cet infâme pavé des routes de France! Sir Harry Hartfort est venu tous les jours me demander de ses nouvelles; tout le monde, ici, est occupé d'elle. Toutes les questions qu'on me fait sont des questions d'intérêt. J'ai été obligé de laisser ma porte ouverte, parce que j'avais trop de lettres auxquelles il fallait répondre.

Par bonheur, Karff la connaît depuis longtemps et il l'a traitée dans plusieurs crises. Vous me dites, dans votre lettre d'aujourd'hui, qu'elle est mieux. Dieu en soit loué! Je viens de passer de cruels jours.

Ce n'est qu'après l'arrivée de M. Davaut que je fixerai mon départ. Je ne resterai pas plus de deux jours avec lui et j'irai aussi vite que je le pourrai, car j'ai un grand besoin de revoir la malade.

Adieu; mille amitiés.

TALLEYRAND.

Rochecotte, 10 septembre 1832.

Je suis à Rochecotte, où je me plais beaucoup; la vie qu'on y mène d'abord, l'air qu'on y respire, la politique qui reste au loin, tout m'y convient. Mme de Dino ne se porte pas mal; elle reprend, et moi, je crois que j'ai plus de force et que je dors mieux.

Mon projet est de rester ici jusqu'au 28 septembre et d'arriver, à Paris, le 30 ou le 1er octobre. Là, je fixerai le jour de mon départ pour Londres, le tout sans me presser.

Écrivez-moi vos projets; n'étranglez aucune de vos affaires; faites-les de votre mieux, et puis, venez; je serai charmé de me retrouver avec vous.

Adieu; mille amitiés. TALLEYRAND.

La lettre dont je vous ai parlé venait de Londres.

Paris, 2 octobre 1833.

Mon cher Bacourt, je n'ai que le temps de vous écrire quatre mots; votre conduite a été fort approuvée ici : le duc de Broglie a trouvé que vous aviez fait, et fait avec réserve, tout ce que les circonstances prescrivaient à un bon esprit. On doit vous l'avoir écrit.

Faites des amitiés de ma part à toute notre jeunesse; j'ai parlé ici de leur zèle, de leur capacité et même de leur ancienneté. Quand on s'est lié les mains avec des règlements, l'action n'est pas commode.

La mort du prince Auguste [1] vous a fait un chagrin auquel j'ai pris beaucoup de part.

Adieu; mille amitiés. TALLEYRAND.

Je quitte Paris demain, je le laisse occupé d'une grande nouvelle; la mort du roi d'Espagne est un événement qui exige de grands soins diplomatiques.

Valençay, 1er novembre 1833.

Mon cher Bacourt, je vous écris aujourd'hui uniquement pour vous prier de vous charger de quelques commissions. Mes uniques affaires aujourd'hui sont des plantations. Nous sommes au 1er novembre et pour ce genre de choses, il ne faut pas se mettre en retard. Quand on allait au *Foreign Office*, on ne courait pas ce danger-là, mais ici, c'est fort différent. J'ai besoin d'un sac de graines de pins d'Écosse; vous voudrez bien vous faire rembourser par Calmach du prix de cette petite acquisition sous les ombrages de laquelle je me promène déjà, car je vois dans quarante ans mes pins superbes. Il me faut encore du jonc indien; Mme de Dino a dû vous l'écrire.

Vous allez avoir en Angleterre, un peu sous votre protection, un jeune homme qui a, je crois, de la valeur; il est destiné à être ingénieur et a fait de bonnes études. J'ai connu son père; c'était un homme de mérite, il s'appelait Peties; l'empereur en avait fait un ministre à Milan. Je crois que le père avait été un commissaire des guerres fort distingué.

[1] Le prince Auguste d'Arenberg.

Nous avons ici un temps superbe; voilà les saisons qui se mêlent aussi d'être bouleversées.

Faites, je vous prie, toutes mes amitiés au prince Estherazy et rappelez-moi au souvenir du prince de Lieven, de M. de Bulow, et de M. de Wissemberg. Croient-ils que le roi de Hollande sera amené à finir par la dissolution des états généraux? Je voudrais savoir leur véritable opinion à cet égard, car, moi, je n'en ai aucune.

Ma santé n'est ni bonne ni mauvaise; on me dit que je me porte bien, et je veux le croire.

Adieu; mille amitiés.

TALLEYRAND.

9 décembre 1833.

Le sort en est jeté, mon cher Bacourt, et nous serons à Londres avant le 20 décembre. Si vous avez besoin de quelque livre ou de toute autre chose, vous avez le temps de me le mander et je ferai exactement vos commissions.

Je serai charmé de me retrouver avec vous; je dois espérer que j'emporterai la nomination de M. Bernier et une promesse pour M. Le Couteulx, mais cela n'est pas fait, et si on finit par le faire, ce sera avec une grande répugnance. Je ne céderai pas.

Adieu; mille amitiés.

TALLEYRAND.

Mme de Dino arrive aujourd'hui.

Paris, 25 août 1834.

Mon cher Bacourt, je vous ai quitté le cœur fort triste, vous n'étiez plus gravement malade, mais vous ne faisiez qu'entrer en convalescence; Mme de Dino était encore très souffrante, et en venant en France, je ne savais guère où j'allais. On me mande que vous êtes mieux, que Mme de Dino arrive, cela me rend la tranquillité, le reste est secondaire et s'arrangera.

Je vous envoie une lettre pour Lisbonne qui a été remise chez moi et que vous voudrez bien faire partir par la première occasion.

Je n'ai pas encore vu M. de Lieven, j'étais sorti lorsqu'il est venu chez moi.

Le voyage du roi ne sera décidé que demain. C'est la santé du maréchal Gérard qui occasionne l'incertitude.

Mille amitiés.

TALLEYRAND.

Pauline [1] se porte bien; elle n'a point de mal à la tête; ce soir, elle va à l'Opéra.

[1] Pauline de Talleyrand-Périgord, mariée en 1839 au marquis de Castellane, et morte en 1891.

Paris, 26 août 1834.

Mon cher Bacourt, voici une lettre pour Saint-André, c'est son père qui me l'envoie; veuillez la lui remettre. Si je reçois ici l'acte de demande de chacun des décorés, je ferai expédier l'autorisation et ce sera une affaire finie.

Le service rendu à la négociation par M. Charles Calmach est celui de traducteur de confiance et choisi par moi.

La saison est encore belle; travaillez peu, promenez-vous beaucoup, les affaires vous en donnent, en ce moment, le temps. Je ne crois point au voyage du roi; la saison est trop avancée.

Mme de Dino m'écrit de Calais; elle a moins souffert de la traversée qu'elle ne le craignait.

Je vous écrirai probablement demain matin.

Mille amitiés TALLEYRAND.

Paris, 3 septembre 1834.

Mon cher Bacourt, nous voilà fixés : Mme de Dino est partie hier et moi je partirai dans un quart d'heure.

J'espère que votre première lettre m'apprendra que vous êtes souvent à la campagne; c'est l'air qui vous remettra tout à fait.

Pauline tousse toujours un peu; il faut croire que Valençay, et l'exercice du cheval, que Marjolin lui recommande, feront raison de ce petit malaise; elle dort et mange bien.

Il y avait dans mon salon d'en bas une écritoire emballée que lady Jersey envoyait avec un rouleau à Mme Apponyi. J'ai retrouvé le rouleau, mais l'écritoire manque; faites-moi le plaisir de savoir si elle ne serait pas restée dans quelque coin.

Adieu; mille amitiés.

TALLEYRAND.

Valençay, 24 septembre 1834.

Mon cher Bacourt, les santés se raccommodent un peu ici; aussi je voudrais bien vous y voir. Pauline n'a plus de maux de tête; Mme de Dino souffre peu; elle ne dort pas encore bien, mais tous les jours gagne quelques heures. Il n'y a en retard que mes jambes que je frotte dans de l'esprit-de-vin étendu dans de l'eau presque bouillante. Je demande à ce remède, qui est un peu violent, non pas de me donner ce jarret que lady Tankerville admire tant dans M. Poulet Tompson; je n'ai pas tant d'ambition, mais seulement de me faire marcher quelques moments sans douleur.

Il me semble qu'on est décidé à ne pas intervenir en Espagne, —

mon opinion à cet égard a été très positive ; — intervenir dans un pays en révolution, c'est prolonger ses souffrances et rendre son mal contagieux.

Je vous prie d'envoyer à lord Grey, qui est à présent je ne sais où, la lettre ci-jointe. J'écrirai demain à lady Jersey et au bienveillant perturbateur lord Holland.

Adieu ; mille amitiés. TALLEYRAND.

Valençay, 4 octobre 1834.

Mon cher Bacourt, le chancelier de la Légion d'honneur m'adresse une lettre pour vous ; il croit avec raison que j'aurai du plaisir à vous envoyer une chose qu'il suppose devoir vous être agréable.

Mme de Dino se porte mieux, mais elle n'a pas encore retrouvé le sommeil, dont elle a tant de besoin ; elle fait supérieurement son métier de grand'mère. J'espère qu'elle remettra dans deux jours les deux enfants qu'on nous a laissés dans les mains de leur père et de leur mère qui seront revenus de Paris.

Je vous céderais volontiers un peu de notre beau temps et de l'air léger que nous avons ici ; je suis convaincu que cela rétablirait tout à fait votre santé.

Les affaires du moment doivent vous permettre d'aller à la campagne ; vous savez que les départements sont actuellement toujours pressés ; il ne faut pas prendre trop au sérieux leur ardent désir d'avoir des informations ; le temps que l'on se donne ne gâte jamais rien à une dépêche.

L'abaissement où sont les pouvoirs et les choses portent au dégoût les personnes qui ont l'âme élevée ; ne vous laissez pas aller à cette disposition-là ; elle ne remédie à rien, et elle est mauvaise pour soi-même.

On me dit que j'aurai bientôt une longue lettre de vous ; je l'attends.

Mille amitiés. TALLEYRAND.

Valençay, 4 novembre 1834.

Je vous remercie, mon cher Bacourt, de tous les vœux que vous avez la bonté de former pour moi ; j'ai bien besoin de compter sur l'amitié de quelques personnes dans un moment où mon cœur vient d'éprouver une grande peine. Mme de Vaudémont et Mme de Tyeskiewich sont une partie de moi-même que j'ai perdue. Je sais bien que depuis quelque temps tout annonçait une fin prochaine,

mais le moment de l'éternelle séparation n'en est pas moins pénible; jamais on n'est préparé pour cette dernière heure!

Je vais mettre les mitaines que vous m'envoyez; elles me seront fort utiles dans la vie de dehors que je mène autant que mes jambes me le permettent. J'ai fait beaucoup de remèdes différents pour leur donner de la force. Je crois que mes quatre-vingts ans leur ôtent plus que l'esprit-de-vin dans lequel je les baigne ne leur donne.

Le voyage que Mgr le duc d'Orléans a fait ici s'est très bien passé. Il a eu beaucoup de bonne grâce; il avait l'air de se plaire à Valençay. M[me] de Dino a trouvé de la force pour suffire à tout, et pour être bien pour tout le monde; certainement, sans elle, je ne m'en serais pas tiré.

Je crois que c'est M. Molé qui remplacera le maréchal; du moins c'est lui qui, aujourd'hui, a le plus de chances.

Pauline se porte très bien, et monte à cheval tous les jours.

Adieu; mille amitiés.

TALLEYRAND.

Je ne sais pas encore quand je retournerai à Paris.

Valençay, 18 novembre 1834.

J'ai, mon cher Bacourt, cédé aux circonstances, obéi à mon âge, et donné ma démission. Nous voilà donc séparés, mais, j'en suis sûr, jamais désunis. Je puis vous dire aujourd'hui ce que l'on ne dit pas quand on doit se revoir le lendemain. Vous me laissez emportant une grande considération pour votre caractère et une grande estime pour votre excellent esprit et pour votre cœur, qui est placé haut. Je ne sais à présent si vous disposez de quelque chose en disposant de moi, mais, petite ou grande, difficile ou aisée, je suis prêt à faire toute démarche que vous m'indiqueriez et qui serait utile à votre avancement et à votre avenir.

Je ne connais pas mon successeur au moment où je vous écris, mais je vous engage à n'indiquer encore aucun désir d'absence. Être utile et malade, voilà comment vous devez vous poser vis-à-vis du ministre quelconque qui arrivera. Dans quelques mois, peut-être quelques semaines, il y aura autre chose à faire.

Je reste ici pour rendre les derniers devoirs à M[me] Tyeskiewich; elle sera enterrée à Valençay, le 20 de ce mois-ci. Je resterai encore quelques jours après notre triste cérémonie à laquelle doivent assister le prince Etzantowiski et quelques autres Polonais. J'irai ensuite à Paris, de manière à ne pas me trouver à l'ouverture

des Chambres. Ma démission donnée, j'ai pensé qu'il fallait passer par Paris, y rester quelques jours avant d'aller à Rochecotte.

Je vous engage à m'écrire, par estafette, chez M. Hottinguer, sous une double enveloppe lorsque vous aurez quelque chose d'important à me dire. MM. Baring se chargeront avec plaisir de vos lettres et avec une parfaite exactitude.

J'écris à lord Holland; vous voudrez bien lui remettre ma lettre. Il est inutile de lui dire que la bonté n'est rien si elle n'est unie à la force.

Adieu, je vous aime bien sincèrement.

TALLEYRAND.

Mandez-moi ce que l'on dit de ma démission. Faites mes amitiés au comte de Meden; dites un mot d'adieu, d'affection et de souvenir à M. Bernier de ma part. Dites à M. Calmach que je lui écrirai par le premier courrier.

Valençay, 23 novembre 1834.

Mon cher Bacourt, je vous envoie une lettre au duc de Wellington que vous voudrez bien lui remettre vous-même. Vous lui direz que vous vous chargerez, s'il le désire, de sa réponse, que vous me ferez parvenir par la voie des Baring et de MM. Hottinguer. Mme de Dino joint à mon paquet des pièces et des explications qui vous mettront parfaitement au courant de ce dont il s'agit. Ce n'est pas à quelqu'un d'aussi prudent que vous que je recommanderai de serrer ces papiers dans votre portefeuille le plus particulier. Dans ma correspondance avec Londres, je n'en parle à qui que ce soit. Mandez-moi exactement l'impression que la lecture de toutes ces lettres aura faite sur le duc. Vous aurez assez de ma prose à lire pour que je ne vous écrive pas une lettre plus longue.

Mille amitiés. TALLEYRAND.

Valençay, 24 novembre 1834.

Mon cher Bacourt, je vous envoie deux lettres que je vous prie de faire remettre.

Dans la lettre par laquelle je donne ma démission, j'indique pour mon successeur M. de Rayneval. C'est, dans mon opinion, le plus adapté aux circonstances. Le duc le connaît, il a travaillé avec lui du temps de M. de Richelieu, et il lui a conservé de bons souvenirs; il sait mieux que personne les affaires de la Péninsule; et puis, une meilleure raison encore, c'est que vous préféreriez avoir des rapports avec lui; j'insiste beaucoup sur ce choix.

Je ne sais pas encore quand nous quitterons Valençay. Quoique le temps se gâte, je ne suis pas pressé d'aller à Paris; Mme de Dino n'en a pas plus d'envie que moi. Elle a souffert des reins tous ces jours-ci, mais aujourd'hui, elle est beaucoup mieux. Pauline tousse un peu. Je ne parle pas de moi; je n'ai plus de santé, mes jambes m'ennuient.

Adieu; mille amitiés. TALLEYRAND.

Paris, 23 décembre 1834.

Je suis décidé, mon cher Bacourt, à ne quitter Paris qu'avec un engagement formel pour la place de Munich, me réservant à transiger en acceptant celle de Carlsruhe, et en disputant sur celle de Dresde.

Vos lettres, reçues ce matin, ont plu beaucoup, même votre lettre confidentielle. Soignez-vous et ne vous tourmentez pas.

Je me crois sûr de Carlsruhe, mais je n'abandonne point mes autres demandes. Vous n'aurez que cela de moi aujourd'hui.

Mille amitiés.

TALLEYRAND.

Nous dînons ce soir chez M. de Rigny.

Paris, 23 décembre 1834.

Je crois, mon cher Bacourt, que vos affaires sont arrangées à peu près comme vous le vouliez. M. de Pontois vous remplacera comme secrétaire chargé d'affaires. Vous avez, j'ai, Mme de Dino a la promesse de Carlsruhe qu'on fera vaquer le plus tôt possible, et cela ne veut pas dire plus de trois mois. Votre congé n'a pas de terme; je parlerai demain à M. Bernier du traitement qui vous sera conservé pendant votre congé.

Je vous engage à ne penser qu'à votre santé. J'ai bien peur que vous n'ayez pas, à Londres, Rayneval comme ambassadeur. Il est question de Sebastiani; ceci est pour vous seul, c'est la grande prédilection du roi.

Mille amitiés. TALLEYRAND.

24 décembre 1834.

Mon cher Bacourt, je vous écris quatre mots par M. Pontois. C'est sa liaison avec vous qui a déterminé le choix, et cela me convient.

J'ai à vous demander des commissions d'étrennes; cela vous

ennuyera, mais je suis accoutumé à abuser de votre complaisance.

J'ai besoin de trois ou quatre, même cinq volumes de livres de jour de l'an avec de jolies gravures, et de trois robes. Je mettrai au tout jusqu'à cinquante louis, mais pas plus.

Nous sommes tous en désordre : Mme de Dino enrhumée, Pauline aussi, et moi, avec une défaillance générale, une faiblesse de corps et de jambes qui m'est insupportable.

La jeune Mme de Chalais, charmante personne que nous aimons beaucoup, est à la mort.

Adieu; mille amitiés.

TALLEYRAND.

Lorsque vous viendrez à Paris, vous descendrez chez moi. Je vous réserve l'appartement d'Alava, qui arrive aujourd'hui.

Paris, 30 décembre 1834.

Mon cher Bacourt, je n'accepte point vos motifs pour ne pas venir descendre ici. Nous y serons ou nous n'y serons pas; cela ne dérange qui que ce soit; vous logerez où demeurait Alava. Il n'y a point à monter. Votre domestique sera près de vous, et votre calèche sous une bonne remise. Vous ne serez loin d'aucunes de vos affaires. Les Tuileries sont à quatre pas; vous y prendrez l'air. Les Affaires étrangères seront à votre porte. J'exige que ma maison soit la vôtre.

Les rhumes vont mieux, ou plutôt les enrhumées. Cette petite bourrasque de l'hiver a eu son cours, et elle finit.

Adieu; mille amitiés.

TALLEYRAND.

Dites à Calmach qu'il n'a pas beaucoup de peine à se donner pour faire des arrangements avec M. Pontois, car je crois que mon successeur sera nommé dans peu de jours, et celui-là n'est pas de ceux qui refusent.

Voilà une lettre pour M. Peel.

23 juin 1835.

Mon cher Bacourt, je viens de recevoir votre lettre du 15. Je l'ai parcourue avant de la lire pour y chercher de vos nouvelles; il n'y en a pas un mot: aussi ma lettre commencera-t-elle par un reproche. J'espère que ce sera le dernier que j'aurai à vous faire.

Nous venons de passer ici quinze jours assez doucement; vous vous y seriez plu, à ce que je crois; le temps était suffisamment

beau; la maison est entourée de beaux gazons et de magnifiques arbres; cela et une administration éclairée et douce, comme celle du régisseur que j'ai ici, repose l'esprit et les yeux. Je quitterai ce joli et frais endroit le jour où partira M[me] de Dino. Mon projet est de retourner par Paris pour y voir M[me] de Laval, qui y revient, frappée encore par la perte d'une de ses petites filles, tout élevée et précisément de l'âge de Pauline. La pauvre enfant meurt, en vérité, faute de soins; son père est fou; cela explique tout, en ne faisant rien comprendre, c'est vraiment déplorable. M[me] de Laval désire me voir; à nos âges, quand on a quelque douceur à s'apporter, il ne faut rien remettre au lendemain. Je serai jeudi 25 à Paris; j'aimerais mieux la voir partout ailleurs, mais c'est là qu'elle va. Les interprétations des journaux sur mon voyage ne m'arrêtent pas; je ne resterai que quatre ou cinq jours dans notre déserte maison, et je la quitterai pour aller à Bourbonne avec Pauline, qui est toujours bien douce, quoiqu'elle soit mangée de cousins.

Je viens de recevoir le sixième volume des *Mémoires* de Mirabeau; il s'y trouve une citation de M[me] de Staël que le temps actuel fera remarquer : « Chacun doit être dans ses droits pour être dans sa sincérité; la contrainte morale imposée au chef d'un gouvernement ne saurait fonder l'indépendance constitutionnelle de l'État. »

N'est-ce pas curieux, et comment cela n'a-t-il pas été relevé depuis le mois de novembre?

Adieu; mille amitiés.

TALLEYRAND.

Bourbonne, 16 juillet 1835.

Je suis charmé, mon cher Bacourt, de vous savoir à Baden. Le médecin d'ici qui, comme tous les médecins d'eaux, ne vante que les siennes, m'a dit qu'il y avait très peu, et peut-être point de mal au foie qui ne fût guéri à la longue par l'usage des eaux de Baden; il prétend même que c'est le seul remède efficace, et que, dans sa petite clientèle, il pourrait citer une quantité d'exemples de guérison complète, dues aux seules eaux de Baden. Celles que je prends ne sont peut-être pas aussi salutaires, mais elles ont une autre illustration : « Nous nous appelons Bourbonne, parce que quelque Robert, qui avait acquis des droits sur le Bourbonnais, a donné le nom de Bourbon à tous ses descendants, et que ce pays-ci a été, je ne sais quand, Bourbonnais, et que tous les Bourbon-l'Archambault, Bourbon-Lancy, et le Bourbonne où je suis, veut dire, en vieille langue celtique peut-être, eau chaude. » Voilà de

l'érudition de mon médecin, qui n'est pas très habile et assez ennuyeux; la mienne me dit que je suis destiné à aller tous les ans à quelque berceau de la maison de Bourbon, car Bourbonne est aussi un berceau, tout comme Bourbon-l'Archambault, où j'ai été une vingtaine d'années, et il me semble même que je pourrais compter le berceau un peu sale que j'ai vu en juillet 1830. Si, en 1814, on avait un peu plus oublié le vieux berceau, on ne serait pas à Prague.

J'en suis à ma septième douche, Pauline à sa troisième, qui l'enchante; elle croit déjà que cela lui fait du bien, que cela la rend plus légère. Tous les soirs elle joue avec nous au whist, — c'est une partie dont M[me] de Lieven serait digne.

Je ne sais rien de Paris : Sebastiani, à ce qu'on dit, vient bientôt ici pour retrouver son ancienne gaieté. La gaieté dont il parle n'est pas de mon temps.

Adieu, diminuez ces applications de sangsues que les petits médecins conseillent toujours; buvez de l'eau et promenez-vous sans penser à l'avenir, parce qu'il n'y en a plus de raisonnable pour deux générations au moins.

Mille amitiés.

TALLEYRAND.

Bourbonne, 28 juillet 1835.

Il me semble, mon cher Bacourt, que les eaux de Bourbonne font quelque chose à mes jambes : les rues, ici, sont mal pavées, la maison que j'habite mal carrelée, et cependant je ne suis pas tombé une seule fois. Il est vrai que les *prends garde* de Pauline sont fréquents, et j'aime à reconnaître l'utilité dont m'est cette charmante petite créature.

J'ai mandé à M[me] de Dino le vrai sur la mission de M. de Rigny. Le succès le fera momentanément ambassadeur à Naples. Il ne me revient rien sur l'époque à laquelle M. de Broglie, ou *plutôt* M. Guizot, s'occupera des affaires étrangères. Rigny, qui, par sa position et par sa nature, est très bon fureteur, n'a aucune idée à cet égard. Je désirais savoir son opinion pour en avoir moi-même une sur votre voyage de Genève. Il me paraît, à la fête de la commémoration près, sans aucun inconvénient, et la fête a l'inconvénient d'être un encombrement, mais pas d'autre.

Rayneval, après avoir demandé à toute force l'intervention sur une grande échelle, se rabat à demander dix ou douze mille hommes, et il finit, dans sa dernière dépêche, par demander son rappel. Si l'on accepte sa démission, voilà de quoi donner à M. de

Broglie l'occasion et le moyen de faire son travail diplomatique.
Mille amitiés.

TALLEYRAND.

J'espère vous voir bientôt sur quelque lac.

Paris, 31 août 1835.

Mon cher Bacourt, j'aurais voulu vous attendre ici, mais huit jours de plus de Paris, c'était plus que je ne pouvais.

Vous attendez le bienfait des eaux, qui ne se fait pas encore sentir; mais quand, au milieu d'un traitement, on éprouve un grave chagrin, les remèdes sont insuffisants. L'air natal dont vous avez essayé pendant plusieurs semaines vous a fait quelque bien, mais pas tant que celui des montagnes.

En arrivant, voyez M. de Broglie, voici le thème : vous êtes à ses ordres. Il a eu la bonté de vous promettre et de me promettre Carlsruhe, c'est tout ce que vous pouvez désirer dans l'état actuel de votre santé, etc., etc. Et puis grand éloge de son discours et de l'effet qu'il a produit dans les pays que vous avez parcourus, etc., etc.

Cela fait et dit, si vous voyez qu'il n'est pas nécessaire de rester là, je voudrais bien que vous vînssiez à Valençay, essayer de l'air des bois. J'y serai le plus longtemps que je le pourrai.

Adieu; mille amitiés.

TALLEYRAND.

Valençay, 6 septembre 1835.

J'ai reçu hier, à onze heures du soir, votre lettre, mon cher Bacourt, et je n'ai pas un instant distrait ma pensée de tout ce qu'elle contient. J'avais besoin de réflexion pour être bien calme et ne trouver dans mon esprit que raison sans irritation.

Voici ce que je ferais : je rappellerais sans aigreur la promesse qui m'avait été faite et je dirais à M. le duc de Broglie que je ne doute pas que, s'il l'avait pu, il l'aurait tenue; je supposerais même qu'il en éprouve de la peine, et j'ajouterais, en acceptant la proposition qu'il me fait, que je ne doute pas qu'il ne me donne l'assurance qu'au premier mouvement dans les places politiques, il ne veuille impérieusement que les engagements pris avec moi soient tenus. Remarquez bien que tout cela doit être dit sans humeur aucune. Tout ceci, c'est à vous à le dire et à le faire. Je viendrai, moi, Talleyrand, plus tard. Toutes les plaintes doivent sortir de moi, et je ne les ménagerai pas. C'est au roi que j'écrirai et à Madame Adélaïde. Et là, je pourrai dire que c'est la première

fois que je vois un ministre des affaires étrangères ne pas tenir une promesse faite, de la part du roi, par son prédécesseur, et officiellement faite. J'ajouterai beaucoup de choses que, seul peut-être, je puis dire. Mais je voudrais ne paraître que lorsque la place de Darmstadt vous sera donnée.

M[me] de Dino doit être à Paris; je ne doute pas qu'elle approuve la marche que je vous conseille; montrez-lui ma lettre. Vous, vous devez dissimuler, et moi je puis dire avec une légitime irritation tout ce que je pense. Cette irritation portera sur le manque de respect pour une promesse faite par le roi, et sur le manque d'égards pour un homme à qui M. de Broglie en devait.

Adieu; mille amitiés.

TALLEYRAND.

Valençay, 7 septembre 1835.

Deux heures après vous avoir écrit, mon cher Bacourt, j'ai reçu une lettre qui me prouve qu'il se machine quelque fausseté à Paris. Mornay, me mande-t-on, a reçu la veille du jour où l'on m'écrit, l'assurance d'un changement de résidence, et l'on ajoute entre deux parenthèses : avis à M. de Bacourt. C'est tout.

Je cesse d'avoir une opinion, car je ne comprends rien à tout cela. Il y a là une intrigue que l'on ne peut démêler que sur les lieux. Dans l'état où sont les choses, que croyez-vous que je puisse faire d'utile? Je le ferai immédiatement.

J'ai cru pouvoir, sans rien compromettre, et sans exprimer de doute, écrire à Madame Adélaïde que l'on me mandait qu'il y aurait, ces jours-ci, quelque mouvement dans nos missions à l'étranger, et que je ne doutais pas que le roi ne se souvînt de la promesse qu'il m'avait faite pour M. de Bacourt, qui l'a supérieurement servi à Londres.

Je n'ai pas dit davantage; j'ai cependant nommé Carlsruhe.

Adieu; mille amitiés.

TALLEYRAND.

Valençay, 8 septembre 1835.

Mon cher Bacourt, ne vous pressez pas et dites que je tiens à ce que les engagements pris avec moi soient tenus. Je ne varie point : si l'on ne vous place pas à Carlsruhe, c'est une insulte personnelle que l'on me fait. Je le regarde ainsi, et je m'en tiens là.

Voilà mon dire dans ma lettre à Mademoiselle. Prenez du commencement de ma lettre le positif; et le poli vous l'arrangerez comme vous voudrez; surtout ne pressez rien.

Le nom de Mgr le duc d'Orléans prononcé est très bon; nous pouvons avoir une action forte. Mme de Dino peut lui dire que je lui ai écrit et que je ne croyais pas avoir mérité une pareille insulte après la manière dont les affaires du roi avaient été faites; elle peut lui dire que j'en suis très peiné ou blessé. (Elle choisira le mot.)

Je répète encore : ne pressez rien, et mettez sur mon compte tout ce que vous croirez utile à dire.

Adieu; j'espère une lettre de vous ce soir.

Mille amitiés.

TALLEYRAND.

Valençay, 12 septembre 1835.

Mon cher Bacourt, quand on n'a plus de pouvoirs, tout est difficile à faire. Il faut se battre pour obtenir ce qui est dû, et souvent, plus souvent, on ne l'obtient pas. C'est dur, mais c'est vrai. Nous en avons la preuve aujourd'hui et nous l'avons dans nos intérêts les plus chers. Cependant rien n'est encore décidé. Le roi veut comme nous. Triomphera-t-il? Je n'en sais rien, mais je suis sûr qu'il veut. Il faut attendre, ce que je fais fort impatiemment.

Quand vous aurez quelque décision, j'espère que vous trouverez le temps de venir nous voir à Valençay. Tout est assez tranquille en Europe pour que la présence d'un ministre sur le Rhin ne soit pas indispensable à jour fixe.

J'attends demain Pauline. On m'écrit que les montagnes l'ont grandie. Je le désire vivement. Je ne trouvais que cela à lui souhaiter.

Sebastiani revient-il pour tout à fait ou seulement pour se refaire un peu à Bourbonne, qui me paraît meilleur pour sa tête que pour mes jambes?

Adieu; mille amitiés.

Prince de TALLEYRAND.

Valençay, 27 septembre 1835.

Mon cher Bacourt, vous m'avez particulièrement manqué à Valençay, ces jours-ci. Avec Bernier, Mme de Dino et vous, l'ambassade de Londres était complète. Bernier est venu se reposer avec nous d'un petit voyage d'affaires qui l'avait conduit en Touraine. J'ai été charmé de le voir; je le garderai, à ce que j'espère, quelques jours. Il me paraît peu empressé de retourner en Angleterre; mais je ne vois point de mouvement dans les ambassades qui puisse le conduire convenablement à une autre grande légation.

Je ne vois pas ce qui vous empêcherait de venir à Valençay au commencement d'octobre. Que peut-on faire dans le pays de Bade pendant l'automne et l'hiver? Les informations ne doivent guère arriver là. Mais je raisonne comme s'il n'y avait pas quelque règlement impérieux qui, par son exécution stricte, doive sauver l'Europe.

C'est d'abord le voyage de Fontainebleau qui fixera mon séjour ici; et s'il n'y a pas de voyage de Fontainebleau, ce sera l'époque du procès. Voilà tout ce que je sais de moi.

Je croyais à quelque rajustement pour mes jambes à la suite des eaux de Bourbonne, mais elles m'ont laissé dans le pauvre état où elles étaient. Il faut donc s'en accommoder et ne pas tomber, ce dont je suis souvent menacé; mon équilibre est tout aussi difficile à tenir que celui de l'Europe.

Mme de Dino est arrivée bien portante, mais des voyages continuels et des émotions fortes que sa belle-fille vient de lui donner en faisant une fausse couche, lui ont fait mal, elle a besoin de quelques ménagements, et elle le sent, car elle remet de quelques jours sa visite à M. Royer, qui, du reste, est plein de santé et fort satisfait de sa campagne parlementaire; sa conscience et ses opinions sont à l'aise.

Adieu; mille amitiés. TALLEYRAND.

Paris, 29 décembre 1835.

Mon cher Bacourt, j'ai été souffrant, presque malade depuis un mois, c'est ce qui m'a empêché de vous écrire; il faut trop se servir de ses bras lorsque l'on veut écrire pour que, je ne sais quelle membrane, ne fasse pas souffrir, et les souffrances du haut du bras répondent au cœur, voilà toutes les déplaisances que j'éprouve depuis plusieurs semaines. Il me semble à présent que je suis un peu mieux.

Je vous envoie le discours du roi; la séance s'est très bien passée; il y a eu unanimité dans les applaudissements lorsque le roi est entré, et ils se sont répétés quand il est sorti.

La médiation de l'Angleterre a été bien reçue à Paris; votre ministre y était peu porté, mais l'aveu du conseil et la volonté du roi ont vaincu les difficultés qui venaient du côté des Affaires étrangères.

Le temps est horrible : entre hier et aujourd'hui 12 degrés de différence, c'est bien brutal, nos pauvres corps ne sont pas de force à supporter cela. Mme de Dino est enrhumée et toute dolente.

Pauline a eu hier quinze ans! Elle en est très fière. « Je ne suis plus une enfant, m'a-t-elle dit en entrant dans ma chambre; je

suis *une jeune personne.* » Puisse-t-elle être heureuse, cette jeune personne-là.

J'ai eu tous ces temps-ci des ennuis intérieurs, ils se dissipent; les arrangements proposés finiront ces démêlés où l'ingratitude règne.

Adieu; mille amitiés. TALLEYRAND.

Paris, 10 mars 1836.

Mon cher Bacourt, j'ai parlé, à deux ou trois de mes vieux amis de l'Académie des inscriptions, de votre protégé, M. Alletz. Je ne me crois pas là un grand crédit; d'abord, parce que je n'ai été à aucune séance de cette classe de l'Institut, et l'on me traite absolument comme si je n'avais pas l'honneur d'en être membre, car on ne m'envoie pas même les billets auxquels j'ai droit pour les séances publiques.

J'ai là tous ces jours-ci des lettres qui viennent d'Allemagne, et particulièrement de Berlin. Dans toutes ces lettres, avec des formes différentes, on montre un grand intérêt pour le nouveau ministère français; on a confiance en lui; on l'aidera à s'établir, et on le croit particulièrement décidé à suivre toutes les directions qui lui seront données par le roi; car c'est véritablement dans le bon esprit du roi, dans sa supérieure manière de voir que réside la confiance qui, aujourd'hui, assure la paix et fait ajourner toutes les velléités de trouble qui passent encore par quelques têtes. J'espère recevoir, un de ces jours, quelque lettre de Carlsruhe, où tous ces sentiments-là seront exprimés.

L'ambassadrice de Russie a ouvert hier sa maison : il y avait un grand dîner composé de ministres étrangers et de ministres du pays. M. le président du conseil y est arrivé de bonne heure. C'est à lui particulièrement que s'adressaient les grands égards. Tout peu accoutumé qu'il a dû être à ce genre de solennité, il s'en est tiré à merveille : des manières fort simples, beaucoup de politesse, l'observation de toutes les convenances, une parfaite bonne grâce, rien ne lui manquait, aussi a-t-il plu à tout le monde. Il a été, dans cette circonstance, servi par la comparaison que l'on faisait de lui avec son prédécesseur. Je ne sais pas si l'opinion des Chambres lui sera aussi favorable; il faut encore quelques épreuves, les deux premières ont réussi.

M[me] de (*illisible*) se fait bien attendre; je le remarque d'autant plus que je voudrais quitter, dans le courant d'avril, Paris, où je m'ennuie beaucoup. C'est à Valençay et à Port-en-Sains que j'ai le projet de passer l'été et l'automne, je dirais volontiers aussi l'hiver.

Je tiens à ce que Mme de Dino, qui se porte mieux cette année, aille à Baden; nous sommes un peu en désaccord à cet égard, je ne céderai pas.

Mme de Lieven ne sait trop encore ce qu'elle fera d'elle. Je crois que Valençay et Baden se retrouveront plus souvent dans ses projets que l'Italie et les Pyrénées.

Adieu; mille amitiés. TALLEYRAND.

Paris, 21 avril 1836.

Mon cher Bacourt, deux de nos princes vont passer près de vous. Je présume que vous irez les voir, si c'est, comme je le suppose, la route de Francfort qu'ils prennent. Il me semble que, pour un déplacement de vingt-quatre heures et de 30 lieues, on n'a pas besoin d'autorisation. Vous avez appris par les lettres de Francfort qu'on les attend, et vous avez cru devoir y aller. C'était même une obligation après les bontés que vous avait témoignées Mgr le duc d'Orléans, à Londres, où il avait été dans le cas de vous charger de quelques commissions auxquelles il attachait un intérêt particulier. Mon opinion est qu'il quittera Paris le 4 mai.

C'est à la même époque que je partirai pour Valençay, et j'y resterai jusqu'au départ de Mme de Dino pour Baden. J'ai le projet de passer ensuite au Port-de-Sains le temps qu'elle passera aux eaux. Vous verrez avec plaisir Louis [1] à Francfort.

On ne parle pas encore à Paris du voyage de Mgr le duc d'Orléans et de son frère; on redoute probablement certaines influences; les dépêches de Berlin sont la cause du secret; celles de Vienne, arrivées hier, sont excellentes, pleines de *bon vouloir*, comme dit Saint-Aulaire.

Je vous engage à ne point demander de congé avant que la saison devienne mauvaise, et alors vous trouverez votre ancien appartement à Paris.

Les santés de la maison sont supportables, mais il faut les eaux de Baden pour bien passer l'hiver prochain; deux années sans eaux, c'est plus que ne le permet la santé de Mme de Dino.

Walewski, après avoir perdu la moitié de sa fortune dans la faillite de M. Jelsky, s'est hier cassé la mâchoire dans une course où il a fait le métier de jockey. Notre petit (*illisible*) a mieux réussi; il a gagné et ne s'est rien cassé. J'aimerais mieux qu'il fût attaché quelque part que de lui voir faire des prouesses à cheval.

Adieu; mille amitiés.

TALLEYRAND.

[1] Le duc de Valençay, depuis duc de Talleyrand et de Sagan.

Paris, 28 avril 1836.

Mon cher Bacourt, voici aujourd'hui ce qui paraît arrêté pour le voyage; il est avancé d'un jour. Les princes et Louis qu'ils emmènent partent lundi 2 mai. Ils vont par Château-Thierry, Metz, Trèves et Coblentz; ils couchent toutes les nuits. Ils mettront dix jours pour se rendre à Berlin. Si vous cherchez à vous trouver sur leur route, ce qui n'est pas du tout nécessaire, c'est à Coblentz que vous pourriez vous rendre; vous en jugerez. Mon avis aurait été que vous fussiez à Francfort, si l'on avait pris ce chemin; Trèves est trop loin, et même Coblentz, malgré le bateau à vapeur. Ce serait plus qu'une attention.

Les personnes du voyage sont les deux princes, Louis, Baudérand, Marbot, Montguyon, Colbert et le duc d'Elchingen; celui-ci reviendra de Berlin à Paris; voilà ce qui paraît arrêté à deux heures qu'il est.

Adieu; mille amitiés. TALLEYRAND.

Valençay, 3 octobre 1836.

Mon cher Bacourt, j'ai attendu pour vous écrire qu'il y eût quelque chose de décidé sur le voyage de Fontainebleau. J'y aurais été s'il avait eu lieu, et alors que serait devenu l'automne de Valençay et de Rochecotte? Mais à présent que je sais positivement qu'il n'y a point de voyage de Fontainebleau, je pense à tous nos arrangements personnels, dans lesquels je fais entrer pour beaucoup la demande de congé qu'au bout d'un an de résidence il est si naturel que vous fassiez. Je compte rester ici tout le mois d'octobre; j'ai donné ma démission de membre du conseil général du département de l'Indre; je m'occupe d'y faire nommer, à ma place, Louis de Valençay; j'espère que j'y réussirai; cela fait, je demanderai au roi de le faire pair, et cela est possible s'il est nommé avant 1837. La nomination au conseil du département lui permettrait d'entrer dans les catégories; il serait en règle. Louis aurait alors une carrière; la pairie et les affaires de son département le feraient sortir de la ligue de tous ces petits messieurs qui croient rendre, par leur nullité complète et l'oisiveté de leur existence, un hommage au dernier gouvernement.

Voilà l'emploi de mon mois d'octobre, et c'est de Valençay que je veux conduire à bien toute cette affaire. Au mois de novembre, je désire aller à Rochecotte et y rester aussi tard qu'il conviendra à Mme de Dino.

Le ministère actuel n'aura de vraies luttes qu'aux Chambres; il

est de force à résister au journalisme. Lorsque la tribune s'en mêlera, je ne sais plus ce qui peut arriver. Les orateurs brillants, faciles et instruits, ont eu et auront une grande puissance aussi longtemps que le pouvoir public pourra être mis en question.

Tout cela ne fait pas les affaires de la France. Elle a bien moins d'hommes toujours prêts à *répliquer* que d'hommes auxquels besoin on ne *réplique* pas. Pour mon compte, je serai d'autant mieux avec tous les ministres qui sont et qui seront qu'il n'y a guère de point de contact entre eux et moi; Louis, pair; vous, placé convenablement, je n'aurai rien à faire avec eux, ni bientôt, je le sens, avec le reste du monde.

Adieu; mille amitiés.

TALLEYRAND.

Quand croyez-vous pouvoir venir à Valençay?

Rochecotte, 23 novembre 1836.

Mon cher Bacourt, votre année de résidence expire; ainsi vous allez bientôt être libre pour quelques mois; je vais donc vous dire notre marche probable. Il paraît que nous resterons ici jusqu'au 12 ou 14 décembre, et qu'alors nous nous acheminerons vers la grande Babylone. Faites que ces arrangements-là tournent le plus possible à notre profit. Dans tous les cas, votre appartement à Paris sera chaud et à votre disposition le 1er décembre; que nous y soyons ou non, il est entendu, et sous ce rapport mon amitié est fort exigente, que vous descendez rue Saint-Florentin [1], pour entrer sous la domination de Jean Mottu [2]. J'aurai un grand plaisir à me retrouver sous le même toit que vous.

Adieu, mille amitiés.

TALLEYRAND.

Paris, 28 mai 1837.

Mon cher Bacourt, je vous remercie de votre lettre; elle m'a fait un sensible plaisir. J'aimais bien le temps où vous ouvriez le matin ma porte, et où vous veniez perdre une heure avec moi; en vous en allant, vous avez gâté mes matinées.

Me voilà au moment de mon départ pour Valençay. De Fontainebleau, où je resterai jusqu'au 4, j'irai droit à Orléans, et de là, je suivrai la route accoutumée. D'Orléans à Paris, il est question

[1] L'hôtel du prince de Talleyrand était celui que possède actuellement M. le baron Alphonse de Rothschild.

[2] Jean Mothu était l'intendant factotum du prince de Talleyrand.

de faire un chemin de fer; c'est la passion du moment, tout ce qui a quelque argent achète des actions dans ces entreprises-là.

Labouchère, qui est encore ici, ne les aime pas. La maison Baring, de Londres, paraît être non seulement à l'abri de la crise actuelle, mais elle a été secourable pour plusieurs maisons de Londres. C'est l'administration insensée du dernier président, Jackson, qui a jeté l'Amérique dans la triste situation où elle se trouve. Jackson en a été puni lui-même; il n'a pas pu payer quelques traites assez fortes qui avaient été tirées sur lui; mais, en Amérique, cela ne fait pas grand'chose; on est tout aussi bien placé dans ce qu'on appelle *la société* après une faillite qu'on l'était avant d'avoir manqué à ses engagements.

La princesse Hélène [1] est reçue partout avec un grand enthousiasme; tout ce qui nous revient ici est fort à son avantage, elle est beaucoup plus jolie qu'on ne l'avait dit. Sa taille est très belle, ses manières nobles et elle est parfaitement gracieuse. On dit qu'elle a de l'esprit, et notre faubourg Saint-Germain est obligé de convenir de ses succès partout où elle passe. Bresson est ici; il a une boîte avec son portrait. Quoique ce soit une mauvaise miniature, elle est fort agréable, et Bresson dit qu'elle est infiniment mieux.

Mme de Dino reviendra de Fontainebleau à Paris; elle ne prendra la route de Valençay qu'après la fête de Versailles.

Je ne sais rien d'Alava; il a été malade et n'a pas écrit depuis longtemps. Son successeur à Paris, M. Camparasco, écrit d'étranges dépêches.

Pauline sera du voyage de Fontainebleau, où elle est très contente d'avoir été invitée.

Louis de Noailles désire rentrer dans la carrière; il sera, comme de raison, présenté à la cour avant d'être attaché à aucune légation : c'est entendu.

Le duc de Broglie écrit des lettres charmantes sur notre jeune princesse; elle parle à merveille et très naturellement. N'est-il pas singulier que toute notre famille royale ait un véritable talent pour la parole?

Adieu; mille amitiés. TALLEYRAND.

Fontainebleau, 31 mai 1837.

Mon cher Bacourt, je viens d'apprendre que M. de la Tour-Maubourg était mort à Rome. Cela va naturellement vous réserver un mouvement dans les ambassades. Il me semble que les mutations

[1] La princesse Hélène de Mecklenburg, duchesse d'Orléans.

pourraient bien s'étendre jusqu'à la Haye; et, en vérité, si on choisit bien, c'est vous qui irez; certainement vous y seriez et vous y feriez mieux que personne.

Notre mariage s'est fait hier; tout s'est bien passé : cette grande journée a eu tout l'éclat et tout le sérieux convenables; toutes les dispositions étaient bien prises, il n'y avait rien qui ne fût prévu. Le temps est superbe, Fontainebleau est magnifique; tous les ornements ont une noble origine qui se manifeste par de belles sculptures, des peintures de grands maîtres, et quelquefois des chiffres qui rappellent agréablement l'histoire.

Pauline ne quitte pas un instant l'aile de sa mère; son bon maintien, tout en conservant son âge, la fait remarquer.

Presque tous les ministres retourneront ce soir à leurs affaires. Je resterai ici jusqu'à dimanche et j'irai, ce jour-là, coucher à Orléans. Le lendemain j'entrerai dans le repos dont j'ai vraiment besoin.

Adieu; mille amitiés.

TALLEYRAND.

M. de Werther est parti d'ici aujourd'hui; il quittera après-demain Paris, où il est fort regretté, et je crois qu'il s'en va avec peine.

Valençay, 9 août 1837.

Mon cher Bacourt, j'attendais pour vous écrire quelque lettre de Paris, qui m'apprendrait les mouvements diplomatiques de votre cabinet, mais je n'aperçois pas que rien se fasse. On prépare une promotion depuis deux mois, et jusqu'à présent le résultat de ce grand travail a été la nomination de Louis de Noailles, qui va, comme attaché payé, à Naples. Le ministre veut faire une promotion qui lui soit utile; des affaires, on s'en occupera plus tard. Voilà, je crois, ce qu'on appelle vulgairement le dessous des cartes.

Nous sommes ici au milieu de petites maladies que le changement brusque du temps nous apporte : Pauline a eu quelques accès de fièvre tierce; on l'a arrêtée avec ménagement pour éviter tout irritation; hier, qui était son mauvais jour, l'accès n'a pas eu lieu; je crois que c'est une affaire finie. Mlle Henriette avait, de son côté, une fièvre muqueuse et de violents maux de tête; elle va mieux. Nous sommes très contents de M. Rogny; il est soigneux et habile. Mme de Dino est un peu fatiguée de son rôle de garde-malade.

Vaulin est ici; il est dans l'enchantement d'avoir été nommé maître des requêtes; il passe son temps dans le parc à chercher

des principes pour soutenir les questions qui seront, à ce qu'il croit, proposées dès l'ouverture des Chambres. Il s'essaye dans le salon par des paradoxes.

Nous aimons la réponse de la jeune reine d'Angleterre à la duchesse de Sutherland, qui l'avait fait attendre une heure et demie et qui lui faisait des excuses : « Ma chère duchesse, ni vous *ni moi*, nous ne devons nous faire attendre ! »

On commence à croire à la dissolution ! C'est l'opinion des députés qui sont autour de nous.

En attendant le résultat des élections anglaises, lord Lyndewst a envoyé partout des billets de part de son mariage avec Mlle Golismith ; nous en avons reçu deux ici.

Adieu ; mille amitiés. TALLEYRAND.

Valençay, 25 septembre 1837.

Mon cher Bacourt, vous êtes dans le très, très petit nombre des personnes dont je regrette de n'avoir pas serré la main le jour de la Saint-Maurice. Vous savez, je l'espère, que j'y aurais mis beaucoup de prix. Je suis sûr que vous auriez, de grand cœur, pris part à la petite fête que l'on a la bonté de me donner ; des arrangements intérieurs l'on fait remettre du 22 au 30. Tout notre voisinage a offert son concours à Mme de Dino. On joue deux vaudevilles et ensuite une scène des *Femmes savantes* pour ennoblir les plaisirs de la journée.

Mme de Dino me dit que vous n'avez pas le projet de venir passer l'hiver à Paris ; je trouve cette résolution un peu forcée ; c'est donner au devoir plus que le devoir ne demande. Nous ne sommes pas dans un temps où cela soit compté pour quelque chose ; au lieu de donner des droits, cela ôte de l'importance.

Souvenez-vous que M. Molé dit qu'il vous aime, dit qu'il aime Mme de Dino et moi ; et puis sachez qu'il nous sacrifiera tous à une petite bouderie de Mme de Massa. Je ne tiendrais pas à mon opinion, si j'y voyais l'ombre d'un avantage, mais il me paraît sincèrement qu'il n'y en a aucun. Je dirais cela pour une autre place que la vôtre, jugez si je le pense pour Carlsruhe ? Le degré du thermomètre, voilà tout ce qu'il y aura à écrire cet hiver. Pensez-y encore et je suis sûr que la réflexion vous fera venir prendre votre petite chambre rue Saint-Florentin.

Adieu ; mille amitiés. TALLEYRAND.

Il n'y a plus de fièvres au château, mais il y en a encore beaucoup autour de nous.

Rochecotte, 28 novembre 1837.

Mon cher Bacourt, mon premier mouvement était de répondre à votre bien bonne et bien amicale lettre dont je vous remercie de tout mon cœur, au moment où je l'aie reçue, mais j'ai craint que le désir que j'ai de vous revoir (et ce désir-là est très vif à quatre-vingt-quatre ans) ne me fît répondre imprudemment à la partie de votre lettre qui décidait de votre hiver, et j'ai retardé ma réponse. Je la retarde encore. Je veux attendre mon retour à Paris, qui aura lieu le 5 ou 6 janvier, pour avoir et pour vous écrire mon opinion. Jusque-là je ferais comme Alava, qui est dans la chambre dans laquelle j'écris, je parlerais au hasard.

Nous attendons la duchesse de Sagan et Alexandre dans les premiers jours du mois prochain. Il n'y a à Rochecotte, pour le moment, que le général Alava et la Bernaudière. La conversation du matin va assez bien; le whist du soir languit un peu.

Je n'ai jamais vu un mois de novembre aussi beau que celui-ci. La terrasse de Rochecotte est fort en valeur; les héliens ont parfaitement réussi. Nous nous portons tous bien.

Adieu. Je désire trouver une lettre de vous à mon arrivée à Paris, et à cette lettre-là je répondrai immédiatement.

Mille amitiés.

TALLEYRAND.

Paris, le 5 mars 1838.

Mon cher Bacourt, je vous envoie deux exemplaires de l'éloge de M. Reinhart. Je ne vous écris pas moi-même, parce qu'on m'a mis, cette nuit, un vésicatoire au bras, et que, de plus, je suis condamné à rester en transpiration.

L'éloge de M. Reinhart a bien réussi; cela vous fera plaisir.

Mille amitiés.

TALLEYRAND.

Dans cette lettre, les deux mots « mille amitiés » et la signature sont seuls de la main de M. de Talleyrand.

Peu de jours après, M. de Bacourt fut appelé près de lui et ne le quitta plus jusqu'à sa mort.

SIAM

ET LA QUESTION DU MEKONG

La péninsule indo-chinoise a une superficie de 2 175 000 kilomètres carrés. Presque partout ses terres sont bonnes pour la culture et partout les pluies sont assez abondantes. Élisée Reclus croit que cette grande région asiatique pourrait nourrir 250 millions d'habitants. Elle en possède à peine 40 millions concentrés principalement aux bouches de la Menam et dans le delta du fleuve Rouge.

L'Indo-Chine forme, au point de vue politique, trois grandes régions : à l'est, l'Annam avec le Tonkin, la Cochinchine et le Cambodge; à l'ouest, la Birmanie; au centre, Siam. La France, après s'être emparée de la Cochinchine, a établi son protectorat sur l'Annam, le Tonkin et le Cambodge. L'Angleterre a absorbé la Birmanie, qui est devenue une annexe de son empire de l'Inde. Enserré d'un côté par les possessions françaises, de l'autre par les possessions anglaises de l'Indo-Chine, Siam conserve encore son indépendance, mais paraît devoir être l'enjeu d'une partie qui va se jouer entre la France et l'Angleterre. Le royaume de Siam occupe environ un tiers de la superficie de l'Indo-Chine tout entière. Mais comme ses frontières sont fort indécises et que le gouvernement de Siam revendique des droits de suzeraineté sur de vastes contrées qui, en fait, sont indépendantes, on peut dire que la superficie du royaume siamois est impossible à déterminer. C'est à 4, 5 ou 6 millions qu'on évalue le nombre des habitants du Siam, répartis sur un territoire peut-être une fois et demie aussi grand que la France et qui pourrait nourrir une population beaucoup plus nombreuse que celle de notre pays. Cette population se compose d'un mélange de trois ou quatre races. On évalue très approximativement le nombre des Siamois, à 2 millions ou 3 millions; celui des Chinois, à 1 million ou 1 million et demi; celui des Malais, à 1 million; celui des Cambodgiens, à 1/2 million. La civilisation siamoise a eu sa période de grandeur. Mais actuellement elle est en pleine décadence. Siam n'est plus qu'une poussière de peuples, et le gouvernement de Siam tombe de vétusté. Le système des impôts est vexatoire et très

lourd pour les populations. Les Siamois payent des impôts sur tout ce qu'ils produisent et tout ce qu'ils consomment. De plus toutes les industries sont monopolisées entre les mains du roi qui en abandonne l'exploitation aux mandarins. Comme dans tous les pays d'Orient et d'Extrême-Orient, les contribuables payent beaucoup et le Trésor reçoit fort peu, parce que la plus grande partie du produit de l'impôt enrichit les fonctionnaires et les innombrables agents chargés de les percevoir. Il y a une vingtaine d'années, le ministre des finances de Siam fut arrêté et soumis à la question pour avoir détourné 20 millions. Et il est évident que quand le ministre des finances vole 20 millions, le gouverneur de province doit voler 1 million et le collecteur d'impôts 100 000 francs, sans compter la *gratte* de tous les agents inférieurs, douaniers, hommes de la police, etc. La concussion est organisée à Siam de temps immémorial sur une vaste échelle. Il y a là un ensemble d'abus invétérés qui ne pourront disparaître que le jour où l'édifice vermoulu des institutions sociales politiques et administratives de Siam sera renversé de fond en comble.

C'est dans la capitale, à Bangkok, que se concentre toute la vie commerciale du royaume de Siam. Bangkok est située sur la Menam, (mère des eaux), à environ 30 kilomètres de la mer en ligne droite. Le Siam formant le centre de la péninsule indo-chinoise, la Menam, en traversant le Siam du nord au sud, occupe dans l'Inde transgangétique une position centrale qui donne une importance particulière à ce grand fleuve. La Menam et plusieurs autres rivières, unissant leurs embouchures dans le même delta, se déversent dans la mer à l'extrémité septentrionale d'un golfe qui pénètre au loin dans l'intérieur des terres et dont le pourtour n'a pas moins de 1500 kilomètres. L'entrée de la Menam est comme le centre d'un vaste cercle vers lequel convergent, d'un côté, les routes des navires, de l'autre, les chemins des vallées fluviales. S'étant rendue maîtresse de la Menam, la nation que nous appelons « siamoise », mais qui se donne à elle-même le nom de *Thaï* (hommes libres), a dû aux avantages exceptionnels de cette situation géographique d'exercer dans l'Indo-Chine une influence prédominante. Pendant une longue suite de siècles, le Siam a été l'État le plus puissant de la péninsule indo-chinoise, et il a débordé au delà des limites naturelles du bassin de la Menam.

La Menam naît dans le pays des Laotiens, là où il n'y a qu'une étroite zone de terrains montueux entre les deux cours parallèles de la Salouen et du haut Mekong. A son entrée dans l'État chan de Xieng-Maï, le fleuve porte déjà des barques; et dans tout le pays de Siam proprement dit, il est navigable pour de faibles embar-

cations. Dans son cours inférieur, les bateaux à vapeur le remontent au-dessus de Bangkok.

Construite sur un coude de la Menam, Bangkok est un des deux postes que le roi de Siam céda, en 1687, à Louis XIV. La Compagnie française des Indes voulait faire de cette ville la métropole commerciale de l'Extrême-Orient. Mais ce plan fut abandonné à la suite de la révolution qui renversa le roi allié de la France, et en 1688 la ville fut rendue par la France aux Siamois. En 1767, Bangkok devint la résidence royale après la destruction d'Ayuthia, l'ancienne capitale, par les Birmans. C'est la plus grande et la plus populeuse cité de l'Indo-Chine. Capitale d'un État qui ne compte guère plus de 5 millions d'habitants, Bangkok en possède à elle seule plus de 600 000. La ville occupe avec ses faubourgs sur les deux rives de la Menam, mais principalement sur la rive gauche, une superficie considérable.

Le comte de Beauvoir, dans son *Voyage autour du monde*, fait une pittoresque description de la ville de Bangkok, la *Venise* asiatique :

Je ne crois pas, dit-il, qu'il y ait au monde un spectacle plus grandiose et plus saisissant. Sur un espace de plus de 8 milles, la Venise de l'Asie étale toutes ses merveilles. La rivière est large et majestueuse. Plus de soixante gros navires y dorment sur leurs ancres. Les rives sont formées par des rangées de plusieurs milliers de maisons flottantes, dont les toits aux formes bizarres s'alignent régulièrement et dont les habitants aux vêtements de couleurs voyantes apparaissent à fleur d'eau. Sur la terre ferme qui domine cette première ville d'amphibies, la cité royale s'étend avec ses murailles crénelées et ses tours blanches. Des centaines de pagodes élèvent vers le ciel leurs flèches dorées, leurs dômes multiples, tout émaillés de faïences et de cristaux resplendissants, leurs dentelures vernissées et sculptées à jour. C'est un horizon tout entier, à droite et à gauche, de toits en miroiterie, à cinq et six étages, de clochers de maçonnerie gigantesque, dont le revêtement scintillant éblouit les yeux, et d'aiguilles audacieuses, hautes de 150 ou 200 pieds, qui indiquent les palais du roi, palais reflétant tous les rayons du soleil comme un prisme immense. Il nous semble que nous avons devant nous un panorama de cathédrales de porcelaine.

Ce qui permet de comparer Bangkok à Venise, c'est que la Menam s'y ramifie en un dédale de canaux qui forment des rues commerçantes et peuplées. Mais la Venise asiatique est plus vaste, plus animée et plus grandiose, du moins en apparence, que celle de

l'Italie. La ville proprement dite se prolonge sur la rive gauche de la Menam, en amont et en aval, par de vastes faubourgs, et sur la rive droite se succèdent des îles couvertes de maisons. Des milliers de barques parcourent sans cesse les *rues* de Bangkok. Des deux côtés de la Menam, les berges sont cachées par une double et triple rangée de maisons flottantes, de sorte qu'on ne sait pas où commence la terre ferme. Les maisons flottantes de Bangkok, presque toutes sculptées, ornées de peintures et de feuilles d'or, reposent chacune sur un radeau de bambous jouant librement au moyen d'anneaux le long de quatre pieux plantés dans le lit du fleuve. Elles montent et descendent suivant le flux et le reflux. Lorsqu'un incendie éclate, ce qui arrive souvent, chacun s'empresse de couper les amarres et d'ancrer sa maison à distance; puis, quand le danger est passé, la maison flottante reprend son mouillage habituel. Les édifices publics sont bâtis sur des îles au milieu de grands jardins. La résidence du roi est un palais ou, pour mieux dire, une agglomération de palais entourés d'une enceinte de hautes murailles qui a plus d'un quart de lieue de tour. Les cours intérieures de la résidence royale sont pavées de dalles de marbre et de granit.

Les tombeaux des rois de Siam se trouvent près du palais royal. Bangkok contient aussi de nombreuses et riches pagodes, dont les pyramides ouvragées, toutes revêtues de mosaïques, émergent de massifs de feuillages. Quand elles brillent comme l'or aux rayons du soleil, le spectacle est féerique. Le grand temple, qui renferme la statue dorée de Bouddha, est un des plus vastes de l'Orient. Un grand nombre de maisons européennes ont été bâties près du port, et c'est également dans cette partie de la ville que se trouvent les missions catholiques et protestantes.

Presque tout le mouvement d'échanges du Siam, taxé par les douanes d'un droit de 3 pour 100 sur les importations, se concentre dans la grande ville maritime de Bangkok. Malgré la barre, qui rend difficile l'entrée de la Menam, les navires de 500 tonneaux remontent le fleuve jusqu'à Bangkok. D'autre part, il y a à Bangkok un mouvement constant de barques qui y apportent les produits de la vallée de la Menam. Le riz siamois, qui forme les deux tiers de l'exportation, est expédié principalement à Hong-Kong, à Singapore et à Batavia. On en expédie même en Europe, car la production du riz dans le Siam dépasse de beaucoup les besoins de la consommation intérieure. Des moulins à vapeur, établis à Bangkok et dans les environs, nettoient le grain, et des services réguliers de bateaux sont organisés pour le transport. Bangkok envoie aussi au dehors du poisson salé, une variété spéciale de benjoin, du tek et autres bois de construction et d'ébénisterie, du poivre, de l'ivoire, de

l'étain. On y importe les produits manufacturés de l'Europe et de la Chine. Les exportations se chiffrent par 60 millions de francs par an, dont 40 millions pour le riz, et les importations s'élèvent annuellement à 40 millions de francs.

Au point de vue commercial, les Chinois sont les maîtres de la place de Bangkok. Les Chinois sont plus intelligents que les Siamois; ils ont surtout des aptitudes commerciales plus développées et beaucoup plus d'esprit d'initiative. Ce sont d'infatigables travailleurs, tandis que les Siamois sont indolents et paresseux. Le Siamois ne travaille que pour vivre, le Chinois travaille pour amasser. On peut comparer le Siamois au lazzarone de Naples, auquel 3 sous par jour suffisent. Ni l'un ni l'autre n'ont d'ambition. La vie contemplative leur suffit. Le Chinois au contraire est l'Auvergnat de l'Extrême-Orient. Il a l'amour du gain et aucun genre de travail ne le rebute.

Les Chinois ont compris l'avenir commercial de cette ville de Bangkok, située dans le delta de la Menam, non moins fertile que le delta du Nil et qui paraît destinée par la nature à jouer dans l'Indo-Chine un rôle plus considérable que Calcutta et Shang-Haï. Ils sont accourus en innombrables essaims dans la capitale du Siam. Et actuellement ces immigrants forment près de la moitié de la population de Bangkok. Ils ont accaparé toutes les industries et tiennent tout le trafic de détail. Les boutiques des Chinois et leurs bazars, aussi vastes, et, toutes proportions gardées, aussi bien assortis que nos grands magasins du *Bon-Marché*, du *Louvre* et du *Printemps*, sont toujours bien approvisionnés en poteries, porcelaines, soieries, métaux et articles divers fournis de Chine et d'Europe, achetés à bas prix dans les ventes publiques de Hong-Kong et de Singapore, ports avec lesquels se fait la plus grande partie du commerce de Bangkok. Il est à prévoir que la population chinoise submergera, à Bangkok la population indigène et que la métropole de Siam deviendra tout à fait une colonie chinoise.

Mais si les Chinois ont monopolisé le commerce de détail dans Bangkok, ce sont les Anglais qui sont maîtres du trafic maritime. C'est sous pavillon anglais que se fait presque tout le commerce extérieur. Le pavillon allemand vient bien après, en seconde ligne. Quant à nous, nous ne brillons plus guère dans le mouvement commercial de Bangkok que par notre absence. C'est à peine si la ville voit chaque année trois ou quatre navires français.

L'agriculture est la principale, on pourrait dire l'unique source de la richesse du pays de Siam. Et ses produits pourraient facilement être décuplés par l'exploitation de toutes les terres qui composent la fertile vallée de la Menam.

Si Bangkok est une Venise ou une Amsterdam asiatique, le Siam est une Egypte d'Extrême-Orient, où la Menam joue, depuis des siècles, le même rôle que le Nil dans la terre des Pharaons. Les crues de la Menam fécondent régulièrement chaque année d'un limon réparateur cette vallée où se succèdent les rizières dont un intelligent système de canalisation et d'irrigation pourrait quintupler la production. La végétation est tellement touffue sur les bords de la Menam, qu'en maints endroits l'eau n'a pas de berges apparentes. Les fourrés de lianes et de feuilles semblent jaillir du courant, surmontés par les fûts des palmiers, les tiges des bambous et du *gabbi-gabbé*. Avant de se déverser dans le golfe de Siam, la Menam projette des ramifications latérales et s'unit à diverses rivières. Ainsi est formé le delta de la Menam, que les courants débordés transforment pendant la période annuelle des crues, c'est-à-dire de juin à novembre, en une mer peu profonde, mais d'une vaste étendue, qui couvre au loin la campagne. Le riz croît en abondance dans le sol immergé sur lequel les rivières déposent leur limon fertilisant ; et de toutes parts les barques parcourent le pays, passant au-dessus des fosses creusées à travers l'immense damier des rizières. Les Siamois sont, d'ailleurs, d'habiles agriculteurs. Ils savent arroser leurs champs au moyen de canaux ingénieusement pourvus d'écluses et de déversoirs. Mais cette population est naturellement paresseuse. Elle l'est d'autant plus qu'elle n'a pas de besoins. Le Siamois ne s'habille pas. Une cabane en bambous lui suffit comme abri. Et pour 2 sous de riz et 1 sou de poisson il vit confortablement. S'il est sans domicile, sous ce beau ciel de l'Orient, dans ce pays où le froid est inconnu, où les maisons et les pagodes se cachent dans des massifs de fleurs et d'arbustes, il trouve toujours un asile et peut, sans souci du lendemain,

Dormir la tête à l'ombre et les pieds au soleil.

La religion de Bouddha encourage, d'ailleurs, la fainéantise. Les vingt mille bonzes qui composent, à Bangkok, la classe sacerdotale, donnent à leurs fidèles l'exemple de l'oisiveté élevée à la hauteur d'un principe. Leur code religieux ne dit-il pas : « Ne labourez pas les champs, car vous pourriez tuer un ver de terre ou une fourmi », et « vivez d'aumônes et jamais de votre travail ».

La pisciculture, dans la vallée de la Menam, pourrait être une source abondante de produits pour le commerce intérieur et extérieur. Partout, dans le delta, on voit des étangs, véritables viviers naturels, où le flot apporte par milliers des poissons, que le jusant laisse presque à sec sans que personne se donne la peine de venir les ramasser. M. de Beauvoir raconte qu'à son entrée dans la

Menam le navire où il s'était embarqué dut à un certain moment s'arrêter net. Les passagers crurent à un accident. Le capitaine se hâta de les rassurer : ce qui avait causé l'arrêt, c'était un banc composé de millions de poissons qui étaient en train de se faire aspirer par la prise d'eau de la machine et qui y étaient engagés comme une glu vivante jusque dans les tuyaux et les soupapes !

Au Siam, le poisson forme avec le riz la nourriture du peuple. Il y est consommé sous toutes les formes, frais, séché ou salé. Les indigènes, pour indiquer qu'ils prennent leur repas, disent qu'ils mangent « le riz et le poisson ». La mer, le grand lac de Thalë-Sap (le lac de la richesse), qui a une superficie de 3000 kilomètres carrés, les fleuves, les rivières, les canaux, les étangs, fournissent une si grande abondance de poisson, que l'exportation de ce produit constitue une branche très importante du commerce siamois.

La fertilité et la richesse de la zone du grand lac, arrosée par de nombreux cours d'eau, qui viennent tous se déverser dans le lac, justifient le choix de la position d'Angkor, l'ancienne capitale qui a été le centre d'un puissant empire. Malheureusement les produits de cette région, au lieu de descendre par le lac et le fleuve jusqu'à Saïgon, prennent la route de terre, pourtant plus difficile et plus longue, qui mène à Bangkok. Et cette modification des courants commerciaux deviendra définitive si les Anglais exécutent le projet qu'ils ont de relier par une voie ferrée Bangkok à la région du grand lac. La restitution au Cambodge des provinces de Battambang et d'Angkor ouvrirait à notre commerce l'accès de l'une des régions les plus riches de l'Indo-Chine.

M. Doudart de la Grée a exploré ces régions voisines du grand lac, qui lui ont apparu comme un véritable paradis terrestre. Le tableau qu'il fait de la plaine de Siemreap donne un aperçu très pittoresque des mœurs des populations agricoles de cette région de l'Extrême-Orient.

Nous sommes au moment de la moisson :

Rien de plus riant et de plus animé que le paysage qui s'offre alors au voyageur. Toute la campagne a revêtu une teinte dorée. De nombreux troupeaux de bœufs et de buffles, au milieu desquels folâtrent les nouveaux-nés de la saison, diaprent les rizières de taches rouges et noires, d'où s'échappe un sourd murmure de grelots. Colosse isolé qui domine toute la création vivante, l'éléphant secoue lentement avec sa trompe la gerbe de riz qu'il vient de glaner dans le champ récolté. Dans le chemin creux qui serpente sur la plaine passe parfois, avec un bruit étourdissant de clochettes, une légère voiture à bœufs qui éclabousse tout le paysage d'un épais nuage de poussière. Les lourds et

lents chars à buffles se croisent partout, rentrant au village le riz qui va être emmagasiné dans les huttes en bambou, lattées de terre glaise, d'où on le retirera au fur et à mesure des besoins. Sur les aires nombreuses disséminées dans les champs, des attelages de buffles piétinent les gerbes, et, après un long et monotone travail, séparent le grain de l'épi. Cadre ravissant de grâce et de fraîcheur, une longue ligne d'arbres à fruits encadre tout ce tableau et cache les toits de chaume éparpillés sous leur ombre. Il n'y a que la végétation des tropiques qui puisse offrir une pareille variété de nuances et de formes : les cimes mobiles des bambous se jouent le long des troncs élancés des palmiers; parmi ceux-ci le borassus (palmier qui fournit du vin et du sucre de palme) élève jusqu'aux nues sa raide collerette de feuillage et semble de sa colonne robuste soutenir tout cet édifice de verdure. Le cocotier échevelle ses longs et tremblants rameaux sur le large faîte du tamarinier; l'aréquier svelte se fait jour à travers l'épais feuillage des manguiers, et sa forme aérienne contraste vivement avec le massif échafaudage du banian qui s'étale à côté. Autour des cases, le papayer balance son léger parasol, et un rideau bas et continu de bananiers masque les troncs des pamplemoussiers, des orangers et des jacquiers. La sombre ligne des créneaux de la forteresse vient se dessiner sur ce fond riant. Que votre regard ne s'arrête point trop de ce côté : il pourrait y découvrir quelque tête humaine desséchée au soleil et tristement balancée à l'extrémité d'un bambou.

Le soir arrive. Le soleil s'abaisse derrière le rideau d'arbres qui cache la rivière, et ses rayons décomposés mélangent la pourpre et l'émeraude, ou se tamisent au travers du feuillage. Les troupeaux rentrent dans les parcs et les beuglements sonores des taureaux se mêlent aux cris brefs et plaintifs des buffles. Le silence et le calme se font peu à peu. On n'entend plus que la note monotone et douce que la brise du soir fait rendre aux cerfs-volants captifs qui planent dans les airs et auxquels les habitants qui les lancent chaque année dans cette saison attachent de superstitieux présages. Quelques lumières s'allument dans les cases accumulées sur la rive droite de la rivière à peu de distance de la citadelle, et dans l'intérieur de celle-ci, le bruit du gong et du tam-tam, successivement répété par tous les corps de garde, va marquer à de réguliers intervalles les veilles de la nuit.

L'histoire des relations de Siam avec la France se rattache étroitement à celle de la mission française de Siam. Ici, comme partout, ce sont nos admirables missionnaires qui ont posé les jalons de notre influence. Ici, comme partout dans les pays d'outre-mer, ce sont nos missionnaires qui sont les plus dévoués et les plus utiles auxiliaires de notre politique.

C'est en août 1662 que Mgr de la Mothe-Lambert, évêque de Bérythe, arriva, avec six missionnaires, dans la capitale de Siam, qui était alors Juthia. Pour atteindre le but de son voyage, il avait traversé la Syrie, la Perse, l'Inde et la presqu'île malaise. Son périlleux voyage n'avait pas duré moins de trois ans. Mgr de Bérythe fut le fondateur de la mission de Siam. En 1673, Mgr d'Héliopolis arrivait au Siam, apportant au roi des lettres du Pape et de Louis XIV. En 1678, au moment de la conclusion de la paix de Nimègue, on comptait au Siam trente-six missionnaires français et un grand nombre de prêtres, de clercs et de catéchistes du pays.

Le roi de Siam, qui redoutait beaucoup les Hollandais, maîtres alors de la plus grande partie de la presqu'île de Malacca, voulait faire alliance avec le roi de France qui venait de vaincre les Hollandais. Il était persuadé que ceux-ci n'oseraient pas l'attaquer s'il était allié à un monarque aussi puissant que le roi de France, ou que, s'ils l'osaient, les Français lui seraient d'un grand secours pour l'aider à les repousser. En 1680, le roi de France envoya un vaisseau au Siam pour y établir une factorerie. Le roi de Siam fit le meilleur accueil aux Français. Et, par le retour du navire français, il fit partir trois ambassadeurs accompagnés d'une suite nombreuse et portant des présents pour le roi de France. L'ambassade était chargée d'offrir au roi de France la cession de la ville de Singor et de son territoire. Quelques années après, nous voyons les Siamois demander à la France d'envoyer des troupes à Siam et de prendre le pays sous sa protection. Leur offre fut acceptée et, en 1687, cinq navires transportèrent à Siam un régiment français, composé de douze compagnies et placé sous le commandement de M. Desfarges, maréchal de camp. Les troupes ne débarquèrent que lorsque le roi de Siam eut signé l'ordre de mettre en la possession des envoyés du roi de France les deux forts de Bangkok. Le premier ministre du roi de Siam était alors un aventurier d'une rare intelligence, d'origine grecque ou italienne, nommé Constantin ou Constance Falcon.

Constance Falcon décida le roi de Siam à investir le chef de l'expédition française, M. Desfarges, du commandement des troupes siamoises qui occupaient avec les troupes françaises la position de Bangkok. Le roi reçut en audience M. Desfarges, lui prodigua les témoignages de sa sympathie; et, voulant montrer avec quelle satisfaction il voyait dans son royaume les troupes qu'il avait demandées à Sa Majesté Très Chrétienne, il fit envoyer aux Français des provisions et des rafraîchissements en abondance pour leur faire oublier les fatigues de leur long voyage.

Constance ou Constantin Falcon, qui joua un rôle si important

à Siam, naquit dans l'île de Céphalonie. Sa mère était Grecque. Son père était, dit-on, un noble vénitien. Il avait à peine atteint l'âge de douze ans qu'il s'embarquait pour l'Angleterre, et de là il partit pour les Indes. Après avoir navigué pendant plusieurs années au service de la Compagnie des Indes, il fréta un navire pour commercer pour son propre compte et fit naufrage sur la côte de Malabar. Ayant tout perdu et complètement dénué de ressources, il eut la chance de rencontrer l'ambassadeur du roi de Siam en Perse, naufragé comme lui. Ils parvinrent à se procurer une barque, et Constantin Falcon ramena le Siamois dans son pays. Celui-ci, reconnaissant, présenta Constance au barkalon ou premier ministre de Siam, qui, séduit par son intelligence, donna à l'aventurier grec un poste important dans l'administration du royaume. A la suite de plusieurs négociations extérieures dont il s'acquitta avec beaucoup d'adresse, Constance acquit une grande influence auprès du roi, qui le nomma premier ministre à la mort du barkalon. Quoique Grec de naissance, Constance Falcon, ayant vécu longtemps avec les Anglais avait embrassé la religion protestante. Mais en 1682, il abjura et se fit catholique. C'est à ce moment qu'il devint l'ami de la France et qu'il forma le vaste projet d'introduire l'influence de la France avec le catholicisme non seulement à Siam, mais dans toute l'Indo-Chine.

Malheureusement la mésintelligence éclata entre Constance et le chef de l'expédition française, M. Desfarges, peu de temps après l'installation des Français à Bangkok et à Mergui. Un des grands du royaume de Siam, nommé Pitracha, fomenta une insurrection, s'empara de la personne du roi et se proclama régent du royaume. On contraignit M. Desfarges et les garnisons françaises à se retirer. Constance eut la tête tranchée par l'ordre de Pitracha, qui fit ensuite empoisonner le roi ami de la France et prit sa place.

La chute de Constance Falcon et l'évacuation par les Français de Bangkok et de Mergui portèrent un coup fatal à l'influence des missions et à celle de la France dans le royaume de Siam. Le catholicisme fut proscrit, l'évêque et plusieurs missionnaires furent jetés en prison. Le fruit d'un quart de siècle de travaux pour la propagation du christianisme et des idées françaises dans le vieil empire des Thaï fut anéanti.

Nos missionnaires ne se découragèrent pas, malgré l'abandon dans lequel les laissait le gouvernement de la France. Pendant toute la première moitié du dix-huitième siècle, Mgr de Cicé et, après lui Mgr de Kerlay, puis Mgr de Lolière-Puycontat, s'attachèrent à cicatriser les blessures faites à leur vicariat. A force d'infatigable patience et d'inépuisable générosité, les missionnaires réussirent à se créer de nouvelles sympathies dans le royaume

thaï, et Mgr Brigot allait recueillir le fruit de leurs travaux, lorsque, en 1765, une invasion des Birmans vint ruiner la mission en même temps que l'empire de Siam. L'évêque fut emmené prisonnier à Rangoun, en Birmanie, avec plusieurs de ses prêtres. L'histoire des missions catholiques de Siam n'est qu'un long martyrologe.

De 1766 à 1780, nous voyons Mgr Lebon, M. Corre, M. Garnault et M. Condé s'occuper de rétablir la mission. Mais le roi Phaja-tak disperse les missionnaires et fait jeter en prison MM. Garnault et Condé.

En 1809, nouvelle catastrophe. Les Birmans s'emparent de l'île de Jongselang et jettent à la mer le missionnaire auquel avait été confié ce poste, M. Rabeau.

De 1811 à 1834, Mgr Florens administre, avec quatre prêtres français et quelques prêtres indigènes, la mission de Siam. L'œuvre d'évangélisation de Siam et du Laos a grandi sous l'épiscopat de Mgr Pallegoix, qui nous a laissé un des ouvrages les plus substantiels et les plus intéressants qui aient été faits sur le pays de Siam et les populations siamoises. Le progrès a continué sous l'épiscopat de Mgr Vey, à partir de 1875. Des missionnaires ont été envoyés dans le Laos; et il y a actuellement plusieurs milliers de chrétiens constituant la clientèle de la France dans ce pays laotien où nous cherchons à implanter notre influence. Notre mission de Siam compte maintenant 1 évêque, 32 missionnaires, 10 prêtres indigènes, un séminaire avec une cinquantaine d'élèves, 60 écoles fréquentées par près de 3000 élèves, 40 églises ou chapelles, et plus de 20 000 chrétiens.

D'après le *Phong-savada-múang-múa*, ou histoire des Thaï du Nord, la première capitale du royaume de Siam remonte à l'an 500 avant Jésus-Christ. Elle aurait été fondée par Bathamarat, le premier roi de Siam. Le nom de cette capitale était Savan-Thevalok dont on a fait par abréviation Sangkhalôk. Juthia devint la capitale du royaume Thaï vers l'an 1350 de notre ère. Elle fut réduite en cendres, en 1766, à la suite d'une grande défaite que les Birmans avaient fait subir aux Siamois.

Le premier roi de la dynastie régnant actuellement fut Phra-Phuti-Chao-Luang, qui usurpa le pouvoir en assassinant le roi Phaja-Tak, dont il était le premier ministre. Il occupa le trône pendant vingt-neuf ans. Son fils, Pheudin-Klang, lui succéda et régna pendant quatorze ans. Il laissa le trône à son fils Chao-Fa-Mongkhut; mais le frère de ce dernier le supplanta et monta sur le trône sous le nom de Chao-Prasat-Tong. Chao-Fa, de peur d'être assassiné, se fit bonze. Mais en 1851, Chao-Prasat étant mort, Chao-Fa, quit-

tant l'habit des talapoins, monta, le 3 avril, sur le trône de ses ancêtres. Il eut pour successeur, en 1868, son fils Phra-Somdet-Maba-Chula-Longkhorn, sous le règne duquel les Anglais ont pris une situation prépondérante à Bangkok et dans le royaume de Siam.

Grâce au rang qu'occupe l'Angleterre dans le commerce extérieur de Bangkok, le consul anglais de Bangkok exerce une influence prépondérante dans la ville. Il y compte, d'ailleurs, parmi ses administrés, non seulement les négociants anglais, mais les natifs de l'Inde et de la Birmanie, les Chinois de Hong-Kong, ceux de Singapore et les Malais des possessions britanniques, ce qui donne à l'Angleterre, à Bangkok, vingt-cinq mille clients, on pourrait dire vingt-cinq mille sujets.

Les Siamois, poussés par les Anglais, se sont installés dans des territoires qui ont toujours appartenu à nos protégés, l'Annam et le Cambodge. Lorsque nous nous sommes établis en Cochinchine, le royaume de Cambodge comprenait, outre les provinces actuelles, celles qui se trouvent sur le golfe de Siam, au nord-ouest du grand lac et sur la rive droite du Mekong. Les Siamois, profitant de notre négligence, se sont emparés de ces provinces, qui sont les plus peuplées et les plus riches du bassin du bas Mekong. Dans le Laos également nos droits formels ont été méconnus par les Siamois, qui ont établi des postes militaires sur la rive gauche du Mekong et qui sont actuellement à 40 kilomètres de Hué. Les Anglais, de leur côté, empiètent sur la vallée du Mekong dans le nord-ouest, au mépris des traités conclus autrefois entre la France et la Birmanie, devenue récemment possession britannique.

Les guerres intestines qui ont désolé l'empire d'Annam sous Gialong lui ont fait perdre la situation politique qu'il occupait dans la vallée du Mekong. Le gouvernement siamois a profité de cette circonstance pour imposer sa domination aux populations du Laos, qui, par leurs traditions, leurs mœurs et leurs tendances, rentrent bien plutôt dans la sphère d'action de l'Annam que dans celle du Siam. Les Siamois, après s'être emparé d'une bonne partie du Cambodge, allaient achever la destruction du royaume Kmer, lorsque la France a établi son protectorat sur ce pays. Il est déplorable qu'on ait abandonné au gouvernement de Siam, outre les provinces de Battambang et d'Angkor, six autres provinces entièrement cambodgiennes. C'est une faute irréparable. Mais du côté du Laos et du haut Mekong nous pouvons peut-être regagner le terrain perdu et rétablir notre situation.

Le Mekong (mère fleuve ou capitaine des eaux) est le grand fleuve de l'Indo-Chine orientale. Le Mekong est le cours d'eau qui, sous le nom de Lantzan-Kiang ou Kinlong-Kiang, c'est-à-dire

« fleuve du grand dragon », naît dans une des longues vallées du Tibet oriental, entre le Yang-tse et le Salouen. Sur la route de Bhamo à Tali-Fou, un pont suspendu, en fer, traverse le Lantzan-Kiang. C'est sur le territoire chinois le point le plus méridional où ce fleuve ait été vu par les explorateurs modernes. L'expédition française de 1866, dirigée par Doudart de Lagrée, reconnut le fleuve à 500 kilomètres de ce pont volant, sur le territoire indo-chinois, à Xien-Hong. Là, c'est un courant large de 300 à 400 mètres, qui coule paisiblement entre de hautes berges bordées de bancs de sables et dont le niveau s'élève de 10 mètres en moyenne à l'époque des crues. Au-dessous, le lit du fleuve se rétrécit brusquement entre les collines qui dominent ses deux rives. A sa sortie du Laos, le fleuve coule vers le sud pour entrer dans le Cambodge et se jeter dans la mer après un cours de 2600 kilomètres environ.

La situation de Luang-Prabang, que de hautes montagnes environnent de tous côtés, et l'énergie de sa population provenant du mélange des Thaï avec les tribus sauvages de cette région, assurent au royame laotien, dont Luang-Prabang est la capitale, une influence prépondérante dans le Laos. Le royaume de Luang-Prabang ne s'est jamais résigné à accepter la suzeraineté de Siam. Le roi de Siam n'osa pas demander à Luang-Prabang de lui fournir un contingent, lorsque, en 1827, il eut à dompter la rébellion de Vien-Chan. Le gouvernement de Luang-Prabang est tenu, d'ailleurs, d'envoyer tous les deux ans deux éléphants à l'empereur de Chine, en signe d'hommage, et de payer un tribut triennal à la cour de Hué. C'est ce qui prouve bien que le royaume de Luang-Prabang rentre dans la sphère d'influence des maîtres de l'Annam, et non de ceux du Siam. Le royaume de Luang-Prabang paraît avoir 150 000 habitants, et on évalue à une quinzaine de mille habitants la population de la ville. Luang-Prabang, qui est le centre laotien le plus considérable de l'Indo-Chine, se trouve désigné naturellement comme le lieu de refuge et le point d'appui des populations de l'intérieur qui veulent fuir le despotisme de la cour de Siam.

Dans peu d'années sans doute le royaume de Siam deviendra une annexe de l'empire britannique de l'Inde. Déjà le protectorat anglais existe en fait dans le Siam, et le roi des Thaï n'est guère plus indépendant que les radjahs hindous qui reçoivent docilement les ordres du représentant du vice-roi. Mais l'influence anglaise doit s'arrêter à Luang-Prabang. Nous ferons à l'Angleterre la part assez belle, en lui abandonnant, avec la possession de Bangkok, la plus grande ville de l'Indo-Chine, la fertile vallée de la Menam et

la rive droite du Mekong. Il convient que nous fassions sentir au roi de Luang-Prabang que le droit de la France est de se substituer au gouvernement de l'Annam en qualité de puissance suzeraine et que son intérêt est de s'appuyer sur l'influence française pour sauvegarder l'autonomie de son peuple. C'était le plan que voulait exécuter M. Massie. Il est regrettable que le gouvernement français n'ait pas secondé les efforts qu'a faits notre consul pour établir l'influence française à Luang-Prabang et empêcher les Siamois d'envahir la rive gauche du Mekong.

Il est évident que si l'Angleterre a un pied sur la rive gauche du Mekong, elle se rendra maîtresse de la navigation et du commerce sur la grande artère fluviale de l'Indo-Chine orientale, et l'on ne tardera pas à voir le Mekong sillonné par des canonnières portant pavillon britannique. Ce danger a été signalé récemment par le prince Henri d'Orléans, et l'appel patriotique du jeune prince a eu de l'écho. Le gouvernement français est sorti de son inertie sous la pression de l'opinion publique et a donné des instructions à notre ambassadeur à Londres et à notre représentant diplomatique à Bangkok pour faire établir nos droits sur la rive gauche du Mekong.

Ces droits ne peuvent être contestés. En vertu de nos traités avec l'Annam, nous sommes fondés à revendiquer, outre la possession de la Cochichine et du Tonkin, le protectorat de tous les pays composant l'empire annamite, c'est-à-dire toute la région comprise au nord entre la rivière Noire et le Mekong, et au sud entre le golfe du Tonkin et la ligne de partage des eaux des bassins de la Menam et du Mekong.

Pendant vingt siècles, les cinq races qui occupent la péninsule indo-chinoise, Siamois, Birmans, Laotiens, Annamites et Cambodgiens, se sont fait la guerre, sans que les frontières des divers États fussent jamais nettement définies. L'empire de Siam, placé au centre de la péninsule, a subi toutes sortes de vicissitudes et a connu des alternatives de succès et de revers dont l'histoire siamoise ne nous donne qu'une idée assez vague et assez incomplète. Les Thaï de Siam paraissent avoir été longtemps circonscrits dans une zone de territoire beaucoup moins étendue que celle de l'Annam et du Cambodge. Mais leur domination, en tous cas, n'a jamais franchi, du côté de l'Annam, le cours du Mekong; et même d'après l'Annuaire officiel de Siam, les provinces siamoises ne dépassent pas le bassin de la Menam. Il est inconcevable que notre gouvernement n'ait pas porté plus tôt son attention sur la situation du Mekong et qu'on ait laissé les Siamois s'avancer à 40 kilomètres de Hué, étendre leur ligne de postes jusqu'à la haute rivière Noire et

placer des agents à Luang-Prabang, à Bassac et à Houten, villes où sont les établissements du syndicat français du Laos.

Dans le Laos, les Anglais donnent la main aux Siamois. Le Mekong est, dans le nord-ouest de l'Indo-Chine, la limite entre le Laos birman et le Laos annamite. Les lettres de créance des ambassadeurs birmans, envoyés, en 1883, pour conclure un traité de commerce avec la France, le constatent. M. Deloncle a rapporté de Mandalay une déclaration officielle du roi de Birmanie, reconnaissant le Mekong comme frontière entre le Tonkin et la Birmanie. Cela n'a pas empêché les Anglais de franchir le Mekong dans son cours supérieur, comme les Siamois l'ont franchi dans son cours moyen, et d'empiéter sur le Laos annamite; et les Anglais se laisseront expulser peut-être moins facilement que les Siamois. Cependant la déclaration du roi de Birmanie, relative au Mekong, a été notifiée au gouvernement anglais, par M. Jules Ferry en 1884 et par M. Spuller en 1889.

En 1888, notre ambassadeur à Londres, M. Waddington, eut le tort de proposer à l'Angleterre de constituer, aux dépens du Laos annamite, entre le Nam-Hou et le Mekong, un État tampon, destiné à isoler la sphère d'influence de la France de celle de l'Angleterre. Cet État, qui n'était pas viable, serait vite devenu une dépendance de l'Angleterre. Le gouvernement français, fort heureusement, ne confirma pas l'engagement pris imprudemment par M. Waddington. Mais le gouvernement anglais s'empressa de signer avec le Siam un accord aux termes duquel les Siamois abandonnent à l'Angleterre une partie du pays chan de Shieng-May, tandis que l'Angleterre livre aux Siamois le pays entre le Nam-Hou et le Mekong, ne gardant sur le Mekong qu'un pied entre Xieng-Cap et Xieng-Sen, de manière à pouvoir exercer la surveillance du grand cours d'eau de l'Indo-Chine orientale.

La reconnaissance par la France de cet accord, conclu entre l'Angleterre et le Siam en novembre 1892, mettrait la navigation du Mekong aux mains de l'Angleterre. Or les prétentions anglaises au contrôle de la navigation sur le Mekong sont inadmissibles, car elles sont absolument contraires au traité de 1867 avec le Siam, traité qui nous garantit la liberté de la navigation sur le fleuve.

Nul ne doute, d'ailleurs, que les entreprises du Siam dans la vallée du Mekong ne soient encouragées et même dirigées par les agents de l'Angleterre à la cour de Bangkok. Le mouvement qui porte le Siam à empiéter dans la vallée du Mekong sur les territoires de l'Annam et du Cambodge ne date pas d'hier. Il remonte assez loin, comme nous l'avons déjà dit. Mais il s'est accéléré depuis notre installation définitive en Annam, au Tonkin et au Cambodge,

et depuis les tentatives faites par nos missionnaires, nos marins et nos négociants, pour remonter le Mekong et pour ouvrir le Laos à l'influence et au commerce de la France. Il y a longtemps que les Français établis en Cochinchine et au Cambodge se plaignent des agissements des Siamois. Notre gouvernement est resté sourd à leurs réclamations. Il a fallu la mort tragique de M. Massie, un article indigné de M. Bonvalot dans le *Figaro* et une campagne patriotique entreprise dans la presse et dans le monde parlementaire par le prince Henri d'Orléans, pour mettre l'opinion publique en éveil et obliger nos gouvernants à s'occuper enfin de cette question du Mekong, qui est d'un intérêt capital au point de vue de l'avenir de notre empire indo-chinois.

Le plan des Anglais est très simple et ils le poursuivent avec la ténacité qui leur est habituelle et l'esprit de suite qui caractérise leur politique étrangère et coloniale. En envahissant le Laos et la vallée du Mekong, et en poussant une pointe sur les territoires par lesquels l'Annam se soude au Tonkin, les Anglais et leurs auxiliaires siamois arriveraient, si nous les laissions faire, à nous bloquer dans nos possessions indo-chinoises, à nous couper les routes terrestres qui mènent du Tonkin et de l'Annam dans la Chine centrale et occidentale, à arrêter le développement commercial de notre empire asiatique, à compromettre même sa sécurité. L'infiltration siamoise dans la vallée du Mekong est plus dangereuse encore pour nous que l'infiltration chinoise dans la vallée du fleuve Rouge.

Avec une ou deux canonnières et quelques compagnies d'infanterie de marine, on aurait facilement raison du Siam, qui n'a pas de marine et dont l'armée se compose de quelques milliers d'hommes, armés et équipés à l'orientale, c'est-à-dire d'une manière fort médiocre. Il serait surtout fort aisé de rejeter sur la rive droite du Mekong les trois ou quatre cents Siamois qui ont installé des postes de l'autre côté du fleuve. Mais il est possible que nous ne soyons pas obligés d'avoir recours à la force pour faire respecter nos droits et qu'une action énergique de notre diplomatie suffise. Nous avons des difficultés à la fois avec le Siam et avec l'Angleterre directement. Dans le Laos, l'Angleterre n'agit que comme puissance substituée à l'empire birman ; et comme le souverain de la Birmanie a, en 1883 et 1884, avant la prise de possession du pays par les Anglais, reconnu le Mekong comme limite occidentale du Tonkin français, la délimitation des sphères d'influence de la France et de l'Angleterre ne peut être l'objet de contestations sérieuses. Entre la France et le Siam, la question n'est pas beaucoup plus compliquée, puisque nous nous substituons aux droits de

l'Annam et du Cambodge et que la cour de Bangkok ne peut s'appuyer sur aucune convention, sur aucun traité, pour revendiquer la possession de territoires situés sur la rive gauche du fleuve.

Les Anglais ont si bien su mettre le Siam dans leur dépendance qu'ils ont fait accepter au gouvernement siamois un plan de construction de lignes de chemins de fer destinés à leur permettre d'exploiter toutes les richesses de la vallée de la Menam. Outre la ligne de Chantabun au Toulé-Sap, qui leur assurera le produit de la pêche du grand lac, évalué à plusieurs millions de francs par an, ils vont construire tout le réseau des chemins de fer siamois dont Bangkok doit être le point central. Quatre lignes de chemins de fer partiront de Bangkok. La première se dirigera vers le sud à travers la presqu'île de Malacca. La seconde, traversant le Siam du sud au nord-est, reliera, de Bangkok à Nong-Kaï, la Menam au Mekong. La troisième remontera la vallée de la Menam dans la direction du Yunnan. La quatrième enfin ira dans la direction du nord-ouest se souder aux chemins de fer birmans, qui, de Mandalay, leur point terminus actuel, seront prolongés, par Bhamo, dans la direction des frontières de Chine. Quand le chemin de fer de Bangkok à Nong-Kaï sera établi, les Anglais pourront lancer leurs canonnières sur le Mekong et détourner à leur profit par le Siam le trafic laotien.

Il est à espérer que notre diplomatie agira de manière à empêcher l'Angleterre de prendre pied sur le Mekong et de dominer dans le Laos sous le nom du roi de Siam. Laisser s'installer sur le Mekong et au Laos le Siam, qui sera avant peu de temps une annexe de l'empire britannique des Indes, ce serait ruiner notre empire indo-chinois. Le roi de Siam actuel n'est peut-être pas complètement sous l'influence de l'Angleterre. Mais l'héritier de la couronne de Siam, qui a actuellement quatorze ans, a un précepteur anglais, qui lui donne une éducation tout à fait anglaise. Il ne sera que le docile instrument de la politique de l'Angleterre. Quand il montera sur le trône on pourra considérer le Siam comme une possession britannique. Maîtresse de la Birmanie, de Bangkok et de la vallée de la Menam, l'Angleterre occupera les deux tiers de la péninsule indo-chinoise. La France, qui se contente du tiers de l'Indo-Chine, n'est pas bien exigeante en réclamant le Mekong comme frontière de ses possessions. Elle pourrait revendiquer, au nom de l'Annam, le protectorat du Laos tout entier, c'est-à-dire toute la vallée du Mekong. Nos ambitions sont restreintes : celles de l'Angleterre sont illimitées.

Comme l'Angleterre et la Russie, nous subissons en Asie cette loi inéluctable à laquelle sont soumises toutes les puissances colo-

niales et qu'on peut appeler *la fatalité de la conquête*. Quand une nation européenne possédant tout l'outillage de la civilisation moderne est mise en contact avec des races inférieures, cette nation est condamnée à toujours marcher en avant. La Russie dans l'Asie septentrionale et centrale, l'Angleterre dans l'Inde ont dû, sous la pression d'une inexorable nécessité, étendre sans cesse les limites de leurs domaines. L'empire des tsars, dans son expansion vers le Pamir et le massif de montagnes qui domine l'Inde, s'est avancé à pas de géant. L'Angleterre, après avoir pris possession de tout l'Hindoustan, a annexé à son empire asiatique la Birmanie, et maintenant elle est en train d'englober dans la sphère de son influence toute la vallée de la Menam. La conquête de la Cochinchine a entraîné pour la France celle de l'Annam, du Tonkin et du Cambodge. Voici maintenant que nous sommes en contact immédiat avec les Anglais dans la vallée du Mekong.

L'Indo-Chine occidentale est aux mains de l'Angleterre. Il s'agit de savoir si nous resterons maîtres de l'Indo-Chine orientale qui ne forme que le tiers de la péninsule. Le Laos paraissait destiné à servir d'État tampon à l'est de l'Inde entre les possessions anglaises et les possessions françaises, comme l'Afghanistan à l'ouest entre les possessions anglaises et les possessions russes. Cette politique ne peut plus être admise du moment que le Siam, à l'instigation de l'Angleterre, a empiété sur la vallée du Mekong. Une délimitation précise de la frontière séparant nos possessions de celles de l'Angleterre devient nécessaire. Il est urgent que cette question soit réglée si nous voulons éviter des conflits incessants et irritants entre nous et nos puissants voisins de l'empire des Indes.

Nous sommes arrivés à un tournant de notre histoire coloniale. L'avenir du nouvel empire asiatique de la France dépend de l'attitude que notre diplomatie prendra dans le règlement de la question du Mekong. Il n'est pas possible qu'après avoir fait tuer vingt mille hommes et dépensé près d'un demi-milliard pour conquérir l'Annam et le Tonkin, nous nous laissions arracher par l'Angleterre le fruit de tant d'efforts et de sacrifices. Une politique de défaillance et d'abandon serait sévèrement jugée par l'opinion publique. Le gouvernement français doit le comprendre : on ne le laissera pas renouveler en Indo-Chine la faute commise, il y a dix ans, en Égypte.

Hervé de Kerohant.

GUSTAVE FLAUBERT

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE[1]

Il y a des écrivains, comme Montaigne, qui se montrent, qui s'étalent même dans leurs livres, et il y en a d'autres, comme Shakespeare, qui s'y dissimulent et s'y enveloppent. Les uns et les autres peuvent être également grands, mais leurs génies sont d'une complexion différente. Notre littérature contemporaine nous offre le même contraste. Nous avons eu des poètes très personnels, comme Lamartine et Musset, qui ont puisé à même dans leur vie les motifs de leur inspiration, et dont l'âme transparaît dans leur œuvre; nous avons eu aussi des romanciers impersonnels, si je puis dire, comme Balzac et Flaubert, qui n'ont cherché qu'en dehors d'eux-mêmes, dans l'observation patiente et sagace du monde extérieur, la matière de leurs récits. Sans *Louis Lambert*, la postérité ne saurait presque rien de l'évolution psychologique d'où est issue la *Comédie humaine*. Et de même, sans la publication de ses *Lettres*, la vie intérieure de Flaubert serait restée dans l'avenir un livre aussi fermé que celle d'Homère ou de l'auteur, quel qu'il soit, de l'*Imitation*. Rien n'a transpiré, dans tout ce qu'il a écrit, de ses sentiments ni de son existence. « C'est un de mes principes, qu'il ne faut pas *s'écrire*. L'artiste doit être dans son œuvre comme Dieu dans la création, invisible et tout-puissant : qu'on le sente partout, mais qu'on ne le voie pas. » Ces lettres sont donc venues fort à point pour nous faire savoir au juste ce que fut l' « homme » qui occupe une des plus grandes places, sinon la plus grande, dans la littérature de la seconde moitié de ce siècle. Rendons-en grâces aux héritiers et aux amis intelligents qui ont vidé leurs tiroirs pour nous faire ce royal cadeau.

Flaubert a été un adorateur fervent et exclusif de l'art. Quand

[1] Gustave Flaubert, *Correspondance*, 4 vol. in-12°. Paris, bibliothèque Charpentier.

la plupart des autres maîtres de la pensée, que je n'ai pas besoin de nommer, se prosternaient plus ou moins devant le veau d'or, ou s'essoufflaient à la poursuite de la célébrité, quelques-uns même à la recherche du pouvoir, lui, dédaigneux de tous ces hors-d'œuvre, enfermé dans sa tour d'ivoire comme Alfred de Vigny, en tête à tête avec son idéal, ne songeait qu'à créer des types impérissables, à ressusciter des mondes évanouis, et à fixer dans des compositions impeccables la physionomie d'un siècle qui lui inspirait au fond moins de sympathie que de colère et de mépris. Nos conseils municipaux, nos comices agricoles, nos assemblées parlementaires, nos académies et le reste, n'étaient pour lui que des variétés de « muflisme ». — « Muflisme » encore, ou « panmuflisme », si vous l'aimez mieux, que les fonctions publiques, les mandats électoraux, les portefeuilles, les décorations, les honneurs et les charges où se complaît et se prélasse la médiocrité bourgeoise. Le spectre d'Homais l'a hanté toute sa vie. Il n'a pas fallu moins que la guerre de 1870 pour le transformer en garde national. Il lui semblait que depuis 89 tout le monde « battait la breloque ». Ce qu'il pensait des immortels principes, en général, et de M. Thiers, en particulier, défie toutes les suppositions; et les bourrasques de sa verve tempêtueuse et gouailleuse n'épargnaient personne, pas plus à droite qu'à gauche. Aussi bien n'avait-il pas proprement des idées en politique, mais des lubies, des poussées d'humeur toujours cocasses, parfois assez justes. « Ah! vous croyez, parce que je passe ma vie à tâcher de faire des phrases harmonieuses en évitant les assonances, que je n'ai pas, moi aussi, mes petits jugements sur les choses de ce monde? Hélas! oui, et même je crèverai enragé de ne pas les dire. » Il n'est pas mort enragé, il a écrit *Bouvard et Pécuchet*.

Mais il est bien vrai qu'il a passé sa vie à ne faire autre chose que d'écrire, — ce qui n'est pas, après tout, le plus sot emploi du temps. Capable de se cloîtrer pendant des mois dans sa solitude de Croisset et de pâlir pendant des semaines sur un tour de phrase ou une simple épithète; poussant l'intransigeance en fait de style jusqu'à ne reconnaître qu'un seul mot pour exprimer une pensée; négligeant tous les devoirs mondains pour ne pas interrompre un chapitre, un alinéa, une phrase commencée; dévorant nuit et jour des « montagnes de livres », courant toutes les bibliothèques de Paris à la recherche d'un trait de mœurs ou d'un détail de costume; entreprenant des voyages lointains pour aller vérifier sur place l'exactitude d'un paysage; compulsant tout d'une affilée quatre-vingt-dix-huit volumes sur l'antiquité pour en extraire « une demi-rame » de notes, sauf à entamer là-dessus « les grandes gueu-

lades » avec l'ami Bouilhet, — tel, d'après ses lettres, on se représente l'écrivain. Et l'homme était à l'avenant : d'une intensité et d'une force de volonté qui imposaient silence à ses passions les plus exigeantes; libertin à outrance dans ses rares loisirs, chaste comme une jeune fille en ses longues périodes de labeur, montrant ainsi jusqu'à quel point son âme d'artiste pouvait se rendre maîtresse du corps d'athlète qu'elle animait; luttant sans cesse, comme son saint Antoine, contre les tentations de l'esprit, plus redoutables encore que celles de la chair; supportant plus aisément toutes les injures que l'ombre même d'un soupçon; avec ses éditeurs, quelquefois dupe, mais toujours hautain; avec ses amis, dévoué jusqu'au sacrifice; dans le monde, ironique et persifleur; dans sa famille, affectueux et doux, Flaubert n'était guère fait pour le temps ni pour le milieu où son destin l'a placé. Il semble que c'est au douzième siècle qu'il aurait dû naître, et dans un couvent de Bénédictins qu'il aurait dû vivre [1].

Et ne souriez pas en pensant à *Madame Bovary*. Pensez plutôt aux substructions énormes et aux immenses dessous d'érudition que suppose son roman de *Salammbô*, œuvre gigantesque par la conception et vertigineuse par la science, en dépit de tous ses défauts. Savez-vous que ce Bénédictin de l'art (le mot ici se trouve justifié) avait lu toute la collection des Pères de l'Église, pour donner à quelques critiques écervelés le droit d' « éreinter » sa *Tentation de saint Antoine*, qui ne leur rappelait que de trop loin les « cascades » de la pécheresse de Tostes? Savez-vous que, pour mettre en scène ses deux « bonshommes », *Bouvard et Pécuchet*, il avait déchiffré à peu près tous les livres de théologie, de philosophie, de linguistique, de physique, de chimie, d'économie politique, de jurisprudence, de médecine, de critique d'art et de littérature publiés dans notre siècle? On peut discuter les résultats de ce travail; il n'y a qu'à s'incliner devant le travail lui-même.

Je viens de relire l'article que Weiss consacra à Flaubert, en 1857, après l'apparition de *Madame Bovary*. Que d'injustices et j'allais dire que de bévues, provenant de la méconnaissance ou de l'ignorance de l'homme! « M. Flaubert m'a bien la mine de n'avoir jamais travaillé que devant la feuille blanche qu'il se proposait de noircir. Il n'a pas étudié, autant qu'il était nécessaire pour le bon emploi de son talent, le génie de sa langue et les ressources qu'elle offre, » etc., etc. O vanité des jugements humains! Et l'homme à qui s'adressaient de tels reproches était le même qui

[1] « Il y a en moi, écrivait-il à George Sand, un fond d'ecclésiastique qu'on ne connaît pas. »

n'a jamais consacré moins de cinq ou six ans à la préparation et à l'élaboration de ses romans, le même qui regardait le style comme le premier, sinon l'unique élément de l'art, dont le style a fait école, et dont les œuvres vivront surtout par le style. Infiniment petits que nous sommes, nous qui prétendons décider à première vue, sans information et sans enquête, sur l'impression qu'il nous fait, du mérite d'un livre dont l'auteur nous est inconnu. « Les mânes d'Homais se vengent », disait-il à son ami Feydeau, en parlant de nous autres critiques, « tous ces braves gens-là sont des imbéciles qui ne savent pas leur métier ».

Et il allait tout droit devant lui, insensible à ces piqûres dont quelques-uns meurent; plein du sentiment de sa force; inaccessible au découragement, parce que le travail lui était devenu une nécessité; doutant parfois de son œuvre, mais jamais de lui-même; cherchant à monter plus haut, toujours plus haut, sur cette échelle de l'art dont les derniers degrés vont se perdre dans le ciel. L'art lui tenait lieu de religion, de philosophie, de morale, d'opinions politiques et de tout. « La vie est une chose tellement hideuse que le seul moyen de la supporter, c'est de l'éviter, et on l'évite en vivant dans l'art, dans la recherche incessante du vrai rendu par le beau. » Et encore : « Le seul moyen de supporter l'existence, c'est de s'étourdir dans la littérature comme dans une orgie perpétuelle. Le vin de l'art cause une longue ivresse, et il est inépuisable. » Et encore (car on ne se lasserait pas de citer) : « J'écrirai comme par le passé, pour le seul plaisir d'écrire, pour moi seul, sans aucune arrière-pensée d'argent ou de tapage. Apollon, sans doute, m'en tiendra compte, et j'arriverai peut-être un jour à produire une belle chose! Car tout cède, n'est-ce pas, à la continuité d'un sentiment énergique? Chaque rêve finit par trouver sa forme : il y a des ondes pour toutes les soifs, de l'amour pour tous les cœurs. Et puis rien ne fait mieux passer la vie que la préoccupation incessante d'une idée, qu'un idéal, comme disent les grisettes. »

Mais il avait beau se moquer du mot, il avait la chose dans le cœur, et c'est pourquoi son premier livre, celui qui a fondé sa réputation, qui l'a soutenue, qui la soutient encore, a été le repentir de toute sa vie. Il lui a dû l'ennui de se voir qualifié de réaliste, et d'être considéré comme l'ancêtre et le chef de cette école à laquelle se sont attachées tant d'espérances suivies de tant de déceptions. Aussi n'a-t-il pas cessé de protester contre cette méprise du public. « On me croit épris du réel, tandis que je l'exècre : c'est en haine du réalisme que j'ai entrepris ce roman [1]... Croyez-vous donc que

[1] *Salammbô.*

cette ignoble réalité, dont la reproduction vous dégoûte, ne me fasse autant qu'à vous sauter le cœur? Je m'en suis toujours personnellement écarté autant que j'ai pu... Je suis las des choses laides et des vilains milieux. La Bovary m'a dégoûté pour longtemps des mœurs bourgeoises. » Il va sans dire que le réel qu'il exécrait, le réel dont il se tenait toujours éloigné, n'était pas celui qu'Homère, Shakespeare et Gœthe ont admis dans leurs œuvres immortelles, le réel qui est la condition même de l'art, comme le bloc de marbre est la condition du chef-d'œuvre que le ciseau du statuaire y taillera; non, c'était celui qui n'a rien de commun avec l'art, le réel abject et trivial, souvent immonde, dont on nous offre si souvent aujourd'hui l'écœurante vision, le réel des bouges, des assommoirs, de la prostitution et de l'ordure. Flaubert avait l'esprit délicat (son purisme le prouve), il avait le cœur haut placé, et la fange n'était pas son élément. Il aimait à faire vrai, mais non pas à faire laid. C'est bien lui qui nous disait tout à l'heure que la mission de l'artiste est dans la recherche du vrai rendu par le beau. On a donné d'ailleurs tant d'acceptions à ce mot de réalisme, que je ne me risquerais pas à le définir. Homère était réaliste, mais M. Paul Alexis et M. Céard le sont aussi et, je pense, à un plus haut degré. Cruelle énigme! Peut-être M. Deschanel réussira-t-il à la deviner, lui qui a réussi à découvrir du romantisme dans Racine; peut-être aussi Flaubert était-il réaliste au même titre que Racine était romantique, si tant est que le réalisme consiste à peindre les petitesses de l'homme, et le romantisme à exalter ses grandeurs.

Sans doute, l'auteur de *Madame Bovary* s'est complu au delà du nécessaire dans la peinture et l'analyse des prétentions, des ridicules, de la bêtise, de la routine et des ennuis de la vie de province, et Sainte-Beuve lui en a fait le reproche mérité. « Est-ce moral? est-ce consolant? L'écrivain ne semble pas s'être posé cette question; il ne s'est demandé qu'une chose : est-ce vrai? » Le roman n'est que trop vrai, en effet, parce que Flaubert ne faisait alors que copier ce qu'il avait sous les yeux. Ce n'était pas encore le résultat de ses études psychologiques, historiques ou archéologiques, mais celui de ses observations prochaines et immédiates qu'il condensait sur un fonds d'amertume et d'ironie dans ce tableau si bien composé et si impitoyablement dessiné. Il essayait son crayon et ses forces, et son coup d'essai fut, par malheur, un coup de maître. Le succès dépassa ses espérances, et, si l'amour-propre de l'auteur en fut quelque peu chatouillé, on peut voir par sa correspondance que l'orgueil de l'artiste en fut douloureusement froissé. Il se sentait capable de faire mieux : il avait autre chose là.

Or, dans cette autre chose, si la part du réalisme est moindre, il ne semble pas que celle de l'idéal (non pas du sien, mais du nôtre) soit sensiblement plus grande. Le même Sainte-Beuve, qui prisait fort son talent, lui avait demandé d'écrire un livre qui fût dans une certaine mesure la contre-partie du premier. « La nature humaine, disait-il avec raison, n'est pas toute plate, basse ou perverse, il y a de l'honnêteté, de l'élévation, de la tendresse ou du charme en de certains caractères; pourquoi ne pas s'arranger de manière à en rencontrer quelques-uns? » Il se trouva que la nouvelle œuvre, faite sur un autre plan, dans d'autres conditions plus savantes, plus sévères, plus grandioses même, péchait absolument par le même défaut. Voltaire regrettait l'absence d'un loup dans les bergeries de Florian; au contraire, dans les tueries, qui sont tout le fond de *Salammbô*, c'était l'agneau qui manquait. Toujours des scélérats ou des imbéciles, et toujours des peintures sensuelles. D'où vient? Est-ce la pointe d'imagination sadique qui perçait encore à travers tout le majestueux et le pompeux de la conception? Nullement. Était-ce donc un parti pris de ne représenter la nature humaine que par ses vilains côtés? Pas davantage. Mais dans la théorie qu'il s'était faite, les trois éléments constitutifs de l'art se trouvaient réduits à deux, le vrai et le beau. Comme M. de Laplace avait éliminé Dieu du système du monde physique, pensant qu'il pouvait se passer de cette hypothèse, de même Flaubert éliminait le bien du monde moral. Il avait l'horreur des romans vertueux, qui souvent sont en effet bien fades; la vertu lui semblait être ici-bas une exception honorable, et J.-J. Rousseau était sa bête noire. C'est pourquoi il tenait pour invraisemblables et ridicules toutes les fables où le bien jouait un rôle, prépondérant ou non, et c'est par là, bon gré mal gré, qu'il a été réaliste.

Si les limites de ce travail le permettaient, il faudrait tenir compte des circonstances extérieures qui ont déterminé la direction de son génie, du milieu où il a été élevé, des influences qu'il a subies, de l'heure même où il a commencé d'écrire, etc. On verrait par quelle série d'étapes, plus intellectuelles que morales, il est arrivé à ce concept de l'art dont j'essaye de pénétrer le sens et de fixer la formule.

Il était entré dans la vie, comme nous tous, avec sa provision de principes, de croyances et d'illusions. « Ma jeunesse a été fort belle *intérieurement*. J'avais des enthousiasmes que je ne retrouve plus, hélas! des amis qui sont morts ou métamorphosés, une grande confiance en moi, des bonds d'âme superbes, quelque chose d'impétueux dans toute la personne. Je rêvais l'amour, la gloire, le beau.

J'avais le cœur large comme le monde et j'aspirais tous les vents du ciel. Et puis, peu à peu, je me suis racorni, usé, flétri... » La correspondance nous initie à toutes les phases de cette évolution et nous fait assister à la genèse du réalisme contemporain. Fils et frère de médecins distingués, habitué dès sa prime jeunesse à confondre les phénomènes de l'âme avec ceux du corps, nourri ensuite de la lecture de Hegel et de Spinosa, passant des nuits entières à « gueuler » avec son ami Alfred Lepoittevin sur toutes les questions de la métaphysique la plus transcendante et la plus libre, engagé enfin dans le grand courant qui poussait les esprits de ce temps-là vers la philosophie *positive* et la morale *indépendante*, comme il pousse ceux d'aujourd'hui vers le pessimisme, Flaubert en était venu, de crise en crise, à un parfait état de déséquilibrement et de désenchantement. « Acharné contre moi-même, je déracinais l'homme à deux mains, — deux mains pleines de force et d'orgueil. De cet arbre au feuillage verdoyant je voulais faire une colonne toute nue, pour y poser en haut, comme sur un autel, je ne sais quelle flamme céleste. Voilà pourquoi je me trouve à trente-six ans si vide et parfois si fatigué. » Ne l'en croyez pas, il exagère, il est dupe de ses métaphores, il n'est pas si fatigué ni si vide qu'il le donne à entendre. D'abord, s'il n'a pas su garder ses illusions, la faute en est moins à lui-même qu'à la conjonction d'astres qui l'a fait naître dans un siècle de doute et de révolte. Et puis, dans le grand naufrage de ses principes religieux et de ses « préjugés » moraux, une chose a surnagé, l'amour du beau, la foi dans l'art, ce qu'il appelle la flamme céleste, et de cette épave telle quelle il a tiré le parti que l'on sait. Mais il en est résulté un idéal incomplet et boiteux, si je puis dire, à qui il manque le support du bien, que le beau ni le vrai lui-même, quoi qu'on en pense, ne sauraient utilement remplacer.

Le goût, a dit M. Joubert, est la conscience littéraire de l'âme. Flaubert a eu le tort et le malheur d'en faire sa conscience tout entière et d'envisager la vie elle-même comme une branche de la littérature, à qui l'esthétique peut suffire pour toute règle de conduite et pour tout catéchisme. Il « se pâme » au récit d'un crime, si la chose est bien écrite; une belle action le fait « rugir », si elle est bêtement et platement racontée. Il ne hait tant le bourgeois que parce qu'il voit en lui l'ennemi-né de la littérature, l'homme qui croit que l'argent peut tenir lieu de tout, même d'esprit, et qui a besoin de la morale (chez les autres) pour mettre sa caisse à l'abri des tentations et des tentatives. Il s'étonne que le parquet (mal inspiré ce jour-là, mais qui ne pouvait pas encore prévoir les audaces ultérieures de M. Zola) ait décrété son livre d'immoralité.

Une belle œuvre d'art ne saurait être immorale, il suffit qu'elle soit belle pour être morale. « La morale de l'art, dit-il en propres termes, consiste dans sa beauté même, et j'estime par-dessus tout *le style d'abord* et ensuite le vrai. » De tels propos révèlent une sorte de griserie intellectuelle dont les éclats pourraient faire croire à une parfaite inconscience. « L'existence, dit-il encore, n'est tolérable que dans le *délire littéraire*... Soyons féroces... Versons de l'eau-de-vie sur ce siècle d'eau sucrée. Noyons le bourgeois dans un grog de onze mille degrés, et que la gueule lui en brûle, qu'il en rugisse de douleur ! » Notez bien, s'il vous plaît, que ce croquemitaine était, dans le commerce de la vie, foncièrement bon, cordial, généreux, une des meilleures et des plus droites natures qui existassent, et la correspondance en fait foi presque à chaque page. N'importe, il se déchaîne, il se démène, il se surmène, en écrivant *Salammbô*, pour nous peindre des massacres, des pendaisons, des crucifiements, des sacrifices humains, des « mangeurs de choses immondes », des monstruosités, des enchevêtrements de férocité brutale et de passion sensuelle, d'où ne se dégage aucune idée consolante, d'où n'émerge pas même ce sentiment esthétique de la douleur qui est gravé en traits immortels sur la face convulsée du Laocoon antique. L'essentiel est que ces choses-là soient « bien écrites », et dès lors la morale est sauve, parce que l'art triomphe.

L'homme, dira-t-on, protestait dans son for intérieur contre les horreurs dont l'histoire lui avait offert le spectacle. Pourquoi donc l'écrivain reste-t-il impassible et glacé? Pourquoi pas dans toutes ces tueries un seul mouvement de pitié humaine? S'il y a des larmes dans les choses, comme l'a dit Virgile, pourquoi Flaubert ne trouve-t-il pas au moins un soupir devant les maux de ses semblables ? Mais il a réponse à tout : « Homère, Shakespeare, Gœthe, ces fils aînés des dieux, se sont bien gardés de faire autre chose que *représenter*. » Il oublie qu'Achille, gonflé de courroux et assoiffé de vengeance, a gémi (ᾤμωξέν τ' ἄρ' ἔπειτα) en voyant le vieux Priam prosterné à ses pieds ; il oublie que Dighton a pleuré sur les enfants d'Édouard qu'il venait d'assassiner ; il oublie jusqu'à l'inoubliable sanglot de Faust devant la détresse de Marguerite, « l'infortunée, la douce créature ! en être tombée là, là ! » Non, il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais d'incompatibilité entre la fonction idéale de l'art et les émotions propres à la nature humaine.

Et donc cet art sec et dur, cet art sans âme, dont Flaubert s'est fait l'initiateur, n'est pas immoral sans doute, mais il est incomplet, il est découronné, parce qu'il s'est volontairement privé de l'un de ses plus puissants moyens d'action, parce qu'il s'est concentré dans la recherche du style et dans la peinture minutieuse et inféconde

d'un vrai qui n'est pas même tout le vrai, puisque le bien a toujours coexisté à côté du mal. Les deux tiers d'un idéal ne sont pas un parfait idéal. Sans compter qu'à polir et à repolir ses phrases, on risque de passer pour un simple dilettante, comme on risque de passer pour un simple photographe à reproduire strictement et froidement la réalité toute nue. L'œuvre d'art n'est complète que si l'on y voit le rayon qui vient d'en haut, et si l'on sent bien, sous les fleurs du styliste et sous le dessin du peintre, palpiter le cœur et tressaillir la chair de l'homme. Mais Flaubert pensait que l'art tout seul supplée à tout et, encore une fois, qu'il triomphe de tout.

L'événement semble lui avoir donné raison. De l'évolution littéraire qui s'est accomplie dans la seconde moitié de ce siècle, Weiss croit pouvoir rejeter toute la responsabilité sur le coup d'État de 1851. Il se trompe; c'est *Madame Bovary* qui a été le véritable coup d'État. Si nous sommes aujourd'hui plus que jamais « les esclaves de la phrase incandescente et du trope forcé », s'il n'y a plus nulle part « l'élan ni le grand vol, nulle part non plus la délicatesse, le choix, le discernement », et si, en un mot, « la vulgarité nous noie », c'est à Flaubert qu'en revient le triste honneur, à lui seul, et l'on peut dire de lui qu'il est le promoteur, l'inspirateur, le chef de chœur de toute notre littérature contemporaine. De tous les romanciers qui se disputent aujourd'hui les suffrages et la faveur du public, il n'en est peut-être pas un seul qui ne soit entré dans la voie qu'il a frayée. Les uns lui ont pris quelques-unes de ses qualités, les autres se sont de préférence parés de ses défauts. Mais il les domine tous de sa haute taille, au moral comme au physique; ils ne sont, à eux tous, que la monnaie de Flaubert; et leurs talents si personnels, si originaux en apparence, portent tous l'empreinte de sa griffe toute-puissante. Tel, qui applique ses éminentes facultés à l'analyse psychologique et à l'étude des « états d'âme », ne fait en définitive que transposer dans une sphère plus élevée et dans des milieux plus *select* les nervosités romanesques et les détraquements de cœur ou de tête de l'illustre Bovary. Tel autre, qui se recommande par sa finesse d'observation et sa verve méridionale, se complaît surtout, comme le maître, à ne reproduire que les pires instincts de la nature humaine, et n'emploie tout son esprit qu'à en tracer les peintures les plus cruelles... et les plus amusantes. Ceux-ci, qui s'étaient voués d'abord à l'investigation élégante et studieuse des recoins de l'histoire, ont tout à coup changé leur fusil d'épaule, et sont venus s'échouer dans le roman, où ils ont déployé, sur des inventions malsaines, une science ou un art de style qui, dans sa manière un

peu apprêtée et avec des apparences de crudité voulue, n'est proprement qu'un décalque de Flaubert. Celui-là, le disciple bien-aimé, dont Flaubert avait, pour ainsi dire, couvé le génie naissant, qu'il avait formé à son image et ressemblance, et qui déjà marchait presque son égal, le voilà frappé à la tête, comme le maître, et, moins heureux que lui, se survivant encore à lui-même. Et le dernier, le plus fameux de tous, celui qui passe aujourd'hui, grâce à son étonnante fécondité, pour l'héritier direct et le propre rival du grand Balzac, n'est-ce pas particulièrement à Flaubert qu'il est redevable de la matérialité de ses conceptions, de son habileté à tout sonder et de cette hardiesse à tout dire et à tout peindre, qui ne confine pas seulement à l'immoralité, mais qui consomme la déchéance de l'art en y donnant en plein, surtout depuis que les tribunaux se sont désintéressés des questions d'art?

Cette situation exceptionnelle, cette autorité incontestée, ce prestige et cette influence qui menacent de s'éterniser, Flaubert ne les doit (et c'est ce qui l'honore) qu'à ses œuvres et à son caractère. Il n'a jamais affiché de professions de foi, ni étalé de théories dans les journaux, ni mis de formules en circulation, ni créé de mots en *isme*, ni polémiqué à tort et à travers sur ceci ou sur cela; il ne s'est même pas présenté à l'Académie, où j'ai quelque idée, d'ailleurs, qu'il n'aurait pas été reçu; et, enfin, il ne s'est jamais cru appelé à régénérer la littérature de son temps, à raviver les sources épuisées de l'esprit humain. S'il l'a fait, ç'a été sans le savoir et sans le dire. Toute son intrigue s'est bornée à hanter quelquefois le salon de la princesse Mathilde, ce rendez-vous de toutes les élégances littéraires et artistiques, où il apportait les grâces de sa conversation avec les éclats de sa voix de tonnerre. Dans ses peu fréquentes excursions à Paris, il tenait sa place tous les lundis aux soupers du restaurant Magny, et il étourdissait du bruit de ses paradoxes des convives qui s'appelaient Sainte-Beuve, Théophile Gautier, Renan, Taine, les Goncourt, Tourguéneff. Il aimait à recevoir ses amis, Ernest Feydeau, Maxime Du Camp, Louis Bouilhet, et son éditeur, M. Charpentier, et sa « chère maître », George Sand, dans sa chartreuse de Croisset, et à rompre joyeusement avec eux le pain de l'hospitalité. Il s'inclinait avec respect devant les vieilles gloires, adorait le « père Hugo », vénérait Michelet, « l'immense bonhomme ». Il aidait les jeunes de ses conseils toujours exquis sous leur forme plus que familière; et, s'il rencontrait sur son chemin quelques âmes chancelantes ou désorientées, il s'appliquait à les remettre en équilibre, il leur montrait la voie; il leur inoculait cette foi dans l'art qui l'avait soutenu lui-même dans les traverses de sa laborieuse existence. Tout cela, sans fracas, sans pose, sans charlata-

nisme et sans réclame. Il tolérait à peine que les journaux s'occupassent de sa personne et levait le plus souvent ses vastes épaules aux jugements qu'ils portaient de ses œuvres. Je crois qu'il se serait difficilement plié à la mode nouvelle et aux exigences des *interviews*.

Et, au fait, la meilleure des *interviews*, la voici : ce sont ses lettres. Nous ne courons pas le risque avec elles d'être induits en erreur par l'inintelligence de l'interrogateur ou par les précautions et les scrupules de l'interrogé. Il connaît à fond et de longue date ses correspondants, il n'a rien à leur dissimuler. Avec eux, il a ses coudées franches et son franc-parler; il dépose dans leur gilet (l'expression est de lui) le trop-plein de ses joies, de ses peines, de ses indignations et de ses colères; il hurle la plume à la main comme dans le tête-à-tête. Autant il a mis de soin à cacher sa personnalité dans ses livres, autant il met d'empressement et de coquetterie à l'exhiber, à la prodiguer dans ses lettres. J'ai noté un alinéa de douze lignes où le pronom de la première personne, *je*, *me*, *moi*, est répété jusqu'à dix-neuf fois. Il est exubérant, il s'en donne à cœur joie, il se dilate, il s'extravase, il extravague même au point d'en oublier son cher style. Ou plutôt, il prend tous les styles, celui de Rabelais et celui de M. Joseph Prudhomme, celui du gavroche et celui de l'orateur funèbre. Si le mot de Buffon est vrai, que le style est l'homme même, l'homme est là, on l'entend, on le voit de face, de profil, en trois quarts, mais bien vivant, bien ressemblant, geignant quelquefois et plourant comme une vache quand il pense à ses romans, puis « tout soubdain s'esclaffant et riant comme ung veau » quand il pense à ses contemporains.

Malheureusement cette correspondance est, comme son génie, incomplète. Tous les dépositaires de la pensée et de l'âme de Flaubert n'ont pas répondu à l'appel des éditeurs. Des lettres probablement très nombreuses adressées à M. Maxime Du Camp, il n'est resté que celles que l'éminent académicien avait transcrites dans ses *Souvenirs littéraires;* il a carrément refusé de communiquer les autres. L'amitié a ses pudeurs comme l'amour, et c'est un point de jurisprudence désormais bien fixé que les lettres appartiennent à celui qui les a reçues, non à celui qui les a signées. Nous espérons bien que ces lacunes regrettables seront comblées quelque jour; car, enfin, il est vraisemblable que Flaubert ne se déboutonnait pas beaucoup plus avec M. Du Camp qu'il ne le faisait avec Louis Bouilhet, Ernest Feydeau, et les autres amis du premier degré. La gloire de l'écrivain et l'honorabilité de l'homme n'en sont plus à quelques confidences risquées, à quelques licences de

plume, ni même à quelques jurons près. « Acceptons tout, absorbons tout », disait-il lui-même à propos des insanités et des injustices de son siècle. On sait de reste qu'il n'a jamais eu la prétention d'écrire pour les pensionnats de demoiselles.

Ce n'est pas pourtant qu'il n'ait eu aussi des correspondantes, à l'égard desquelles il savait au besoin dépouiller le vieil homme, mettre de l'eau dans son vin et parer son esprit de toutes les aménités et de toutes les délicatesses de son cœur. Le gouailleur truculent et débraillé se transformait alors en un gentleman bien élevé, en un causeur bien stylé, parfois cérémonieux, toujours discret, et c'est peut-être dans ces contrastes mêmes que réside le plus grand attrait de cette correspondance, où l'homme se montre tout entier sous ses aspects si divers et si parfaitement antithétiques. Il y a, dans les lettres à sa mère et à sa sœur, des pages débordantes de naïves expansions et de pieuses tendresses, comme d'un enfant aimant et tendrement aimé. Dans celles à Mme X.[1], à côté de sentiments personnels et intimes, dont l'expression ne nous regarde pas (mais qu'on a bien fait de conserver tout de même), il y a des considérations littéraires de l'ordre le plus élevé, des portraits à l'eau-forte dont la postérité se souviendra, tous les éléments dispersés d'un cours de littérature professé sans pédanterie, au hasard des impressions du moment (car les contradictions n'y manquent pas) et dans une langue exquise. Les lettres à George Sand, écrites, en général, sur le ton d'une familiarité déférente et courtoise, avec, par instants, des échappées de gaieté qu'autorisent la « bonne enfance » et l'humeur presque masculine de la correspondante, nous fournissent maints documents sur la vie et l'état d'âme des gens de lettres, et quels documents, issus de quelle imagination magnifique et charmante, écrits de quelle plume savoureuse, avec quels détails suggestifs (le mot est encore de lui et je crois bien qu'il a été le premier à le lancer)! Mais pardessus toutes les autres lettres, je mettrais celles qu'il adressait à Mlle Leroyer de Chantepie, une jeune lettrée douloureusement meurtrie par le combat pour la vie. Il faut voir de quels soins délicats, je dirais presque maternels, il entoure cette pauvre âme ingénue et souffrante, *animula blandula*, de quelle main attendrie et prudente il touche à ces plaies saignantes de l'amour-propre et du cœur, de quels conseils affectueux et pénétrants il les tamponne, les enveloppe et les bande, en quelque sorte, pour les préserver des atteintes trop rudes du pharisaïsme et de l'égoïsme ambiants. Il se fait son médecin spirituel, son directeur de con-

[1] Nous imitons la discrétion des éditeurs, bien que l'anonyme soit aujourd'hui plus que dévoilé.

science philosophique et littéraire. C'est une transfiguration complète.

Vous vous révoltez contre l'injustice du monde, contre sa bassesse, sa tyrannie et toutes les turpitudes et fétidités de l'existence. Mais les connaissez-vous bien? avez-vous tout étudié? êtes-vous Dieu? Qui vous dit que votre jugement humain soit infaillible? que votre sentiment ne vous abuse pas? Comment pouvons-nous, avec nos sens bornés et notre intelligence finie, arriver à la connaissance absolue du vrai et du bien? Saisirons-nous jamais l'absolu? Il faut, si l'on veut vivre, renoncer à avoir une idée nette de quoi que ce soit. *L'humanité est ainsi*, il ne s'agit pas de la changer, mais de la connaître. *Pensez moins à vous*. Abandonnez l'espoir d'une solution. Elle est au sein du Père; lui seul la possède et ne la communique pas. Mais il y a dans l'*ardeur de l'étude* des joies idéales faites pour les nobles âmes. Associez-vous par la pensée à vos frères d'il y a trois mille ans, reprenez toutes leurs souffrances, tous leurs rêves, et vous sentirez s'élargir à la fois votre intelligence et votre cœur; une sympathie profonde et démesurée enveloppera, comme un manteau, tous les fantômes et tous les êtres. Tâchez donc de ne plus *vivre en vous*.

Eh bien! qu'en pensent, là-bas, les convives de chez Magny? L'homme aux paradoxes est-il devenu assez raisonnable? La voix tonitruante s'est-elle faite assez douce?

Ce que j'admire enfin dans Flaubert, c'est la rectitude de son jugement dans les questions littéraires, c'est cet esprit large, ouvert, compréhensif, qui le rendait sympathique à toutes les hautes manifestations de la pensée humaine, sans exception de siècle, de pays, ni d'école. Nous avons eu pour ministre de l'instruction publique, au temps de la Commune, un journaliste qui traitait Homère d' « idiot », si je ne me trompe, et Virgile de « constipé ». C'était un sectaire, en littérature comme ailleurs. Combien Flaubert était loin de ces petitesses d'intelligence et de ces étroitesses de critique! Il acceptait le beau de toutes mains : « A mesure que j'épèle l'antiquité, une tristesse démesurée m'envahit en songeant à cet âge de beauté charmante, passé sans retour, à ce monde vibrant, tout rayonnant, si coloré et si pur, si simple et si varié. » Homère et Virgile lui procuraient des éblouissements et des vertiges. Théocrite le jette dans des ravissements sans fin. Aristophane l' « empoigne » : « Voilà qui est beau et nerveux et bouillant, ce n'est pas décent, ce n'est pas moral, ce n'est pas même convenable, c'est tout bonnement sublime. » Mêmes enthousiasmes, mêmes mots à l'emporte-pièce devant les littératures étrangères.

Shakespeare est « un colosse qui épouvante ». — « Je relis maintenant *Don Quichotte*, j'en suis ébloui, j'en ai la maladie de l'Espagne. Quel livre! quel livre! » Il est à deux genoux devant Gœthe et lord Byron. Notre siècle classique, conspué par tant de gens, n'a pas d'admirateurs plus dévots et plus lyriques que lui. Je sais de lui une page sur Boileau, — oui, sur Boileau, — que M. Nisard aurait certainement signée. Et Corneille, son compatriote, et Molière, et La Bruyère : « Il est bon de se retremper de temps à autre dans ces grands styles-là. Comme c'est écrit! quelles phrases (vous voyez percer le bout de l'oreille!) Quel relief et quels nerfs! Nous n'avons plus l'idée de tout ça, nous autres. On lit ces bouquins-là une fois, puis tout est dit. On devrait les savoir par cœur. »

Il me vient à l'idée que quelque critique du vingtième ou du vingt et unième siècle en dira tout autant des lettres de Flaubert. Quand le temps aura mis sa patine sur ce monument encore tout neuf, quand les passions d'aujourd'hui seront amorties ou éteintes, quand on pourra lire cette Correspondance comme nous lisons celle de Voltaire, avec un désintéressement complet de toutes les questions qui agitaient et divisaient les contemporains, l'œuvre alors apparaîtra dans toute sa beauté. Elle transmettra aux âges futurs le souvenir et la physionomie bien accentuée d'un homme de lettres qui ne fut qu'homme de lettres, et qui n'en est pas moins grand.

G. d'Hugues.

LA CONDITION DU PAYSAN

A LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME

On a porté sur la révolution française les jugements les plus divers. Les uns, tels que M. de Maistre, la repoussent tout entière, comme un fléau destructeur qui n'a laissé que des ruines. D'autres, tels que M. Clémenceau, veulent qu'on l'accepte en bloc, y compris les crimes; ils estiment que *la fin justifie les moyens*. Certains esprits, plus équitables, cherchent à faire, dans l'œuvre de la révolution, le départ du juste et de l'injuste, du bien et du mal, des réformes nécessaires et des violences inutiles. Des républicains sincères et dont les convictions ont été à l'épreuve de la persécution, Michelet et Edgar Quinet, donnent aux apologistes de la Terreur des leçons de justice, de respect pour la vie humaine et d'amour du peuple. Michelet, après avoir raconté les événements de l'époque révolutionnaire, conclut en déclarant que « les grands acteurs de la révolution..., élevés dans l'abstraction des races sophistes..., n'ont pas compris le peuple[1] ». Edgar Quinet flétrit les massacres de la Terreur : « Les échafauds de 1793, dit-il, s'appuient à ceux de Richelieu, comme les échafauds de Richelieu à ceux du moyen âge. Une seule parole s'élève au milieu de cette avenue triomphale de supplices : il le fallait, unique maxime que ces temps nous inspirent. Et pourquoi ne pas l'appliquer à l'histoire de tous les peuples? Pourquoi ne pas prendre sous notre protection tous les meurtres commis sur la surface de la terre? Pourquoi ne pas glorifier, légitimer les cent mille échafauds du duc d'Albe et tous ceux des Césars? Et cela se dit maintenant, non plus dans l'exaltation du danger et de la fureur, mais avec la réflexion de l'érudit[2]. »

M. Taine, qui a cherché la vérité sans parti pris, déplore, comme Michelet, le radicalisme absolu des jacobins : « Jamais des faits,

[1] Michelet, *Histoire de la Révolution*, t. III, Conclusion.
[2] Edgar Quinet, *la Révolution*, t. II, l. VIII, ch. XIV.

rien que des abstractions, des enfilades de sentences sur la nature, la raison, les peuples, les tyrans, la liberté[1] ». Comme Edgar Quinet, il condamne les violences injustes : « D'une part, la force brutale se met au service du dogme radical; d'autre part, le dogme radical se met au service de la force brutale, et voilà dans la France dissoute les deux seuls pouvoirs debout sur les débris du reste[2]. »

Sur un seul point les admirateurs fanatiques, les partisans modérés et même les adversaires du grand mouvement populaire de 1789 semblent s'accorder : *la condition misérable du paysan sous l'ancien régime;* telle est aux yeux de tous la cause principale de la révolution, ce qui en explique ou en excuse les excès.

Pour peindre la situation pitoyable du paysan, ceux qui se contentent d'une vue superficielle des choses, rappellent, sans chercher plus loin, certains textes, devenus classiques en cette matière : C'est la fable connue de La Fontaine, *la Mort et le Bûcheron :*

> Le créancier et la corvée
> Lui font d'un malheureux la peinture achevée.

C'est le morceau hardi de la lettre de Fénelon au roi : « Vos peuples, que vous devriez aimer comme vos enfants... meurent de faim. La culture des terres est presque abandonnée, les villes et la campagne se dépeuplent[3]. »

C'est le passage célèbre de La Bruyère : « On voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus dans la campagne, noirs, livides, nus et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et remuent avec une opiniâtreté invincible. Ils ont comme une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds ils montrent une face humaine; et, en effet, ils sont des hommes; ils se retirent la nuit dans des tanières, où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines. Ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer, de recueillir pour vivre et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé[4]. »

A ces citations se bornent souvent les connaissances de ceux qui s'apitoyent sur le sort du paysan dans l'ancienne France. De graves historiens eux-mêmes en ont subi l'influence; et, la passion politique aidant, certains écrivains ont encore renchéri sur le sombre

[1] Taine, *l'Ancien régime,* p. 262.
[2] *Ibid.*, p. 521.
[3] Fénelon, *Lettre à Louis XIV.*
[4] La Bruyère, *Caractère de l'homme.*

tableau qu'on vient de présenter. C'est ainsi que Paul-Louis Courier, après avoir brodé sur le thème fourni par La Bruyère, s'écrie : « Si La Bruyère pouvait revenir... et se trouver à nos assemblées, il y verrait non seulement des faces humaines, mais des visages de femmes et de filles plus belles, surtout plus modestes que celles de sa cour... parlant la même langue... d'une voix si joliment, si doucement articulée qu'il en serait content, je crois. Il les verrait le soir se retirer, non dans des tanières, mais dans leurs maisons proprement bâties et meublées. Cherchant alors ces animaux dont il a fait la description, il ne les trouverait nulle part et sans doute bénirait la cause, quelle qu'elle soit, d'un si grand et si heureux changement [1]. »

Paul-Louis Courier, croyant, ou feignant de croire, que les paysannes d'autrefois n'avaient pas figure humaine, qu'elles faisaient entendre des sons inarticulés, prenant au pied de la lettre la phrase de La Bruyère, lui opposant un tableau de son époque digne des bergeries de Racan ou des idylles de Mme Deshoulières, et proposant à ses lecteurs « un si grand et si heureux changement » comme l'œuvre de la révolution, n'est-il pas un curieux exemple de la manière dont se forment certaines légendes historiques? Quant aux passages que nous avons cités, dépouillés de l'exagération de la forme poétique, oratoire ou satirique, ils contiennent assurément, pour le dix-septième siècle, un triste fond de vérité, quoiqu'on pût opposer à la fable du pauvre bûcheron une autre fable du même auteur, *le Jardinier et son Seigneur* [2], qui nous représente un villageois « demi-bourgeois, demi-manant », chez qui le seigneur du village vient avec ses gens pour le débarrasser d'un maudit lièvre, mange ses jambons, boit son vin, et fait mille dégâts. Celui-là a de quoi doter sa fille : « C'est pour le coup qu'il faut fouiller à l'escarcelle. » En tout cas, il ne faudrait pas oublier (on verra plus loin l'importance de cette remarque) que ces tristes tableaux nous montrent le paysan, non pas à la veille de 1789, mais sous Louis XIV, et dans la dernière partie de son règne, c'est-à-dire à une époque de détresse nationale, où une suite de guerres malheureuses avait amené la misère qu'ils nous dépeignent.

Laissons là les poètes, les orateurs, les satiriques, pour interroger les historiens et particulièrement ceux qui ont écrit sans autre passion que celle de la vérité. Parmi les écrivains qui n'avancent rien sans s'appuyer sur des documents sérieux, qui poussent jusqu'au scrupule le souci de l'exactitude, s'offre à nous M. Taine,

[1] Paul-Louis Courier, *Pétition pour les villageois que l'on empêche de danser.*
[2] La Fontaine, *Fables,* IV, 4.

qui a pris la peine de dépouiller, d'analyser un grand nombre de pièces originales, pour se former une opinion. Cette opinion, nous devons le dire, loin de combattre celle qui a été exposée plus haut, viendrait la confirmer. Et l'on sait que M. Taine, après avoir étudié les faits sans préjugés, sans préventions d'aucune sorte, a été amené à des conclusions peu favorables à la révolution, ce qui donne encore plus de poids à son jugement sur le point qui nous occupe.

Or il nous montre, comme La Bruyère, le paysan « en guenilles, pieds nus, et ne mangeant que du pain noir [1] ».

Et recherchant la cause de cette misère, il la voit tout entière dans l'énormité des impôts qu'il a à supporter.

C'est d'abord l'impôt direct qui lui enlève, selon les calculs de M. Taine, plus de la moitié de son revenu net : « Si l'on met ensemble la Normandie, l'Orléanais, le Soissonnais, la Champagne, l'Ile-de-France, le Berry, le Poitou, l'Auvergne, le Lyonnais, la Gascogne, bref les principaux pays d'élections, on trouvera que sur 100 francs de revenu net, l'impôt direct prenait au taillable 54 francs, plus de la moitié [2]. »

A cette charge déjà si lourde viennent s'en joindre d'autres, les droits féodaux. M. Taine estime que, ajoutés à l'impôt direct, ils arrivent à former, pour un revenu net de 100 francs, un impôt total de 81 fr. 71. C'est ce que nous lisons à la note de la page 543 : « Total général des prélèvements de l'impôt direct royal, de la dîme ecclésiastique et des droits féodaux : 81 fr. 71 sur 100 fr. de revenu net. Reste au propriétaire taillable : 18 fr. 29 [3]. »

Certes, si ces chiffres sont exacts, M. Taine a raison de dire que la condition du paysan est intolérable. Aussi, tout en rendant justice à certaines réformes de Louis XVI, s'écrie-t-il à propos de la misère du peuple : « Et pourtant, elle est encore au delà de ce que la nature humaine peut porter [4]. » Dès lors, il est inévitable que la nature humaine se révolte contre ce qu'elle ne peut porter. « En 1789, dit M. Taine, les bandes sont prêtes, car sous le peuple qui pâtit, il est un autre peuple qui pâtit encore davantage, dont l'insurrection est permanente, et qui, réprimé, poursuivi, obscur, n'attend qu'une occasion pour sortir de ses cachettes et se déchaîner au grand jour [5]. »

Mais voici que, pour l'Ile-de-France, comptée par M. Taine

[1] Taine, *la Révolution*, t. III, p. 451.
[2] *Ibid.*, *l'Ancien régime*, p. 461.
[3] *Ibid.*, p. 543.
[4] *Ibid.*, p. 437.
[5] *Ibid.*, p. 497.

parmi les provinces qui avaient à supporter ces charges exorbitantes, un livre de M. Rey, composé comme le sien d'après une étude minutieuse des documents originaux [1], nous apporte des résultats absolument différents de ceux que nous a donnés M. Taine. Le titre trop modeste de l'ouvrage, *Notes sur mon village*, ne donnerait qu'une idée imparfaite de l'importance des recherches de M. Rey. L'auteur ne s'était d'abord proposé que d'étudier le cahier des doléances de Saint-Prix, présenté aux états généraux de 1789. Pour donner aux doléances de son village de Saint-Prix leur signification et leur portée, il a fallu les comparer avec les travaux analogues des autres villages de la contrée : M. Rey s'est donc trouvé entraîné jusqu'aux limites de la circonscription administrative dont Saint-Prix faisait partie, la subdélégation d'Enghien. Arrivé là, il a dû pousser plus loin, passer de la subdélégation d'Enghien aux circonscriptions voisines; et, comme il le dit, « embrasser du haut de son clocher tout l'horizon qui s'étendait sous ses yeux », en sorte que les *Notes sur mon village* sont devenues, en réalité, des *Notes sur l'Ile-de-France.* Ajoutons que, par une série de travaux antérieurs, l'auteur avait en quelque sorte préparé le terrain : *l'Ecole et la population* nous avait montré le progrès de l'instruction populaire depuis 1668 jusqu'à nos jours; *les Syndics et Municipalités*, les réformes de la dernière heure et la refonte des coutumes administratives dans le système des assemblées provinciales; sans parler de monographies sur les châtelains du terroir, sur la proscription de Roland et de ses amis, etc.

Considérons maintenant les résultats énoncés par M. Rey sur la condition du paysan de Saint-Prix. « Le paysan d'autrefois, dit-il, paysan de condition moyenne, avec la composition de patrimoine que l'on sait, payait au collecteur 20,79 pour 100 du loyer de sa maison, 18,57 pour 100 du produit de son champ, en un seul chiffre 18,90 pour 100 de son revenu net; au décimateur et au seigneur, à peu près autant, 15,50 pour 100; total de ses charges 34,40 pour 100 [2]. » Ainsi, d'après les calculs de M. Rey, qui ont été établis sur les rôles de cultivateurs de son village, le total de l'impôt sur le revenu net, que M. Taine porte à 81 fr. 71, ne serait que de 34,40. On voit que la différence est considérable. Reconnaissons tout d'abord que M. Rey n'a pas la prétention d'étendre à toutes les provinces ce qu'il dit de l'Ile-de-France; mais comme M. Taine a mentionné l'Ile-de-France entre les provinces où le

[1] *Les Cahiers de Saint-Prix et de la subdélégation d'Enghien, Notes sur mon village*, par Auguste M. Rey, chez Champion. Paris, 1892.

[2] M. Rey, p. 65.

paysan devait supporter ces charges excessives, la divergence subsiste.

Entre deux écrivains très consciencieux et bien informés l'un et l'autre, il est malaisé de décider sur un point où les documents semblent parfois se contredire de délégation à délégation, de province à province. Peut-être M. Taine a-t-il été pessimiste, M. Rey optimiste dans ses conclusions. Toutefois, en l'absence de preuves décisives, nous serions tentés d'incliner du côté de M. Rey, pour des raisons générales qui nous ont paru dignes d'attention. La première, c'est que nous voyons le paysan, avec son maigre revenu, devenir insensiblement propriétaire d'une grande partie du sol, bien avant la vente des biens des seigneurs et de l'Église.

Depuis longtemps, on a constaté ce fait significatif : « Il y avait déjà, dit M. Quinet, avant la révolution, une foule de petits propriétaires. Selon Necker, le tiers des terres leur appartenait. Aucune puissance n'était en état de s'opposer, dans cette division de la propriété, à cette progression : elle s'accomplissait en dépit de tous les événements, par la seule raison que ce mouvement avait commencé en dehors de la politique; il fut accéléré par la révolution, mais il n'était pas besoin de la révolution pour autoriser ce qui s'était préparé sans elle [1]. » Michelet dit la même chose à propos de l'achat des biens de l'Église par les paysans : « C'est le recommencement légitime du grand mouvement parti du plus profond du moyen âge : le persévérant achat de la terre par celui qui la travaille [2]. »

M. Rey rappelle, à diverses reprises, cet accroissement continu de la petite propriété rurale : « A Saint-Prix, je puis dire que, la forêt mise à part, les cultivateurs avaient la moitié de la superficie restante [3]. » Et il nous fait suivre l'accroissement progressif de la propriété d'un petit cultivateur, Gilles d'Hautemulle, qui est la preuve palpable de cet accroissement des petits domaines.

Enfin, M. Taine, comme ses devanciers, constate cet achat de la terre par le paysan : « Vers la fin, dit-il, en quantité d'endroits, sauf le château et la petite ferme attenante, qui rapporte 2 ou 3000 francs par an, le seigneur n'a plus que les droits féodaux. *Tout le reste est au paysan.* Déjà, vers 1750, Forbonnais note que beaucoup de nobles et d'anoblis, « réduits à une pauvreté extrême, avec des titres de propriété immense », *ont vendu au petit cultivateur à bas prix*, souvent pour le montant de la taille. Vers 1760, un quart du sol, dit-on, avait déjà passé aux mains des travailleurs

[1] Edgard Quinet, *la Révolution*, t. I, l. IV, ch. VI.
[2] Michelet, *Histoire de la Révolution française*, t. III, l. V. ch. XI.
[3] Aug. Rey, *les Cahiers de Saint-Prix*, p. 153.

agricoles. Aussi le nombre des petites propriétés rurales va toujours croissant. Necker dit qu'il y en a « une immensité ». Arthur Young, en 1789, s'étonne de leur prodigieuse multitude et penche à croire qu'elles forment le tiers du royaume[1]. »

Cette série de témoignages ne laisse aucun doute sur l'extension de la propriété rurale avant la révolution. En quantité d'endroits, nous dit M. Taine, le seigneur n'a plus que les droits féodaux : tout le reste du sol est au paysan. Il l'a donc acheté. Est-ce avec les 18 fr. 29 pour 100 qui lui restent de son revenu, et qui suffiraient à peine à son entretien et à celui de sa famille? M. Taine se pose l'objection : « Pendant tout le dix-huitième siècle, le paysan avait acheté de la terre. Comment avait-il fait dans une telle détresse? La chose est à peine croyable, quoique certaine[2]. »

« On ne peut l'expliquer, poursuit M. Taine, que par le caractère du paysan français, par sa sobriété, sa ténacité, sa dureté pour lui-même, sa dissimulation, sa passion héréditaire pour la propriété et pour la terre. Il avait vécu d'épargne et de privations, sou sur sou; chaque année quelques petites pièces blanches allaient rejoindre son petit tas d'écus, enterré au coin le plus secret de sa cave[3]. »

Mais en admettant qu'au bout de quelques années de privations le paysan ait pu amasser, sou sur sou, de quoi acquérir quelques misérables arpents de terre, cela ne suffit pas à expliquer le prompt accroissement de la propriété rurale. Or les témoignages cités plus haut attestent que cet accroissement a été rapide, et l'historique de la propriété des Hautemulle, à Saint-Prix, en est un curieux exemple.

Un second argument semble venir à l'appui du premier. Nous voyons dans le livre de M. Rey que les cahiers de toutes les paroisses de la subdélégation d'Enghien poursuivent avec acharnement les banqueroutiers; que les cultivateurs sont unanimes à demander contre eux des châtiments rigoureux. « La plainte est commune, dit M. Rey : de Montlignon à Frépillon, pas un village ne l'a omise, et nous en nommerons bien d'autres. » Partout on se révolte contre ces gens qui « compromettent par des spéculations folles leur bien et celui des autres ». Un village réclame des peines exemplaires, un autre des peines corporelles, et au milieu de ce concert de récriminations, il semble qu'on entende le cri de colère du paysan qui a été dupé par des gens d'affaires.

Il avait donc de l'argent placé chez eux? Mais alors il disposait

[1] Taine, *l'Ancien régime,* p. 453.
[2] *Ibid.,* p. 451.
[3] *Ibid.*

d'un capital plus important que le petit tas d'écus, accru chaque année de quelques pièces. En pesant ces considérations, on hésite à admettre que la charge totale supportée par le paysan ait dépassé les quatre cinquièmes de son revenu net, d'autant qu'il faudrait encore réduire ce chiffre, si l'on tient compte des années de mauvaise récolte, qui, de l'aveu de tous les propriétaires ruraux, sont pour le moins d'une sur trois. Or le paysan, si maigre chère qu'il fasse, si pauvre que soit sa demeure, si misérable que soit son vêtement, se nourrit, se loge, s'habille, lui et sa famille, quelquefois nombreuse; il dote ses filles, et, cela fait, de l'aveu de tous, il lui reste encore des économies : non seulement il épargne, il place de l'argent, il achète de la terre, mais, chose remarquable, que M. Rey fait justement ressortir, c'est lui qui acquerra à beaux deniers la plus grosse part des biens nationaux.

Sans prétendre trancher une question si délicate, voyons comment M. Rey a établi les chiffres qu'il nous propose. Il a pris pour point de départ les comptes rendus de l'assemblée de la province, qui contiennent un long rapport sur la taille [1], fait tout entier sur les indications de l'intendant Bertier. Ce travail, très approfondi, comprend un tableau de vingt-quatre classes dans lesquelles avaient dû être rangées les terres de la province : classement d'une précision admirable, que pourrait envier notre cadastre moderne, mais qui n'avait point été appliqué, nous dit le rapporteur : « On se plaint que les terres ne soient pas divisées en assez de classes. On ajoute que souvent les mauvaises terres sont en beaucoup plus grande quantité que les bonnes, et que, cependant, sans y avoir égard, on taxe la totalité des paroisses à un taux moyen.

C'est ce taux moyen qui est appliqué à Saint-Prix, et dans toutes les communes de la subdélégation [2]. Les commissaires de l'impôt l'ont visiblement établi au niveau du revenu des terres les plus médiocres pour ne pas écraser celui qui les cultive, et se sont vraisemblablement aussi laissé tromper dans une certaine mesure par les dissimulations qui sont de règle aux paysans. De là l'infériorité très grande du revenu moyen administratif (revenu taillable) au produit net, qui est la valeur locative. M. Rey a vérifié l'exactitude de ce fait en parcourant beaucoup de baux appartenant à des dossiers de famille [3], dont il cite quelques-uns tirés des archives de Seine-et-Oise. Le taux moyen étant évalué à 43 pour 100 du revenu net des terres, il en déduit logiquement que les terres frappées d'un impôt de 43,20 pour 100 du revenu taillable ne

[1] Procès-verbal des séances, etc., p. 101 à 135.
[2] Rey, p. 51, note 3.
[3] *Ibid.*, p. 65.

payaient que 43,20 pour 100 des 0,43 du produit net, c'est-à-dire 18 fr. 57 pour 100 de ce produit net. L'observation de M. Rey sur ce point est d'un grand intérêt; elle est la raison principale de son désaccord avec M. Taine. Il ajoute qu'il importe de tenir compte de la modération de 20 pour 100 accordée aux taillables de la généralité de Paris, pendant quelques années avant la révolution, et qu'au surplus un cultivateur « réduit à moins d'un cinquième de sa récolte ne garderait pas même la compensation des risques auxquels elle est si durement sujette, et n'aurait plus qu'à mourir de faim [1] ».

M. Rey a trouvé que la moyenne du revenu des terres labourables de Saint-Prix, d'après les baux dont on a parlé plus haut, était de 31 livres par arpent. Suivant un mémoire des échevins de Saint-Denis, l'arpent des terres de l'abbaye se louait communément, en 1773, à raison de 36 livres l'arpent, et le prix des baux avait été en s'élevant, jusqu'à la révolution [2]. Arthur Young indique, à Dugny, 40 livres en 1789. Le revenu taillable pris pour base en 1788 n'était en moyenne que de 13 livres par arpent. Il fut sensiblement relevé sous la révolution. Le rôle de l'impôt foncier, en 1791, n'adopta pas les 24 classes de l'intendant, mais seulement 10 classes variant de 10 à 35 livres. Le rôle de l'an VI est présenté sous une forme qui permet aisément d'évaluer à 21 livres et demie la moyenne du revenu imposable par arpent. Le rapport avec le produit net a donc pu passer de 43 pour 100 à 70 pour 100, dans un temps où le pouvoir n'était assurément pas taxé d'oppression ni de fiscalité.

M. Taine et M. Rey ne diffèrent guère pour l'estimation de la dîme. M. Taine l'estime à 14 pour 100, M. Rey à 11 pour 100. Les plaintes que M. Rey reproduit ici sur la dîme ne sont-elles pas un peu exagérées comme l'étaient celles dont il a fait la juste critique sur la taille? Le cahier de Bessancourt, tout en protestant contre la dîme, reconnaît que le curé et le vicaire de la paroisse ont à peine de quoi vivre : « Il est impossible que ces deux prêtres, qui doivent vivre d'une manière décente, puissent se soutenir comme il faut avec un revenu aussi modique [3]. »

Il est à regretter que M. Rey n'ait pas eu à sa disposition, pour la dîme, des documents analogues à ceux qu'il a trouvés pour la taille, les registres d'un curé mentionnant ce que la dîme lui rapportait chaque année. Il eût vu, j'imagine, que pour cette contribution, à l'époque qui nous occupe, le curé, le vicaire, traitaient

[1] M. Rey, *Cahiers de Saint-Prix,* p. 66.
[2] *Ibid.,* p. 156.
[3] *Ibid.,* p. 97.

le plus souvent de gré à gré avec le paysan et se contentaient de ce que celui-ci pouvait ou voulait leur donner.

On conte à ce sujet qu'un curé, ayant besoin d'une pièce de vin, avait demandé à ses paroissiens de lui fournir chacun seulement 2 litres; c'était de quoi remplir son fût vide. Après que tous eurent versé leur part, le tonneau se trouva rempli, non de vin, mais d'eau; chacun d'eux avait compté que les autres apportant du vin, sa substitution passerait inaperçue. Le bon curé se contenta d'en rire, et l'on remit du vin à la place de l'eau.

Il résulte des doléances mêmes des villages que les choses se passaient d'ordinaire à l'amiable : « Il est révoltant, dit-on en plusieurs endroits, de voir un curé aller dans les champs, se disputer avec ses paroissiens sur le plus ou moins de gerbes qu'ils auront récoltées[1]. »

La divergence entre les deux auteurs est plus grande en ce qui concerne les droits seigneuriaux, M. Taine les portant à 14 pour 100, M. Rey seulement à 4 pour 100. Ce chiffre est difficile à établir, tant ces droits sont divers et *variables*, les uns étant annuels, les autres éventuels, les uns étant des fermages, d'autres d'anciens impôts fonciers, mobiliers, personnels, de patente, de circulation, de succession, etc. M. Taine a surtout établi le sien d'après les comptes rendus de l'assemblée de la haute Guyenne, M. Rey, par la comparaison de la valeur locative de ces droits à celle de la dîme, à Saint-Prix et dans plusieurs autres villages. Sans prendre parti entre les deux évaluations, nous devons rappeler que, de même que le revenu taillable avait été abaissé, de même une grande partie des droits féodaux étaient dès lors tombés en désuétude. Car nous ne saurions trop le répéter, ce qui était vrai au dix-septième siècle ne l'était plus à la fin du dix-huitième, et nous recherchons ici, non ce qu'avait pu être la condition du paysan sous l'ancien régime, mais ce qu'elle était devenue à l'approche de la révolution.

Déjà sous le règne de Louis XV, la misère, amenée par les dernières guerres de Louis XIV, avait diminué, et la condition du petit cultivateur s'était notablement améliorée par l'établissement de la taille proportionnelle dans un certain nombre de provinces. Il faudrait même remonter plus haut et rappeler toutes les tentatives faites en ce sens. On verrait le maréchal Fabert essayant un projet de cadastre général, dès 1657, dans la province de Champagne; et, sans parler des généreux projets de Vauban, de Bois-Guilbert, de l'abbé de Saint-Pierre, on trouverait des essais plus sérieux faits sous le Régent et sous Louis XV. Il résulte de documents dont

[1] M. Rey, *Cahiers de Saint-Prix*, p. 100.

nous devons la communication à l'obligeance de M. de Boislisle, que des expériences furent faites à plusieurs reprises pour arriver à une répartition plus équitable de l'impôt, et que, dans la généralité de la Rochelle comme dans celle de Paris, si elles ne réussirent pas entièrement, ce fut, chose étrange, à cause de la défiance des principaux intéressés. C'est ce qu'avait prévu Bâville dans les premiers jours de la Régence : « Les peuples payent par habitude, disait-il, ils n'ont presque point de répugnance pour les anciennes impositions ; et ce qui se lève, par exemple, sous le nom de taille, leur paraît toujours bien moins onéreux. » Il faudrait citer en entier le rapport du duc de Noailles au conseil, en mai 1717, pour apprécier les efforts tentés en vue d'alléger les charges des petits cultivateurs. Un passage que nous en extrayons donnera l'idée de ce qu'on essayait dès lors : « Son Altesse Royale a cru devoir porter plus loin ses vues et chercher des remèdes aux abus introduits depuis si longtemps dans la répartition de ces mêmes impositions, et c'est ce qui a donné lieu au projet de la taille proportionnelle. L'approbation que Son Altesse Royale et le conseil ont donnée aux projets qui ont été faits sur ce sujet, après une discussion très exacte et très étendue, me dispense de leur en représenter une seconde fois l'utilité et la nécessité. J'aurai seulement l'honneur de les faire souvenir des motifs particuliers qui les ont déterminés à autoriser cet établissement... Ces motifs sont de connaître à fond... en quoi consistent tous les revenus du royaume, à quoi ils peuvent monter, la qualité des terres, le produit de chacune, le rapport qu'il y a entre les revenus et les impositions ; le nombre des habitants, le commerce de chaque province, combien il y a de personnes qui travaillent à la culture de la terre ; combien de gens de commerce et d'industrie ; de voir par comparaison et de proche en proche de combien une généralité, une élection, une paroisse est plus chargée que l'autre, la relation qu'il y a entre elles, les moyens d'introduire de l'une à l'autre le commerce qui peut leur être propre et dont elles ont besoin ; et enfin de nous mettre en état de savoir ce que chaque paroisse porte, ce qu'elle peut porter ; d'établir un pied commun pour les impositions, de les hausser ou baisser, de les augmenter ou diminuer suivant les différents besoins où l'on peut se rencontrer, suivant la cherté, l'abondance ou la rareté des denrées, et suivant que le commerce devient plus ou moins fleurissant ; en sorte que le conseil puisse, dans la suite, agir en connaissance de cause sur la répartition non seulement des généralités et des élections, mais même des paroisses en particulier, s'il était nécessaire, et toujours de manière qu'à l'arrivée du brevet et des commis de la taille dans chaque province, non

seulement les élections et la paroisse sachent ce qu'elles en doivent porter, mais que tout habitant soit instruit de ce qu'il doit contribuer pour sa part; au moyen de quoi, les ressentiments et l'arbitraire, source de tous ces maux, seront bannis des répartitions, et personne ne se dispensera plus de travailler, d'élever et de nourrir des bestiaux, dans la crainte de ne pas profiter du fruit et de l'excédent de son travail, et d'être plus surchargé à la taille. Telles ont été les vues du conseil en agréant le projet de cet établissement [1]. »

En présence d'un tel document, qui précède de soixante-douze ans la révolution de 1789, on ne s'étonnera plus de lire dans le *Siècle de Louis XIV*, de Voltaire, les lignes qui suivent : « Les plaintes qu'on a de tout temps fait éclater sur la misère de la campagne ont cessé alors d'être fondées... Il n'y a guère de royaume dans l'univers où le cultivateur, le fermier soit plus à l'aise que dans quelques provinces de France... La taille proportionnelle, substituée à l'arbitraire dans quelques provinces, a contribué encore à rendre plus solides les fortunes des cultivateurs qui possèdent des charrues, des vignobles, des jardins [2]. » Voltaire dit ailleurs en parlant des réformes qui s'opèrent alors : « Rendre la justice gratuite..., charger le roi de payer les frais de justice seigneuriale, ne sont-ce pas là de grands services rendus à la nation? »

Plus nous nous rapprochons de 1789, plus nous voyons diminuer les abus qui rendaient autrefois la condition du paysan si misérable. Dans l'Ile-de-France, en particulier, les réformes semblent s'être accomplies plus rapidement qu'ailleurs. « Si on étudie, dit M. de Tocqueville, ce qui reste des archives de l'ancienne généralité de l'Ile-de-France, on s'assurera aisément que c'est dans les contrées qui avoisinent Paris que l'ancien régime s'était le plus tôt et le plus profondément réformé. Là, la liberté et la fortune des paysans sont déjà mieux garanties que dans aucun autre pays d'élection. La corvée personnelle a disparu longtemps avant 1789. La levée de la taille est devenue plus régulière, plus modérée, plus égale que dans le reste de la France. Il faut lire le règlement qui l'améliore en 1772, si l'on veut comprendre ce que pouvait alors un intendant pour le bien-être comme pour la misère de toute une province. Vu dans ce règlement, l'impôt a déjà un tout autre aspect. Des commissaires du gouvernement se rendent tous les ans dans chaque paroisse; la communauté s'assemble en leur présence; la valeur des biens est publiquement établie, les facultés de chacun contra-

[1] Bibliothèque nationale, Ms; p. 11 152, f° 73, v° 76.
[2] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. xxx.

dictoirement reconnues; la taille s'assoit enfin avec le concours de tous ceux qui doivent la payer. Plus d'arbitraire du syndic, plus de violences inutiles [1]. »

Les témoignages de ce genre affluent. En parcourant le livre de M. Rey, on peut se rendre compte de l'activité déployée dans les premières années du règne de Louis XVI pour améliorer la condition du paysan : la réforme de l'impôt, si savamment organisée par Bertier, en 1775; la corvée publique abolie, le roi composant lui-même et remettant à Turgot un mémoire sur les indemnités à accorder aux paysans qui auraient souffert des dégâts du gibier des forêts seigneuriales, etc.

« Depuis les assemblées provinciales, dit M. Rey [2], le courant s'est établi; à l'envi, on prend fait et cause pour ceux qu'on appelle d'un nom nouveau « les indéfendus ». De toutes parts jaillit à la fois l'idée de relever la classe la plus indigente des sujets du roi par le bienfait d'une égale et juste répartition de l'impôt. Les premiers instruments de cette réforme furent des prélats éminents, la noblesse représentée par les princes du sang, et les personnes les plus qualifiées du royaume. Lisez le discours de l'archevêque de Reims, à l'assemblée de Champagne (novembre 1787); celui de Calonne, à l'ouverture de l'assemblée des notables; enfin, quelques mots du roi à ces derniers, dans la séance qu'il présida (avril 1787) : « Je suis content, disait-il, de l'empressement avec lequel les archevêques et les évêques ont déclaré ne prétendre à aucune exemption « pour les charges publiques [3]. » Après les paroles, voici les actes. Les notables donnèrent le projet d'impôt territorial qui devint l'édit d'août 1787. Edit mémorable, l'article 2 portait : « L'impôt est « établi sur tous les biens-fonds du royaume, sans exception. » Et ces sentiments persistent jusqu'à la dernière heure, favorisés par les déclarations du pouvoir, même dans la séance d'ouverture des états généraux.

« L'ancien régime léguait à ses successeurs, avec la générosité des vues, des exemples complets et la formule précise de ce qu'on a nommé le droit nouveau. La loi du 26 septembre 1789 et surtout celle du 1er décembre 1790 n'eurent pas d'autre modèle que l'édit d'août 1787, en quoi la révolution fit la plus utile et à la fois la plus facile des conquêtes [4]. »

M. Taine a rendu pleinement justice à ces efforts : « Sous Louis XVI, dit-il, le gouvernement s'adoucit, les intendants sont

[1] De Tocqueville, p. 285.
[2] M. Rey, *Cahiers de Saint-Prix*, p. 285.
[3] *Ibid.*, p. 534.
[4] *Ibid.*, p. 56.

humains, l'administration s'améliore, la taille devient moins inégale, la corvée s'allège en se transformant; bref, la misère est moindre. » M. de Tocqueville cite à ce sujet un aveu significatif : « A combien d'abus et de vexations la perception des impôts peut-elle donner lieu! dit l'assemblée provinciale de basse Normandie, en 1787 (notons cette date). Nous devons cependant rendre justice à la douceur et aux ménagements dont on a usé depuis quelques années [1]. »

Et il ajoute : « L'examen des documents justifie pleinement cette assertion. Le respect de la liberté et de la vie des hommes s'y fait souvent voir. On y aperçoit surtout une préoccupation véritable des maux des pauvres, que l'on eût en vain cherchée jusque-là. Les violences du fisc envers les misérables sont rares, les remises d'impôts plus fréquentes, les secours plus nombreux... A mesure que ces changements s'opèrent dans l'esprit des gouvernés et des gouvernants, la prospérité publique se développe avec une rapidité jusque-là sans exemple [2]... »

« Si l'on veut faire attention à la différence des temps, on se convaincra qu'à aucune des époques qui ont suivi la révolution la prospérité publique ne s'est développée plus rapidement que dans les vingt années qui la précédèrent... La vue de cette prospérité déjà si grande et si croissante a lieu d'étonner si l'on songe à tous les vices que renfermait encore le gouvernement et à toutes les gênes que rencontrait encore l'industrie; il se peut même que beaucoup de politiques nient le fait, parce qu'ils ne peuvent l'expliquer, jugeant comme le médecin de Molière qu'un malade ne saurait guérir contre les règles [3]. »

Nous voilà loin du tableau de Fénelon et de La Bruyère. Et l'on se tromperait étrangement en attribuant à la révolution, comme un fait nouveau qui ne daterait que de 1789, l'amélioration de la condition du paysan. M. Taine nous montre même que, pendant la période révolutionnaire, le paysau dut un moment trouver sa condition plus dure que sous la royauté. « Sur ce champ qu'il a labouré, ensemencé, fumé, hersé et nettoyé de ses mains avec tant de peine, cette précieuse moisson qui est sa moisson et que depuis sept mois il couve de toute la convoitise de ses yeux, à présent qu'elle est mûre, il ne veut pas prendre la peine de la faire, ce serait de la peine prise pour autrui; puisque la récolte présente est pour le gouvernement, que le gouvernement en

[1] De Tocqueville, *l'Ancien régime*, t. I, p. 285.
[2] *Ibid.*, p. 286, 287.
[3] *Ibid.*, p. 288.

supporte les derniers frais, qu'il se charge lui-même de couper, mettre en gerbes, botteler, transporter et mettre en grange[1]. »

Et il ajoute : « Certainement, la condition des cultivateurs n'est pas douce, et l'autorité publique, servie par la force publique, leur extorque tout ce qu'elle veut, au prix qu'elle veut; de plus, elle va bientôt exiger d'eux la moitié de leurs contributions en nature, et notez qu'en ce temps-là les seules contributions directes prélèvent 12 à 13 sous par franc de revenu... Néanmoins, sous cette condition qui est celle du laboureur en pays musulmans, le paysan français peut subsister, car par l'abolition du maximum les transactions privées sont redevenues libres, et de ce côté il se dédommage[2]. »

Mais ce n'est là sans doute qu'un maigre dédommagement, même aux yeux de M. Taine, car l'ancien régime, avec ses abus et ses privilèges, lui semble encore préférable à l'état de choses qui l'a remplacé. « En somme, dit-il, dans cette vieille société, si les pressions étaient mal réparties, si l'équilibre total était instable, si les pièces d'en haut pesaient trop lourdement sur les pièces d'en bas, du moins le triage qui, dans tout État policé, sépare incessamment le grain de la paille, s'opérait tout aussi bien, sauf au centre et à la cour où, depuis un siècle, la machine à vanner fonctionnait au hasard et parfois à contre-sens. Le départ se faisait régulièrement, avec plus de lenteur, mais peut-être avec plus de justesse que dans notre démocratie contemporaine[3]. »

Et maintenant, revenant à un point précédemment effleuré, si l'on nous demande comment certaines évaluations peuvent paraître contestables, bien qu'établies d'après des documents presque officiels, nous répondrons que dans bien des cas ces évaluations avaient été faites d'après les déclarations volontairement exagérées des intéressés, adoptées sans contrôle par des gens de cabinet, économistes, philanthropes qui, pour la plupart, avaient étudié le paysan chez Jean-Jacques Rousseau plus que dans la campagne, et acceptées de confiance d'après les assertions et les récriminations des cahiers ruraux. C'est ici qu'intervient le caractère du paysan dont parlait plus haut M. Taine, et ce qu'il appelait « sa dissimulation ». De tout temps, en effet, et dans tout pays, le paysan, âpre au gain, madré, défiant, dissimule ses profits, cache soigneusement ses épargnes, se lamente sur la récolte, exagère ses sujets de plainte, car il craint qu'on n'augmente ses charges s'il avoue qu'il prospère, et se flatte au contraire qu'il obtiendra quelque concession en

[1] Taine, *la Révolution,* t. III, p. 512.
[2] *Ibid.*, p. 517.
[3] *Ibid.*, p. 425.

criant misère. Les rapports de ceux qui ont cru le paysan sur parole sont l'écho de ces plaintes excessives, de ces réclamations calculées. C'est ce qui conduit M. Rey à nous dire des paysans, à l'époque qui nous occupe, c'est-à-dire aux approches de la révolution : « Il faut donc moins s'apitoyer sur eux; si leur vie avait un aspect d'extrême pauvreté, il entrait dans ce dénuement un calcul, une part de privations volontaires... On connaît la jolie anecdote des *Confessions* où nous voyons Jean-Jacques tomber affamé chez un paysan qui, après lui avoir donné du pain grossier rempli de son, s'enhardit et finit par aller lui chercher dans une cachette de quoi déjeuner savoureusement[1]. » M. Rey a pu suivre, comme nous l'avons déjà dit, l'histoire d'une famille de petits cultivateurs qui n'a d'abord, vers 1730, que 3 arpents de terre, et qui possède, en 1782, trois maisons et vingt-cinq pièces de terre. « On voit, dit-il, le progrès régulier de cette famille et l'épargne amassée malgré les ennemis du pauvre bûcheron, « les soldats, les « impôts, les créanciers et la corvée », ce qui tend à prouver qu'il faut laisser La Fontaine et La Bruyère à leur place, c'est-à-dire à un siècle de la révolution[2]. »

On est donc autorisé à admettre, en considérant toutes les améliorations qui, sous Louis XVI, étaient en voie d'accomplissement, que la révolution violente, au lieu de hâter ces réformes, en a peut-être retardé l'essor; et que si l'on avait laissé le progrès des idées de justice et d'humanité suivre son cours naturel, dont on voyait chaque jour les effets et dont la nuit du 4 août fut l'éclatant témoignage, on aurait sans doute obtenu les mêmes résultats, en évitant beaucoup de désordres et beaucoup de crimes.

C'est ce qu'osa jadis déclarer, au grand scandale de certains républicains, un des écrivains les moins suspects de partialité en faveur de l'ancien régime, Edgar Quinet : « Il suffira de dire, pour être vrai, qu'en retranchant les grandes crises de la révolution, voici les résultats qu'on ne pouvait manquer d'atteindre par l'efficacité seule du temps, puisqu'ils étaient déjà dans les vœux de tous : égalité de l'impôt, accession de tous aux emplois, la propriété de plus en plus divisée, la noblesse réduite à des privilèges honorifiques, la liberté de conscience, des assemblées à certains intervalles. En se bornant à ces vœux, il n'était pas besoin de tant de prodiges. Ce sont précisément les résultats auxquels ont été réduits les Français après quatre-vingts ans. Il n'y avait qu'à laisser faire les assemblées provinciales de 87[3]. »

[1] M. Rey, p. 153-154.
[2] *Ibid.*, p. 155.
[3] Edgar Quinet, t. I. l. IV, ch. VI.

Une analyse patiente et attentive des faits a conduit M. Rey aux mêmes résultats : « Il n'y a pas, dit-il en terminant son livre, de découvertes dans ces pages, mais quelques arguments peut-être à l'appui de cette opinion que le progrès est lent et va son train, malgré les impatiences et les coups de force, et que mieux vaudrait pour les hommes, quelles que soient les circonstances, faire succéder un état social à un autre dans la paix, et préparer l'avenir par un effort continu de science et de sagesse. On n'aboutit pas pour cela à la défense de l'ancien régime; nulle tâche, au reste, ne serait plus vaine... Cependant la politique entretient des querelles sur le mérite de la violence pour aider aux changements sociaux et sur la beauté de l'ordre et de l'harmonie qui naissent des catastrophes... » Et il oppose à ces sophismes l'opinion de ceux qui « estiment que la liberté, sans secousses et sans fracas, suffit aux œuvres de la civilisation; que l'idée suit son cours invincible et lent, sans jamais s'arrêter, ni refluer vers les champs parcourus. Ceux-là sont frappés de l'importance des réformes où la monarchie espérait trouver un renouveau, de tant de matériaux accumulés, de tant d'efforts dépensés. Ils rejettent la légende du Sinaï révolutionnaire. Ils savent que les hommes de bonne volonté avaient commencé d'écrire le droit moderne sous la dictée d'une opinion publique maîtresse de la France... et que pour reprendre, après la tourmente où ils furent enveloppés, le chemin du progès, il fallut plus d'une fois, et sauf à revenir en arrière, chercher leurs traces[1]. »

Sur ce point important, M. Auguste Rey se trouve d'accord avec M. Taine, comme avec M. de Tocqueville et M. Edgar Quinet, avec tous ceux enfin qui, pour établir quelle a été l'influence de la révolution française sur le sort des classes laborieuses, ont étudié les pièces du procès d'une manière vraiment impartiale, sans méconnaître ce qui restait à faire, sans oublier ce qui avait été déjà fait. Les recherches de M. Auguste Rey n'embrassent pas, comme l'œuvre puissante de M. Taine, l'ensemble de la révolution dans ses actes et ses doctrines, dans ses origines et ses conséquences. Ce n'est qu'une monographie; mais dans ce cadre limité, les recherches personnelles du maire de Saint-Prix, qui a pris, pour ainsi dire, les choses sur le vif, lui ont permis d'apporter, à l'appui de l'opinion libérale qui lui est commune avec les historiens les plus éminents, des preuves de détail qui ont leur valeur et leur originalité.

Adolphe HATZFELD.

[1] M. Rey, p. 344, 345.

LES HUTTIERS

I

Un crépuscule blême de novembre descendait sur l'île Saint-Aubin, l'immense prairie triangulaire qu'entourent, à une lieue au nord d'Angers, les eaux de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vieille-Maine.

Seul, le long de la Mayenne, un jeune homme suivait le chemin de halage; il tournait le dos à Angers et arrivait maintenant en face de la pointe méridionale de l'île.

Là, il s'arrêta pour embrasser du regard l'étendue des prairies que la première crue d'hiver commençait à transformer en lac. Son air de douloureuse méditation contrastait avec les allures énergiques et froides qui laissaient deviner chez lui un soldat. Mince, très pâle, la fine moustache brune relevée, il portait sur son veston foncé un manteau d'officier, et une sacoche de cuir en bandoulière. Sous son chapeau de feutre noir, ses cheveux étaient coupés ras. Sa main très allongée, très fine, balançait un bâton de voyage. Le front plissé, les yeux profonds et vifs, alanguis brusquement par le rêve, il demeura deux ou trois minutes à contempler cet horizon large qui lui rappelait son enfance et la mort tragique de tous les siens.

Maurice Eudelin avait alors vingt-quatre ans.

Jusqu'à sa vingtième année, il avait vécu, avec ses parents, dans une ancienne maison de famille, la Vanlée, assise là-bas, derrière l'île, au bord de la Vieille-Maine, sur le coteau de Cantenay. Son enfance s'y était écoulée, libre et très douce, loin du collège.

Les influences premières avaient développé en lui un double fond de sauvagerie et de tendresse.

Sa mère, née Cécile des Alliers, avait enveloppé de câlineries cet enfant unique. Il se rappelait douloureusement aujourd'hui son profil mince, ses cheveux d'un blond châtain, ses allures effacées, sa voix argentine et comme lasse. Elle avait une bonté très grande et peu de volonté.

Il revoyait aussi la silhouette maigre, un peu voûtée de son père, M. Eudelin. Un père ou plutôt un ami, un camarade de parties de canot et de chasse à la hutte dans les marais.

En 1878, sa mort avait ouvert la série des drames qui, dans l'ardente imagination de Maurice, éveillaient parfois le soupçon d'une volonté acharnée contre lui. Pourtant, il ne s'agissait que d'accidents dont la répétition seule étonnait. M. Léopold Eudelin avait péri au cours d'une partie de canot. Le camarade qui l'accompagnait, Paul Franck, avait réussi seul à gagner le rivage.

Ce Paul Franck semblait avoir introduit au foyer des Eudelin la fatalité sous le poids de laquelle lui-même succombait sept ans plus tard. En 1880, deux années après la mort de M. Eudelin, il épousait sa veuve et devenait le beau-père de Maurice. Le séjour de la Vanlée perdit dès lors tout charme pour le jeune homme, qui détestait secrètement Paul Franck, soit qu'il ne lui pardonnât pas d'avoir usurpé la place d'un père, soit qu'il lui tînt rancune de son passé.

Franck était un aventurier saxon qui, avant la guerre, avait installé à Angers une importante brasserie. L'hostilité contre l'Allemagne au lendemain de 1870 le ruina. Il fut longtemps sans voir personne. Peu à peu on oublia son origine; il sortit de cette quarantaine, sans que ses affaires se relevassent. Le hasard d'une chasse aux canards décida de sa liaison avec M. Eudelin.

Tous deux étaient de grands chasseurs; ils devinrent camarades de canot et de hutte, sans qu'une sympathie réelle les unît jamais.

Après la mort tragique du père de Maurice, Paul Franck continua, chez sa veuve, d'assidues visites, témoignant au jeune homme une affection sincère ou jouée. Celui-ci l'accueillait avec un parti pris de froideur; à tort ou à raison, il détestait ses allures d'une douceur inflexible, sa corpulence molle, son teint rose, son œil d'un bleu de porcelaine qu'on ne rencontrait jamais devant soi. Il le devinait jouisseur et patient.

Lorsqu'enfin Paul Franck eut triomphé de la faible volonté de Mme Eudelin en l'épousant, il n'abusa point de son pouvoir de tuteur contre Maurice, qui venait de perdre deux années comme clerc amateur chez un notaire du voisinage.

Dégoûté du papier timbré, étranger maintenant dans sa famille, poussé enfin par son goût d'aventures, il résolut de s'engager. Son beau-père lui conseilla, sans le contraindre, de choisir l'infanterie de marine. La discipline moins étroite, les expéditions lointaines, l'avancement rapide, tout cela décida promptement le jeune homme. Mme Eudelin, d'abord folle de désespoir, finit par lui donner son consentement.

Lorsqu'à la gare d'Angers, il se sépara d'eux, il embrassa sa

mère avec une tendresse douloureuse, et gravement son beau-père, pressentant peut-être qu'il ne les reverrait ni l'un ni l'autre.

Il resta une année à Toulon, puis on embarqua sa compagnie pour Madagascar. En 1883, il arrivait comme sous-officier au Tonkin, où il assista dès lors à toute la campagne, depuis la mort du commandant Rivière jusqu'à la prise des îles Pescadores.

Ce fut à la fin de 1883, qu'au cours d'une étape dans les rizières du fleuve Rouge, il reçut la lettre qui lui annonçait la mort de sa mère. Il en ressentit une douleur affreuse. A deux semaines de là, il reçut une autre lettre écrite par le docteur Romé, un vieil ami de sa famille, qui avait soigné Mme Eudelin jusqu'au dernier instant. Celui-ci lui envoyait quelques détails sur la lente agonie de sa mère, tuée par la morphine, dont elle avait abusé depuis trois ans, sous prétexte d'apaiser ses névralgies.

Maurice avait bien remarqué l'exaltation de ses dernières lettres, qui contrastait avec son habituelle douceur. Elle paraissait craindre pour lui un avenir cruel; parfois elle se le figurait prisonnier des Chinois, exposé aux tourments dont les journaux ou les *Annales des missionnaires* lui apportaient, sans doute, le récit. D'autres fois, elle le voyait revenu en Europe sans position sociale et sans fortune. Cette idée d'une ruine absolue semblait la hanter particulièrement. Maurice, plus tard, en comprit les raisons, lorsque, à la fin de 1885, la mort de Paul Franck lui révéla sa situation précaire.

Cette mort, aussi tragique que celle de Léopold Eudelin, complétait la série noire qui, dans l'espace de sept années, avait fait le vide autour du jeune homme. Il se demandait parfois avec angoisse si la fatalité seule avait pu engendrer ces catastrophes répétées. La fin de son beau-père avait été particulièrement sinistre. Au cours d'une partie de chasse sur l'île Saint-Aubin, il avait voulu franchir sur la glace un de ces fossés larges de quatre ou cinq mètres qui sillonnent les prairies. La glace s'était rompue, et il avait glissé sous elle obliquement; le chasseur qui l'accompagnait l'avait entendu trois fois frapper avec la crosse de son fusil l'épais cristal sous lequel il agonisait; mais on avait dû briser la glace avec des pioches, et l'on était parvenu jusqu'à lui trop tard.

Maurice reçut, en janvier 1886, une longue lettre de son notaire qui lui dévoilait la situation pénible dans laquelle il allait se trouver. Dominée entièrement par Paul Franck depuis que la morphine avait achevé d'éteindre en elle toute volonté, Mme Eudelin avait laissé un testament en faveur de son second mari. Elle lui léguait la propriété des valeurs mobilières et la jouissance du tout.

Dès le lendemain de son veuvage, Franck avait commencé à gaspiller cette fortune en plaisirs ou en spéculations folles. Lorsqu'il

mourut deux ans après, il avait englouti la totalité des valeurs mobilières, sauf peut-être une centaine de mille francs dont il fut impossible de retrouver aucune trace.

Cette disparition étonna vivement les hommes d'affaires, car, pour mener une vie désordonnée, Franck n'en avait pas moins toujours tenu ses comptes avec une scrupuleuse exactitude. On en vint à croire que, par suite d'une circonstance ignorée, la somme n'avait jamais existé entre ses mains.

Ses gaspillages se seraient donc réduits au montant des valeurs mobilières s'il n'avait pas laissé de dettes. Mais elles s'élevaient à 50 000 francs. Maurice, à qui M. Lebreton représentait qu'il n'était pas forcé de les payer, envoya comme réponse l'ordre de mettre en vente tous les immeubles. Ils se composaient de la Vanlée, d'une ferme et d'une petite maison située au milieu de l'île Saint-Aubin; elle s'appelait la Logette et avait eu longtemps pour locataire un vieux huttier, le père Douniol, dont la famille habitait là depuis plusieurs générations. Paul Franck, à la mort de sa femme, l'avait expulsé sans motif plausible pour lui substituer un autre locataire. Mais le docteur Romé s'étant, par obligeance, porté acquéreur de la Vanlée et de la Logette que personne ne demandait, il s'empressa de rétablir le père Douniol dans la petite maison de ses ancêtres.

La vente des trois immeubles avait produit 80 000 francs. La liquidation des affaires de Paul Franck était terminée actuellement. Maurice, libéré du service et débarqué à Brest depuis quelques jours, revenait dans son pays, afin de connaître exactement sa situation. Il s'attendait bien à se trouver en présence d'une fortune dérisoire, lorsque toutes les dettes et les frais de liquidation auraient été payés.

Son parti était pris; il retournerait au Tonkin, comme colon cette fois. Trop fier pour vivre en France misérablement, il tâcherait d'employer à quelque entreprise pratique son énergie et son goût des aventures.

Que lui importaient le danger, les razzias des Pavillons-Noirs? Il avait vu la mort de trop près pour la craindre; d'ailleurs, rien ne l'attachait plus à la vie. Elle avait été jusque-là si dure, lui prenant l'une après l'autre ses affections les plus chères. Une seule demeurait vivante, mais sa situation de fortune et la fierté de son âme l'obligeraient à la briser demain. C'était une amourette d'enfance que ni les années d'exil ni les yeux alanguis des Chinoises ne lui avaient fait oublier.

Laurence Lebreton était la fille du notaire chez lequel il avait travaillé quelques mois et qui venait de liquider les affaires de Paul Franck. Elle et Maurice avaient grandi l'un près de l'autre.

Leurs familles, séparées seulement par la Sarthe, se voyaient beaucoup. Un contraste physique, une ressemblance morale, les firent s'aimer de très bonne heure.

Grande, un peu forte de taille, Laurence avait les cheveux d'un blond vénitien et de longs yeux bleus. Elle vivait tristement entre son père, absorbé par les affaires, et sa mère, une coquette doublée d'une mélomane, que l'existence calme de la famille exaspérait. La pauvre fille, très romanesque et très aimante, attendait le prince Charmant auquel elle se dévouerait tout entière. Et, en l'attendant, elle s'était, dès sa douzième année, attachée à Maurice, ayant comme lui le besoin des infinies tendresses et la haine de la vie banale. Mais durant les cinq ans de son exil, elle l'avait oublié sans doute. Il s'efforçait de le croire, afin de supporter plus facilement l'idée de la séparation définitive. Ce serait trop cruel, lorsqu'ils se rencontreraient demain, d'échanger ensemble un regard où tiendraient tout leur amour et toutes les souvenances du passé.

A mesure qu'il marchait le long de la Mayenne, au milieu des paysages de son enfance, Maurice sentait une tristesse plus sombre descendre en lui. Arrivé au confluent des deux rivières, larges comme des fleuves, il les regardait se perdre aux lointains brumeux, à l'est et à l'ouest des grandes prairies nues de Saint-Aubin, que la crue d'hiver échancrait déjà de ses lagunes. Rien ne tranchait dans cette étendue verte ou bleuâtre, sauf les barrières noires, quelques souches de saules échevelés, et les dômes de branchages des huttiers. De temps en temps, un coup de fusil éclatait, s'atténuait en ondes sonores vers la profondeur des vallées, tandis que passaient en triangle dans le gris uniforme du ciel des vols de canards aux cous tendus. Au centre de l'île, s'estompait dans le brouillard la butte étroite qui émerge seule au-dessus des plus hautes eaux, avec sa métairie, son prieuré du douzième siècle et, parmi les saules, la maison du père Douniol, la Logette. Sans doute il avait déjà ouvert la chasse, car Maurice apercevait sa hutte à droite, au milieu de la prairie. Derrière l'île, au delà de la Vieille-Maine qui l'enserre au nord, un pâle rayon de soleil, fusant entre les masses de brumes, éclairait le bourg d'Ecouflant et le hameau de Cantenay, assis l'un en face de l'autre sur leurs collines! de chaque côté de la Sarthe.

Parmi les maisons de Cantenay, Maurice découvrait à peine la façade grise, la vieille toiture et la tourelle pointue de la Vanlée; mais il distinguait très bien, à l'entrée d'Ecoufflant, le rectangle neuf de la Saulaie, l'habitation des Lebreton. Ainsi, dans ce bassin de 2 lieues carrées qui s'étendait devant lui, se concentraient pour le jeune homme tous les horizons de son enfance. Il les contemplait avec une mélancolie mêlée d'effroi. Il semblait pressentir quelque

tragique explication de la mort des siens, en revoyant sur la rive gauche de la Mayenne la place où des pêcheurs avaient déposé un soir le corps de son père; et en suivant des yeux, après, à travers l'île Saint-Aubin, le large fossé où Paul Franck avait agonisé sous la glace.

Quelle tristesse des choses sous ce crépuscule de la mi-novembre! Lorsqu'il les aurait quittées demain, reverrait-il jamais ces vallées brumeuses dont la nostalgie allait le suivre sous les lumineux soleils de l'Extrême-Orient? Pourtant, une hâte lui venait du départ, il comprenait que s'il séjournait une semaine dans ce coin de l'Anjou, il ne pourrait plus s'en arracher.

Demain donc, il irait à la Saulaie régler définitivement ses affaires avec Me Lebreton. Heureux s'il n'y rencontrait pas Laurence! Ensuite, il dînerait à la Vanlée, chez le docteur; et ce serait encore une rude épreuve de revoir pour la dernière fois ce vieil ami dans l'ancienne maison de sa famille.

Ce soir, comme il était trop tard pour traverser les deux rivières, il résolut de passer seulement la Mayenne, et de demander l'hospitalité au père Douniol, pensant bien trouver, à la Logette ne fût-ce qu'une botte de roseaux pour dormir.

Arrivé en face d'une petite maison où habitait un passeur tant que la crue le permettait, il le héla. Au bout de deux minutes, l'homme sortit de chez lui, ses avirons sur l'épaule, et vint détacher la chaîne qui amarrait sa toue plate et goudronnée. Bientôt l'embarcation quitta le bord de l'île. Tandis qu'elle s'approchait lentement sur l'eau grise, Maurice fauchait du bout de son bâton les joncs secs; ses regards s'égaraient vers le désert des prairies maintenant perdues sous le brouillard et vers le ciel de neige où pointait, avec de petits cris lointains, une file oblique d'oies sauvages.

II

Le même soir, vers sept heures, il s'attablait à la Logette en face de Pierre Douniol. Une matelote de poisson frais et une bouteille du petit vin blanc de Briollay dissipèrent quelque peu sa mélancolie.

C'était une halte si bonne dans sa vie errante de revoir un instant cette pauvre maisonnette basse du huttier! Il contemplait avec attendrissement l'énorme poutre de chêne affaissée au milieu; la croisée étroite aux vitres verdâtres; le torchis du plancher, creux par endroits; et surtout l'âtre profond, tout noir, où la flamme claire d'un fagot d'épines montait, allumant une traînée de suie.

Pas un objet n'avait changé de place depuis les jours lointains où tout enfant il s'asseyait, avec son père, à cette même table de noyer massif dont une nappe de toile écrue recouvrait ce soir un des bouts, en son honneur. Il y avait comme jadis, accrochés aux solives, des paniers remplis d'oignons et un jambon fraîchement entamé. Sur le manteau de la cheminée continuaient de s'enfumer la Vierge de faïence bleue et les chandeliers de cuivre, au-dessus desquels s'allongeait, soutenue par deux clous, la canardière de Douniol, lourde comme un fusil de rempart.

Lui seul n'était plus le même; Maurice le retrouvait très vieilli, bien qu'il n'eût pas dépassé soixante-huit ans. Sa taille d'hercule se voûtait, et les plis de sa vareuse bleue, fermée en haut comme une cotte, prouvaient qu'il avait beaucoup maigri. Son front se ridait, et sous sa casquette de loutre à oreillons passaient des mèches de cheveux blancs. Une fatigue voilait par instants ses yeux contemplateurs et tranquilles.

— Que voulez-vous! disait-il philosophiquement; on ne peut pas être et avoir été. N'importe, monsieur Maurice, ça fait tout de même plaisir de se revoir. Je me demandais si vous alliez toujours rester là-bas, chez les sauvages.

— Hélas! reprit le jeune homme, nous ne nous verrons pas longtemps. Je rembarque à Toulon de demain en huit.

— Pas possible! On disait pourtant... Mais non, vous penseriez que je m'occupe de ce qui ne me regarde pas.

— Allons, parlez donc!

— Eh bien, on disait que Mlle Laurence vous attendait, et que vous vous marieriez ensemble.

Maurice eut un sourire découragé :

— On se trompe, voilà tout.

Le huttier le regarda tristement, ému par l'idée de ne jamais revoir sans doute ce fils de ses anciens maîtres, qui concentrait maintenant ses affections de vieillard resté ici-bas presque seul. Puis, craignant de s'attendrir, et repris d'ailleurs par l'unique passion qu'il eût au monde :

— Dites donc, monsieur Maurice, là-bas, où vous retournez, est-ce qu'on chasse aussi le gibier d'eau?

— Mais oui, certainement.

Et le jeune homme commença d'égrener les souvenirs de sa campagne. Dans la cervelle obscure du vieux, il éveilla confusément l'image du fleuve Rouge, avec ses vols innombrables de hérons blancs, d'ibis et de canards multicolores. Il peignit les rizières, les bananiers, les bambous géants, les villages perchés en nids d'oiseaux, tels qu'il les avait vus du haut de la tourelle d'une canonnière.

Puis, tandis que Douniol s'occupait à retirer de la broche deux bécassines rebondies et dorées, il continua de lui parler du Tonkin, s'animant peu à peu, charmé d'évoquer dans le bien-être de ce coin de feu la misère de longs mois. Il dit les Pavillons-Noirs, leurs yeux bridés, leurs nez écrasés d'anciens Mongols, les chapeaux de bambou tressé dont ils recouvrent leur coiffe rouge ou verte ; puis leur férocité, leur absolu mépris de la vie, le sinistre drapeau noir à tête de mort blanche qui leur a valu leur nom.

— Alors, questionna Douniol, vous vous battiez?

— Oui, grâce à Dieu ! Sans cela, mon pauvre Pierre, le spleen m'aurait tué.

En effet, les heures de bataille avaient été pour lui les plus douces. Elles l'enivraient des sensations intenses qu'il lui fallait ; elles lui versaient l'oubli momentané de l'Europe, de ses parents morts, et de Laurence, qu'il se figurait fiancée à un autre.

Pourtant il avait assisté à de rudes engagements. Blessé à Dong-Dang, il avait fait 30 kilomètres presque à cloche-pied, appuyé sur son fusil comme sur une béquille, à travers les ravins et les embuscades chinoises, dans la retraite tragique de Lang-Son.

— Eh bien, et vous, Pierre ? questionna-t-il à son tour ; qu'êtes-vous devenu depuis cinq ans?

— Oh ! moi, ça ne change pas, fit le huttier avec un sourire à peine esquissé. Puis brusquement devenu très pâle comme sous la hantise d'un cauchemar :

— Pourtant, j'en ai vu de tristes, moi aussi ! ajouta-t-il d'une voix sourde.

— La mort de mon beau-père, n'est-ce pas? C'était vous qui l'accompagniez ce jour-là.

— C'était moi.

— Alors, vous pouvez me dire... ?

— Non... plus tard !... Avez-vous vu le docteur ?

— Pas encore, dit Maurice ; j'irai demain à la Vanlée.

— Nous chassons ensemble quelquefois. Il commence à se faire vieux, lui aussi. Il s'occupe toujours d'empailler ; je lui porte tous les oiseaux rares qui passent à portée de ma canardière. Il y a ces jours-ci une petite bande de spatules sur le marais. Il faut que j'aille lui en décrocher une, au clair de lune, un de ces soirs. Même, si le temps se débrouillait cette nuit, vous pourriez y venir, au cas où cela vous amuserait.

— Cela m'amuse comme autrefois. Seulement, il n'y a pas de lune.

Douniol alla ouvrir la porte et regarda le ciel.

— Si, si, le temps se débrouille, reprit-il. Le vent remonte ; ce

n'est pas trop tôt qu'il saute en bise, ça va faire arriver les canards. Eh bien, dans une heure, si vous voulez?...

— Soit! conclut Maurice, qui se leva de table et vint s'asseoir, les pieds sur les landiers, devant l'âtre obscur où le vieux poussa un fagot.

Alors, durant une heure, ils s'abandonnèrent ensemble à l'évocation du passé. Maurice roula une cigarette et en offrit une autre au huttier qui refusa; il ne fumait jamais. Le jeune homme parla de sa mère, que la femme de Douniol, morte elle-même depuis deux ans, avait soignée jusqu'à la dernière minute et ensevelie.

Pressé de questions, le chasseur raconta, d'un air sombre et avec des réticences continuelles, la lente agonie de Mme Franck. Depuis le jour où l'idée lui était venue de se morphiner, elle avait enduré, plus âprement à chaque fois, les voluptés et les tortures des morphinomanes.

Maurice, en écoutant le récit embrouillé de son compagnon, se figurait avec horreur sa mère devenue semblable à ces mâcheurs d'opium dont il avait remarqué en Orient les faces violacées, les yeux dilatés et fixes, le tremblement perpétuel. Songer qu'elle avait subi cette dégradation, elle si douce, d'une sensibilité si exquise!

— Parlait-elle quelquefois de moi? demanda-t-il timidement.

— Oui, dans ses heures lucides, et alors c'était pénible de la voir... Monsieur Maurice, ajouta gravement le huttier, voulez-vous me dire quel âge vous avez?

— Moi? fit le jeune homme avec étonnement, vingt-quatre ans et demi. Pourquoi cela?

— Oh! une simple curiosité, excusez! Maintenant, si ça vous est égal, parlons de choses moins tristes, n'est-ce pas?

Mais tous deux demeurèrent muets quelques minutes, les pieds allongés vers la braise, la tête penchée, rêvant.

Enfin Maurice demanda au vieux des nouvelles de sa fille et de son gendre, Joseph Richard.

Ils habitaient toujours Cantenay ; Louise venait d'avoir son sixième enfant.

Puis le silence retomba.

Douniol repassait au fond de sa mémoire le monotone poème de sa vie. Elle s'était écoulée là presque entière, dans la lieue carrée de l'île Saint-Aubin. Autrefois seulement, lorsque arrivait mars, il émigrait vers les rives de la Loire pour pêcher l'alose. La chasse et la pêche, il n'avait jamais connu que cela. Elles lui suffisaient pour subsister au jour le jour, sans qu'il eût amassé 1000 francs d'économie. Il serait mort très heureux, s'il n'eût pas vu succomber avant lui sa femme et les parents de Maurice. Une grande douleur aussi

lui était venue, lorsque Paul Franck l'avait expulsé de la Logette.

Mais cinquante années, des guerres, des révolutions, avaient passé, sans qu'il remarquât d'autres événements que le départ des vanneaux ou l'arrivée des sarcelles. Lorsque son gendre, qui avait failli mourir de la variole en 1870 sur la neige des champs de bataille, lui parlait de la terrible année, le vieux répondait après un calcul d'un instant :

— Oui, l'hiver où j'ai tué douze oies de Sibérie.

Par un contraste étrange, ce chasseur aimait les oiseaux. Sauf les canards qu'il tuait pour vivre, et les espèces rares qu'il apportait au docteur, il n'eût voulu faire de mal à aucun des jolis échassiers ou palmipèdes qui animaient l'été la prairie, et l'hiver la vaste étendue des eaux. Toute destruction inutile l'indignait. Il avait même apprivoisé de petits grèbes castagneux auxquels il égrenait du pain dans une boire de la Mayenne. Le grand ormeau qui ombrageait sa maison et son jardinet étaient remplis des nids de paille construits par une colonie de moineaux confiants.

Sa bonté veillait sur les bêtes, et il se serait coupé le poignet plutôt que d'achever d'un coup de fusil son vieil épagneul galeux et lamentable. Léveillé, c'était le nom du chien, lézardait l'été devant la porte; ce soir, il grelottait, pelotonné sur lui-même, au coin de l'âtre.

Maurice se pencha pour le caresser.

— Eh bien! mon pauvre Léveillé, on n'est plus jeune. Hein! tu ne reconnais donc pas tes anciens amis?

L'épagneul se secoua frileusement, leva son œil à demi mort et essaya de tendre une patte amaigrie.

— C'était un fameux chien! prononça gravement le huttier. Vous vous rappelez, monsieur Maurice, comme il allait à l'eau dans son temps. Dame! aujourd'hui, c'est fini. Lui et son maître, ça fait la paire. Croiriez-vous que je ne peux plus épauler ma canardière sans appuyer le canon? Un invalide, quoi!

— N'importe, vous passez encore des nuits entières sur le marais. Il y a bien des jeunes qui n'en feraient pas autant... A propos, il serait peut-être l'heure, si nous voulons sortir ce soir?

— Oui, encore un petit air de feu et nous partons!

Ils se chauffèrent cinq minutes. Ensuite Douniol, qui redoutait les rhumatismes et prévoyait des stations au clair de lune, enfila un pantalon de fourrure, une peau de chèvre, se déguisa ainsi en Esquimau des pieds à la tête. Il offrit à Maurice la houppelande de laine qui lui suffisait autrefois; puis il décrocha sa canardière et la chargea de chevrotines, frappant solidement les bourres à petits coups de la longue baguette. Alors ils sortirent, adressant un signe

d'amitié au vieux chien, qui s'étira vainement pour les suivre et laissa retomber sa tête.

Dehors, la nuit était glaciale; le vent du nord balayait le ciel où les derniers flocons de nuages voilaient à peine la lune par instants. Sous sa blancheur féerique, les prairies s'étendaient à perte de vue. Les deux hommes descendirent vers le désert plat du marais.

— Entendez-vous en l'air? remarqua Douniol. C'est la *Chasse-Hennequin.*

Au-dessus d'eux, en effet, une plainte saccadée et interminable, un lugubre rappel d'êtres invisibles passait.

— Des chevaliers et des bécasseaux qui pointent dans le sud, reprit le huttier comme pour se rassurer lui-même contre les légendes du *Chasseur-Noir* dont on avait bercé son enfance.

Il ajouta :

— Tant mieux, c'est signe de froid. On ne tuait rien à la hutte ces temps-ci, avec le maudit vent de *galerne.*

Sa main étendue montrait, vers l'ouest, le pays boisé, mystérieux des anciens chouans, la Galerne.

— Et vos spatules, demanda Maurice, où allons-nous les trouver?

— Dans une corbière, près de la Sarthe. Elles se remisent chaque soir au même endroit, parmi les joncs.

Ils continuèrent leur marche sous les blancheurs de la lune, pleine et amincie au zénith dans la nuit bleue.

Maurice à présent rêvait aux soirs où, sur les routes sauvages de l'Asie, durant les silencieuses étapes, il la regardait, se souvenant des tièdes soirées d'août passées auprès de Laurence sur la terrasse de la Saulaie, là-bas, à l'autre bout de la terre.

Le huttier le tira de sa méditation pour lui poser d'un ton hésitant cette étrange question :

— Monsieur Maurice, vous qui avez étudié, est-ce que vous croyez aux revenants?

Le jeune homme regarda son compagnon d'un air ébahi :

— Si je crois aux revenants? Pour mon compte, j'avoue que je n'en ai jamais vu. Ah! si, une fois; un sale Chinois qu'on croyait mort et qui m'a tiré une balle à bout portant. Il m'a manqué. Voilà tout.

— Oui, reprit Douniol suivant son idée, ça doit être des mensonges de bonnes femmes.

Ils marchèrent ensuite un kilomètre sans parler, avec de longs détours dans le damier des fossés et des marécages. Enfin ils commencèrent à distinguer les hauts poteaux noirs qui balisent le cours de la Sarthe au temps des crues.

— Nous y voilà, dit le vieux; attention! Prenez mon fusil; je ne peux plus tirer debout.

Maurice saisit la canardière, étonné de sa pesanteur, qui dépassait de beaucoup celle du fusil Gras. Il arma l'unique chien, inspecta l'amorce, puis s'avança vers une mare, encombrée de roseaux secs, que son compagnon lui indiquait. Soudain, avec un vacarme d'ailes et de cris, deux grands oiseaux blancs s'enlevèrent, pareils à des fantômes. Il épaula, mais avant qu'il eût eu le temps de tirer, les spatules tourbillonnaient déjà hors de portée, et s'évanouissaient dans le ciel clair.

— Avancez! dit le huttier sourdement, il y en a trois.

Maurice marcha l'espace de dix mètres sur la vase durcie par la gelée. Un frôlement dans les joncs morts le fit se mettre en garde, et lorsque la dernière spatule s'envola, il put lui envoyer ses chevrotines. Elle accusa le coup, parut baisser un instant; mais ensuite elle pointa droit en l'air. L'œil perçant du jeune homme la suivit, la vit planer quelques secondes au-dessous de la lune, puis s'abattre comme une flèche à un kilomètre dans l'ouest, au milieu de l'île.

— Elle est par terre, cria-t-il tout joyeux. Courons vite!

Puis se ravisant, il ajouta :

— Au fait, elle doit être raide; ce n'est pas la peine de nous presser.

— Moi, dit le huttier, je ne crois pas qu'elle soit tombée; mieux vaut rentrer.

Son compagnon stupéfait le regarda :

— Ah çà, Douniol, vous voulez rire?

— Non, non! Je parierais que vous ne l'avez pas touchée.

— On verra bien!

Il enlevait sa houppelande pour marcher plus à l'aise, lorsqu'il remarqua l'air hagard du vieux chasseur. Il lui demanda s'il souffrait de ses rhumatismes. Douniol fit signe que non, puis murmura en désignant des yeux le milieu de l'île :

— Alors, nous y allons, là-bas?

— Oui. Cela vous contrarie? Pourquoi?

— C'est que...

— C'est que...?

— Oh! rien. Tenez, marchons.

Mais, au bout de trois cents mètres, le jeune homme fut frappé de l'attitude étrange de son compagnon, qui, très pâle, haletant, avançait avec l'allure d'un conscrit qu'on mène au feu pour la première fois. Il s'arrêta et le regardant en face :

— Voyons franchement, Douniol, qu'avez-vous?

— Eh bien, monsieur Maurice, balbutia le vieux, c'est que j'ai vu l'endroit où l'oiseau est tombé. C'est dans le fossé, juste à la place... vous savez, votre beau-père...

— Ah! dit Maurice à voix basse et en baissant les yeux, c'est là qu'il est mort?

— C'est là.

— Alors j'irai seul, si ce souvenir vous impressionne trop vivement.

— Non. D'avoir parlé, ça me rassure. Seulement, vous savez, on raconte des choses dans le pays...

— Qu'est-ce qu'on raconte?

— Il y en a qui disent qu'il revient, qu'on l'entend la nuit frapper la glace avec son front. Moi-même, une nuit, je sais que j'ai entendu... Mais, n'est-ce pas, tout ça c'est des bêtises? La glace qui se fend au dégel, voilà tout! Pourtant, vous comprenez, moi qui ai vu seul comment la chose s'est passée...

— Oui, je comprends, mon pauvre Pierre. Rentrons, si vous le préférez.

— Non, non; maintenant que je vous ai parlé, je n'ai plus autant peur.

Cependant son angoisse était toujours visible, et Maurice en demeurait étonné.

A mesure qu'ils se rapprochaient du fossé, il voyait le vieux haleter davantage, tendre l'oreille à des bruits imaginaires. Et il se demandait comment l'âge avait altéré à ce point les facultés d'un homme que rien n'effrayait autrefois. C'était lui qui avait veillé seul le cadavre de M. Eudelin, un soir d'hiver, au bord de la Mayenne, en attendant les constatations légales. Et voilà qu'après tant de nuits passées à la hutte, dans la solitude des grandes eaux, il révélait dans tout son être la sensation terrible de la peur. Il y avait là un contraste dont Maurice cherchait vainement à deviner les raisons, tout en continuant de marcher vers le fossé.

Arrivé à une centaine de mètres, Douniol s'arrêta, dominé par son impression.

— Allez tout seul, monsieur, j'aime mieux ça.

Maurice poussa jusqu'à ce fossé, grand comme un canal. Il le longea quelque temps, et finit par apercevoir sa spatule, d'une taille de héron, étendue toute blanche sur la prairie. Elle vivait encore; quand il s'approcha, elle leva son long cou et fit claquer les mandibules de son étrange bec, élargies et plates comme deux raquettes posées l'une sur l'autre. La sentant blessée à mort, il se dépêcha de l'achever, puis l'enleva, saisi d'une pitié tardive pour ce corps d'albâtre, chaud et soyeux, aux souplesses de valseuse évanouie.

Il rejoignit alors Douniol, qui jeta à peine un regard distrait sur l'oiseau, tant les pensées funèbres obsédaient son imagination. Et tous deux s'en revinrent vers la butte de l'île, où blanchissait sous

la lune l'antique chapelle de Saint-Hilaire, parmi les saules. Il était minuit lorsqu'ils poussèrent la claire-voie qui fermait le petit jardin du huttier.

Rentrés à la Logette, ils se chauffèrent durant dix minutes devant la flamme d'un fagot d'épines, puis se souhaitèrent enfin le bonsoir. Maurice passa dans une chambre étroite et sans fenêtre, où Douniol lui avait dressé un lit à terre, parmi des paniers, des filets et des nasses.

Lorsqu'il se fut allongé dans les gros draps parfumés de lavande et qu'il eut ramené sur lui la houppelande ajoutée aux couvertures, il demeura quelques minutes à rêver, avant d'éteindre la chandelle de suif dont la lueur jaune tremblotait à côté de lui. Cette hospitalité si humble et si dévouée lui touchait le cœur. Il revivait avec son père et le huttier la vie ancienne, puis se demandait si le bonheur ne consisterait pas pour lui à demeurer désormais à la Logette. Avec les quelques mille francs qui lui restaient, ne valait-il pas mieux agrandir un peu la maison de Douniol, partager son existence calme de chasseur et de pêcheur, plutôt que de retourner seul dans l'Orient lointain?

Rêves d'un soir, paradis entrevus et qu'il faut fuir! Il songea ensuite à Laurence et comprit qu'il ne pourrait vivre aussi près d'elle. Peut-être l'avait-elle oublié; alors ce serait pour lui une souffrance de toutes les heures que de rencontrer à chaque pas les vestiges de leur passé disparu. Mais peut-être aussi se rappelait-elle. Alors le devoir lui imposait, à lui pauvre, de s'exiler. Seulement, dans ce cas, en aurait-il l'énergie?

III

Le lendemain, il passa la Sarthe, et vers deux heures de l'après-midi, débarqua au pied de la terrasse de la Saulaie. Il se sentit étrangement ému, en gravissant l'étroit escalier de pierre que flanquaient deux contre-forts servant de brise-lames au temps des crues. Comme il traversait le jardin dont le sable de Loire était soigneusement ratissé, il se trouva tout à coup en face de Laurence, qui sortait de la maison, tête nue, ses beaux cheveux vénitiens relevés sur la nuque, la taille cambrée dans un jersey de laine gris. Au cri de surprise qu'elle jeta, à l'expression radieuse de son visage, il comprit qu'elle l'aimait toujours. Mais il fut assez fort pour se contenir et demeurer dans les limites d'une politesse aimable, s'informant de la santé de M. et Mme Lebreton, laissant deviner qu'il venait pour parler d'affaires.

— Maman est absente, répondit Laurence; quant à papa, il est

occupé pour l'instant, vous le verrez tout à l'heure. Entrez donc dans le salon, en attendant.

Elle s'était reprise, elle aussi, confuse d'avoir trop montré sa joie, et maintenant un peu déçue, attristée par la froideur voulue de son ancien ami, dont elle ignorait le noble motif. Ils entrèrent dans le salon et s'assirent en face l'un de l'autre, sur les fauteuils de peluche grenat qui encadraient la cheminée. Et ils se mirent à causer de choses banales, tandis que Maurice regardait à gauche et à droite, le cœur serré par la même émotion qu'il avait éprouvée la veille, en revoyant, chez le huttier, tant d'objets qui étaient pour lui de vieilles connaissances. Toujours, comme autrefois, une obscurité calme régnait dans ce salon, où les lourdes tentures de laine sombre, les moelleux tapis étouffaient les voix du dehors et le bruit des pas. Dans un angle, derrière le piano Pleyel encombré de vases de Chine et de partitions, s'ouvrait en éventail un palmier qui, dans l'imagination de Maurice, éveillait naguère des mirages de forêts exotiques.

Et les souvenirs lui revenaient de Laurence qu'il avait connue là tout enfant. Sur les tabourets de tapisserie, correctement rangés au pied des fauteuils, il était parti avec elle pour ses premières aventures; explorations des coins obscurs du salon qu'ils allaient découvrir, à genoux sur ces tabourets qui leur tenaient lieu de caravelles. Elle avait si bien comme lui la hantise du mystérieux, la nostalgie du là-bas! Le palmier pour eux c'était l'Amérique; l'Afrique s'étendait entre la table à jeu et le divan algérien; derrière les lotus et les cigognes du paravent rouge, il y avait l'Asie.

Chers souvenirs des après-midi d'autrefois qui ne renaîtraient plus! Il songeait à ses parents morts, qu'amusait jadis, au cours de leurs visites chez le notaire, cette circumnavigation sur le parquet luisant ou sur la laine des tapis profonds. Puis, dans la jolie jeune fille qu'était devenue Laurence, il recherchait maintenant avec tendresse la petite camarade des jours anciens. Il lui fallait toute son énergie pour ne pas s'élancer auprès d'elle, évoquer ensemble éperdument le passé, le cher passé! Mais non! cette entrevue avec Laurence, la dernière peut-être, devait rester pareille à une simple visite de politesse. Et il évitait de rencontrer ses yeux, tandis qu'il répondait, distrait, à ses interrogations sur le Tonkin.

Elle lui parlait, en effet, de la guerre récente, demandant s'il s'était trouvé à Lang-Son, à Tuyen-Quan, puis dans d'autres localités moins importantes, illustrées une semaine par quelque engagement et dont Maurice lui-même avait oublié les noms bizarres.

— Vraiment, mademoiselle, s'écria-t-il à la fin, vous êtes d'une force étonnante en géographie!

Elle rougit, se hâta de répondre :

— Oh! non; seulement papa me lit le journal tous les soirs.

— Et vous vous intéressez autant que cela aux faits d'armes de l'armée coloniale? Mes compliments pour votre patriotisme!

Le reproche triste qu'il lut dans ses yeux lui révéla toute la vérité. Alors, furieux contre lui-même de s'être montré brutal pour éviter de s'attendrir, il ajouta d'une voix douce :

— Vous pensiez peut-être aussi à moi de temps en temps? Nous nous voyions si souvent autrefois!

Elle le regarda radieuse, les traits enfiévrés par l'espoir d'une confidence qu'elle croyait enfin venue. Et, sans fausse honte, avec l'ardeur libre de son âme, elle lui laissa deviner son amour, son désespoir, tandis qu'il bravait les dangers lointains. Heureuse maintenant, elle souriait, se traitant de folle, au souvenir des atlas que son père s'étonnait de trouver chez elle toujours ouverts à la carte de l'Asie. Puis c'étaient les baraques de la foire où elle passait des heures à regarder les panoramas représentant la guerre du Tonkin; elle cherchait Maurice parmi ces vaillants petits soldats coiffés du casque de liège, vêtus du kéo indigène et qui couraient à l'assaut des pagodes, la baïonnette en avant.

Sans remarquer l'angoisse du jeune homme, elle continuait sa confidence, et ses yeux bleus s'alanguissaient de rêve, tandis qu'elle avouait les longues soirées de contemplation où, sur le belvédère de la Saulaie, elle s'accoudait vers l'Orient.

— Comme cette campagne vous a fatigué, mon pauvre ami! ajouta-telle, effrayée de la maigreur de Maurice, de ses paupières cernées et de sa pâleur qu'augmentait encore sa souffrance morale.

Elle reprit après un silence :

— Vous allez heureusement vous reposer tranquille parmi nous!

Il ne trouva pas le courage de répondre qu'il repartait le lendemain pour toujours. Seule, cette phrase banale vint sur ses lèvres :

— Et vous, mademoiselle, qu'êtes-vous devenue pendant ces cinq ans?

— Oh! pour moi, rien de nouveau. La maison n'est pas gaie, vous le savez.

— Votre mère s'occupe toujours beaucoup de musique?

— Toujours beaucoup. Et puis elle s'absente très souvent. Cette semaine, elle est à Paris.

— Très joli, ce portrait d'elle! interrompit Maurice, désignant dans un cadre de chêne une toile de Flameng, dont les valeurs blanches et le fond d'or pâle ressortaient parmi le rouge foncé des tentures.

— Oui; il a figuré au Salon l'année dernière. Vous le trouvez ressemblant?

— Oh! très ressemblant.

C'était bien Mme Lebreton, en effet, cette femme hautaine au galbe d'Espagnole, aux cheveux d'un noir bleu.

— C'est une agréable distraction pour vous d'accompagner madame votre mère au piano, reprit Maurice? Elle possède une voix si remarquable.

— Oui, elle a beaucoup cultivé sa voix, surtout depuis quelques années. Seulement, je ne l'accompagne jamais. Que voulez-vous, nous n'avons pas de chance : maman n'admet que Wagner, je ne comprends que l'opéra-comique, et papa n'aime que l'opérette. Ah! si vous voyiez comme il s'ennuie à nos mercredis!

— Vos mercredis?

— C'est vrai, vous l'ignorez. Depuis deux ans, nous donnons une soirée de musique chaque mercredi; il y vient tous les wagnériens de vingt lieues à la ronde, tantôt les uns, tantôt les autres, et parfois des artistes de Paris. Maman, cette semaine, compte sur Mayer, l'auteur des *Nibelungen;* j'espère que vous nous ferez le plaisir de venir l'entendre?

Maurice évita de répondre, ramené par cette invitation à la perspective de son départ. Il en souffrait davantage, devinant qu'il laisserait la jeune fille malheureuse entre un père idolâtre de sa femme et celle-ci que l'art exclusif absorbait. Pauvre Laurence! En s'exilant loin d'elle, il briserait sa vie peut-être? Et qui l'obligeait à cet exil? Rien que des scrupules exagérés, coupables, maintenant qu'il se savait aimé. Peu à peu, il sentait sa résolution faiblir, son parti pris de froideur s'ébranler. Comme pour achever sa défaite morale, Laurence, sous prétexte d'arranger quelque chose sur la cheminée, vint s'asseoir auprès de lui; alors, de sa voix argentine et très douce, elle se remit à parler des vieilles années.

— Avez-vous vu le docteur Romé? demanda-t-elle.

— Non, pas encore.

— Il vient quelquefois à nos mercredis; je suis allée hier dîner chez lui avec papa. Vous pensez comme c'était triste de revoir la Vanlée dans ces conditions.

— J'y vais ce soir et je vous jure que je m'inquiète un peu de l'arrivée. Retrouver toutes ces chambres vides, avec des transformations sans doute!

— Non, le docteur n'a presque rien changé, par négligence peut-être, mais je croirais plutôt par un sentiment de délicatesse à votre endroit. Il a seulement installé son cabinet dans l'ancien salon. Vous vous rappelez la grande bibliothèque vitrée où nous prenions

des romans de Fenimore Cooper? Il a enlevé les livres pour mettre ses oiseaux empaillés. Mais il a racheté et laissé en place le mobilier de la maison. Le bateau est encore dans la remise. Ah! mon pauvre ami, comme c'est déjà loin, nos parties de bateau sur la Mayenne!

— Oui, c'est vrai, nous vieillissons.

Ils se turent, rêvant, l'un près de l'autre, aux claires matinées, aux soirs mélancoliques d'autrefois, lorsqu'ils partaient tous deux à la rame pour découvrir des anses perdues ou visiter les cabanes des huttiers. Lui avait alors dix-huit ans, elle quatorze. Ces explorations avaient remplacé les jeux de leur enfance dans le salon de la Saulaie, mais le même esprit d'aventure restait en eux. Alors ils s'aimaient. Ces parties de canot réalisaient leurs doubles rêves d'indépendance et de tendresse. C'était une plénitude de sensations profondes que cet isolement à deux, l'été, entre les nénuphars et les salicaires fleuris des rives, l'hiver, sur l'étendue des grandes eaux.

Ah! se rappeler de telles heures, et demain se quitter pour toujours! Partir seul, ne jamais revenir ou revenir après des années pour trouver Laurence mariée à un autre, échanger rapidement avec elle un regard plein du passé. Non, Maurice ne peut plus accepter l'idée de cette séparation. Il oublie un instant sa situation précaire et s'abandonne à l'espoir d'arracher Laurence au morne ennui qui la consume. Doucement, comme à une amie que l'on console, il lui prend sa petite main blanche aux doigts effilés, tandis qu'elle murmure à son oreille avec un sourire vague et une larme au bord de la paupière :

— Mon pauvre Maurice, vous allez me traiter de folle; mais il y a des nuits où je sanglote de désespoir à me sentir si vite vieillir, sans que rien ne change dans ma vie. Avouez que ce n'est pas gai de jeter, chaque décembre, un almanach au feu, sans rien regretter de l'année qui s'en va, sans rien espérer de celle qui vient. Maman ne s'occupe guère de moi, vous le savez, et je n'ai ni une sœur ni une amie. Ah! Maurice, du moins quand vous étiez là!... Enfin, grâce à Dieu, vous voilà revenu désormais.

— Revenu, Laurence, oui revenu...

Il prononçait ces mots machinalement, le cœur dévoré d'une suprême angoisse. Et il continuait de tenir la main de la jeune fille, dans un silence plein d'aveux, lorsqu'un bruit de porte lui fit tourner la tête à droite. Il reconnut, à l'autre bout du salon, entre les tentures écartées, la silhouette trapue de M. Lebreton, cravaté de blanc, la redingote haut boutonnée, avec ses rares cheveux gris ramenés en avant, la face ronde et sanguine encadrée de courts favoris poivre et sel.

Derrière son lorgnon, il fronçait les sourcils d'un air préoccupé.

— Tiens, monsieur Eudelin! dit-il sèchement. Comment allez-vous?

Maurice, qui s'avançait vers lui la main tendue, habitué de sa part à beaucoup d'affection et de bonhomie, s'arrêta net et le regarda froidement. L'attitude du notaire le rappelait au sentiment cruel de sa situation. Il comprit tout de suite que M. Lebreton avait surpris ses muets aveux et que la perspective de son union avec Laurence n'était pas pour lui plaire à présent. Si profond que fût son amour, son extrême fierté l'emporta. L'espace d'une seconde, il redevint l'adversaire roide et glacé que redoutaient aux mauvaises heures ses camarades de l'armée.

— Merci, répondit-il, je vais bien. Je suis venu, monsieur, pour régler avec vous mes affaires d'intérêt. Nous passerons dans votre étude quand vous voudrez.

— Un instant, nous ne sommes pas si pressés! bredouilla M. Lebreton, qui regrettait de s'être démasqué trop ouvertement.

— Pardon, je suis très pressé, au contraire; je n'ai qu'une journée à passer dans le pays, attendu que je repars pour le Tonkin la semaine prochaine, et que d'ici là...

— Vous repartez!

Ce cri fit retourner Maurice. Il rencontra les yeux effarés de Laurence fixés sur lui. Le corps penché en avant, les joues très pâles, elle l'interrogeait follement du regard.

— Et vous reviendrez quand? demanda-t-elle.

Il baissa la tête, balbutia entre ses lèvres :

— Jamais.

La jeune fille ne dit rien; elle se renversa seulement dans son fauteuil, les prunelles dilatées et vagues, d'un air d'absolue inconscience. Maurice continuait de regarder le tapis. Brusquant la situation, pour éviter une scène de larmes compromettante, M. Lebreton se hâta de reprendre :

— Eh bien, si vous voulez passer dans mon cabinet, je vous suis.

Maurice hésita une seconde, puis s'approchant de Laurence, lui tendit la main :

— Adieu, mademoiselle, dit-il d'une voix sourde.

Elle répondit d'un signe de tête, abandonna ses doigts dans ceux du jeune homme et laissa retomber son bras d'un geste accablé.

IV

En pénétrant dans le cabinet de Me Lebreton, qui lui apparaissait jadis, à lui comme aux autres clercs, une sorte de lieu saint, Maurice ressent aujourd'hui une impression d'amertume douloureuse. Il songe à sa destinée qui va dépendre des quelques chiffres que le père de Laurence étalera tout à l'heure sous ses yeux. Ainsi rien ne lui sert d'être énergique, rien ne lui sert d'aimer et d'être prêt à sacrifier à celle qu'il aime sa vie, s'il le fallait. Ses années de lutte pour la France, sur une terre lointaine, ne comptent pas. Il sent que, pauvre, il serait très ridicule de penser une minute à épouser Laurence. Elle deviendra la femme de quelque homme d'affaires, et lui s'en retournera là-bas, coloniser à l'avant-garde de la frontière tonkinoise; qu'importe si du fond des rizières la balle d'un indigène vient le délivrer d'une existence inutile! Mais, malgré ce renoncement au bonheur, il veut garder encore une illusion. Peut-être sa ruine n'est-elle pas aussi complète qu'il le croit. Sa situation liquidée, s'il allait lui rester une dot suffisante pour oser demander la main de son amie! Un vague espoir renaît en lui, au souvenir des 100 000 francs dont la trace n'était pas retrouvée aux dernières nouvelles.

Rattaché à cette illusion, comme le joueur à son dernier louis, il tremble de connaître la vérité, et s'attarde à causer d'autre chose avec M. Lebreton, dont il s'efforce de percer à jour l'attitude énigmatique. Le notaire, en effet, quitte et reprend tour à tour ses allures de froideur; tantôt il dit : monsieur; tantôt : mon cher Maurice.

Celui-ci finit par se rendre à cette évidence douloureuse, que M. Lebreton lui a gardé au fond toute sa sympathie, mais qu'il redoute un mariage avec sa fille; qu'il cherche à décourager le prétendant, et s'oublie ensuite avec l'ami. Un dernier mot achève de l'en convaincre :

— Oui, mon cher Maurice, c'est bien triste pour nous de vous voir partir; mais, dans votre intérêt, je ne puis que vous approuver. Que feriez-vous en France? Les affaires deviennent chaque jour plus difficiles, et d'ailleurs vous ne les aimez pas. Vous êtes jeune, audacieux; là-bas vous avez chance de réussir.

Maintenant il est fixé. Il comprend que sa ruine est à peu près complète et qu'il n'aura jamais Laurence.

— Soit, répond-il froidement. Je partirai comme je l'ai dit. Seulement, il faut auparavant que je connaisse ma situation exacte. Mon compte est-il liquidé?

— Nous allons voir. M. Bodet, mon maître clerc, vous renseignera. Si vous voulez passer de l'autre côté?

Maurice suivit M. Lebreton dans la pièce contiguë, où lui-même, avec un autre clerc amateur, avait, durant deux années, griffonné du papier timbré sous la surveillance de Jean Bodet, que par dérision ils appelaient Isidore.

Isidore, auquel son état civil assignait vingt-huit ans, mais qui en réalité n'avait pas d'âge, travaillait à la même place qu'autrefois, entre les casiers de bois blanc chargés de liasses dont la bonne tenue faisait son orgueil. Grêle, drapé en dos d'âne dans son éternelle lévite à manches de lustrine, il était juché, comme toujours, au sommet d'une chaise haute que surélevait encore un ample rond de cuir.

Au bruit de la porte qui s'ouvrait, il tourna sa tête glabre et dirigea son regard vers Maurice.

— Tiens, monsieur Eudelin! dit-il d'une voix calme, en tendant la main sans descendre de son échelle.

Il ne manifestait pas plus de joie de revoir son ancien camarade qu'il ne témoignait jadis de dépit aux quolibets et aux scies dont on l'accablait à l'étude. Maurice s'était montré particulièrement agressif; le clerc modèle que figurait Isidore l'exaspérait. Il ne lui pardonnait ni son air suffisant, ni ses grands cheveux pommadés, ni surtout ce regard blanc qui se promenait à droite et à gauche une fois par demi-heure et s'abaissait finalement sur la feuille de papier timbré placée devant lui. Le contraste était trop absolu entre la fantaisie libre de Maurice et les allures de ce plumitif, ayant pour toute vertu le culte du secret professionnel, pour toute faculté l'intelligence des roueries procédurières.

Maurice, en lui serrant la main, ne put, malgré sa tristesse, s'empêcher de sourire au souvenir des plaisanteries dont Isidore était la victime résignée et dédaigneuse. Oui, ces farces amusaient l'étude; mais telle est la logique de la vie, douce aux médiocres et hostile à la fantaisie, que Maurice se retrouvait aujourd'hui sans avenir sortable, tandis que Jean Bodet avait avancé sur place. Son air de satisfaction, ses vêtements aussi laids que naguère, mais propres, révélaient l'augmentation de traitement, les lendemains assurés, une petite fortune économisée déjà, car il laissait s'accumuler les intérêts des 50 000 francs que son père, huissier à Briollay, lui avait légués. M. Lebreton lui parlait maintenant comme à un égal. Maurice, l'entendant appeler par son prénom, conçut un instant cette pensée qu'il deviendrait peut-être le gendre et le successeur de son patron. Non, Laurence la femme d'Isidore, cela était plus horrible que tout; cela n'était pas possible!

Cependant le maître clerc avait enfin quitté son perchoir. Il chercha dans ses liasses l'affaire Eudelin et commença d'étaler les pièces sur la petite table noire où travaillait autrefois Maurice, entre le poêle et la fenêtre. Celui-ci, dans l'anxiété de l'attente, regardait d'un air détaché les affiches multicolores placardées au mur. Lorsque Jean Bodet fut prêt, il se rapprocha de lui avec M. Lebreton, et tous les trois examinèrent longuement le dossier.

Les parents de Maurice possédaient de leur vivant une fortune évaluée à 330 000 francs, en dehors de bijoux de famille d'une valeur d'au moins 20 000. A la mort de la mère, l'inventaire n'accusait plus que 100 000 fr. d'immeubles et 160 000 de titres au porteur; il ne faisait aucune mention des bijoux. Il fut impossible d'en retrouver aucune trace, ainsi que des 70 ou 80 000 francs de valeurs mobilières qui manquaient. Paul Franck, légataire de tous les meubles, n'avait aucun intérêt à dissimuler des biens lui appartenant; on passa outre. Il fut envoyé en possession des titres au porteur, avec la jouissance des immeubles.

Comme Jean Bodet allait poursuivre l'exposé de la situation, Maurice l'interrompit :

— Mais, enfin, où croyez-vous qu'aient pu passer les valeurs disparues? Ma mère ne faisait aucune dépense. Je ne comprends rien à cela.

M. Lebreton réfléchit quelques secondes et répondit :

— A mon avis, il n'y a qu'une explication plausible. M. Franck a dissipé ces valeurs du vivant de madame votre mère, probablement pour liquider un arriéré de dettes. Comme il se sentait en faute, il n'a pas voulu l'avouer ensuite.

— Oui, probablement, dit Maurice, à qui cette explication apportait la certitude de sa ruine.

— Maintenant, reprit le maître clerc, nous passons à la liquidation de M. Franck.

— Un moment! interrompit le notaire. Permettez-moi de vous dire, mon cher Maurice, qu'à la mort de votre mère, vous avez eu le plus grand tort de ne pas suivre les conseils que je vous adressais par lettres. Rien n'était plus facile que d'attaquer le testament qui vous dépouillait au profit de votre beau-père. Vous avez écouté des scrupules de fils qui vraiment n'avaient pas raison d'être. Remarquez que je vous parle là non plus en homme d'affaires, mais en ami. Ce testament constituait une iniquité. M. Franck l'a extorqué à votre mère alors que son déplorable abus de la morphine l'avait mise hors d'état de résister. Il n'avait d'ailleurs qu'une valeur de bonne foi, et vous pouvez dire que vous vous êtes dépouillé vous-même sans motif sérieux.

— N'importe! On ne fait pas casser le testament de sa mère.

— Soit! reprit M. Lebreton avec une nuance de tristesse. — Continuons. Vous savez avec quel mépris de vos intérêts M. Franck, aussitôt maître de votre fortune, s'empressa de la gaspiller...

— Je dois cependant ajouter que jusqu'à sa mort mon beau-père m'a régulièrement envoyé une pension de 150 francs par mois. Évidemment c'est peu de chose; encore n'y était-il pas obligé.

— Oui, mais pendant ce temps il se ruinait au jeu, en spéculations insensées et menait la vie à grandes guides. Ses comptes étaient d'ailleurs tenus avec une scrupuleuse exactitude, comme vous pouvez le voir; malheureusement ces chiffres ne vous rendront rien. A sa mort, survenue le 25 novembre 1885, toutes les valeurs mobilières étaient dissipées, et il laissait en outre un découvert de 50 000 francs environ. Sans y être forcé, vous avez tenu à solder ce passif sur le prix des immeubles qui vous appartenaient en propre. Là encore, vous avez eu tort, à mon avis. Enfin je n'avais qu'à exécuter vos ordres, je l'ai fait. La vente des immeubles a produit 80 000 francs.

— Alors il me revient, tout compte fait, une trentaine de mille francs.

— 25 000 à peu près, lorsque les frais seront entièrement liquidés.

— Comment, ce n'est pas fini?

— Non, il reste un créancier à désintéresser; je lui écrirai de passer à l'étude un de ces jours. Tout sera terminé vers la fin de la semaine prochaine, soyez-en sûr.

— Mais cela m'oblige à retarder mon départ.

— Eh bien, qu'importe; vous n'êtes pas à jour fixe. Vous vous reposerez tranquillement chez le docteur, qui sera trop heureux de vous offrir l'hospitalité à la Vanlée. La liquidation terminée, M. Bodet ira vous porter la somme qui vous appartient. D'ailleurs, nous ne resterons peut-être pas jusque-là sans vous revoir. La Sarthe n'est pas tellement large!...

Maurice ne se méprit point sur le caractère de cette vague invitation que la stricte politesse imposait au père de Laurence. Aussi se tint-il sur la réserve, trop fier pour laisser soupçonner sa douleur. Certain de sa ruine désormais, il ne devait plus attendre des autres qu'une pitié déguisée, dont l'idée seule allumait dans sa prunelle une flamme de colère. Mais un sentiment plus cruel que celui de l'orgueil outragé contracta sa poitrine lorsqu'il s'approcha de la chaise haute où Isidore était remonté, et qu'il serra cette main molle et froide que le maître clerc lui tendait négligemment. Il songea de nouveau que peut-être les parents de Laurence la marieraient à un

niais de cette espèce. Qui sait si Isidore n'avait jamais pensé à elle? Non qu'il fût capable de l'aimer pour elle-même, grand Dieu! Mais il pouvait nourrir une sorte de culte hiérarchique à l'égard de la fille de son patron, la vénérer comme il vénérait toutes les choses de l'étude.

Maurice, à ce soupçon, serra les poings. Lorsque ses yeux rencontrèrent l'œil oblique d'Isidore, il dut se contenir pour ne pas lui crier :

— Mais regarde-toi donc, imbécile!

Il se calma, en songeant que probablement il s'emportait sans raison, qu'Isidore était trop absorbé par ses grosses et ses minutes pour rêver de mariage, et qu'en tout cas jamais Laurence ne consentirait à une pareille immolation.

Il sortit de la maison par une petite porte latérale qui s'ouvrait du côté du bourg et servait aux clients de l'étude. M. Lebreton le reconduisit jusqu'au bateau, en causant avec lui de ses projets de colonisation et en lui donnant ces conseils dont se montrent prodigues d'ordinaire les gens qui ont quelque chose de grave à refuser.

V

Cette soirée du 16 novembre, que passa Maurice à la Vanlée, fut la plus triste dont il eût gardé le souvenir jusque-là.

Oh! se retrouver seul, en tête à tête avec le docteur, dans cette salle à manger de famille restée la même qu'autrefois! Revoir les petites briques ébréchées du carrelage, la tapisserie devenue jaunâtre et éraflée par endroits; puis les deux panneaux de bois noirci accrochés au mur, représentant, l'un des huîtres ouvertes près d'un flacon de vin blanc, l'autre des raisins et des poires avec un couteau posé sur une nappe bien tirée; revoir tous ces chers objets au reflet mourant d'un feu de javelles et à la lueur diffuse de la lampe de porcelaine bleue, dont l'abat-jour était baissé à demi. Reconnaître chacun des bibelots anciens, nevers ébréchés, assiettes à personnages, buste en plâtre de Cicéron, rangés dans l'ombre mystérieuse, sur le sommet du vaste bahut renaissance, au coin de la salle! Non, cela n'était rien, comparé à la mélancolie de la table de noyer, ronde, autour de laquelle il cherchait les places vides de son père et de sa mère.

Maurice occupait un des bouts, assis, le dos au feu, à côté du docteur. Celui-ci restait joyeux et jeune, un enfant de cinquante ans. Il s'efforçait vainement de distraire son hôte, en lui prodiguant d'amples rasades de vin d'Anjou, avec ces classiques plaisanteries pantagruéliques, qui égaieront les dîners de médecins

jusqu'à ce que le dernier de leurs clients soit guéri ou enterré. Maurice répondait par un distrait sourire et continuait de rêver. Son imagination gardait la hantise de tout ce qu'il avait revu depuis deux ou trois heures. Avant le dîner, le docteur avait été appelé pour un cas pressant. Maurice avait profité de son absence pour parcourir tous les recoins de la Vanlée, découvrant à chaque pas quelque cher et douloureux souvenir.

Dans la cour d'entrée, l'herbe poussait entre les pavés; la niche du chien était vide, et vide aussi la volière aux grillages rouillés, où Mme Eudelin élevait naguère ses oiseaux des îles avec quelques bruants et chardonnerets du pays. A la porte de l'écurie, Joseph Richard, le gendre de Douniol, qui venait deux fois par jour panser la jument grise, était en train de laver l'américaine du docteur. Maurice causa quelques minutes avec lui, puis continua sa ronde mélancolique, s'attardant à contempler, au fond de la remise, les restes du bateau qui lui rappelait Laurence et leurs parties de canot d'autrefois.

Ensuite il se promena longtemps dans le jardin, devant la façade méridionale de la maison. Gaiement ensoleillée les jours d'été, cette façade s'ouvrait sur la Vieille-Maine, dont le jardin, puis une prairie, la séparaient. Le jardin était un de ces potagers à la française que divisent des allées bordées de buis et qu'entourent quatre murs à espaliers, où les lézards courent parmi les pêches roses, en automne. L'angle de ces murs au sud-est était coupé par une tourelle aménagée en kiosque, dont la fenêtre s'ouvrait sur l'horizon des rivières et des prairies. Maurice revit avec émotion une petite table de fer ronde et le fauteuil d'osier où son père s'allongeait, après le déjeuner, pour fumer une pipe et humer un verre de cognac. C'était là aussi que son père lui avait inculqué ses premières notions de géographie, devant la mappemonde jaunie et toute constellée par les mouches, qui pendait encore au crépi salpêtré du mur rond.

Après avoir contemplé quelque temps, le front appuyé sur la vitre, l'étendue des prés verts que la crue envahissait à vue d'œil, Maurice était revenu vers la maison et s'était mis à la visiter.

La Vanlée consistait en un logis carré, flanqué d'une tourelle à toit pointu dans laquelle tournait un étroit escalier aux marches d'ardoise. Un corridor séparait les quatre pièces du premier étage et les mansardes du second.

Maurice avait ouvert d'abord la porte de sa chambre. Comme le disait Laurence, on n'avait pas remué un seul objet. Il retrouva au fond du placard ses vieux vêtements, ses livres de classe, les cartes d'état-major qui le guidaient au cours de ses promenades. Son fusil

d'un petit calibre était toujours accroché au mur, entre la tête empaillée de son premier lièvre et une paire de patins toute rouillée. Il retrouva même, dans une coupe de bronze sur la cheminée, un paquet de cigarettes bleu. Il en alluma une afin de dissiper un peu l'immense mélancolie qui lui serrait le cœur. La cigarette achevée, il sortit de sa chambre et se dirigea vers celle de sa mère.

Il était environ cinq heures; la nuit s'épaississait dans le corridor. En tournant la poignée de cuivre de la porte, il se sentit à bout d'énergie. Il pénétra dans la vaste pièce aux volets clos, jadis si ensoleillée et si blanche par les matinées de printemps. Alors, au fond de l'obscurité muette, il alla se jeter sur le canapé, au pied du lit désert, et pleura. Il pleura sur son passé, sur l'avenir, sur tous les êtres chers qu'il ne reverrait plus et sur ceux qui disparaîtraient demain.

Puis, les nerfs détendus par cette crise, il se releva moins abattu. Il alluma un flambeau et se mit à fouiller les tiroirs de la commode et du secrétaire, espérant y découvrir quelques reliques de famille. Mais il ne trouva d'abord rien. Les tiroirs étaient vides ou contenaient d'insignifiants objets. Il en conclut que Paul Franck ou les hommes d'affaires avaient passé par là, au lendemain de la mort de sa mère, pour chercher sans doute les titres et les bijoux disparus. Cependant, il se souvint tout à coup d'une cachette où Mme Eudelin enfermait ses lettres et quelques bibelots précieux. C'était un tiroir profond de 0^m^,2 ou 0^m^,3 à peine, et dissimulé sous l'appui-main mobile du secrétaire. Lui seul maintenant connaissait l'existence de ce tiroir. Il l'ouvrit, s'attendant à quelque révélation, peut-être à la découverte des valeurs qu'on avait renoncé à trouver. La cachette lui apparut bondée de petits registres où sa mère inscrivait les dépenses de la maison. Il les jeta dans la cheminée et y mit le feu. Mais en ouvrant l'un des derniers, il y trouva, au lieu des comptes de ménage, une série de notes et de réflexions intimes écrites au jour le jour par Mme Eudelin.

Avec quelle émotion il parcourut ces pauvres chères pages où son nom revenait presque à chaque ligne! Ses premiers sourires et ses premières larmes d'enfant; les soirées où son père lui apprenait à lire au coin du feu, dans un vieil abécédaire illustré d'animaux en couleurs; les inquiétudes que causaient sans cesse ses escapades sur la rivière; plus tard cet éveil de l'amour qu'une mère devine tout de suite avec une vague jalousie d'abandonnée; le souvenir de ses rencontres, timides d'abord, avec Laurence, puis l'idée plus précise d'un mariage, toutes ces choses, tout ce sillage de son passé, revivaient sous les yeux de Maurice, dans la fine écriture violette de sa mère.

Il sauta ensuite beaucoup de pages, et tomba brusquement sur la note suivante :

« — 17 mars 1883. Encore une de ces journées! Mon Dieu, donnez-moi du courage ou faites que je meure. Et surtout que Maurice ne sache rien ! Pauvre enfant, me pardonnera-t-il? Peut-être. Il m'aimait tant. »

La première pensée du jeune homme à cette lecture fut que sa mère avait cruellement souffert après avoir accordé à Paul Franck le testament par lequel elle le déshéritait.

Les notes précédentes et celles qui suivaient devaient révéler plus clairement encore son état d'âme. Il résolut de lire le cahier d'un bout à l'autre et revint au commencement. Mais à la page de tête qu'il n'avait pas vue, ses yeux tombèrent sur cette mention écrite au crayon bleu : *A brûler*. Il posa le petit livre sur la cheminée et se mit à songer, le front dans sa main.

A brûler. Un des derniers désirs de sa mère avait été qu'on brûlât ce livre. Peut-être la surprise seule de la mort l'avait-elle empêchée de le détruire elle-même? Allait-il donc enfreindre cet ordre sacré? Mais la tentation de tout connaître s'emparait bientôt de son esprit. Après cinq minutes de lutte morale, il lui sembla que dans le silence de cette chambre pleine du souvenir de sa mère, il l'entendait murmurer tout bas : « Et surtout que Maurice ne sache rien ! »

Elle avait voulu sans doute qu'il ignorât les angoisses de son agonie, cette dégradation par la morphine qui avait tué son âme avant son corps.

Il prit le cahier, hésita une dernière fois, puis brusquement le jeta sur les autres registres qui achevaient de brûler.

Les feuilles flambèrent, le carton se consuma lentement.

Mais soudain, comme un reste de lueur s'éteignait, il se précipita sur le livre qui carbonisé gardait sa forme. Les mains tremblantes, il le posa sur un guéridon, approcha deux flambeaux, et s'efforça de déchiffrer les caractères qui, çà et là, reparaissaient en blanc sur le papier noir. Le soupçon vague de quelque mystère avait jailli dans son cerveau, au souvenir de la phrase étrange de sa mère. « Surtout que Maurice ne sache rien ! » Etait-ce seulement aux douleurs de son agonie qu'elle avait fait allusion? Cela était possible; mais peut-être aussi lui cachait-elle le véritable secret de sa mort? Pour le savoir, il était trop tard à présent. Les seules lettres qu'il parvint à reconstituer après des efforts désespérés furent les lettres de son nom. Ainsi cette dernière trace de la pensée de sa mère était pour lui.

Jusqu'à l'heure du dîner, Maurice avait continué de chambre en

chambre sa promenade solitaire, le front plissé par des soupçons indéterminés. Et maintenant que le repas touchait à sa fin, le bavardage et les vins capiteux de son hôte ne parvenaient point à le dérider; seulement il se sentait monter au cœur la hardiesse qui auparavant lui manquait pour questionner sérieusement le docteur au sujet de la mort de Mme Eudelin.

Aux premiers mots qu'il hasarda, M. Romé répondit par de banales condoléances, cherchant à se dérober à une conversation qui allait troubler sa quiétude de célibataire à la fois égoïste et bon. La tristesse des autres le gagnait très vite, et il voulait s'épargner cette souffrance, en épicurien brave homme qu'il était.

Cependant Maurice, résolu à tout apprendre, insista, lui arracha phrase par phrase les douloureuses révélations. Dans cette salle à manger de famille où il croyait entendre encore la voix de sa mère, il apprit par quelles crises violentes elle avait passé, dans quelle exaltation, puis quel affaissement intellectuel et moral elle était morte.

— Parlait-elle souvent de moi?

— Oui, à chaque instant. Ton souvenir l'occupait sans cesse. Dans ses heures de délire, elle voulait aller te rejoindre au Tonkin, prétendant que toi seul l'aimais, et que tous nous conspirions pour la tuer. D'autres fois, elle t'appelait et te reprochait de l'abandonner. Ah! mon pauvre ami, nous en avons vu de rudes pendant sa maladie, M. Franck et moi.

— On m'a laissé entendre que mon beau-père avait abusé de son état pour lui arracher le testament que vous savez. Qu'y a-t-il de vrai?

— Tout ce que je puis te répondre, c'est que, en ma présence, M. Franck a toujours fait preuve d'une convenance parfaite. Maintenant que se passait-il entre mes visites? Seule, la femme Douniol aurait pu le dire, elle qui jusqu'à la fin a soigné ta mère avec un dévouement admirable.

Maurice se tut, comprenant que le docteur ne savait rien, ne pouvait rien lui apprendre, de nature à préciser les soupçons vagues que la phrase de Mme Eudelin avait éveillés dans son esprit. Il finit par conclure à l'inanité de ses soupçons. N'était-ce pas à la seule fatalité qu'il devait attribuer la mort rapide de sa mère et la double catastrophe où son père, puis Paul Franck, avaient successivement péri?

Il songeait toutefois que sa mère avait dû manquer de soins éclairés. Le docteur Romé, seul, l'avait visitée. Pour être le meilleur des amis, celui-ci n'en restait pas moins le plus déplorable des médecins, bien moins fort même que jadis n'était son père, simple

rebouteux du pays. Dans la médecine, il cultivait une de ses manies, négligeant tout ce qui ne cadrait pas avec ses systèmes et ses prétendues découvertes. Maintenant, du reste, il se ralentissait; les malades l'ennuyaient. Trop scrupuleux pour refuser d'aller chez ceux qui l'appelaient, il maugréait toutefois contre ces importuns. Son rêve eût été qu'ils trépassassent tout seuls, sans qu'il le sût.

Maurice se demandait avec angoisse si un autre médecin n'aurait pas réussi à sauver sa mère. Penser que ce représentant de routines bonnes pour figurer dans Molière avait traité la plus moderne des maladies, l'intoxication par la morphine! Il l'interrogea discrètement sur les causes du mal et sur les remèdes, et demeura stupéfait de le trouver, au contraire, fort au courant.

Le docteur s'aperçut de sa surprise :

— Tu me prends pour une baderne? Tu penses, n'est-ce pas, qu'un autre aurait mieux soigné ta mère? Rassure-toi; depuis cinq ans je ne m'occupe plus en médecine que des maladies du cerveau, je prépare là-dessus un grand ouvrage; la morphinomanie surtout m'a fort absorbé, et aussi l'hérédité des troubles cérébraux. A ce double point de vue, j'étais désigné mieux qu'aucun autre pour prodiguer mes soins à ta pauvre mère.

Maurice leva des yeux surpris :

— Ah çà, il n'y a jamais eu de fous dans ma famille, que je sache.

— Tu ne le sais pas, mais il a dû s'en trouver, ou tout au moins des exaltés. Voudrais-tu bien me dire où se recrutent les morphinomanes, sinon dans les capitales, à Paris, à Saint-Pétersbourg, chez les détraqués des deux sexes, à qui plusieurs générations de viveurs ou d'ambitieux ont légué un sang appauvri, une lésion quelconque des centres nerveux?

— Mais aucun de mes ancêtres, à moi, n'est jamais sorti du pays. Ils y ont mené tous une vie de limaçons, sans autre débauche que quelques bouteilles de vin, sans autre ambition que de tuer des canards sur le marais.

— Justement! c'est ce qui rendrait inexplicable la maladie de ta mère, sans l'atavisme de quelque aïeul inconnu qui fut certainement un alcoolique ou un fou. Comment admettre autrement sa tendance à user d'un toxique aussi terrible et, grâce à Dieu, aussi peu répandu encore que l'alcali de l'opium?

— Alors, d'après vos théories, on ferait bien de m'enfermer dans un asile.

— Bon! voilà que tu exagères à présent. Je ne dis pas cela. Seulement il est certain que tu gardes, aussi toi, un peu d'exaltation cérébrale. Ton goût pour les aventures ne le prouve-t-il pas? Enfin,

j'espère que tu reviens guéri. Il te faut maintenant une vie calme. Et puis pas de tabac, pas de café, jamais d'alcool, sauf une fois en passant, ajouta le docteur, qui lui tendit un verre de chartreuse et un paquet de cigarettes.

Comme tous deux se levaient de table, Jeanneton, la vieille domestique, entra et prévint son maître que Joseph Richard l'attendait dans la cuisine.

— Il a une de ses petites qui a le mal de gorge. Et puis il vous apporte une grande bête blanche qui a un bec comme un battoir à lessive. Que c'est-il que ça, jamais?

— Ah! je sais, dit Maurice, c'est une spatule que j'ai tuée hier en chassant avec Douniol.

— Vrai, une spatule! s'écria le docteur, radieux comme un enfant, le matin des étrennes.

Il conduisit Maurice jusqu'à la porte de son cabinet, installa une lampe sur le bureau, et le pria d'attendre pendant qu'il irait prendre livraison de l'oiseau et préparer une potion pour la petite malade.

Resté seul dans l'ancien salon de la Vanlée, Maurice remarqua d'abord les quelques changements que le docteur y avait apportés. La bibliothèque vitrée restait à sa place dans un des angles, mais au lieu des éditions à vieilles reliures de Rousseau et de Chateaubriand, elle renfermait maintenant une centaine d'oiseaux empaillés. La passion du collectionneur s'était concentrée principalement sur les échassiers et les palmipèdes, qui occupaient les rayons du bas. Tous avaient été tués dans les corbières d'Ecouflant et de l'île Saint-Aubin, cormorans, hérons, chevaliers aux jambes grêles, variétés infinies de harles, de plongeons et de canards. Par les aurores froides de décembre, ils étaient tombés lourdement sous les chevrotines des huttiers; on les avait repêchés au fil de l'eau grise, tandis que leurs compagnons s'enlevaient dans la brume.

Maurice sourit au souvenir d'une boutade de son père. Lorsque le docteur avait vanté trop longtemps sa collection, M. Eudelin haussait les épaules et répondait familièrement :

« — Tu en aurais une autrement nombreuse, si tu avais fait empailler tous les malades que tu as tués! »

Sauf l'introduction des oiseaux dans la bibliothèque et l'aménagement du bureau de M. Romé dans un autre angle, on n'avait rien changé à la disposition de l'ancien salon.

Pour Maurice, que de souvenirs encore dans cet appartement. Entre les plus chers, il évoquait celui d'une soirée lointaine où il avait, pour la première fois peut-être, entrevu sérieusement un avenir de bonheur auprès de Laurence.

C'était en 1877, quelques mois avant la mort de M. Eudelin. Les Lebreton, ce soir-là, dînaient à la Vanlée. Vers huit heures, le vent d'ouest commença de souffler en tempête, et comme la traversée de la Sarthe devenait périlleuse, M. et Mme Eudelin insistèrent pour garder leurs hôtes jusqu'au lendemain.

On veilla très tard, à la grande joie de Laurence et de Maurice, qui étaient encore tout enfants. Mme Lebreton, avec son entrain habituel, et sa passion de la mise en scène, organisa des charades. Elle confia au pauvre docteur, qui était de la soirée, un rôle ridicule d'arracheur de dents. Maurice et Laurence, grimés en amoureux de village, jouèrent avec une expression de sincérité qui leur valut tout l'honneur de la représentation. Paul Franck, présent aussi lui, figurait le maire, et lorsqu'il unit les deux fiancés avec le sérieux qui ne le quittait jamais, acteurs et spectateurs applaudirent chaleureusement à ce simulacre d'un mariage qui, dans l'esprit de tous, pouvait devenir un jour une réalité.

Avec quelle amertume Maurice compare l'attitude de M. Lebreton à cette époque et sa réserve de tantôt! Le plus cruel est de se dire que le notaire lui a conservé au fond toute sa sympathie, et que l'intérêt seul l'empêche de lui donner sa fille. Un refus brutal exciterait le jeune homme à poursuivre la lutte, soutenu qu'il est par son amie; mais cette bonté voilée le laisse sans défense. Pourtant il ne désespère pas encore, et cherche à se persuader que Mme Lebreton se déclarera pour lui. Très influente sur son mari, elle peut l'amener à consentir au mariage, si elle le veut. Il ne se dissimule point d'ailleurs la faiblesse de cette espérance.

Au bout de vingt minutes, le docteur rentre dans le cabinet, et lui posant la main sur l'épaule paternellement, lui demande à brûle-pourpoint :

— Je ne t'ai pas encore parlé de tes projets; je compte bien que tu vas rester parmi nous?

Maurice secoue la tête et répond que dans quelques jours, il s'embarquera de nouveau pour l'Asie.

— Ah çà, mais tu es fou!

— Vous le savez bien, dit Maurice, avec un sourire attristé. Que voulez-vous, c'est l'hérédité!

— Ma parole, je commence à le croire. As-tu au moins l'excuse de quelque amourette pour une Chinoise qui te rappelle là-bas.

— Non, pas le plus petit soupçon d'idylle.

— Alors, mon cher, sérieusement tu m'inquiètes. Si tu n'as pas la volonté de réagir, avant dix ans tu seras ataxique. La manie du déplacement continuel, voilà un symptôme alarmant.

— Ce sera fâcheux; cependant il est nécessaire que je parte.

— Dans quel but?

— Je tâcherai de faire fortune avec le peu d'argent qui me reste.

— Bon! Des illusions à présent; la manie de l'opulence!

— Si je ne réussis pas, eh bien, j'ai du moins la chance que la balle d'un indigène...

Le docteur se campa devant lui, les bras croisés :

— Ah çà, plaisantes-tu ou parles-tu sérieusement?

— Très sérieusement.

— Alors, mon cher, permets-moi de te dire ceci. Ton cas est grave; si tu veux t'en convaincre, je te montrerai mon grand ouvrage sur l'hérédité des troubles cérébraux. Tu y verras des choses qui font frémir. Pour l'instant, je t'ai, je te garde. Tu resteras en traitement chez moi. Avec du repos, l'interdiction absolue des excitants, la chasse pour te distraire, j'ai la certitude que tu seras guéri d'ici trois mois. Sans cela, dame! je ne réponds plus de rien.

— Soit! dit Maurice, souriant de la naïveté du docteur, mais touché au fond de sa bonté. J'accepte votre proposition pour huit jours. Après... après, nous verrons.

VI

Sans son affection pour Laurence et la perspective d'un refus des parents, Maurice n'eût pas demandé mieux que de prolonger indéfiniment sa villégiature à la Vanlée. La franche cordialité de M. Romé, la douceur de revivre parmi tous les souvenirs de son enfance versaient dans son cœur une ineffable accalmie, au lendemain des rudes années du Tonkin.

Il avait tout de suite fait deux parts dans le traitement ordonné par le docteur, la part de la chasse et des courses au grand air pour laquelle il se montrait plein de docilité, et la part des privations qu'il se gardait bien de s'imposer. Du reste, le docteur l'encourageait lui-même aux infractions et continuait, après chaque repas, à lui offrir, toujours pour la dernière fois, le tabac et les liqueurs qui devaient, à l'en croire, produire de si funestes effets.

Entre le déjeuner et le dîner, ils canotaient ensemble à travers l'île Saint-Aubin, changée en lac. Ils visitaient l'une après l'autre les cabanes des huttiers. A leur approche, autour du bateau plat qui soutenait la hutte, les appeaux, disposés en ligne de sentinelles, donnaient l'éveil. Et le chasseur alors apparaissait, tiré du sommeil qui le reposait de ses affûts au clair de lune. A l'un, M. Romé achetait un canard d'une espèce rare; à l'autre, un cormoran ou un

héron, « deux vilains gibiers », grands mangeurs de poissons, et auxquels les huttiers, tous pêcheurs au printemps, ont déclaré une guerre sans merci. Parfois, au retour, le vent tombait; il fallait rejoindre Cantenay à la rame. Le canot filait lentement sous les coups d'aviron réguliers de Maurice et rayait d'un sillage d'huile l'immense nappe ensoleillée des rivières.

— Courage! disait gaiement le docteur. Tu gagnes là dix ans contre l'ataxie.

Puis ils restaient quelques minutes sans échanger une parole, comptant d'un regard distrait les balises rouges et noires qui émergeaient, avec les barrières, les saules et les buissons de luisettes, au bord des prairies inondées.

Tous deux rêvaient, gagnés à la fin par le silence méditatif habituel aux huttiers et aux pêcheurs. M. Romé tuait et empaillait par la pensée les mouettes blanches qui se croisaient en l'air ou dormaient sur l'eau; il faisait le geste d'abattre une à une les corneilles graves échelonnées en tirailleurs sur les longs îlots que formait encore, çà et là, le chemin de halage.

Maurice songeait à Laurence et à leurs chères parties de canot d'autrefois. Il percevait encore l'éclat de son rire apeuré lorsque, par les fortes brises d'hiver, l'embarcation courait sur l'île, la voile gonflée rasant les vagues. Il s'oubliait en des siestes exquises au printemps, sur l'eau moirée, à l'abri d'un vieux tronc de saule dont les chatons pleuvaient sur eux.

Après avoir longuement concentré en lui ces souvenirs, une envie folle le prenait de confier à M. Romé le secret de son amour; de causer ensuite tous deux des chances qui pouvaient lui rester d'obtenir la main de la jeune fille. Mais une timidité l'arrêtait, jointe à la crainte des bavardages habituels et aussi des railleries amicales du docteur, qui n'avait jamais connu d'autre passion que celle de l'ornithologie. Et il continuait de ramer sans dire une parole, s'alignant en arrière sur les flèches de Saint-Maurice qui jaillissaient au bout de l'horizon. A la fin, obsédé par le besoin d'une confidence, il se surprenait à parler de la Saulaie et des Lebreton, sans prononcer toutefois le nom de son amie. C'était Mme Lebreton qui faisait alors les frais de l'entretien. Le docteur, une fois parti, brodait sur le thème des excentricités nouvelles de cette Parisienne perdue au fond de la province, et dont il finissait par redire toute l'histoire.

Parisienne de cœur, non de naissance, fille d'un banquier de Cette, que la ruine avait amené dans la capitale pour y vivre d'un maigre portefeuille d'assurances, Pauline Benadès conservait l'empreinte profonde du Midi : une tête de camée au nez court et busqué, casquée de cheveux d'un noir bleu; un buste cambré de

déesse antique et l'œil d'une Madrilène. Dans l'âme, bien plus de sens artistique que de sens moral. Par quelle ironie du destin, cette passionnée de la vie brûlante et de la scène, qui à seize ans ne rêvait que ténors et triomphes de cantatrice à travers les cités des deux mondes, était-elle venue s'ensevelir, avec un notaire pour mari, au fond d'un paysage calme de l'Anjou? M. Lebreton, qui vers 1863 achevait sa cléricature dans une étude de Paris, l'avait rencontrée chez son patron en soirée et s'était épris tout de suite d'une passion folle qui devait dominer toute sa vie. Elle était sans dot; il l'obtint à la première démarche. Pauline entrait seulement dans ses dix-huit ans. L'année suivante, Laurence venait au monde et M. Lebreton achetait l'étude d'Ecouflant. Tout d'abord, l'idée de cet exil en province n'effaroucha pas trop la jeune femme. Elle y vit un scenario d'opéra-comique avec chalets et massifs de fleurs comme décor et une figuration de bergers. La désillusion ne commença que le lendemain de son arrivée. Ce furent alors une nostalgie affreuse et des crises de larmes où elle s'enfermait seule dans sa chambre, les mains tordues de désespoir, et répétant : Paris! Paris! les yeux attachés, comme pour une prière, sur deux miniatures à l'aquarelle qui lui rappelaient une avant-scène des Italiens et l'éblouissante féerie d'un grand bal costumé. Bientôt, elle retrouva un peu de calme pour jouer durant plusieurs années le rôle d'une victime qui se résigne. Elle eut une douceur d'abnégation; elle persécuta son mari, de plus en plus idolâtre d'elle, par ses attitudes de martyre incomprise et la prédiction à mots couverts de sa fin prochaine. Pendant quelques mois elle s'occupa beaucoup de Laurence, mais sans oublier sa protestation muette, répétant à mi-voix devant son mari : « Mon Dieu, faites qu'au moins ma fille soit heureuse! » Du reste, c'était là encore l'exaltation de la cabotine, non la fibre maternelle qui vibrait. Laurence ne lui ressemblait en rien, sauf par une imagination romanesque et la nostalgie de la vie errante.

Pendant ce temps, M. Lebreton travaillait du matin au soir, doublait l'importance de l'étude, rêvant de se retirer de bonne heure des affaires avec une grosse fortune et de ramener sa femme à Paris.

Il la suppliait vainement de se montrer aimable pour ses clientes. Mme Lebreton ne voulait voir personne. Elle gardait pour elle-même, par un amer dilettantisme, l'éclat de sa voix superbe de soprano et l'élégance exquise de ses toilettes. Elle ne faisait d'exception que pour leurs voisins de la Vanlée, dont la simplicité cordiale avait triomphé de son orgueil.

Mais, à l'âge de trente-cinq ans, un réveil brusque vint la secouer, lorsqu'un premier cheveu blanc lui révéla qu'elle allait vieillir. Elle

eut devant sa glace un rugissement de lionne prise au piège, en songeant qu'elle n'aurait jamais vécu, au sens où elle entendait ce mot.

Il n'y avait, du reste, chez cette intellectuelle aucun appel de la passion, aucune velléité de trahir l'affection de son mari, aussi indifférente qu'elle était à l'égard des autres hommes qu'à l'égard de lui. Non, elle sentait gémir seulement en elle la plainte de l'artiste condamnée à l'mmuable obscurité. C'étaient les salles croulantes d'ovations, la griserie des dorures et de la rampe, la splendeur factice des décors, dont le regret la hantait. L'amour, qu'importe! mais son nom sur toutes les lèvres; mais l'élite des capitales enchaînée à sa voix, les fleurs jonchant la scène et les rappels fous! Tout le feu des races méridionales avait passé dans cette âme d'actrice.

Maintenant l'heure de la révolte sonnait. Elle voyait Laurence devenir une jeune fille qui bientôt se marierait, la reléguerait, elle, au rôle de grand'mère. Et ce serait la fin, le coup de cloche avertissant qu'il est trop tard. Ah! si du moins elle pouvait utiliser encore ses dernières années de jeunesse, elle n'aurait pas perdu toute sa vie!

Alors subitement elle changea de rôle. La Saulaie se métamorphosa sous son caprice. A la vie quasi-monacale succéda, une fois par semaine, la vie de château, avec dîners en habits et robes décolletées, suivis de soirées musicales où, à tour de rôle, se donnait rendez-vous tout ce qui, dix lieues à la ronde, râclait du violon ou roucoulait une romance tant bien que mal.

Mais bientôt les ovations d'un petit cercle ne suffirent plus à la cantatrice. Les planches, il lui fallait les planches d'un théâtre, comme au Breton des côtes il faut les planches de sa chaloupe. Dès lors commença la série des concerts de charité.

Ce fut le prélude d'un duel moral où l'artiste devait tuer la mère de famille. Elle en vint à quitter la Saulaie pour plusieurs semaines, courant seule les concerts de Paris, les auditions des maîtres, s'aventurant parfois jusqu'à Bruxelles. Elle se faisait appeler Paula.

Le séjour de la Saulaie finit par lui paraître insupportable. En fait de musique, sa fille ne comprenait que *Mignon;* son mari fredonnait des airs de jeunesse, ariettes de la *Belle Hélène* ou d'*Orphée aux enfers*. Pour lui comme pour Laurence, les soirées du mercredi constituaient une abominable corvée. Il se rendait compte, d'ailleurs, que les excentricités de sa femme risquaient de l'entraîner à la ruine. M[me] Lebreton n'avait pas le sens de l'argent. Les sommes que le notaire accumulait franc à franc passaient dans les toilettes des faiseuses à la mode, dans les loges pour les premières à l'Opéra, les frais d'hôtel et les wagons-lits. Son mari, fou

d'elle, n'osait rien lui refuser. Placé entre la crainte d'une fugue définitive de Pauline et la perspective de sa ruine, il devenait très malheureux. Il subissait l'ascendant invincible que prennent certaines femmes du Midi sur les hommes du Nord. Plutôt que de voir celle-là le quitter, il eût sacrifié, il sacrifiait réellement, l'avenir de sa fille, et il risquait sa réputation de probité, lui pourtant le père dévoué, l'homme d'affaires scrupuleux jusqu'ici. Il en arrivait à ne plus payer ses clercs que de loin en loin ; il tendait à l'extrême la corde élastique des honoraires. Quelques-uns, soit calomnie, soit médisance, affirmaient qu'il jouait à la Bourse avec l'argent de ses clients.

— Je ne sais réellement pas, ajouta le docteur qui exposait à Maurice cette triste situation ; oui, je me demande souvent comment ils peuvent lier les deux bouts. La vérité, c'est qu'ils ne les lient plus depuis longtemps. Dieu veuille que tout cela ne finisse pas par une catastrophe! Mais comprend-on cet imbécile de Lebreton qui reste en adoration devant sa femme? A sa place, il y a beau temps que je refuserais de me prêter aux caprices de cette folle. Lui! il irait plutôt porter au mont-de-piété les panonceaux de son étude. Ah! Maurice, défie-toi toujours des femmes. C'est la seule passion dangereuse. Il y a des gens qui se moquent de la mienne; du moins, mes oiseaux ne m'auront-ils jamais ruiné, moi!

Le jeune homme souriait sans répondre. Les yeux errants vers le lointain des eaux calmes, incendiées par la chute oblique du soleil, il songeait que sous cette banale appellation « les femmes », il y a eu et il y aura éternellement deux races, celles qui sacrifient les autres et celles qui s'immolent.

André Godard.

La suite prochainement.

LES LIVRES

NAPOLÉON INTIME. — CATHERINE II
LE COMTE D'ANTRAIGUES [1].

I

Le sujet choisi par M. Arthur Lévy est un de ceux qui peuvent le mieux assurer la fortune d'un livre et la réputation d'un historien. Reconstituer, à l'aide de la correspondance de Napoléon et des témoignages de ses contemporains, la vie privée et la physionomie familière de l'empereur; chercher l'homme sous le général, le souverain, le politique, le législateur; consacrer à son caractère l'étude approfondie que M. Edmond Blanc a entreprise avec succès pour ses institutions civiles et administratives, d'autres pour ses opérations militaires ou sa diplomatie, c'était une tâche ardue à coup sûr, mais intéressante entre toutes. Quoi de plus tentant pour l'écrivain que de faire revivre le plus prodigieux génie des temps modernes? Quoi de plus attrayant pour le public que de passer, à la suite d'un guide expérimenté, des rochers de la Corse à l'école de Brienne, du quartier général de l'armée d'Italie au palais de Saint-Cloud, des bivouacs d'Autriche ou de Pologne aux pompes nuptiales de Compiègne et du Louvre? Ajoutons que M. Arthur Lévy s'engage, dès les premières lignes de son *Avant-Propos*, à observer une rigoureuse impartialité, également distante de la diatribe et de l'apothéose.

Comment la défiance ne tarde pas néanmoins à s'emparer de l'esprit du lecteur, et pourquoi il ferme le livre avec un sentiment de déception, c'est ce que je voudrais rapidement observer, en tenant compte des égards que mérite l'auteur d'un travail considérable, mais aussi sans me départir, vis-à-vis des abonnés du *Correspondant*, de l'absolue sincérité sur laquelle ils sont en droit de compter.

[1] Arthur Lévy, *Napoléon intime.* Paris, Plon, 1893, xii-656 pages in-8°. — K. Waliszewski, *le Roman d'une impératrice : Catherine II de Russie.* Paris, Plon, 1893, xi-618 pages in-8°. — Léonce Pingaud, *Un agent secret sous la Révolution et l'Empire : le comte d'Antraigues.* Paris, Plon, 1893, 428 pages in-8°.

Nous l'avons dit, c'est surtout des récits contemporains que s'est servi M. Lévy pour retrouver les traits de la physionomie impériale. Son livre s'ouvre très à propos par un assez long index bibliographique. C'est comme une liste de témoins qu'il nous communique : à nous d'en apprécier l'autorité, dont dépend la valeur de ses conclusions[1]. Or, parmi les mémoires cités le plus volontiers, il en est de manifestement apocryphes, comme ceux du valet de chambre Constant et de M[lle] Avrillon. Ces documents, émanés de contrefacteurs peu scrupuleux, doivent être inexorablement rejetés.

Presque autant que des témoignages apocryphes, il faut se défier des témoignages suspects. Rangeons dans cette catégorie les copieux écrits de la duchesse d'Abrantès, et surtout les *Souvenirs du duc de Vicence*, auxquels M. Lévy a fait l'honneur immérité d'emprunter son épigraphe et de nombreuses citations. Il ne s'agit pas des notes encore inédites de Caulaincourt, dont M. Vandal a tiré un précieux parti, mais des entretiens que l'ancien grand-écuyer aurait eus à Plombières, en 1825 ou 1826, avec Charlotte de Sor, pseudonyme de la comtesse d'Eilleaux. Les deux interlocuteurs se rencontrent tantôt à la fontaine Stanislas, tantôt au Val-d'Ajol, un autre jour à la source du Crucifix ou à l'hôtel de la Tête-d'Or. Après une brève description des lieux, le dialogue ou plutôt le monologue s'engage : le duc de Vicence retrace les incidents de sa mission à Pétersbourg, de la campagne de Russie, des négociations de 1814. Ce livre, bien oublié aujourd'hui, est adroitement fait et amusant à lire; le fond peut en être vrai; mais la critique est impitoyable pour les femmes d'imagination, et elle doit récuser le témoignage de Caulaincourt, quand il est transmis par cette voie. — Faut-il ajouter que la mésaventure du président Floquet a édifié les moins érudits sur la valeur du Larousse, et que M. Lévy se fait du tort en citant sérieusement le trop fameux dictionnaire?

L'historien n'est pas tenu seulement d'être scrupuleux sur le choix des sources : il doit encore connaître à fond les faits et les institutions de l'époque qu'il a le dessein de faire revivre. Il peut arriver aux plus savants de commettre des confusions de dates ou de noms, dont les revues d'érudition se chargent de dresser l'erratum avec une féroce obligeance. Mais il est des erreurs plus

[1] Les sources inédites utilisées par M. Lévy sont en fort petit nombre, et nul ne peut lui en faire un reproche, eu égard surtout à l'énorme quantité de documents imprimés qu'il devait compulser. Je le blâmerais plutôt d'avoir publié une lettre-consultation adressée par le docteur Hallé au médecin ordinaire de Pauline Borghèse; cette pièce ne serait à sa place que dans un traité de pathologie.

graves, parce qu'elles trahissent une information hâtive et incomplète : il faut bien convenir que celles de M. Lévy sont de cette nature, quand il traite de « ministres » les conventionnels Aubry et Pontécoulant, membres du Comité de salut public; quand il nous montre *trois* empereurs à l'entrevue de Tilsit; quand il qualifie François II d'empereur d'*Allemagne* en 1814, etc. Vétilles, sans nul doute, mais vétilles qui mettent en garde le lecteur et l'empêchent d'accepter sans contrôle les autres assertions de l'auteur.

En présence d'un mot ou d'un fait dont l'authenticité est évidente, l'historien conserve encore le droit et le devoir d'en discuter la valeur morale; il lui faut bannir de cet examen le scepticisme systématique et l'excessive candeur. M. Lévy a-t-il observé le juste milieu, pour ne citer qu'un exemple, en tirant du mariage autrichien un argument en faveur de la bonne renommée de Napoléon, et en soutenant que l'empereur François était trop tendre père pour faire de propos délibéré le malheur de sa fille? Bien des gens penseront sans doute que le mariage d'une archiduchesse ne saurait se décider par les raisons vulgaires qui déterminent celui d'une simple mortelle, et que l'empereur d'Autriche a moins songé aux qualités conjugales de son terrible gendre qu'à l'antique devise de sa maison : *Felix Austria nube!*

Ces défauts de méthode nous rendent plus difficile encore à accepter la conclusion bien nouvelle à laquelle aboutit M. Lévy. D'après lui, le tempérament moral de Napoléon était essentiellement *bourgeois*. Qu'on ne m'accuse pas de dénaturer sa pensée par une exagération de langage : il répète le mot avec insistance et proclame « qu'il faut toujours y revenir en parlant de Napoléon ». Bourgeois, l'adolescent corse et l'élève de Brienne; bourgeois, le jeune officier d'artillerie et le général de Vendémiaire; bourgeois surtout, le mari de Joséphine et de Marie-Louise; bourgeois encore, l'empereur qui distribue des trônes aux membres de sa famille. La démonstration de ce paradoxe se poursuit six cents pages durant, à l'aide d'arguments ingénieusement groupés. Mais alors, dira-t-on, si Napoléon ne possédait que des qualités communes d'ordre et d'application, son étonnante fortune aurait pu être l'apanage de bien d'autres? M. Lévy n'a pas reculé devant cette conséquence extrême de sa thèse; il nous dit en terminant que, parmi les épreuves de l'avenir, « la France pourrait encore garder toutes ses espérances en pensant que, parmi ces petits officiers laborieux, modestes, nécessiteux, il en est un, désigné par la Providence... » bref, que l'armée française comptera toujours dans ses rangs des Napoléons qui s'ignorent.

A une conception aussi inattendue du caractère de l'empereur, M. Lévy allie un culte passionné pour sa mémoire : après s'être défendu d'en faire un demi-dieu, il lui voue une véritable idolâtrie. Je ne puis m'expliquer autrement sa sévérité persistante à l'égard de tous ceux dont Napoléon a pu avoir à se plaindre, à commencer par les membres de la famille impériale. Sans être suspect d'une sympathie exagérée à l'endroit des Bonaparte, on peut plaider les circonstances atténuantes pour l'épicurien Joseph, pour l'honnête Louis, même pour l'ambitieuse Caroline Murat. Ils eurent sans doute le tort de se croire tous nés sur les marches du trône que Napoléon avait conquis, mais leur frère fut le premier coupable, qui s'acharna par vanité à leur donner des couronnes, et par despotique ambition à régner partout sous leur nom.

M. Lévy réserve ses plus dures appréciations pour les contemporains qui ont médit de l'empereur et pour les historiens qui ont accueilli leur témoignage. Il s'inspire ici, sans le citer, de ce petit livre sur *Napoléon et ses détracteurs*, qui a été la dernière œuvre du feu prince Jérôme Napoléon : œuvre remarquable à tout prendre, tenant à la fois de l'histoire, de l'autobiographie et du manifeste, et dont l'auteur se montrait fin lettré, neveu respectueux, prétendant obstiné. M. Lévy a eu le tort d'insister sur les arguments que le prince Napoléon, par habileté autant que par bon goût, s'était contenté d'esquisser. Il se livre aux plus déplaisantes insinuations à l'égard de Mme de Rémusat, et conclut sa discussion sur Mme de Staël en des termes qu'il est nécessaire et suffisant de citer : « On en est à se demander lequel des deux, d'elle ou de Napoléon, a le plus tracassé l'autre. »

Quant aux victimes de l'empereur, les unes, comme le duc d'Enghien ou Pichegru, sont convaincues des crimes les plus noirs; les autres sont simplement passées sous silence. Rien sur Frotté, attiré dans un guet-apens; sur Villeneuve, réduit au désespoir et au suicide; sur Mme de Chevreuse exilée; sur les trois évêques jetés à Vincennes; sur Pie VII détrôné, gardé à vue, fouillé, espionné. M. Lévy traite la reine Louise de Prusse de « Vénus diplomatique, offrant une fleur dont le prix, la cession de Magdebourg, parut trop élevé à l'empereur, qui persista dans son rôle de Pâris récalcitrant. » La phrase est amusante comme pastiche du style troubadour, si l'épisode de la rose est inexactement rapporté. Mais qu'y a-t-il là qui justifie les grossièretés des Bulletins de la Grande-Armée, les duretés de Tilsit?

Ce n'est pas à dire qu'on ne puisse lire l'ouvrage de M. Lévy sans intérêt ni profit. Sans doute, les sources dont il se sert ne sont pas plus irréprochables que lui-même n'est exempt de parti-pris;

mais il a su réunir une foule d'anecdotes et de citations curieuses. L'étrangeté même de sa thèse pique notre curiosité et tient notre attention en éveil. Son Napoléon bourgeois ne s'impose pas à nous; il nous encourage pourtant à ne pas admettre sans réserve le Napoléon condottiere, tyran de la Renaissance italienne égaré au seuil du dix-neuvième siècle.

La vie intime de Napoléon fut ce que devait être celle d'un homme de génie et d'un dictateur tout-puissant, affranchi des deux entraves qui arrêtent le moins inefficacement l'élan des passions, je veux dire l'éducation et les croyances religieuses. Quand on se rappelle les traits d'égoïsme et les scandales persistants de Louis XIV, le plus courtois des gentilshommes et l'un des plus chrétiens parmi les princes, on n'a pas besoin de remonter aux ancêtres italiens des Bonaparte pour comprendre comment Napoléon, grandi sans éducation première, réduit pour toute foi à un déisme commode, entouré d'hommes qui acclamaient en lui leur maître et bénissaient leur sauveur, a tout ramené à soi dans la vie privée comme dans la constitution politique. Ses deux passions maîtresses, l'égoïsme et l'ambition, placées ainsi dans les meilleures conditions pour fructifier, acquirent rapidement un développement monstrueux, phénoménal, comme ces produits de serre chaude venus dans une atmosphère factice et un terrain artificiel. Mais il n'était pas de ces despotes du Bas-Empire ou de la fin du moyen âge, naturellement cruels et dépravés; quand son caprice ou son pouvoir n'étaient pas en jeu, il rendait volontiers hommage au mérite et à la vertu, devenait familier avec son entourage, caressant avec les enfants. Ses lettres à la vice-reine d'Italie [1], ses procédés envers la reine Catherine de Westphalie [2], sont d'un chef de famille attentif et paternel, désireux d'adoucir à ces princesses allemandes la tristesse de l'exil, et aussi de rappeler la manière d'être de Louis XIV avec la duchesse de Bourgogne [3]. Enfin, les tyrans n'ont pas d'amis, et, sans parler de cette foule de soldats et d'officiers subalternes épris de leur chef jusqu'au fanatisme, sans parler des complaisants comme Berthier et Duroc, des frères d'armes comme Desaix et Lannes, Napoléon a inspiré à plusieurs de ceux qui l'ont approché un dévouement passionné, plus fort que ses propres inégalités d'humeur et que les vicissitudes de sa destinée; il suffit de nommer Caulaincourt et les fidèles de Sainte-Hélène. Voilà ce que le *Napoléon intime* de M. Lévy a le mérite de remettre en lumière.

[1] Fille du roi de Bavière et femme d'Eugène de Beauharnais.

[2] Fille du roi de Würtemberg et femme de Jérôme.

[3] Comparez ses impatiences conjugales à l'arrivée de Marie-Louise, renouvelées de Henri IV.

II

Si c'était ici, au lieu d'une causerie sur les livres d'histoire récemment publiés, une dissertation déduite selon les règles de la rhétorique classique, les transitions ne feraient pas défaut pour passer de Napoléon à Catherine II. On pourrait rappeler que, dès 1791, la vieille impératrice prédisait l'avènement en France d'un dictateur militaire : « César viendra, il viendra, gardez-vous d'en douter. » On pourrait surtout, sans jeux d'esprit et sans rapprochements forcés, établir une frappante analogie entre les destinées de ces deux parvenus du génie, la petite princesse allemande qui usurpe la couronne des Romanofs, et l'officier corse qui se hisse au trône vacant des Bourbons : épris tous deux du pouvoir et nullement scrupuleux sur le choix des chemins qui y mènent, tous deux créateurs d'une organisation nouvelle, que l'un construit au milieu des ruines d'une société écroulée, et l'autre au seuil d'un monde barbare.

L'ouvrage de M. Waliszewski représente une somme de recherches considérables : il a étudié à Paris les correspondances des affaires étrangères relatives à une période de plus d'un demi-siècle; à Pétersbourg et à Moscou, tous les documents inédits qu'on a consenti à lui communiquer. Quant aux sources imprimées, la liste n'en tient pas moins de onze pages, et beaucoup sont écrites dans une langue à peu près inconnue en France. C'est dire le service que nous rend M. Waliszewski en les résumant à notre intention.

Il expose le résultat de ses travaux dans ce français facile et clair dont les Slaves usent si naturellement. Mais pour avoir peut-être entendu dire que beaucoup de ses compatriotes apportent dans la conversation familière les tournures solennelles et les expressions nobles des *Oraisons funèbres* ou du *Discours sur l'histoire universelle*, il s'est appliqué à introduire dans son style un certain nombre de néologismes parisiens, d'expressions abstraites ou techniques : c'est une tâche où l'on réussit toujours trop bien.

Si complet que soit ce gros volume, il ne va pas sans quelques lacunes. M. Waliszewski n'a pas cru devoir raconter les derniers moments de Catherine; pour être renseignés à ce sujet, il faut nous reporter à une page admirable où M. Melchior de Vogüé s'est inspiré de Rostopchine. Il n'est pas non plus question des rapports de l'impératrice avec les écrivains célèbres de son temps : mais ici l'omission est expliquée, et l'auteur nous prévient qu'il compte consacrer à ces relations une étude spéciale.

En revanche, je n'oserais dire que le livre ne gagnât à être allégé. Je n'entends point parler ici de quelques longueurs mais

de tout un côté de la vie de Catherine. Sainte-Beuve, peu suspect de pruderie excessive, déplorait que, « dans un règne glorieux, l'histoire (ô honte!) se vît obligée d'avoir ses pages clandestines, son registre à la Suétone, à la Procope et à la Bussy... » M. Waliszewski a tenu ce registre avec une trop scrupuleuse ponctualité. Sur le mariage de la grande-duchesse, sur ses premières légèretés, il donne les détails les plus circonstanciés, recueillis ou imaginés pour la plupart par un diplomate français désireux d'amuser l'entourage blasé de Louis XV par un de ces « contes galants », où la réserve de la forme faisait ressortir l'indécence du fond. Catherine, jeune fille ou jeune femme, lisait Longus et Brantôme : M. Waliszewski, de peur que ces noms ne suffisent pas à nous édifier, met sous nos yeux des passages caractéristiques de *Daphnis et Chloé* et des *Dames Galantes*. Une fois l'usurpation consommée, le favoritisme s'étale au grand jour, passé au rang des institutions d'État, renouvelé de la Babylone de Sémiramis ou de l'Alexandrie de Cléopâtre. M. Waliszewski s'attarde à décrire les turpitudes de la « kyrielle », comme dit encore Sainte-Beuve, puis en raisonne avec une érudition psycho-physiologique fort étendue d'ailleurs. En résumé, ce *Roman d'une Impératrice* est naturaliste en plus d'une page : la lecture n'en saurait convenir à tout le monde.

Cela est d'autant plus regrettable que, dans la composition de son livre, l'auteur a fait preuve de précieuses qualités. Il possède à un haut degré la plus rare de toutes, l'impartialité : il est impossible de surprendre chez lui une intention d'apologie ou de dénigrement systématique. Soucieux de tout nous dire, de nous renseigner exactement, sa conclusion même n'a pas de caractère nettement favorable ou hostile. Sans me hasarder davantage à porter un jugement d'ensemble sur Catherine II, je voudrais m'arrêter à quelques points de sa vie et de son règne.

Ce règne s'ouvre par un grand crime, le détrônement et la mort de Pierre III. Que Catherine ait préparé la déchéance et encouragé l'assassinat de son mari, les contemporains eux-mêmes n'en doutaient point. M. Walizsewski a rétabli l'importance des rôles respectifs joués par les acteurs de la conspiration; la princesse Dachkof, qui figurait au premier plan dans le récit classique de Rulhière, est ainsi reléguée parmi les personnages accessoires. Mais ce qu'a surtout bien montré le nouveau biographe de l'impératrice, c'est l'ensemble des circonstances qui ont fait germer dans son esprit l'idée du complot, puis qui lui en ont comme imposé l'exécution.

Si Pierre avait été un homme d'élite, sa femme fût demeurée sans doute la première, sinon la plus soumise de ses sujettes; s'il

avait été un souverain médiocre et un mari débonnaire, elle eût gouverné la Russie sous son nom, assistée de quelque favori, comme Marie-Caroline à Naples et Marie-Louise à Madrid. Mais la fin tragique du tsar fait trop souvent oublier quelle brute malfaisante il était de son vivant : tant qu'il se contentait de perdre ce qui lui restait de raison dans de crapuleuses orgies, de faire parader avec amour ses soldats allemands, de chercher à sa femme d'insipides querelles, suivies d'odieuses réconciliations, elle en fut quitte pour le mépriser et le trahir à peu près ouvertement. Mais, devenu empereur par la mort d'Elisabeth, il ne parlait de rien moins que d'épouser une demoiselle d'honneur, des charmes de laquelle il était féru : Catherine répudiée eût été séquestrée dans quelque monastère ou rendue à sa famélique famille d'Allemagne. En présence de ces projets ouvertement conçus et imprudemment divulgués, l'impératrice se considéra en état de légitime défense.

Une sainte eût tout souffert sans mot dire : mais Catherine n'avait rien d'une Jeanne de Valois. Quand elle était partie de Zerbst, la joie de son bonhomme de père avait été gâtée par la crainte de la voir forcée à l'apostasie. M. Waliszewski raille fort les scrupules du pauvre prince, que le grand Frédéric se chargea d'apaiser en payant un ministre de l'Évangile pour lui démontrer qu'entre le luthéranisme et l'orthodoxie grecque il y avait identité de doctrines. Si ce père était d'esprit borné, il avait du moins le cœur bien placé, et cela n'est déjà pas si vulgaire ni si risible d'estimer la foi du baptême au-dessus même d'un trône. Catherine fut peu touchée des recommandations paternelles : un de ses premiers soins fut d'abjurer et de gagner le cœur des Russes par son exactitude à observer leurs minutieuses dévotions. Au fond, la lecture des philosophes français et l'exemple de son entourage l'avaient rendue parfaitement sceptique : les notions de péché, de sacrifice, d'expiation, paraissent lui avoir été aussi étrangères qu'à Frédéric ou à Napoléon.

Elle avait un jeune fils, celui qui devait être l'infortuné Paul I[er]. Dans un autre pays, elle eût borné son ambition à devenir régente au nom de cet enfant; à Pétersbourg, la tradition constante lui permettait de viser plus haut. « Les mœurs politiques de la Russie à cette époque, a dit excellemment M. Sorel, ressemblaient fort à celles de l'empire turc. Les conspirations militaires, les déchéances violentes, les *révolutions de palais*, comme on aimait à dire dans ce siècle fertile en euphémismes, étaient, en matière dynastique, la constitution de l'État. » Au seuil même du dix-neuvième siècle, Paul I[er] ne devait pas tomber autrement, et sous Alexandre, la correspondance de Joseph de Maistre atteste que dans les salons

opposés à l'alliance française, on parlait sans trop de mystère du « remède oriental ». Supprimer le souverain régnant et lui substituer non pas son héritier direct, mais quelque collatéral ou même une femme entrée par alliance dans la famille impériale, telle était la pratique que les précédents les mieux établis indiquaient à Catherine.

Elle groupa autour d'elle un noyau de mécontents : il n'en manquait pas à la cour de Russie depuis l'avènement de Pierre. Pour l'exécution, le concours de l'armée était indispensable; la bonne étoile de l'impératrice et aussi sa prévoyance l'avait liée depuis quelque temps avec Grégoire Orlof. « Elle l'aima, dit M. Waliszewski, pour sa beauté, pour son courage, pour sa taille de géant, pour son audace et pour sa folie, elle l'aima aussi pour les quatre régiments de la garde que lui et ses frères paraissaient tenir dans leurs mains. » Le jour venu, plus que par les intrigues de Panine, plus même que par la pusillanimité de Pierre, le succès fut assuré par l'audace des Orlof et leur ascendant sur le soldat.

Une fois la révolution consommée, la Russie, l'Europe et Catherine elle-même oublièrent ce que cette intronisation avait présenté d'incorrect. Les moujiks transportèrent à la *matouchka* les sentiments de timide adoration qu'ils vouaient à tous leurs souverains. Les rois de l'Occident reconnurent le fait accompli avec l'empressement philosophique qui était de tradition dans les chancelleries. Catherine se persuada peut-être de bonne foi qu'elle était Russe de naissance et impératrice de droit divin : en tout cas, elle agit comme si elle en était convaincue.

M. Waliszewski a tracé le tableau de ses journées. Il a montré son application au travail, son exactitude aux devoirs d'étiquette et de représentation, sa bonté poussée jusqu'à la faiblesse pour les personnes de son service et de son entourage intime. Les contemporains, comme Ségur et le prince de Ligne, avaient déjà vanté ces qualités : mais fascinés sans doute par la gloire de l'impératrice, grisés par la familiarité qu'elle daignait leur permettre, ils lui avaient prêté plus de charmes d'esprit qu'elle n'en possédait en réalité. Sans doute, elle n'était incapable ni de faire délicatement accepter un bienfait, comme le prouve un charmant billet au comte d'Artois émigré, ni de porter un jugement pénétrant sur les hommes et les situations. Nous avons déjà rappelé sa prophétie sur la venue d'un César en France; dès 1778, elle disait de la reine de France : « Je n'aime pas que Mme Marie-Antoinette rie tant et sur tout. » Avec cela, elle apportait dans la conversation et la correspondance une verve inépuisable, presque méridionale, qui passait d'un sujet à l'autre sans souci des répliques et des transitions; à ce point de

vue, l'admiration quelque peu essoufflée de ceux qui l'ont connue fait songer aux interlocuteurs de Mme de Staël. Mais pour le reste, et notamment pour la finesse de l'ironie, elle a gardé le tour d'esprit tudesque : « Elle eut la plaisanterie lourde », conclut M. Waliszewski, après en avoir fourni la preuve. Ses tentatives dans ce genre ne paraissent spirituelles qu'à elle-même et à Grimm, que sa double qualité d'Allemand et de courtisan rend ici mauvais juge.

Il semble bien qu'on ait aussi exagéré ses mérites de souveraine ou du moins qu'on les ait dénaturés. Son titre impérissable à la reconnaissance du peuple russe est d'avoir dégagé l'ambition latente au fond de l'âme moscovite, lancé les hordes de ses Cosaques jusqu'aux rivages de la mer Noire, donné à ses petits-fils les noms sonores d'Alexandre et Constantin, fait frapper des médailles où figuraient les coupoles de Sainte-Sophie, conçu enfin ce projet de restauration de l'empire d'Orient qui, de la Baltique à la Caspienne, est considéré depuis un siècle comme la tâche historique et providentielle de la Russie. Mais quand le prince de Ligne célèbre son habileté dans le choix des instruments, son talent à trouver pour chaque emploi l'homme le mieux préparé, il se trompe ou il nous trompe. La vérité est que l'impératrice était guidée dans ces distributions par des motifs fort étrangers aux aptitudes des sujets. Les missions de confiance étaient le lot des favoris en exercice ou en retraite; les autres étaient données au hasard des recommandations ou du caprice de la souveraine. Son choix se portait parfois sur des hommes de valeur, ou sur des personnages capables, comme Potemkine, d'accomplir des prodiges dans un accès d'hallucination héroïque; il arriva aussi que des caractères médiocres ou timides furent transformés par l'énergie de la tsarine et la sérénité de son optimisme. Mais nombre de ses nominations furent purement malencontreuses.

Elle a activement travaillé au développement matériel et économique de son empire. Beaucoup d'améliorations furent superficielles, comme les villages improvisés bâtis le long de l'itinéraire du cortège impérial lors du légendaire voyage de Crimée; mais, au dire des juges les plus compétents, elle consolida et popularisa dans une certaine mesure la transformation que Pierre le Grand avait violemment, brutalement implantée. Dans le domaine des institutions civiles et politiques, sa pensée subit des modifications finement analysées par M. Waliszewski. A peine montée sur le trône, en fervente élève des philosophes, elle médita de réformer les abus, d'abolir la confiscation, de préparer la suppression du servage, d'arriver même peu à peu à celle du pouvoir absolu. Elle

rédigea elle-même une *Instruction* théorique, formée de lambeaux de Montesquieu et de Beccaria. Pour en faire passer les principes dans la pratique, elle réunit une assemblée législative élue. Après dix-huit mois de débats stériles, l'assemblée fut indéfiniment ajournée; la confiscation parut un expédient commode pour réduire les Polonais récalcitrants; la tsarine s'aperçut que le servage était pour les paysans la condition idéale; quant au despotisme, les philosophes furent unanimes à convenir avec elle qu'entre les mains d'un prince « éclairé », il n'y avait pas de meilleure forme de gouvernement. Ce n'était pas là chez eux une opinion de circonstance : leurs préférences marquées se portaient en tout pays vers un pouvoir indiscuté, propageant les « lumières », pensionnant les gens de lettres, dispersant les Jésuites et tenant le clergé en bride. A un siècle de distance, l'homme qui, par l'étendue de sa réputation, la portée de ses attaques contre le christianisme, la variété de son œuvre, a le mieux rappelé parmi nous les philosophes de l'ancien régime, Ernest Renan, n'a jamais dissimulé ses sympathies pour ce qu'il appelait « un bon despote ».

Ces lacunes ou ces contradictions que nous découvrons à distance disparaissaient aux yeux éblouis des contemporains. Chez les Russes, la vénération traditionnelle se fortifiait d'un sentiment personnel d'amour et de reconnaissance pour celle qui avait allégé quelques fardeaux, simplifié quelques rouages et surtout entrepris la réalisation du projet grec. Selon l'expression de M. de Vogüé, « l'accent, intraduisible aujourd'hui, avec lequel un Français de 1700 disait ce mot : *le Roi!* le Russe l'avait retrouvé pour dire : *l'Impératrice!* » Le scandale de sa vie privée ne diminuait pas le culte dont elle était l'objet; les moujiks en usaient avec elle comme les âmes simples du paganisme avec leurs divinités, dont elles révéraient les abominables débauches tout en s'efforçant de pratiquer pour leur compte les vertus naturelles. Un émigré français a caractérisé cet état d'esprit d'un mot que je me permets de reproduire dans son expressive crudité : « Sa luxure était sainte. »

Avec le reste de l'Europe, elle arriva à un résultat analogue en s'y prenant d'une autre façon. Les médisants prétendaient qu'elle était fille de Frédéric; elle se montra du moins son élève accomplie. Voyant l'opinion publique docilement asservie à quelques hommes de lettres, elle résolut de les prendre à ses gages, et le résultat répondit à son attente. M. Waliszewski a raison de parler ici de « réclame » et de rappeler à ce sujet l'emploi que M. de Bismarck savait faire des journaux. Un autre rapprochement présente plus d'à-propos encore : les rapports de Catherine avec les « philosophes » sont analogues à ceux que les promoteurs des affaires

financières entretiennent avec la presse. Elle récompense les fidèles, stimule les tièdes, ferme la bouche aux ennemis; elle charge celui-ci de lancer une nouvelle, celui-là de laisser échapper une insinuation, cet autre de prévenir une attaque. Ce concert d'éloges en impose à l'opinion, le respect humain s'en mêle; à critiquer l'impératrice, à s'abstenir même de la célébrer, on risquerait de n'être pas rangé parmi les hommes « sensibles » et « éclairés ». Aussi par toute l'Europe, on n'entend plus chanter que les louanges de *Catherine le Grand.*

A Vienne, Marie-Thérèse résiste, froissée dans son amour-propre de fille des Habsbourgs et dans sa dignité d'honnête femme. Elle parle de son « aversion », de son « horreur » pour « un caractère tel que celui de l'impératrice ». Mais son propre fils, Joseph, va faire escorte à Catherine en Crimée, et le plus spirituel de ses sujets, celui qui donne le mot d'ordre à la société autrichienne, le prince de Ligne est au nombre des familiers de la tsarine. Il l'encense vivante, il la célèbre morte dans un dithyrambe que Sainte-Beuve vantait fort et qui nous frappe surtout aujourd'hui par ses hyperboles. Il y rapproche dans une commune admiration Catherine et Marie-Thérèse, et déclare sérieusement que l'impératrice de Russie « avait tout le bon de Louis XIV », en ajoutant : « Elle tenait mieux sa cour, parce qu'elle n'avait rien de théâtral ni d'exagéré ».

Mais c'est dans notre pays qu'elle remporta son triomphe le plns éclatant et le plus inattendu. Elle nourrissait à l'égard de la France et de son roi la jalousie rancunière d'une Allemande contre « l'ennemi héréditaire », d'une reine de demi-sauvages contre la nation policée par excellence, d'une parvenue contre la plus vieille dynastie de l'Europe. Comme elle ne ménageait l'expression de ces sentiments ni dans son langage ni dans sa politique, grande fut sa stupeur en apprenant que, sur la foi de Voltaire, de Grimm et de Diderot, les Français s'étaient engoués d'elle, et que tout Paris redisait :

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

Au lieu de nous en mépriser davantage, elle fut flattée au fond et se laissa séduire à son tour par l'aisance aristocratique et les grandes manières de Ségur. Elle lui accorda un traité de commerce, et songeait à une alliance contre la Turquie, éventuellement contre la Prusse et l'Autriche, quand la Révolution éclata.

On connaît sa politique à partir de 1789. Sur ce point, M. Waliszewski n'a rien raconté qui n'eût déjà été approfondi par M. Sorel Catherine éprouva-t-elle quelque joie mauvaise à voir se débattre

dans l'anarchie cette royauté française, si fière de son passé? Eut-elle un sourire en ouvrant dans le pays classique de la vénalité cette dépêche de son envoyé Simoline : « Avec de l'argent on obtient tout du patriotisme des députés qui gouvernent la France! » Quoi qu'il en soit, son parti fut vite pris, de se poser en champion du roi et en adversaire de la Révolution. Elle y mit cet empressement qu'apportent les anoblis à afficher bruyamment des opinions aristocratiques; elle y saisit surtout un moyen d'occuper l'Autriche et la Prusse sur le Rhin, et d'avoir les mains libres en Pologne.

Le scandale fut grand à Paris, quand on vit l'amie de Diderot, la correspondante de Voltaire, la propagatrice des « lumières », prendre fait et cause contre la « nation », faire fête aux émigrés, subventionner les princes : on cria à l'ingratitude et à la palinodie. Catherine et ceux qui l'entouraient n'avaient pourtant pas changé. M. Sorel a dit des gentilshommes russes : « Ce qu'ils goûtaient si fort avant la Révolution, c'était l'ancienne société française, très libre d'esprit, très raffinée dans sa civilisation, très noble dans ses sentiments et dans ses aspirations : il leur parut, en 1793, qu'un duc de Richelieu la représentait mieux qu'un Robespierre. » Quant à l'impératrice, elle ne s'était jamais embarrassée des principes lorsque ses intérêts étaient en jeu : comme il lui était expédient de combattre l'anarchie en France et de l'entretenir en Pologne, elle mena sans scrupule ces deux tâches de front. Elle vécut assez pour consommer le partage définitif de la Pologne; la mort la surprit au moment où la Révolution française allait se faire dictatoriale et conquérante. On peut varier les conjectures sur l'attitude qu'elle eût observée en face de Napoléon : une seule chose est certaine, c'est qu'alliée ou ennemie de la France impériale, elle n'eût pas cessé de subordonner sa politique à son profit personnel et à l'agrandissement de son empire.

III

M. Pingaud n'est un inconnu ni pour les lecteurs du *Correspondant* ni pour aucun de ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'émigration. Son livre sur *les Français en Russie* a porté la lumière sur l'un des côtés les plus attachants et les plus honorables de cette histoire; plus récemment, en éditant la correspondance intime échangée entre Vaudreuil et le comte d'Artois, il a mis à notre disposition un document de premier ordre, accompagné de renseignements aussi complets qu'utiles.

Le volume qu'il publie aujourd'hui raconte la singulière et peu édifiante odyssée d'un personnage qui, après avoir eu l'honneur

d'exciter la jalousie de Sieyès en 1788, et l'inquiétude ou au moins la colère de Napoléon était à peu près tombé dans l'oubli. Il valait la peine d'en être tiré, non pour ses mérites moraux, qui sont nuls, ni pour ses qualités littéraires et politiques, qui sont discutables, mais parce qu'il est le type le plus complet d'une sorte d'hommes qui, déjà nombreux sous l'ancien régime, ont pullulé pendant la Révolution. Pour reconstituer cette nomade existence, M. Pingaud a dû porter ses fouilles des archives du quai d'Orsay à celles de Vienne, de Pétersbourg et de Moscou, du British Museum à la bibliothèque de Dijon. Il y a trouvé les éléments d'un récit savant, piquant, animé, qui a déjà obtenu un vif succès de curiosité et remporté les suffrages des meilleurs juges.

Louis de Launai, comte d'Antraigues, était, par sa mère, le neveu du comte de Saint-Priest, l'un des plus pondérés parmi les ministres de Louis XVI et les conseillers de Louis XVIII. Sa famille paternelle, sans remonter aussi haut que l'assuraient des généalogies complaisantes, menait, depuis près de deux siècles, une existence seigneuriale en Vivarais.

Maître de sa fortune et de son temps par la mort prématurée de son père, Louis de Launai ne fit que passer dans l'armée et se consacra bientôt à la « philosophie ». Les conseils de Jean-Jacques le déterminèrent à suivre à Constantinople son oncle de Saint-Priest, nommé ambassadeur. Il en rapporta des souvenirs demeurés manuscrits, dont M. Pingaud nous donne l'analyse; il y pastichait les tableaux licencieux et les plaisanteries impies des *Lettres persanes*, les déclamations ampoulées de l'*Histoire philosophique des deux Indes*. Par moments pourtant, une note personnelle et indépendante tranche sur ce fatras : en traversant la Pologne déjà mutilée, il dénonce les auteurs de l'attentat et, au risque de scandaliser les beaux-esprits de Paris, s'indigne contre Frédéric et Catherine.

De 1779 à 1788, son existence se partagea entre Paris, où il fréquentait les salons à la mode, et ses domaines du Vivarais, où il vivait en baron féodal. Ici et là, au grand désespoir de sa sainte mère, il usait de cette liberté de mœurs qu'une philosophie « tolérante » permettait aux hommes « sensibles ». Au manoir de la Bastide, il avait pour « lingère » et commensale une de ses plus jolies tenancières. A Paris, il était l'ami préféré d'une étoile de l'Opéra, la Saint-Huberty, à laquelle M. Edmond de Goncourt n'a pas dédaigné de consacrer tout un volume.

L'agitation dont l'avènement de Brienne fut le signal ne pouvait laisser d'Antraigues indifférent. Sur l'autre rive du Rhône, son beau-frère, le marquis de Viennois, prenait une part active au mouvement libéral en Dauphiné. Il s'enferma de son côté, pendant

l'été de 1788, dans son château de la Bastide, et composa un *Mémoire sur les états généraux* qui, du jour au lendemain, rendit son nom célèbre. Il y combattait le despotisme et les privilèges de la noblesse de cour avec une âpreté qui le fit passer pour démocrate, quand il n'exprimait au fond que les rancunes des hobereaux du Vivarais contre l'entourage royal dont ils ne faisaient pas partie et les états provinciaux du Languedoc dont ils étaient exclus. C'était ce qu'il voulait dire en s'écriant : « Richelieu avait courbé tous les courages, Mazarin les détruisit, et le long règne de Louis XIV acheva de gangrener toutes les âmes. » Mais les plus avisés s'y méprirent, Mirabeau tout le premier, et le pamphlétaire reçut des ouvertures pour être nommé député du tiers état de Paris. Il préféra représenter à Versailles la noblesse du bas Vivarais, dont il rédigea le cahier; ce document réclamait l'égalité de l'impôt et certaines réformes politiques, mais il était muet sur le vote par tête et l'abolition des droits féodaux. Les votes et l'attitude de d'Antraigues à la Constituante, plutôt que ses discours, accentuèrent son opposition aux vues de la majorité; traité de renégat par ceux qui l'acclamaient naguère, il émigra dès le début de 1790. Ses vassaux cessèrent de lui payer ses redevances, puis deux ans après pillèrent et démolirent ses châteaux.

A peine réfugié en Suisse et marié à la Saint-Huberty, d'Antraigues se mit à composer des brochures contre-révolutionnaires. Bientôt son activité inquiète et sa vocation naturelle lui firent embrasser ce métier d'*agent* secret que M. Pingaud a défini avec tant de pénétration, et qui, dans sa complexité plus que louche, tenait à la fois de la conspiration, de l'espionnage, de la diplomatie et du chantage. Il ne tarda pas à passer maître dans ce rôle, à en connaître les déceptions, les haines féroces des rivaux, l'indifférence des princes, les mépris du plus petit souverain ou ministre étranger. Il intrigua, dénonça, calomnia comme les autres, plus même que beaucoup d'autres. Une fâcheuse mésaventure le perdit dans l'esprit de Louis XVIII : arrêté par Bernadotte aux portes de Trieste et conduit à la citadelle de Milan, Bonaparte lui extorqua par ses menaces, peut-être aussi par ses promesses, une pièce importante qui fut expédiée à Paris et servit à justifier le coup d'État de Fructidor. La douceur avec laquelle d'Antraigues fut traité, la facilité extraordinaire qu'il trouva à s'évader achevèrent de le rendre suspect : sa seule excuse était de laisser croire qu'il avait conservé par légèreté le précieux papier, et alors on était fondé à répondre avec Mallet du Pan : « Ou il mérite les petites-maisons, s'il a été capable d'une telle imprudence, ou il mérite la corde s'il a livré ce secret pour se tirer d'affaire. »

D'Avaray, qui le détestait, lui fit notifier sa disgrâce, entourée de quelques ménagements, car on le savait en possession de bien des secrets et capable de commettre une infamie pour se venger. D'Antraigues ne paraît pourtant pas avoir eu la pensée de rentrer en France à la faveur du service rendu à Bonaparte; au contraire, il poursuivit le premier consul et l'empereur d'une haine implacable, qui lui valut d'être nommément visé plus d'une fois dans les notes diplomatiques, et même dans les algarades faites par Napoléon aux ambassadeurs étrangers. D'agent royaliste, il était en effet devenu agent de la coalition. Pensionné par l'Espagne, stipendié par l'Autriche, revêtu par le tsar du titre de conseiller d'État, il résidait à Vienne, puis à Dresde, d'où il envoyait à Pétersbourg des renseignements secrets venus de Paris, et la copie de documents officiels dérobés un peu partout.

Les progrès incessants des armées impériales le contraignirent en 1806 de se réfugier en Angleterre, où les dissensions entre émigrés l'absorbèrent. Il se réconcilia avec Dumouriez, avec son ancien ennemi Puisaye, pour lequel il n'avait pas eu assez d'invectives après Quiberon; il lui fournit des documents destinés à déshonorer d'Avaray, qui se disculpa victorieusement [1]. Enfin, le 22 juillet 1812, au moment où l'ouverture des hostilités entre la France et la Russie semblait ouvrir à d'Antraigues un nouveau champ d'activité, il fut poignardé avec sa femme par un domestique congédié. Le suicide de l'assassin permit aux imaginations de se donner libre carrière; M. Pingaud incline à mettre Savary hors de cause, et à croire à une simple vengeance particulière.

Telle fut cette vie, toute « d'illusions et de haines », selon le mot de l'auteur. On en suit les mille incidents sans sympathie aucune, mais avec cette curiosité que les plus honnêtes gens éprouvent en présence de certaines existences interlopes. Le livre de M. Pingaud offre au reste d'autres éléments d'intérêt qu'il nous faut, en terminant, brièvement indiquer.

Ce serait outrager l'émigration que de la personnifier dans cet aventurier. Mais toutes réserves faites pour le caractère et les qualités morales, d'Antraigues représente avec fidélité et formule parfois avec bonheur les idées en honneur parmi les émigrés irréconciliables. Ne parlons pas de la religion catholique, dont il se proclame le défenseur et l'adepte convaincu à partir de 1790, après l'avoir bafouée dans ses œuvres de jeunesse : en pareille matière, il est interdit de suspecter la sincérité d'une amende honorable. Au point de vue politique, il est pour « l'ancienne constitution fran-

[1] Cette affaire a été racontée par M. de Contades, d'après les documents originaux, dans le *Correspondant* du 10 octobre 1883.

çaise », et proteste d'avance contre toute concession libérale, comme s'il n'avait pas écrit, en 1785 : « Que voulez-vous donc nous dire avec vos lois fondamentales? Où sont-elles? Citez-les donc, ces lois dont tout le monde parle et que personne ne connaît! » Mais c'est surtout sur la délicate question du patriotisme que d'Antraigues traduit bien l'état d'esprit émigré : « La patrie bornée aux territoires ne dit rien au cœur des hommes... La France sans roi n'est pour moi qu'un cadavre, et on n'aime des morts que leurs souvenirs. » Et il en vient à s'écrier : « Tout plutôt que de redevenir Français », tant que la France n'est pas redevenue monarchique. Le lecteur a reconnu les propos qui se tenaient au Palais-Bourbon sous la Restauration, dans ces séances orageuses, stériles, néfastes même, où la droite extrême et la gauche, exaltées au point d'en venir presque aux mains, réveillaient les souvenirs du passé et se lançaient mutuellement le reproche de trahison[1]. Les échos en arrivaient jusqu'à Vienne, où le prince de Metternich se donnait la satisfaction de réfuter le général Foy dans son journal intime, — en reprenant les arguments de d'Antraigues.

Au cours de sa belliqueuse carrière, Louis de Launai ne parut sur aucun champ de bataille et ne consentit jamais à suivre sur le terrain ceux qu'il avait offensés. Ses nombreux ennemis ne manquèrent pas d'en conclure que, en fait de combats, il ne goûtait que ceux de la parole et de la plume. Il faut convenir qu'il s'y montrait souvent un redoutable jouteur. M. Pingaud rapporte de lui des mots terribles. En 1803, à la nouvelle d'une scène violente aux Tuileries, l'électeur de Saxe épouvanté affecte, pendant une réception diplomatique, de ne pas parler à d'Antraigues ; celui-ci, sans se déconcerter, dit à haute voix à son voisin : « Si j'eusse été le juge du roi son cousin [1] au lieu de lui rester fidèle, oserait-il me recevoir ainsi? »

Il avait, avec les injustices, les clairvoyances de la haine. Point n'était besoin d'être prophète pour écrire, en 1797, du général en chef de l'armée d'Italie : « Il veut maîtriser la France et par la France l'Europe. » Mais il y a de sa perspicacité des preuves plus remarquables. En 1802, il eut à Vienne une entrevue secrète avec l'ambassadeur français, son ancien condisciple, Champagny ; à peine rentré chez lui, d'Antraigues mit la conversation par écrit. Le langage qu'il prête à son interlocuteur me paraît suspect : ce tableau terrible de la tyrannie de Bonaparte, « faisant la guerre au dehors avec des armées, et la guerre au dedans avec des juges et des

[1] La physionomie de ces séances a été retracée de main de maître, il y a quelque vingt ans, dans *le Correspondant*, par M. Paul Thureau-Dangin.

cachots », si curieux soit-il, cadre mal avec le caractère prudent et timoré du futur duc de Cadore. Mais d'Antraigues prend la parole à son tour, pour indiquer ce que serait le règne de Louis XVIII restauré : « Il a des qualités et des défauts, et les unes et les autres me paraissent convenir à la France... Son égoïsme profond, raisonné et fortifié par l'habitude, vous garantit de toute vengeance. Il dit qu'il pardonnera, cela n'est qu'un mot sans garantie, mais il oubliera tout, c'est là la garantie... Tout ce qui l'a suivi sera oublié, maltraité, et tout ce qu'il craindra sera élevé, ménagé, caressé, et c'est vous qui serez à craindre ; donc vous serez tout et les royalistes émigrés rien... Il est faible, et toujours livré à un favori, mais il n'aime personne, et ce favori pas plus qu'un autre. » N'est-ce pas là, quinze ans d'avance, avec sa petite part de vérité et sa grosse part de malveillante fausseté, le langage même des salons ultra-royalistes de 1816 à 1820?

Les chapitres du livre de M. Pingaud qui ont eu le plus de succès sont ceux où il analyse les correspondances secrètes adressées à d'Antraigues, sous le Consulat, par un personnage revêtu de fonctions importantes et une femme appartenant à la société intime de Joséphine. L'auteur s'est contenté de soulever le masque des correspondants de d'Antraigues; imitons sa discrétion, et convenons avec lui que si ce métier d'espionnage pour le compte de l'étranger est infâme dans tous les temps, les épreuves de la Révolution avaient dérouté bien des consciences et obscurci dans bien des cœurs la notion du patriotisme.

Cette double correspondance peut se résumer en deux mots. L'*ami* décrit en détail le despotisme écrasant qui s'appesantit sur la France. L'*amie* transmet les confidences inconsidérées de Joséphine et montre le premier consul en proie lui-même à de folles terreurs, multipliant les précautions contre une tentative d'assassinat, installant des soldats en armes dans la chambre conjugale, et se faisant réveiller la nuit pour changer le mot d'ordre.

Plus d'un trait doit être exact dans ces tableaux, comme telle sortie grossière de Bonaparte contre les gens de plume, ou telle naïveté de sa femme. Mais combien de détails sont visiblement forgés par l'imagination ou la passion des deux narrateurs! L'*amie* prétend que Bonaparte n'a pour lui que les officiers supérieurs, et que les subalternes et les soldats le détestent : c'est l'affirmation absolument contraire qui serait voisine de la vérité. L'*ami* raconte qu'il a eu entre les mains l'ordre *écrit* de donner la question à Pichegru : comme si ces choses-là se confiaient jamais au papier!

[1] L'électeur était cousin de Louis XVI par la mère de ce prince.

Son récit de l'affaire du duc d'Enghien fourmille d'invraisemblances que M. Welschinger a déjà relevées; la moins choquante n'est pas celle qui représente Caulaincourt comme acceptant avec joie la mission d'arrêter le duc, de le fusiller au besoin, après le refus de Duroc et de Mortier. Ce qui suit est aussi révoltant, mais plus conforme à la nature des personnages : « J'oubliais que Hulin lui-même me dit hier chez Decrès que d'Enghien lui avait demandé un confesseur. « Et que lui avez-vous répondu? dit Decrès. — « Je lui ai ri au nez », dit Hulin, « et il s'en est passé [1] ».

Il est malaisé d'établir le degré de foi que méritent ces renseignements. Ceux qui les fournissent sont en position d'être bien informés, mais la besogne même qu'ils accomplissent est faite pour leur ôter tout crédit. Il faudrait discuter chaque détail, et le plus souvent conclure d'après la seule vraisemblance. On peut pourtant affirmer que l'impression de terreur et de mécontentement si vivement traduite par les amis de d'Antraigues était le fait d'une coterie, et que la France ne la partageait pas. C'est ce qui résulte du récit des contemporains les plus honorables et les moins suspects de partialité pour le régime consulaire : Prosper de Barante et Victor de Broglie, en évoquant, sous le second empire, leurs souvenirs de jeunesse, disaient, l'un, qu'il était « difficile de se figurer dans quel état de soulagement et de bonheur se trouva bientôt la France », l'autre, que les quatre années du Consulat furent avec les dix dernières du règne d'Henri IV, les plus belles de notre histoire. Un témoignage peut-être plus curieux et plus topique encore, car il rend mieux le sentiment des anciens privilégiés, est celui de Mme d'Antraigues mère écrivant à son fils, en 1804 : « On croit la France toujours en révolution, ce n'est plus cela... La paix règne, le crime est réprimé; c'est un changement de dynastie... Il y a encore bien du mal; mais quand on le compare à ce qu'on a éprouvé, on regarde le premier consul comme un libérateur. » Cet état de l'opinion peut n'être pas à l'honneur des Français de 1804; mais on doit le tenir pour certain, et se défier des espions de d'Antraigues. Ceux-ci flattaient involontairement leur complice et se flattaient eux-mêmes en présentant toutes choses sous un jour sinistre; leur pessimisme de commande ne mérite pas plus d'être pris à la lettre que l'imperturbable optimisme des correspondances administratives.

L. de Lanzac de Laborie.

[1] On remarquera que l'exercice officiel du culte était rétabli depuis deux ans.

REVUE DES SCIENCES

Physique du globe. — La pesanteur et le poids. — Attraction newtonienne. — Pourquoi le poids des corps n'est strictement invariable que pour un lieu donné. — Chaque lieu, chaque poids. — Variations du poids selon la latitude et selon la hauteur. — Les poids à l'équateur et aux pôles. — Variations journalières probables de la gravité. — Instruments de contrôle. — Question à l'étude. — Chimie : La synthèse du diamant. — Peut-on réellement fabriquer le diamant? — Anciennes tentatives; insuccès. — Qu'est-ce que le diamant? Genèse probable. — Influence des hautes températures et des fortes pressions. — Les liquides qui dissolvent le charbon à chaud. — Cristallisation du carbone. — Le graphite. — Le carbonado. — Opérations sous pression. — Les diamants noirs et les diamants transparents du Laboratoire. — Les diamants noirs et transparents des météorites et de la terre bleue du Cap. — Ce que coûte le diamant artificiel. — Mécanique animale : Le match Corre-Terront au Champ-de-Mars. — Vélocipèdes et vélocipédie. — La machine humaine. — 1000 kilom. en 42 heures. — Un petit chef-d'œuvre de mécanique. — Courses de fond. — Courses de vitesse. — L'avenir du vélocipède.

En un lieu donné le poids d'un corps reste-t-il constant? Un kilogramme reste-t-il bien, par exemple, égal à lui-même pendant toute la journée? En d'autres termes, la pesanteur est-elle constante en un point donné du globe, ou subit-elle de petites variations? C'est là une question qui a déjà attiré l'attention des physiciens et qui n'est pas résolue encore. Tout le monde sait bien que le poids n'est qu'une sensation pour nous; c'est la pression qu'un corps exerce sur nous; en fait, le poids est la résultante des forces qui agissent toutes dans le même sens sur chaque molécule et que nous nommons pesanteur. Le poids d'un corps est l'effort qu'il faut faire pour le soutenir. La pesanteur elle-même ou gravité est due à l'attraction du globe sur tous les corps ; ce n'est qu'un cas particulier d'un phénomène général, l'attraction des corps les uns pour les autres. Newton a eu le grand honneur de définir cette force qui règle le mouvement des planètes, selon des lois formulées par Képler. Les lois de Képler ont précédé la découverte de Newton. Képler ignorait le mécanisme qui présidait à ces lois admirables; il avait trouvé l'effet, mais point la cause. La voici

telle que Newton a su la dégager : « tous les corps s'attirent en raison de leurs masses; l'attraction varie en raison inverse des distances. » Dès lors, tous les mouvements célestes s'expliquaient avec clarté. L'attraction de la terre sur les corps est constante à la surface terrestre. Mais cette attraction, cette force est modifiée par la force centrifuge développée par la rotation du globe. La force centrifuge agit en sens inverse. Or la force centrifuge varie avec la vitesse de rotation. Donc l'attraction sera atténuée en valeur absolue selon les points du globe où on l'observera. La pesanteur qui est la différence entre l'attraction et la composante verticale de la force centrifuge variera nécessairement. Conséquence, le poids d'un corps n'est pas le même partout. Il sera plus petit là où la vitesse de rotation du globe sera plus grande. A l'équateur, la circonférence terrestre est le plus grande possible, donc la vitesse de rotation est maxima ; il en est ici comme dans une roue ; chaque point de la circonférence extérieure est entraîné plus vite que chaque point situé sur le moyeu. Au contraire, aux pôles la vitesse est presque nulle et l'attraction est à peine atténuée, aussi les poids sont là le plus grands possibles. Un corps qui pèserait 1 kilogr. à l'équateur pèserait 1 kilogr. 5 grammes au pôle. La différence n'est pas bien grande, mais enfin elle existe, et on a le droit de dire que, selon la latitude, les corps changent de poids.

Si même la terre tournait 17 fois plus vite qu'elle ne tourne sur elle-même en 24 heures, la force centrifuge contrebalancerait complètement, à l'équateur, l'attraction terrestre, et les corps, non seulement n'auraient plus de poids, mais ils tendraient à s'échapper de la terre au lieu de tomber vers son centre.

De même, puisque l'intensité de la pesanteur varie en raison inverse du carré de la distance au centre (défalcation faite de l'action de la force centrifuge), il faudrait bien aussi que les poids diminuent quand on s'élève au-dessus de la surface terrestre. Il en est ainsi effectivement et sur les très hautes montagnes, la diminution de la pesanteur devient appréciable par les oscillations du pendule. Aussi Bouguer a constaté qu'un pendule qui faisait 98 770 oscillations en 24 heures, au village de Para, au bord du fleuve des Amazones, n'en effectuait plus que 98 740 à Quito situé plus haut, 98 720, au sommet du Pichincha, 1500 mètres environ au-dessus de Quito.

On le voit, la gravité ou la pesanteur change pour chaque lieu du globe ou pour chaque hauteur, mais de quantités insignifiantes en pratique. Toujours, en vertu du principe de Newton, elle peut encore varier sous l'influence de grands massifs montagneux qui, en raison de leur masse, altèrent la valeur de la gravité. Mais ces variations sont fixes et déterminées pour chaque lieu.

Tout cela, on le sait depuis longtemps. La question qui s'offre

aujourd'hui est tout autre. On considère la gravité comme constante et immuable en un lieu donné. Est-ce bien vrai? Et la pesanteur ne varierait-elle pas aussi journellement en chaque lieu sous des influences diverses et encore mal définies. Le calcul fait pressentir qu'il doit en être ainsi. Il est clair que les attractions solaire et lunaire doivent influencer l'attraction propre du globe; ces attractions sont variables, selon la position des astres. Babinet disait que la pleine lune diminuait le poids d'un homme de celui d'un grain de millet. La diminution est insensible, mais elle doit être théoriquement. Aucun appareil ne pourrait mettre en évidence cette variation. En tout cas, il s'agit ici d'une variation graduelle, avec maximum et minimum fixes. On doit l'admettre en principe. Nous parlons, cette fois, de variations encore plus insaisissables, de variations quotidiennes, presque horaires. La gravité serait elle-même dans un état d'équilibre instable; elle présenterait des variations infiniment petites, mais incessantes. Est-ce vrai?

Personne, assurément, n'était jusqu'ici en position de résoudre ce problème délicat. M. d'Abbadie cependant s'y était déjà intéressé, puisque, dès 1837, à Olinda, au Brésil, pendant un voyage d'exploration, il avait émis des doutes sur la constance de la gravité. Après treize ans d'absence, à son retour en France, il établit un appareil fondé sur les temps de chute d'un corps mesurés à l'aide d'un diapason. Et il constata des irrégularités. M. Mascart eut plus récemment, il y a quatre ans, l'idée d'établir au bureau central météorologique un instrument, le *baromètre à gravité* dont il s'était servi, en 1882, à Drontheim, en Norwège, pour trouver les variations de la pesanteur dues au changement de latitude. Cet instrument trop fragile pour les voyages d'exploration est bon pour les stations à poste fixe. Il consiste simplement en un tube barométrique renfermant une colonne de $4^{m},50$ de mercure faisant équilibre à la pression d'une masse de gaz hydrogène contenue dans un réservoir latéral. L'appareil entier est enterré dans le sol, à l'exception d'une courte colonne de mercure qui sort de terre. Dans la partie visible, le niveau du mercure est comparé à une division latérale et un enregistreur photographique donne la trace continue du niveau de la colonne. Les observations directes sur la graduation à diverses heures ne fournissent aucun renseignement net. Mais le relevé photographique accuse des variations. Sur les épreuves, on s'est arrangé de façon à multiplier les différences de niveau par 20; elles correspondent aux variations que l'on observerait directement sur une colonne de 90 mètres de longueur. On comprend que si la pesanteur change de valeur, le poids de la colonne change aussi, et elle doit s'élever ou s'abaisser.

Les courbes de l'enregistreur photographique présentent une marche

assez régulière qui tient surtout aux changements de température dont on ne peut se débarrasser complètement. Mais, depuis quelque temps surtout, on y remarque des accidents brusques dont la durée varie de quinze minutes à une heure. Ces accidents peuvent atteindre et même dépasser 1/20 de millimètre, ce qui correspondrait à une altération de 1/90 000 de la gravité.

M. Mascart pense donc que les variations temporaires de la gravité ne sont plus douteuses. Il va organiser à l'observatoire du Parc-Saint-Maur un appareil construit avec plus de soin et dont on suivra soigneusement les indications. Nous croyons utile d'attendre avant de conclure les résultats du Parc-Saint-Maur. On peut objecter qu'à Paris, au bureau central, le passage des voitures ou toute autre cause produit des vibrations qui se répercutent sur l'appareil. Nous signalons donc ces essais intéressants sans conclure trop vite encore que les variations journalières de la pesanteur sont absolument démontrées [1].

Tous les journaux se sont déjà fait l'écho de la découverte de M. Moissan. M. Henri Moissan a fabriqué de toutes pièces du diamant. Hâtons-nous d'ajouter tout de suite pour rassurer les intéressés que les diamants obtenus sont microscopiques et que leur fabrication a coûté plus de 3000 francs. C'est assez dire qu'il n'est jamais entré dans l'esprit de M. Moissan de constituer une Société anonyme pour la fabrication du diamant par grande masse. Sa découverte est d'ordre spéculatif et a été faite en dehors de toute préoccupation pratique. Il y a un siècle qu'on cherche à reproduire le diamant. Les tentatives ont été innombrables. Despretz lui-même a cru y être parvenu; en réalité il n'avait obtenu que de petites parcelles de graphite, si l'on en juge par les quelques échantillons conservés à la Sorbonne.

Le diamant est du carbone pur cristallisé. On avait donc essayé de faire cristalliser le charbon soit à haute température après fusion, soit à basse température en se servant de composés renfermant du charbon. M. de Chancourtois avait fait remarquer que dans les solfatares l'hydrogène sulfuré se transforme lentement en eau et en acide sulfureux et laisse déposer du soufre cristallisé; pourquoi, disait-il, les hydrogènes carburés ne se comporteraient-ils pas de même et ne laisseraient-ils pas déposer aussi du charbon cristallisé? Il se mit même à la recherche du diamant dans les environs des conduites

[1] M. Bouquet de la Grye a aussi imaginé un appareil : le bothrimètre multiplicateur dans le même but. Cet appareil a été installé il y a quatre ans dans les caves du Dépôt de la marine. Sa sensibilité est extrême; mais n'ayant pas été muni d'enregistreur photographique, il n'a fourni aucun résultat probant.

de gaz d'éclairage. On multiplia les hypothèses et les expériences sur la production artificielle du diamant. M. Berthelot, M. Friedel surtout dans ces derniers temps (et les expériences se poursuivent), reprirent les essais. M. Friedel a obtenu des parcelles qui rayent le corindon en faisant réagir le sulfure de carbone sur le fer.

Depuis l'étude soignée des gisements du cap de Bonne-Espérance. depuis qu'on a pu se rendre compte que les diamants viennent à la surface des profondeurs du globe à travers des cheminées d'éruption, nous pensions que le diamant devait se fabriquer dans les couches profondes de l'écorce terrestre, par suite à haute température et sous de très fortes pressions. Aussi quand M. Henri Moissan présenta à l'Académie des sciences son « four électrique » qui permet la fusion de tous les corps les plus réfractaires en quelques minutes [1], nous avons écrit : « Voilà une bonne occasion pour tenter de produire le diamant, il faudra chauffer à 3000 degrés une solution de carbone, et il faudra en même temps soumettre le charbon à une grande pression. » Dans le même moment, M. Henri Moissan commençait précisément des recherches dans cette voie, et un mois plus tard il en communiquait les résultats à l'Académie qui applaudissait à ces belles recherches.

M. Moissan obtient le carbone cristallisé par dissolution du charbon dans des métaux liquéfiés et par refroidissement consécutif. Quand on sature le fer de carbone à une température comprise entre 1100 et 3000 degrés, on obtient par refroidissement des résultats différents, selon la température à laquelle la masse a été portée. A 1200°, il se fait du graphite et du charbon amorphe; à 3000°, il se produit du graphite en très beaux cristaux, si brillants qu'on les croirait transparents. Mais du graphite et rien que du graphite. Tout change quand on fait intervenir la pression. Comment obtenir de fortes pressions? Simplement en tirant parti de ce fait connu que la fonte liquide, et d'autres métaux, d'ailleurs, se dilatent au moment de leur solidification. Le refroidissement brusque dans l'eau, la trempe, engendre une dilatation énergique de métal et une compression considérable. Dès lors, prenez une masse de fer liquéfiée à 3000° sursaturée de charbon et refroidissez vite. Le charbon cristallisera nécessairement sous pression. M. Moissan a adopté la manière d'opérer suivante. Il comprime fortement du charbon de sucre très purifié dans un cylindre de fer doux. Puis il fond au four électrique 250 grammes environ de fer doux ce qui demande deux minutes, et dans ce bain liquide, il laisse tomber le cylindre contenant le charbon. On retire le creuset et on le trempe dans l'eau froide. Le fer se solidifie et quand il est au rouge

[1] Voy. *le Correspondant* du 10 janvier.

sombre, on retire de l'eau, en laissant le refroidissement s'opérer à l'air libre.

Au moyen d'attaques chimiques, on se débarrasse entièrement du fer; on ne trouve plus alors que trois espèces de charbon : du graphite, un charbon marron en lanières minces (comme on l'a vu pour la première fois dans la météorite de Cañon Diablo, Arizona), et de très petites quantités d'un charbon dense constitué par diverses variétés de carbone. Ce charbon dense est purifié chimiquement, et finalement on recueille des fragments très petits, qui sont des diamants.

Est-ce bien certain? Absolument certain. Ces fragments ont la densité du diamant 3,55. En les plongeant dans un liquide dont nous avons jadis fait connaître les propriétés, l'iodure de méthylène, dont la densité est de 3,4, ils tombent au fond, alors que la plupart des minéraux surnagent sur ce liquide. Ces fragments raient le rubis. Densité élevée, propriété de rayer le rubis, sont là des caractères distinctifs du diamant. Mais elles ne suffiraient pas pour qu'on puisse affirmer, comme on l'a fait trop souvent, qu'il s'agit vraiment de diamant. Le diamant de Bore, par exemple, est encore plus dur que le diamant qu'il raie. Puis certains siliciures et carbures métalliques de haute densité raient aussi le rubis. Le seul moyen de trancher avec certitude la question, c'est de voir si, brûlés dans l'oxygène, les fragments disparaissent entièrement en donnant de l'acide carbonique. Or l'expérience a été faite, et les parcelles diamantifères n'ont fourni que de l'acide carbonique. Donc on a bien fabriqué du *diamant*. Les diamants produits ainsi sont de deux sortes. Les uns sont d'un noir gris, identiques à certains carbonados, les autres sont transparents et brisés en petits morceaux.

M. Moissan a obtenu encore les mêmes résultats en remplaçant le fer comme métal dissolvant du charbon par l'argent. L'argent qu'il a employé contenait à son insu de petites quantités d'or. Or il a trouvé parmi les variétés de carbone résultant de l'opération des grains de carbone imprégné d'or. M. des Cloizeaux avait rencontré précisément des échantillons de carbonado naturel renfermant de petits globules d'or.

Cette synthèse du diamant est bien intéressante. On obtient, en effet, dans le laboratoire, les variétés naturelles. Nous étions partis des gisements du Cap pour avancer que le diamant se produisait aux hautes températures et aux grandes pressions. Or M. Moissan a rencontré dans la terre bleue du Cap constituée par une brèche serpentineuse renfermant quatre-vingts espèces minérales différentes, d'innombrables fragments de carbone, du graphite, ce que l'on ignorait avant lui, puis des diamants noirs et des diamants transparents. Dans la météorite de Cañon Diablo, il a retrouvé aussi le carbone marron en lanière, de petits diamants noirs et de petits diamants transparents. Il y

a analogie complète. La nature opère évidemment comme le chimiste dans son laboratoire, soit dans les profondeurs de l'écorce terrestre, soit dans les échantillons soumis à de hautes températures et à de grandes pressions qui nous parviennent des espaces célestes, sous le nom de météorites. Tous ces résultats sont suggestifs. Ils jettent une vive lumière sur la genèse du diamant et éclairent l'obscurité de certains problèmes de minéralogie et de géologie.

Descendons de ces hauteurs de la spéculation scientifique sur la piste de la galerie des machines au Champ-de-Mars. Nous devons bien une mention en effet à cet étonnant match Corre-Terront qui avait attiré dans la galerie 40 000 personnes. Il restera mémorable. 1000 kilomètres parcourus en 41 h. 58 m. 52 s., sans repos, sans arrêt, jour et nuit; 200 kilomètres de plus que de Paris à Marseille [1]. La course commencée le vendredi 24 février à 10 heures, s'est terminée le dimanche 26 à 4 heures du soir. 42 heures de travail ininterrompu. La machine humaine n'est pas si dégénérée qu'on le prétendait; nous ne pensons pas que l'on ait déjà observé un effort aussi considérable, et nous ne voyons pas de moteur animal susceptible de lutter avec l'homme. Le cheval n'aurait jamais pu fournir sans arrêt une pareille somme de travail. La piste a été parcourue à des vitesses comprises entre 15 kilomètres et 34 kilomètres à l'heure, soit avec une vitesse moyenne de 24 kilomètres environ, de six lieues à l'heure. Six lieues à l'heure pendant 42 heures! N'est-ce pas un tour de force digne d'être noté? On estime le travail de l'homme pendant un jour, quelle que soit sa nature, coureur, marcheur, manœuvre, à 300 000 kilogrammètres [2], qui, dépassé, amènerait le surmenage. Or les deux coureurs vélocipédistes du Champ-de-Mars ont pu fournir, pendant deux fois 24 heures, le travail énorme de 864 000 kilogrammètres environ. Et après cette course extraordinaire, les deux champions n'ont manifesté aucun symptôme de surmenage. Terront et Corre étaient déjà dispos, sans raideur musculaire dès le lendemain. Sauf un peu de fièvre et de délire hallucinatoire qui a duré quelques instants, Corre allait fort bien, il était tout prêt à recommencer. Voilà donc deux hommes en état de produire un travail extraordinaire. Corre a fait, tout comme Terront, à quelques kilomètres près, le trajet de 1000 kilomètres, il n'a été effectivement battu que de 9200 mètres, de 23 tours de piste de 400 mètres, mais non pas par impuissance, uniquement parce qu'il lui a fallu bon gré mal gré s'arrêter quelquefois en route; et son adversaire, plus résis-

[1] Nous laissons de côté les quelques arrêts forcés de deux à trois minutes et l'arrêt consenti d'un quart d'heure pour massage.

[2] Le kilogrammètre est l'unité de travail. C'est un kilogramme élevé à un mètre. Le cheval-vapeur fournit 75 kilogrammètres.

tant à cet égard, a pu chaque fois gagner du terrain. Le genre d'alimentation a joué son rôle aussi dans la défaite de Corre. Tandis que Terront, plus expérimenté, ne prenait aucun aliment solide, mais bien du jus de viande, du vin de Coca, des œufs battus dans du bouillon, etc., Corre se nourrissait de côtelettes, de poulet, etc. La nature a ses droits, et Corre a eu le tort de l'oublier. En fait, il semble que dans de semblables luttes, sous peine d'exiger un entraînement spécial et d'une autre nature, il y aurait lieu d'accorder aux champions, toutes les six heures au moins, un arrêt de trois minutes. Quoi qu'il en soit, cette course montre bien l'étonnante puissance de travail du muscle humain. La volonté a maintenu le muscle en mouvement longtemps; puis le système nerveux central a continué l'œuvre de la volonté, le muscle n'a pas cessé d'obéir. C'est le système nerveux de la moelle qui a commandé au muscle. Il y a des gens qui finissent par marcher en dormant; le vélocipédiste progresse, sans en avoir conscience, après plusieurs heures. L'entraîneur joue ici un grand rôle. Le coureur le suit, maintient l'allure, pédale en mesure sans que sa volonté entre autrement en jeu; il est comme suggestionné. Ainsi, la volonté n'a seulement agi, chez Corre et chez Terront, qu'aux derniers tours de piste; ils ont repris possession d'eux-mêmes et abandonnant leurs entraîneurs, ils ont parcouru la piste à une allure rapide et « personnelle ». Ce sont là des faits curieux sous la dépendance du système nerveux, le grand ressort du système musculaire.

Le match du Champ-de-Mars a mis une fois de plus en évidence la valeur du vélocipède comme machine. L'homme roule sur le sol avec la machine; au mouvement alternatif, la machine permet de substituer le mouvement rotatif, très supérieur au premier. La bicyclette est un petit chef-d'œuvre de mécanique qui donne à l'homme « des ailes ». A fatigue égale, il peut tripler sa vitesse de progression, et momentanément effectuer des travaux énormes. Ainsi, pendant quelques secondes, un cycliste entraîné maintient des vitesses de 13 mètres et même de 16 mètres, la vitesse des anciens express. A Springfield, Windle a battu sur le parcours d'un mille anglais (1609^{m},32) un trotteur attelé à un sulky, à la vitesse de 2 m. 2 s. 3/5. Le cycliste effectue ainsi pendant deux minutes le travail de deux tiers de cheval-vapeur, et pendant six secondes le travail de un cheval vapeur et quart. C'est énorme.

La bicyclette ou le bicycle multiplié sont évidemment appelés à modifier considérablement nos moyens de locomotion. Le roulement sur billes, le roulement sur caoutchouc pneumatique, c'est-à-dire en somme sur une couche d'air, constituent des progrès très sérieux qui retentiront sur la construction des voitures. Le tirage des bicyclettes

est un peu plus fort que le tirage des bicycles et même que des bicycles multipliés qui reviennent un peu en faveur en ce moment. Mais on est bien près d'avoir obtenu le maximum possible de vitesse. Il faudra chercher les perfectionnements ailleurs. Par exemple, on ne s'est pas assez préoccupé de la résistance de l'air; pour les grandes vitesses, elle devient alors considérable. A 27 kilomètres de vitesse par heure, le tirage est doublé; et quand on marche vent debout l'influence de la pression de l'air s'accuse dès la vitesse de 12 kilomètres. Cette question de la résistance de l'air, qui est si importante chaque fois qu'il faut progresser rapidement (ballons, paquebots), a déjà été examinée par les ingénieurs des chemins de fer. Sur les chemins de l'État, on a mis à l'étude un paravent que l'on installe à l'avant de la locomotive. Ce sont deux surfaces formant angle, comme un livre entr'ouvert. L'arête verticale coupe le vent et l'on parvient à réaliser ainsi des économies de 10 pour 100 de combustible. On vient d'essayer de même avec avantage le même système pour les bicyclettes. Au guidon, devant le cycliste, on installe aussi un léger brise-vent, deux lames formant angle. Le coureur est abrité derrière cette proue et avance beaucoup plus aisément.

Il ne faut donc pas sourire de la vogue commune qu'a prise le vélocipède dans tous les pays du monde. La machine est certainement destinée à rendre des services. Le vélocipède qui date en réalité de 1852, des premiers essais de Michaux est devenu en quarante ans une machine d'une perfection remarquable. Avec cette machine, un homme a fait en 71 heures 1/2 1200 kilomètres, tandis qu'un cheval n'a pu fournir que 550 kilomètres et qu'un homme pouvant changer de cheval n'a guère pu dépasser 900 kilomètres. Il ne faut donc plus s'étonner de voir s'établir une nouvelle industrie considérable. En Angleterre, on fabrique par an plus de 130 000 machines. En France, on estime qu'il existe, en ce moment, plus de 300 000 vélocipèdes. On en vend en moyenne de 40 000 à 50 000 par an. Cette machine triomphe et nous croyons que sa victoire ira grandissant de longues années jusqu'à ce que le progrès nous dote d'un moyen de transport encore plus rapide et plus commode. Mais d'ici là, les constructeurs ont tout le temps de vivre en paix.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 mars 1893.

Un témoin peu suspect, un républicain que ses amis politiques ne sauraient récuser, M. Goblet disait dernièrement, à propos de la procédure suivie dans l'affaire du Panama : « Nous sentons bien que l'opération est incomplète, et l'on a beau s'efforcer de nous faire croire qu'elle est achevée ou à peu près, nous restons sous la menace d'une explosion nouvelle et peut-être plus grave encore. » C'est l'évidence même. Et ce qui est d'une vérité non moins éclatante, c'est que la responsabilité de cet interminable état de choses, plein de périls pour nos intérêts de toute sorte, pèse presque exclusivement sur le gouvernement, sur l'espèce de ministère-croupion dont M. Ribot est le chef.

Il voudrait s'affaiblir et se déshonorer à plaisir qu'il ne choisirait pas une autre conduite. Du moment que la question du Panama était entamée, il devait, pour en finir, et aussi pour s'en dégager moralement et politiquement lui-même, la creuser et l'épuiser vite jusqu'au fond; son intérêt comme son devoir étaient qu'il n'en restât rien, et que l'opinion publique en France et en Europe pensât à autre chose. Loin de suivre cette voie courte, claire et simple, le gouvernement a procédé dans la liquidation du Panama comme dans les expéditions du Tonkin et d'ailleurs, par *petits paquets*, par pièces et morceaux, par mesures inachevées et incohérentes; de telle façon que, ne résolvant ni ne fermant rien, il n'a fait qu'intriguer et indigner l'opinion, que laisser les incidents naître les uns des autres en s'accumulant et s'aggravant toujours. L'aïeul des doctrinaires, M. Royer-Collard, dont M. Ribot, autrefois son disciple posthume, a abandonné le culte ingrat pour le patronage plus rémunérateur de M. Clémenceau, M. Royer-Collard déclarait que, s'il se décidait jamais à prendre un ministère, ce serait pour éventrer les questions. M. Ribot n'a nulle envie de traiter avec cette rigueur la question du Panama, il s'ingénie moins à lui ouvrir le ventre qu'à le lui recoudre. Il paraît même n'avoir changé de portefeuille que pour se livrer à cette besogne : aux Affaires étrangères où, d'après ses communications à ses journaux officieux, il faisait

merveille, son objectif était censé être la Triple-Alliance, pour la surveiller, la contre-balancer et la contenir; au ministère de l'Intérieur, son objectif est une autre Triple-Alliance, Reinach-Herz-Arton, non pour en combattre les chefs dont l'un est mort et dont les survivants se moquent de lui, mais pour en sauver les anciens protégés et stipendiés. Quant à M. Bourgeois, qui fut le collaborateur et le subordonné des personnages les plus compromis du Panama, il n'avait qu'une raison valable pour quitter le ministère de l'instruction publique; il avait l'air de se faire garde des sceaux pour mettre les scellés sur la justice.

Les avertissements les plus sérieux nous arrivaient et nous arrivent de tous côtés pour nous démontrer l'urgence de terminer promptement et complètement cette liquidation du Panama. Un ministre anglais ne craignait pas de dire tout haut, il y a quelques jours, au sujet de l'Egypte, que dans la situation précaire où l'imprévu de tout ce qui pourra sortir du Panama, met le gouvernement français, il n'est pas possible d'engager avec lui une négociation à long terme. Qui ne sait qu'à ce même imprévu sont suspendues les résolutions de la Russie sur la visite toujours annoncée, toujours ajournée, de son escadre dans nos ports? Et cependant, quelles que soient nos vicissitudes intérieures, la Russie a un singulier besoin de nous, besoin de nos capitaux, besoin de notre concours et peut-être de notre secours dans les complications sans cesse imminentes de l'Orient, auxquelles son intolérance ajoute parfois, notamment par sa prétention d'interdire aux Bulgares d'avoir des princes catholiques. Prétention bien peu raisonnable chez le puissant empereur qui, chef d'une Église séparée, juge tout naturel de garder sous sa domination la catholique Pologne! Et, sans regarder au delà de nos frontières, est-ce que l'abcès jamais cicatrisé, toujours purulent du Panama, n'est pas une calamité publique? Notre crédit, nos fonds, les revenus escomptés pour combler nos déficits, en souffrent cruellement. On sent que l'inquiétude et le malaise descendent de couche en couche; malgré les déclarations ministérielles affichées dans toutes les communes, les dépôts aux caisses d'épargne diminuent et les retraits augmentent dans des proportions croissantes. Du 21 au 28 février, les dépôts n'ont été que de 3 274 296 francs, tandis que les retraits atteignaient le chiffre de 28 696 667 francs. Pour donner un terme de comparaison qui vaudra tous les commentaires, nous remarquerons que, l'année dernière, du 1er janvier au 1er mars, l'excédent des dépôts sur les retraits aux caisses d'épargne avait été de 25 273 360 francs, et que, cette année, pour la même période, l'excédent est en faveur des retraits et qu'il est de 103 589 067 fr.

Le ministère n'a même pas la consolation de penser que, s'il

compromet les intérêts de la France, il sert le sien. L'entreprise de demi-clarté et de demi-justice où il s'est engagé dans la liquidation du Panama, est tellement difficile à soutenir dans nos temps de curiosité insatiable et de publicité implacable, les réticences et les ruses à travers lesquelles il est obligé d'épiloguer et d'équivoquer à chaque pas, s'embrouillent tellement, qu'il succombe à la peine. Les révélations qu'il ne peut empêcher, éclatent contre lui non moins que contre les délinquants. Voici, par exemple, que la divulgation des interrogatoires de MM. Clémenceau, de Freycinet et Floquet par le juge d'instruction a ressemblé à un coup de théâtre qui, faisant avancer la pièce vers le dénouement, la ferait descendre plus bas encore. Les infortunés que la cour de Paris a sévèrement frappés, les administrateurs du Panama apparaissent de plus en plus comme des victimes; de plus en plus aussi les vrais et grands coupables se montrent, et ils se montrent impunis.

Dans la longue série de documents que l'affaire du Panama a jetés sous les yeux du public, nous n'en avons lu aucun qui donne plus un frisson de dégoût et d'horreur que le télégramme adressé de Francfort, le 10 juillet 1888, par M. Cornelius Herz à l'un des administrateurs de la Compagnie, M. Marius Fontane. Ce télégramme, dont M. le procureur général près la cour de Paris avait cité un extrait dans l'acte d'accusation, est aujourd'hui connu dans son entier : « Votre ami (le baron de Reinach) cherche à tricher; il faut qu'il paye ou saute; et s'il saute, ses amis tomberont avec lui. Je briserai tout, plutôt que d'être volé d'un centime. Avisez, car il n'est que temps! » Entendez-vous la bête fauve affamée d'or! Avons-nous besoin de rappeler pourquoi elle poussait ce rugissement féroce? Juif et Allemand, M. Cornelius Herz, commanditaire du journal de M. Clémenceau, bailleur de fonds du parti radical qu'il avait grassement aidé aux élections de 1885, était l'homme le plus puissant du gouvernement de la France. En 1886, il s'était présenté à la Compagnie du Panama qui, ayant mis sa dernière ressource, pour sauver son entreprise déjà perdue, dans une émission d'obligations à lots, se désespérait des refus que lui avaient opposés les cabinets de M. Jules Ferry et de M. Brisson. Il avait dit à MM. de Lesseps père et fils : « Engagez-vous à me donner une commission de 10 millions, je me fais fort d'obtenir du ministère présidé par M. de Freycinet l'autorisation que vous désirez. » Le marché fut accepté. Quelques jours après, le 15 juin 1886, le ministère dont M. de Freycinet était le chef, et où M. Baïhaut tenait le portefeuille des travaux publics, déposait un projet de loi autorisant la Compagnie du Panama à émettre des obligations à lots pour un emprunt de 600 millions.

M. Cornelius Herz avait donc gagné ses 10 millions. Seulement,

devant le mauvais accueil de la Chambre, le projet de loi fut d'abord retiré. M. Cornelius Herz n'en demandait pas moins impérieusement sa proie intégrale, disant qu'il avait promis le dépôt et non le vote du projet, et que, son obligation étant remplie, le payement devait être acquitté. MM. de Lesseps crurent se tirer d'affaire en donnant à l'entremetteur une bonne main de 600 000 francs, tout comme ils n'avaient payé que 375 000 francs au ministre des travaux publics, M. Baïhaut, qui, pour déposer le projet de loi avorté, avait stipulé un pourboire d'un million. Ils trouvaient que, vu le retrait du projet, c'était bien payé. M. Charles de Lesseps a même avoué dans son interrogatoire que, sans l'importance officielle du Juif allemand, son père et lui n'auraient rien payé du tout : « Cornelius Herz, a-t-il dit au juge d'instruction, était l'actionnaire du journal *la Justice*, qui est le journal de M. Clémenceau, qui passait pour un candidat à la présidence du conseil des ministres. M. Herz avançait tous les jours en grade dans la Légion d'honneur, à tel point que M. Cornelius Herz a été nommé grand-officier de la Légion d'honneur peu de temps après le versement dont il s'agit. M. Herz n'était pas un personnage que la Compagnie pouvait s'aliéner. »

Mais M. Cornelius Herz ne l'entendait pas ainsi. Il voulait ses 10 millions. Ce voleur criait qu'il était volé. En vain, M. de Freycinet lui donnait les plus hauts grades de la Légion d'honneur, espérant peut-être qu'ils compenseraient quelques profits perdus. M. Cornelius Herz prenait la croix et réclamait l'argent. Il ne décolérait pas. Sa rage ne se contint plus lorsqu'il eut appris qu'un de ses camarades juifs et allemands, le baron de Reinach, assisté d'Arton, s'abouchait avec la Compagnie du Panama; qu'ils travaillaient tous deux, et qu'ils ne travaillaient pas gratis, à ramener le Parlement à des regards plus doux sur ce projet de loi qu'il avait fait présenter par le ministère de M. de Freycinet, et qu'il avait coté 10 millions; et qu'enfin, grâce à des chèques distribués à domicile et à discrétion, le projet était voté, l'autorisation des obligations à lots accordée. Alors il grinça des dents; et de Francfort, de son pays d'Allemagne comme de sa tanière, il lança le télégramme, ou plutôt le cri féroce que nous avons reproduit.

Relisez ce télégramme; chaque mot est une lumière. Il n'est adressé que pour la forme à l'administrateur du Panama, même au baron de Reinach qui est sommé de dégorger entre ses mains l'argent de la Compagnie qu'il a reçu pour ses frais de courtage parlementaire. Il vise plus haut, il retentit comme un tonnerre sur le régime actuel : « Il faut qu'il paie ou saute; et s'il saute, *ses amis tomberont avec lui. Je briserai tout, plutôt que d'être*

volé d'un centime... » Quel spectacle! Quelle leçon! N'admirez-vous pas ce phénomène? A mesure que, de nos jours, dans notre gouvernement, la figure du Christ a baissé, une autre a monté, celle de Judas vénal et traître.

Les amis dont parlait M. Cornelius Herz comprirent, ils eurent peur; la concentration républicaine en trembla : car, ainsi que Napoléon Ier s'était proclamé le protecteur de la confédération germanique, M. Cornelius Herz aurait pu se proclamer le protecteur de la concentration républicaine. Deux gros bonnets du parti radical, M. Clémenceau et M. Ranc, se mirent en mouvement pour empêcher l'esclandre. Ils jugeaient l'affaire tellement capitale qu'ils allèrent immédiatement chez M. de Freycinet; il était au conseil des ministres, ils le prièrent de le quitter un instant pour entendre leur communication qui était devenue la première des affaires d'État. Le ministre de la guerre l'estima ainsi; il envoya tout de suite un officier d'ordonnance prier M. Charles de Lesseps de passer chez lui. Ces conversations avaient lieu le 12 juillet 1888, le surlendemain du télégramme de Francfort; le 13, M. Charles de Lesseps s'exécutait. Puisant dans les caisses du Panama, il remettait 6 millions au baron de Reinach qui, le même jour, en envoyait 2 à M. Cornelius Herz par deux chèques Thierrée payables à Francfort. M. Charles de Lesseps avait loyalement averti M. de Freycinet qu'il lui serait absolument impossible de donner 10 à 12 millions : « J'ajoutai, en répondant à M. de Freycinet, que, néanmoins, tenant compte de cette situation (celle qu'avait exposée le ministre), je remettrais à M. de Reinach le plus possible, dans la limite des crédits qui me seraient ouverts par le conseil, en restant certainement fort loin de sa demande. »

La soumission de la Compagnie du Panama au bourreau d'argent qui, de Francfort, menaçait d'être le bourreau de la République, était regardée de telle conséquence, que le président du conseil des ministres d'alors, M. Floquet, crut devoir venir à la rescousse de ses collègues : « M. Floquet, dit M. Charles de Lesseps dans son interrogatoire, exposa à mon père et à moi, et à peu près dans les mêmes termes, la question que m'avaient déjà exposée, d'abord M. de Freycinet, puis M. Clémenceau. » M. Floquet ne s'arrêta pas là. Il fit demander et demanda lui-même à la Compagnie du Panama, de mettre à sa disposition, dans la distribution des sommes pour frais de publicité, 300 000 francs pour cinq journalistes républicains : « Il me parut mieux, a déclaré M. Charles de Lesseps au juge d'instruction, c'est-à-dire plus utile pour la Compagnie du Panama, de rendre au président du conseil le service qu'il me demandait pour le gouvernement. C'est à M. Arton que j'ai remis les chèques jusqu'à concurrence de 300 000 francs fractionnés en

cinq chèques, et j'ai écrit les noms des bénéficiaires de chaque chèque; ces cinq noms ont été inscrits sur les talons des chèques. »

Mais peu importait au Juif de Francfort que d'autres fussent gorgés! Il n'avait pas son compte. Il n'avait pas ses 10 millions, et il savait que Reinach, son sous-ordre, en avait touché plus de 12. Il avait beau empocher, il ne donnait pas quittance. Le plus malin du régime, M. de Freycinet, savait bien que tout cela finirait mal; n'ayant pu amadouer M. Cornelius Herz, — son cher ami, comme il l'appelait si tendrement à la veille de l'ouverture du congrès pour l'élection du remplaçant de M. Grévy, — il cherchait à le désintéresser par force fournitures. Il sentait le péril si pressant qu'au mois de novembre dernier il envoyait d'office, malgré l'avis contraire des commissions techniques, une circulaire aux compagnies de chemins de fer pour leur enjoindre d'avoir à adapter aux trains de marchandises le frein Wenger, dont M. Cornelius Herz avait l'exploitation. Le Juif allemand était impitoyable, il avait la fatuité de traiter tous ces gens-là comme s'il les avait tous entretenus. Il avait toujours à la bouche la menace de son télégramme intangible : « Il faut qu'il paye ou qu'il saute, et ses amis sauteront avec lui. » Ainsi fut fait. Le pauvre baron de Reinach a sauté de vie à trépas; M. de Freycinet a sauté de son fauteuil de ministre, M. Floquet de son siège de président, M. Clémenceau de son piédestal d'oracle, *e tutti quanti*. Il n'y a que M. Cornelius Herz qui ne saute pas, il est tranquillement chez lui.

Telle est la situation, tel est l'ensemble des révélations foudroyantes qui, au moment où le gouvernement croyait l'opinion publique assoupie, l'ont violemment secouée. Elles appellent une sanction; elles la trouveront peut-être dans ce Palais de Justice où s'ouvre aujourd'hui le procès de corruption. Les hommes dont nous venons de retracer le rôle n'ont pas nié leurs démarches, ils ont invoqué : l'un, la République qu'il fallait sauver; l'autre, le crédit qu'il fallait ménager; le troisième, une bagatelle du même genre. La pression officielle sur les administrateurs du Panama, pour les amener à des détournements de fonds, est manifeste, elle est comme un flagrant délit. On a les preuves et on a les aveux. Si la justice a des devoirs, le gouvernement finira-t-il par comprendre et remplir les siens? Qu'il cesse donc ses comédies ridicules avec la maladie de M. Cornelius Herz l'incurable ou avec la fuite de M. Arton l'insaisissable; il sait et il ne sait que trop le contenu de leurs dossiers; il a les noms des personnages à chèques, il ne tient qu'à lui de tirer au clair et de vider à fond cet arriéré d'ignominies dont les innocents sont éclaboussés, et dont la noble figure de la France est comme voilée au dehors. S'il tarde, la vérité se fera sans lui,

contre lui, et nous assisterons à l'enfouissement civil du ministère Ribot dans les boues du Panama.

La nomination de M. Jules Ferry à la présidence du Sénat est déjà un signe de mauvais augure pour ce ministère malingre. Les temps sont loin où, se levant de son banc comme une furie vengeresse, M. Clémenceau chassait du pouvoir M. Ferry qu'il fustigeait et flétrissait, à propos du Tonkin, de ses invectives enflammées : imprécations à la Camille, dont le souffleur était, hélas ! non notre vieux Corneille, mais Cornelius, l'éternel Cornelius Herz ! Aujourd'hui, bon nombre des amis de M. Clémenceau sont les plus ardents à remettre M. Jules Ferry en selle, parce que, voulant une poigne à la place des ritournelles de M. Ribot, ils comptent sur lui pour les sauver en étouffant l'affaire.

M. Jules Ferry a pris possession de sa présidence par un discours habile et modéré. Il a été courtois pour ses adversaires. Il a parlé gravement des leçons de l'adversité et de la vie. Il a parlé en termes conciliants de la République, sans même faire allusion à ces lois scolaires et militaires pour lesquelles M. Ribot, qui les a combattues, a déclaré que désormais il voulait vivre et mourir. M. Ferry a prononcé un mot qui l'engage; dans un retour sur les disgrâces qu'il a essuyées, il a dit que l'ostracisme ne pouvait exister dans notre démocratie éclairée et tolérante. L'ostracisme ! Qui donc l'a introduit, le premier, dans nos lois? Non pas même cet ostracisme anodin qui consiste à empêcher un homme d'être ministre, mais cet ostracisme inique et atroce qui consiste à priver de leurs droits de citoyens les plus méritants des Français. C'est lui ! L'article 7 était né d'une pensée d'ostracisme; les décrets, mesures, prescriptions et proscriptions qui ont suivi, ne sont que cet ostracisme étendu, raffiné et aggravé.

M. Jules Ferry a joué de malheur dans sa carrière. Modéré dans ses idées, il a associé son nom, jusqu'à l'en rendre inséparable, à la politique de violence et de persécution dont il a été le promoteur. Seul, il pourrait, par ses actes, dissiper une confusion sous laquelle sa mémoire resterait écrasée et son œuvre maudite. Dans son discours du 6 juin 1889 à la Chambre des députés, il reconnaissait que les lois scolaires contenaient quelques dispositions rigoureuses, et qu'elles comportaient des adoucissements et des tempéraments. Il avait lui-même, si nos souvenirs ne nous trompent pas, proposé, dans son premier projet de réforme de la loi de 1850, d'accorder au curé le droit d'entrée dans l'école, à certains jours et à certaines heures, pour enseigner la religion aux enfants : droit que le Conseil général des Vosges, dont il est président, a récemment admis sous des conditions vraiment excessives.

Certes, dans notre France si troublée et si menacée, sur l'état

moral de laquelle, du moins en quelques-unes de ses régions, les scandales du Panama jettent des lueurs effrayantes, l'heure d'un sévère examen de conscience est venue. Descendrons-nous la pente qui nous entraîne aux cloaques sans fond? Le puissant écrivain que l'on enterre aujourd'hui, M. Taine, disait, il y a peu de semaines, au directeur du *Correspondant* qu'il visitait au siège de notre recueil : « Il n'y a pas de société possible sans la force sociale du christianisme. » Et d'un autre côté, cette force sociale, si bienfaisante et si nécessaire, ne demande, pour s'exercer, que la liberté : jamais l'esprit de pacification, dont Léon XIII est la personnification auguste et souveraine, n'a été plus universel, il a grandi avec les douleurs de la patrie. Il remplit tous les hommes de bon sens et de bonne volonté; il a animé jusqu'à son dernier soupir le vénéré et aimé cardinal Place, si pieux et si ferme, si conciliant et si intrépide, qui a eu, au milieu d'épreuves imméritées, la consolation et la gloire de défendre souvent l'Église, comme l'avaient fait les Guibert, les Dupanloup, les plus grands de nos évêques.

Le même esprit de conciliation patriotique inspirait naguère, dans ses revendications politiquement limitées, le discours de M. Jacques Piou, que les organes les plus divers, souvent les plus contraires, ont ratifié de leurs suffrages. A moins d'obéir à un parti-pris de haine et de division, il est impossible à un bon citoyen de ne pas donner raison à l'éloquent député, lorsque, embrassant la cause, non seulement de la justice, mais des déshérités et des faibles, il disait à ses collègues de la Chambre : « Est-ce qu'une loi interdit l'enseignement, dans les lycées et collèges de l'Etat, à toute une catégorie de maîtres? L'État s'est-il refusé le droit d'y nommer tous les maîtres qui sont munis de leur diplôme, quel que soit l'habit qu'ils portent? Dans l'enseignement secondaire, il n'y a pas d'exclusion, pas d'ostracisme et rien n'empêche l'État d'appeler un prêtre ou un religieux à enseigner dans ses établissements secondaires. Pourquoi en est-il autrement dans l'école primaire? N'est-ce pas assez d'avoir le choix des programmes, la surveillance de l'école? N'êtes-vous pas pleinement armés? Pourquoi exclure les Frères ou les Sœurs quand vous vous réservez le droit de nommer des libres-penseurs, des francs-maçons, des protestants et des Juifs? Et, encore une fois, pourquoi cette rigueur pour l'enseignement primaire, quand elle n'existe pas pour l'enseignement secondaire ou supérieur? Elle est d'ailleurs la négation d'un des principes de cette Déclaration des droits de l'homme dont vous vous réclamez si bruyamment. Celle-ci proclame que tous les citoyens sont admissibles à tous les emplois, sans autre distinction que celles du mérite et de la vertu. »

L'honorable député aurait pu ajouter que l'iniquité est d'autant

plus révoltante, qu'après avoir fermé l'école aux congréganistes sous prétexte qu'ils ne sont pas des citoyens comme les autres, la législation leur ouvre la caserne sous prétexte qu'ils sont des citoyens comme les autres.

Le projet de renouvellement partiel de la Chambre des députés, que M. Jules Ferry prône, depuis quelque temps, dans son journal, pour couper court aux embarras du moment, ne serait qu'un remède plus dangereux qu'efficace. Il accroîtrait encore, par le morcellement perpétuel des législatures, la difficulté où la République s'est toujours trouvée de tirer du sein de ses Chambres un ministère homogène, capable d'unité dans les vues et de suite dans les desseins. Le remède saute aux yeux de tout le monde ; il est dans un changement de politique qui substituerait, à une concentration disparate dont l'âpreté des appétits particuliers est le lien fragile et la chaîne pesante, l'union des honnêtes gens dans un programme désintéressé de justice réciproque et de liberté égale pour tous.

Ce sont ces idées simples qui vont probablement, malgré les préventions et les fureurs amassées, rendre aux Jésuites le droit commun en Allemagne. Progressistes et socialistes voteront pour leur liberté par haine des lois d'exception qui se retourneraient contre eux-mêmes; et, une fois de plus, les principes de la société moderne, qui laissent passer tant de mal, auront servi à faire le bien.

C'est par l'esprit de transaction et de modération que tous les États de l'Europe, travaillés de divisions intérieures, sont appelés ou, si l'on aime mieux, condamnés à résoudre leurs plus grosses difficultés et à s'assurer quelques garanties de repos. Si la Belgique sort heureusement de l'impasse dangereuse de sa révision, elle le devra à cette sagesse. Les radicaux viennent de recourir à un procédé extra-constitutionnel, qui aura pour bon effet d'amener des rapprochements utiles. Ne sachant comment imposer aux pouvoirs réguliers l'adoption pure et simple du suffrage universel, ils ont eu l'idée, pour leur forcer la main, d'organiser une sorte de consultation nationale, de referendum, comme ils disent. Le gouvernement a cherché en vain à empêcher cette manifestation révolutionnaire : à défaut des municipalités dont il avait annulé les délibérations abusivement prises sur ce sujet, des comités locaux se sont chargés de conduire l'opération. En conséquence, les électeurs de Bruxelles ont été invités par les radicaux à se prononcer sur les différentes propositions déposées aux Chambres pour l'exercice du droit de suffrage. Naturellement c'est le système radical du radical M. Janson, établissant le suffrage universel à vingt et un ans, qui a obtenu la majorité, il l'a recueillie d'autant plus grande que les conservateurs s'étaient tenus en dehors de ce simulacre de plébiscite.

Cette escapade radicale a eu pour premier avantage de faire toucher du doigt et de mettre à nu les vices de cette combinaison du referendum qui avait souri en haut lieu. Quelle est l'institution essentielle qui, mise aux voix dans de pareilles conditions, ne serait pas mise en minorité? Consultez directement une foule anonyme sur l'existence des armées ou des impôts, il n'est pas bien sûr qu'elle la ratifiera. Le but du gouvernement, et du gouvernement représentatif en particulier, est précisément de dégager de cette foule souvent inconsciente un être pensant qui réfléchisse avant de voter. Le suffrage universel est une eau trouble, souvent marécage, souvent torrent; le gouvernement représentatif est un effort pour le clarifier et l'assainir. C'est son filtre Pasteur.

Un autre avantage de la manœuvre des radicaux, c'est de donner à réfléchir à leurs alliés. L'habile homme d'État qui dirige le cabinet belge, M. Beernaert, n'a pas manqué d'user, avec sa dextérité habituelle, de l'arme que les imprudents lui mettaient entre les mains. Il a montré aux libéraux de l'école Frère-Orban, aux doctrinaires du régime censitaire, ennemis très déterminés et très intéressés du suffrage universel où leur influence serait absolument noyée, que le système mixte, proposé par le gouvernement, devait leur agréer et leur suffire; qu'en abandonnant l'occupation de la terre et en admettant les capacités, c'est-à-dire en les rassurant contre une prépotence exagérée des masses rurales et contre une annihilation disproportionnée des classes moyennes, il leur donnait toutes les satisfactions et toutes les garanties désirables. M. Beernaert les a-t-il convaincus? Son adroite argumentation a-t-elle conquis dans les rangs des libéraux l'appoint nécessaire pour que la majorité constitutionnelle soit assurée à la révision? On le saura dans quelques jours. Un fait significatif s'est déjà produit : invitée par le comité organisateur du referendum à s'unir aux radicaux pour transmettre à la Chambre les résultats du verdict populaire de Bruxelles, la Ligue libérale s'y est refusée; et, ce qui est non moins caractéristique, un membre de cette ligue, un député de l'opposition, M. Van der Kindere, a eu le courage de dire à la tribune qu'il y avait plus d'affinités, dans la question constitutionnelle, entre les modérés et la droite qu'entre eux et les radicaux.

Puisse cet honnête langage, si banal et si rare, être tenu ailleurs qu'en Belgique! Et puisse le referendum radical de Belgique, en hâtant et en mûrissant la révision constitutionnelle, avoir tué du même coup la question du referendum!

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Souverains, Hommes d'État, Hommes d'Eglise, par Charles Benoist. 1 vol. in-18 jésus. (Lecène, Oudin et Cie.)

M. Charles Benoist donne aux *Croquis parlementaires* de Sybil qui eurent un si vif succès, il y a deux ans, un digne pendant avec ce nouveau volume : *Souverains, Hommes d'Etat, Hommes d'Eglise*. Seulement, cette fois, c'est de la peinture d'histoire, après la peinture de genre. Six portraits composent la nouvelle galerie : *le Pape*, le feu roi *Guillaume III, des Pays-Bas, le cardinal Rampolla, M. Crispi, le prince Napoléon, le cardinal Lavigerie*. Si les modèles sont très différents, les portraits ont un caractère commun; il n'en est pas un seul qui ne soit d'après nature, et cela suffirait à constituer au livre de M. Charles Benoist, en ce temps d'informations rapides mais superficielles, une véritable originalité.

Gouvernements, ministères et constitutions de la France depuis cent ans, par Léon Mutel. (Pedone-Lauriel.)

Ce recueil qui, de 1793 à 1893, et des membres du Comité de salut public au cabinet Ribot, relate les phases les plus mouvementées des crises du pouvoir exécutif, à l'aide des documents officiels, sans commentaires, sans esprit de parti, devient un manuel politique très précieux pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire contemporaine de la France.

Une mission en Vendée (1793). (Chez Ollendorff.)

Ce volume est le recueil des notes écrites par un ancien commissaire des guerres, A. Julien, dont Michelet a longuement parlé. On peut suivre dans ces pages, écrites sous la pression des événements, toute la politique de la Convention dans ce moment tragique de notre histoire.

Un Royaume polynésien, par G. Sauvin. 1 vol. 3 fr. 50. (Plon.)

Au moment où une révolution vient d'éclater à Honolulu, ce livre, rempli de curieux détails, est une véritable actualité. L'auteur n'a pas seulement visité le royaume hawaïen, il y a séjourné plusieurs années. Il a étudié les mœurs de ses habitants, leur histoire, l'organisation politique; et nos lecteurs ont pu juger, par les très attachantes communications qu'il a bien voulu nous faire, du vif intérêt de ses récits et de ses tableaux.

Lettres du cardinal Le Camus, publiées par le R. P. Ingold, au nom de l'Académie delphinale. 1 vol. g. in-8°. Paris. Picard, 1892.

Les *Lettres* du cardinal Le Camus, publiées par le R. P. Ingold, qui a une connaissance si approfondie du dix-septième siècle, sont très importantes pour l'histoire religieuse de cette époque. Sans avoir ni le mérite littéraire, ni l'intérêt général de la correspondance de Bossuet et de Fénelon, elles nous font mieux entrer dans la vie administrative et ecclésiastique d'un diocèse.

Quel singulier relief a la figure austère et un peu énigmatique de ce Le Camus, évêque de Grenoble, dur pour lui-même et pour les autres, qui, durant tant d'années, livre combat aux parlements, au relâchement de son clergé, à l'opposition des religieux, qui est enfin nommé cardinal, malgré son gallicanisme, malgré ses sympathies pour les jansénistes, dont, au reste, il ne peut être accusé d'avoir professé les doctrines.

Il fallait être très versé dans l'histoire de ce temps pour renseigner le lecteur sur les événements et les hommes dont il est parlé dans

cette volumineuse correspondance qui embrasse quarante-sept années (1660-1707). Nommer le R. P. Ingold, c'est dire avec quelle science et quelle sûreté d'information a été fait ce travail d'éditeur. — S.

La Vie surnaturelle considérée dans son principe, par l'abbé Bellamy. In-8°, Paris. (Retaux.)

Il était difficile, en un pareil sujet, d'être exact et d'être clair. L'auteur y a parfaitement réussi. La sécheresse d'une exposition continue est combattue par des exemples et des rapprochements très heureusement choisis. Nous n'entreprendrons pas de résumer le travail de M. Bellamy. Mais nous le signalons aux prêtres et aux laïques versés dans la science théologique. Sur ce sujet, si ardu et si complexe de la grâce sanctifiante, il résume la question et devient une sorte de manuel indispensable.

Crime d'aïeux, par André Godard, in-12. (Ollendorff, Paris.)

Un roman d'actualité rétrospective, cela peut sembler bien ambitieux ou bien risqué. M. André Godard vient de prouver qu'il faut savoir être audacieux. Son roman est intéressant, très vivant et, ce qui ne gâte rien, écrit dans une bonne langue. C'est un drame très sombre, tout de passions intimes, mais qui s'est déroulé à la faveur des guerres civiles, devant les incendies de la Vendée. Il renferme des pages touchantes et des récits pittoresques. Mais M. Godard est surtout en passe de devenir maître dans la description des paysages de l'Ouest. *Crime d'aïeux* en contient de délicieuses, qui font de ce volume l'un des meilleurs du jeune romancier.

La maison du Loup, par Stanley Weyman, traduction de Mme Marie Dronsart, lauréat de l'Académie française. 1 vol. 3 fr. 50. (Armand Colin et Cie.)

Cette nouvelle historique dont l'action se déroule en plein cœur du vieux Paris, à un des moments les plus tragiques de notre histoire, a obtenu en Angleterre un succès mérité. Et ce n'est pas un de ses moindres mérites de pouvoir être mis entre toutes les mains.

La remarquable traduction de Mme Marie Dronsart a réussi à conserver dans notre langue le charme et l'accent très personnel du texte anglais.

Terre d'Emeraude, par Mlle Marie-Anne de Bovet. (Ollendorff.)

C'est un roman, dont l'intrigue se trouve habilement mêlée à la description des mœurs et des paysages de la verte Erin. L'auteur a étudié sur place la grande vie patricienne anglaise et expose avec un vif intérêt, dans cette œuvre colorée et mouvementée, le problème social irlandais.

Maître Gratien, par Léon de Tinseau. 1 vol. in-18. Prix : 3 fr. 50. (Calmann Lévy.)

C'est en plein dix-huitième siècle que Léon de Tinseau nous transporte avec son nouveau roman *Maître Gratien*. Et nous ne nous trouvons nullement dépaysés, bien au contraire, car l'auteur de *Ma cousine Pot-au-Feu* a tout l'esprit et toute la grâce des conteurs de cette époque charmante, avec cette pointe de sensibilité discrète qui lui est personnelle.

Claudius Bombarnac, par Jules Verne. 1 vol. in-18, illustré, 3 fr. (Hetzel.)

Voyage extraordinaire entre tous, car Claudius Bombarnac, le reporter du *XXe Siècle*, que les lauriers du général Annenkof empêchaient sans doute de dormir, ne fait pas moins que se rendre de Tiflis à Pékin en chemin de fer. Bien embarrassé, et pour cause, serait le voyageur qui voudrait traverser dans les mêmes conditions le continent asiatique.

Mais Jules Verne lui a tracé son itinéraire et notre héros, le carnet à la main, le poursuit, notant, au vol de la locomotive, les accidents et incidents comiques ou dramatiques qui viennent à se produire au cours de cette interminable route de

6000 kilomètres, et croquant, pour le plus grand plaisir du lecteur, ses compagnons de route, aussi variés de race que de caractère.

Etudes de guerre ayant pour base la guerre franco-allemande de 1870-1871, par le général J. de Verdy du Vernoy, ancien ministre de la guerre, traduit de l'allemand par H. Monet, capitaine d'infanterie, de l'état-major du 3e corps d'armée. Première partie. Evénements ayant eu lieu dans la zone-frontière (du 15 juillet au 2 août 1870), 3e fascicule. (Westhausser.)

Ce sont précisément les détails qui, dans l'étude de l'histoire militaire, fournissent les plus précieux renseignements, a dit le général de Verdy du Vernois au commencement de ses Etudes. C'est ainsi que le troisième fascicule est entièrement consacré au seul *combat de Sarrebrück*. L'auteur nous fait assister à une véritable théorie pratique, à une sorte d'exercice de cadres magistralement traités, sur la base d'un engagement réel, dont ses recherches ont pu reconstituer les détails les plus minutieux.

Robert Burns. — La vie. — Les œuvres, par Auguste Angellier, docteur ès lettres, chargé de cours à la faculté des lettres de Lille. — Paris, Hachette, 1893. — 2 volumes in-8° de VII-577 et XVIII-436 pages. 15 francs.

Le premier volume, entièrement consacré à la vie du grand poète écossais Robert Burns (1759-1796), sort tout à fait du cadre ordinaire de l'étude biographique. L'auteur ne se borne pas à donner un exposé de faits plus ou moins soigneusement coordonnés et contrôlés; ce qu'il nous présente, dans ce tableau très complet de la vie d'un seul homme, c'est tout un chapitre d'histoire où nous voyons revivre, avec une netteté attachante, les mœurs, les idées, la vie publique et privée, et, pour ainsi dire, le génie même de l'Ecosse d'il y a cent ans.

Le second volume a trait aux œuvres de Burns, que l'auteur étudie et envisage successivement à ces quatre points de vue : les origines littéraires de Burns ; la vie humaine dans Burns; Burns comme poète de l'amour; le sentiment de la nature dans Burns. Ce deuxième tome ne le cède en rien au premier; dans l'un comme dans l'autre, on trouve les mêmes qualités précieuses : information abondante, vaste érudition, critique sûre. Toutefois, il convient de signaler, en finissant, le curieux chapitre consacré à l' « humour de Burns » et à l'humour en général (p. 108-143), ainsi que la copieuse bibliographie de Burns qui termine l'ouvrage et qui suffit à elle seule à témoigner des consciencieuses recherches de M. Angellier.

De Scribe à Ibsen, causerie sur le théâtre contemporain, par René Doumic. (Paul Delaplane.)

L'auteur passe en revue quelques-unes des œuvres de théâtre les plus importantes qui aient paru en ce siècle. Elles lui servent pour marquer les transformations qui se sont accomplies dans notre littérature dramatique jusqu'à l'époque la plus récente. Comment dans la comédie, devenue entre les mains de Scribe une forme vide, a-t-on vu rentrer la peinture des mœurs et la discussion des questions sociales? Qu'est-il advenu de la comédie d'observation? Et quelles sont les plus significatives entre les tentatives d'aujourd'hui? Quel courant peut-on voir se dessiner? Comment le théâtre d'aujourd'hui est-il amené à devenir ce que l'auteur appelle « un théâtre d'idées »? — Telles sont les questions qu'on trouvera étudiées dans ce volume d'un critique dont nos lecteurs ont pu souvent apprécier le grand talent.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

M. TAINE

Hippolyte Taine, membre de l'Académie française, est mort en son hôtel de la rue Cassette, à Paris, le dimanche 5 mars 1893. Il n'avait pas encore soixante-cinq ans; et voilà près d'un demi-siècle qu'il creusait, robuste ouvrier, le sillon au bout duquel il tombe, à la veille d'atteindre le but. Il n'aura pu finir le dernier volume de son histoire des *Origines de la France contemporaine :* mais il n'en a pas moins rempli toute sa tâche, — une tâche immense, — et construit un monument qui durera. Ses doctrines, plus ou moins bien comprises, ont provoqué parfois la contradiction et le scandale. Dans sa droiture et sa candeur, il regrettait qu'on eût pu se méprendre sur ses intentions. « Je n'aurais dû, répétait-il, écrire sur la philosophie qu'en latin, pour les initiés; on risque trop de faire du mal aux autres. » Il est vrai que sa prose algébrique, si colorée qu'elle fût, s'adressait seulement au petit nombre. — Ses amis savent et nous ont dit ce qu'il cachait au foyer domestique de tendresse, de charme, d'indulgente et cordiale simplicité. Nous ne voulons esquisser ici que le profil du maître écrivain. L'homme qui défendait sa vie privée contre les indiscrétions du dehors et qui « n'a jamais consenti à se laisser photographier », est tout entier pour nous dans ses livres. Il y a dépensé ses forces; il s'est éteint en y songeant. Voici les vingt volumes de M. Taine[1]. Evoquons, en les résumant, celui qui les composa.

I

C'est un penseur et un artiste; mais c'est surtout un savant. Son investigation hardie appliquait aux sciences morales la méthode

[1] Voy., aux librairies Hachette et Alcan, *les Origines de la France contemporaine* (l'Ancien Régime, la Révolution, le Régime moderne), 5 vol. — *Histoire de la littérature anglaise,* 5 vol. — *Essai sur Tite-Live.* — *De l'intelligence,* 2 vol. — *Philosophie de l'art,* 2 vol. — *Essais de critique et d'histoire,* 2 vol., etc.

Sur Hippolyte Taine, consult. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi.* — Paul Bourget, *Essais de psychologie.* — Heinrich, *la Légende jacobine et la critique.* — Brunetière, *Un Historien de la Révolution.* — Ravaisson, *la Philosophie en France au dix-neuvième siècle,* etc.

des sciences physiques, et portait dans la littérature ou l'histoire les procédés d'une infatigable analyse. Contemporain de Darwin, d'Herbert Spencer et de Littré, il prit rang comme philosophe à l'époque où Dumas fils écrivait ses drames; où Flaubert, Ernest Feydeau et les deux Goncourt publiaient leurs romans : il faisait partie des dîners qui réunissaient chez Magny Sainte-Beuve, Berthelot, Théophile Gautier et Renan. Il appartient par ses origines à ce groupe d'hommes qui fondèrent ou virent naître l'école réaliste, d'où procède le naturalisme actuel. Il est de ceux pour qui la science se ramène aux faits, rien qu'aux faits, — la cause des faits étant dans les faits eux-mêmes, et les lois n'étant que des faits généraux.

En première année, à l'École normale, dans une discussion sur les rapports de l'âme et du corps, il demandait déjà de sa voix frêle, mais brève et nette, si l'âme et le corps ne seraient pas en définitive « deux manifestations de la même substance ». Quinze ans plus tard, il écrivait, dans son introduction de la *Littérature anglaise*, cette phrase, si souvent répétée et dénaturée : « Il y a des causes pour l'ambition et le courage comme pour la digestion et la chaleur animale. Le vice et la vertu sont des produits comme le vitriol et le sucre. » Il s'est montré, dès le début, ce qu'on le retrouve aux diverses époques de sa carrière : voisin du positivisme, sans être un positiviste; engagé sur la pente qui conduit au matérialisme, sans être un matérialiste; observateur et collectionneur minutieux, critique pénétrant, à la fois systématique et sincère.

De 1848 à 1893, l'homme a mûri et s'est développé, mais au fond il n'a pas changé. Jusqu'au dernier jour, il amasse et scrute des faits; il cherche la vérité et dit ce qu'il pense sans craindre de heurter les idées reçues ou les doctrines officielles, calme et ferme en son indépendance un peu dédaigneuse. Qu'il enseigne ou qu'il écrive, qu'il cause dans son salon de Paris avec M. de Mun, M. de de Vogüé ou M. Berthelot; qu'il s'entretienne dans les allées de Norham Gardens, à Oxford, avec le professeur Max Müller; ou qu'il médite au bord du lac d'Annecy, dans sa villa de Menthon-Saint-Bernard, M. Taine reste toujours et partout d'accord avec lui-même, *et sibi constat.* C'est avant tout un esprit conséquent et logique.

Les partis, qui se soucient peu de la logique, l'ont arbitrairement enrôlé d'abord à gauche, ensuite à droite, en lui prêtant des contradictions que dément la lecture de ses ouvrages. Les libéraux les plus avancés, ceux qui forment « l'extrême-gauche de la pensée contemporaine », le tenaient pour un des leurs, avant 1870; tandis que Mgr Dupanloup le signalait avec MM. Littré, Vacherot et Renan, à la défiance du parti religieux et conservateur. L'Académie

française refusait, en 1864, de décerner au grand ouvrage de M. Taine sur la *Littérature anglaise* le prix dont sa commission spéciale l'avait jugé digne à l'unanimité. Mais en 1878 M. Taine était appelé à l'Académie par ceux mêmes qui l'avaient jusqu'alors combattu. Ses admirateurs de la veille étaient devenus ses adversaires. Un livre de lui sur la *Révolution* avait opéré ce revirement. Du jour au lendemain, l'auteur de ce livre était apparu aux uns comme un allié, aux autres comme un transfuge.

En réalité, il ne donnait pas plus de gages aux royalistes et aux catholiques en condamnant les excès de la Révolution, qu'il n'en avait donné aux démocrates en dénonçant les abus de la royauté. La secousse de 1870 n'avait pas fait de rupture dans son passé, de divorce dans ses idées. Il ne s'était pas converti au catholicisme parce qu'il rendait justice à l'Église et blâmait la confiscation en masse et la vente des biens du clergé. Il n'avait abjuré aucune de ses opinions philosophiques sur le monde, sur l'âme et sur Dieu. Royaliste ou républicain, l'homme était toujours à ses yeux « l'animal humain, le carnassier primitif, armé de canines comme le chien et le renard », et que la civilisation a pu adoucir sans le transformer[1]. L'État, comme l'individu, n'était pour lui qu'un organisme, tantôt sain et tantôt malade, dont la croissance et le fonctionnement obéissent à des lois fixes et s'obtiennent à des conditions déterminées. Il regardait une révolution comme une crise physiologique et l'étudiait en médecin, en naturaliste. Mais au nom même de la science et des lois de l'organisme social, il condamnait les triomphes cyniques de la multitude et ce déchaînement de « brutes devenues folles travaillant sous la conduite de sots devenus fous ». Il répudiait les doctrines d'une démocratie égalitaire et niveleuse, détruisant la hiérarchie et la subordination des organes dont l'harmonie fait un corps vivant. Comme il avait brisé les vieux cadres de la philosophie classique, il renversait l'édifice de la légende jacobine et révolutionnaire. Il énumérait les violences, les crimes de l'insurrection souveraine, et découvrait sans ménagement les plaies de la France meurtrie.

M. Taine n'a jamais eu de goût pour la souveraineté populaire. Même à vingt ans, en 1848, il se défiait de l'exaltation passagère qu'inspiraient aux jeunes esprits les promesses de la liberté nouvelle et la jactance de ses partisans. Les agitations de la rue lui semblaient de fort mauvais goût et les utopies déclamatoires cho-

[1] « S'il n'est pas sûr que l'homme soit par le sang un cousin éloigné du singe, du moins il est certain que par sa structure il est un animal très voisin du singe, carnassier... De là, en lui, un fonds persistant de brutalité, de férocité, etc. » (*L'Ancien Régime*, p. 315.)

quaient son bon sens. Nature aristocratique et sérieuse, il se réfugiait par la pensée sur ces hauteurs où se perdent les clameurs de la foule et les querelles discordantes des partis.

Il a vécu sur ces hauteurs de la science, *sapientum templa serena*, dans le sanctuaire où se retirent ceux qui veulent penser plutôt qu'agir, ceux dont l'action consiste à penser. La mort l'a pris achevant là ce travail sur la Révolution française qui a causé tant de colères, de déceptions ou de surprises et qui restera son principal titre auprès de la postérité. Le temps dissipera bientôt les malentendus et les griefs. Ce livre, en effet, loin de marquer un changement de direction, n'est que la suite et la conclusion d'une série de chapitres sur la philosophie, les lettres et les beaux-arts conçus dans le même esprit et selon les mêmes principes. Il procède de la même méthode. Si cette méthode est exacte, la race dont l'auteur est issu, le milieu dans lequel il s'est formé, les circonstances qu'il a traversées, doivent nous expliquer son talent et son œuvre.

II

Hippolyte Taine est né, le 21 avril 1828, à Vouziers, dans les Ardennes, pays d'épaisses forêts et de végétation vigoureuse. A cette extrémité de la Champagne, la race française confine presque à la race allemande : la région de l'Ardenne allait autrefois jusqu'au Rhin. L'enfant y prit les qualités des deux races : d'un côté, la clarté française et le sentiment littéraire; de l'autre, la solidité germanique et le goût de l'érudition.

C'était un laborieux, *un piocheur*. A la façon dont il admire les jeunes Grecs du temps de Platon, ces beaux corps nés d'un sang pur, fils d'une race libre et oisive, nourris dans les gymnases d'Athènes sous les agiles rayons du soleil, on devine qu'il n'a pas connu la libre expansion de la vie physique, l'heureuse insouciance d'une jeunesse exempte d'effort, l'aimable et printanier abandon de soi-même à soi-même. « Aujourd'hui, dit-il, on forme encore des chevaux, mais point d'hommes. L'éducation du corps consiste à passer dix heures par jour courbé sur un pupitre, il ne nous reste que celle de l'esprit. » Il reçut du moins ses premières leçons sur les genoux d'un père et d'un oncle qui l'initièrent de bonne heure aux éléments du latin et de l'anglais. Son père, qui était avoué, mourut jeune; et l'enfant vint à Paris, avec sa mère, achever ses études au collège Bourbon. Il avait quinze ans environ.

En 1847, il remportait le prix d'honneur de rhétorique au concours général; et, en 1848, il entrait à l'École normale en même

temps qu'Edmond About, Francisque Sarcey, Gustave Merlet et Paul Albert. Il était le premier de sa promotion, le *cacique*, comme on dit à l'école. Il en était aussi le plus acharné travailleur. « Taine travaillait sans relâche », raconte Sarcey dans ses *Souvenirs;* « il élevait des montagnes de mémoires sur des montagnes de notes, Pélion sur Ossa ». Après avoir expédié par-dessous jambe les compositions réglementaires, il se livrait à des lectures personnelles et dévorait tout ce qu'on pouvait lire depuis Platon jusqu'à Spinoza. Du reste, bon compagnon et gai camarade, mais « incapable d'une folie qui n'eût pas été préméditée et dont il n'eût pu se donner la raison à lui-même ». Il ne faisait rien que par poids et mesure : le philosophe perçait sous le normalien. Ses camarades, plus légers, le plaisantaient parfois de ses recherches abstruses, de ses rêveries métaphysiques sur le *moi* et le *non-moi*, sur la substance et la qualité. « Tiens, cacique », lui disait un jour Paul Albert, en lui présentant au réfectoire un os de gigot affreusement décharné, « tu crois que la substance existe dépouillée de ses attributs et de ses qualités; tu crois à la substance en soi. Eh bien! voilà l'os en soi : mange-le, philosophe. » Mais ce philosophe était un dictionnaire vivant que les camarades consultaient sans cesse et qui « se laissait feuilleter avec une puissante et amicale bonhomie[1] ». Lui-même feuilletait, à son tour, ceux qui venaient le consulter; il les questionnait sur leurs tendances et leurs opinions et, sans chercher à faire prévaloir les siennes, il comparait les caractères et cueillait ses documents sur le vif. Après avoir ainsi causé avec un de ses camarades les plus profondément attachés à la religion et à la piété chrétiennes, il disait simplement : « H. est fait pour être catholique comme je suis fait pour ne l'être pas. »

Malgré la diversité de ses travaux, il trouvait encore du temps pour s'occuper d'art et de musique. Il aimait la peinture et se connaissait en tableaux. Joignez à toutes ces cultures les conférences des maîtres, les discussions de la salle d'étude, et vous saurez par quelle gymnastique se prépare et s'entraîne un esprit de la trempe d'Hippolyte Taine.

Sorti de l'Ecole en 1851, M. Taine professa les lettres pendant quelques mois à Poitiers et à Nevers. Mais, en 1852, chargé du cours de sixième au lycée de Besançon, il refusa ce poste de confiance et, sans se poser en victime, revint comme étudiant à Paris. Il voulait compléter son instruction scientifique. Dès lors, il s'occupe de mathématiques et surtout de physiologie; il suit les cours du Muséum, de l'École de médecine, et s'arme de toutes pièces pour

[1] Voy. Francisque Sarcey, *Souvenirs personnels sur l'École normale.*

les entreprises qu'il médite. — En même temps, il fréquentait deux amis, d'origine et de nature bien diverses, qui ne furent pas sans influence sur sa pensée et ses ouvrages, Franz Wœpke, orientaliste et mathématicien de premier ordre, et Marcelin, le dessinateur, le fondateur de la *Vie parisienne*.

Des trois amis, c'est Wœpke qui voyait les choses du point de vue le plus haut et le plus éclairé; mais c'est Marcelin qui les voyait de plus près et dans leur pleine réalité. « Seuls les arts du dessin nous remettent sous les yeux l'homme total... » Marcelin enseignait à Taine l'art de comprendre et de déchiffrer les figures. Penché sur ses cartons, il ressuscitait devant son ami le passé avec ses mœurs et ses costumes. Au moyen d'une image, même médiocre, il lui montrait un siècle, un pays : il en animait les personnages, il avait envie de leur parler, il leur parlait. C'est à lui que Taine doit d'avoir connu le cabinet des Estampes.

Wœpke, le stoïcien érudit, qui savait le sanscrit, l'arabe, le persan; qui parlait les principales langues de l'Europe moderne et publiait de profonds mémoires de mathématiques, est le seul homme dont le caractère et la science aient inspiré à M. Taine un respectueux étonnement. « Je n'ai point rencontré d'homme dont la conversation fût plus profitable... J'avais fini par éprouver pour lui un sentiment singulier, qui était une sorte de respect. C'est presque le seul homme dont je puisse dire une pareille chose. » Pauvre et désintéressé, Wœpke passait ses journées dans les bibliothèques, déchiffrait des textes ingrats, résolvait d'obscurs problèmes sans autre plaisir que de penser au grand édifice qui s'élèverait un jour sur les assises dont il posait une ou deux pierres. « Ma vraie satisfaction, disait-il, c'est que les érudits qui viendront après moi trouveront une recherche bien faite, sur laquelle ils pourront compter et de laquelle ils pourront partir pour aller plus loin. »

Dans cette intimité féconde, l'ancien élève de l'École normale élargissait le cercle de ses connaissances, précisait ses conceptions scientifiques et posait les bases de son système. Marcelin, l'artiste exquis, en lui donnant le sens du dessin, l'introduisait dans l'esthétique et préparait le futur professeur des beaux-arts. Wœpke, ce nouveau Spinoza, par la simplicité de sa vie, par la hauteur et l'étendue de son savoir, par la rigueur géométrique de sa parole et de ses écrits, le rompait à cette forte discipline qui fait les inventeurs et les maîtres. Il attisait sa haine du charlatanisme et l'insatiable besoin qu'il avait déjà d'expliquer, de démontrer, de voir clair. Ce qui manquait peut-être à l'ami de Wœpke et de Marcelin, en dehors de ces entretiens instructifs, au

sortir de ces graves dissertations, n'est-ce pas la culture élégante et la distraction *suggestive* d'une société plus mondaine, le secours qui se tire du spectacle et de la pratique de la vie? Le monde aussi est une école et tout le temps qu'on y passe n'est pas perdu. Mais M. Taine ignorait l'art de perdre agréablement son temps.

En 1853, il se faisait recevoir docteur ès lettres avec une thèse très remarquée et très discutée sur La Fontaine [1]. Il préparait pour l'Académie française son *Essai sur Tite-Live* qui fut couronné en 1855. Cet *Essai* n'était rien moins qu'une vaste étude de philosophie appliquée à la morale, au droit public, à l'histoire; et M. Villemain en signalait avec éloge la critique originale et le puissant intérêt. Une excursion aux Pyrénées lui fournissait, vers cette époque, un texte de descriptions pittoresques et d'étincelants paysages. En vain venait-il dans les montagnes chercher le repos et fuir les livres; en vain s'éprenait-il des rochers moussus, des blocs foudroyés, des fraîches cascades; en vain admirait-il d'un œil d'envie le coq qui piétine dans le fumier et les petits cochons vautrés au soleil : il avait beau se plonger dans la nature et devenir « animal », il ne dépouillait pas le lettré. Les plus délicieuses sensations se traduisaient aussitôt en ingénieuses métaphores; il débordait de phrases bien faites et de *picturales* expressions. Il ne pouvait sentir sans écrire, et de sa course à travers les monts il rapportait un nouveau volume. Le *Voyage aux Pyrénées* suivit de près l'*Essai sur Tite-Live*, il précédait d'un an les *Philosophes au dix-neuvième siècle*.

Armé pour la lutte, hardi, militant, dans la force de l'âge et de la verve, M. Taine harcelait de sa plume incisive, quoique un peu lourde, les métaphysiciens et les rhétoriciens orthodoxes, « les personnages établis », effarouchés d'une critique qui charmait les esprits libres et les connaisseurs. Il collaborait tour à tour à la *Revue de l'Instruction publique*, au *Journal des Débats* et à la *Revue des Deux Mondes*. De là les deux volumes d'*Essais* où sont réunis les brillants articles sur Macaulay et Saint-Simon, sur Mme de la Fayette et Racine, sur Guizot, Balzac et Michelet. — En 1864 paraissait la belle *Histoire de la littérature anglaise*; et cette même année, M. Taine était nommé professeur d'esthétique à l'École des beaux-arts. Il était déjà examinateur pour les lettres à l'École militaire de Saint-Cyr.

[1] Un des juges de M. Taine, le philosophe Adolphe Garnier, professeur à la Sorbonne, reprocha à M. Jules Simon de lui avoir recommandé cette thèse « et d'avoir voulu lui arracher l'approbation d'un ouvrage *aussi dépourvu de jugement* ». La Faculté, ajoute J. Simon, n'aimait pas à être dérangée dans ses habitudes. La thèse n'en fut pas moins reçue avec éclat.

III

M. Taine a débuté par la critique militante. Il attaquait l'esprit classique dans la philosophie et dans les lettres; il ébranlait « les compartiments du grand établissement latin, qui, par l'Église, l'État, le droit, la langue, nous enrégimente et nous mène depuis dix-huit cents ans ». L'assurance, le ton tranchant, l'air paradoxal de ses affirmations, je ne sais quelle irrévérencieuse ironie à l'égard des superstitions littéraires et des noms consacrés, toutes ces audaces d'iconoclaste plurent d'abord à la jeunesse, mais étonnèrent ou froissèrent même quelques lecteurs parmi ses aînés. « S'il n'est jamais violent dans la forme, disait Gustave Planche, il apporte souvent dans ses jugements une extrême dureté. Lorsqu'il rencontre une idée vraie, il ne se contente pas d'en user, il en abuse. »

Avec quel dédain, par exemple, M. Taine traitait dans son *La Fontaine* le jargon mythologique du dix-septième siècle, cette mode adoptée comme une perruque! L'Olympe alors restauré par nos poètes ne lui semblait « qu'une parade de plus ajoutée à toutes celles dont ce siècle s'était affublé ». Il enveloppait dans son ironie « ces maudits vers alexandrins, qui ont toujours fait dans notre langue l'office de justaucorps et transformé ceux qui s'en servent en personnages d'antichambre et en mannequins ». Dans Racine, comme dans Tite-Live, il ne voyait qu'une faculté, « la raison oratoire », c'est-à-dire l'art de composer de beaux discours. Racine n'était plus le poète dramatique, Tite-Live le narrateur éloquent, qui, l'un et l'autre, ont peint des passions, tracé des caractères et fait vivre des hommes. Les personnages de Tite-Live parlent au peuple, d'après M. Taine, comme les héros de Racine parlent à leurs confidents. Ils débitent des tirades bien ordonnées. Orateurs donc Racine et Tite-Live!

Orateur aussi, le grand-maître de la philosophie en France depuis 1830, l'universitaire Victor Cousin! Ses leçons sont des tirades et sa philosophie n'est qu'une dissertation oratoire. Voilà un type achevé de cet esprit classique, qui n'est ni métaphysicien ni réaliste; « qui tient le milieu entre la haute spéculation et l'observation minutieuse, et qui sait surtout expliquer, éclaircir, développer ». — C'est contre Cousin que l'auteur des *Philosophes au dix-neuvième siècle* dirigeait ses coups les plus vifs et portait le fort de son attaque. Il le représentait monté sur un char attelé de quatre systèmes, et du haut de son empyrée distribuant en quatre compartiments les doctrines qu'il connaissait et celles qu'il ne

connaissait pas. Après avoir minutieusement réfuté son éclectisme, il rappelait sa passion rétrospective pour la duchesse de Longueville et s'égayait aux dépens du philosophe amoureux, qui, dans son illusion, prenait le grand Condé pour son beau-frère et La Rochefoucauld pour un rival[1]. Et le goût du maître pour les manuscrits, son respect des in-folio, son zèle de philologue et d'éditeur, comme il en amusait la galerie! Il avait pour lui les rieurs.

Il ne ménageait guère non plus Royer-Collard, et encore moins Maine de Biran. « Autour du berceau du spiritualisme il fallait des nuages. Personne n'en a plus fourni que M. Biran. Je vois d'ici la scène. Les gens frappaient à la porte de M. Cousin : « Daignez, « monsieur, nous expliquer ce qu'est l'âme; pourquoi vous la nommez « une force libre; comment une force qui est une qualité peut être « le *moi* qui est un être. » Et M. Cousin répondait : « Passez mes- « sieurs, dans l'arrière-cave; c'est le domicile de M. de Biran, un « bien grand philosophe; il vous donnera tous les éclaircissements « nécessaires. Suivez ce couloir sombre; au bout, vous trouverez « l'escalier. » Beaucoup de gens s'en allaient croyant sur parole. D'autres arrivés au bord n'osaient descendre; le trou leur semblait trop noir; mieux valait accepter la doctrine que tenter l'aventure. Les obstinés descendaient, se meurtrissant les membres : le premier soin de M. de Biran avait été de boucher tous les soupiraux. »

M. Taine a la satire âpre : il enfonce le trait; il assène la plaisanterie, il frappe plus qu'il n'égratigne. Son coup de poing est souvent terrible. — Pour rabrouer plus vertement la société du second Empire, aux environs de 1867, il se déguisait en Yankee et sous le nom de Thomas Graindorge lançait aux gens du monde un spirituel mais impitoyable pamphlet[2]. Net et pratique comme un marchand américain, son Graindorge, principal associé de la maison Graindorge and C° de New-York, promenait son flegme et son *humour* dans les bals publics, les théâtres et les salons de Paris. Il traversait les coteries sans s'y mêler, écoutait les réclames sans y

[1] « Tout le monde sait que M. Cousin s'est fait le chevalier servant de Mme de Longueville. Mais dans cette passion nouvelle, il a gardé ses anciennes habitudes d'esprit; il a loué sa dame comme il aurait loué Descartes; et en galanterie, comme en philosophie, il est resté professeur. — Etablissons, s'est-il dit, par une argumentation irréfragable, que Mme de Longueville fut la plus belle des femmes... Que de preuves! De sa fenêtre de la Sorbonne, M. Cousin nous verse sur la tête toute une bibliothèque. Combien le lecteur doit être touché de la beauté de Mme de Longueville, quand il la voit à travers cette poussière de certificats! » (*Philosophes français au dix-neuvième siècle,* chap. v.)

[2] *Notes sur Paris.* — Vie et opinions de M. Frédéric-Thomas Graindorge, publiées par H. Taine, son exécuteur testamentaire. 1 vol.

croire et regardait les difformités mal cachées sous les apparences du luxe et du plaisir. Il notait les tics, les déguisements, les bassesses des acteurs qui défilaient devant lui, et leurs infatuations colossales et toutes les excroissances qui poussent sur le grand fumier parisien. Ses réflexions étaient amères. « On rencontre quatre sortes de personnes dans le monde : les amoureux, les ambitieux, les observateurs et les imbéciles. — Les plus heureux sont les imbéciles. » Un jour, blasé de ce spectacle, il dit en manière de résumé : « Louis XI, à la fin de sa vie, avait une collection de jeunes porcs, qu'il faisait habiller en gentilshommes, en bourgeois, en chanoines; on les instruisait à coups de bâton, et ils dansaient en cet équipage devant lui. La dame inconnue que vous appelez Nature fait de même; seulement quand, à grand renfort d'étrivières, nous avons bien rempli nos rôles et qu'elle a ri largement de nos grimaces, elle nous envoie à la charcuterie et au saloir. » Cette conclusion pessimiste du marchand d'huile et de porc salé est celle qui ressort, en somme, des notes publiées par son exécuteur testamentaire, M. Taine. L'auteur n'a vu dans la société que luttes sourdes, hypocrisies, convoitises : d'un côté, des lois immuables qui gouvernent la possession de la gloire, la rencontre de l'amour et l'acquisition du bien-être; de l'autre, des animaux rusés ou menaçants qui se disputent amour, bien-être et gloire, comme s'il dépendait d'eux d'atteindre ces biens, tandis qu'une seule chose leur est assurée : la mort qui les attend tous, simples goinfres ou nobles carnassiers. « Mon enfant, tu as les joues roses, et tu entres dans la vie, comme dans une salle à manger, pour te mettre à table. Tu te trompes; les places sont prises. Ce qui est naturel, ce n'est pas le dîner, c'est le jeûne. Ce n'est pas le malheur, c'est le bonheur qui est contre nature. La condition naturelle d'un homme, comme d'un animal, c'est d'être assommé ou de mourir de faim. »

IV

Du premier coup, sans tâtonnements, dans sa thèse sur La Fontaine, M. Taine avait indiqué sa méthode. Il l'avait ensuite exposée et défendue dans la préface de ses *Essais de critique et d'histoire* : il en offrit la plus large application dans son *Histoire de la littérature anglaise*. Après avoir posé et vérifié ses principes dans les analyses successives d'un homme ou d'une œuvre, il en fit l'épreuve décisive à propos de la civilisation d'un grand peuple.

La méthode de M. Taine est la méthode psychologique. — De même que la physiologie est un problème de chimie, l'histoire,

comme la littérature, n'est à ses yeux qu'un problème de psychologie. Etudier un peintre, un musicien, un orateur, un poète, c'est faire la psychologie d'un homme : étudier la littérature de l'Angleterre ou de l'Allemagne, c'est faire la psychologie d'un peuple. La peinture, la musique, l'éloquence et la poésie, toutes ces branches de l'art ont chacune leur germe spécial dans le vaste champ de la psychologie humaine. Elles ne fleurissent pas au hasard. C'est en vertu de lois spéciales que les unes bourgeonnent et se lèvent, tandis que les autres avortent ou languissent. Ce sont ces règles de la végétation humaine que l'historien doit rechercher.

L'homme est un animal par nature et par structure. Toutes les parties de cet animal se tiennent et dépendent les unes des autres, comme les organes d'une plante ou les rouages d'une machine. D'où vient cette dépendance mutuelle, si ce n'est d'une force unique qui produit le concert et maintient l'union de toutes les parties? Pour connaître l'homme, ce ne sont pas seulement ses différentes pièces, mais la force dont elles dépendent qu'il faut discerner. Il y a une anatomie dans l'histoire humaine comme dans l'histoire naturelle. Pourquoi Tite-Live écrit-il autrement que Tacite? pourquoi Rubens peint-il autrement que Raphaël? pourquoi La Fontaine est-il La Fontaine! Cherchez et trouvez, pour le savoir, la forme d'esprit originale d'où se déduisent les traits essentiels de l'homme et de l'œuvre; cherchez le ressort primitif, l'état moral élémentaire d'où dérivent toutes ses qualités. Cette forme d'esprit, ce ressort primitif, c'est ce que M. Taine appelle *la faculté maîtresse*, *le ressort dominateur*.

Trois causes différentes contribuent à produire la forme d'esprit d'un individu, l'état élémentaire d'un peuple, le moule d'où peut sortir une grande œuvre ou une grande civilisation. Ces trois causes sont : *la race*, *le milieu*, *le moment*. Si ces trois causes ou forces primordiales pouvaient être mesurées et chiffrées, on en déduirait comme d'une formule le mot de nos destinées, le secret de notre avenir. De leurs concordances ou de leurs contrariétés résulte en effet le caractère d'un homme ou d'un siècle. Par elles se créent les grands courants historiques; par elles s'expliquent le siècle de Périclès, l'époque alexandrine, le moyen âge, la renaissance et l'âge classique. « Il n'y a là, comme partout, qu'un problème de mécanique : l'effet total est un composé déterminé tout entier par la grandeur et la direction des forces qui le produisent[1]. »

[1] Voy. Introduction de l'*Histoire de la littérature anglaise*, par Taine, p. 31 et 32.

L'histoire est donc pour M. Taine un problème de mécanique psychologique. La matière qu'elle offre au savant ne se compose, comme celle des sciences physiques, que de forces, de directions, de grandeurs. C'est le même vocabulaire pour les deux ordres d'études. En regard des cartes géographiques, M. Taine dresse des cartes psychologiques. Il y distingue des provinces (religion, art, industrie, etc), et dans ces provinces des départements naturels, des groupes de faits qu'il classe et qu'il observe. Deux grandes lois dominent ces faits : la loi *des dépendances mutuelles* et la loi *des influences proportionnelles.*

Telle est la grande nouveauté des écrits de M. Taine : la méthode scientifique transportée en littérature; le goût et le sentiment remplacés par des lois, des axiomes et des formules; l'histoire littéraire ou politique devenue un objet de démonstration. Par suite, le récit n'est plus qu'une dialectique et le style, malgré son éclat, rappelle les théorèmes de géométrie.

« Etant donné une littérature, une philosophie, une société, quel est l'état moral qui la produit? quelles sont les conditions de race, de moment et de milieu les plus propres à produire cet état moral? » Voilà la question que l'auteur veut résoudre à propos de la littérature anglaise. Il décrit donc d'abord cette île verte où l'humidité surabonde, cette prairie immense et brumeuse qui s'appelle la Grande-Bretagne. Dans ce pays de brouillards et de marécages, au bord des grands fleuves limoneux arrivent un jour les Saxons et les Angles « grands corps blancs, aux yeux bleus farouches, avec des cheveux d'un blond rougeâtre ». Figurez-vous une bande de milans qui fond sur une proie. Ils tuent et asservissent les Bretons, combattent les Gallois qui restent, et sont à leur tour taillés en pièces par les Danois. Quand ils ne font pas la guerre, ils font la chasse. Ce sont des brutes, mais sous la brute il y a l'homme libre; et la race est intacte et noble dans sa grossièreté primitive. Survient la conquête normande. Entraînés par le duc Guillaume, Normands, Angevins, Manceaux, la lance au poing, ont pris possession de l'Angleterre. L'oppression suit la conquête : mais bientôt vainqueurs et vaincus se mêlent, se rapprochent : l'idiome saxon s'amalgame avec le français; et les deux races se fondent en une nation, les deux sèves nourrissent le même arbre.

Robin Hood est le héros populaire de cette période agitée. Tandis que les fabliaux français peignent dans Renard le plébéien rusé et gouailleur qui dupe le seigneur Ysengrin, les ballades anglaises chantent le vaillant *Outlaw* qui vit libre dans la forêt sombre « et fait en franc cœur la guerre au shérif et à la loi ». Au seizième siècle, tout se renouvelle : l'industrie, l'art, la religion.

C'est la Renaissance, c'est la Réforme, « c'est le plus admirable moment de la végétation humaine ». M. Taine met en lumière ces grands événements qui modifient l'Angleterre comme l'Italie et la France. Ben Jonson, Shakespeare et Milton arrivent alors pour confirmer les théories et justifier les thèses de l'auteur.

On a reproché non sans raison à M. Taine de traiter les chefs-d'œuvre dont il rend compte « moins comme des produits de l'art d'écrire que comme des documents historiques ». Eh quoi! le *Faust* de Marlowe, l'*Othello* de Shakespeare, le *Paradis perdu* de Milton ne seraient que les commentaires ou les reflets d'une civilisation et d'un siècle! Ils nous intéresseraient moins par leur valeur littéraire que par leurs rapports avec les mœurs du pays où ils prirent naissance! Nous ne verrions dans le *Jéhovah* de Milton qu'un roi grave et théologien, qui siège sous un dais et représente comme Charles I[er]! Le ciel du *Paradis perdu* ne serait qu'un Whitehall peuplé de valets et de musiciens! et Ben Jonson et Shakespeare ne feraient qu'interpréter « l'idée publique » exprimée à demi par Webster, Beaumont et Flechter! Non; les grandes âmes ont leur vie propre qui échappe à toutes les formules. Elles sont autre chose que l'expression d'un groupe ou d'un règne; que le miroir où se réfléchissent l'idée publique et le sentiment général. Ce qui nous attire et nous retient dans Milton et dans Shakespeare, ce n'est pas l'image du puritanisme ou de la Renaissance : c'est le poète, c'est son génie, ou plutôt ce sont les êtres créés par son génie, Hamlet, Macbeth, Roméo, Ophélia et Juliette, Henri V, Richard III ou Satan. De telles œuvres ont leur prix en elles-mêmes.

Les portraits que trace M. Taine d'un Shakespeare ou d'un Byron sont, il est vrai, d'une rare vigueur et se détachent en relief sur le fond de cette histoire de la civilisation anglaise [1]. On y sent la fougue, « l'espèce d'afflux et de bouillonnement sensuel qui se produit dans ces sortes de têtes lorsque pour la première fois le monde s'ouvre devant elles ». Mais ces physionomies expressives ne sont pas seulement dessinées, elles sont définies et généralisées. L'auteur, suivant la remarque de Sainte-Beuve, en fait des symboles, des types, dont il donne le trait dominant et qu'il rapporte à sa théorie du sol, du climat, de la race. Là commence, si l'on appuie trop, l'artifice et la conjecture.

D'où proviennent dans un même siècle et sur un même sol

[1] Byron est pour M. Taine le plus grand et le *plus anglais* des poètes modernes. « Il est si grand et si anglais, qu'à lui seul il nous apprend sur son pays et sur son temps plus de vérités que tous les autres ensemble... La maladie du siècle n'a pas eu de plus illustre proie. » (*Histoire de la littérature anglaise*, t. IV : *l'Age moderne*, chap. II.)

l'idéalisme de Carlyle et le positivisme de Stuart Mill? Des deux penseurs l'un, dira-t-on, est plus près de la souche primitive, c'est Carlyle. Il tient de la race saxonne et de la forêt germanique ce sentiment des choses intérieures (*insight*) et cette divination mystique qui lui ouvre de si étranges perspectives. L'autre est un Anglais, héritier des tendances et des idées de la race anglo-normande, sens pratique, goût de l'expérience, instinct de l'induction et besoin de la certitude. Au fond, ils représentent l'un et l'autre deux tendances éternelles de l'esprit humain. Mais à quel titre voir en Carlyle le frère de ces puritains indomptables qui ont fondé l'Angleterre moderne et conquis la liberté? Est-ce que son style démoniaque, sa philosophie maladive, sa critique véhémente et diffamatoire ne tiennent pas au plus intime de son être? A-t-il une signification politique et ethnologique? Est-il l'expression adéquate d'un parti ou d'une époque? Autant vaudrait regarder dans M. Renan l'état d'âme du peuple français de 1860 à 1890.

Docteur en droit civil de l'université d'Oxford depuis 1871, M. Taine connaissait à fond l'Angleterre. Par ses lointaines origines germaniques n'avait-il pas quelque parenté avec les Mill, les Spencer et tous les grands Anglais d'aujourd'hui? Une sympathie intellectuelle l'avait de bonne heure attiré vers les écrivains de la Grande-Bretagne. Il suivait d'un œil attentif le mouvement de leurs idées et trouvait un charme singulier à la lecture de leurs poètes Tennyson, Browning et Swinburne. S'il mettait Alfred de Musset au-dessus de Tennyson, il égalait presque le lyrique Swinburne à Victor Hugo. Ses *Notes sur l'Angleterre*, riches d'impressions et de souvenirs, renferment un piquant résumé des mœurs, de l'éducation et de la politique britanniques. On y rencontre toutes les classes et tous les métiers, les grands seigneurs, les négociants, les *clergymen*, les ouvriers et les journalistes, « ces chevaux de fiacre littéraire (*litterary hacks*) ».

L'auteur avait observé de près la vie anglaise dans les rues de Londres et de Manchester, au parlement, dans les comptoirs et dans les *country-seats*, dans les manufactures et dans les clubs; dans les collèges d'Eton et de Harrow, partout où l'homme se forme et se déforme. Il avait à plusieurs reprises traversé ces vastes pâturages, ces ports bruyants, ces grandes villes où l'extrême misère coudoie l'extrême fortune : et partout les caractères physiques du pays lui avaient prédit son histoire, les destinées de son industrie et de son commerce. Le climat froid, le sol ingrat, la mer voisine devaient produire un peuple énergique et colonisateur. La société lui avait montré des types dont il suivait curieusement les nuances, les dégradations, les mélanges, car les nuances d'un type

sont innombrables. Considérez, par exemple, les variétés du tempérament flegmatique. On peut distinguer, chez les hommes, le *swell* ou dandy de second ordre, le clergyman raide et compassé, le savant timide et taciturne, la grande machine mal agencée et dont les rouages sont rouillés, etc.; chez les femmes, le piquet solennel (*dignified*), la génisse grasse et lymphatique aux cils blancs, l'oie femelle aux yeux niais et à la longue taille mal emmanchée, la vierge blonde et rougissante comme les Esther et les Agnès de Dickens, etc... Les commis-voyageurs (*commercial gentlemen*) révélaient à leur commensal tout un côté qui distingue l'Anglo-Saxon du Français. « Leur physionomie est un mélange du propriétaire, du professeur et du cordonnier; celle des nôtres tient du loustic et du militaire. Or, en fait d'affaires et de commerce, le premier caractère réussit beaucoup mieux que le second; et la différence indiquée ne se rencontre pas seulement entre les commis-voyageurs des deux peuples. » Ainsi, dans ses *Notes sur l'Angleterre*, M. Taine collectionne les types : il compare, classe, généralise, à la façon des botanistes et des zoologues, et donne une signification à des faits qu'on aurait crus sans portée. En qualité de botaniste et de zoologue, il ne se croit pas tenu d'amortir les couleurs et d'adoucir les termes : il n'a pas peur des crudités. Peut-être aussi glisse-t-il parfois dans ses tableaux plus d'un détail douteux et plus d'une conséquence hasardée [1]. Mais il n'y a pas de science sans hypothèse; et M. Taine en voyage est toujours un savant qui prend des notes pour son Histoire de la race anglaise ou son cours à l'École des beaux-arts.

V

Entrons maintenant, pour l'entendre, à l'École des beaux-arts où l'historien de la race anglaise enseigne l'esthétique, aux environs de 1870. Nous voici parmi la jeunesse des écoles, dans la vaste salle que décore au fond la fresque de Paul Delaroche. « Le maître

[1] Edmond Schérer relevait, chez M. Taine, quelques inductions forcées et arbitraires. — « L'atmosphère saturée d'eau de l'Angleterre explique tout, suivant notre auteur; tout, jusqu'aux *favoris disproportionnés* des hommes; tout, jusqu'à *leurs grands pieds d'échassiers, excellents pour marcher dans la boue*. L'Anglais, obligé de parcourir des marécages, et y acquérant des pieds de palmipèdes, on avouera que c'est pousser un peu loin la doctrine de l'influence des milieux. » M. Taine allègue comme une preuve de l'autorité paternelle ce titre donné par les enfants à leur père : *My governor*. « Or, ce prétendu titre d'autorité est, au contraire, un terme d'argot familier, un sobriquet, qui, sans être précisément irrévérencieux, se concilie à peine avec nos idées de respect filial. »

parle de sa voix un peu monotone et qui timbrait d'un vague accent étranger les mots des petites phrases. Cette monotonie, ces gestes rares, cette physionomie absorbée, cette préoccupation de ne pas surajouter à l'éloquence réelle des documents l'éloquence factice de la mise en scène, tous ces petits détails séduisent les élèves et gagnent leur confiance. Cet homme si modeste qu'il semble ne pas se douter de sa renommée européenne, et si simple qu'il semble ne se soucier que de bien servir la vérité, devient pour eux l'apôtre de la foi nouvelle. Celui-ci n'a jamais sacrifié sur l'autel des doctrines officielles. Celui-là n'a jamais menti. C'est bien sa pensée qu'il nous apporte dans ces petites phrases si courtes et si pleines [1] ; » et durant les longs mois d'hiver, de 1864 à 1872, nous étudions sous ce guide excellent l'art en Grèce, l'art en Italie, l'art dans les Pays-Bas.

Le professeur fait ressortir la correspondance exacte et nécessaire que l'on rencontre toujours entre une œuvre d'art et son milieu social ou physique. « L'œuvre d'art, dit-il, n'est pas une œuvre fortuite. La création artistique, en apparence aussi capricieuse que le vent qui souffle, est soumise comme le vent qui souffle à des conditions précises, à des lois fixes. » Ce sont ces lois et ces conditions que le professeur s'efforce de démêler, toujours conduit par la préoccupation scientifique.

La naissance, la croissance, le développement de l'art flamand et de l'art italien témoignent de « la dépendance qui rattache l'originalité individuelle à la vie sociale et proportionne les facultés inventives de l'artiste aux énergies actives de la nation [2]. » Voyez plutôt dans la peinture des Pays-Bas les quatre périodes qui correspondent aux quatre périodes distinctes de l'histoire. « Le talent et le goût des peintres changent en même temps et dans le même sens que les mœurs et les sentiments du public. De même que chaque révolution géologique apporte avec elle sa faune et sa flore, de même chaque transformation de la société et de l'esprit apporte avec elle ses figures idéales. »

La première période de la peinture aux Pays-Bas commence avec Hubert Van Eyck et va de 1400 à 1530. Les artistes de la seconde période prennent exemple sur les artistes de Florence et de Rome. C'est alors qu'Otto Venius rapporte d'Italie les purs types antiques, le beau coloris vénitien, les tons fondus et dégradés. La troisième période est celle de Rubens et correspond à la formation de la Belgique, à l'histoire des Pays-Bas espagnols. La quatrième cor-

[1] Voy. Paul Bourget, *Essais de psychologie contemporaine.*
[2] *Philosophie de l'art,* par Taine. 2 vol. (1872).

respond à la formation de la Hollande. C'est l'époque de Rembrandt et de Ruysdaël. Elle revit dans la brillante esquisse tracée par le professeur.

La Renaissance en Italie offre un cas notable qui s'ajoute au témoignage précédent. Quelle intensité d'énergie et de passion dans l'Italie du quinzième siècle! La bataille est partout alors et les fureurs de l'amour se mêlent aux rivalités politiques, aux jalousies et aux dissensions meurtrières des villes et des particuliers. Léonard de Vinci, Michel-Ange, Raphaël, le Corrège, sont pour M. Taine le produit et « la végétation naturelle » de la race italienne pendant le dernier quart du quinzième siècle et les quarante premières années du seizième. Peut-être parle-t-il de Raphaël comme Victor Hugo parle de Racine. Qu'importe, s'il a montré le lien qui rattache les productions du génie individuel au milieu social et physique!

De cette façon l'esthétique, la science du Beau, devient une branche des sciences naturelles, un chapitre de la botanique, un appendice de la zoologie. Le maître ne supprime pas pour cela l'idéal; mais il le limite et le précise. L'œuvre d'art, n'étant pas simplement une imitation, a pour but de manifester quelque caractère essentiel ou saillant, par conséquent quelque idée importante, plus clairement et plus complètement que ne le font les objets réels. La prédominance du *caractère essentiel* sur les caractères accessoires et variables nous permet de déterminer sans chimère l'idéal de tout objet perçu par l'esprit, oiseau, fleur ou jeune fille. L'artiste en effet doit rendre aussi visible qu'il se peut le caractère important et constant de l'objet qu'il représente. Il élague donc les traits qui le cachent, choisit ceux qui le manifestent, corrige ceux dans lesquels il est altéré et refait l'œuvre de la nature à l'image de l'exemplaire idéal que lui révèlent l'analyse et la science.

L'ami de Marcelin, quoique nourri de faits et d'idées, était depuis longtemps familier avec les couleurs et les lignes. Il avait de bonne heure étudié sous ses costumes la forme du bel animal humain; il l'avait admirée par l'imagination chez les Grecs, dans les gymnases où Platon conduit Lysis et Ménéxène : il l'avait vue de ses yeux plus tard dans son voyage en Italie et l'avait saluée avec enthousiasme[1]. Devant ces nobles corps et ces belles attitudes, il avait ressenti la *sensation* qui fait l'artiste[2].

A l'origine de toute œuvre d'art, comme à l'origine de toute

[1] Voy. Taine, *Voyage en Italie*. 2 vol.

[2] Il est un don indispensable aux artistes, don suprême, sans lequel ils ne peuvent être que des copistes ou des ouvriers : « Il faut qu'en présence des choses ils aient une *sensation originale*. » (*Philosophie de l'art.*)

connaissance, M. Taine met la sensation, « la sensation vive et spontanée qui groupe autour de soi le cortège des idées accessoires et les remanie pour s'en servir. » C'est d'elle que l'artiste reçoit ses idées, c'est-à-dire ses images; car toute idée est une image, et, pour M. Taine, l'intelligence se réduit à l'imagination. Sa théorie de l'intelligence nous donne donc la clef de sa philosophie de l'art : c'est à son livre de *l'Intelligence* qu'il faut demander l'opinion définitive de l'auteur sur nos facultés, perception, mémoire, abstraction; sur le *moi*, sur l'esprit lui-même, source de tout art et de toute inspiration.

Selon M. Taine, l'esprit n'est qu'un flux et un faisceau de sensations. « Pour se former une idée de notre machine intellectuelle, il faut laisser de côté les mots de raison, volonté, pouvoir personnel : ce sont des métaphores littéraires. Ce que l'observation démêle au fond de l'être vivant, en physiologie, ce sont des cellules. Ce que l'observation démêle au fond de l'être pensant, en psychologie, ce sont, outre les sensations, des images. De même que le corps vivant est un polypier de cellules, de même l'esprit agissant est un polypier d'images mutuellement dépendantes. L'image est une résurrection de la sensation; elle la remplace. Nos images ne sont que des sensations renaissantes, et nos idées ne sont que des images devenues *signes*, » etc.

Mais que devient, dans cette doctrine, la liberté de l'homme et ce que nous appelons sa conscience? Que devient le sentiment du bien et du beau, du mal et du laid? Que devient la moralité de nos actions? Que devient la moralité de l'art? Notre substance s'évanouit sous un flot de sensations et d'images. Tout se ramène pour nous à des faits qui s'enchaînent et se déterminent les uns les autres. Livre, statue ou tableau, une œuvre d'art n'est plus qu'un signe, le signe ou l'effet d'une série de causes, qui sont elles-mêmes des effets par rapport à d'autres causes. Cette œuvre n'a plus qu'un seul mérite, celui d'être *significative*, c'est-à-dire de mettre en lumière le fait ou la cause dont elle dérive. Or, un costume, une grimace, un geste, un instrument, un détail de ménage, sont souvent significatifs et trahissent l'être intime qui nous est caché. Vulgaires ou non, du moment qu'ils nous renseignent, tous ces détails sont artistiques et dignes d'une égale attention. De là aux procédés et aux abus de l'école réaliste ou naturaliste, il n'y a que l'intervalle de la théorie à la pratique.

Description, anatomie, documents significatifs, voilà les éléments de l'art qui prétend reproduire la vie. Est-ce ainsi que Paul Dubois, Puvis de Chavannes, Henner, Olivier Merson ou Gustave Moreau comprennent la statuaire et la peinture? On peut en douter. Mais

M. Taine eût été le premier sans doute à leur dire d'écouter leur inspiration, de suivre leur tempérament et de ne pas s'empêtrer d'esthétique.

VI

Si la psychologie est l'introduction d'une histoire de l'art et de la littérature, elle est bien plus encore la préface nécessaire de l'histoire proprement dite, de l'histoire religieuse, sociale et politique. La religion, la société, la politique, ne sont, en effet, que les signes visibles d'un état intérieur, les signes d'une réalité psychologique. « L'historien étudie la psychologie appliquée, et le psychologue étudie l'histoire générale. Carlyle a fait la psychologie de Cromwell, Sainte-Beuve celle de Port-Royal. Tout historien perspicace et philosophe travaille à celle d'une époque, d'un peuple ou d'une race[1]. » M. Taine a voulu faire la psychologie de la Révolution française.

La Révolution, de 1789 à 1799, est « la crise terrible et féconde » par laquelle la France monarchique de l'ancien régime est devenue la France démocratique des temps nouveaux. « Pareille à un insecte qui mue, la France subit alors une métamorphose. Son ancienne organisation se dissout; elle en déchire elle-même les plus précieux tissus et tombe en des convulsions qui semblent mortelles. Puis, après des tiraillements multipliés et une léthargie pénible, elle se redresse. Mais son organisation n'est plus la même; par un second travail intérieur, un nouvel être s'est substitué à l'ancien. » Quelles causes, quelles impulsions, quelles pressions ou quelles contrariétés, quel concours de forces diverses ont amené cette métamorphose? Question complexe que l'auteur examine dans son premier volume, *l'Ancien régime*.

Des trois forces qui avaient fait et constitué la France, — royauté noblesse et clergé, — la première à la fin avait absorbé ou subordonné les deux autres. La noblesse et le haut clergé, ces deux ordres jadis si puissants par leurs services et leurs privilèges, avaient cessé de rendre les services qui justifiaient ces privilèges. Du rôle de bienfaiteurs et de protecteurs ils avaient passé à celui de simples créanciers. Les grands corps qui auraient dû représenter la nation, parlements, assemblées du clergé, états provinciaux, ne représentaient plus qu'eux-mêmes et ne s'employaient guère qu'au profit de leurs intérêts. « La France ressemblait alors à une vaste écurie où les chevaux de race auraient double et triple ration pour

[1] Voy. Taine, *De l'intelligence*, préface, p. 7 et 8

être oisifs ou ne faire que demi-service, tandis que les chevaux de trait font le plein service avec une demi-ration, qui leur manque souvent. » A la fin du dix-huitième siècle, on trouve, d'après ce tableau, deux sociétés en présence, dont l'une chasse, perçoit des redevances, occupe les charges, parade à la cour; et dont l'autre peine, produit, nourrit et entretient la première. Les liens qui rattachaient autrefois ces deux sociétés sont rompus. « Le bas clergé est hostile aux prélats, les gentilshommes de province à la noblesse de cour, le vassal au seigneur, le paysan au citadin, la corporation à la corporation... Tous sont séparés par la conscience qu'ils ont d'être chargés ou frustrés au profit d'autrui [1]. »

Souffle alors le vent révolutionnaire. Une philosophie nouvelle, née des progrès combinés de la science et de l'esprit classique, entre en lutte avec la tradition. La raison se substitue à l'autorité, examine et soumet à l'analyse la coutume, la loi, l'État, la religion. Les économistes et les parlementaires, avec les philosophes, frayent la voie où vont marcher derrière eux les hommes de loi, les parleurs. Endoctrinée par l'avocat et prévenue contre ses chefs naturels, la multitude en arrive à se défier des mesures les plus libérales : elle prête l'oreille aux mécontents qu'ont engendrés les abus, aux réfractaires de tout genre, contrebandiers, faux-sauniers, braconniers, recrues de l'émeute. A l'audace grandissante des mécontents correspond le relâchement de l'administration. Le pouvoir échappe aux mains du roi sans tomber entre celles de l'Assemblée constituante. La populace le ramasse, et le gouvernement s'effondre. C'est la révolution, c'est la dislocation, c'est l'anarchie.

Dans les volumes qui suivent, M. Taine nous décrit le passage de l'anarchie spontanée à l'anarchie légale créée par l'Assemblée constituante; le rôle des partis au sein de l'Assemblée, les fédérations, les jacqueries et la conquête jacobine. Alors « tout est philanthropie dans les mots, tout est violence dans les actes et désordre dans les choses ». Le personnage principal qui tient la scène et mène la pièce est l'hydre aux cent têtes dont parle le fabuliste; c'est la foule, la foule attroupée. Dictature aveugle et brutale qui pèse aussi lourdement sur les amis du peuple que sur leurs adversaires; despotisme intermittent et farouche, dont la pression se fait sentir à Paris, à Versailles et dans la province.

Jusqu'à M. Taine, les historiens de la Révolution se bornaient à nous raconter les mouvements de Versailles et de Paris, les hésitations de la cour, les débats de l'Assemblée et les déclamations des

[1] Voy. Taine, *l'Ancien Régime,* p. 515. — Cf. Turgot. « La société, disait tristement Turgot, est une société *composée d'ordres mal unis...* personne n'est occupé que de son intérêt particulier. »

clubs; pareils à des anatomistes, qui, chargés de l'autopsie d'un cadavre, n'examineraient que la tête et disséqueraient seulement le cerveau[1]. M. Taine, au contraire, porte le scalpel dans tous les organes et suit les traces du mal révolutionnaire en province comme à Paris. Du Palais-Royal, où les meneurs sont en permanence, de ce Paris toujours agité et exalté, la fermentation s'est répandue dans les villes, dans les bourgades et dans les fermes. Les convoitises longtemps refoulées ont éclaté de toutes parts. A Nîmes, à Uzès, à Montauban, ce sont les haines religieuses qui mettent aux prises catholiques et protestants. Dans le Quercy, le Périgord, le Limousin et la Bretagne, ce sont les haines agraires. On dévaste les forêts et l'on brûle les châteaux. Les paysans du Périgord réclament le partage des terres et déclarent que les insurgés ne font qu'exercer les droits de l'homme.

M. Taine démontre, pièces en main, que la terreur dans les provinces date de la prise de la Bastille. Usurpations, vengeances, attentats contre les biens et les personnes, l'auteur énumère et groupe tous ces faits sur la déposition des témoins les plus autorisés. Ce mouvement qu'on nous présentait avant tout comme un grand mouvement politique, il nous le présente, en réalité, comme une révolution sociale. « Aussi bien, dit-il, quels que soient les grands noms, liberté, égalité, fraternité, dont la Révolution se décore, elle est par essence *une translation de propriété.* » Que réclamaient les masses, sinon une nouvelle répartition de la propriété, c'est-à-dire de la richesse! La passion maîtresse qui les guidait était la passion de posséder. Pour la foule, réformer les abus, c'était détruire les anciens titres de propriété, abolir les redevances et les dettes, mettre en vente les biens du clergé, confisquer ceux des émigrés et achever la spoliation par la proscription. Il s'agissait d'exproprier toute une classe au profit d'une classe nouvelle.

Les crimes et les horreurs de 93 sont la conséquence des utopies et des erreurs de 89. Girondins, montagnards et terroristes, tous ceux qui ont proclamé et mis en pratique le dogme de la souveraineté populaire, sont les complices des excès qui ont souillé la Révolution. Malgré les nuances qui les distinguent, M. Taine les range tous parmi les Jacobins. Faut-il maintenant tracer le portrait du Jacobin et faire sa psychologie? Condorcet parmi les membres de la Gironde, Robespierre parmi ceux de la Montagne, lui semblent les meilleurs représentants du type. Myope, dogmatique et verbeux, le Jacobin est l'opposé d'un homme d'État. Dédaigneux de l'expérience et de l'histoire, il sait d'avance *a priori* quel régime

[1] Cf. Heinrich, *La Légende jacobine et la critique.*

convient au pays. Il se figure les Français comme des unités humaines, toutes pareilles, qui veulent par définition la liberté, l'égalité et l'observation du *Contrat social*. Pour les diriger, il a des procédés rectilignes aussi prompts qu'énergiques : il brise ce qui lui résiste; sectaire redoutable, qui, dans l'infatuation d'un orgueil sans bornes, n'aperçoit plus dans ses adversaires que des scélérats dignes du supplice.

On voit quelle est la thèse de l'auteur et sur quels fondements il l'appuie. Les têtes ont été bouleversées et mises à l'envers par des principes trop forts pour elles. Elles ne s'appartiennent plus et sont le jouet d'une minorité fanatique. Source du mal : oubli des faits, de la tradition, de l'expérience et domination des formules [1]. Du dogme de la souveraineté populaire accepté comme article de foi découle la dictature arbitraire du peuple, c'est-à-dire des clubs qui parlent en son nom. Quiconque n'est pas l'ami du peuple, c'est-à-dire des clubs et des Jacobins, est un traître, un corrompu, un mauvais citoyen. Contre des traîtres tout est permis et méritoire; et l'on devine à quels excès peut se porter la bête féroce mal endormie qui se réveille indépendante et souveraine. Rappelez-vous les massacres de Septembre, les six jours et les cinq nuits de tuerie non interrompue, où la populace, suivant l'historien, « est descendue au-dessous du loup, dans les basses couches du règne animal. »

Le principal grief de M. Taine contre les théoriciens et les coryphées de la Révolution, c'est qu'ils ont considéré et traité les Français du dix-huitième siècle comme des êtres de raison, des *entités*, des « marionnettes philosophiques ». M. Taine au contraire cherche et découvre le Français du dix-huitième siècle sous le citoyen idéal, le patriote abstrait, le simulacre vide des déclamations et des sophistes révolutionnaires. Il nous dépeint d'après les mémoires, les gazettes, les manuscrits et les estampes, l'homme vivant, agissant avec sa voix, ses gestes, sa physionomie; l'homme complet dans son cadre et dans son milieu. Il n'indique pas seulement le moteur secret qui le pousse, mais les influences qu'il subit, influences de métier, de groupe, de coterie. Ses remarques ne s'arrêtent pas aux chefs d'emploi, mais atteignent les figurants

[1] De même qu'Auguste Comte et Littré, les chefs du positivisme, M. Taine rejetait la devise menteuse inscrite sur nos murs : *Liberté, égalité, fraternité*. Cette devise n'est-elle pas, suivant lui, le contre-pied de la vérité et de l'expérience? C'est ainsi, qu'en 1852, Littré, fidèle interprète d'Auguste Comte, publiait une vive critique de cette formule : *Liberté, égalité, fraternité*, adoptée par les hommes de 1848, et lui opposait la devise : *Ordre et progrès*. — Cf. Aulard, *Auguste Comte et la Révolution française*.

de toutes conditions, petits nobles, curés, moines de province, échevins et bourgeois des villes, procureurs de campagne et syndics de village, laboureurs, artisans et soldats. Il ressuscite, ou tâche de ressusciter avec leur figure, leur tempérament, leur structure mentale et morale, les acteurs du drame tragique qui se joue en France, depuis Danton et Mirabeau, — « notre petite mère Mirabeau », disaient les poissardes, — jusqu'à Robespierre et Napoléon.

Le portrait de Napoléon est monumental. Cette prodigieuse figure, qui fascina toute une génération, se dresse au seuil du dix-neuvième siècle dans des proportions presque surhumaines. M. Taine en a senti l'imposante grandeur, il en a rendu le caractère étrange, démesuré, colossal; mais il n'a pas été fasciné. Il a disséqué le géant; il a scruté les éléments dont se composait ce *moi* formidable; et tout au fond de sa nature intime il a trouvé l'Italien de la Renaissance, le frère posthume de Sforza et de Michel-Ange, un grand artiste et un condottiere, — un condottiere de génie. C'est sur le marbre que travaillait Michel-Ange; c'est sur la chair vivante et sensible que travaille le César corse. Acclamé par des millions d'hommes, il crée dans l'idéal et dans l'impossible. S'il paraît extraordinaire à son temps et à son pays, c'est qu'il n'est ni de son temps ni de son pays. Il est d'une autre race et d'un autre âge. M. Taine le mettrait volontiers à part comme un despote fantastique et, vers la fin, « un détraqué » merveilleux.

A ces traits la famille de Napoléon n'a pas reconnu son illustre ancêtre. L'héritier de la dynastie, le prince Napoléon, s'est indigné de l'image « monstrueuse » dessinée par un copiste impuissant « avec l'inconscience d'un halluciné ». — « Quoi! s'est-il écrié, Napoléon n'est pas Français! L'auteur du Concordat et du Code civil, le vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna, le fondateur de l'Empire est un condottiere italien, un tyranneau des petites républiques du moyen âge; et M. Taine, cherchant un degré de plus dans le paradoxe, va jusqu'à le comparer aux Borgia! »

Si vraiment, Napoléon est Français. Il l'est par son éducation, par ses idées, par sa conception de l'État, par la propagande qu'il a faite, à travers l'Europe, du *Credo* de la Révolution française. A ce point de vue, la protestation du neveu de l'empereur est légitime. Mais est-il juste, en revanche, d'assimiler M. Taine aux « déboulonneurs » de la colonne impériale, aux insulteurs de Napoléon et de travestir le paradoxal psychologue en perfide pamphlétaire? Qui mieux que lui nous a fait comprendre, au contraire, les incomparables facultés du héros [1], cette puissance de travail et d'atten-

[1] « Son esprit, par sa compréhension et sa plénitude, déborde au delà de

tion, cette force d'imagination et de mémoire, cette activité surprenante qui ne se lassait pas plus de concevoir que d'agir? Il n'a pas tenu compte, j'en conviens, des modifications successives et des retouches que les circonstances avaient apportées au Bonaparte primitif. Il lui prête un égoïsme invraisemblable, des convulsions de névropathe et des brutalités de Borgia, difficiles à dire et à croire. Qu'on accuse donc M. Taine de ne pas aimer son modèle; d'insister, en le reproduisant, sur des détails arbitrairement choisis ou contestables; de citer des anecdotes suspectes; d'apercevoir à travers sa loupe d'entomologiste des taches qu'il grossit et qu'il exagère, c'est possible; il a pu souvent mal juger le grand soldat qui projetait à « l'alliance de la philosophie et du sabre »; mais il ne l'a ni déboulonné ni diminué.

Les éléments essentiels de cette rare nature sont classés et réunis dans la synthèse de l'historien-philosophe. Nous y discernons l'instinct profond du conducteur d'hommes, du capitaine et de l'homme d'État; le sens du réel, la volonté de fer, l'ambition envahissante et l'imagination constructive. De ces parties juxtaposées comme les morceaux d'une mosaïque, de ces fragments d'une immense statue résulte un ensemble saisissant et inoubliable. Supprimons quelques assertions hasardées, quelques crudités choquantes et inutiles : ce qui reste est solidement lié et construit, — mais, avouons-le, froid comme marbre. Peut-on décomposer le mouvement sans le détruire? Pour faire un tout organisé, un être vivant de pièces ainsi rapportées, il y faudrait encore une âme, que l'écrivain n'a pas pu saisir, — l'âme de Napoléon.

Voilà ce qui manque aussi, dirons-nous, à l'histoire de la Révolution si magistralement écrite par M. Taine. Dans le tumulte des passions déchaînées, l'historien n'a pas assez senti palpiter l'âme de la France. Au-dessus des calculs et des appétits, il n'a pas dégagé ce sentiment nouveau, cette religion de la patrie dont tant de cœurs allaient s'éprendre jusqu'au martyre. Il n'a pas assez lu dans la conscience d'un Bailly, d'un Lanjuinais, d'un André Chénier, d'un Marceau. Et parce que de vils coquins ont profané ces beaux noms de raison, justice et liberté, il n'a pas eu foi dans la cause de la raison, de la justice et de la liberté. Ce n'est qu'à l'armée, devant l'ennemi, qu'il respecte les illusions des citoyens,

toutes les proportions connues ou même croyables. Il y a trois atlas principaux en lui, à demeure et perpétuellement tenus à jour. Le premier est militaire et forme un recueil énorme de cartes topographiques... Le second qui est civil, ressemble à ces gros volumes où nous lisons chaque année l'état du budget. Le troisième est un gigantesque dictionnaire biographique et moral. » (Voy. Taine, *Origines de la France contemporaine*, t. V^e^.)

l'enthousiasme et les espérances des soldats. « Liberté, égalité, droits de l'homme, avènement de la raison, toutes ces vagues et sublimes images flottent devant leurs yeux quand ils gravissent, sous la mitraille, l'escarpement de Jemmapes, ou quand ils hivernent, pieds nus, dans la neige des Vosges. Elles ne se sont pas souillées et déformées sous leurs pas en tombant du ciel en terre; ils ne les ont pas vues se changer dans leurs mains en hideuses caricatures. Ils ne font point le sale ménage quotidien de la politique et de la guillotine... Ils pâtissent, ils jeûnent, ils affrontent les balles, ils sont des héros et ils peuvent s'envisager comme des libérateurs [1]. » Mais le soldat est un être à part, et M. Taine n'écrit pas l'histoire de la guerre pendant la Révolution.

Il passe à côté de ces grandes luttes où, « loin du sabbat révolutionnaire, les républicains sont ramenés au sens commun par la présence du danger, et, comprenant l'inégalité du talent, comprennent la nécessité de l'obéissance ». Partout ailleurs que dans les camps, les œuvres et les hommes de la Révolution lui sont antipathiques [1]. Il déteste les piliers de club, les braillards de section, les inquisiteurs de comité, les dénonciateurs à prime, les ambitieux et les incapables qui pullulent dans la décomposition sociale, « comme des champignons dans un terrain qui fermente ». Il déteste ces novateurs imprudents et coupables qui font table rase de toutes les institutions du pays comme si « la forme sociale et politique, dans laquelle un peuple entier peut entrer et rester, ne devait pas être déterminée par son passé et son caractère ». Partisan d'une évolution graduelle, il condamne les incendiaires qui mettent le feu à l'ancienne société sous prétexte de la reconstruire. Et cependant, si des réformes improvisées à cette époque les plus importantes ont survécu; si, passant au delà de nos frontières, elles se sont implantées chez nos voisins comme chez nous, c'est qu'elles venaient en leur temps et répondaient à d'insurmontables instincts. M. Taine eût pu le reconnaître.

Son mérite est d'avoir courageusement rompu avec le culte

[1] Dans son *Histoire de la littérature anglaise*, publiée vingt ans avant la *Conquête jacobine*, M. Taine avait défendu les hommes de la Révolution française contre Carlyle qui les condamnait. « Vous signalez le mal et les vices, disait M. Taine, marquez donc aussi le bien et les vertus. Ces logiciens ne fondaient la société que sur la justice. Ces épicuriens embrassaient, dans leurs sympathies, l'humanité tout entière. Ces furieux, ces ouvriers, ces Jacques sans pain, sans habits, se battaient à la frontière pour des intérêts humanitaires et des principes abstraits. Ils ont suivi la philosophie comme vos puritains la religion. Ils ont eu comme eux un héroïsme, mais sympathique, sociable, et qui a réformé l'Europe pendant que le vôtre ne servait qu'à vous. » T. V.

mystique dont une école de dévots entourait la grande crise de 89. La Révolution semblait un transport sublime, une maladie sacrée, qu'on abordait avec une sorte de respect superstitieux. M. Taine osa la regarder en naturaliste, en savant. Il dissipa le charme qui dérobait aux yeux prévenus ses orgies, ses laideurs et ses ulcères. Historien, il osa dire la vérité aux hommes de parti; libre-penseur, il osa rendre justice à l'Église.

VII

La Révolution avait fermé les églises et proscrit les prêtres. Le Consulat rouvrit les temples et, d'accord avec le Saint-Siège, réorganisa l'Église. N'était-ce pas le plus sûr moyen de reconstituer la France? M. Taine le pense, et, dans une admirable page, il avoue et proclame hautement la force morale, le rôle social du christianisme. Ne devons-nous pas à l'Église ces deux idées inconnues des cités antiques : la conscience et l'honneur? Ne lui devons-nous pas cette intime conviction qu'il n'y a pas de droit contre le droit, et que « l'empire de la loi finit où celui de la conscience commence »? N'est-ce pas l'Évangile qui, d'un bout du monde à l'autre, a formé, et maintient encore la morale, la probité populaire? Écoutez là-dessus l'historien des *Origines de la France contemporaine :*

« Aujourd'hui, après dix-huit siècles, sur les deux continents, depuis l'Oural jusqu'aux Montagnes Rocheuses, dans les *moujiks* russes et les *settlers* américains, le christianisme opère comme autrefois dans les artisans de la Galilée, et de la même façon, de façon à substituer à l'amour de soi l'amour des autres. Ni sa substance, ni son emploi n'ont changé. Sous son enveloppe grecque, catholique ou protestante, il est encore, pour quatre cents millions de créatures humaines, l'organe spirituel, la grande paire d'ailes indispensable pour soulever l'homme au-dessus de lui-même, au-dessus de sa vie rampante et de ses horizons bornés; pour le conduire, à travers la patience, la résignation et l'espérance jusqu'à la sérénité; pour l'emporter, par delà la tempérance, la pureté et la bonté jusqu'au dévouement et au sacrifice. Toujours et partout, depuis dix-huit cents ans, sitôt que ces ailes défaillent ou qu'on les casse, les mœurs publiques et privées se dégradent. En Italie, pendant la Renaissance; en Angleterre, sous la Restauration; en France, sous la Convention et le Directoire, on a vu l'homme se faire païen, comme au premier siècle : du même coup, il se retrouvait tel qu'au temps d'Auguste et de Tibère, c'est-à-dire voluptueux

et dur; il abusait des autres et de lui-même; l'égoïsme brutal ou calculateur avait repris l'ascendant; la cruauté et la sensualité s'étalaient, la société devenait un coupe-gorge et un mauvais lieu. — Quand on s'est donné ce spectacle, et de près, on peut évaluer l'apport du christianisme dans nos sociétés modernes; ce qu'il y introduit de pudeur, de douceur et d'humanité; ce qu'il y maintient d'honnêteté, de bonne foi et de justice. Ni la raison philosophique, ni la culture artistique et littéraire, ni même l'honneur féodal, militaire et chevaleresque, aucun code, aucune administration, aucun gouvernement ne suffit à le suppléer dans ce service. Il n'y a que lui pour nous retenir sur notre pente natale, pour enrayer le glissement insensible par lequel, incessamment et de tout son poids originel, notre race rétrograde vers ses bas-fonds; et le vieil Évangile, quelle que soit son enveloppe présente, est encore aujourd'hui le meilleur auxiliaire de l'instinct social. »

Toutefois, s'il reconnaît les services de l'Église dans le passé et dans le présent, l'historien, — disons-le tout de suite, — ne croit pas à son influence dans l'avenir. A l'entendre, la force civilisatrice de la religion catholique diminue, parce qu'elle se trouve en opposition avec les découvertes scientifiques de notre temps. Les deux tableaux de l'univers physique et moral peints, l'un par la science, l'autre par la foi, deviennent de plus en plus dissemblables; et chaque jour augmente la contradiction entre la conception scientifique et la conception catholique de l'univers. « Les politiques, les habiles essayent de les accorder et de joindre les deux domaines par des simulacres de ponts, par des apparences d'escaliers, par des communications illusoires que la fantasmagorie de la parole humaine peut toujours établir entre les choses incompatibles et qui procurent à l'homme, sinon la possession d'une vérité, du moins la jouissance d'un mot. » Mais ces artifices ne peuvent rien contre la force des choses; et chacune des deux conceptions est irréductible l'une à l'autre.

Contre cette affirmation absolue s'est élevée, du sein de l'Église, une voix éloquente. « Non, s'est écrié M. l'abbé de Broglie [1], non, ce n'est pas par des simulacres de ponts et d'escaliers que nous essayons de rapprocher la science et la foi. Entre la vraie science expérimentale et l'enseignement de l'Église aucune jonction de ce genre n'est nécessaire, car il n'y a aucun désaccord, aucune incompatibilité... C'est au contraire sur le territoire occupé par les évolutionnistes, prétendant parler au nom de la science, que nous apercevons en grand nombre des simulacres de ponts et des appa-

[1] Voy. *le Présent et l'avenir du catholicisme*, par M. l'abbé de Broglie. (*Correspondant*, nos du 25 octobre, du 10 et 25 novembre 1891.)

rences d'escaliers d'une extrême fragilité. Le passage sans cause du néant ou d'un principe informe à la nébuleuse de Laplace ; le passage, sans intervention du créateur, du monde minéral au monde vivant ; le passage de l'animal à l'homme, de l'instinct à la raison par une évolution spontanée, voilà autant de ponts sur lesquels il est dangereux de s'engager. C'est encore un singulier pont que celui sur lequel M. Taine fait passer son lecteur, lorsqu'il le fait partir d'une multitude incohérente de sensations et d'images matérielles pour aboutir à un moi conscient et raisonnable. »

En répondant à M. Taine, M. l'abbé de Broglie ne se bornait pas à raisonner. Il lui citait aussi des faits qui prouvent la vitalité du christianisme. Il lui donnait la statistique des religieux et des laïques chez lesquels la foi se traduit par des œuvres : clientèle active et croyante, toujours prête au dévouement et au sacrifice, et dont l'influence féconde combat les éléments de dissolution qui travaillent l'État et la société. Le spectacle de ces âmes d'élite luttant, parmi les difficultés de l'heure présente, pour la cause du Christ et de la cité de Dieu est un puissant argument contre les théories mécaniques, dynamiques et physiologiques appliquées par l'historien-philosophe. Au déterminisme, qui fait de nos actes la résultante d'actes antérieurs et de forces inéluctables, il oppose la protestation permanente de la liberté humaine, la résistance d'une conscience droite aux assauts du raisonnement ; aux prestiges de la science et du nombre. A l'automate que meut invinciblement le ressort de la faculté maîtresse, il oppose l'être raisonnable qui soumet à la loi divine l'emploi de son intelligence et de ses organes, et qui s'élève, par son propre effort, de la vie des sens à la vie morale, à la dignité d'homme, de citoyen, de chrétien.

C'est par le concours de ces efforts volontaires qu'une nation se constitue et grandit. Quelle que soit la part des influences ethnologiques et géographiques dans l'histoire d'un peuple, il est un élément qui doit compter, avant tous les autres, c'est la libre volonté de l'homme dans le conflit des événements et des causes. Une nation est moins un produit de forces aveugles et fatales qu'une réunion de volontés. Elle vaut surtout par ceux de ses membres qui pensent, qui croient et qui veulent : elle vaut surtout par ses hommes de cœur et par ses grands hommes ; et cette idée qu'exprimait Carlyle, M. Taine ne l'aurait pas démentie.

VIII

Par la supériorité de son intelligence, par son respect de la hiérarchie, par son culte pour la science désintéressée, M. Taine fut

vraiment un aristocrate. Il se sentait mal à l'aise « dans cette épaisse démocratie où nous étouffons ». Il comprenait que tout s'abaisse sous un régime qui fait du bien-être le principal mobile de nos pensées et de nos actions. Il tenait sans doute pour un grand mal « une aristocratie favorite lorsqu'elle est oisive et que, sans rendre les services que comporte son rang, elle accapare les honneurs, les charges, l'avancement, les pensions... mais c'est un grand bien qu'une aristocratie soumise au droit commun lorsqu'elle est occupée, surtout lorsqu'on l'emploie conformément à ses aptitudes. Dans ce milieu pousse le plus naturellement l'homme d'État, le bon conseiller du peuple, le politique indépendant et compétent. Tandis que dans les conditions moyennes ou inférieures le principal ressort est l'intérêt, chez le noble, le grand motif est l'orgueil. Or, parmi les sentiments profonds de l'homme, il n'en est pas qui soit plus propre à se transformer en probité, patriotisme et conscience [1]. »

La révolution de 1848, le coup d'État de 1851 et l'Empire, la révolution de 1870, avaient mis M. Taine en garde contre la crédulité et les engouements de la démocratie. Il avait causé avec les paysans et les ouvriers sur les affaires publiques; il avait interrogé les campagnards des Ardennes, les artisans de Paris et de la banlieue de Paris; et il publia, en 1871, le résultat de ses réflexions dans une intéressante brochure sur *le Suffrage universel et la manière de voter*. — M. Taine ne voulait pas supprimer le suffrage universel, mais il en réglait l'exercice. Le suffrage universel existe; il paraît conforme à l'équité. Le tout est de l'appliquer honnêtement et de bonne foi. Ce n'est pas le suffrage universel qui est chez nous impuissant et malfaisant, c'est le suffrage *direct*. L'auteur se prononçait contre le suffrage universel direct en faveur du suffrage à deux degrés, et repoussait le scrutin de liste. « Le scrutin de liste est une jonglerie. Il semble qu'il ait été inventé pour contraindre l'électeur à choisir des hommes qu'il ne connaît pas. » Il cherchait, comme Tocqueville, dans le double degré électoral le seul moyen de mettre l'usage de la liberté politique à l'usage de toutes les classes du peuple. Mais ses conseils devaient rester sans écho. M. Taine n'était pas de ceux qu'écoutent les meneurs de la multitude [2].

[1] Voy. Taine, *la Révolution*, t. I, p. 189-90.

[2] « Taine, — raconte M. Philippe Berthelot, — fut conseiller municipal de son village, en Savoie; mais bientôt il fut battu aux élections par le maître d'école. Cet échec l'amusait et l'intriguait. Il aurait voulu savoir ce qui se passait dans ces cervelles obscures. « Je voudrais, disait-il, me rendre compte des motifs qui les font voter. » Il écoutait les conversations des paysans sur le bateau du lac d'Annecy. Il en avait noté de singulières :

Personne n'eut moins de popularité. « Si l'on avait plébiscité son élection à l'Académie, il aurait eu 10 000 voix contre 5 millions accordés, je ne dirai pas à qui », remarque justement Faguet. Il était trop savant et trop philosophe pour agir sur la foule : tel, un géomètre qui s'occupe de mécanique rationnelle, sans tenir compte de la résistance des matériaux. Il calculait et prévoyait les courbes que décrivent les « machines spirituelles » dans la mêlée de la vie, sans pouvoir régler leurs mouvements.

Toujours il négligea l'art de plaire et dédaigna les grâces qui séduisent et gagnent le public. Il préférait prouver et convaincre. Par suite, tout récit dans ses livres devient une thèse; tout détail soutient un système; et le style lui-même a quelque chose de tendu et de systématique. — Il n'y a pas de style plus martelé et plus voulu. Rien n'y rappelle l'heureuse facilité d'un Prévost-Paradol écrivant déjà à l'École normale comme il écrira plus tard aux *Débats* et au *Courrier du dimanche.* En sa jeunesse, paraît-il, M. Taine n'avait pas de style personnel : il hésitait entre celui de Voltaire, — qu'About déroba, — et celui qu'il a définitivement adopté. Eh bien! la langue qu'il s'est faite porte son empreinte. C'est un mélange de rigueur géométrique et d'imagination descriptive, une charpente métallique revêtue d'un manteau de métaphores. Les périodes étroitement enchaînées s'appuient et se confirment. Chaque phrase est un argument, chaque paragraphe un faisceau de preuves habilement graduées et déduites. La dialectique inspire les tours, les mots, les images. Les épithètes éclatantes y rendent visible en quelque sorte la trame serrée du raisonnement.

L'esprit étant un « flux de sensations, un polypier d'images », M. Taine multiplie ses comparaisons : il donne un corps à toutes ses idées et prête aux abstractions mêmes des formes et des figures. La noblesse lui semble « un haras sans rival pour fournir une recrue régulière de chevaux de course ». L'intelligence est « un feu d'artifice, prodigieusement multiple et complexe, qui monte et se renouvelle incessamment par des myriades de fusées ». Imaginez « une infinité de fusées, toutes de même espèce, qui s'élancent et redescendent éternellement dans la noirceur du vide, voilà les êtres physiques et moraux ». L'auteur du *Sartor resartus*, Carlyle, est « un animal extraordinaire, débris d'une race perdue, sorte de mastodonte égaré dans un monde qui n'est plus fait pour lui ». Quant à Shakespeare, il l'appelle tour à tour « un génie sympathique, un gamin intarissable, un polichinelle ironique, un cheval trop ardent qui bondit et ne sait pas courir; il vole et nous

« C'est ce coquin de Badinguet, disait l'un d'eux, qui a trahi Napoléon III. » (Voy. *Taine intime*, par Philippe Berthelot.)

rampons... Après avoir traversé toutes les folies et les misères de la vie, il s'assied au milieu d'elles avec un calme et mélancolique sourire, écoutant pour se distraire la musique aérienne des fantaisies dont il se joue ». La couleur de ces images est parfois trop crue et trop forte; mais l'auteur n'aime pas les demi-teintes ni les nuances délicates, et préfère les tons flamboyants. Il appartient, sous ce rapport, à l'école de Théophile Gautier, de Saint-Victor et des Goncourt, qu'il a jadis beaucoup fréquentés. Il cherche, comme eux, le mot pittoresque, le contour saillant, le trait qui frappe et qui peint; et l'élégance laborieuse de son style ne recule même pas devant le mot brutal, l'expression violente et forcenée. *Tigres, chacals, sangliers dans leur bouge, porcs dans leur bourbier*, ces termes lui suffisent à peine pour qualifier les *énergumènes* de la Révolution. La vigueur sert mieux son dessein. Il fait moins de cas de la mesure et du goût que de la logique.

Ce logicien a pourtant senti la nature et l'a décrite en des pages d'une exquise fraîcheur. Rappelez-vous une matinée à Oxford. Il a parlé comme un poète de l'impassibilité des choses devant les ruines de la vie et de l'histoire : « Que de ruines et quel cimetière que l'histoire! Quel sourire indifférent que celui du ciel pacifique; et quelle cruelle beauté dans cette coupole lumineuse étendue tour à tour sur les générations qui tombent, comme le dais d'un enterrement banal!... Quand l'homme a parcouru la moitié de sa carrière et que, rentrant en lui-même, il compte ce qu'il a étouffé de ses ambitions, ce qu'il a arraché de ses espérances, et tous les morts qu'il porte enterrés dans son cœur, la magnificence et la dureté de la nature lui apparaissent ensemble; et le sourd sanglot de ses funérailles intérieures lui fait entendre une lamentation plus haute, celle de la tragédie humaine qui se déploie de siècle en siècle pour coucher tant de combattants dans le même cercueil. Il s'arrête, sentant sur sa tête, comme sur celle des autres, la main des puissances fatales et comprend sa condition. Cette humanité, dont il est membre, a son image dans la Niobé de Florence. Autour d'elle, ses fils et ses filles, tous ceux qu'elle aime, tombent incessamment sous les flèches des archers invisibles. Un d'eux s'est abattu sur le dos, et sa poitrine transpercée tressaille; une autre, encore vivante, lève des mains inutiles vers les meurtriers célestes... Elle, cependant, froide et fixe, se redresse sans espérance et, les yeux levés au ciel, contemple avec admiration et avec horreur le nimbe éblouissant et mortuaire, les flèches inévitables et l'implacable sérénité des dieux[1]. »

[1] Voy. Taine, *Voyage en Italie*. — Ce « morceau funèbre » a été quelquefois cité comme un témoignage du *pessimisme* de l'auteur.

M. Taine eut du poète non seulement le verbe abondant et coloré, mais l'ingénuité profonde, le sentiment des beautés naturelles, la vision intérieure de l'éternel et de l'idée pure... Il aimait en poète la lumière jeune sur les dentelures des vieilles murailles; la vapeur matinale qui transforme en un palais de fée une ville d'ouvriers et d'étudiants; les jeux du soleil dans les ogives et les trèfles des cathédrales; et les humbles croyants qui vont s'agenouiller à l'ombre des grandes basiliques. Il devinait le sens des choses. « J'ai pris la vie par le côté poétique », lui disait un jour Franz Wœpke. — Si la poésie consiste à se pénétrer du sentiment des nécessités qui nous plient ou qui nous traînent, à se délivrer des fatalités basses, à se rapprocher de la nature en s'imprégnant de sa paix et de sa magnificence, M. Taine put dire aussi : « J'ai pris la vie par le côté poétique. »

C'est d'un front calme et d'une âme sereine qu'il vit s'approcher l'heure inévitable dont sa santé prématurément altérée lui donnait le pressentiment. Il avait lui-même choisi sa dernière demeure et préparé sa tombe sur le bord du lac d'Annecy, dans le roc de Chères, non loin de la maison et du jardin qu'il aimait. Les ombrages de son frais *cottage*, les vieux arbres de l'abbaye de Talloires, gardent encore l'écho de ses causeries avec Renan et les amis qui le visitaient en septembre. Il voulut que ses obsèques fussent religieuses. Elles ont été célébrées, au pied de la croix, dans le temple protestant de l'Oratoire, à Paris. Adressa-t-il, avant de mourir, une prière, un mot de confiance et d'espoir à l'Être suprême qu'il avait tant cherché...? C'est un secret entre son âme et Dieu.

Dans notre époque de caractères indécis, de consciences molles et de résolutions vacillantes, M. Taine offre un rare exemple d'énergie et de volonté. Ses convictions n'étaient pas les nôtres; mais nous rendons hommage à leur sincérité et à leur constance. Il a fait, avec une patience que Buffon appellerait du génie, son système, sa langue et son style. Il a de bonne heure discipliné ses instincts et ses sentiments, en vue du but qu'il s'était proposé. Il n'a désiré ni la fortune, ni les honneurs, ni la renommée, mais la science. La science lui a tenu lieu de religion; et c'est d'elle seule qu'il a réclamé le mot de notre nature et de notre destinée. « Supposez la science faite, écrivait-il, et nous découvrons l'unité de l'univers et nous comprenons ce qui la produit. Elle ne vient pas d'une chose extérieure au monde, ni d'une chose mystérieuse cachée dans le monde. Elle vient d'un fait général semblable aux autres, loi génératrice d'où les autres se déduisent... L'objet final de la science est cette loi suprême : et celui qui d'un élan pourrait

se transporter dans son sein y verrait comme d'une source se dérouler le torrent éternel des événements et la mer infinie des choses[1] ». Mais cette loi génératrice, cette loi suprême, ô philosophe, n'est-ce pas justement l'Être infini dont la pensée se confond avec l'ordre et l'harmonie de l'univers?

De quel accent, de quelle éloquence, il salue l'axiome éternel, la formule créatrice qu'expriment la matière et la pensée, la planète et l'homme, les entassements de soleils et les palpitations d'un insecte, la vie et la mort, la douleur et la joie! « Toute vie est un de ses moments, tout être est une de ses formes... L'indifférente, l'immobile, l'éternelle, la toute-puissante, la créatrice, aucun nom ne l'épuise, et, quand se dévoile sa face sublime, il n'est point d'esprit d'homme qui ne ploie, consterné d'admiration. » Cet hymne de Taine à la nature n'est-il pas, au fond, un hymne à la sagesse du Créateur?

La science a été « la toute-puissante maîtresse » de qui sa vingtième année a goûté l'amour austère et l'enivrante intimité. Elle l'a sevré des joies grossières, des plaisirs frivoles, des distractions vides et banales. Elle l'a emporté vers ces sommets d'où l'on découvre l'origine des choses et les secrets de la nature, d'où l'on s'élance à travers le monde et l'histoire. Au lieu des rêveuses nostalgies, des vagues désirs, des amers ou mélancoliques regrets, il a connu l'essor viril de la pensée et les nobles curiosités de l'esprit. Quelles douces heures il a passées, dans sa petite chambre de province, en compagnie de Hegel et de Spinoza! « Il est probable, disait-il, que je ne retrouverai jamais des impressions égales à celles-là. »

Mais la pensée a ses souffrances que la religion console parfois et que la science ne peut guérir. Qui supprimera la désolante contradiction de nos désirs, de nos sentiments, avec les froides et implacables conclusions de l'expérience et de l'analyse scientifiques? M. Taine a connu la sécheresse douloureuse et le pessimisme qu'engendre l'étude unique des faits et des forces. De l'homme double, *homo duplex*, si bien défini par le christianisme, il n'a guère considéré que la partie animale. Il redoutait toujours en lui « le gorille féroce » des temps primitifs et lui savait gré des instants où sommeillait sa brutalité native. « Tu as passé une heure, et, pendant cette heure, chose étrange, tu n'as pas été une brute; je t'en félicite, tu peux presque te vanter d'avoir vécu. » De la société, il n'a guère dépeint que les travers, les vices ou les ridicules. L'impression qui se dégage de la plupart de ses livres est

[1] Voy. *Philosophes français du dix-neuvième siècle*, p. 363.

triste. Et cependant il ne s'est pas découragé, et rien n'a trahi au dehors l'épreuve intérieure de sa pensée. Ses écrits ont été attaqués, ses intentions parfois méconnues. Il a fièrement supporté les attaques, les séparations, les reproches. Le meilleur fruit de la science, suivant lui, est « la résignation qui, pacifiant et préparant l'âme, réduit la souffrance à la douleur du corps. Garde le droit de t'estimer, puisque tu ne peux te soustraire à la nécessité de souffrir ».

Stoïcien, comme son ami Wœpke, il s'est contenté de réfléchir et de parler le plus exactement qu'il a pu. Il a tâché de se comprendre et de comprendre les choses; d'être en règle avec lui-même, avec ses concitoyens, avec son pays. Dans « cet hôtel mal tenu » que nous a fait le régime actuel, où la profusion et l'incurie s'aggravent l'une par l'autre, où les médiocres et les avides s'emparent à l'envi des meilleures places, il a travaillé modestement au bien général par ses écrits et son exemple. Les parvenus, les satisfaits, les sectaires, dont l'arrogante incapacité se met sous le patronage de la science, ont entendu un vrai savant ruiner de sa parole autorisée leurs insolentes prétentions. On peut discuter ses doctrines, on reconnaîtra du moins qu'il n'eut jamais, en les professant, d'autre souci que la vérité. — « Il n'y a au monde qu'une œuvre digne d'un homme » a-t-il écrit, « l'enfantement d'une vérité à laquelle on se livre et à laquelle on croit. » — Sa pensée seule était hardie : son caractère fut doux, réservé, bienveillant. Il accueillait amicalement la jeunesse, et ne fermait la porte de son cabinet de travail qu'à la curiosité frivole des *reporters* et des biographes. Les fanatiques de tous les camps l'ont à tort accusé d'indifférence. Il embrassa passionnément et pratiqua simplement le devoir. Ce sera l'honneur de M. Taine. Il a prouvé, par sa vie et par ses œuvres, — contrairement à ses théories, — que notre conscience n'est pas une pure abstraction, et que la volonté droite d'un homme de cœur est supérieure aux événements, à la fortune, à toutes les puissances qui « façonnent la matière humaine » et pèsent sur l'âme sans opprimer sa liberté.

Th. Froment.

L'ÉGYPTE ET LES ÉGYPTIENS

L'Égypte a été tant de fois décrite, qu'il y aurait aujourd'hui quelque prétention à vouloir en offrir une description nouvelle, plus exacte ou plus complète. Mais, en dehors des choses qui méritent d'y être signalées, œuvres de la nature ou œuvres des hommes, il est, là comme ailleurs, un spectacle varié à l'infini, et qui me paraît particulièrement attachant, c'est celui des hommes. De ce côté, l'horizon est immense; car, soit qu'on les regarde comme individus, soit qu'on les regarde comme membres de la société qu'ils forment par leur réunion, ils fournissent matière à des comparaisons, à des réflexions sans nombre. C'est là mon excuse de publier celles-ci, après trois voyages sur les bords du Nil.

Ces réflexions naissent naturellement des faits habituels de la vie, de ce qu'on voit et de ce qu'on entend partout. En pénétrant au milieu d'une société musulmane, que tous les peuples d'Europe ont comme envahie depuis un demi-siècle, on assiste à la lutte des principes différents de deux civilisations; et cette lutte sourde ne cesse jamais. Tandis que, parmi les observateurs, les uns y voient seulement l'ignorance aux prises avec la science européenne, et croient que la mécanique et la chimie, jointes à des institutions politiques semblables aux nôtres, suffiront à régénérer le peuple égyptien; d'autres, au contraire, croient que la barbarie, si près de l'Europe civilisée, tient à des causes morales, avant tout à l'islamisme, et qu'aucune de nos sciences ou de nos institutions ne pourra la faire cesser.

Je parle de barbarie : en effet, sans remonter aux causes, on ne peut appeler d'un autre nom l'état de l'Egypte jusqu'au commencement de ce siècle. Quand Bonaparte l'a conquise, il l'a trouvée dans un affreux désordre, qui régnait de temps immémorial; nulle industrie, nul commerce, nulle relation intellectuelle avec le reste de l'humanité; rien de remarquable dans le pays que des ruines; on ne pouvait imaginer dégradation plus profonde d'un peuple.

Aujourd'hui, ce n'est plus assurément l'Egypte des mamelouks que nous avons sous les yeux, et de grands changements ont été

accomplis : un puissant souverain, populaire en France, Méhémet-Ali, pendant un règne long et non dépourvu de gloire, a travaillé à relever la nation égyptienne; des écoles ont été fondées, des usines créées, et, si nous nous en rapportons aux informations reçues en Europe, notre siècle aurait vu une véritable régénération du pays. Il est de fait que les hommes qui le dirigent ont toutes les apparences de la civilisation. Le langage d'un homme d'Etat égyptien est semblable à celui d'un diplomate européen de vieille roche; on peut lire, dans les « documents parlementaires », des dépêches datées du Caire qui ne se distinguent pas, quant au style, de celles rédigées à Paris ou à Londres. Ces hommes d'État sont familiers avec les « memorandum » et les « notes verbales »; ils parlent avec la même chaleur que nous des « droits imprescriptibles du pays », des « légitimes aspirations du pays », du « progrès de la civilisation ».

Comment concilier ces apparences de haute culture intellectuelle avec la barbarie indiscutable qui régnait dans le pays au commencement de ce siècle? L'histoire nous dit que la civilisation se forme toujours lentement, que les hommes ne se modifient que par l'effort des générations. Ces diplomates raffinés sont-ils bien les fils ou les petits-fils de ces Orientaux qui étaient, il y a si peu d'années, superbes dans leur ignorance, méprisant les chiens de chrétiens, et ne voulant rien tenir d'eux? Comment la barbarie a-t-elle disparu si rapidement? Quels traits au moins rappellent ce passé dont si peu de générations nous séparent?

I

Les Egyptiens. — Leur aptitude à recevoir des coups. Persistance des caractères de la race à travers les invasions. Tyrannie du gouvernement; misère du fellah.

Il n'est pas besoin d'un long séjour au Caire, pour reconnaître que l'on est dans un monde nouveau, où le peuple que l'on coudoie ne diffère pas seulement de celui de la France par des vêtements flottants de couleur éclatante, mais par la nature même des hommes. Un des premiers soirs après mon arrivée, je fus attiré par le bruit d'une dispute dans la rue. Un grand gaillard, dans la force de l'âge, vêtu d'une longue robe bleue, échangeait les paroles les plus rauques avec un petit vieux, dont les vêtements orientaux étaient recouverts d'un mauvais paletot en loques. Les gestes étaient animés de part et d'autre, même menaçants. Tout à coup le petit homme prit l'offensive, et sans cesser de parler, donna à l'autre,

sur la figure, un coup dont le bruit m'annonça la vigueur. A mon grand étonnement, cela parut faire l'office d'un calmant; le ton baissa. De plus en plus animé, le petit homme se précipita sur son adversaire, le bouscula, le renversa et le bourra de coups de pied, sans que celui-ci, sous cette grêle de coups, se départît de la défensive. Puis le vainqueur s'éloigna, parlant toujours très haut, pendant que la robe bleue se relevait en grommelant, et enroulait autour de la tête son long turban blanc, tombé dans la poussière pendant la bagarre. Je m'approchai d'un des assistants qu'à son costume en partie européen je supposai comprendre le français : « Qu'y a-t-il donc? lui dis-je. — Oh! ce n'est rien, reprit-il, c'est l'épicier, un Grec, qui corrige un Arabe. »

Cette scène m'avait frappé. Quand j'en parlai à des Français, mes amis, qui, vivant dans le pays depuis longtemps, en devaient connaître les mœurs, ils ne parurent nullement surpris; ils me dirent que les Arabes étaient faits pour recevoir des coups de bâton, qu'il en était ainsi de temps immémorial. « Seulement, pour votre gouverne, ajoutèrent-ils, il ne faut pas se tromper et prendre pour un Égyptien, un Turc ou un Grec établi dans ce pays; car, en lui donnant un coup de canne, on risquerait d'en recevoir un coup de couteau. »

A quelques jours de là, je me promenais seul au milieu des ruines situées hors de la ville dans le désert, et connues sous le nom de « Tombeaux des califes ». Un essaim d'enfants sortit à mon approche de huttes misérables, semées au milieu des décombres, et accourut en criant à tue-tête : « *Bagchich! Bagchich!...* » C'est le mot ordinaire pour demander quelque argent, et on n'est pas longtemps en Égypte sans en connaître la signification. Après avoir affecté pendant quelque temps l'indifférence la plus dédaigneuse, toujours poursuivi par leurs cris et à la fin agacé, je leur dis de me laisser tranquille, mais sans aucun succès. J'étais assez ennuyé de leur persistance, quand je vis une pierre, qui m'était évidemment destinée, rouler à terre devant moi. Les choses prenaient une mauvaise tournure : outre qu'une pierre, même lancée par la main d'un enfant, peut faire grand mal, cette aventure menaçait de me rendre ridicule. Avisant près de moi un gros garçon de douze à quinze ans, un meneur de la bande, me semblait-il, avec une robe jaune à raies rouges pour tout vêtement, je marchai sur lui, et lui fis signe impérieusement avec ma canne de déguerpir. Il me regardait toujours en répétant son éternel : « *Bagchich!* »... sans bouger; je le frappai alors vigoureusement, — le premier coup de bâton que j'aie donné, je crois, de ma vie. — Cette fois, je l'avais persuadé. Sans faire la moindre plainte, le gamin prit un air sérieux et recula; son regard semblait me dire : « Maintenant, je vous

obéis, vous auriez dû seulement vous expliquer ainsi plus tôt, je n'aurais pas fait tant de chemin pour rien. »

Cette aptitude à recevoir des coups est un trait caractéristique de la race égyptienne. Il nous surprend, nous Français, quelque prévenus que nous soyons des coutumes du pays, et si nous voyons dans la rue les agents de police frapper à tour de bras les indigènes pour la cause la plus futile, nos sentiments d'homme civilisé sont blessés. Quant aux patients, ils n'ont aucun instinct de révolte, et ils trouvent sans doute cette manière de procéder toute naturelle.

Aussi s'explique-t-on l'usage, séculaire en Égypte, de la bastonnade comme punition ou comme stimulant. L'instrument classique porte le nom de « courbache ». Le cuir d'hippopotame en fait, paraît-il, le mérite; mais aujourd'hui l'étranger n'en voit plus que très rarement l'application : les Anglais l'ont interdite. Il est vrai qu'ils ont autorisé l'emploi du fouet connu sous le nom de « chat à neuf queues », quand il serait nécessaire. Les Égyptiens ont-ils compris ce bienfait de la civilisation? Je l'ignore, mais on m'a assuré que partout, hors des villes, les vieux usages persistaient, et que l'autorité n'avait guère d'autre moyen de se faire sentir.

La persistance à travers les siècles d'un pareil régime est bien faite pour surprendre. L'Egypte a été conquise par les races les plus diverses et souvent les plus fières, comment n'ont-elles pas fait prévaloir leur caractère propre? Grecs, Romains, Arabes, Turcs, les peuples les plus guerriers sont venus s'y implanter en maîtres, tous y ont laissé leur empreinte dans les monuments innombrables dont les ruines couvrent le sol, mais il faut croire que tous y ont perdu leur courage ou ont disparu. On dit communément : « les Arabes », en parlant des indigènes des bords du Nil, mais personne ne reconnaîtrait dans ces timides populations, traitées comme bétail par le premier maître venu, et qui ne se défendent que par le mensonge et la ruse, la race de ces intrépides cavaliers, qui luttaient hier contre nous avec tant d'opiniâtreté en Algérie. Les Romains et les Grecs, qui ont précédé les conquérants arabes, ont éprouvé les effets du même poison, destructeur de toute énergie, qui s'est glissé dans leurs veines, quand ils se sont établis dans ce beau pays pour jouir de ses richesses...

Toutes les familles des conquérants successifs qu'a attirés sa richesse se sont étiolées et ont disparu : comme dit un proverbe, « l'Egypte dévore tous les peuples qui l'envahissent ». Depuis des siècles, les innombrables esclaves, Circassiens, Kurdes, Persans, Italiens, Albanais ou Grecs, amenés jeunes dans le pays, n'y ont pas eu de postérité distincte. On voit encore de nos jours les familles turques qui sont venues s'établir à demeure s'éteindre fatalement vers la troisième génération. Dès la deuxième, les facultés physiques

et intellectuelles sont atrophiées. Un seul moyen permet d'échapper quelquefois à cette influence dissolvante du climat, c'est le mariage avec des femmes du pays : mais, alors, les caractères des races européennes disparaissent, il naît des Egyptiens.

Triste race! que sa lâcheté condamne à être exploitée et pressurée constamment par des étrangers. Je ne sache pas que l'histoire nous montre ailleurs une continuité pareille d'asservissement. Depuis environ deux mille cinq cents ans, aucun souverain de l'Egypte n'a appartenu à une famille de race indigène. Des Perses, la domination a passé successivement aux Grecs, aux Romains, puis de nouveau aux Grecs, aux Arabes et aux Turcs, en attendant qu'elle passe aux Anglais. De plus, pendant des siècles, l'administration du pays — quelle administration! — a été dans les mains de mamelouks, c'est-à-dire d'esclaves achetés au marché, originaires de régions diverses de l'Asie occidentale.

Ce gouvernement par des esclaves d'origine étrangère, à l'exclusion absolue des nationaux, est assurément le phénomène historique le plus singulier qui se puisse rencontrer. Pour que cette transmission monstrueuse de l'autorité ait pu se faire, non seulement quelquefois, mais constamment pendant cinq cents ans sans interruption, et devenir comme une institution traditionnelle du pays, à quel degré d'avilissement devait être descendu le peuple indigène!

Soumis ainsi depuis des centaines d'années à un despotisme dur et ignorant, l'Egyptien s'est habitué à souffrir des brutalités inimaginables. L'avant-dernier vice-roi, Ismaïl, avait fait une plantation de cannes à sucre qu'il avait le plus vif désir de voir réussir : ayant su que quelques malheureux fellahs du voisinage étaient venus en dérober dans le champ pour leur nourriture, il ordonna que l'on cassât les dents, à coups de marteau, à tous ceux chez qui on en trouverait des restes, pour leur ôter à l'avenir la possibilité d'en mâcher. Et pourtant quel pauvre régal! Combien il faut mâcher de bois pour en extraire un peu de jus!

Mais c'est sous le règne de Méhémet-Ali, — mort en 1848, — de ce souverain dont on s'engoua en France, et en qui l'opinion publique voulait voir un monarque amoureux de la liberté de son pays, que l'oppression atteignit ses dernières limites. Jusqu'à des fonctionnaires de petite importance, purent disposer, sans le moindre contrôle, de la vie des Egyptiens. « Pour prévenir les vols, dit Hamont, on donne aux directeurs des cultures du vice-roi le droit de vie et de mort. J'ai vu pendre des Egyptiens, accusés d'avoir volé une livre de coton ou une poignée de maïs, qu'ils destinaient à leurs familles. »

Méhémet-Ali, souverain énergique jusqu'à la brutalité et, comme

tous les Turcs, inaccessible à la pitié, commandant en maître absolu à des populations sans résistance, devait fatalement abuser de sa force. L'abus fut monstrueux : les récits de voyageurs de cette époque sont remplis de traits qui le prouvent surabondamment. Ce fut surtout l'emploi généralisé de la corvée ou réquisition, qui fut l'occasion de véritables horreurs. Tous les grands travaux qui signalèrent son règne furent faits à l'aide de ce moyen, au prix de quelles souffrances! Le canal Mahmoudieh, reliant Alexandrie au Nil, fut creusé en dix-huit mois; 313 000 fellahs, hommes, femmes, enfants, furent amenés, souvent liés les uns aux autres, de toutes les provinces d'Egypte, et jetés sur l'emplacement des travaux. Là, sans aucun salaire, on les contraignit à gratter la terre de leurs mains; le canal fut entièrement creusé de la sorte, sans outils quelconques; les femmes et les enfants transportaient la terre et la vase au moyen de paniers ou « couffes », jusque sur les bords du canal. La sévérité fut impitoyable pour maintenir au travail cette multitude de malheureux parmi lesquels les mauvais traitements, les maladies, toutes les misères firent des ravages affreux; trente mille cadavres gisent sous les berges.

La condition misérable de la population égyptienne, sur laquelle s'exerçaient, sans trouver la moindre résistance, l'ambition du souverain et la cupidité de ses fonctionnaires, a été maintes fois décrite. Voici l'impression d'un voyageur français, en 1844[1], sur un village égyptien, près d'Alexandrie; aujourd'hui encore il y aurait peu à changer au tableau : « Le village se composait de huttes en terre, ayant de 3 à 4 pieds de hauteur, sur une largeur de 5 à 6 pieds, et percées à leur base d'une ouverture qui leur donne l'apparence de niches à chien. C'était là, effectivement, que vivaient entassés, plusieurs milliers de malheureux, couverts de haillons, couchant sur le sol, entourés d'immondices, dévorés par la vermine, disputant leur nourriture à des bandes de chiens errants, et portant, avec tous les caractères de l'abjection, l'empreinte de la plus repoussante misère. Peinture affligeante et fidèle, qui peut s'appliquer, en général, à toutes les familles de fellahs et à presque tous les villages de l'Egypte. »

L'aspect pitoyable des demeures des Egyptiens, encore aujourd'hui, ne tient pas seulement à la misère trop réelle où ils vivent, mais au désir de dissimuler le peu de fortune qu'ils peuvent posséder. Ceux d'entre eux qui ont acquis une certaine aisance ont appris par tradition à la cacher soigneusement, et à détourner des convoitises toujours dangereuses, en prenant les apparences de la pauvreté et du dénuement. Nombres d'exemples leur ont fait

[1] Gisquet, *l'Egypte, les Turcs et les Arabes*, p. 52.

voir, même sous les derniers vice-rois, que leur fortune n'était protégée ni contre des mesures générales ni contre des mesures particulières, ayant aussi bien les unes que les autres, la confiscation pour résultat.

A cet égard, des traits qui seraient invraisemblables dans nos mœurs sont racontés ici couramment. Tout le monde au Caire connaît l'histoire du *Mouffetich*. Ce nom, qui signifie « inspecteur », était resté à un personnage qui, parti d'un rang obscur, avait fini par disposer des finances de l'Egypte. En même temps que ses fonctions, sa fortune personnelle avait grandi, il était arrivé à posséder dix belles maisons au Caire et dépensait l'or à poignées. On dit donc que le vice-roi Ismaïl envia un jour ces maisons et cet or, et pensa à se les approprier, en se débarrassant du personnage. Celui-ci s'en douta, car il travailla à mettre sa personne et ses biens sous la protection d'une nation européenne. Seulement, il commit l'imprudence de confier son dessein à son intendant, un certain Juif européen. Le Juif, qui, en diverses circonstances, avait servi de prête-nom au Mouffetich, et qui, en cette qualité, était légalement propriétaire de différents domaines ne lui appartenant pas, n'eut rien de plus pressé que de courir chez Ismaïl et de lui dire : « Le Mouffetich m'a confié qu'il irait demain chez le consul, pour se mettre sous sa protection. » Le vice-roi eut vite pris ses dispositions. Il se rendit chez Son Excellence le pacha, fut plus aimable que jamais, et finit l'entretien par lui proposer de faire un tour en voiture. On s'arrêta devant la porte du palais de Gézireh, à deux pas du Nil. Ismaïl, descendant de voiture, tourna le dos au Mouffetich et rentra tranquillement chez lui, tandis que quelques hommes apostés, conduits par son fils Hassan, se précipitaient sur le pacha, l'entraînaient dans une *dahabieh* qui attendait sur le rivage, et l'étranglaient. La *dahabieh* mit aussitôt à la voile, et le *Journal officiel* annonça que le pacha, fatigué des affaires, s'était résolu à partir pour la haute Egypte, afin de prendre un peu de repos et de se remettre. De temps en temps, l'organe du gouvernement donnait des nouvelles de ce pauvre pacha : il avait eu un accès de fièvre; puis on lisait le lendemain qu'il s'était remis, et que les nouvelles, grâce à Dieu, étaient meilleures. Au bout d'un mois, le journal annonça avec douleur qu'un nouvel accès, imprévu, avait emporté Son Excellence. Ismaïl et l'homme de confiance du Mouffetich se partagèrent la dépouille. Ce dernier trône aujourd'hui au Caire, fort méprisé sans doute, mais d'un mépris qui n'exclut aucune des marques extérieures du plus grand respect et de la plus haute considération.

Je ne me porte pas garant de l'histoire et de tous ses détails, mais elle m'a été racontée telle que je la donne, par dix personnes,

et avec les noms; les échos la répétaient pendant un règne où les Européens et les idées européennes étaient dans la plus grande faveur. A cette époque on assistait, au Caire, à la première représentation d'un opéra de Verdi, et les membres du Jockey-Club, invités du vice-roi et traités par lui royalement, pouvaient vanter, à leur retour en France, la courtoise hospitalité, les grandes manières du khédive, et la civilisation qui, grâce à lui, allait renaître dans ce beau pays.

Ce qui précède donne une idée de ce que les particuliers, avant la mainmise des Anglais sur le gouvernement, avaient à redouter du souverain ou de ses fonctionnaires. Hors d'état de lui résister, ils cherchaient seulement à se garantir, quand ils étaient prudents, en affectant la pauvreté. Mais des mesures générales, fort analogues quant à la moralité des procédés, ne rencontraient pas plus d'obstacles de la part du peuple soumis et craintif.

Voilà le degré d'abaissement où peuvent arriver les peuples qui ne s'occupent pas de leurs propres affaires! Soumis à tous les maîtres depuis des siècles, les Égyptiens n'en ont jamais eu de bons; ils ont été constamment pressurés, et leur misère, leur dégradation, impressionnent tous ceux qui mettent le pied sur la terre d'Égypte. Le cœur se serre encore aujourd'hui, au spectacle de cette multitude d'enfants du peuple, aux membres grêles, au ventre ballonné, aux yeux à demi fermés et collés, destinés pour la plupart à une mort prochaine, traînant leur nudité au milieu des immondices, à la porte de leurs misérables demeures. Le nombre des enfants qui naissent est très considérable, mais, faute de soins, ils meurent presque tous dans les premières années, et leurs parents les voient prendre le chemin de la mort avec l'indifférence que donne le fatalisme. Rien de plus triste que la vue de ces petits souffreteux qu'on rencontre à chaque pas. Leur figure est d'une saleté repoussante, la misère a donné à leurs traits une expression d'apathie et de résignation, au lieu de la vivacité et de la gaieté que nous sommes habitués à voir briller sur tout visage enfantin. Les mouches s'y sont donné rendez-vous, y butinent à l'aise, se rassemblent en troupes nombreuses, particulièrement dans le coin des yeux, sans qu'un geste de la main, un mouvement brusque de la tête, vienne jamais troubler leur sécurité. Peu d'enfants, comme je l'ai dit, résistent aux épreuves du premier âge; mais les survivants, après un pareil apprentissage de la vie, sont presque insensibles à la douleur, et leur caractère en garde une empreinte indélébile. Est-ce d'eux que l'on est en droit d'espérer jamais la régénération de l'Égypte?

II

Les soldats. — Création par Méhémet-Ali d'une armée d'Égyptiens. — Sa défaite facile par les Anglais, en 1882, comme en 1840. — Peu de valeur des officiers et des soldats.

La dégradation de l'Égypte est-elle destinée à se perpétuer fatalement dans le cours des siècles? Rien ne peut-il relever ce malheureux pays?

On est naturellement amené par cette question à s'occuper de ses institutions militaires. En effet, les qualités de vigueur et d'énergie qui paraissent manquer le plus à ses habitants, sont chez tous les peuples, mais surtout chez les peuples peu civilisés, concentrées principalement dans leur armée. C'est par une armée courageuse que l'Égypte pourrait d'abord assurer son indépendance vis-à-vis de l'étranger, première liberté, la plus précieuse de toutes, et qu'elle ne possède pas. C'est par les vertus guerrières répandues dans la masse du peuple, que celui-ci pourrait inspirer à ses gouvernants le respect de ses droits et acquérir la liberté individuelle, à laquelle il semble avoir renoncé. Je ne parle pas de la liberté politique, qu'il ne peut même pas imaginer.

La guerre est un fléau terrible, qui l'ignore? Mais dans la guerre, l'esprit de sacrifice, la bravoure, la décision, l'activité, trouvent chaque jour leur emploi. Le danger, par l'excitation qui l'accompagne, les fait grandir; l'éducation militaire, par ses exercices, ses enseignements et ses traditions, s'est efforcé de les développer. Ces vertus guerrières, dans tous les siècles, ont été indispensables aux nations pour leur prospérité. Aussi, toutes ont-elles encouragé les hommes énergiques qui se donnaient rendez-vous dans la noble carrière des armes. Quand ils n'ont pas manqué à leurs devoirs, la poésie les a chantés, l'histoire a redit pour la postérité leurs hauts faits; bien étroite serait la philosophie ou la prétendue science qui voudrait les dédaigner!

Ainsi s'explique-t-on que l'histoire de tous les pays, au moins ce que nous apprenons sous ce nom à nos enfants, n'est au fond que l'histoire de leurs guerres. Vainement a-t-on prouvé victorieusement dans notre siècle, si épris du positif, que les agriculteurs, les marchands, les financiers, étaient les véritables soutiens de la société, que le soldat était un organe improductif, qu'on rendait plus de service à l'humanité en travaillant à faire pousser un pied de blé qu'en se rendant capable de tuer cent hommes; les livres d'histoire s'obstinent à nous entretenir des hauts faits d'Alexandre et de César, en nous laissant ignorer jusqu'au nom des agronomes.

Le spectacle présenté par l'Égypte tend à donner quelque raison aux historiens, et à faire penser que l'absence des qualités mili-

taires ne peut être compensée par les vertus agricoles et économiques, même en se plaçant à l'unique point de vue de la prospérité matérielle.

Ces qualités militaires, le peuple égyptien ne les possède à aucun degré. Naturellement pacifique, ennemi des aventures et des entreprises hasardeuses, attaché passionnément à la culture de sa terre, il n'imagine rien de souhaitable loin des bords du Nil, et quelques mauvais traitements qu'on lui inflige, à quelque misère qu'il soit réduit, il ne pense jamais à s'en écarter.

Longtemps, il n'a pas existé d'Égyptiens soldats : c'était la seule charge qui leur fût épargnée. Ils y échappaient, sans doute, par leur inaptitude avérée au métier des armes. Pour y suppléer, — car jamais gouvernement ne se passa de force armée, — on achetait au loin des esclaves et, après les avoir dressés par la servitude, on les armait. Ces esclaves, les mamelouks, constituaient à eux seuls la puissance militaire du pays. On sait, en effet, que lorsque Bonaparte débarqua en Égypte, il ne trouva aucune résistance de la part de la population indigène, et que les mamelouks, tous étrangers, dont le nombre s'élevait à environ 10 000, furent les seuls à le combattre aux Pyramides.

Sous Méhémet-Ali seulement, pour la première fois depuis des siècles, on vit des Égyptiens manier des armes. Après avoir fait massacrer, dans le fameux guet-apens de 1811, les mamelouks qui lui faisaient ombrage. Le pacha résolut de créer une armée indigène. Il commença par faire instruire à l'européenne des Albanais, des aventuriers de tous les pays; un Français, ancien sous-lieutenant du premier Empire, qu'on disait le « colonel » Selves, s'acquitta avec succès de la tâche difficile, dangereuse même, de les discipliner. Puis, le noyau de la future armée ayant été ainsi constitué, le vice-roi, suivant encore l'usage européen, résolut de convertir des laboureurs, les premiers venus, en soldats. Des fellahs furent arrachés à leurs villages, malgré leurs lamentations, vêtus d'un uniforme et exercés à la charge en douze temps. Ainsi fut constituée par le recrutement une armée égyptienne composée d'Égyptiens, nouveauté singulière que l'énergique volonté du souverain parvint à faire prévaloir, et qui s'est maintenue depuis lors jusqu'à nous.

L'armée de Méhémet-Ali a fait parler d'elle en Europe, et ses débuts dans l'histoire ont été brillants. Dans la guerre de Grèce, elle a conquis le Péloponnèse pour le sultan Mahmoud; puis, quelques années plus tard, tournant ses armes contre lui, elle a tenu tête avec succès aux troupes turques en Syrie, et a fini par les mettre en déroute à Nézib.

Faut-il donc croire que l'instruction militaire seule, le maniement

d'armes appris selon la théorie, enfin l'application exacte des règlements militaires, possèdent la vertu de transformer les hommes? Peut-on, par l'emploi de ce moyen, tirer d'un peuple asservi, misérable et craintif, des troupes brillantes et courageuses?

Comme un jour la conversation était sur ce sujet chez M. N., il nous raconta les faits suivants.

Peu de temps avant les grands troubles qui précédèrent l'occupation anglaise, le gouvernement français, voyant l'état déjà agité de l'Égypte et l'inquiétude de nos nationaux, craignant que l'armée égyptienne prît part à un soulèvement populaire, désira connaître avec précision la force réelle de cette armée, et savoir quelle résistance elle pourrait opposer à nos soldats dans le cas où il faudrait lutter contre elle. Pour être bien fixé à cet égard, il résolut de ne pas se contenter de vagues appréciations de fonctionnaires diplomatiques, de ne pas se fier à des civils naturellement incompétents, mais d'envoyer un militaire, un homme spécial, pour s'éclairer. L'officier chargé de cette mission secrète fut un capitaine de cavalerie. Il alla dans les casernes et sur les champs d'exercice, s'enquit de l'armement de l'armée, vit manœuvrer les troupes, et revint des bords du Nil riche en renseignements sur l'état militaire de l'Égypte, puisés aux sources les plus sûres. Il fit un rapport très complet sur ce qu'il avait vu et appris : sa conclusion était qu'à moins de débarquer 50 000 hommes on ne pouvait se flatter de vaincre l'armée égyptienne.

Sur ces entrefaites, M. N. ayant quitté l'Égypte pour aller à Paris, se rendit au ministère des affaires étrangères, vit le ministre et exprima le vœu, pour la sécurité des intérêts européens menacés, et particulièrement ceux de la colonie française, que notre marine prît une attitude énergique; il assura qu'une démonstration suffirait pour contenir les fauteurs de désordre, au pis-aller, un débarquement de quelques centaines d'hommes. « Il est à craindre, d'après nos renseignements, objecta-t-on, que l'armée prenne parti contre nous. » M. N. sourit et soutint que l'armée égyptienne n'était pas sérieuse. « Comment, pas sérieuse! Voilà (et on lui montrait un dossier volumineux), voilà un rapport qui nous est récemment parvenu, rapport très bien fait par un homme du métier, un officier, il n'estime pas à moins de 50 000 hommes ce qu'il faudrait comme entrée de jeu pour lutter avec l'armée égyptienne. »

On connaît la suite : le gouvernement français, arrivé au moment critique, s'effraya; ses agents attitrés lui avaient écrit : « Déjà tout un plan de défense est arrêté; des officiers supérieurs égyptiens inspectent les forts de la côte et se distribuent les commandements[1]. »

[1] Dépêche du 22 janvier 1882, de M. Sienkiewicz, consul de France. (*Livre Jaune*.)

Dans la crainte de trop grandes difficultés, il n'osa pas s'engager et laissa le champ libre aux Anglais. Ceux-ci acceptèrent les risques et ne trouvèrent, en réalité, aucune résistance sérieuse à une occupation qui s'est prolongée jusqu'à aujourd'hui.

Comment donc est née, en 1882, l'erreur de nos gouvernants? D'une manière de juger fort habituelle à notre époque positive et qui consiste à juger des hommes et des choses uniquement par ce qu'on en peut constater avec précision et mesurer. Par suite de cette tendance générale, on estime la valeur d'un soldat par son extérieur, sa tenue, son armement... en laissant de côté les qualités morales : elles ne se voient pas.

Dans cette disposition d'esprit, on doit tenir l'armée égyptienne pour une armée redoutable; les hommes sont grands, bien découplés, manœuvrant bien; c'est merveille de les voir courir tant ils sont souples et agiles; ils supportent les privations aussi bien que les fatigues; d'une extrême sobriété, ils ne demandent, après une journée de marche sous un soleil dévorant, qu'un peu d'eau et quelques fèves crues... Oui, tout cela est vrai; il ne manque qu'un trait au tableau, c'est qu'ils ne veulent pas se battre. Ce superbe soldat, à l'air dur et farouche, coupera autant de têtes qu'on voudra, mais il se sauvera au premier coup de fusil tiré sur lui, et contre cette répugnance à la lutte, rien ne fera, pas même la menace des châtiments les plus rigoureux, qu'il supportera, au besoin, avec la plus stoïque résignation.

Il est à noter qu'une fois déjà dans ce siècle, nous nous sommes laissé tromper par les apparences; les Anglais, au contraire, se refusant, malgré les politiques français, à prendre au sérieux la puissance égyptienne, l'ont attaquée avec décision, et de même qu'en 1880, ont renversé du premier coup un échafaudage sans solidité. En 1840, Ibrahim, fils de Méhémet-Ali, occupait la Syrie avec une armée qui venait de remporter sur les Turcs la victoire éclatante de Nézib. On croyait en France que rien ne pourrait arrêter cette armée fière de sa victoire, qu'elle menaçait Constantinople, la diplomatie était dans l'agitation. M. Thiers écrivait à M. Guizot, ambassadeur à Londres : « Le pacha est capable, sur une menace, sur un blocus, sur un acte quelconque, de mettre le feu aux poudres... Tenez pour certain que s'il y a quelque chose de sérieux sur Alexandrie ou sur tel point du pays, insurgé ou insurgeable, Méhémet-Ali passe le Taurus et fait sauter l'Europe avec lui... [1] »

[1] Thureau-Dangin, IV, 261.

En vain des voix isolées s'élevèrent : l'amiral Roussin, à qui sa connaissance de l'Orient devait donner de l'autorité, s'efforça de ramener les esprits à des appréciations plus justes. « Vous parlez, dit-il, des forces du pacha, vous parlez de ses flottes ; mais il n'a que des apparences d'armée et des apparences de flotte. Ses soldats, tous réunis, ne résisteraient pas à un régiment européen ; quant à ses vaisseaux, je ne demanderais qu'une frégate, une seule, pour les disperser et les brûler. J'ai vu de trop près ces troupes et ces marins pour les traiter autrement que comme de vaines fantasmagories [1]. »

Paroles inutiles ! Les journaux, l'opinion publique, le gouvernement, étaient pleins d'enthousiasme pour le « grand pacha » et de confiance dans son armée.

Cependant les Anglais, qui ne croyaient pas à la puissance égyptienne, prirent résolument l'offensive, et l'événement leur donna raison. L'Europe ne sauta pas, malgré les sombres prévisions de M. Thiers. Comme lord Palmerston l'avait prévu, tout céda devant l'énergie britannique. La flotte anglaise débarqua 1500 Anglais et quelques milliers de Turcs dans le voisinage de Beyrouth : Ibrahim, après un semblant de lutte, se retira dans la montagne, Beyrouth se rendit après un court bombardement ; Saint-Jean-d'Acre fut de même réduit en une journée par la flotte, et l'armée d'Ibrahim, désorganisée, démoralisée, attaquée alors par les populations soulevées et par les Bédouins pillards, regagna l'Égypte par une retraite désastreuse, laissant derrière elle plus de soixante mille cadavres [2].

Nulle éducation militaire, je crois, ne peut transformer les Égyptiens actuels en bons soldats ; d'autant que les officiers, quand ils sont indigènes, sont faits du même bois, et que, sous l'uniforme, on retrouve facilement le fellah.

Le général Gordon, qui eut pendant plusieurs années des troupes égyptiennes sous ses ordres, ne les présente pas, officiers comme soldats, sous un jour plus favorable. Il avait accepté du khédive Ismaïl, avec l'agrément de l'Angleterre, le commandement du Soudan, et y resta de 1874 à 1879. Dans ses lettres de cette époque, publiées en 1884, il ne parle des troupes égyptiennes qu'avec les expressions du plus profond mépris.

Cette absence de tout courage chez les Égyptiens, jointe à leur cruauté, qui les faisait abhorrer, expliquent sans doute comment leur armée fut massacrée jusqu'au dernier homme, peu d'années plus tard, par les Nubiens commandés par le mahdi.

[1] Vingtrinier, *Soliman-Pacha*, 403.
[2] Hamont, II, 463.

III

Inégalités sociales. — Point de noblesse héréditaire. — Egalité des conditions. — Instabilité de la richesse. — Peu d'influence de l'instruction.

D'après ce qui précède, les habitants de l'Égypte, faute de qualités militaires, sont sans défense vis-à-vis de l'étranger, et toujours prêts à devenir la proie d'un oppresseur : on sait que celui-ci ne leur a jamais manqué. Quelles sont donc les conditions d'existence de cette société, dont il semble que ce soit la destinée naturelle d'être constamment exploitée et de servir de proie à tous les peuples?

Ce qui caractérise toute société, c'est la manière dont se fait la répartition de l'autorité entre les individus ou les groupes d'individus, en d'autres termes, comment sont distribuées les inégalités sociales.

Les inégalités sociales, en tout pays, ont des origines diverses; mais, si l'on met de côté les qualités natives des individus, elles sont dues principalement à la naissance, à la richesse et à l'instruction. Voyons comment ces trois causes agissent en Égypte.

Le bénéfice de la naissance, soit que des lois positives le consacrent, comme en France avant la grande révolution, soit qu'il résulte de l'opinion seule, comme nous le voyons aujourd'hui, a sa raison d'être dans cette croyance commune, que les qualités se transmettent dans une famille par l'hérédité et par l'action du milieu ; on suppose volontiers que les descendants d'hommes remarquables par leurs qualités seront, par l'effet de l'éducation autant que par le sang, dignes de leurs pères. En France, l'ancienne institution de la noblesse reposait sur ce principe, et je crois que cette idée, plus ou moins modifiée, se retrouve chez tous les peuples. Chez nous-mêmes, actuellement, malgré la réaction qui a suivi la chute de l'ancien régime, la croyance à l'hérédité des défauts et des vertus n'est pas morte. Certainement, sans contester les qualités personnelles du chef actuel de la France, on peut dire que son nom est pour quelque chose dans sa grandeur. Il est cependant l'élu du parti qui proteste le plus haut contre les idées anciennes d'hérédité.

Une tendance si générale dans l'humanité doit exister en Égypte comme ailleurs; mais, pour qu'elle produise des effets, si puissante qu'on la puisse supposer, encore faut-il qu'il y ait un lien invisible entre l'ancêtre et le descendant, que celui-ci soit signalé à l'attention par ce même nom, en d'autres termes, qu'il ait un nom de famille.

Or, en Égypte, ce nom de famille n'existe pas; chacun reçoit un prénom à sa naissance, comme chez nous le nom de baptême; l'enfant s'appelle Mahomet, Ahmed, Ali, etc. Le plus souvent s'y joint plus tard un surnom personnel plus ou moins significatif. Le passage à l'école, où se trouvent communément réunis plusieurs

enfants du même nom, et qu'il faut cependant distinguer les uns des autres, en fait naître habituellement la nécessité. Ce surnom ne constitue pas un nom de famille, ainsi que nous l'entendons; il n'a rien de légal et il peut changer dans la vie selon les circonstances. Aussi, ce n'est pas à lui qu'on aura recours quand il faudra écarter toute incertitude, et si on veut désigner un homme d'une manière précise, désigner un Mahomet, parmi les milliers de Mahomet de toute condition qui vivent dans la même ville, on dira Mahomet, le fils d'Ali; si on veut préciser davantage, on dira : Mahomet, fils d'Ali, fils lui-même de Mahmoud; on pourra même dire de qui Mahmoud est fils, et remonter ainsi aussi loin qu'on voudra. Dans cette kyrielle de noms, il n'y a rien de particulier à une race; il y a un siècle, comme il y a deux siècles, comme il y a trois siècles, comme aujourd'hui, il y a eu des milliers de Mahomet, des milliers d'Ali, les uns esclaves, les autres pachas. Ainsi qu'on le voit par là, les Égyptiens ont dépassé de beaucoup nos révolutionnaires eux-mêmes dans la voie de l'égalité; on ne peut imaginer, en effet, réforme plus égalitaire, plus ultra-démocratique, que celle qui, abolissant les noms de famille, forcerait tous les citoyens à s'appeler tout uniment Pierre, Paul ou Mathieu.

Ce fait qu'il n'existe pas en Égypte de nom de famille, de nom patronymique, n'est pas un trait de mœurs insignifiant : il révèle un état social particulier, profondément différent du nôtre actuel.

En France aussi, il a été un temps où le nom de famille n'était pas fixé, comme il l'est aujourd'hui, par les institutions et les mœurs. A partir des invasions barbares, et pendant les siècles de chaos qui leur ont succédé, un état civil bien ordonné, une transmission régulière de noms, a dû être impossible, et longtemps, comme aujourd'hui en Égypte, les prénoms et des surnoms changeants ont seuls désigné les individus. C'est au moyen âge que les surnoms et les noms de terres se transforment peu à peu en noms patronymiques. La transition est facile à constater dans nos vieux titres; c'est un pas en avant de la civilisation : on éprouve alors le besoin instinctif de rattacher l'individu à ses parents et à ses grands-parents. Pierre ne sera plus seulement un individu isolé, son nom rappellera qu'il est le fils du Hardi; tous ses enfants à lui-même seront des Hardi ou Lehardi. S'il s'agit d'un homme riche que sa terre désigne surtout à l'attention, non seulement celui de ses enfants qui lui succédera dans la seigneurie de Beaumont sera connu, comme son père, par le nom de sa terre, mais on dira des autres, n'ayant aucun droit sur cette terre, qu'ils sont de la maison de Beaumont. Enfin, le nom finira par être tellement attaché à la race, que les descendants le porteront partout, quel que soit le sort du domaine primitif.

Aujourd'hui, en France, les noms sont fixés : familles obscures et familles illustres en jouissent pareillement. Cependant, malgré cette fixité, les mêmes causes qui ont présidé à leur naissance subsistent et, dans certains cas particuliers, produisent leurs effets. Quelquefois, des noms de famille surgissent : les descendants d'un Périer qui s'est illustré, prennent son prénom de Casimir de père en fils ; ainsi se crée une nouvelle famille, les Casimir Périer, et tout le monde trouve très convenable que les générations issues de l'énergique ministre rappellent par leur nom leur filiation glorieuse. Un effet contraire se produit sous nos yeux dans les bas-fonds de la société. Dans ce monde dégradé qui vit, dans les grandes villes, du crime et de la débauche, les noms de famille se perdent en même temps que les liens sociaux disparaissent : le prénom, accompagné d'un sobriquet, désigne seul l'individu, Pierre dit Bras-de-fer, Mathieu dit le Lièvre.

En Égypte, l'absence de nom patronymique correspond à l'absence de liens de famille, dans le sens étendu du mot. Il ne faut pas douter que l'amour maternel, l'amour filial, produisent leurs effets là comme ailleurs ; mais les sentiments de famille peuvent se prolonger beaucoup plus loin, et relier les unes aux autres des générations plus éloignées, comme on le voit tous les jours dans nos sociétés civilisées. Au contraire, cela se voit peu dans les sociétés musulmanes ; on a souvent montré que le groupement par familles, contrarié, en général, par les mœurs, était une exception chez les peuples de cette religion, hormis qu'ils vécussent de la vie pastorale. La polygamie, en effet, introduit la division dans la famille ; le fils dont la mère a perdu la première place, ou peut la perdre d'un jour à l'autre, conserve pour son père des sentiments respectueux sans doute, mais ce respect tient plus de la crainte que de l'affection. Ce n'est pas vers le père que l'affection se porte, c'est plutôt vers l'oncle du côté maternel, vers le frère de la mère, c'est chez lui souvent que le jeune homme cherche de préférence un appui, et il existe dans la langue arabe un terme particulier pour ce lien de parenté. Les haines de père à fils ne sont pas rares. On m'a fait voir un personnage dans une haute position, qui fut, à un certain moment, brouillé avec son père au su de tout le monde, et craignit, à tort ou à raison, les suites de sa colère. Persuadé que son père tenterait de l'empoisonner, il s'astreignit à se nourrir exclusivement du lait d'une vache, qu'il allait traire lui-même, et d'oranges qui défiaient la trahison. Ils se sont réconciliés depuis, mais ne se voient jamais.

La facilité du divorce contribue à affaiblir les liens de la famille. Le divorce se prononce devant le cadi, et demande assez peu de formalités. La séparation est irrévocable, et les époux séparés ne peuvent se remarier ensemble, à moins qu'un autre mariage n'ait

eu lieu dans l'intervalle. Quand des époux divorcés veulent se marier ensemble de nouveau, ils s'adressent à un individu qui fait métier de contracter des mariages fictifs. Celui-ci, moyennant une certaine somme d'argent, se prête à un mariage devant le cadi qui est immédiatement rompu par un second divorce, et alors, il n'existe plus d'obstacle légal au mariage projeté.

En prévision du divorce, la fortune de la femme reste complètement distincte pendant le mariage, et soustraite à l'administration du mari; la femme en conserve la libre disposition, et la gouverne au moyen d'un représentant, qui est souvent son frère, étranger par conséquent à la famille dans laquelle le mariage a fait entrer la femme.

On conçoit que, dans de pareilles conditions, le fils craignant le père plus qu'il ne l'aime, la femme ayant une administration de fortune distincte et pouvant la porter ailleurs par un divorce, les frères étant divisés entre eux par les jalousies qui prennent naturellement naissance dans un harem, on conçoit, dis-je, que la famille, telle que nous l'entendons, ne puisse exister. Elle dure, tant bien que mal, pendant la jeunesse des enfants, mais quand ils sont assez grands pour se suffire, ils s'éloignent, et elle cesse d'exister. On ne voit même plus ce qu'on appellerait alors la famille. L'homme de vingt-cinq ans conserve sans doute de la tendresse pour sa mère, mais celle-ci, généralement décrépite, n'occupe plus la première place dans l'affection du père; elle a été remplacée au foyer par une femme plus jeune, et végète délaissée; ses sœurs, mariées, sont enfermées dans des harems; dans la maison renouvelée, il est regardé presque comme un intrus; la famille n'est plus là pour lui, car tous les anciens liens sont desserrés ou anéantis.

Je crois que l'action de la religion musulmane suffirait à expliquer le développement incomplet de l'esprit de famille. Mais, en Égypte, une autre cause s'est jointe à la première, pour empêcher la formation de familles influentes, c'est le rôle prépondérant qu'ont joué les étrangers depuis des siècles. Aucune fonction importante dans le gouvernement, et même dans l'administration provinciale, n'était, sauf de très rares exceptions, confiée à des indigènes; or les fonctions publiques, chez la plupart des peuples, sont précisément l'origine la plus fréquente de l'influence des familles. A l'époque où j'étais en Égypte, on citait comme un phénomène un des ministres qui était Égyptien; jamais, paraît-il, cela ne s'était vu. Tous les personnages importants de l'administration appartenaient à des races étrangères; ils étaient ou Turcs, ou plus souvent Grecs, Levantins, Arméniens, Juifs, Européens, tout enfin, excepté Égyptiens. On se demande comment une famille égyptienne aurait pu acquérir de l'illustration.

Comme on le voit, il n'y a point de place pour des inégalités sociales comparables à celles qu'a fait naître, partout en Europe, la formation de familles influentes, dont la position s'était consolidée pendant des siècles.

Sous ce rapport, l'égalité des conditions est parfaite en Egypte; c'est, du reste, un trait distinctif de la plupart des sociétés musulmanes : l'homme sorti de la classe la plus infime y peut être élevé aux plus hautes dignités sans que la condition humble de ses auteurs et la bassesse de son origine diminuent sa considération. On en voit bien des preuves dans l'histoire de la Turquie. Sans sortir du siècle, le fameux Khosrew, gouverneur de l'Égypte en 1801, avait débuté dans la vie par être l'esclave d'un capitan-pacha. « Khalil-pacha et Saïd-pacha, tous deux gendres du sultan Mahmoud, beaux-frères du padischah Abd-ul-Medjid, et ministres de la Porte, ont été esclaves; le sultan Mahmoud ramassa dans les rues de Constantinople le Circassien Hafiz, dont il devait faire un général en chef[1]. » On citerait cent exemples pareils.

L'absence de familles, se perpétuant avec une existence distincte, doit, *a priori*, entraîner l'instabilité de la richesse; car, en tout pays, les seules richesses solides sont celles qui résultent des efforts successifs de plusieurs générations. Mais plusieurs causes agissent encore dans le même sens : d'abord, la nullité du rôle attribué aux femmes par les usages. Chez nous, la femme a un rôle prépondérant dans l'économie d'une maison; tout le monde sait que nul soin du mari ne peut compenser le défaut d'ordre chez la femme. Un vieux notaire normand me disait qu'il avait vu souvent des familles conduites à la ruine par des femmes aussi bien que par les hommes, mais qu'il n'en avait vu relevées de la ruine que par des femmes. En Égypte, on n'imagine pas qu'une femme riche s'occupe des détails de la tenue d'une maison; elle ferait œuvre servile et se déshonorerait; puis, il faudrait, sans doute, pour qu'elle exerçât sa surveillance, qu'elle sortît de l'appartement des femmes, ce qui déshonorerait le mari.

La femme reste donc à l'intérieur du harem toute la journée, accroupie ou couchée sur un divan, fumant des cigarettes ou grignotant des sucreries. Quand on entre dans un *sélamlik*, seule partie de la maison accessible aux étrangers, on est frappé, chez les pachas les plus riches, par l'aspect du désordre ou plutôt d'une incurie inconcevable. Une épaisse couche de poussière couvre des fauteuils dorés, ils semblent n'avoir pas été essuyés depuis qu'ils ont quitté la boutique du marchand; on voit des taches partout; les étoffes sont déchirées; et cependant la maison passe pour riche,

[1] Clot-Bey, I, 271.

et les serviteurs en sont nombreux. Tout le monde sait que le désordre et la négligence dénotent chez nous le gaspillage et la dépense, il en doit être de même partout; aussi, faute d'ordre et d'économie dans la tenue de leurs maisons, les richesses des Egyptiens sont elles ordinairement gaspillées.

On pense bien que la fortune des femmes n'échappe pas à ce danger. Elles ont l'administration de leurs biens propres, mais cette puissance, que la loi musulmane consacre, n'est, entre leurs mains débiles, qu'une ombre de puissance. Comment, du fond du harem, une femme pourrait-elle administrer, ne parlant à aucun étranger, ne voyant rien par elle-même, ayant pour intermédiaire obligé l'eunuque? La destinée naturelle des richesses que le hasard a pu concentrer dans les mains des femmes est donc d'être dissipées et de rentrer au bout de peu de temps dans la circulation.

A ces causes puissantes de nivellement, il faut ajouter l'état politique du pays. Nous sommes habitués à considérer les biens-fonds, les terres, comme la fortune la plus stable, et même comme la seule stable; mais, jusqu'en 1871, l'État, c'est-à-dire le vice-roi, a été le seul propriétaire des terres. Sans doute les laboureurs avaient, vis-à-vis de leurs voisins, des droits d'occupation sur les terres qu'ils cultivaient, mais ils n'en avaient aucun vis-à-vis du maître de l'Égypte; celui-ci ne les dépossédait pas, parce que c'étaient eux qui payaient l'impôt et qu'il ne pouvait pas se passer d'eux, mais il les considérait comme des fermiers. En 1871 seulement, le vice-roi Ismaïl, pressé d'argent, offrit la propriété du sol aux possesseurs qui lui payeraient d'avance six années d'impôt. Il est vrai que divers décrets furent portés depuis, modifiant plus ou moins le premier, l'abrogeant, ou rendant obligatoires, au contraire, les prescriptions jusque-là facultatives. Cependant on peut dire qu'aujourd'hui la propriété individuelle est constituée. Mais la date récente du droit de propriété explique tout naturellement qu'il n'y ait pas d'aristocratie territoriale. D'ailleurs, quand le souverain d'un pays a de ces façons despotiques, dont bien des faits, même de notre époque, peuvent témoigner, nulle possession de biens au soleil ne peut être que précaire. La confiscation est toujours menaçante; l'histoire du Mouffetich, dont j'ai parlé plus haut, fut environnée de mystère, l'annexion de ses biens par le souverain ne fut pas publique, mais la confiscation officiellement prononcée n'est réprouvée ni par la jurisprudence ni par l'opinion.

J'ai eu l'occasion de recevoir l'hospitalité dans une famille dont les terres avaient été confisquées au profit de l'État. Au commencement du siècle, à ce que l'on m'a dit, c'étaient des Bédouins, vivant dans le désert limitrophe de l'Égypte, fort misérablement, on peut le croire. Ils pillaient de temps à autre les cultivateurs

des bords du Nil, et le coup fait, ils se réfugiaient dans leur solitude où ils s'enfonçaient assez pour échapper à toute poursuite. Le gouvernement égyptien, sans doute pour se débarrasser de leurs rapines, leur offrit des terres fertiles, avec la permission d'y vivre en toute indépendance et selon leur coutume. Ils furent séduits et s'installèrent; mais dans l'abondance, fort relative d'ailleurs, dont ils jouissaient sur la terre d'Égypte, ils perdirent en peu de temps la force qu'ils avaient due à leur existence misérable dans les déserts, ils s'attachèrent au sol par la culture, et furent par cela même, sous la main du gouvernement. Il y a une quarantaine d'années, on voulut lever parmi eux des soldats, — c'était contraire aux conditions de leur établissement, — ils refusèrent et se révoltèrent contre le vice-roi. Celui-ci envoya des troupes contre eux; mais, cette fois, la lutte était devenue inégale; ils furent vaincus sans peine; un certain nombre de têtes furent coupées, puis la paix se fit. Ils obtinrent de ne pas fournir à la conscription, mais leurs terres furent confisquées. Le gouvernement les y laissa cependant comme fermiers; il eût été, d'ailleurs, bien embarrassé de les remplacer, et eût perdu, en les chassant, tout revenu.

La demeure que s'était bâtie leur chef est de belle apparence. Entourée d'une muraille en briques crues, de 8 ou 10 mètres de haut, et placée sur une petite éminence, elle se voit de tous les environs et fait l'effet d'une construction gigantesque, au milieu des huttes misérables du pays, où l'on n'entre qu'en se courbant.

Ce palais fut pris comme le reste. Quelque temps après, le vice-roi, pour payer ses dettes, a dû recourir à l'Europe; il a offert comme garantie ses propriétés. A cette condition, M. de Rothschild a consenti à lui venir en aide, et les puissances européennes sont intervenues en garantie du traité. Par ce traité, la confiscation du domaine dont je parle est devenue plus régulière et plus absolue; il a été donné avec toutes les terres de l'État comme gage au créancier, il est exploité par ses agents, le Bédouin est devenu, sans s'en douter, le fermier d'un financier de Londres. Aujourd'hui, quoique la grandeur de son habitation et sa magnificence comparée aux huttes qu'elle domine, quoique la foule des clients et des serviteurs, accroupis toute la journée devant la porte, donnent une haute idée du seigneur qui y demeure, c'est un locataire à qui il n'est pas permis d'oublier l'époque du terme. Qu'il y ait quelques années de mauvaise récolte, il sera contraint, pour s'acquitter de son fermage, de recourir aux usuriers; et, tombé en leurs mains, il verra promptement sa ruine complète.

En entendant raconter les vicissitudes de cette famille par son chef actuel, un vieillard de soixante-dix ans, j'admirais sa facile résignation, mais je constatais en même temps la puissance d'en-

gourdissement exercé par le climat, et la transformation rapide d'un Bédouin du désert en fellah.

Nous venons de voir comment les distinctions de naissance et de fortune s'effacent promptement en Egypte; il nous reste à parler des distinctions dues à l'instruction.

Chez les peuples musulmans, en général, on paraît goûter fort peu les avantages de la science profane. L'amiral Jurien attribue cet adage aux Turcs : « Quand Dieu donne la fonction, il donne en même temps la capacité pour la remplir. » Ce principe est d'une application aussi usuelle en Egypte qu'en Turquie : on ne tient aucun compte dans le choix des hommes de ce qu'ils peuvent avoir appris. Le besoin que des souverains dépensiers avaient de l'argent des Européens les a poussés, dans la seconde moitié du siècle, pour inspirer confiance et augmenter leur crédit, à imiter celles des institutions de l'étranger auxquelles celui-ci paraissait attacher le plus d'importance. Nous parlions sans cesse des progrès dus aux sciences, les souverains de l'Egypte en ont parlé pour tenir le même langage que nous, et ils ont fondé des établissements d'instruction analogues aux nôtres; mais tout le reste de leur conduite fait croire qu'ils n'ont agi de la sorte que pour l'opinion publique européenne. Comme des financiers accordent, dit-on, une certaine somme à la représentation, parce que ce sacrifice est pour eux un placement, ainsi ont agi les souverains de l'Egypte, quand ils ont copié à grands frais certains établissements européens, dont ils ne sentaient, d'ailleurs, nullement le besoin. Il existe au Caire une école polytechnique, une école normale, une école d'arts et métiers; mais je doute qu'il se forme dans ces établissements rien qui ressemble à une aristocratie intellectuelle, acceptée par l'opinion. Ils sont d'origine trop récente pour avoir eu jusqu'ici une influence de cette nature, mais ce qui s'est passé depuis soixante ans permet de douter de l'avenir.

Avant que l'instruction fût répandue par les écoles dont je viens de parler, Méhémet-Ali, envieux de cette science que l'on disait faire la force et la richesse de l'Europe, avait fait de grands efforts pour s'en approprier le bénéfice, mais ce ne fut pas sans rencontrer beaucoup de résistance. Quand il prenait des enfants pour les envoyer dans des écoles fondées par lui, où ils devaient recevoir une instruction européenne, les familles considéraient cette préférence comme un affreux malheur; c'était une désolation générale, et ils opposèrent, dit Clot-Bey, les mêmes obstacles qu'à l'enrôlement militaire : « On vit, dit-il, des parents mutiler leurs enfants pour les empêcher d'entrer dans les écoles [1]. »

[1] *Aperçu sur l'Égypte*, II, 337.

Il avait aussi envoyé nombre de jeunes gens, en France principalement, pour en rapporter des connaissances. Il n'était pas, comme on peut le croire, inspiré par le pur amour de la science, il avait un but plus intéressé : ce qu'on devait lui rapporter, c'était une recette pour devenir riche ou pour devenir fort. Quant aux Egyptiens, qui, moins clairvoyants que le vice-roi, ne croyaient même pas à la supériorité de l'Europe, leur dédain était extrême. De nos jours, il ne paraît pas qu'on sache beaucoup mieux estimer l'instruction que par le passé.

En résumé, les principales causes de l'inégalité des hommes dans les sociétés civilisées, à savoir : la naissance et l'éducation, n'ont, pour ainsi dire, aucune influence en Egypte; d'un autre côté, la richesse, par suite des institutions et des mœurs, y est extrêmement instable. Les Egyptiens se trouvent donc assez rapprochés de l'idéal que nos révolutionnaires ont poursuivi et poursuivent encore, celui de l'égalité des conditions. Et cependant, il n'est pas de société humaine où le contraste entre la misère à son dernier degré et le luxe insolent choque davantage les regards.

A côté des palais, constructions immenses et luxueuses, faites pour renfermer un harem, et dont les persiennes toujours closes indiquent bien la destination aux plaisirs d'un seul homme, on rencontre, à chaque pas, les misérables demeures du fellah, véritables tanières, sans portes ni fenêtres, construites grossièrement en boue et recouvertes de roseaux. En Egypte, les supériorités, dues à la richesse seule et au hasard, sont particulièrement choquantes, parce qu'on ne les voit nulle part accompagnées d'affection ni d'estime; les relations entre les hommes semblent toujours être des relations de maître à esclave : d'un côté, une grandeur insolente; de l'autre, une basse servilité. Le portefaix, il est vrai, peut devenir pacha plus facilement que nulle part ailleurs; mais en attendant cet heureux sort, il n'est nulle part ailleurs plus misérable, plus humilié et plus exploité.

C'est que des causes d'inégalité existent chez tous les peuples et à toutes les époques; les coutumes et les institutions des peuples civilisés qui hiérarchisent la société, en établissant des différences entre citoyens, ont moins pour effet de créer des inégalités que de reconnaître et de fortifier celles qui paraissent le plus profitables à la communauté. Elles peuvent être mal choisies, ne plus convenir à leur temps; mais, si on les détruit, elles seront remplacées par d'autres, dues au hasard, sans qu'on se rapproche, en réalité, de l'égalité des conditions, qui est incompatible avec la vie des hommes en société.

En Egypte, une cause d'inégalité, absente heureusement chez nous, a toujours agi et agit encore de nos jours, c'est l'influence

prépondérante des étrangers, malgré la disproportion du nombre. Cette considération nous conduirait à parler maintenant des étrangers, mais, auparavant, il convient de dire un mot de la partie très peu nombreuse de la race indigène restée chrétienne.

IV

Les Coptes. — Langage copte. — Religion des Coptes. — Leur aptitude pour le calcul.

Dans les premiers temps qui ont suivi l'invasion musulmane, les Egyptiens, en immense majorité, ont abandonné le christianisme pour adopter la religion et les mœurs de l'islam. Aujourd'hui, ils sont désignés par le nom d' « Arabes », appliqué généralement à tous les musulmans indigènes, quoique les guerriers sortis d'Arabie aient contribué dans une infime proportion seulement à former la race actuelle. Au milieu de cette foule devenue musulmane, une très petite partie de la population est cependant restée constamment fidèle à ses anciennes croyances, malgré les avantages de tout genre que se sont attribués les disciples du prophète, malgré les avanies subies par ceux qui refusaient de reconnaître sa loi. Ces hommes parmi lesquels s'est perpétué jusqu'à nos jours le christianisme plus ou moins altéré des Egyptiens du septième siècle, sont les « Coptes ».

Les Coptes ne forment donc pas une race distincte par son origine de ceux qu'on appelles « Arabes » en Egypte; les uns et les autres sont des Egyptiens de race.

Longtemps ils ont conservé leur langue antique, celle dans laquelle sont écrites en caractères hiéroglyphiques les inscriptions que nous ont laissées les contemporains des Pharaons. L'arabe a peu à peu pris la place de cet antique idiome, que nulle part aujourd'hui on ne parle plus, et dont il ne reste trace en Egypte que dans quelques termes de la pratique agricole : noms de mois, mesures, etc. C'est une langue morte, dont quelques savants, en Europe, perpétuent seuls la connaissance.

Parmi les Coptes, les uns sont schismatiques, les autres, beaucoup moins nombreux, sont catholiques, et reconnaissent l'autorité du Pape, tout en pratiquant un rite qui leur est spécial. La doctrine des schismatiques se rattache à celle d'Eutychès, célèbre hérésiarque grec du cinquième siècle; ils ont une grande aversion pour les catholiques latins, plus grande même, assure-t-on, que celle des musulmans pour les chrétiens en général. Quoique leur religion soit née au sein du christianisme, elle a pris une telle couleur, je dirai orientale pour ne pas dire païenne, que nous avons peine à voir en eux des chrétiens. La circoncision est en

usage parmi eux, et leur fatalisme ne diffère guère de celui des musulmans. Leurs prêtres passent pour fort ignorants; ils ne peuvent plus lire, à plus forte raison comprendre, leurs livres religieux, qui sont écrits en copte. Par leurs usages et par leurs mœurs, ils répondent aussi peu que possible à l'idéal que nous nous faisons d'un peuple chrétien; non seulement ils sont mariés, mais il en est qui ont plusieurs femmes. Je ne parle d'eux, du reste, que par ouï-dire, mais voici ce dont j'ai été témoin.

Nous descendions le Nil dans une *dahabieh*, remorquée par un bateau à vapeur, quand nous vîmes sur la rive deux hommes debout, tout nus. Aussitôt que nous fûmes à leur portée, ils se jetèrent résolument à l'eau, et cherchèrent à nous rejoindre. Malgré la vitesse de notre marche, ils parvinrent à monter dans la chaloupe attachée derrière la *dahabieh*, pour grimper ensuite sur la *dahabieh* elle-même. Mais là nos matelots les arrêtent, leur disant qu'il y a des dames à bord, et qu'on ne les laissera pas se montrer dans leur costume. Ils s'efforcent cependant de pénétrer, les matelots résistent, leur cinglent quelques coups de corde bien appliqués, et cédant à ce dernier argument, nos gaillards se rejettent à l'eau, pour regagner sur la rive leur poste d'observation.

J'avais naturellement suivi toute cette scène avec curiosité; quand elle fut terminée, je m'empressai de m'enquérir de ces bizarres visiteurs. On me dit que c'étaient des moines coptes, qui demandaient l'aumône pour leur couvent, et on me montra, en effet, ce couvent, à peu de distance sur la rive droite. Singulières manières, en vérité, pour le clergé régulier!

Depuis, j'ai entendu dire à un fonctionnaire, appelé fréquemment par son service dans ces parages, que ce « couvent » était un refuge de dangereux malfaiteurs. Les patrons de barques évitent soigneusement de s'arrêter pour passer la nuit dans son voisinage. Quant à lui, y ayant été forcé une fois, par je ne sais quel accident de navigation, et prévenu du danger, il jugea prudent de s'exercer pendant la journée sur le rivage au tir au pistolet, afin de faire ainsi discrètement savoir aux voisins qu'il y avait des armes à bord.

J'ai regret d'employer les mots de « couvent » et de « moines » pour désigner des lieux et des personnes si différents de ce que ces mêmes mots désignent d'ordinaire; mais ils sont la traduction même des expressions arabes employées dans le pays par les Egyptiens, et on les traduit toujours de la sorte.

On s'étonnera bien plus encore de les voir appliquer à une communauté située près de Syout, à Zawi-el-Dir, qui avait, sous Méhémet-Ali, la honteuse spécialité d'approvisionner l'Égypte d'eunuques. On leur fournissait des nègres du Soudan, âgés de neuf à douze ans, dont la moitié environ succombait avant la guérison.

Comment conserver, non seulement la qualification de religieux, mais même celle de chrétiens, aux hommes qui se livraient à cette abominable industrie? M. Hamont[1] raconte qu'il demanda un jour à un de ces misérables comment il pouvait exercer un métier pareil. Il en reçut cette réponse : « De tout temps, il a existé des eunuques, et il y en aura toujours. Si nous cessions d'en faire, d'autres nous remplaceraient, et peut-être avec moins de succès que nous. Et les esclaves réduits à cette condition sont-ils donc tant à plaindre? Dans les sérails, ils conduisent toutes les affaires, ils obtiennent des commandements importants, et, à Constantinople, on a vu des eunuques généraux de brigade ou de division... Ils sont richement vêtus, couverts d'or, ils montent des chevaux superbes. S'ils sont étrangers aux jouissances que nous recherchons, en revanche, ils n'ont pas les soucis que fait naître une famille nombreuse », etc.

Pour expliquer que des hommes se prétendant des religieux soient arrivés à une pareille dégradation morale, il faut considérer, sans doute, qu'ils vivent, depuis des siècles, au contact des mœurs musulmanes, qu'ils sont traités par les musulmans, en général, avec le dernier mépris, et par l'autorité, avec la dernière brutalité, enfin, qu'ils vivent depuis des siècles, sur eux-mêmes, sans aucun rapport avec le reste du monde.

Quoi qu'il en soit des causes sous l'influence desquelles se sont formées les croyances coptes, il est certain que, de la religion chrétienne à laquelle ils appartiennent encore de nom, ils ont conservé seulement des idées confuses, mêlées de superstitions; ils pratiquent les jeûnes les plus rigoureux; leur vie habituelle, si misérable, les prépare du reste à ces austérités.

Les Coptes vivant dans la campagne, comme ceux dont il vient d'être parlé, sont une exception. La plupart d'entre eux sont établis dans les villes, où ils jouent un rôle analogue à celui des Juifs au moyen âge parmi nous. Ils jouissent de peu de considération auprès des musulmans, cela va de soi, mais aussi auprès des Européens. J'en juge au moins par certains discours qui m'ont été tenus, et où les Coptes étaient représentés comme ayant au suprême degré les défauts de caractère de la race égyptienne.

En revanche, on s'accorde à leur reconnaître plus d'aptitude que les Arabes à certains travaux intellectuels, aux écritures, par exemple. Dans les professions qui nécessitent l'emploi d'un peu de science, notamment de la science du calcul, ils ont sur les indigènes musulmans une supériorité incontestée. Leurs défauts et leurs qualités les disposent particulièrement aux emplois subalternes dans les bureaux; aussi, peuplent-ils toutes les admi-

[1] *L'Egypte sous Méhémet-Ali*, 361.

nistrations, sans y parvenir jamais à des positions élevées. Les Mamelouks et les Turcs prenaient parmi eux leurs intendants, leurs agents d'affaires, leurs percepteurs; eux seuls pouvant tenir une comptabilité, ils s'étaient rendus indispensables pour la levée des impôts. Dans leurs humbles fonctions, dépourvus de toute considération, ils se vengeaient, dit-on, du mépris dans lequel ils étaient tenus, en exploitant également les maîtres du pays et les malheureux fellahs.

Leur aptitude au calcul est fort particulière : ils font sans poser de chiffres, et par des procédés qui leur sont familiers dès l'enfance, des calculs d'une complication extrême, opérant généralement sur des vingt-quatrièmes, sur des tiers, quart, huitième, vingt-quatrième de vingt-quatrième. Nous ne pouvons qu'avec peine suivre ces calculs, qu'ils effectuent avec une grande promptitude, en s'aidant à peine de quelques abréviations, pour nous incompréhensibles, posées sur le papier. Sans doute, avec nos méthodes d'arithmétique européennes, plus générales et plus larges, nous pouvons arriver plus simplement qu'eux à un résultat suffisamment exact; mais, comme leurs procédés sont établis d'après la grandeur des mesures usitées dans le pays, et qu'ils ne sont pas obligés, comme nous, de tout ramener au système décimal, par une opération première assez compliquée, leur rapidité à faire les calculs usuels en Égypte dépasse la nôtre. Grâce à ces procédés embrouillés, dont eux seuls possèdent la clef, ils se sont rendus presque indispensables aux Arabes, et si, vis-à-vis des Européens, ils sont obligés de baisser pavillon, vis-à-vis des autres indigènes, leur autorité est indiscutée.

Leur genre d'intelligence et de science les rendait particulièrement aptes aux opérations financières et commerciales. En certains points, à Assyout notamment, toute la fortune du pays est aux mains de quelques riches Coptes, et il en serait ainsi d'une manière générale partout, s'ils ne vivaient en un pays où, de temps immémorial, les grandes fortunes sont acquises à ceux qui disposent du pouvoir et de la force. Or le pouvoir appartient, en tous pays, aux hommes qui peuvent le défendre par l'énergie, et au besoin par les vertus guerrières : ces vertus, malheureusement pour les Coptes, sont étrangères à leur race.

Duc d'Harcourt.

La fin prochainement.

BERRYER

ET LA RÉVOLUTION DE 1848[1]

II. Les candidats a la présidence. — Relations de Berryer et de Louis-Napoléon. — Le 10 décembre.

La constitution avait été votée le 4 novembre 1848. Elle déclarait, dans l'un de ses premiers articles, que « tous les pouvoirs publics, quels qu'ils fussent, émanaient du peuple » et ne pouvaient « être délégués héréditairement ». Elle mettait en face l'un de l'autre l'Assemblée législative et le président de la république, tous deux élus au suffrage universel et pour une durée qui devait, presque à la même date, marquer le terme de leur existence. C'était d'avance provoquer le conflit entre les deux autorités.

Mais, formulé « en présence de Dieu », le nouveau pacte donnait pour bases à la république « la famille, la propriété, le travail, l'ordre public », pour devoir la protection du citoyen « dans sa personne, sa famille, sa religion, sa propriété, son travail »; il écartait le droit au travail et l'impôt progressif qu'avaient en vain réclamé les radicaux du temps; et, parmi les principes dont il garantissait le respect, il inscrivait la liberté d'enseignement et le droit d'association.

739 voix contre 30 avaient adopté la constitution. Berryer fut des 30 qui la repoussèrent. La plupart des membres de la droite avaient voté pour. Berryer n'eut garde de les en détourner. Mais, chef du parti royaliste, représentant, en quelque sorte, le roi de France, il avait droit de se croire une situation exceptionnelle et, tout en donnant son concours au gouvernement républicain, de ne pas accorder sa sanction personnelle à une autre forme que celle dont son nom était le symbole.

Il s'était séparé, sur une autre question, d'un grand nombre de ses amis.

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 mars 1893.

L'Assemblée avait décidé, le 9 octobre, que le président de la république serait élu par le suffrage universel. Le 26, la commission de constitution invita les représentants à fixer le jour de cette élection; elle proposait la date du 10 décembre. M. Dupin, M. Odilon Barrot, M. Dufaure, défendirent tour à tour la proposition, en faisant valoir la nécessité de répondre à l'attente du pays. Le général Cavaignac se joignit à eux avec une vivacité singulière; soit espérance de trouver dans la brièveté du délai une chance pour sa candidature, soit impatience d'en finir avec des incertitudes pénibles, il repoussa tout ajournement, allant jusqu'à dire que le moindre retard mettrait en péril « l'existence de la république ».

On vit alors se lever un membre nouvellement élu, mais dont le nom, ancien dans notre histoire, avait figuré depuis le commencement du siècle dans les conseils du gouvernement. C'était le comte Molé. Ses grandes manières, sa longue expérience, l'autorité répandue sur toute sa personne, lui conciliaient le respect, et ce fut au milieu d'un profond silence, rendu plus sympathique par l'émotion de sa voix, que se firent entendre ses premières paroles.

M. Molé venait s'opposer à l'adoption de la date proposée. Il répondit en quelques mots à ceux qui alléguaient la nécessité de sortir du provisoire et de donner satisfaction au sentiment public :

« Rendons-nous bien compte, dit-il, de ce prétendu désir du pays. Savez-vous ce qu'il vous demande? Du définitif, en effet, mais du véritable... Ce qu'il vous demande, c'est d'organiser un gouvernement fort qui offre une protection suffisante à tous les droits acquis et qui fasse que chacun reprenne confiance dans le lendemain... ».

Au lieu de cela, qu'offrait-on à la France? Un pouvoir mutilé et une Assemblée omnipotente.

« En face de cette Assemblée omnipotente, le pouvoir restera frappé de stupeur ou tenté d'envahir, soyez-en bien sûrs; et ce pays, avide de définitif, qu'aura-t-il? Un nouveau provisoire avec des entraves, que dis-je, des impossibilités de plus! »

M. Molé émettait donc l'avis que l'Assemblée ne fixât le jour de l'élection du président qu'après avoir statué sur les lois organiques, dont le vote mettrait fin à sa mission et rendrait possible l'action du nouveau gouvernement.

L'Assemblée inclinait vers cette opinion. Il fallut l'impérieuse insistance du général Cavaignac pour la rallier au projet de la commission. La date du 10 décembre fut adoptée.

Berryer avait voté contre, et, avec lui, MM. de Kerdrel, de Larcy, d'Andigné de la Chasse, de Saint-Priest, de Barthélemy. Le gros du parti suivit la majorité.

La pensée de Berryer, comme celle de M. Molé, fut, sans doute, qu'en gagnant du temps, on se donnerait plus de loisir pour opérer la réunion des deux grandes fractions du parti de l'ordre et pour préparer à la France, dont l'instinct monarchique se réveillait manifestement, ce que M. Molé avait appelé « du définitif, mais du véritable ».

C'était le moment ou lord Normanby écrivait dans ses notes journalières : « Il y a maintenant quatre hommes en France qui, s'ils peuvent seulement s'entendre sur le détail des moyens les plus propres à leur faire atteindre le but qu'ils poursuivent en commun, seront à même, avant qu'il se passe longtemps, de faire du pays tout ce qu'ils voudront. Ces hommes sont Molé, Thiers, Odilon Barrot et Berryer[1]. »

En avançant le scrutin, le général Cavaignac s'était flatté de conjurer le succès du redoutable compétiteur qui s'annonçait contre lui; il n'avait fait que lui rendre le champ plus libre et lui rapprocher le but. « On nous accuse de mettre le pays dans la nécessité de n'avoir à choisir qu'entre le général Cavaignac et le prince Louis-Napoléon, dit quelques jours plus tard M. Molé à la réunion de la rue de Poitiers. Ce n'est pas nous qui avons fait cette situation, mais bien ceux qui, en précipitant l'élection, ont empêché la France de faire un choix calme et réfléchi. Sans doute, si l'on avait attendu que la tranquillité fût rétablie, que tous les choix honorables eussent pu se produire, il n'aurait pas manqué d'hommes qui eussent mérité la confiance de la nation. La responsabilité de ce qui adviendra pèse donc uniquement sur le gouvernement qui, en cette circonstance, a exercé sur l'Assemblée une pression déplorable[2]. »

II

Le prince Louis-Napoléon Bonaparte avait jeté son nom dans le public dès le lendemain de la révolution de Février. Sans brusquer les événements, à la fois patient et tenace, sachant s'effacer pour reparaître, il avait fait, en quelques mois, de ce nom l'idée fixe du pays.

Le 28 février, il arrivait à Paris et écrivait au gouvernement provisoire pour se ranger « sous le drapeau de la république ». Le 29, il l'informait que, ne voulant pas lui causer d'embarras, il s'éloignait momentanément et retournait à Londres.

[1] *Une année de révolution*, par le marquis de Normanby, II, p. 317, 10 octobre 1848.

[2] Séance du 5 novembre 1848. Voy. la *Gazette de France* du 7.

Le 26 mai, la Constituante votait un décret portant application à la branche cadette des dispositions de la loi du 10 avril 1832, qui interdisaient le territoire à la branche aînée des Bourbons. A ce décret avaient adhéré des amis de la famille d'Orléans, « des hommes qui ont été les ministres du roi Louis-Philippe, disaient avec amertume les *Débats*, et même quelques-uns de ceux qui ont le plus ardemment brigué l'honneur de le devenir [1] ». Berryer ne s'y associa point; comme lui, la plupart des légitimistes s'abstinrent ou votèrent contre, attitude dont l'organe de la droite, *l'Union*, fit ressortir avec orgueil la générosité.

Tandis qu'on fermait l'entrée de la France à la branche cadette, une voix s'éleva pour demander qu'on la rouvrît aux membres de la famille de Napoléon. La proposition, faite par M. Pietri, fut mise en discussion le 2 juin. On eut la surprise d'entendre le ministre de la justice en appuyer la pensée : « La gloire de Napoléon, dit M. Crémieux, appartient à la France. La proscription de sa famille serait pour la France actuelle une honte. » Le garde des sceaux estimait la proposition superflue; il suffisait, à ses yeux, de passer à l'ordre du jour sur ce motif que « l'article 6 de la loi du 10 avril 1832 était virtuellement abrogé par la révolution de Février ».

L'Assemblée n'adopta pas l'ordre du jour; mais elle prit en considération la proposition de M. Pietri.

Deux jours après, le 4 juin, Paris, en même temps que les départements de l'Yonne, de la Charente-Inférieure et de la Sarthe, nomment le neveu de l'empereur représentant du peuple.

L'alarme se répand aussitôt parmi les républicains. La commission exécutive profite de quelques attroupements pour déclarer, par la bouche de Lamartine, qu'elle fera exécuter la loi de 1832 contre Louis-Napoléon jusqu'au jour où l'Assemblée en aura décidé autrement. L'Assemblée l'appuie en votant l'ouverture des crédits qu'a réclamés le gouvernement. Le lendemain, l'élection de la Charente-Inférieure est rapportée. C'est M. Jules Favre qui parle au nom du bureau; il conclut à l'admission de Louis-Napoléon, que repousse la commission exécutive, et comme un désaccord récent l'a mis en lutte avec les ministres, il s'arme contre eux des paroles de M. Crémieux : « La proscription de la famille de Napoléon serait une honte. »

L'Assemblée, qui, la veille, avait donné raison au gouvernement, lui donne tort aujourd'hui. Elle valide l'élection de Louis-Napoléon.

Ainsi, par leur concours, leurs inconséquences ou leurs rivalités,

[1] *Journal des Débats* du 29 mai 1848.

les républicains avaient eux-mêmes prêté la main à cette puissance qui se levait contre eux.

Cependant, Louis-Napoléon était resté en Angleterre. Il écrivait, le 14 juin, de Londres, pour désavouer les troubles fomentés en son nom, tout en prenant soin d'ajouter : « Si le peuple m'impose des devoirs, je saurai les remplir. » Le 15, il envoyait sa démission à l'Assemblée « pour ne pas favoriser involontairement les désordres », fortifiant sa cause par l'apparente immolation de sa personne.

De nouvelles élections avaient lieu le 17 septembre. Cinq départements, parmi lesquels les quatre qui l'avaient déjà élu au mois de juin, renvoyèrent le prince à l'Assemblée. Louis-Napoléon entrait, cette fois, dans l'enceinte législative, imposé par les électeurs, mais s'attachant à dissiper, par ses promesses, les inquiétudes qu'avaient suscitées ses progrès; il protestait à la tribune de ses vœux « pour la défense de l'ordre et l'affermissement de la république ».

Les hommes valent moins dans l'ordre politique par ce qu'ils sont que par ce qu'ils représentent. Les mérites qui leur sont propres ne se séparent point des causes qu'ils personnifient, et dans le choix qu'on est appelé à faire entre eux, on ne saurait se désintéresser ni de la signification que le succès de chacun des concurrents peut avoir, ni des conséquences qu'il peut entraîner.

A ne les juger que sur leur carrière publique, la comparaison n'eût pas été longue entre Louis-Napoléon et le général Cavaignac : celui-ci, vaillant soldat, ayant gagné ses grades dans les guerres d'Afrique, nature droite et haute, pénétré, sans toujours les bien discerner, du sentiment intime de ses devoirs, caractère qu'on ne pouvait qu'estimer, tout en déplorant le cercle trop étroit de ses prédilections et de ses vues; celui-là, que ne recommandaient ni l'éclat des talents ni la notoriété des services, connu seulement par des aventures dans lesquelles le drame avait côtoyé la comédie et dont l'opinion s'était égayée encore plus qu'alarmée. On ne savait même au juste quelle était présentement sa pensée. Car sa main ou son parti s'apercevaient dans les entreprises les plus contraires, et tandis que l'enquête sur l'insurrection de Juin laissait planer des soupçons sur le rôle qu'y avaient joué quelques-uns de ses affidés, les électeurs, en l'envoyant à l'Assemblée, avaient entendu témoigner de leur volonté de fonder l'ordre.

Mais, quoi qu'ait pu faire Louis-Napoléon, sa personne n'était rien; son nom était tout. Ce nom, pour les masses, signifiait la fin de la république, telle qu'on l'avait vue fonctionner, et le retour de la sécurité sous une autorité forte.

Dans le général Cavaignac, les qualités individuelles eussent désigné l'homme au choix du pays; les servitudes de parti le faisaient méconnaître. Il enlevait les suffrages, quand il ne s'inspirait que de soi, comme dans cette séance du 25 novembre, où il eut à défendre sa conduite lors des événements de Juin contre les attaques d'anciens membres de la commission exécutive; seul contre ses accusateurs, il les confondit avec une intrépidité, une franchise, une éloquence militaire, qui lui valurent de la part de l'Assemblée la déclaration répétée qu'il « avait bien mérité de la patrie ». S'adressant, ce jour-là, à l'orateur du parti révolutionnaire, à M. Ledru-Rollin : « Je laisse au temps, lui avait dit Cavaignac, le soin de décider qui de vous ou de moi sert le mieux la république »; et, constatant la séparation qui existait entre lui et son contradicteur : « Je déclare que, quant à moi, je ne prévois guère qu'elle puisse jamais cesser. »

C'était là le vrai Cavaignac, le soldat dans son naturel. Mais, en d'autres circonstances, l'obsession de son entourage, le respect mal entendu des souvenirs de famille, le désir de rassurer d'autant plus son parti qu'il songeait à en secouer le joug, opprimaient sa pensée et altéraient son langage. Un jour, soutenant contre l'extrême-gauche le maintien de l'état de siège pendant la discussion du projet de constitution, il rappelait, sans un mot de blâme, la constitution de 93 votée pendant la Terreur, et se disait fier de son père qu'on savait régicide. Un autre jour, il déclarait ses collègues du gouvernement prêts, avec lui, à sacrifier à la république « même leur honneur », et proclamait leur ennemi, « leur ennemi sans retour, » quiconque ne voudrait pas d'elle.

Paroles malheureuses, qu'on ne jugerait pas avec équité si l'on ne faisait la part des entraînements de tribune, mais qui, dans le moment, soulevaient les colères, et laissaient « dans le cœur des hommes honnêtes, comme l'écrivait, bientôt après, Berryer, de grandes inquiétudes et de profondes blessures[1] ».

Cependant le général Cavaignac avait paru comprendre le mouvement qui se faisait dans le pays. Sous l'influence d'un de ses anciens condisciples, grand homme de bien dont nous pleurons la perte récente, M. de Corcelle, il avait résolu de modifier son cabinet. M. de Corcelle lui avait amené lui-même ses futurs ministres : M. Dufaure, M. Vivien, M. Freslon; au moment de les nommer, Cavaignac hésitait encore. Il pensait aux reproches de ses amis, tout en sentant son devoir : « Tu me compromets », disait-il

[1] Lettre à M. Abel, rédacteur en chef de la *Gazette du Midi*, 5 novembre 1848. (*Papiers de Berryer.*)

à M. de Corcelle en se frappant le front. Enfin, il se décida. Le 16 octobre, M. Dufaure, M. Vivien, M. Freslon, remplacèrent à l'intérieur, aux travaux publics et à l'instruction publique, M. Sénart M. Recurt et M. de Vaulabelle. « Ministère de contre-révolution », écrivit aussitôt le préfet de police, M. Ducoux, en adressant sa démission au chef du pouvoir exécutif.

Le changement donna quelques espérances aux hommes d'ordre. La nomination de M. Trouvé-Chauvel au ministère des finances, de M. Recurt à la préfecture de la Seine et de M. Gervais (de Caen) à la préfecture de police, ne tarda pas à les dissiper. Ces choix révélaient un nouveau revirement dans l'esprit du général Cavaignac, et le montrait toujours soumis à ce que le maréchal Bugeaud appelait la *clique* du *National*.

III

Le prince Louis-Napoléon publia bientôt son manifeste aux électeurs[1]. Il répudiait toute idée d'empire, exprimait la résolution de se dévouer « sans arrière-pensée » à l'établissement d'une république honnête et sage, mettant son honneur à « laisser au bout de quatre ans à son successeur le pouvoir affermi, la liberté intacte, un progrès réel accompli », annonçant, avec la diminution des impôts et la réconciliation des partis, la liberté d'enseignement, la protection de la religion, de la famille et de la propriété.

Portées sur le nom le plus éclatant des temps modernes, et s'adressant à un peuple qui, dans son état de malaise et d'inquiétude, tenait tout changement pour un gain, ces assurances captivaient les foules; elles reléguaient dans l'ombre, avec ses honnêtes indécisions et ses faiblesses dangereuses, le candidat adverse.

Quelques signes pourtant auraient pu, dès cette époque, éveiller les doutes, si les masses, dans ces grandes crises, étaient capables de réflexion.

La révolution venait d'éclater à Rome. Le ministre du Pape, l'ancien libéral qui, séduit par les intentions généreuses de Pie IX, s'était juré de les faire prévaloir, le comte Rossi, avait été assassiné sur le seuil du palais où les élus des provinces pontificales allaient tenir leur première séance. Le lendemain, le Pape était assiégé dans le Quirinal, obligé de prendre la fuite, et la ville sainte livrée à l'insurrection. L'émotion fut immense à cette nouvelle; les journaux les moins engagés dans la cause religieuse s'en firent les interprètes. Le général Cavaignac décida d'envoyer à Rome M. de Corcelle, avec mission de placer le Pape sous la protection du drapeau fran-

[1] 29 novembre 1848.

çais, et d'assurer, s'il le désirait, sa retraite sur le territoire de la république. Une brigade était prête à s'embarquer pour l'Italie. Le mesures furent communiquées à l'Assemblée; éloquemment défendues par M. de Montalembert, elles reçurent, malgré M. Jules Favre et M. Ledru-Rollin, l'approbation de la majorité. Louis-Napoléon n'avait pas pris part au vote. Son abstention fut remarquée. Il tenta de l'expliquer, en écrivant aux journaux que, « tout en étant prêt à appuyer toutes les mesures propres à garantir efficacement la liberté et l'autorité du Souverain Pontife », il n'avait pas cru devoir s'associer à une démonstration militaire, « dangereuse pour les intérêts sacrés qu'on voulait protéger ». La raison ne satisfit personne. Le candidat s'en rendit compte, et dans une nouvelle lettre, adressée cette fois au nonce pour désavouer son cousin, le prince de Canino, l'un des chefs de la révolution romaine, il se prononça nettement pour « le maintien de la souveraineté temporelle du chef vénérable de l'Église ».

C'était le même prince qui, dix-sept ans auparavant, avait pris les armes, avec son frère, contre le pape Grégoire XVI. Ce souvenir était effacé, et les tergiversations qu'un tel passé aurait dû rendre plus inquiétantes, disparaissaient dans l'entraînement public.

Berryer, malgré tout, n'allait pas à ce candidat. Il avait de l'affection pour l'homme, mais se défiait du prétendant.

Leurs relations dataient de loin. Il faut, pour en tracer l'histoire, remonter le cours des années. C'est une parenthèse à introduire dans ce récit; nos lecteurs nous la pardonneront s'ils y trouvent quelque intérêt.

IV

Ce fut en 1836 que Berryer vit pour la première fois le prince Louis-Napoléon. Appelé en Allemagne par le roi Charles X, qu'il avait déjà visité l'année précédente, il avait quitté Paris à la fin de juillet et s'était arrêté quelques jours à Bade, où se trouvait alors réunie, auprès de la grande-duchesse, la plus brillante société. La grande-duchesse, Stéphanie de Beauharnais, avait avec l'illustre orateur une alliance de famille qu'elle lui rappelait gracieusement. Elle était cousine de Mme de Lavalette, femme de l'ancien directeur des postes de l'Empire, née Beauharnais comme elle, et qui, par son mari, fils d'une Varroquier, était elle-même cousine de Berryer.

Le prince Louis-Napoléon habitait alors Arenenberg avec sa mère. Il venait souvent à Bade. Une amie de la reine Hortense, Mme Davillier, invita Berryer à dîner avec lui au vieux château. Berryer avait accepté; puis, réfléchissant que le jour fixé était le 15 août, fête de la Saint-Napoléon, il soupçonna quelque sur-

prise : des toasts portés, des signaux peut-être échangés avec Strasbourg. Il allégua un voyage et fit une excursion dans le Taunus. Quelques jours plus tard, une nouvelle invitation lui fut adressée. Il s'y rendit et dîna avec le prince et quelques personnes de son intimité à la Maison de conversation. Louis-Napoléon lui parut un jeune homme fort poli, sans lui laisser d'autre impression.

Peu de temps après, se trouvant à Thun, en Suisse, avec une famille amie, Berryer vit entrer, le soir, un officier enveloppé d'un manteau bleu. C'était le jeune capitaine de Thurgovie. Il venait offrir à Berryer un livre qu'il avait tout récemment publié sur l'artillerie.

Deux mois s'étaient écoulés depuis cette époque. Berryer avait rempli sa mission auprès de son vieux roi; il était allé à Vienne, avant de revenir en France, prendre congé du prince de Metternich. « Non, vous ne partez pas, lui dit le chancelier. — Je vous demande pardon, prince, mes affaires sont terminées; il faut que je retourne à Paris. — Non, vous nous resterez encore; voyez la dépêche que je viens de recevoir. Le petit Bonaparte est entré à Strasbourg; des régiments se sont soulevés en sa faveur. Attendez ici que les choses se dessinent. » Berryer ne pouvait retarder son départ. Cependant il revint, dans la soirée, chez le premier ministre : « Cette fois, je ne vous retiens plus, » lui dit le prince de Metternich; et, comme il lisait une question dans le regard de Berryer : « Eh! oui, on lui a mis la main au collet. Il est dans un corps de garde à réfléchir aux suites de son équipée. »

Ce fut ainsi que Berryer apprit la première tentative du conspirateur et son arrestation.

L'échec ne devait pas décourager le prétendant.

Nous voici en 1840. Le cabinet, présidé par M. Thiers, est au pouvoir depuis le 1er mars. Il n'a encore proposé aucune réforme. Soit pour faire diversion aux revendications politiques, soit pour ranimer, en vue des conflits que la querelle de Méhémet-Ali avec le sultan menace de susciter, l'esprit guerrier du pays, il dépose tout à coup un projet de crédit pour le retour des cendres de Napoléon.

M. Guizot, alors ambassadeur à Londres, est chargé de faire une démarche auprès du *Foreign Office* pour qu'il ne s'oppose point à l'exhumation des restes du prisonnier de Saint-Hélène. Lord Palmerston accueillit ce vœu en laissant voir un sourire fugitif : « C'est une demande bien française [1] », écrivait-il ironiquement au chargé d'affaires du gouvernement anglais à Paris.

On put s'étonner de l'ardeur avec laquelle un cabinet qui se

[1] 13 mai 1840. *Lord Palmerston, sa correspondance intime*, traduite par Augustus Craven, I, p. 213.

donnait pour le défenseur du régime parlementaire évoquait le souvenir du glorieux despote. Mais ce qui mit le comble à la surprise, ce fut la déclaration du ministre de l'intérieur, M. de Rémusat, venant proclamer à la tribune que Napoléon avait été « le souverain légitime de la France ». On en fut confondu à l'étranger. « Que dire du titre d'*empereur légitime* que M. de Rémusat a si généreusement départi à Napoléon Ier? écrivait M. de Metternich. Si M. de Rémusat a raison, il est clair que Louis-Napoléon n'a point eu tort[1]. »

Le jeune prince, en effet, venait de relever l'invite que, sans y songer, le ministre de Louis-Philippe lui avait adressée.

Dans la nuit du 6 août 1840, Louis-Napoléon, renouvelant son expédition de Strasbourg, débarquait à Vimereux, près de Boulogne, accompagné d'une soixantaine de complices qui s'étaient affublés de l'uniforme militaire; il essaye de rallier à sa cause la garnison de la ville. Il n'y réussit pas. Avant la fin du jour, les conjurés et leur chef sont saisis et enfermés.

Une ordonnance royale convoque aussitôt la Cour des pairs et lui défère le jugement de l'attentat.

M. de Dreux-Brézé, l'orateur royaliste de la Chambre des pairs, se trouvait dans le cabinet de Berryer quelques heures après qu'on venait d'apprendre l'emprisonnement du prince. « Il devrait vous confier sa cause, dit-il à Berryer. Seul, vous auriez la puissance de la relever et de lui donner un caractère grave et sérieux[2]. »

La même reflexion se présenta, sans doute, à l'esprit de Louis-Napoléon. De la Conciergerie où il avait été transféré, le neveu de l'empereur écrivit la lettre suivante au chef de la droite :

« Monsieur,

« Quoique nos opinions ne soient pas entièrement les mêmes, elles se rapprochent cependant sur tant de points que je serais heureux, dans la position où je me trouve, de vous avoir pour défenseur, si toutefois vous consentez à traiter la cause que je représente comme je l'entends. Dans tous les cas, j'ai trop d'estime pour votre talent et pour votre caractère pour ne pas souhaiter vivement d'avoir le plaisir de vous voir, lorsque le secret sera levé.

« Recevez l'assurance de mes sentiments distingués.

« NAPOLÉON-LOUIS B.

« A la Conciergerie, le 31 août 1840. »

[1] 20 août 1840. Lettre au comte Apponyi. (*Mémoires* du comte de Metternich, VI, p. 482.)

[2] M. de Dreux-Brézé rappelait lui-même ce propos à Berryer dans une lettre du 6 septembre 1840. (*Papiers de Berryer*.) .

Berryer répondit en ces termes :

« Prince,

« Votre lettre d'hier m'a été remise ce soir. Je serai heureux de pouvoir répondre, selon ma conscience et selon mon devoir, à la confiance que vous m'accordez et dont je me sens honoré, en la position où vous êtes et en celle où je suis, comme d'un précieux témoignage de l'indépendance de mon caractère et de la bonne foi de mes convictions politiques. Vous voulez bien désirer que nous puissions concerter un système de défense qui convienne et à la cause et à l'avocat, j'espère que cet accord sera facile. J'aurai l'honneur de me rendre auprès de vous lorsque le secret sera levé.

« Obligé de m'absenter momentanément de Paris, je serai à votre disposition, en peu d'heures, aussitôt que vous me ferez avertir.

« Je suis avec respect, prince, votre très humble et obéissant serviteur.

« BERRYER.

« Paris, 1er septembre 1840 [1]. »

Berryer avait adressé sa lettre au chancelier Pasquier pour qu'il voulût bien la faire parvenir au prisonnier. Dès le lendemain, le prince lui écrivait de nouveau pour le remercier de son acceptation et le prier de lui faire obtenir la levée du secret. Il ne tarda pas à conférer avec son défenseur et lui demanda une liste d'avocats à qui il pût confier le sort de ses amis. Berryer lui désigna M. Marie et M. Ferdinand Barrot.

Louis-Napoléon s'était occupé de préparer lui-même sa défense. Il en avait plusieurs projets écrits par des plumes étrangères, avec des annotations de sa main auxquelles s'ajoutèrent celles de Berryer. Mais le plus étendu était son œuvre ; l'original est dans les papiers de Berryer, il couvre huit pages de la fine écriture du prince. Dans ce projet, au milieu de développements confus et touffus, se mêlent le travail d'un esprit réfléchi et l'inexpérience aventureuse de la jeunesse. L'auteur commence par interpeller les pairs en des termes que la Chambre n'eût probablement pas supportés :

« Ma défense, leur dit-il, ne peut être que votre accusation, car je représente ici une famille que vous avez délaissée, des principes que vous avez abandonnés, une cause que vous avez trahie. »

Il exposait ensuite les mobiles qui l'avaient dirigé. Recueillant de toutes les bouches, amies ou ennemies, la prévision de la ruine du

[1] *Papiers de Berryer.*

gouvernement, il avait voulu en hâter la chute pour éviter à la France l'épuisement qu'elle devait, selon lui, tirer de la prolongation d'un régime sans avenir.

« Ce que j'apportais, disait-il, c'est ce qui vous manque et ce que vous n'aurez jamais avec le gouvernement actuel : une paix honorable et une liberté paisible... L'homme qui, le premier, se mettra franchement à la tête de son siècle, en séparant les grandes vérités qui veulent se faire jour des passions qui les obscurcissent, cet homme-là, dis-je, sera moralement le maître du monde, parce que tous les vœux des peuples seront pour lui... »

Louis-Napoléon avait rédigé divers décrets prononçant la déchéance de la maison d'Orléans et la dissolution des Chambres. Il ne craignait point de les rappeler, en ajoutant que si son entreprise avait réussi, il se serait présenté devant le congrès réuni à sa voix, « entouré de tout ce que la France possède d'hommes distingués de tous les régimes. » Il eût dit au pays : « J'ai remis le peuple dans ses droits, sans trouble ni excès. Si vous voulez suivre les lois que l'empereur a établies et que tout le peuple a sanctionnées, l'héritier légitime et direct de l'empire est le roi Joseph; personne n'est plus digne que lui par ses hautes qualités d'être à la tête d'un grand peuple; il fut le frère, l'ami, le confident du grand homme; mais si le vœu populaire se manifeste différemment, je l'exécuterai fidèlement, décidé, si ses décisions sont contraires à mes opinions, à déposer mon épée sur l'autel de la patrie, trop heureux de pouvoir jouir librement de mon titre de citoyen français. »

Il définissait la mission de sa dynastie : « Lorsqu'une nouvelle dynastie surgit par le vœu unanime d'un peuple, les intérêts qui l'ont fait élire se formulent en système et obligent les descendants de cette famille à être toujours, même malgré leur nullité, les meilleurs représentants de ce système. Or, la cause napoléonienne est, encore aujourd'hui, ce qu'elle était en 1804, ce qu'elle était en 1815, le représentant de la révolution sans ses excès. » On manquait donc à l'empereur, tout en prétendant respecter sa mémoire, en repoussant sa famille et ses principes. « C'est adorer Dieu, tout en renversant ses autels; c'est encenser le chef de sa foi, tout en tuant ses apôtres et en brûlant l'Evangile. »

Dans d'autres notes, annexées à ce projet, le prince revendiquait la responsabilité des actes de ses compagnons, demandant à ses juges de ne pas leur en faire porter le poids, et s'ils le trouvaient coupable, de le condamner à mort, mais non « à une peine infamante dont le déshonneur ne serait pas racheté par son sang ».

Ce ne fut pas sans débats que s'arrêta le système de défense de

Louis-Napoléon. Il aurait voulu se donner comme ayant été trompé par les agents de M. Thiers, qui lui avaient fait croire à un mouvement populaire, et par lord Palmerston, qui l'avait laissé s'embarquer. Berryer refusa de le suivre sur ce terrain : « Je veux bien, lui dit-il, vous présenter comme un jeune homme téméraire, mais non comme une dupe. Je veux bien opposer les quatre millions de voix obtenues par votre oncle aux deux cents voix qui ont fait roi Louis-Philippe. Je parlerai de la provocation que le gouvernement vous a adressée, en décidant le retour des cendres de Napoléon. Je dirai que c'était à vous à mener le deuil. Cela seul est digne de vous et de moi. »

Louis-Napoléon se rangea aux observations de son défenseur, et le pria de lui arranger son discours.

Sur plus d'un point cependant, ses objections reparurent. Il tenait à placer quelques-unes des phrases qu'il avait préparées. Berryer appela à son aide ses confrères, M. Marie et M. Barrot : « Marie sera à midi précis chez le prince à la Conciergerie, lui écrivait M. Barrot. Cette fois, nous mettrons à fin, je l'espère, la grande affaire du *Discours de la Couronne*[1]. »

On croyait la question réglée, lorsque le jour de l'audience, quelques instants avant de paraître devant la Cour, le prince manifesta l'intention de reprendre les passages supprimés. De là, une vive explication avec Berryer, dont les avocats remarquèrent, au sortir de la chambre du prisonnier, l'air soucieux et mécontent.

Le procès avait fait peu de bruit au dehors. Quelques femmes ou filles d'anciens officiers de l'Empire, Mme Hamelin, impérialiste avec Napoléon Ier et royaliste avec Berryer, avaient écrit à Berryer, pour le prier de parler d'elles au prisonnier. Un capitaine au long cours, fils d'un ancien soldat de Napoléon, lui adressait du Havre une lettre pour le prévenir qu'un parti s'était formé, dans la République du centre de l'Amérique, en faveur de Louis-Napoléon, et que les populations de Guatemala, de Nicaragua et de Costa-Rica verraient avec bonheur à leur tête l'héritier du grand empereur. Mais à Paris et en France, l'opinion demeurait indifférente. On était à l'époque des vacances; le ministère traînait péniblement ses derniers jours sous le coup de foudre du traité du 15 juillet et de la coalition des puissances contre le pacha d'Egypte. Les préoccupations publiques, tournées vers le péril d'une guerre européenne, ne s'arrêtaient pas à une entreprise, dans laquelle on ne voyait qu'une équipée ridicule.

La plaidoirie de Berryer fit le retentissement du débat.

[1] 26 septembre 1840. (*Papiers de Berryer.*)

Ce serait une curieuse étude que celle des épreuves successives auxquelles Berryer soumit son discours avant de le prononcer. Il reste de lui des notes nombreuses, et l'on peut, à leur examen, se faire quelque idée de sa préparation oratoire.

Sans doute, il arriva plus d'une fois à Berryer d'improviser absolument et de répliquer d'abondance à des discours dont il n'avait pu prévoir ni le sujet ni l'ordre; mais d'ordinaire, s'il trouvait sur-le-champ les paroles, il avait longuement médité le fond et jusqu'aux formes de ses harangues. Il approfondissait les idées, les recherches, les réflexions; il ordonnait ses arguments, prévoyait certains mouvements, jetait sur le papier quelques mots qui, s'ouvrant sous la chaleur de l'inspiration du moment, devaient s'épanouir en accents magnifiques. On a de cette plaidoirie, prononcée devant la Chambre des pairs, une vingtaine de pages écrites de la main de Berryer; c'est de quatre pages en quatre pages le même discours qui recommence, indiqué par notes sommaires, par signes, par alinéas, par traits marqués au crayon rouge. A mesure que l'on avance, la distribution est plus nette, les arguments mieux formulés, les mouvements plus distincts. On sent palpiter l'émotion sous ces notes abrégées; on se figure ce que ces mots, à peine intelligibles, vont devenir à l'audience. L'âme de l'orateur apparaît en quelque sorte, et l'on assiste avec anxiété à cette puissante élaboration dans cet ardent foyer.

L'exorde était né à l'audience même du discours du procureur général, M. Franck-Carré. Combien parmi ceux ou les héritiers de ceux qui entendaient peut-être alors Berryer avec impatience, répéteraient aujourd'hui ses paroles!

« Tout à l'heure, M. le procureur général s'est écrié : Voilà un triste et déplorable procès! Et moi aussi je n'ai pu assister à ce grave débat sans qu'il s'élevât de douloureuses réflexions dans mon cœur. Quel n'est pas le malheur d'un pays où, dans un si petit nombre d'années, tant de révolutions successives, violentes, renversant tour à tour les droits proclamés, établis, jurés, ont jeté une si profonde et si affligeante incertitude dans les esprits sur le sentiment et la constance des devoirs! Eh quoi! dans une seule vie d'homme, nous avons été soumis à la république, à l'empire, à la restauration, à la royauté du 7 août! Cette acceptation de gouvernements si rapidement brisés les uns sur les autres ne s'est-elle pas faite au grand détriment de l'énergie des consciences, de la dignité des caractères, et je dirai même de la majesté des lois? » (*Vive sensation.*)

Il y avait un passage que Berryer avait transcrit presque dans les mêmes termes où il devait le prononcer; c'est celui dans lequel

il détermine, devant la Chambre des pairs, sa situation personnelle. Tenant à dire que, s'il vient défendre le prince Napoléon, c'est que la légitimité n'est pas en cause, il veut à la fois définir le principe de ses convictions et l'élever au-dessus du débat. La formule est chose grave. Il lui importe de la fixer d'avance.

La voici, telle que ses notes nous la donnent. On pourra la comparer avec le texte de son discours.

Il rappelle d'abord qu'après les Cent-jours, ses opinions royalistes ne l'ont pas empêché de défendre les hommes restés fidèles à l'empereur, et qu'à sa voix « les juges du roi ont acquitté Cambronne. » « Volontaire royal en 1815, a-t-il écrit dans ses notes, je n'avais pas enrôlé l'indépendance de mon caractère et de mes convictions. » Mots qui s'appliquent à toute sa carrière.

Puis, envisageant l'action du prince Louis-Napoléon, Berryer la rapproche des principes sur lesquels s'est fondée la révolution de Juillet.

« Le prince Napoléon est venu en France contester la souveraineté à la maison d'Orléans; il est venu la revendiquer pour sa propre famille, au même titre et en vertu du même droit politique sur lequel vous avez voulu poser la royauté nouvelle. Vous le voyez, il n'est pas même ici question de vous prononcer entre les deux principes dont la lutte a depuis un demi-siècle si profondément divisé et agité notre pays.

« Tant qu'ont régné les princes de la branche aînée des Bourbons, le droit à la souveraineté et la transmission héréditaire étaient réglés dans un ordre certain, invariable, connu de tous, maintenu au-dessus de toute prétention rivale par des lois fondamentales contre lesquelles rien ne se pouvait faire qui ne fût nul de soi. Ainsi consacré par le temps, l'intérêt public et la religion, le droit souverain était à la fois le type et la garantie de tous les droits dans l'État; c'était le patrimoine du passé promis en héritage à l'avenir; c'est la légitimité. Elle n'est point en cause dans ce débat [1]. »

Voulez-vous maintenant vous rendre compte de la manière dont les grands mouvements naissent dans l'âme de l'orateur et de ce que, à peine indiqués sur son manuscrit, ils deviendront sur ses lèvres? Rappelez-vous le passage sur les sentiments que le gouvernement de Juillet a provoqués lui-même dans le cœur du prince, en décidant le retour des cendres de Napoléon.

Sur l'un des feuillets de Berryer, on lit ces mots :

[1] *Papiers de Berryer*. Cf. avec sa plaidoirie *Œuvres de Berryer*, VII, p. 134.

Appel à la mémoire. Cendres. Funérailles. Armes. Souverain légitime. = Rémusat.

Voulez juge et *condamner*.

Ne sentirez pas tout ce que telles manifestations ont remué cœur du jeune prince. (Les lignes qui précèdent sont écrites au crayon rouge.)

Ici — comprendre impatience jalouse. Héritier *nom héroïque*.

Quoi ! il a vu *signer traité de Londres* et n'aurait pas dit :

= A moi appartient porter le nom vivant. = Ce souvenir qui ma vie.

= Mener le deuil, ces hommages. Réveiller la gloire. = Les armes.

Soyez justes. A moi ! *L'avez appelé.*

Dans ces lignes, toutes sillonnées de coups de crayon rouge, d'une écriture animée et comme tremblante de l'impétuosité de la pensée, vous sentez se préparer ce développement, dont nous ne donnons ici que la dernière page.

« Soyons hommes, Messieurs, et comme hommes, jugeons les actions humaines. Faisons la part de toutes choses. Jusqu'où a-t-on été? Sous un prince qui, dans d'autres temps, avait demandé à porter les armes contre les armées impériales et à combattre celui qu'il appelait l'usurpateur corse, on a senti un tel besoin de réveiller l'orgueil de ce nom en France, et les sentiments qui se sont liés au souvenir de l'empire, que le ministre a dit : « Il fut le « légitime souverain de notre pays ! » (*Mouvement.*)

« C'est alors que le jeune prince a vu se réaliser ce qui n'était encore que dans les pressentiments des hommes qui gouvernent. Il a vu signer le traité de Londres; il s'est trouvé au milieu des hommes qui ont dessiné ce plan combiné contre la France, et vous ne voulez pas que ce jeune homme, téméraire, aveugle, présomptueux tant que vous voudrez, mais avec un cœur dans lequel il y a du sang et à qui une haine a été transmise, se soit dit : « Ce « nom qu'on a fait retentir, c'est à moi qu'il appartient ! C'est à moi « de le porter vivant sur les frontières; il réveillera la foi dans la « victoire. » Ces armes, qui les déposera sur son tombeau? Pouvez-vous disputer à l'héritier du soldat ses armes? Non, et voilà pourquoi, sans préméditation, sans calcul, sans combinaison, mais jeune, ardent, sentant son nom, sa destinée, sa gloire, il s'est dit : « J'irai et je poserai les armes sur sa tombe, et je dirai à la France : « Me voici, voulez-vous de moi »

La « vive sensation » que relatait le *Moniteur* n'exprimait qu'imparfaitement ce que ces paroles remuaient dans l'âme des anciens serviteurs de l'Empire.

Il y a un autre passage que Berryer rappelait souvent, qui, ébauché en trois lignes sur ses notes, devint, à l'audience, une formidable réplique aux railleries dont le procureur général avait couvert « la misérable échauffourée. »

Entre juge et accusé, il est un arbitre.
Quid? s'il eût réussi.
Je m'en rapporte à vous.

Ecoutez l'orateur répondant à l'organe du ministère public :

« Vous faites allusion à la faiblesse des moyens, à la pauvreté de l'entreprise, au ridicule de l'espérance du succès; eh bien! si le succès fait tout, vous qui êtes des hommes, qui êtes même des premiers de l'Etat, qui êtes les membres d'un grand corps politique, je vous dirai : Il y a un arbitre inévitable, éternel, entre tout juge et tout accusé; avant de juger, devant cet arbitre et à la face du pays qui entendra vos arrêts, dites-vous, sans avoir égard à la faiblesse des moyens, le droit, les lois, la constitution devant les yeux, la main sur la conscience, devant Dieu, devant le pays, devant nous qui vous connaissons, dites : « S'il eût réussi, s'il eût « triomphé, ce droit, je l'aurais nié; j'aurais refusé toute partici- « pation à ce pouvoir, je l'aurais méconnu, je l'aurais repoussé. » Moi, j'accepte cet arbitrage suprême, et quiconque, devant Dieu, devant le pays, me dira : « S'il eût réussi, je l'aurais nié, ce « droit! » celui-là, je l'accepte pour juge! »

A cet audacieux défi, un mouvement prolongé se fit dans l'auditoire. L'éventualité d'un succès, qui alors pourtant semblait une chimère, passa devant les yeux. Plus d'un regard se baissa sous ces terribles accents : « Devant nous qui vous connaissons ». Plus d'une conscience se troubla à la pensée de ce qu'elle aurait répondu au conspirateur triomphant.

Berryer ne pouvait s'empêcher plus tard de revenir en souriant sur ces paroles. Il avait le compte-rendu du procès, avec les noms des pairs qui avaient signé la sentence, et sa main avait marqué au crayon ceux qui, juges de l'accusé en 1840, devinrent, après le coup d'État, sénateurs de l'Empire.

Le chancelier Pasquier avait laissé à la défense une latitude qui lui fut reprochée aux Tuileries. Il ne parut pas à la dernière audience. Ce fut un des vice-présidents de la Chambre des pairs, M. Portalis, premier président de la Cour de cassation, qui donna lecture de l'arrêt. Le prince Louis-Napoléon était condamné à l'emprisonnement perpétuel dans une forteresse située sur le territoire continental du royaume, et ses complices à des peines diverses.

Louis-Napoléon s'était présenté devant ses juges avec la plaque du grand aigle de la Légion d'honneur. Il n'était pas né héritier de la couronne et l'on ne découvrit aucun décret qui lui eût donné droit à ces insignes. Il fut question dans la délibération d'ajouter à la sentence une disposition qui lui fît défense de les porter. La proposition ne fut rejetée qu'à une faible majorité. Les généraux de l'Empire s'étaient divisés, sous le règne de leur maître, en deux partis que sa chute n'avait pas rapprochés : le parti de la famille de l'empereur et le parti qui, fidèle à l'impératrice Joséphine, demeurait attaché à la descendance des Beauharnais. Les premiers se montrèrent les plus animés contre le fils de la reine Hortense[1].

Berryer, résumant les impressions de ce procès, écrivait, le 3 octobre, à sa femme : « Je viens de passer huit jours absorbé, accablé, avec la fièvre, entre les royalistes, les bonapartistes, les indépendants, mes amis, mes ennemis, les uns s'inquiétant, les autres espérant quelque faute, dans la situation la plus hardie et la plus difficile de ma vie, craignant d'échouer à travers mille écueils[2]. »

Avant de quitter la Conciergerie pour se rendre au fort de Ham, où lui était réservée la chambre qu'avait occupée le prince de Polignac, Louis-Napoléon remercia Berryer :

« Dès que j'ai su que je serais traduit devant la Chambre des pairs, lui écrivait-il[3], j'ai eu l'idée de vous demander de me défendre, parce que je savais que l'indépendance de votre caractère vous mettait au-dessus des petites susceptibilités de parti et que votre cœur était ouvert à toutes les infortunes, comme votre esprit était apte à comprendre toutes les grandes pensées, tous les nobles sentiments... J'ignore ce que le sort me réserve, j'ignore si jamais je serai dans le cas de vous prouver ma reconnaissance, j'ignore si vous voudrez en accepter les preuves, mais, quelles que soient nos positions réciproques, en dehors de la politique et de ses désolantes obligations, nous pouvons toujours avoir de l'estime et de l'amitié l'un pour l'autre, et je vous avoue que si mon procès ne devait avoir eu d'autres résultats que de m'attirer votre amitié, je croirais

[1] *Mémoires inédits* de M. X.

[2] *Papiers de Berryer*. Un juge impartial, M. O. Pinard, a ainsi apprécié le discours de Berryer : « Son plaidoyer restera dans le souvenir de ceux qui l'ont entendu, comme un des plus curieux chapitres de l'art d'oser dont Mirabeau recommandait l'étude aux hommes politiques et aux orateurs. Il a tout osé devant la Chambre des pairs, mais avec une hardiesse fine et adroite qui suffirait seule à faire de lui un très grand orateur. » (*L'histoire à l'audience*, p. 24.)

[3] 5 octobre 1840. Nous avons publié le texte intégral de cette lettre dans les *Œuvres de Berryer*, VII, p. 149.

encore avoir immensément gagné, et je ne me plaindrais pas de mon sort... »

V

Les relations ne finirent pas à cette date entre le défenseur et son client. Pendant toute la durée de sa détention, le prisonnier de Ham ne cessa de correspondre avec Berryer, l'entretenant de ses affaires, de ses travaux, de ses préoccupations, l'initiant aux secrets les plus intimes de sa vie, sollicitant sur toutes choses son conseil, et lui témoignant une confiance et une gratitude auxquelles Berryer répondait par son obligeante et utile intervention.

Le prince se montrait, dans ses lettres, résigné, délicat, pénétré de la grandeur de son nom, rêvant un retour de la fortune, non sans une présomption personnelle qui s'alliait à sa déférence pour son illustre avocat.

« Depuis que je suis dans le malheur, écrivait-il le 21 octobre, en demandant à Berryer un service qui lui tenait au cœur, vous avez toujours été pour moi un ange consolateur. Quoique étranger à moi, vous avez su adoucir mes chagrins et venger mon honneur. Vous rappeler ce souvenir, c'est vous dire combien j'en suis reconnaissant et combien je mets toujours d'espoir dans votre généreuse intercession [1]. »

Lorsque Berryer prononça, quelques mois plus tard, son grand discours sur les affaires d'Orient, il reçut de Ham l'expression de l'admiration qu'il avait excitée : « Je voulais vous écrire, il y a quelques jours, pour vous exprimer tout l'enthousiasme qu'avait excité en moi le beau discours que vous avez prononcé à la Chambre des députés... » Puis, faisant allusion, dans la même lettre, à la rentrée des cendres de l'empereur : « Je ne vous parle pas des impressions que j'ai ressenties ces jours derniers, en apprenant le retour des restes mortels de mon oncle. Un moment la terre a tremblé sous mes pieds, et puis le calme a succédé à cet ébranlement électrique [2]. »

Dans son animosité contre le régime qu'il n'avait pu renverser, Louis-Napoléon gardait un attrait singulier pour M. Thiers. Il suivait ses discours avec attention ; il célébrait, à propos du rapport de M. Thiers sur le projet de fortifier Paris, « ce beau talent de l'homme qui sait mettre à la portée de tout le monde les questions relatives à une science spéciale. » Il désavouait hautement les attaques dont un journal, fondé avec son argent, *le Commerce*, avait poursuivi M. Thiers : « Car, disait-il, quoique M. Thiers ait

[1] *Papiers de Berryer.*
[2] 18 décembre 1840. (*Papiers de Berryer.*)

été le représentant d'un pouvoir que j'attaquais, je ne pouvais oublier qu'il était la cause du retour des cendres de l'empereur en France. »

Au mois de mai 1841, le prince envoya à Berryer quelques exemplaires d'un ouvrage qu'il avait composé dans sa prison ; il le priait d'en faire remettre un à M. de Pastoret, représentant du duc de Bordeaux, et un à M. Thiers. Il exprimait le vif désir de connaître l'opinion de M. Thiers sur son travail. Louis-Napoléon s'était appliqué, dans cet écrit, à prouver que la révolution de 1830 amènerait en France des résultats opposés à ceux que la révolution de 1688 avait produits en Angleterre. « Vous me rendrez service, ajoutait-il, si vous vouliez recommander mon ouvrage à la *Gazette de France*, en lui faisant observer que mon ouvrage tend à détruire la comparaison historique qu'on a toujours faite entre les Bourbons et les Stuarts, puisque c'est Louis-Philippe que je compare aux Stuarts. Sous ce rapport, mon livre peut donc être défendu par le parti légitimiste[1]. »

Cependant les années s'écoulaient et nul changement ne s'opérait dans la situation du prisonnier. On voit, par les remerciements dont il comble son défenseur, que Berryer n'avait rien négligé pour obtenir sa libération : « Ne regrettez pas, mon cher Monsieur Berryer, écrit-il le 5 janvier 1845, ce que vous appelez l'impuissance de vos efforts. Vous avez fait tout ce qu'il était humainement possible de faire dans mon intérêt, et si, depuis bientôt cinq ans, mon âme souffre parfois de son isolement, je me console en pensant qu'ici, du moins, je suis à ma place, et que, s'il ne m'a pas été permis de montrer au grand jour la pureté de mes intentions, je prouverai, du moins, par ma résignation et mon inflexibilité, que j'étais digne d'un meilleur sort. »

Le comte de Saint-Leu, son père, étant tombé gravement malade à Florence, Louis-Napoléon se décida à adresser une demande au ministre de l'intérieur, et tint Berryer au courant de ses démarches, lui répétant que « dans toutes les circonstances critiques de sa vie, il serait toujours fier de mériter son approbation ». Il avait sollicité la permission de se rendre auprès de son père, promettant de revenir se constituer prisonnier dès que le gouvernement l'exigerait. On lui fit savoir que « cette mise en liberté provisoire serait la grâce déguisée, et que, quel que fût le rang des condamnés, la grâce ne pouvait être obtenue que de la clémence du roi. »

Sans accepter un projet de lettre que lui avait envoyé M. Odilon Barrot, le prince écrivit à Louis-Philippe. Il lui exposa, en l'assu-

[1] 30 mai 1841. (*Papiers de Berryer.*)

rant d'avance de sa gratitude, le vœu de son père et le sien. Mais sa demande ne fut pas accueillie. « On me répond que le conseil ne peut accepter ma proposition, mandait-il à Berryer, parce que, pour obtenir une grâce, il faut d'abord la mériter et *l'avouer franchement*... J'écris à plusieurs députés, afin de les prier de s'intéresser à mon sort; car je ne puis plus rien attendre que de l'opinion publique. J'espère aussi que votre appui ne me manquera pas dans ce moment critique, et qu'au moins vous flétrirez comme ils le méritent ces hommes de plomb qui écrasent ceux qui sont à terre, mais qui s'aplatissent quand on les frappe [1]. »

On serait plus ému de ces plaintes si celui qui les faisait entendre, parvenu plus tard au souverain pouvoir, s'en était souvenu pour épargner de pareils refus aux adversaires innocents de son gouvernement. En 1857, le général de Lamoricière, banni sans jugement, sans avoir jamais conspiré, sans avoir contre lui d'autres charges que sa gloire héroïque et populaire, avait en vain exprimé le désir de venir en France voir son fils mourant. La patrie lui demeura fermée; on lui en fit la porte « si basse, a-t-il écrit lui-même [2], qu'il fallait se mettre à genoux pour y passer ». Il n'eut pas la suprême consolation d'embrasser une dernière fois l'enfant qui emportait l'avenir de son nom.

L'histoire de l'évasion de Louis-Napoléon est connue. Déguisé en ouvrier maçon, et secondé par l'habile dévouement du docteur Conneau, il put déjouer la surveillance de ses gardiens, franchir les portes de la prison et s'embarquer pour l'Angleterre,

Il continua de Londres sa correspondance avec Berryer. Quelques jours avant les événements de Février, il était fort occupé d'un projet de mariage auquel Berryer avait songé pour lui. « Je pense, d'après ce qu'on me dit, lui écrivait-il, que rien ne serait plus convenable et plus heureux, et je vous assure que je voudrais vous devoir un semblable bonheur; car vous êtes du petit nombre de ceux envers lesquels la reconnaissance, au lieu d'être un poids, est une douce et agréable sensation [3]. »

VI

Nous revenons ainsi à la révolution de Février.

Dans le court séjour qu'il fit à Paris après la chute de la monarchie de Juillet, Louis-Napoléon ne se présenta point chez son défen-

[1] 23 juin 1846. (*Papiers de Berryer.*)

[2] Lettre au maréchal Pélissier. (*Le Général de Lamoricière,* par E. Keller, II, p. 224.)

[3] 11 février 1848.

seur. Peut-être sentait-il déjà les difficultés d'une rencontre. Il tint pourtant à s'en excuser auprès de lui. Par son ordre, un de ses confidents, M. Laity, alla voir Berryer et lui porta l'expression de ses regrets. Une compagne d'enfance de Louis-Napoléon, à la fois très dévouée au fils de la reine Hortense et très indépendante de ses idées, Mme Hortense Cornut, donnait les mêmes assurances à Mme du Sailly [1], la sœur de l'orateur. « J'ai, en vous quittant, lui écrivait-elle, essayé d'aller embrasser le prince encore une fois. Un de ses amis dévoués m'a dit qu'il n'avait pu trouver la possibilité de causer avec M. Berryer, ce qui l'a véritablement désolé, a-t-il dit, car il a la plus entière confiance en monsieur votre frère. Songez qu'il n'a pu trouver le moment d'aller voir son oncle que vers minuit, et que je ne l'ai vu que dix minutes à peine [2]. »

Berryer et Louis-Napoléon ne se revirent qu'au Palais-Bourbon. Quand le prince parut à l'Assemblée, Berryer s'abstint de l'approcher; il n'eut avec lui qu'un entretien, mais toutes portes ouvertes, en quelque sorte, dans un des bureaux de la Chambre, sous les regards de ses collègues. Le langage de son ancien client ne lui avait pas donné confiance. Au delà d'un concours momentané à la cause de l'ordre, Berryer prévoyait un obstacle redoutable à la combinaison que souhaitait son patriotisme pour le salut de la France.

Que faire cependant? On n'était plus séparé que par quelques jours de cette date du 10 décembre, fixée pour l'élection du président. Il fallait prendre un parti.

De tous côtés on s'adressait au chef de la droite. « Les hommes de cœur de toutes les opinions doivent se rapprocher, écrivait à Berryer M. Hyde de Neuville. Vous et moi, nous savons que *Franc* veut dire homme libre, et nous voulons être libres. Que l'élu remette le navire à flot, et, république ou monarchie, Dieu nous conduise à bon port [3]! »

La pensée de Berryer aurait été de présenter un candidat qui, n'étant pas l'homme d'un parti, pût réunir sur son nom « toutes les nuances du parti modéré ». Mais ce candidat, où le trouver? Il eût dépendu de Lamartine de le devenir; son alliance avec Ledru-Rollin l'avait mis hors de la lutte. Le maréchal Bugeaud, devant l'entraînement des masses pour Louis-Napoléon, déclinait les suffrages. Restait le général Changarnier, dont les qualités supérieures s'étaient révélées dans la répression de l'émeute du

[1] Mme du Sailly, devenue veuve, épousa en secondes noces le duc de Riario Sforza. Elle a survécu à Berryer de quelques années.

[2] *Papiers de Berryer.*

[3] 11 octobre 1848. (*Papiers de Berryer.*)

16 avril, comme autrefois dans la guerre d'Afrique. Les légitimistes inclinaient à le choisir. La réunion de la rue de Poitiers en décida autrement. Cette grave délibération avait rempli sa séance du 4 novembre. M. Thiers, ayant au fond opté pour Louis-Napoléon, soutint qu'il était préférable de ne désigner aucun candidat. Il fut combattu par M. de Larcy. Berryer ne prit point la parole. Il sentait que la réunion en grande majorité pensait comme M. Thiers, et « pour maintenir l'union du parti modéré, seul préservatif que la France ait aujourd'hui, écrivait-il, pour éviter une rupture funeste[1] », il n'essaya point une lutte inutile.

A vrai dire, il était difficile de prendre un autre parti. Le suffrage universel est, dans les temps de révolution, comme un ouragan auquel rien ne résiste. Du jour où l'Assemblée lui avait confié l'élection du président, elle avait assuré le succès de Louis-Napoléon.

Berryer, du moins, ne se départit point de sa réserve. S'il ne pouvait arrêter le torrent, il n'entendait pas s'y mêler. Sa conduite, quoi qu'on ait pu dire depuis, fut généralement suivie par le parti légitimiste. M. Thiers, M. Odilon Barrot, M. Molé, ce dernier avec plus de circonspection, s'étaient prononcés pour le neveu de l'empereur. Le *Constitutionnel* et la *Presse*, dirigée par M. de Girardin, l'appuyaient avec ardeur. La *Gazette de France*, d'abord favorable à l'abstention, s'était finalement, elle aussi, ralliée à Louis-Napoléon, comme à l'homme du suffrage universel. Quelques feuilles de province l'avaient imitée, mais non la masse du parti. Les amis de la *Gazette*, M. Béchard, M. Nettement, M. de la Rochejaquelein, s'étaient eux-mêmes séparés d'elle. M. de Kerdrel écrivait au *Journal de Rennes* une lettre prophétique contre les dangers de la candidature du prince. L'*Union*, l'organe officiel du parti, saisissait toutes les occasions de marquer son opposition. Elle avait déploré que la réunion de la rue de Poitiers ne se fût pas mise d'accord sur le choix d'un candidat qu'auraient pu élire « les hommes d'ordre, de modération et de conservation », et le jour même du scrutin, le 10 décembre, elle renouvelait solennellement sa déclaration : « Les hommes de droite n'acceptent point les deux candidats qui sont en présence; ils les subissent, et leur option ne saurait atteindre la situation d'irresponsabilité qu'ils entendent garder. »

L'abstention fut la règle officielle du parti légitimiste; en fait, les individus se divisèrent. Parmi ceux qui prirent part au scrutin, les uns votèrent pour Louis-Napoléon; les autres, et non des moins

[1] Lettre à M. Abel, rédacteur en chef de la *Gazette du Midi*, 5 novembre 1848. (*Papiers de Berryer.*)

considérables, M. de Vogüé, M. de Kerdrel, M. de Tréveneuc, pour le général Cavaignac. Le département le plus royaliste de France, le Morbihan, donna au général Cavaignac une grande majorité. Berryer, dans ses lettres particulières, exprimait seulement l'avis qu'on n'affectât point de faire bande à part des paysans; il voulait éviter que le résultat trop prévu de la lutte fût à leurs yeux une défaite pour les influences locales.

Dans cette crise douloureuse, il sentait amèrement l'extrémité à laquelle était réduite la France. Il l'attribuait à la division des deux branches de la maison royale. Ce « dépourvu » de la France, ainsi qu'il disait souvent, pesait sur son âme comme un cauchemar, et il épanchait ses angoisses dans le cœur de ses amis.

Écrivant au rédacteur en chef de la *Gazette du Midi*, M. Abel, il s'expliquait sur les candidats mis en présence; il écartait, sans même s'y arrêter, le nom de M. Ledru-Rollin; il ne voyait, dans la candidature du général Cavaignac, malgré les mérites de l'homme, que « la pensée exclusive d'un parti qui veut s'imposer au pays malgré lui »; et arrivant au neveu de Napoléon :

« Quant à M. Louis Bonaparte, disait-il, pour l'avenir, pour la conduite, pour le système, pour le caractère et les tendances des hommes qui seraient appelés autour de lui, s'il devenait président, il n'y a qu'un immense inconnu. Tout est vague et confus dans l'assemblage des idées populaires qui semblent assurer le succès de cette candidature. C'est le prestige d'un souvenir; ce n'est pas l'expression d'une espérance. Je n'y vois guère que la manifestation de l'affligeant dépourvu où se trouve le pays. Ceux qui prétendent expliquer cet inexplicable mouvement des populations n'y voient qu'une protestation confuse contre les œuvres du gouvernement provisoire, de la commission exécutive et du gouvernement actuel. »

Après avoir rapporté la décision de la réunion de la rue de Poitiers qui, contre son avis, avait conclu à ne point présenter de candidat :

« Nous voilà donc sans candidat en présence de l'armée électorale, s'écriait-il, et ne pouvant faire, entre les candidatures produites, qu'un choix inévitablement funeste à la liberté et à la sécurité du pays. Je prévois les déplorables conséquences de ce résultat. Mon âme est triste jusqu'à la mort!... Comment n'être pas saisi d'une profonde douleur en voyant que, dans ce grand pays de France, l'immense majorité est animée d'une même pensée, du sentiment des même besoins, et reste muette et impuissante, se laissant dominer par une minorité incapable et perturbatrice?

« Je n'ai point de conseil à donner; je ne puis que vous présenter

l'état des choses, la triste vérité. Que chacun consulte sa conscience et se décide suivant ce qu'il croira le plus utile ou le moins funeste à notre chère et malheureuse patrie. Dieu ne nous a pas abandonnés; dans ces grands mouvements des peuples, il cache ses desseins, mais espérons en lui...[1] »

Quelques fragments de cette lettre, ceux-là même que nous avons cités, avaient paru dans la *Gazette du Midi*. Les journaux de Paris la reproduisirent et la commentèrent. Une feuille républicaine, *le Bien public*, que rédigeaient alors, sous l'inspiration de Lamartine, M. Eugène Pelletan et M. de la Guéronnière, en déduisaient avec justesse l'attitude vraie de la droite. « Nous avions raison de croire à la conscience et au patriotisme de l'ancien parti légitimiste, disait ce journal; sauf quelques exceptions dont nous allons faire la part, ce parti est dans la situation d'esprit de l'immense majorité du pays, il hésite et il attend. C'est le parti du sol, de la famille, de la tradition, de la religion, de l'honneur. Il a l'influence de la fortune, de la considération morale. Plus cette influence est grande, plus la responsabilité qu'elle impose est lourde à porter. »

Le *Bien public* continuait, en appréciant la lettre de Berryer : « C'est avec bonheur que nous avons lu aujourd'hui l'extrait d'une lettre adressée par M. Berryer à un journal de Marseille, qui nous paraît la traduction fidèle des hésitations et des scrupules de tout ce qu'il y a d'honnête et d'éclairé dans ce parti. Cette lettre, émanée d'un homme dont le caractère loyal et le magnifique talent ont illustré le nom, est trop remarquable pour que nous n'en donnions pas les principaux passages[2]. »

Berryer ne vota point pour Louis-Napoléon. Il en a depuis, à deux reprises, fait la déclaration à la tribune : « J'ai pour M. le président de la république, disait-il le 15 janvier 1851, une affection très vraie et qui date de longues années, *elle ne m'a pas déterminé à voter pour lui le* 10 *décembre...* » Et dans son grand discours sur la revision, le 16 juillet : « Je ne l'attaque pas; *je n'ai pas voté pour lui...* »

VII

Louis-Napoléon Bonaparte fut élu par 5 434 226 suffrages sur 7 327 345 votants. Le général Cavaignac n'en avait obtenu que 1 448 107, et Ledru-Rollin moins de 400 000.

C'était un désastre pour le parti républicain, un triomphe pour

[1] 5 novembre 1848. (*Papiers de Berryer.*)
[2] 23 novembre 1848.

les conservateurs, mais triomphe dont l'éclat immédiat laissait planer sur l'avenir une ombre mystérieuse.

Le lendemain du vote, le 11 décembre, le général Cavaignac déjeunait à l'hôtel du Gouvernement, rue de Varenne, où était sa résidence officielle; à tout instant il recevait des dépêches lui portant des nouvelles du scrutin, c'est-à-dire de sa défaite. Pendant qu'il les lisait, entra le colonel Charras. Il s'approche vivement du général et lui dit à demi-voix : « Tu vas résister? — Quoi! répond Cavaignac, tu veux que je manque à ma parole? — Mais nous, nous résisterons. — Non, vous ne résisterez pas; je saurai bien vous en empêcher. — Mais tu perds la république! — Il est possible qu'elle succombe; mais elle se relèvera, et elle serait perdue à jamais si celui qui la représente venait à donner l'exemple de la révolte contre le vœu du pays. »

Ils s'entretenaient ainsi avec animation, lorsque parut M. de Corcelle, de retour de Gaëte, où il avait été porter au Pape Pie IX les offres de la France. Aussitôt Cavaignac lui tend la main, le fait asseoir auprès de lui, l'interroge avec empressement sur sa mission, oubliant sa propre cause, et Charras lui-même qui restait à l'écart, frémissant et sombre[1].

Dans la séance du 20 décembre, après la proclamation du vote populaire, le général Cavaignac, avec une dignité simple, remit, en effet, à l'Assemblée le pouvoir qu'elle lui avait confié.

Louis-Napoléon n'avait pas attendu une élection dont il était sûr, pour s'occuper de la formation de son ministère. Il avait choisi pour président du conseil M. Odilon Barrot, en le chargeant du soin de recruter ses collègues. La liste des nouveaux ministres parut au *Moniteur* du 21 décembre.

Elle était ainsi composée : M. Odilon Barrot, président du conseil et garde des sceaux; M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères; M. de Malleville, de l'intérieur (et bientôt démissionnaire); M. de Tracy, de la marine, et le général Rulhière, de la guerre. M. Léon Faucher était appelé aux travaux publics, M. Hippolyte Passy, aux finances; M. Bixio au commerce; M. de Falloux, au ministère de l'instruction publique et des cultes.

La plupart des membres du cabinet appartenaient aux nuances diverses de l'ancienne opposition dynastique. On n'y comptait qu'un seul républicain de la veille, M. Bixio, signalé par sa belle

[1] Nous tenons ce récit d'un témoin, le comte Lemercier, aujourd'hui député de la Charente-Inférieure, et qui, alors jeune lieutenant de la garde nationale, avait l'honneur de déjeuner à la table du chef du pouvoir exécutif, comme étant de service, ce jour-là, à l'hôtel du Gouvernement.

conduite dans les journées de Juin, et un royaliste qui, tout jeune encore, avait pris rang parmi les chefs, M. de Falloux.

M. de Falloux avait longtemps refusé le ministère. Il fallut pour obtenir son consentement les instances de M. Molé, de M. de Montalembert, de l'abbé Dupanloup et du P. de Ravignan. M. Thiers acheva de le décider, en lui promettant son concours pour faire prévaloir la liberté d'enseignement.

Berryer avait été d'avis de l'acceptation. Il était encore à Augerville, lorsqu'il apprit la nomination des ministres : « Vous savez ma pensée sur la résolution que vous aviez à prendre, écrivit-il aussitôt à M. de Falloux, et je vous félicite beaucoup de ce que vous avez enfin accepté ce poste [1]. »

Pour lui, il continuait son œuvre de pacification, s'appliquant à montrer aux hommes dont il avait été séparé que le soin de défendre la société les devait réunir; que cette union, faite dans les partis, devait se faire et se montrer dans la famille royale pour que le pays sentît qu'au jour des périls, il ne serait pas au dépourvu. Berryer agissait à la fois auprès du comte de Chambord et auprès des influences politiques; il tenait le prince au courant de ses efforts, et provoquait de sa part des témoignages dont il pût s'armer comme d'autant de garanties pour l'avenir, vis-à-vis des hommes avec qui il était en relation.

Ces témoignages ne lui manquaient pas. Déjà, en août et en octobre, le comte de Chambord avait écrit au duc de Noailles, si intimement d'accord avec Berryer, pour lui exprimer ses vœux en faveur de l'union de la famille royale.

« Je vous l'ai déjà dit, étranger et inaccessible à toutes les passions qui perpétuent les funestes discordes, disait le prince, je regarderai comme le plus beau jour de ma vie celui où je verrai tous les Français rapprochés par les liens d'une fraternité véritable et la famille royale réunie à son chef dans les mêmes sentiments de respect pour tous les droits, de fidélité à tous les devoirs, d'amour et de dévouement pour la patrie [2]. »

Dans une lettre adressée à Berryer en date du 2 décembre, le comte de Chambord avait un mot flatteur pour le dernier écrit de M. Thiers; il louait le livre de la *Propriété*, « cette lumineuse et belle défense des principes sacrés sur lesquels repose la société ». Le 15 janvier de l'année suivante, le prince renouvelait à Berryer l'expression de ses vues :

« Il y a peu de jours, Monsieur, l'on vous mandait par mon ordre que j'approuvais et que je partageais votre manière de voir

[1] 17 décembre 1848.
[2] 5 octobre 1848.

sur le passé et sur l'avenir. En rendant aujourd'hui justice à votre dévouement, à votre zèle infatigable, et en vous renouvelant ici l'expression de toute ma gratitude, je veux vous dire combien j'apprécie la prudence que vous apportez dans vos démarches et l'utilité de vos relations avec les hommes considérables au milieu desquels vous place naturellement votre situation politique. L'état présent des affaires et des esprits en France et la marche des événements font pressentir de nouvelles crises. Elles me trouveront prêt à me dévouer tout entier, avec l'aide de Dieu, à l'accomplissement des devoirs que m'imposent les droits que je tiens de ma naissance. Mais ces droits, je ne les ferai jamais valoir que dans l'intérêt de ma patrie, et pour la sauver des déchirements et des périls extrêmes dont elle est menacée. Car mon règne ne saurait être ni la ressource ou l'œuvre d'une intrigue, ni la domination exclusive d'un parti.

« Vous connaissez, Monsieur, mes sentiments et mes intentions à l'égard des membres de ma famille comme à l'égard des hommes que leur haute probité et leur capacité éprouvée appellent à rendre au pays d'éminents services. Je vous autorise à donner en mon nom l'assurance que l'on me verra toujours disposé et résolu à prendre toutes les mesures qui, en conciliant avec les droits de la couronne la dignité du gouvernement, la stabilité et la grandeur des institutions politiques, favoriseront le développement des libertés et des intérêts généraux et feront surtout régner cet esprit de paix et d'union entre tous les Français, qui est ma plus chère pensée. »

Les lettres du duc de Lévis confirmaient ce royal langage. Il était en correspondance suivie avec Berryer, il recueillait ses conseils et s'applaudissait de constater entre leurs idées mutuelles une conformité de plus en plus grande. « Vous tracez admirablement la ligne de conduite qui doit être suivie, lui mandait le duc de Lévis, lorsque vous dites, à la fin d'une de vos lettres, qu'il y a une situation qui ne permet pas de prendre des allures de solliciteur, de compétiteur, d'ambitieux; que là il faut se montrer animé de la ferme volonté et de la résolution éclairée de remplir ses devoirs, si l'on est appelé, et seulement dans la plénitude du principe dont on a le dépôt; mais qu'il faut que tous sachent que pour ce cas la pensée est large, confiante, bienveillante, et qu'on ne songe au passé que pour en éviter les fautes, qu'on veut entrer dans l'avenir avec tous ceux qui peuvent et veulent la servir. C'est bien précisément, bien entièrement, la marche que nous voulons suivre [1]. »

[1] 15 janvier 1849.

Le duc de Lévis ajoutait que jamais depuis dix ans il n'avait donné de conseils qu'en ce sens et qu'il les donnerait toujours.

Il revenait sur ces pensées quelques semaines plus tard, lorsque se préparaient les élections pour l'Assemblée législative. Il demandait que tous les royalistes prissent part à la lutte et marchassent au scrutin, animés de l'esprit d'union et de conciliation [1].

VIII

L'Assemblée constituante ne devait pas survivre au gouvernement du général Cavaignac; en retirant le pouvoir au chef qu'elle avait élu, le vote du 10 décembre l'avait frappée elle-même. Les conservateurs furent les premiers à le lui déclarer. Elle eut quelque peine à les entendre. Des voix républicaines l'avertirent à leur tour. La Constituante finit par se rendre à une nécessité dont l'évidence n'était plus contestable et marqua, non sans grandeur, le terme de ses travaux.

Les élections générales furent fixées au 13 mai; la convocation de l'Assemblée législative au 28.

Tous les partis se mirent en mouvement pour préparer ce nouveau scrutin. La réunion de la rue de Poitiers concentra les efforts des nuances diverses de l'opinion conservatrice, groupées sous le nom de parti de l'ordre. Elle confia la direction de la campagne à un comité, dont les membres furent pris en dehors comme dans les rangs de l'Assemblée. Les principaux étaient : Berryer, le duc de Broglie, M. de Falloux, M. Molé, M. de Montalembert, le duc de Noailles, M. Thiers. Ce comité rassembla des fonds, distribua des brochures, entra en rapports avec les comités des départements et publia un manifeste qu'avaient signé tous les membres de la réunion. Victor Hugo y avait écrit son nom entre M. de Heeckeren et M. de Kerdrel.

Berryer avait, pour sa part, activement travaillé à l'œuvre commune. Il avait consigné dans des dossiers séparés l'état des forces des partis, les noms des candidats probables pour chaque département, l'indication des comités locaux; il était en correspondance avec les personnages influents des provinces et portait sur tous les points ses conseils et ses exhortations.

Parmi les écrits qui lui furent soumis alors, en vue d'agir sur les électeurs, figurait un opuscule intitulé : « *Aux paysans de France*, petit livre contenant de grandes vérités. » C'était un avertissement aux habitants des campagnes pour les mettre en garde

[1] 26 février 1849.

contre les excitations des révolutionnaires, de « ces insensés », de « ces conspirateurs *tout préparés* », de « ces hommes d'audace qui, sous prétexte d'éclairer la patrie, ont toujours voulu l'incendier ».

« Quand vous verrez arriver dans vos paisibles communes ces marchands de faussetés, disait-on aux paysans, refusez leurs présents et chassez-les avec indignation comme des malfaiteurs. »

L'ouvrage était signé : « Luçay, prolétaire. » En l'adressant à Berryer, l'auteur, vieux royaliste, se recommandait « de l'amitié des rédacteurs de l'*Union* [1] », c'était M. de Rochefort-Luçay. On sait quelle célébrité s'est faite le fils, en attaquant tout ce que le père voulait défendre.

L'issue du scrutin, satisfaisante pour les conservateurs, mit en lumière un trait qui a souvent marqué, dans des circonstances analogues, le caractère national.

La France accepte, elle acclame quelquefois les révolutions consommées; elle redoute toujours les révolutions à faire, et refuse ses suffrages, même quand elle partage au fond leur opinion, à ceux qui les lui annoncent. Dans la dernière Assemblée, la Constitution n'avait trouvé d'adversaires que parmi les républicains. Le suffrage universel les mit en minorité. Les anciens monarchistes, tout en soutenant une politique contraire aux traditions de la république, n'en avaient pas contesté la forme. Le suffrage universel leur donna la majorité, et avec la majorité, le pouvoir de réaliser, pour peu qu'ils se fussent unis, ces changements dont l'évocation prématurée aurait peut-être inquiété le pays. Ce n'est pas en proclamant d'avance un gouvernement qu'on le fait triompher; c'est en facilitant l'élection des hommes qui, le moment venu, seront capables de l'établir.

Sur 750 représentants, la nouvelle Assemblée en comptait environ 500 qui appartenaient aux grandes fractions du parti monarchique, légitimiste et orléaniste, l'opinion bonapartiste n'ayant alors que de rares adhérents; 200 se rattachaient au parti républicain et, dans ce parti, surtout aux nuances les plus avancées.

L'élection avait été une défaite pour les républicains modérés. Tandis que M. Ledru-Rollin était nommé dans cinq départements, Lamartine ne l'était dans aucun. Il fallut une vacance produite dans le Loiret, pour fournir aux électeurs l'occasion de réparer l'injustice faite à cette grande renommée. Les autres membres de la commission exécutive et presque tous les ministres du gouvernement provisoire avaient été également écartés.

[1] 10 avril 1849. (*Papiers de Berryer.*)

La Constituante traînait péniblement ses derniers jours, lorsqu'on apprit coup sur coup ces résultats accablants pour le parti de la révolution de 1848. Quelques-uns des vaincus essayèrent de s'en venger, avant de quitter l'enceinte législative, par l'arrogance de leur langage. Redoublant de violence contre les ministres, ils attaquèrent surtout celui qui représentait, dans cette grande victoire des conservateurs, la nuance la plus favorisée, M. de Falloux. Ils ne réussirent qu'à faire mieux valoir la supériorité de l'orateur et du politique. « La France, leur répondit M. de Falloux, ne veut plus des hommes qui l'ont étonnée par leur inexpérience et leur incapacité... La France ne veut ni des hommes qui ne sont capables de rien ni des hommes qui sont capables de tout. »

Ces formules furent bientôt dans toutes les bouches. Le maréchal Bugeaud en était ravi. Il saluait un homme dans leur auteur.

Berryer, qui n'avait pas entendu M. de Falloux, s'empressa de lui écrire : « Mon ami, je suis arrivé à Paris hier soir. Vous savez assurément combien mon amitié est satisfaite de ces deux séances et dans quelle pensée j'en éprouve un bien vif contentement. Recevez mes cordiales félicitations. »

Berryer avait été réélu député des Bouches-du-Rhône, et avec lui MM. Reybaud, Sauvaire-Barthélemy, le général Changarnier, de la Boulie, Poujoulat, Merentie, Fournier et Pascal. Il retrouvait à l'Assemblée la plupart de ses amis et de ses alliés de la Constituante, M. de Larcy, M. de Grandville, M. de Kerdrel, M. de la Guibourgère, M. de Dampierre, M. de Sèze, M. de Tréveneuc, M. Molé, M. Thiers, M. de Montalembert, M. Odilon Barrot. L'Eure avait envoyé le duc de Broglie. M. de Vogüé, vaincu aux élections générales, allait bientôt revenir dans une élection partielle. Parmi les royalistes, on remarquait encore M. Benoist d'Azy, M. de Saint-Priest, M. de Rességuier, M. de Staplande, M. Laurenceau, neveu d'Hyde de Neuville, un ancien président des Chambres de la Restauration, M. Ravez; un ancien ministre de Charles X, M. de Vatimesnil.

La révolution de 1848 entrait dans une nouvelle phase dont l'histoire n'appartient pas à ce récit.

Charles DE LACOMBE.

LES HUTTIERS[1]

VII

Le mardi suivant, 22 novembre, Maurice s'embarqua seul dans le canot du docteur après le déjeuner. Le vent soufflait du nord-est. Il hissa la voile et fila grand largue vers le sud.

Assis à l'arrière du canot, une main à la barre, l'autre tenant l'écoute, il regardait courir en sens contraire les maisons d'Ecouflant, puis les hauts peupliers qui bordent la Sarthe et dont les pieds crevassés déchirent de leurs racines le chemin de halage.

Il tournait les yeux vers la rive gauche de la Sarthe, qu'i longeait à cent mètres. La Saulaie défilait en ce moment avec le cadre de ses ormeaux centenaires penchés sur la façade de la maison et sur le rectangle du jardin, dont la crue battait les murs gris. Personne ne parut aux fenêtres. Mais, un demi-kilomètre plus loin, il aperçut Laurence sur la rive. Assise seule, un album à la main, et adossée à un large peuplier, elle dessinait l'épave d'un bateau noir, ponton mélancolique amarré dans un fossé à une souche sans branches dont le cœur vermoulu épandait une poussière jaunâtre.

La jeune fille, levant les yeux, reconnut Maurice. Elle s'avança jusqu'au bord de l'eau et lui fit signe d'approcher. Il s'empressa d'abaisser sa voile, et d'un coup de barre pointa vers une petite anse.

Un peu inquiet de la rencontre, il méditait une attitude, tout en manœuvrant à la godille pour atterrir. Garder la froideur de la précédente entrevue, en aurait-il le courage? Et cependant la situation restée semblable lui commandait la même réserve.

Laurence, elle, vint sans façon lui tendre la main.

— Je vous croyais reparti au Tonkin! dit-elle gaiement. Vous vous êtes moqué de moi l'autre jour; c'est mal.

Maurice protesta. Il était alors bien décidé à ce départ, mais des motifs imprévus l'avaient contraint depuis lors de modifier ses projets.

— Enfin, vous restez, c'est le principal! reprit-elle. Et j'espère que nous nous verrons plus souvent que la semaine dernière. Vous ne vous rappelez donc plus nos promenades d'autrefois. Ce serait gentil pourtant de recommencer aujourd'hui. Si vous saviez comme les journées sont longues à la Saulaie! Une partie de canot de

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 mars 1893.

temps en temps, pourquoi pas? Mais non, c'était bon jadis, cela vous ennuierait à présent.

— Pouvez-vous le croire, mademoiselle!

— Mademoiselle! Vous m'appelez mademoiselle : c'est complet. Eh bien! monsieur, je ne le crois plus, j'en suis sûre.

— Voyons, Laurence, reprit-il, attristé du malentendu, je le répète, pouvez-vous me croire oublieux à ce point du passé? Seulement, réfléchissez que nous n'avons plus quinze ans. Vos parents trouveraient mauvais sans doute que nous nous promenions ensemble.

— Mes parents! Papa vit dans son étude, et maman me laisse faire tout ce que je veux... Ce serait trop fort qu'elle me retînt à la maison, elle qui est toujours en voyage!

Cela fut dit d'un ton amer. Cette révolte d'indépendance était le seul sentiment que Laurence eût hérité de Mme Lebreton. Elle reprit :

— Si vous pensez que je m'amuse à la Saulaie! Il y a des heures où j'ai envie de tout quitter aussi moi, de m'en aller n'importe où. Tenez, pour un rien, je sauterais à bord d'un des chalands qui passent sous nos fenêtres. Oh! comme je les envie, ces femmes qui tirent à la halée ou qui gaffent avec leurs longues perches. Elles vivent au grand air, elles sont libres! Quand je vous ai aperçu, tout à l'heure, j'étais si joyeuse! Je me disais : Maurice va venir me prendre et nous passerons ensemble dans l'île. J'aurais voulu dessiner la chapelle. Mais vous préférez vous promener seul. Pardon de vous avoir dérangé. Allons, au revoir!

Maurice proteste de nouveau, s'excuse sur les conventions mondaines :

— C'est cela seulement? Oh! alors...

Et gaiement elle s'élance dans le canot. Maurice hisse la voile, vide avec l'écope l'eau amassée vers l'arrière, puis pousse l'embarcation qui reprend son équilibre, laissant une foulée dans l'herbe vaseuse que dégèle le soleil. Laurence s'est installée à la barre. Lui, donne de l'élan avec la gaffe, puis baisse le dériveur lorsque la profondeur est suffisante. Et le canot file doucement, sur l'eau calme, à travers les saules que baigne l'anse.

Parvenu en rivière, il recommence de tanguer, puis de courir, comme pris de folie, sous la poussée du vent, qui le fait pencher à raser les vagues. Laurence rit, très amusée par cette apparence de danger. Elle vient de rendre le gouvernail à Maurice qui, de sa main libre, tient l'écoute, attentif aux sautes du vent dans la voile, maniant la forte brise comme on manie le mors d'un cheval vicieux. Le cap sur la chapelle, dont l'abside s'arrondit au loin parmi les arbres, ils filent maintenant d'une allure d'express avec le vent en travers.

Durant les premières minutes, ils ont à peine échangé quelques mots. La besogne de l'arrimage absorbait l'attention de Maurice, tandis que sa compagne, saisie par l'air glacé qui fouette la rivière, s'emmitoufflait dans sa pelisse, le nez perdu dans un boa de skungs et une vieille toque d'astrakan. Mais lorsqu'elle a utilisé l'abri de la voile et qu'elle se retrouve en face de Maurice inoccupé maintenant, ils sentent l'un et l'autre l'embarras de leur position, l'étrangeté de ce tête-à-tête dans la solitude des eaux grandes. Ce qui, à vrai dire, intimide surtout la jeune fille, c'est le silence gêné de son ami. Quelle joie serait la sienne, si elle pouvait connaître tout l'amour de Maurice, toute l'énergie dont il a besoin pour éviter ses regards!

Ce rôle d'impassible, il ne le soutiendra pas jusqu'au bout. La tristesse de Laurence, la muette supplication de ses yeux, lui déchirent le cœur trop cruellement. Tandis que, par un reste de courage, il feint encore de s'absorber tout entier dans la direction du bateau, ses prunelles noires et luisantes fixées sur les saillies de l'horizon, il sent sa volonté chanceler, un flot d'émotions douces l'envahir. Après tout, est-il si raisonnable de laisser passer froidement une heure exquise d'intimité, au lendemain, à la veille aussi sans doute de tant de douleurs et d'isolement? Parce que, dans quelques jours, Laurence peut-être sera perdue pour lui, et qu'il devra s'exiler loin d'elle, est-ce un motif pour arracher à cette compagne de son enfance l'enchantement d'une illusion passagère, et pour soutenir un rôle d'indifférence au moment de la quitter à jamais? S'il cédait à son besoin d'expansion, il lui confesserait toute la vérité. Il avouerait la lutte secrète de son amour et de la fierté qui le fait s'éloigner de la France plutôt que d'y vivre pauvre. Mais il se contente de murmurer :

— Franchement, vous devez me trouver bien maussade de n'être pas retourné une seule fois à la Saulaie? Dites-moi du moins que vous n'attribuez pas ma conduite à la légèreté ni à l'oubli. J'ai été très occupé par le soin de mes affaires. Je vous jure que sans cela...

Elle ne le laissa point achever.

— Voyons, Maurice, pourquoi n'êtes-vous plus sincère avec moi? Pensez-vous que je n'aie rien deviné? L'accueil que vous a fait papa l'autre jour vous a froissé, je l'ai bien vu. De grâce, ne lui gardez pas rancune. Si vous saviez comme il est malheureux... lui aussi!

Ces derniers mots, prononcés avec effort, contenaient pour Maurice une révélation. Évidemment Laurence savait tout, sa ruine à lui consommée et celle qui la menaçait elle-même.

— Oh! non, reprend-elle après une pause, nous n'avons rien à nous envier l'un à l'autre, mon pauvre ami!

Un regard acheva cette confidence dont Maurice interprétait très

bien le sens. Elle signifiait ceci : Notre situation est la même; pourquoi ne pas continuer de nous aimer ?

Il n'en doute plus lorsque la jeune fille, retrouvant sa confiance et son entrain, s'abandonne tout haut à de romanesques rêveries. Loin d'évoquer, comme sa mère, la splendeur factice des théâtres et l'ivresse de la rampe, elle voudrait être l'enfant d'un pêcheur. Cette vie lui serait douce, de gagner le pain de la journée, auprès de son mari et de son père, raccommodant leurs filets, descendant avec leur barque vers la ville pour vendre en mars les belles prises d'aloses, en hiver les sarcelles et les molletons tués à la hutte.

— Vous croyez, ajoute-t-elle, détournant un peu les yeux pour éviter le regard de son compagnon, vous croyez que je n'aimerais pas mieux être la femme d'un pauvre huttier ne possédant pour tout bien que sa canardière et le libre espace des prairies, plutôt que d'épouser un monsieur à redingote dans le genre d'Isidore?

— Isidore, pourquoi Isidore? interroge Maurice fronçant le sourcil.

— Parce que, murmura-t-elle contente de le taquiner, parce que dans le pays on me marie d'ordinaire avec lui.

— Avec cet imbécile? Allons donc!

— C'est vrai, j'oubliais que vous n'avez jamais été très bien ensemble.

Maintenant elle sourit en dessous, heureuse de se savoir toujours aimée. Et lui, sans tenir rancune de cette espièglerie féminine qui perce à jour sa froideur voulue, il se laisse aller de même à sourire, montrant à Laurence, dans un regard sans paroles, qu'en effet il ne l'a jamais autant chérie.

Ah! qu'importe à présent la tristesse de demain? Il sait que les rêves de son amie sont des chimères. Cette vie humble de pêcheurs, que pourtant il accepterait auprès d'elle, et avec quelle joie! cette vie n'en reste pas moins un vain songe que les parents de la jeune fille et mille obstacles font irréalisable. Mais qu'importe! Ne doit-il pas rendre grâces au Ciel pour cette journée d'illusion et de tendresse qui réchauffe, avant la séparation définitive, toutes leurs souvenances du passé.

Il ne veut plus réfléchir, il s'abandonne. Il se laisse aller à croire à ces doux projets de bonheur obscur que les phrases enveloppées, les confidences à demi-mot de la jeune fille, lui permettent de deviner. S'il n'a qu'une heure pour résumer toute une vie d'ivresse, au moins qu'il n'en perde pas une minute. Le réveil sonnera trop tôt.

— Nous irons voir Pierre Douniol? dit soudain Laurence, revenant au but pratique de sa promenade. Est-il dans sa hutte aujourd'hui?

Maurice inspecta longuement les abords de la cabane d'osier, isolée à 1 kilomètre de là.

— Non, je ne vois pas ses canards. Il est sans doute à la Logette. Nous irons nous chauffer chez lui quand vous aurez fini de dessiner.

Cinq minutes après, le canot s'engageait dans le chenal d'un large fossé qui aboutit au pied de la chapelle. Ils débarquèrent. Tandis qu'il enchaînait le bateau, Laurence gravit doucement la pente gazonnée que couronne l'étroite abside, convertie de nos jours en grenier à foin.

Après avoir visité la chapelle et le jardin du prieuré, ils sortirent de l'enceinte des bâtiments et cherchèrent une place d'où Laurence pût dessiner. Ils s'assirent au soleil.

L'eau continuait de grandir, et les vagues minuscules charriaient sur le bord des restes de glaçons pêle-mêle avec les coquillages de rivière et les joncs secs; leur ligne ondoyante gagnait sans cesse du terrain. Parmi ces épaves, Laurence aperçut tout à coup le cadavre d'un pluvier doré. Elle se leva pour aller le regarder de plus près, abandonnant son album déjà ouvert à une page blanche. Quand elle revint, elle vit que son compagnon s'en était emparé et examinait les dessins l'un après l'autre.

— Voulez-vous laisser cela! s'écria-t-elle rouge de confusion et cherchant à lui arracher l'album.

Mais il était trop tard. Maurice avait trouvé dans les esquisses de la jeune fille la preuve évidente de son amour. C'étaient des vues répétées de la Vanlée, des souvenirs de promenades faites ensemble, avec son nom à lui et une date au bas de la page.

Visiblement contrariée, Laurence se taisait. Il lui prit la main doucement.

— Voyons, murmura-t-il, qu'est-ce que cela peut vous faire? Depuis longtemps ne savons-nous pas que nous nous aimons?

Elle resta un instant sans répondre, la tête baissée, puis soudain dans une crise d'expansion, les yeux brillants de larmes :

— Nous nous aimons! dites-vous. Mais si vous m'aimez, pourquoi parliez-vous de repartir au Tonkin? Pourquoi n'êtes-vous pas revenu à la Saulaie? Pourquoi tout à l'heure aviez-vous l'air si ennuyé de me prendre dans votre bateau? Ah! je vois bien ce qu'il en est. Dans ce moment-ci, oui, vous m'aimez peut-être un peu. Cela vous amuse de revivre une heure avec votre petite camarade d'autrefois. Mais, hier, est-ce que vous pensiez seulement à moi? Est-ce que vous y penserez encore demain? Qui m'affirme que vous ne m'oublierez pas pour aimer ailleurs?

— Ecoutez, Laurence. Par le souvenir de ma mère, je vous jure que je n'ai jamais eu d'amour sérieux que pour vous.

— Alors, comment parliez-vous de me quitter?

— Parce que... Tenez, Laurence, il faut ou me taire ou vous répondre avec une très grande franchise...

— Eh bien, dites-moi tout.

— Je suis ruiné, vous le savez. Vos parents ne m'accorderont pas votre main. Dès lors, j'aime mieux m'exiler, afin d'éviter cette torture de vous voir près de moi la femme d'un autre.

— Et qui vous dit que je consentirai à devenir la femme d'un autre? Qui vous dit même que cet autre voudra de moi? Vous parlez de ruine. Rassurez-vous. J'y vois clair. Votre ruine, allez, n'est pas aussi complète que la nôtre. Et tant mieux, mon Dieu! Au moins il n'y aura plus d'obstacle entre nous.

— Plus d'obstacle? Mais songez-y, Laurence, jamais vos parents ne consentiront à nous marier tous deux sans fortune. Non, ils ne peuvent pas y consentir. Vous ignorez ce que c'est, la pauvreté!

— Ah! si vous prêchez vous-même contre nous!

— Dites contre moi. Le ciel m'en est témoin, le seul bonheur que j'envisage possible serait de vivre auprès de vous. Quand on a passé cinq ans à batailler soir et matin au milieu d'embuscades, nourri de mauvais riz et couchant par terre, on se moque un peu du confortable. Mais, pour vous, qui ne soupçonnez rien de la misère, l'avenir qui nous attendrait m'épouvante.

— Eh bien, il ne m'épouvante pas. Je me figure que les gens simples vivent très heureux. Croyez-vous, par exemple, que l'existence de Douniol ne soit pas enviable entre toutes?

— Vous pourrez le lui demander, car le voici qui sort de la Logette. Allons lui serrer la main; nous remonterons ensuite dans le canot et nous pourrons causer plus à notre aise.

Ils marchèrent au-devant du huttier qui s'en venait, la tête basse, d'un air de méditation. Sa haute taille se voûtait de plus en plus sous la vaste houppelande de laine grise dans laquelle il se drapait frileusement. Quand il aperçut les jeunes gens, sa figure s'illumina; des larmes mouillèrent ses yeux lorsqu'il serra la main de Maurice.

— Vous n'êtes pas venu me voir cette semaine, ça m'aurait pourtant bien fait plaisir! lui dit-il d'un ton de reproche affectueux.

Mais déjà Laurence, avec sa vivacité coutumière, s'était emparée du vieillard.

— Justement, Pierre, nous causions de vous à l'instant. Je soutenais que personne n'est aussi heureux que vous. Voyons, soyez franc, n'est-ce pas vrai?

Il eut un sourire mélancolique; puis, promenant ses yeux sur le lac :

— Heureux, oui, dans le temps, je l'ai été. J'aimais tout cela :

l'hiver, les grandes eaux et la chasse; l'été, la pêche le long des prés. Seulement, voilà que je me fais vieux. Ah! vous êtes jeunes, vous, mais vous saurez ça plus tard. On voit s'en aller tout ce qu'on a connu. Tenez, monsieur Maurice, ce pauvre Léveillé, mon épagneul, eh bien, je l'ai enterré hier matin. Ça m'a coûté comme si ç'avait été une personne. Dame! dans son temps, il nous en a repêché des canards, à moi et à votre défunt père!

— Oui, reprit Laurence, qui tenait à son idée, cette tristesse est commune à tous les gens âgés. Mais avouez que vous n'avez jamais connu de souci bien sérieux; votre existence a toujours été parfaitement calme.

Il hocha la tête avec lenteur :

— Pas de soucis, moi! Ah! si l'on savait!... Tenez, mademoiselle, voilà des années que je ne peux plus dormir ou que, si je dors, je fais des rêves comme les damnés n'en font pas... Enfin, ça me regarde... Si vous le voulez bien, parlons d'autre chose. Je disais donc... qu'est-ce que je disais? Oui, je deviens vieux. C'est à peine si je peux aller encore de temps en temps à la hutte. Et puis, maintenant que je n'ai plus Léveillé, c'est honteux à dire, mais je ne sais pas si je vais oser coucher tout seul chez moi. J'irai peut-être passer la nuit à la ferme. Un bonheur encore que ça se trouve être des voisins complaisants.

Maurice, aussi intrigué que le soir où Douniol l'avait questionné sur la possibilité des revenants, lui lança droit cette question :

— Entre nous, Pierre, il y a une cause à vos frayeurs; vous me la cachez.

Mais le huttier détourna les yeux et reprit, sans vouloir répondre :

— J'y pense, au lieu de rester à geler en plein air, entrez donc vous chauffer à la Logette.

Ils acceptèrent et le suivirent jusqu'à la maison.

Tandis que le vieillard tirait une bouteille épaisse et trois verres à pied du fond d'un bahut, Laurence observait la salle basse. Elle s'extasiait devant les humbles bibelots posés sur le manteau noir de la cheminée, tandis que Douniol causait de chasse avec Maurice. Il lui parlait des hivers d'autrefois, où l'on voyait, rien qu'en molletons, plus qu'il ne vient à présent de canes de toutes les espèces. Et au printemps, c'était par centaines que les sarcelles nichaient dans les corbières.

— Aujourd'hui, ajouta-t-il, c'est miracle quand on en découvre un seul nid. On a raison de dire que tout se perd. Pourtant, il est arrivé cette semaine... justement j'oubliais de vous en parler... une troupe de quatre cygnes, les parents et les petits. Si ça vous amuse, on pourrait un de ces matins aller les guetter dans ma

hutte. Ils se tiennent de ce côté, et d'ordinaire ces oiseaux-là viennent aux appeaux tout comme les canes. Voilà; c'est à faire si vous voulez.

— Une chasse aux cygnes, oh! j'en suis! s'écria Laurence avec une joie d'enfant.

— Vous n'y songez pas, dit Maurice. C'est à cinq ou six heures du matin.

— Ce serait à minuit, je vous dis que j'irai. Voyons, Pierre, pour quel jour?

— Dame! cela dépend de vous. Quand vous voudrez, mademoiselle. M. Maurice n'aura qu'à me faire prévenir, la veille, par mon gendre.

— Eh bien, dit la jeune fille à son ami, nous conviendrons de cela demain soir. Vous savez que nous comptons sur vous et sur le docteur pour notre soirée du mercredi. Je vous ai fait inviter tous les deux par maman; vous trouverez une carte d'elle en rentrant à la Vanlée.

Et comme il hésitait à répondre, elle ajouta tout bas :

— Voyons, rappelez-vous notre entretien de tout à l'heure.

Il répondit simplement :

— J'irai.

Un instant après, ils se levèrent pour partir. Douniol les reconduisit jusqu'au bateau, puis, lorsqu'ils furent installés à bord, il dénoua la chaîne et la leur jeta.

— Allons, au revoir, mademoiselle; alors à un de ces matins. Et vous, monsieur Maurice, revenez donc quelquefois; si vous saviez comme ça me fait plaisir!

VIII

Le lendemain, Maurice assistait à la soirée musicale. Mme Lebreton se montra très aimable pour lui, et cette attitude lui rendit un peu d'espoir. Malheureusement, le notaire ne se départit pas de sa réserve; il lui parla seulement d'affaires et lui annonça la visite prochaine du maître clerc qui lui porterait, à la Vanlée, les quittances des créanciers et le reliquat de la succession de ses parents. Dans l'intervalle des fragments des *Nibelungen*, l'opéra inédit de Mayer, qui accompagnait lui-même au piano Mme Lebreton, Maurice lia connaissance avec un officier, le capitaine Leroy. Père de famille, sans fortune, celui-ci projetait de démissionner, afin d'aller diriger en Chine d'importants travaux. Il s'agissait d'un canal à creuser entre le Hoang-Hô et le fleuve Bleu. Le gouvernement de Pékin, manquant d'ingénieurs, offrait des situations très brillantes aux Européens justifiant de connaissances techniques.

Laurence était venue échanger quelques mots avec le capitaine et Maurice. Du reste, elle parla peu à celui-ci au cours de la soirée, et lui fixa seulement, au moment de partir, un rendez-vous pour la chasse aux cygnes. Il devait venir la prendre, à sept heures du matin, au bas de la terrasse de la Saulaie.

Il fut exact à ce rendez-vous. Un épais brouillard s'étendait sur la surface du lac, lorsque, trois jours après la soirée, Laurence et lui, dans le canot du docteur, abordèrent la hutte de Douniol. Il était impossible de chasser. En attendant que le soleil commençât de paraître, ils entrèrent dans la cabane d'osier qui occupait l'arrière de la toue plate et noire amarrée à des saules engloutis. Depuis qu'il souffrait de ses rhumatismes, Douniol avait aménagé cette cabane avec des précautions inconnues aux autres huttiers. Les fentes des parois étaient bouchées avec de la terre glaise, les meurtrières fermées par des planchettes mobiles. Un petit poêle entretenait à l'intérieur une température tiède. Douniol sortit au bout d'un moment pour lancer à l'eau ses canes d'appel. Les deux jeunes gens profitèrent de leur solitude et du bien-être de la hutte pour causer de leurs projets. Laurence avait beaucoup réfléchi à la conversation du capitaine Leroy et de Maurice. Tout de suite elle se mit à en parler :

— Oh! mon ami, comme ce serait charmant, au lendemain de notre mariage, d'aller le rejoindre là-bas, lui et sa famille! Vous verriez que nous ferions fortune aussi nous; et puis, dans quelques années, nous reviendrions vivre à la Saulaie après avoir vu tout l'Orient! Soumettez donc ce projet à maman; car il faut que vous vous décidiez enfin à lui parler de notre amour.

— J'irai demain à la Saulaie. Je suis forcé, en effet, de faire ma demande moi-même. Je ne connais plus ici personne que le docteur, et vous savez, comme moi, s'il serait prudent de le charger d'un pareil message!

Ils se turent et rêvèrent, l'un près de l'autre, à tout le bonheur qu'ils entrevoyaient maintenant possible. Blottis seuls sur le banc du bateau, dans l'ombre à peine étoilée par le reflet des charbons sur les parois d'osier, ils s'oubliaient en des songes d'idéale tendresse. Le monde réel s'anéantissait autour d'eux. Rien n'existait plus que leur amour; leur amour, où se mêlait aux mirages de l'avenir, la chère mélancolie du passé.

Douniol, poussant, pour rentrer, la claie de roseaux qui servait de porte, les tira de leur extase.

— Ça se dissipe, dit-il; dans vingt minutes on commencera un peu à y voir.

Il s'assit en face d'eux, sur la cage vide qu'il venait de déposer.

Il ôta ensuite ses mitaines et étendit au-dessus du fourneau ses mains ridées mais blanches; des mains qui n'avaient guère manié d'autre outil que sa longue canardière, d'un calibre énorme, appuyée dans un angle de la hutte. Maurice avait remarqué tout de suite son air plus sombre que de coutume.

— Vous paraissez souffrant? questionna-t-il.

Et comme le vieux hochait la tête sans répondre, il ajouta :

— Etiez-vous arrivé longtemps avant nous?

— Moi? J'ai passé ici toute la nuit.

— A votre âge! En voilà une idée! Voyons, Pierre, c'est de la dernière imprudence.

— Je ne dis pas non. Mais ça m'ennuie tant de demander toujours aux fermiers à coucher chez eux. Et puis vous voyez que je me chauffe bien.

— Pourquoi ne restez-vous pas à la Logette?

— Vous savez... Je vous ai déjà dit... Il y a des soirs où je ne peux pas dormir. Surtout maintenant que je n'ai plus mon pauvre Léveillé.

— Oui, murmura Maurice, toujours ces lugubres souvenirs qui vous font peur!

— Je comprends, ajouta Laurence avec une intuition toute féminine, c'est en effet aujourd'hui l'anniversaire de la mort de M. Franck. Vous y pensiez?

Le huttier baissa la tête avec un signe affirmatif. Sa respiration haletait, tandis qu'il prêtait l'oreille à des bruits lointains.

— Entendez-vous? reprit-il. C'est le dégel et la crue qui font craquer la glace. Mais quand je suis seul, je me mets à trembler comme un enfant. Il me semble que c'est lui qui revient frapper encore. Ah! tenez, assez sur toutes ces histoires. Il doit être temps d'ailleurs de nous mettre à l'affût. Je vais voir si le ciel s'est éclairci.

Laurence murmura, lorsqu'il eut refermé la porte :

— Pauvre Pierre, avoir assisté à une scène pareille! Je comprends ses frayeurs à présent.

Douniol rentra au bout d'un instant et les prévint que l'heure de la chasse était arrivée.

— Bonne affaire! ajouta-t-il, le vent saute au nord-ouest. Nous sommes ici sous l'abri de la hutte. Il y a toutes les chances pour que nous ne partions pas bredouilles ce matin.

Une clameur qui s'élevait parmi les canes d'appel prouva qu'il prévoyait juste. Il leva les planchettes qui bouchaient les meurtrières, rechargea le poêle de charbon et se mit au guet du côté du sud, laissant à Maurice la meilleure place.

— Des molletons! dit le jeune homme à mi-voix; faut-il tirer?

— Non. Attendez les cygnes.

Laurence s'approcha de son ami; tous deux, penchés l'un vers l'autre, collèrent leurs yeux à l'étroite ouverture pour regarder les oiseaux. Parmi la ligne flottante des canes d'appel, une dizaine de molletons nageaient doucement sur l'eau grise, où traînaient des lambeaux de brouillard. On distinguait à trente pas les rayures cendrées de leurs ailes, leur poitrine aux reflets noirs, et leur fine tête rousse qu'ils allongeaient ou tournaient à gauche et à droite d'un air inquiet. Laurence ayant murmuré quelques mots à l'oreille de Maurice, tous s'envolèrent; deux d'abord, puis le reste de la bande, rasant longtemps la surface de l'eau, avant de s'enlever et de se confondre dans la brume.

— Nous avons peut-être laissé filer le seul gibier de la matinée, observa le jeune homme.

— Non, non, répondit Douniol, un peu de patience!

Ils restèrent une demi-heure sans plus rien voir que le lac et le ciel grisâtres où passait de temps en temps un corbeau lent et grave, et parfois une ligne rapide de pluviers. Devant ce paysage mort, cet océan de petites vagues qui charriaient, çà et là, un jonc sec, un débris de plume, et clapotaient mélancoliquement sur le flanc noir du vieux bateau, Maurice se sentait envahi d'une tristesse que la présence de son amie rendait très douce. Laurence comblait le vide de son passé; il ramenait en amour sur elle toute la nostalgie de son enfance, et des lointaines heures de chasse pareilles à celle-ci, gaiement écoulées dans cette cabane d'osier avec son père et avec Douniol, qu'il s'effrayait maintenant de retrouver chaque jour plus vieilli. Et il comprenait que lui-même était tout ici-bas pour Laurence, si seule, si sacrifiée jusque-là. Dans l'obscurité de la hutte, elle appuyait un peu la tête sur son épaule; il respirait avec ivresse l'odeur de ses lourds cheveux vénitiens, et devinait le rêve de ses yeux bleuâtres, égarés vers l'infini brumeux des eaux. Par delà cette étendue obstinément sombre et muette, elle cherchait les lumineux soleils de l'avenir, et la blanche lueur des années anciennes, tout son amour de femme, toutes ses câlineries de petite fille. Ils se taisaient et autour d'eux rien ne bougeait. Assis sur la cage de ses appeaux, Douniol, l'œil à la meurtrière, son long fusil sur ses genoux, gardait une immobilité de statue. Soudain la ligne des canes d'appel s'agita. D'abord un vieux mâle se leva tout droit sur l'eau, battant des ailes et dressant vers la nue son long cou aux reflets verts. Puis les canes grises se mirent à nager dans tous les sens avec de petits gloussements gutturaux. Enfin l'éveil fut général. Quelques mâles s'enlevèrent, le cou tendu, les pattes pendantes, puis tournèrent cinq ou six fois autour de la hutte et se

perdirent dans la brume, au-devant de leurs frères inconnus. Mais ils redescendirent bientôt, et reprirent silencieusement leurs places, comme humiliés d'une déconvenue.

— Attention! dit Douniol à voix basse. Ce sont les cygnes.

Le brouillard maintenant se déchirait en longs voiles traînant sur l'eau. On commençait d'entrevoir à l'est, au-dessus de la Sarthe, le globe blanchâtre du soleil; son rayonnement diffus traçait à la crête des vagues un sillage pâle. Dans cette nappe lumineuse, Maurice, le premier, aperçut les cygnes. Ils venaient de s'abattre et nageaient lentement, le cou replié, les ailes enflées, ces grandes ailes d'albâtre qui, dans le gris du ciel et du lac, prenaient des allures d'apothéose, évoquaient le souvenir de légendes scandinaves et de barques enchantées. On eût dit que les larges oiseaux rapportaient sous leurs plumes soyeuses un peu de la neige et des étranges féeries du Nord. Laurence, l'œil collé à la meurtrière, les regardait s'approcher. Maurice et Douniol avaient écarté, pour voir eux aussi, quelques brins d'osier dans la mince cloison de la cabane.

— On en a sans doute tué un, remarqua Douniol; il ne reste qu'un petit et les parents.

Derrière les deux oiseaux blancs qui s'approchaient les premiers, on distinguait en effet le plumage gris d'un jeune. Le groupe arrivé à une soixantaine de mètres de la hutte s'arrêta un instant. Le mâle allongeait sur l'eau son bec noir, puis le redressait d'un air inquiet avec un sifflement rauque. Le petit essayait de grimper sur son dos, tandis que derrière eux la femelle ramait d'un mouvement insensible de ses larges palmes.

— Dépêchez-vous, murmura Douniol, ils vont partir!

Maurice arma son Lefaucheux, et pria tout bas Laurence de lui céder la place qu'elle occupait devant la meurtrière. Elle n'y voulut point consentir.

— Les tuer! protesta-t-elle. Non, vous ne ferez pas cela. Ils sont trop jolis!

Mais il la repoussa doucement et allongea par l'étroite ouverture le canon de son fusil. — Elle m'en voudrait ensuite, songeait-il, de lui avoir obéi!

— Allons, Maurice, reprit-elle, je vous le défends. Cela nous porterait malheur.

Voyant qu'il hésitait, elle frappa fortement dans ses mains, afin de donner l'éveil aux oiseaux. Ils dressèrent en effet leur tête effarouchée, puis tous trois s'enlevèrent, d'une envergure immense, et peu à peu s'amincirent, disparurent comme une vision blanche dans le soleil.

— C'est absurde! dit Maurice d'un ton vexé. Le docteur aurait été si content! Avec tout cela, nous allons rentrer bredouilles.

— Vous en serez quitte pour ne pas me ramener une autre fois!

Il sourit en hochant la tête et retira ses deux cartouches de chevrotines pour leur substituer du petit plomb.

— Oh! maintenant il est trop tard pour chasser! dit Douniol. N'importe, vous avez eu raison, mademoiselle. A quoi bon détruire de si beaux oiseaux. Les cygnes deviennent bien rares à présent.

Il ouvrit la porte de la hutte que la lumière envahit soudain; mais, rentrant aussitôt, il reprit à mi-voix :

— Tenez, monsieur Maurice, je vais tout de même vous faire tirer quelque chose. Regardez par ce trou. Il y a un grèbe qui va et vient en avant de mes canes. Surtout ne le manquez pas du premier coup. Il plongerait; vous ne le reverriez plus.

Tandis que Laurence se bouchait les oreilles, le jeune homme épaulait avec précaution, et visait l'oiseau qui nageait à 20 mètres des appeaux, et tournait à droite et à gauche sa tête fine et amincie comme celle d'une couleuvre. Le coup partit, ébranlant l'intérieur de la hutte.

— Touché! s'écria Maurice.

Il s'élança au dehors et sauta dans le canot pour ramasser sa victime. Laurence et Douniol le suivaient du regard, debout, à l'avant du vieux bateau dont la cabane d'osier occupait tout l'arrière. En trois coups de godille, il avait rejoint le cadavre qui flottait la gorge en l'air au-dessus des vagues presque insensibles maintenant. Lorsqu'il l'eut rapporté, la jeune fille s'en empara vivement; elle étendit les ailes, lissa les plumes encore chaudes, s'extasiant sur la beauté de l'oiseau. C'était un grèbe huppé de la taille d'une sarcelle. Le corps, brun en dessus, avait en dessous des reflets d'argent; une large fraise rousse très soyeuse s'évasait à la naissance du cou qui s'amincissait ensuite jusqu'au bec rougeâtre et flexible.

— Le joli plumage pour un manchon! s'écria Laurence. Je vous l'aurais demandé, si vous ne le gardiez pas pour le docteur.

— Mais non, dit Maurice, il est à vous. Prenez-le.

— Oh! merci! Je vais l'envoyer chez le fourreur dès ce soir... Vous savez, ajouta-t-elle, je crois qu'il est temps que nous partions. Vous avez votre montre?

Maurice l'atteignit, elle indiquait neuf heures et demie. Cependant ils restèrent encore dix minutes avant de remonter dans leur canot amarré le long du ponton, côte à côte avec la barque qui avait amené Douniol. Le brouillard s'était dissipé entièrement. Dans la splendeur d'une matinée de soleil, ils oubliaient tous les trois leurs

préoccupations. Les jeunes gens souriaient à l'espérance d'amours heureuses. Maurice envisageait avec confiance sa démarche décisive du lendemain. Douniol lui-même se croyait revenu aux bonnes journées d'autrefois, grâce à la présence du fils de son ancien compagnon de chasse, et il ne ramenait plus ses regards inquiets vers le côté de l'île où Paul Franck avait agonisé sous ses yeux.

IX

Le lendemain, en se mettant à table pour dîner, M. Romé, comme de coutume, demanda à son hôte :

— Eh bien, quoi de nouveau?

— Rien, dit Maurice très sèchement.

— Diable, quel air! Qu'est-ce que tu as donc?

— Vous tenez absolument à le savoir?

— Oui; parle, explique-toi.

— Je serai bref. Sachez d'abord que, depuis des années, j'aime Mlle Lebreton. Je dois ajouter que j'espérais un peu l'épouser; j'étais sûr de son consentement à elle.

— Tiens, tiens, ces amoureux!

— Oh! ne plaisantez pas, je vous en prie.

— Dieu, quel air tragique! Continue, je t'écoute.

— Eh bien, je suis allé tantôt demander sa main à Mme Lebreton que je croyais bien disposée à mon égard. J'ai remporté un refus très net.

— Console-toi! Ça arrive à tout le monde, ces ennuis-là.

— Soit. Mais ce qui n'arrive pas à tout le monde, c'est d'être trahi, comme je l'ai été dans la circonstance, par l'inqualifiable légèreté de ses amis.

— Que veux-tu dire?

— Je veux dire que Mme Lebreton a choisi comme prétexte je ne sais quelle prétendue hérédité de troubles cérébraux qui se rencontreraient dans ma famille maternelle. Ah! vous y êtes?

— En effet, balbutia le docteur, je lui avais dit, j'avais eu tort de lui dire... Je ne pensais pas que cela tirerait à conséquence.

— Avouez que c'est charmant pour moi!

M. Romé, très rouge, regardait la nappe. Il finit par répondre :

— Voyons, mon cher, Mme Lebreton est une indiscrète, mais avoue que tout cela n'est pas bien sérieux.

— Ah! vous trouvez?

— Mais oui. Admettons que j'aie agi sans réflexion. Eh bien! t'imagines-tu que mon bavardage entre pour quoi que ce soit dans son refus? Allons! tu la connais comme moi. M, Lebreton veut pour

Laurence un époux plus riche que toi; quant à elle, je suis convaincu qu'au fond du cœur elle ne tient pas du tout à marier sa fille. C'est une coquette qui redoute par-dessus tout de passer au rang des grand'mères. Il n'y a pas d'autre motif réel à son refus.

— C'est possible, mais vous auriez pu éviter de lui fournir un prétexte. Et puis, une fois pour toutes, je vous dispense de répandre partout le bruit que j'appartiens à une famille d'aliénés. D'abord, c'est absurde; jamais l'ancêtre que vous me prêtez n'a existé. Quant à ma pauvre mère, j'ignore comment elle a pu arriver à la passion de la morphine; il y a là une énigme dont nous ne saurons peut-être jamais le mot. Mais vous devriez garder le silence sur sa maladie, ne fût-ce qu'en raison du secret professionnel.

A cette leçon méritée, le docteur ne trouva rien à répondre. Le dîner s'acheva tristement. Maurice sortit ensuite et gagna sa chambre. Là, il ouvrit la fenêtre et s'accouda sur le rebord, la tête nue. La température était douce. La neige papillonnait silencieuse. Sur sa tempe brûlante des flocons se posaient comme une caresse. Aucune lueur ne venait de la nuit profonde qui l'enveloppait. Pendant les trois quarts d'heure qu'il passa ainsi à sa fenêtre, il ne fut tiré de sa méditation que par l'aboiement d'un chien de ferme, et une autre fois par le passage d'un train de nuit derrière les maisons d'Écouflant. Il songeait que l'un après l'autre, en très peu d'années, tous les liens chers de son cœur s'étaient brisés. Voici que la dernière illusion s'évanouissait; Laurence, il le sentait bien, était perdue pour lui. Tout espoir devenait impossible. Le souvenir de Laurence serait à l'avenir le chagrin de toutes ses heures sur les routes de l'exil. Ses autres affections se concentraient maintenant sur la tête de deux vieillards : Pierre Douniol et M. Romé, et ce dernier ami était la cause du chagrin qui lui torturait le cœur; cause inconsciente, il est vrai; mais combien il avait été cruel dans son irréflexion! Comment lui pardonner? Cependant, lorsque le huttier et le docteur s'en seraient allés, Maurice vivrait seul, dans le deuil complet de toutes les amitiés de son enfance. Cette pensée apaisait peu à peu et presque malgré lui son ressentiment contre le docteur. Il le sentait plus malheureux que coupable. Dès lors, devait-il s'obstiner dans sa rancune envers l'excellent homme dont il était depuis longtemps l'obligé?

Une telle ingratitude répugnait à son cœur. Aussi, s'arrachant à sa contemplation, il referma la fenêtre et descendit dans le cabinet où M. Romé veillait d'habitude jusqu'à dix heures. Il le trouva qui finissait d'empailler un tadorne. Jamais le docteur ne perdait une minute. Si ses travaux restaient d'une utilité contestable, ce n'était pas faute qu'il s'y appliquât.

— Tiens, te voilà! fit-il en apercevant Maurice. Tu arrives bien à propos pour m'aider.

Déjà il oubliait les reproches que le jeune homme lui avait adressés au dîner.

— C'est un oiseau que Douniol a tué l'autre soir, ajouta-t-il.

— Alors, demanda Maurice, Douniol est toujours votre grand pourvoyeur? Pauvre homme, je crains qu'il n'aille pas loin à présent...

— Oh! tu te trompes, il est solide.

— Je l'ai trouvé bien changé à mon retour. Il m'a paru surtout très triste.

— Il a des rhumatismes. Ça l'empêche d'aller aussi souvent à la hutte. Ah! c'était un bon tireur; je l'ai vu faire bien des fois la volte sur les canards. N'importe, le plus fort que j'aie rencontré, c'était encore M. Franck. Mais, tiens, autant ne pas parler de celui-là...

— Pourquoi?

— Oh! je n'en sais rien, au fait! Une idée qui me traversait la cervelle. Seulement comme nous causions du père Douniol...

— Eh bien! quel rapport y a-t-il...?

— Aucun. Parlons d'autre chose. Tu sais que j'ai quelquefois la langue trop longue.

— De grâce, expliquez-vous, insista Maurice avec une émotion dans la voix.

— Alors, autant vaut te le dire. Du reste, tu l'apprendrais ailleurs un jour ou l'autre. Mais tu sais ce que valent les bavardages des bonnes gens. Donc, on prétend dans le pays que Douniol n'aimait pas beaucoup ton beau-père. Tu te souviens, M. Franck l'avait chassé de la Logette pour y mettre un autre locataire.

— Après? Continuez.

— Eh bien, on l'accuse généralement de n'avoir pas fait ce qu'il aurait pu pour sauver son compagnon de chasse. Après tout, mon cher, on n'en sait rien.

— Ainsi, dit Maurice horriblement pâle, Douniol serait l'assassin du mari de ma mère!

— Bon, l'assassin, maintenant! Voilà comment on exagère, toi le premier.

— Laisser mourir, c'est tuer, trancha le jeune homme d'une voix sourde.

— Mais non, mais non, tu vas trop loin!

M. Romé, désolé du tour que prenait la conversation, essayait en vain d'atténuer la portée de ses paroles. Trop tard; le coup était lancé. Les traits crispés de Maurice prouvaient assez la souffrance que lui causait ce nouvel écroulement dans sa vie. Ainsi Douniol est un

assassin, l'assassin d'un de ses proches, lui le vieux compagnon de son enfance, un ami qu'il croyait si dévoué!

— Oui, murmure-t-il, en arpentant le cabinet fiévreusement, oui j'aurais dû soupçonner cela. Son air égaré lorsqu'il parle du drame, ses terreurs la nuit. Mais deviner une pareille chose! A qui se fier, à présent? Mon Dieu! mon Dieu!

— Satané bavard que je suis! gémit le docteur en frappant du poing le bras de son fauteuil. J'avais bien besoin de raconter cela!

— Mais enfin, reprend Maurice, ses yeux sombres arrêtés sur M. Romé, expliquez-moi comment vous avez pu continuer de fréquenter ce malheureux, sachant son crime.

Le pauvre savant esquisse un geste vague. Évidemment cette rupture ne lui était pas venue à l'esprit. Se brouiller avec un vieux compagnon, renoncer à son tribut annuel d'oiseaux rares, tout cela pour une action coupable, sans doute, mais qu'il ne considérait pas comme un crime, non, il n'y avait pas pensé un instant. Et puis, à dire vrai, lui non plus n'avait jamais beaucoup aimé Paul Franck.

Maurice devine tout cela. Il compare son propre jugement, absolu, entier, avec les faiblesses et les transactions du docteur; il se demande qui des deux est le plus sage. Mais non, sa conscience révoltée lui interdit les compromissions. A l'avenir Douniol, innocent devant le Code, est, à ses yeux, un criminel, un flétri.

Ah! s'il pouvait douter encore contre l'évidence! Il se campe devant le docteur, les bras croisés, et de sa voix cassante qui ne souffre pas de réponse équivoque :

— Allons! dit-il, vous savez la vérité. Il ne s'agit pas ici de rumeurs villageoises. Vous avez constaté le décès sur place; vous avez vu Douniol en présence du cadavre. Contez-moi tout.

Après une molle défense, M. Romé, ainsi mis en demeure, finit par s'exécuter.

— Oui, je me rappelle; j'étais tranquillement à travailler dans le cabinet de mon ancienne maison. Soudain, j'entends des exclamations, une rumeur dans le village, puis pan, pan, pan, de grands coups au marteau du portail. L'instant d'après, Jeanneton entre, avec des « Ah! mon Dieu! » et des « Monsieur, si vous saviez! » Enfin, elle m'explique le malheur qui vient d'arriver; M. Franck étouffé sous la glace dans le grand fossé de l'île. On m'attend là-bas pour le faire revenir, comme ils disent; mais je m'informe; le noyé a séjourné vingt minutes sous l'eau; je n'aurai rien à faire qu'à constater le décès. N'importe! il faut courir. Mon chapeau, ma trousse, et me voilà parti. Je me souviens, c'est Richard qui m'a passé dans l'île. Il parlait peu, il avait l'air inquiet; j'ai réfléchi depuis qu'il devait soupçonner quelque chose. Nous débarquons, et

nous voilà courant à l'autre bout de l'île, où on avait laissé le corps. Tu le sais, dans nos campagnes, un homme mort d'accident, personne n'ose y toucher ; on craindrait de passer pour l'assassin. Il y avait autour de ton beau-père un groupe de sept ou huit personnes qui se tenaient à distance respectueuse. Tu ne peux pas t'imaginer les remèdes qu'on m'indiquait, pendant que j'examinais le cadavre : — Suspendez-le par les pieds, disait l'un ; — marchez-lui sur l'estomac, pour faire sortir l'eau, — conseillait un autre. J'ai essayé tout ce que la médecine ordonne en pareil cas, comme je l'avais essayé déjà pour ton pauvre père, quelques années auparavant. Mais il était trop tard, je le répète. Sur mon ordre, deux hommes ont enfin consenti à relever le corps pour le transporter jusqu'ici. Moi, je suis resté là-bas, afin de procéder à une enquête sommaire sur les circonstances de l'accident. Douniol était là, les mains appuyées sur son bâton, avec un air qui m'a frappé. Je l'ai interrogé, ne soupçonnant rien d'ailleurs. Lui-même t'a conté comment l'accident était survenu ; inutile de le redire. Seulement comme je lui demandais pourquoi il n'avait pas secouru M. Franck, ses réponses m'ont paru embarrassées : la glace était trop épaisse, à l'entendre ; il n'aurait pas pu la briser. Mais pour lui démontrer le contraire, j'ai pris son bâton, un gros pied d'aubépine noire, et j'ai cassé la glace devant lui. Alors, il s'est troublé ; il a prétexté que l'émotion l'avait cloué sur place, lui laissant juste assez de présence d'esprit pour appeler au secours. C'était un homme venu de la ferme au bout d'un quart d'heure qui avait ramené le corps sur la berge. Mais pour ceux qui connaissent le sang-froid de Douniol, ses explications n'étaient pas bien sérieuses, et comme on le savait mal disposé à l'égard de la victime, les cancans ont été leur train. On m'a même affirmé que le maire l'avait sermonné d'importance. Tu me demandes ce que je sais. Voilà tout.

Maurice demeura quelques instants sans répondre, puis brusquement :

— Ne parlons plus de cet homme, soupira-t-il.

Le docteur, qui tisonnait depuis un moment, resta ses pincettes en l'air, les yeux fixés sur la vitrine aux oiseaux ; il s'érigeait en juge et son âme était en proie à l'indécision. D'un côté, il sentait que la sévérité de Maurice était rigoureusement juste. Mais Douniol avait pour avocats les canards, les oies, tous les échassiers et les palmipèdes tombés autour de sa hutte pour revivre ici, dans leur apothéose de bêtes empaillées. Avant qu'il fût condamné ou absous momentanément par M. Romé, dont le moindre défaut était de réformer ses opinions dix fois par heure, le juge improvisé fut tiré de ses réflexions par cette phrase :

— Mon cher docteur, je pars après-demain.

Il se mit à rire.

— Allons, dit-il, ça te reprend?

— Oui. Seulement, avant mon départ, je vous prierai de me rendre un service. Vous comprenez, après ce que je vous ai dit au dîner, qu'il me serait pénible de retourner à la Saulaie. Or M. Lebreton ne m'a pas encore réglé le compte de la succession de mes parents. Il m'est impossible de me mettre en route avant d'avoir touché la somme qui me revient. Soyez donc assez bon pour voir M. Lebreton et pour le prier de se dépêcher un peu. J'attendrai qu'il m'envoie ici son maître clerc.

— Je veux bien, mais alors sérieusement tu vas nous quitter?

— Il le faut! A cause de Laurence. Et tenez, puisque je vous parle d'elle, tâchez donc de la voir un instant seule, à la Saulaie. Vous lui direz... vous lui direz ceci : qu'avant de partir, j'aurais été bien heureux de la rencontrer une dernière fois. Peut-être me donnera-t-elle alors un rendez-vous. Je compte, n'est-ce pas, que vous ferez ma commission?

— Je te le promets, mon pauvre ami; mais, puisque tu veux t'exiler encore, laisse-moi croire au moins que ton absence ne durera qu'une année ou deux?

Sans répondre, Maurice secoua la tête avec un amer pli des lèvres.

— Allons, à demain, dit-il en se levant. Je vous fais veiller plus tard que de coutume. Bonsoir, docteur, et n'oubliez pas ma commission.

— Sois tranquille. J'irai dès demain matin.

A travers les corridors obscurs et dans le grand silence de onze heures du soir à la campagne, le jeune homme regagna sa chambre. Trop accablé de tristesse pour dormir, il alluma deux bougies et essaya de travailler. Depuis quelque temps, il feuilletait des traités de colonisation. Il ouvrit un rapport officiel relatif à la situation commerciale de l'Annam. Le front dans ses mains, comme un écolier à l'étude, il parcourt une statistique concernant la culture de la vanille et de la cannelle. Mais bientôt il se leva, et jusqu'à deux heures du matin, il se promena à travers sa chambre, se jetant parfois dans son fauteuil, les coudes sur la table, devant le rapport officiel toujours ouvert à la même page. Il sondait l'avenir noir. Après quelques années, Laurence deviendrait la femme d'un autre. Alors elle l'oublierait, peut-être au lendemain du mariage; sûrement après la naissance du premier enfant. La joyeuse volée des cloches d'une noce ou d'un baptême tintait d'avance dans son âme comme le glas lugubre de leur amour. Le passé, le passé! Il se précisait cette nuit pour Maurice dans la verdure et dans la

paix profonde d'un carrefour où il avait rencontré Laurence très souvent. C'était derrière la Saulaie, au carrefour de la Croix-d'Argent, ainsi nommé on ne savait pourquoi, sans doute à cause d'un calvaire qui avait existé là, il y a des siècles. Un chemin creux, bordé de souches, y traversait la grande route, qui fuyait, large et déserte, entre le gazon des berges et la blancheur symétrique des tas de cailloux. Il avait, maintenant, la hantise de ce lieu; c'était là qu'il se revoyait pour la première fois auprès de Laurence toute petite, une quinzaine d'années en arrière. Tout d'abord il avait dédaigné un peu cette fillette, lui, ignorant de l'amour, épris d'exercices physiques et de vie sauvage. A quelle époque avaient-ils commencé de s'aimer? Il ne se rappelait plus l'année, mais il se souvenait du moment exact; c'était un soir de juillet, sur la terrasse de la Saulaie, devant les méandres argentés de la Sarthe, sous la sérénité des étoiles. Il avait eu la sensation soudaine d'un mystère dévoilé; une rêverie exquise et vaguement triste. Pour la première fois, il avait compris le charme des nuits tièdes et l'amertume de les savoir brèves. Et le lendemain, les jours suivants, il rôdait autour de la Saulaie, sous le prétexte de dessiner, les yeux fixés sur la fenêtre de sa petite amie. Sa vie dès lors fut un enchantement ou un désespoir de toutes les heures. Il s'éveillait le matin, les prunelles caressées par un rayon de soleil, l'âme encore illuminée de beaux songes où Laurence transfigurée lui souriait. Il devenait rêveur et plus affectueux pour sa mère. Il oubliait de chasser avec sa carabine les bergeronnettes grises qui courent en agitant leur queue au bord des prairies. On le surprenait sans cesse grimpé dans un ormeau du jardin, du haut duquel il pouvait apercevoir la Saulaie. Et si Laurence rencontrée l'avait boudé, c'étaient, la nuit suivante, des crises de larmes, un désespoir qui l'eût conduit au suicide, sans le fonds de croyance religieuse où se brisait son caractère sombre et violent. Puis des années s'étaient écoulées, et il s'était trouvé un jour moralement fiancé à Laurence. Les deux familles semblaient d'accord sur cette union. On en souriait quelquefois, on n'y contredisait jamais.

Au souvenir de cette entente mutuelle, il se redresse indigné contre les Lebreton. Son énergie se réveille; il veut essayer de lutter encore. Il ira trouver le père de son amie, non plus pour implorer une grâce, mais pour revendiquer un droit. Seulement, il attendra la réponse de Laurence, afin de se concerter avec elle au sujet de cette démarche suprême. Maintenant sa douleur s'est apaisée; il se retrouve fort, prêt à l'action, et s'étonne d'avoir abandonné tout à l'heure cette partie dont dépend son avenir tout entier. Il a pour lui son bon droit; oui, à juger en conscience, Laurence

est sa fiancée; devant Dieu, devant sa mère, dont les confidences posthumes parlaient de leur mariage presque à chaque ligne; devant les parents de la jeune fille, qui, après des années d'acquiescement tacite, la lui refusent aujourd'hui par le plus scandaleux oubli du passé.

X

Fidèle à sa promesse, le docteur se rendit à la Saulaie le lendemain. Il en rapporta l'assurance que Maurice recevrait la visite du maître clerc prochainement. Quant à Laurence, elle lui faisait savoir qu'elle lui adresserait en réponse à son message une lettre confidentielle. Cette lettre, il l'attendait anxieusement depuis deux jours. Le matin du troisième, il s'impatientait du retard du facteur qui, parfois, n'arrivait guère avant midi. Il resta, paresseusement accoudé sur l'appui de sa croisée ouverte, à contempler l'inondation des prairies. Depuis la veille, une crue de Loire faisait refluer celles des rivières. L'eau montait toujours; elle atteignait presque le rez-de-chaussée de la Vanlée, et elle allait noyer la cime des arbustes qui émergeaient encore dans le jardin. A gauche de l'île Saint-Aubin, réduite à un îlot minuscule, Maurice apercevait la hutte de Douniol, perdue à une demi-lieue des rives, comme un berceau noir. Bien qu'il se fût promis à lui-même de ne plus s'occuper de l'homme qui avait laissé mourir Paul Franck, il ne pouvait se défendre d'un reste de sympathie pour ce vieux compagnon de chasse d'autrefois. Oui, son crime était évident, un de ces crimes négatifs qui échappent à la justice et n'en sont que plus odieux; mais à l'égard de Maurice et de son père, Douniol avait toujours témoigné tant d'affection, tant de dévouement. C'était pour le jeune homme une torture morale de songer que désormais tout lien était brisé entre lui et ce vieillard, qui pouvait mourir de chagrin, le jour où il s'apercevrait de la rupture. Maurice alla prendre sa longue-vue, la déplia et la braqua sur la hutte. Douniol avait dû y passer la matinée, car il l'aperçut, à l'avant du ponton, en train de jeter à ses canes d'appel leur pâtée de son et d'herbe hachée. Quand les appeaux eurent tout englouti goulûment, ils battirent longtemps des ailes, comme pour en demander encore, tirant sur la ficelle qui leur retenait la patte. Maurice continuait de regarder; il voyait le vieux chasseur debout, immobile maintenant à l'avant de son bateau, les mains dans les poches de sa vareuse. Il y avait dans son attitude calme et dans le regard qu'il promenait sur les eaux une intense mélancolie, venue peut-être de la certitude de n'avoir plus d'attaches ici-bas, peut-être, au contraire, du regret de quitter bientôt ce paysage, cette cabane,

cette monotone existence qu'il avait si passionnément aimée. Maurice fut tiré de sa contemplation par un coup frappé à sa porte.

— Entrez.

La vieille Janneton se montra.

— Monsieur, c'est M. Bodet qui voudrait vous parler.

— Lui!... Ah! bien, je sais, faites entrer.

Il passa à la hâte un veston de laine brune pour recevoir Isidore. Le maître clerc parut, enfoncé dans un pardessus trop large et chaussé de souliers carrés, armés de gros clous. Il s'inclina en dos d'âne, tendit sa main molle à Maurice.

— Je viens, dit-il, vous apporter, de la part de Me Lebreton, les quittances des créanciers avec le reliquat de l'actif des successions Cécile des Alliers et Paul Franck.

— Cela monte...?

— Attendez. Voici d'abord les décharges des créanciers.

Maurice feuilleta d'une main distraite le dossier que le clerc venait de tirer précieusement de sa serviette de cuir, et dont il paraissait se séparer avec douleur.

— Bon! Et maintenant la somme qui me revient?

— Voici. 26 163 fr. 75.

C'étaient quelques milliers de francs de plus que Maurice n'espérait.

— Seulement, ajouta Jean Bodet, je m'aperçois que mon patron a oublié de défalquer le prix de mon voyage ici. Ce serait donc 3 francs pour la vacation et les 30 centimes aller et retour du passeur d'Ecouflant. Il reste donc 26 160 fr. 45. Les voici.

Il tira de son portefeuille la somme principale en billets de banque et la compléta avec de la monnaie. Maurice signa ensuite pour M. Lebreton une décharge générale de ses affaires. Jean Bodet, sa serviette sous le bras, se levait déjà pour partir. Maurice crut convenable de l'inviter à se reposer quelques instants. Le maître clerc se rassit, puis tout de suite, d'un ton vaguement apitoyé :

— Eh bien, qu'est-ce que vous comptez faire à présent?

Maurice fut choqué de la question. Evidemment Isidore se considérait comme très supérieur, et prenait à présent sa revanche des quolibets dont on le criblait naguère à l'étude.

— Ce que je compte faire? Ma foi, je n'en sais rien; je réfléchirai. Et vous?

— Moi, dit Isidore très étonné; mais ma vie à moi est toute tracée.

— Bah! comment cela?

— Comment? vous le demandez? Me voilà maître clerc; dans quelques mois j'achète une étude.

— Vous en avez une en vue?

— Peut-être. Au fait, je puis vous le dire, Me Lebreton a

l'intention de céder prochainement sa charge. Il serait très naturel que je lui succédasse.

— Et après?

— Après?

Isidore se demanda si son interlocuteur devenait fou. Que signifiait cet : après? — Posséder une étude, n'était-ce point là le but suprême d'une ambition raisonnable. Il n'existait plus rien au delà, si ce n'est, dans un avenir de rêve, la présidence de la Chambre des notaires. Ses souvenirs de jeunesse, ses illusions d'avenir, n'étaient qu'un océan de procédure. L'image de la patrie lui apparaissait sous la figure de cette femme armée de balances que portent les en-tête du papier timbré. Il l'avait admirée tout enfant, dans l'étude de son père, l'huissier de Briollay; et la pensée qu'elle veillerait sur son testament par acte public lui permettait d'envisager la mort sans effroi. Ce long garçon blême, mis comme un croque-mort, d'une régularité de machine, et dénué de toute fantaisie, causait à Maurice une répulsion presque physique. A le voir en même temps si convaincu de son importance sociale, il se tenait à quatre pour ne pas lui crier : — Mais regardez-vous donc un peu!

Au lieu de compromettre encore sa situation par des injures intempestives, il tâcha de savoir si le maître clerc songeait oui ou non à épouser Laurence. Puisqu'il avait été interrogé le premier, il pouvait bien poser des questions à son tour.

— Vous ne songez pas à vous marier? demanda-t-il.

— Ah! si, reprit Jean Bodet. Je puis même vous apprendre confidentiellement que ce sera très prochain.

— Et... je *la* connais?

Isidore hésita à répondre, puis brusquement :

— C'est Mlle Lebreton.

— Comment... c'est décidé?

— Absolument. Son père m'a fait les premières ouvertures lui-même. Cependant, n'en parlez pas. Je n'ai point encore eu d'entrevue avec ma fiancée. Du reste, l'affaire ne souffrira pas de difficultés, j'ai lieu de le croire.

— Tous mes compliments! ricana Maurice, exaspéré par la fatuité tranquille de ce garçon.

— Oui, continua Isidore, en se levant pour prendre congé, ce n'est plus qu'une question de formes. Mlle Lebreton est d'âge à se marier; ses parents la sortent très peu et il n'y a personne dans le pays qui soit en situation de demander sa main.

Maurice l'interrogea d'un regard clair, puis, voyant, qu'il n'y avait dans ses paroles aucune intention blessante, mais de la naïveté seule, il se contenta de faire claquer ses doigts dans sa poche

nerveusement. Quand le maître clerc fut sorti, toute hésitation avait disparu; Maurice se retrouvait homme d'action. Puisqu'on s'apprêtait à trafiquer ainsi de la jeune fille, il irait à la Saulaie demander à M. Lebreton une explication catégorique, qu'on ne pouvait cette fois éluder par des prétextes.

XI

Le soir, après le dîner, Maurice partit se promener seul. Malgré tout, il gardait un peu de rancune à M. Romé et ne se souciait pas de renouveler aujourd'hui leur tête-à-tête habituel dans le cabinet. Puis le besoin de marcher pour détendre ses nerfs, la splendeur d'un féerique clair de lune, l'avaient aussi chassé de la Vanlée. Il s'en revenait, vers neuf heures, en pleine nuit de décembre, le long de la Vieille-Maine, lorsqu'il s'entendit appeler. Il tourna la tête et aperçut la barque de Douniol qui glissait dans l'eau d'un fossé, au ras des prairies, pour atterrir. Il continua son chemin, ne voulant plus se rencontrer avec le meurtrier de Paul Franck. Mais Douniol le héla de nouveau, en ajoutant :

— J'ai une commission à vous faire.

A tout hasard, Maurice s'arrêta, les yeux fixés sur la large toue aux bouts carrés; le vieillard marchait de l'avant à l'arrière, poussant de l'épaule une longue gaffe. Bientôt un frôlement sur l'herbe boueuse l'avertit qu'il ne pouvait avancer davantage. Il débarqua donc et vint à pas lents vers Maurice. Une étrange émotion étreignait le cœur de celui-ci en regardant se profiler sur le fond argenté des eaux la haute silhouette noire du huttier. Une involontaire sympathie mêlée d'effroi lui revenait pour cet homme si intimement uni à ses souvenirs, et qui pourtant avait condamné froidement son beau-père à la plus horrible des agonies.

— Bonsoir, monsieur Maurice.

— Bonsoir; qu'avez-vous à me dire?

— C'est de la part de Mlle Laurence...

— D'elle? Vous l'avez vue?

— Oui. J'arrive de la Saulaie, où j'étais allé pour vendre des canards. Mlle Laurence s'est trouvée là. Elle a couru après moi pour me prier de vous dire qu'elle avait quelque chose de très grave à vous apprendre. Elle vous attendra demain matin, avant le déjeuner, au carrefour de la Croix-d'Argent.

— C'est tout?

— Oui, elle ne m'a rien dit autre chose. Allons, il faut que je rentre vite, à cause de mes douleurs. Bonne nuit je vous souhaite.

Il tendait la main au jeune homme. Celui-ci, très préoccupé du

message de Laurence, allongeait aussi la sienne; mais il la retira soudain, se rappelant la révélation du docteur. Alors Douniol le regarda en face, avec une interrogation muette et si anxieuse, que Maurice, pour la première fois de sa vie, baissa les yeux. Ils restèrent ainsi dix mortelles secondes sans se parler. Puis, avec un doux mais profond accent de tristesse, le huttier reprit :

— Vous ne voulez donc pas me donner la main? Qu'est-ce qu'on vous a dit de moi?

Le jeune homme balbutia une réponse évasive, mais Douniol renouvela sa question.

— Qu'est-ce qu'on vous a dit de moi?

— Eh bien! vous voulez le savoir. On m'a dit que vous aviez laissé mourir volontairement mon beau-père.

Après un court silence :

— C'est vrai, prononça le vieillard.

— Quoi! vous l'avouez?

— Oui. Mais vous ne savez pas tout. Il ne faudrait pas juger trop vite, monsieur Maurice.

— Comment pourriez-vous vous excuser?

— Ah! tenez, si je vous disais...

— Parlez, il le faut.

— C'était un grand coupable, on ne le connaissait pas.

— Mais, enfin, qu'a-t-il fait?

— Il a tué votre père et votre mère.

Maurice eut un geste de terreur folle; mais il se ressaisit, et interrogeant à son tour Douniol au fond des yeux :

— La preuve de ce que vous dites? exigea-t-il durement.

— La preuve?... Ah! c'est vrai. J'en ai une, mais je ne puis encore vous la donner.

— Douniol, vous me trompez. Je ne vous en croyais pas capable.

— Ecoutez, monsieur Maurice. Sur la mémoire de ma défunte femme, je jure que j'ai dit vrai.

— Mais, enfin, vous connaissez comme moi les circonstances de la mort de mes parents. Où voyez-vous un crime dans tout cela?

— Ah! oui, l'accident où s'est noyé votre pauvre père! J'ai tout vu, allez; seul au monde, je sais comment les choses se sont passées. A quoi bon vous le dire, puisque vous n'avez plus confiance en moi!

L'accent de sincérité de ces derniers mots frappa Maurice. Il réfléchit quelques minutes avant de répondre. Après tout, quel intérêt aurait ce vieillard à inventer des crimes pour se disculper lui-même d'une action qu'il serait plus simple de nier? De lui ou de Paul Franck, lequel est le véritable assassin? Un revirement s'opère

peu à peu dans l'esprit de Maurice, lorsqu'il compare au regard loyal de Douniol, à son passé d'humble dévouement, l'existence équivoque de Paul Franck, son œil fuyant. Oh! l'horreur de cette alternative : ou la mort de son père et de sa mère enveloppée d'un drame sombre, ou toute sa confiance en Douniol détruite, tout l'enchantement de leurs vieux souvenirs aboli!

— Allons, reprend-il doucement, racontez-moi ce que vous savez. J'aime mieux tout croire que d'imaginer que vous me trompez.

Il s'assied sur le bordage plat et goudronné du bateau, le front penché, prêt à subir jusqu'au bout le lugubre récit du huttier. Au lieu de résumer d'abord les circonstances générales, et le but probable du double crime dont il accusait Paul Franck, Douniol, selon l'habitude des gens de la campagne, égrena l'un après l'autre de minutieux détails, dans l'ordre où il les avait remarqués personnellement.

— Oui, commença-t-il, c'était en 1878. A cette époque, je connaissais depuis plusieurs années M. Franck, le nouvel ami de votre père. Tous deux venaient quelquefois me trouver à ma hutte. Autant j'étais heureux de recevoir M. Eudelin, autant je me sentais mal à l'aise avec M. Franck. Ça m'inquiétait même de voir les mauvais regards qu'il lançait de côté à votre père. J'avais comme le pressentiment d'un malheur. Le jour de l'accident, une après-midi des temps de la Toussaint, où l'eau couvrait à moitié les prairies, — j'étais sorti par hasard de la Logette, pour aller guetter des sarcelles. J'étais caché derrière un buisson, du côté de la Vieille-Maine. Ce fut là que j'aperçus la *Sainte-Marguerite*, le canot de M. Eudelin, qui tirait des bordées avec sa voile hissée à pic et son foc grand comme un mouchoir. Il ventait assez fort de galerne, sans qu'il y eût de danger pourtant. M. Franck tenait la barre et manœuvrait l'écoute. Votre père, assis en face de lui, fumait sa pipe. A un moment, votre père saisit son fusil, rampa jusqu'à l'avant du bateau et épaula en appuyant le canon de son arme sur le bordage. Moi, à travers les branches de ma cachette, je vis alors, à une centaine de mètres de leur canot, deux cormorans posés sur une barrière. M. Franck s'était levé. Il resta debout une demi-minute, inspectant l'horizon dans tous les sens; puis il se rassit, et resta quelques secondes les yeux braqués sur son compagnon. Le canot arrivait tout près de terre, de l'autre côté de la rivière. On ne pouvait pas me voir. Moi, je me rendais compte de tout, mon pauvre monsieur Maurice. Eh bien! aussi vrai que je vous parle, j'ai vu, oui, j'ai vu ce monsieur Franck regarder l'écoute; puis, sans la larguer, amener vivement la barre à lui. C'est cette fausse manœuvre qui a fait capoter le bateau. Il s'est renversé de côté, la coque en l'air, avec

sa voile qui flottait sur l'eau. Et j'étais là, moi, séparé d'eux par la rivière; pas moyen de porter secours. Alors, je vous jure que j'ai été témoin de ce que je vais vous dire. Ce M. Franck avait pris pied en cinq ou six brasses. Votre malheureux père était resté empêtré sous la voile. Eh bien! il allait tout de même se tirer de là; il avait dégagé sa tête et un de ses bras, quand voilà l'autre scélérat qui saisit une rame au passage et qui frappe à coups redoublés sur lui pour l'empêcher de se sauver.

— Oh! mon Dieu, gémit Maurice, est-il possible!

— Que vous dire? Moi, j'étais là, comme fou, terrifié. Je ne pouvais rien faire, n'est-ce pas? Heureusement pour moi, sans doute, l'assassin de votre père ne s'est jamais douté que j'avais tout vu.

— Mais enfin, je rêve; ce n'est pas possible! Vous l'auriez dénoncé à la justice.

— Ah! monsieur Maurice, vous ne connaissez guère les choses. Je ne sais pas m'expliquer, moi. C'est lui qui s'en serait tiré et moi qu'on aurait condamné. Qui est-ce qui peut savoir? Si vous l'aviez vu, lui, le misérable, comme il a trompé tout le monde. On aurait juré qu'il venait de perdre son meilleur ami. Toute la soirée, il a aidé les pêcheurs à chercher le corps!

Maurice, éperdu, pleurait. L'évidente sincérité de Douniol s'imposait à lui. Il se rappelait soudain la répulsion que Franck lui inspirait jadis à lui-même. Puis, la situation précaire de cet aventurier avant qu'il se liât avec son père, le second mariage si imprévu de sa mère, son propre départ pour le Tonkin d'après les conseils de son beau-père, la mort étrange de Mme Eudelin, toute cette succession de faits qui menaient logiquement Paul Franck à s'emparer de sa fortune, éveillaient peu à peu dans son cerveau une affreuse certitude. Jamais, mieux qu'à cette minute, il n'avait senti encore le désastre de sa vie. Ce n'était point assez que son espoir d'épouser Laurence eût échoué lamentablement. Soudain, autour de lui, un horizon de drames surgissait, dont les victimes avaient été son père et sa mère. Une confiance douloureuse lui revenait pour son vieux compagnon de chasse. Il lui tendit la main, silencieusement.

— Monsieur Maurice! murmura Douniol. Si vous saviez le bien que vous me faites!

Mais il se tut, n'ayant pas le courage de continuer son récit lugubre.

Maurice n'osait plus lui demander de lui parler de la mort de sa mère. Assis à côté de lui sur le bord épais du bateau, il avait relevé sa tête pâlie par les souffrances physiques et morales de cinq années, et il regardait ce paysage nocturne, muet témoin du crime de Paul Franck. Il retourna ensuite les yeux vers le long mur gris du jardin,

que dominait la haute toiture en auvent de la Vanlée, avec le cône de sa tourelle, dont l'ardoise était jaunie par les mousses. Là s'était déroulé l'autre drame, dont ni lui ni Douniol n'osaient parler.

Soudain, au souvenir du docteur qui dormait dans ce logis, il se leva, envahi d'un soupçon.

— Mais, demanda-t-il, M. Romé a dû tout savoir? C'est lui qui a soigné ma mère.

Le huttier hocha la tête et murmura avec un amer ricanement :

— Ah! le pauvre homme, il ne s'est jamais douté de rien!

— Merci! J'avais peur, après toutes ces révélations. Le docteur est si faible! Il aurait pu, par timidité, fermer les yeux.

— Oh! non, allez! monsieur Maurice; il coulera de l'eau sur la prairie avant que celui-là prenne part à un crime. D'ailleurs, si quelqu'un était dévoué à votre famille, c'était bien lui. Seulement, quant à y voir clair, c'est autre chose. Je ne puis pas comprendre, en effet, comment il n'a rien soupçonné.

— Voyons, Douniol, j'aurai du courage. Dites-moi tout.

— Allons, soit! puisque vous le voulez. Comme vous le savez déjà, c'est ma pauvre défunte qui m'a mis au courant, le lendemain de la mort de votre mère. Il y avait longtemps que je me doutais, à son air, qu'elle me cachait quelque chose. Mais ce jour-là, elle a fini par tout m'avouer, en me disant qu'elle ne pourrait plus dormir avec son secret sur la conscience. Moi, de mon côté, j'avais dans l'idée depuis longtemps que la maladie de Mme Franck n'était pas naturelle. Et puis, quinze jours avant sa mort elle m'avait fait venir... Mais ça, vous le saurez plus tard. Donc, la vérité, la voici. C'est M. Franck qui a empoisonné votre mère avec cette drogue; comment l'appelez-vous?

— La morphine?

— Oui, la morphine. A ce qu'il paraît que c'est tout à fait traître, et qu'on ne se doute pas du mal que ça fait, quand on en prend. Au commencement, M. Franck en donnait à votre mère sous prétexte de la guérir de rages qu'elle avait dans la tête.

— Ses névralgies, oui, je sais. Quoi! le misérable l'aurait tuée ainsi?

— Dans les premiers temps, reprit Douniol, elle se portait beaucoup mieux. On ne l'avait jamais connue si gaie et si allante, la pauvre dame! Et puis, voilà que tout d'un coup, elle est tombée en langueur, avec des accès de fièvre et un tremblement à faire peur. Ma femme allait le matin travailler à la Vanlée et revenait coucher à la Logette. Elle lui disait souvent : « Madame Franck vous avez tort. Vous vous tournez les sangs avec cette drogue. » A la fin, on a fait venir M. Romé, qui lui a défendu absolument d'en

reprendre. Même il a emporté chez lui la petite mécanique avec laquelle son mari la piquait. Mais deux jours après, M. Franck est allé lui en acheter une autre à Angers. Alors ça a marché de mal en pis. C'est à ce moment que ma femme a commencé à ne plus jamais me parler de ce qui se passait à la Vanlée. Elle avait vu plus clair que M. Romé; elle en aurait eu trop à dire, et elle n'osait pas. Le reste, comment votre pauvre mère est morte, autant n'y pas revenir, puisque vous le savez.

— Le misérable! gémissait Maurice.

L'évidence du dernier crime s'imposait à lui. Douniol, qui avait vécu loin des villes et savait à peine lire, ne pouvait avoir inventé cette intoxication par la morphine, si cruellement moderne. Oh! ces drames mystérieux accomplis sans preuve possible, et que jamais aucun ministère public ne connaîtra! Ainsi le huttier, lorsqu'il laissait Franck expirer sous ses yeux, n'était pas un assassin, mais un justicier. Maurice n'avait plus rien à connaître. Le douloureux mystère était dévoilé jusqu'au bout.

Il se leva, craignant de retenir plus longtemps le vieillard par cette nuit glacée. Mais lorsque celui-ci voulut se lever aussi, il étouffa une plainte et porta vivement à sa poitrine les deux mains.

— Quoi! qu'avez-vous donc? demanda son compagnon.

— Rien... Non, ce n'est rien... Tenez, voilà que ça se passe. C'étaient comme des coups de couteau; mon rhumatisme qui se porte au cœur; ça m'arrive quelquefois, depuis cet automne, surtout quand je reste dehors, par les temps froids.

— Mon pauvre Pierre! Dire que c'est à cause de moi! Vraiment, vous sentez-vous mieux?

— Oui, je vous remercie. Je vais me dépêcher de rentrer à la Logette. Allons, au revoir, monsieur Maurice. Je me demande si j'ai bien fait de vous raconter tout cela. Mais, ça m'avait porté un trop rude coup, tout à l'heure, quand j'ai vu que vous n'aviez plus confiance en moi.

Il avait déjà repoussé sa large toue plate dans l'eau du fossé. Il enleva de ses sabots la paille, mouillée maintenant, qui les garnissait. Il ôta ensuite la limousine qui lui couvrait les épaules et la jeta sur le banc très bas et carré qui occupait l'arrière du bateau. Alors, après avoir serré une dernière fois la main du jeune homme, il s'appuya sur sa gaffe, gagna la prairie inondée, puis se mit à ramer dans le lit profond de la Vieille-Maine.

Avant d'aller tirer la sonnette de nuit du docteur, Maurice, halluciné par tout ce qu'il venait d'apprendre, resta immobile quelques minutes, à suivre des yeux la haute silhouette penchée du vieillard, qui se détachait en noir avec sa barque sur le désert argenté des eaux.

XII

Ce fut pour M. Romé une vive douleur compliquée d'une humiliation personnelle, lorsqu'il apprit le lendemain matin les circonstances de la mort de Mme Franck. Maurice, après de longues hésitations, s'était décidé à les lui avouer, afin de couper court aux imaginations du docteur, relatives à l'état cérébral de sa mère. Il coûta beaucoup au pauvre homme de confesser qu'il s'était trompé. Ainsi, au lieu d'une névrosée et d'une morphinomane volontaire, il s'était trouvé seulement en présence d'une victime trop confiante. C'était l'effondrement subit de cinquante pages d'observations scientifiques, consignées dans son grand ouvrage sur la folie héréditaire et les maladies du cerveau. En même temps, toute sa timidité d'homme d'étude s'épouvantait à la pensée des crimes commis par un individu auquel il avait serré la main si souvent.

— Mais alors, c'était un scélérat! s'écriait-il avec une naïve stupéfaction. Ah! mon Dieu, quelle histoire! On ne sait plus à qui se fier aujourd'hui. Tenez, ma bonne me le dit bien. J'ai tort d'aller quelquefois la nuit voir des malades. Il y a des coins de route si déserts. Il suffirait d'un mauvais drôle comme ce Paul Franck. Dire que nous sommes allés ensemble à la hutte plus de dix fois!

Vers huit heures, Maurice se mit en route pour aller retrouver Laurence au rendez-vous de la Croix-d'Argent. Lorsque le passeur l'eut débarqué au pied du bourg d'Ecouflant, il monta la côte de l'Église et gagna la campagne. Il atteignit bientôt la grande route, et la suivit dans la direction du carrefour. A 100 mètres de cet endroit, il aperçut Laurence, qui sortait du chemin creux. Elle vint vers lui, à petits pas, d'une allure embarrassée, tournant les yeux à droite et à gauche. Dès qu'ils se furent abordés, il s'écria, frappé de l'altération de ses traits :

— Ah! Laurence, qu'allez-vous encore m'annoncer?

Et, comme elle hésitait à répondre :

— Laurence, reprit-il amèrement, je vois bien que vous m'apportez encore de mauvaises nouvelles. Je puis tout apprendre à présent! Parlez.

— Comment vous dire cela, mon pauvre ami?

— On veut vous marier?

— Vous l'avez deviné.

— Avec?

— Avec M. Bodet.

— Ah! vous me rassurez. Après ce que nous avons dit sur son compte, je ne crains pas que vous acceptiez Isidore.

— M. Bodet est un honnête garçon, balbutia-t-elle.

Maurice tressaillit :

— Quoi! vous consentiriez?

— Autant lui qu'un autre, du moment, Maurice, que ce n'est pas vous.

— Vous plaisantez? Je ne vous crois pas.

— Si, mon ami, murmura-t-elle.

— Et c'est vous qui venez me le dire! Et j'ai cru que vous m'aimiez; j'étais bien fou! Avez-vous donc oublié à ce point tout le passé?

— Nous rêvions, mon pauvre ami, et la vie, elle, n'est pas un rêve.

— Eh bien, soit! Vous avez raison. Epousez-le et oubliez-moi. Au moins quand je mourrai seul, là-bas, j'aurai la consolation de songer que ma mort ne laisse de regrets à personne.

— Oh! Maurice, Maurice!

L'accent douloureux de cet appel le frappa. De ses prunelles veloutées et sombres il sonda éperdument les yeux de son amie.

— Laurence, s'écria-t-il soudain, on vous force à ce mariage, malgré vous!

Elle détourna son regard, sans répondre.

— Oui, vous me le cachez, reprit-il. Mais vous aurez beau soutenir le contraire, c'est un sacrifice qu'on vous impose.

Alors, brusquement, elle eut une crise de larmes, et se suspendit à son bras, en sanglotant.

— Oh! Maurice, c'est vrai, je suis trop malheureuse!

D'une voix douce comme une caresse, il murmura :

— Ne suis-je plus votre ami? Confiez-vous à moi.

Elle s'essuya lentement les yeux, et reprit, un peu calmée :

— Que voulez-vous, mon pauvre ami, il faut bien qne je me résigne. Si je persiste dans mon refus, c'est le déshonneur pour papa, peut-être la prison.

— Est-ce possible?

— Hélas! oui. M. Bodet seul peut le sauver de la faillite. Si vous saviez tout ce qui nous arrive! Il paraît que papa jouait à la Bourse. Hier, il a reçu un télégramme qui lui annonçait le krach d'une compagnie financière où il perd 22 000 francs. En même temps, voilà qu'un négociant de Saumur lui réclame le remboursement d'un dépôt de 30 000 dans un délai de huit jours. Un banquier a prévenu ce monsieur de se méfier, et il menace de déposer une plainte au parquet s'il n'est pas remboursé intégralement le huitième jour, à midi.

— Et M. Lebreton n'a pas la somme nécessaire?

— Hélas! non. Tout son crédit est épuisé, la Saulaie hypothéquée

au delà de son prix. Je vous répète là tout ce que je lui entends dire depuis hier.

— Mais enfin, il reste la valeur de l'étude?

— Sans doute, mais comment trouver un acquéreur dans un délai si pressant? Voilà précisément où intervient M. Bodet. Il possède une soixantaine de mille francs que lui a laissés son père ou qu'il a économisés. Si je consens à l'épouser, il offre à papa d'accepter l'étude comme dot et de rembourser la dette sur sa fortune personnelle.

— Mais il vous aime donc?

— Je ne m'en serais jamais doutée. Peut-être aussi n'a-t-il pas d'autre but que de devenir le patron de l'étude, tout en profitant des relations personnelles de ma famille. Quoi qu'il en soit, vous jugez, Maurice, de mon désespoir. Tout dépend de mon consentement. Si je refuse, papa peut être conduit en prison dans huit jours d'ici. Oh! je suis vraiment trop malheureuse!

— Et vous avez accepté?

— Pas encore. J'ai demandé trois jours avant de me décider.

Maurice, consterné, baissait les yeux. Puis dans un brusque accès d'indignation :

— Le misérable! Je voudrais le tenir là pour lui dire en face ce que je pense de son odieux marché. Il ne vous demande pas, il profite de la ruine de votre père pour vous acheter. Et ne pouvoir rien faire pour empêcher cela, rien!

Il serrait les poings, rageusement. Mais bientôt la douleur triompha chez lui de la colère. Il vit Laurence mariée contre son gré, condamnée à vieillir loin du bonheur, auprès d'un homme qui ne la comprendrait pas. Ce n'était plus pour lui-même, c'était pour elle seule qu'il souffrait. Son compte à lui serait vite réglé; il y a place toujours à l'avant-garde des colonies, pour le dévouement des désespérés qui répugnent au suicide. Mais elle! Quand elle aurait prononcé le *oui* fatal sous son voile de mariée, quels lendemains l'attendaient! Ce délicieux échange de deux âmes, cette union dans la même pensée, dans le même songe, elle ne les connaîtrait jamais! Peut-être Isidore lui ferait-il seulement transcrire des actes, pour économiser un clerc! Qui lui eût dit, au temps de ses promenades en canot avec Laurence, qu'elle deviendrait un jour Mme Jean Bodet? Ironique revanche du labeur borné sur la fantaisie! Et comme l'énigme de la vie semble garder pour mot : médiocrité! Vainement Maurice épuise-t-il toutes les solutions qui pourraient empêcher ce mariage odieux. Il n'ose détourner Laurence de son sacrifice, et ne trouve pas d'autre expédient pour sauver M. Lebreton. Lui prêter tout ce qu'il possède, il le ferait sur l'heure,

mais cela ne suffirait pas. Justement, la veille au soir, il a remboursé par mandat 5000 francs empruntés naguère à un ami. Cela réduit à une vingtaine de mille ce qui lui reste..

Cette entrevue avec Laurence est bien la dernière. Dans huit jours, à la Saulaie, on s'occupera du mariage, tandis que lui voguera, seul et très loin déjà, sur la mer. Comme l'on s'attache aux suprêmes regards, aux suprêmes manifestations de la vie chez les mourants, il cherche à fixer profondément dans sa mémoire les traits de son amie et jusqu'aux moindres détails du paysage, si pur, si lumineux par cette belle matinée de décembre. Avec quelle amertume il évoquera bientôt, sous les forêts de bambous, la pauvre souche de chêne qui allonge au-dessus de leur tête ses rameaux noirs!

Laurence s'est levée, et ils commencent sur la route une promenade lente, d'une infinie mélancolie. A peine prononcent-ils quelques mots. Il leur suffit de se serrer l'un contre l'autre, comme pris de vertige devant le gouffre sans rivages où vont s'engloutir leurs années d'amour. Que de souvenances déjà envolées, de sourires, de regards échangés naguère à cette même place et qui se sont effacés de leur mémoire! Le cœur des amoureux est un cimetière, où les regrets, les soins délicats veillent sur les tombes fraîches et négligent peu à peu les anciennes. Que leur restera-t-il dans dix ans de leurs rêves de jeunesse? Une blancheur lointaine, un fantôme indécis qui les jettera le front sur l'oreiller, la nuit, en s'écriant dans un sanglot: Le passé, le passé! Soudain, dans l'air léger de cette claire matinée une sonnerie argentine les fait tressaillir. Instinctivement ils se tournent du côté de la Saulaie. Au haut du belvédère, la petite cloche s'agite pour annoncer le déjeuner. On doit attendre Laurence. Il faut se séparer. Lentement, Maurice la reconduit jusqu'au chemin creux. Alors là, sous l'abri familier des vieilles souches qui les ont vus passer jadis, enfants rieurs, ils s'enlacent dans les bras l'un de l'autre, éperdus de désespoir.

Lorsque, ensuite, il a regagné seul la grande route, il se retourne, s'arrête dix fois, ne pouvant détacher ses regards de cette sombre allée de chênes où il vient d'ensevelir son cœur.

André Godard.

La fin prochainement.

LE JÉSUITE CURCI

UN PENDANT DE DŒLLINGER

Lorsque, en 1854, l'auteur de *l'Indifférence en matière de religion* mourut à Paris, le P. Curci, de la *Civiltà cattolica*, écrivit ces lignes justement sévères : « Lamennais comme Tertullien, avait des vertus; mais il lui manquait la plus nécessaire de toutes, je veux dire l'humilité. Hélas! ce prêtre, autrefois si honoré, s'est révolté contre l'Eglise et la Papauté et il a fini dans l'apostasie. »

Qui eût dit que, trente ans plus tard, le publiciste italien qui flétrissait ainsi la rébellion de Lamennais glisserait sur la même pente fatale et roulerait vers le même abîme? Assurément, le langage et l'attitude de l'éloquent Jésuite ne faisaient guère prévoir une pareille évolution. Personne n'était plus ardent que lui dans la défense du Saint-Siège. Toujours aux avant-postes, il se distinguait entre tous ses confrères par la fougue avec laquelle il courait sus à l'ennemi, qu'il s'agît de Lamennais ou de Gioberti, du gouvernement de Turin ou de la cour de Paris. C'était le plus bouillant des champions du pouvoir temporel.

A ne voir que la surface des choses, Curci devait mourir sur la brèche, rompant une dernière lance en faveur des droits et de la liberté du Souverain Pontife.

Et de fait, il a combattu jusqu'à la fin; seulement, par une amère ironie du sort, on l'a vu, les quinze dernières années de sa vie, tourner ses armes contre le Vatican et marcher sous le drapeau de la Révolution, avec ceux qui avaient dépouillé l'Eglise. Comme ce général romain, il s'était placé à la tête de l'ennemi, pour monter à l'assaut de la citadelle qu'il avait traîtreusement désertée.

Revirement étrange et douloureux, qu'on eût de la peine à s'expliquer! Bien que les extrêmes se touchent souvent, on ne savait à quelles causes attribuer cette volte-face inouïe qui rejetait le Jésuite dans le camp des libéraux sectaires.

Le mystère s'est un peu éclairci depuis qu'on a publié le premier

volume des *Mémoires*[1] de Curci. Ecrits à la fin de sa vie, dans le calme d'une retraite profonde, ces *Mémoires* sont l'expression exacte de sa pensée, le reflet atténué, mais fidèle, de son existence agitée. Il y est tout entier, avec ses qualités et ses défauts, ses petites et ses grandes passions. Or, parmi ces travers et ces passions, il en est deux qui percent en quelque sorte à chaque page.

D'abord le moi haïssable s'étale dans le livre de Curci avec une complaisance qui dénote un orgueil incommensurable. On dirait que la discipline monastique n'avait servi qu'à revêtir ce défaut des formes onctueuses de l'humilité. L'auteur est orgueilleux, les yeux baissés, la bouche muette, avec de grands airs de componction. La résistance bout au fond du cœur.

Un tel orgueil se heurtait naturellement à tout ce qui limitait la personnalité de Curci. Malheur à qui le contrariait! La blessure en son cœur restait longtemps nouvelle. Il ne pardonnait plus l'offense, l'offenseur fût-il le général de la Compagnie ou le Pape lui-même. Les *Mémoires* montrent que le Jésuite avait les haines tenaces! Le souvenir de certains froissements traverse comme un fil rouge tous les chapitres du volume.

L'orgueil et les rancunes qu'il engendre ont perdu Curci, absolument comme ils avaient perdu l'apostat Dœllinger. Ils les ont poussés tous deux à se lancer dans la politique antipapale, et une fois empêtrés dans ce filet, il leur a été impossible de s'en dégager.

Après avoir analysé les états d'âme par lesquels a passé le prévôt de Saint-Cajetan, dans son odyssée morale et religieuse, nous allons tenter le même travail pour le Jésuite italien.

I

PORTRAIT DE CURCI.

Je flânais un jour dans les rues de Rome, — il y a de cela une dizaine d'années, — lorsque les hasards de la promenade m'amenèrent devant le grand portail du palazzo Sinabaldi. J'y rencontrai un de mes amis au moment où il en franchissait le seuil et je m'empressai de le rejoindre. — Vous arrivez à merveille, me dit-il, nous allons assister à l'une des *fameuses* conférences. — Sans m'in-

[1] *Mémorie del Padre Curci*. Firenze, chez Barbera. — Nous avons aussi consulté les autres ouvrages de Curci, un certain nombre de ses lettres, la collection du *Moniteur de Rome*, un article de la *Rassegna nazionale* (1er novembre 1891) et d'autres documents inédits, qui nous ont été communiqués par quelques amis de Rome.

former davantage, je le suivis et bientôt je me trouvai dans l'un de ces immenses et magnifiques salons que les architectes d'autrefois prodiguaient dans les habitations romaines. L'auditoire était déjà au complet et offrait un assemblage assez bizarre. Il y avait là une vingtaine de dames anglaises, coiffées de ce chapeau fantastique que l'armée du Salut a rendu légendaire dans les deux mondes; quelques professeurs en retraite dont les vêtements râpés remontaient évidemment à un autre ministre de l'instruction publique; un certain nombre de garibaldiens qui continuaient à porter la chemise rouge en souvenir de leurs antiques prouesses; un groupe cosmopolite que le guide officiel de l'hôtel avait sans doute entraîné dans ce palais, comme il leur eût fait voir l'éléphant du Jardin des Plantes ou le soprano sexagénaire, Mustapha, de la chapelle Sixtine; à côté de ces éléments disparates et exotiques, plusieurs sénateurs et députés que je reconnus, et des prêtres qui, çà et là, tachetaient de noir la foule bigarrée.

« Le voici! » — et ce chuchotement courut, ailé et rapide, d'un bout de la salle à l'autre. L'orateur venait, en effet, de monter sur l'estrade. C'était un petit homme rabougri, si mince et si chétif qu'il semblait perdu dans sa soutane; ses bras démesurément allongés ballaient autour de ses genoux, tandis que sa tête s'enfonçait entre les épaules, comme si la nature avait voulu diminuer une taille déjà si exiguë. Le personnage était presque grotesque; heureusement, la tête, très caractéristique, corrigeait un peu ce que le reste du corps avait de disgracieux et de difforme. Un visage large, aux pommettes saillantes, comme chez les êtres passionnés, un nez régulier; le front haut, strié de rides parallèles; une couronne de cheveux blancs autour des tempes; deux yeux très vifs, pétillant de malice sous les touffes de poils qui les ombrageaient. La physionomie n'était pas précisément belle; elle n'était pas non plus banale, et, du reste, la parole allait la transformer soudain et lui prêter je ne sais quel éclat magique qui fascinait le spectateur.

De quoi il fut question dans la conférence, il ne m'en souvient plus guère. Mais combien est restée vivante l'impression que me produisit l'orateur. Il avait une de ces superbes voix italiennes dont les intonations sont des caresses et il parlait une langue sonore dont les phrases rythmées étaient une divine musique. « Quel enchanteur! » me dit mon voisin, et à voir le feu qui brillait dans tous les regards, ces paroles traduisaient le sentiment unanime de l'auditoire. « Admirable! lui répliquai-je. Mais quel est-il donc, ce vieux prêtre que nous sommes venus écouter ici? — Comment! vous ne savez pas? C'est le célèbre ex-Jésuite Curci! »

A ce moment l'orateur partait dans une merveilleuse tirade. Ses

yeux dardaient des flammes, et sa voix frémissante et chantante roulait des phrases musicales qui vous saisissaient, vous pénétraient jusqu'aux moelles et faisaient vibrer tout votre être. Puis tout à coup il s'arrête au beau milieu d'une période, et s'adressant avec un inénarrable sourire à l'un des chapeaux anglais qui prenaient des notes (à Rome, les filles d'Albion prennent souvent des notes aux sermons) : « Inutile, Madame, de vous donner cette peine, la conférence sera imprimée ce soir! » L'assistance, tout à l'heure émue, d'éclater de rire comme à la comédie!

Cette petite scène que nous venons de reconstituer est, pour ainsi dire, le résumé de la longue carrière de Curci. L'orateur, avec ses coups d'aile et ses saillies drôlatiques, ses allusions perfides et ses épigrammes pieusement encadrés dans l'homélie, l'assistance invraisemblable groupée à ses pieds, ce sermon prononcé dans un salon, parce que la chaire était interdite au prédicateur, les libéraux italiens et les protestants étrangers applaudissant l'éloquence de celui qui transportait naguère les multitudes catholiques, tout ce curieux mélange nous présente, comme dans un raccourci, la vie mouvementée de l'ex-Jésuite.

Tour à tour soldat intrépide et adversaire acharné du Saint-Siège, polémiste intransigeant et écrivain au service de l'Italie officielle, prédicateur orthodoxe des grandes basiliques de Rome, de Florence, de Naples, de Milan, et orateur plein de fiel des coteries hostiles au Pape, religieux irréprochable et calomniateur de la congrégation où il a vécu cinquante ans, éloquent et passionné toujours, tel nous apparaît Curci dans ses *Mémoires* et dans les écrits des différentes époques de sa vie.

II

CURCI ET LES JÉSUITES.

Curci est Napolitain, et pour le juger avec équité, il faut se souvenir de cette origine. Il est né sous ce beau ciel de Naples où les coups de soleil ne sont pas rares, où les passions sont aussi mobiles qu'ardentes, où les têtes sont chaudes et légères comme le vin qui pousse sur les flancs du Vésuve, et où les enfants viennent au monde avec le traditionnel visage enfariné qu'ils conservent plus ou moins toute leur vie.

Au mois de mai 1877, Curci prêchait à l'église de San Fidele, à Milan. Un soir, en descendant de chaire, il se vit suivi à la sacristie par un auditeur d'allure très distinguée. — « Pardon, mon Père, dit l'inconnu en s'adressant au prédicateur, on me dit que vous êtes de Naples, est-ce donc vrai? — Si on vous l'a affirmé, répond

Curci, un peu piqué, quelle raison avez-vous d'en douter? — Que voulez-vous? ces braves gens de là-bas ont dans leur parler je ne sais quoi de bouffon dont je ne vois pas trace chez vous. »

Le Milanais flattait l'orateur en lançant ce trait; car, au fond, le Napolitain persistait toujours chez Curci, et ses livres, de même que ses sermons, sont marqués de l'estampille de la terre natale. A sa naissance, la sirène Parthénope était sortie des flots bleus du golfe pour doter l'enfant d'une voix charmeresse; mais Pulcinella n'était pas loin et, dans la suite, l'orateur reverra fréquemment son amusante grimace entrevue au berceau.

Curci se sentit de bonne heure la vocation religieuse et il entra chez les Jésuites, à quinze ans. Son père, qui était un excellent chrétien, ne songea pas à s'y opposer. « Que Dieu vous bénisse, lui dit-il au moment du départ. Je ne vous demande qu'une chose, c'est de réfléchir sérieusement à votre décision; un moine défroqué, je n'en veux point dans ma maison. » Plus de cinquante ans après, Curci sera le *moine défroqué;* mais son père n'était plus là pour s'attrister de cette chute.

Tout le monde ne fut pas également accommodant dans l'entourage du jeune homme. Lorsque l'avocat Lauria, un ami de la maison, fut informé de son entrée au noviciat, il eut un accès de fureur et s'écria en frappant du pied : « Pour Dieu! je l'aurais plutôt jeté par la fenêtre! » Lauria était Napolitain aussi, et son indignation était trop dramatique pour être absolument sincère.

Curci fut un parfait religieux et il aimait son ordre de toutes les forces de son âme. Du moins, il n'a jamais cessé de le prétendre. Dans son premier pamphlet : *le Dissentiment entre l'Italie et la Papauté*, il le dit expressément : « Mon expulsion d'un ordre religieux auquel je dois le peu que je sais, *que j'ai toujours aimé et que j'aime toujours de l'affection la plus sincère*, mon expulsion, dis-je, bien qu'elle ait été décrétée par l'autorité légitime, a été toutefois préparée par cet agent occulte et mystérieux que j'ai appelé le parti dominant et que je ne connais et ne veux connaître dans aucune de ses individualités, afin, justement, d'en parler plus librement. »

N'est-ce pas délicieux de tendresse? Il est vrai qu'à la fin de cette déclaration d'amour il y a du venin. Quand on lit les *Mémoires*, on sent ce même venin couler à chaque page du livre. Curci y ouvre le sac à médisances et raconte avec une satisfaction visible les anecdotes les plus curieuses, sinon les plus édifiantes. Pour que ses admirateurs, — il en est encore parmi les catholiques italiens, — ne m'accusent pas d'exagérations injustes, je vais reproduire au hasard quelques passages des *Memorie*.

Pendant son noviciat, Curci avait un P. Maître qu'il aimait beaucoup et voici les souvenirs qu'il lui consacre.

« Ce vénéré directeur restait souvent couché le matin. Après le déjeuner, les novices passaient devant sa cellule, et alors ceux qui avaient le plus envie de jaser et de rire entraient chez lui et faisaient un tapage infernal qui n'était guère propice aux études. La règle ordonnait de se servir exclusivement de la langue latine en dehors des récréations. Aussi le P. Maître et les novices s'amusaient-ils en latin. On finissait néanmoins par parler cet affreux argot napolitain qui travestit toute chose et tourne tout en ridicule. » — « Un matin, continue Curci, je m'aperçus que les éclats de rire cessèrent tout à coup dans la chambre du P. Maître. Au bout de quelques instants, on frappa à ma porte. Je répondis pas l'*Ingredere* réglementaire, et l'un des novices se présenta pour me dire : « Le « P. Maître demande à vous voir ! » Je pris ma barrette et je me rendis en toute hâte à la cellule où l'on m'appelait. Je trouvai tout le monde réuni autour du lit du Père dans l'attitude de gens qui attendent quelque chose de nouveau. « Nettoyez-moi cette *cassette*, « me dit gravement le P. Maître », en m'indiquant ce meuble que par un euphémisme moins charmant mais plus explicite, les Français désignent sous le nom de garde-robe. Je m'empressai d'accomplir cet ordre; puis, tout étant remis en place, je me tournai vers mon supérieur en lui disant : « Désirez-vous autre chose ? — « Merci, » répliqua-t-il, et je me retirai respectueusement. A peine avais-je refermé la porte que j'entendis de grands éclats de rire derrière moi. Sur l'heure, je ne fus pas écœuré par cette conduite indigne du P. Maître et des novices; je crois même que je n'en éprouvai aucune surprise, ne soupçonnant pas que je pusse être l'objet de ces gorges chaudes ! »

L'histoire est raide; elle n'est peut-être pas vraie, mais, fût-elle véridique, quelle contradiction flagrante avec ce que Curci dit de son amour pour la Compagnie de Jésus ! Est-ce qu'on parle ainsi de ceux qu'on aime? La muse qui a inspiré cette page héroïque au narrateur octogénaire n'est certainement pas la charité.

Ce n'est pas davantage la charité qui lui a dicté le récit suivant, qui mérite de figurer à côté de la cassette.

« Les Napolitains, dit Curci, aiment tellement leur pays, qu'ils ne veulent le quitter à aucun prix. Les Jésuites, qui font vœu d'aller partout où leurs supérieurs les envoient, restaient Napolitains sur ce point. Ecoutez plutôt. Au collège de Lecce, on avait besoin d'un professeur de philosophie et on s'adressa au P. Provincial de Naples. A force de supplications, celui-ci parvint à décider un de ses novices à accepter ce poste et, le consentement obtenu, il

courut au bureau des diligences et arrêta une place dont il paya d'avance le prix. Le futur professeur de philosophie alla faire ses adieux à sa famille. Il y eut une scène de larmes déchirantes, si bien qu'il rentra au couvent très résolu à ne pas partir. De hautes influences intervinrent en sa faveur, et le malheureux Provincial dut céder. Comme il fallait coûte que coûte envoyer un professeur à Lecce, il s'adressa successivement à trois autres de ses subordonnés, avec le même insuccès. Or le jour du départ approchait. Que faire? Si aucun Jésuite ne partait avec la diligence, que diraient les employés de l'administration? Ne se moquerait-on pas de la Compagnie? A cette pensée, le supérieur perdit la tête; il empoigna le premier frère lai qu'il rencontra dans les corridors du couvent, et l'obligea à prendre la voiture de Lecce. La malchance lui avait fait mettre la main sur le *frate* préposé.... aux extrémités de la maison. A cet étrange *courrier de cabinet*, il remit une lettre pour le supérieur de Lecce, dans laquelle ce dernier était prié de renvoyer le frère lai, après lui avoir accordé quelques jours de repos! »

Curci ajoute que l'aventure fut bientôt connue en ville et qu'on s'en amusa beaucoup. Ne serait-on pas tenté de croire que lui-même s'en amusa outre mesure, et y aurait-il de la témérité à mettre en doute sa bonne foi lorsqu'il prétend aimer les Jésuites?

Toujours est-il qu'il n'aimait pas ceux de Naples. Ce qu'il raconte de son noviciat en est une preuve. Nous connaissons le P. Maître. Le P. Provincial était faible et cassant. Les autres étaient jaloux comme des tigres et en voulaient à Curci de ses succès oratoires.

Ses études achevées à Naples et à Rome, il fut rappelé dans sa ville natale pour y enseigner l'exégèse. Il réussit à merveille et prit goût à son métier. C'était le moment de le vexer en poussant à son changement. Les machinations de ses confrères, — nous citons ses propres expressions, — eurent tout le succès désirable. Il reçut l'ordre d'abandonner sur-le-champ sa chaire d'exégèse et d'aller prêcher à Faenza.

La jalousie des Napolitains triomphait! La chose est certaine, car le P. Général en fit la confidence à Curci, lors de son passage à Rome. Le supérieur reçut à bras ouverts l'exilé de Faenza, le loua de sa prompte obéissance et le bénit avec effusion. « Pourrais-je savoir, lui demanda Curci en le quittant, quelle faute on me reproche? — Il n'est pas question de faute, répliqua le général, mais vous avez de violents adversaires au couvent de Naples. » Puis, après cet aveu, il ajouta : « Et je ne crois pas que ce soit à cause du mal que vous faites! »

Curci se rappelle tous ces détails après un demi-siècle et il

« admire la mystérieuse Providence qui permet que dans les cloîtres il y ait de ces désordres, que les supérieurs les connaissent et qu'ils les tolèrent pour éviter de plus grands maux ». Décidément il a l'insolence onctueuse.

L'amour profond qu'il porte à la Compagnie ne l'empêche point de sacrifier les Jésuites napolitains. Épargne-t-il, du moins, les autres provinces? Il a résidé longtemps à Rome; comment juge-t-il le Collège Romain? « Au point de vue des études, dit-il dans ses *Mémoires*, le Collège Romain était devenu une vraie Babel par la confusion qui y régnait. » Ce n'est pas tout. Cette maison renommée était un nid de vaniteux où la *vertigine superba di onoranze claustrali* avait pris des proportions fantastiques. « J'y ai vu, dit-il, un jeune blanc-bec, de dix-huit ans à peine, se promener sous le portique du collège, la démarche hautaine, la tête fièrement coiffée de la barrette, n'ayant aucun caractère sacré, pas même la tonsure, et lorsqu'un père de famille amenait son fils, ce gamin ensoutané n'avait rien de plus empressé que de présenter sa main à baiser au visiteur! » — « Bien plus, continue Curci, après avoir crayonné ce charmant croquis, j'ai entendu de mes propres oreilles, dans ce même Collège Romain, un grave religieux s'étendre avec complaisance sur l'estime dont les fils de saint Ignace jouissent dans le monde entier. On fait même cas des *raves* de notre Compagnie, disait-il, c'est-à-dire des imbéciles! »

Le charitable confrère poursuit ainsi sa critique : « Des inconvenances si énormes suffiraient pour révéler la décadence morale du cloître, soit que les supérieurs les ignorent ou ne les comprennent pas, soit qu'ils n'aient pas, ce qui serait pire, le courage et la force de les corriger. »

Ces accusations injustes, déloyales, Curci ne craint pas de les jeter à la face de ses anciens supérieurs et collègues. Il y met cette onction particulière aux apostats qui essayent d'étrangler l'Église à l'aide de cordons liturgiques emportés de la sacristie. En les lisant, on se rappelle Renan qui a démoli l'Église, le christianisme, Dieu, dans la langue mystique des Pères de l'Église.

La Compagnie en bloc est assez malmenée dans certains chapitres des *Mémoires*. Les personnalités ne répugnent pas non plus à Curci. Professeurs, collègues, condisciples, un grand nombre y passent et ils n'ont pas à se louer de la tendresse que leur a vouée le faux frère. Parcourons rapidement cette galerie où l'auteur a suspendu ses portraits de famille, elle est intéressante.

Vous connaissez le P. Secchi du Collège Romain. Oh! un illustre astronome, celui-là, un brave homme et un bon chrétien aussi! Mais quel mauvais religieux! Il observait avec une attention si

soutenue le ciel des astres, qu'il perdait de vue le ciel des saints! C'était une véritable peste pour le couvent. Il faisait dévorer du calcul infinitésimal à tous les étudiants, et les pauvres religieux étaient ainsi chargés d'élever un piédestal au « grand astronome « dont la science, après tout, aurait pu très bien se passer. » N'allez pas croire que le P. Secchi se soit attiré ces coups de griffe par quelque grave offense. Après l'avoir pourtraicturé, Curci ajoute : « Il m'aimait beaucoup. » Un vrai bonheur!

Tout à côté, voici le P. Sordi : un professeur très versatile d'esprit et de langage. On l'entendait parler avec la même supériorité de l'intellect agent et des saucissons, du fromage et de la forme substantielle, des comptes courants et de la matière première.

Et le P. Armellini : un vaniteux qui craignait toujours que ses élèves ne fissent pas assez de cas de sa science. Il enseignait l'exégèse, dont il ne savait pas le premier mot.

Aimez-vous des figures plus gracieuses; des égratignures, au lieu de coups de cravache?

« Le P. Pianciani, dit Curci, était doux comme un agneau, simple comme une colombe. Un trait suffit pour le caractériser. Quand il attrapait une puce sur sa soutane il n'avait pas le courage de l'écraser. Il se levait de son bureau pour la jeter par la fenêtre, bien que je lui fisse observer que la pauvre bête risquait ainsi de rester éclopée toute sa vie. Ce même religieux aux sentiments si délicats se détendait comme un ressort, pâlissait, tremblait de tous ses membres dès qu'il entendait prononcer les mots d'intellect agent et de forme substantielle ou de quelque autre épouvantail péripatéticien. »

D'autres professeurs du Collège Romain avaient les nerfs plus solides. Un compatriote napolitain, le P. ... était d'intelligence au-dessous de la moyenne, mais de prétentions énormes, et il avait, comme tous les religieux de Naples, la nostalgie de son pays. Il enseignait la philosophie et soutenait la scolastique, « parce que, étant du bal, il fallait danser. Il aurait soutenu avec la même bonne foi tout autre système. Sa grande préoccupation était surtout d'attirer autour de son confessionnal une forte clientèle de dames huppées ».

Curci trouve facilement que ses confrères manquent d'esprit, et dans ses *Mémoires*, il s'efforce de mettre en relief la naïveté de quelques-uns d'entre eux. « Le P. Rozanka, dit-il, — un Polonais, — avait non seulement l'esprit très obtus, c'est à peine s'il savait la langue dans laquelle il devait enseigner. Son ignorance donnait lieu à des scènes ravissantes. A un examen de morale que Curci passa devant lui, il posa au candidat un cas de conscience

sur les empêchements de mariage. « *Fit casus*, dit-il (prenons un « exemple). *Titius inops ducit uxorem* (Titius, qui est pauvre, prend « femme). *Quid faciendum?* (Que faut-il faire?) » — « Je m'aperçus, raconte Curci avec beaucoup d'humour, de la confusion que faisait l'excellent Père, et me donnant le malin plaisir de jouer à l'ignorant, je lui répondis d'un air étonné : — « Ce qu'il faut faire? « Eh bien, les époux doivent travailler et vivre dans la crainte du « Seigneur. — Pas du tout, pas du tout! s'écria le Polonais; il y a là un empêchement de mariage. — Mais qui a jamais entendu dire que la *pauvreté* fût un empêchement de cette sorte? » La comédie aurait sans doute continué si l'un des trois autres examinateurs n'avaient glissé à l'oreille du P. Rozanka : « Votre Révérence veut « dire *impos* (il avait dit inops). — Mais oui, mais oui, s'écria-t-il « sans broncher. Frère Curci aurait dû me comprendre. » Le pauvre homme avait confondu *inops* (pauvre) avec *impos* (impuissant) : histoire de faire un anagramme!

Je pourrais multiplier les citations de ce genre, car les méchancetés à l'adresse des Jésuites fourmillent dans les *Mémoires*. Tout ce qu'il peut y avoir de désobligeant pour eux, Curci a soin de le mettre en lumière. Il grossit les faits les plus insignifiants, il en dénature d'autres. il annonce un portrait et il présente une caricature. Pour dissimuler son jeu, il fait de temps à autre l'éloge d'un de ses anciens confrères. Mais sous le velours on sent la griffe acérée. Si, dans sa pensée, les *Memorie* sont au premier chef une apologie de sa vie, cette *oratio pro domo sua* prend souvent la forme d'une attaque dirigée contre les Jésuites. Il se justifie en les dénigrant. Procédé plus commode que charitable! Mais il s'agit bien de charité, Curci se venge.

Et de quoi croyait-il avoir à se plaindre? A son insu peut-être il s'est trahi dans son volume du *Dissentiment*. « J'ai toujours été tenu à l'*écart*! » dit-il. Là est son grand grief. « Bien que, depuis plus d'un demi-siècle que je vis dans la Compagnie, j'y aie toujours été *étranger* et que j'y aie beaucoup souffert, toutefois, n'y étant entré ni pour avoir les premières places ni pour jouir, je m'en suis toujours trouvé très heureux. » Il appuie sur ce point avec une douloureuse insistance et ne se lasse pas de rappeler son effacement. « Je me résignais, dit-il encore, à passer le peu de jours qui me restaient à vivre comme *rebut* d'une Compagnie où j'ai été toute ma vie traité en étranger. » *Rebut*, *étranger*, *à l'écart* : ces mots, qui reviennent souvent sous la plume de Curci, disent clairement ce qu'il reprochait à la Compagnie. On voit où le bât le blessait. A dire le vrai, il est aigri d'avoir été tenu *à l'écart*. Il considérait la plupart de ses confrères comme des esprits

étroits, des ignorants, des égoïstes. Et les cinq talents que Dieu lui avait donnés, il était réduit à les enterrer. Il oublie volontairement que ses supérieurs lui avaient laissé de grandes latitudes, qu'il était souvent sur le chandelier, qu'on lui avait confié les missions les plus honorables. Il était *étranger* au gouvernement de la Compagnie, tout le reste, il le compte pour rien. Il a souffert longtemps de cette situation. Une fois libre, une fois mis à la porte, ses colères accumulées éclatent en des pamphlets d'une âpreté et d'une perfidie rares. Ni la science ni la sainteté ne sont respectées par lui, car s'il traite le P. Secchi de détestable religieux, le saint et vénérable P. Bekx, le supérieur général, est présenté sous les couleurs les plus odieuses. On dirait que Curci éprouve une secrète volupté à exercer ses rancunes sur tout ce qui est grand et élevé. Diminuer les autres, n'est-ce pas se hausser soi-même?

Comme exemple de ce procédé, nous ne citerons plus que ce portrait du P. Hercule Grossi, l'un des meilleurs orateurs de la Compagnie. Curci trouve moyen de rapetisser ce confrère en même temps qu'il rejette toute la faute sur la congrégation elle-même. Il y a double profit et double plaisir. « Grossi, dit-il, avait tout ce qu'il fallait pour être un orateur hors ligne. Mais la décadence disciplinaire de la Compagnie a fait avorter la plupart de ses dons. Paresseux, vaniteux, versatile, il bavardait des journées entières au couvent, au dehors, partout où il rencontrait deux oreilles patientes pour l'écouter et de la bonne volonté pour l'admirer. En chaire, il était tour à tour merveilleux orateur et grand charlatan, selon les circonstances ! »

III

CURCI ORATEUR

Merveilleux orateur et grand charlatan : ces deux mots pourraient servir d'épigraphe à l'histoire de Curci lui-même! Il a été l'un et l'autre et à un haut degré.

En Italie, l'orateur et le charlatan ne sont pas toujours très nettement distincts l'un de l'autre. Ils ont bien des points de contact, et il est malaisé quelquefois de savoir où finit l'orateur et où commence le charlatan. Au-dessous de la vraie éloquence et au-dessus du charlatanisme pur, il y a une sorte de région neutre où les deux se rencontrent, se coudoient, s'imitent et vont jusqu'à s'identifier.

Les orateurs sacrés ne sont pas tous à l'abri de ce danger. Jadis on prêchait dans les rues de Rome en plein air. En voyant de loin

les gestes excessifs, outrés, du prédicateur, on cherchait involontairement le sabre à l'aide duquel il extrayait les dents et, d'autre part, on rencontrait, sur la place publique, des charlatans qui vendaient leurs élixirs avec la voix pathétique d'un capucin en temps de carême.

Facile au dehors, la confusion n'est pas tout à fait impossible à l'intérieur du temple. Déjà l'appareil extérieur de la prédication y prête. Chez les Italiens, l'éloquence de la chaire devrait presque s'appeler l'éloquence des tréteaux. Entrez dans une église quelconque à l'heure du sermon, vous y trouverez bien une chaire, — pas toujours, — mais elle constitue un luxe inutile, un meuble purement décoratif. La foule pieuse est groupée auprès d'une large estrade sur laquelle on a préparé une petite table et une chaise. C'est sur ce théâtre que vous verrez apparaître l'orateur. Il est rarement revêtu du surplis ou du rochet; mais un ample manteau flotte sur ses épaules, — quand il n'est pas moine, — et, dans le cours du sermon, il saura le draper avec l'art exquis d'un émule de l'antiquité.

Rien de plus original que son entrée en scène. Les degrés de l'estrade franchis, il salue gracieusement l'auditoire; puis il s'assied, déploie avec gravité son mouchoir comme s'il ne venait pas de s'en servir à la sacristie, promène lentement ses regards sur la foule, se lève, fait quelques pas, le tout au milieu d'un religieux silence. Ces préliminaires sont indispensables : le prédicateur qui s'en dispenserait risquerait de faire une mauvaise impression sur les fidèles. Un brave Trinitaire me disait qu'un sermon sans déploiement de *fazzoletto* serait un sermon compromis, sinon manqué.

Les esprits ainsi préparés, l'orateur commence à dérouler son discours. En général, il parle très distinctement, scandant les phrases, avec de jolies inflexions de voix, s'il le peut. Il gesticule beaucoup, se promène d'un bout de l'estrade à l'autre, prend des poses d'acteur habitué aux planches, parle avec tout le corps, mime ses pensées et ses sentiments avant de les exprimer par les mots; ses yeux aiment et adorent, les deux coins de ses lèvres méprisent, ses narines se gonflent de colère, ses cheveux s'agitent d'indignation et d'horreur, ses lèvres frémissent d'enthousiasme; toute son âme vient à fleur de peau.

Ces effets scéniques sont prévus, attendus, désirés. De même le clou du discours, le *ferverino* de la fin. Il est convenu que l'orateur doit terminer par une exhortation véhémente qui communique à l'auditoire une sorte de secousse électrique. Tout le monde se jette alors à genoux : on gémit, on pleure, on prie, et l'orateur, qui a lui-même le visage défait, finit au milieu des sanglots de la foule.

Pour s'en faire une idée, il faut avoir assisté à ce spectacle, surtout dans le sud de l'Italie. A Naples et dans l'île d'Ischia, j'ai vu de braves mariniers qui, au moment du *ferverino*, hurlaient de componction et inondaient leur visage hâve et hâlé de larmes brûlantes [1]. C'est le triomphe de l'éloquence physique produisant l'émotion physique.

Curci était un maître inimitable dans ce genre. Pas un prédicateur de son temps n'aurait pu se mesurer avec lui : il avait le *grido* de toute l'Italie.

La chose était d'autant plus extraordinaire que la nature ne l'avait pas précisément gâté au physique. Sa taille, je viens de le dire, était plutôt petite, ce qui nuit souvent à quiconque parle à un public italien. Sans être laid, il n'était pas non plus un bel homme, de sorte que son extérieur n'avait rien de séduisant. Mais il possédait un organe puissant dont il sut tirer un merveilleux parti. Ses *Mémoires* contiennent à ce sujet des révélations extrêmement piquantes. Le geste, la voix, l'accent, Curci a perfectionné ces divers éléments par un labeur infatigable. Il n'abandonnait rien au hasard et ne négligeait aucun détail.

Il attachait une importance extrême au geste, à la mimique, qui est une partie essentielle de l'éloquence italienne. Bourdaloue, à ce que l'on raconte, débitait ses chefs-d'œuvre les mains jointes et les yeux fermés. Quelle pitié! Curci déplore que, sur ce point, le clergé français ressemble trop à l'illustre Jésuite. « Comme si une contenance austère, recueillie, presque ascétique, convenait mieux au ministère de la parole divine! » Il ne le croit pas; au contraire, il pense que l'action oratoire perfectionnée par l'art « peut devenir un instrument de la grâce et accroître l'efficacité surnaturelle de la parole apostolique ». Cicéron parle dans son *De oratore* de certaine éloquence du corps, *quædam eloquentia corporis*. Ce don de la nature, Curci le cultive avec une persistance et une attention qui le font arriver rapidement au premier rang.

Encore plus que le geste, la voix est susceptible d'être améliorée. Curci, qui l'avait belle, la soumit à une éducation très sévère. Il n'avait pas à recourir aux procédés héroïques de Démosthène, puisqu'elle n'avait point de défaut. Il s'agissait simplement de l'assouplir, de l'exercer, de la développer, de la rendre musicale, harmonieuse, enchanteresse.

Au dire des meilleurs juges, il réussit dans une mesure exceptionnelle. Son élocution avait quelque chose des ravissants paysages d'Italie.

[1] Il est vrai que, le soir, je n'aurais pas aimé rencontrer ces mêmes hommes dans une rue déserte et mal éclairée.

La science s'occupe en ce moment du curieux problème de l'audition colorée. Des sons qui ont des couleurs, des lettres qui sont vertes ou bleues, cela paraît étrange. Eh bien! je me souviens de certain prédicateur vénitien dont les cadences me donnaient l'impression des chauds coloris d'un Véronèse. Ses intonations avaient je ne sais quelle vague ressemblance avec les draperies des peintures vénitiennes.

Curci lui aussi était parvenu à donner à son timbre cette richesse de coloris qui agit sur vous comme un éblouissement. En l'écoutant on voyait bleu, rouge, vert; des lambeaux de brocart vous passaient pour ainsi dire sur la rétine.

Pour arriver à la perfection qu'il sut atteindre, le célèbre prédicateur avait eu à surmonter plus d'une difficulté. Il était Napolitain; or l'accent de son pays n'est pas ce qu'il y a de plus oratoire. En Italie, le dialecte le plus parfait c'est celui de Florence quand il est parlé par les Romains : *lingua toscana in bocca romana*, dit le proverbe. Les Piémontais ont le parler affreux; la prononciation florentine est belle, quoiqu'un peu gutturale; celle des Romains est sonore; à Venise, elle est très douce. La perfection serait de réunir les qualités de chacune de ces prononciations et d'éviter leurs défauts.

Curci ne le tenta point, et il avait raison. On se débarrasse difficilement de son accent quand on est né à Naples. Au lieu de poursuivre un idéal chimérique, il s'efforça de tirer de sa prononciation napolitaine tous les avantages que peut suggérer un art consommé. « Je conservai, dit-il, mon parler napolitain, avec son *a* prédominant, la bouche bien ouverte, ce qui faisait qu'on me comprenait mieux. D'autre part, je redoublai d'effort pour en corriger les graves défauts qui le gâtaient, spécialement la confusion de l'*o* et de l'*e* ouverts et fermés. Lorsque l'*o* ou l'*e*... ». La leçon continue à travers plusieurs pages. Curci aurait pu écrire des livres de diction comme M. Legouvé. On trouve disséminés dans les *Mémoires* les divers chapitres d'un vrai traité de rhétorique dont tous les exemples sont tirés de l'auteur lui-même. On y voit comment Curci est devenu le parfait orateur que l'Italie a connu.

Grâce à des efforts si persistants, il s'était familiarisé avec tous les secrets que recèlent les accents aigus et les accents circonflexes bien placés; il possédait à la plus haute puissance l'art de nuancer les inflexions de voix, de filer la gamme oratoire, sachant comme pas un quel bémol arrache les larmes, quel dièze provoque l'indignation et la colère.

Aussi faisait-il fureur dans toutes les villes où il prêchait. On se disputait les places à ses sermons, on s'y écrasait, et certains

jours on faisait queue à la porte de l'église une heure avant la cérémonie. C'était un enthousiasme qui tenait du délire.

Curci savait, au besoin, par d'habiles compliments provoquer et entretenir ces bonnes dispositions du public. Dans un sermon qu'il prêcha à Florence, il interrompit un passage très pathétique qui émouvait l'assistance : « Quelle serait votre émotion, s'écria-t-il, si, au lieu de mon dialecte napolitain, je pouvais vous parler votre langue florentine ! » On juge de l'ovation que les auditeurs firent à celui qui s'entendait si bien à flatter leur vanité !

Qu'on n'aille pas cependant s'imaginer qu'en général il ait recherché ces succès de théâtre et perdu de vue la gloire de Dieu et le salut des âmes. Il a donné la preuve du contraire en maintes circonstances.

Dans les églises de Venise existait autrefois une singulière coutume. Les fidèles se croyaient obligés d'applaudir les beaux passages de chaque sermon. A un moment donné, un frémissement sourd, un murmure indistinct courait à travers l'assistance. Puis on se trémoussait sur les chaises, on se mouchait, on frappait légèrement du pied en signe d'admiration. L'usage voulait que devant cette manifestation le prédicateur s'arrêtât pour remercier les fidèles en soulevant sa barette. C'est ce qui s'appelait des *schiarimenti*. Le tapage reprenait toutes les fois qu'il y avait un couplet plus brillant et on mesurait la valeur d'un sermon au nombre des *schiarimenti* qu'il avait provoqués.

Lorsque Curci prêcha le carême à Santa Maria Formosa de Venise, le prévôt de cette église le mit au courant de cette petite comédie traditionnelle. L'orateur avait assez de délicatesse pour ne pas la trouver de son goût, et il se promit de refouler à l'occasion toute velléité tapageuse. Dès le premier sermon, l'assistance se montra disposée à lui prodiguer les *schiarimenti*. Le petit manège commençait de toutes parts. Aussitôt Curci s'arrête, et prenant un air indigné et dégoûté : « Je prie tout le monde, dit-il sur un ton sévère, de s'interdire aujourd'hui et les jours qui suivront ces démonstrations qui conviennent très bien au théâtre et aux cirques, mais sont tout à fait déplacées dans la maison de Dieu, qui est un lieu de prière et de recueillement. » Les fidèles ainsi rabroués se le tinrent pour dit, et Curci put achever son carême sans avoir à protester contre de nouveaux applaudissements.

Dans je ne sais plus quelle autre ville, il s'aperçut un jour, au début d'un sermon, qu'on avait accroché aux tentures, aux colonnes, aux portes, de petites feuilles où était imprimé un éloge pompeux de l'orateur. Avant de commencer son discours, il exigea qu'on fît disparaître ces feuilles et manifesta le plus vif déplaisir. On cite

d'autres traits du même genre qui sont entièrement à l'honneur de Curci.

Il avait débuté de bonne heure dans l'éloquence sacrée à Naples même. Il était encore simple étudiant en philosophie lorsqu'il eut à prêcher son premier sermon un jour de grande fête. Epreuve redoutable dont il fallait sortir vainqueur à tout prix. Il prépara son discours avec le plus grand soin et l'apprit par cœur. Pour être sûr de ne pas rester court, il employa un truc qui semble l'avoir beaucoup diverti. Il remit son manuscrit au sacristain qui se tenait derrière lui en chaire et qui devait remplir le rôle de souffleur. Il fut stipulé qu'au moindre embarras de mémoire, l'orateur donnerait un coup de pied au sacristain et celui-ci s'empresserait de souffler la phrase récalcitrante. Ainsi fut fait. Or, à un moment donné, Curci se retourne, et que voit-il? Le sacristain s'est endormi et le manuscrit lui a échappé des mains.

Comme premier succès oratoire, ce n'était pas encourageant. Curci était encore loin de l'époque où, par le seul charme de sa parole, il guérit une dame française du mal de mer durant une traversée de Marseille à Pise [1].

L'aventure du sacristain lui apprit à ne pas compter sur un souffleur dans les moments de détresse. Son imagination féconde lui suggéra un autre moyen mnémotechnique. Lorsqu'il fut appelé à prêcher à Lecce, il eut l'idée de résumer son premier sermon sur une petite feuille et de la porter avant l'office sur le rebord de la chaire. Avec un peu d'adresse il lui était facile de consulter son papier et de retrouver le fil de ses idées. Aussi fut-il sans inquiétude, et il attendit l'heure fatale avec une mâle assurance. Mais il était écrit que les sacristains seraient son malheur! Arrivé en chaire, plus trace du papier. En homme d'ordre qu'il était, le sacristain avait donné un dernier coup de plumeau à la chaire quelques minutes auparavant et naturellement il avait enlevé la feuille qui traînait là. Malgré cette cruelle déception, Curci se tira bien d'affaire; mais après la double expérience il fut guéri à tout jamais de l'idée de chercher un appui en dehors de sa mémoire et de son intelligence.

Curci prêcha deux ans à Lecce et avec grand succès. Il avait trouvé sa voie.

[1] Dans ses *Mémoires*, Curci raconte comment, par le charme de sa parole, il a guéri M[me] Gosme du mal de mer. Il reproduit deux lettres dans lesquelles cette dame le remercie de son intervention. « A mesure que j'écoutais cette harmonie italienne, écrit-elle, j'oubliais mon mal. Il n'existait plus. Vous fîtes ce miracle, mon Père, et lorsque depuis j'entends parler de cet incurable mal de mer et des remèdes pour le conjurer, je dis : Il n'y en a qu'un, un seul : voyager avec le P. Curci et l'*écouter*. »

Son talent grandit encore à Naples, où il passa deux autres années, partageant son temps entre la prédication et l'enseignement.

En 1842, il fut envoyé à Faenza — un peu contre son gré — et il y prêcha également près de dix mois. Désormais on le considère comme l'un des meilleurs prédicateurs de la Compagnie. Il est en possession de tous ses moyens. De plus hautes destinées l'attendent. A la fête de l'Assomption, il prononçe un panégyrique superbe auquel assiste le P. Bonaventure Benetti, le supérieur de la pro vince de Rome. Celui-ci fut vivement impressionné par cette éloquence jeune, vibrante, pleine de flamme. Il félicite chaudement le P. Curci, et une fois rentré à Rome il lui écrivit pour lui demander s'il se sentirait disposé à prêcher le carême suivant dans la Ville éternelle.

Prêcher au Gesù de Rome! ce devait être la suprême ambition d'un Jésuite, et en tout cas c'était la plus haute consécration d'un talent oratoire. On était armé prédicateur quand on avait subi cette épreuve.

Curci accepta, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il réussit au delà de toute attente.

Il en fut de même l'année d'après pour le carême de Vérone. Cette ville se trouvait alors sous la domination de l'Autriche. Les larmes qu'à vingt ans nous avons tous versées sur les pages de *Mie prigioni* nous rappellent le régime terrible que les Croates faisaient peser sur le nord de l'Italie. Aussi l'évêque de Vérone fut-il obligé de s'adresser à la chancellerie de Vienne pour pouvoir confier la chaire de sa cathédrale au Jésuite napolitain. L'autorisation arriva... le lundi de Pâques, ce qui n'avait pas empêché Curci de prêcher en toute sécurité depuis le mercredi des Cendres jusqu'au samedi saint. Les Croates avaient fermé les yeux. En vérité, Silvio Pellico était un grand poète!

Le carême de Vérone et celui de Venise (1846) confirmaient et dépassaient les pronostics les plus optimistes. Curci était un maître de l'éloquence sacrée. Ses démêlés retentissants avec Gioberti allaient faire connaître son nom à toute l'Europe.

IV

CURCI ET GIOBERTI

A cette époque, Gioberti était le dieu de la jeune Italie! Prêtre conspirateur, philosophe panthéiste, théologien rationaliste, Gioberti était un batailleur politique dont l'influence fut profonde dans son pays. Ses livres, écrits la plupart en exil, firent tourner toutes les têtes. A cet homme extraordinaire qu'on vit tour à tour sur le

pinacle et aux gémonies, qui passa de la prison à l'exil, de l'exil à la présidence du conseil, il fallait toujours un adversaire à pourfendre, une idole à encenser. L'adversaire philosophique s'appelait tantôt Lamennais, tantôt Rosmini; l'adversaire politique : la monarchie, le pouvoir temporel, la Papauté, les Jésuites. L'idole c'était tout à la fois l'Italie *une*, l'Italie *républicaine*, l'Italie *révolutionnaire.*

C'est de son exil de Bruxelles que Gioberti lança, en 1843, son *Primat moral et civil des Italiens*, livre étrange et puissant, passionné et plein de réticences, au fond très subversif.

L'Italie qu'on y admire est un palais superbe dominant du haut de la montagne l'Europe entière. Au sommet de l'édifice flotte fièrement le drapeau du roi Charles-Albert. Au-dessus du portail brillent les armoiries de Grégoire XVI; les princes montent la garde dans la cour d'honneur; le clergé se tient sur le perron d'entrée dans des attitudes décoratives. On dirait un palais où règnent dans une union harmonieuse la Monarchie et la Papauté. Mais il ne faut pas s'y tromper; en réalité, c'est la Révolution qui gouverne à l'intérieur. A première vue, on n'aperçoit que l'appareil royal et clérical destiné à séduire et à rassurer la foule. Les vrais chefs sont adroitement dissimulés : ce sont les faux libéraux de toute nuance, les ennemis du Saint-Siège et de toutes les dynasties, ceux qui chasseront un jour les rois et les grands-ducs et qui, à l'enterrement de Pie IX, crieront impunément dans les rues de Rome : « Portez cette charogne dans le Tibre. »

C'est ce qui explique l'accueil surprenant qui fut fait à ce livre, les cris de joie poussés en même temps par tous les partis politiques.

Les libéraux savaient à quoi s'en tenir. Ils voyaient bien que si le conspirateur républicain de 1833 laissait une large place à l'ancien régime, c'était pour l'anéantir plus facilement. Ils n'en voulaient pas à Gioberti d'avoir introduit le Pape dans le palais de l'Italie nouvelle; ils étaient convaincus que tôt ou tard il le jetterait par la fenêtre. Ils pouvaient faire du *Primato civile e morale* leur bréviaire politique.

Le clergé et les vrais catholiques furent moins clairvoyants que leurs adversaires. Ils applaudirent au livre de Gioberti sans y voir malice. Les Jésuites eux-mêmes furent dupes. Ils allèrent jusqu'à considérer le philosophe piémontais comme un ami, et Curci publia à Bénévent une édition du *Primat.*

Pourtant un homme avait vu clair. Lorsque Curci s'adressa au ministre de l'intérieur de Naples, pour obtenir l'autorisation d'éditer cet ouvrage, celui-ci l'en détourna en lui disant : « Vous êtes encore jeune; moi qui ai plus d'expérience que vous, je trouve en germe dans le *Primat* la Révolution avec toutes ses conséquences! »

Les Jésuites durent bientôt s'apercevoir combien le ministre napolitain Santangelo avait raison. Gioberti était plus révolutionnaire que jamais, et la seule idée d'être revendiqué par les Jésuites le fit bondir : il répondit à leurs amabilités par la publication de ses fameux *Prolégomènes* (1845).

Dans ce livre haineux, Gioberti tire sur les Jésuites à boulets rouges sans plus ménager les lecteurs croyants, qu'il avait flattés par certains passages de son *Primat*. Le libre-penseur avait déposé son masque. Il frappait sur les Jésuites à coups redoublés, sachant fort bien qu'il blessait l'Église. Mais que lui importait l'Église?

On juge de la stupéfaction des Jésuites lorsqu'ils furent atteints par cette ruade inopinée. Curci, qui avait édité le *Primat* et qui partageait les visées patriotiques de Gioberti, en fut comme abasourdi. La Compagnie allait-elle rester sous le coup de ces attaques? Était-il prudent de laisser circuler sans protestation et sans réplique les odieuses calomnies dont le grand agitateur italien s'était porté garant? Le silence n'équivalait-il pas à un aveu et par conséquent à une défaite? D'autre part, quel champion opposer à Gioberti? Ce n'était pas une entreprise facile que de prendre corps à corps le fougueux Piémontais. Il avait pour lui le prestige de la science, l'auréole du patriotisme, l'engouement de toute l'Italie. En l'attaquant, il fallait le vaincre, sinon le remède était pire que le mal. On perdait deux fois la bataille et on compromettait définitivement la cause de la Compagnie.

Ces préoccupations contradictoires tourmentaient beaucoup le supérieur général des Jésuites, et le succès croissant des *Prolégomènes* n'était pas de nature à lui rendre le calme. Il mit fin à ses perplexités en chargeant Curci de répondre à Gioberti.

Le choix pouvait étonner les profanes. En effet, Curci était à peu près inconnu dans le monde des lettres. Plusieurs grandes villes italiennes avaient sans doute fort goûté sa prédication et, comme orateur, il jouissait d'un renom bien mérité. Mais il n'avait pas publié une ligne et, en apparence, il y avait quelque témérité à le mettre aux prises avec l'écrivain politique le plus illustre de l'Italie.

Cette objection se présentait tout naturellement à l'esprit. Par bonheur, les craintes qu'on pouvait avoir n'étaient pas justifiées. Le supérieur des Jésuites aurait difficilement trouvé un avocat plus habile, plus éloquent, plus à même de réfuter les *Prolégomènes*.

Curci était merveilleusement doué pour la polémique. Il avait le tempérament du lutteur, la passion, la finesse, l'à-propos; de plus, il était très érudit et écrivait une langue chaude et colorée tout à fait appropriée au goût italien. Il avait conscience de sa force et accepta sans trop d'appréhension la tâche qu'on lui confiait. Après

tout, les *Prolégomènes* n'étaient pas un de ces ouvrages redoutables qui défient la critique. Gioberti s'était contenté d'y entasser les hyperboles les plus incroyables, ne regardant pas de si près à la valeur des arguments. Est-ce que les lecteurs du *Primato* lui demandaient autre chose que de la passion, et de la passion il en avait à faire sauter un volcan. Curci avait tout de suite remarqué le défaut de la cuirasse. Il se mit à l'œuvre avec entrain et, en moins de deux mois, son manuscrit était prêt. Il donna à son livre le titre de *Faits et arguments.*

Au grand déplaisir de Gioberti, ce livre produisit une impression énorme en Italie et dans presque toute l'Europe. Il fut traduit immédiatement en français et en allemand, et les éditions italiennes se suivirent avec une rapidité inusitée. En quelques semaines, plus de 30 000 exemplaires furent répandus à travers la Péninsule, et le nom de Curci, encore inconnu la veille, se trouva tout à coup sur toutes les lèvres, prononcé avec enthousiasme par les uns, avec fureur par les autres. Un nouvel astre montait dans le ciel de l'Italie.

Le bruit qui s'élevait autour des *Faits et arguments* exaspéra Gioberti au fond de son exil. Il ne s'était pas attendu à une réplique aussi adroite et aussi énergique. Son orgueil était doublement blessé et blessé jusqu'au sang.

D'abord, il se voyait attaqué, réfuté, malmené par un Jésuite, dans un livre que les Italiens se disputaient. N'était-ce pas un spectacle irritant pour son amour-propre? N'y avait-il pas quelque humiliation à sentir le succès du *Primato* balancé, pour ainsi dire, par le succès plus récent des *Fatti et argomenti*? Encore, si le nouvel adversaire appartenait à ce parti libéral qui partage son rêve national; s'il avait en face de lui ce Rosmini qu'il déteste, mais qui lui impose; ou Cesare Balbo, dont les magnifiques *Speranze d'Italia* (1845) répondaient à son *Primato;* ou Manzoni, le grand romancier qui venait de publier son *Histoire de la colonne infâme* (1843) : mais non, celui qui le prend à partie est un obscur Jésuite, dont il n'avait jamais entendu le nom.

Et ce qui était plus agaçant encore, ce Jésuite avait beaucoup de talent. *Fatti et argomenti* est écrit avec verve, avec un esprit endiablé, avec ce quelque chose qui révèle ou promet le brillant écrivain; un rival par conséquent qui se lève; un gêneur qui disputera la popularité aux publicistes régnants.

Cette pensée porta au paroxisme l'irritation du philosophe, et il résolut d'en finir d'un seul coup avec Curci et tous les Jésuites. Ce n'était pas assez d'anéantir l'auteur des *Faits et arguments*, le nid de vipères lui-même devait être déchiré et jeté aux vents.

Alors seulement, l'Italie serait libre et marcherait librement vers ses glorieuses destinées.

Gioberti médita sa vengeance pendant deux ans. Elle descendit sur la Compagnie de Jésus comme un ouragan, implacable, féroce. Le public était encore plus ou moins sous l'impression du livre de Curci. Quand la réponse de Gioberti fut annoncée, on se demandait comment le philosophe répondrait à son jeune adversaire. L'incertitude ne fut pas de longue durée. Le *Gesuita moderno*, — c'est le nom du pamphlet, — fut écrasant.

Ce n'était plus en effet un simple duel, mais la guerre sauvage, la guerre déloyale avec tous les procédés que répudie le droit des gens. Flattant les passions mauvaises, éveillant les instincts pervers qui dorment au fond de l'Italien, le *Jésuite moderne* fut un livre infernal; il amena l'exil des Jésuites.

Lorsque Curci eut achevé ses *Fatti et argomenti*, il s'adressa à un des ses pénitents, — un fabricant de macaronis, — pour le prier de lui avancer les 500 ducats nécessaires à l'impression du livre. Ce *macaronaro*, qui était un homme simple, écouta le récit de Curci, puis tout à coup : « Plutôt que de dépenser ainsi 500 ducats, s'écria-t-il, donnez-en une centaine à un brave homme pour qu'il aille administrer une volée de coups de bâton à ce vilain prêtre! »

Par une indiscrétion malheureuse, Gioberti avait eu connaissance de ce dialogue et il le reproduisit dans son livre : ce furent les Jésuites qui reçurent la volée.

En effet, la tempête déchaînée par Gioberti s'étendit à l'Italie entière. La franc-maçonnerie s'empara du *Gesuita moderno* pour affoler et ameuter le peuple; des haines farouches furent soulevées partout, et, bon gré mal gré, tous les gouvernements de la Péninsule durent bannir les Jésuites.

Curci se trouvait en ce moment à Naples. Sous le sceptre d'un prince aussi catholique que le roi Ferdinand II, la Compagnie aurait dû jouir des plus larges immunités. D'autant que la populace napolitaine ne lisait certainement pas le pamphlet de Gioberti, et pour cause. Mais le mot d'ordre des Loges était parti de Turin, et les affiliés de Naples se chargèrent de l'exécuter. Pour peu qu'on le veuille, on trouve, dans toute grande ville, quelques centaines de braillards enchantés de gagner de l'argent en poussant des cris séditieux. A Naples, ces instruments révolutionnaires ne firent point défaut. Au moment voulu, ils s'attroupèrent devant la résidence des Jésuites en hurlant de toutes leurs forces : « L'exil ou la mort! » Des scènes odieuses se passèrent; le couvent fut envahi, les religieux chassés au milieu des insultes les plus révoltantes. Le

gouvernement, trop faible, céda comme tous les gouvernements faibles, et cent quarante-six Jésuites quittèrent Naples.

Curci fut du nombre, et il raconta les événements de ces jours troublés dans une brochure intitulée : *Semplice esposizione*. Il se rendit à Malte avec d'autres de ses compagnons. De là, il prit la malle des Indes, qui le conduisit directement à Marseille[1]. Il touchait le sol de la France pour la seconde fois.

Pendant les quatre mois qu'il venait de passer à Malte, il n'avait pas oublié sa polémique avec Gioberti. Le *Gesuita moderno* exigeait une réponse. Curci se crut de force à la donner. Arrivé à Paris, il poursuivit ses recherches, et reprit le plan de son travail. Il était installé à la rue des Postes, dans ce coin paisible du quartier latin si favorable aux études. Dans les *Mémoires*, il parle de son séjour « au milieu d'une famille religieuse à laquelle il appartenait ». « L'amour de la vérité » l'oblige à reconnaître qu'il y trouva « bien des sujets d'édification et de joie », et il ne se souvient de « rien de marquant qui lui ait produit l'impression contraire ». Le supérieur de la maison, le P. Renault, un religieux plein de charité et de discrétion, « était une perle ». Il y avait, il est vrai, le P. Cahier, qui était « un peu trop parisien, c'est-à-dire impertinent ». « Ah! s'écriait un jour ce Père en s'adressant à Curci, vous ne savez pas l'histoire, vous êtes comme tous les Italiens. » Curci répliqua avec hauteur : « Nul ne sait mieux que moi que ma science historique est courte. Mais vouloir en inférer que la même ignorance existe chez tous les Italiens, c'est comme si, de votre impertinence gratuite, je concluais au manque d'éducation de tous les Français. » Le P. Cahier avait excellent caractère, et il accepta la leçon de bonne grâce. Il n'est pas sûr que le Jésuite italien eût fait de même. Il était si vindicatif qu'il n'oublia jamais le petit fait suivant. Durant les journées de décembre, on n'était pas très rassuré à Paris. Curci, qui aimait la parfaite sécurité, s'était empressé d'aller se reposer au noviciat d'Amiens. Il paraît que les Pères de la rue des Postes s'étaient un peu moqué de sa fuite courageuse, daubant sur les Italiens et... les Napolitains en particulier. « Ces légèretés parisiennes » lui remontent au cœur quelques mois avant sa mort : il avait les rancunes aussi longues que les bras.

Du reste, ces susceptibilités ombrageuses n'empêchèrent pas Curci de pousser son travail avec ardeur. Il lui fallut à peine dix mois pour mettre sur pied les deux gros et lourds volumes qu'il

[1] Il prit la malle des Indes, parce que les autres bateaux s'arrêtaient à Naples, à Cività-Vecchia, à Livourne, à Gênes. Or, en ce moment-là, l'enthousiasme pour Gioberti et la haine pour Curci étaient si fortes qu'on aurait fait un mauvais parti à celui-ci s'il avait abordé en Italie.

lança contre Gioberti. Le *Gesuita moderno* comprenait cinq volumes; Curci répondit par deux : c'était de bonne guerre. Heureux temps où l'on ne se battait qu'à coup de pages!

L'œuvre de Curci porte le titre peu clair de *Divinazione*. Il explique dans ses *Mémoires* pourquoi il s'est arrêté à ce choix. En répliquant au philosophe piémontais, il se proposait de *chercher*, de *deviner* quel avait été le véritable but poursuivi dans le *Jésuite moderne*. Pour qui examine ce pamphlet de près, ce but est évident. Gioberti s'en prenait à l'Église catholique telle qu'elle était sortie des réformes du concile de Trente. Le Jésuite, c'est le catholicisme. Gioberti a en quelque sorte personnifié l'Église catholique dans la Compagnie de Jésus, parce que le concile de Trente en a fait un grand éloge.

La thèse de Curci est incontestable. L'auteur du *Gesuita moderno* n'était plus chrétien, et, comme tous les apostats, il avait emporté du sanctuaire la haine de la cause qu'il trahissait. Ne croyant pas l'Italie assez mûre pour supporter des attaques directes contre la Papauté, l'Église, le christianisme, il prit comme point de mire apparent les Jésuites et le pouvoir temporel.

Le duel de Curci et de Gioberti, c'était en réalité le duel de la doctrine catholique et de la philosophie rationaliste avec tout ce qui se rattache à l'une et à l'autre. C'était le Vatican et le Quirinal aux prises pour la première fois. Curci avait *deviné* juste.

Pendant les quelques mois qu'il vécut modestement à la rue des Postes, il alla quelquefois rendre visite à Mgr Fornari, le nonce apostolique de Paris. Un jour qu'il entra dans la cour du palais habité par le prélat, il croisa un beau carrosse à deux chevaux dans lequel se trouvait un haut personnage diplomatique. L'humble religieux échangea avec le fastueux diplomate un long regard, puis ils se perdirent de vue. « Eh bien ! s'écria Mgr Fornari, en apercevant Curci, avez-vous remarqué le beau carrosse qui sort d'ici? — Oui, Excellence; un collègue, sans doute? — Certainement un collègue, répliqua le nonce tout ému, le ministre plénipotentiaire du roi de Sardaigne, l'abbé... Gioberti ! »

Quelle rencontre étrange que celle de ces deux écrivains dont la polémique avait mis l'Italie en feu! Gioberti et Curci ne s'étaient jamais vus auparavant. Le hasard les mit en présence chez le représentant même du Pape-roi. Ce fut la première et la dernière fois. Trois ans plus tard, Gioberti mourut à Paris, au zénith de la gloire et de la renommée, mais définitivement séparé de la Papauté!

V

CURCI SE FAIT JOURNALISTE POUR DÉFENDRE LE POUVOIR TEMPOREL.

Curci rentra en Italie, désormais aussi célèbre par ses écrits que par son éloquence. La lutte à mort engagée contre Gioberti lui avait révélé les instincts batailleurs qui sommeillaient au fond de son âme. Il se sentit fait pour combattre et, de retour à Naples, le journaliste qui s'était greffé sur l'orateur ne lui laissa plus de repos. L'auteur de *Fatti e argomenti* chercha une sphère d'activité conforme à ses aptitudes et en rapport avec les besoins nouveaux de la cause catholique.

A Paris, le P. Curci avait vu quel rôle prépondérant jouait la presse. Les journaux élevaient et renversaient à leur guise les gouvernements et les dynasties. On ne pouvait rien sans s'appuyer sur eux, et quand on les avait contre soi on était irrémédiablement perdu. C'était un instrument de règne plus redoutable que les armées.

Les catholiques français avaient compris l'utilité, la nécessité de la presse, et ils avaient créé un certain nombre de revues et de feuilles quotidiennes qui n'étaient pas sans exercer une influence sérieuse.

Quoiqu'ils fussent moins bien organisés alors, les catholiques allemands avaient également leurs périodiques qui rendaient les plus grands services. En 1838, Gœrres et ses amis avaient fondé à Munich les *Historisch-Politische Blætter* qui, au dire de Montalembert, était la revue catholique la plus importante de l'Europe.

En Italie on était très en retard. On n'avait point de revue catholique et presque point de journaux. Aujourd'hui la situation n'est encore guère brillante. Aux cinq cents journaux du centre catholique d'Allemagne, les Italiens n'ont à opposer que quelques douzaines de feuilles de second ordre. Les libéraux, par contre, sont admirablement outillés; leur marchandise frelatée pénètre dans les foyers les plus modestes. A certaines heures de la journée, on entend crier dans les rues de Rome une foule de journaux, les uns plus mauvais que les autres. A peine si une feuille catholique a les honneurs de la vente publique. Enormément de poison, point d'antidote! Est-il étonnant que dans ces conditions l'impiété et la dépravation des mœurs aient fait des progrès si rapides?

Vers le milieu de ce siècle la presse catholique italienne n'existait même pas à l'état d'embryon. Curci résolut de tenter un premier pas et, de concert avec quelques-uns de ses collègues, il fonda, à Naples, la *Civiltà cattolica*, une revue qui ne tarda pas à faire parler d'elle.

C'était la première revue des Jésuites. Depuis lors, les Jésuites français ont fondé les *Etudes*, les Anglais le *Month*, les Allemands les *Stimmen aus Maria Laach*. Celle-ci, d'une haute valeur scientifique et littéraire, est la plus importante de toutes. Mais, par suite de son voisinage avec le Vatican, la *Civiltà* n'en conserve pas moins une place à part dans la presse catholique. Sans être l'organe officieux du Saint-Siège, la *Civiltà* apporte souvent des articles inspirés ou approuvés par la plus haute autorité de l'Église. Il en fut ainsi dès l'origine. Curci, en effet, n'hésita pas à transporter sa revue à Rome, et des rapports intimes s'établirent entre elle et le Pape. Pie IX trouvait dans les rédacteurs de la *Civiltà* les plus ardents et les plus dévoués avocats de l'Église.

Tout en préparant ses deux volumes de la *Divinazione*, Curci avait trouvé le temps de publier à Paris deux brochures, dont il parle dans ses *Mémoires* en ces termes bizarres : « J'avais la tête remplie de cette idée fantasque que le pouvoir temporel est nécessaire au salut du monde et de l'Église, et j'écrivis deux plaquettes intitulées, l'une : *la Démagogie italienne et le Pape-roi;* l'autre : *Sept paroles libres*. Cette dernière, dont j'ai oublié le titre complet, devait traiter le même sujet que *la Démagogie*. J'étais alors terriblement infatué de mon cauchemar, car j'ai donné à ces inepties une publicité inimaginable, comme jamais Italien n'en avait donné à aucun écrit. Le petit volume de 200 pages, imprimé chez Didot, fut envoyé aux principaux libraires de toutes les grandes villes d'Italie pour que chacun en fît une édition spéciale à son compte. Ils y consentirent et, si je ne me trompe, chacun m'envoya un exemplaire de son édition. Or quelque incroyable que paraisse le fait, il est certain que je n'ai plus revu un seul de ces volumes. »

Apparemment le malin publiciste avait eu soin d'éliminer ces importuns témoins le jour où il a déserté la cause du Saint-Siège. On n'aime pas à retrouver des écrits dont chaque ligne est votre condamnation. En 1849, Curci avait exalté le Pape-roi et attaqué la démagogie italienne avec une ardeur toute juvénile. Quarante ans plus tard, en écrivant ses *Mémoires* dans un esprit diamétralement opposé, ces souvenirs ultramontains le gênaient. Il eût voulu les effacer.

Avec un plaisir plus grand encore, il eût escamoté la collection de la *Civiltà*. Cette œuvre, il l'avait exclusivement créée pour défendre le pouvoir temporel. Chaque volume de la revue est une apologie du Saint-Siège, une plaidoirie en faveur de l'indépendance matérielle de la Papauté. Et il devait en être ainsi. Durant les vingt ans qui précédèrent les événements de 1870, le pouvoir temporel était pour les catholiques la question actuelle par excellence. On

en parlait sans cesse et partout, parce qu'on le voyait menacé par la Révolution. A un certain moment, des esprits naïfs ont cru que les fondateurs de l'Italie respecteraient la liberté de l'Église. Mais plus « l'épopée nationale » se déroulait, plus cette illusion s'évanouissait. L'idée de l'unité italienne était sortie de la cervelle athée d'Alfieri et, par une nécessité logique, ceux qui l'adoptèrent avec ses conséquents extrêmes lui sacrifièrent les droits de l'Église.

Tous les catholiques sincères s'en aperçurent, sinon en Italie, du moins dans le reste de l'Europe. Curci fut du nombre de ces clairvoyants. L'itinéraire de Turin à Rome, que M. de Falloux a si admirablement raconté, s'était élaboré dans les loges maçonniques. Coûte que coûte, il fallait le réaliser jusqu'au bout. Victor-Emmanuel avait beau dire dans sa proclamation du 11 septembre 1860, proclamation contresignée par Cavour et Farini : « Soldats, vous allez entrer dans l'Ombrie et les Marches pour rétablir l'ordre moral dans les cités désolées de ces provinces. Mais sachez que je veux respecter le Siège du chef de l'Église. » Le roi ne disait pas la vérité.

La *Civiltà* protesta dès le début contre ces envahissements dont les étapes se suivaient de près, à partir de 1860. Aucun publiciste ne poussait le cri d'alarme avec plus de véhémence que Curci. « Je n'ai pas besoin de rappeler, dit-il, que, quarante ans environ, j'ai été l'un des promoteurs les plus convaincus et les plus chauds du pouvoir temporel. » On pourrait ajouter l'un des plus habiles. Il était, en effet, excellent journaliste. Non pas dans le sens que nous attachons à ce mot en France, mais il était journaliste italien, écrivant une langue ample et sonore avec beaucoup de verve. Le public italien auquel il s'adressait goûtait ses articles. On était ravi de voir la cause du Saint-Siège défendue par un écrivain de cette valeur.

A mesure que le pouvoir temporel était plus menacé, Curci redoublait de zèle et d'éloquence. Survint enfin la catastrophe qui engloutit le trône du Pape-roi et fit de Pie IX le prisonnier du Vatican. Beaucoup de catholiques furent consternés, Curci ne perdit point courage. Les usurpateurs de Rome avaient essayé de justifier leur vol en improvisant un plébiscite. Le ramassis de gens sans aveu qui était entré par la porta Pia ratifia la prise de Rome par un vote mensonger. Curci prit l'initiative d'un vaste pétitionnement destiné à protester contre le pseudo-plébiscite organisé par les libéraux. Les listes se couvrirent d'innombrables signatures de vrais Romains. En même temps l'infatigable écrivain fonda un nouveau journal qui devait seconder les efforts de la *Civiltà.* Il se multipliait, pour ainsi dire, criant les revendications pontificales du haut de toutes les tribunes. La chaire chrétienne, la revue, le

journal, les associations, c'étaient autant d'armes dont il se servait pour combattre les nouveaux maîtres de Rome. « Si je ne fus pas jeté en prison, dit-il dans le *Dissentimento*, c'est à la modération du gouvernement plutôt qu'à ma prudence qu'il faut l'attribuer. On a dit et imprimé plusieurs fois que j'avais été emprisonné, et, certes, de mon côté, je fis tout ce que je pouvais honnêtement faire pour réussir. » Aussi les catholiques en étaient-ils justement fiers, et le Pape se félicitait d'être soutenu par un tel champion. Curci était l'une des gloires et l'une des colonnes du Saint-Siège.

Puis tout à coup une nouvelle invraisemblable se répand en Italie. Le directeur de la *Civiltà*, le fulgurant adversaire de Gioberti, le Jésuite Curci, qui a si vaillemment défendu le pouvoir temporel, s'est transformé en apôtre du fait accompli : « Rendez à Pie IX Rome et les États de l'Église », s'écriait-il hier encore en s'adressant au gouvernement du Quirinal, et aujourd'hui le même écrivain dit « qu'il faut s'incliner sous la main de Dieu » et reconnaître la légitimité de la conquête révolutionnaire.

En présence de cette métamorphose, l'étonnement est égal dans les deux camps. On n'y comprend rien. Que s'est-il passé? Pourquoi ce vieillard vient-il, après cinquante ans de vie religieuse, se réfugier dans les rangs des ennemis de l'Église? Comment expliquer ce revirement? On avait beau chercher, on ne trouvait pas. Les raisons qu'alléguait Curci ne tenaient pas debout. Car, enfin, conclure de l'impunité du vol à sa légitimité, dire que la Providence a voulu que les Piémontais s'emparent de Rome, puisqu'elle ne les a pas foudroyés, c'est plutôt déraisonner que raisonner. Pourtant les pamphlets de Curci ne sortaient pas de ces niaiseries. Les *Mémoires* nous renseignent mieux en ce sens qu'ils nous montrent à nu l'âme de « ce proscrit du sanctuaire ». Là aussi, il est vrai, il cherche à rendre la Providence responsable de la spoliation du Pape. Il s'étonne que lui-même ait pu défendre si longtemps une cause perdue. Il attribue sa campagne contre l'Italie révolutionnaire à *une colossale hallucination* dont il a été victime. *Halluciné* pendant plus de quarante ans : voilà pourquoi il a réfuté Gioberti, fondé et rédigé la *Civiltà*, combattu à outrance les détenteurs injustes de Rome.

Mais, à côté de ces pantalonnades, les *Mémoires* renferment des indications précieuses qui sont une révélation; en y voyant quels étaient les rapports de Curci avec Pie IX et avec les libéraux italiens, on comprend mieux comment son évolution politique et religieuse a été possible.

L'abbé A. Kannengieser

La fin prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Le procès de corruption. Un revirement de l'opinion publique. Les points obscurs et les points lumineux. La renaissance du carnaval. Serpentins et *confetti*. Les cavalcades de la mi-carême. Les exploits de l'*Armée du chahut*. Au cours de M. Larroumet. L'association Valentin Haüy. Un budget maigre et un budget gras. L'impôt sur les livrées. Le grand *match* vélocipédique. — Expositions et ventes artistiques. La collection Spitzer. L'Union des femmes peintres et sculpteurs. Les *Parisiens de Paris*. L'exposition Meissonier et ses éléments nouveaux. — Théâtres. Au Vaudeville : *Flipote*, comédie en trois actes, de M. Jules Lemaître. Au Théâtre-Français : *Sapho*, par M. Armand Silvestre. *La Paix du ménage*, par M. Guy de Maupassant. Odéon : *Une page d'amour*, tirée du roman de M. Zola, par M. Ch. Samson. Opéra : *la Maladetta*, ballet par M. Gailhard, musique de M. Paul Vidal. Les *Drames sacrés*, de MM. Silvestre et Eugène Morand. — M. Jules Ferry. M. Cabat. S. Em. le cardinal Place. Un nouveau vide à l'Académie. La réception de M. Lavisse.

I

J'aurais bien voulu ne pas commencer encore cette causerie par l'affaire du Panama; mais le moyen de l'éviter? Elle nous traque de toutes parts, comme les Euménides d'Eschyle traquent Oreste; elle ferme toutes les issues et, de quelque côté qu'on essaye de fuir, elle se dresse en nous disant : « Tu ne m'échapperas pas! »

Au moment où je prends la plume, le procès en corruption est commencé depuis quelques jours devant la cour d'assises. Ce sont à peu près les mêmes hommes que dans le procès correctionnel, augmentés de quelques *corrompus;* ce sont à peu près aussi les mêmes faits, mais vus sous un angle différent. Et, avec le point de vue, la physionomie des choses a changé! Personne ne peut savoir encore quel sera le résultat final. Mais, quel qu'il soit, ce qui est acquis dès maintenant, c'est un revirement de l'opinion, — un revirement tout au moins relatif, — en faveur des Lesseps. Ce procès nous aura fait voir des témoins qui ressemblaient à des accusés et des accusés qui ressemblaient à des accusateurs. Administrateurs déplorables sans doute, et sur ce point il serait difficile de les absoudre, mais corrupteurs? victimes bien plutôt des mœurs

financières et parlementaires du temps, de la vénalité générale, d'un chantage effréné, d'extorsions cyniques contre lesquelles ils n'ont pas su se défendre. Commencé déjà par les condamnations exorbitantes de la cour d'appel, ce mouvement de l'opinion s'est accentué dès la première séance de la cour d'assises, devant l'attitude nouvelle de l'accusé principal, attitude où l'on sentait une résolution calme, sans violence, de renoncer à des ménagements et à des réticences qui avaient si mal réussi. On plaint, plus encore qu'on ne blâme, ces malheureux qui ont cédé, le couteau sur la gorge, à qui l'on demandait la bourse ou la vie et qui ont donné la bourse sans parvenir à sauver la vie. Toute l'indignation et tout le dégoût se retournent contre la meute qui les a assaillis. D'un homme qui se vend ou de celui qui l'achète, le plus méprisable, le seul méprisable quelquefois, c'est le premier. Et quand le président répondait à M. Ch. de Lesseps : « Je ne vois point là d'extorsion, car enfin vous étiez libre de refuser », les rires de l'auditoire lui ont appris la valeur qu'on accordait à son argumentation. Oui, eût pu répondre M. de Lesseps, j'étais libre comme un homme suspendu au-dessus de l'abîme par une touffe d'herbe à laquelle il se tient accroché serait libre de refuser le sauveur vénal qui lui demanderait 100 000 francs pour lui tendre la main.

On ne s'est pas montré moins irrévérencieux pour quelques autres observations du président : « Il fallait jeter cet impudent à la porte. — Que ne vous adressiez-vous à la justice? » Celle-là a été relevée avec une ironie particulièrement amère par M. de Lesseps et soulignée par la gaieté discrète du public. Il n'y a pas à dire : la foi en la justice est bien malade; malgré notre regret de contrister M. le conseiller, nous sommes contraint de le constater une fois de plus. Et vraiment, après tout ce qu'on nous a appris à ne plus respecter, comment la magistrature, quels que soient ses services, aurait-elle l'illusion d'être seule exceptée? Le président a bien pu faire évacuer la salle à plusieurs reprises, il n'a pu contenir les explosions de sa bonne humeur.

Rendons, d'ailleurs, hommage aux efforts méritoires, quoique demeurés stériles, de M. le président des assises. Il a mis tout son zèle à appliquer la précieuse maxime de Talleyrand : « Surtout pas de zèle! » Ce n'est pas lui qu'on accusera d'une curiosité excessive et indiscrète. Chaque fois que les réponses d'un accusé ou les dépositions d'un témoin semblaient vouloir s'égarer dans des régions compromettantes, il le rappelait à une réserve de bon goût par quelque petite phrase de ce genre : « N'insistez pas sur ces détails! — Laissez donc le gouvernement tranquille! » Mais figurez-vous qu'on veuille éteindre une bombe en s'asseyant dessus! Malgré les

précautions, la vérité s'est fait jour de toutes parts. Sans doute, il reste encore bien des points obscurs. Comment le procès dont M. de Reinach menaçait la Compagnie du Panama pouvait-il intéresser tellement la politique républicaine que les premiers ténors de cette politique s'interposassent à l'envi, sans craindre d'aller jusqu'à se compromettre, pour l'empêcher? De quelle espèce pouvait donc être la créance du baron de Reinach? Pourquoi n'a-t-il pas fait le procès? Où se cache cet insaisissable liste des 104, qui se dérobe toujours au moment où l'on croit mettre la main dessus? Quel nom recouvre cet X dix fois mystérieux? Mais ce qui demeure encore le plus énigmatique à mes yeux, je l'avoue, c'est le point de départ, la cause véritable de cette prodigieuse influence acquise tout à coup par Cornelius Herz et qui tient du prodige.

Voilà un personnage sorti de rien, louche, suspect, taré, un aventurier étranger, venu on ne sait d'où, et qui, en un clin d'œil, acquiert chez nous une véritable omnipotence, non pas seulement dans le monde financier, ce qui n'aurait rien de trop exceptionnel, mais dans le monde politique et même, en partie du moins, dans le monde scientifique; qui escalade avec une rapidité phénoménale tous les grades de la Légion d'honneur; qui trouve pour répondants, sur son moindre désir, des ambassadeurs étrangers et des membres éminents de l'Académie des sciences; qui est reçu chez tous les ministres à l'heure qu'il veut et sans faire antichambre; qui va, lorsqu'il le juge à propos, passer une journée de villégiature chez le président de la république, en emmenant avec lui l'ami qu'il a besoin d'éblouir; qui, s'il lui faut la rétractation d'un journaliste, trouve deux généraux pour lui servir de témoins et certifier son honneur, plus aisément que nous ne trouverions deux patentés pour un certificat de vie; qui, le jour où il a envie que la Société du Panama lui paye un certain nombre de millions qu'elle ne lui doit pas, n'a qu'un mot à dire pour mettre en campagne un président du conseil, un président de la Chambre, et le plus redoutable des chefs de parti; qui, enfin, maintenant encore, du fond de sa chambre d'hôtel gardée par un détective anglais, de son problématique lit de douleur, tient en échec le gouvernement, la justice et la police, sans qu'on puisse savoir au juste s'il est mourant, comme on l'affirme, ou bien portant, comme on l'insinue, ni si le gouvernement et la police ont vraiment envie de le prendre! C'est un phénomène qui touche au fantastique. « Où est la femme? » demandait le juge d'instruction de la légende. On serait tenté de demander ici : « Où est *le cadavre?* »

Mais, en dépit de ces points qui demeurent obscurs, que de jaillissements de lumière et d'éclairs imprévus! En huit jours nous

avons eu les révélations de M. Ch. de Lesseps, l'interrogatoire mouvementé de M. Sans-Leroy, ancien député, qui, après avoir été muet à l'instruction, s'est montré loquace et retors à la cour d'assises, où il a tenu tête à l'accusation sans se démonter une minute; la confession solennellement tragique de M. Baïhaut, l'ancien ministre, qui nous a rappelé l'aveu plus tragique encore fait jadis par M. Teste, dans sa lettre à la Chambre des pairs; la déposition de M. Andrieux, qui toutefois n'a pas tenu ce qu'on en attendait, parce que le moment du *coup de foudre* annoncé n'est pas encore venu; la succession mémorable à la barre, dans la même journée, de M. Floquet, de M. Clémenceau, de M. de Freycinet, — ces trois grands débris, — complétée le lendemain par celle de M. Ranc; le débat dramatique entre M. Floquet et M. Ch. de Lesseps; la conviction, résultant de tous les détails, que cette malheureuse compagnie du Panama était considérée comme une vache à lait que tout le monde pouvait traire, et sa caisse comme un fond de réserve dont les travaux de l'isthme n'employaient qu'une faible partie, où chacun s'arrogeait le droit de puiser à pleines mains et qui était surtout fort commode pour sustenter les journaux amis, fournir les frais des campagnes politiques et alimenter les fonds secrets. Enfin, nous avons eu le coup de théâtre de la déposition de Mme Cottu, de sa confrontation avec l'ex-directeur de la sûreté générale, mis à mort par elle comme le terrible Holopherne par la main de Judith et, par voie de conséquence, l'ébranlement du cabinet, avec interpellations dans les deux Chambres, grandes batailles parlementaires, échanges d'explications et de démentis; la fausse sortie du garde des sceaux, démissionnaire pendant quatre jours, — c'était le septième ministre que jetait à terre l'explosion du Panama, — et sa déposition devant la cour d'assises, le combat singulier engagé entre le président du conseil et le bâtonnier des avocats, la requête adressée à celui-ci par trois avocats de la Chambre pour faire déférer celui-là, en sa qualité de confrère, au conseil de l'ordre, bref une répercussion continue de tous les incidents du procès dans la politique, une sorte de confusion perpétuelle entre l'ordre législatif et l'ordre judiciaire, un état d'irritation et d'exaspération poussé presque jusqu'à la folie, une sorte de mise en accusation morale de la Chambre, dont la dissolution s'impose, ou qui, pour mieux dire, est déjà dissoute par le fait.

L'ouverture du procès en corruption a concordé avec la mi-carême. Pendant que MM. Baïhaut, Sans-Leroy, Béral, Dugué de la Fauconnerie, Antonin Proust, se débattaient contre une accusation infamante dans l'enceinte du Palais de Justice, une foule énorme, inimaginable, dont on ne peut se faire une idée qu'en

multipliant la cohue d'un 14 juillet par celle de l'Exposition du Champ de Mars le jour de son ouverture, en 1889, s'écrasait sur les boulevards pour voir défiler le cortège parti du Cours-la-Reine, où la cavalcade des étudiants se mêlait aux chars des lavoirs et marchés de Paris, sans préjudice des mascarades organisées par des particuliers ou par des établissements de plaisir. De longues files de fiacres, de charrettes et d'omnibus étaient immobilisées au milieu de la chaussée, prises dans la foule, comme dans un étau. Doubler le cap de la rue Richelieu et du boulevard des Italiens était une entreprise tellement ardue, qu'un navigateur comme Nordenskiold, qui a doublé le cap Nord, eût reculé devant cette entreprise; et quant à la traversée du théâtre des Variétés au passage Jouffroy, celle de Charybde et de Scylla n'était rien en comparaison. Des remous profonds agitaient parfois cette houle humaine; ceux qui n'étaient pas trop écrasés poussaient des cris joyeux; on étouffait, mais on s'amusait follement. Une neige de *confetti* tombait sans discontinuer de toutes les fenêtres, jaillissait de toutes les poches et voltigeait dans l'air, saupoudrant les habits, les chapeaux et les chevelures, et de partout aussi s'élançaient des serpentins, longs de 2 à 300 mètres, qui venaient s'enrouler comme des lassos à la ceinture ou au cou des spectateurs.

On avait déjà pu noter au mardi gras ce renouveau du carnaval, depuis si longtemps en pleine décadence. La mi-carême l'a accentué. C'est une véritable renaissance. Il n'y manque maintenant que le bœuf gras, et peut-être va-t-il vouloir faire aussi sa rentrée en voyant avec quelle facilité on se passe de lui. Avec le beau soleil qui luisait au ciel ce jour-là et la pluie de *confetti* qui vous fouettait le visage, on eût pu se croire, sans trop d'effort, au carnaval de Nice. C'est bien aux *confetti*, d'ailleurs, qu'on doit la résurrection du carnaval parisien. La mode en a pris tout à coup comme prennent toutes les modes à Paris, à la façon d'une traînée de poudre. Mais, en les empruntant à Nice, on les a perfectionnés : au lieu du *confetti* en plâtre tombant en grêle sur la figure, — qu'il faut garantir par un masque de fil de fer, — s'écrasant sur le corps et éclaboussant les habits de taches blanches, un ingénieux industriel parisien a imaginé les *confetti* en papier multicolore, grands comme un pain à cacheter, qu'on fabrique à l'emporte-pièce par milliers d'un seul coup, qu'on vend 0 fr. 10 la mesure, qui font masse dès qu'on en prend une poignée, mais dont le soufflet amusant, reçu en pleine figure, surprend sans blesser et qui s'attachent à la barbe, aux cheveux, qui s'insinuent dans le cou et sous les habits comme une poussière subtile. Aux confetti et aux serpentins se joignaient les queues de

paon, dont de bénévoles loustics vous chatouillaient subrepticement le visage. Jeux innocents! Farces de l'âge d'or, dont personne n'avait le droit ni l'envie de se fâcher! Si, en sortant tout à l'heure, vous étiez éclaboussé à chaque pas par des poignées de projectiles et vous vous sentiez peu à peu ligotté dans de minces bandes de papier, comme Gulliver dans les liens des habitants de Lilliput, il est à croire que cela finirait par vous impatienter, et peut-être la canne entrerait-elle en jeu. Vous seriez dans votre droit. Mais, le jour du mardi gras ou de la mi-carême, il n'est pas admis qu'on se fâche, et vous donneriez la plus déplorable idée de votre caractère si vous n'éclatiez pas d'un rire approbateur en recevant dans les yeux des rafales de confetti. Tout dépend de la date. Aimable plaisanterie le 9 mars, insulte et grossièreté le 10.

Toutes les modes ont leurs victimes. Celle des *confetti* a eu la sienne. Un chanteur connu, qu'on entendait souvent dans les salons parisiens, s'est jeté lui-même de la fenêtre d'un cabinet du café Riche dans son ardeur à les faire pleuvoir sur les passants. Il est venu s'écraser sur le trottoir, à l'angle du boulevard et de la rue Le Peletier. Et cela n'a troublé qu'un moment la joie délirante de la foule. Une heure après, la flaque de sang était recouverte sous de nouvelles couches. On en avait tant jeté que, le lendemain, malgré les balayeurs, Paris en était jonché encore dans ses voies principales. Et à des milliers de fenêtres, aux voitures, aux becs de gaz, aux cadrans des horloges pneumatiques, aux kiosques, aux colonnes Morris et Rambuteau, pendaient de longs rubans onduleux. Pendant près de huit jours, ils ont fait à tous les arbres du boulevard, dont les branches les avaient arrêtés au passage en mille plis gracieux, comme une chevelure irisée brillant au soleil et flottant à la brise.

D'après le programme mirifique publié dans les journaux, le principal attrait du cortège de la mi-carême devait être la cavalcade des étudiants, ouverte par les éclaireurs vélocipédistes des Facultés et la bannière du quartier latin, avec son escorte à cheval, continuée par un noyau de mandolinistes et de guitaristes à la façon des *estudiantinas* espagnoles, puis par le groupe de S. A. le prince Carnaval, entre son grand échanson le sire Mardi-gras, et son grand aumônier le R. P. Carême, tous montés sur des ânes; le défilé des Étudiants de Paris à travers les âges, depuis les auditeurs d'Abeilard jusqu'à ceux de M. Lavisse; les Écoles et Facultés avec leurs emblèmes et drapeaux, enfin l'*Armée du chahut*, — vous saisissez l'allusion, — commandée par la maréchale *Booth-en-train*, et des dames en costume de salutistes, vendant le numéro unique du journal, *En-arrière*, composé spécialement pour la circonstance. Mais la réalité est demeurée assez loin du programme.

Seule, l'*Armée du chahut* avait ses cadres au complet. A chaque station, les dames exécutaient des danses qui ont scandalisé les blanchisseuses, dont la pruderie n'a pourtant rien d'excessif. Un esprit morose et chagrin serait déplacé en pareille matière, et il ne faut point regarder avec les lunettes d'un vieillard les jeux carnavalesques d'une jeunesse qui aura tout le temps de devenir grave. Mais, à moins de fermer entièrement les yeux, il fallait bien s'avouer que certains détails de la cavalcade étaient, même pour ce jour-là, d'un goût tout au moins douteux.

Du haut de son char entouré de seigneurs et de personnages de la cour à cheval, précédé de sonneurs de trompes et de chevaliers de l'arquebuse, suivi d'une brillante escorte de hussards, de dragons et de guides, sous sa couronne d'or et son ample manteau de pourpre, la Reine des reines, qui venait d'échanger son battoir contre un sceptre d'un jour, pouvait contempler sans aucune jalousie le cortège des Écoles. Les étudiants sont riches de fantaisie, mais ils ne sont pas riches d'argent et, quoique grossi des subventions octroyées de droite et de gauche, même par les maîtres de lavoir, le budget improvisé en quelques jours pour la fête scolaire de la mi-carême est resté fort mince. Ils sont allés jusqu'au conseil municipal, qui leur a accordé 1000 francs, malgré l'opposition d'un membre qui a motivé son refus de la sorte : « De l'argent pour une mascarade? Jamais! Ils en font assez tous les jours à la Sorbonne, des mascarades! »

Le fait est que les étudiants avaient commencé leur mi-carême de bonne heure cette année. Ils ont débuté au cours de M. Larroumet. M. Gustave Larroumet est un homme jeune encore, sorti de l'École normale, qui a été professeur à Henri IV et à Stanislas, puis maître de conférences de littérature française à la Sorbonne dès 1884. Il a conquis, il y a dix ans, son titre de docteur ès lettres avec une thèse qui est tout un livre, le plus complet, le plus abondant, le plus riche en renseignements, en rapprochements et en aperçus ingénieux, qu'on ait publié sur Marivaux. Il a donné depuis lors un ouvrage excellent sur la *Comédie de Molière*, et un intéressant recueil d'articles choisis, sous le titre d'*Etudes d'histoire et de littérature dramatiques*. Il a fait aussi de nombreuses conférences aux représentations classiques de l'Odéon, car il sait parler aussi bien qu'écrire. C'est un homme d'esprit, en même temps qu'un lettré et un érudit, un humaniste et un critique. Mais il a des ennemis. On l'accuse d'ambition. On lui reproche une fortune trop rapidement faite, et par des moyens qui ne sont pas uniquement littéraires. M. Larroumet a été chef de cabinet de M. Lockroy, ministre de l'instruction publique, puis directeur des beaux-arts

sous le ministère de M. Bourgeois, et c'est au sortir de ce dernier poste qu'il est remonté dans sa chaire de Sorbonne. Les tapageurs ont pris pour prétexte l'invasion de son cours public par l'élément féminin, en l'accusant de sacrifier à cette partie de son auditoire les intérêts d'un enseignement substantiel et sérieux. Et, pour mettre les dames en fuite, ils les ont assaillies d'apostrophes cyniques et de chansons empruntées au répertoire le plus décolleté des cafés-concerts.

On a essayé de leur donner satisfaction en limitant la place des dames et en réservant aux étudiants la plus grande partie de l'amphithéâtre, avec des entrées exclusives pour eux. Mais le tapage n'en a pas moins recommencé, en prenant, cette fois, un caractère plus personnel à l'adresse du professeur. Et M. Larroumet, d'ailleurs mollement défendu dans la circonstance par le doyen de la Faculté et répugnant à faire appel au bras séculier, a pris le parti de couper court à ces démonstrations bruyantes en revenant à la lettre du règlement, c'est-à-dire en ramenant son cours public à un cours fermé.

Quelques jours après, l'*armée du chahut* se transportait à l'École de médecine, puis à l'École de droit. Elle a même poussé une pointe jusqu'à la rue du Croissant, en allant assiéger les bureaux de la *Nation*, pour la punir de ses appréciations trop peu respectueuses. Et je ne parle pas de l'écho que les incidents du quartier latin ont éveillé jusqu'à l'autre bout de la France, à Montpellier. Les étudiants pratiquent la solidarité, et ils se montrent aussi jaloux de leurs privilèges que les escholiers du moyen âge, alors que l'Université était en lutte perpétuelle avec le prévôt de Paris. L'*armée du chahut* préludait à la mi-carême et semblait se faire la main. On ne savait vraiment où elle se fût arrêtée, si la date du 9 mars n'était venue lui creuser un lit où elle pouvait s'ébattre à l'aise et lui offrir un emploi congruent de son activité. Elle a pu enfin se livrer ce jour-là à toute sa fougue; espérons qu'elle va prendre maintenant un repos bien gagné.

L'association Valentin Haüy pour le bien des aveugles, fondée par M. Maurice de la Sizeranne, a tenu son assemblée annuelle le 5 mars, dans les salons de l'hôtel Continental, sous la présidence de M. Jules Simon et avec le concours d'artistes tels que Mlle Rousseil et Mme Emilie Broisat. Nous avons déjà parlé plusieurs fois à nos lecteurs de cette association, qui n'est pas seulement une société de secours pour les pauvres, mais d'assistance morale et de rapports confraternels pour tous les aveugles de France, quelle que soit leur situation sociale; qui ne distribue pas seulement de l'argent et du travail, qui donne des renseignements et des con-

seils, prête des livres en relief, dont beaucoup sont écrits par des personnes charitables, sert d'intermédiaire et de guide à tous ceux qui en ont besoin, exerce enfin un patronage moral autant que matériel sur les malheureux condamnés à vivre dans une éternelle nuit. Elle a fait de notables progrès depuis le peu d'années qu'elle existe : elle compte maintenant de trois à quatre mille adhérents, mais il en faudrait dix fois davantage, et en parlant ainsi nous sommes modeste pour elle, car la cotisation n'est que de 1 franc par an et le rapport lu par un des membres du conseil nous a appris qu'en Russie une société analogue possède 5 millions de capital, au lieu des 40 000 francs, — 1 franc par aveugle existant en France, — que l'association Valentin Haüy compte dans sa caisse. La Russie est plus grande que la France, mais elle n'est pas aussi riche. Faut-il croire qu'elle est plus charitable? Voilà le cas de pratiquer l'alliance cordiale!

Je suis persuadé que, si mes lecteurs avaient entendu le chaleureux appel adressé à la réunion par le secrétaire général fondateur, qui a consacré sa vie, son intelligence et sa fortune au service de ses frères les aveugles et qui s'est fait l'infatigable apôtre de leur cause, aucun d'eux n'y eût résisté. On pourrait trouver qu'il met à trop bas prix le plaisir de faire une si bonne œuvre, mais l'obole qu'il demande est un minimum qu'il n'est pas interdit de dépasser, et vous ne courez risque ni de violer les statuts ni de blesser le fondateur en triplant ou en quadruplant votre mise. Le président du conseil d'administration, M. Jules Simon, a encadré son discours, éloquent et émouvant comme toujours, entre un exorde et une péroraison plus éloquents encore que tout le reste, en déposant sur le bureau les riches offrandes qu'envoyaient par son entremise des bienfaitrices de l'œuvre. Les louis d'or et les billets bleus ne sont pas plus refusés que les pièces de 20 sous. Je suppose que, en fixant à ce chiffre infime le taux officiel de la cotisation, M. de la Sizeranne a voulu non seulement que personne ne pût arguer de sa pénurie pour lui refuser son subside, mais encore que les moins fortunés pussent se donner la joie d'associer leurs enfants à un acte de haute philanthropie et de charité chrétienne.

Il y a loin de ce modeste budget à celui que la Chambre vient de voter et qui est soumis aux délibérations du Sénat. Chaque année, le monstre s'arrondit à vue d'œil, et il ne se trouve jamais assez gros. L'appétit de Gargantua n'était rien à côté de sa boulimie insatiable. Comme le lion de l'Ecriture, il est toujours en quête, *quærens quem devoret*. Il a frappé les opérations de Bourse d'un impôt qui a jeté parmi les coulissiers une agitation pareille à celle d'une fourmilière qu'on viendrait de bouleverser d'un coup de

pied. Il a trouvé pour les patentes une nouvelle combinaison qui accroît simplement de 6 à 700 000 francs, si j'ai bonne mémoire, la note annuelle à payer au fisc par le plus grand magasin de nouveautés de Paris. Il a mis un impôt sur les pianos et un autre sur les livrées. Le premier a fourni aux chroniqueurs un thème de plaisanteries faciles, et l'on s'en est égayé, sauf toutefois les facteurs de pianos et les ouvriers qui travaillent pour eux. Ceux-ci en seront quittes pour apprendre à faire des violons ou des clarinettes. Mais il n'y a que le premier pas qui coûte, et là où le piano a passé, le violon passera à son tour. On a déjà découvert une lettre confidentielle, — rien de tel que les lettres confidentielles pour être divulguées, — adressée par le directeur des contributions à ses agents pour leur demander de chercher autour d'eux les objets qui se prêteraient le mieux à l'établissement de droits analogues et de lui soumettre leurs idées à ce sujet : elles seront bien accueillies et ils peuvent compter d'avance sur la gratitude de l'administration.

Quant à l'impôt somptuaire sur les livrées, la Chambre s'est-elle bien rendu compte de la proie qu'elle livrait aux mains crochues du fisc? Où s'arrêter? Comment tracer la frontière? Prélèvera-t-on l'impôt sur les larges rubans ponceau des nourrices, et ne le prélèvera-t-on pas sur l'habit noir et la cravate blanche du maître d'hôtel? Le chapeau de cuir bouilli et le pantalon noisette du cocher de fiacre seront-ils considérés comme une livrée? Frappera-t-on également les conducteurs d'omnibus, les garçons de recettes, les frotteurs des bibliothèques publiques, les casaques des jockeys, les casquettes des marchands de journaux, les bonnets des ouvreuses? Autant de variantes de la livrée. Passe encore pour les bedeaux et les suisses d'église : ce sera pain bénit et l'on aurait fait la loi rien que pour eux. Mais les garçons de bureau et les huissiers à chaîne! Essayez de compter combien il y en a dans les ministères et les administrations publiques! Le gouvernement sera-t-il condamné à rendre de la main gauche ce qu'il aura touché de la main droite? Et encore vous pouvez être sûr que dans les réunions publiques, sans parler du Conseil municipal, on ne tardera pas à réclamer l'application de l'impôt à *la livrée* de la servitude, c'est-à-dire à l'uniforme militaire, et à celle de la superstition, qui est, comme vous savez, la soutane et la cornette.

Imposera-t-on le maillot et la culotte courte des cyclistes? Je me le demandais en regardant tourner et retourner sans relâche, dans la galerie des machines du Champ de Mars, Corre et Terront, qui se disputaient en un match épique, à la fin du mois dernier, la palme du championnat vélocipédique? Il s'agissait de parcourir sur une piste de 400 mètres une distance de 1000 kilomètres, c'est-à-dire à

peu près l'espace qui, à vol d'oiseau, sépare Dieppe de Marseille. C'est Terront, déjà fameux dans les fastes de la bicyclette par sa course vertigineuse de Paris à Brest, qui a remporté la victoire, battant de quelques tours son rival, non moins vigoureux que lui, mais moins expérimenté. Il a accompli cet exploit en un peu moins de 42 heures, — exactement 41 heures, 58 minutes, 42 secondes : les minutes et les secondes même ont leur importance ici. Cela fait à peine 24 kilomètres par heure; mais songez pendant combien de temps il s'agissait de soutenir cette moyenne. Deux jours et deux nuits sans dormir, sans prendre un instant de repos, assis sur une lame d'acier, en mangeant d'une main, en buvant au vol, les pieds toujours en mouvement, la volonté toujours tendue, volant vers le but comme une flèche, mais comme une flèche qui aurait à traverser toute la France avant de se planter dans la cible, c'est une épreuve que Dante n'eût point oubliée dans son *Enfer*, si la bicyclette eût été inventée de son temps. On se sentait devenir fou rien qu'à les voir tourner, tourner toujours, collés l'un à l'autre, courbés sur leurs machines, les deux mains sur le gouvernail, haussant et baissant alternativement chaque pied dans un mouvement mécanique et convulsif qui ne s'arrêtait pas. Pendant ces 42 heures et ces 2500 tours de piste, Terront n'est pas descendu de son hippogriffe. Avouons qu'il serait difficile de trouver un exemple plus complet de ténacité et une plus grande force de résistance aux besoins de la nature. Ce sont là des dons précieux. On en pourrait souhaiter une application plus utile, assurément; mais chacun fait ce qu'il peut, et c'est déjà quelque chose d'être le premier dans son village, comme le pensait César lui-même.

II

Les expositions et les ventes artistiques se multiplient toujours aux approches du printemps.

Depuis quelques semaines, le public est admis, au profit d'une œuvre de charité, à visiter, dans le cadre magnifique qui rehausse sa valeur, l'incomparable réunion d'objets d'art formée par M. Spitzer. Autrichien d'origine, venu en France encore jeune pour s'y livrer au commerce des objets d'art, M. Spitzer, mort depuis trois ans, si je ne me trompe, fut un collectionneur sans rival, et il avait fait de son hôtel de la rue Villejust un musée d'art industriel pouvant soutenir la comparaison avec South-Kensington et avec Cluny. La renommée de ce cabinet était universelle, et l'on en avait vu figurer plus d'un chef-d'œuvre dans nos expositions

rétrospectives, spécialement dans celle du Trocadéro en 1889, mais l'occasion est unique aujourd'hui de voir dans son ensemble une des plus riches collections qu'un particulier ait jamais formée et qui, à partir du 17 avril prochain, se dispersera pour jamais au vent des enchères.

Par un escalier monumental, décoré de belles tapisseries antérieures à la création des Gobelins, on monte à la galerie, composée de sept grandes salles, et au vaste salon d'honneur où M. Spitzer avait réuni la fleur et la quintessence de sa collection. Ce n'est point une page, ni même un article qu'il faudrait pour décrire celle-ci en détail : on en prépare le catalogue illustré, qui remplira un fort volume. Sa variété égale sa richesse : tapisseries et étoffes précieuses, vitraux peints, miniatures, manuscrits des plus hautes provenances, enrichis de reliures royales, et où l'art du rubriciste a déployé tout son prestige, cuirs gravés, repoussés, ciselés, horloges d'Augsbourg et de Nuremberg y brillent à côté des bronzes, des ivoires et des bois sculptés, des figurines de Palissy, des faïences d'Oiron, des émaux limousins du quinzième et du seizième siècle, des coffrets, des vases et coupes, des hanaps, des aiguières, des chefs-d'œuvre de l'orfévrerie civile et religieuse au moyen âge et à la Renaissance. Tout en donnant une place à l'art antique, représenté par quelques bronzes et quelques statuettes de Tanagra, M. Spitzer avait fait de ces deux époques son grand terrain de recherches et d'opérations, et, sans négliger les divers pays de l'Europe, particulièrement l'Italie et l'Allemagne, il semblait s'être appliqué avant tout à réunir les plus beaux produits de notre art national dans les genres les plus divers. Nous voulons espérer que, grâce à l'ouverture du crédit de 500 000 francs demandé par le gouvernement, notre musée de Cluny sera mis en mesure d'y venir combler quelques-unes de ses plus fâcheuses lacunes, car le Louvre n'a pas grand'chose à y prendre, l'intérêt de la collection Spitzer étant beaucoup plus archéologique et historique que purement artistique.

Les petits Salons ne nous laissent pas un moment de répit. De toutes parts nous avons reçu des convocations : à droite pour les impressionnistes et symbolistes; à gauche pour les indépendants; ici pour l'Union des femmes peintres et sculpteurs; là pour les Parisiens de Paris; ailleurs encore pour le second concours ouvert, — le premier n'ayant produit aucun résultat, — entre les artistes qui aspirent à décorer l'Hôtel de Ville. Il faut en prendre et en laisser, et je ne vous cache pas que je serais tenté de les laisser tous : je le pourrais certainement sans faire aucun tort à l'art. A en juger encore par ce dernier concours, la peinture municipale ne

semble nullement en voie de produire chez nous les chefs-d'œuvre qu'elle a créés dans les Pays-Bas, et j'aime à croire pour les invités de nos *édiles*, que le Vatel de l'Hôtel de Ville s'entend mieux à composer des sauces que les décorateurs de la salle à manger à cuisiner leurs tableaux. L'exposition des impressionnistes est un petit Salon de famille, grand comme les deux mains, où il est inutile d'aller troubler les épanchements domestiques des visiteurs.

La plus intéressante, sans comparaison, des expositions actuelles est celle de Meissonier, organisée par son fils, avec l'aide d'un comité composé d'artistes, de journalistes et d'amateurs, au profit des œuvres de l'Hospitalité de nuit, des Victimes du devoir et de l'Orphelinat des arts. Le premier jour, le prix de l'entrée était fixé à 100 francs. C'est aussi le prix du catalogue illustré.

Nous avons eu fréquemment, dans ces dernières années, l'occasion d'apprendre à bien connaître l'œuvre de Meissonier. Il s'est prodigué aux expositions universelles de 1878 et de 1889, à l'exposition nationale de 1883 qui devait, si l'on s'en souvient encore, inaugurer une série d'expositions plus espacées, plus restreintes et plus choisies que le Salon annuel, et il avait réuni lui-même, en 1884, ses principales œuvres pour célébrer ses noces d'or avec la peinture. Nous ne pourrions guère que répéter aujourd'hui ce que nous avons dit alors et au moment de sa mort. Cependant, ceux qui croyaient le mieux connaître son œuvre pourront apprendre quelque chose de plus dans l'exposition actuelle, qui n'est pas encore la dernière, puisque sa veuve, dit-on, en prépare une autre de son côté. Elle apporte plus d'un élément nouveau pour l'étude du peintre de *1807* et de *Solférino* : les maquettes en cire, où il modelait surtout ses chevaux et ses cavaliers pour mieux étudier la vérité du mouvement et l'exactitude de chaque détail; un certain nombre de tableaux, et particulièrement de fins paysages, — plusieurs, tels que le *Pont de Poissy*, sont de petits chefs-d'œuvre, — que nous n'avions pas souvenir d'avoir jamais vus; des aquarelles, des eaux-fortes, des illustrations, des dessins à la plume, à la mine de plomb, à la sanguine, infiniment moins connus que ses tableaux, enfin et surtout ses études, esquisses et ébauches, où l'on peut surprendre, pour ainsi dire, le secret de son travail et de ses procédés, le suivre d'étape en étape depuis les premiers tâtonnements jusqu'à l'œuvre définitive où il réalise nettement et pleinement son idée. C'est là qu'on se rend compte de toute la conscience du maître, de cette longue patience qui fut une partie essentielle de son génie, du labeur prodigieux auquel il se livrait pour préparer chacun de ses ouvrages. On y trouvera de quoi se consoler amplement de ce qui manque pour que la

réunion soit complète. Quelques ouvrages de premier ordre sont restés, cette fois, en Angleterre et en Amérique : les amateurs se lassent d'appels trop répétés et redoutent les périls innombrables qui menacent de si fragiles et si rares chefs-d'œuvre. Mais, du moins, plus de cent collectionneurs, Français pour la plupart, ont joint leurs envois gracieux aux tableaux qui sont en possession de la famille et à *l'atelier* du grand artiste; parmi eux, citons notamment M. Chauchard, qui possède à lui seul douze des plus précieux chefs-d'œuvre, et au premier rang le *1814*, acheté par lui 850 000 francs à un marchand qui venait de l'acheter 400 000 à M. Delahante, qui l'avait eu lui-même de Meissonier pour 70 000; les quatre barons de Rotschild, M. Faure, M. Ed. Detaille, M. Alexandre Dumas, qui fut l'un des intimes du maître et qui a écrit, en tête du catalogue, une notice émue, vibrante, du plus haut et du plus vif intérêt; M. Hetzel, qui n'a pas envoyé moins d'une vingtaine de numéros à lui seul, et de vieux compagnons d'armes, des camarades de jeunesse, comme le sculpteur Geoffroy Dechaume, mort récemment, et le peintre verrier, architecte et décorateur Steinhel, dont Meissonier avait épousé la sœur en premières noces. Le musée du Luxembourg même a cru pouvoir, pour la circonstance, déroger à la rigueur de la règle en se dessaisissant de son lot pour quelques semaines. Et si le *1807* n'a pas, cette fois, franchi l'Atlantique, nous en avons la répétition dans une grande aquarelle qui vaut la toile originale; si *la Rixe* est demeurée au palais de Buckingham, elle est remplacée par une esquisse superbe où Meissonier nous apparaît avec une fougue que nous ne lui connaissions pas.

L'exposition du cinquantenaire de Meissonier, en 1884, comprenait 146 numéros; celle-ci en a 1468, dont 305 tableaux achevés. Mais je crois bien que la galerie de la rue de Sèze, et les salles qu'il a fallu y adjoindre pour la circonstance, n'ont pu tout contenir, et qu'il a fallu laisser de côté un certain nombre d'études, faute de place. J'ai cherché vainement, par exemple, les deux dessins enregistrés sous le titre : Etude pour les *Bourgeois de Calais*. Meissonier avait eu jadis, en effet, l'idée de traiter en grandeur demi nature le dévouement d'Eustache de Saint-Pierre et de ses compagnons; il avait même, si je suis bien informé, fait le carton de ce tableau, dont le genre, aussi bien que les proportions, sortait de ses habitudes. A défaut de la toile, qu'il n'exécuta jamais, et même à défaut du carton, il eût été intéressant de voir des études de figures détachées. Meissonier a été quelquefois, il a eu plus souvent encore l'ambition d'être un peintre d'histoire. Tout le monde connaît son cycle napoléonien : *1806, 1807, 1814*. Il voulait le compléter; regardez cette belle ébauche du *Matin de Castiglione*,

où l'artiste, déjà plus que septuagénaire, a peint avec une verve toute juvénile les soldats de l'armée d'Italie acclamant Bonaparte, avec leurs chapeaux au bout de leurs fusils. Il projetait aussi un *Erfurt*, où l'on eût vu l'empereur, annoncé par un chambellan et faisant son entrée, le chapeau sur la tête, dans la réunion des princes courbés et découverts. On trouvera également, rue de Sèze, sa célèbre *Barricade*, longtemps confisquée par la collection Van Praët de Bruxelles, et la première pensée de la *Défense de Paris* (1870-1871) où, comme dans l'ébauche de la *Rixe*, pétille et flambe, plus vive que dans le tableau, la flamme du premier jet. Dans le numéro 31, qui porte cette simple étiquette : *le Poète*, je crois bien reconnaître aussi l'ébauche très ancienne d'un tableau qu'on peut rattacher de même au genre historique et qu'il caressa longtemps, mais ne finit jamais : *l'Arioste lisant son poème à la cour de Ferrare*. Un compatriote, grand artiste comme lui, quoique dans un tout autre genre, ami de vieille date et l'un des rares conseillers qu'il écoutât, lui avait dit : « Ce n'est pas une scène vivante et réelle ; c'est une scène jouée à la Comédie-Française. » Et, sans en convenir, Meissonier sentit si bien la justesse de cette observation que, après avoir remis plusieurs fois sa toile sur le chevalet, il finit par l'abandonner.

Impossible de parler une langue plus précise, plus ferme et plus correcte que celle de Meissonier. Il dit admirablement tout ce qu'il veut dire et comme il le veut dire, rien de plus, rien de moins ; mais il n'écrit pas entre les lignes. Sa main est aussi sûre que son œil : ce qu'il se propose de nous montrer, il le fixe sur la toile simplement, fortement, sobrement, avec une certitude absolue et une science impeccable, dans des cadres microscopiques où tout est en équilibre parfait et qui sont des modèles achevés de composition. La note est toujours juste, mais pas toujours assez vibrante, et il arrive que sa perfection confine à la sécheresse. On achèterait volontiers au prix de quelques défauts un peu plus d'imagination, d'imprévu et d'émotion. C'est merveille que, avec cette conscience poussée jusqu'au scrupule, jusqu'à la minutie, lorsqu'il passait parfois des semaines entières sur un détail infime, il ait pu produire dans des proportions aussi considérables. On aurait déjà lieu d'être étonné si ces quatorze à quinze cents numéros représentaient toute son œuvre, mais il s'en faut de beaucoup. C'est que Meissonier était un laborieux, qui pratiquait à la lettre la devise classique *Nulla dies*, ou plutôt *Nulla hora sine linea*, qui ne se plaisait que dans son atelier et ne se délassait d'un travail que par un autre. Personne n'aura mieux prouvé à quel résultat prodigieux peut atteindre la production même la plus lente, lorsqu'elle est régulière, continue, acharnée.

III

J'arrive tard pour parler de *Flipote*, la comédie en trois actes de M. Jules Lemaître, mais ce n'est pas ma faute : le Vaudeville a joué *Flipote* la veille de ma dernière causerie. C'est la quatrième fois que M. Jules Lemaître, critique dramatique aux *Débats*, ne craint pas d'affronter pour lui-même le jugement du parterre. Il semble même mettre de la coquetterie à varier son genre, et sa dernière œuvre appartient à une espèce toute différente de celles qui l'ont précédée. Il a voulu y peindre le monde et les mœurs du théâtre. Il nous a montré le revers de cette brillante médaille. Sa pièce est maintenant de trop vieille date pour que nous croyions utile de l'analyser méthodiquement : ce serait donner la carte du menu après le dîner. Il suffit d'en indiquer l'idée mère, qui est de mettre en relief, dans une fable très simple, la vanité professionnelle du comédien des deux sexes, en montrant qu'elle se mêle à tous les actes de sa vie, à ses sentiments les plus sincères, et qu'elle les domine tous. La conclusion qui semble, au premier abord, se dégager de la pièce, c'est que les comédiennes ne doivent pas se marier, surtout avec un comédien, conclusion que le moraliste le moins sévère pourrait trouver sujette à caution, s'il ne commençait par supprimer la comédienne elle-même. Mais je ne suppose pas que M. Jules Lemaître ait écrit *Flipote* pour nous démontrer quoi que ce soit. Ce n'est ni un théorème, ni une thèse, car l'esprit de l'auteur est le plus étranger qu'on puisse voir à cet ordre d'idées absolues; c'est simplement une comédie, d'une observation fine et en même temps d'une fantaisie légère, faite avec peu de matière, mais manipulée d'une main singulièrement agile et subtile. Cette inconscience morale du monde des coulisses, cette déformation des sentiments les plus sincères par l'habitude du factice, de la convention, de l'imitation; cette vanité de carrière collée à la peau des acteurs comme une tunique de Nessus, ce *cabotinage* qui coule dans leurs veines et qui est devenu leur nature même, ont été peints par lui, dans toutes leurs gradations et toutes leurs nuances, avec l'art qu'il possède de renouveler le lieu commun en le présentant sous des formes nouvelles. Et la pièce est jouée avec cet ensemble dont l'excellente troupe du Vaudeville est coutumière. Il faudrait citer tous les acteurs; bornons-nous à nommer, dans le rôle de Flipote, Mlle Legault, qui nous revient de Russie, et, dans celui de Leplucheux, M. Galipaux, qui est d'un comique excellent, avec une pointe de caricature, juste ce qu'il faut pour souligner.

La Comédie-Française nous a donné le même soir les premières représentations de *Sapho*, drame lyrique en un acte, en vers, par M. Armand Silvestre, et de la *Paix du ménage*, comédie en deux actes, par M. Guy de Maupassant.

On sait que M. Armand Silvestre, l'auteur des *Ailes d'or* et des *Contes grassouillets;* de la *Chanson des Etoiles* et des *Histoires joyeuses*, voire des *Histoires inconvenantes*, mène de front le lyrisme et la gaudriole. J'ai le malheur de ne pouvoir, suivant les circonstances, me séparer de certains souvenirs et, pendant les grands airs de bravoure de *Sapho*, je me sentais gêné par la figure de l'odieux commandant Laripète, que je croyais voir ricaner dans un coin de l'orchestre.

Sapho est aimée du jeune Hylas et du vieil Alcée, mais elle n'aime que Phaon. Hylas croit conquérir son amour en lui disant que Phaon est mort; il n'y réussit point : elle ne l'aime que davantage et le pleurera toute sa vie. Sur quoi, survient Alcée, qui l'engage à demander des consolations à la lyre, comme il l'a fait lui-même, et elle va se laisser convaincre quand elle apprend de sa bouche que Phaon n'est pas mort et qu'il l'a trahie. Alors elle maudit Phaon, elle maudit la vie, elle maudit l'amour, elle maudit Lesbos, elle maudit la lyre et se jette dans la mer. C'est tout.

Était-il bien nécessaire de mettre encore une fois à la scène Sapho et le saut de Leucade? Il fallait du moins laisser ce petit exercice littéraire à quelque débutant frais moulu du collège. La place de cette bluette lyrique était à l'Odéon, où elle eût pu fournir un gentil lever de rideau pendant dix ou douze soirs. On n'en a pas moins applaudi, car les vers de M. Silvestre jettent de la poudre aux oreilles, et Mme Dudlay, MM. Dehelly et Silvain les disent avec chaleur; mais il n'y faut pas regarder de trop près. Ecoutez ceci; c'est Alcée qui chante, et Alcée, vous ne l'ignorez pas, fut un des plus grands poètes de l'antiquité grecque :

La lyre est la porte fermée
Qui garde le jardin des cieux;
Par elle, à notre âme charmée
S'ouvre un séjour délicieux.
Comme un chasseur qui tend ses toiles,
Le poète prend des étoiles
Au réseau de ses cordes d'or,
Et des planètes effarées,
Volant les ailes déchirées,
Fuit dans l'azur plus haut encor.

Sonore, éclatante et vermeille,
Oiseau chantant, flambeau qui luit,

La lyre à l'aurore est pareille,
Chassant les ombres de la nuit.
Aux ténèbres du cœur levée,
Souriante et de pleurs lavée,
Elle monte en resplendissant,
Et sur nos têtes suspendue,
Fait flamboyer dans l'étendue
Nos larmes avec notre sang.

Je crois qu'il serait difficile de trouver un plus bel exemple de galimatias pindarique. Cette lyre qui est une porte, et une porte fermée encore, un oiseau, un flambeau ; qui prend des étoiles dans ses cordes, vole les ailes déchirées des planètes effarées; qui est éclatante, vermeille, souriante, lavée de pleurs et qui, levée aux ténèbres du cœur (?), monte en resplendissant dans l'étendue, pour y faire flamboyer nos larmes et notre sang, il faudrait l'OEdipe du café de l'Univers, au Mans, pour expliquer ce rébus. Moi, je suis comme M. Jourdain : il y a trop de tintamarre et de brouillamini là-dedans.

La comédie de M. Guy de Maupassant est presque une œuvre posthume. La sympathie universelle qu'inspire la triste situation d'un si brillant écrivain, retranché, à la fleur de l'âge, du monde des vivants, par une maladie pire que la mort, n'a certainement pas été étrangère au succès de *la Paix du ménage*, non plus que le jeu parfait des trois excellents acteurs : Mme Bartet, MM. Worms et Le Bargy, chargés de l'interprétation. On peut attribuer aussi une partie du succès à la forme de l'auteur, à sa langue ferme, nette et franche, — franche, hélas! jusqu'au cynisme; robuste parfois jusqu'à la grossièreté.

Figurez-vous une Francillon qui, pour se venger de son mari, aurait mis réellement en pratique la maxime *OEil pour œil, dent pour dent*, au lieu de se borner à la menace, comme l'héroïne d'Alexandre Dumas. Quand le rideau se lève, c'est fait, et depuis longtemps déjà : les trois uniques personnages de la pièce, les trois personnages classiques, le mari, la femme et... l'autre, sont tranquillement établis dans leur situation respective, comme si c'était la chose la plus naturelle du monde. Le mari, M. de Salus, court de la brune à la blonde, et il est disposé à aimer toutes les femmes, excepté la sienne; pour le moment, il assiège une cantatrice ou une danseuse, la Santelli, et comme elle fait mine de résister, sans doute afin de se vendre plus cher, il a une velléité de revenir, pour un moment, à Mme de Salus. Mais celle-ci, qui s'est fait une petite morale à elle dans son immoralité, ne l'entend pas de la sorte, et propose à M. de Randol, — l'autre, — qui finit par se résigner à

cet épisode romanesque, tout à fait contraire à son tempérament, de l'enlever. Heureusement, la Santelli capitule à temps, ce qui épargne au jeune, mais pratique et paisible J. de Randol, cette désagréable corvée; la *morale* est sauve, — celle de Mme de Salus et de M. de Maupassant, — et les choses vont reprendre leur petit train-train, que rien ne troublera plus.

Je passe les détails, et je gaze, je gaze!... Pas assez peut-être, mais autant que j'ai pu, et plus même qu'il n'était possible pour faire connaître clairement l'idée de la pièce. « Tout cela n'est pas très propre, » dit à un certain moment Mme de Salus, doucement d'ailleurs, en femme qui se rend justice, mais sans s'émouvoir. Ces paroles pourraient servir d'épigraphe à *la Paix du ménage*, et elles résument l'impression du spectateur. Rien n'est très propre ici, ni le point de départ, ni les développements, ni le point d'arrivée, ni le dialogue, d'une crudité souvent effroyable, plus d'une fois révoltante. On a beau tourner et retourner la pièce, on ne sait comment ni par où la prendre sans se salir, et il serait impossible de l'analyser décemment. Encore si Mme de Salus se fût bornée à la menace ou à la bravade, comme Francillon; ou même, à la rigueur, si nous l'eussions vue du moins honnête au début et poussée à la chute par les trahisons multipliées de son mari, par le dégoût, la colère, la vengeance, bref, par toutes sortes de mauvaises raisons morales qui peuvent être de suffisantes raisons dramatiques, il eût été possible de lui garder un peu d'intérêt et de comprendre son mouvement de révolte. Mais dans la situation où elle s'est mise, elle manque de toute autorité pour flétrir la conduite de M. de Salus. Assurément, sans les circonstances que l'on sait, et sans le tact avec lequel Mme Bartet a sauvé les scènes les plus scabreuses, ce marivaudage réaliste et brutal eût soulevé plus d'une protestation, malgré la tolérance à laquelle les audaces du théâtre ont habitué le public.

M. Charles Samson, qui est, je crois, un débutant, a tiré pour l'Odéon un drame en cinq actes et sept tableaux du roman de M. Zola : *Une page d'amour*. Dans la longue série des *Rougon-Macquart*, une *Page d'amour*, comme on sait, tient une place à part : c'est un récit plus simple, sans grossièreté, sans violence, et qui touche même par endroits à l'idylle, — mais une idylle naturaliste, n'ayant rien de commun avec Florian et Berquin. Une veuve, Mme Hélène Grandjean, s'est retirée dans un quartier paisible et solitaire de Paris, aux environs du Trocadéro, avec une fillette de dix à onze ans, maladive et névrosée. Elle vit là en recluse, ne voyant que deux personnes, l'abbé Jouve et son demi-frère M. Rambaud, qui l'aime et désire avec ardeur obtenir sa main. Elle-même

est pleine d'estime pour cet honnête homme, mais elle hésite à accueillir sa demande et elle lui oppose des réponses dilatoires, car elle a conçu un sentiment tendre pour le docteur Deberle, qui soigne la fille, qui l'a sauvée d'une mort imminente, et qui aime la mère. L'enfant a deviné cet amour, elle en épie les symptômes et les progrès avec une jalousie instinctive. Quand M. Rambaud demande sa mère en mariage, elle se pâme; quand sa mère semble vouloir accueillir cette demande, elle se pâme encore; quand elle surprend la déclaration du docteur, elle se pâme toujours; Mme Grandjean succombe, et Jeanne, qui a deviné tout ce qu'elle pouvait deviner avec son intuition d'enfant précoce et malade, meurt de désespoir de n'avoir plus sa mère toute à elle.

On voit le péril du sujet. Ce danger était double : d'abord parce que l'action repose tout entière sur un cas encore plus pathologique que moral, une sorte d'hystérie complexe et obscure, qui demanderait, pour être bien comprise, une analyse délicate, impossible au théâtre; puis, parce que ce cas est celui d'une enfant, qu'il fait d'une fillette jouant encore à la poupée la cheville ouvrière de la pièce. Joignez-y les difficultés spéciales qui résultent de la traduction d'un roman en drame et qui s'accroissaient ici de la place que tiennent les descriptions dans le livre de M. Zola et de l'influence continuelle attribuée au milieu qu'habite la jeune veuve, aux paysages parisiens qu'elle voit de sa fenêtre, sur les sentiments qu'elle éprouve. L'auteur et le théâtre ont fait de leur mieux pour parer à ces dangers. L'auteur a extrait ses cinq actes du roman avec une certaine dextérité; on peut les comprendre sans avoir lu le livre. Mais en isolant forcément l'action des descriptions et de l'analyse morale, — quoique M. Zola ne soit pas un grand psychologue, — il en a laissé voir la maigreur et la monotonie. Les trois premiers actes piétinent sur place sans avancer; les autres sont plus intéressants, mais sans parvenir à nous émouvoir. M. Samson a modifié le dénouement : chez M. Zola, la petite Jeanne, dans son désespoir, s'expose à la pluie glacée, et deux ans après, la veuve épouse M. Rambaud. Sur la scène on a coupé ce post-scriptum inutile; la toile tombe au moment où Mme Grandjean, qui rentre de son rendez-vous avec le docteur, sanglote et gémit : « Pardon! Pardon! » sur le cadavre de sa fille trouvée morte devant la fenêtre qu'elle avait ouverte, par une froide journée de décembre, pour suivre du regard sa mère, en la rappelant à grands cris.

Quant au théâtre, il a tâché de suppléer aux descriptions par de jolis décors et il a trouvé, pour jouer le rôle de Jeanne, une actrice de onze à douze ans, la petite Gaudy, qui est déjà comédienne, hélas! jusqu'au bout des ongles, et qui joue en petite femme,

comme si c'était arrivé, sans avoir aucunement l'air de réciter une leçon. Phénomène étonnant, mais pénible. La troupe de l'Odéon, que l'excellent M. Porel n'est point parvenu à désorganiser en partant, quoiqu'il y ait tâché de son mieux, joue bien et sans éclat cette pièce qui est sans éclat elle-même et qui se maintient d'un bout à l'autre dans les teintes grises.

Le nom de M. Porel nous ramène un moment au Grand-Théâtre, qui jusqu'à présent ne justifie son titre que par ses dimensions. On se rappelle peut-être la discussion qui avait eu lieu, avant la représentation, à propos de *Pêcheur d'Islande*, entre M. Pierre Loti et son traducteur dramatique. En la rapprochant de l'échec complet du drame, on songe à l'épigramme de Racine sur l'*Iphigénie* de Leclerc et de son ami Coras :

Coras lui dit : La pièce est de mon crû;
Leclerc répond : Elle est mienne et non vôtre.
Mais aussitôt que la pièce eût paru,
Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

Malgré les éloges complaisants d'un trop grand nombre de critiques, nous avions constaté que *Pêcheur d'Islande* était la négation même de l'art dramatique : il a disparu de l'affiche avant d'avoir atteint dix représentations. *Madame Chrysanthème*, tirée d'un autre roman de M. Pierre Loti, n'a guère été plus heureux au Théâtre-Lyrique, mais ici, c'est surtout la faute du théâtre, qui a fermé ses portes après quelques semaines.

L'Opéra nous a donné un ballet en deux actes et trois tableaux de M. Gailhard, — on sait qu'il devait porter un autre nom, — musique de M. Paul Vidal, chorégraphie de M. Hansen. La *Maladetta* est la mise en scène d'une de ces légendes qu'on retrouve dans tous les pays, sous une forme à peine différente, et dont l'Opéra lui-même nous avait déjà donné une variante en 1880, avec la *Korrigane* de MM. Coppée et Widor. Seulement la reine des Korrigans, ou la Sirène, l'Ondine, la Femme de la mer qu'on trouve dans les autres légendes suivant le pays, est remplacée ici par la Fée des neiges. C'est par elle que le jeune villageois Cadual, en chasse dans la montagne, se laisse séduire, quoiqu'il soit fiancé à Lilia, qui l'adore. C'est par elle qu'il est changé en statue de glace lorsque, après ses fiançailles avec Lilia, il est allé la rejoindre sur la montagne et qu'il n'a pas su résister aux épreuves auxquelles elle le soumet dans son palais souterrain. Ce thème élémentaire est renforcé d'épisodes pittoresques : au premier acte, l'arrivée, sur la place du village, d'une troupe de gitanos avec le roi, pour lever le

tribut, les danses, les jeux, les réjouissances de tout genre; au second acte, l'excursion du pic de la Maladetta sous la neige qui tombe à gros flocons, l'apparition de la fée, la descente à travers les flancs de la montagne jusqu'à la grotte toute hérissée de merveilleuses stalactites, les séductions que les compagnes de la fée et les gnomes déploient à l'envi autour du chasseur, enfin la vision fantastique où on lui montre sa fiancée Lilia aux bras de son rival. Le premier tableau est charmant; le deuxième assez maussade : ces grands blocs glacés qui barrent la scène n'ont rien de régalant pour la vue. En revanche, celui de la grotte féerique est fort agréable.

M. Paul Vidal, qui remporta le prix de Rome en 1883 et qui avait brodé une musique si charmante sur le *Noël* de M. Bouchor, a composé pour la *Maladetta* une partition distinguée, d'une orchestration délicate et ingénieuse, mais sans originalité. Les réminiscences n'y sont pas rares; on y trouve plus de savoir et de savoir-faire que de souffle et d'inspiration. Cela est alerte, habile et dépourvu de caractère. La mise en scène est superbe, et les divertissements chorégraphiques ont été réglés avec beaucoup de goût et plus d'invention qu'on n'en trouve dans la plupart des ballets. Mais le principal attrait de la *Maladetta* pour les amateurs, c'est de réunir les deux étoiles de la danse et de les opposer l'une à l'autre dans deux rôles rivaux. Mlle Subra, — l'école française, — a plus de grâce, et Mlle Mauri, — l'école espagnole, — plus de verve et de mutinerie. Et le caractère de leur danse se rapporte à celui de leurs personnages, car Mlle Subra est la fiancée et Mlle Mauri la Fée des neiges. Je ne suis qu'un profane en pareille matière, mais il m'a paru que si Mlle Subra, à première vue, n'a point la légèreté aérienne et vraiment étourdissante de Mlle Mauri, elle rachète ce léger désavantage par un charme et une correction qui n'enlèvent rien à la vigueur de ses jetés-battus et de ses pirouettes. Quant à Mlle Mauri, mince, nerveuse et toute petite, elle semble n'avoir de corps que juste ce qu'il en faut pour faire admirer la prestesse de ses mouvements et la prodigieuse agilité de ses pas. En la voyant tourbillonner et bondir sur la scène, on pense au mot du grand Vestris sur son fils Auguste : « Si ce coquin-là ne craignait d'humilier ses camarades, il resterait toujours en l'air. » Mlle Mauri fait de ses jambes ce que Listz faisait de ses doigts en jouant du piano. Elle danse même quelques minutes au milieu des gitanes avec une amphore en équilibre sur sa tête. On n'imagine pas ce que la Fée des neiges dépense pendant une heure et fait dépenser à sa cour, qu'elle a appelée à la rescousse, de séductions chorégraphiques, de pointes, de trilles battus du pied, de flics-flacs, de taquetés, de pirouettes, de ballonnements,

de tourbillonnements, de déhanchements, de renversements, de gargouillades et de sauts de carpe, si l'on me passe ces termes triviaux dont j'ai honte, pour arriver à fasciner ce pauvre diable de montagnard et avoir le plaisir de le changer en statue de glace. Vraiment, comme dit le proverbe, le jeu n'en vaut pas la chandelle, et c'est se donner beaucoup de peine pour un maigre profit. Je sais bien que tout cela va aux habits noirs et aux lorgnettes d'écaille de l'orchestre, par-dessus l'épaule de ce béjaune de Cadual; mais c'est égal : le librettiste aurait pu se munir d'un prétexte un peu plus plausible pour justifier des ébats aussi laborieux et aussi prolongés.

Nous retrouvons maintenant M. Armand Silvestre, en compagnie de M. Eugène Morand, avec les *Drames sacrés*, une sorte de mystère que le Vaudeville nous a donné aux approches de la semaine sainte. Le titre est impropre, et cette série d'enluminures qui se succèdent comme sur les feuillets d'un missel, ou sur les murs d'un cloître, sans autre lien que celui du sujet général, s'intitulerait plus justement *Tableaux sacrés*. Après un prologue assez inutile, où nous voyons Fra Angelico endormi devant l'une de ses fresques, achevée par les anges pendant son sommeil, se déroulent successivement devant nous le jardin de Nazareth, la nuit de Noël, Salomé, la première rencontre de Jésus et de Madeleine, les Rameaux, le Jardin des Oliviers, les Saintes Femmes, Barabbas et la Résurrection. On voit tout d'abord que les auteurs ont fait un choix arbitraire : ni le Prétoire, ni la Flagellation, ni le Calvaire ne figurent dans leur série, et ils y ont fait entrer un tableau de pure fantaisie, la *Plainte de la forêt*, où l'on entend des voix, comme dans un poème de Laprade, et où figure un personnage symbolique et panthéistique : l'*Ame de la forêt*.

M. A. Silvestre, — car c'est lui, certainement, qui dans la collaboration des deux auteurs, s'est chargé des vers, — a fait preuve d'un incontestable respect dans son œuvre. On y sent l'effort sincère de l'habile versificateur; mais cela ne suffit pas : il y faudrait la simplicité et la foi. Personne n'est moins naïf que lui. On s'aperçoit trop que tout cela est un exercice littéraire où un raffiné s'applique à copier, en les perfectionnant par les procédés modernes, les fonds d'or, les auréoles, les anges aux ailes bleues des miniatures du moyen âge. Les fausses notes n'y sont pas rares. Le Christ de M. Silvestre parle tantôt comme Victor Hugo, et tantôt comme Renan. Les anachronismes y abondent : il ne s'agit pas ici de l'anachronisme voulu des costumes, qui habillent les personnages de l'Évangile, comme dans les fresques de l'Ange de Fiesole, en Florentins du quinzième siècle; il s'agit de l'anachro-

nisme moral qui, par exemple, transpose dans la bouche de Judas, au moment où il trahit Jésus, une pièce de Baudelaire. Rien n'est plus déplacé, rien aussi n'est plus étranger à l'époque et, comme on dit aujourd'hui, à l'état d'âme de l'Iscariote, autant que nous pouvons en juger, que cette déclamation où il nous fait entendre une variante du *Reniement de saint Pierre.* M. Silvestre a souvent de ces scènes et de ces mots d'auteur, où, tout en gardant une grande affectation d'archaïsme, il cherche à renouveler le sujet aux dépens de l'Évangile, qu'il ne craint pas de modifier à son gré : ainsi, au deuxième tableau, une femme qui a perdu son fils vient blasphémer sur la scène et menace de tuer Jésus pour faire souffrir à Marie tout ce qu'elle a souffert elle-même; mais elle tombe à genoux devant la vision de la mère élevant dans ses bras l'enfant divin, et de la croix sanglante qui se dessine derrière eux. Toutes ces inventions, d'ailleurs, ne sont point également condamnables : celles du personnage qui, près du tombeau vide de Jésus, symbolise l'humanité dans ses plaintes, ses espérances, son ardente invocation au Messie, et de Barabbas qui, honteux d'avoir été préféré au Juste par les Juifs, se fait contre eux l'organe de la malédiction divine, sont d'une conception assez heureuse, mais gâtée par l'abus d'une rhétorique qui ne sait point s'arrêter à temps. On peut admettre aussi la transformation de Salomé, vaincue par les dernières paroles du prophète dont elle a demandé la tête; quant à la conversion de Madeleine, la nouveauté est simplement dans la manière dont on nous la présente : du jardin où elle est entourée de ses courtisans, dans le luxe et la mollesse de sa vie de plaisir, elle voit passer sur le chemin Jésus entouré de ses disciples, qu'il instruit en marchant, et, après s'être avancée au-devant de lui d'un air provocant, elle laisse tomber sa couronne de roses, détache ses bijoux et ses bracelets, en entendant les paroles divines qui prêchent la charité et le renoncement. C'est une variation ingénieuse du récit évangélique.

Le spectacle est très beau et la musique écrite par Gounod pour les *Drames sacrés* a des parties exquises, d'une émotion vraiment religieuse. Seulement ce n'est pas un mystère, c'est une sorte de féerie, un panorama, une lanterne magique aux tableaux mouvants, avec force trucs et force effets de lumière électrique. La mise en scène, ou, si vous l'aimez mieux, l'art théâtral y remplace l'art dramatique; l'*effet* y tient lieu de sentiment; les auteurs et le directeur ont déployé tous les artifices du métier pour suppléer à l'absence de l'âme. C'est une Passion traduite à l'usage du boulevard. Cela devient tout à fait une mode; mais je me demande si elle n'est pas de nature à profaner l'Évangile plus qu'à édifier le

public. Et d'ailleurs, quels que soient le zèle et le talent des acteurs, qui font vraiment de leur mieux, comment ne pas souffrir de voir le Christ représenté par un comédien et rappelé par la claque?

IV

Les coups de théâtre se succèdent. C'en est un que la mort subite de M. Jules Ferry au moment où il venait de faire sa rentrée et de prendre sa revanche, où son élection à la présidence du Sénat, après un ostracisme de huit ans, rouvrait la carrière à ses plus hautes ambitions. Par une de ces ironies cruelles dont la vie des hommes publics est pleine, la fortune ne semble l'avoir remis un moment sur le piédestal que pour le faire tomber de plus haut et ménager à cette fin si imprévue un effet plus dramatique. Je n'en parle pas davantage, l'événement étant apprécié plus loin dans la chronique politique.

M. Louis Cabat, membre de l'Académie des beaux-arts, commandeur de la Légion d'honneur, était un oublié, quoiqu'il eût exposé encore en 1891, et que, de 1878 à 1885, il eût dirigé l'École française à Rome. Mais il avait été un artiste célèbre, et même presque illustre. Élève de Flers, dès ses débuts au Salon de 1833, il s'était fait accuser de réalisme parce qu'il cherchait la simplicité et la vérité dans l'étude de la nature, et qu'il répudiait les conventions du paysage historique. Dans les derniers temps on l'accusait d'être poncif et *vieux jeu*, lui qui avait été considéré jadis comme une sorte de révolutionnaire, ou plutôt on passait inattentif devant ses toiles démodées. Ainsi va le monde : le radical d'hier est l'arriéré d'aujourd'hui. Cabat fut un de ceux qui frayèrent la voie au paysage moderne. Il aimait à peindre les sources dans les bois, les lacs et les étangs sous les ombrages, les bords des rivières, les effets des matins et des soirs, et il y mettait une profondeur, un mystère, une majesté et une sérénité admirables. Il étudiait la nature de près, mais sans petitesse, et il relevait la sincérité de son interprétation par le style.

Après le cardinal Lavigerie et le cardinal Foulon, la mort vient de frapper le cardinal Place, archevêque de Rennes, qui avait été le successeur du premier comme président de l'Œuvre des Écoles d'Orient et, quelques années après, comme auditeur de rote pour la France, le collaborateur et le chef du second au petit séminaire de Notre-Dame des Champs, dont il fut directeur pendant que l'abbé Foulon y remplissait les fonctions de préfet des études. M. Place se destinait au barreau, où il s'était fait inscrire

après avoir obtenu le titre de docteur en droit, quand le P. de Ravignan, qui avait troqué lui-même la robe du magistrat contre celle du Jésuite, le conquit au sacerdoce. Il alla faire à Rome ses études théologiques, traversées par la révolution de 1870, suivit le Pape à Gaëte, où il fut choisi comme secrétaire d'ambassade par M. de Corcelle et revint avec Pie IX à Rome, où il reçut les ordres. Mgr Dupanloup, qui l'avait connu à l'Académie de Saint-Hyacinthe, le prit en si haute estime qu'il le nomma vicaire général du diocèse d'Orléans avant même qu'il ne fût prêtre, et ensuite directeur du petit séminaire de Saint-Mesmin. Promu à l'évêché de Marseille en 1866, il eut l'honneur insigne d'être consacré des mains mêmes du Saint-Père. Il occupait depuis quinze ans le siège archiépiscopal de Rennes et avait reçu la pourpre en 1886. Aucun honneur ne lui a manqué; il les méritait tous par sa haute intelligence, sa fermeté à soutenir les droits de l'Église et l'énergie de son administration. On l'a accusé d'avoir poussé parfois cette énergie trop loin et de s'être montré en quelques circonstances autoritaire jusqu'au despotisme. M. Drumont, dans *le Testament d'un antisémite*, s'est fait le porte-voix retentissant d'accusations qui ne sont plus à discuter en présence des témoignages solennels et décisifs que lui ont rendus dans cette circonstance le Souverain Pontife et l'épiscopat.

Je laisse à l'un de nos collaborateurs la tâche d'apprécier la vie et l'œuvre de M. Taine. Sa vie, c'est son œuvre; il n'a pas d'autre histoire que celle de ses écrits. Mais ceux-ci méritent bien, et par eux-mêmes, et par l'influence qu'ils ont exercée, une étude plus complète et plus approfondie que la rapide esquisse dont la surabondance des événements du mois nous eût à peine laissé la place. A mesure que l'Académie répare ses brèches, la mort en fait d'autres. Aux élections du 2 février dernier, elle avait trois membres à remplacer; elle en a trois encore en ce moment : M. Renan, dont le successeur est resté dans l'urne, M. John Lemoinne et M. Taine. Elle n'en aura plus qu'un sans doute lorsque paraîtront ces lignes.

L'illustre compagnie a reçu le 16 mars M. Lavisse, le successeur de l'amiral Jurien de la Gravière. M. Gaston Boissier, qui fut le professeur de M. Lavisse au lycée Charlemagne, était chargé d'adresser à son ancien élève le compliment de bienvenue. Séance universitaire, comme on voit. Il est vrai que celui dont le récipiendaire avait à faire l'éloge ne sortait point, lui, de l'Ecole normale et avait cueilli d'autres palmes que celles des concours. Mais cet homme de guerre a écrit vingt-cinq volumes, et c'était un classique. De même qu'il regrettait les vaisseaux à voile, il avait conservé de l'attachement aux vieilles formules et aux métaphores consacrées, au trident de

Neptune et à l'olivier de Minerve. M. Lavisse a rappelé dans son discours, non sans une légère nuance de bienveillante ironie, cette fidélité aux préceptes de la rhétorique et au cérémonial littéraire de l'ancien régime. Il n'y a plus guère que les amiraux et les magistrats, — les magistrats de l'ancienne roche, — pour garder ces traditions surannées dont les professeurs eux-mêmes, j'allais dire eux surtout, tiennent à se montrer affranchis. L'Université est « dans le train ». Pendant que les présidents en retraite composent des fables ou des épîtres et font des citations d'Horace, les professeurs en Sorbonne ou à l'Ecole normale écrivent des fantaisies humouristiques, conférencient à l'Odéon et citent non seulement Meilhac, — qui est de l'Académie, — mais Zola, qui n'en est pas encore, et les auteurs du Théâtre-Libre. Comparez n'importe quel ouvrage de l'amiral au discours de réception de son successeur : c'est au premier, à coup sûr, qu'un régent de rhétorique, au temps où l'on croyait encore à la rhétorique, et même qu'un régent de grammaire aurait décerné le prix.

Car il semble que M. Lavisse non seulement ne se soit pas piqué d'être académique dans sa harangue, mais qu'il se soit piqué de ne l'être pas. Elle a toutes les apparences d'une improvisation, d'une de ces causeries comme celles qui lui ont valu sa popularité à l'Association des étudiants. Elle en a le mouvement, la vie, l'originalité, les familiarités expressives, les élans subits et les saillies imprévues; elle en a aussi les négligences et même les incorrections. La construction de la phrase est parfois singulière et le sens n'en est pas toujours des plus nets. Quand M. Lavisse nous dit que « s'il fut un temps à lasser l'esprit de suite, c'est le nôtre, » je vois au moins deux ou trois sens à cette phrase, et c'est comme si je n'en voyais pas. Quand il nous rapporte le mot que lui adressa M. Renan après son élection : « Les linteaux du Temple se sont élevés pour vous recevoir, » il doit certainement y attacher une signification qui m'échappe, car la seule que j'y voie eût interdit à sa modestie de rapporter publiquement ce propos. On pourrait encore souligner de l'ongle d'autres obscurités ou d'autres bizarreries; elles ont disparu dans la physionomie vivante et le tour alerte d'un discours, qui, lu avec un fort accent picard, mais d'une voix assurée et vibrante, a obtenu le plus incontestable succès.

Dans sa fine et spirituelle réponse, M. Gaston Boissier a payé à M. Lavisse un juste tribut d'éloges, non sans les assaisonner de quelques malicieuses et discrètes épigrammes : « On vous regardait comme un élève de grand avenir, a-t-il dit au nouvel élu, en lui rappelant leurs souvenirs communs du collège. On savait que vous iriez loin. Vous-même vous n'en doutiez guère. » Et

encore : « Tandis que d'autres sollicitent pendant des années les lecteurs sans parvenir à s'en faire écouter, vous vous êtes imposé du premier coup à leur attention. Cela tient sans doute à votre mérite : vous avez une façon d'écrire vive et piquante à laquelle on ne résiste guère; mais il faut bien reconnaître aussi que les circonstances furent pour quelque chose dans le succès rapide de vos premiers écrits. » C'est le grain de sel jeté en passant et qui donne plus de saveur à la louange. Celle-ci, sous la plume de M. Boissier, n'a rien de vague et de banal, et l'éloge académique tel qu'il l'entend est bien l'une des formes de la critique, une forme bienveillante, à coup sûr, mais qui néanmoins sait indiquer d'un trait rapide les lacunes ou les défaillances, qui dégage, avant tout, les traits essentiels et les met dans tout leur jour en les embellissant. Le trait caractéristique de M. Lavisse comme historien, c'est que, tout en s'occupant des choses d'autrefois, il songe toujours à celles d'aujourd'hui; que, même en étudiant le passé, il ne consent pas à se séparer de ses contemporains; que les préoccupations de l'heure présente demeurent visibles même dans les recherches de son érudition. Sous l'historien, il y a un politique et un moraliste; sous l'homme d'étude, un homme d'action. Cette disposition d'esprit a ses avantages et ses inconvénients, ou du moins ses dangers; elle pourrait, si elle n'était contenue, altérer la sérénité et même fausser la justesse des vues historiques; habilement dirigée, elle est comme un ferment de vie qui donne à l'histoire toute sa portée et tout son intérêt. M. Boissier nous a surtout présenté M. Lavisse dans son rôle de directeur laïque et de conseiller écouté de la jeunesse, sur laquelle il a exercé une influence incontestable, souvent salutaire, mais, il est permis de le craindre à certains indices, peu profonde et peu durable, et il a terminé par quelques graves paroles empreintes d'une sagesse mélancolique, où l'expérience attristée du vieillard mêle à l'expression d'une confiance obstinée celle d'une inquiétude qu'il ne peut retenir, et aux souhaits ardents du patriote, les conseils autorisés d'un esprit perspicace qui, tout en gardant l'espoir, n'a plus le droit d'avoir d'illusions.

Victor Fournel.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 mars 1893.

Le gouvernement a mené la liquidation du Panama d'une telle façon que, dans l'interminable procès qui vient de se dérouler devant le jury de la Seine, c'est lui, c'est le gouvernement de la république, qui a passé en cour d'assises. Ayant toujours l'air de donner et de retenir en fait de justice, il a paru un coupable honteux, livrant ou couvrant des complices selon son intérêt, son embarras ou sa peur. Le président du Conseil, en particulier, M. Ribot, qui, tout le monde le reconnaît, est net des souillures du Panama, a comme pris à tâche, par ses réticences, ses complaisances et ses connivences, de se les assimiler, de s'y identifier, de les pomper en sa personne; de telle sorte qu'après un tel gage offert à la lie d'un parti qui suspectait toujours en lui, sous son zèle immodéré de néophyte, l'ancien bonapartiste, l'ancien centre gauche, l'ancien adversaire des lois scolaire et militaire, il pût être désormais considéré comme un pur. Il a voulu se faire avec les boues du Panama une virginité républicaine. Ses meilleurs amis se sont étonnés et affligés; le *Journal des Débats* qu'autrefois M. Ribot jugeait trop avancé pour ses principes conservateurs, jusqu'à susciter contre lui la concurrence éphémère du journal le *Parlement*, — le *Journal des Débats*, qui l'avait reçu parmi ses rédacteurs, a fini par lâcher son protégé. Après avoir accordé des circonstances atténuantes à M. Bourgeois qui, dans ses allures extraordinaires de garde des sceaux, lutte du moins pour le salut de ses amis et de ses idées, les *Débats* n'hésitent pas à le déclarer « moins coupable pourtant que certains hommes d'État qui ont sacrifié, afin de sauver leurs pires ennemis, l'honneur et le profit d'être, en ces heures de trouble, les vrais défenseurs de la liberté et de la moralité politique ».

Dans toutes ces procédures, n'a-t-on pas remarqué, selon le mot de M. Cavaignac, comme une comédie de justice? Lui-même, qui a eu le courage de dire tout haut ce que tout le monde pense, se voit plus attaqué dans son parti que M. Baïhaut, le concussionnaire. Cependant, le gouvernement a dû, sur quelques points, tempérer la comédie, il ne nous donne plus de nouvelles de ses allées et venues à la recherche de M. Arton, il nous fait grâce de ses bulletins sur l'agonie chronique de M. Cornelius Herz. Il a raison. Mais rappellez-vous toutes les intrigues, tous les actes et entr'actes qui se sont succédé sous nos yeux? Pendant quatre ans, le gouvernement oppose son véto à l'action judiciaire. A la fin, sur l'in-

terpellation d'un député, que la mort du baron de Reinach souligne avec une précision terrible, la Chambre, faisant ce que le gouvernement ne permet pas de faire à la magistrature, nomme une commission d'enquête pour établir les culpabilités et responsabilités. Alors le gouvernement se souvient qu'il y a une magistrature à qui ces sortes d'investigations incombent, il trouve que le Parlement empiète, il s'écrie, en se voilant la face, que c'est la confusion des pouvoirs, il ne fournit que juste assez de documents et renseignements pour ne pas soulever une crise parlementaire qui le mettrait par terre. Lorsque l'orage grossit, il jette des hommes à la mer ou plutôt à la mare; il apporte avec fracas des demandes d'autorisation de poursuites contre d'anciens ministres, contre des députés, dont l'un, le plus important de tous, mêlé à toutes les opérations et à tous les secrets, aura été, avec M. Clémenceau, de la dernière visite d'adieu du baron de Reinach à l'inexorable M. Cornelius Herz, et dont la plupart des autres ne sont que d'insignifiants personnages. Contrairement à se qui se passe d'ordinaire, il se trouvera qu'avant la cour d'assises, les plus gros d'entre les compromis seront relâchés, et qu'on ne gardera pour l'audience que le menu fretin de la gent parlementaire.

Mais, rassurez-vous, le gouvernement n'a pas de mauvais desseins. Il voudrait, par des compensations, arriver à sauver tout le monde, les innocents et surtout les coupables. Quelques jours après ces demandes d'autorisation de poursuites, une négociation, fort louche si elle n'était fort claire, était tentée à l'effet d'obtenir des administrateurs du Panama qu'ils se montrassent très discrets, moyennant quoi on leur accorderait, d'abord leur mise en liberté provisoire, puis des ordonnances de non-lieu dans l'affaire de corruption. C'était sur la femme de l'un des administrateurs du Panama qui était venu d'Autriche pour partager la captivité et le sort de M. de Lesseps, c'était sur la tendresse et la douleur de Mme Cottu, que le plan de campagne avait été dressé. Administrativement mandée, Mme Cottu fut conduite par un commissaire de police dans le bureau du directeur de la sûreté générale au ministère de l'intérieur, qui, après lui avoir exprimé le regret que, M. de Lesseps ayant « trop parlé », il fût difficile d'enterrer l'affaire, la sollicita de fournir ou de faire fournir des pièces de nature à compromettre quelques membres de la droite. Le fond de la conversation est indéniable; le directeur de la sûreté générale l'a reconnu dans sa première déposition : « J'ai pu, a-t-il dit, demander à Mme Cottu si son mari avait quelques documents, soit contre la droite, soit contre toute autre personne; mais c'était à titre de renseignement... » Enchanté de sa distinction et de sa trouvaille, il y a insisté : « Je me rappelle avoir dit à Mme Cottu que nous causions, moi et elle, en mon nom

personnel, que ce n'était même pas le directeur de la sûreté générale qui lui parlait. » Ce qui est plus grave encore que ces aveux, c'est que le lendemain, — pour que Mme Cottu pût venir dans les cellules des prisonniers apporter les tentations par lesquelles la ruse policière lui avait montré, en échange de quelques noms de députés de la droite livrés, la liberté pour son mari et pour les amis de son mari — trois permis de communiquer, en blanc, qu'elle n'avait pas demandés et qu'elle refusa noblement, lui étaient remis par un agent du ministère, — au mépris de toutes les règles qui défendent à la Préfecture de police de délivrer des permis de communiquer, au cours d'une instruction, et pendant que les accusés sont au secret.

C'est dans ces conditions que le procès en cour d'assises s'est ouvert. Lorsqu'il reprochait à la commission d'enquête d'empiéter sur la justice, le gouvernement avait dit que, dans l'œuvre de la justice, il ne laisserait pas paraître la politique; qu'il s'effacerait lui-même; que la vérité et la liberté iraient de pair. Dès les premiers mots de l'interrogatoire de M. de Lesseps, il a été facile de voir quelle préoccupation dominait et oppressait l'audience; accusé d'avoir corrompu un membre du gouvernement, M. de Lesseps était naturellement amené à exposer le genre de rapports qui peuvent exister entre les sociétés financières et le gouvernement : « Laissez donc le gouvernement tranquille », lui a dit vertement le président. Sans nous arrêter aux incidents de détail, nous ne rappellerons, pour éclairer la scène, que ce qui s'est passé lorsqu'un membre du gouvernement, M. Bourgeois, démissionnaire de ses sceaux pendant quarante-huit heures, parut devant le jury pour déposer qu'il avait été étranger aux conversations du directeur de la sûreté générale avec Mme Cottu. Rien de plus simple que la déclaration qu'il énonçait; il niait, non un fait qu'il avait ignoré, mais sa participation au fait. Le ministère public, organe de la société et de la justice, n'avait, par décence, qu'à enregistrer silencieusement la déclaration, sauf à la contrôler comme celle de tout autre témoin, s'il avait eu des doutes. Ce n'est pas ainsi que le ministère public d'aujourd'hui entend sa fonction; à la vue de son garde des sceaux d'hier et de demain, toujours maître de l'avancement des magistrats, M. l'avocat général se lève impétueusement : « Si j'avais cru que la personnalité de M. Bourgeois fût, comme garde des sceaux, en cause dans cette affaire, et si j'avais entendu, sur ce point, une imputation quelconque de la part de Mme Cottu, je n'aurais pas pu rester immobile sur ce siège. Je n'oublie pas que c'est à M. Bourgeois, — je suis bien à l'aise aujourd'hui pour le déclarer, puisqu'il n'est plus garde des sceaux, — que c'est à M. Bourgeois que je le dois; je n'oublie pas les relations qui nous

ont unis depuis vingt ans à ce barreau même, et si sa personnalité avait été en cause, j'aurais opposé un démenti très net à toute allégation qui aurait été produite. Je le répète, je ne serais pas resté muet sur mon siège. »

C'est une théorie comme une autre. Seulement, nous le demandons : dans tout cela, où est la justice? Parce que je dois mon siège à M. Bourgeois, dit M. l'avocat général, j'aurais opposé un démenti très net à toute allégation qui l'aurait mis en cause. Ce n'est pas encourageant pour les témoins qui veulent déposer selon la vérité; et c'est très encourageant pour tous les amis de M. Bourgeois, M. Floquet, son ancien ministre, pour M. de Freycinet et M. Clémenceau, qui, entrant dans l'enceinte comme témoins, auraient pu avoir quelque appréhension d'y rester à un autre titre.

Il est superflu d'ajouter que ces précieux encouragements ont été compris et utilisés. L'ancien ministre dont M. Bourgeois était le secrétaire général, M. Floquet, a dû comparaître en qualité de témoin dans ce Palais de justice, où il avait commencé, il y a trente-cinq ans, sa brillante fortune, en criant au nez du czar qui se promenait tranquillement sous la garde de l'hospitalité française : « Vive la Pologne, Monsieur ! » Il a été reçu plus courtoisement, personne ne lui a crié : A bas les chèques, Monsieur! Il avait à répondre à quelques questions extrêmement simples qu'à défaut du président, les avocats lui posaient au sujet des contradictions flagrantes qui existaient entre les articulations de M. de Lesseps et les siennes, et, ce qui était plus délicat, entre les diverses déclarations qu'il avait faites lui-même à la Chambre des députés, devant la commission d'enquête et au juge d'instruction. S'il s'était agi d'un témoin ordinaire qui se coupe, se trouble, se dément et se rectifie à ce point, nul doute que M. l'avocat général n'eût été fort en éveil; il s'est abstenu de toute demande d'éclaircissement et d'explication, il n'a pris la parole, durant cette longue et pénible déposition, que pour s'écrier en présence de l'émotion trop pardonnable de l'auditoire : « Ces manifestations sont inadmissibles. » Les avocats, nous le confessons, avaient la curiosité la plus indiscrète, ils mettaient les points sur les *i* avec une désolante netteté. M. Floquet était indigné, il jugeait cette attitude attentatoire à la majesté de la République. Il invoquait « le secret ministériel ». Lorsqu'on lui demandait si, oui ou non, il avait donné ou fait donner, par voie de désignation ou autre, de l'argent du Panama à des journalistes républicains, il répondait : « Je suis profondément surpris d'être obligé de répondre à une insinuation à propos d'actes que je recommencerais demain s'il était nécessaire, et que j'ai accomplis au nom de la sûreté générale dont j'étais chargé, alors qu'on m'avait confié la garde des intérêts

publics. » Le dernier mot de M. Floquet a été sublime; l'ancien interpellateur du czar s'est retiré en s'écriant : « Il se fait un abus incroyable ici. »

Point n'est besoin d'ajouter que tel a été l'avis du gouvernement. Le président du Conseil, M. Ribot, a estimé que, décidément, pour débrouiller l'affaire du Panama, le Palais-Bourbon valait encore mieux que le Palais de Justice, et qu'il fallait, de celui-ci, en appeler à celui-là. La commission d'enquête parlementaire elle-même trouvait grâce, elle empiétait moins que les avocats. Voyez donc, en effet, comme ils sont usurpateurs, ces avocats! Pour tirer d'embarras le ministère dans la dangereuse interpellation qu'avaient provoquée les aveux du directeur de la sûreté générale devant le jury, un député de l'extrême-gauche avait apporté précipitamment, à la tribune, au moment du vote, un compte-rendu de l'audience de la cour d'assises, d'après lequel l'un des maîtres du barreau, M. Barboux, venait de reconnaître, par son silence, qu'il avait assisté à une conférence de Mme Cottu avec l'agent de police qui lui avait fait les premières ouvertures pour la conduire au ministère de l'intérieur. Cette conférence avait eu pour but de libeller un récit compromettant pour le gouvernement; c'était un coup monté d'avance! L'intrigue avait été démasquée, et M. Barboux, atterré et muet, avait subi sa honte! Non seulement il n'y avait pas un mot de vrai dans le document produit à la tribune, mais il contenait un faux, l'adjonction d'une syllabe qui rendait M. Barboux présent à une conférence très simple et très régulière d'où il avait même été absent. Très heureuse de la bonne aubaine qu'on lui apportait, la majorité, une petite majorité, laissa sur pied le ministère Ribot. Le lendemain, ou plutôt le soir même, M. Barboux apprit l'imposture, il la releva par une lettre écrasante et méprisante qui frappait en plein visage les bénéficiaires de la manœuvre; très prudent, le *Journal Officiel* avait eu la précaution de supprimer la syllabe qui, lue à la Chambre pour l'effet à produire, avait mis personnellement en cause l'éminent avocat. N'était-ce pas une révolte bien criminelle que ce démenti donné par M. Barboux au mensonge officiel? Un ami du gouvernement, du nom de Trouillot, député inconnu, a immédiatement fait une proposition pour la suppression de l'ordre des avocats. Si M. Ribot ne l'a pas rédigée, il a fait mieux; il l'a motivée : il s'est permis à plusieurs reprises de parler des mœurs nouvelles du barreau, il les a incriminées, il a insulté ses confrères. Il est le dernier des hommes qui aient le droit de tenir un pareil langage : ancien fonctionnaire de l'Empire, alors en quête d'avancement, et toujours prêt à poursuivre les républicains, il sait combien, même sous Napoléon III, la liberté de la parole devant la justice fut largement reconnue au parti qui

règne aujourd'hui. Aux discours si graves, si respectueux de toutes les lois et de toutes les convenances, que MM. Barboux et Du Buit viennent de prononcer, osez comparer la harangue que M. Gambetta put impunément prononcer dans le procès Baudin, — harangue qui n'était qu'une engueulade boursouflée et plate contre le régime issu du 2 décembre ! M. Ribot s'est attiré ce qu'il méritait, une admonestation hautaine et vengeresse du bâtonnier de l'ordre, M. Du Buit, qui, vieux républicain convaincu et désintéressé, a passé par les verges l'ancien employé bonapartiste. L'infortuné qui finit si mal, devait avoir plus piteuse aventure encore : s'imaginant, on ne sait pourquoi, qu'un avocat allait prononcer, parmi les compromis du Panama, le nom d'un ambassadeur à qui personne ne songeait, et qu'environnaient toutes les déférences, il a pris les devants, il est venu en pleine Chambre, — pour montrer quel orage il avait conjuré et quel service rendu, — commettre l'épouvantable imprudence de jeter lui-même ce nom dans les débats retentissants du Parlement, comme s'il avait voulu augmenter ainsi l'affront fait à un honnête homme et le légitime ressentiment causé à une grande puissance, notre alliée nécessaire.

Il règne dans cette ténébreuse affaire un système préconçu d'obstruction, qui ressemble à un mot d'ordre; à tous les rangs de la hiérarchie officielle, tous ceux qui ont quelque chose à cacher s'esquivent et se dérobent par la même formule. Aux questions qui l'embarrassent, M. Soinoury, le directeur de la sûreté générale, répond devant la cour d'assises : « Je suis lié en ce qui concerne la question qui vient de m'être adressée par ce que je considère être le secret professionnel le plus absolu. » C'est de la même façon, très simple et commode d'ailleurs, que M. Bourgeois saute tous les pas difficiles. M. Barboux lui demande pourquoi le communiqué ministériel relatif à l'incident de Mme Cottu contenait, sur la date et le caractère de la visite, deux faussetés qu'il reconnaît lui-même; M. Bourgeois répond : « Je ne crois pas avoir le moins du monde à répondre à cette question; nous touchons alors aux actes du gouvernement et je n'ai pas à discuter les intentions du président du Conseil. » M. Bourgeois du reste ne faisait que copier son maître, M. Floquet, qui, très mal à l'aise sous les questions catégoriques des avocats, se débattait comme un diable, invoquant à tort et à travers le secret professionnel. On demande à M. Floquet de s'expliquer sur les journalistes radicaux à qui de l'argent du Panama a été donné, sinon par son entremise, du moins avec son agrément : « Je n'ai pas à donner ni de nom ni d'indication, ni quoi que ce soit de personnel, c'est le secret des autres; il a été confié au ministre de l'intérieur, dans sa validité de ministre de l'intérieur, il est couvert par le secret ministériel. » On insiste, on

supplie le bon M. Floquet de donner au moins quelques explications sur les dépêches au clair de M. Cornelius Herz à M. de Reinach, qu'il a eues entre les mains, et qui ont amené la visite effarée de M. Clémenceau à M. de Freycinet, lequel a mandé en toute hâte M. de Lesseps. Cette fois, M. Floquet se fâche tout rouge : « Vous pensez bien que si le ministre de l'intérieur a connaissance des dépêches qui passent dans son cabinet, c'est en vertu d'un article de la loi qui, au point de vue de la sûreté générale, lui donne la possibilité d'ouvrir toutes les dépêches qu'on lui transmet; mais c'est peut-être le point sur lequel il doit garder le plus les secrets. »

Notons, cependant, une variante dans l'attitude des personnages officiels qui ont comparu à l'audience. Pour ne pas répondre, M. Floquet déclarait fièrement qu'il avait agi comme ministre, *dans sa validité de ministre de l'intérieur;* il est indivisible : en lui l'homme public et l'homme privé ne faisaient qu'un. M. de Freycinet, lui, ne répondra pas davantage; seulement il tient à dire que, lorsqu'il a engagé M. de Lesseps qui y répugnait, à s'arranger, c'est-à-dire à financer par le versement de quelques millions du Panama avec M. de Reinach que pressait M. Cornelius Herz, il ne l'a fait qu'à titre d'ami, évidemment pour son bien. Comme maître Jacques, le ministre de la guerre se dédoublait à volonté : « Je lui dis que j'avais une communication à lui faire, mais en faisant remarquer, dès le début, avec intention, que cette conversation était à titre personnel et privé. » Et encore : « Je lui avais annoncé que je lui avais parlé à titre privé, qu'il était absolument libre. » Quel excellent homme! M. de Lesseps dut en être attendri jusqu'aux larmes. Les choses que M. de Freycinet lui avait dites étaient si jolies, que le directeur de la sûreté générale, M. Soinoury, les redira avec la même onction à Mme Cottu pour la décider à livrer les noms de quelques députés de la droite : « Nous causions, c'était à titre de simples renseignements. J'ai causé avec elle comme un galant homme, essayant peut-être d'obtenir certaines révélations, mais sans les mettre à prix, je le jure. J'ai même dit à Mme Cottu : Ce n'est pas le directeur de la sûreté générale qui vous parle, c'est l'homme. »

Nous concevons aisément avec quelle incertitude et quel trouble le jury de la Seine a dû chercher la lumière et arrêter ses décisions au milieu des obscurités, des parties réservées, des transparences mystérieuses d'une telle procédure et d'un tel procès. Ne sentant que trop qu'il n'avait pas sous la main les vrais et grands coupables, il a renvoyé en masse les victimes, quelques-unes peu intéressantes, qu'on lui offrait. Il a préféré ne pas punir plutôt que de punir à côté. Il n'a retenu que le cas avoué et patent du ministre concussionnaire, M. Baïhaut, qu'il a frappé sévèrement, — moins

sévèrement cependant, même en leur accordant des circonstances atténuantes, que M. Charles de Lesseps et M. Blondin qui, eux aussi, étaient des victimes.

Il n'est personne parmi les indifférents, surtout parmi les intéressés, qui ne sente que, si un verdict est rendu, l'affaire n'est pas vidée. La commission d'enquête parlementaire, où siègent en majorité les républicains, avait patienté sur la foi des déclarations ministérielles en pensant que le procès lui donnerait la lumière qu'on l'empêchait de faire elle-même. Voyant qu'elle est jouée, elle réclame des pouvoirs plus étendus, des moyens de coërcition qui lui permettront d'en finir avec toutes les dissimulations. Un journaliste moitié opportuniste, moitié radical, M. Charles Laurent, conseiller municipal de Paris, n'est que l'interprète de l'opinion publique en disant de l'arrêt de la cour d'assises : « Les vrais condamnés d'hier, c'est, avec Baïhaut, le petit groupe des ministres ou des hommes influents qui ont exploité à leur profit ou au profit de leurs amis la nécessité où se trouvait la Compagnie de ne point se brouiller avec l'État. Ces gens-là n'étaient pas à l'audience; mais ils sont tout de même au pilori. »

Resterait maintenant à tirer des conclusions et des sanctions de ce qui, par-dessus les incidents de l'audience, a été souverainement établi. Il a été démontré et reconnu de tous que si MM. de Lesseps ont été imprudents et téméraires en s'engageant dans la gigantesque entreprise du Panama, ils étaient guidés jusqu'à l'aveuglement par de nobles motifs, l'amour de la gloire et de l'humanité chez le père, l'amour filial chez le fils; que, voyant, après quelques essais onéreux et désastreux, qu'ils avaient insuffisamment étudié et mal calculé les chances de l'entreprise, ils ont persévéré, au lieu d'avoir la sagesse de s'arrêter, entraînés peut-être par la passion de leur œuvre, par le souci de leur renommée, peut-être aussi par l'espoir de sauver, au prix de nouveaux efforts, l'épargne qui leur avait été déjà confiée et que la constatation de leur défaite perdait irrémédiablement; qu'alors ils ont rencontré les politiciens sous la figure de M. Cornelius Herz, l'architrésorier du parti radical, le fermier général de l'extrême gauche, le principal actionnaire du journal de M. Clémenceau, le dominateur incontesté du gouvernement de la France à cette époque; qu'il a commencé, comme M. Barboux l'a déclaré sans contradiction de qui que ce soit, par leur demander 10 millions pour faire réussir leur demande d'autorisation et leur projet d'émission d'obligations à lots; qu'une fois saisis par l'engrenage de ce voleur public dont la bande s'est vite accrue, ils ont cédé, puis lutté, disputé, marchandé, refusé; qu'un jour vint où, à la suite de dépêches dans lesquelles M. Cornelius Herz menaçait de *tout briser* et de *punir les traîtres*, ils ne

se résignèrent à verser quelques-uns des millions du Panama si âprement convoités, qu'après des démarches directes de M. de Freycinet, ministre de la guerre, que M. Clémenceau avait provoquées; qu'ils durent encore faire des versements à d'autres sur une démarche de M. Floquet, président du Conseil. Aucun de ces faits n'a été nié en principe; ils ont été l'objet, non de démentis formels, mais d'explications différentes. Pourquoi un débat judiciaire ou parlementaire ne mettrait-il pas ces explications à même d'être discutées et jugées? Autrefois, dans les Chambres, on parlait beaucoup des influences extraconstitutionnelles; celle de M. Cornelius Herz a été, en ce genre, la plus répugnante et la plus démoralisante, qui se soit jamais vue. Sans doute, le personnage est en sûreté, — tout comme M. Arton qui tient de loin ceux qui seraient bien fâchés de le tenir de près; — sans doute le stock de ses nombreuses dépêches à M. Clémenceau n'est pas et ne sera pas retrouvé pour cause. Mais, pour ne mentionner que le dossier des freins Wenger au ministère de la guerre, bien des matériaux et des éléments sont là pour servir à reconstituer l'histoire, les origines, les procédés, les liens épars et tout-puissants de ce Juif qui a régné sur nos maîtres, de cet Allemand qui était peut-être un espion. Tant que la clarté n'aura pas pénétré dans l'antre de M. Cornelius Herz, la France aura l'instinct que le gouvernement cache en son sein un énorme secret qu'il ne veut pas laisser pénétrer, parce qu'il serait son déshonneur et sa ruine.

L'interpellation très probante et très probe de M. Millevoye, à la suite de laquelle le ministère n'a demandé et obtenu qu'un ordre du jour pur et simple, aura été le prologue de la discussion décisive et générale qui, nous l'espérons, s'engagera au Sénat, et que le rapport de la commission d'enquête ouvrira à la Chambre des députés.

Tandis que l'affaire du Panama développe dans l'histoire intérieure de la république une crise dont le terme et l'issue sont inconnus, un des personnages les plus considérables de cette république a disparu subitement, démontrant une fois de plus le néant de toutes les combinaisons de ce monde. Il y a quinze jours, M. Jules Ferry était tiré d'un long oubli par le Sénat, qui le choisissait pour président; du siège élevé dont il avait pris possession par un discours de bon goût, il avait regardé avec une joie confiante l'avenir, la plupart de ses rivaux abattus par leurs propres actes, sa vengeance sortant de leur avilissement, la vie qui lui revenait avec de nouvelles chances et d'heureuses fortunes. En quelques instants, le voilà mort! Les adversaires de M. Jules Ferry, ceux qui l'ont le plus combattu, ne lui ont jamais refusé la part de justice qu'il méritait. Nous nous rappelons que, dans un discours prononcé à

Lyon, en 1888, M. le comte d'Haussonville, montrant ce que les républicains avaient fait d'un de leurs coreligionnaires politiques, « chez lequel ils admiraient avec étonnement certaines qualités d'homme d'État rares dans leur parti », dépeignait le triste sort de M. Ferry, impitoyablement mis et tenu à la porte du pouvoir, « malgré des qualités réelles d'énergie et de ténacité, malgré une intégrité que n'effleurent pas les scandales du jour ». Il n'était question encore que des affaires Wilson.

Ceux qui ont beaucoup connu et suivi de près M. Jules Ferry, aux diverses époques de sa carrière, sont disposés à trouver qu'il valait moins que l'importance qu'il avait prise, et mieux que les œuvres qu'il avait faites. Nous avons essayé de le peindre ici même[1] en des pages auxquelles nous n'aurions rien à retoucher. M. Ferry ne devait ni monter si haut ni tomber si bas. Son esprit était moyen, son talent médiocre, et ses idées modérées. Il fut violent sans conviction ni inclination, par ambition. Il le fut sans scrupules, non peut-être sans regrets. Pour faire sa trouée dans la foule, il fit d'abord des trous à sa conscience comme à sa raison. Même en perpétrant le mal, il avait la prétention de le limiter et presque l'air de le désavouer. Sous l'Empire, écrivain du *Temps* et de l'*Electeur libre*, membre de l'*Union libérale* et de la *Ligue de Nancy*, indifférent aux controverses religieuses où tant de jacobins d'alors détournaient et enfouissaient leur servilité, il entra avec tapage et effraction au Corps législatif, en arborant pour la multitude imbécile le programme des destructions nécessaires dont il ne pensait pas un mot. Il avait, non seulement le courage qui affronte le péril, mais celui qui brave le scandale.

Après l'Empire, ses procédés et évolutions furent les mêmes. Prêt à inaugurer la politique des bons vivants, la politique bohème et juive, dont le Panama n'est qu'un des épisodes, M. Gambetta avait dit : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi ! » C'était un os que, pour laisser dormir les questions sociales, il donnait à ronger à la bête fauve révolutionnaire, plus bête encore que fauve. Il fallait suivre la piste, la seule qui menait à la curée, ou se retirer de la fête. M. Jules Ferry n'était pas assez quelqu'un pour consentir à n'être rien. Il s'était assagi sous la présidence de M. Thiers jusqu'à se faire envoyer, bafoué par le journal de M. Gambetta, *la République française*, comme ministre plénipotentiaire à Athènes. Il fit sa paix avec le nouveau maître. D'abord employé ou plutôt toléré par M. Gambetta qui, sans l'aimer, et décidé même à le congédier à son heure, lui passait volontiers les besognes ingrates dont il sentait l'odieux; plus tard, bénéficiant de sa mort qui laissait une

[1] *Correspondant* du 25 octobre 1891.

grosse place vide, M. Ferry se chargea de traduire en actes et en lois la formule : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi ! » Il se mit au service de cette politique pour pouvoir se mettre à sa tête. Dans le tas de mauvaises déclamations et de mauvaises passions dont la démocratie contemporaine était engouée, il en choisit quelques-unes qu'il nourrit, caressa, habilla, fit aboutir : l'école sans Dieu, la morale sans religion, la proscription des plus méritants d'entre les citoyens, des plus désintéressés et des plus aimés d'entre les maîtres et instituteurs, des plus respectés d'entre les magistrats, et autres méfaits du même genre. Il apporta dans ce travail de persécution et de corruption une méthode et une suite dignes d'une meilleure cause. Il avait la finesse et la ténacité du montagnard vosgien, le *flair* et la *poigne*, comme on dit aujourd'hui. Si l'œuvre posa l'ouvrier, elle le marqua et le déconsidéra. Les entreprises coloniales que M. Ferry a menées ou ébauchées ont formé la partie aiguë et bruyante de son impopularité; elles sont assurément sujettes à discussion : même le patriote qui les approuve n'est pas sans quelque anxiété en voyant engagées si loin, et sur tant de points divers à la fois, les forces de la France qui, d'un jour à l'autre, peut avoir à lutter sur ses frontières pour l'existence, et en supputant ce que le cumul d'une guerre continentale et de guerres d'outre-mer allumées partout renfermerait pour nos armées divisées d'inextricables périls. Mais, bien plus que ces éventualités terribles, la guerre religieuse que M. Jules Ferry a déchaînée entre Français, cette guerre faite à Dieu, à la moralité publique, à la liberté des consciences, dépose contre lui; n'eût-il fait que l'exécuter sans l'avoir conçue, il y a mis sa main et son nom, pour le malheur de son pays et de sa mémoire.

A plusieurs reprises, M. Jules Ferry avait manifesté l'intention d'adoucir ce que la législation dont il portait la pesante responsabilité avait d'excessif et de tyrannique, il avait promis de s'inspirer des idées d'équité dans la loi sur les associations. Puisse le Juge suprême avoir discerné ces intentions dans son cœur! La mort de M. Ferry survient dans des heures de décomposition et de désarroi qui, peut-être, lui auraient rendu un rôle; l'espèce de déliquescence morale de personnages comme MM. de Freycinet et Ribot mettait en relief, par un repoussoir bien naturel, sa consistance plus ferme. Ministre, il avait su commander ou résister à sa majorité, et il avait dit un jour : « Le péril est à gauche. » L'obscurité des événements est telle que les républicains perdent à sa disparition, et que certainement les conservateurs n'y gagnent pas.

Par une de ces ironies funambulesques dont notre temps est prodigue, il ne serait pas impossible que toute cette affaire du Panama, qui a mis à nu tant de malhonnêtetés et de malpropretés,

aboutît à quelque rentrée triomphale de M. Constans. Dans la série de ses révolutions, la France a toujours ainsi des hommes nécessaires; ils sont faits à la taille des générations qui les portent et les méritent. L'autre jour, M. Constans prononçait au Sénat un petit *speech* préparatoire, il faisait le bonhomme : invoquant son alibi en Chine, pour expliquer qu'il avait dû être étranger aux opérations du Panama, il trouvait le moyen de donner à entendre que son passage ultérieur au ministère de l'intérieur l'avait fort renseigné. Il conseillait à tous la paix, l'indulgence mutuelle, l'oubli des injures. La mort de M. Ferry lui enlève peut-être un appui, plus sûrement un concurrent pour les desseins qu'il peut rêver; il n'est pas homme à s'effrayer de cette solitude. Il a dans son jeu une carte qui vaut tous les atouts, c'est le néant du ministère Ribot; il a des chances pour apparaître comme le vengeur de la morale publique, et la France n'en sera ni plus étonnée ni plus fâchée que d'autre chose. *Vivat Mascarillus!*

L'Allemagne a des préoccupations d'un ordre plus relevé et d'un effet plus pratique. La commission militaire du Reichstag vient de rejeter en deuxième lecture le projet de loi qui portait l'effectif de paix de l'armée allemande à 492 068 hommes jusqu'en 1899. Tous les amendements de transaction ont subi le même échec, même celui d'un gros personnage officiel de l'Empire, M. de Bennigsen, président supérieur du Hanovre, qui avait rabattu le chiffre à 462 000 hommes. Et ce qu'il y a de piquant dans l'affaire, c'est que le gouvernement et la commission ont rivalisé d'intransigeance, ils ont été d'accord pour repousser toute transaction et tout amendement.

Le résultat a surpris parce que ni le gouvernement ni la commission ne semblent avoir intérêt à pousser à bout un duel qui ne pourrait se dénouer que par un appel au pays. Le gouvernement n'a pas d'intérêt à interroger des populations déjà mécontentes de leurs impôts sur la convenance d'un projet de loi qui se traduira par une aggravation de charges fiscales. La commission, composée de conservateurs et de libéraux, n'y trouverait pas davantage son compte; elle redouterait à bon droit de voir le socialisme faire un nouveau pas de géant dans l'arène électorale. Et d'un autre côté, comment clore le différend? On prétend que l'empereur aurait dit : *Aut Cæsar aut nihil!* et qu'il aurait lui-même signifié à M. de Caprivi de répondre à tous les amendements : *Tout ou rien!* Il paraît tenir à son projet de loi qui, augmentant, avec l'effectif de paix, le nombre des soldats instruits et exercés, le mettrait mieux en mesure de faire face aux armées ennemies de l'Est et de l'Ouest. Il y tient encore, parce qu'en faisant passer plus d'hommes au régiment, sa réforme militaire

fortifierait et multiplierait, selon lui, l'esprit d'obéissance et de discipline, si nécessaire devant les agitations anarchiques qui couvent partout. La commission, à son tour, s'entête dans son opposition, elle se dit que voter un projet de loi qui, coûtant plus cher aux contribuables, enlèvera des bras à l'agriculture et au travail, des soutiens et des ressources aux familles désolées, appauvries et irritées, — ce serait, sans profit sérieux pour la défense nationale, jouer le jeu du socialisme, accroître les souffrances publiques qui font sa fortune, fournir des thèmes à ses tribuns et des électeurs à ses candidats.

Il faudra bien cependant aller devant le pays, si l'empereur, qui a été souvent son *Deus ex machina* à lui-même, ne trouve pas quelque solution de sa façon, comme serait le désaveu du comte de Caprivi faisant suite à celui du comte de Zedlitz, lors des discussions sur la loi scolaire. Peut-être aussi quelque arrangement à l'amiable se produira-t-il, soit pendant les vacances de Pâques, soit à la seconde ou à la troisième lecture en séance plénière?

Louis JOUBERT.

MGR DUPANLOUP ET LE CONCILE

Les *Études religieuses* ont publié, dans leur dernière livraison, la Note suivante, que nous reproduisons sans commentaire :

« Au cours de notre polémique avec le *Correspondant* sur le rôle de Mgr Dupanloup au Concile du Vatican, nous avons contesté cette assertion de notre contradicteur, que nous avions contre nous le sentiment de la plupart des membres de la Compagnie de Jésus.

« Le Directeur du *Correspondant* nous a fourni la preuve que le supérieur d'une importante maison et plusieurs religieux de sa communauté sont, en effet, en désaccord avec les *Etudes* sur cette discussion.

« Nous le reconnaissons et en donnons acte.

« N. D. L. R. »

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT TRENTE-QUATRIÈME

(CENT SOIXANTE-DIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

Nota. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.
Abréviations : Art., article; — C. R.; compte rendu.

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 mars 1893.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT SOIXANTE-DIXIÈME

TABLE

DU TOME CENT TRENTE-QUATRIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT SOIXANTE-DIXIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 JANVIER 1893.

2e LIVRAISON. — 25 JANVIER 1893.

3e LIVRAISON. — 10 FÉVRIER 1893.

4e LIVRAISON. — 25 FÉVRIER 1893.

5e LIVRAISON. — 10 MARS 1893.

6e LIVRAISON. — 25 MARS 1893.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

